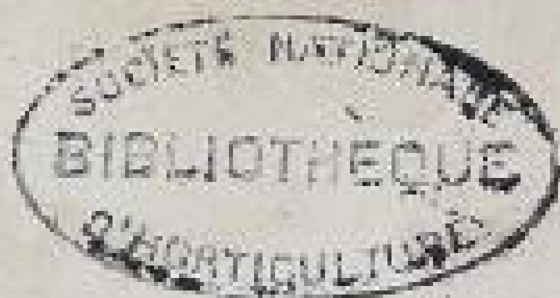




LE BON JARDINIER,

ALMANACH

POUR L'ANNÉE 1824.

On trouve cet ouvrage aux adresses suivantes :

A Amsterdam,	chez	S. Delachaux.
Alençon,	—	Bonvoust.
Angers,	—	Fourrier-Mame.
Avignon,	—	Aubanel.
Besançon,	—	Girard
Blois,	—	Aucher-Éloy.
Bordeaux,		Bergeret. Gassiot.
Bruges,	—	Bogaert-Dumortier.
Bruxelles,	—	Lecharlier. Demat.
Cambray,	—	Hurez.
Clermont,	—	Landriot.
Dijon,	—	Lagier.
Gand,	—	Hubert Dujardin.
Genève,	—	Paschoud.
Havre,	—	Chapelle.
Lausanne,	—	Michoud.
Liège,	—	Desoer. Collardin.
Lille,	—	Bronner-Bauwens. Vanakère.
Londres,	—	Martin Bossange.
Lyon,	—	Faverio.
Mans,	—	Pesche.
Marseille,	—	Masvert. Mossy.
Metz,	—	Devilly.
Mons,	—	Leroux.
Nanci,	—	Vincenot.
Nantes,	—	Forest. Busseuil. madame Busseuil jeune. Mellinet-Malassis.
Périgueux,	—	Bonthoux.
Rennes,	—	Duchesne.
Rouen,	—	Frère aîné.
Saint-Gaudens,	—	Longuefosse.
Strasbourg,	—	Treuttel et Wurtz. Levrault.
Toulouse,	—	Devers. Douladoure.
Turin,	—	Pic. Bocca.
Valenciennes,	—	Lemaître.

Et chez les principaux grainiers et marchands fleuristes de Paris.

A *Bollwiller*, près *Mulhausen*, département du Haut-Rhin, chez MM. *Baumann frères*, botanistes et pépiniéristes. Cette maison, où l'on peut se procurer tout ce qu'il y a de rare et de nouveau en fait de végétaux, est en relation avec les principaux établissemens de culture de toutes les contrées.

A *Annonay*, département de l'Ardèche, chez MM. *Jacquemet Bonnefont père et fils*, marchands grainiers et pépiniéristes, dont la maison mérite à tous égards la confiance dont elle jouit.

A *Tarascon* (Bouches-du-Rhône), chez M. *Audibert*, botaniste et pépiniériste, dont l'établissement est recommandable par l'étendue de ses pépinières et de ses relations.

A *Ville-d'Avray*, par *Sevres*, près Paris, chez M. *Godefroy*, pépiniériste. Il a des catalogues imprimés.

LE
BON JARDINIER,
ALMANACH
POUR L'ANNÉE 1824,

CONTENANT des préceptes généraux de culture; l'indication, mois par mois, des travaux à faire dans les Jardins; la Description, l'Histoire et la Culture particulière de toutes les Plantes potagères, économiques ou employées dans les arts, et de celles propres aux Fourrages; des Arbres fruitiers de toute espèce, avec la manière de les bien conduire et l'indication des meilleurs fruits; des Ognons et Plantes à fleurs et d'ornement, même les plus rares; et des Arbres, Arbrisseaux et Arbustes utiles ou d'agrément; suivis d'une Table française très-complète de tous les noms de chaque Plante, et d'un Vocabulaire explicatif des termes de Jardinage et de Botanique ayant besoin d'interprétation.

Par MM. VILMORIN, marchand grainier du roi, membre de la société royale d'agriculture, de la société horticulturale de Londres, etc., et NOISETTE, membre des sociétés horticulturales de Londres et de Berlin, de botanique et d'agriculture de Gand, etc., auteur du *Jardin fruitier*.

DÉDIÉ A M. ANDRÉ THOUIN,
Professeur d'agriculture au Muséum d'Histoire naturelle, membre de l'Institut, etc.

PRIX, pour Paris : 8 fr. br., et 10 fr. 30 c. franc de port.

A PARIS,
CHEZ AUDOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES MAÇONS-SORBONNE, N°. 11.
A BRUXELLES,
CHEZ TARLIER, LIBRAIRE, RUE DE L'EMPEREUR.

1824.

Tous les exemplaires, à partir de l'année 1824, portent la signature du libraire-éditeur.

Les contrefacteurs seront poursuivis selon toute la rigueur de la loi.

Extrait du Code pénal.

Art. 425. Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée EN ENTIER OU EN PARTIE, au mépris des lois et règlemens relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon, et toute contrefaçon est un délit.

Art. 427. La peine contre le contrefacteur, ou contre l'introducteur, sera une amende de cent francs au moins et de deux mille francs au plus; et contre le débitant, une amende de vingt-cinq francs au moins et de cinq cents francs au plus.

La confiscation de l'édition contrefaite sera prononcée tant contre le contrefacteur que contre l'introducteur et le débitant.

Les planches, moules ou matrices des objets contrefaits seront aussi confisqués.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

DÉDICACE,

A monsieur André THOUIN, *membre de l'Institut, professeur d'Agriculture, etc.*

Monsieur,

J'ose vous dédier l'*Almanach du Bon Jardinier,* comme un témoignage de la reconnaissance des cultivateurs, pour tous les préceptes qu'ils ont reçus et reçoivent tous les jours dans les leçons auxquelles vous avez consacré une carrière illustrée par les lumières d'un savant modeste et toutes les vertus d'un homme de bien.

Ma dédicace n'est dictée ni par une feinte modestie, ni par aucun sentiment d'ambition ou de cupide intérêt : elle vous est offerte par un homme étranger à la flatterie et aux portiques de la fortune : elle est le simple et pur témoignage de ma haute considération et de ma respectueuse reconnaissance. Quiconque saura tout le prix que reçoit d'une estime telle que la vôtre une âme faite pour l'apprécier, pourra juger seul de ce que la mienne n'a su que sentir dans l'accueil flatteur que vous avez bien voulu faire à mon hommage.

PIROLLE.

Paris, 25 mars 1822.

*

Les outils et instrumens de jardinage ne se trouvant pas chez tous les quincailliers, on nous saura gré, sans doute, d'indiquer les maisons où l'on sera certain de trouver les objets que l'on désire se procurer.

MM. Arnheiter et Petit, mécaniciens brevetés de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, rue Childebert, n°. 13, abbaye Saint-Germain, à Paris, fabriquent les sécateurs de tous genres, cueilloirs, et autres outils et instrumens nouveaux, et en général tous ceux de formes particulières qui pourraient leur être commandés.

M. Delarue, successeur de M. Derbecourt, marchand quincaillier, à l'Orme Saint-Gervais, rue du Monceau-Saint-Gervais, près l'Hôtel-de-Ville, à Paris, est fourni d'un immense assortiment d'outils. Les amateurs de jardinage y trouveront la plus grande partie des objets de culture qui peuvent leur être nécessaires.

AVIS DU LIBRAIRE-ÉDITEUR.

Dès l'année 1754, le célèbre *Pons-Augustin Alletz*, de Montpellier, fit paraître l'Almanach du Bon Jardinier, et déjà il renfermait des notions précieuses sur la culture du petit nombre de plantes que l'on possédait alors.

Degrace, qui succéda au premier auteur dans la rédaction de cet ouvrage, en augmenta l'intérêt. *Mordant de Launay*, bibliothécaire au Jardin des Plantes, donna au Bon Jardinier toute son importance, en changeant son format qui était alors in-18, et en donnant la culture et la description de toutes les plantes étrangères les plus rares, rapportées de toutes les parties de la terre par les naturalistes voyageurs. Dès lors le Bon Jardinier devint le seul ouvrage classique d'horticulture.

Après la mort de de Launay, MM. *Féburier*, *Noisette* et *Vilmorin*, agronomes distingués, se chargèrent d'intercaler chaque année les plantes nouvellement découvertes, leur culture, et enfin les principes nouveaux d'agriculture à mesure que l'expérience constatait leurs résultats heureux. Le savant botaniste, M. *Loiseleur des Longchamp*, auteur de *l'Herbier de l'Amateur*, soigna les deux éditions antérieures à celle de 1821. En 1821 et 1822, M. Pirolle, en s'étendant beaucoup sur la culture des plantes d'amateurs (les tulipes, œillets, renoncules, oreilles-d'ours, etc.), a complété cette partie.

En 1823, je sentis qu'il était nécessaire de refondre entièrement quelques parties de l'ouvrage pour coordonner parfaitement les articles intercalés par les différens auteurs ; ce travail très-long ne pouvait se faire dans un an, aussi je ne fis paraître qu'un supplément en 1823. L'auteur de *la Botanique des dames* s'est chargé de cette refonte générale, qu'il a exécutée sous la dictée, pour ainsi dire, de MM. Noisette, Vilmorin, et de tout ce que la capitale et ses environs ont de savans cultivateurs. On reconnaîtra facilement les soins scrupuleux qu'il a toujours apportés dans le choix des nombreux matériaux dont il a enrichi cette nouvelle édition, quand on retrouvera à chaque page les excellens principes pratiques des Thouin, Cels, etc., etc.

Les réclamations, notes et renseignemens relatifs au Bon Jardinier seront toujours favorablement accueillis. Ils devront être adressés francs de port au Libraire-Éditeur, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 11, à Paris.

ERRATA.

La fin de l'article des FIGURES POUR L'ALMANACH DU BON JARDINIER, page 31, doit être rétablie ainsi :

Un volume, du même format que le Bon Jardinier, Prix, cartonné : 4 fr.

Il n'y en a plus avec figures coloriées.

Une troisième édition de ce volume a été mise en vente en même temps que l'édition de 1824 du Bon Jardinier : elle est augmentée de douze planches, contenant des modèles d'arbres fruitiers; l'inciseur annulaire de M. Régnier; les émoussoirs et greffoirs nouveaux de M. Noisette; trois ébranchoirs ou grands sécateurs, pour tailler avec force et promptitude à différentes distances; deux échenilloirs nouveaux; deux cueille-roses; trois cueilloirs ou cueille-haut, pour les fruits et raisins de treille; un déplantoir; une pompe à main perfectionnée; une charrue pour râcler les allées, et enfin la manière de bien faire les paillassons. Toutes ces figures sont assez grandes et détaillées pour que l'on puisse faire fabriquer les objets représentés.

Cette édition porte à quarante-deux le nombre des planches, qui n'était que de vingt-quatre dans la première édition.

Page 174, ajoutez l'article suivant, qui a été omis.

CRANSON RUSTIQUE, Raifort sauvage, *Cochlearia armorica*. De Bretagne. On cultive cette espèce pour ses racines, d'une saveur très-piquante, qu'on râcle pour en saupoudrer le bouilli. On sème au printemps, ou on en éclate les racines à l'automne. Cette plante réussit dans presque tous les terreins. Les graines se conservent deux ans.

Page 509, supprimez l'article Laser, et remplacez-le par celui-ci :

ANGÉLIQUE, *Angelica archangelica*. Grande plante des Alpes; elle est bisannuelle, et quelquefois trisannuelle : sa bonne odeur et les vertus qu'on lui attribue lui ont mérité le nom d'*Angélique*. Elle se sème d'elle-même : on peut le faire aussi en terre franche et légere, en automne ou au printemps; il ne faut pas trop couvrir les graines, tellement susceptibles que souvent on les recueille avec des gants. Le plant, devenu assez fort, se repique en place; il demande beaucoup d'eau et de soleil.

Le libraire-éditeur du *Bon Jardinier* a cédé au vœu du public, en imprimant cet ouvrage avec un plus gros caractère. On verra la différence des deux caractères, en comparant celui du texte courant de l'ouvrage à l'ancien qui a été conservé dans les pronostics.

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1824.

FÊTES MOBILES.

Septuagésime, le 15 février.
Les Cendres, le 3 mars.
PASQUES, le 18 avril.
Les Rogations, les 24, 25 et 26 mai.
Ascension, le 27 mai.
Pentecôte, le 6 juin.
La Trinité, le 13 juin.
Fête-Dieu, le 17 juin.
L'Avent, le 28 novembre.

DES SAISONS.

PRINTEMPS, le 21 mars.
ÉTÉ, le 22 juin.
AUTOMNE, 23 septembre.
HIVER, le 22 décembre.

ÉCLIPSES DE 1824.

Il y aura cette année deux éclipses de soleil invisibles à Paris.

Le 16 janvier, éclipse partielle de lune, en partie visible à Paris à 7 heures 27 minutes du matin. Le 11 juillet, éclipse de lune, en partie visible à Paris à 3 heures 34 minutes du matin.

JANVIER.	
Nouvelle Lune le 1. Premier Quartier le 9. Pleine Lune le 16. Dernier Quartier le 23. Nouvelle Lune le 31.	
Jours de la Semaine.	**Noms des Saints.**
jeudi.	1 CIRCONCISION.
vend.	2 s. Basile, évêq.
sam.	3 *ste. Geneviève.*
DIM.	4 s. Rigobert.
lundi.	5 s. Siméon.
mard.	6 L'ÉPIPHANIE.
merc.	7 s. Théau, orf.
jeudi.	8 s. Lucien, évêq.
vend.	9 s. Furcy, abbé.
sam.	10 s. Paul, erm.
DIM.	11 ste. Hortense.
lundi.	12 s. Arcade.
mard.	13 Baptême N. S.
merc.	14 s. Hilaire, évêq.
jeudi.	15 s. Maure, abbé.
vend.	16 s. Guillaume.
sam.	17 s. Antoine, ab.
DIM.	18 Ch. s. P. à Rome
lundi.	19 s. Sulpice, év.
mard.	20 s. Sébastien.
merc.	21 ste. Agnès, v. m.
jeudi.	22 s. Vincent, m.
vend.	23 s. Ildefonse.
sam.	24 s. Babylas, év.
DIM.	25 Conv. s. Paul.
lundi.	26 ste. Paule.
mard.	27 s. Julien, évêq.
merc.	28 s. Charlemagne.
jeudi.	29 s. François de S.
vend.	30 ste. Bathilde.
sam.	31 s. Pierre N.

FÉVRIER.	
Premier Quartier le 8. Pleine Lune le 14. Dernier Quartier le 21. Nouvelle Lune le 29.	
Jours de la Semaine.	**Noms des Saints.**
DIM.	1 s. Ignace.
lundi.	2 PURIFICATION.
mard.	3 s. Blaise, mar.
merc.	4 s. Philéas.
jeudi.	5 ste. Agathe.
vend.	6 s. Vast, évêque.
sam.	7 s. Romuald.
DIM.	8 s. Jean de M.
lundi.	9 ste. Apolline.
mard.	10 ste. Scholastique.
merc.	11 s. Séverin, ab.
jeudi.	12 ste. Eulalie.
vend.	13 s. Lezin.
sam.	14 s. Faustin.
DIM.	15 *Septuagésime.*
lundi.	16 ste Julienne.
mard.	17 s. Sylvain.
merc.	18 s. Siméon.
jeudi.	19 s. Moïse.
vend.	20 s. Gabin.
sam.	21 s. Pepin.
DIM.	22 *Sexagésime.*
lundi.	23 Chaire s. Pierre.
mard.	24 s. Mathias.
merc.	25 s. Taraise.
jeudi.	26 s. Alexandre.
vend.	27 ste. Honorine.
sam.	28 s. Romain.
DIM.	29 *Quinquagésime.*

Épacte . . . . . . 0.
Lettre Dominicale DC.

MARS.

Premier Quartier le 8.
Pleine Lune le 13.
Dernier Quartier le 22.
Nouvelle Lune le 30.

Jours de la Semaine.		Noms des Saints.
lundi.	1	s. Aubin, év.
mard.	2	s. Simplice.
merc.	3	*Les Cendres.*
jeudi.	4	s. Casimir.
vend.	5	Les 5 Plaies.
sam.	6	ste. Colette.
Dim.	7	*Quadragésime.*
lundi.	8	s. Jean de Dieu.
mard.	9	ste. Françoise.
merc.	10	*Quatre-temps.*
jeudi.	11	40 Martyrs.
vend.	12	s. Épaphrodite.
sam.	13	ste. Perpétue.
Dim.	14	*Reminiscere.*
lundi.	15	s. Lubin.
mard.	16	s. Zacharie.
merc.	17	ste Gertrude.
jeudi.	18	s. Alexandre.
vend.	19	s. Joseph.
sam.	20	s. Joachim.
Dim.	21	*Oculi.*
lundi.	22	s. Pol, évêque.
mard.	23	s. Victorien.
merc.	24	s. Eusèbe, évêq.
jeudi.	25	Annonciation.
vend.	26	s. Ludger, év.
sam.	27	s. Rupert, év.
Dim.	28	*Lætare.*
lundi.	29	s. Eustase.
mard.	30	s. Rieul.
merc.	31	ste. Balbine.

AVRIL.

Premier Quartier le 6.
Pleine Lune le 13.
Dernier Quartier le 21.
Nouvelle Lune le 29.

Jours de la Semaine.		Noms des Saints.
jeudi.	1	s. Hugues.
vend.	2	s. Franç. de P.
sam.	3	s. Richard, év.
Dim.	4	*La Passion.*
lundi.	5	s. Vincent.
mard.	6	s. Prudence.
merc.	7	s. Hégésipe.
jeudi.	8	s. Gautier.
vend.	9	La Compassion.
sam.	10	s. Macaire.
Dim.	11	*Les Rameaux.*
lundi.	12	s. Jules, pape.
mard.	13	s. Héménégilde.
merc.	14	s. Tiburce.
jeudi.	15	s. Paterne.
vend.	16	*Vendredi-Saint.*
sam.	17	s. Anicet, pape.
Dim.	18	PASQUES.
lundi.	19	s. Elphège.
mard.	20	ste. Hildegonde.
merc.	21	s. Anselme.
jeudi.	22	ste. Opportune.
vend.	23	s. Georges.
sam.	24	ste. Beuve.
Dim.	25	*Quasimodo.*
lundi.	26	s. Marc, évang.
mard.	27	s. Polycarpe.
merc.	28	s. Vital, mart.
jeudi.	29	s. Robert.
vend.	30	s. Eutrope.

MAI.

Premier Quartier le 6.
Pleine Lune le 13.
Dernier Quartier le 21.
Nouvelle Lune le 28.

Jours de la Semaine.		Noms des Saints.
sam.	1	s. Jacq., s. Phil.
Dim.	2	s. Athanase.
lundi.	3	Inv. ste. Croix.
mard.	4	ste. Monique.
merc.	5	Conv. s. Aug.
jeudi.	6	s. Jean P. L.
vend.	7	s. Stanislas.
sam.	8	s. Désiré.
Dim.	9	s. Grégoire.
lundi.	10	s. Gordien.
mard.	11	s. Mamert.
merc.	12	s. Léon.
jeudi.	13	s. Servais.
vend.	14	s. Boniface.
sam.	15	s. Isidore.
Dim.	16	s. Honoré.
lundi.	17	s. Paschal. *V. J.*
mard.	18	s. Félix.
merc.	19	s. Célestin, p.
jeudi.	20	s. Bernardin.
vend.	21	s. Hospice.
sam.	22	ste. Julie, v.
Dim.	23	s. Didier, év.
lundi.	24	*Les Rogations.*
mard.	25	s. Donatien.
merc.	26	s. Philip. de N.
jeudi.	27	Ascension.
vend.	28	s. Germain.
sam.	29	s. Maximin.
Dim.	30	s. Hubert.
lundi.	31	ste. Pétronille.

JUIN.

Premier Quartier le 4.
Pleine Lune le 11.
Dernier Quartier le 19.
Nouvelle Lune le 26.

Jours de la Semaine.		Noms des Saints.
mard.	1	s. Pamphile.
merc.	2	s. Pothin.
jeudi.	3	ste. Clotilde.
vend.	4	s. Optat.
sam.	5	*Vigile-jeûne.*
Dim.	6	PENTECOTE.
lundi.	7	s. Paul de C.
mard.	8	s. Médard.
merc.	9	*Quatre-Temps.*
jeudi.	10	s. Landri.
vend.	11	s. Barnabé.
sam.	12	s. Basilide.
Dim.	13	*La Trinité.*
lundi.	14	s. Justin.
mard.	15	s. Guy, mart.
merc.	16	s. Fargeau.
jeudi.	17	Fête-Dieu.
vend.	18	ste. Marine.
sam.	19	s. Gerv. s. Prot.
Dim.	20	s. Silvère.
lundi.	21	s. Leufroi.
mard.	22	s. Paulin, év.
merc.	23	s. Félix. *V. J.*
jeudi.	24	*s. Jean-Baptiste.*
vend.	25	s. Prosper.
sam.	26	s. Babolein.
Dim.	27	s. Ladislas.
lundi.	28	*Vigile-jeûne.*
mard.	29	*ss. Pierre et Paul*
merc.	30	Comm. s. Paul.

JUILLET.

Premier Quartier le 3.
Pleine Lune le 11.
Dernier Quartier le 19.
Nouvelle Lune le 26.

Jours de la Semaine.		Noms des Saints.
jeudi.	1	s Martial.
vend.	2	Visitat. de N.-D.
sam.	3	s. Anatole, év.
Dim.	4	Trans. s. Martin.
lundi.	5	ste. Zoé, mart.
mard.	6	s. Tranquillin.
merc.	7	ste. Aubierge.
jeudi.	8	ste. Elisabeth.
vend.	9	ste. Victoire.
sam.	10	ste. Félicité.
Dim.	11	Trans. s Benoît.
lundi.	12	s. Gualbert.
mard.	13	s. Turiaf, év.
merc.	14	s. Bonaventure.
jeudi.	15	s. Henri, emp.
vend.	16	s. Eustate, év.
sam.	17	s. Spérat et C.
Dim.	18	s. Clair.
lundi.	19	s. Vincent de P.
mard.	20	ste. Marguerite.
merc.	21	s. Victor, mart.
jeudi.	22	ste. Madeleine.
vend.	23	s. Apollinaire.
sam.	24	ste. Christine.
Dim.	25	s. Jacq. le m.
lundi.	26	s. Christophe.
mard.	27	s. George.
merc.	28	ste. Anne.
jeudi.	29	ste. Marthe.
vend.	30	s. Ignace.
sam.	31	s. Germain A.

AOUT.

Premier Quartier le 1.
Pleine Lune le 9.
Dernier Quartier le 17.
Nouvelle Lune le 24.
Premier Quartier le 31.

Jours de la Semaine.		Noms des Saints.
Dim.	1	ste. Sophie.
lundi.	2	s. Étienne, pap.
mard.	3	Inv. de s. Ét.
merc.	4	Suscep. ste. Cr.
jeudi.	5	s. Yon, mart.
vend.	6	Transf. de N. S.
sam.	7	s. Gaëtan.
Dim.	8	s. Justin, mart.
lundi.	9	s Romain.
mard.	10	s. Laurent, m.
merc.	11	Susc. ste. Cour.
jeudi.	12	ste. Claire.
vend.	13	s. Hippolyte.
sam.	14	*Vigile-jeûne.*
Dim.	15	ASSOMPTION.
lundi.	16	s. Roch.
mard.	17	s. Mammès.
merc.	18	ste. Hélène.
jeudi.	19	s. Louis, év.
vend.	20	s. Bernard, ab.
sam.	21	s. Privat, év.
Dim.	22	s. Symphorien.
lundi.	23	s. Sidoine, év.
mard.	24	s. Barthélemy.
merc.	25	s. Louis, roi.
jeudi.	26	s. Zéphirin.
vend.	27	s. Césaire, év.
sam.	28	s. Augustin.
Dim.	29	Décol. s. Jean-B.
lundi.	30	s. Fiacre.
mard.	31	s. Ovide.

SEPTEMBRE.		OCTOBRE.	
Pleine Lune le 8. Dernier Quartier le 16. Nouvelle Lune le 22. Premier Quartier le 29.		Pleine Lune le 8. Dernier Quartier le 15. Nouvelle Lune le 22. Premier Quartier. le 29.	
Jours de la Semaine.	Noms des Saints.	Jours de la Semaine.	Noms des Saints.
merc.	1 s. Leu. s. Gilles.	vend.	1 s. Remi, év.
jeudi.	2 s. Lazare.	sam.	2 ss. Anges gard.
vend.	3 s. Grégoire, P.	Dim.	3 s. Cyprien.
sam.	4 ste. Rosalie.	lundi.	4 s. François d'A.
Dim.	5 s. Bertin, abbé.	mard.	5 ste. Aure, v.
lundi.	6 s. Onésiphore.	merc.	6 s. Bruno.
mard.	7 s. Cloud, pr.	jeudi.	7 ste. Julie.
merc.	8 Nativ. de N.-D.	vend.	8 ste. Pélagie.
jeudi.	9 s. Omer, év.	sam.	9 *s. Denis, évêq.*
vend.	10 s. Nicolas de T.	Dim.	10 s. Géréon, m.
sam.	11 s. Hyacinthe.	lundi.	11 s. Nicaise.
Dim.	12 s. Serdot, év.	mard.	12 s. Donatien.
lundi.	13 s. Maurille.	merc.	13 s. Gérand, c.
mard.	14 Exalt. ste. Croix.	jeudi.	14 s. Calixte, pap.
merc.	15 *Quatre-Temps.*	vend.	15 ste. Thérèse.
jeudi.	16 s. Nicomède.	sam.	16 s. Gal, abbé.
vend.	17 s. Cyprien.	Dim.	17 s. Cerbonnet.
sam.	18 s. Jean Chrys.	lundi.	18 s. Luc, évang.
Dim.	19 s. Janvier.	mard.	19 s. Savinien.
lundi.	20 s. Eustache.	merc.	20 s. Sendou, pr.
mard.	21 s. Mathieu.	jeudi.	21 ste. Ursule, v.
merc.	22 s. Maurice.	vend.	22 s. Mellon, év.
jeudi.	23 ste. Thècle, v.	sam.	23 s. Hilarion.
vend.	24 s. Andoche.	Dim.	24 s. Magloire.
sam.	25 s. Firmin.	lundi.	25 s. Crépin. s. Cr.
Dim.	26 ste. Justine, v.	mard.	26 s. Rustique.
lundi.	27 s. Côme, s. D.	merc.	27 s. Frumence.
mard.	28 s. Céran, év.	jeudi.	28 s. Sim. s. Jude.
merc.	29 s. Michel arch.	vend.	29 s. Faron, évêq.
jeudi.	30 s. Jérôme.	sam.	30 *Vigile jeûne.*
		Dim.	31 s. Lucain.

NOVEMBRE.

Pleine Lune le 6.
Dernier Quartier le 14.
Nouvelle Lune le 20.
Premier Quartier le 28.

Jours de la Semaine.	Noms des Saints.
lundi.	1 La Toussaint.
mard.	2 Les Trépassés.
merc.	3 s. Marcel.
jeudi.	4 s. Charles Bor.
vend.	5 ste. Bertilde.
sam.	6 s. Léonard.
Dim.	7 s. Achille.
lundi.	8 stes. Reliques.
mard.	9 s. Mathurin.
merc.	10 s. Léon, p. pap.
jeudi.	11 s. Martin, év.
vend.	12 s. René, év.
sam.	13 s. Brice, év.
Dim.	14 s. Maclou.
lundi.	15 s. Eugène, m.
mard.	16 s. Eucher, év.
merc.	17 s. Agnan, év.
jeudi.	18 ste. Aude, v.
vend.	19 ste. Elisabeth.
sam.	20 s. Edmond, roi.
Dim.	21 Présent. de N.-D.
lundi.	22 ste. Cécile.
mard.	23 s. Clément.
merc.	24 ste. Flore, v.
jeudi.	25 ste. Catherine.
vend.	26 ste Genev. des A.
sam.	27 s. Vital, mart.
Dim.	28 L'Avent.
lundi.	29 s. Sosthène.
mard.	30 s. Saturnin.

DÉCEMBRE.

Pleine Lune le 6.
Dernier Quartier le 13.
Nouvelle Lune le 20.
Premier Quartier le 28.

Jours de la Semaine.	Noms des Saints.
merc.	1 Éloi, évêq.
jeudi.	2 s. François Xav.
vend.	3 s. Fulgence.
sam.	4 ste. Barbe.
Dim.	5 s. Sabas, ab.
lundi.	6 s. Nicolas.
mard.	7 ste. Fare, v.
merc.	8 Conception.
jeudi.	9 ste. Gorgonie.
vend.	10 ste. Valère, v.
sam.	11 s. Fuscien, m.
Dim.	12 ste. Constance.
lundi.	13 ste. Luce, v. m.
mard.	14 s. Nicaise.
merc.	15 *Quatre-Temps.*
jeudi.	16 ste. Adélaïde.
vend.	17 s. Mesmin.
sam.	18 s. Gatien, évêq.
Dim.	19 ste. Meuris.
lundi.	20 s. Ischirion.
mard.	21 s. Thomas, ap.
merc.	22 s. Yves.
jeudi.	23 ste. Victoire.
vend.	24 *Vigile-jeûne.*
sam.	25 NOEL.
Dim.	26 *s. Etienne, m.*
lundi.	27 *s. Jean, évang.*
mard.	28 ss. Innocens.
merc.	29 s. Thomas de C.
jeud.	30 ste. Colombe.
vend.	31 s. Sylvestre.

PRONOSTICS.

Pronostics tirés de l'atmosphère.

Si les étoiles perdent de leur clarté sans qu'il paraisse de nuages dans le ciel, c'est un signe d'orage. Lorsqu'elles paraissent plus grandes qu'à l'ordinaire, ou plus près les unes des autres, c'est un signe que le temps va changer.

Lorsqu'on voit des éclairs près de l'horizon sans aucun nuage, c'est un indice de beau temps et de chaleur

Le tonnerre du soir amène un orage, celui du matin indique le vent, et celui du midi la pluie. Le tonnerre continuel annonce une bourrasque ou un fort orage.

L'arc-en-ciel bien coloré ou double, annonce une continuité de pluie. Les couronnes ou cercles blanchâtres qui se montrent autour du soleil, de la lune et des étoiles, sont un signe de pluie.

Si la pluie fume en tombant, et que par sa chute elle forme des bulles sur l'eau, c'est un signe qu'il pleuvra long-temps et abondamment. Si, après une petite pluie, on aperçoit près de la terre un nuage ressemblant à de la fumée, c'est un signe certain qu'il tombera beaucoup de pluie.

Lorsqu'au coucher du soleil les nuages se forment à l'ouest et se colorent d'un beau rouge pourpre, c'est signe de vent et de temps sec.

Les nuages qui après la pluie descendent près de terre, et semblent rouler sur les champs, sont un signe de beau temps, et s'il survient un brouillard pendant le mauvais temps, il indique sa cessation; mais si le brouillard survient pendant le beau temps, et qu'il s'élève en laissant des nuages, le mauvais temps est immanquable.

Si l'horizon est dépourvu de nuages et qu'il ne souffle aucun vent, ou celui du nord, c'est un signe certain de beau temps.

Si après le vent il s'ensuit une gelée blanche qui se dissipe en brouillard, c'est un signe de temps mauvais et malsain.

Dans le climat de Paris, le vent du sud-ouest est celui qui amène le plus souvent de la pluie, et le vent de l'est, celui qui donne un temps beau, mais très-sec et froid.

Le changement fréquent du vent est l'annonce d'une bourrasque.

Si le sel, le marbre, le fer, les vitres deviennent humides, si les bois des portes et des fenêtres se gonflent, si les cors aux pieds deviennent douloureux, c'est signe de changement de temps.

Les vents qui commencent à souffler pendant le jour sont beaucoup plus forts et durent plus long-temps que ceux qui commencent pendant la nuit.

Si le vent ne change pas, le temps reste tel qu'il est.

La gelée qui commence par un vent d'est dure long-temps, et fait plus de mal.

L'air plus transparent que de coutume indique la pluie comme très-prochaine. De petits nuages blancs passant immédiatement sous le soleil et s'y colorant en rouge, en jaune, en vert, etc., l'annoncent également.

La pluie des premiers jours de juin est un indice que le mois de juillet sera très-pluvieux. Si, ayant cessé deux ou trois jours, elle reprenait encore, elle annoncerait que le mois d'août serait aussi pluvieux que celui de juillet.

Pronostics tirés des corps terrestres.

Lorsque la suie se détache et tombe de la cheminée, il y a grande probabilité de pluie; mais si la braise paraît plus ardente qu'à l'ordinaire, et si la flamme paraît plus agitée, c'est signe de vent et de froid; lorsqu'au contraire la flamme est droite et tranquille, c'est un indice de beau temps.

Si l'on entend de loin le son des cloches, c'est un signe de vent ou de changement de temps.

Pronostics tirés des animaux.

Les chauves-souris qui se montrent en plus grand nombre que de coutume, ou qui volent plus long-temps qu'à l'ordinaire, annoncent pour le lendemain un jour chaud et serein. C'est le contraire, si elles sont en plus petit nombre, si elles entrent dans les maisons et jettent des cris.

Les chouettes qu'on entend crier pendant le mauvais temps, annoncent le retour du beau temps. Les corbeaux qui croassent le matin indiquent la même chose.

Lorsque les canards volent çà et là, pendant le beau temps

en criant et se plongeant dans l'eau, c'est un indice de pluie et d'orage.

Les abeilles qui s'écartent peu de leur ruche annoncent la pluie, comme lorsqu'elles arrivent en foule à la ruche avant la nuit et sans être entièrement chargées.

Si les pigeons reviennent tard au colombier, ils indiquent la pluie pour les jours suivans; c'est aussi un signe de mauvais temps, lorsque les oiseaux gazouillent et semblent s'appeler pour se rassembler.

Les poules qui se roulent dans la poussière plus que de coutume annoncent la pluie. Il en est de même si les coqs chantent le soir ou à des heures extraordinaires.

C'est un signe de mauvais temps lorsque les hirondelles volent en rasant la surface de la terre et de l'eau.

Lorsque les mouches piquent et deviennent plus importunes qu'à l'ordinaire, et que les abeilles sont méchantes et attaquent ceux qui les approchent, c'est un indice d'orage.

Quand les moucherons se rassemblent avant le coucher du soleil et qu'ils forment une colonne tournoyante, ils annoncent le beau temps.

Si les grenouilles croassent plus long-temps qu'à l'ordinaire, si les crapauds sortent le soir en plus grand nombre de leurs trous, si les vers de terre paraissent à la surface du sol, si les taupes labourent plus que de coutume, il y a presque certitude de pluie.

L'arrivée des oiseaux de passage dans nos climats, tels que canards, oies, etc., est un indice de froid. Celle des cygnes indique un froid plus vif. Si ces oiseaux, après avoir quitté la contrée, reparaissent en volant au midi, c'est un signe que le froid va reprendre.

Il y a beaucoup de dictons populaires qui pourraient être mis au rang des pronostics, mais dont la vérification n'est pas aussi facile que celle des changemens de l'atmosphère, à raison du temps qu'il faut attendre. Ainsi l'on dit que lorsqu'il pleut le 3 mai il n'y a point de noix; que lorsqu'il pleut le 15 juin, il n'y a pas de raisins.

Dans l'hiver, une grande quantité de neige promet une année fertile, et des pluies abondantes font craindre le contraire. On sait que lorsque le printemps est pluvieux il y a abondance de foin et faible production de blé; que s'il est chaud il y aura beaucoup de fruits; que s'il est froid les récoltes seront tardives.

Si le printemps et l'été sont tous deux secs ou tous deux humides, on sera menacé de disette. Si l'été est chaud, il y aura beaucoup de maladies.

Un automne pluvieux annonce une mauvaise qualité dans le vin, et une médiocre récolte de blé pour l'année suivante. Un bel automne est presque toujours suivi d'un hiver venteux.

En général, la longue intempérie des saisons, soit par vent, soit par sécheresse, soit par humidité, soit par chaud ou par froid, devient nuisible aux plantes comme aux animaux.

Les printemps et les étés humides sont ordinairement suivis d'un bel automne; si l'hiver est pluvieux, le printemps est sec; si celui-là est sec, celui-ci est humide; lorsque l'automne est beau, le printemps est pluvieux. Tels sont les pronostics les plus généraux et dont la connaissance est utile aux jardiniers, pour qu'ils prennent les précautions nécessaires pour la conservation de leurs plantes. Souvent le défaut de connaissance à ce sujet fait perdre en un jour le fruit des travaux d'une année. Les jardiniers doivent en outre réunir à ces connaissances les observations particulières à leur canton, et se procurer un baromètre, un thermomètre et un hygromètre, dont la marche leur fournira de nouveaux indices.

CALENDRIER DU JARDINIER,

Ou observations sur les temps propres à semer, à planter, etc.; par M. Vilmorin.

Nota. La température de toutes les années n'étant pas uniforme, on conçoit que les indications qui suivent ne peuvent être d'une exactitude rigoureuse, et que l'on devra avancer ou retarder les semis selon que la saison sera plus ou moins hâtive ou tardive. On observera encore que ce calendrier est fait pour le climat de Paris, et ne saurait être appliqué aux départemens du midi, du nord et de l'ouest de la France, qu'avec les modifications que nécessite la différence du climat.

JANVIER.

Les semis à faire en pleine terre dans ce mois sont peu nombreux. Ce sont quelques pois hâtifs et fèves de marais sur les côtières, ou les plates-bandes à l'exposition du levant et du midi, abritées par les murs; et, dans les terres légères, de l'ognon, mais seulement à la fin du mois. On continue les cultures de primeur qui ont lieu à l'aide de couches et de châssis vitrés. On sème de cette manière de la laitue à couper, de petites laitues printanières pour pommer sous cloche, telles que la gotte, la crêpe, etc., du cresson, de la chicorée sauvage, du pourpier et d'autres fournitures, de la chicorée hâtive, des choux-fleurs, des radis, surtout le petit blanc de Hollande, de la rave hâtive, des melons et des concombres, qu'il faut replacer quinze jours après leur levée sur de nouvelles couches chaudes, des pois et des haricots hâtifs, que l'on sème dru pour les replanter le mois suivant sur une autre couche. On force des asperges sur couche, et en pleine terre sous châssis.

On continue les plantations d'arbres, quand le temps le permet, ainsi que la taille des poiriers et pommiers.

On met à germer, au plus tard dans les premiers jours du mois, les amandes. Les graines d'une germination

lente, telles que celles d'aubépines, de frênes, d'érables, de sorbiers, les noyaux de Sainte-Lucie, le merisier, etc., doivent être semés en janvier, si on ne l'a pas fait à l'automne, ou qu'on ne les ait pas mis en stratification.

On peut planter dans ce mois, surtout à la fin, des anémones et des renoncules, et même risquer d'autres ognons de fleurs, tels que jacinthes et tulipes, si on a négligé de les planter à l'automne.

FÉVRIER.

Le jardinage prend de l'extension dans ce mois. On sème en pleine terre de l'ognon (parmi lequel on peut mêler un peu de graine de laitue hâtive), du poireau, de la ciboule, de la carotte courte hâtive et de l'ordinaire, du panais, des épinards, du persil, des pois, des fèves de marais, des petits radis sur les côtières avec paillis; à la fin du mois, le gros chou des Vertus et d'autres sortes de Milan, même des choux cabus, si l'on manque de plant d'automne (mais il vaut mieux sur couche tiède), des laitues pommées et romaines de plusieurs espèces, de la graine d'asperge. On plante en terrain léger l'ail et l'échalote; on met en place une partie des plants de choux et choux-fleurs élevés à l'automne et l'hiver; on commence à replanter les bordures et plantes vivaces, telles que ciboulette, estragon, lavande, etc.

Sur couche, tous les articles du mois précédent. On ressème des melons pour la seconde saison des châssis. On transplante ceux semés le mois précédent, et on élève les plants de choux-fleurs, salades, etc., des premiers semis. On sème de l'aubergine. Si les plants de chou d'Yorck avaient péri ou monté, on en ressème sur couche tiède pour les remplacer, avec peu de différence dans la précocité.

On sème en pleine terre et en place, pied-d'alouette, pavot, coquelicot, thlaspi, et autres fleurs indiquées pour les mois de septembre et octobre, dont on se procure ainsi une seconde saison. Le nombre des fleurs d'été et d'automne à semer sur couche, tant sur châssis

que sous cloche, est assez considérable. Il doit surtout comprendre les espèces délicates et d'une floraison tardive, telles que la sensitive, le *datura fastuosa*, le lotier Saint-Jacques, la pervenche de Madagascar, les amarantes, amarantoïdes, quarantaines, etc. On peut encore planter des anémones et renoncules.

On continue les plantations On achève la taille des arbres fruitiers à pepin; et, vers le 15, on commence celle du pêcher, de l'abricotier, du prunier, du cerisier et de la vigne.

MARS.

La plupart des semis indiqués pour février peuvent se faire en mars; plusieurs doivent même être répétés, tels que ceux de salades, de radis, d'épinards, de pois, etc. On y ajoute ceux de salsifis, scorsonères, choux cabus hâtifs et tardifs, pour succéder à ceux élevés d'automne, un peu de chou-fleur tendre et demi-dur, de la poirée, de l'oseille, du cerfeuil, du cresson, et autres herbages à couper. On peut, dans les terres légères, semer de la betterave, et essayer une première saison de navets hâtifs en employant de la graine vieille.

On plante les griffes d'asperge, la plupart des racines porte-graines conservées de l'année précédente. On achève de mettre en place les choux et choux-fleurs hivernés, et de séparer et replanter les bordures et les fraisiers. On sépare également, et on replante les juliennes, les hépatiques, œillets d'Espagne, lychnis, campanules, et autres plantes vivaces.

Les couches sont encore d'un grand usage dans ce mois. On y sème des melons, concombres, aubergines, du piment, du basilic. On y met les racines de patates plantées dans des pots que l'on enterre dans la couche sous un châssis. Les balsamines, reines-marguerites, quarantaines, roses et œillets d'Inde, passe-roses de la Chine, belles-de-nuit, le seneçon des Indes, et un grand nombre d'autres fleurs se sèment aussi dans ce mois sur les couches. A défaut de couches, on y supplée en semant ces mêmes fleurs seu-

lement à la fin du mois d'avril, sur une plate-bande bien terreautée au pied d'un mur au midi, où on élève leurs plants, jusqu'à ce qu'ils soient bons à mettre en place. Les tubéreuses se plantent dans ce mois sur couche.

On peut encore semer en place une grande partie des fleurs indiquées pour les mois de février et de septembre, et plusieurs autres, telles que la belle-de-jour, la nigelle de Damas, les crépis rose et barbu, les chrysanthèmes, etc.

On achève les plantations d'arbres, et on continue la taille des pêchers, de la vigne, etc. On greffe en fente. On met en terre les amandes germées après avoir pincé l'extrémité du pivot, et aussi les différentes graines d'arbres stratifiées. Beaucoup d'autres que l'on sème sans préparation doivent l'être dans ce mois, notamment celles des pins, sapins, ébéniers, baguenaudiers, etc.

AVRIL.

Aux espèces de légumes indiquées pour le mois précédent, et dont la plupart peuvent encore se semer en celui-ci, on peut ajouter les betteraves, choux de Bruxelles, choux-raves, choux-navets, divers choux verts, choux cavaliers et choux frisés du Nord, les pois sans parchemin, les gros pois verts, et en général tous les pois de saison moyenne et tardive, le céleri, les cardons et les potirons. On peut aussi risquer à la fin du mois quelques haricots hâtifs au pied des murs au midi, et faire en place des semis de concombre et de cornichon dans de petites fosses garnies de terreau.

On plante aussi des asperges. On œilletonne et on plante les artichauts.

La plupart des plantes annuelles peuvent encore être semées, soit sur couche, soit en pleine terre. On y ajoute quelques espèces trop tendres pour être semées (en place) en mars, comme liserons, capucines, belles-de-nuit, dahlias, etc.

On peut encore faire quelques plantations au com-

mencement de ce mois, si la terre est forte et humide. C'est aussi le temps de planter les pins, sapins, et les arbrisseaux, arbustes et plantes de pleine terre de bruyère, dont on sépare les élèves enracinés. La greffe en fente se continue, et on commence celle en couronne et celle en flûte, quand les sujets sont assez en sève, comme aussi l'écussonnage à œil poussant avec des rameaux coupés en février et mars, et conservés en terre au pied d'un mur au nord. La taille des pêchers peut encore se faire, si elle est en retard. Les marcottes et boutures d'arbres, arbrisseaux de pleine terre se font aussi dans ce mois, où l'on commence à faire sortir de l'orangerie les plantes les moins délicates, etc.

MAI.

On peut encore semer les betteraves, carottes et scorsonères; des concombres en pleine terre, surtout des cornichons; des navets hâtifs, du céleri, des cardons de Tours et d'Espagne, des laitues pour pommer et des romaines, des raves et radis, de la chicorée d'été et de l'escarole, du pourpier en pleine terre, des haricots de toutes espèces et des pois sans pareil, de Marly, de Clamart, carrés blancs, à cul noir, etc., du chou-fleur, du chou à grosses côtes, et en général tous les choux non pommés; plus, du petit Milan et du chou de Bruxelles. On commence à semer à la fin du mois le brocoli blanc et le violet. On finit d'œilletonner et planter les artichauts.

On peut semer encore quelques graines de fleurs d'automne, comme quarantaine, nigelle, thlaspi, miroir de Vénus, liseron, haricot d'Espagne, etc. On détache et plante les œilletons d'oreilles d'ours. C'est le meilleur temps pour semer les graines d'œillet et de giroflée pour le printemps suivant. Il est également propre pour le semis d'acacia blanc, de févier et de sophora du Japon. Celles d'orme, à la fin du mois ou au commencement de juin dès qu'elles sont récoltées. On commence à faire des marcottes et boutures des plantes d'orangerie.

JUIN.

Les semis à faire sont principalement du chou-fleur pour la saison d'automne, des brocolis, des navets, du *rutabaga*, du chou-navet, et de celui à grosses côtes, des chicorées et escaroles, des laitues pommées et romaines, des haricots suisses et flageolets, des pois d'automne, particulièrement le clamart, de la rave d'Augsbourg, et à la fin du mois du gros radis noir. Il faut ajouter à ces semences toutes les fournitures et autres petits articles que l'on peut nommer hebdomadaires, tels que cerfeuil, cresson, chicorée sauvage, épinards, petits radis ronds, etc. On en sème peu à la fois, demi-ombre ; on les arrose journellement et on les renouvelle tout l'été, et tous les huit à quinze jours, jusqu'à la fin de septembre.

L'ébourgeonnement et le palissage de la vigne et des arbres fruitiers sont une des principales occupations de ce mois. On fait quelques marcottes et boutures des plantes tardives d'orangerie, et des écussons à œil poussant d'églantiers, etc., si leur bois est bien nourri. Les ognons de fleurs, pates et griffes, doivent être déplantés à mesure que les fanes se dessèchent. On commence par les tulipes à la fin de ce mois, et l'on continue le mois suivant les autres déplantations : c'est le dessèchement des fanes qui doit diriger.

JUILLET.

On sème encore, dans ce mois, les espèces indiquées pour juin, à l'exception du chou à grosses côtes et des choux-fleurs. Le chou-navet et le brocoli ne peuvent pas être semés plus tard que dans les premiers jours de juillet. Du 15 au 20 on sème poireau et ciboule pour être replantés en septembre, et à la fin du mois on commence à semer dans les terres fortes de l'ognon blanc pour replanter en octobre ; dans les terres légères, il ne devra être semé qu'en août. On veille à la récolte des plantes potagères et des fleurs.

L'ébourgeonnement et le palissage se continuent.

Vers la moitié du mois, on greffe à œil dormant sur prunier, poirier et épine.

Vers la mi-juillet on commence à marcotter les œillets, ce qui se continue en août.

AOUT.

Les semences de ce mois sont : l'ognon blanc, les navets, les laitues et romaines d'hiver, le radis noir et celui d'Augsbourg ; de l'oseille, des épinards, des petits radis, etc., comme il a été dit pour le mois de juin ; de la raiponce, des gros choux pommés ou cabus ; et, à la fin du mois, du chou d'Yorck, du pain de sucre, des carottes hâtives et ordinaires, ainsi que des panais pour passer l'hiver et donner de bonne heure au printemps ; de la mâche ou doucette.

On replante les couronnes impériales, les perce-neiges et quelques autres ognons de fleurs qui ne peuvent souffrir de rester long temps hors de terre. On commence à semer de la quarantaine pour repiquer de bonne heure ; et, en place, pour fleurir au printemps des graines de pieds-d'alouette, de pavot, de coquelicot, d'immortelle, de thlaspi, d'adonide, de barbeaux, et autres fleurs en état de supporter l'hiver.

On écussonne sur coignassier, merisier et cerisier, francs de pommier, doucin et paradis, et sur les tiges d'amandier.

SEPTEMBRE.

On peut encore semer presque tout ce qui a été indiqué pour les deux mois précédens, et en outre les choux-fleurs destinés à passer l'hiver, repiqués sur ados au midi. Le commencement de ce mois convient encore bien pour le semis du chou d'Yorck et des autres espèces hâtives, même pour celui des gros choux pommés.

Planter les fraisiers si on veut en jouir l'année suivante.

Semer de la quarantaine pour repiquer de bonne heure.

Les graines de pied d'alouette, pavots et autres

fleurs indiquées pour le mois précédent se sèment encore parfaitement bien dans celui-ci, et même en octobre. On peut encore semer des anémones, renoncules, et autres graines de plantes bulbeuses ou à tubercules. On sait qu'elles demandent de grands soins en hiver contre les pluies, la neige, le givre et la gelée.

Planter des jacinthes, des jonquilles et des tulipes à la fin du mois. Dans certaines terres tardives, ces premières plantations plus hâtives ont, en hiver, plus besoin d'être garanties des intempéries.

Mettre en carafes ou en pots, pour fleurir, l'hiver, les ognons à fleurs, comme narcisse double de Constantinople, narcisse blanc, soleil d'or de Hollande, jacinthes de toutes espèces, et des jonquilles.

Écussonner les jeunes pêchers et amandiers.

OCTOBRE.

Dans le mois d'octobre, on risque encore, à diverses fois, la mâche et l'épinard pour le mois de mars, le cerfeuil pour le printemps.

On fait la seconde semence de divers plants qui portent le nom de la *Saint-Remi*, comme laitue crêpe, de la Passion, coquille, gotte et romaine hâtive pour replanter. Commencer à semer des pois michaux au pied des murs, en bonne exposition.

On repique les jeunes plants de chou d'Yorck et autres choux pommés semés en août, soit en pépinière pour n'être plantés qu'en février et mars, soit en place. Cette dernière méthode convient surtout pour le chou d'Yorck. On repique encore le plant d'ognon blanc; et sur les ados et planches d'espaliers, ceux des laitues d'hiver et des choux-fleurs semés en septembre.

A la fin de ce mois on commence à planter toutes les espèces d'arbres fruitiers et autres; et on continue jusqu'au printemps, pendant les temps favorables.

On peut encore semer l'immortelle et autres fleurs annuelles qui résistent au froid.

Planter les jacinthes de toutes espèces, narcisses, jonquilles, tulipes, anémones, renoncules, etc.

Séparer, mieux qu'au printemps, les marcottes d'œillet, et les mettre en pots pour les serrer l'hiver.

C'est dans ce mois qu'on rentre les plantes qui doivent passer l'hiver à l'abri du froid.

NOVEMBRE.

On fait à la Toussaint, sur les nouvelles couches, les premières semences de laitues, de radis, de cresson, etc.

L'asperge se sème en automne avec plus de succès qu'au printemps.

On continue de semer des pois michaux sur des côtières bien *terreautées.*

On arrache le céleri pour le planter près à près dans des tranchées profondes. On abrite et on couvre, si le temps l'exige, les artichauts, les laitues d'hiver et autres légumes qui demandent à être préservés.

On plante dans la cave les racines de chicorée sauvage, pour blanchir, comme il sera expliqué à son article.

Les plantations de toutes espèces d'arbres sont une des opérations principales de ce mois. Il convient aussi pour semer les graines d'aubépine, les noyaux de merisier et de Sainte-Lucie, les graines d'érable, et d'un bon nombre d'autres arbres qui, semés au printemps, ne lèveraient pas dans la même année.

On plante les ognons de tulipes, d'ornitogales, de narcisses de Constantinople, les semi-doubles, les anémones, jacinthes et autres, s'il en reste; ces ognons plus tardifs résistent mieux au froid.

On commence à tailler les poiriers et les pommiers, surtout les jeunes, et ceux qui ne promettent point de fruits.

DÉCEMBRE.

On sème sur les couches de décembre, des radis et raves, des salades, du cresson et d'autres fournitures. Les amateurs de primeurs élèvent même, dans ce

temps, des concombres sous châssis ; mais il faut bien de la surveillance pour faire cette culture, dans un temps où l'on ne peut donner aux plantes l'air si nécessaire à leur végétation, sans introduire un froid humide qui contrarie beaucoup la température artificielle des fumiers chauds.

On force de vieux plants d'asperges sur couche chaude et sous châssis, ainsi que diverses autres primeurs.

On sait qu'alors les couches doivent être fort étroites, afin que la chaleur des réchauds, dont on les entoure, puisse pénétrer jusqu'à leur centre.

On risque les premières fèves de marais à de bons abris.

On butte et on enterre les brocolis.

On peut planter des renoncules, anémones, tulipes, et tous les autres ognons qu'on n'a pas été à portée de planter auparavant.

On continue à tailler les poiriers et les pommiers.

A la fin de ce mois, ou au commencement de janvier, on met *stratifier*, pour être semés au printemps, les noyaux de pêches, de prunes, d'abricots, de cerises, de merises; les amandes, noix, glands, faînes, etc. Voy. l'article *Stratification*.

MOYENS

CONTRE LES INSECTES ET LES ANIMAUX NUISIBLES.

Oiseaux. On connaît les divers moyens employés jusqu'à ce jour contre les oiseaux, tels que les appâts, les épouvantails, les filets, les claquets. Entre autres épouvantails, M. Delaunay a vu réussir celui fait avec une feuille de clinquant, suspendue au bout d'un bâton, qu'on attache horizontalement à un mur, un treillage ou un arbre. Le moindre vent agite ce clinquant en le faisant résonner et briller.

Quelques personnes réussissent à chasser les moineaux en plaçant dans les endroits qu'ils veulent garantir de leur voracité, un chat ou un oiseau de proie empaillé, ou un oiseau de proie vivant, retenu dans une cage, d'où il peut être aisément aperçu. On les effraie encore par des guirlandes de plumes de poules ou de pigeons, enfilées vers leur milieu par un nœud coulant dans une ficelle que le moindre vent fera tourner, si elle est un peu tendue et suffisamment écartée du mur ou de la treille par des bâtons placés de distance en distance. Enfin, pour garantir les jeunes greffes de la brusquerie des oiseaux qui, en venant se poser dessus, ne manqueraient pas de les décoller, on y place des petits moulins de plume très-mobiles. On les fait en fichant en croix quatre plumes, de longueur égale, sur la partie ronde d'un bouchon de liége, dont le milieu sera traversé par un tuyau de plume, d'un volume suffisant pour laisser jouer la grosse épingle qui doit servir d'axe au moulin. Cette épingle passée par le tuyau s'enfonce dans la partie qui reste du bouchon, et que l'on aura fixée sur un bâton pointu de la longueur convenable pour pouvoir être attaché verticalement à l'arbre greffé. Pour que ces moulins aient toute la mobilité possible, il faut que le tuyau dans lequel passe l'axe soit un peu plus long que le bout du bouchon qu'il traverse; la pointe de l'épingle doit

aussi fixer sur l'autre partie du bouchon un morceau de tuyau de plume étalé, sur lequel glissera le bout du tuyau au travers duquel passe l'épingle; autrement, il serait arrêté par le liége. Il est encore bon de donner la préférence à des plumes blanches de poules ou de pigeons, dont les barbes soient un peu fermes et point trop longues.

Tous les oiseaux ne sont pas également dangereux; et même ceux qui vivent d'insectes sont plus utiles que nuisibles. Le cultivateur, en conservant ceux-ci, doit s'attacher à détruire les autres, les moineaux surtout, dont tout le monde connaît les énormes dégâts. Pour y parvenir il existe plusieurs moyens. Le premier et le plus sûr est de les tuer à coup de fusil, non pas qu'on puisse espérer de les détruires tous, mais le bruit les épouvante et les écarte pour long-temps. On doit aussi, dans le temps de la ponte, chercher leurs nids et s'emparer des œufs et des petits. Quelques personnes, pour faciliter cette recherche, placent contre les murs des pots de terre dans lesquels ces oiseaux viennent volontiers nicher. On les prends aussi avec des trébuchets dans lesquels on en renferme des jeunes pour appelans; avec des filets, avec de petites baguettes extrêmement légères, enduites de glu, et passées dans le milieu d'un petit morceau de mie de pain que l'on a semée dans l'endroit où ils ont l'habitude de venir se poser; enfin on les empoisonne avec de la mie de pain ou des grains de blé que l'on mélange avec de la noix vomique réduite en poudre. Le Traité des chasses aux piéges, publié chez le libraire *Audot*, offre pour prendre ces oiseaux toutes sortes de moyens très-ingénieux.

Chenilles. Le plus sûr moyen de les détruire est d'écheniller; et cette opération consiste à rechercher avec soin, en taillant les arbres, les anneaux d'œufs qu'elles ont déposés sur les branches, à couper les bouts des branches où l'on aperçoit des nids, et à les brûler; enfin, à détruire les chenilles éparses sur les plantes, ainsi que les papillons qui viennent faire leur ponte sur les végétaux qu'on cultive. Lorsqu'on n'a

écarté que les oiseaux nuisibles, les autres chassent les chenilles, et en font une grande destruction.

Araignées. Ces insectes, lorsqu'ils se contentent de faire des toiles pour prendre des moucherons, nuisent très-peu dans les jardins : mais il y en a une espèce qui est toujours en mouvement sur la terre, et qui attaque plusieurs jeunes semis, particulièrement celui de carottes dont elle pique la tigelle avec sa trompe pour en pomper les sucs séveux. La plante alors se fane et périt. Cette araignée est quelquefois si multipliée, qu'elle détruit en peu de jours les semis des carottes, quelque considérables qu'ils soient. On n'a trouvé jusqu'à ce jour qu'un seul moyen, non de les détruire, mais de les écarter des semis. Comme les araignées paraissent craindre l'humidité, on donne chaque jour un léger arrosement aux plantes lorsque le temps est chaud et sec, jusqu'à ce qu'elles aient poussé deux ou trois feuilles. Une décoction de suie produit plus d'effet.

Courtilière. La courtilière, courterole ou taupe-grillon, fait de grands ravages dans les semis : elle détruit les racines tendres des plantes, et, si elle ne les mange pas, comme on l'a cru, si elle est souvent utile en détruisant beaucoup d'insectes et leurs larves, elle n'en est pas moins redoutable au cultivateur qui doit employer tous ses efforts pour la faire disparaître de ses cultures. On n'emploie ordinairement, pour la destruction de cet insecte que de l'eau sur laquelle on jette un peu d'huile. On verse cette eau dans les trous des courtilières, et, si l'eau parvient au fond du trou et que la courtilière y soit, elle remonte pour éviter l'inondation; elle traverse la couche d'huile qui bouche les trachées par lesquelles elle respire, et qui l'asphyxie. Ce moyen réussit assez bien dans les terres fortes; mais dans les terres légères chargées d'humus et dans les terreaux il devient insuffisant, parce que l'huile et une partie de l'eau sont absorbées par les parois des trous et galeries des courtilières, que la terre s'éboule, et que la courtilière se fait un autre passage par lequel elle s'échappe. Ce moyen peut être

cependant d'une grande utilité lorsque les courtilières se sont réunies dans les couches, où elles s'assemblent à raison de la chaleur et du grand nombre d'insectes qui y éclosent, et où elles détruisent les melons et les autres plantes. On sacrifie alors sa couche, on la bat, on enlève le terreau et le fumier. Le bruit oblige les courtilières de se retirer dans les trous qu'elles ont pratiqués au fond du fumier, et surtout dans la terre au pied de la couche. Après cette opération, on enlève à reculons avec la bêche un demi-pouce de terre du fond de la couche, tant pour l'aplanir que pour déboucher les trous des courtilières, ce qui forme un bassin. On met dans une quantité d'eau assez grande, pour couvrir la surface de ce bassin, un ou plusieurs verres d'huile commune, et on répand toute cette eau à la fois dans ce bassin. L'eau pénètre dans tous les trous, et les courtilières sortent de terre, et viennent périr à la surface en moins de vingt minutes. Dans les carrés et les plates-bandes on peut employer le moyen suivant : on enterre une caisse sans couvercle, de plusieurs pieds de longueur, sur 14 à 18 pouces de profondeur; on fait à sa partie supérieure, à 1 pouce du bord, deux ou trois trous de chaque côté, assez grands pour le passage des courtilières; on remplit la caisse de fumier chaud, que l'on couvre d'un pouce de terre : le rebord de la caisse doit être au niveau du terrain. La chaleur du fumier et les insectes attirent les courtilières de tout le carré. On place, huit ou dix jours après, devant chaque trou, une ardoise ou un morceau de planche mince, enfoncé de manière à le boucher. On bat la terre, on l'enlève, mais en l'éparpillant, de crainte qu'il n'y reste des courtilières, qui se retirent dans le fond de la caisse, où on les laisse après les avoir tuées. S'il y en a beaucoup à détruire, on recommence l'opération, en emplissant de nouveau la caisse. Quelques jardiniers se contentent d'enterrer de distance en distance des petits tas de fumier chaud dans lesquels elles vont se loger en automne. Lorsque les premières gelées sont arrivées, ils les y trouvent engourdies, et les tuent avec la plus grande facilité.

On enfonce encore le long des murs, des grands pots ou de mauvaises cloches, enterrés un pouce au-dessous du niveau du terrain, qu'on établit en pente rapide. On remplit les vases à moitié d'eau, les courtilières, comme d'autres insectes, ainsi que les rats, mulots, souris, etc., qui courent la nuit, y tombent et ne peuvent en sortir.

Vers de terre, Achées, Lombrics. On parvient à les détruire par les moyens suivans. Lorsque le temps est humide sans être froid, on leur donne la chasse avant le lever du soleil, ou une heure ou deux après qu'il est couché. On a un pot à fleurs et une mauvaise paire de ciseaux. On les cherche au moyen d'une lanterne sourde; on jette dans le pot ceux qui sont hors de terre, et on arrache avec précaution ceux qui n'ont qu'une partie du corps hors de leur trou, car si on en laisse une portion, tant petite soit elle, elle formera bientôt un ver entier. Cette faculté de se reproduire complet d'une partie de leur corps doit tenir les jardiniers en garde contre la mauvaise habitude que beaucoup d'entre eux ont de les couper d'un coup du tranchant de leur bêche; au lieu d'en avoir détruit un ils en ont fait deux. C'est au printemps qu'on en détruit le plus par cette chasse, dont on donne les produits à la volaille qui en est très-friande: et on a l'avantage d'arrêter leur multiplication. Le jour, on prend un pieu de 4 à 5 pieds de long, et de 4 à 5 pouces de diamètre, affilé par un bout; on l'enfonce de 12 à 15 pouces, en l'agitant en tous sens pendant 10 à 12 minutes. Ce bruit fait sortir les lombrics de terre. S'ils étaient dans une caisse ou dans un pot à fleurs, on le frapperait légèrement de côté, avec un maillet; pendant 8 ou 10 minutes, et les vers sortiraient de terre. On les en fait sortir avec une infusion de brou de 30 à 40 noix vertes qu'on jette dans un seau d'eau, qu'on y laisse infuser quelques jours, et dont on arrose ensuite la terre.

Tiquet, Altis bleue. Cet insecte vit sur les plantes de la famille des crucifères, et fait, dans certaines années, le désespoir des jardiniers, dont il détruit les

semis de choux, de navets, de raves et de radis. Dès qu'on approche des jeunes plantes, on en voit des centaines s'élancer et retomber à terre, où il est très-difficile de les saisir. On n'a d'autres moyens de faire périr ces insectes que des décoctions de plantes âcres, telles que le tabac, le noyer, le sureau; de l'eau chargée de potasse ou de suie ; de l'urine, et de la composition de M. Tatin. Voyez page 24.

Fourmis. L'huile produit sur la fourmi le même effet que sur la courtilière. Ainsi on peut employer ce moyen en inondant les fourmilières avec de l'eau et un peu d'huile. De l'eau bouillante versée dedans les détruit entièrement ; mais, lorsque la position d'une fourmilière s'oppose à ce qu'on opère d'une de ces deux manières, on suspend aux arbres voisins de petites bouteilles d'eau miellée. On bouleverse la fourmilière et on la couvre d'un pot; les fourmis y montent et on les noie. On peut encore apporter dans son terrain la grosse fourmi qui attaque et détruit les autres espèces, et ensuite on la détruit elle-même facilement par les moyens précédens. On empêche les fourmis de monter dans les arbres en entourant les troncs d'un anneau de glu ou de peinture à l'huile, et en les renouvelant quand ils sont desséchés. Un flocon de laine bien cardée et dont on fait un anneau, produit le même effet, suivant M. Delaunay. On peut encore placer sous le pied des caisses un vase de terre cuite rempli d'eau, et mettre les pots des plantes qui aiment l'eau dans des assiettes ou plats remplis d'eau. Enfin on peut transporter dans son jardin une grande quantité de carabes dorés ; ils chassent continuellement aux fourmis, et aux autres insectes, et n'attaquent jamais les végétaux.

Limaces, Escargots. Le moyen le plus sûr de détruire ces animaux est de leur donner la chasse le matin et le soir des jours de printemps et d'automne, lorsque le temps est doux et lorsqu'il pleut.

Taupes. La taupe, ainsi que la courtilière, travaille au lever, au coucher du soleil et à midi. Un peu avant qu'elle se mette en mouvement, on débouche une

des taupinières (petit monticule que fait la taupe en formant ses boyaux ou galeries). On reste à l'affût sans faire le moindre bruit, et pendant qu'elle travaille à reboucher l'ouverture, on l'enlève d'un coup de bèche en dessous.

On les prend aussi avec deux piéges. Le premier consiste en un tube de bois cylindrique de 9 à 10 pouces de long et de 18 lignes de diamètre, fermé à une de ses extrémités par un grillage en fil de fer, et à l'autre par une soupape ou porte en tôle suspendue par une charnière, et s'ouvrant au moindre effort de l'extrémité à l'intérieur, mais arrêtée à l'extérieur par deux fils de fer contre lesquels elle bat. Le second est une espèce de pincette élastique en fer et qui est fermée. On la tient ouverte au moyen d'une petite plaque en tôle légèrement retenue sur les bords, de manière que le moindre mouvement la dérange, et que la pincette se ferme et prend la taupe.

On débouche un boyau; et si on sait de quel côté vient la taupe; on y met le premier piége la porte tournée de ce côté, ou on y fait entrer l'extrémité du second, en prenant bien garde de débander le ressort. Si on ne sait de quel côté elle vient, on met un second piége tourné en sens contraire. On recouvre le trou pour intercepter la lumière. La taupe entre dans le premier piége et ne peut en sortir; ou elle dérange le second et débande le ressort. Elle est comprimée et ordinairement tuée par la pince. Une noix bouillie dans la lessive, et mise dans le premier piége ou placée derrière le second, attire par son odeur la taupe qui en est friande, et qui périt, dit-on, lorsqu'elle en mange; ce qui a déterminé des cultivateurs à se contenter de mettre quatre ou cinq de ces noix dans les boyaux. D'autres coupent des vers de terre ou lombrics par tronçons de 3 ou quatre pouces; ils les saupoudrent de râpure de noix vomique, ou se contentent de les laisser pendant vingt quatre heures dans cette râpure, et ils en mettent un ou deux morceaux dans chaque boyau. Si la taupe les mange, elle périt.

On peut encore enterrer, comme nous l'avons dit

à l'article Courtilière, un pot ou une cloche de verre en l'enfonçant à un demi-pouce au-dessus du boyau, et en le remplissant d'eau jusqu'à la moitié. On recouvre comme pour les piéges, et la taupe, en continuant sa route, y tombe et s'y noie.

Rats, Mulots, Souris, etc. Le meilleur moyen pour la destruction de ces animaux est d'avoir de bons chats. Le second est d'employer les ratières, souricières, quatre-de-chiffre, pots enterrés et autres piéges. En voici un par lequel on peut en détruire beaucoup. On coupe une barrique en deux, on enterre la moitié qu'on remplit d'eau à la hauteur de 6 pouces; on la recouvre avec des planches jointes, et on met sur la couverture un morceau de fil de fer placé verticalement, et dont l'extrémité supérieure est recourbée. On suspend à cette extrémité, avec un fil ordinaire à 4 pouces de la couverture, un morceau de lard rôti, ou un fruit, ou tout autre appât, au-dessus d'une bascule établie dans la couverture même. Cette bascule, large de 3 pouces et longue de 8, doit être très-légère et seulement plus pesante d'un demi-gros sur le devant que sous l'appât. L'animal, attiré par cet appât, vient sur la bascule, la fait trébucher par son poids et tombe dans l'eau; la bascule se rétablit, et par ce moyen un autre rat ou autre animal peut être pris le moment d'après. On peut encore employer la mort aux rats et d'autres poisons; mais il faut les placer dans des trous et autres endroits où les chats et même les enfans ne puissent les atteindre.

Vers blancs, Mans, Tons *ou* Turcs. La larve du hanneton, connue sous ces différens noms, cause de grands ravages, et malheureusement ce n'est que par la destruction des racines des plantes dont elle se nourrit, qu'on s'aperçoit de sa présence. Un des meilleurs moyens à employer est de prévenir sa multiplication. Pour réussir, il faut, dans la saison des hannetons, leur donner la chasse à midi, en secouant les arbres et leurs branches. L'insecte tombe, on l'écrase, et par ce moyen on diminue la ponte; mais il ne faut pas négliger ceux que l'on aperçoit; si on craint

qu'il y en ait dans un carré ou dans une planche dans laquelle on a mis des plantes qu'on veut conserver, on y plante quelques pieds de fraisier, ou on y sème de la laitue. De temps à autre on visite les racines du fraisier, parce que les vers blancs les attaquent de préférence, ou on examine l'état des laitues, en cherchant au pied de celles qui sont fanées; et dans les deux cas, on détruit le vers, qui ne peut échapper, parce que ses mouvemens sont très-lents. On peut encore, si la terre est un peu ferme, faire des trous avec un plantoir de fer. Le ver, en traversant ces trous, y tombe. On visite ces trous une fois par jour, pour détruire les vers.

Frelons, Guêpes. Il est des guêpes qui suspendent leurs nids à des branches. Dès qu'on s'en aperçoit, on les détruit entièrement, au moyen d'une poignée de paille qu'on allume par un bout. On tient cette paille enflammée sous le nid, s'il ne fait pas de vent; si le vent souffle on la place de manière à ce que la flamme soit poussée dessus. Lorsque les nids sont dans un mur ou dans tout autre endroit élevé, on examine s'il y a plusieurs passages, et on les bouche, à l'exception d'un seul, avec de la glaise ou du plâtre, ou un mortier quelconque. On prépare une mèche un peu grosse qu'on trempe à deux ou trois reprises à une de ses extrémités, dans du soufre liquide, et on enfonce l'autre dans une poignée de la matière avec laquelle on a bouché les trous. On met le feu à la mèche, et on la fait entrer dans le trou conservé qu'on ferme exactement avec le mortier. La vapeur du soufre se répand dans l'intérieur, et tue tous les insectes. Si le nid est enterré, on le remue au moyen d'un coup de bêche, et on y répand de l'eau bouillante. Ces opérations se font le soir, après le soleil couché. On suspend à l'automne, aux arbres chargés de fruits, de petites bouteilles ou fioles débouchées et remplies à moitié d'eau miellée. Les jeunes mères de frelons ou de guêpes y entrent et s'y noient, ce qui diminue le nombre des nids au printemps, parce qu'il n'y a que ces mères qui résistent pendant l'hiver. Aussi doit-on leur don-

ner la chasse au printemps où on trouve les guêpes sur le vieux bois et les boutons de poirier, et les frelons sur les frênes. On les prend avec un filet à papillons ou échiquier.

Piqûre des Guêpes, Abeilles, Cousins. Lorsqu'on est piqué par un de ces insectes, il faut de suite tirer l'aiguillon, sucer la plaie et y mettre, aussitôt qu'on peut s'en procurer, un peu de chaux vive en poudre, ou de l'alcali volatil fluor, et, à défaut de ces moyens, frotter fermement avec des feuilles odorantes et douces, comme celles du cassis, du persil, qu'on écrase et dont on insère le suc dans la plaie; ou, si on n'a que de la terre à sa disposition, en frotter la plaie.

Petits insectes, Punaises, Pucerons, Kermès. Il est difficile de les détruire. S'il est question d'une plante précieuse, on la nettoie et on la lave avec une décoction de tabac ou l'eau préparée par M. Tatin (1). Cette dernière eau, n'étant pas chère, peut servir à bassiner les semis. La cendre, un peu de fleur de soufre ou de la suie, éloignent momentanément plusieurs insectes. On fait tremper les graines dans de l'eau chargée de suie; ou bien, on les mêle avec de la fleur de soufre dans un vase qu'on tient fermé pendant trois jours, et l'odeur contractée em-

---

(1) *Composition* de M. Tatin. — Savon noir, 2 livres et demie; fleur de soufre, 2 livres et demie; champignons des bois, de couche, 2 livres, 60 pintes d'eau : on partage l'eau en deux parties égales, dont une se verse dans un tonneau; on y délaye le savon noir, et on y ajoute les champignons après les avoir écrasés légèrement; on fait bouillir l'autre partie de l'eau pendant 20 minutes; on y met avant l'ébullition le soufre renfermé dans une toile claire, et attaché à un poids pour le retenir au fond; on remue pendant ce temps, avec un bâton, l'eau pour lui faire prendre la couleur, et l'on presse de temps en temps le soufre avec l'extrémité du bâton; on verse ensuite l'eau bouillante dans le tonneau, on la remue un instant avec le bâton, et on l'agite chaque jour jusqu'à ce que son odeur soit fétide. Plus cette composition est ancienne et fétide, plus elle produit d'effet. On y plonge les branches, on les arrose et on les seringue avec cette composition. L'extrémité de la seringue est terminée par une petite tête à trous très-fins (Voyez planche XXII, figure 8.)

pêche plusieurs insectes d'attaquer les semis au moment de la levée. On détruit les kermès qui sont fortement collés contre les branches, en frottant ces dernières avec une brosse rude, ou mieux, avec le dos de la lame d'une serpette de bas en haut, et en lavant ensuite. Quant aux charançons qui attaquent le blé, on assure qu'ils sont chassés par l'odeur de la corne brûlée et du sureau ; celle de résine, de térébenthine, de lavande, de camphre, éloigne les teignes.

OUTILS DU JARDINAGE.

Bêche. Voyez pag. 42 et pl. XIX et XXVIII.

Bêche en fourche. Pl. XXV. Pour labourer un terrain rempli de racines, comme des terres couvertes de pommiers, d'asperges, etc. On emploie cette bêche qui n'est autre chose qu'une fourche à dents plates qui ne coupent point les racines.

Houe. Pl. XXV. Instrument plus expéditif que les bêches pour remuer les terres légères. La lame, ou carrée, ou arrondie, ou triangulaire, ou fourchue, fait un angle de 70 à 80 degrés avec la douille destinée à un manche court. On se sert encore de la houe, pour semer les pois, les haricots, les pommes-de-terre, et pour les rechausser.

Binette. Voyez pag. 44, Pl. XIX et XXVIII. C'est une houe très-étroite, dont la lame est large à une extrémité, et dont le côté opposé à celui de la lame a souvent deux dents aussi longues que cette lame, pour *serfouir* la terre autour des petites plantes trop rapprochées pour y faire passer la houe.

Pelle. Pl. XIX. Instrument de bois, fait ordinairement d'une seule pièce, et dont le manche a environ 3 pieds. Dans quelques cantons, toute la palette est de fer. La pelle est essentielle au jardinier pour remuer ses terres préparées, et pour charger celles qu'il veut transporter, etc.

Rateau. Pl. XX. Cet instrument demande diverses

proportions, quant à sa largeur, la longueur de son manche, de ses dents en bois ou en fer, et à l'espace qui sépare ces dernières. On a des râteaux depuis 4 pouces jusqu'à 18, et plus, de largeur, avec des dents de fer de 18 lignes à 3 pouces de hauteur, saillantes et écartées de 6 lignes à 2 pouces les unes des autres.

Ratissoire. Pl. XIX. C'est une plaque de fer, et ordinairement la portion la plus large d'une faux, d'un pied de long, qu'on attache tantôt à une douille droite et longue, à laquelle on adapte un manche de 5 pieds, tantôt à une douille dont l'extrémité est recourbée; alors le manche ne doit avoir que 4 pieds. L'ouvrier travaille à reculons avec la première, ce qui convient mieux pour les allées qu'on ratisse fréquemment; mais il avance plus avec la seconde, qui est plus propre pour les allées qui sont dures et dans lesquelles les mauvaises herbes ont pris de la force.

Pioche. Pl. XX. Instrument composé d'une lame de fer épaisse, large de 3 à quatre pouces, longue d'un pied, bien acérée et tranchante par une extrémité, et terminée à l'autre par une douille où on met, à angle droit, un manche en bois de 2 pieds et demi. Ce manche doit être un peu plus gros dans la partie qui est dans la douille; toujours un peu plus large en dehors qu'en dedans, afin que l'instrument ne se démanche pas. On fait des pioches à deux dents.

Pic. Cet outil diffère de la pioche en ce qu'il est rond, plus épais et pointu, et plus long de 3 ou 4 pouces. On l'emploie dans les lieux pierreux, ou lorsque la terre, très-argileuse, fait beaucoup de résistance.

Fourche. Pl. XIX. Elle est indispensable pour travailler les fumiers, faire les couches, etc., et aussi pour remuer les terres fraîchement labourées, quand la pluie les a plombées, avant qu'elles ne soient ensemencées ou plantées; c'est le moyen de les dessécher plus vite, ou d'éviter un second labour.

Houlette. Pl. XXII. C'est une plaque de fer de 4 à 5 pouces de long sur 3 ou 4 de large, de forme

ovale, creusée plus ou moins en gouttière dans sa longueur et amincie sur les bords inférieurs pour pénétrer plus facilement dans la terre. Elle a une queue de 8 à 10 pouces de long. On s'en sert pour tirer de la terre des ognons, pates ou griffes de fleurs, et pour lever des marcottes et autres petites plantes. On en fait de plus petites ou de plus creuses.

Transplantoir. Pl. XXVIII. Ce sont deux houlettes croisées et attachées l'une sur l'autre comme les deux lames d'une paire de ciseaux. Elles forment par leur réunion un vase sans fond que l'on enfonce autour de la racine de la plante afin de l'enlever avec sa motte entière.

Truelle. Semblable à celle des maçons, mais un peu plus grande et bien unie en dessous : elle sert à manier les terres quand on rempote des plantes.

Brouette. Pl. XXII. Elle sert pour le transport des terres, des poteries, des immondices; et doit être dans des proportions calculées sur la force de celui qui l'emploie. La figure 2 de la même planche représente une brouette à civière.

La Hotte est très-commode et fort usitée aux environs de Paris dans les jardins, pour le transport des fumiers, terres et terreaux, dans les parties où la brouette ne peut être employée. On fait des hottes à claire voie, pour les matières volumineuses, comme les fumiers, les feuilles, les litières.

Paniers. Il est essentiel d'avoir quelques paniers de diverses proportions. Ils servent dans les jardins, lorsqu'on sarcle ou qu'on épierre à la main, pour y mettre ce qu'on tire de la terre, pour y placer les fruits et les légumes qu'on récolte. Les paniers nommés *mannes*, faits grossièrement, sont employés pour y planter de jeunes élèves d'arbres pivotans et dont la reprise est difficile, ou des marcottes et autres plants qu'on veut enlever en tout temps avec leur motte sans qu'ils souffrent de la transplantation. On les laisse en terre jusqu'au moment où l'élève est bon à mettre en place Le panier est souvent à moitié pouri; mais la motte est bien garnie de racines, et la reprise assurée.

Serpette. Pl. XVIII. Petite serpe destinée à la

taille des arbres et des vignes. La lame a 3 pouces de hauteur et 2 pouces de largeur dans le bas. Elle s'élargit du côté du tranchant, et aurait 2 pouces à son extrémité, si aux deux tiers de sa hauteur on n'arrondissait pas le dos qui se termine en pointe. Cette serpette sert pour la taille des branches fortes; mais on en a une plus petite pour les pêchers, arbrisseaux et arbustes délicats. Les lames doivent être d'un bon acier bien trempé, et les manches faits d'une matière qui, comme la corne de cerf, ne glisse pas dans la main: les manches doivent encore se terminer au bas par un point d'arrêt qui les maintienne quand on fait un effort.

Greffoir. Pl. XVI et XVIII. La lame doit être arrondie sur le bout, du côté du tranchant; le manche, en corne de cerf, est terminé par une lame d'ivoire.

Sécateur. Cet instrument a deux branches qui saisissent un jeune scion et le coupent net, lorsqu'il n'est pas plus gros que le petit doigt. On en fabrique depuis peu dans des dimensions assez fortes pour couper des branches d'une certaine grosseur; d'autres au moyen de manches de 5 à 6 pieds permettent d'atteindre à des branches élevées. Voy. le volume de *figures*.

Le sécateur peut remplacer la serpette pour la taille d'été et pour la vigne.

Serpe. Pl. XXI. Cet instrument de fer, plat et tranchant, long de 8 à 10 pouces, large de 3 à 4 pouces, a le bout courbé en croissant et une poignée en bois. Il sert pour couper des branches un peu grosses dans les arbres en plein vent et d'agrément, pour faire des fagots, pour préparer des pieux, des échalas, des marques, etc.

Croissant. Pl. XX. Instrument de fer, dont la lame, demi-circulaire, d'environ un pied, est tranchante dans la partie intérieure. Il est pointu à une extrémité, et terminé à l'autre par une douille pour recevoir un grand manche de bois léger. Il sert à tondre les arbres des allées. Il le faut plus petit pour les charmilles.

Ciseaux de jardin. Pl. XXI Ils sont longs et larges; les bras sont emmanchés dans des cylindres de bois: on les emploie à tondre les petites palissades, les buis, et arbrisseaux des plates-bandes.

Échenilloir. Pl. XX. La description des différentes sortes d'échenilloirs serait trop longue et peu claire. Les *figures de l'almanach du Bon Jardinier* seront plus instructives. Voyez ce volume qui fait suite au Bon Jardinier, et se vend chez le même libraire.

Scie. Pl. XXI. On emploie deux espèces de scies. L'une en forme de couteau de 6 à 8 pouces de long, pour couper les branches trop fortes pour la serpette; l'autre est la scie à main ou *égoïne*, qui a 1 pied de long sur 3 ou 4 pouces de large et un manche. Elle sert pour scier des branches placées de manière que la serpe ou la hache ne peuvent y atteindre.

Hache. Instrument très-essentiel. La hachette de Forsith, pl. XXI, peut le remplacer.

Cordeau. Pl. XXI. Ficelle de 10 à 16 toises, attachée par ses deux extrémités à deux piquets d'environ un pied. Le cordeau sert pour les alignemens.

Marques. Quand on cultive un grand nombre d'espèces ou de variétés de plantes, il faut les marquer pour les reconnaître. On se sert de plomb laminé que l'on coupe en morceaux de 2 à 3 pouces de longueur sur 8 lignes et un pouce de largeur. On frappe à une extrémité les numéros avec des poinçons d'acier. Telles sont les marques qui conviennent aux pots ou terrines. Quand ce sont des arbres, on se contente de frapper ces numéros sur de petits carrés en plomb laminé qu'on traverse par un fil de fer avec lequel on les attache. On fait aussi ces marques sur de petites lanières de plomb laminé, que l'on roule sur les branches. Enfin on se sert aussi d'ardoises sur lesquelles on grave, ou de planchettes sur lesquelles on peint ses numéros.

Arrosoirs. Voyez les pl. XXII et XXIII. Cet instrument doit être en cuivre pour être de meilleur usage; cependant, quelques personnes se contentent d'arrosoirs en fer-blanc qu'elles couvrent, en dehors, d'une forte couche de peinture à l'huile, et qu'elles ont soin, quand elles ne s'en servent plus, de tenir renversés et à couvert. Plus les gerbes sont percées fines moins l'arrosement bat la terre et couche les plantes.

Pompe a main. Ces machines, en cuivre ou en fer-blanc, lancent l'eau à plusieurs toises de hauteur dans l'atmosphère où elle s'imprègne des diverses substances de l'air, et retombe en jet ou en pluie fine à volonté. Ces pompes, qui d'ailleurs peuvent être très-utiles dans les incendies, ont été inventées par M. Dergny, qui en a un dépôt rue de La Tour, Faubourg du Temple, n°. 12. Celles en fer-blanc se vendent 7 fr. 50 c. la pièce, et 36 fr. la demi-douzaine; celles en cuivre 20 fr. Voyez la pl. XXIII, où elle est dessinée fort en détail.

Rouleau. Pl. XXII. Le propriétaire qui a des gazons ne peut se passer d'un rouleau, surtout si sa terre est légère. C'est un cylindre d'un bois dur et pesant, quelquefois de pierre ou de fonte de fer. Les dimensions varient suivant la qualité des terres. On s'en sert pour unir les pièces de gazon, pour resserrer leurs parties et pour forcer les plantes à taller.

Échelles. Les échelles simples employées pour la taille ou le palissage des espaliers doivent avoir à leur extrémité supérieure deux chevilles longues de six à huit pouces, qui forment angle droit avec les traverses, et qui empêchent l'échelle de porter sur les arbres. Pour tailler les arbres élevés, il faut une échelle double, c'est-à-dire deux échelles réunies dans leur partie supérieure par une cheville de bois ou un boulon de fer. Si la hauteur des arbres exigeait ces échelles très-hautes, on les fixerait pour leur donner plus de solidité et pour les manier avec plus de facilité, sur un cadre soutenu par des roulettes.

Vases pour marcottes. Voyez le chapitre *Marcottes.*

Couteau pour les asperges. Pl. XX. C'est une tige de fer aplatie de 13 à 14 pouces de long, sur 5 lignes de large et 2 d'épaisseur. Elle a un manche en bois, de 5 pouces : l'extrémité de la tige en fer est bien acérée ; elle forme le demi-cercle, et représente un double biseau tranchant et denté du côté intérieur. On s'en sert pour couper les asperges visibles, sans nuire aux nouvelles pousses ni aux racines.

Cueilloir. Pl. XXV. Il est très-utile pour cueillir

les fruits sur les arbres en plein vent et les pyramides ; il dispense de se servir d'échelle.

Claie. C'est un cadre en bois de 5 pieds de hauteur sur 3 à 4 pieds de largeur, avec une traverse en croix au milieu. On la garnit de tringles en bois ou en fer à 6, 8 ou 10 lignes de distance. On jette avec une pelle la terre contre la claie; la terre la plus fine passe à travers; les mottes et les pierres tombent au pied : on brise les mottes et on repasse la terre.

Crible. Instrument nécessaire à ceux qui cultivent beaucoup de plantes en pots. Il sert à rendre la terre plus meuble, et à enlever les petites pierres qui ont passé à travers la claie. On doit en avoir deux en fil de laiton, dont l'un ait les mailles de 6 lignes, et l'autre seulement de 3 lignes. Ce dernier sert pour couvrir les semences délicates.

Van. Cet instrument est nécessaire à un jardinier pour nettoyer ses graines, les purger des corps étrangers et de la poussière.

N. B. Les figures auxquelles on renvoie dans les *Connaissances préliminaires du Jardinage*, et celles qui seront citées dans la suite de cet Ouvrage, forment un recueil qui se vend sous le titre de :

FIGURES DE L'ALMANACH DU BON JARDINIER, représentant les Ustensiles le plus généralement employés dans la culture des Jardins, différentes manières de marcotter et de greffer, de disposer et de former les arbres fruitiers, enfin tout ce qui est nécessaire pour la parfaite intelligence des termes de botanique ou de jardinage employés dans cet ouvrage, relatifs aux formes et directions des racines, tiges, feuilles, fleurs, etc. ; le tout accompagné, en regard, de notes explicatives : ouvrage utile à toutes les personnes qui, possédant le Bon Jardinier, veulent cultiver par elles-mêmes ou gouverner leur jardin, marcotter, greffer, palisser, etc., et se familiariser, sans une trop grande application, avec la Science de la Botanique. Un petit volume de même format que le Bon

Jardinier. Prix : figures noires, cartonné, 3 fr., et avec les figures très-joliment coloriées, cartonné par Bradel, 7 fr. 50 cent., et les mêmes prix brochés franc de port par la poste. A Paris, chez Audot, libraire, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 11.

LE
BON JARDINIER,
ALMANACH.

CONNAISSANCES PRÉLIMINAIRES.

Réflexions sur les trois règnes de la nature.

Les anciens ont classé tous les corps en trois divisions, nommées règnes (1).

La troisième se nomme *règne minéral*. Il comprend la terre et tous ses *fossiles*, tels que *les métaux*, *les pierres*, *les sels*, etc.; en un mot, *la terre et tous les corps* qui existent dans son sein.

La terre doit être considérée par les cultivateurs sous les rapports de sa qualité et de sa dimension, que l'on nomme profondeur. Elle se divise en trois parties, que l'on nomme couches. Communément ces couches, plus ou moins épaisses ou profondes, sont placées les unes sous les autres, sauf les événemens ou accidens qui ont pu changer cette distribution.

La couche supérieure est celle des végétaux: placée au-dessus, à la portée de nos soins, elle est plus ou moins profonde, plus ou moins végétale. Aussi la divise-t-on en différentes qualités et valeurs, que l'on nomme *sol* ou *terroir*. C'est de cette couche dont nous nous occuperons plus particulièrement.

La seconde couche, placée immédiatement au-dessous de la précédente, est celle des *fossiles*. Il faut

(1) Tous les mots qui, dans ces préliminaires, pourraient n'être point familiers aux lecteurs, sont expliqués au vocabulaire qui termine cet ouvrage.

que le cultivateur connaisse de quoi elle se compose, pour en combiner l'influence avec sa culture. Autrement il pourrait voir ses plantes dépérir sans pouvoir y remédier.

La troisième couche est celle des eaux. Elle se compose de sable, de gravier, de terres spongieuses, à travers lesquels circulent les eaux. Il est encore très-essentiel de connaître à quelle profondeur, au moins par approximation, se trouve cette troisième couche; suivant qu'elle est plus ou moins éloignée en profondeur de la couche végétale, celle-ci est aussi plus humide ou plus sèche, et convient conséquemment à telle plante, et non à telle autre.

La seconde division, nommée *règne végétal*, se compose de toutes les plantes que la *botanique* a divisées en classes, familles, genres, espèces et variétés. Elle renferme non-seulement la classification et la nomenclature des végétaux, mais encore leur anatomie, dite *physiologie* végétale, c'est-à-dire l'exposition des organes des végétaux, leurs fonctions, leurs formes, etc., etc. Il serait à désirer, pour les progrès de la culture, que cette partie si essentielle de la botanique fût connue des cultivateurs. Encore bien que la physiologie végétale offre quelques points controversés, toujours est-il qu'elle présente, sur la nature et l'anatomie des plantes, des notions fixes sans lesquelles un cultivateur ne peut jamais combiner habilement sa culture avec les besoins et les facultés des végétaux. C'est pour éclairer ceux auxquels ces notions ne sont point encore familières, que nous donnerons celles qui nous ont paru les plus indispensables:

La première division, nommée *règne animal*, embrasse tous les êtres qui sont pourvus des facultés de sentir et de se mouvoir. Il comprend donc tous les animaux, depuis l'homme jusqu'au plus frêle animalcule.

La terre étant destinée par la nature à nourrir tous les végétaux, le cultivateur doit donc apprendre à connaître ses qualités, ses modifications, et la manière dont il doit la traiter pour parvenir à la rendre toujours féconde et aussi féconde qu'il est possible.

Des terres, de leur nature et de leurs propriétés.

La terre se compose de toute substance, de tout corps que le temps et mille accidens divers mettent en dissolution. Elle réunit le dernier terme de la décomposition des individus des trois règnes de la nature.

Sous le rapport de la végétation, on en connaît trois principales, savoir : les terres fortes, les légères, et les sablonneuses de diverses couleurs.

Dans les terres fortes, nous comprenons l'*argile* ou la *glaise* qui devient dure comme la pierre par la sécheresse, et collante par l'humidité. Cette terre, utile aux arts, est très-ingrate à la culture. On la rend très-féconde, en la mêlant avec une terre légère et des engrais convenables. La *marne*, qui a toute la ténacité et les propriétés de l'argile, dont elle est un mélange avec de la terre calcaire, a communément une teinte grisâtre; et elle a, comme la glaise, la propriété de se durcir et de se sécher à l'air et au feu. Elle forme également à sa superficie une croûte qui se gerce et qui crevasse pendant les sécheresses. Ces deux espèces de terre ont leurs particules tellement liées ou adhérentes, qu'elles sont très-peu poreuses. Elles fournissent difficilement un passage à l'air et à l'eau. D'un autre côté, quand une fois elles sont imbibées d'eau, celle-ci ne s'en dégage que lentement par l'évaporation, d'où il résulte que, dans les années humides, ces terres produisent peu de chose et souvent rien. Il en est de même dans les années sèches, parce qu'alors elles se durcissent tellement, que la racine des plantes ne peut s'y étendre et s'y nourrir. La marne demande de grandes précautions pour devenir féconde. Elle est plus propre à l'amendement des terres trop légères, qu'à être mise elle-même en culture.

On nomme *terre franche*, celle qui participe de la glaise et d'une terre substantielle, légère et *alumineuse*. Quoique tant soit peu collante, elle est douce et soyeuse au toucher. Ses molécules sont adhérentes, mais friables, ou susceptibles de se décomposer facilement dans la main. Cette terre, suffisamment péné-

trable à l'eau et à l'air, les évapore plus lentement que les terres légères, et les conserve ou renferme moins long-temps que la *glaise* et la *marne*. La *terre franche* est plus ou moins grasse, épaisse et collante. On la nomme aussi *glaise courte*. Elle offre à la majeure partie des plantes, surtout quand elle est bien cultivée, une nourriture abondante et substantielle. Les racines des plantes la traversant avec facilité, elle produit considérablement dans les années moyennes, c'est-à-dire, ni trop humides ni trop sèches. Elle produit beaucoup encore dans les années moins favorables. Un habile cultivateur ou jardinier y fait ou fait faire par année plusieurs récoltes, suivant qu'il est laborieux et intelligent.

Observons que les terres *glaiseuses* et *marneuses* sont susceptibles de devenir terres franches, en raison des mélanges proportionnés de terre légère, des engrais animaux ou végétaux qu'on y mêle, et des labours répétés qu'on leur donne.

La *terre légère* ou *humus végétal*, se compose presque purement de la décomposition des végétaux. Elle est très-poreuse, très-divisée. Elle est ordinairement brune ou noirâtre, se gonfle à l'humidité et se réduit rapidement en poussière par la sécheresse. Très-pénétrable à l'air et à l'eau, elle les évapore aussi dans très-peu de temps. Cette terre, vulgairement appelée terre de jardin, s'épuise beaucoup plus vite que les terres substantielles dites terres *fortes, grasses, franches*, etc., etc. Pour produire, il faut qu'elle soit souvent améliorée par des engrais combinés. Dans les années sèches, elle serait stérile, si le travail ne soutenait sa fécondité par beaucoup d'arrosemens et de culture. La trop grande porosité de cette terre donne aussi à l'air, au soleil et aux froids, trop de facilité pour la pénétrer. Il en résulte qu'il faut de grands soins pour la cultiver avec succès. Elle se lézarde à la superficie quand il pleut beaucoup. La chaleur du soleil incommode les racines des plantes qu'elle brûle; tandis que la dureté des froids les altère ou les fait périr en hiver. Certaines plantes y dégénèrent ou

même y périssent, malgré les soins et le travail d'une bonne culture.

En indiquant les terres convenables à chaque plante, nous avons pour but d'éclairer le jardinier et l'amateur sur la perte inévitable de celles que l'on voudrait cultiver dans un terrain qui leur est souvent mortel, s'il ne leur convient pas.

La terre de *bruyère* est très-légère. La couleur en est brune ou noirâtre : sa substance est ordinairement un mélange de sable végétal très-fin avec le terreau formé de la décomposition annuelle des *bruyères* et autres végétaux que produit spontanément le terrain. On la trouve communément sur les côtes et coteaux, près de la lisière des bois, où croissent en masse les plantes connues sous le nom de *bruyères*. Elle convient particulièrement aux plantes des Alpes, de la Nouvelle-Hollande, de la Caroline, des Florides, etc. Ces plantes veulent une terre légère, tantôt froide, tantôt chaude, suivant la température de leur climat natal, sur lequel un cultivateur habile doit savoir les tromper, en les plaçant au nord ou au levant, en pleine terre ou au midi, en serres chaudes ou tempérées. C'est ainsi que l'on parvient à conserver dans notre climat ces plantes exotiques : toutes ces précautions sont indiquées à l'article qui concerne chacune d'elles. Les terres de *bruyère* sont encore nécessaires à beaucoup de plantes indigènes ou du pays. Elles conviennent aussi, mélangées avec d'autres terres, ou pures, pour les semis de différens végétaux qui, dans une autre terre, croissent plus tard, ou plus difficilement, ou mal, ou pas du tout, ce qu'on indiquera lorsqu'il en sera question.

Dans les *terres légères*, on comprend encore les terres sablonneuses, jaunâtres ou rousses, les sables purs plus ou moins *graniteux* ou *caillouteux*. Elles ont les molécules plus ou moins fines, sans adhérence, et dures au toucher, principalement les dernières qui semblent n'être qu'une décomposition de pierres, de granit, de cailloux, mêlée avec plus ou moins de sable végétal. Les pores trop ouverts de ce sable ou

de cette terre, lui font perdre facilement l'eau et les engrais nécessaires. En hiver le froid, et en été les rayons du soleil, qui la traversent de suite, incommodent également les racines qu'elle doit nourrir. Quand ces terres sont remplies de cailloux, les plantes ne peuvent profiter de la fraîcheur réparatrice qui, pendant les nuits de l'été, les fortifierait contre les ardeurs d'un soleil brûlant pendant le jour; parce que les pierres et les cailloux retiennent cette chaleur, et l'évaporent pendant l'intervalle du *coucher* et du *lever* du soleil.

A ces désavantages s'unissent encore ceux de la transition subite du chaud au froid dans les variations de température : l'effet de cette transition est bien plus dangereux pour les plantes, dans les terres ou sables trop légers, trop poreux, que dans les bonnes terres franches dont nous avons parlé. Malgré ces inconvéniens, un cultivateur intelligent et laborieux parvient à faire produire dans les sables les meilleures plantes potagères, au moyen de la culture, des engrais, des arrosemens et autres soins qu'il sait donner à propos.

Ces plantes, à la vérité, croîtront mieux ou moins bien, suivant que la saison de la végétation sera plus ou moins humide, que la culture sera plus ou moins heureusement combinée avec le choix de ces plantes et la nature du terrain.

Nous ajouterons à ces observations, que si la nature est plus avare de ses productions dans ces terrains ingrats, en récompense elle leur donne une saveur exquise, qui l'emporte de beaucoup sur celles cultivées dans des terrains gras et fertiles. Nos ménagères, sans être cultivatrices, savent toutes qu'il y a une très-grande différence entre les légumes et grains de même espèce, suivant les cantons d'où elles se les procurent. Les brasseurs ne confondent pas les grains de tel terroir avec ceux de tel autre. Les bestiaux ne se méprennent pas non plus sur cette différence; ils mangent avec plus d'appétit l'avoine d'un terrain maigre et sablonneux, que celle d'un terrain fertilisé avec des engrais animaux, notamment avec la *Pou-*

drette. Cette différence entre les résultats des produits des terres diverses a la même influence sur la chair et le lait des animaux.

On extrait des marais bourbeux une substance noire, compacte, mélangée de racines, tiges et feuilles de végétaux en décomposition, appelée *tourbe* et servant au chauffage. Les cendres de ce combustible peuvent être répandues avec succès sur les terres fortes comme toutes les autres cendres végétales.

On entend généralement par *terre vierge* celle qui est présumée n'avoir jamais été mise en culture. Celle qui depuis très-long-temps s'est reposée s'appelle *terre neuve.*

Des terreaux.

On appelle terreau la terre qui provient de la pure décomposition, soit des végétaux, soit des animaux.

Il est très-important de distinguer les différentes espèces de terreau, parce que chacune a son emploi particulier : il y en a plusieurs espèces, savoir : 1°. *le terreau de feuilles*, ou résidu des feuilles et des herbes putréfiées; on se le procure en amoncelant les plantes et les feuilles que l'on arrache en cultivant, ou que l'automne a desséchées. Il faut avoir le soin d'en écarter les feuilles qui contiennent du tannin, comme celles du chêne, du châtaignier, du marronnier, etc., parce que cette substance est contraire aux plantes bulbeuses; 2°. *le terreau de vaches*, formé de fumier consommé de bœufs et de vaches ; 3°. *le terreau de cheval*, 4°. *d'ânes ou de mulets*, 5°. *de moutons* ; 6°. *la colombine pure*, ou fiente de pigeon, et la *colombine mêlée*, mélangée avec la fiente d'autre volaille ; 7°. la *poudrette*, composée des sécrétions humaines séchées et pulvérisées ; 8°. *le terreau de porcs*, nuisible aux plantes bulbeuses; il ne s'emploie que dans les grandes cultures de blé d'hiver; 9°. *le terreau mélangé*, formé d'un amas de toutes ces substances confondues. Tous se font par amoncèlement comme celui des feuilles, et doivent rester entassés jusqu'à ce que la fermentation

et le temps plus ou moins long les ait changés en une terre presque inodore, légère et d'une couleur noire plus ou moins foncée. On hâte leur consommation en les arrosant dans les étés secs. Nous indiquerons la manière de les employer à chaque culture des plantes qui exigeront tel ou tel autre espèce de terreau.

On nomme *terreau animal*, celui qui procède de la pure décomposition des animaux. Il donne une grande fertilité à la terre, mais il donne aux légumes et aux fruits une odeur très-désagréable.

Tous ces divers terreaux, suivant le degré de leur consommation, ont des propriétés différentes qu'il faut savoir tout à la fois approprier aux terres, aux localités, au temps, aux saisons et aux plantes, si l'on veut en tirer le parti avantageux qu'ils présentent chacun dans leur composition.

Nous finirons cet article par assurer que toutes les terres, les sables, les plâtras, les décombres, les résidus des pierres décomposées par l'art ou le temps, peuvent être cultivés; et qu'ils produisent suivant les mains qui les travaillent, et l'intelligence avec laquelle on y place et cultive les plantes qui leur conviennent.

Le cultivateur connaît les deux dimensions de la la longueur et de la largeur de son terrain. Il serait à désirer qu'il connût aussi bien la quantité juste des plantes, surtout des arbres, qu'il peut y cultiver. Souvent il aurait moins de peines et plus de fruits. Mais, nous le répétons, ce qu'il n'est pas moins important qu'il sache, c'est la dimension en profondeur de la terre végétale qu'il veut exploiter.

Sur un terrain convenable qui n'a que quelques pouces d'épaisseur en terre végétale, on pourra cultiver avec succès des ognons, des laitues, de petits radis et toutes plantes à racines courtes : celles à racines un peu plus longues y viendront mal; et ce sera bien pis encore, si l'on y met des végétaux à racines plus fortes.

Le tuf, l'argile, la marne, la tourbe et la terre minérale nuisent à la végétation, lorsqu'ils se trouvent

trop près de la couche végétale. Quand les racines des plantes traversent cette première couche et atteignent le tuf, la glaise, etc., bientôt elles souffrent, jaunissent et meurent. C'est pourquoi il importe de connaître la longueur ordinaire de la racine des plantes qu'on cultive, afin de combiner leur choix de manière à ce que la racine ne puisse atteindre ce tuf ou autre substance nuisible. C'est à défaut de connaître ces premiers principes de la culture, qu'un grand nombre d'amateurs et de jardiniers, après avoir perdu beaucoup de végétaux, attribuent à différentes causes étrangères ces pertes qui les dégoûtent de la culture et souvent de leur terrain. Par exemple, on voit souvent des propriétaires planter des poiriers dans un sol d'une médiocre profondeur : ces arbres végètent pendant un temps proportionné à l'épaisseur et à la qualité du sol, et meurent ensuite. Ces propriétaires ignorent sans doute que la racine du poirier est *pivotante*, c'est-à-dire, qu'elle traverse la terre perpendiculairement, et s'y enfonce comme un piquet : aussi, quand cette racine atteint une fois le tuf, le gravier, la chaux et souvent un cloaque, elle y puise ou des sucs crus, ou une nourriture vénéneuse, qui porte à la fois la mort plus ou moins lentement dans toutes les branches et dans le corps des arbres.

Pour obtenir de véritables succès, il faut donc connaître, 1°. les terres, leurs qualités, leur épaisseur végétale, leur culture propre ; 2°. tous les autres agens de la végétation et leur influence ; 3°. enfin l'organisation des plantes et leur culture particulière. Ce sont toutes ces connaissances réunies qui constituent la science de l'agriculture : c'est pourquoi nous en parlerons séparément.

Culture des terres.

Dans un terrain déjà disposé pour la culture, il suffit, pour l'entretenir, de labourer chaque fois que l'on veut y semer ou y planter des végétaux. On laboure la terre avec des instrumens qu'on nomme

bêches, *houes*, etc. Voyez l'article *Outils du jardinage*, pag. 25.

Suivant les pays, on laboure de différentes manières, et l'on se sert aussi de différens instrumens. Celui que nous jugeons le plus utile sous tous les rapports est la bêche en fer, bien trempée avec de l'acier, longue d'environ 9 pouces, large de 8 du haut, et de 6 et demi du bas. La ligne terminale du haut est très-légèrement courbée, celle du bas est tranchante, formant un angle rentrant et très-obtus. Voyez planche **XXVIII**, fig. 1.

Les bons cultivateurs ont toujours soin de se procurer de bonnes bêches, tant pour eux que pour leurs ouvriers. Ils en font faire de différentes dimensions, calculées dans les proportions combinées des forces de l'homme et de la qualité du terrain; et il doit en être de même pour tous les instrumens d'agriculture; ainsi nous ne reviendrons plus sur ces dimensions.

Labourer la terre n'est pas seulement la remuer plus ou moins avant avec une bêche, comme le font des cultivateurs inexpérimentés, ou des ouvriers plus intéressés à paraître avoir fait beaucoup d'ouvrage que soigneux de l'avoir bien fait. Souvent des maîtres ne calculent un labour que sur l'étendue de la surface du terrain labouré; et alors il est facile à comprendre que, dans ce cas, les ouvriers ne s'inquiètent pas d'autre chose. Pour labourer, il faut retourner la terre à une profondeur qui soit en proportion avec les racines des plantes que l'on veut y placer, soit en les semant, soit en les plantant; c'est-à-dire, que si les plantes doivent avoir six pouces de racines, il faut que la profondeur du labour soit au moins de neuf à dix.

Pour exécuter régulièrement ce labour, un ouvrier fait, au commencement de la pièce ou du carré à labourer, une jauge de six à huit pouces de largeur sur la profondeur du labour à donner. Cette jauge a pour longueur toute la largeur de l'extrémité du carré. La terre qu'il s'agit d'enlever pour faire cette jauge, se reporte sur la fin du carré pour réparer le *déficit* qui sera nécessairement à combler, lorsque le labour

arrivera à son terme. Si la pièce est tant soit peu longue, on transporte cette terre dans une brouette à mesure qu'on la déplace.

Cette jauge faite, on enlève avec la bêche une épaisseur de terre calculée d'après sa nature; si elle est légère, on peut la prendre plus ou moins épaisse, mais toujours à la profondeur donnée à la jauge, laquelle profondeur doit aussi se trouver toujours la même du commencement à la fin du labour. Au contraire, si la terre est épaisse ou très-forte, elle sera conséquemment plus lourde; alors le cultivateur ou l'ouvrier, autant pour ménager ses forces que pour travailler avec succès, prendra des lames de terre beaucoup moins épaisses, afin de pouvoir les ameublir plus facilement et plus utilement avec le tranchant de la bêche, à mesure qu'il les aura retournées et placées á la hauteur de la jauge qu'il aura toujours à combler devant lui, jusqu'à ce qu'il arrive au bout de son carré, où il pourra seulement le remplir avec la terre qu'il y aura portée au commencement.

C'est en exécutant ainsi ce labour que l'on peut se vanter de savoir labourer; et c'est à ce travail qu'un habile cultivateur reconnaît un bon ouvrier. Le cultivateur qui peut l'exécuter lui-même a soin, pendant qu'il laboure, d'enlever les pierres, les cailloux, et principalement les racines vivaces des chiendents, des chardons, etc., qu'il rencontre en retournant sa terre. On ne peut guère attendre ces soins si précieux d'un ouvrier ordinaire, à moins qu'on ne le fasse travailler sous ses yeux. Quand on n'a pu exécuter ou surveiller soi-même un labour, on peut du moins le juger. Il faut, pour cela, enfoncer une bêche çà et là dans le carré labouré, et ramener le fond du labour à la superficie. On voit de suite si les mottes ont été écrasées, et si l'on a extrait les racines nuisibles, et enfin si le labour est profond, bien divisé et soigné.

Ce labour exécuté, la surface extérieure est toujours plus ou moins inégale ou monticuleuse. Si l'on n'est pas commandé par le temps ou d'autres circonstances, on peut attendre avec fruit quelques jours

pour semer ou planter ; autrement on sème de suite, et suivant que l'espèce de semence le nécessite, on la recouvre. S'il s'agit de planter, on égalise la superficie de la terre avec le râteau.

On râtèle la terre en maniant le râteau dans tous les sens : un habile cultivateur enlève avec, tous les cailloux et racines qui se trouvent à la surface. L'usage à cet égard, comme à beaucoup d'autres, est le grand maître. Cette opération rend la terre très-meuble en achevant ce que le labour a commencé. Il faut labourer et râteler la terre à chaque ensemencement ou plantation qu'on lui destine. Si la terre, dépouillée à la fin de l'automne, ne doit être façonnée qu'au printemps, labourez-la d'abord, râtelez-la ensuite, même plusieurs fois, surtout si elle se couvre de plantes considérées comme parasites. Le râtelage les fera périr avant l'hiver, et empêchera que leurs racines ne consomment d'autant, les sucs nourriciers de la terre. A la fin de l'hiver, quoique labourée en automne, et râtelée plusieurs fois, la terre sera nécessairement aplatie par les pluies et les neiges ; un second labour, au printemps, ne la rendra que plus féconde.

La culture de la terre ne se borne point au labour, au râtelage; une fois que les semences qu'on lui a confiées commencent à germer et à croître on ne peut plus se servir du râteau; alors on emploie pour la remuer, ce que l'on doit faire le plus souvent possible, un instrument que l'on appelle *binette* dans certains lieux, et *raclette*, *houette* dans d'autres. Voy. p. 25.

Les bons cultivateurs ont, en différentes grandeurs, ces instrumens qui ne sont que de petites bêches recourbées, avec lesquelles ils retournent légèrement la terre autour des plantes, en faisant attention de ne point en offenser les racines. Cette opération, que l'on nomme *binage*, a pour but, 1°. de remuer la terre pour la rendre plus pénétrable aux influences des météores, et notamment aux sels ou nitres que l'air dépose continuellement à sa surface; 2°. de détruire les plantes parasites, dont les racines vont dis-

puter la nourriture à celles des plantes utiles, tandis que leurs tiges consomment encore une partie de la substance aérienne dout les plantes utiles ont besoin; 3°. enfin, cette opération rend à la terre une physionomie de fraîcheur dont les charmes s'étendent aux plantes. Quand elles sont délicates et que l'on craint de les blesser avec le fer de la binette, on se contente d'arracher, à la main, les mauvaises herbes.

Quand il s'agit de mettre en culture un terrain neuf ou depuis long-temps négligé, la bêche ne suffit pas toujours pour le bien labourer; il faut avoir recours à la hachette de Forsith, indiquée planche XXI, ou à la pioche, planche XXV. Si le terrain à fertiliser était dur et rempli de plâtre, d'écailles de pierres tendres, etc., il faudrait encore avoir une masse en bois comme en ont les plâtriers, et écraser avec cette même masse les mottes et plâtres. Après avoir défriché à la pioche et retourné le terrain à la profondeur d'environ un pied, on pourra y cultiver tous végétaux à racines fibreuses traçantes, comme la plupart des plantes potagères et des fleurs de pleine terre. On se contentera d'entretenir la terre par les labours et le binage dont nous avons parlé pour celle déjà dressée et ameublie par la culture.

Mais si dans un terrain à créer pour la végétation, ou dans tous autres dont la couche végétale serait trop mince, l'on voulait cultiver des plantes à racines pivotantes, il faudrait le défoncer avec la pioche à une profondeur de 3 à 4 pieds plus ou moins, suivant la longueur ordinaire des racines des plantes que l'on se proposerait d'y faire croître avec succès. On fait ce défoncement, en ouvrant une tranchée dont on vide la terre à mesure, pour la passer ensuite à la *claie* avant de combler cette tranchée. Si l'on veut planter un espalier soit en pêchers ou poiriers, quand ce serait même des pommiers, il faut ouvrir cette tranchée sur 4 pieds de largeur et autant de profondeur sur toute la longueur destinée à cette plantation. C'est le seul moyen de s'assurer l'avantage certain d'obtenir pendant très-long-temps un espalier ou une plantation

d'une belle végétation et d'un grand rapport; mais il est nécessaire en même temps que la terre soit bien celle indiquée pour la culture des plantes à cultiver, qu'elle soit entretenue, et que les quenouilles, espaliers, ou pleins-vents plantés dans cette tranchée, soient conduits, taillés et cultivés selon les besoins de leur destination, combinés avec ceux de leur nature particulière : ce que nous indiquerons dans un des articles suivans.

Si la tranchée n'offrait pas assez de terre végétale pour être comblée avec celle qu'on en tirerait, on pourrait y suppléer, en tout ou en partie, en prenant la terre des allées, que l'on remplacerait par les gravats et pierres, tant des plates-bandes que de ces mêmes allées. Ces déplacemens n'en seraient que plus avantageux : et quand bien même il en devrait résulter que les allées seraient de quelques pouces plus basses que les plates-bandes, beaucoup de cultivateurs en seraient satisfaits. Enfin, si le *déficit* se trouvait trop considérable, il faudrait y suppléer par des terres rapportées. Si l'on ne pouvait faire mieux, il faudrait défoncer un carreau qui, par exemple, aurait 2 à 3 pieds de couche de terre végétale, pour ne plus lui en laisser que 1 pied à 15 pouces. Pour faire cette opération, il faudrait encore défoncer ce carreau, jeter d'un côté toute la terre végétale, remplir ensuite le vide avec des sables et plâtres, à la hauteur de la terre qu'on en voudrait retirer, et niveler au-dessus avec les 12 à 15 pouces de couche végétale qu'on lui aurait réservée. On aurait nécessairement en plus le volume de terre que l'on aurait remplacé en dessous. On le transporterait pour le passer à la claie, et combler la plate-bande destinée à la plantation des arbres dont il vient d'être parlé. Il faudrait, dans le cas où l'on aurait ainsi diminué la couche de terre végétale d'un carreau, ne plus y semer ou planter que des plantes potagères ou des fleurs à racines traçantes ou pivotantes, mais plus courtes que la profondeur de la terre végétale laissée à ce carreau.

Si, quand on passe les terres, on avait plus de faci-

lités de les remplacer par des terres à portée de soi, lorsque l'on a un grand *déficit* à combler, il vaudrait mieux préférer ce moyen, principalement s'il était moins dispendieux, et surtout si l'on avait les terres à son choix. On améliorerait toujours son terrain par cette opération, en remplaçant le volume des pierres, cailloux, plâtres, qu'on séparerait de la terre passée à la claie, par des terres fortes bien mélangées avec l'autre, si celle-ci était légère, ou par des terres légères, si c'était au contraire la terre de la tranchée qui fût trop forte.

Ces précautions pour approprier les terres aux plantations qui leur sont destinées peuvent paraître quelquefois pénibles ou coûteuses. Nous dirons à cet égard que, sans peine, on n'obtient rien de la terre; que le bon cultivateur doit consulter ses forces et ses moyens pour faire d'abord ce qu'il peut, et remettre le reste au temps où il pourra: ce qu'il ne fait pas dans une année, il le fait dans l'autre; mais il finit toujours par arriver à son but. Ceux qui ne voudraient pas sacrifier aux peines ou aux dépenses d'un terrain qui exige les améliorations indiquées, doivent renoncer à y planter des arbres qui, avant de périr, ne leur produiront jamais que des mousses, des branches souffrantes et quelques fruits noueux et pierreux, qui rarement encore mûriront.

Nous ajouterons que le passage des terres à la *claie* est un moyen puissant pour les améliorer. Les substances aériennes dont elles s'imprègnent par cette opération les fécondent toujours très-heureusement.

Une observation essentielle, c'est que la terre, soit qu'elle soit couverte de plantes ou seulement qu'on la prépare pour en recevoir, ne doit jamais être remuée en cas de grêle, gresil, neige ou gelée; car ces météores, renfermés dans son sein, la refroidiraient considérablement, empêcheraient la fermentation, et retarderaient beaucoup la végétation.

De l'Engrais des terres.

La terre s'épuise à force de produire. Labourer,

passer à la claie, biner, extraire les racines nuisibles, arracher les mauvaises herbes aussitôt qu'elles paraissent, sont des soins qui conservent long-temps à la terre son heureuse fertilité en faveur des plantes auxquelles on la réserve. Mais ces dernières, suivant la force de leur complexion, appauvrissent la terre plus ou moins vite. Les plantes se sentiraient bientôt elles-mêmes de cet appauvrissement, si l'on ne nourrissait aussi la terre, pour qu'elle les nourrisse à son tour. Lorsque les fumiers, dont nous avons parlé pour la composition des terreaux, pag. 39 et suiv., sont à demi consommés, on les emploie avec succès pour entretenir la terre et lui conserver sa fertilité. On peut aussi se servir de ces fumiers avant leur décomposition, mais ce n'est que dans les terres fortes, destinées à la culture en grand des céréales. Si les fumiers dans lesquels il entre beaucoup de paille étaient employés frais dans une terre légère déjà trop poreuse de sa nature, il en résulterait qu'en soulevant cette terre, ils la rendraient trop pénétrable à l'air, au vent, aux froids, aux chaleurs et aux divers météores dont l'influence ou les transitions trop subites compromettent si souvent les plantes en nuisant à leurs racines. Dans les terres qui n'ont que peu d'adhérence ou de corps, il ne faut donc employer que des fumiers au tiers, à demi ou aux trois quarts consommés, en raison de ce que ces terres sont plus ou moins légères. Il faut encore choisir ce fumier convenablement à la situation des terres et à leur exposition. L'exposition doit être également combinée avec la couche qui se trouve immédiatement au-dessous de la couche végétale, et d'après la nature de laquelle un terrain est ordinairement sec ou humide, chaud ou froid, etc.

Les fumiers frais ne sont donc profitables que dans des terres fortes, qu'on amende à l'automne pour y semer des grains qui ne doivent mûrir que l'été suivant, soit qu'on les sème de suite, comme les blés d'hiver, soit qu'on ne doive les semer qu'au printemps comme les blés de mars, les orges, les avoines. On

pourrait employer aussi ces fumiers à l'automne, dans les mêmes terres, pour le jardinage, si, après les avoir labourées, on se proposait de n'y semer ou planter qu'au printemps prochain; mais le labour, pour bien les enterrer, demanderait plus de temps et de soins. Ils doivent être employés avant leur fermentation pour faire des couches à melons et primeurs.

De même que l'on divise les terres en terres fortes et légères, de même on peut aussi les considérer comme terres froides ou chaudes, suivant leur situation ou exposition. Un terrain bien entouré, exposé au midi, défendu contre les vents du nord et ses influences, par une bonne muraille sur laquelle frappent les rayons du soleil une grande partie de la journée, est toujours plus ou moins chaud, quand la terre végétale, forte ou légère, n'est pas trop près de la couche des eaux. Si cette terre ainsi abritée est légère, si elle est à une grande profondeur de la couche des eaux, et si enfin la couche intermédiaire est en sable ou en pierre, elle ne peut manquer d'être très-chaude. Par contre, elle est plus ou moins froide lorsqu'elle est ombragée au midi, et très-froide, si, outre cela, elle est placée à peu de distance de la couche des eaux.

C'est d'après toutes ces considérations qu'un habile cultivateur règle aussi la nature des engrais avec lesquels il améliore et entretient les terres qu'il fait valoir. Dans celles fortes, exposées au midi, c'est le fumier de cheval, mêlé de fumier de vache ou de bœuf, le tout au tiers consommé, qu'il emploîra de préférence. Si elles sont exposées au nord, il se servira de fumier de cheval, de mulet, de mouton, de volaille, le tout à demi consommé, et au tiers seulement, si le terrain est humide. Si elles sont dans une situation intermédiaire ou centrale entre le nord et le midi, ou à l'exposition du *levant* ou du *couchant*, il préfèrera un fumier à demi consommé, mais mélangé de celui de tous ces animaux : celui de cheval doit dominer si le terrain est plus près du nord; et le fumier de bœuf ou de vache sera en plus grande quantité, si le terrain est plus près du midi.

Dans les terres légères exposées au midi, le fumier de bœuf ou de vache, mêlé avec des végétaux, le tout à demi ou au tiers consommé, sera le fumier dont se servira le cultivateur instruit. Si ces mêmes terres sont exposées au nord, il les entretiendra préférablement avec un fumier au demi ou au tiers consommé, mêlé d'un tiers de fumier de vache et de deux tiers de fumier de cheval. Enfin, si ces terres sont dans la situation intermédiaire que nous avons déterminée, il donnera la préférence à un fumier à demi consommé, moitié fumier de vaches, un quart de fumier de chevaux, et l'autre quart de fumier de végétaux.

Ces engrais doivent se donner en automne, et à une quantité proportionnelle à la profondeur du labour. Si donc, d'après ce calcul, on doit labourer à un pied de profondeur, on peut couvrir la terre de quatre bons pouces d'engrais avant de labourer. On renouvelle cet engrais à un, deux ou trois ans, suivant que les plantes que l'on a successivement semées ou plantées dans la terre ainsi entretenue, sont plus ou moins fortes et gourmandes, que la terre est plus ou moins absorbante, et que les engrais ont été donnés plus ou moins abondamment.

Les fumiers dont je viens de parler doivent être plus consommés, si c'est au printemps qu'on les emploie, et qu'on veuille, comme cela est très-probable, ensemencer ou planter de suite. La raison en est que les plantes alimentaires sont plus ou moins savoureuses, suivant que l'engrais est plus ou moins consommé. Dans ce cas, le terreau ou fumier végétal doit être préféré, sauf à le renouveler plus souvent.

Les cultivateurs qui voudront employer de purs engrais animaux, tels que débris d'animaux morts, poudrette ou matières semblables, mais moins consommées, feront bien de ne s'en servir que pour les terres froides et compactes, de ne les employer qu'à l'automne, et pour des plantes destinées à ne produire au plus tôt que la seconde année, à cause de l'odeur qu'elles pourraient contracter. Ils ont aussi l'inconvénient d'attirer les insectes les plus nuisibles aux racines des plantes.

Le cultivateur qui sait tirer parti de son terrain au point d'y faire dans une année deux ou trois récoltes, doit le nourrir plus substantiellement que le terrain moins fatigué. Le cultivateur qui ensemence aussitôt ses labours emploie des fumiers ou terreaux consommés aux trois quarts ou aux quatre cinquièmes; il recherche les terreaux de fumiers purs de chevaux ou de vaches, suivant la nature de son terrain; il fait avec soin un amas de tous les végétaux qu'il supprime, des débris de ceux qui ont accompli leur révolution, des feuilles des arbres, etc., pour en faire un terreau végétal pur. C'est avec ce terreau, mêlé aux précédens, ou employé seul, qu'il ravive sa terre.

Enfin, les cultivateurs qui n'ont point la faculté ou la volonté de séparer les substances qui différencient les fumiers ou terreaux, se contentent de déposer indifféremment, dans un coin creux de leur jardin, toutes les substances susceptibles de se convertir en fumiers et terreaux, tels que tous les fumiers d'animaux, les plantes arrachées ou mortes, les pailles, les feuilles, les suies et les cendres de bois, les balayures de leur maison, de leur basse-cour, les déjections humaines, etc. Cet engrais est excellent lorsqu'il est coupé par des couches de terre de 3 à 6 pouces d'épaisseur, surtout si cette terre est forte ou légère, suivant qu'il est destiné à se marier à une terre légère ou forte; c'est-à-dire que la terre que l'on mêle avec cet engrais doit être forte ou compacte, s'il est destiné à une terre légère; et qu'au contraire ce sera de la terre légère qu'on mettra avec cet engrais, s'il est destiné à une terre forte. On peut hâter la putréfaction de cet engrais si l'on est pressé : alors il faut y mettre de la chaux pilée, à raison d'une couche de deux doigts d'épaisseur par couche de 8 pouces à 1 pied des autres substances : mais il faut que cette chaux ait eu le temps de s'éteindre avant d'employer l'engrais.

Selon les matières dont est composé tout engrais, il doit être employé en plus ou moins grande quantité, suivant les terres, les plantes, les expositions et les saisons avec lesquelles on doit le combiner. Le

jugement, qui s'acquiert par l'expérience ou le travail réfléchi et soutenu, dirigera bientôt, à cet égard comme à tous autres, le cultivateur intelligent.

Celui qui n'aurait qu'un petit terrain pourrait économiser les engrais et se procurer des plantes non moins belles, si, au lieu de fumer la seconde ou la troisième année, il creusait ses carrés d'abord à la profondeur du labour à donner, et jetait d'un côté sa terre épuisée, pour creuser à une même profondeur ensuite, en jetant cette terre de dessous d'un côté, pour la remplacer par la terre de dessus, et celle-ci par l'autre. Il en résulterait qu'il aurait beaucoup amélioré son terrain, d'abord par cette manœuvre, parce que plus on remue la terre, plus elle est féconde, et qu'ensuite il aurait pour couche végétale une terre neuve enrichie de sucs qu'y ont fait filtrer les pluies et les arrosemens depuis nombre d'années. Ces sucs échappés des engrais sont plus élaborés, mieux conservés, et conséquemment plus susceptibles de communiquer aux plantes la saveur et la santé qui en font le prix. Cette opération ne peut s'exécuter qu'autant que le terrain est assez profond en couche végétale pour ne point changer défavorablement la nature de la terre. Il ne faut jamais s'écarter du principe qu'un labour doit être mesuré principalement sur la profondeur de la couche végétale, afin de ne point amener ou mêler des terres stériles dans cette couche.

Avant de terminer cet article, nous ferons observer que l'on se tromperait fortement si l'on pensait qu'en y mettant beaucoup d'engrais on rend la terre plus féconde. Le terrain trop fumé ne produirait rien pendant quelque temps ; c'est-à-dire, jusqu'à ce que les engrais, suivant leur nature, eussent perdu par l'évaporation la trop grande quantité de leur gaz, et que par la consommation de leurs substances ils se fussent identifiés avec cette terre en devenant terre eux-mêmes; ou, si le terrain produisait, il communiquerait à la végétation une force qui la rendrait à peu près nulle, en ce que les plantes et les arbres s'épuiseraient en poussant trop vite. Si c'étaient des grains, on ne ré-

colterait que de la paille ; des légumes, on aurait beaucoup de feuilles ; des arbres, beaucoup de branches, le tout étiolé.

Nous ferons remarquer enfin que la connaissance des expositions et des terres froides ou chaudes, fortes ou légères, etc., est d'autant plus importante, qu'il est une foule de plantes qui ne croîtraient pas, si l'on avait la maladresse de les planter dans une terre dont la nature et l'exposition ne seraient point exactement en harmonie avec leurs facultés ; c'est-à-dire, que telle plante qui croîtrait vigoureusement au nord en terre forte, y languirait en terre légère, et périrait au midi dans l'une ou l'autre.

De la composition des terres.

Il est dans la nature de l'homme d'étendre ses désirs est ses goûts au delà des bornes de sa sphère. Dans la culture des plantes, celles des climats étrangers lui ont souvent inspiré plus d'intérêt que de plus précieuses qu'il a sous la main. Souvent aussi les voyageurs nous ont rapporté des végétaux qui manquaient à nos besoins, et d'autres qui sous les rapports de l'utilité ou de l'agrément, méritent nos soins particuliers pour dédommager ces végétaux du climat et du sol qu'ils semblent toujours regretter. Pour remplacer ce sol, on compose ou l'on choisit les terres nécessaires. Quand les voyageurs n'ont pas eu le soin d'analyser les terres où elles croissent, on peut y suppléer par l'inspection de leurs racines ; et, suivant qu'elles sont plus ou moins délicates, on leur donne les terres numérotées, composées, ou pures, comme nous les indiquons plus bas par numéros.

Jusqu'à présent, nous avons considéré et défini les terres d'après les indications les plus intelligibles pour toutes les classes des amateurs et jardiniers. Nous voudrions pouvoir définir plus clairement encore celle que nous considérons comme la base principale, l'élément le plus pur des terres, quoiqu'au propre il n'y ait point de terres pures ou élémentaires, puisque toutes sont composées d'un mélange de substances in-

finies, dont beaucoup sont encore inconnues, et d'après lesquelles les terres ont différentes couleurs et diverses propriétés qui les font classer en grand nombre. Mais autant qu'il est raisonnable d'en parler relativement, nous dirons que la terre la plus pure, la plus végétale, est la terre dite *franche*. Cette terre est onctueuse, c'est-à-dire, douce, soyeuse et friable au toucher, dissoluble à l'eau avec laquelle elle se mêle sans tomber de suite au fond comme les terres légères, sablonneuses et crayeuses. Celle qui a différentes teintes est meilleure en raison de ce qu'elle a plus éminemment les qualités dont nous avons parlé. Celles qui ont la teinte jaunâtre ou brunâtre ont toujours semblé les plus fécondes.

Cette terre, dans laquelle domine *l'humus végétal*, c'est-à-dire, la décomposition des animaux et surtout des végétaux, doit être considérée comme l'élément, le fonds de toutes bonnes terres pour la culture. Elle a besoin d'être mélangée aux quatre cinquièmes, au quart, au tiers, à moitié, avec des terres légères, ou avec des terreaux plus ou moins consommés. Voilà tous les mélanges de terres.

Sous le n°. 1, nous indiquerons une terre franche mêlée à un cinquième, à un quart ou à un tiers de terre légère, suivant que cette terre franche sera plus ou moins épaisse, compacte ou adhérente. Ce mélange fait, on y mettra un quart de terreau réduit à peu près à l'état de terre, si l'on veut se servir de suite de ce mélange ; un tiers moins consommé si c'est pour l'année suivante. Le meilleur terreau est celui des chevaux dans les expositions en pays froids; celui des vaches et bœufs dans les expositions en pays chauds. Tous ces terreaux sont bons quand on n'a pas à choisir. Cette terre n° 1 serait encore très-bonne, composée de deux tiers ou trois quarts de terre franche mêlée d'un quart ou d'un tiers de terres de couche ou terreau extrêmement passé, si elle était arrosée à raison d'un hectolitre de sang pour deux hectolitres de cette terre ainsi préparée. On pourrait répéter cet arrosement deux fois, à distance de trois à quatre mois; alors il ne faudrait

s'en servir qu'après un an de préparation. Enfin elle serait encore très-végétale, si la terre franche, mêlée à un cinquième de terre de couche, était ensuite mélangée à un dixième de poudrette. Cette matière même moins décomposée pourrait se mêler à la terre par immersion ou arrosement, si l'on avait assez de zèle pour employer cette méthode. Alors il faudrait n'employer cette terre qu'après un an ou dix-huit mois. On pourrait couper la poudrette non décomposée avec moitié de fiente de vache. Dans ce cas, on pourrait s'en servir plus tôt.

Cette terre est très-propre aux orangers, camélias, gardénias, lauriers, jasmins, rosiers, et autres arbres et arbustes de même tempérament. Elle convient aussi aux œillets et aux giroflées. Ces plantes conservent plus long-temps leurs couleurs franches, ou dégénèrent moins dans cette terre que dans toute autre. Les auricules aiment aussi beaucoup cette terre dans laquelle elles prospèrent à souhait. A l'exception des plantes qui veulent la terre de bruyère, celle du n°. 1 peut se donner avec succès à presque toutes les plantes. Après avoir servi un an ou deux dans les caisses ou pots soit d'orangers, œillets, etc., si on la passe et qu'on y plante des tulipes, jacinthes, jonquilles, pivoines, anémones; ces plantes y croissent aussi très-bien.

N°. 2. Moitié terre franche, bien friable, à grains fins, tels qu'en présentent dans les bonnes prairies les taupinières; un quart de terreau de fumier de cheval bien consommé, si c'est pour servir de suite; moins consommé, si c'est pour dans un an, six mois; un quart terreau fumier de vache, ou terreau de plantes ou de terre de bruyère. Elle convient à toutes les plantes robustes.

N°. 3. Terre légère. Elle se compose moitié de terre franche un peu sablonneuse, un quart de terre de couche bien passée, un quart de terre de bruyère. On peut aussi la composer avec un tiers de terre franche un peu sablonneuse, un tiers de terreau de feuilles bien passé, et l'autre tiers de terre de jardin ou de couche très-passée.

N°. 4. Terre de bruyère. Nous l'avons ci-devant indiquée à la définition des terres, page 37. On peut mêler avec succès à cette terre un quart de terreau de feuilles, mais bien consommé.

Ces deux dernières terres, numéros 3 et 4, conviennent parfaitement aux plantes dont les racines sont délicates, et dont les ramifications ou chevelus plus ou moins rares et fins, demandent tout à la fois une nourriture légère et de plus grandes facilités pour pénétrer la terre, et enfin une communication plus rapide avec les météores de l'air qui aident à leur accroissement.

Les amateurs de plantes indigènes ou exotiques se servent de cette terre d'une manière avantageuse, en en couvrant d'un pied au plus la plate-bande qu'ils consacrent à la culture de plantes délicates en pleine terre.

Le sable, qu'il ne faut pas confondre avec les terres sablonneuses, n'est pas une terre végétale, avec laquelle, cependant, il s'en trouve toujours une partie, mais une décomposition de pierre que l'on peut employer quelquefois pour diviser les terres fortes quand on n'a point d'autres moyens.

La terre de couche est ordinairement un terreau très-consommé. Si dans cette terre on mettait un cinquième de terre franche légère, mais bien pure, du moins autant qu'il est possible qu'elle le soit, le tout passé à la claie, bien sûrement les plantes de couche n'y perdraient point, sous aucuns rapports.

De l'air, considéré sous les rapports de la végétation.

L'air est composé de plusieurs principes élémentaires, ou du moins que l'on croit tels, qui, dans leur état de fluidité échappent à la vue; ces principes sont appelés *gaz*, et les principaux sont l'oxigène, l'hydrogène, l'azote et le carbone. Les deux premiers sont respirables : l'oxigène par les animaux; l'hydrogène par les plantes; l'azote pur est un poison pour tous les êtres organisés; le carbone l'est seulement pour

les animaux, il est nécessaire aux végétaux. Ces fluides en se combinant avec d'autres corps perdent leur nature aériforme, c'est-à-dire qu'ils deviennent visibles, compactes, durs et pesans, comme la matière avec laquelle ils s'assimilent et dont ils partagent alors les propriétés.

L'air atmosphérique, outre les gaz dont il est composé, charrie encore avec lui des matières volatilisées et des vapeurs dont les molécules extrêmement ténues échappent à notre œil. Ce sont des exhalaisons qui peuvent être utiles aux végétaux, quoique toujours inutiles et le plus souvent nuisibles aux animaux. La raison en est que ces derniers ont été destinés par la nature à se nourrir par un organe particulier (l'estomac) auquel il faut des alimens solides, tandis que les autres se nourrissent, non-seulement par leurs racines, comme le croient les gens peu instruits, mais par toutes les parties de leur surface. L'écorce, les feuilles, les tiges, les fleurs, les fruits mêmes, sont criblés de pores imperceptibles par lesquels ils aspirent, ils pompent l'humidité de l'air, les matières nitreuses ou autres qui leur conviennent, et les gaz eux-mêmes, qu'ils assimilent à leur nature.

On voit par ce que nous venons de dire que l'air est aussi utile aux plantes qu'aux animaux; il y a seulement cette différence que chez les premières il nourrit et entretient directement la croissance, tandis que dans les autres il n'entretient la vie qu'en mettant en jeu les poumons pour opérer la circulation du sang; chez eux c'est simplement une respiration, dans les plantes il y a nutrition et respiration. Les substances aériformes ou vaporisées, que les végétaux s'approprient en respirant, quoique devenant partie intégrante de leur organisation, conservent néanmoins, jusqu'à un certain degré, quelques qualités qu'elles avaient avant leur transformation et particulièrement leur odeur.

De ces principes reconnus le cultivateur doit tirer les conséquences suivantes. 1°. Ne jamais employer des engrais avant que la décomposition leur ait enlevé

leur mauvaise odeur, parce que, différemment, les fleurs, les fruits, et toute la plante s'appropriant les émanations fétides, contracteraient un goût détestable. 2° Espacer assez les végétaux pour que l'air puisse librement circuler autour d'eux ; sans cette précaution indispensable, ils s'allongeront pour chercher une atmosphère plus convenable, deviendront minces, fluets, faibles, s'étioleront et finiront par périr. Comme les sujets d'une pépinière sont toujours plus ou moins entassés et privés d'air, ils sont aussi plus ou moins dans ce cas; nous conseillons donc au cultivateur de choisir toujours ceux des bords s'il veut avoir des arbres plus vigoureux et qui auront moins souffert de cet inconvénient. 3° Choisir autant qu'on le peut une exposition salubre, éloignée des marais qui envoient sans cesse des exhalaisons fétides, des voiries, fours à chaux, fabriques d'acides, ou de toute autre chose exhalant des vapeurs méphitiques. 4°. Préférer les expositions à mi-côte, parce que le gaz convenant le mieux aux végétaux, étant plus léger que ceux qui leur nuisent, est aussi le plus élevé. Cependant cette règle générale pour les légumes et les fruits trouve des exceptions pour les fleurs et les arbres d'ornement ou d'utilité; quelques espèces se plaisent de préférence dans les vallées profondes. Les lieux trop élevés pèchent en raison inverse; l'air y étant plus pur est aussi moins chargé de parties hétérogènes utiles à la nutrition des plantes. 5°. Renouveler le plus souvent possible l'air des serres et châssis, et employer même les ventilateurs lorsqu'on en a les facultés.

L'air est encore utile à la végétation en aidant la fermentation de la terre et augmentant par conséquent sa chaleur. Il y dépose aussi les gaz qu'il contient en abondance et la fertilise. On doit donc faciliter son influence par de continuels labours qui mettront autant que possible toutes les parties du sol en contact précis avec lui.

De l'eau, considérée sous les rapports de la végétation, et des arrosemens.

L'eau, comme l'air, est composée de gaz, mais

passé de l'état de fluide à celui de liquide. L'hydrogène et l'oxigène en sont les principes élémentaires. Elle est plus susceptible de se charger de parties hétérogènes; elle se décompose plus facilement par sa fermentation avec d'autres corps; enfin l'hydrogène, qui convient plus particulièrement aux plantes, entre pour la plus grande part dans sa composition, raisons qui expliquent pourquoi elle a sur la végétation une action plus marquée.

Toutes les plantes ont besoin d'eau, mais en plus ou moins grande quantité, selon leur nature; les unes nées dans les rivières doivent y être toujours plongées; les autres, amphibies, croissant dans les marais, aiment à y promener leurs racines, tandis que leurs tiges et leur feuillage s'élèvent pour jouir des influences de l'air; le plus grand nombre se plaît dans une terre plus ou moins humide; quelques-unes végètent dans les terrains les plus secs et les plus arides, les plantes grasses par exemple.

Le cultivateur doit donc étudier l'organisation et les habitudes des plantes, afin de se conformer aux besoins de leur nature. S'il n'arrose pas assez, les feuilles se fanent et se penchent vers la terre, les tiges se dessèchent et le végétal meurt bientôt malgré des soins tardifs; si au contraire il arrose immodérément, il pourit.

Un principe de rigueur, auquel on doit se conformer, c'est de n'arroser les plantes qu'autant qu'il le faut pour entretenir leur vie et leur santé, car la moindre surabondance d'eau, quoique ne nuisant point au végétal et même augmentant quelquefois son volume, nuit toujours à sa qualité si c'est un légume, ou à la bonté et à la conservation de son fruit si c'est un arbre fruitier. Quand les pluies sont trop abondantes on doit en garantir les couches, châssis et espaliers, etc., par le moyen des paillassons ou par d'autres suggérés par les localités et l'industrie du cultivateur.

Il est très-facile de reconnaître quand les plantes et la terre ont besoin d'arrosement, les premières

se fanent, et la seconde se durcit, se resserre à sa surface, ou se fend ou se pulvérise, selon sa nature. Cependant, si l'on prévoyait de la pluie, il faudrait les modérer ou les suspendre, parce que, outre qu'ils seraient inutiles, les arrosemens artificiels ne valent jamais la pluie.

On doit avoir aussi en considération le mode d'arrosement. On emploie l'arrosoir, Voyez outils du jardinage, pag. 25; la pompe à main, Voyez id. et, pour les plantes entassées dans la serre, une seringue en fer-blanc ou en cuivre, à laquelle on adapte une canule de plusieurs pieds de longueur, avec laquelle on atteint les pots des derniers rangs, sans déplacer ceux des premiers, ni mouiller les feuilles, ce qui aménerait la pouriture. Dans tous les cas on doit observer de répandre de l'eau également sur toute la plante, lorsque l'on arrose les feuilles et les tiges, ce qui se fait quelquefois en été; et de la répandre le plus doucement possible sur la terre pour ne pas la battre: pendant les chaleurs de l'été on doit arroser le soir pour que le sol conserve plus long-temps sa fraîcheur; au printemps et en automne on doit au contraire arroser le matin, afin que la chaleur du jour réchauffe le terrain que l'eau aurait refroidi. Lorsque l'on arrose la plante entière on doit calculer de manière à ce que les feuilles aient le temps de s'essuyer avant d'être frappées par les rayons du soleil; sans cette précaution indispensable chaque goutte d'eau fera une tache, une brûlure, qui fera souffrir la plante, et même périr si l'imprudence était répétée.

Toutes les eaux ne sont pas indifférentes pour arroser: on les divise en deux sortes dont nous allons traiter. La première renferme *les eaux naturelles*, la seconde les *eaux composées*.

Les eaux naturelles sont celles de pluie, de rivière, de source, de puits, etc.; dans cette première division l'eau de pluie est la meilleure parce qu'elle s'est chargée dans l'atmosphère d'une partie des sels nourriciers contenus dans l'air et qu'elle en transmet l'influence aux végétaux. L'eau de rivière vient ensuite;

elle charrie avec elle les substances hétérogènes, les limons, vases et sels, qu'elle rencontre dans son cours, ce qui en fait un véritable engrais. Les eaux de source et de fontaine peuvent aussi être employées lorsqu'elles ne sont pas trop froides; mais celles de puits ne doivent jamais l'être avant d'avoir séjourné quelque temps dans des tonneaux ou autre vases, et être restées exposées à l'influence de l'air et de la chaleur ; cependant on les a quelquefois employées, le soir en août, pour préserver les œillets de la maladie que les jardiniers nomment rouille, et pour détruire par leur froid glacial les insectes qui nuisent à ces plantes aux mois d'août et de septembre.

Nous avons dit que les plantes contractaient plus ou moins l'odeur des émanations de l'air; il en est de même pour l'eau, et à un degré plus éminent encore. Le jardinier qui voudra conserver à ses légumes et à ses fruits toute la pureté de leur goût doit donc les arroser avec des eaux naturelles qui sont toujours inodores, et jamais avec les eaux préparées, quoique celles-ci augmentent quelquefois leur volume. La qualité des eaux influe tellement sur la saveur des fruits, que c'est peut-être à cela que l'on doit attribuer une partie de la différence de résultat que donnent des végétaux de même nature, transplantés dans des localités quelquefois peu éloignées.

Les eaux composées conviennent à toutes les plantes délicates ou souffrantes ; mais on ne doit jamais les employer pour arroser les feuilles et les tiges. Leur composition doit être combinée avec les besoins du végétal, l'exposition et la nature du terrain. Dans les terres légères ou chaudes, ou exposées au midi, on fait ainsi le mélange : on emploie un cinquième de terre franche détrempée et lavée; quand elle fait corps avec l'eau, on la vide dans un second vase, avec la précaution de laisser au fond du premier le sable qu'y s'y sera déposé. On mêle ensuite dans le second vase un cinquième de terreau à demi passé, et mieux de fiente fraîche de vache ou bœuf; enfin trois cinquièmes d'eau que l'on augmente si elle se raréfie. Il faut tou-

jours en mettre assez pour que le tout reste liquide, de manière à pouvoir facilement arroser avec. Si le terrain que l'on doit arroser était compacte, il faudrait supprimer la terre franche, et la remplacer par un autre cinquième de terreau de cheval.

Dans les expositions intermédiaires, si la terre est légère, on mettra un sixième de terre franche délayée ou dépurée de son sable, moitié fiente de vache, avec de l'eau en suffisante quantité, pour liquéfier le tout. Si la terre est forte on mettra moitié terreau de cheval, moitié terreau de vache avec de l'eau. Enfin, dans les expositions froides on ne mettra que du terreau de cheval, d'âne ou de mulet, mais il faut qu'il soit à demi passé.

Enfin on compose encore une eau excellente en mettant dans un tonneau, jusqu'au quart de sa capacité, une couche de fumier de mouton, chaud et sans paille, en remplissant d'eau et laissant fermenter au moins quinze jours avant de s'en servir. Ce dernier mélange ne s'emploie que pour les plantes précieuses élevées en serre ou sous châssis. On peut, quand on en a la faculté, remplacer le fumier de mouton par des râpures de cornes achetées chez les tourneurs, et laisser fermenter un mois et demi. Cette eau agit avec plus d'activité sur la végétation, mais elle a une odeur forte, tenace et désagréable.

La difficulté de préparer ces différens arrosemens doit en rendre les cultivateurs économes. Pour en perdre le moins possible, on s'étudie à n'en donner à chaque plante que ce qui lui en est nécessaire. Pour un arbre, par exemple, on découvre les premières racines en prenant bien garde de les blesser, on ramène la terre déplacée sur les bords du cercle tracé autour du tronc, plus ou moins grand suivant la force de l'arbre; on verse l'eau en quantité suffisante dans cette espèce d'entonnoir, et on le comble ensuite avec la terre dont on l'a élevé. Un arbre n'a guère besoin que de deux arrosemens semblables par an : un au mois de mai et l'autre en juillet.

Les plantes cultivées en pots demandent dans leur

arrosement quelques précautions particulières : la première et la plus essentielle est de ne leur jamais donner que de l'eau élevée au degré de température de la serre où elles sont fermées; et pour cela il suffit de l'y laisser séjourner vingt-quatre heures, au moins, avant de l'employer. La terre des vases où l'on cultive les plantes à l'air libre devient grise ordinairement, se dessèche et se resserre, en raison de ce que l'air est plus ou moins humide; la superficie se durcit, et l'humidité l'abandonne. C'est seulement quand la sécheresse menace le fond du pot qu'il faut arroser, ce qui n'arrive, par conséquent, jamais à des intervalles réguliers. Pour s'en assurer, on brise un peu de terre dans ses doigts, si elle se pulvérise, prise à quelques lignes de profondeur, ou à un pouce si le vase est haut d'environ un pied, sur à peu près 6 à 8 pouces de largeur à son orifice, la plante a besoin d'arrosement.

Quelquefois, malgré tous les soins que l'on prend d'une plante en pot, on est étonné de la voir se faner peu à peu, jaunir, se dessécher et périr. Cela vient de ce que l'eau des arrosemens, ne trouvant point d'issue, croupit dans le fond du vase, et pourit ses racines. Pour obvier à cet inconvénient, on prendra, si on en a le choix, des pots comme ceux dont se servent les Lillois, Liégeois, Messins et autres, Voy. pl. XXVIII; ils présentent dans l'intérieur le moule d'un cône tronqué, adhérant à une coquille renversée, qui leur sert de base; le fond est presque entièrement ouvert, comme celui d'un entonnoir; et la convexité de la base en coquille, s'oppose à ce que la terre sur laquelle on le pose ne touche le fond du vase, n'en bouche l'ouverture, comme cela arrive aux pots à base plate; ils ne retiennent jamais l'eau, qui les traverse sans difficulté. Si l'on était forcé de se servir de pots à fond plat, on aurait le soin de choisir ceux qui sont percés du dedans en dehors, et non pas du dehors en dedans, parce que dans ce cas les trous ont une petite gorge saillante, très-souvent même un bourrelet formé par la terre que l'on a déplacée en perçant à l'extérieur, et ce rebord suffit pour empêcher l'é-

coulement des eaux. Quelques ouvriers font de ces pots qui sont crénelés par le bas; ils doivent être préférés. Quel que soit le vase que l'on a choisi, on doit boucher le trou du fond avec une coquille d'huitre ou un morceau de tuileau; mais de manière à ce que la convexité de l'un ou de l'autre se trouve tournée en haut, et que la terre se trouve retenue sans que le passage de l'eau soit obstrué.

Si les racines de quelque plante avaient souffert pour la raison que nous venons de dire, il faudrait dépoter, couper jusqu'au vif les parties endommagées et la mettre en pleine terre et à l'ombre. Si le mal n'était pas trop grand lorsqu'on s'en est aperçu, on pourrait la ramener par ces moyens faciles.

Avant de terminer cet article, nous conseillons aux cultivateurs de se servir le plus souvent possible de la pompe à main pour arroser les tiges et les feuilles de leurs arbres. Cette méthode entretient leur fraîcheur, les nettoie de la poussière, et les débarrasse d'une grande quantité d'insectes nuisibles.

Du froid et de la chaleur.

La terre, l'air et l'eau, combinés dans les plus justes proportions, ne pourraient encore rien, si la chaleur ne contribuait à donner à la terre les facultés vitales qu'en reçoivent les végétaux.

Dans les climats où règnent des hivers plus ou moins longs, plus ou moins froids, les plantes vivaces restent immobiles, du moins, dans leurs parties qui s'élèvent au-dessus de la terre, et conséquemment livrées aux intempéries de l'air; les plantes annuelles, soit qu'elles aient achevé ou non leur carrière, sont frappées de mort aussitôt que le froid se fait sentir à certain degré. Chaque plante appartient à un climat particulier, froid, tempéré ou chaud, son organisation est adaptée à la température de son pays natal; si on l'en éloigne, elle périt. C'est ici que l'art a fait des conquêtes sur la nature, en forçant à croître et à prospérer sous les influences de notre ciel des végétaux organisés pour parer de leur verdure les glaces du

nord ou ombrager les déserts brûlans de la zone torride. Les moyens employés pour parvenir à ce but sont décrits dans le chapitre traitant de *la conservation des plantes*. Mais les végétaux de nos pays, qu'ils soient indigènes ou qu'ils aient été acclimatés, souffrent quelquefois de l'intempérie des hivers. Pour les en préserver nous indiquerons les moyens qui conviennent à chaque espèce, à son article particulier. Il ne nous reste donc qu'à rapporter ici les faits généraux.

Les gelées du printemps sont souvent fatales aux plantes dont la végétation est trop avancée. Souvent, après une nuit du mois de mars, plus tôt ou plus tard selon les climats, le cultivateur voit ses plantes renversées, ou couchées, ou fanées, mais encore vertes; qu'il ne se hâte pas de se désoler, le mal n'est pas toujours sans remède. C'est le plus souvent le passage subit du froid au chaud qui les fait périr; si le soleil ne vient pas les surprendre, si le ciel reste couvert, elles se relèvent. Cette observation a fait faire des expériences qui ont réussi plus ou moins bien. Par exemple en les abritant des rayons du soleil par le moyen de toiles ou de paillassons suspendus au-dessus, ou en les dégelant lentement avant le lever du soleil par des arrosemens, elles reprennent quelquefois leur fraîcheur et leur santé. Quant aux gelées d'hiver, outre les précautions employées pour empêcher le froid de pénétrer jusqu'à la plante, tels que les paillassons, le buttage etc., on peut encore en éviter les pernicieux effets en secouant les arbres et faisant tomber la neige et le givre qui s'attachent aux branches, car lorsqu'ils fondent au soleil pour regeler quelques momens après, c'est alors que le mal se fait. S'il était tombé beaucoup de neiges et que des semis, ou autres cultures, en fussent couverts de quelques pouces, il faudrait se donner de garde de l'enlever; c'est le meilleur préservatif.

Si le froid fait du mal aux végétaux la chaleur leur en occasione aussi quelquefois. Dans les serres elle doit être toujours calculée sur la température du pays

d'où sont originaires les plantes que l'on cultive. Nous renvoyons encore pour ceci à l'article, *conservation des plantes* et au traité particulier des espèces. Pour les végétaux de pleine terre, le cultivateur doit étudier leur nature et les placer à l'exposition la plus analogue au climat qui leur convient. Lorsque l'hiver est trop doux, et que les mois de décembre, janvier et février, sont trop peu froids pour suspendre entièrement la végétation, il en résulte toujours des accidens fâcheux. Cependant on peut garantir, jusqu'à un certain point, les espaliers de cette chaleur à contre-temps, en les couvrant de paillassons pendant que le soleil échauffe l'atmosphère de ses rayons.

Si l'on voulait retarder la floraison de quelques plates-bandes pendant une quinzaine de jours, on pourrait employer le même moyen. Enfin, pendant que les espaliers sont en fleur, s'il venait une pluie assez abondante pour humecter le calice et l'appareil de la fécondation, il faudrait aussi les couvrir pour les garantir des rayons du soleil, jusqu'à ce que l'humidité soit évaporée, sous peine de voir avorter les fleurs, et par conséquent les fruits.

Si la chaleur est quelquefois nuisible par excès et par contre-temps, dans toute autre circonstance elle est indispensable non-seulement à l'entretien de la vie dans les plantes, mais encore au parfum et à la saveur agréable de leurs fruits. On sait qu'ils perdent l'un et l'autre dans les années froides, et qu'ils sont bien moins savoureux dans les climats froids que dans les pays chauds.

De la Lumière.

Ce n'est point encore assez pour les plantes que la terre, l'air, l'humidité et la chaleur aident à leur végétation. Il leur faut encore les secours de la lumière. C'est le soleil qui dispense la chaleur, qui mûrit les fruits; mais c'est sa lumière qui les colore. Ce que nous avons dit de la privation d'air quant aux arbres à fruits qui ne produisent point quand ils sont étouffés les uns par les autres, à force d'être serrés, s'applique encore éminemment à la lumière ou aux rayons du

soleil. Il y a tel arbre ou telle plante qui ne produit pas, si les facultés productrices n'en sont pas secondées par les rayons de l'astre que l'on peut considérer comme le père de la nature ; d'autres produisent sans cet avantage, mais des fruits sans saveur et presque sans couleur.

Les cultivateurs savent si bien que la lumière est le principe de la coloration, qu'ils ne manquent jamais, lors de la maturité des fruits, de supprimer les feuilles qui les ont protégés jusqu'alors, afin de laisser à l'action des rayons du soleil le soin de développer les couleurs qui déjà séduisent les yeux, en même temps qu'elles excitent l'appétit. Ce serait une double faute de supprimer ces feuilles trop tôt, parce qu'elles défendent encore les fruits contre les rayons trop ardens du soleil pendant l'été.

Des Semences.

Tout végétal procède d'une semence ou graine fécondée par des organes mâles (*les étamines*) et femelles (*les pistils*). Avant sa fécondation et jusqu'à sa maturité elle est renfermée dans l'*ovaire*. Les plantes se reproduisent encore par *boutures*, *caïeux*, *drageons*, *gemmes*, *griffes*, *marcottes*, *œilletons*, *tubercules*, etc. Ces manières ne donnent jamais que des individus semblables, mais les graines produisent quelquefois des variétés qui deviennunt précieuses entre les mains des jardiniers et des amateurs. C'est par les semis que l'on a obtenu ce nombre immense d'auricules, d'œillets, de renoncules et de roses qui décorent nos parterres, et c'est par les œilletons, marcottes, griffes et greffes, que l'on a conservé ces nombreuses variétés. Les différentes sortes de poires, pommes, prunes et autres fruits, s'obtiennent de même et se perfectionnent par la greffe.

Les graines, pour lever, ont besoin de chaleur, d'humidité, et du contact plus ou moins précis de l'air. Quelques-unes demandent à être placées près de la surface de la terre, d'autres à être enfoncées plus profondément, selon qu'elles ont plus ou moins be-

soin des influences atmosphériques. Elles affectent différentes formes que le cultivateur doit étudier pour les reconnaître au besoin et éviter des erreurs que la saison avancée, quand on s'en aperçoit, ne permet pas toujours de réparer. Il doit aussi s'habituer à connaître si elles sont fraîches ou vieilles, parce que, dans de certaines espèces les vieilles valent mieux que les nouvelles, et dans d'autres, ce sont celles-ci que l'on doit préférer.

Les enveloppes extérieures des semences sont remplies par une amande nommée *périsperme*, qui entoure et protége l'embryon de la plante avant sa maturité, il est mucilagineux ou laiteux, et si la graine est recueillie à cette époque, il se dessèche et meurt avec le germe; dans ce cas la graine est inféconde. Quand il atteint sa maturité, il devient solide et ferme, capable de protéger le germe et d'aider à son développement lors de la germination. Il est donc essentiel de ne recueillir la graine qu'à sa parfaite maturité, ce qui se reconnaît à la facilité que l'on a de la détacher de dessus la plante qui l'a produite.

Des racines, et de la déplantation des plantes.

Lorsqu'une graine germe, une partie appelée *radicule* s'enfonce dans la terre, une autre s'élève dans l'air, c'est la *plumule;* entre ces deux parties est le *nœud vital* ou *collet*. Quelquefois la plumule sort entre deux lobes de la semence, qui deviennent deux espèces de feuilles nommées *cotylédons;* d'autres fois il n'y a qu'un de ces cotylédons, ou même pas du tout, et leur nombre ou leur absence a servi au classement de quelques systèmes. La radicule est fort délicate en naissant; c'est pour cette raison qu'elle doit trouver une terre bien préparée pour la pénétrer facilement, s'y diviser en *fibres* ou *fibrilles*, et enfin devenir une racine vigoureuse; jusqu'à ce qu'elle ait acquis assez de force pour tirer sa substance de la terre et alimenter la petite plante, ou *plantule*, elle reçoit sa nourriture des cotylédons que le jardinier, pour cette raison, ne doit jamais supprimer.

La racine, selon la nature de la plante, prend une direction différente dans la terre. Si elle s'enfonce elle est appelée *pivotante;* si au contraire elle s'écarte parallèlement à la surface du sol, elle est *traçante.* Ordinairement elle ne s'enfonce guère au delà de 4 à 5 pieds, et ne trace pas à plus de 9 à 12. Par conséquent, un terrain qui aura cette profondeur, produira des arbres vigoureux, si on les espace de 3 ou 4 toises. Elles affectent différentes formes. Voy. planche Ire. Il en est qui se divisent pour former des plantes semblables, et qu'on peut séparer à volonté : ces dédoublemens se nomment *griffes*, *gemmes*, *turions;* dans les arbres, quand elles produisent des tiges, on les appelle *drageons*, *rejetons.* Par le moyen de suçoirs placés à l'extrémité de leurs fibres, elles tirent de la terre les fluides nutritifs qui entretiennent la sève, c'est-à-dire, la vie de la plante; les jardiniers qui coupent les extrémités, lorsqu'ils transplantent un arbre, lui nuisent d'autant plus qu'elles ne se nourrissent par aucune autre partie de leur surface que par ces extrémités.

Les racines sont *annuelles*, quand elles ne vivent qu'un an; *bisannuelles*, quand elles en durent deux; et *vivaces*, quand elles durent plusieurs années. Les plantes auxquelles elles appartiennent ne durant qu'autant qu'elles, prennent aussi les mêmes noms.

Le contact de l'air est extrêmement nuisible aux racines; elles n'y résistent que pendant un certain temps que l'on ne saurait trop abréger; ainsi le cultivateur doit donc les y laisser le moins possible lorsqu'il fait ses transplantations. Outre cela, il doit encore choisir les époques les plus favorables, celles où les facultés vitales sont naturellement suspendues, c'est-à-dire, l'automne, l'hiver ou le printemps.

Des Tiges et des Écorces.

Les naturalistes les plus instruits pensent que les tiges correspondent aux racines membre pour membre, en sorte qu'on ne peut blesser l'une sans que l'autre s'en ressente. Sans l'absolue nécessité, il faut

donc s'abstenir de couper inconsidérément les unes ou les autres. La tige des arbres ou plantes ligneuses est recouverte d'une écorce formée d'un *épiderme*, première enveloppe, mince et transparente pendant la jeunesse, plus épaisse, dure et écailleuse pendant la vieillesse. Ils est très-nécessaire à la santé des arbres de la tenir propre et dégagée de tout corps étranger : voyez la section *des arbres fruitiers;* l'avertissement. Sous l'épiderme se trouve immédiatement le *tissu cellulaire*, mou, disposé en réseau; et dessous celui-ci le *liber* ou *cambium*, consistant en une couche mucilagineuse, substance organisatrice, qui produit les germes et les boutons à sa surface extérieure, et l'*aubier* à celle intérieure. C'est par le contact de cette couche que l'on opère la reprise des grèffes. L'aubier entoure le bois parfait, et celui-ci renferme dans son centre le vaisseau *médullaire* ou la moelle. Dans un arbre bien portant, l'aubier forme tous les ans une couche concentrique de bois parfait, de manière qu'en coupant le tronc ou la branche d'un arbre, on peut dire l'âge de l'un et de l'autre en comptant ces couches. Elles sont traversées du centre à la circonférence par les vaisseaux *utriculaires* ou les *trachées*, destinés par la nature à porter les influences de l'air dans toute l'épaisseur du bois.

Les tiges sont *herbacées* quand elles sont molles et faibles, *ligneuses* quand elles ont la nature et la force du bois. Dans le premier cas, elles prennent le nom de *chaume* dans les graminées, et de *hampe* dans les plantes bulbeuses. Dans le second cas elles se nomment *tronc*, ou tige principale, *branches*, *rameaux*, etc.: elles affectent différentes formes qui toutes ont des noms particuliers. Voyez planche II.

Des boutons.

Les boutons sont, comme on l'a vu, un prolongement du liber. Ils croissent aux aisselles des feuilles, et sous les écailles, la gomme ou la résine dont la nature les a enveloppés pour les garantir du froid et de l'humidité; ils recèlent l'embryon des feuilles, bran-

ches ou fleurs, qui doivent parer la plante l'année suivante. Lorsque le printemps vient les gonfler, il est indispensable que le jardinier sache reconnaître leur espèce ; et, pour peu qu'il soit exercé, il la reconnaîtra dès l'automne. Les *boutons à bois*, destinés à fournir une tige ou une branche, sont ovales et pleins ; les *boutons à feuilles*, sont allongés et très-minces ; les *boutons à fleurs* ou à *fruits* sont plus gros que les autres, plus ronds et gonflés.

Des feuilles.

Elles présentent à l'œil deux surfaces différentes ; l'une, toujours d'un vert plus brillant et plus lisse, est tournée vers le ciel : elle paraît plus particulièrement destinée aux transpirations et excrétions de la plante; l'autre, rugueuse, pâle, souvent hérissée. recueille et absorbe les vapeurs et la rosée qui s'échappent de la terre. C'est par les feuilles que les arbres tirent de l'air la plus grande partie de leur nourriture, aussi doit-on beaucoup les ménager, et, quand on les supprime pour aider à la coloration des fruits, il faut toujours y mettre beaucoup de réserve. Elles sont encore les organes principaux du mouvement nécessaire à la santé des végétaux.

Les feuilles sont *pétiolées*, lorsqu'elles sont portées par un pied ou *pétiole ;* quand elles n'en ont pas elles sont nommées *séssiles*. Elles sont *simples*, ou formées d'un seul lobe ; *composées* quand elles en ont plusieurs ; et dans ce cas les lobes prennent le nom de *folioles*. Elles ont encore beaucoup de dénominations tirées de leurs formes, de leur durée et de leur position. Voy. Pl. II, III, III *bis*, IV, V et VI. Mais cette nomenclature appartient plus particulièrement à la botanique.

De la fleur et de la fécondation.

Les fleurs, lorsqu'elles ont un support, vulgairement appelé *queue*, sont *pédonculées*, et le support est le *pédoncule ;* quand elles n'en ont pas elles sont *sessiles*. Elles sont composées, ordinairement, de trois parties principales : Le *calice*, est cette première

enveloppe, le plus souvent verte et foliacée, renfermant la *corolle* avant l'épanouissement; cette dernière est formée par les *pétales*, ou petites feuilles colorées d'une manière brillante, et dont la réunion forme la fleur. Au centre sont les organes de la fécondation; le *pistil*, ou organe femelle; les *étamines*, ou organes mâles.

Les plantes ne peuvent jamais fructifier sans le concours des organes des deux sexes; mais ces organes ne se trouvent pas toujours réunis dans la même fleur. Les melons, par exemple, ont des fleurs qui ne portent que des pistils, tandis que les autres n'ont que des étamines; ce genre de plantes se nomme *monoïque*. Si les fleurs mâles sont portées sur un autre individu que celui qui porte les fleurs femelles, elles sont appelées *dioïques*: par exemple le chanvre.

Tout le monde a remarqué une poussière jaune, contenue dans les *anthères*, ou petits sacs, que l'on aperçoit à l'extrémité des étamines : cette poussière, nommée *pollen*, portée sur le pistil, au moment où l'anthère crève, opère la fécondation. Si par un accident le pistil en était privé, il y aurait avortement et la plante ne produirait pas de fruits. Le pollen, qui, à l'œil nu, nous paraît une véritable poussière, n'est cependant qu'une liqueur dont les gouttelettes extrêmement petites sont renfermées dans autant de vésicules qui se brisent pour peu qu'elles se trouvent en contact avec l'humidité Or le *stigmate* qui couronne le pistil, et par lequel la fécondation doit s'opérer, est toujours couvert d'une humidité suffisante pour faire éclater les vésicules du pollen et permettre à la liqueur de s'insinuer jusque sur *l'ovaire*, renfermant l'embryon du fruit ou des graines.

Le cultivateur conçoit à présent pourquoi des pluies abondantes dans la saison des fleurs font avorter les récoltes; pourquoi, en taillant ses melons, il doit ménager les fleurs mâles et ne les enlever que lorsqu'elles commencent à se faner. De ces principes connus il tirera nombre de connaissances utiles. Il aura soin d'éloigner les unes des autres les plantes de nature

ture analogue, pour empêcher que la poussière séminale, portée par le vent ou d'autres causes, n'altère la pureté des espèces; il rapprochera au contraire les individus mâles des femelles, dans les plantes dioïques, pour faciliter la fécondation. Il croisera des espèces pour obtenir des variétés nouvelles, en fécondant, les unes par les autres, des fleurs d'espèces différentes, etc.

Multiplication des plantes.

Toutes les plantes franches ou pures dans leur espèce se reproduisent par la graine. La plupart des plantes à fleurs doubles, destituées des principaux organes de la fécondation, ne portent point de semences. Les plantes qui procèdent du croisement d'espèces différentes mais analogues, comme les mulets dans le règne animal, sont ordinairement stériles.

Les plantes reproduites de semences ne ressemblent pas toujours aux plantes mères; elles ont quelquefois des caractères et des attributs différens, par le moyen desquels on obtient tous les jours de nouvelles variétés qui font l'ornement et la richesse de nos parterres et de nos potagers.

Les semences ne sont point, heureusement, le seul moyen de reproduction; toutes les plantes franches, bâtardes et croisées ou mulets, se reproduisent, mais sans variétés, les unes comme les ognons, par des bulbes, bulbilles et caïeux, les autres par œilletons, rejetons ou drageons, etc., qui se reproduisent de leurs racines et plus ou moins près de la plante-mère, ou par des branches radicantes.

Grand nombre de plantes peuvent se multiplier artificiellement par l'un ou l'autre des moyens qu'offrent les *marcottes, boutures* et *greffes*. Il y a même des plantes qui, outre les deux premiers moyens, se reproduisent encore par ces trois derniers tout à la fois. Nous avons indiqué à propos ces moyens aux articles qui concernent chaque plante dont nous parlons dans cet ouvrage.

Semis. C'est par le semis qu'on multiplie les plantes

annuelles et indigènes. C'est aussi par ce moyen que l'on acclimate avec plus de succès celles d'un climat différent.

Choix et conservation des graines. Il faut les récolter bien mûres sur des individus bien sains et marqués à l'avance parmi ceux dont on veut conserver l'espèce. On les conserve suivant la durée de leurs facultés germinatives. Elles sont *huileuses* ou *farineuses* : les premières perdent leurs facultés vitales quand l'huile rancit; les secondes quand la farine se dessèche et se corne. La durée du *fœtus végétal* que renferment leurs graines est encore indiquée à chaque espèce de plantes que contient cet ouvrage. Les réflexions nées de l'expérience sur les avantages ou les inconvéniens de semer des graines de l'année ou des années précédentes, suivant les espèces, y sont pareillement expliquées avec soin.

Il y a des graines qui perdent de suite, d'autres dans l'année, leurs facultés végétales. Si l'on devait les envoyer trop loin pour arriver à temps, il faudrait de suite les mêler avec de la terre ou du sable frais, et les enfermer dans une boîte de fer-blanc ou dans une bouteille, que l'on enveloppe de manière à les défendre du contact de l'air avant leur arrivée : alors on sème de suite la terre qui contient ces graines. Quant à celles qui peuvent se conserver long-temps, il faut les garantir du contact de l'air, et les serrer dans un lieu qui ne soit ni humide ni trop chaud. On fera bien de laisser dans leurs enveloppes naturelles jusqu'au moment du semis, les graines à siliques et à capsules sèches. Les autres graines à enveloppes humides ou susceptibles de retenir l'humidité seront mieux dans des sacs de papiers.

C'est une erreur de penser que des graines de l'année, dans certaines plantes, puissent donner moins de sujets à fleurs doubles que des graines de deux ans et plus. La graine ou l'ovule, au moment qu'elle reçoit le germe vital que lui communique dans l'ovaire le *pollen* ou la poussière des étamines, a reçu toutes les propriétés qu'elle doit avoir, n'importe le temps où elle pourra les développer ou être semée.

Toute l'influence que peut avoir l'âge des graines sur les plantes qu'elles produisent, c'est que nouvelles elles les fournissent plus fortes, plus vigoureuses et ramifiées; tandis que plus vieilles ces semences ont perdu de leurs facultés; les individus qui en viennent ont moins d'énergie dans leur végétation, atteignent plus vite le terme de la fructification, et donnent aussi des fruits plus précoces, délicats et savoureux. Ainsi l'on préfère la vieille graine de melons parce que l'on en obtient cet heureux résultat. C'est d'après de semblables motifs que le cultivateur, suivant les plantes, préfère et sème de la graine plus ou moins ancienne.

Quand elle est un peu vieille, ou demande trop de temps pour germer, on obvie à cet inconvénient, s'il y a encore des ressources qui seraient perdues sans cela, en les trempant 24 heures dans de l'eau, ou 12 heures si l'on y mêle un sixième d'eau-de-vie. Quand on ne connaît pas l'âge de la graine, il est prudent d'en semer en pot, pour vérifier si l'on ne perd pas temps et peine à la semer plus en grand.

Préparation des Graines. Les graines nues, comme celles de l'œillet, de la balsamine, etc., n'ont pas besoin de précaution pour être semées aussi également que possible. Il n'en est pas de même des graines aigrettées, velues et membraneuses; il faut, pour les bien semer, les frotter auparavant dans ses mains avec du sable très-fin ou de la cendre : autrement elles s'aplaniraient ou pelotonneraient ensemble. Les graines très-fines se mêlent avec de la terre sèche bien tamisée.

Stratification. Pour préserver certaines graines du froid de l'hiver, des mulots, et pour en hâter la végétation, au lieu de les semer à l'automne en pleine terre, on les met en novembre dans des vases et par lits, sur de petites couches de terre ou de sable d'un à deux pouces d'épaisseur chacune. On ferme ces vases et on les place à la cave; on les enterre à un pied de profondeur au bas d'un mur au midi; vers la fin de février, si ces graines ne commencent pas à germer, on les arrose légèrement; au mois de mars

on les retire pour les mettre en place. C'est ainsi que se préparent les semis des graines crustacées ou noyaux.

Chaulage. C'est la préparation que nos meilleurs cultivateurs donnent à leurs semences de céréales ou grains. Elle consiste à faire tremper plus ou moins long-temps ces semences mises en panier à claire-voie, dans de la chaux délayée clair avec une certaine quantité d'eau; 12 livres de chaux suffisent pour un setier de grains. Cette opération les préserve de la carie, du charbon, des insectes et des oiseaux.

Époque des Semis. Elles sont indiquées à chaque espèce de plantes. Le temps le plus propice est généralement celui de la maturité. Mais, à raison des climats où règnent des hivers rigoureux, on attend au printemps pour semer les graines trop délicates pour les supporter.

Mode de semis. Quel qu'il soit, la terre doit d'abord être bien labourée et ameublie. Il faudrait l'amender en même temps avec du bon terreau, si elle était épuisée. Il ne faut ni trop ni trop peu enterrer les semences : trois pouces suffisent aux plus fortes graines, comme noyaux, amandes; on enterre beaucoup moins les autres en raison de leur moindre volume. Les semences très-fines se couvrent à peine : mais pour éviter tous accidens, on presse légèrement la superficie de la terre, à la main, au rouleau, à la planche, suivant la dimension de cette superficie. On conçoit qu'il faut pour cette opération que la terre soit sèche, puisqu'autrement elle resterait après le corps qui la presserait.

Les semis faits, on fera bien de les *terreauter* ou *pailler*. On entend par *terreautage* et *paillé* une couverture plus ou moins légère en terreau ou en paille menue, provenant des débris de couche. Cette couverture entretient la fécondité de la terre, empêche qu'elle ne se plombe, et protége encore les plantes contre l'ardeur du soleil et la chute des grosses pluies.

Semis a la volée. C'est répandre les semences à la main : pour enterrer la semence, on aplanit la terre

soit à la main, soit au râteau, soit à la herse, suivant la nature du semis et des terres. Pour semer ainsi avec égalité, il faut un tact que donne seule l'expérience.

Il faut semer dru quand on veut que les plantes, comme le chanvre et le lin, s'effilent; plus clair quand on veut qu'elles grossissent : dans ce dernier cas comme semis d'ognons, salades, carottes, on éclaircit en arrachant à la main les plantes qui gênent les autres, et l'on enlève les plus faibles.

Semis en rayon. La terre préparée, on ouvre des rayons au cordeau, à un pouce ou deux de profondeur; on y sème la graine et l'on recouvre les rayons avec la terre que l'on a déplacée pour les ouvrir; c'est ainsi que l'on sème les plantes qui ont besoin d'être binées, que l'on cueille, comme les épinards ou l'oseille, feuille à feuille. Si l'on veut semer ainsi les *poix*, les *fèves de marais, etc.*, on creuse davantage les rayons, on les recouvre soit avec du terreau, soit avec une partie de la terre déplacée; et plus tard on les butte ou rechausse avec la terre monticuleuse qui se trouve de chaque côté de l'ouverture des rayons; ce qui augmente et fortifie la végétation de ces plantes.

Semis en potelots. C'est faire des trous à des distances et à une profondeur proportionnées aux végétaux que l'on sème en planche, comme haricots, pois, pommes-de-terre. On ne recouvre d'abord qu'avec partie de la terre déplacée; et plus tard on amoncèle le reste ou on le rapproche sur le côté des plantes, ce qui produit l'effet indiqué pour le semis précédent.

Semis en pépinière. C'est planter plutôt que semer les semences une à une, à des distances égales et combinées d'après le besoin de la plante, la faculté de la biner, et le temps que l'on se propose de la lever. Ce semis a lieu pour les pepins, les noyaux, etc. Il se fait en automne, terre bien préparée, ensuite terreautée. Un pouce de profondeur pour les pepins, 2 pouces pour les noyaux. Il faut mettre dessus une bonne couverture en paille, feuilles de fougères ou autres, pour préserver des fortes gelées. On retire cette couver-

ture quand ces dernières ne sont pas à craindre. Je préfère ce semis tout simple à celui qui se fait au printemps après avoir fait *stratifier* ces graines; à moins que les rats ne rendent cette précaution indispensable.

Semis en terrine. Au lieu de semer en pleine terre, on sème avec les mêmes précautions en terrine, quand on craint les taupes et les insectes nuisibles, et que d'ailleurs la semence demande des attentions qui exigent qu'on la transporte, soit pour lui parer les grandes pluies, les froids, et lui continuer la lumière. On sème en pots séparés les plantes que le temps de leur maturité, ou le désir de les voir croître, ne permet pas de retarder par la transplantation, qui, dans ce cas, lorsqu'elle est faite avec soin, n'interrompt pas la crue de la végétation.

Semis en panier. Il se fait comme le précédent, mais on tient le panier à moitié plongé dans l'eau au moyen d'un vase qui le contienne à cette hauteur. Ce semis a lieu pour les graines fines qui aiment l'humidité, comme les semences de bruyères, et dont les pluies ou les arrosemens artificiels sur la terre contrarient le développement. On conçoit qu'il faut conséquemment les garantir des unes et des autres.

Semis sur couche. On sème de même qu'en pleine terre, sur couche simplement, ou sous cloche, toutes les semences dont on veut hâter la végétation, ou d'autres trop délicates pour la pleine terre; telles sont celles des régions beaucoup plus chaudes que celle où il s'agit de les faire croître. Voyez *Couches*, *Châssis*, *Serres*, *etc.*, ci-après.

Deuxième moyen de reproduction des plantes.

Bulbes et Caïeux. La bulbe ou ognon est un véritable bouton, muni de racines à sa base, et se multipliant par les caïeux ou petits ognons, qui se forment de sa substance et l'entourent; l'un et l'autre sont en maturité quand la plante qu'ils ont produite est entièrement desséchée. On les arrache alors de la terre, on les sépare avec précaution, et on les replante de suite à distance; ou mieux, on les laisse sé-

cher à l'ombre, et on les conserve dans un endroit sec, à l'abri de la gelée, en attendant la saison de les remettre en terre.

Bulbilles. Petits corps charnus plus ou moins ronds, qui, dans certaines plantes bulbeuses, croissent dans les aisselles des feuilles, à la place des fleurs, sur les tiges, etc. On les cultive comme les plantes dont ils procèdent.

Tubercules. Des végétaux produisent à leurs racines des tubérosités ou des tubercules plus ou moins nombreux qui, comme les précédens, reproduisent la plante mère : telle est la pomme-de-terre. Quand les tubercules sont gros et munis d'yeux, on peut les couper en morceaux au moment de les semer ou plutôt planter ; et, pourvu que ces morceaux aient des yeux, ils multiplient également la plante-mère.

Œilletons, rejetons. Ce sont des rejets enracinés que donnent les racines de la plante mère, dont on les sépare en automne ou au printemps, avec les précautions indiquées à chaque plante dans cet ouvrage.

Éclat ou séparation des racines. Grand nombre de plantes, dont les racines sont vivaces et les tiges annuelles, multiplient tous les ans en divisant leurs racines en plusieurs têtes, gemmes ou boutons appelés *turions*. En séparant ces dernières munies de racines, on a autant de plantes semblables : le temps et le mode sont indiqués à chaque espèce.

Marcotte. Marcotter une plante, c'est provoquer des branches à prendre racine pour la multiplier : pour suppléer au semis on a recours à ce moyen que des cultivateurs nomment *provin*, *couchage*.

Marcotte simple. Après avoir approprié la terre, on y couche une branche que l'on y arrête avec un crochet en bois à trois pouces plus ou moins de profondeur, et que l'on recouvre ensuite. On a eu soin d'effeuiller la partie de la branche qui se trouve en terre. On a l'attention encore de redresser celle qui reste au-dessus, et avec tous les ménagemens possibles pour ne pas la rompre. (*V*. pl. XV fig. 1. *a*.)

Marcotte par strangulation. La même que la

précédente, avec cette différence qu'à la partie de la branche mise en terre on serre près et au-dessous d'un œil, ou d'un nœud, l'écorce sans la couper. On emploie pour cette strangulation, soit du fil de fer, soit de laiton ou lin; un tour ou deux suffisent. (pl. XV, fig. 1. *c*.)

Marcotte par incision. Diffère de la précédente en ce qu'au lieu d'une strangulation on fait au-dessous d'un nœud ou d'un œil une incision horizontale, qui doit pénétrer jusqu'au milieu de l'épaisseur de la branche, puis on détourne le tranchant de l'instrument et l'on divise la branche en deux en remontant de 8 ou 10 lignes sans rien amputer. (*Voy.* pl. XV, fig. 1 et 6 *a*.) Cette espèce de marcotte demande plus de précautions ou d'adresse que les précédentes pour relever presque perpendiculairement dans la caisse la partie extérieure de la branche.

Marcotte par circoncision. Comme les précédentes, avec cette seule variante, qu'au lieu de l'*incision* on enlève, au-dessous d'un œil, une lanière circulaire de l'écorce.

Marcotte par amputation. On la fait comme celle *par incision*, à la différence que l'on enlève entièrement le morceau incisé; on opère ensuite comme pour les autres.

Marcottes ou rejetons par cépée. On coupe rez de terre un arbre ou un arbuste, et l'on en recouvre le tout avec une terre bien appropriée à la plante, qui donne plusieurs rejets souvent très-vigoureux. On enlève ceux qui ont pris racine, et l'on marcotte les autres par *incision*, *etc.*

Les arbres et arbustes à écorces minces, à bois dur, ne peuvent être marcottés par incision, circoncision ou amputation.

Aussitôt que la plaie est faite, après avoir fait une de ces opérations, on attend, pour coucher la branche, que le bourrelet commence à se former, et on la laisse à l'air libre jusqu'à ce moment.

Lorsque les branches sont trop élevées pour être couchées, ou que les plantes sont dans des pots trop

petits pour y faire le couchage, ou que la transplantation de la marcotte, après sa reprise, peut l'exposer à périr, on les couche, si c'est en pleine terre, dans un panier ou dans un pot auquel on enlève, d'un côté dans sa partie supérieure, un morceau d'environ 1 pouce carré, si on n'a pas de pots faits exprès. Si c'est au-dessus du sol qu'on marcotte, on fait passer la branche par la coupe faite au pot (*Voy.* pl. XV, fig. 1 *c* et 2 b.), ou par le trou du fond du pot qu'on élargit à cet effet; on se sert encore d'un pot en deux parties, d'un cornet en plomb, ou mieux d'une espèce d'entonnoir de fer-blanc, qui s'ouvre avec des charnières; on emploie aussi des vases de verre composés de 4 ou 6 morceaux plus larges dans la partie supérieure que dans la partie inférieure, unis avec du plomb comme les vitraux, ce qui fournit le moyen de savoir quand les racines sont poussées sans déranger les marcottes. (Voy. pl. XV, fig. 1. f, 2 b, et 3.) Si la reprise de la marcotte est prompte, on peut faire un cornet avec un fort papier en double, maintenu par deux épingles. Ce moyen réussit très-bien pour les œillets. La branche préparée et placée dans le vase, on remplit ce dernier de terre qu'on recouvre de mousse. On visite fréquemment ces marcottes, et on entretient toujours la terre assez humide. Il faut envelopper les lanternes de verre, de mousse, ou mieux d'un morceau de toile noire qui concentre la chaleur; on n'enlève les marcottes que lorsqu'elles sont bien enracinées, et lorsqu'elles sont délicates, on ne les sépare que peu à peu de l'arbre ou de l'arbuste, en commençant par une entaille qu'on rend plus profonde quelques jours après, pour les sevrer insensiblement et sans qu'elles souffrent.

Troisième moyen de multiplication.

Boutures. Ce moyen, très-simple en apparence, demande cependant des précautions, même une certaine habitude pour y réussir; et malgré tout, on trouve encore des plantes rebelles, sans qu'on en puisse deviner la raison. Il s'agit d'arracher en talon,

ou de couper au-dessous d'un nœud ou d'un bouton, mais horizontalement, net, et avec un instrument bien tranchant et très-propre, soit une petite branche, soit un tronçon de tige, d'une longueur que doivent déterminer la nature et le volume de la plante. Dans le cas où celle-ci conserverait toujours ses feuilles, on les retrancherait, à commencer du bas jusqu'aux deux tiers de la longueur en les coupant avec des ciseaux ou avec un instrument bien affilé, et de manière que l'écorce ne fût aucunement blessée : si la plante perd ses feuilles tous les ans, on coupera de même toutes celles qu'elle aurait, avec la même précaution, et aussi en prenant bien garde d'endommager les yeux. Lorsqu'on n'a point à choisir, et que, par disette, on est obligé d'employer des branches disposées à donner fleurs, on en pince la sommité. Les boutures préparées de cette sorte (mais toujours en petit nombre à la fois de peur que leur extrémité ne se dessèche) seront incontinent mises en terre convenable à leur nature, plutôt forte que trop légère, et toujours préalablement ameublie, même passée au crible de fil de fer, de peur qu'il ne soit resté des cailloux, etc. Il faut encore qu'elle ne soit ni trop sèche ni trop humide, mais dans un état tel, qu'au moyen d'une forte pression on puisse former une motte au bout et autour des boutures, ce qui arrivera si cette terre est prise au milieu d'un gros tas. On en emplit des pots ou des terrines, dans lesquels on la foule un peu pour qu'il y reste moins d'air. L'opération d'enterrer les boutures doit se faire avec la précaution : 1°. que les yeux ou les nœuds (au nombre de deux ou trois au plus), ou bien que le petit bouquet de feuilles laissées, se trouvent hors de terre ; 2°. d'éloigner assez les boutures, soit entre elles, soit des bords de la terrine, pour qu'on puisse les séparer facilement sans trop démotter ; 3°. de ne point les enfoncer avec force, comme il arrive trop souvent, ce qui blesse ou fait rebrousser l'extrémité de l'écorce d'où doivent sortir les racines. On évitera cet inconvénient meurtrier en faisant un trou avec le doigt ou avec un bâton plus gros que la bouture et qui ne soit

pas pointu. On l'y place droite et on la maintient dans cette position pendant qu'on remplit le trou en y faisant glisser de la terre qu'ensuite on rapproche par une pression latérale et un peu forte pour que cette terre puisse s'attacher aux boutures. On arrose ensuite. Il vaut mieux quelquefois placer obliquement certaines boutures, qui, par cette position, ont plus de moyens et plus de facilité pour émettre des racines. Si elles se font en pleine terre, elles doivent être placées dans un endroit frais et ombragé. Si on les fait en terrine, il faut que le fond en ait été garni de tessons ou de gros sable qui puissent faciliter l'écoulement des eaux surabondantes de pluie ou d'arrosemens, et qu'ensuite la terrine soit portée dans un endroit à l'abri du froid et des rayons du soleil. Pour les plantes délicates ou d'un climat chaud, il faudra plonger la terrine dans une couche ombragée, plus ou moins chaude, quelquefois encore, recouvertes d'un châssis. Les boutures demandent souvent aussi l'abri particulier d'une cloche de verre trouble ou dépoli, moins grande que la terrine, et dont les bords enfoncés en terre interceptent l'air intérieur sans intercepter la lumière. Il est utile d'essuyer l'humidité qui s'attache aux cloches. On rend insensiblement, et par degré, l'air libre aux boutures lorsque les pouces nouvelles annoncent qu'elles ont pris racine. Si la plante dont on veut les faire est tendre ou succulente, alors on préfère le sablon pur à la terre, dans laquelle cependant on la met ensuite quand elles ont jeté quelques racines. Quelques-unes de ces boutures pourront, après leur séparation, avoir besoin d'être remises sur couche tiède et à l'ombre jusqu'à ce qu'elles aient repris; enfin il sera bon de préparer, par des ligatures faites avec un fil ciré ou même un fil d'archal, les branches destinées à faire des boutures, quand les plantes s'y montrent rebelles. On les sépare en coupant à l'endroit de cette ligature lorsque le bourrelet qui doit émettre les racines s'est formé au-dessus. Tandis que les boutures se font, on a soin de tenir la terre propre et suffisamment fraîche; celles qui sont couvertes de la cloche de verre

seront arrosées, s'il en est besoin, entre les bords de la terrine et ceux de la cloche. Quant aux boutures de plantes grasses, il faut absolument laisser dessécher la plaie de l'amputation; on s'abstient donc de les planter pendant quelques jours, et l'on n'arrose la terre que pour l'approcher des boutures, qui autrement pouriraient. Le succès deviendra plus certain si les boutures se font dans le pot même où est la plante mère, dont les racines alors absorberont l'humidité qui serait de trop pour les enfans; on les sépare à l'époque où on change le vase de terre. Enfin, on peut faire ou au moins préparer dans l'eau les boutures de plusieurs plantes, et surtout celles qui aiment l'humidité. Quant à l'époque où il faut les faire, on peut dire en général que la fin de l'hiver convient le mieux pour les arbres et arbustes de pleine terre, le printemps pour les végétaux d'orangerie, et la fin de l'automne pour quelques arbres résineux.

Voici les différentes espèces de boutures décrites par M. Thouin.

1. Bouture simple, *faite avec une branche de la dernière pousse.* Elle est propre à la multiplication d'une grande quantité d'arbres et d'arbustes d'orangerie, de serre chaude, et de quelques espèces de pleine terre. On la place sur couche et sous cloche, et on l'entretient dans une chaleur douce, humide et à l'abri du soleil. (*Voyez* pl. XV, fig. 7 et 8.)

2. Bouture a bois de 2 ans, *faite avec une branche sur laquelle se trouve une portion de bois de 2 ans et de l'année précédente.* On l'emploie à la multiplication des arbres et des arbustes au printemps; on la place en rigole, en pleine terre, au nord.

3. Bouture a talon; *faite avec une branche de la dernière pousse et avec la nodosité qui la joignait à sa tige.* Elle est propre à la multiplication des bois durs, soit de pleine terre, soit de serre, au printemps; on la met à l'ombre en pleine terre, ou sur couche et sous cloche. (Voyez pl. XV. fig. 9.)

4. Bouture en plançon, *faite avec une branche de*

1 à 10 *pieds de haut en forme de pieu, propre à la multiplication des arbres aquatiques, tels que les saules, les peupliers.* On la fiche en terre dans un trou fait avec un grand pieu.

5. Bouture en rameau. Jeune branche ramifiée, enterrée dans toute sa longeur, excepté le gros bout qui saille de 2 pouces hors de la terre ; elle est favorable pour multiplier certaines espèces d'arbres qui se dépouillent, le grenadier, le groseillier, etc. On doit la mettre au printemps, en terre franche et en exposition chaude, et pour les plantes d'orangerie, sur couche sourde.

6. Bouture en ramée. Grande branche avec tous ses rameaux, propre à fournir des pépinières d'oliviers, à garnir des berges de rivières, de marais, à affermir et à exhausser le terrain. Les saules, les peupliers, le chalef, l'aune, etc., sont propres à cet usage. On les plante horizontalement, à la fin de l'hiver, à 4 ou 5 pouces de profondeur, en ayant soin de laisser sortir de 3 à 4 pouces, l'extrémité des rameaux.

7. Bouture en fascine. Branches de la dernière et de l'avant-dernière pousse, réunies en fagots de 8 à 10 pouces d'épaisseur, de 2 pieds de long et ployées sur elles-mêmes. On s'en sert lorsqu'on veut retenir des berges sur le point d'être enlevées par les eaux. On enterre ces fascines de manière à n'en laisser sortir que la longeur de 4 pouces, et on les assujettit avec un pieu passé à travers. On plante ainsi les osiers et les saules.

8. Bouture avec bourrelet par étranglement. C'est une branche sur laquelle on a déterminé la formation d'un bourrelet par une ligature faite dans la saison précédente. On l'emploie pour les arbres durs, soit indigènes, soit étrangers, les fruitiers particulièrement.

9. Bouture avec bourrelet par incision. C'est la même que la précédente, avec la modification de l'incision. On l'emploie pour les espèces à bois dur, ou à la possesion desquelles on attache plus de prix.

10. Bouture a crossette. Elles se font avec du bois de la dernière et de l'avant-dernière année, et ont la forme

de petites crosses. Le bois de 2 ans ne forme que le cinquième de leur longueur qui est de 15 pouces. Beaucoup d'arbres, dont la consistance du bois est aussi éloignée de l'extrême dureté que de la mollesse, se multiplient de cette manière. On les choisit à la taille, sur des branches vigoureuses, et on en fait de petits fagots qu'on enterre au nord, par l'extrémité inférieure, et qu'on recouvre ensuite avec des feuilles et de la litière, en attendant la saison favorable pour les planter.

Quatrième moyen de multiplication.

La Greffe. Elle a pour but de changer à volonté le tronc, ou seulement les branches en tout ou partie, d'un végétal ligneux, en tronc ou branches d'un autre végétal. Ce changement ne doit s'opérer qu'entre végétaux de même genre pour que la réussite soit complète.

La greffe altère la plante qu'il faut toujours mutiler pour cette opération. Aussi tout arbre greffé n'est plus qu'une plante modifiée par l'art; jamais elle n'est aussi vigoureuse, et ne dure aussi long-temps que celle abandonnée à la marche ordinaire de la nature. Mais par la greffe on multiplie des végétaux précieux aux dépens d'autres qui le sont moins; en altérant les arbres on affine les fruits, et sous tous ces rapports, la greffe est en effet une conquête de l'art sur la nature.

Si l'on veut par la greffe obtenir des arbres forts et qui durent long-temps, il faut choisir des sujets vigoureux de 4 à 5 ans; ils produiront plus tard, parce qu'avant de se mettre à fruit il faut qu'ils arrivent à l'âge de la fleur, qui a lieu plus tard en raison de la durée des plantes. Si l'on greffe sur de jeunes sujets d'un à deux ans, l'opération les altèrera davantage. Moins vigoureux, ils vivront moins long-temps; ils atteindront conséquemment plus vite leur puberté, et donneront des fruits plus tôt.

Suivant que ces résultats conviennent, on choisit les sujets en conséquence. Après avoir greffé sur de

forts sujets qui se mettront à fruits plus ou moins d'années après cette opération, on pourrait en devancer la fructification en les épuisant, si l'on est pressé de jouir. Si l'on a greffé sur de faibles sujets dans l'intention d'avoir des fruits plus tôt, on peut aussi, en cas de changement de projet, réparer cette imprévoyance par *la taille.*

Avant de décrire les différentes manières de greffer, nous devons parler des objets nécessaires au cultivateur pour faire ces opérations. Outre les greffoirs figurés pl. XVI, fig. 10, et pl. XVIII, fig. 3, on doit se procurer 1°. le *greffoir angulaire,* inventé par M. Noisette pour la greffe en approche; il est d'une heureuse invention, mais il faut de l'usage et de la justesse pour s'en servir, de manière à faire coïncider la réunion des *libers.* Il faut surtout l'œil exercé d'un cultivateur comme M. Noisette, pour suppléer à tout, principalement si les deux corps à joindre n'étaient pas de même diamètre : ce dont il faut s'assurer d'avance avec un compas d'épaisseur. 2°. De l'*onguent de Saint-Fiacre,* mélange moitié terre glaise, moitié bouse de vache. 3°. De la *Cire à greffer,* c'est une fusion de colophane et de cire jaune en égale quantité; ou de cinq huitièmes de poix noire, un huitième de résine, un huitième de suif, et autant de cire jaune, ou de deux tiers de cette dernière, avec un tiers de suif. Il faut chauffer cette cire pour la rendre malléable, et ne l'employer que lorsqu'on peut supporter sa chaleur sur la peau des doigts.

Greffe par approche. Elle exige les précautions suivantes : 1°. faire aux parties que l'on veut greffer les unes sur les autres des plaies bien nettes, d'une longueur proportionnée à leur grosseur, depuis l'épiderme jusqu'à l'aubier, souvent dans l'épaisseur du bois, et quelquefois jusque dans l'étui médullaire, suivant l'exigence du cas; 2°. joindre ces plaies de manière que les libers coïncident parfaitement, sans avoir égard à la partie extérieure des écorces; 3°. fixer ces parties au moyen de ligatures solides, de cordes, d'osier, d'écorce ou de laine, suivant leur grosseur,

en leur donnant au besoin des tuteurs ; 4°. abriter ces plaies de la lumière, de l'air et de l'eau, au moyen de l'onguent de Saint-Fiacre, que l'on recouvre d'une toile grossière pour les greffes ordinaires, et de cire à greffer pour les plantes délicates; 5°. surveiller leur croissance pour prévenir les nodosités, et empêcher que les branches soient coupées par les ligatures, que l'on relâche au besoin. Toutes ces conditions sont indispensables pour toutes les greffes par scions; 6°. ne sevrer les greffes de leur pied naturel que lorsque la soudure des parties est complétement effectuée. Quand il est question de plantes délicates, on coupe peu à peu, pendant quinze jours, au lieu de séparer la greffe dans le même moment. Lorsqu'on établit cette greffe, on coupe une partie de la tête du sujet pour déterminer la séve à se porter dans la greffe, et assurer sa reprise. (Voy. pl. XVI, fig. 1 et 2.)

Cette greffe se fait, pendant tout le temps que la séve est en mouvement, sur toutes les plantes ligneuses, et elle réussit même sur quelques plantes herbacées. Par son moyen on peut croiser des haies en losange; changer la tête d'un arbre en celle d'un autre, et la porter sur un autre tronc, si le sien est malsain. A cet effet, on plante un ou deux sujets, d'une force proportionnée à cet arbre, à droite et à gauche de sa tige ; après la reprise, on leur coupe la tête, et on les taille en biseau ou en bec de flûte, du côté du tronc contre lequel on veut les appliquer; on retranche l'extrémité aigue du biseau pour lui donner une épaisseur telle que la communication des deux libers ait lieu par la partie supérieure de ces tiges comme par les côtés. On fait au vieux tronc, à droite et à gauche, une incision horizontale, aussi large et profonde que la partie supérieure du biseau des jeunes tiges a de largeur et d'épaisseur ; ensuite on enlève, au-dessous de cette incision, la portion d'écorce et de bois nécessaire pour y insérer l'extrémité des jeunes tiges, et on les maintient avec les précautions indiquées ci-dessus. La greffe en approche sert à beaucoup d'usages dans les grandes cultures, mais généra-

lement dans les jardins on ne l'emploie que pour les végétaux délicats, qui se prêtent difficilement au mode d'une greffe plus simple.

Greffe en fente ou en poupée. Lors de l'ascension de la séve du printemps, on ampute horizontalement, et à telle hauteur qu'on le veut, un arbre, ou seulement une branche. A l'extrémité nue que laisse l'amputation, on fait une fente en descendant droit, à un ou deux pouces de longueur. Cette fente doit couper longitudinalement le sujet, de manière à ce que chaque côté présente des lignes droites et bien unies ; voilà pour le sujet. On choisit, parmi les branches *aoûtées* et bien saines de l'arbre qu'on veut multiplier, une branche de l'année précédente. On taille cette branche en greffe, en coupant l'extrémité supérieure au-dessus d'un bouton à bois. On laisse sur cette greffe trois de ces boutons, si cela se peut : à trois ou quatre lignes au-dessous du bouton inférieur, on taille cette extrémité en biseau des deux côtés, sur la longueur d'un à deux pouces. Ensuite l'on ouvre la fente du sujet, soit avec un greffoir, soit avec un coin, et l'on pose la greffe dans cette fente, de manière à ce que, de chaque côté, le *liber* du sujet coïncide exactement avec celui de la greffe, dont l'écorce est tournée en dehors et le tranchant du biseau en dedans. Quand cette greffe est ainsi placée d'une main, de l'autre on retire doucement le coin qui entr'ouvrait la fente du sujet. Cette fente, en se refermant, embrasse la greffe qui, sans avoir égard à ce que son écorce soit oui ou non de niveau avec celle du sujet, n'est jamais bien placée qu'autant que les *libers* se joignent parfaitement, car c'est de là que dépend la reprise. Cette opération faite, on ligature la greffe pour bien l'assurer, si les individus sont faibles; ensuite on les défend du contact de l'air et des météores sur les plaies, avec de la *cire à greffer* ou une poupée faite avec de l'onguent de saint-fiacre, recouverte par un morceau de toile. On n'a pas besoin de lier, si le sujet est fort. Dans ce dernier cas, l'on peut faire plusieurs fentes sur l'extrémité du même tronc, et y placer plusieurs greffes. Si la greffe et le

sujet étaient d'égale épaisseur, on taillerait l'extrémité de la première en coin, on fendrait le sujet diamétralement, et l'on placerait la greffe de manière à ce qu'elle présentât sur les deux lignes marginales, et de chaque bord du coin, son *liber* au liber des quatres lignes de la fente diamétrale du sujet : ce qui donnerait quatre chances au lieu de deux pour la reprise de chaque greffe taillée pour une fente simple. L'on nomme *greffe d'ourche* cette dernière qu'on ligature comme la précédente.

Quand la greffe est du même calibre que le sujet, au lieu d'amincir le biseau sur son côté intérieur, de manière à imiter un tranchant, on le taille en ciseau ou lame à deux dos, sur lesquels on laisse l'écorce, comme dans la taille précédente; et dans ce cas on peut non-seulement réunir le *liber* longitudinalement, aux quatre côtés de la greffe avec celui des quatre côtés des deux fentes du sujet; mais on peut aussi le réunir encore horizontalement ou en talus, à l'extrémité du sujet, et au défaut de la greffe. (Voy. pl. XVI, fig. 3.)

Greffe en couronne. C'est, dans le même temps, la greffe en fente exécutée plusieurs fois sur le pourtour amputé horizontalement, soit du tronc, soit de fortes branches d'un gros arbre. On la pratique encore sur ces arbres, soit en taillant les greffes d'un seul côté pour les appliquer au liber du sujet, dont on soulève avec un coin l'écorce ou épiderme calleux; soit en taillant le bas de la greffe en coin triangulaire, et observant, quant au côté de l'écorce ou dos, les mêmes précautions que pour la greffe en fente. On enlève au sommet tronqué du sujet, un volume triangulaire suffisant pour y placer le bas de la greffe, de manière à ce que, comme dans celle en fente, les libers de celle-ci et du sujet s'appliquent exactement aussi l'un sur l'autre, sans avoir égard à ce que les épidermes soient ou ne soient pas de niveau. On assure ces greffes comme celles en fente ou *en approche*.

Greffe a l'anglaise ou *Miller*. C'est couper l'extrémité d'un sujet en *biseau* dans un sens, et le bas

d'une greffe aussi en *biseau* de même surface, mais du côté inverse, afin de rapprocher exactement les deux plaies de manière qu'en se couvrant, le système cortical, et singulièrement le *liber*, s'appliquent avec justesse sur le *liber* l'un de l'autre. Du reste, l'opération, que l'on peut compliquer par des crans inverses, se termine comme dans la *greffe en approche*. On fera bien de mettre sous couche, ou en bâche, ces greffes jusqu'à leur reprise. (V. pl. XVI, fig. 6, 7 et 8.)

GREFFE A LA PONTOISE. Comme la précédente, seulement avec cette variante, qu'à l'extrémité tronquée du sujet on creuse en descendant un angle très-prolongé ; et à l'extrémité de la greffe, au côté opposé, on taille un angle saillant dont les dimensions sont tellement exactes, qu'elles remplissent l'angle creux du sujet avec la même coïncidence que dans la greffe précédente pour la jonction du système cortical, et principalement des *libers*. Comme à la greffe précédente on achève l'opération, et on lui donne les mêmes soins. (Voyez pl. XVI, fig. 9.)

Ces deux sortes de greffes demandent beaucoup de justesse et de rapidité dans l'exécution, qui doit avoir lieu à l'ombre, par une température douce ; toujours dans un temps où la séve est en activité, et entre individus de même épaisseur cylindrique, mais de quelques lignes de diamètre.

GREFFE EN FLUTE OU CHALUMEAU. A l'époque où l'écorce commence à se détacher du bois, on coupe la tête du sujet au-dessus d'une partie où l'écorce est bien unie. On fait ensuite, à l'extrémité de la tige, des incisions longitudinales d'un pouce ou deux, qui ne fendent que l'écorce et la divisent en lanières, séparées du bois, et n'y tiennent que par leur extrémité inférieure. On prépare en même temps la greffe. C'est un anneau d'une hauteur égale à la longueur des lanières qu'on a enlevées à une branche dans la partie où se trouvent des yeux bien aoûtés ; on le détache du bois par un mouvement circulaire de droite et de gauche, pour ne pas s'exposer à vider les yeux, parce que, si le germe qui est dans l'œil de l'écusson, res-

tait sur la branche, l'écusson ne pousserait pas. Si cet anneau est du diamètre du sujet, on le fait glisser sur son bois jusqu'à la naissance des lanières, qu'on relève et dont on le recouvre à l'exception des yeux. On lie les lanières et on enveloppe avec un des englumens cités plus haut. Si l'anneau a un plus petit diamètre que le sujet, on le fend, et on conserve, sans la détacher, la partie de l'écorce du sujet nécessaire pour couvrir le bois. Si l'anneau est au contraire plus large, on lui enlève une lanière pour le réduire au diamètre du sujet. On se sert de cette greffe pour le noyer et le châtaignier. (Voy. pl. XVI, fig. 4.)

Greffe en écusson.

On greffe en écusson *à œil poussant* ou à *œil dormant*. La première se fait de mai en juillet, soit sur la tige, soit sur des branches vigoureuses de l'année. Alors on a soin, dès le départ des bourgeons, de ne laisser pousser que ceux destinés à cette greffe, afin qu'ils soient assez forts et vigoureux pour la recevoir. La greffe faite, on coupe aussitôt le dessus, pour la faire pousser de suite, afin qu'elle ait le temps de *s'aoûter* pour l'hiver. Si le sujet est très-moelleux, on laisse seulement au-dessus de la greffe, comme dans les rosiers églantiers, un œil sur le sujet; mais on en pince le bourgeon à l'extrémité, jusqu'à ce que la greffe puisse occuper toute seule la séve.

La même greffe à *œil dormant* se fait dès la fin de juillet, jusqu'à ce que la seconde séve s'arrête, ce qui varie suivant les espèces et les dispositions des plantes. On a soin de ne laisser pousser sur les sujets à greffer que les branches destinées à cette opération; et si l'on a négligé cette précaution, il faudra couper les branches superflues quelques jours à l'avance. Soit à *œil poussant*, soit à *œil dormant*, si le temps est sec, pour entretenir ou raviver la séve, on arrosera quelques jours à l'avance les sujets à greffer. S'ils sont en pots, on pourra les mettre sous châssis, ou les enterrer avec le vase sur couche chaude pour les mettre en séve : car il est inutile de vouloir greffer en écus-

son, s'il en est autrement. La greffe *à œil dormant* ne se lance qu'au printemps de l'année suivante : alors on rabaisse au-dessus, avec les précautions ci-dessus indiquées pour la greffe *à œil poussant.*

Pour écussonner sur un sujet un arbre quelconque, on coupe une branche ou bourgeon de l'année sur celui que l'on veut multiplier. On fait sur le sujet avec la lame d'un bon greffoir et à la place convenable, une incision horizontale qui coupe net seulement l'écorce jusqu'à l'aubier. Au milieu de cette incision, on fait perpendiculairement une autre incision en dessous, plus ou moins prolongée d'un à deux pouces : ces deux incisions représentent les deux barres principales et droites d'un T. Ces incisions faites, on enlève avec la lame du greffoir, à quelques lignes au-dessus d'un *œil* ou *bouton*, du franc à multiplier, une lanière de 3 ou 4 lignes de largeur sur 1 à 2 pouces de longueur, terminant en pointe et s'amincissant jusqu'à l'épiderme. Cette lanière, dans son épaisseur, doit comprendre le bouton avec l'aubier de la branche dont elle est détachée. Cette amputation faite, on coupe au pétiole la feuille qui protégeait le bouton de cette greffe. Si ce pétiole est appendicé, on enlève avec la lame ces appendices; notamment dans les écussons de rosiers, on rase les spathes, ou barbes du pétiole de la feuille amputée; on ôte de même les appendices de l'épiderme, tels que piquans, etc.. afin que rien ne gêne l'insertion : on tient ensuite cette greffe entre ses lèvres par le pétiole, et l'on ouvre seulement alors des deux côtés, avec l'écusson du greffoir, la fente longitudinale faite sur le sujet au-dessous de la fente horizontale : l'écorce se soulève facilement des deux côtés depuis le haut jusqu'au bas, sur une largeur de deux à trois lignes, plus ou moins, suivant celle de la moitié de la largeur de la greffe. Après avoir ainsi soulevé ces écorces on en retire l'instrument : avec la pointe de la lame, on soulève dans l'intérieur de la greffe, l'aubier qui couvre encore le *liber*, et que l'on conserve jusqu'à ce moment pour que ce dernier n'ait pas le temps de se dessécher à

l'air. Il faut prendre garde en évidant l'aubier, d'enlever l'œil de la greffe, autrement elle ne pousserait pas. On réussit à détacher cet œil en le tenant au dehors entre le pouce et l'index d'une main, avec assez de souplesse pour ne pas l'écraser, et en même temps assez de fermeté pour y retenir le *liber* à l'intérieur. Au lieu d'employer la lame du greffoir pour cette opération, il est plus sûr et plus facile de tenir, comme je viens de le dire, l'œil de la greffe en dehors, et de ployer avec les deux mêmes doigts de l'autre main, l'extrémité base de la greffe; l'aubier, par ce pli, se soulèvera naturellement du *liber* gélatineux : on prendra cet aubier avec les deux mêmes doigts pour l'enlever en entier sans quitter l'œil en dehors, qui sera toujours maintenu comme je l'ai dit. Cette greffe ainsi préparée; on l'insinue d'une main dans la fente du sujet que l'on ouvre de l'autre main avec l'écusson du greffoir. Il faut que la greffe s'applique parfaitement sur l'aubier du sujet, et y joigne principalement le *liber* gélatineux de l'intérieur du bouton, qui est l'*embryon* qui doit changer l'arbre à partir de cette greffe seulement. Cette greffe ainsi placée entre les écorces du sujet, on coupera au-dessus de l'œil, et à la hauteur de la coupure horizontale du sujet, le haut de l'écusson qui la déborderait, afin d'y faire coïncider l'extrémité supérieure de la greffe avec la ligne horizontale de l'entaille.

Cette opération faite, on assure la greffe par une ligature quelconque, que l'on conduit jusqu'à quelques lignes au-dessus de la ligne horizontale du sujet : si c'est sur une tige, on peut au lieu d'une greffe, en placer deux, opposées l'une à l'autre de chaque côté : la même ligature servira pour les deux. Il faut avoir l'attention de comprendre les yeux de ces greffes entre deux tours de ligature pour ne pas les étouffer. On peut encore, sur le même sujet, faire deux nouvelles greffes opposées aussi l'une à l'autre, et sur les deux lignes de côté des deux premières, si l'on veut quatre belles branches. Si l'on greffe au contraire sur des branches, on place ces greffes en

dedans du côté de l'aisselle, et l'on n'en met qu'une sur chaque branche, et le plus près possible de l'aisselle. On peut mettre sur différentes branches différentes variétés; mais il faut pour cela, qu'elles soient naturellement d'une force égale de végétation; autrement, les plus vigoureuses feraient bientôt dessécher les autres en les affamant; ou il faudrait être très-attentif pour arrêter la végétation des plus fortes en faveur des plus faibles.

On visite de temps à autre ces écussons comme ceux des autres greffes, et on s'assure de la reprise quand le pétiole se détache naturellement et promptement. Quoique les écussons à œil dormant soient destinés à ne se développer que le printemps suivant, on peut les forcer à pousser de suite, en coupant la tête du sujet au-dessus de l'écusson après avoir greffé, au lieu d'attendre la fin de l'hiver comme on fait ordinairement; mais cette pousse accélérée court des dangers l'hiver, si elle n'a pas été bien aoûtée.

Les greffes en fente, en couronne, en écusson, sont les plus usitées dans le jardinage pour les arbres à fruits et à fleur; les autres en *approche*, à l'*anglaise*, à la *pontoise*, etc., sont plus convenables pour les plantes de serre : toutes ces greffes sont indiquées à la culture de chaque plante, suivant qu'elles ont été reconnues plus utiles ou praticables. Nous nous bornerons donc à rappeler ici quelques règles générales : c'est que pour greffer il faut une température douce sans pluie ni vent froid; que les arbres soient en séve : pour conserver les greffes, il faut aussi veiller à ce que le *liber* ne les abandonne point, et supprimer dans cette vue tous bourgeons au-dessous de ces greffes; enfin les desserrer une quinzaine de jours après l'opération, tant pour favoriser la greffe que pour empêcher que les ligatures ne forment ni *exostoses* ni bourrelets. Si l'on était obligé de couper plusieurs greffes à la fois, on les tiendrait le pied dans l'eau et à l'ombre. S'il fallait les transporter d'un lieu à un autre, on les piquerait dans une boule de glaise humide, on les envelopperait de linges ou de mousse mouillée,

et on les placerait ainsi dans une boîte hermétiquement fermée.

Éducation des végétaux.

Elle est indiquée à chaque plante. On a vu, pag. 63 et 64, les inconvéniens qui résultent de la mauvaise structure des *pots :* il en est de même des *terrines.* Il est nécessaire que l'orifice de ces vases soit toujours plus large que le fond, afin de dépoter plus facilement. (*V.* pl. XXIII, fig. 3 et 4.) Il faut en avoir de différentes dimensions pour y planter des végétaux suivant leurs besoins ou les circonstances.

Les caisses servant aux mêmes usages doivent aussi se construire sur différentes dimensions, suivant les végétaux qu'il convient d'y placer. (*V.* pl. XXIII, fig. 1 et 2.) Quand elles sont un peu spacieuses, il est très-prudent de les faire construire à panneaux mobiles, afin de pouvoir en changer la terre sans trop nuire à la plante. Il est sage aussi de faire appliquer aux côtés, des crochets en fer et à vis, pour les transporter à deux au moyen de deux traverses.

Transplantation.

Le repiquage et la transplantation des végétaux étant indiqués à la culture de chaque plante, il nous suffira de dire ici que le moment le plus favorable est une température douce et humide; que les terres doivent être préparées et amendées comme il a été dit pag. 41; que les plantes, à moins qu'elles ne soient transplantées avec le *transplantoir à charnières*, ont besoin, dans tout autre cas, outre les ménagemens recommandés pour leurs racines, p. 64 et 68, d'être encore soutenues par des arrosemens et des abris jusqu'à ce qu'elles aient recouvré les forces qu'il leur faut pour braver les sécheresses, les ardeurs du soleil, etc.

Les arbres se transplantent avec plus de succès à l'automne qu'au printemps, à l'exception des arbres verts qui supportent mieux cette opération alors, mais qu'il est toujours plus sûr de transplanter en motte, et mieux d'élever des semis en pots ou en panier pour les mettre en place. Mais l'on peut être forcé de transplanter

planter dans sa pleine végétation un arbre précieux : alors il faut lui donner une terre plus riche que celle dont on l'enlève; le transplanter rapidement avec le plus de terre que l'on pourra conserver aux racines et les couvrir de suite pour les préserver du contact de l'air. Il faudra également dégarnir cet arbre aussitôt de ses fleurs ou de ses fruits, de ses feuilles, et des branches qui peuvent en être supprimées sans le déshonorer, rabaisser les autres, et l'abriter du soleil autant qu'on le pourra, et surtout le défendre des sécheresses par des arrosemens abondans et multipliés. Pendant deux à trois ans il faudra encore en supprimer les fleurs, tenir ses branches courtes, et l'arroser avec des engrais, pour en favoriser la végétation.

De la taille des arbres.

On taille les arbres pour leur donner la forme que leur assignent nos goûts, nos caprices et particulièrement notre utilité. Ainsi, selon que nous trouvons convenable qu'ils tapissent nos murailles, qu'ils ornent nos plates-bandes, qu'ils s'élancent pour couvrir nos vergers, nous voulons que les arbres soient *espaliers*, *contre-espaliers*, *buissons*, *pyramides*, *quenouilles*, enfin *hauts* ou *pleins vents*; mais communément nous désirons, dans tous ces cas, qu'ils nous donnent de beaux et d'excellens fruits : réunir tous ces avantages suivant nos intentions, est le but de la taille.

Pour soumettre les arbres aux différentes dimensions qu'il nous plaît de leur imposer, il faut d'abord les choisir tout venus ou les semer; ensuite les greffer et tailler en conséquence.

Ainsi voudrait-on des arbres de petites dimensions; il faudrait, pour le poirier, greffer sur coignassier ordinaire ou semer des pepins de beaux fruits donnés par de vieux arbres; et greffer sur ces sujets, soit en fente, soit en écusson, aussitôt qu'ils pourront supporter la greffe, c'est-à-dire dès leur première à deuxième année. Si c'étaient des pommiers que l'on voulût petits, il faudrait greffer de même sur très-

jeunes paradis ou sur des sujets de doucins : pour pêchers, abricotiers et pruniers de cette taille, il faudrait greffer sur jeunes rejetons de pruniers, ou la première année, en écusson sur un sujet provenant d'une amande douce ; enfin pour cerisiers il faudrait greffer sur un jeune sujet de *Ste.-Lucie*. Avec ces précautions, on peut réunir utilement dans un petit terrain une belle collection en miniature, soit d'espalier, contre-espalier, etc. : ces arbres, qui seront de beaucoup moins de durée que les autres, donneront de beaux et d'excellens fruits ; mais il faut toujours les espacer afin de laisser circuler l'air librement entre eux. On taille ces arbres beaucoup plus longs que les autres, proportion gardée, et on ne leur laisse que les branches utiles.

Si l'on veut des arbres d'une moyenne dimension, il faut, pour le poirier, greffer sur coignassier de Portugal, ou greffer de leur seconde à troisième année, des sujets provenant de bons fruit, d'un arbre greffé jeune et vigoureux. Pour le pommier, on greffe sur doucin ; pour pêcher, abricotier, etc., on greffe sur des sujets de 2 à 3 ans ou provenant de noyaux de prunes, ou d'amandes douces à coque dure ; pour cerisiers, on greffe sur sujets de même âge que les précédens, et aussi venus de noyaux de bonnes cerises. On supprime à la taille de ces arbres, seulement les branches mal placées ; et l'on ne taille les autres que suffisamment pour empêcher la sève de s'emporter à l'extrémité des branches, et la forcer à nourrir celles de dessous.

Enfin, si l'on désire des arbres de la plus grande force, il faudra greffer, pour les poiriers et pommiers, sur sujets procédant de fruits sauvages : on les aura moins forts sur sujets procédant de pepins d'arbres greffés et vigoureux. On obtiendra ces arbres à la plus forte dimension et d'une durée séculaire, s'ils sont semés sur place et greffés à quatre ou cinq ans. Les pêchers, abricotiers et pruniers, avec les mêmes données relatives, donneront proportionellement les mêmes résultats, s'ils sont semés de même et greffés sur sujets comme pour la seconde dimension, mais de trois à quatre ans.

Avant de se livrer à la taille des arbres, il faut ne jamais perdre de vue que les plantes ont deux séves, l'une dite *ascendante*, que puisent les racines dans les sucs de la terre; et l'autre *descendante*, qu'aspirent les feuilles et l'écorce; que la première tend toujours à monter verticalement et à se porter à l'extrémité des branches où elle flue avec d'autant plus de rapidité, que ces branches sont plus droites. Il suit de cette de marche de la séve ascendante, qu'en se portant avec plus d'abondance aux branches droites, surtout à leur extrémité, elle flue conséquemment avec plus de parcimonie dans les autres branches, qui languissent et souvent même se dessèchent. Il faut donc s'opposer à ce désordre, c'est-à-dire empêcher le bas des branches principales de se dégarnir des branches secondaires, et celles-ci de leurs précieux rameaux. Pour atteindre ce but, on force la séve ascendante à se distribuer proportionnellement entre toutes les branches utiles, en supprimant tout-à-fait les autres; en diminuant plus ou moins, mais toujours proportionnellement les branches précieuses; en inclinant les unes, en redressant les autres; le tout suivant que la force, la position de ces branches, ou des accidens quelconques nécessitent ces opérations.

Nous venons de voir que la séve ascendante partant des racines aux branches donnait aux plantes leur force et leur crue, mais seulement en bois quand cette séve est dominante. Les arbres fruitiers ne donnent des fleurs ou des fruits qu'autant que la séve descendante a les mêmes facultés, les mêmes moyens que la séve ascendante, et que toutes deux peuvent se combiner ensemble sans que l'une domine l'autre.

Que celui qui douterait de cette vérité interroge la nature. Qu'il observe les arbres: dans une situation où leur respiration est comprimée, ils ne donnent que du bois; et lorsque, au contraire, cette respiration est en pleine liberté, ils fructifient beaucoup; la nature, en parlant dans le premier cas le langage de la stérilité, et dans le second celui de l'abondance, ne nous dit-elle pas clairement qu'il faut toujours que la séve descendante soit en raison proportionnelle de la

séve ascendante. Donnez donc suffisamment à la fois de l'air aux branches et de la terre aux racines, afin que la séve des unes et des autres puisse trouver dans son élément particulier les substances qui lui sont propres, si vous voulez avoir des branches d'abord, et des fruits ensuite.

D'après ces préceptes, il faut donc tailler tout à la fois pour la juste répartition de la séve ascendante entre les branches d'après leur force respective, premier principe; et pour la même distribution entre elles de la séve descendante, afin de mettre ces branches à fruits, second principe. D'après celui-ci, l'on supprime les branches qui, trop serrées, ne serviraient qu'à surcharger inutilement l'arbre, et à intercepter la circulation de l'air autour des autres branches. C'est aussi d'après cette seconde et puissante considération qu'il faut encore déterminer le choix des branches à conserver, suivant la position verticale, ou horizontale, ou courbe à donner, pour aider à la fécondité de ces branches.

Le troisième principe de la taille, c'est de combiner la juste distribution des deux séves ascendante et descendante avec la forme du genre de taille que l'on impose à l'arbre que l'on cultive, comme nous allons l'expliquer.

Nous allons observer d'abord, qu'un arbre qui a donné des fruits en grande quantité se repose quelquefois un ou deux ans. Il ne faut jamais perdre de vue que si, par cupidité ou inexpérience, on le provoque à donner, ou souffre qu'il donne des fruits au delà de ses forces, on expose cet arbre à périr. Cette considération doit donc aussi se calculer dans la taille, pour fortifier un arbre affaibli ou épuisé par cette cause comme par toute autre. Dans ces deux cas, il faut concentrer davantage les facultés de la séve ascendante, en taillant les branches plus courtes, en supprimant celles qui ne sont point absolument nécessaires, et en privant les autres de leurs boutons à fleurs, tout ou partie, en raison des forces ou de l'altération de l'arbre.

Si l'on avait greffé des arbres d'après le choix et les précautions voulues pour les petites dimensions, et que, pour des raisons opposées, on regrettât plus tard d'avoir sacrifié l'avenir à un temps plus proche, on obvierait à cette imprévoyance par les moyens que nous venons d'indiquer.

Dans le cas où l'on aurait préféré l'avenir au présent, si plus tard l'on avait aussi un but contraire, on peut encore à la taille réparer cet inconvénient. Si ce sont des arbres à noyaux, on diminuera le nombre des branches, pour en faire profiter la séve ascendante aux autres que l'on taillera très-longues, et sur lesquelles on ménagera en conséquence les branches à fruits. Si ce sont des arbres à pepins, outre les mêmes procédés, il faudra encore courber ou arquer les branches pour gêner la circulation de la séve ascendante, et donner à la séve descendante plus de facilité qu'à la première. Ces branches se couvriront de boutons à fruits ou lambourdes ; et dans peu d'années, ces arbres seront totalement épuisés : ce qu'il est toujours utile de faire, 2 ou 3 années avant de le réaliser, si l'on a conçu le dessein de changer sa plantation. On taille les arbres depuis l'automne jusqu'au moment de la fleur au printemps, pourvu que le temps soit doux. On préfère la taille d'automne pour les vieux arbres, parce qu'alors ils perdent moins de séve. Les arbres trop vigoureux, par la raison contraire, se taillent à la séve montante. Cependant on court risque, dans les climats où le froid est de 3 degrés et plus, de faire couler les derniers boutons de l'extrémité des branches taillées d'avance ; alors, pour éviter cet inconvénient, qui se répare en rabaissant la branche sur un autre bouton, il vaut mieux attendre que les gros froids soient passés. On fera bien de commencer la taille par les vieux arbres, et successivement par les jeunes, qui, plus vigoureux, peuvent réparer plus facilement la plus grande déperdition de séve que provoque la taille, en raison de ce qu'elle a lieu plus ou moins tard au printemps.

Taille des arbres en espaliers, à la française.

Après avoir planté un espalier avec les précautions indiquées quant à la terre, page 45, on suit, pour la taille de tous les arbres, les principes donnés à la culture particulière à chaque espèce, dans cet ouvrage.

Il me suffira donc de dire ici, que tous les arbres à noyaux se taillent en espaliers, absolument comme le pêcher, avec les légères différences de leur végétation. (Voyez à l'article Pêcher.)

Les arbres à pepins se taillent également d'après les mêmes principes : il faut seulement remarquer que, dans ceux-ci, ce ne sont pas, comme dans les précédens, les branches de l'année qui donnent des fleurs et des fruits ; ce sont au contraire celles de 2 à 3 ans sur lesquelles se forment les bourses, brindilles et lambourdes. Aussi ceux qui taillent habituellement toutes les branches à 2 ou 3 yeux sur chacune, c'est-à-dire, de 3 à 4 pouces, ne laissent que cette distance aux branches pour donner des boutons à fruits; mais comme la séve ascendante s'y trouve trop resserrée, elle y domine communément sur celle descendante; et alors, au lieu de boutons à fruits, ce sont des boutons à bois que donnent ces arbres ainsi mutilés tous les ans. Il faut donc laisser moins de branches, et conserver à celles que l'on ménage une plus grande dimension, afin de faire place aux bourses, lambourdes, etc. Dans les pêchers il ne faut conserver sur le devant des branches, que les précieux bouquets à fleurs : il en est de même pour les arbres à pepins, dont on ne laissera aussi sur le devant des branches principales et secondaires que les bourses et petites lambourdes. Il faut supprimer les autres, et mieux encore les empêcher de pousser en enlevant avec l'ongle ou la lame de la serpette, en automne, les boutons à bois qui doivent les produire.

Taille en espaliers à l'anglaise ou en palmette.

Cette taille convient aux espaliers des hautes murailles ; toute sa différence avec l'autre, c'est qu'au

lieu d'étaler l'arbre en largeur, on le développe principalement en hauteur. Pour atteindre ce but, on ne lui laisse donc que sa tige droite pour branche-mère. La première année, on taille la tige sur trois boutons, les plus propres à mener horizontalement une branche principale presqu'horizontalement à gauche et l'autre à droite, le plus près du collet qu'il est possible, en combinant les espaces à occuper par les branches de dessous de chaque branche principale : on surveille cette végétation comme celle des branches principales du pêcher. On a soin de ne laisser pousser la branche-mère ou tige du milieu, qu'autant que cela est nécessaire pour donner d'un à deux pieds plus haut, deux autres branches principales et parallèles aux deux premières ; on en surveille les branches secondaires qui doivent aussi, comme dans l'espalier à la française, garnir à droite et à gauche les branches principales ; on supprime à la taille et à l'ébourgeonnement toutes les branches qui ne sont pas nécessaires ; on arrête, en les pinçant aux extrémités, ou en les abaissant ou arquant, les branches qui s'emportent trop, pour faire refluer la séve dans celles qui restent en arrière de cette végétation.

Tous les ans on continue de tailler l'arbre, et de le diriger sur deux nouvelles branches principales toujours menées, à même distance, et parallèlement à celles de dessous, qui doivent être également conduites avec les mêmes précautions dans leur taille. Quand l'espalier à palmette arrive près de l'extrémité des murs, il faut bien en arrêter la tige centrale ou branche-mère verticale, soit en la rabaissant, soit en l'arquant, si elle ne s'arrête pas d'elle-même. On fera mieux de surveiller la place où elle se divisera en deux branches; et au lieu d'en supprimer une des deux, on les soignera bien attentivement pour faire terminer cet espalier en deux branches horizontales et principales. Ce genre de taille demande que les arbres soient moins espacés à la plantation que dans les espaliers à la française : trois à quatre toises suffisent. On obtient beaucoup de fruits sur ces espaliers, mais les arbres durent moins long-temps.

Taille en quenouille. La quenouille est un arbre libre dont la tête doit commencer presqu'au collet. On la taille la première année à quelques pouces de la greffe, pour lui faire pousser 3 à 4 branches autour de celle qui doit prolonger la tige. Au lieu de laisser tous les boutons qui poussent sur la quenouille, on ferait bien mieux de supprimer ou ébourgeonner ceux qu'il faudra retrancher. L'année suivante on taille la tige un peu plus long que la précédente ; on rabaisse les branches conservées, de 6 à 10 pouces, plus ou moins long, suivant leur force et les proportions avec la tige qui doit toujours être dominante. On supprime toutes les branches qui gênent la circulation de l'air, et contrarient le besoin de laisser au moins un espace de 6 à 8 pouces entre celles que l'on conserve. Il faut avoir soin surtout de supprimer aux branches qui se bifurquent le plus faible des deux bourgeons entre lesquels elles se divisent, et surtout de ne pas les tailler en fourche. On continue de tailler ainsi les quenouilles tous les ans ; et l'on rabaisse la tige et les branches plus ou moins court, suivant que le nécessite la conservation de l'équilibre de leur végétation, ou la distribution proportionnelle de la séve entr'elles. Sans ces précautions, les branches du bas se dessécheraient, celles du haut, au contraire, s'emporteraient. Si l'on n'a pu éviter cet inconvénient, le meilleur parti à prendre est de couper les branches du bas, et de rabaisser de la quenouille la branche centrale ou tige, pour en faire une demi-tige à tailler, soit en gobelet, soit en plein-vent.

Taille en buisson. Comme la précédente ; seulement, on élève l'arbre sur 3, 4 à 5 branches, le plus près possible du collet. On les dirige de manière à ce qu'elles soient espacées le plus également, et s'éloignent obliquement en dehors de leur collet. On taille chacune de ces branches comme une quenouille séparée ; seulement, on a soin de supprimer les branches ou boutons qui rempliraient l'intérieur du vase que forme cette taille.

Ce vase est parfait, quand on place dans l'intérieur

un cerceau sur lequel on conduit les branches en espalier à la française : on continue à placer un cerceau d'une plus grande circonférence, l'année suivante, pour conserver cette taille qui demande jusqu'à 3 et 4 étages de cerceaux pour être maintenue.

Taille des arbres nains. Cette taille ne diffère de la précédente qu'en ce qu'on allonge un peu plus les branches dans la proportion de leurs forces, qu'on se dispense de leur mettre des cerceaux, et qu'on s'occupe des branches à fruit à la taille de la seconde année. Si on préférait avoir un arbre un peu plus vigoureux, il faudrait retarder la fructification en taillant plus court. Si cet arbre rapporte très-promptement, il ne dure que peu de temps.

Taille en pyramide. Comme la taille en *quenouille*, avec cette différence que dans celle-ci les branches sont élevées en faisceau, et que dans la pyramide elles partent plus horizontalement. On taille donc la première année la greffe mise en place à 5 ou 6 pouces; on conserve 3 ou 4 boutons pour former des branches latérales et le prolongement de la tige. On s'oppose à la végétation de toute autre branche. On arrête tous les ans, à 1 pied ou 18 pouces, la pousse ou tige du milieu, quand elle arrive à cette hauteur; afin de donner plus de force aux branches latérales dirigées ou à diriger horizontalement par étage chaque année. Il faut choisir, d'année en année, pour branches latérales ou principales, les bourgeons qui passeront sur la ligne intermédiaire des lignes sur lesquelles se trouvent placées les branches principales de l'année précédente, afin qu'autant que possible ces branches soient *alternes*, par étage. A la taille on rabaisse les branches latérales plus ou moins, suivant la vigueur de l'arbre, et d'après la nécessité d'une distribution proportionnelle de séve entre toutes les branches. On rabaisse sur un bouton en dessus de la branche, s'il est nécessaire de relever sa direction; au-dessous, pour l'abaisser; et du côté droit ou gauche pour l'éloigner tant soit peu du côté opposé, suivant que cela convient pour donner de l'harmonie aux di-

rections. Dans l'un ou l'autre de ces cas, l'on peut seulement rabaisser la branche à dix lignes au-dessus d'un bouton pour l'empêcher de se prolonger droit. A la première taille de l'automne, on supprime l'onglet qui dans toute autre circonstance est une faute, puisqu'il empêche la branche de se continuer en tige droite. C'est d'après ces principes que se continue la taille en pyramide. Comme les branches inférieures ont toujours un an de plus que les supérieures, cette gradation d'année doit être observée par la longueur de ces branches, qui doit nécessairement toujours diminuer par étage, de la base au sommet. S'il n'en était point ainsi, l'arbre serait manqué dans sa taille, et de plus ne ferait point la pyramide. Ce genre de taille concilie en même temps les avantages de la fructification et de la durée de la plante.

Traité des arbres en plein vent, soit demi-tiges ou hautes tiges. L'arbre a été greffé en place, ou planté à l'automne avec toutes ses racines, et presque aussitôt qu'on l'a enlevé; ou il a été planté plus ou moins de temps après sa déplantation. Dans le premier cas, on ne coupe rien, si cette greffe ne présente que la branche du prolongement de la tige sur le sujet. Si sur cette greffe, au contraire, il se trouve d'autres branches de côté, on les taille à un œil ou deux seulement; c'est ce qu'on appelle taille en crochet. Dans le second cas, les racines ayant plus ou moins souffert, il faudrait borner en conséquence le travail de la séve. On couperait donc la greffe à quelques pouces de hauteur en lui ménageant trois à quatre boutons. On choisirait à la végétation du printemps le plus fort bourgeon pour continuer la tige; on pincerait les autres à six pouces, pour favoriser le bourgeon dominant. On opère de même sur les bourgeons qui poussent sur les crochets et sur la pousse de l'année, dans la greffe que l'on n'aurait pas rabaissée: à la taille de l'automne suivant, on rabaisserait jusqu'à la tige les crochets de la taille du printemps, et les bourgeons pincés en faveur de la tige, pendant la végétation. On continue ainsi de soigner l'arbre sur la

hauteur que l'on veut donner à son tronc, soit demi-tige, soit plein-vent. Si la branche destinée à former ce tronc, se bifurquait avant d'atteindre cette hauteur, on pincerait, aussitôt qu'elle aurait 3 à 4 pouces, une des deux branches. L'on choisirait pour cette opération la moins vigoureuse, et on la supprimerait entièrement à la première taille. Enfin si cette branche-tige se contournait, piquée par un insecte, ou se cassait par quelque accident, on la pincerait ou couperait au-dessous du point endommagé, et à la première taille de l'automne, on rabaisserait au-dessus du plus fort bourgeon que l'on aurait favorisé attentivement, aux dépens des autres, pour continuer la tige.

Lorsqu'elle s'est élevée à la hauteur désirée, on l'arrête en la pinçant, si c'est dans le temps de la végétation; et en la coupant à hauteur en automne, si elle ne s'élève suffisamment qu'à la seconde séve. On fait disparaître en même temps, à cette taille, tous les autres bourgeons que l'on aurait pincés.

A la séve du printemps, l'on surveille la pousse de l'extrémité de cette tige, sur laquelle on ne laisse, parmi les bourgeons qu'elle donne, que les 3 à 4 plus vigoureux et les mieux espacés entr'eux, pour représenter des branches principales. On pince tous les autres bourgeons pour protéger ces dernières, sur lesquelles on laisse pousser les rameaux qu'elles peuvent donner, mais aussi en pinçant ceux qui seront trop près les uns des autres, en attendant qu'ils disparaissent à la taille. A l'automne on taille les branches principales, et les rameaux destinés à former les branches secondaires, absolument comme nous l'avons dit des espaliers. Après avoir ainsi taillé le plein vent un an ou deux, on peut laisser pousser la tête à volonté, et se borner à couper annuellement les branches mortes. L'arbre bien formé, en bonne terre bien cultivée, pourra durer plus d'un siècle; mais pour éviter que les branches principales se dégarnissent au bas, on fera très-bien, si rien ne l'empêche, d'en traiter individuellement les branches par la taille, comme je l'ai dit pour les quenouilles. Si les pleins vents ou

demi-tiges sont d'ailleurs bien aérés, et en terre convenable et profonde, l'on peut compter, sauf tous accidens, que les arbres donneront toujours des fruits en abondance; et toujours leurs fruits auront plus de saveur que les autres.

C'est d'après tous ces principes qu'il faut tailler les arbres. Il arrive souvent que des branches plus vigoureuses que les autres, et que les cultivateurs nomment *branches gourmandes,* causent beaucoup d'embarras pour maintenir les proportions. On arrête la vigueur démesurée de ces branches, souvent bien précieuses pour en remplacer d'autres, en les taillant très-longues et en faisant une incision horizontale jusqu'à la moitié de l'épaisseur de la branche, ou une incision annulaire à l'écorce, au point où il convient d'arrêter la séve de la branche, ou en l'arquant, ou enfin en la supprimant tout-à-fait, si elle est mal placée; l'un et l'autre parti doit être adopté suivant que le conseille l'harmonie des tailles dont il vient d'être question.

Une précaution essentielle en taillant, c'est de couper le plus près possible du bouton, afin que l'écorce ait moins de travail à faire pour couvrir la plaie, et que les traces de la serpette n'empêchent point les branches de se prolonger en formant une ligne droite, sans nœuds ou exostose. Si, comme font de mauvais praticiens, on coupait à six lignes ou plus au-dessus du bouton, l'amputation ne se recouvrirait pas. Cet excédant se dessécherait, et formerait un chicot aussi désagréable à la vue que nuisible à la végétation.

Ébourgeonnement. Cette opération se fait à l'automne, et dans les beaux jours de l'hiver, en supprimant les yeux aux boutons à bois mal placés, ou trop serrés. Par ce moyen on évitera de faire de plus grandes plaies dans la suite. Les branches conservées en seront plus fortes, mieux placées et conséquemment plus faciles à diriger et à tailler convenablement. On ébourgeonne aussi à la pousse du printemps, en pinçant d'abord et en supprimant tout-à-fait, à l'automne, avec la serpette, les bourgeons

inutiles ou mal placés ; on protége au contraire ceux que le hasard fait croître à propos. Avec ces précautions, la taille d'automne ou du printemps demandera beaucoup moins de temps et sera toujours plus régulière.

Taille d'été. Cette taille n'est que la suite de l'ébourgeonnement. Elle se réduit à pincer l'extrémité des branches-mères, pour favoriser la végétation des branches principales, et l'extrémité de celles-ci pour faire refluer la séve dans les branches secondaires, si la séve s'emportait dans quelques-unes de ces branches au préjudice des autres. Si l'on n'a point ébourgeonné soigneusement, il faudra y suppléer, l'été, en supprimant les branches mal placées ou trop serrées, afin de rendre aux autres plus de contact avec l'air, et de fortifier leur séve descendante en faveur des fruits de l'année et des boutons à fruits de l'année suivante, comme aussi pour aider au palissage dans les espaliers.

Palissage. Cette opération s'exécute après les deux tailles d'automne ou du printemps, et de l'été, pour les espaliers qui n'ont pas été soigneusement ébourgeonnés. Elle a pour but de tapisser le mur de l'espalier, de manière à ce que cet espalier y déploie avec art et en superficie plane toutes ses facultés. Voici ce qu'en dit M. le professeur André Thouin : « Pour bien palisser, il faut 1°. disposer sans efforts, » sans occasioner des coudes aigus, les branches et » les rameaux, et leur faire occuper le plus d'étendue » possible dans la forme d'un V ouvert ; 2°. faire en » sorte que chaque branche avec ses rameaux, ait la » même disposition que l'arbre entier ; 3°. que toutes » les parties intérieures de l'arbre soient garnies, » ainsi que l'arbre et ses côtés ; 4°. que toutes les ra- » mifications de l'arbre soient également espacées à » raison de leur grosseur, sans confusion ni enche- » vêtrement, et que l'œil puisse les suivre dans toute » leur étendue. »

Élagage. On élague les vieux arbres dont les branches dégarnies du bas apauvrissent la séve qui les

traverse, pour continuer à l'extrémité une végétation sans grâce et souvent sans fruits. On fait cette opération en sciant les vieilles branches à quelques pouces du tronc pour ne pas le carier, et provoquer, en même temps, le *liber* à produire de nouvelles branches, qui suivront la même marche que les précédentes, si l'on n'a pas l'attention de les espacer et de les arrêter aux extrémités pour maintenir la séve dans les rameaux de leur base, si enfin on ne donne pas à la séve de l'arbre, par la culture, les moyens de fortifier et d'entretenir à la fois ses branches principales et secondaires. Il est de principe qu'après avoir scié une branche on doit unir, avec un instrument tranchant, la surface où a passé la scie, pour faciliter la cicatrice; on ferait même bien, pour empêcher la carie occasionée par l'humidité, de recouvrir la plaie avec la cire à greffer, page 87. L'expérience a prouvé que le liber s'étendait parfaitement sur cette composition.

On élague, ou plutôt on étête, aussi en automne, en hiver et moins bien au printemps, certains arbres pour en recueillir les branches, tous les trois ans. Tels sont les saules, les peupliers.

Tonte. On y soumet les charmilles et autres arbres qu'on plante près les uns des autres et en alignement, pour cacher des murs, faire des allées couvertes, et ceux dont on veut former des portiques, des vases, etc. En coupant une ou deux fois par an les branches de devant, on force ces arbres à en pousser de chaque côté, et à multiplier les petits rameaux qui donnent des feuilles. La tonte se fait au croissant ou aux cisailles, surtout lorsqu'on désire représenter quelque forme avec netteté. Certains arbres se tondent encore de même après la floraison, tels que les jasmins, les rosiers et quelques cytises. La tonte est nuisible aux arbres; mais si on la trouve utile pour son agrément, au moins doit-on se contenter de la faire une seule fois par an, et de choisir l'époque du repos de la séve, soit en été pendant les chaleurs (et alors on doit choisir un temps couvert et disposé à la pluie), soit pendant l'hiver; mais on court le risque que la nou-

veile saison ne donne des pousses trop vigoureuses, et qui ne tardent pas à gâter toute la symétrie.

Incision annulaire. Elle se fait en coupant à l'écorce une lanière circulaire et large de quelques lignes au collet d'un arbre ou d'une branche seulement. Cette opération peut s'exécuter avec tout instrument tranchant, et mieux encore celui appelé *inciseur annulaire.* (Pl. XXVI.) Il y a peu d'années que cette opération était vantée comme une merveilleuse découverte. Des cultivateurs se sont abusés jusqu'à imaginer qu'elle pouvait empêcher l'accident connu des vignerons sous le nom de coulure. On a vu à l'article fécondation des plantes, que toutes les incisions possibles ne pouvaient rien empêcher en pareil cas. L'incision annulaire pratiquée quelques jours avant la fleur sur un arbre à fruit, en interrompant la communication des deux séves ascendante et descendante, fait profiter exclusivement cette dernière à la fructification qui n'en est que plus belle; mais les beaux fruits obtenus par ce moyen épuisent la plante ou la partie à laquelle il a été appliqué; et suivant que le végétal est plus ou moins robuste, et que l'opération se renouvelle plus ou moins de fois, il périt plus ou moins tôt. En faisant cette opération un peu avant la seconde sève en juillet, sur un arbre ou des branches pour les mettre à fruit, on détermine en effet la séve descendante à former en boutons à fruits la plus grande partie des boutons à feuilles ou à bois qu'on aurait eus sans cette précaution; mais c'est toujours aux dépens du végétal. Enfin, cette opération peut être appliquée à des végétaux ou parties de végétaux dont la sève trop vigoureuse contrarie le plan du cultivateur dans la disposition d'un arbre; mais il faut ne la considérer que comme un remède contre une trop grande abondance de sève, et n'en user qu'avec prudence.

De l'arcure. Elle s'opère en courbant en demi-cerceau ouvert plus ou moins, les branches dont on rapproche ainsi l'extrémité vers la terre. Cette situation gêne le mouvement de circulation des deux séves,

et les ralentit. La séve descendante s'arrête davantage aux boutons des aisselles des feuilles qui la leur transmettent immédiatement; et presque tous deviennent boutons à fruits pour l'année suivante. Pour peu qu'on abuse de ce moyen, on épuise et perd les arbres.

Des couches.

En terme de jardinage, on entend par *couches* un terrain disposé tout exprès pour la culture des plantes soit étrangères, soit indigènes, auxquelles il s'agit de faire prendre le change sur le climat, ou la saison, afin d'en obtenir des fleurs et des fruits qu'elles ne donneraient point autrement, soit dans le pays, soit dans la saison où l'art doit tromper ou aider la nature, en procurant aux végétaux une chaleur artificielle provenant de la lente fermentation des engrais préparés en conséquence.

Pour cultiver sur couches, il faut :

1°. Un terrain propre à cette culture, c'est-à-dire sec, dont le fond est sablonneux, exposé au midi, un peu incliné du nord au midi, et abrité des vents du nord, nord-est, et nord-ouest, par de bons murs bien crépis et bien unis, soit en chaux blanche, soit en plâtre, et qui recueillent et reflètent bien la chaleur. Si le terrain était humide, il faudrait le défoncer à plusieurs pieds et en remplacer la terre spongieuse par des cailloux et des gravas, ou autres matières qui permissent à l'eau un écoulement facile; ou même y construire des canaux de dessèchement. S'il n'était point entouré de murs, on y suppléerait, quoiqu'avec moins d'avantage, par un entourage de palissades en bois ou en paillassons, mais bien joints.

2°. Des cloches, verrines et crémaillères en quantité suffisante, et un local propre à serrer à volonté ces instrumens.

3°. Du fumier de mulet ou d'âne, et du fumier de cheval, et les employer dans les proportions qui existent entre ces fumiers, dont la chaleur des seconds est moindre que celle de l'autre.

4°. Des eaux suffisantes et de bonne qualité, comme on l'a vu précédemment, pag. 61. Si l'on n'avait que de l'eau de puits, il faudrait la tenir quelques jours à l'air dans un réservoir pour l'employer moins crue; mais pour peu qu'elle soit séléniteuse, ce qui se reconnaît quand elle ne dissout pas le savon, elle ne peut pas servir.

Dans les cultures de couches en grand, pour se procurer des primeurs, il faut en rendre les accès faciles tant pour y transporter que pour en extraire les fumiers.

On fait des couches nues, c'est-à-dire sans entourage autre que la terre qui couvre le fumier ou la paille de ce fumier. On fait aussi des couches entourées et couvertes que l'on nomme *châssis*.

Pour les personnes qui cultivent les couches en grand pour y obtenir des primeurs, on ne peut proposer de meilleurs préceptes que les suivans donnés par M. *André Thouin*.

On place en première ligne, et contre le mur du fond qui est à l'exposition du midi, dirigé de l'est à l'ouest, les grands châssis destinés à la culture des arbres fruitiers, tels que les figuiers, les vignes, et autres arbres qu'on veut préserver du froid, ou dont on veut accélérer la végétation pour obtenir des fruits précoces.

On établit, à huit pieds de distance de la première ligne, les châssis ou bâches destinés à la culture des ananas et des petits arbres fruitiers. On forme, à la même distance et en troisième ligne, les châssis à haut bord employés à la culture des pois, des haricots, des asperges et d'autres légumes d'une certaine hauteur. A cinq pieds de cette ligne on en fait une autre sur laquelle on place les châssis plats propres à la culture des melons, concombres, pastèques, fraisiers, et on repète ces lignes autant qu'on le juge nécessaire. Cette ligne et les suivantes ne doivent être séparées qu'autant qu'on veut renouveler les réchauds; alors on laisse la distance de dix-huit à vingt pouces. Après cette ligne ou ces lignes à châssis, viennent celles

destinées aux cloches et verrines, et employées à la culture des salades de primeur, des melons et concombres, et au semis des légumes printaniers et des fleurs d'automne.

La ligne suivante est une couche nue pour les radis, les raves, les repiquages des plantes élevées sous cloches ou sous châssis On y sème aussi quelques rangs de légumes d'automne, comme du céleri, etc. Les dernières lignes sont composées de couches sourdes, c'est-à-dire, enterrées aux deux tiers de leur hauteur au-dessus du niveau du terrain. Elles sont employées à la culture des melons destinés à succéder à ceux qui sont cultivés sous les châssis ou sous les cloches, ainsi qu'au repiquage des fleurs délicates d'automne. S'il reste de l'emplacement, on peut former des planches de 4 à 5 pieds de terre franche légère, ou d'un mélange de la terre du jardin avec autant de terreau de couche. On y cultive du basilic et autres plantes délicates; on peut même y élever des melons de Coulommiers, de Honfleur, pour l'arrière-saison; enfin, les couches ou meules à champignons.

Les couches se divisent en couches bordées, en couches encaissées, et en couches à champignons.

Les couches bordées, ainsi nommées parce qu'on élève et qu'on reploie la paille sur les bords pour les rendre plus solides et plus propres, en plaçant les extrémités de la paille dans la couche pour encaisser le terreau, doivent avoir 4 pieds de large et 20 à 24 pouces de hauteur sur une longueur déterminée par les besoins des cultivateurs et la facilité du travail, quand on les fait depuis l'automne jusqu'au printemps. On ne leur donne que 15 à 18 pouces de hauteur au printemps. Quand on les environne de réchauds, il vaut mieux employer le fumier le plus chaud pour cet usage, et réserver l'autre pour les couches; autrement ces dernières acquièrent une telle chaleur dans le commencement, qu'on est contraint d'attendre, et de perdre beaucoup de temps avant d'y rien planter ou semer. Dans le cas contraire, on peut s'en servir peu de jours après leur confection, et quelquefois de suite; et leur

chaleur, durant plus long-temps, présente sous ce rapport un autre avantage.

On nomme *réchauds* le fumier dont on environne le contour des couches pour les préserver du contact de l'air et leur communiquer de la chaleur. On leur donne 20 pouces d'épaisseur et la hauteur de la couche, y compris le terreau. On les renouvelle quand la chaleur de la couche diminue, et on les fait après la confection de la couche et sans union avec elle, pour pouvoir les enlever sans la déranger.

On peut employer, dans les couches des dernières lignes, les feuilles et les fumiers qui ont servi pendant l'hiver, et le fumier des couches de l'année précédente, qui n'est qu'à demi consommé, ainsi que celui des réchauds; mais il est essentiel d'ajouter du fumier frais, et de bien diviser les feuilles, pour faire le mélange aussi exact qu'il est possible. Des couches ainsi composées sont très-bonnes pour les semis des plantes trop délicates pour être semées en pleine terre, à l'entrée du printemps.

On recouvre ces couches en automne de 3 à 4 pouces de terreau pur, si on y sème ou plante; mais au printemps on doit y mettre jusqu'à 6 à 8 pouces de terreau, auquel on mêle un quart et jusqu'à un tiers de la terre du jardin, suivant qu'elle est plus ou moins forte, plus ou moins chargée d'humus. On peut en mettre d'autant plus qu'elle est légère et riche en humus. Dans ce cas, si on a peu de terreau, cette terre peut être employée seule sur les couches. La terre mêlée au terreau lui donne de la consistance; il conserve mieux son humidité, et les plantes y acquièrentplus de vigueur. Quant aux couches de ce genre où on enterre des poteries, la hauteur des pots détermine celle du terreau, qui ne sert alors qu'à les envelopper.

Lorsque le soleil prend de la force, il est utile de pailler la couche, c'est-à-dire, de mettre un peu de litière sur le terreau pour empêcher le soleil de le dessécher aussi promptement. Les fruits de melons et concombres, posés sur cette paille, sont moins sujets

à prendre le goût du terreau; et, pour prévenir encore plus cet inconvénient, on place, sous chaque fruit, une ardoise ou une brique, ou un carreau. La construction de ces couches est la même que celle des couches sourdes, à quelques différences près, détaillées à l'article Melon.

Les couches encaissées et les couches sourdes se font à peu près de la même manière. On creuse en terre, pour les couches sourdes, une fosse d'environ 20 pouces de profondeur, et qu'on garnit de plâtras si la terre est humide. Dans les lieux où le bois est à bas prix, il est utile de couvrir les parois des encaissemens avec des planches isolées d'un pouce de la maçonnerie ou de la terre, de tous les côtés et du fond. Par ce moyen on concentre davantage et plus long-temps la chaleur, parce que le bois est un mauvais conducteur du calorique.

Pour remplir ces encaissemens, on met d'abord un premier lit de fumier frais de cheval, qu'on nomme *litière*. On lui donne 6 pouces d'élévation, et on le tasse bien en le foulant avec les pieds. Ensuite on établit un autre lit d'un pied d'épaisseur de fumier ou de feuilles sèches, ou de marc de raisin, etc. On foule encore ce second lit, et on le herse un peu, tant pour l'égaliser que pour le lier avec la troisième couche, également d'un pied de même matière, qu'on met par-dessus et qu'on recouvre de terreau. Ces couches, plus élevées au moment de leur confection que les encaissemens, exigent qu'on mette le terreau en talus, si on ne le borde pas de planches. Il en est de même de toutes les couches sans châssis. Pour y parvenir, on prend une planche de 8 pouces de large, bien droite, qu'on pose sur le bord de la couche parallèlement à la couche, et sa partie supérieure inclinée sur la couche; on pousse le terreau contre la planche, et on le marche pendant qu'on soutient la planche pour l'empêcher de céder. On continue jusqu'à ce que toute la bordure du terreau soit terminée. Si ce dernier était sec, il faudrait le mouiller pour lui donner de la liaison avant de faire la bordure.

La chaleur des couches s'élève suivant les matières qu'on y emploie. On y place un thermomètre qui indique quand la chaleur est assez tempérée pour en faire usage. La température est relative aux végétaux qu'on y place, et dont ceux des pays très-chauds demandent une plus grande chaleur que ceux de la zone tempérée. Ceux qui n'ont pas un thermomètre enfoncent un bâton dans la couche, et l'en retirent de temps en temps pour en connaître le degré de chaleur. La chaleur des couches dure plus ou moins, à raison des substances dont elles sont faites. Celle des couches en fumier et en tannée ne se soutient qu'environ six mois; celle des couches de feuilles sèches, de tonture et même de poudrette, dont on commence à faire usage, dure environ un an; mais la chaleur des couches de marc de raisins, de pommes et d'olives, se conserve 18 à 20 mois.

On donne la préférence au tan dans les serres chaudes et dans les bâches, parce qu'il donne une chaleur plus douce, plus égale et moins humide; mais il faut avoir l'attention d'en isoler les conduits de chaleur qui pourraient y mettre le feu. Lorsque sa chaleur diminue, on lui donne un labour à double fer de bêche, en l'émiettant bien et en mêlant celui du milieu avec celui des bords. Cette opération en ranime la chaleur pendant trois mois.

A l'article Champignon, on fera connaître les couches ou meules destinées à ce seul végétal.

Conservation des plantes.

Abris. On appelle ainsi tout ce qui défend les plantes contre les froids, les vents, la trop grande ardeur du soleil, etc. Des coteaux et un bois empêchent les mauvais effets des vents qui soufflent des côtés auxquels ils sont opposés; mais ces abris sont insuffisans pour des plantes délicates auxquelles il faut encore des abris artificiels, tels que des murs, des palissades, des haies d'arbres verts, des paillassons, une bâche, des châssis, des serres de toutes les températures.

Murs. On tire parti des murs pour faire parvenir à leur maturité les espèces de fruits qui ont le plus besoin de chaleur. Pour que les murs produisent cet effet, il faut qu'ils soient construits solidement et surtout bien crépis. Ils doivent avoir au moins dix pieds de hauteur, et il faut y sceller des crochets en fer pour y attacher le treillage. Lorsqu'on désire multiplier les espaliers, on construit des murs parallèles à 36 pieds de distance si les murs n'ont que 10 pieds de hauteur, et à 48 pieds s'ils en ont 12.

Palissades d'arbres verts. On peut les regarder comme d'excellens abris pour les plantes qui ont besoin d'air et redoutent néanmoins un soleil trop ardent ou trop continu : ces abris ont encore l'avantage de conserver la fraîcheur requise pour certains semis d'arbres et de plantes des Alpes ou du nord de l'Amérique, et de toujours laisser pénétrer quelques faibles rayons du soleil. On préfère le *thuia* occidental à tous les autres arbres verts, parce que la disposition de ses branches et la petitesse de ses feuilles empêchent qu'il ne couche et ne domine les plantes qu'il doit seulement protéger. Lorsque ces arbres sont devenus trop considérables, on les ôte pour en substituer de plus petits : au moyen de plusieurs palissades de cette sorte, on en a toujours quelques-unes dans les proportions désirées. En Angleterre, l'*if* est fréquemment employé au même usage. Quand il n'est question de garantir des semis que pendant l'été, deux rangs de topinambours suffisent.

Paillassons. Parmi les plantes indigènes ou acclimatées, il s'en trouve que la rigueur de nos froids tuerait, ou dont au moins elle nous priverait pendant l'hiver, si l'on n'avait soin de les couvrir, soit par une certaine épaisseur de litière ou de feuilles sèches, soit par des paillassons. Tous ces abris, surtout pour les plantes qui, conservant leurs feuilles, ne veulent pas être privées trop long-temps de la lumière, doivent s'enlever chaque fois qu'il ne gèle pas du tout, ou que le froid n'est pas trop fort, pour être remis les soirs, et même pendant le jour, lorsque la pru-

dence nous y invite. Celui qui veut récolter ses fruits doit se précautionner contre les gelées tardives du printemps; c'est pour cette raison qu'à Montreuil, et dans tous les jardins fruitiers bien tenus, on voit les chaperons des murs d'espaliers disposés pour qu'on puisse y mettre des planches ou des paillassons maintenus solidement devant les arbres, de manière à ne pas froisser ou faire tomber les fleurs.

Il est certaines plantes auxquelles il convient de n'avoir que le soleil du matin, ou seulement pendant quelques heures de la journée. Lors donc que l'on n'a ni palissades, ni murs, ou qu'ils ne sont pas dans la direction nécessaire, on y supplée par des paillassons maintenus droits au moyen de pieux auxquels on les attache avec des liens d'osier. Ces paillassons se font en couchant à terre et parallèlement deux lattes à une distance fixée par la longueur de la paille. On pose la paille et on la répand également sur les lattes; ensuite on met sur la paille deux autres lattes au-dessus des deux premières; alors on lie avec de l'osier ou du fil de fer la latte qui est sur la paille avec celle qui est dessous. Ces paillassons, qui durent trois ou quatre ans, peuvent à la rigueur remplacer les murs pour établir des espaliers, en renouvelant la paille lorsqu'elle est pourie.

Celui qui manque de toiles doit aussi, pendant l'été, jeter des paillassons légers sur les vitreaux des châssis et des serres lorsque le soleil y darde trop fort ou trop directement. Les paillassons sont de nécessité rigoureuse pour les en bien couvrir toutes les nuits d'hiver, et même quelquefois pendant le jour, s'il neige, si le froid est trop intense; et ajoutons que pour ne pas s'exposer à des pertes considérables on doit se hâter de jeter des paillassons sur tout ce qui est vitrage, lorsqu'on est menacé de grêle.

Toiles. Elles ont trop peu d'épaisseur pour servir d'abri contre le froid; mais l'amateur, pour prolonger ses jouissances, les emploie avantageusement contre le vent, la pluie, une gelée blanche et le soleil. Lors donc qu'il voit ses fleurs suffisamment épanouies et co-

lorées, il ajuste à sa plate-bande, soit un berceau portatif construit exprès en fer et haut d'environ 4 pieds et demi, soit des piquets propres à recevoir des cerceaux sur lesquels il étend et attache des toiles. On les y laisse tout le temps du danger, mais seulement depuis huit heures du matin jusqu'à quatre ou cinq heures du soir : rien n'empêche de relever ces toiles successivement par les côtés d'où le vent, la pluie ou le soleil ne viennent point. Des fleurs ainsi ménagées gardent leurs belles formes et tout leur éclat dix à douze jours de plus que si on ne les eût pas garanties. On peut couvrir de même les gradins et théâtres des œillets, oreilles-d'ours, etc. Enfin les toiles et canevas sont préférables aux pailles et paillassons dont on couvre les cloches et châssis pendant le soleil; parce qu'à l'avantage d'intercepter ses rayons brûlans, ils joignent pour les plantes, celui de ne point les priver de lumière.

Cloches. Les cloches sont des instrumens d'une seule pièce en verre, qui ont la forme de cloches, mais évasées et plus larges que hautes. Il y en a de diverses grandeurs. La plus commune, dont on se sert pour les melons, a 10 pouces de haut sur 14 de large (pl. XXIV, fig. 2). On s'en sert tant pour concentrer la chaleur sur des plantes délicates et des boutures, que pour les garantir du froid et de la pluie. Si la chaleur devient trop forte, on les couvre d'une toile ou d'un peu de paille courte; et si les nuits sont froides, on les couvre d'un paillasson.

On donne encore le nom de ***cloches obscures*** à des pots qu'on place sur des boutures ou des plantes nouvellement transplantées pour faciliter leur reprise, et sur d'autres pour les garantir la nuit du froid, et le jour des rayons solaires, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi.

Verrines. Les verrines, ou cloches à facettes, sont composées de carreaux de verre à vitre assemblés avec du plomb laminé (pl. XXIV, fig. 4); elles ont depuis 6 pouces jusqu'à 2 pieds, et leur base est carrée, hexagone ou octogone, suivant leurs dimensions.

Tous

Tous les plombs sont réunis à l'extrémité par une soudure, et on y met un anneau. Si la verrine a plus de 8 à 10 pouces, il est essentiel, pour lui donner de la solidité, de placer dans la rainure vide du plomb qui porte à terre, un fort fil de fer, et d'en placer au moins 4 du bas en haut mis sur les angles, arrêtés dans le bas par un crochet qu'on fait à leur extrémité, et par une soudure. On les soude également à chaque point de réunion de verre et autour de l'anneau. Quand on veut donner de l'air aux plantes, on soulève du côté du midi, ou en totalité, suivant le besoin, les cloches et les verrines qu'on supporte, les petites par des fourchettes en bois, et les grandes par des morceaux de planches, de 9 à 10 pouces, taillés en crémaillère.

Entonnoirs. Ce sont de véritables entonnoirs de verre blanc de différentes grandeurs, dont on couvre les boutures délicates qui sont sous châssis ou en serre chaude. Leur utilité est de pouvoir ne laisser qu'une petite quantité d'air aux boutures, d'y concentrer la chaleur ou de la diminuer à volonté, et de renouveler l'air au besoin, sans déranger l'entonnoir, mais en bouchant en tout, ou seulement en partie, le trou de l'extrémité supérieure.

Cages. Ce sont des verrines proportionnées aux arbustes ou arbrisseaux qu'on veut couvrir pour leur donner plus de chaleur. Il faut un carreau de verre mobile pour donner de l'air au besoin. Ces cages sont aussi des espèces de cylindres faits en osier, et terminés en ovale dans le haut, qu'on met sur une plante quand on veut la priver d'une partie des rayons du soleil. On les fabrique avec du fil de fer, et on laisse des pointes de distance en distance, quand il n'est question que de préserver les plantes de certains animaux destructeurs, comme les chats, les rats, etc.

Chassis. (Pl. XXIV, fig. 1.) C'est la plus simple des serres; c'est plus ordinairement une caisse de 8 pieds de long sur 4 de large, formée avec des planches, liées avec des clous ou des queues d'aronde. La planche de derrière a de 6 à 12 pouces de large, et celle de devant 4 à 8. On peut employer dans cette construc-

tion les bois les plus communs. Les panneaux qui les recouvrent sont de bois de chêne, et ont 4 pieds carrés. Les carreaux sont de verre de 6 à 8 pouces de large. Le premier carreau de verre est recouvert d'un pouce par le second; ce recouvrement n'intercepte pas toujours tout le passage à l'air extérieur; mais, loin de nuire, cette communication est souvent utile. D'ailleurs elle sert à l'écoulement des vapeurs qui se condensent contre le verre; les panneaux ont une poignée de fer sur le devant et une sur le derrière. La caisse est divisée sur sa longueur par un montant de 3 pouces de large sur 15 à 18 lignes d'épaisseur, pour soutenir les deux panneaux au milieu de la caisse. Il est arrêté par des queues d'aronde dans les planches de devant et de derrière. On fait une gouttière au milieu du montant; on donne plus de solidité aux caisses et aux panneaux au moyen d'équerres de fer; on maintient les panneaux au moyen de pates à crochet en équerre, placées dans la planche de devant pour les empêcher de glisser. On donne de l'air à ces châssis en les soulevant et en les appuyant sur des bouts de planches taillés en crémaillère de 10 à 12 pouces de long sur 3 de large et un d'épaisseur : deux suffisent pour un panneau (pl. XXIV, fig. 3). On donne deux couches de peinture aux panneaux et aux caisses, et on les renouvelle au besoin. Ces châssis se posent sur les couches ou en terre-plein. Si on y sème, on élève la terre dans les châssis pour rapprocher les semis du verre. On emploie ces châssis pour les melons, les semences délicates, et pour faire passer l'hiver à des plantes très-basses. Si on désirait des primeurs, on donnerait au moins 2 pieds de hauteur au derrière de la caisse, et 18 pouces au devant. On y cultiverait des pois, des asperges, des haricots, etc., ou on y ferait fleurir des lilas, des syringas, des roses du Bengale, etc.

On fait aussi de petits *châssis portatifs* de 3 pieds de large. On s'en sert à couvrir des plantes de pleine terre, mais qui, sensibles au trop grand froid, ne peuvent pas toujours passer l'hiver sans abri. On enlève ces châssis lorsqu'on n'a plus à craindre les fortes

gelées. Quand on ne veut point de chaleur, et qu'il s'agit seulement d'éviter le froid, on enfonce d'un pied en terre des caisses hautes d'environ 2 pieds par derrière et 1 pied en devant; ou bien l'on en construit de pareilles en maçonnerie: tout autour, à l'extérieur, on creuse une tranchée profonde et large d'un pied, et on la remplit avec du poussier de charbon : le coffre se garnit ensuite, au dehors, d'une épaisseur d'un pied ou deux de litière sèche. Un châssis ainsi préparé convient très-bien à la culture des ixias, antholyses et autres ognons du Cap; à beaucoup d'arbustes du même pays, tels que bruyères, etc.; mais alors il faudra avoir creusé l'aire du châssis d'environ un pied, et la remettre au niveau avec de la terre de bruyère, soit que les plantes doivent être mises à même, soit qu'on ne doive qu'enterrer les pots où elles auraient été plantées. Une épaisseur de deux bons doigts de mâchefer pilé et mis sous la terre de bruyère donnera aux eaux les moyens de s'écouler, et empêchera les vers de terre de pénétrer. Ce châssis doit s'ouvrir toutes les fois qu'il ne gèle point, se couvrir de paillassons plus ou moins épais toutes les nuits, et aussi pendant le jour quand il gèle et ne fait pas de soleil : enfin on doit en enlever tout-à-fait les panneaux au mois de mai, pour ne les replacer qu'en septembre, ou même en octobre. Pour les plantes susceptibles de croître en hauteur, on dispose le premier coffre du châssis de manière à pouvoir lui en ajuster un second que l'on appelle *Hausse*. Le *coffre* et la *hausse*, pour être meilleurs et plus durables, doivent être faits en bon bois de chêne qui pourit et se tourmente moins que tout autre.

Baches. Après le châssis, la bâche est l'espèce de serre la plus commune: si l'on y ajuste un poêle ou un fourneau, elle peut en quelque sorte suppléer la serre chaude : souvent certaines plantes, qui n'exigent point la tannée, s'y portent mieux, parce que, n'étant pas excitées par une grande chaleur à faire des pousses trop vigoureuses, elles supportent de suite le plein air lorsqu'on les y reporte, ou lorsqu'on enlève les châssis à la belle saison.

Beaucoup de cultivateurs appellent bâches, de vastes châssis à bords hauts, et faits en planches fortes et épaisses, ou bien en dalles posées de champ, ou même en briques bien cuites et liées avec le mastic inventé par M. Dihl. L'aire de ces châssis, étant plus basse que le niveau du terrain, est moins susceptible d'être atteinte par la gelée; d'ailleurs, rien n'empêche de l'en préserver encore par des garnitures épaisses de litière sèche, ou de fumier, établies tout autour.

D'autres cultivateurs considèrent les bâches comme des espèces de serres (pl. XXIV, fig. 6). Ils font creuser parallèlement à un mur haut de 8 à 10 pieds et exposé au soleil du midi, une tranchée de 12 pieds et demi de large sur 4 et demi de profondeur. La terre que l'on tire de la tranchée est mise contre et derrière le grand mur. On la dispose en talus pour écarter les eaux de ce mur que la gelée ne peut pénétrer aussi facilement dans l'hiver. Un mur épais de 15 à 18 pouces, élevé en moellons un peu au-dessus du niveau du jardin, et recouvert en dalles posées à plat, mais inclinées et faisant saillie en dehors, retient sur le devant les terres et supporte des pilastres ou montans, posés droits ou tant soit peu obliquement, hauts de 2 pieds, et surmontés d'une traverse dans toute la longueur de la bâche. Le tout est ajusté pour recevoir des châssis vitrés ou des croisées à battans. D'autre part, au moyen de corbeaux scellés dans le grand mur, à hauteur convenable, on établit en madriers (que l'on recouvre en plomb), une plate-forme large de 2 pieds au plus : elle doit être bordée d'une pièce de bois épaisse régnant dans toute la longueur de la bâche, et appuyée des deux bouts sur les murs latéraux, qui du reste doivent être taillés en demi-toit avec au moins quarante-cinq degrés d'inclinaison. D'autres pièces de bois, appelées *Barres à queue*, s'assemblent (*à queue perdue* ou *fermée*) d'un bout dans la traverse qui borde la plate-forme, et de l'autre dans la traverse du bas que soutiennent les pilastres. Ces *barres à queue* doivent être convenablement éloignées et ajustées pour recevoir des châssis mobiles, vitrés,

et *noyés en attrape-mouche*, c'est-à-dire, se joignant si bien que l'eau, la neige ou l'air ne trouvent point d'issue pour pénétrer dans l'intérieur. Sur l'un des murs latéraux s'établissent des degrés pour monter à la plate-forme, d'où il sera facile de dérouler des paillassons ou des toiles, selon que l'on aura à défendre les plantes contre le froid ou les rayons du soleil. Des traverses en fer, placées et vissées dans l'intérieur sur les *barres à queue*, servent à la fois à les maintenir et à pouvoir, au moyen de crémaillères, donner aux châssis l'ouverture que l'on juge à propos.

Quant à l'intérieur de la bâche, il faut avoir crépi et enduit, dans toute leur étendue, les murs avec du plâtre blanc et passé au sas : on fait l'entrée de la bâche par celui de ses bouts qui aura paru le plus commode, et l'on y pratique un cabinet vitré où doivent être les degrés par lesquels on y descend : c'est dans ce cabinet que doit être encore la bouche du poêle ou du fourneau. Son tuyau, composé de cylindres en terre cuite et entrant les uns dans les autres, parcourt la bâche dans toute sa longueur pour aller rendre la fumée en dehors à l'autre bout. Le mur mitoyen de cette espèce d'antichambre de la bâche ne sera en maçonnerie que jusqu'à hauteur d'appui, et le surplus sera en panneaux vitrés, fixes ou mobiles. Une porte placée au milieu, ou bien au tiers du côté extérieur, fera face au chemin qu'on tracera dans la longueur entière de la bâche, et que, de chaque côté, l'on bordera par un mur de trois pieds de haut et construit en dalles minces et posées de champ, ou en briques mastiquées. On peut se contenter, au lieu de murs, de planches épaisses ou madriers que l'on cloue sur des montans qui, placés sur des pierres disposées à cet effet, supportent les traverses qui soutiennent les châssis et les empêchent de se courber au milieu. Au surplus, chacun peut donner à sa bâche les dimensions qu'il juge convenables aux plantes qu'il veut cultiver. Le fond des creux formés de chaque côté du chemin se garnit de quelques doigts de mâchefer

pilé grossièrement, le surplus s'emplit de terres convenables aux cultures. — Au mur du fond on adosse ou palisse certains arbustes grimpans, tels que bignones, passiflores, clématites, etc., dont les rameaux longs et flexibles donnent la facilité d'en faire beaucoup de marcottes. On met encore en pleine terre de ce côté des arbrisseaux qui y viennent et fleurissent beaucoup mieux que si on les tenait en caisses ou en pots. Enfin, souvent on y couche à plat certains arbustes, comme des bruyères, dont tous les jeunes rameaux, couchés et retenus en terre par des crochets, deviennent autant de nouvelles plantes : la terre alors se couvre de mousse qui entretient la fraîcheur. Lorsque la bâche est à l'exposition du levant, on peut adosser contre le mur du fond une autre serre placée au couchant. Il est bien plus facile de conserver toutes ses plantes, quand on a des bâches aux trois expositions, au lieu d'en avoir une seule au midi, parce que toutes les plantes ne demandent pas le même degré de chaleur, et qu'il y en a qui préfèrent l'exposition du levant ou celle du couchant : telles sont en général les bruyères. Les châssis du dessus de la bâche, aussi-bien que les croisées à battans du devant, s'enlèveront pendant la belle saison, et seront posés à plat les uns sur les autres dans une pièce ou sous un hangar, à l'abri de toutes les intempéries. Tous les bois qui servent à ces constructions n'auront une longue durée qu'autant qu'ils auront été imbus d'huile de noix bouillante et peints à deux couches : il faudra encore tous les deux ans leur donner une nouvelle couche de peinture. Les jeunes élèves, les arbustes et les arbrisseaux qui aiment la lumière, réussissent beaucoup mieux dans une bâche que dans un bâtiment plus élevé. Aussi ce genre de construction est-il le plus convenable pour ceux qui font le commerce de plantes. Ils y mettent en pleine terre toutes les mères destinées à fournir de nouveaux sujets par le marcottage. Ils y font leurs boutures; et les élèves enracinés se placent sur un gradin qu'on établit contre le mur du fond.

ORANGERIE *ou* SERRE FROIDE. Elle est destinée à recevoir, pendant la mauvaise saison, les arbrisseaux et plantes qui ne demandent qu'à être défendus contre la gelée, et à la conservation desquels il ne faut qu'une température de deux ou trois degrés au-dessus de la congélation. Il devient donc indispensable d'y placer un poêle qui, dans les froids, entretienne cette température. Il n'est pas moins essentiel, 1°. d'établir l'orangerie dans un terrain sec, car l'humidité fait périr encore plus de plantes que ne ferait le froid; 2°. de la faire grande, aérée; 3°. de lui procurer le plus de lumière qu'il sera possible. Si le terrain était humide, il faudrait en élever l'aire de quelques pieds. On rentre dans cette serre les plantes les plus susceptibles, vers la mi-octobre, pour n'en ressortir qu'à la mi-mai: celles plus rustiques, telles que les grenadiers, lauriers-roses, etc., peuvent être rentrées plus tard et sorties un mois plus tôt. Les plantes et arbustes doivent s'y ranger par ordre de hauteur pour mieux jouir de la lumière; les plus grands sur les rangs de derrière avec ceux qui perdent leurs feuilles: ceux qui les conservent ou sont plus petits, sur le devant. L'orangerie doit encore être ouverte tant qu'il ne gèle pas: on la tient fermée toutes les nuits, et le jour même dans les grands froids; alors les ouvertures doivent encore en être bouchées par des paillassons, pendant les nuits. Les plantes veulent être visitées souvent, purgées de leurs feuilles mortes et de la chancissure qui croît sur elles ou seulement sur la terre de leurs pots: on ne les arrose que quand elles en marquent le besoin. Enfin, pour les habituer au grand air, les fenêtres et portes se tiennent ouvertes jour et nuit, à commencer de la fin d'avril.

SERRE TEMPÉRÉE; SERRE CHAUDE. Nous ne faisons qu'un article de ces deux serres: leur construction extérieure peut être absolument la même, puisque elle est à peu près semblable à celle de la bâche que nous venons de décrire. Cette serre est seulement plus élevée, et conséquemment plus propre pour de grands arbrisseaux. Elle est aussi moins enfoncée en

terre. La meilleure exposition serait au sud-est : si le terrain est humide, il faudra indispensablement élever aussi les aires de quelques pieds. Dans tous les cas, il sera bon que les murs latéraux et de face se trouvent à hauteur d'appui dans l'intérieur; que les croisées du devant aient au moins trois pieds de haut; et qu'au lieu de murs à chaque bout, il n'y ait que des panneaux vitrés roulant pour la plupart sur des gonds : du reste, mêmes construction, inclinaison et disposition que celles indiquées ci-devant pour la bâche.

Il y aura de l'avantage à placer sur la même ligne la serre tempérée et la serre chaude, qui pourront n'être séparées que par une cloison vitrée, ou bien par un cabinet dans lequel se trouveraient les portes des poêles et fourneaux, dont le surplus et surtout les tuyaux conducteurs de la fumée doivent être dans les serres mêmes, où des bouches de chaleur pratiquées dans les poêles doivent encore se rendre. Si l'on veut que ces tuyaux soient d'une grande utilité, on leur fera parcourir la plus grande étendue des serres, et on leur donnera au plus 8 pouces de diamètre : ils seront faits de morceaux cylindriques de terre cuite, emboîtés les uns dans les autres, posés sur des briques placées de distance en distance, et que soutiendrait un petit mur de 15 à 18 pouces de haut. Quelque forme qu'on ait donnée à ce tuyau, il doit être isolé du mur d'appui. Après avoir parcouru le devant et un bout de la serre, ce conduit de la fumée doit s'élever jusqu'au haut par un conduit carré de terre cuite appliquée au mur, et qu'il traversera pour rendre la fumée au dehors. Remarquez que la bouche du poêle ou fourneau doit toujours être en dehors, pour ôter à la fumée tout moyen de pénétrer dans les serres où elle pourrait occasioner de grands dommages aux plantes.

Le gouvernement de ces serres consiste principalement à leur procurer les degrés convenables de chaleur. On se règlera sur de bons thermomètres de Réaumur, dont un sera suspendu au mur du fond, et l'autre à un des pilastres de face. Six à huit degrés au-dessus de zéro suffisent pour la serre tempérée

dans laquelle les plantes peuvent ou se poser sur l'aire même, sur les tablettes ou gradins, ou être enfouies avec leurs pots dans la terre, dont on emplit une fosse pratiquée, soit le long du mur du fond, soit au milieu même de la serre. Les bords élevés de deux pieds et demi à trois, peuvent se faire en bons madriers de sapin, en briques ou en dalles minces posées sur champ et retenues par des crampons de fer. Il faut 10 degrés de chaleur au plus la nuit et 20 le jour, pour une serre chaude : on y établira encore une tannée pour les plantes des régions équatoriales, dans une fosse pratiquée comme on vient de le dire pour la bâche, et placée de même. Mais le tan ne prend point de chaleur s'il n'est en quantité suffisante : dans ce dernier cas, on pourra lui en procurer au moyen d'une certaine épaisseur de bon fumier qu'on mettra en dessous ; ou bien on mélangera ensemble le fumier et le tan, et le tout se couvrira d'une couche d'un pied ou deux de tan pur. Ce mélange a l'inconvénient de s'échauffer trop quelquefois, et de procurer toujours un excès d'humidité contre lequel il faut se mettre en garde, si l'on ne veut pas éprouver de dommage. Quant à l'excès de chaleur, on attend qu'il soit modéré ; ce dont on s'assure au moyen de thermomètre, ou d'un bâton qu'on enfonce dans la tannée. Quand on a atteint le degré convenable, on enfonce les pots en observant de les aligner, et de placer ceux des plantes les plus hautes sur les rangs de derrière.

Des soins à donner à une serre chaude. Le jardinier ne doit pas manquer un seul jour de visiter ses plantes pour les nettoyer, en ôter les feuilles et bois morts, et surtout la chancissure et les cochenilles qui ne tarderaient pas à se multiplier. Tous les huit jours, il faut encore lever les pots pour s'assurer si les plantes ne poussent pas de racines au dehors, par les fentes et les trous du fond. Il faut aussi arroser tous les deux ou trois jours à peu près, tantôt avec le goulot, d'autres fois avec une pomme dont les trous très-petits versent l'eau en forme de pluie : de temps à autre, il est bon de seringuer de l'eau sur le feuillage des plan-

tes élevées que l'arrosoir ne peut atteindre. L'eau dont on se sert pour les arrosemens et les aspersions, doit avoir séjourné quelques jours dans la serre pour avoir le temps d'y prendre le degré de chaleur convenable. Chaque jour, dans la matinée, il faut, quand il ne gèle pas à glace, renouveler l'air des serres, en y établissant un courant au moyen d'un des châssis du haut que l'on tient ouvert plus ou moins, et plus ou moins long-temps, selon la température extérieure. Si le feu a été trop poussé, ou que le soleil ait procuré une chaleur de 20 à 25 degrés, il faut aussitôt ouvrir quelques croisées ; on les ouvre encore tous les jours pendant la belle saison, mais on les ferme avant que l'atmosphère se refroidisse. Dans l'hiver, et surtout pendant les fortes gelées, on doit aussitôt que le soleil ne brille plus, dérouler les paillassons pour conserver la chaleur que les rayons de cet astre ont pu procurer, et d'autres fois pour empêcher l'air intérieur de se refroidir pendant la nuit : les toiles se déroulent aussi pour briser les rayons du soleil quand il darde trop fort. Enfin les châssis s'ouvrent souvent et pendant long-temps, un peu avant l'époque où quelques plantes pourront être mises en plein air. Lorsque la chaleur de la tannée commence à se perdre, on la remue, ou bien on la renouvelle soit en totalité, soit en introduisant moitié de tan nouveau dans autant de l'ancien. Quant au surplus de la chaleur artificielle, on la procure au moyen des poêles qu'on entretient avec du bois, du charbon de terre, de la tourbe : le feu s'allume tous les soirs; pendant les froids, il a quelquefois besoin d'être renouvelé dans la nuit, et même aussi pendant le jour ; bien ménagé et bien conduit, il épargne beaucoup de dépense; tellement qu'avec deux cordes de bois, il est très-possible d'entretenir d'octobre à la fin de mars une serre chaude de moyenne grandeur.

Il est essentiel de varier le degré de chaleur du jour et de la nuit. Deux ou trois degrés suffisent la nuit pour les serres tempérées, et huit ou dix pour les serres chaudes. Le même degré de chaleur ferait étioler et souffrir les plantes.

Quand les plantes ont été privées pendant quelque temps de l'air libre et du soleil, soit dans les châssis, bâches ou serres, on doit les accoutumer à l'air peu à peu, en ouvrant les communications avant de les sortir : et pour les exposer au dehors on doit attendre un jour pluvieux, ou sombre et couvert.

CHAPITRE PREMIER.

Des Plantes et Racines potagères, ou qui servent d'alimens.

SECTION PREMIÈRE.

Des Plantes potagères.

Ail, *Allium sativum*. Les graines peuvent se semer au printemps en toutes sortes de terres, mieux dans une substantielle et légère : il faudra alors deux ans pour faire la récolte de l'ail, et elle consistera en un seul ognon ; tandis que les bulbilles et les caïeux, mis à la fin de février ou en mars en terre convenable, produiront en une seule année des *têtes d'ail* bien fournies. Lorsque les feuilles sont entièrement desséchées, on déplante les ognons qu'on laisse quelques jours sur terre à l'air et au soleil; pour faire évaporer le trop d'humidité, on en fait des bottillons qu'on suspend dans un endroit sec. Cet ail croît, ainsi que la rocambole, de lui-même en Sicile et dans le midi de la France, où on le cultive en grand, parce qu'on y en fait un grand usage.

Ail d'Espagne ou Rocambole. *Allium Scorodoprasum*. Même culture que celle de l'ail ordinaire. Les bulbilles de la tige, et les caïeux, servent à la multiplication de la plante, et sont employés aux mêmes usages que l'ail.

ANANAS, *Bromelia*. Lin. Mot fait par les Portugais de *Nana*, nom donné par les naturels du Brésil à cette plante, qui en est indigène. Elle mériterait

d'être admise dans nos collections pour la seule élégance de son port, si l'excellence de son fruit ne la rendait encore plus recommandable. Ses feuilles partent toutes de la racine, et sont longues de près de deux pieds, étroites, creusées en gouttière, d'un vert glauque, et garnies en leurs bords d'épines courtes, aiguës, disposées en scie. Elles environnent la base de la tige, qui est courte, et qui porte un épi serré de fleurs bleuâtres et nombreuses, auxquelles succèdent des baies symétriquement arrangées, et si serrées, qu'elles ont l'apparence de ne faire qu'un seul fruit plus ou moins gros représentant assez bien une pomme de pin, et répandant une odeur agréable, mais forte et qui lui est particulière. Ce fruit est surmonté d'une espèce de couronne de feuilles courtes, qui sert, aussi bien que les œilletons, à propager la plante.

Ce genre, dédié à Bromel, botaniste suédois, contient plusieurs espèces :

1°. L'Ananas a couronne,	*Bromelia Ananas.* Lin.
2°. — à feuilles longues,	*B. Karas.* Lin.
3°. — hémisphérique,	*B. hemisphœrica.*
4°. — sauvage,	*B. Pinguin.* Lin.
5°. — à tige nue,	*B. nudicaulis.*
6°. — à épi,	*B. spicata*
7°. — à feuilles obtuses,	*B. lingulata.* Lin.
8°. — à fleurs jaunes,	*B. chrysantha.* Lin.

L'Ananas mangeable *ou* couronne est celui que nous avons décrit plus haut. Il y a plusieurs variétés dont les sept principales sont : l'ananas à feuilles panachées, *Bromelia Ananas variegata ;* — à fruit blanc, *B. A. alba ;* — à fruit jaune, *B. A. aurea ;* — à fruit rouge, *B. A. rubra ;* — sans épines, *B. A. inermis ;* — avec peu d'épines, *B. A. vix spinosa ;* — à gros fruit violet, *B. A. macrocarpa violacea ;* — à fruit noir, *B. A. nigra ;* — à fruit en pain de sucre, *B. A. pyramidalis ;* — de Monserrat (l'une des Antilles), *B. A. flava ;* — pomme de reinette, *B. A. rotunda ;* et l'ananas pâle *ou* vert, *B. A. viridis.*

Cette dernière variété, dont le fruit est le plus petit, est encore rare en Europe ; elle mérite d'être

multipliée, par la qualité de son fruit et de son parfum qui l'emporte sur les ananas à plus gros fruits. C'est à la force de son odeur qu'on juge qu'il est en maturité, car il reste vert étant mûr. On cultive en Angleterre, depuis quelques années, une espèce d'ananas sous le nom de *Providentialis*, dont les feuilles, plus larges que celles des autres ananas, sont légèrement teintes de violet dans leur jeunesse. Le fruit devient très-gros : M. Noisette en a vu de 5 à 6 livres, mais la chair est moins fine que dans quelques autres. Cette espèce mérite d'être propagée pour la beauté de son fruit. En Angleterre les ananas se vendent au poids, ordinairement une guinée la livre.

Pour obtenir sûrement le fruit de l'*ananas à couronne* et de ses variétés, il faut avoir *ad hoc* une serre chaude pour l'hiver, des châssis pour l'été, des pots de trois dimensions différentes, savoir : de cinq, de six et de huit à neuf pouces de diamètre, presque aussi large du bas que du haut, percés de cinq trous au fond, et de quatre fentes sur les côtés. Il faut avoir la terre préparée n°. 2, page 55, et des couches faites exprès.

Si l'on a déjà des ananas, on doit, à mesure qu'on cueille le fruit, couper les grandes feuilles des vieux pieds pour donner de la force aux œilletons : s'ils n'étaient pas assez avancés, on leur donnerait de la chaleur en ôtant de la couche environ un tiers du vieux tan, qu'on remplacerait par autant de nouveau, mêlé avec soin. Les plus faibles œilletons seront laissés avec les vieilles souches dans l'endroit le plus sec de la serre, pour n'être séparés et plantés qu'au printemps. A mesure qu'on mangera les fruits, on en déposera les couronnes dans un endroit sec et à l'ombre pendant douze à quinze jours, et on les plantera à mesure (aussi-bien que les forts œilletons, mais avec la précaution de retrancher dans ceux-ci les feuilles qui seraien tde trop, et de couper au vif les racines gâtées) dans de spots de 5 pouces, remplis de terre préparée le plus anciennement possible, gardée sous un hangar depuis quelque temps, de peur qu'elle ne soit trop

humide, et repassée, au moment, à la claie fine, ou au moins bien ameublie avec les mains.

Pour faire reprendre les œilletons et les couronnes ainsi empotés, on les place le plus près des verres qu'il est possible, sous un châssis à melons, ajusté sur une couche en état de les recevoir, et dressée pour cela dès le mois d'août. On peut les y laisser jusqu'aux premières gelées, en les entretenant à une température de 8 à 10 degrés. Les pieds destinés à porter fruit demandent plus de chaleur, et ils doivent être mis, pendant l'hiver, dans une serre chaude, tenue constamment de 12 à 15 degrés du thermomètre de Réaumur, et les pots enfoncés dans le tan qui couvre le fumier de la couche disposée à cet effet, et dans laquelle la chaleur sera de 25 à 30 degrés. Il faut avoir le soin de ne pas mettre les plantes trop près les unes des autres, car alors elles s'étiolent et ne donnent que de faibles fruits.

Sur la fin de septembre, ou au commencement d'octobre, on profite d'un beau soleil pour rentrer tous les ananas dans la serre chaude, et on ne leur donne plus d'eau qu'avec l'arrosoir à goulot (pour n'en pas verser dans le cœur des plantes), et seulement une ou deux fois jusqu'au commencement de mars, époque à laquelle on les porte dans le châssis sur la couche qu'on y a préparée au moins un mois à l'avance. Celle-ci doit consister en parties égales et bien mêlées de fumier vieux et nouveau, dont on fait des lits bien foulés, qu'on recouvre de tan neuf, dans lequel on enfonce les pots. Pour les couches d'hiver, on prend du fumier neuf et moelleux, que l'on mêle avec des feuilles de charme ou de chêne, afin de tirer l'humidité du fumier, et on recouvre de tan vieux et nouveau mêlés, que l'on remue lorsque la chaleur devient forte, plus souvent, même jusqu'à trois ou quatre fois par jour dans les temps humides, pour qu'il se ressuie. Ces couches doivent être faites très-solidement et avoir plus que moins de hauteur, car elles deviennent presque toujours trop basses. Au reste, pour placer les pots dans la couche d'été, on attend

que la chaleur soit à son degré, en observant bien de sonder de temps à autre, de peur de brûler les racines tendres des ananas qui n'auraient pas été plantés *à cut-nu*. Le châssis peut avoir en longueur les dimensions qu'on voudra; mais en largeur il ne doit pas excéder cinq pieds et demi en dedans d'un petit mur de neuf à douze pouces d'épaisseur, qui doit le soutenir, et auquel il faut donner une profondeur de trois pieds sur le devant, et de cinq pieds à cinq pieds et demi sur le derrière. On y pratique quelquefois des fourneaux, mais toujours on y établit un sentier entre le mur et la couche. Ce châssis étant sujet à l'humidité pendant l'hiver, il faut lui donner de l'air lorsque le soleil brille. Cette précaution, bonne dans les temps doux et en été, renouvelle l'air et empêche les coups de soleil. Avant d'empoter les plantes destinées au châssis, il faut les arracher, les laisser hors de terre pendant une huitaine, couper toutes les racines, trancher jusqu'au vif les talons qui seraient attaqués de pouriture, exposer pendant cinq à six jours leurs plaies au soleil; enfin éplucher les plantes, c'est-à-dire, ôter les feuilles qui nuisent ou sont gâtées, écraser avec un petit bâton plat les poux qui rongent l'ananas; enfin, après avoir lavé les feuilles avec une éponge, mettre de l'eau sur les parties attaquées, et y saupoudrer de la fleur de soufre que l'humidité y retient.

On plante dans les pots, proportionnés à leur force, les ananas ainsi préparés (c'est ce qu'on appelle planter *à cut-nu*). Au lieu de couper toutes les racines, on peut n'ôter que les mortes et rafraîchir les autres pour les pieds qui marquent fruit, ou que l'on destine à en donner; ce à quoi on les force par le plus de chaleur. La plantation *à cut-nu* retarde les fruits et peut servir pour en avoir de plus tardifs. Dans tous les cas, on sonde la couche au moyen d'un thermomètre enfoncé à un pied de profondeur dans le tan. Si la chaleur ne le fait élever que de trente à trente-cinq degrés, alors on y met les pots. D'autres les placent trois ou quatre jours avant de planter, pour que la terre s'échauffe. Ils font ensuite, au milieu, un trou dans lequel ils

jettent un peu de sablon, et ils y mettent l'ananas, qu'ils arrosent médiocrement. Chaque soir, jusqu'au mois de juin, on a soin de couvrir les châssis de paillassons, de peur des gelées ou seulement de la fraîcheur des nuits; pendant le jour, on étend une toile ou de la paille dessus, lorsque le soleil est ardent, de peur qu'il ne fasse rougir les plantes. Quand elles sont bien reprises, c'est-à-dire, trois ou quatre semaines après leur empotage, on leur donne des *bassinures* par-dessus jusqu'à la mi-septembre, temps auquel il faut reprendre la précaution de ne point mouiller les feuilles. Enfin, au mois d'août, on relève tous ces ananas pour réchauffer la couche; ce que l'on fait en y remettant un quart de tan nouveau que l'on mêle bien avec l'ancien. Cette opération est la dernière jusqu'aux couches d'hiver.

Quant aux plantes destinées à donner fruit, lorsqu'elles sont *en règles*, et surtout lorsqu'elles commencent à fleurir, on leur donne une chaleur beaucoup plus forte que dans un autre temps, jusqu'à ce que la fleur soit passée : dès ce moment, il faut deux ou trois fois par jour, dans le plus fort de la chaleur, et pendant au moins un mois, leur donner, ainsi qu'aux autres plantes, un arrosement avec la seringue. On pourrait même ne pratiquer que cet arrosement depuis que les plantes sont sous le châssis; mais il faudrait, surtout si l'on veut forcer les ananas à fructifier, n'employer au printemps que de l'eau tiède, et ayant passé trois ou quatre jours dans la serre chaude. Il est bon que les fruits ne mûrissent pas tous à la fois ; on hâte la maturité des uns par plus de chaleur; on retarde celle des autres en leur donnant de l'air, et en les couvrant de paillassons pendant les grandes chaleurs. Le degré pour faire marquer le fruit est de quinze à dix-huit degrés au-dessus de zéro, suivant la force du plant et le temps plus ou moins prochain auquel on veut l'avoir. On peut, au moyen de la chaleur, faire aussi bien porter fruit à une plante d'un an, qu'à une de trois, même dans le milieu de la France.

ARROCHE DES JARDINS, Irible, ou Follette,

Bonne-Dame et Belle-Dame (*Atriplex hortensis*); parce qu'étant insipide et propre tout au plus à adoucir l'acidité de l'oseille, elle a cependant une assez belle apparence par sa haute stature de quatre à cinq pieds, et ses belles feuilles d'un vert jaune. Elle est annuelle, dure très-peu et monte vite en graines qui se répandent d'elles-mêmes, si bien qu'il est difficile de la détruire dans un jardin où il y en a eu. On distingue, outre l'ordinaire, deux variétés; la rouge (*rubra*), et la très-rouge (*ruberrima*). Leurs graines doivent être semées très-clair au mois de mars : tout terrain cultivé leur convient. Arrosez si elles sont en terre trop sèche et trop légère.

ARTICHAUT COMMUN (*Cynara scolimus*) de Barbarie et du midi de l'Europe. Ses variétés les plus remarquables sont : le gros vert de Laon, le meilleur de tous, et le plus estimé et cultivé à Paris. Le Gros Camus de Bretagne, apporté par M. Féburier; tête d'un vert plus pâle, plus élargie, aplatie ; plus hâtif que le précédent; le Violet, hâtif, excellent à la poivrade, ainsi que le Rouge qui n'en est probablement qu'une sous-variété.

La plupart des variétés ne sauraient se conserver franches, par le moyen du semis ; il faut donc les propager par les œilletons et encore pourront-elles subir quelques altérations en raison du climat, de la culture plus ou moins bien entendue, et des qualités naturelles ou artificielles du sol, qui doit être une terre profonde et franche légère. On choisit des œilletons sains et vigoureux, au commencement d'avril, plus tôt ou plus tard, suivant la température. On les lève, lorsqu'on ne craint plus les fortes gelées, et que les feuilles se développent. On ne plante que ceux dont l'extrémité inférieure se termine par un renflement qu'on nomme *noix*. On jette tous les autres, afin que la souche donne plus tôt et de plus beaux fruits. On ne laisse à chaque pied que 2 ou 3 pousses distinctes des œilletons par leur force et la largeur de leurs feuilles, et qui marquent bientôt le fruit qui s'élève de leur centre ou *cœur*. On plante les drageons, autant qu'il est

possible, par un temps couvert ou pluvieux, à trois pieds de distance les uns des autres dans une terre bien amendée, et ameublie par un bon labour : il faut se garder de trop enterrer, ce qui les ferait pourir. Chaque pied doit être arrosé jusqu'à sa reprise, si le temps est sec, et surtout garanti contre les gelées du printemps. Si le terrain était trop humide, on le disposerait par planches en dos d'âne, sur le milieu duquel on placerait ses œilletons. On peut encore faire une plantation après la cueillette des fruits, en conservant assez d'humidité pour la reprise et la pousse des œilletons. Quelques-uns de ceux plantés au printemps, qui sont bien conduits, arrosés suffisamment et à propos, enfin binés et purgés des mauvaises herbes, donneront des artichauts dans l'année ; mais le temps de leur plus grande production sera dans les deux années suivantes. Pendant l'hiver, on les garantit contre les gelées en buttant chaque pied, et en l'entourant et le couvrant de feuilles ou de litière sèche dont on augmente l'épaisseur en raison du froid, mais qu'il est bon d'écarter lorsque la saison est douce et qu'il ne pleut pas.

Si l'on veut semer, il faudra avoir eu la précaution de laisser fleurir quelques-unes des plus belles têtes que l'on aura penchées petit à petit en les assujettissant, de peur que l'eau, qui séjournerait entre les écailles, ne pourissent les graines. Toutefois, malgré cette précaution, ce n'est que dans les années sèches et chaudes qu'on parvient à en récolter de bonnes, sous le climat de Paris ; lorsque l'on a réussi, ces graines conservent leur faculté germinative pendant sept et huit ans, si on les laisse dans les têtes. On les sème en février ou en mars, sur couche tiède et sous châssis, soit en pots, soit en plein terreau ; ou bien encore en place, fin d'avril ou commencement de mai, en planches et à la distance requise pour les œilletons. Ordinairement on sème plusieurs graines ensemble, mais à quelque distance (trois ou quatre pouces) l'une de l'autre, pour que le plan soit régulier, si quelques-unes manquaient ou périssaient par

un accident. On déplante celles qui sont de trop pour les porter ailleurs. Quant au plant venu en pot, on le place en pleine terre lorsque les intempéries ne lui laissent plus rien à redouter : souvent il produit dans l'année. La terre doit avoir été labourée et fumée à l'automne, puis labourée encore, mais moins profondément avant de semer : cette dernière opération se pratique en faisant des trous d'un pouce de profondeur pour chaque graine qu'on recouvre de terreau. Quelques personnes déplantent chaque pied pour couper le pivot de la racine ; elles replantent à mesure. Elles croient que ce retranchement porte l'artichaut à donner sa production plus belle, plus abondante et plus hâtive.

ASPERGE ORDINAIRE, *Asparagus officinalis*. Plante dioïque du midi de la France, dans les sables, sur les bords de la mer, sur les rives de nos fleuves où les flots apportent et déposent des terres légères qu'ils élèvent insensiblement. Les pousses ou *turions*, non encore développés de l'asperge, sont la seule partie qu'on emploie dans la cuisine. Reconnue d'une nature saine et d'un goût assez général, la plante a été cultivée partout où elle a pu végéter : de là toutes ces variétés qui présentent des différences pour la couleur et le volume, et surtout pour la saveur ; mais qui toutes semblent avoir une souche commune. Les *griffes* ou *pates* se composent de racines nombreuses, grêles, fragiles, presque simples, très-longues lorsqu'elles ont acquis toutes leurs dimensions, et ne devant durer que trois ans ; mais il s'en forme annuellement au-dessus un rang nouveau destiné à durer le même temps, jusqu'à ce que, le collet ayant atteint le niveau de la terre, celles qui voudraient se former à l'avenir ne trouvent plus de place ni de nourriture. Cette disposition, bien connue de la pate d'asperge, a suggéré l'idée de la planter dans des fosses creuses, que tous les ans on charge de quelques doigts de terre, et qui, en raison de l'élévation qu'elles pourront recevoir chaque année, contribueront au plus ou moins de durée du plant d'asperges, que chacun peut faire ou de

semis ou de racines qu'on transplante. Les graines et le plant peuvent se tirer de tous les endroits où ils seront beaux : quelques pays ont la réputation de les fournir de cette qualité, tels que la Hollande, Besançon, Gravelines, Sarre-Louis, Strasbourg, Marchiennes, etc. ; on peut aussi récolter des graines chez soi. Elles doivent être prises sur les jets qui, venus les premiers et s'étant annoncés pour devoir être vigoureux, auront été soignés comme porte-graines, et défendus contre la voracité des insectes. Lorsque les baies, par leur couleur rouge, indiquent la maturité des semences, on coupe les tiges : on en sépare les fruits qu'on laisse mûrir en tas pendant une quinzaine; après quoi, on les écrase à la main dans un baquet plein d'eau, au fond duquel se précipitent les semences qu'on fait ensuite sécher en lieu aéré et abrité. Après avoir préparé la terre par de bons labours et de bons engrais, au mois d'octobre ou de novembre pour les climats méridionaux et les terres sèches et légères, au mois de mars pour les environs de Paris, et en avril seulement pour les climats plus septentrionaux, ou pour les terres fortes et humides, on répand, à la volée, mieux qu'en rayons, et très-clair, ces semences qu'on recouvre d'environ un doigt de terreau bien consommé, ou on les sème en place. Jusqu'à l'automne il ne s'agit plus que de biner légèrement, d'arroser quelquefois et d'ôter les mauvaises herbes à mesure qu'il en paraît, avec la précaution de ne point briser ni déraciner le nouveau plant, dont les pousses sont coupées à l'arrière-saison. A cette époque, on recouvre les racines d'environ trois pouces de bon terreau. Le plant destiné à être mis en fosses au printemps est levé en se gardant d'en briser les racines.

Quand, au lieu de prendre le plant chez soi, on le tire d'ailleurs, il faut le choisir d'au moins deux ans, et au plus trois, parce qu'alors il résistera mieux à l'inconvénient de rester quelque temps hors de terre, et d'avoir à supporter les fatigues d'un transport. Aussitôt son arrivée, on le visite, on coupe net toutes les racines qui auraient été cassées ou détériorées, et on

le replante dans les fosses préparées à l'avance, et qui doivent avoir une profondeur d'environ 2 pieds, et une largeur de 4, sur la longueur qu'on voudra. On laisse entre elles un intervalle à peu près égal à leur largeur, sur lequel on jette la terre de la fouille. Dans les terrains humides, il aura fallu creuser davantage, et remplir l'excédant de profondeur avec des plâtras, pierrailles, décombres, broussailles ou autres matériaux grossiers. Cela fait, on jette au fond des fosses une épaisseur d'environ un pied de bons engrais, tels que fumiers, gazons, boues des rues, que l'on foule ensuite en piétinant bien dessus; puis on recouvre de 3 pouces de terre de la fouille, en supposant que préalablement elle aura été nettoyée, amendée et rendue légère par un mélange d'engrais ou de terreau bien consommé. Après cette opération, on tire dans la longueur des fosses, 3 lignes à égale distance, sur lesquelles on marque, à environ 15 à 18 pouces l'une de l'autre, les places des racines par un très-petit monticule de terreau. On étend à la main ces racines sur le monticule, en inclinant leurs extrémités, et l'on couvre aussitôt le tout de 3 bons doigts de terre. Au moyen de ces distances, il sera facile de biner, arroser et sarcler d'autres plantes qu'on peut cultiver sur les talus; mais on doit observer, quant à ces derniers, de n'employer que des plantes basses qui ne donnent point d'ombre aux fosses, qui n'effritent point la terre, et qui, en moins de six mois, aient donné leur production; car, au mois de novembre suivant, il faudra encore y prendre 3 doigts de terre pour les répandre dans les fosses. Le printemps d'après, on bine, sarcle, et arrose au besoin; pour l'arrière-saison, couper toutes les pousses rez-terre, et couvrir les fosses de 2 ou 3 doigts de bon fumier qu'on enterre par un léger labour au printemps, et recharger encore de 2 ou 3 pouces de terre; à la troisième année, on coupe les plus belles asperges; à la cinquième, le plant est en plein rapport. Ainsi conduit, et fumé tous les deux ans, il en peut durer 12 ou 15. Si l'on préfère de se faire une aspergerie de semis, au lieu de placer des ra-

cines sur les monticules, on fait un petit creux dans lequel on met trois graines d'asperges qu'on recouvre de terreau; au mois de juin suivant, on retire deux des nouveaux pieds pour ne laisser que le plus vigoureux, ou mieux, on coupe le collet de deux pour ne pas ébranler les racines du troisième. Du reste, l'aspergerie se conduit absolument de même.

Cette méthode est un peu moins dispendieuse que la suivante, mais aussi moins productive. Les asperges sont plus belles, et le carré peut durer plus longtemps par la méthode que voici : On fume bien la terre du carré au mois d'août. Si elle est forte, on y mêle du sable, et de la terre de bruyère si elle est commune. Au mois de mars suivant, pour la température de Paris, on divise le carré en planches de 5 pieds. On enlève de la première planche 8 à 9 pouces de terre qu'on jette sur la seconde planche. On creuse ensuite la première de 16 à 18 pouces, et on en porte la terre dans un dépôt. Si le terrain est fort ou humide, on creuse en outre 6 pouces de plus, et on remplace cette dernière terre par du gros sable ou des cailloux. On remplit ensuite à 18 pouces cette fosse avec les engrais qu'on peut se procurer, soit des fumiers ou du tan mêlé avec des retrailles, soit des feuilles, des coquilles d'huîtres pilées, etc.; on couvre ces engrais de la terre sur la deuxième planche, de manière que la première planche soit au niveau des autres. On opère de même et successivement sur les autres planches, de façon que le terrain se trouve uni et à la même hauteur qu'avant l'opération; on plante ou on sème, comme il a été dit plus haut, et on donne les mêmes soins au jeune plant. Si le *criocère* l'attaque, on le cherche pour le détruire, ainsi que ses œufs, qui sont des points noirs rangés par ordre, et on sème autour du carré quelques graines de chanvre, plante dont l'odeur écarte ces insectes. Si le *ver blanc* l'attaque, on y sème de bonne heure de la laitue; et, quand on en voit se faner, on trouve le ver à la racine : le fumier baisse insensiblement, et il est possible l'année suivante de recharger le carré de 3 pouces de bonne terre. Pour le reste on continue comme il a été dit.

Les asperges d'hiver ou de primeur s'obtiennent au moyen de couches ou de châssis par divers procédés; nous détaillerons les deux plus usités par les bons jardiniers de Paris. 1°. *pour chauffer des asperges sur place*, on dispose des planches de 4 pieds de large, entre lesquelles on laisse des sentiers de 2 pieds. On défonce et l'on amende les planches mieux encore que pour une plantation ordinaire, et on les garnit de 4 rangs de plants à un pied, ce qui laisse 6 pouces de bord de chaque côté; les griffes à 9 à 10 pouces sur le rang. On soigne et cultive ce plant pendant trois ans. La quatrième année, lorsque l'on veut chauffer, ce qui a lieu de décembre en mars, selon que l'on désire avancer la végétation, on creuse et enlève la terre des sentiers, à la profondeur de 18 à 20 pouces (50 à 54 centimètres), et on la remplace par du fumier chaud, bien foulé, qu'il faudra avoir soin ensuite de renouveler au besoin, pour entretenir la chaleur. On place alors les châssis qui doivent être gouvernés comme ceux employés aux cultures d'hiver, c'est-à-dire, que la nuit, et dans tous les temps froids, il faut les couvrir de paillassons, et leur donner de l'air lorsqu'il survient quelques heures de beau temps et de soleil. En avril on ôte les châssis, on enlève ce premier fumier des sentiers, que l'on remplace de nouveau par de la terre, et on laisse les asperges à l'air libre. Un plant ainsi traité peut se maintenir en rapport pendant 8 à 10 ans, pourvu que l'on ne chauffe la même planche ou le même carré que de deux années l'une: il faut même, pour le mieux, s'abstenir d'y couper des asperges dans l'année d'intervalle; 2°. *la culture forcée ou sur couche*, donne des produits encore plus hâtifs. En novembre, décembre ou janvier, on fait une couche de 15 à 18 pouces de haut, et de la largeur des châssis. Lorsqu'elle est à son degré de chaleur, on la recouvre de 2 pouces environ de terreau, et l'on y adapte les châssis, dont les vitreaux doivent être très-rapprochés de la surface. Il a fallu se pourvoir à l'avance de plants; on peut en employer de 3 à 4 ans, mais comme, dans cette méthode, il est sa-

crifié, on se sert plus ordinairement de vieilles griffes provenant d'une aspergerie sur le retour, et destinée à être détruite. On prépare ce plant en éclatant et séparant les souches, et ne conservant que ce qui est vif et pourvu de bons yeux; on écourte les racines trop longues. Le plant, ainsi préparé, est placé debout et près à près de manière à ce qu'il se touche, sur le terreau, que l'on rapproche et que l'on appuie contre les griffes, à mesure qu'on les place, en sorte qu'il les maintienne. On répand ensuite, à la main, de nouveau terreau pour remplir les vides, et recouvrir les plants jusqu'à la hauteur des têtes. Les panneaux posés, il ne s'agit plus que d'entretenir la chaleur de la couche, au moyen de réchauds de fumier, et par les soins indiqués à l'article précédent.

BASELLE, *Basella*. Nom malabare d'une plante bisannuelle. Les feuilles de deux espèces sont employées en aliment dans les Indes et à la Chine; savoir, la baselle rouge (*Basella rubra*), et la blanche (*B. alba*), de la Chine, ou épinard rouge et blanc du Malabar; toutes deux à tiges grimpantes et rouges ou blanches, et à feuilles alternes, ovales, entières, charnues, et de la couleur des tiges. On en sème, tous les ans en mars, des graines en terre bonne et meuble, sur couche chaude et sous châssis; et lorsqu'on n'a plus à craindre de froid, on les repique en pleine terre et contre un mur treillagé, exposé au midi, où les graines mûrissent bien. On prépare leurs feuilles comme les épinards. Chaque pied peut fournir trois bon plats, dans le cours de l'été. Les baies, comme celles du *phitolacca*, fournissent un suc d'un très-beau pourpre, qu'il serait peut-être utile de savoir fixer.

BETTERAVE, *Beta vulgaris*. De l'Europe méridionale. Plante déjà précieuse comme alimentaire pour l'homme, et excellent fourrage pour les animaux; plus précieuse encore depuis qu'on sait en tirer un sucre aussi bon et aussi beau que celui de la canne à sucre. Elle n'est peut-être qu'une variété de la Bette ou Poirée, dont elle se distingue pas sa racine

grosse

grosse et charnue, et par ses fleurs, réunies en plus grand nombre.

La betterave a produit plusieurs variétés; 1°. la GROSSE ROUGE, la plus cultivée de toutes; 2°. la PETITE ROUGE; 3°. la ROUGE RONDE, précoce; 4°. la JAUNE, plus sucrée que les autres variétés; 5°. la BLANCHE; 6°. enfin la BETTERAVE CHAMPÊTRE OU RACINE DE DISETTE, plus employée dans la grande culture que dans celle des jardins. Toutes se conduisent de la même manière, c'est-à-dire, que, selon la qualité plus ou moins chaude du terrain et la température du lieu, après avoir bien ameubli la terre par un ou deux labours profonds, et l'avoir fumée l'année précédente, on sème à la volée ou en rayons, dès le commencement de mars jusqu'en mai. Quand le plant est assez fort, on repique où le plant manque. Il ne faut rien retrancher des racines. On plante en rigole autánt que possible, ou bien l'on éclaircit de manière que chaque plante reste éloignée des autres d'environ 1 pied dans les terres maigres, 15 pouces dans les médiocres, et 18 dans les bonnes. Il faut repiquer par un temps humide; par un temps sec, il serait nécessaire de tremper les racines du plant dans un mélange d'eau de fumier, de bouse de vache, et de terre. En général les betteraves préfèrent un terrain profond, chaud, léger, bien labouré, et fumé de l'année précédente. Si on est forcé de donner de l'engrais en labourant la terre pour semer, on ne doit employer que des fumiers consommés. On sarcle, et on donne deux ou trois binages. C'est en novembre que s'en fait la récolte; en les ôtant de terre, on en coupe les feuilles, qui peuvent être données aux bestiaux; les racines se mettent dans une cave ou une serre sèche et à l'abri de la gelée, après les avoir laissées ressuyer, (Voy. CAROTTE). Si on en avait laissé quelques-unes en terre pour avoir de la graine, il faudrait avoir soin de les couvrir pendant les fortes gelées; et, en cas de dommage, on aura la ressource de replanter en mars quelques-unes des plus saines de celles qui auront été gardées.

CAPUCINE, *Tropœolum*. Deux espèces, la GRANDE

et la PETITE CAPUCINE, sont cultivées pour parer les salades. Les boutons des fleurs à peine formés, et les graines prises bien avant leur maturité, se confisent au vinaigre et remplacent avantageusement les câpres. On préfère, pour cet usage, la petite espèce, qui a l'avantage de pouvoir se passer d'appui. Voyez, pour la culture, aux plantes d'agrément.

CARDON, *Cynara carduncutus*. De Barbarie. La culture en a fait des sous-variétés, dont deux, dépouillées de leurs épines, deviennent plus faciles à manier. On préfère le CARDON DE TOURS, qui est très-épineux, au CARDON D'ESPAGNE, qui est sans épines, parce que ce dernier joint au désavantage d'être plus sujet à monter celui d'avoir les côtes moins épaisses et moins tendres. L'un et l'autre se sèment dès le mois de janvier, en pots mis sur couche et sous châssis, si l'on veut avoir des cardons de primeur, mangeables au mois de mai et juin. Pour les avoir, au contraire, à l'arrière-saison ou en hiver, on ne les sème qu'en avril et mai, dans des trous garnis de fumier consommé, où l'on place deux à trois graines ensemble pour ne laisser qu'un pied. Ces plantes doivent être conduites absolument comme les artichauts, mais plus arrosées et tenues plus chaudement, car elles sont plus délicates. Il faut les blanchir lorsqu'elles sont devenues assez fortes. Pour cela, on les bute avec de la terre qu'on amoncelle au pied; on rapproche, avec la précaution de ne point se blesser; les feuilles souvent sont longues de 6 pieds; on les retient avec de l'osier ou de la ficelle, puis l'on met une couverture de paille sèche et longue, qu'on attache avec des liens. Le cardon, ainsi caché et serré pendant trois semaines, aura blanchi, et ses côtes se seront attendries; laissé plus long-temps dans cet état, il pourirait. On en garde quelques pieds pour avoir la fleur et la graine, qui peut se conserver cinq à six ans.

CARDON PLEIN ET SANS ÉPINES. Ce qui vient d'être dit peut s'appliquer à cette variété, qui ne diffère des autres que par le précieux avantage d'avoir les tiges aussi pleines et aussi succulentes que celles du cardon

de Tours, et en même temps dépourvues d'épines. M. Vilmorin en a reçu une autre variété de M. Delacour Gouffé, directeur du jardin botanique de Marseille. Elle est à feuilles d'artichauts, à côtes rougeâtres, sans piquans, très-pleines, et excellentes.

CAROTTE, Pastonade, *Daucus Carrotta*. Du midi de l'Europe. Sa racine, grosse dans la partie supérieure, réduite à un filet à son extrémité, est plus ou moins volumineuse et longue, suivant la qualité et la profondeur de la terre. On en cultive plusieurs variétés, la ROUGE, la JAUNE, la BLANCHE, la COURTE de Hollande, et quelques sous-variétés. Celle de couleur violette, cultivée en Espagne, a été communiquée à M. Vilmorin, par M. le marquis de la Bentana, amateur distingué. Elle est plus sucrée qu'aucune autre, et fort grosse, mais très-sujette à monter si on la sème de bonne heure. La carotte se sème fin de février jusqu'en mai, et même jusqu'en juin. On en sème encore à la fin de l'été, particulièrement de la courte, pour en avoir de nouvelle au printemps. Elle demande une terre profonde, et plutôt légère que forte, chargée de sucs nutritifs, et qui ait été fumée au plus tard à l'automne précédent; autrement la carotte fourcherait et prendrait un goût de fumier. On donne un labour profond, et on ameublit bien la terre; on sème à la volée ou en rayons, à 10 pouces de distance, dans des planches de 4 pieds de large; et après avoir donné un coup de rateau, on met une légère couche de terreau, ou l'on paille. On mêle ordinairement la graine de carotte avec de la cendre ou du sable fin, après l'avoir frottée pour la diviser.

Lorsque la carotte lève, il faut la visiter, afin de détruire les limaces et les araignées. Les ravages de ces insectes forcent à semer plus dru, afin d'avoir du plant pour regarnir les places où il en peut manquer. Quand on veut en repiquer, on choisit un temps couvert. Lorsque la carotte a deux feuilles outre les cotylédons, on lève le plant dans les endroits où il est trop épais, de manière à ne pas briser ses racines, et à laisser un intervalle de 4 à 5 pouces entre les plants

qui restent. On place ceux qu'on enlève dans un panier recouvert : on repique, au plantoir, à la même distance : on a l'attention de séparer les plants sans les rompre, de descendre leurs racines verticalement, et de presser légèrement la terre avec le plantoir. On arrose ensuite, et on continue la surveillance jusqu'à ce que les carottes aient quatre ou cinq feuilles. On sarcle; et, lorsqu'elles sont grosses comme le doigt, on en arrache une entre deux, soit pour son usage ou celui des bestiaux. Les carottes sont alors à 8 ou 10 pouces : on peut leur donner un binage. On fait la grande récolte, à l'approche des gelées, avec des fourches ordinaires, et mieux avec celles à dents plates. On coupe les feuilles auparavant; on trie les carottes et on met à part les belles, qu'on place dans la serre aux légumes, dans une cave ou dans un trou fait exprès en terre. On répand une couche de sable sur le sol, on met de la paille contre le mur ou les parois du trou; ensuite on fait un lit de carottes, les têtes en dehors et les racines contre le mur. On recouvre ce lit d'une couche de sable, et ainsi de suite. Si c'est un trou, après l'avoir rempli de carottes, on la recouvre de paille, et on rejette dessus la terre sortie de la fosse, en la disposant en talus pour l'écoulement des eaux. Les fermiers qui en ont beaucoup peuvent ménager un vide dans leurs meules de paille blanche, pour leur servir de serre, et y mettre leurs carottes, leurs pommes-de-terre, betteraves, etc. On laisse au milieu un passage que l'on bouche avec des bottes de paille. Les racines y sont à l'abri des gelées. Les carottes semées pour le printemps restent en terre, et sont couvertes de feuilles ou de paille lorsqu'il gèle. Il en est de même de celles conservées pour graines. Si on n'en a pas laissé pour ce dernier usage, on en choisit au printemps de bien saines, qu'on plante à 15 ou 18 pouces. On sème la graine d'un an; mais elle ne doit être égrenée qu'au moment de s'en servir : cependant celle de deux ans peut mériter la préférence pour les semis d'automne. On connaît l'usage des carottes : c'est un aliment très-sain, non-seule-

ment pour l'homme, mais encore pour les bestiaux, qui la mangent cuite ou crue. On en nourrit aussi la volaille.

CÉLERI cultivé, *Apium graveolens Celeri*. H. P. C'est une espèce d'*ache* naturelle aux endroits marécageux du midi de la France, à laquelle la culture a donné un parfum agréable et des qualités fines et éprouvées. Il y en a plusieurs variétés, savoir : le *céleri creux*, *petit céleri* ou *céleri à couper*, dont les feuilles s'emploient comme fourniture de salade; le *céleri plein blanc;* une très-grosse variété du même, appelée *céleri turc* ou de Prusse; le *nain frisé*, très-tendre et cassant; le *céleri plein rouge* et *rose;* le *gros violet de Tours*, plus volumineux que la plupart des autres ; et enfin le *céleri-rave*, dont la racine grosse et en forme de navet, se mange cuite : celui-ci a une sous-variété veinée de rouge. Pour avoir des céleris à différentes époques, on en sème depuis janvier jusqu'en juin. En janvier et mars, on sème sur couche et sous cloche. On repique sur couche et sous cloche ou sous châssis, pour ne mettre en pleine terre que vers le commencement d'avril dans une planche de terre légère bien amendée, où l'on dispose le céleri en quinconce, dans des rayons éloignés d'environ 8 à 9 pouces. Chaque pied, arrosé sur-le-champ pour la reprise, doit être mouillé tous les deux ou trois jours s'il ne pleut pas. Lorsque le plant est assez fort, on le fait blanchir en le liant de trois liens, par un temps sec, et en le garnissant de paille sèche, de manière à ne laisser voir que l'extrémité des feuilles ; ou bien, après l'avoir lié, on amoncelle la terre autour du pied jusqu'au premier lien d'abord, huit jours après jusqu'au deuxième, et enfin jusqu'au troisième huit autres jours après. Lorsqu'on veut le buter, on laisse un intervalle égal à la largeur des planches qu'on plante en laitue, chicorée, etc., et dont la terre sert ensuite à buter le céleri ; ou bien on fait une fosse, on en fume le fond, on bêche et on y plante le céleri : la terre de la fosse sert ensuite à le buter. Le semis de mai doit se faire clair, et s'éclaircir encore pour

être mis en place sans repiquage, afin de ne pas retarder la crue du céleri. On paille et bute les pieds du dernier semis avant les fortes gelées. Celui que l'on conserve en serre doit être abrité du froid et de l'humidité : il faut l'aérer toutes les fois qu'il ne gèle point. Quelques pieds restés en pleine terre et couverts de paille servent pour porte-graines. Les semences les plus nouvelles sont les meilleures, quoiqu'elles puissent se conserver bonnes pendant trois ou quatre ans. Le céleri-rave n'a pas besoin d'être buté ; seulement on couvre pendant le froid les pieds destinés à donner des graines. Toutes ces plantes sont bisannuelles. Les jardiniers qui ont beaucoup de terreau, arrachent le céleri à l'automne et l'y enterrent. Cette plante exige de fréquens arrosemens.

CERFEUIL, *Scandix Cerefolium*. Plante indigène ; annuelle et aromatique. On la sème à toutes les époques, depuis le mois de mars jusqu'en septembre, avec la différence qu'on la place, en rayons, au pied d'un mur en mars ; au nord et à l'ombre, quand on la sème en juin et pendant l'été ; et à toute exposition dans les autres temps. Sa graine mûrit dans l'année, et se conserve trois ans.

Cerfeuil Frisé, très-jolie variété du cerfeuil commun, même usage, même culture.

Cerfeuil musqué *ou* d'Espagne, *Scandix odorata*. Plante plus grande et vivace, dont le goût ne plaît pas à tout le monde : on la sème à l'automne, aussitôt après la récolte des graines, mieux qu'au printemps La ressemblance de ses feuilles avec celles de la fougère le fait nommer, dans quelques pays, Fougère musquée. La graine n'est bonne que pendant un an.

CHAMPIGNONS. Plantes dépourvues de feuilles et de fleurs, et dont la nature des graines est restée incertaine : le sentiment le plus accrédité veut qu'elles ne soient que des *gemmes* ou des *bourgeons*. La famille des champignons est très-nombreuse, et plusieurs espèces peuvent se manger ; mais il est très-facile de s'y méprendre, et il est certain que le champignon le moins nuisible ne se digère jamais que

difficilement. Les meilleurs peuvent en outre acquérir des qualités funestes par la qualité des terres ou des corps qui les auront produits, ou parce qu'ils auront été cueillis trop tôt ou trop tard. Il est donc prudent de prendre quelques précautions quand on en mange. On doit mettre quelque intervalle entre le moment où on a récolté les champignons et celui où on les emploie. On les épluche bien, et on les coupe en petits morceaux; on les laisse tremper quelque temps dans l'eau bouillante; on les fait blanchir dans de la nouvelle eau. On mêle dans les ragoûts (où il ne faut les mettre qu'après les avoir bien égouttés), du vin ou du vinaigre, ou du jus de citron. On assure qu'on peut regarder comme innocens les champignons qui, épluchés, divisés et mis sur le feu sans eau, dans une casserole, avec un *ognon blanc* coupé en quatre, n'auront point changé la couleur de cet ognon. Cependant si, malgré toutes ces précautions, on se trouvait malade pour avoir mangé des champignons, il faudrait recourir d'abord à l'émétique, ensuite à des boissons mucilagineuses et abondantes.

Le champignon le plus en usage à Paris pour la cuisine, est le Champignon commun ou comestible, *Agaricus edulis*, qui croît spontanément dans les champs, dans les jardins et sur le fumier. On peut manger aussi les *Agaricus aurantiacus*, *ovoïdeus*, *solitarius*, *mousseron*, *pseudo-mousseron*, *anguis*, *deliciosus*; le *Phallus esculentus*, le *Clavaria coralloïdes* et l'*hydnum sinuatum*. Quant au champignon commun, on en fait naître artificiellement sur des couches de diverses manières. Nous allons indiquer la méthode la plus usitée par les jardiniers de Paris. On observera d'abord qu'il est deux opérations nécessaires à distinguer dans la culture du champignon. La première est la préparation du fumier destiné à former les meules : la seconde est la formation et la conduite de ces mêmes meules. La préparation du fumier est une chose extrêmement essentielle, et à laquelle le succès tient absolument. C'est le plus souvent à l'ignorance de cette particularité qu'est dû le peu de réussite des tentatives que l'on fait.

Préparation du fumier. En toute saison, mieux au printemps et en automne, le succès étant plus certain alors, il faut prendre une quantité de bon fumier de cheval, proportionné au nombre des meules que l'on veut établir. Il est utile de choisir un terrain uni et sain, à l'abri des incursions des volailles et des oiseaux de basse-cour. On dispose le fumier en toisés ou plancher de longueur et largeur à volonté, et de deux pieds d'épaisseur, le faisant exactement passer à la fourche pour en retirer tous les corps étrangers, la portion de foin, et la grande paille, qui ne serait point imprégnée de l'urine des chevaux. Il faut bien marcher ce tas qui doit être uni comme un toisé de moellons : si c'est en été, et que le temps soit très-sec et chaud, on fait mouiller abondamment; dans le contraire, il ne faut pas arroser du tout, le fumier ne devant être ni sec, ni trop humecté. Au bout de 8 à 10 jours, le fumier ayant fermenté vivement, ce que l'on reconnaîtra à la couleur blanche qu'il aura prise dans l'intérieur de la meule, tout le tas sera remanié et reconstruit sur le même terrain, avec l'attention de remettre dans l'intérieur le fumier qui était sur les côtés et la superficie, ainsi que les portions qui auraient éprouvé moins de fermentation que les autres. On aura encore soin de retirer les immondices étrangères que l'on trouverait.

Le tas rétabli, on le laissera reposer encore 8 à 10 jours, au bout desquels le fumier a ordinairement acquis le degré de douceur nécessaire pour qu'il soit bon à employer. C'est ce qu'il est difficile, mais essentiel de reconnaître; c'est aussi pourquoi il faut de la pratique, car de ce point précis dépend en grande partie le succès de la meule. Si ce fumier a une couleur brunâtre, qu'il soit bien lié et moelleux, que, pressé dans la main, il ne rende point d'eau, mais qu'il y laisse une onctuosité douce et grasse, on peut le juger bon. S'il est sec et peu lié, ou gâcheux et mouillé, il ne sera pas au point convenable. Dans le premier cas, on pourra, en l'humectant modérément l'y ramener; dans le second, une surabondance d'hu-

midité l'aura probablement gâté (ce qui a quelquefois lieu par l'effet des grandes pluies) : il y aura alors peu de succès à en espérer, et le plus sûr sera de recommencer.

Fermentation et conduite des meules. Je suppose le fumier amené à son juste point; il s'agit maintenant de procéder à l'établissement de la meule. Au printemps et en été, son emplacement sera à l'ombre, en automne et au commencement de l'hiver au midi, mieux, en toute saison, dans une cave ou autre lieu abrité, bien clos et obscur, parce que les champignons cultivés dehors ont à redouter en été l'influence des orages; et en hiver, celle des gelées. On donnera à la meule 20 pouces à 2 pieds de largeur à sa base, et on l'élèvera à la même hauteur, en la rétrécissant de manière à ce qu'elle n'ait plus aucune largeur à son sommet, et qu'elle se termine en arête ou dos d'âne. On battra doucement les côtés avec une pelle pour la régulariser et la consolider, puis on la peignera, c'est-à-dire, qu'avec les doigts ou la fourche, on ratissera légèrement, du haut en bas, la surface de chaque côté, pour l'approprier et retirer les pailles qui passeraient. On arrangera alors par-dessus, une couverture en grande litière, appelée chemise, et on laissera la meule dans cet état pendant quelques jours, la bassinant de temps à autre, si c'est en été. Cette couverture n'est utile que pour les meules élevées dehors, ou dans les lieux abrités où la lumière a accès; car celles établies dans les caves ou autre emplacemens tout-à-fait obscurs n'en ont pas besoin.

Après quelques jours, la meule étant parvenue à un degré modéré de chaleur, dont on jugera au moyen des sondes placées dedans, ainsi qu'on le pratique ordinairement pour les couches, il faudra larder ou garnir de blanc. On doit avoir pour cela de bon blanc de champignon : on nomme ainsi des galettes de fumier provenant des couches à champignons, et imprégnées des germes, ou, si l'on veut, des semences de ce végétal. Avec la main, on fait dans les flancs de la meule de petites ouvertures de la largeur de quatre

doigts, et profondes d'autant; on remplit à mesure chacune d'elles avec un morceau de blanc de champignon de même dimension, enfoncé de manière qu'il paraisse à fleur de la meule; on appuie doucement au-dessus pour que le blanc se trouve bien en contact avec le fumier. Les ouvertures se font régulièrement à un pied l'une de l'autre, sur deux lignes, dont la première règne à quatre pouces environ de la base, et la seconde à cinq ou six pouces au-dessus de la première, les lardons de l'une alternant avec ceux de l'autre en échiquier.

Ce travail fait, on remet sur la meule la couverture qui y était auparavant; au bout de huit à dix jours on visite pour voir si le blanc a pris, ce que l'on connaît à une espèce de fermentation que l'on remarque sur le fumier, autour des lardons, présentant l'apparence d'une moisissure naissante. Si, au bout de quinze jours on ne voyait rien, c'est que probablement le blanc n'était pas bon; il faudrait en remettre de meilleur dans de nouvelles ouvertures pratiquées à côté des anciennes. Le blanc, au contraire, étant bien attaché, l'on gopte la meule, c'est-à-dire qu'on la recouvre de terre. Pour cela, il faut d'abord raffermir les côtés en les frappant doucement avec le dos d'une pelle; si le temps est sec, on bassine très-légèrement, puis avec la pelle on applique sur toute la surface une couche de terre tamisée, très-meuble et légère, ou de terreau fin, de l'épaisseur d'environ un pouce. On remet encore la couverture aussitôt cette opération faite, et on arrose légèrement par-dessus, si la saison l'exige. On observera encore que la chemise ne doit jamais être enlevée en telle saison que ce soit, son utilité s'étendant à toute la durée de la meule. Pour faire la récolte, on découvre à mesure devant soi, on bassine légèrement, et l'on recouvre de suite.

CHERVIS, CHERUI, CHIROUIS, et GIROLES. *Sium sisarum.* Plante vivace, dont les racines, charnues et très-sucrées, se mangent comme les scorsonnères. On peut les multiplier par pieds éclatés, mais les racines d'un semis de l'année, sont plus tendres et meil-

leures. Semer au printemps ou en septembre, en terre douce, fraîche et profonde, et bassiner souvent. Les plantes seront binées, sarclées et arrosées fréquemment; au mois de novembre et pendant tout l'hiver, à mesure du besoin, on fait la récolte des racines.

CHICORÉE SAUVAGE, *Cichorium intybus*. Plante indigène et vivace. On en sème toute l'année et tous les quinze jours, sur couche ou en pleine terre, selon l'époque de la saison, pour en couper de très-jeunes feuilles, que l'on mange en salade : tous ces semis ont besoin de quelques soins, et surtout d'être arrosés. Devenues plus grandes, les feuilles peuvent être données aux vaches, aux moutons, aux chevaux, etc.

C'est avec la chicorée sauvage que l'on fait cette salade d'hiver, appelée à Paris *Barbe-de-Capucin*, et dans d'autres endroits *Cheveux-de-Paysan*. On établit dans une cave, aux mois de novembre et décembre, une ou plusieurs couches de terre légère et sablonneuse, ou de fumier bien consommé, d'environ deux ou trois pouces d'épaisseur, et de deux pieds de largeur, sur la longueur que l'on veut. On y place horizontalement, *et la tête en dehors*, des racines de chicorée semée dans l'année, et l'on recouvre d'un lit de même terre et de même épaisseur, sur lequel on place un nouveau rang de racines qu'on recouvre de même ; et ainsi de suite jusqu'à la hauteur convenable ; la température égale et douce de la cave, et le défaut de lumière, ne tardent pas à faire pousser des feuilles étiolées et sans couleur, que l'on récolte à mesure qu'elles paraissent, soit en les coupant, soit en arrachant les racines qu'alors on met en bottes ; c'est dans ce dernier état que cette salade est exposée sur nos marchés. Ces couches se mouillent au besoin, si l'on a employé de la terre trop sèche. On cultive une variété à feuilles panachées et celle dite à CAFÉ, dont les racines charnues comme des carottes servent à faire le *café-chicorée*. Les feuilles peuvent être employées en salade comme celles des autres variétés.

Chicorée blanche ou frisée, *Cichorium endivia*: Des Indes et annuelle. On peut en semer en tout temps, mais sous cloche et sous châssis pour être repiquée de même, si on le fait en janvier ou février; en pleine terre bien ameublie et bien exposée, si l'on sème plus tard : le plant se repique ensuite en plate-bande, en quinconce, et à environ un pied de distance, dans une terre meuble et paillée. On arrose aussitôt, et ensuite seulement au besoin. Quand le plant est assez fort, on le lie par un temps sec; d'abord avec un seul lien de paille ou de jonc, pour laisser aux feuilles du cœur le temps de s'allonger; puis, huit jours après, avec un second lien qui sera celui du milieu; enfin huit jours après, on met un troisième lien : les amateurs les couvrent avec un pot à fleurs. Il faut environ trois semaines pour l'attendrir, et le faire blanchir : la pluie ou l'eau des arrosemens qui entreraient alors dans le cœur de la plante pourraient la faire pourir; aussi ne se sert-on plus que du goulot, et non de la pomme de l'arrosoir, afin de verser l'eau plus sûrement à côté de la plante et non dessus : on la couvre même avec des feuilles de chou, ou autres, pendant la pluie. La graine peut se garder bonne pendant six à sept ans, et on sème toujours la plus ancienne, afin d'obtenir des plantes moins sujettes à monter. La Chicorée blanche a plusieurs variétés.

La Chicorée de Meaux ou Endive, est celle qu'on cultive le plus généralement. Elle monte très-facilement (surtout la première semée), pour peu qu'on la pousse par de trop fréquens arrosemens, ou que la pluie soit trop abondante.

La Chicorée fine d'Italie, *End. italica*, plus hâtive et plus fine. Elle se garnit promptement et peut être semée de bonne heure, sans monter, d'où son nom de Chicorée d'été.

La Chicorée toujours blanche, *Cich. End. angustifolia*, se garnit peu : la meilleure manière d'en faire usage est de la couper jeune comme la petite laitue.

La Chicorée scarole, ou escarole, ou scariole, ou

enfin Chicorée laitue, parce que ses feuilles moins découpées ont plus de rapport avec la laitue que celles des autres chicorées, *C. E. latifolia*. Elle se cultive et s'emploie comme l'endive frisée. Ses principales variétés sont : *grande*, dite de Hollande ; la *ronde*, dont les feuilles plus courtes tendent à pommer, et la scarole blonde, qui est jaune en naissant.

CHOUX, *Brassica oleracea*. Plante bisannuelle et indigène. Elle a fourni un grand nombre de variétés dues sans doute à la culture, au mélange des poussières, et à la diversité des climats où l'on a transporté cette plante si utile. On en distingue plusieurs races principales, savoir : les *Choux cabus* ou *pommés*, à feuilles lisses et ordinairement glauques ; les *Choux de Milan*, pommés à feuilles cloquées et d'un vert plus ou moins foncé ; les *Choux verts* ou *sans tête*, qui peuvent durer trois ans et plus ; les *Choux-fleurs* et les *brocolis*.

Chou pommé ou cabus. Voici ses sous-variétés principales, suivant l'ordre de leur précocité :

Chou d'Yorck. Pomme petite, allongée, très-précoce et très-estimée. Il a quelques sous-variétés telle que le *Chou cabage* ou *superfin hâtif*, encore plus petit, mais de quelques jours plus précoce ; le *Chou nain hâtif*, plus bas de pied et à pomme un peu plus courte, aussi précoce que le précédent ; le *gros Chou d'Yorck*, dont la tête acquiert plus de volume et se forme un peu moins vite.

Chou hatif en pain de sucre. Feuilles d'un vert un peu blond, capuchonnées : pomme allongée et quelquefois en cône renversé, tendre et très-bonne.

Chou cœur-de-bœuf. Trois sous-variétés, le *petit*, le *moyen* et le *gros*. Le petit forme sa pomme presque aussitôt que le *Chou d'Yorck*. Le gros est assez voisin du gros chou cabus blanc. Ils sont bons et fort cultivés.

Gros Chou cabus blanc ou Chou pommé. Celui-ci offre le plus grand nombre de variétés et surtout de noms. Voici les meilleures et le plus généralement connues : *Chou de Saint-Denis* ou *Chou blanc de Bonneuil* ;

pied très-court, feuille très-glauques, pomme grosse, ordinairement aplatie, quelquefois ronde. *Chou cabus d'Alsace, deuxième saison*, pied un peu élevé, feuilles détachées, arrondies, un peu capuchonnées; tête grosse, arrondie, quelquefois plate. C'est un des plus prompts à former sa tête parmi les gros choux pommés. *Gros chou d'Allemagne, d'Alsace* ou *chou quintal*, tige courte, très-grosse; feuilles larges, un peu festonnées, d'un vert plus clair que dans les espèces précédentes; pomme énorme dans les terrains riches et frais. *Le gros chou pommé de Hollande*, le *trapu de Brunswick* et le *chou d'Écosse*, sont aussi de fort belles variétés. On dit ce dernier plus rustique que les autres choux cabus, et de plus longue garde en hiver.

Chou pommé rouge. Il y a le gros et le petit, dit aussi *Chou noirâtre d'Utrecht*, très-estimé dans le nord. On en fait en France un usage assez fréquent en médecine. Ils peuvent être mangés en salade.

Tous les gros choux cabus sont propres au *saüerkraut*, en français, *chou-croûte*, lorsque leurs pommes sont pleines et serrées.

On sème le chou cabus à plusieurs époques: 1°. de la mi-août au commencement de septembre (les choux d'York et autres petits hâtifs pas avant la fin d'août). Ces derniers sont replantés en place en octobre; les grosses espèces peuvent l'être dans le même temps, ou bien repiquées en pépinière, pour être plantées à demeure en février et mars, à la distance de quinze pouces pour les petits, dix-huit pouces à deux pieds pour les moyens, deux pieds et demi à trois pieds pour les gros. Semés comme dessus, les choux d'York en terrain hâtif, viennent à pomme vers la mi-avril jusqu'en mai, et les autres successivement jusqu'en août; 2°. en février sur couche; 3°. fin du même mois et commencement de mars, sur plate-bande bien terreautée, au pied d'un mur au midi; 4°. courant de mars, en pleine terre avec terreautage. Les plantes provenant de ces semis sont mises en place, fin de mars et courant d'avril, et leur produit succède à

celui des semis d'automne, et se prolonge jusqu'en novembre et décembre. On pourrait à la rigueur semer les grosses espèces en avril, et les petites, pour ainsi dire, toute l'année ; mais il y aurait peu d'avantage, les choux-milans étant préférables pour les semis tardifs du printemps.

Les choux en général, et particulièment les gros choux pommés, demandent une bonne terre, un peu consistante et bien fumée; lorsqu'elle est naturellement fraîche, ils en deviennent plus beaux et plus gros. Pour les semis, la terre doit être plutôt légère que forte, bien ameublie, un peu ombragée, ce qui surtout est essentiel pour les semis de printemps et d'été. Il faut, si le temps est sec, les bassiner régulièrement, les visiter pour détruire les insectes qui pourraient les attaquer, et particulièrement le tiquet, ou puce de terre, qui leur est quelquefois très-nuisible. Le meilleur moyen d'écarter ces insectes est de semer le matin à la rosée, de la cendre sur le jeune plant. Lorsqu'on replante, on visite le pied au point du départ des racines, et si l'on y aperçoit une tumeur, on en coupe la moitié et on détruit le ver qui l'occasionne, et qui arrêterait le développement de la plante; on arrose chaque pied au moment de la plantation, et il faut ensuite continuer les arrosemens autant que la saison l'exige.

Chou de Milan ou pommé-frisé. Ses têtes sont moins serrées et ordinairement plus tendres et moins sujettes au goût de musc. Les principales variétés sont le ***Milan très-hâtif d'Ulm***, à tige un peu haute, très-prompt à pommer, peu gros, excellent. le ***Milan hâtif ordinaire***, plus bas du pied; le ***Milan court*** ou ***nain***, extrêmement trapu, d'un vert très-foncé, assez hâtif à pommer, tendre et très-bon; le ***Pancalier de Touraine***, bas de pied, et d'un vert très-foncé comme le précédent, mais à côtes plus fortes; le ***Milan ordinaire*** ou ***gros chou-milan***, plus fort de pomme que tous les précédens; le ***Milan à tête longue***, dont la pomme est pointue, peu grosse, mais tendre et excellente; le ***Milan doré***, dont la couleur,

d'un vert un peu blond, devient tout-à-fait jaune en hiver : il a une pomme peu serrée et fort tendre ; le *Milan des vertus* ou *gros chou pommé-frisé d'Allemagne*, a la tête aussi grosse que celle des gros choux cabus, dont il se rapproche un peu par sa manière de pommer, et parce qu'il est moins cloqué et quelquefois glauque : il lui faut un bon terrain. C'est une variété précieuse pour la grande culture. Il est plus rustique et se conserve plus long-temps en hiver, ainsi que le pancalier et le milan ordinaire, que les choux cabus blancs. Le *Chou de Bruxelles*, le *Chou à jets*, *Chou rosette*, à tige haute de 2 à 3 pieds, produisant à l'aisselle des feuilles, de petites pommes frisées, tendres et fort estimées.

Les choux-milans pourraient être semés comme les choux cabus, en août et septembre; mais l'usage le plus ordinaire est de les semer au printemps, depuis la fin de février jusqu'en mai, à l'exception du milan des vertus, qui ne doit pas être semé plus tard qu'en avril. La distance, pour les petits et moyens milans, est de 18 pouces à 2 pieds, et 2 pieds et demi à 3 pieds pour les gros. Les premiers semés des variétés hâtives viennent en juin, et les derniers pomment au commencement de l'hiver, et se conservent jusqu'en mars. On peut laisser dehors ceux à demi-faits, surtout les pancaliers et milans ordinaires ; la gelée attendrit le cœur sans les détruire, à moins qu'elle ne soit extraordinaire. Pour prolonger la jouissance, soit des choux-milans pommés, soit des choux cabus de l'arrière-saison, on peut les coucher avant le froid, pour les garantir plus facilement. On enlève un peu de terre au nord, on incline le chou de ce côté, et on met la terre de l'autre sur les racines.

Choux verts ou non-pommés. On réunit sous cette dénomination plusieurs variétés, qui ne forment point de pommes, et dont les unes sont vertes, les autres rougeâtres, violettes, panachées, etc. Ces choux résistent mieux au froid que ceux des autres divisions, et la plupart ne sont bien bons à mangers que lorsque la gelée a attendri leurs feuilles. On mange égale-

ment, au printemps, leurs pousses nouvelles avant le développement des fleurs. On ne les coupe pas comme les autres, quand on veut s'en servir : on se contente de détacher quelques feuilles inférieures à chaque pied. Les variétés principales sont : le *Chou cavalier, grand chou à vache, chou en arbre*, qui s'élève jusqu'à 6 pieds et plus, sur une seule tige ; ses feuilles sont grandes et unies, très-bonnes à manger et très-employées à la nourriture des bestiaux. Le *Chou moellier*, sous-variété du précédent, dont la tige augmente en grosseur depuis le milieu jusqu'au haut, et qui a été envoyé à M. Vilmorin par M. Robineau, amateur demeurant près de La Flèche ; le *Chou caulet de Flandre*, qui ne diffère du chou cavalier que par sa couleur rouge ; le *Chou vert branchu du Poitou*, moins élevé que le cavalier, mais formant une touffe considérable et productive par ses feuilles ; le *Chou vivace de Daubenton*, distingué du précédent par ses ramifications inférieures, qui s'allongent et s'inclinent jusqu'à terre, où elles s'enracinent quelquefois naturellement. Le *grand frisé vert du nord, Chou frangé*, ou *frisé d'Écosse*, et le *grand frisé rouge*, résistent mieux au froid que les autres, et sont en outre des plantes d'ornement, par leur port et la découpure élégante de leurs feuilles. Il en est de même de la variété *panachée* et de celle à *feuilles prolifères*, trouvée par M. Vilmorin, et ainsi nommée à cause des productions foliacées implantées sur les nervures des feuilles.

Ces choux, très-utiles pour la nourriture des bestiaux, sont d'une culture facile. On pourrait les semer pendant tout le printemps, l'été et l'automne, mais on le fait plus ordinairement en mars et avril, pour obtenir leur produit en hiver et à l'entrée du printemps ; et en juillet et août, pour les produits d'été. Distance de 2 pieds et demi à 3 pieds, pour les cinq premières variétés, et 2 pieds pour les autres.

Le *Chou palmier*, ainsi nommé, parce que ses feuilles longues, étroites, cloquées, d'un vert foncé, sont réunies au sommet d'une tige élevée ; et le *Chou*

de Naples, à tige basse et renflée, à feuilles planes au milieu et frangées sur le bord, viennent d'Italie. Ils sont délicats, et passent assez difficilement l'hiver; ils se sèment aux mêmes époques. Les plants de juillet et août résistent mieux au froid que ceux du printemps.

CHOU A GROSSE CÔTE, dont on cultive deux variétés anciennement connues, le *vert* et le *blond*, et une troisième nouvelle, *à bord frangé*. Ce sont d'excellens légumes d'hiver; mais le vert, très-dur au froid, a besoin de fortes gelées pour acquérir toute sa qualité. Semer depuis la mi-mai jusqu'à la fin de juin, pour planter en juillet et août. Du reste, même culture.

CHOU-RAVE OU DE SIAM. On le distingue par sa tige renflée au-dessus de terre, et qui forme une boule, sur les sommets et les côtés de laquelle les feuilles sont implantées. Ce chou rave, à moitié grosseur, est un bon légume quand on l'a beaucoup arrosé. Il participe du chou et du navet pour le goût. Il a trois variétés, le *blanc*, le *violet*, et le *nain hâtif*. Ce dernier a les feuilles petites, peu nombreuses, et sa boule se forme très-vite. Semer en mai et juin, et le nain hâtif jusqu'en juillet. Les choux-raves résistent à des gelées assez fortes : dans les lieux où l'hiver est rigoureux, on les dépouille de leurs feuilles, et on les conserve comme les autres racines. Les feuilles et les racines peuvent servir pour nourrir les bestiaux.

CHOU-NAVET, CHOU TURNEP, CHOU DE LAPONIE. Il produit en terre une racine charnue, comme un gros navet oblong qui a la saveur du chou-rave. Trois variétés, *Chou-navet blanc ordinaire*, *blanc hâtif*, et *Chou-navet à collet rouge*; ce dernier a les côtes et les nervures teintes de la même couleur. Ils résistent aux plus grands froids, et on ne les arrache qu'au besoin. Même culture que le *Chou-rave*; mais on peut se dispenser de les transplanter. Même usage, avec l'attention, si on veut les cuire, d'enlever l'écorce à une certaine épaisseur.

CHOU RUTABAGA, NAVET DE SUÈDE, assez semblable au précédent, mais jaunâtre, plus net, plus prompt à se faire, et méritant la préférence comme légume. Se-

mer en place, aussi clair que pour les gros navets, dès la mi-mai jusqu'à la mi-juillet. On peut le transplanter. Il est presque aussi rustique que le chou navet, et peut être laissé dehors l'hiver.

Pour se procurer de bonne graine de chou, on choisit pour leur faire passer l'hiver, des individus bien francs dans leur espèce, et on a soin d'isoler les diverses variétés. S'il s'agit de choux pommés ou d'autres espèces délicates, on les abrite au moyen de litières et de paillassons. Lorsqu'il arrive qu'au printemps les pommes ne veulent pas s'ouvrir pour laisser monter la tige, on les fend légèrement en quatre pour faciliter sa sortie. Si le dessus des pommes est gâté par la gelée, ce qui souvent a lieu, on l'enlève de manière à ne conserver que la partie vive. Plusieurs jardiniers sont dans l'usage de couper à l'automne la tête des choux pommés, et de conserver seulement les trognons pour graine, en les abritant; d'autres, après avoir coupé la pomme, prennent les rejets qui viennent sur la couronne autour de la coupe, et les replantent pour porte-graines. La graine de chou se conserve six à sept ans.

Chou-fleur. Le chou-fleur est regardé comme faisant une race à part, quoiqu'il vienne peut-être originairement, du chou vert. On en distingue trois variétés principales, le *tendre*, le *demi-dur*, et le *dur*. Ces variétés n'offrent pas de caractères extérieurs bien déterminés, qui les distinguent nettement l'une de l'autre; mais elles diffèrent assez sensiblement par leurs qualités. Le tendre fait ordinairement une plante moins forte; sa feuille est plus unie, plus droite, moins large que celle des autres. Sa pomme est plus prompte à se faire, mais elle est moins compacte et moins serrée, et se divise assez promptement. Le dur a communément la tige grosse et courte, la feuille grande, plus repliée et ondulée que celle du tendre. Il marque sa pomme beaucoup plus tard, mais en revanche, elle est plus serrée et plus pesante, et elle se maintient aussi plus long-temps. Le demi-dur participe de l'un et de l'autre par son apparence et par ses quali-

tés. Les choux-fleurs renommés de *Malte*, de *Chypre*, de *Hollande*, d'*Angleterre*, etc., offrent encore moins de caractères distinctifs que les précédens, et rentrent dans l'une ou l'autre de ces trois sortes. Le chou-fleur, de quelque espèce qu'il soit, demande une bonne terre douce, bien fumée, et surtout beaucoup d'eau. Une température humide lui convient beaucoup mieux qu'un air très-sec et chaud : aussi réussit-il bien plus facilement au printemps et en automne qu'en été. Le chou-fleur dur, surtout, ne peut aucunement s'accommoder de cette saison, particulièrement dans les terres d'une nature brûlante. On peut cependant, lorsqu'on ne manque ni d'engrais ni d'eau, se procurer des choux-fleurs à peu près toute l'année, ainsi que le prouve la pratique des maraîchers de Paris, qui en fournissent les marchés pendant neuf et dix mois. Nous allons indiquer les semis des diverses saisons et les soins particuliers qu'ils exigent.

Chou-fleur semé à l'automne pour le printemps.

Du 5 septembre à la fin du même mois, on sème en plein air sur le terreau d'une vieille couche ou sur une planche de jardin terreautée. Quinze à 20 jours après la levée, on dispose au pied d'un mur, au midi, un ados très-peu incliné, de largeur à recevoir un, deux ou trois rangs de cloches : on le charge de 3 à 4 pouces de terreau, et là on repique son plant à raison de 20 à 25 par cloche; un moindre nombre est encore mieux si l'on a de la place et des cloches. On ne pose celles-ci que quand vient le froid, d'abord le soir seulement, donnant de l'air tous les jours autant que le temps le permet. S'il arrive que la saison soit très-douce et que le plant s'avance trop, on l'arrache, on laboure légèrement l'ados, et on repique de suite sur la même place. Quand les gelées deviennent un peu fortes, on jette de la litière sur les cloches, et, dans les froids rigoureux, on les entoure et les couvre entièrement de litière, et on y ajoute des paillassons, s'il est nécessaire. On donne toujours de l'air dans le jour, quand il fait beau. Enfin il s'agit d'une part,

d'empêcher le plant de geler, de l'autre, de le fortifier autant que possible en le nourrissant d'air, sans quoi il s'étiolerait et périrait. Ce plant ainsi hiverné, se mettra en place dans le courant de mars, un peu plus tôt ou plus tard, selon qu'il est robuste et que la saison le permet; il produit vers la fin de mai, en juin, et quelquefois jusqu'en juillet. C'est le chou-fleur dur et le demi-dur qui conviennent pour ces semis. A défaut de cloches, on peut entreprendre de faire passer l'hiver à son plant dans de petits encaissemens formés de litière sèche, maintenue par des piquets ayant la même inclinaison que l'ados, de sorte que celui-ci soit renfermé dans une espèce de petit mur de fumier sec, à la hauteur de 5 à 6 pouces. Des perches transversales, portées par les piquets, reçoivent des paillassons que l'on redouble dans les grand froids, et que l'on ôte par le beau temps.

Quand on veut obtenir des semis d'automne, des choux-fleurs qui donnent en avril et mai, on le modifie de la manière suivante: On sème du 25 août au 5 septembre; on hiverne son plant de préférence sous châssis, et repiqué à 4 pouces de distance. Au commencement de février on dresse, dans une tranchée de 18 pouces, une couche sourde de moitié feuilles sèches et moitié fumier, par lits alternatifs, que l'on monte jusqu'à la hauteur de 14 pouces, et que l'on charge de 9 à 10 pouces de terre et terreau mêlés par moitié. Dix à douze jours après, on y plante ses choux-fleurs à la distance de 20 pouces, une cloche sur chaque; et, si l'on veut, on peut encore mettre sous chaque cloche 4 laitues crêpes à graine noire, qui seront bonnes à manger en mars. L'entre-deux des cloches doit être garni de litière sèche jusqu'au sommet, et doubles paillassons par-dessus s'il gèle fort. On ôte les paillassons le jour; et après la reprise, on donne de l'air graduellement par-dessous les cloches, jusqu'en mars, qu'on les ôte tout-à-fait. Ces choux-fleurs donnent dès avril.

Semis de l'hiver et du printemps pour l'été.

A la fin de janvier, mieux du 10 au 15 février, se-

mez très-clair sur couche chaude et sous cloche (ou sous châssis); trois semaines après, repiquez sur une autre couche, sous cloche ou avec abri de paillassons. A la fin de mars ou en avril, le plant sera mis en place en pleine terre et produira en juin et juillet.

Du 1er. au 15 mars, pareil semis sur couche, abrité sous cloche ou sous paillassons. Le plant peut être repiqué comme au semis précédent, mais on peut aussi le laisser trois à quatre semaines sur place, moyennant qu'on puisse lui donner beaucoup d'air, et qu'il ait été semé exprès extrêmement clair. Alors on le met immédiatement en place, en avril; et il donne en juillet. Le chou-fleur demi-dur convient le mieux pour ces deux saisons : on peut aussi y employer le tendre, surtout pour le semis de mars.

Depuis la mi-avril jusqu'à la mi-mai, on sème à plusieurs reprises, en plein air, du chou-fleur tendre, que l'on met en place sans repiquage. Ces plantations donnent de juillet en septembre. C'est la saison la plus ingrate et où les choux-fleurs réussissent le moins, surtout dans les étés fort secs et chauds. Comme c'est le tendre qui convient le mieux ici, particulièrement au semis d'avril, et qu'il ne tient pas long-temps la pomme, il en faut semer peu à la fois. Pour les semis de mai, on préfère généralement le demi-dur, espèce que les maraîchers emploient exclusivement aux deux autres, pour toutes les saisons.

Semis de l'été pour l'automne.

Du 10 au 15 juin, et même jusqu'au 25, dans les terrains légers hâtifs, on sème sur plate-bande terreautée, à l'ombre; puis on met en place, sans avoir repiqué, en juillet. C'est là le semis le plus ordinaire, et qui est pratiqué par le commun des jardiniers bourgeois, dans les maisons où l'on n'accorde au potager que le strict nécessaire. Cette culture en effet est fort simple, et se réduit à celle des choux communs. Avec cela, elle ne réussit pas toujours bien; ce qui tient le plus souvent au défaut d'arrosemens suffisans. Il faut en effet que les choux-fleurs de cette saison soient

constamment entretenus à l'eau, durant presque tout le temps de leur végétation, et surtout dans les premiers mois. Ils donnent depuis la fin d'août jusqu'en octobre et novembre. Les derniers semés sont ceux que l'on conserve l'hiver : ils durent quelquefois jusqu'en février. Pour cela, on les coupe à 3 pouces au-dessous de la pomme, en les dégarnissant de toutes leurs feuilles, même des petites intérieures; l'on y parvient avec un peu d'adresse. On les place sur des tablettes, ou bien on les pend au plancher, dans un cellier sain, ou dans une serre aérée. Le chou-fleur demi-dur convient particulièrement pour le dernier semis. On y emploie souvent le chou-fleur dur, mais il réussit mal pour peu que les arrosemens soient négligés, et il se trouve quelquefois trop tardif. Passé le 15 juin, on est presque sûr qu'il ne pommera pas; il faut donc employer alors le demi-dur, ou, à son défaut, le tendre.

Il arrive quelquefois qu'une partie des choux-fleurs d'automne n'ont pas pommé quand les gelées viennent; alors on les dépouille de la plus grande partie de leurs feuilles extérieures, et on les plante très-près les uns des autres, avec leur motte, dans une cave ou un cellier; ou bien on fait une tranchée de 2 pieds de profondeur, et de la largeur d'un coffre de châssis; on la remplit de débris de couche, et on les y plante fort serrés; on place les châssis; l'on met à l'entour un réchaud de fumier neuf, que l'on entretient tant que cela est nécessaire. Les choux-fleurs ainsi traités ne sont pas gros, mais on en jouit quelquefois jusqu'en mars.

La graine se récolte de préférence sur ceux semés à l'automne et hivernés sous cloche ou sous châssis. On choisit des plantes dont la tige soit grosse et courte, et la pomme ferme, nette et bien blanche.

5. Chou-Brocoli, *Brassica Botrytis cymosa, Brocoli dicta*. Il ressemble au chou-fleur, dont il ne diffère que par ses feuilles ondulées, par ses dimensions en tout plus grandes, et par ses couleurs. Les variétés principales sont : le *blanc*, le *violet*, et le *violet nain hâtif*, tous les trois pommés; il y en a

aussi de rouges, de jaunâtres, de verts, les uns et les autres sans pomme, et se divisant en jets nombreux. On préfère le violet et le blanc. On sème en mai et en juin les brocolis (excepté le violet nain qu'on retarde jusqu'en juillet), en suivant la même culture que pour les choux-fleurs d'automne, mais en les mettant à 2 pieds et demi de distance, et en chaussant leurs pieds à l'approche des froids de la manière suivante : On fait au pied, du côté du nord, une fosse étroite, où l'on couche la tige en l'inclinant à plusieurs reprises : on la couvre de terre en laissant seulement passer la tête, ou bien on enlève le brocoli en motte et on l'enfonce debout, jusqu'à la naissance des feuilles, dans un trou fait à côté. Si le froid augmente jusqu'à 6 ou 7 degrés, on couvre les brocolis de grande litière, et on leur donne de l'air, quand le temps le permet. Ainsi traités, ils sont bons à la fin de l'hiver et au commencement du printemps. Le blanc donne une pomme semblable à celle du chou-fleur, mais de meilleure qualité.

CHOU MARIN, ou CRAMBÉ MARITIME, *Crambe maritima*, L. C'est un excellent légume, très-cultivé en Angleterre, et qui mérite de l'être également en France. On peut le semer en place et le replanter. Dans le premier cas, après avoir labouré profondément une planche de jardin supposée de cinq pieds de large, on y trace deux rangs à quinze pouces des sentiers. Sur ses rangs on forme, de deux pieds et demi en deux pieds et demi, des petits creux ou pots, dans chacun desquels on met une poignée de terreau et trois à quatre graines de crambé, pour ne laisser que le pied le plus vigoureux après la levée. Ce semis se fait en mars ou en août. On arrose au besoin pour faciliter la levée. Il faut éloigner le tiquet et fortifier le jeune plant. Lorsqu'il a changé de feuilles, il suffit de tenir la terre binée et sarclée, et de le laisser croître pendant deux ans. Si l'on sème en pépinière, ce doit être un peu clair et par rayons espacés d'environ un pied. On donne les mêmes soins, et on laisse le plant se faire, la première année. Au mois de février ou de mars

mars suivant, il est mis en place à la distance indiquée pour le semis en place. On peut à la troisième pousse, c'est-à-dire, un peu moins de deux ans après le semis, s'il a eu lieu en mars, commencer à faire blanchir: de décembre en mars, suivant que l'on veut avancer le produit, on pose sur chaque plant un pot renversé, préalablement bouché, ou, si l'on veut, une petite caisse bien jointe; on garnit les intervalles entre les pots et toute la surface de la planche, d'une bonne épaisseur de grande litière. Néanmoins, si c'est en février ou mars, et qu'on ne veuille pas forcer, on se dispense de cette couverture. D'autres n'emploient ni pots ni caisses, et établissent seulement une couche épaisse de litière sur la planche. Par l'un ou l'autre moyen, les pousses, privées d'air, blanchissent à mesure qu'elles sortent de terre. On les coupe près du collet quand elles ont de cinq à huit pouces de haut; elles sont tendres et très-bonnes à manger cuites et assaisonnées de diverses manières, au jus ou au beurre. Ces pousses consistent dans la réunion des jeunes feuilles serrées et pliées les unes contre les autres, de manière à former une sorte de pomme allongée. La plante dure long-temps: lorsque la principale souche se détruit, elle est remplacée par des œilletons qui naissent successivement à l'entour, et qui perpétuent le produit. On pourrait se servir de ces œilletons pour multiplier, et même de tronçons de racines, lesquelles reprennent fort bien et forment autant de plantes nouvelles. Une qualité précieuse du chou marin est de donner son produit en février et mars, saison où l'on ne jouit encore d'aucun légume nouveau.

CIBOULE. *Allium fissile.* On la sème en deux saisons dans une terre légère et substantielle, en février et mars, pour replanter en avril et mai deux plants ensemble, et du 15 à la fin de juillet. On met six pouces de distance entre les touffes. Le dernier plant remplace le précédent, et donne en avril et mai. Les variétés sont: *la ciboule ordinaire*, la *blanche*, et une nouvelle sorte *hâtive*. Il y a encore une ciboule vivace qu'on propage par éclats ou caïeux,

parce qu'elle donne rarement des graines. Les semences, gardées dans leurs capsules, peuvent rester bonnes trois ans ; deux seulement, si on les en fait sortir. Ciboule vient du latin *cepula*, petit ognon, ou de l'italien *cipolla*, qui est son nom.

Ciboulette, Civette, Appétit. *Allium schœnoprasum.* Cette plante indigène a ses caïeux petits, nombreux, et qu'on sépare tous les trois ans en mars, pour les replanter en bordure trois ou quatre ensemble, à huit pouces de distance; ils ne tardent pas à s'étaler et à former de grosses touffes de feuilles cylindriques vertes et menues comme du gazon, parmi lesquelles s'élèvent plusieurs tiges qui se terminent en mai, par une tête de fleurs purpurines, d'un assez joli effet par leur nombre. Bonne terre à ognon, exposition chaude et assez d'arrosemens en été. A l'automne, on coupe toutes les feuilles rez-terre, et l'on couvre la plante de terreau bien consommé.

CITROUILLE ou Courge. *Cucurbita.* Type de la famille des Cucurbitacées. Elle est composée de plantes étrangères et naturelles aux climats chauds : mais comme elles sont toutes annuelles, et qu'en moins de sept mois on peut les semer et en recueillir le fruit, on en fait des plantes de pleine terre. On les met germer sur couche et sous cloche, au mois de mars, dans des pots remplis de terreau ; puis, après les avoir habituées à l'air, on les dépote pour les placer à bonne exposition en pleine terre, où elles donnent leurs fruits mûrs à la fin d'août ; autrement, on se contente de faire un trou à une bonne place et en bonne terre, on le remplit de fumier et de terreau par-dessus, et on y plante, de la fin de mars à la mi-avril, deux ou trois graines pour ne laisser ensuite que le pied le plus fort qu'on a soin d'arroser souvent. Toutes les plantes qui composent cet article sont de ce genre.

Le Potiron, *Cucurbita Pepo.* Des Indes. Ses graines font partie des quatre semences froides. Cette plante couvre un grand espace par ses longues tiges rampantes, et par ses larges feuilles. Ses fleurs, aussi très-grandes, sont ou *uniquement mâles*, ou

uniquement femelles : les dernières, seules pourvues de germes, se changent en fruit souvent énorme et très-pesant, dont l'écorce unie, verruqueuse ou brodée, est d'un jaune plus ou moins foncé, ou blanche, ou verte, quelquefois à bande ou tachée.

Le Potiron d'Espagne. Variété propagée par M. Gaudoin, ancien jardinier du roi, à Choisy, est supérieure à la plupart des autres, par la finesse de sa chair et par sa saveur.

Le Giraumon turban, dont la chair est plus ferme et plus sucrée que celle du potiron; la Courge melonnée ou musquée de Marseille, très-estimée en Provence; le Giraumon noir; le Giraumon long de Barbarie, ou Courge longue a bandes; la Courge a la moelle, dont la chair est extrêmement douce; le pâtisson, bonnet d'électeur, ou artichaut de Jérusalem. La plupart de ces variétés sont préférables au potiron par la qualité de leur chair.

Les fruits des courges de toutes espèces s'emploient en général quand ils sont parvenus à leur grosseur et à leur maturité; mais ils fournissent encore un excellent manger, étant cueillis jeunes et à peu près de la grosseur d'une pomme, cuits entiers ou coupés par tranches et assaisonnés.

Citrouille-Pastèque, ou Melon d'eau. *Cucurbita Citrullus.* Comme les autres citrouilles, celle-ci a une tige-très allongée, traînante et couvrant un grand espace. Elle est rude, aussi bien que les feuilles qui sont très-découpées. Son fruit, ordinairement orbiculaire, a la peau lisse, verte et marbrée ou mouchetée; il est plein d'une chair très-fondante, rouge ou blanche, avec des semences plates, noires, ou rouges, selon la variété. Sa saveur est sucrée, mais un peu fade. En le semant de très-bonne heure, comme les melons hâtifs, et en répiquant ensuite le plant, dans de bonne terre préparée sur couche ordinaire ou sourde, et à la meilleure exposition, on peut hâter sa maturité, et s'en procurer la jouissance à l'époque où il doit être le plus agréable, c'est-à-dire pendant les grandes chaleurs. On taille cette courge

comme les melons ; et, lorsque les pieds sont garnis d'un nombre suffisant de bras, on les laisse courir en liberté, sans arrêter ni supprimer aucun des fruits qui y nouent. Il suffit ensuite de donner les arrosemens nécessaires.

La COURGE-COUGOURDE, *Cucurbita leucanta lagenaria* ; LA C. POIRE A POUDRE, *C. Leuc. pyrotheca* ; LA C. TROMPETTE, *Cucurbita leucantha longa*, le MELOPEPON-ORANGE, et le PYRIFORME, *C. Melopepo aurantiiformis* et *pyriformis*, DUCH., et plusieurs autres espèces ou variétés, donnent des fruits qu'on garde pour la singularité de leur forme, et que mal à propos l'on nomme *coloquintes*.

La graine qui est, ainsi que celle des melons, d'une qualité meilleure et plus sûre, lorsqu'on la laisse se perfectionner dans un fruit qui pourit de maturité, est le plus sûr moyen de multiplier toutes ces plantes qui sont annuelles. On la conserve six à huit ans. On peut encore propager de boutures.

CONCOMBRE, *Cucumis*. Genre composé de plantes toutes étrangères, et de climats chauds.

LE CONCOMBRE CULTIVÉ, *Cucumis sativus*, offre plusieurs variétés, savoir : *le blanc long ; le blanc hâtif ; le gros blanc de Bonneuil ; le hâtif de Hollande*, d'abord blanc, et qui jaunit promptement ; propre au châssis ; *le jaune long ; le vert petit* à confire, appelé *Cornichon ; le vert long*.

LE CONCOMBRE DE RUSSIE, fort petit, presque rond et venant par bouquet ; le plus hâtif de tous.

LE CONCOMBRE ARADA, gros comme une noix allongée ; très-fécond quand il réussit, mais délicat ; propre à confire.

On sème le concombre sur les couches à melon, de février au commencement de mars, et on plante sur couche sourde en avril. On sème en place, sur couche sourde en mars. De la mi-avril au commencement de mai, on sème en pleine terre et en place, dans des trous remplis de fumier, recouverts de terreau. On ne sème guère le cornichon qu'en place, en avril et mai. Pour les concombres de primeur, semer

en janvier sur couche, sous châssis et en pots, même dès novembre et décembre si l'on veut. Quinze jours après la levée, repiquer sur une nouvelle couche dans d'autres pots ; et quinze autres jours après, mettre en place sur une autre couche sous châssis. C'est le hâtif qui convient pour cette culture. La taille consiste à pincer au dessus du second œil, peu de temps après le premier repiquage en pots, et ensuite à pincer successivement les branches à trois ou quatre nœuds, et à ôter une partie des feuilles les plus grandes à mesure qu'elles vieillissent, pour donner de l'air. Dans les semis en place, c'est la même taille, sauf que l'on pince à cinq ou six yeux, et que l'on n'ôte pas de feuilles. Tous les concombres aiment la chaleur et l'eau.

Voici une méthode de faire des cornichons. Les fruits verts et petits, cueillis à mesure qu'ils atteignent la longueur du doigt, doivent rester à faner pendant environ 24 heures ; ensuite on les essuie bien, on les secoue dans un torchon avec du sel, et on les jette dans du vinaigre bouillant. On les en retire au bout de trois jours pour les remettre dans de nouveau vinaigre bouillant, ou dans le même qu'on fait bien bouillir. On répète une autre fois cette opération après le même temps. Alors il ne reste qu'à y ajouter du poivre, des ognons. Quelques personnes y mettent du piment encore vert, plus souvent de l'estragon.

Le Concombre-Serpent, *Cucumis flexuosus*, fruit très curieux qui doit son surnom à sa forme allongée et flexueuse : on en fait des cornichons ; il se cultive de même. Il vient de l'Inde.

On se procure des graines de concombres en laissant des fruits sur le pied jusqu'à ce qu'ils se pourissent. Bien renfermées, elles se conservent six à huit ans.

CORNE-DE-CERF (plantain), *Plantago Coronopus.* Les feuilles de cette plante annuelle, naturelle à la France, sont découpées sur les bords comme un *bois de cerf*, d'où ses surnoms français et latin. Elles s'emploient comme fournitures dans les salades ; on peut déjà en cueillir sur des plantes de 2 ou 3

mois; il en repoussera bientôt d'autres, si l'on continue de bien arroser. La corne-de-cerf aime assez l'eau, et en a besoin surtout dans son premier âge et pendant les chaleurs. Sa graine, très-menue, et ordinairement mûre au mois d'août, se sème clair en mars, dans une terre légère et bien fumée.

CRESSON DE FONTAINE, *Sisymbrium nasturtium*. L. Plante indigène, recherchée pour sa propriété antiscorbutique. On l'emploie en salade, ou autour des viandes rôties. On la cultive, dans les cantons où elle est rare, en la semant au printemps sur les bords des eaux courantes, où elle s'étend par ses racines traçantes. Il suffit, tous les 4 à 5 ans, d'enlever un bon pied de terre, et de la remplacer par de la nouvelle. A défaut d'eau courante, on remplit à moitié de terre des baquets auprès des puits; on y sème de la graine, ou l'on y plante des racines de cette plante, et on couvre d'eau qu'on renouvelle de temps en temps pour l'empêcher de se corrompre.

CRESSON DES PRÉS, *Cardamine pratensis*. Une terre humide où on la sème au printemps, suffit à cette plante vivace. Sa variété à fleurs doubles est très-jolie : mêmes propriétés et usage que le *cresson de fontaine*.

CRESSON DE TERRE, CRESSON VIVACE, OU SISYMBRIUM, VELAR BARBARÉ, *Erysimum barbarea*. Cette plante a des rapports avec le CRESSON DE FONTAINE, et peut le remplacer. Dans une terre franche, légère et humide, semez en ligne, mais plus clair que le cresson alénois. Sa variété, à fleurs doubles, est jolie.

CRESSON ALÉNOIS, PASSERAGE CULTIVÉ, *Lepidium sativum*. L. *Thlaspi sativum*, DESF. De Perse. Cette plante, et la précédente, ont reçu le nom de *cresson* à cause de leur saveur piquante et un peu âcre. Le cresson alénois dure peu, et monte promptement à graine, ce qui oblige à le semer tous les quinze jours, et à l'ombre en été. Trois variétés outre l'*ordinaire*, savoir : le *frisé*, *celui à larges feuilles* et le *doré*. Il sert aux mêmes usages que les autres.

ÉCHALOTE, *Allium Ascalonicum*. Les bulbes

de cet ail, qu'on retire de terre lorsque les feuilles ont été desséchées, et qu'on garde au sec et à l'abri du froid pendant l'hiver, se replantent en février et en mars, en planches ou en bordure, à 5 pouces de distance, et à fleur de terre, de peur qu'elles ne pourissent. Elles donnent beaucoup de caïeux; et déjà on peut en faire usage au mois de juin. Il lui faut une très-bonne terre légère, ce qui influe considérablement sur la grosseur des ognons; telle est, peut-être, la cause pour laquelle on croit qu'il existe une variété appelée GROSSE ÉCHALOTE.

ÉPINARD, *Spinacia oleracea.* De l'Asie septent. On en connaît deux espèces principales, dont la plus commune a les graines épineuses, l'autre les a lisses et sans piquans : chacune a sa variété à feuilles plus larges. Pour en avoir en tous temps, il faut semer tous les mois, depuis mars jusqu'à la fin d'octobre, en rayons espacés de six pouces, et dans une terre bien fumée et bien ameublie, un peu fraîche ou arrosée. On choisit une situation ombragée pour les semis d'été dont on ne jouit pas long-temps, parce que la chaleur fait monter très-vite l'épinard. On garde pour graine une planche du premier semis, on arrache les individus mâles aussitôt que leurs fleurs sont passées ; on peut soutenir les femelles avec des treillages sur lesquels on les adosse, pour que, restant droites, leurs graines, bonnes 2 ou 3 ans, s'échappent moins. L'espèce la plus connue et la plus anciennement cultivée donne des graines épineuses; de là ont été faits les noms français, latin et italien, ÉPINARD, *Spinacia*, *Spinacio.*

ESTRAGON, *Artemisia dracunculus.* Cette plante, entièrement aromatique, et originaire de Tartarie, ne donne que très-rarement des graines : il faudra donc la renouveler tous les 3 ans par boutures, au printemps et en été; ou par l'éclat des pieds, en avril et mai. On met les pieds à 1 pied de distance l'un de l'autre, dans une terre bien labourée. Quand ils ont pris racine, on peut les couper tous les 15 jours.

FENOUIL, *anethum fœniculum.* L. Indigène

dans les terres sèches et chaudes du midi. Ses racines vivaces poussent chaque année une tige quelquefois de 6 pieds de haut, à feuilles nombreuses, très-découpées et fortement aromatiques. Ses graines, employées dans les ratafias, tombent et se sèment d'elles-mêmes si on ne les cueille pas avant leur maturité; on peut les conserver 2 ou 3 ans. Semer en mars, en terre légère. La variété nommée FENOUIL DOUX, ou ANIS DE PARIS, *anethum dulce*, plus basse, plus tendre, et d'un goût plus doux, s'emploie en cuisine comme le céleri, et se sème et cultive absolument de même. On ne mange que ses racines et la partie de la tige qui y tient.

FÈVE DE MARAIS, *Faba major*, H. P. Plante annuelle, fam. des LÉGUMINEUSES. De Perse. On lui connaît plusieurs variétés qui se distinguent par le volume, la forme, la couleur, etc. On les sème, même dans les champs, en février et mars, au plus tard en avril, à moins qu'on n'en veuille jouir plus long-temps, et qu'on n'ait des planches de terre abritées du soleil à midi. Pour en avoir de bonne heure, on sème dans des planches exposées au midi, et à l'abri des murs, en décembre et janvier. Les semis se font soit en rayons, soit en touffes : on forme ces dernières en mettant trois ou quatre fèves dans des trous faits à la houe, et espacés d'environ 1 pied. Les rayons se creusent à la même distance. La terre d'entre les trous, et celle de dessus les bords des rayons, servent à buter les fèves, lorsqu'elles ont près de 4 pouces de haut, en une ou deux fois différentes, et à une quinzaine l'une de l'autre : on bine en même temps qu'on fait cette opération, dont le but est de faire pousser à la partie basse et enterrée de la tige, des racines qui fortifient la plante, et la rendent plus productive. La fleur, très-recherchée par les abeilles, est remarquable par sa blancheur, que font ressortir encore les deux taches noires des ailes. Lorsqu'elle est entièrement passée, on pince le bout des branches et de la tige pour arrêter la séve et la porter à l'avantage du fruit, qui alors mûrit plus tôt, et devient plus beau. Comme le fruit

est recherché lorsqu'il est très-jeune, et au quart à peu près de sa grosseur, on coupe rez-terre la tige aussitôt qu'elle a été dégarnie; lorsque le temps est favorable, elle donne de nouvelles branches qui produiront de nouvelles fèves : d'ailleurs la tige coupée n'est pas perdue, elle se donne aux bestiaux, ou se fait sécher pour faire chauffer le four. Quelques individus des premiers semis sont laissés intacts pour fournir la graine qu'on laisse mûrir sur pied, et encore se perfectionner dans les cosses jusqu'au moment de la semer. Ainsi gardées, les fèves conservent leur faculté germinative au delà de cinq ans. La terre de potager, bien fumée, est celle qui lui convient le mieux. Ses principales variétés sont : la GROSSE FÈVE ORDINAIRE; la FÈVE DE WINDSOR, très-grosse aussi, de forme arrondie; la PETITE FÈVE, *dite* JULIENNE, *Faba minor;* la FÈVE NAINE; branchue, très-productive, propre a cultiver sous châssis.

LA FÈVE VERTE, *Faba viridis.* Son fruit, mûr et sec, reste *vert :* elle nous vient de la Chine : est très-productive, mais donne un peu plus tard que les autres.

LA FÈVE A LONGUES COSSES, *Faba longisitiqua*, est hâtive. Ses cosses fort longues contiennent plus de fruits, et peuvent lui mériter la préférence.

FRAISIER, *Fragaria.* Le fraisier se multiplie ou de semis, ou par l'éclat des touffes, ou par la séparation de ses tiges radicantes, appelées encore *coulans, courans, nilles* et *filets.* Pour le sois, on choisit des fraises belles et extrêmement mûes, qu'on laisse se dessécher : on en sépare les graines, qu'on sème à l'ombre, en terrine, ou en pleine terre, lorsqu'elle est douce, substantielle et légère. On se contente, pour appliquer les graines, d'appuyer la main, puis l'on couvre le tout de mousse hachée, et l'on arrose légèrement et souvent. Ce semis lèvera en moins d'un mois : si l'on attend à la nouvelle saison pour le faire, il mettra beaucoup plus de temps, et l'on en aura perdu. Lorsque le plant est assez fort, on le repique avec soin en bordures à la distance de 8 pouces, ou

en planches en quinconce et à la même distance : il n'y aura plus qu'à biner, arroser et ôter les coulans qui énervent la plante ou au moins nuisent à sa production. Un bon usage est de pailler ses planches de fraisier, c'est-à-dire de couvrir la terre avec des pailles courtes, dont l'effet sera d'empêcher la terre de se dessécher trop vite, et de salir les fraises par les parcelles que la pluie ou l'eau des arrosemens feraient jaillir dessus. Pour avoir abondance de fraises, il faut, tous les deux ou trois ans, renouveler les fraisiers, et il est bon d'employer, de temps à autre, le moyen du semis par préférence à celui des filets ou de l'éclat des pieds. Quand on veut avoir des fraises pendant l'hiver ou de bonne heure au printemps, on met en septembre des pieds de fraisiers (du semis précédent et qu'on aura eu soin d'effiler pendant l'été), deux ou trois dans des pots remplis de terre convenable; on les place sous châssis, sur une couche tempérée, qu'on entretient en bonne chaleur.

Le ver blanc attaque le fraisier, pour lequel il abandonne les autres plantes. Dès qu'on voit les feuilles d'un pied se faner, on doit fouiller autour des racines pour trouver et détruire le ver. Si plusieurs pieds étaient attaqués, on visiterait tous les autres. On aurait soin de les arroser après avoir recouvert les racines.

Le fraisier commun, *Fragaria vesca rubra*, donne une variété à fruit blanc, *Fr. vesca alba ;* une autre sans filets, et qu'à cause de cela on appelle Fraisier-Buisson, *Fr. vesca efflagellis*, H. P. Il rapporte moins, mais il est plus commode pour faire des bordures. On ne peut le propager que d'éclats et de semences.

Fraisier des Alpes, *Fragaria vesca semperflorens.* H. P. Dans la saison, il produit moins que le commun, et ses fruits, plus allongés, sont moins gros; mais il a le très-grand avantage d'en fournir abondamment jusqu'aux gelées, et tant qu'il reste assez de soleil pour les mûrir et les colorer; ils ont, en outre, un goût et un parfum excellens qui les rendent préférables à toutes les autres fraises. Il se multiplie par ses

traces; mieux de semence tous les deux ans pour avoir de beaux fruits et en abondance; sa disposition à toujours produire lui mérite aussi la préférence pour le châssis. Si l'on veut l'entretenir dans sa fécondité, il faut avoir grand soin de l'effiler souvent. Il a une variété à fruits blancs, et une autre à fruits rouges.

Le Fraisier des Alpes sans filets, ou Fraisier de Gaillon, a été obtenu, il y a peu d'années, par M. Le Baube, garde des eaux et forêts à Gaillon. Ce fraisier réunit à toutes les qualités de l'espèce ordinaire des Alpes (à cela près que son fruit est un peu moins gros), l'avantage que possédait autrefois le seul *fraisier-buisson*, de ne point produire de coulans. Ce double mérite le rendra précieux pour les bordures, pour les plantations sous châssis, et même pour la culture ordinaire en pleine terre. C'est une nouvelle et intéressante acquisition pour le jardinage. On le multiplie par la séparation de ses touffes; le semis peut également reproduire la race bien franche.

Le Fraisier de Montreuil, *Fragaria hortensis*, produit beaucoup, mais dans une seule saison. Son fruit gros, allongé, souvent comprimé, élargi et un peu fendu au sommet, est avec la fraise des Alpes l'espèce la plus abondante dans les marchés de Paris.

— De Bargemont, Majaufe, *Fragaria Cæsalpina*, ou *Fr. vesca bifera*, est de moindre dimension que le précédent, et mérite, après lui, d'être cultivé, parce qu'il a deux saisons, et que son fruit est aussi très-bon. — Vert d'Angleterre, *Fragaria vesca viridis*, donne un fruit rouge brun du côté où le soleil l'a coloré, et vert blanchâtre de l'autre : il est plein d'eau, et de même dimension que le précédent. — Caperons, Chaperons *ou* Capitons, *framboisés et hermaphrodites*, *Fragaria moschata*. Fruits gros, mais généralement moins estimés que ceux des espèces ordinaires. — Ananas, *Fragaria ananassa*, dont le fruit, très-gros, vaut mieux. — Écarlate *ou* de Virginie, *Fragaria Virginiana*, H. P. Son fruit, d'un rouge clair et d'une saveur agréable assez relevée, a le mérite d'être hâtif, et de pouvoir se cultiver sous châs-

sis. — Caroline, *Fragaria Americana lucida.* Fruit assez gros, coloré et luisant, mais médiocrement bon. — de Bath, *Fr. Americana Milleri*, est fort grand, et son fruit fort gros, mais peu coloré et peu parfumé. — Frutiller *ou* Fraisier du Chili, *Fr. Chilensis.* Cette espèce, fort grande, produit les plus gros fruits; mais ils n'ont ni le parfum, ni l'eau agréable de nos fraises communes. Ce fraisier est dioïque, et ne rapporte rien, si l'on n'a les deux individus mâle et femelle, ou s'il n'est fécondé par une autre espèce.

Il est encore quelques espèces ou variétés de fraisiers cultivées par les curieux, tels que le fraisier à fleurs doubles, qu'on ne peut multiplier que d'éclats ou par les traces; le fraisier nain de Suède, celui de Versailles à feuille simple, et autres.

GESSE CULTIVÉE, *Lathyrus sativus. Lentille d'Espagne.* Cette plante appartient essentiellement à la grande culture. Cependant quelques personnes l'admettent dans les potagers, et font usage de ses semences encore vertes, comme des petits pois; mûres, ces semences sont bonnes en purée. La gesse se sème en mars et avril, de la même manière que les pois, et doit être ramée pour le mieux.

GOMBAUD, Gombo, Ketmie comestible, *Hibiscus esculentus.* Cette plante ressemble, en quelque sorte, à notre guimauve. Ses fruits, coupés verts, et ses jeunes pousses sont d'un grand usage en Amérique. Elle veut de la chaleur; semer sur couche en février, et mettre en place sur une autre couche; ou en plate-bande exposée au midi. Beaucoup d'eau en été. Ainsi traité, le gombo réussit assez bien à Paris. Dans le midi de la France, on le cultive facilement, et ses graines mûrissent chaque année.

HARICOT, Phaséole, *Phaseolus.* Plante annuelle de l'Inde. La qualité saine et nourrissante de ses graines l'a fait cultiver, de temps immémorial, dans toute l'Europe, où elle a été d'autant plus facile à acclimater, qu'en moins de trois mois elle peut être semée et récoltée. Il y a même quelques espèces dont on peut faire deux récoltes par an; mais alors la der-

nière se mange en vert. La culture et les différences de climat ont fait plus de 300 variétés de cet excellent légume ; nous n'en désignerons qu'un petit nombre des meilleures, lesquelles, à l'exception du HARICOT *d'*ESPAGNE, *Phaseolus coccineus*, sont regardées comme appartenant à l'espèce du HARICOT COMMUN, *Phaseolus vulgaris*.

Les haricots, considérés sous le rapport de leur culture et de leur emploi, présentent quelques différences assez grandes auxquelles on doit avoir égard dans le choix des espèces. Ainsi les uns sont à rames (1), les autres sont nains, et plusieurs tiennent le milieu entre ces deux variétés. Les uns sont particulièrement propres à manger en grains, les autres à consommer en petites cosses vertes (haricots verts); une troisième qualité que l'on nomme *mange-tout* ou *sans parchemin* (cette dernière expression s'applique à la cosse et non au grain), peut être mangée cosse et grain ensemble, presque jusqu'au point de maturité. Une de ces qualités n'exclut pas toujours les autres. Par exemple le *suisse rouge*, qui est un des meilleurs haricots verts, est aussi fort bon en sec, et la plupart des *mange-tout* sont très-estimés en grain. En faisant connaître quelques-unes des meilleures qualités, on indiquera leurs qualités sous ces divers rapports.

1. HARICOTS A RAMES. — *De Soissons*. Graine blanche, plate, grosse. Ce haricot, le plus estimé en sec à Paris, n'est autre que le blanc commun plat; cultivé presque partout, mais il acquiert à Soissons une finesse de goût et de peau qui le rendent supérieur à ceux de même espèce récoltés dans la plupart des autres terrains. — *Sabre*. Graine blanche, aplatie, de moyenne grosseur. Cette variété est peut-être

---

(1) *Nota*. On nomme *haricots à rames*, ceux dont la tige grimpante a besoin de rames de 5 à 9 pieds pour se soutenir. Il en est de même des pois. Les variétés mitoyennes entre les haricots à rames et les haricots nains, restent naines dans les terres légères et sablonneuses, principalement dans les années sèches; mais elles tendent à s'élever dans les terres franches, principalement dans les années humides.

la meilleure de toutes. Elle produit considérablement. Ses cosses sont d'une longueur et d'une largeur extraordinaires. Jeunes, elles font d'excellens haricots verts ; parvenues à presque toute leur grosseur, elles sont encore tendres et charnues, et peuvent être consommées en cet état, soit fraîches, étant cassées par morceaux; soit en hiver, après avoir été coupées en lanières et confites au sel ; enfin le grain, soit nouveau, soit sec, est égal et peut-être supérieur à celui du haricot de Soissons. Il monte très-haut, et il lui faut de grandes et fortes rames. — *Prédome, prudhomme, prodommet.* Graine blanche, ronde, petite. C'est un mange-tout par excellence. Sa cosse est absolument sans parchemin, et encore bonne étant presque sèche. Le grain en sec est d'une qualité estimée. Il y en a une qualité jaune. — *Prague*, ou *Pois rouge.* Grain rond, d'un rouge violet, très-tardif, mais extrêmement productif dans les automnes favorables, et quand il est ramé très-haut, ce qui lui est nécessaire. Il est sans parchemin et très-bon comme tel. Le grain, en sec, a la peau un peu épaisse, mais il est très-farineux, et d'une pâte sèche, analogue à celle de la châtaigne, et d'une bonne saveur. — *Prague bicolor.* Il a les mêmes qualités que le précédent ; il est aussi très-tardif. — *Sophie.* Variété semblable au *prague*, avec cette difference que les grains sont blancs et un peu plus gros. Son meilleur emploi nous paraît être comme mange-tout, c'est-à-dire, en cosses grosses ; en sec, nous l'avons trouvé médiocre et aqueux, avec la peau dure. Peut-être est-il meilleur dans d'autres terrains. — *Riz.* Cette petite variété plaît par la finesse de son grain blanc, oblond et très-menu. Il charge beaucoup : il est bon en vert et surtout en grains frais écossés. Quelques personnes le trouvent excellent en sec. Il ne nous a jamais semblé tel, différence qui tient sans doute à celle des terrains. — *De Lima.* Grain très-gros, épais, d'un blanc sale, cosse large, courte, un peu rude et chagrinée comme celle du haricot d'Espagne. C'est une variété remarquable par son énorme produit et la qualité

farineuse de son grain; mais il est un peu délicat et tardif pour le climat de Paris, où l'on n'obtient la maturité d'une partie des gousses qu'en l'avançant sur couche dans de petits pots pour les planter ensuite en mai. Dans le midi de la France, ce sera une espèce précieuse. Il rame très-haut. — *Haricot d'Espagne* ou *écarlate, Phaseolus coccineus.* Cette espèce, distincte du haricot commun, a 2 variétés. Celle à fleur écarlate n'est guère cultivée que comme plante d'agrément, quoique son grain soit bon à manger. Celle à fleurs blanches sert aussi aux deux usages; mais elle est préférée à la première comme plante alimentaire. Quelques personnes l'estiment à raison de sa qualité farineuse, quoiqu'elle ait la peau un peu épaisse.

2. HARICOTS NAINS OU SANS RAMES. — *Nain hâtif de Hollande.* Le plus hâtif, très-propre aux châssis; cosse longue, étroite, excellente en vert. — *Flagcolet* ou *Nain hâtif de Laon.* Graine blanche, étroite, longuette, un peu cylindrique. Cette variété est une des plus estimées et peut-être la plus répandue aux environs de Paris. Elle est très-naine, très-hâtive, fort employée pour faire des haricots verts, et assez bonne en sec. Les maraîchers qui font des primeurs la préfèrent pour forcer sous châssis. — *De Soissons nain, gros pieds.* Grains et cosses analogues à ceux de Soissons; presque aussi hâtif que le précédent, très-bon en grain frais écossé, et en sec. On cultive dans plusieurs lieux, sous le nom de *gros pied,* des variétés différentes de celle-ci. — *Nain blanc sans parchemin,* et *Sabre nain.* Ces deux variétés ont entre elles beaucoup d'analogie; elles font une touffe grosse, très-ramifiée; les cosses sont fort longues et très-larges dans le sabre nain. La graine est blanche, aplatie, assez petite. Ces haricots sont, ainsi que le sabre à rame, très-bons en vert, sans parchemin jusqu'aux trois quarts de leur grosseur, et de plus excellens en sec. Les terrains humides leur conviennent moins qu'à d'autres, parce que leurs longues cosses attachées très-bas, traînent à terre, et quelquefois y pourissent.

A ce défaut près, ils sont excellens et très-féconds. Il n'en faut mettre que deux ou trois à la touffe. — ***Nain blanc d'Amérique.*** Pied court, à touffe grosse et ramifiée, filant quelquefois un peu, mais plus ordinairement nain, et n'ayant pas besoin de rames, très-fécond. Sa cosse grosse, renflée, un peu arquée, se colorant fortement en rouge brun, surtout aux deux extrémités, est absolument sans parchemin. La fève petite, blanche, un peu allongée, est très-bonne en sec. On n'en met que deux ou trois par touffe. — ***Deux à la touffe.*** Très-fécond ; à cosse sans parchemin ; bon en cosse, en vert et en grain, blanc.

Le ***Haricot suisse blanc***, le ***rouge***, le ***gris***, le ***gris de Bagnolet***, le ***ventre de biche***, sont cinq variétés qui ont du rapport entre elles, par leurs qualités et par la forme allongée de leur grains. Elles sont excellentes en haricots verts, et c'est là leur principal emploi. Le suisse gris surtout, et le bagnolet, se sèment en très-grande quantité aux environs de Paris pour cet usage, soit pour être mangés frais ou séchés et conservés pour l'hiver, le bagnolet a sur le gris l'avantage d'être hâtif et de ne pas filer, ce à quoi les suisses sont sujets. Le blanc, le rouge et le ventre de biche sont bons en sec. Ce dernier est cependant meilleur en purée qu'avec sa peau.

Haricot noir ou ***nègre nain.*** Il rivalise avec les suisses pour sa bonne qualité en vert. On le préfère en Touraine pour cet usage. Il est hâtif et fructueux. — ***Rouge d'Orléans.*** Particulièrement estimé pour manger en sec, en étuvée. Le grain est rouge, aplati et petit. — ***Nain jaune du Canada.*** Le plus nain et un des plus hâtifs, sans parchemin, et par conséquent bon en haricot vert, et en cosse grosse. Le grain qui est presque rond, d'un jaune pâle avec un petit cercle brunâtre autour de l'ombilic, est fort bon en sec. — ***De la Chine.*** Variété très-productive, excellente fraîche écossée et en sec. Le grain est assez gros, arrondi, couleur de soufre pâle. Il a une sous-variété de couleur bronze clair, qui paraît être aussi bonne.

Dolique, *Dolichos.* A la suite des haricots, nous devons parler d'un genre voisin, celui des doliques qui fournit, dans les pays chauds surtout, plusieurs espèces et variétés cultivées pour la nourriture de l'homme. L'espèce la plus répandue en Europe est le *Dolique à onglet* ou à œil noir, *Dolichos unguiculatus*, nommé en Provence Mongette et Bannette. Il est estimé et d'un bon produit, mais il vient difficilement à maturité. Celui d'*Égypte* ou *Lablab*, qui se cultive en Égypte, n'est pas moins difficile. C'est principalement comme plante d'ornement qu'il est admis dans nos jardins. Enfin il en est une troisième espèce nommée Dolique à longue gousse, haricot asperge, *Dolichos sesquipedalis*, que la longueur extraordinaire de ses cosses étroites, charnues et bonnes à manger en vert, fait admettre dans quelques jardins d'amateurs.

La culture des haricots est facile et trop connue pour demander de longs détails. Cette plante aime beaucoup l'engrais consommé. Une terre douce, légère et un peu fraîche, est celle qui lui convient le mieux. Dans les terrains argileux et compacts, il faut plus de façon et plus d'engrais, semer plus tard et recouvrir peu la semence. Dans les terrains légers, on commence vers le 20 avril (aux environs de Paris) de petits semis d'espèces hâtives, mais la grande saison est pendant la première quinzaine de mai. Il ne faut guère passer cette époque, lorsqu'on veut récolter en sec, si ce n'est pour les espèces hâtives, qui, semées jusqu'à la fin de mai peuvent encore venir à maturité. Les semis pour haricots verts se continuent pendant juin et même jusqu'au commencement de juillet. Ce sont les suisses et le flageolet qu'on emploie de préférence pour cette saison. Dans les terres légères, on doit semer le haricot par touffes, pour ombrager les pieds et conserver plus d'humidité. Dans les terres fortes, au contraire on doit préférer de semer en ligne, grain à grain, à 3 pouces environ de distance, avec un intervalle de 12 à 15 pouces entre les lignes. Si l'on sème par touffes, on ne doit mettre que cinq à six grains dans chaque trou (à moins que

le froid ou l'humidité du sol et de l'atmosphère ne fassent craindre la destruction d'une partie, parce que le trop grand nombre de pieds réunis nuit à la récolte. Si les pluies tassent la terre et forment à sa surface une croûte qui s'oppose à la levée des haricots, il faut la rompre, afin de faciliter la sortie des jeunes plantes. On donne au moins deux binages, au second desquels il faut rechausser légèrement.

La semence des haricots conservée dans sa gousse, est bonne pendant plusieurs années.

LAITUE, *Lactuca.* D'Asie. Deux espèces ont donné naissance à deux divisions, les LAITUES POMMÉES, *Lactucæ capitatæ.* et les LAITUES ROMAINES, *Lactucæ longæ.* La première se distingue à sa forme arrondie et l'autre à sa forme plus allongée. Le cœur de la seconde se développe plus aisément. Elle a aussi une saveur beaucoup plus douce.

Nous en indiquerons quelques variétés des plus estimées, en nous bornant à un nombre beaucoup moindre que celui réellement existant; car il est peu de plantes qui aient autant varié que la laitue, par l'effet de la culture et des climats divers.

1. LAITUES POMMÉES DE PRINTEMPS.

LAITUE GOTTE OU GAU. Petite, fort blonde; feuilles plissées et cloquées: elle pomme promptement, et elle monte de même. Cette espèce sert principalement pour les plantations sur couche, sous cloches et sous châssis. Cependant on la fait aussi sur terre au printemps. Graine blanche. Deux sous-variétés à graine noire, aussi hâtives, et tenant mieux à la pomme, surtout celle nommée LENTE A MONTER, qui, même en été, ne monte que très-difficilement.—*A bord rouge,* ou *cordon rouge.* Petite, quoique plus forte que la précédente; feuilles d'un vert blond, un peu huilé; le dessus de la pomme teint de rouge; prompte à se faire, mais tenant peu, très-bonne pour le printemps; passe aussi bien l'hiver. Graine blanche. — *Dauphine.* Feuilles assez lisses, d'un vert un peu blond tant soit peu rouge sur la pomme; celle-ci d'une bonne grosseur, hâtive, tenant assez bien au prin-

temps, seule saison qui lui convienne. Graine noire.

2. LAITUES POMMÉES D'ÉTÉ.

— *De Versailles.* Fort simple, à feuilles minces, bosselées, d'un blond blanchâtre; pomme grosse, un peu haute, bien fournie sans être dure. Excellente pour l'été, assez prompte à pommer : elle monte difficilement. Graine Blanche. —*Blonde à graine noire.* Feuilles d'un blond luisant, un peu doré; pomme ferme, d'une bonne grosseur moyenne. La *blonde de Berlin* et *la royale à graine noire*, sont très-voisines de cette espèce; la dernière est un peu plus verte. — *Blonde paresseuse* ou *jaune d'été.* Très-blonde; feuilles unies, surtout sur la pomme, laquelle est très-bien faite, serrée, un peu plate, d'une belle grosseur : elle se maintient parfaitement en été. Graine blanche. — *Blonde trapue.* Feuilles étalées extrêmement travaillées et plissées; pomme élargie, un peu écrasée, très-serrée : elle monte fort difficilement. Graine blanche. — *Batavia blonde* ou *Silésie.* — Extrêmement grosse; feuilles ondulées sur les bords, d'un vert un peu doré teint de rouge. Elle est sujette à prendre de l'amertume si elle souffre de la sécheresse, et sa pomme est rarement très-pleine. Toutefois c'est une des meilleures laitues quand elle réussit bien, et aucune ne la surpasse en volume. Graine blanche. — *De Malte.* Belle variété de la précédente, d'un vert pâle, uni, tête aplatie, fort tendre, graine blanche. —*Chou*, ou *Batavia brune.* Feuilles d'un vert très-brun, pomme au moins aussi grosse que celle de la précédente. Cette espèce est superbe, mais un peu dure et meilleure cuite que crue. Graine blanche. — *Turque.* Feuilles grandes, presque unies, d'un vert terne; pomme très-grosse et ferme, une des plus belles et des meilleures laitues d'été. Elle ne diffère de l'espèce décrite sous le nom d'impériale, dans le nouveau la Quintinie et le dictionnaire de l'abbé Rozier, que par sa graine qui est noire. — *De Gênes.* Feuilles très-unies, huilées, d'un vert doux, un peu doré; pomme très-bien faite, un peu aplatie et teinte de rouge sur le sommet, se formant assez vite et tenant

bien. Graine noire. — *Méterelle.* Quelque ressemblance avec la Versaillaise et avec la blonde à graine noire, mais un peu plus verte; pomme très-serrée, composée de feuilles très-repliées, un peu lente à se faire et montant difficilement. Graine blanche. — *Grosse brune paresseuse, grosse grise* des maraîchers de Paris. Feuilles d'un vert gris, marquées çà et là de quelques taches d'un brun pâle, grandes, arrondies, un peu cloquées. Pomme très-grosse et régulière, un peu teinte de rouge sur le sommet, très-lente à se faire, et cependant d'une moindre durée que plusieurs des précédentes. Graine noire. — *Palatine, rousse, brune hollandaise, petite brune.* Cette variété est très-répandue sous différens noms; feuilles presque unies, fortement teintes de rouge; pomme moyenne, mais très-ferme. Nullement difficile sur le terrain ni sur la saison, et convenant mieux qu'aucune autre pour les derniers semis de l'été. Graine noire. — *Sanguine*, ou *flagellée à graine blanche.* Variété agréable par la moucheture rouge de ses feuilles, et d'ailleurs tendre et fort bonne. Elle monte facilement dans les chaleurs, et convient mieux pour le printemps et l'automne.—*Sanguinée à graine noire.* Plus rare que la précédente; tenant beaucoup mieux la pomme en été, plus fortement fouettée de rouge. C'est une des laitues dont on obtient le plus difficilement de la graine.

3. LAITUES D'HIVER.

LAITUE PASSION, *ou* DE LA PASSION, ainsi nommée parce qu'elle pomme vers la semaine sainte. Elle est plus verte que blonde, parsemée de quelques faibles taches rougeâtres. Sa pomme n'est ni belle ni tendre; mais elle a cela de commun avec toutes les laitues d'hiver dont le principal mérite consiste dans leur rusticité. Elle a une sous-variété toute mouchetée de rouge qui ne lui est pas préférable. Graine blanche. —*Morine*, un peu plus verte que la *passion*, moins étendue en feuilles, mais au moins aussi grosse en pomme: elle tient plus long-temps. Graine blanche. — *Petite crêpe.* Quoique cette espèce ne se cultive pas

de même que les deux précédentes, elle appartient cependant aux laitues d'hiver. Elle est petite et pomme peu: mais elle vient très-bien sous cloche en hiver, et n'est même propre qu'à cet usage. Celle que les maraîchers nomment *petite noire* paraît en être une sous-variété qui a l'avantage de s'élever sous cloches, sans qu'on soit obligé de leur donner de l'air. Graine noire.

4. LAITUES A COUPER.

Toutes les laitues, particulièrement celles dont le plant est blond, sont propres à faire de la laitue à couper, mais on préfère ordinairement pour cet usage de petites espèces hâtives, telles que les *crêpes*, la *gotte*, etc. Il en est deux autres qui méritent une mention particulière, parce qu'on peut les couper plus fortes que les précédentes. Ce sont la *laitue chicorée* dont les feuilles sont crépues, et imitent une petite chicorée jaune; et la *L. épinard*, qui est découpée à peu près comme la feuille de chêne. Cette dernière repousse, et peut être recoupée plusieurs fois.

CULTURE. Les laitues de printemps se sèment en mars sur une petite couche, ou, à défaut, sur terreau à un bon abri, et se replantent en avril; ou bien on les sème clair en place en février et mars parmi l'ognon, les carottes, les salsifis. Cette dernière méthode, quoique très-usitée, n'est pas sans inconvénient; cependant on peut la pratiquer avec profit en semant très-clair et en n'employant que de petites espèces.

Celles d'été se sèment également des deux manières précédentes et à la même époque, pour que leur produit succède à celui des hâtives; mais leurs semis, au lieu de se borner au premier printemps, se prolongent successivement jusqu'en juillet. Passé le mois de mars, on élève le plant en pleine terre. La transplantation ne demande d'autre attention particulière que de ne pas trop plomber la terre autour des racines, surtout si elle est forte. Une terre franche, légère et substantielle, est celle qui convient le mieux à la laitue, et les arrosemens fréquens sont le moyen d'obtenir cette salade tendre et douce.

Les laitues d'hiver se sèment depuis la mi-août jusque vers le 10 septembre. On les replante à la fin d'octobre sur les plates-bandes du midi, au pied des murs, et on les préserve des fortes gelées et des neiges en les couvrant de grande litière ou de paillassons que l'on ôte dès que le temps le permet. Il est bon d'en faire deux semis à une quinzaine de distance, parce que quelquefois les premières semées s'avancent trop, et sont plus sujettes à périr que les autres.

On se procure de la laitue tout l'hiver avec la PETITE CRÊPE, en la traitant de la manière suivante. Au commencement d'octobre, on sème sur un ados de terreau et sous cloche; dès que les deux premières feuilles après les séminales commencent à paraître, on repique sur un autre ados de terreau, à 1 pouce et demi ou 2 pouces de distance. On élève ce repiquage sous cloche sans lui donner d'air. Vers la fin de novembre, on dresse de petites couches avec de vieux fumier, telles qu'elles ne puissent prendre qu'une chaleur modérée, que l'on entretient ensuite avec des réchauds. On met en place le plant le plus fort, sur ces couches, à raison de cinq par cloche. On abrite la couche des froids, de la neige et des grandes pluies, en garnissant bien les cloches de litières et de paillassons par-dessus, que l'on ôte dans le milieu du jour si le temps le permet, mais sans donner d'air. Cette plantation produit à la fin de décembre ou au commencement de janvier. Le plant qui est resté sur l'ados lors de la première plantation, et sur lequel on a dû remettre les cloches, sert à en faire une seconde, et, si l'on veut, une troisième et même une quatrième semblables, à douze ou quinze jours d'intervalle entre chacune. On a ainsi une succession de petites laitues pommées jusqu'à la fin de février.

La gotte peut être traitée de même quant au semis et au repiquage; mais elle se met en place seulement de la fin de décembre à la mi-février, et on lui donne de l'air quand elle est aux trois quarts faite, et prête à pommer. Elle produit pendant tout mars et le commencement d'avril. On en peut mettre en place sous

châssis. Elle y fait très-bien, au contraire de la petite crêpe qui ne réussit qu'étouffée sous les cloches.

La laitue à couper se sème sur les couches de janvier, février et mars, sous châssis, cloches, ou sur terre en avril et plus tard. Il est facile d'en avoir toute l'année au moyen de semis successifs.

5. LAITUES ROMAINES ou CHICONS.

Verte hâtive, bonne pour les couches et les plantations du printemps. *Verte maraîchère*, se coiffant très-bien d'elle-même. *Grise maraîchère*, ayant la même propriété. *Verte d'hiver*. *Grosse grise*, d'été et d'hiver. *Rouge d'hiver*, la plus dure pour passer l'hiver. *Alphange blonde*, très-grosse, à feuilles grasses, épaisses et jaunes. *Panachée* ou *sanguine*, à graine blanche et graine noire. *Blonde maraîchère*. *Blonde de Brunoy*.

La culture des laitues pommées convient en tout point aux romaines. On sait que celles-ci ont besoin d'être liées pour que leur tête s'emplisse mieux. On peut à la rigueur, se dispenser de ce soin pour la VERTE MARAICHÈRE, les DEUX GRISES, L'ALPHANGE JAUNE et les deux blondes, lesquelles se coiffent naturellement; mais on les aura toujours mieux pommées en les liant. La *panachée*, qui est une charmante salade très-tendre, monte promptement en été. Il en faut, par cette raison, semer peu à la fois tous les 15 à 20 jours. Les espèces d'hiver se sèment et se traitent comme la *Laitue passion*. Les maraîchers de Paris emploient la *verte hâtive* pour la culture d'hiver, de la même manière que *la laitue crêpe* et *la gotte*. Seulement on la laisse en pépinière jusqu'au commencement de janvier, et on fait alors la première plantation sur couche tiède et sous cloche, donnant de l'air plus souvent, et plusque pour la laitue gotte. Le reste du même plant, auquel on donne de temps en temps de l'air pour l'endurcir, s'emploie ensuite depuis la mi-janvier jusqu'à la mi-février, à planter sur plate-bande terreautée au pied des murs du midi, avec un paillis de fumier court sur le terrain. Ces plantations procurent de la romaine mangeable depuis février jusqu'en avril, auquel temps viennent

celles d'hiver, qui, à leur tour, sont remplacées par les premières semées au printemps.

On se procure de la graine bonne et pure, en choisissant les plus belles laitues de chaque variété qu'on tient éloignées les unes des autres, pour éviter le mélange des poussières fécondantes. Cette graine se conserve 4 ans et plus.

LENTILLE COMMUNE, GROSSE LENTILLE, LENTILLE BLONDE. *Ervum lens.* L. fam. des LÉGUMINEUSES. Du midi de la France. Elle est beaucoup cultivée aux environs de Paris, soit dans les jardins, au milieu d'autres cultures et en touffes ou en rayons; soit en plein champ, où on la sème aussi en rayons et à la volée. Elle se plaît et produit davantage dans les terrains secs et sablonneux. Elle donne beaucoup d'herbe et peu de semences dans les terrains gras. On la sème dès que les gelées ne sont plus à craindre, fin de mars et commencement d'avril. Pour que sa graine soit de meilleure qualité et plus belle, on ne la bat qu'à mesure qu'on en a besoin, soit pour la manger, soit pour la semer; et de cette manière, elle est encore très-bonne la seconde année. Une variété dite LENTILLE A LA REINE, LENTILLE ROUGE, *Ervum lens minor*, donne une graine beaucoup plus petite, rousse, bombée et plus estimée dans certains cantons. Comme la précédente, elle est annuelle et de France.

MACHE, BOURSETTE, DOUCETTE, BLANCHETTE, *Valeriana locusta.* L. De France. Petite plante annuelle qu'on mange en salade pendant tout l'hiver jusqu'à Pâques. Lorsque celle qui croît d'elle-même dans les champs et les vignes ne suffit pas à la consommation, on en sème tous les huit à dix jours, à commencer de la mi-août jusqu'à la fin d'octobre, à la volée dans une terre meuble, douce et fumée au plus de l'année précédente. On recouvre très-légèrement avec le râteau, et on arrose, si cela devient nécessaire. Comme les mâches s'emploient entières, et seulement dans leur jeunesse, en cueillant les plus avancées pour la consommation, le plant se trouvera suffisamment éclairci. Les pieds, laissés pour graines, fleuriront

fleuriront en avril : à mesure que les semences mûrissent, elles tombent : il sera donc utile d'aller, de temps à autre, secouer sur un linge ou sur un carton les pieds qui en peuvent fournir : bientôt on les arrache tous et on les suspend dans un lieu qui ne soit pas trop sec, afin de donner aux graines les moyens de se perfectionner. On cultive une variété sous le nom de *mâche ronde* beaucoup plus étoffée et meilleure que celle des champs. La MACHE d'ITALIE est une espèce distincte à feuilles plus larges et un peu blondes, estimée quoiqu'un peu moins tendre que la commune. Leurs graines se conservent au moins six ans.

MACRE, CHATAIGNE D'EAU, TRUFFE D'EAU, *Trapa natans*. Cette plante de la fam. des ONAGRÉES, indigène et annuelle, vit dans les eaux stagnantes, mais non croupissantes, qui sont couvertes de ses feuilles disposées en rosette. Elle donne des fleurs blanches de juin en août, auxquelles succèdent des fruits ayant à peu près la couleur des châtaignes, mais moins gros et munis de leurs calices, dont les quatre divisions sont autant de cornes piquantes. Ces fruits, remplis d'une pulpe blanche, assez agréable au goût, se mangent crus, ou cuits dans l'eau ou sous la cendre. On les conserve dans l'eau pendant tout l'hiver. Il suffit, pour multiplier cette plante, d'en jeter les fruits, lorsqu'ils sont mûrs, dans la pièce d'eau où l'on veut se la procurer. Ensuite, on n'a d'autre peine que celle de la récolte, qu'il faut ne pas trop retarder, autrement les fruits se détachent et vont à fond.

MELON, *Cucumis melo*. (Famille des CUCURBITACÉES.) De l'Asie. Sa saveur et son parfum délicieux l'ont fait rechercher; aussi ses variétés se sont-elles beaucoup multipliées. On peut réduire à trois les races principales : les communs ou brodés, les cantaloups, les melons à écorce unie, mince, et à grandes graines.

VARIÉTÉS DE LA PREMIÈRE RACE.

MELON MARAÎCHER, brodé, rond, quelquefois un peu déprimé de l'ombilic au pédoncule, sans côtes, et de moyenne grosseur. Chair très-épaisse et abondante en eau ; saveur médiocre. Ce melon, et tous ceux de

la même race sont fébriles à l'arrière-saison. — *Sucrin de Tours.* Rond et brodé comme le précédent, mais inconstant dans sa forme. Chair rouge, ferme et très-sucrée. — *Sucrin à petites graines.* Petit, rond, chair rouge, fruit très-plein, précoce et propre aux châssis. — *de Langeais.* Ovale, à côtes peu saillantes; chair rouge, sucrée et vineuse. — *des Carmes.* Deux variétés : l'une moyenne, l'autre petite. Chair pâle, mais bien fondante et bien sucrée. — *Sucrin à chair blanche.* Espèce excellente, très-fondante, et d'une réussite facile. — *de Honfleur.* Très-gros, allongé, côtes larges; chair un peu grossière, mais pleine d'eau et de bonne qualité. — *de Coulommiers.* Très-gros, forme moins régulière, fond plus vert, inférieur en qualité au précédent.

VARIÉTÉS DE LA SECONDE RACE.

CANTALOUP ORANGE. Petit, rond, à côtes; fond vert clair ou brun; chair rouge, un peu ferme, mais bonne. Le plus hâtif des melons, et conséquemment destiné pour la primeur. — *Fin hâtif.* Aussi précoce que le précédent, plus petit, un peu plus aplati, à côtes plus marquées, avec quelques petites gales ou parfois un peu de broderie; chair rouge, très-fine et bonne. — *noir des Carmes.* Fruit rond, d'un vert noir, sans gales, à côtes peu enfoncées; chair rouge, vineuse, fondante, excellente. Cette variété propagée par M. Beville, amateur très-distingué, fait fort bien sous châssis; quoiqu'un peu forte en bois et en feuilles, elle y est très-hâtive. — *Petit prescott.* Fond noir ou brun, un peu aplati aux extrémités, couronné avec un point saillant au centre de la couronne, à côtes galeuses. Hâtif, un des meilleurs pour les châssis; à chair rouge et d'excellente qualité. — *Gros prescott.* Deux variétés, fond noir et fond blanc. Même forme que le précédent, mais plus gros, et presque aussi hâtif; très-bonne qualité. — *Boule de Siam.* Très-aplati à ses deux extrémités, à fond noir, à côtes larges et relevées, à forte gale sans point saillant; chair un peu moins fine que les précédens. Il y a en outre plusieurs autres variétés, telles que le *Gros*

Cantaloup noir de Hollande; le *Gros Portugal;* le *Mogol, à chair verte, à chair blanche,* etc., tous très-bons, mais que les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de décrire.

VARIÉTÉS DE LA TROISIÈME RACE.

MELON *de Malte, à chair blanche.* Hâtif, de moyenne grosseur, de forme allongée, assez gros; chair fondante et sucrée. — *de Malte, à chair rouge.* Très-hâtif. Même forme; saveur sucrée et aromatisée. — *muscade des États-Unis.* Très-petit; chair verte, fondante; excellent. — *du Pérou.* Forme ovale; écorce mince, fond vert noir; chair très-blanche, fondante, très-sucrée. — *de Morée, de Candie, de Malte d'hiver.* Écorce lisse; chair verdâtre, fondante et parfumée. Il a l'avantage de se conserver jusqu'au mois de février. — *de Perse ou d'Odessa.* Vert rayé de jaune; très-allongé, chair verte, fondante; d'hiver comme le précédent.

CULTURE. Si l'on veut des primeurs, on sème en janvier ou février, sous châssis, ou dans une bâche, lorsque la couche a la chaleur convenable; chaleur qu'il faut avoir soin d'entretenir, soit en renouvelant les réchauds des couches, soit en entretenant la chaleur de la bâche. (Voy. les mots *Châssis, Bâche.*)

On enterre dans le terreau de la couche des pots de 4 pouces de diamètre en dehors. On les remplit de terreau qu'on foule très-peu; on met dans chaque pot une graine, si on a de l'espace sur la couche, ou deux si on a peu de place. On pose les châssis qu'on couvre de paillassons pour garantir du froid et accélérer la végétation. Lorsque les graines sont levées, on les habitue peu à peu à la lumière, en soulevant les paillassons, pour les ôter ensuite tout-à-fait, et n'avoir à les remettre que pour les nuits et les gelées. On donne un peu d'air dans le moment le plus chaud du jour, en soulevant, d'un à deux pouces, les panneaux par derrière. Si ces panneaux étaient chargés d'humidité en dedans, on profiterait du moment où on renouvelle l'air pour les essuyer. On continue ces soins, et surtout celui d'entretenir la cha-

leur jusqu'à ce que le plant ait deux feuilles, non compris les cotylédons. On pince alors la tige au-dessus de la deuxième feuille; ce qui force le développement des *gemma* placés à l'aisselle des feuilles, donne lieu à la naissance de deux ou trois branches latérales au lieu d'une verticale, et force la séve à se dévier et à précipiter le moment de la fructification. Deux jours après, la plaie est bien cicatrisée, et on met le plant en place. À cet effet, on a préparé une couche un peu inclinée au midi, et couverte de châssis. On n'a que du terreau pur, ou mêlé sur la couche avec un sixième de terre légère au plus. On fait deux trous par panneau de châssis, et on y porte les jeunes plants après les avoir dépotés, on rapproche le terreau de la motte, et on arrose légèrement. Si on avait mis deux plants dans le même pot, on couperait la motte, du haut en bas, jusqu'à la moitié, entre les deux plants, et on les séparerait ensuite en deux pour les planter seuls. On enfonce un peu le plant pour chausser la tige et faire sortir de nouvelles racines. On continue les soins indiqués plus haut, en donnant plus d'air à mesure que la chaleur augmente. Si les branches poussent trop vigoureusement, on les dispose d'une manière un peu tortueuse pour dévier davantage la séve. Si on craignait que les plantes devinssent trop fortes, on pourrait retrancher les cotylédons lorsque la quatrième feuille se développe. Ce retranchement affaiblit un peu la plante, et arrête la pousse de nouvelles branches nuisibles qu'il faut détruire; ce qu'on ne ferait pas sans nuire à la végétation. Bientôt la plante fleurit et donne des fleurs mâles et des fleurs femelles. On n'enlève les fleurs mâles qu'après la fécondation et quand elles se fanent.

Lorsque le fruit est noué, on taille les branches principales, auxquelles on laisse de la longueur à raison de leur vigueur, en allongeant plus les fortes que les faibles. Quatre ou cinq jours après cette taille, on supprime les branches secondaires nuisibles. S'il y a plus d'un fruit sur une branche, on retranche les autres en conservant le mieux fait. S'il n'y en avait qu'un,

et qu'arrondi d'un côté il ne le fût pas de l'autre, on passerait légèrement le tranchant de la serpette sur le côté qui ne l'est pas, et on ferait deux ou trois incisions longitudinales, qui ne pénétreraient que dans l'écorce. Quelque temps après on pince l'extrémité des branches à fruit, et on supprime encore les branches inutiles. Pendant ce temps on leur donne le plus d'air qu'il est possible, on les fait jouir, autant qu'on le peut, de l'influence directe des rayons solaires. On les arrose peu, surtout les variétés de la première classe ; et les arrosemens se font au pied et non sur les feuilles, tant qu'elles ne reçoivent pas les rayons directs du soleil. L'eau dont on se sert doit être au moins aussi chaude que l'atmosphère.

Lorsque les fruits approchent de leur maturité, on les place sur une tuile, ou mieux sur un morceau de planche, et on les couvre avec une cloche.

Les amateurs qui font des melons plus tardifs s'évitent beaucoup de peine, et les mangent meilleurs. Ils sèment en avril, et préparent leurs couches, dont ils ne font qu'un massif. Ils ajoutent un tiers de terre dans le terreau qu'ils emploient pour recouvrir leurs couches. Ils replantent comme on l'a dit ci-dessus, mais ils peuvent se passer de châssis : des cloches ou des verrines leur suffisent en les couvrant toutes les fois que le temps l'exige. Si au mois de mai la chaleur devient forte, ils mettent un peu de paille sur la cloche pour amortir les rayons du soleil, et une légère couche de litière sur la couche pour arrêter la trop grande évaporation. On en use de même pour les châssis, si le soleil de mars était trop chaud les premiers jours qu'on aurait repiqué le plant.

Lorsqu'on sème en mai, une couche sourde suffit. On sème en place sur une terre nutritive, en y mêlant un tiers de terreau consommé. On recouvre d'une cloche, on pince et on taille comme on l'a dit précédemment. Mais si l'espèce est petite, on laisse deux fruits au lieu d'un sur chaque branche.

Dans les pays méridionaux, on se contente de jeter

un peu de fumier dans une petite fosse, qu'on recouvre de terre, et où on met 5 à 6 grains. Quand les plantes ont 4 ou 5 feuilles, on conserve les deux plus belles plantes, et on les abandonne ensuite à la nature; mais l'effet du défaut de soins est tel dans ce cas, que les melons sont à peine aussi bons que dans les contrées plus froides. Une taille raisonnée y ferait fructifier tous les fruits, dont une partie est à peine bonne pour les bestiaux, pendant qu'à Honfleur, où on se contente de faire des fosses de 2 pieds à 2 pieds et demi, que l'on remplit de fumier bien tassé, recouvert de 9 pouces d'une terre substantielle, sur laquelle on jette le terreau de la fosse de l'année précédente; à Honfleur, disons-nous, on a des melons de vingt-quatre à trente-six livres. Voici la marche que l'on y suit : quinze jours après avoir disposé les couches sourdes, les jardiniers les couvrent avec des verrines. Quand la chaleur est forte, ils y sèment plusieurs graines à la distance de 4 pouces. Aussitôt que les plantes ont trois ou quatre feuilles, ils détruisent tous les plants, à l'exception de deux : ils pincent l'extrémité des plantes, et conservent les cloches jusqu'à ce qu'elles ne puissent plus les contenir (ce qu'on doit aussi faire sur couche, ainsi que ce qui suit). Si le temps est froid, principalement la nuit, et qu'il soit pluvieux, on les couvre de paillassons. On sarcle et on bine au besoin. Lorsque les plantes s'étendent, on élève les cloches qu'on soutient par des supports, On ne laisse que deux ou trois fruits; on taille et supprime ainsi qu'on l'a dit plus haut.

Le melon peut se greffer par approche, soit sur d'autres melons, soit sur concombre, et même le potiron. M. Tschudi a pratiqué cette greffe avec succès par une méthode nouvelle.

Il ne faut pas rapprocher les concombres, les potirons et autres plantes de la famille des cucurbitacées, des plants de melon, ni même les diverses espèces de melons entre elles, si l'on veut les conserver franches; à moins qu'on ne le fasse à des époques différentes, et que la floraison n'ait pas lieu en même temps.

Pour avoir de bonnes graines, on choisit dans chaque espèce le fruit le plus beau et le plus franc, qu'on laisse sur pied parvenir à la plus grande maturité et même pourir. Les semences sont alors séparées du jus et des filamens, puis bien ressuyées et séchées ; elles se conservent 7 à 8 ans et quelquefois plus : on préfère, pour semer, celles de plusieurs années. Les graines des fruits mangés à leur point ordinaire de maturité peuvent également servir, quand même elles auraient été lavées.

MÉLONGÈNE, MÉRANGÈNE, MÉRINGEANE, MAYENNE, AUBERGINE, en italien *Melanzana*, mots corrompus du nom latin *Malum insanum*, qu'on lui a donné jadis : *Solanum Melongena*. Comme elle vient de l'Amérique méridionale, il lui faut de la chaleur. On la sème au mois de février et de mars, sur couche et sous cloches ou châssis, pour repiquer ensuite chaque pied en pot séparé qu'on replace sur couche modérée, et qu'on couvre d'une cloche tant que les froids sont à craindre. On peut ensuite dépoter la plante et la mettre en bonne exposition au pied d'un mur. Ordinairement elle donne ses fruits en septembre : ils sont, suivant la variété, ronds, ovales, ou allongés, et de couleur violet sale. Dans le midi de la France on en fait usage en cuisine : on les coupe en deux parties sur la longueur, on fait quelques incisions à la chair ; on recouvre celle-ci d'une farce composée de mie de pain, huile, sel et poivre, et on les fait cuire sur le gril, ou entre deux plats. On mange encore les aubergines coupées par tranches et frites. Une variété à fruit petit, ovale, et d'un blanc luisant, fort semblable à un œuf, se cultive comme plante d'agrément : elle est malsaine à manger : c'est le *Solanum Melongena ovifera*, que trivialement on appelle *Poule pondeuse* ou *Plantes aux œufs*. Ces plantes sont annuelles et épineuses ; elles aiment la chaleur et l'eau.

MOUTARDE, *ou* SÉNEVÉ ; *Sinapis nigra*. Plante que sa saveur piquante et anti-scorbutique fait employer en cuisine et en médecine. Elle est annuelle, et se trouve sauvage dans nos champs. On la cultive

en grand, parce que sa graine, trempée dans du vinaigre, broyée ensuite très-fin, et passée en dernier lieu par un tamis, forme cette moutarde si commune pour l'usage de la table. La graine se sème très-clair, à la volée, en mars, dans une bonne terre préparée par deux labours successifs, entre lesquels on fume avec du fumier bien consommé. La récolte se fait le plus souvent en septembre; mais, comme tout ne mûrit pas à la fois, on commence à couper ou arracher les pieds à mesure qu'ils jaunissent; on les entasse dans un grenier, on les couvre de paille pour être battus avec le surplus de la récolte, à la baguette, et non au fléau qui écraserait les graines qu'on peut conserver pendant 3 à 4 ans. LA MOUTARDE BLANCHE, *Sinapis alba*, sert au même usage que la noire, et se cultive de même. Les jeunes feuilles de l'une et de l'autre sont une bonne fourniture de salade. Pour cela, on les sème épais et peu à la fois comme du cresson.

NAVET, *Brassica Napus.* Plante bisannuelle, naturelle à la France; la racine est d'un usage très-ancien. Dans nos climats, on cultive le navet partout, soit dans les jardins, soit en plein champ.

La saison de le semer est depuis la fin de juin jusqu'à la moitié d'août. Au commencement de septembre, dans les terres légères, on peut encore semer des espèces hâtives. Quelquefois, pour avoir des navets d'été, on sème dès les mois de mars et d'avril; mais ces semis sont fort sujets à monter : il ne faut employer alors que de la vieille graine. On sème sur la terre fraîchement remuée, clair et à la volée, autant que possible par un temps pluvieux ou couvert. Les terrains sablonneux et doux sont de beaucoup préférables aux forts et argileux, pour avoir des navets de bonne qualité. Il est même plusieurs races de navets fins et renommés, tels que le *freneuse*, le *sautieu*, le *petit berlin*, qui n'acquièrent toutes leurs qualités propres que sur le territoire en possession de les produire. Le terrain influe beaucoup sur la saveur et sur les caractères extérieurs des navets; il s'ensuit que les nuances, aussi-bien que les noms des variétés, se sont extrê-

mement multipliés. Nous en indiquerons seulement un petit nombre des plus distinctes. On peut les rapporter toutes à deux divisions principales, et à une troisième intermédiaire : Les *navets secs*, dont la chair est fine, et ne se délaie point en cuisant; les *navets tendres*, dont le nom indique la qualité de chair; et les *demi-tendres*, qui participent des uns et des autres.

1. Les Navets secs sont : le FRENEUSE; petit et demi-long. On a introduit depuis quelques années, à Freneuse, une race de même forme, plus grosse, et qui ne vaut pas l'ancienne. *Le Navet de Meaux;* très-allongé et en forme de carotte effilée. *Le sautieu;* même forme et écorce noirâtre. *Le petit berlin* ou TELTAU; le plus petit des navets, et n'ayant pas plus de feuilles qu'un radis. Ces variétés, ainsi que toutes celles appartenant à la même section, ne réussissent que dans les terrains privilégiés, sablonneux et doux. Ce sont des navets par excellence, surtout pour mettre en ragoût; mais, dans les terres fortes, ils deviennent fibreux, véreux, et valent moins que les espèces plus communes.

2. Parmi les *Navets tendres*, nous citerons celui *des Vertus*, qui est oblong, très blanc, hâtif et de bonne qualité. *Le Navet rose du Palatinat*, à collet rose, à chair très-tendre et douce. *Le gros long d'Alsace*, d'un volume énorme et peu délicat. *Le Navet de Clair-Fontaine*, très-long, sortant presqu'à moitié hors de terre. *Le Navet blanc-plat hâtif*, et *le rouge-plat hâtif*, ayant pour principal mérite leur grande précocité. *La rave du Limousin*, ou *rabiole*, ou *turneps*, qui, bien que cultivée pour les bestiaux, est cependant très-bonne dans la plupart des terrains. Il y en a un grand nombre d'autres. En général, les navets hâtifs, ceux de forme ronde, ou qui sortent de terre, appartiennent à cette division. Ils sont moins fins de goût que les navets secs; mais ils ont l'avantage de réussir beaucoup mieux dans les terrains qui ne sont pas sablonneux.

3. Les navets suivans peuvent être considérés comme

demi-tendres. Ils participent des deux autres races ; néanmoins, comme tous les navets, quelle que soit leur espèce, ils seront d'autant meilleurs que le sol sera plus doux et plus près du sablonneux. ***Le Navet jaune de Hollande***, de forme ronde, écorce et chair jaunâtres. ***Le Navet jaune d'Écosse***, propagé depuis peu en Écosse et en Angleterre, à raison de la qualité qu'on lui a trouvée de mieux résister aux gelées que le précédent et que les autres navets. ***Le Navet noir d'Alsace***, long, ordinairement très-doux et bon. ***Le Navet gris de Morigny***, de forme obronde.

OGNON, *Allium Cepa.* L'usage de cette plante est si ancien, qu'on ignore de quel pays elle est originaire. L'ognon se sème en planches et à la volée; il demande une bonne terre substantielle, et amendée une année auparavant : trop fraîchement fumée, elle lui serait contraire, à moins qu'on n'eût employé du terreau bien consommé. On doit encore l'ameublir par deux labours, dont le dernier doit être fait une quinzaine avant de répandre la semence : ce qui se fait depuis la mi-février jusqu'à la mi-mars ; plus tôt dans les terres légères, plus tard dans les terres fortes, et suivant la température. On doit avoir la précaution de jeter des feuilles ou de la litière sur les semis quand il neige, ou lorsque le froid est rigoureux. Avant de semer, on piétine bien, dans les terres légères, la surface de la planche, ou mieux on y passe un fort rouleau pour affermir la terre, puis on jette sa semence, et l'on herse avec la fourche ; après quoi l'on passe légèrement le râteau, ou bien on répand une très-légère couche de terreau, et l'on arrose au besoin; opération qu'il ne faut pas manquer de faire pour aider la germination si le temps est sec. On éclaircit le plant trop dru, ou bien l'on repique à 3 pouces de distance dans les terres fortes. On déterre les ognons lorsque les feuilles jaunissent bien, et on les expose sur terre ou dans un lieu sec, à l'air et même au soleil pendant une quinzaine, après quoi on les serre pour la consommation. En novembre ou décembre, on choisit les mieux conditionnés, les plus sains ou

ceux qui commencent à pousser pour les replanter à six ou sept pouces de distance et en lignes, afin d'obtenir la graine en août suivant. Cette fois, ils poussent une tige terminée en juillet par une spathe globuleuse, de laquelle sort une tête assez grosse de fleurs nombreuses et blanchâtres. On a soin de tenir droites et fermes ces tiges par des tuteurs ou un treillage, afin d'empêcher que les têtes ne se touchent, ou que le vent ne fasse tomber les graines qui auraient mûri les premières. On coupe ces têtes, on les expose au soleil quelques jours, ou sur un drap ou sur un van, pour recueillir la graine qu'elles laissent échapper ; puis on les pend dans un lieu sec, où les graines qu'elles auront retenues se perfectionneront : elles sont bonnes à semer pendant deux ans, rarement trois.

L'ognon est bisannuel ainsi que toutes ses variétés : dont les principales sont : l'*ognon rouge foncé*, le *rouge pâle*, le *jaune*, l'*ognon d'Espagne*, très-doux dans le midi, mais qui perd ici cette qualité ; le *blanc gris*, le *blanc hâtif*, l'*ognon piriforme* ou en *poire*, et l'*ognon d'Égypte*, qui, comme la rocambole, porte au sommet de sa fleur plus de bulbes que de graines. Pour la consommation d'été, on sème l'ognon blanc hâtif en août et même en septembre, dans des terres légères, quelquefois aussi, mais moins bien, en mars; on l'éclaircit et repique en octobre ou en mars; on le garantit contre la neige et le grand froid pendant l'hiver: on l'arrose au printemps; et enfin, il est bon pour l'usage dès mai ou juin. L'ognon d'Égypte se multiplie par les bulbes de sa tête, que l'on plante à la mi-mars.

On cultive depuis peu, sous le nom d'*ognon patate*, ou d'*ognon sous terre*, une variété ayant du rapport avec l'ognon d'Égypte, mais qui en diffère en ce qu'elle ne produit presque jamais de tiges à graines ou à bulbes, et se multiplie sous terre par des caïeux groupés sphériquement autour de la bulbe principale. On plante ces caïeux en janvier ou février, dans une terre plutôt forte que légère.

OSEILLE. *Rumex acetosa.* Plante vivace et com-

mune dans les prés. Tout le monde connaît son usage et sa saveur acide. On la sème à la volée en planche ou autrement, en bordure au printemps, et mieux en automne : elle vient assez bien dans toutes les terres, quoiqu'elle préfère un sol léger et profond, ni trop sec ni trop humide. Pour s'en servir, on est dans l'usage de la couper rez-terre ; mais les maraîchers se contentent de la cueillir feuille à feuille, et toujours les extérieures. Comme les chaleurs de l'été augmentent son acidité, on doit avoir la précaution d'en semer une planche ou une bordure au nord, pour l'usage de cette saison. Ses variétés principales sont : l'*oseille de Belleville*, à feuilles plus larges, moins acides que l'oseille commune, et généralement cultivée aux environs de Paris ; l'*oseille à feuilles cloquées*, très-belle race, mais encore peu répandue. On peut aussi multiplier l'oseille par l'éclat des pieds ; c'est même le moyen presque unique de propager l'espèce que les gens délicats préfèrent ; nous voulons parler de l'OSEILLE VIERGE, *Rumex montanus*, H. P. Ses feuilles sont plus larges et moins acides, elle a de plus l'avantage de monter rarement en graines. Les graines de l'oseille germent pendant trois ou quatre ans.

PANAIS, *Pastinaca oleracea*. Indigène. Grande plante bisannuelle ; racine longue, simple, sucrée et aromatique : elle donne du goût au potage. Même culture que la carotte. Il existe, sous le nom de *Panais rond*, une variété en forme de toupie, plus hâtive que l'ordinaire, et convenant mieux pour les terres qui ont peu de fond. Sa graine n'est bonne qu'un an.

PATATE DOUCE, BATATE, *Convolvulus Batatas*, L. De l'Amérique méridionale. Ses tiges longues, traînantes, articulées, prennent racine à chaque nœud qui touche la terre, et sont chargées de feuilles hastées en cœur qui les cachent par leur nombre : on dirait d'un lierre épais et rampant ; ses racines grosses, moelleuses, très-nourrissantes, sucrées et fort agréables au goût, offrent un très-bon aliment. On possède, en France, deux espèces ou variétés principales de patates ; l'une, à racines jaunes ou blanches, moins es-

timée et peu répandue; l'autre, à racines rouges et d'un meilleur goût. Voici leur culture.

On a soin d'avoir, tout préparée pour la mi-avril, une couche de 3 pieds et demi de large, sur 8 de long et 2 d'épaisseur, en bon fumier de cheval; on la recouvre d'environ 6 pouces de terre, et lorsqu'il ne lui reste plus qu'une bonne chaleur, on coupe par tranches d'environ 1 pouce de long les racines de patates qu'on a pu conserver, et on les met dans cette terre à 2 pouces de profondeur, et à 8 de distance l'une de l'autre. A mesure que les jets, qu'elles ne tardent pas à émettre, ont atteint une longueur de 8 à 10 pouces, on les lève; on en retranche toutes les feuilles, hors celles du bout, puis on les transporte dans une planche large de 4 pieds, labourée profondément (à 18 pouces), où on les place au milieu, en ligne droite longitudinale, à 2 pieds de distance l'un de l'autre, presque horizontalement, et de manière que le bouquet de feuilles laissées soit seul hors de terre. On fait et remplit ainsi de chaque côté une ligne parallèle, de sorte que la plantation achevée soit en échiquier; et, chaque fois qu'on plante, on arrose si la saison est sèche. De ce moment à celui de la récolte, qui se fait vers la mi-octobre, les patates demandent, pour tout soin, d'être débarrassées des mauvaises herbes; et, dans les sécheresses extrêmes, d'être arrosées, mais amplement et tellement que la terre soit bien imbibée. Ainsi plantées et soignées, même dans les plus mauvais terrains, les tranches peuvent donner chacune environ deux livres de racines, au calcul de M. Dupuy. Au moyen de couches sourdes et de terres préparées, on peut en obtenir davantage. On peut encore élever des buttes pyramidales de terre préparée, d'environ 3 pieds de hauteur; et sur leur cime, on plante les racines, puis on entoure le tout de fumier, qu'on renouvelle s'il faut réchauffer. Lorsque la saison ne laisse plus craindre de froid, et que l'atmosphère est suffisamment échauffée, on dégarnit ces buttes. Cette opération donne aux racines un accroissement considérable. La récolte doit s'en faire en les soulevant douce-

ment de terre, avec l'extrême précaution de ne point les blesser, attendu que la moindre égratignure les dispose à se gâter. La moindre atteinte du froid ou de l'humidité les porte aussi à une dissolution rapide. On est averti de cet accident par une odeur de rose très-suave qu'exhalent alors ces plantes. Alors aussi on doit se hâter de les consommer. C'est parmi les plus saines qu'il faut choisir celles qu'on destine à la multiplication suivante. On les met dans des caisses ; on les y place de manière qu'elles ne se touchent point. Pour cela, on forme des lits avec du sable fin et sec, qui doit encore faire la première et la dernière couche. La première caisse doit être renfermée dans une seconde, et enveloppée de paille bien sèche. Le tout se place dans un tas de litière qui garantit la caisse de l'humidité, et lui conserve une température égale et douce.

PERCE-PIERRE, et par corruption PASSE-PIERRE, *Crithmum maritimum.* Plante vivace, qu'on nomme encore *fenouil marin*, *herbe Saint-Pierre*, *criste* ou *crête marine*, *et bacile*. La plus estimée est celle qu'on cueille dans l'endroit natal, et que l'on confit sur les lieux dans le vinaigre : néanmoins quelques personnes la cultivent dans leur jardin, en l'y semant, au mois de mars, en terre légère qu'on tient humide. Comme cette plante est sujette à la gelée, on la couvre de paille ou de feuilles sèches pendant le froid. D'autres l'insinuent dans les fentes des pierres au pied de leur murs, au midi ou au levant. Ses feuilles, confites au vinaigre, entrent dans les salades et dans les assaisonnemens.

PERSIL, *Apium petroselinum.* Plante aromatique dans toutes ses parties, bisannuelle ou trisannuelle, qu'on dit originaire de Sardaigne, et dont les graines, qui ordinairement mettent un mois à lever, doivent être semées depuis mars jusqu'en août, dans une bonne terre bien meuble ; et à l'automne, au pied d'un mur au midi, pour en avoir de bonne heure au printemps. Cette plante monte seulement à graine la seconde année, et les graines se conservent deux ans. Lorsqu'on veut avoir du persil pendant l'hiver, il faut

le couvrir de bons paillassons dans les temps de neiges et de gelées. Le persil commun, *Apium petroselinum vulgare*, a plusieurs variétés; telles que le persil frisé, *A. P. crispum*, dont les semences jouent et donnent souvent le persil ordinaire; le persil nain très-frisé, variété nouvelle fort remarquable; le panaché, *A. P. variegatum*, trop tendre à la gelée; celui à larges feuilles, *A. P. latifolium*, sujet à avorter; celui à grosses racines, *A. P. tuberosum*, dont la racine charnue s'emploie en cuisine; le persil de Naples à grosses côtes, ou persil-céleri, qui produit une plante beaucoup plus grande que les autres, et dont les côtes blanchies se mangent cuites comme celles du céleri. Pour ce dernier usage, il est nécessaire de le semer très-clair, ou mieux de le replanter à 1 pied environ en tous sens; il est d'un grand produit, et sa racine s'emploie en cuisine.

PICRIDIE CULTIVÉE, TERRE CRÉPIE, TERRA CREPOLA, *Picridium vulgare*, H. P. Plante du midi de la France. On la cultive en Italie: c'est de là que M. VILMORIN, sur l'indication de M. CORREA, en a fait venir de la graine, dont il sème annuellement. On la coupe jeune et verte, et on la mange en salade.

PIMENT, *Capiscum*. Le mot latin vient du grec *kapsis, gloutonnerie*, parce que ces fruits excitent l'appétit. Plusieurs espèces de ce genre sont employées comme assaisonnement; la plus usitée est *le piment annuel*, appelé encore *poivre-long, poivre de Guinée, corail*, etc. On sème cette plante sur couche, en février ou mars, ou bien sur terreau en avril. On la replante fin d'avril ou commencement de mai, soit sur une plate-bande au midi, soit dans des pots que l'on expose de même ou que l'on enterre dans une couche. Le *piment ordinaire*, le *rond*, le *gros doux d'Espagne*, et plusieurs autres variétés ou espèces traitées de cette manière, rapportent leurs fruits mûrs dans l'année. L'espèce appelée aux Antilles *piment enragé* est un arbuste qui demande la serre.

PIMENT TOMATE. Parmi plusieurs espèces ou variétés de piment que nous avons reçues depuis peu, celle-

ci est remarquable par la beauté de son fruit, large, arrondi, tout-à-fait comprimé et à côtes. Il ressemble enfin, pour la forme et le volume, à celui de la tomate, mais il en diffère par sa couleur jaune à l'époque de la maturité. Ce piment doux mûrit plus difficilement que l'espèce ordinaire. Semer sur couche et replanter au plein midi. Nous le devons à M. Robert, botaniste de la marine à Toulon.

PIMPRENELLE (Petite), *Poterium sanguisorba*, pour la distinguer de la grande qui sert de fourrage. La petite, employée dans les fournitures de salades, a un goût aromatique qui ne plaît pas à tout le monde. On la rencontre sauvage dans beaucoup d'endroits de la France. On la sème ordinairement en bordures au printemps ou à l'automne, ou bien on la multiplie, aux mêmes époques, en éclatant les pieds, qu'on ne laisse pas long-temps hors de terre. Ce qu'on n'emploie pas pour la cuisine se donne aux vaches. Elle est vivace, et sa graine est bonne pendant trois ans.

PORREAU, POIREAU, *Allium porrum*. Cette espèce d'ail croît naturellement en Suisse : transportée dans nos potagers, elle s'y fait distinguer de l'ognon par ses feuilles planes. Elle est considérée comme bisannuelle. Le porreau demande une terre légère, substantielle, et qui n'ait pas été fumée depuis 2 ou 3 ans. On le sème en février, mars et juillet. Lorsqu'il a acquis la grosseur d'un tuyau de plume, on saisit un temps pluvieux et couvert pour le déplanter avec précaution, et sur-le-champ on le replante dans une planche de même terre bien ameublie, à six pouces environ de distance. Dans le cas où le jeune plant serait resté trop long-temps hors de terre, il faudrait rafraîchir les racines et couper les sommités des feuilles. Pendant l'été, on sarclera et arrosera souvent, surtout dans les temps sec. En mars, on replante quelques-uns des pieds les plus gros et les plus vigoureux, pour en obtenir de la graine. Lorsqu'elle est mûre, on coupe les tiges, on les secoue sur un linge; la graine la première tombée est es-

timée la meilleure, et reste bonne pendant deux ans. Plusieurs jardiniers la laissent se perfectionner, en suspendant les têtes dans un endroit un peu sec. On connaît deux variétés du porreau : l'une *longue*, l'autre *courte* et plus grosse.

POIRÉE, ou Bette, *Beta*. Une espèce, la poirée ordinaire, *Beta vulgaris*, ne fournit dans ses feuilles qu'un aliment assez insipide et propre seulement à corriger l'acidité de l'oseille. On les coupe souvent pour en faire produire de nouvelles, qui sont plus tendres. Elle a une variété appelée *Poirée à Cardes*, que quelques jardiniers adoptent exclusivement, parce que les pétioles et les côtes de ses feuilles plus tendres et plus larges, se cuisent à l'eau salée et se mangent à la sauce blanche. La race la plus cultivée est la carde blanche; il en est d'autres variétés dont les côtes rouges, roses ou jaunes, sont remarquables par leurs belles couleurs, et sont peu inférieures en qualité à celles de la blanche. La poirée ordinaire se sème, en bordure ou en planche, depuis mai jusqu'en août, et ne demande d'autres soins que d'être arrosée au besoin. Celle à cardes doit être semée clair et encore éclaircie, pour que les pieds se trouvent espacés d'environ 15 pouces, ou replantés à pareille distance. On en fait en deux saisons; en mars pour donner l'hiver, et fin de juillet et commencement d'août pour le printemps. Dans les grandes gelées il est bon de les couvrir; la première année elles ne donnent que des feuilles; la seconde, elles pousseront une tige qui produira les graines : celles-ci se conservent bonnes pendant 5 à 6 ans, et se sèment souvent d'elles-mêmes.

POIS, *Pisum*. Les poids ne sont pas difficiles sur la qualité du sol : les hâtifs prospèrent mieux et sont plus précoces dans une terre légère; mais ils l'*effritent* ou l'épuise tellement, qu'on s'abstient d'en remettre aux mêmes places pendant 3 ou 4 ans, à moins qu'on n'en ait changé la terre. On les sème en touffes, ou bien en rayons, souvent sur les plates-bandes, le long des murs exposés au midi, quand on veut obte-

nir quelque précocité : alors aussi il faut choisir des terrains chauds et sablonneux. Les rayons se pratiquent à environ 8 pouces les uns des autres, et c'est la distance d'un pied qui doit exister entre les trous faits à la houe, et dans lesquels on jette les cinq à six pois qui doivent former la touffe. Jusqu'à la récolte, il ne s'agit plus que de biner quelquefois, de ramer les grandes espèces, et de pincer les autres à la troisième ou quatrième fleur. On ne fume pas les pois : l'engrais les rend trop vigoureux, et alors ils donnent peu de fruits.

On sème en novembre et décembre, le long des plates-bandes au midi, le *michaux* et les autres hâtifs. Fin janvier, février, mars et successivement les mêmes espèces et celles de seconde et troisième-saison ; on prolonge les semis en pleine terre au moyen du *Clamart*, jusqu'à la fin de juillet. Pour les primeurs, lorsque l'on a des bâches, on y établit une couche que l'on recouvre de 8 à 10 pouces de terre. On sème en place en novembre, décembre et janvier, et l'on pince à trois à quatre fleurs. A défaut de bâches on force sur couche et sous châssis. On sème en décembre et janvier quelquefois en place, mais mieux épais pour replanter lorsque le plant a 3 ou 4 pouces. Cela se fait sur une nouvelle couche peu forte et qui ne soit que tiède. On met deux plants ensemble à 4 pouces d'intervalle sur la ligne, et à 6 à 7 pouces de distance entre les lignes. On donne de l'air toutes les fois que le temps le permet.

On peut diviser les variétés de pois en deux sections principales; les pois à écosser, dont on ne mange que le grain, et les pois *sans parchemin*, ou *mangetout*, *goulus* ou *gourmands*, dont on mange la cosse et le grain. Parmi les uns et les autres on distingue les variétés *naines* et celles à rames. On indiquera les principales, savoir :

1. POIS A ÉCOSSER. LES NAINS. — *Pois nain hâtif*. Haut de 15 pouces à 2 pieds, suivant le terrain ; plus précoce que les autres nains, et sous ce rapport propre aux châssis ; dans ce cas, il faut le pin-

cer, et c'est même le mieux à faire en pleine terre. Sa saison est celle du michaux. Il prend fleur dès le deuxième ou troisième nœud, ce qui le distingue de tous les autres pois. Sa cosse est plutôt petite que grande : il est de bonne qualité sans être marquant. —*Nain de Hollande*, plus nain que le précédent et de saison moyenne, chargeant bien, mais à cosse et à grains petits. Il peut être mis en bordure dans les terres médiocres. On l'emploie aussi pour les châssis, quoique non-hâtif, parce qu'il est franc nain.—*Nain de Bretagne*, le plus petit de tous, et ne s'élevant qu'à 5 ou 6 pouces. Il est très-propre aux bordures : c'est même son seul mérite. — *Gros grain sucré*. Tardif, productif, gros grains de fort bonne qualité. La plante forte et trapue demande un peu plus d'espace que les pois nains.—*Nain vert petit.*—*Nain vert de Prusse*. Ces deux espèces sont bonnes et productives. La végétation en est un peu forte pour des pois nains : le petit se distingue par la finesse du grain, et celui de Prusse par une plus grande fécondité.

1. POIS A ÉCOSSER, A RAMES.

POIS MICHAUX DE HOLLANDE. Sa grande précocité le met au rang des espèces les plus recommandables. Il est plus délicat que le michaux et passe difficilement l'hiver ; mais, semé à la fin de février ou au commencement de mars, il dévance ordinairement le michaux fait à la sainte-Catherine. Il est moins haut que celui-ci, et peut très-bien se passer de rames, étant pincé. Les terrains humides ne lui conviennent pas.— *Michaux, petits pois de Paris*. La précocité et l'excellence de ce pois l'ont mis depuis long-temps en réputation. C'est celui qu'on sème le plus ordinairement avant l'hiver, au pied des murs du midi. On en cultive, sous le nom de POIS DE RUELLE, une sous-variété perfectionnée, plus précoce que l'ancienne, et ayant des cosses un peu plus fortes. L'une et l'autre doivent être pincées à trois ou quatre fleurs : dans les bonnes terres on les rame. —*Michaux à œil noir*, aussi hâtif, ou à peu près, que le michaux, grain un peu plus gros, très-bonne espèce.—*Hâtif à la moette*,

d'Angleterre. Il succède au michaux à huit jours environ de distance ; plus élevé, cosse plus forte, très-bonne qualité. — *Dominé*, fort analogue au précédent ; cosses moins rondes, productif et bon. — *De Marly*, tardif, très-grand ; belles cosses, et gros grain très-rond et tendre. — *De Clamart* ou *Carré fin*, grand, tardif, très-productif et sucré ; grain fort serré dans la cosse. C'est celui qu'aux environs de Paris on sème le plus tard pour l'arrière-saison. — *Carré blanc et carré à œil noir*, encore plus tardif et plus élevé, bon et sucré, surtout le blanc, mais s'emportant trop souvent en tiges et en feuilles au détriment du fruit. — *Fève*, très-grand et tardif; grains très-gros, tendres, mais peu sucrés. — *Géant*; encore plus grand que le précédent ; grain d'une grosseur extraordinaire, moelleux, peu sucré. — *Gros vert normand*, tardif et à grandes rames, estimé surtout pour son excellente qualité en sec.—*Ridé*, ou *de Knight*. Espèce nouvelle trouvée par le célèbre Knight, président de la société horticulturale de Londres, et introduite en France en 1810 par M. Vilmorin. Ce pois est tardif, à grandes rames, et l'emporte peut-être sur tous les autres par la qualité sucrée et moelleuse de son grain carré, gros et ridé. La cosse est grosse, longue et bien fournie ; mais la plante est un peu délicate, et il est rare que dans les semis une partie ne périsse à différens points de la végétation.

2. POIS SANS PARCHEMIN ou MANGE-TOUT.

POIS SANS PARCHEMIN NAIN ET HATIF. Variété de Hollande où on la fait venir sous châssis, quoiqu'un peu grande pour cet emploi. Elle est bonne aussi pour la pleine terre, et y produit des cosses plus belles, mais moins nombreuses que le pois suivant.—*Sans parchemin nain ordinaire*. Il s'élève à 2 et jusqu'à 3 pieds. Ses cosses sont petites, fort nombreuses et très-tendres. —*En éventail*, le seul sans parchemin tout-à-fait nain, ayant à peine un pied de haut, branchu du pied et formant à peu près l'éventail, tardif et médiocrement productif. — *Sans parchemin blanc à grandes cosses*, le meilleur peut-être de tous les

mange-tout; cosses grandes, larges, charnues, crochues, ce qui le fait encore nommer *cornes de belier*. Il est à grandes rames, tardif et très-productif dans les bons terrains. — *Sans parchemin à demi-rames*, très-productif aussi; cosse plus étroite, plus remplie. Il donne avant le précédent. — *Sans parchemin à fleurs rouges*, très-élevé, très-tardif; grande cosse crochue comme celle du *blanc à rames*. — *Turc ou couronné*, nom tiré de la disposition des fleurs. A grandes rames; cosses très-nombreuses, si tendres et si sucrées que les oiseaux en détruisent quelquefois une grande partie. Variété à fleurs pourpres d'un assez bel effet pour qu'on en fasse une plante d'agrément.

Les graines des pois de primeur sont exposées à être attaquées par un insecte nommé *bruches des pois*. Comme on a remarqué que les pois plus tardifs ne l'étaient pas, parce que la *bruche* avait terminé sa ponte, on prévient cet inconvénient en semant seulement en mars les pois pour graine et pour faire de la purée, dans les lieux où cet insecte est multiplié. Les pois germent pendant deux et trois ans lorsqu'on les conserve dans leurs cosses

POMME-DE-TERRE, ou PARMENTIÈRE, *Solanum tuberosum*. Cette précieuse plante n'a heureusement plus besoin de recommandation en France; son mérite y est apprécié, et, s'il est quelques parties du royaume encore en arrière pour sa culture, elles ne le seront pas long-temps. Les soins, désormais, porteront principalement sur les améliorations dont cette culture est susceptible, soit quant aux diverses opérations qu'elle embrasse, soit quant au choix des variétés, relativement aux terrains et à la différence des climats. Le défaut d'espace ne me permettant pas d'entrer dans des détails suffisans sur aucun de ces objets, je me bornerai à présenter un petit nombre d'observations détachées.

Les procédés de culture de la parmentière sont très-variés, et l'on peut dire qu'il n'en est aucun qui ne soit avantageux, principalement lorsque les travaux ont été faits avec assiduité, et que le buttage surtout a

été soigné. Quelque méthode que l'on suive, il ne faut pas perdre de vue que plus et mieux on travaille les pommes-de-terre, et plus leur produit est considérable. On n'est pas encore entièrement d'accord sur le meilleur mode de fumure; la méthode de réunir l'engrais au fond des sillons, et de placer les pommes-de-terre immédiatement dessus, paraît cependant prévaloir. Dans les terrains forts et argileux, où généralement les pommes-de-terre sont de mauvaise qualité, on parvient à en obtenir de bonnes en employant, au lieu d'engrais, de la grande litière, ou même des pailles neuves ou d'autres tiges sèches de végétaux, qui soulèvent et divisent la terre. Nous donnerons ici une idée de la culture irlandaise, qui diffère beaucoup de la nôtre, et que l'on dit plus productive; on divise le terrain en bandes plus ou moins larges, par exemple de 5 pieds, séparées entre elles par des intervalles d'environ 2 pieds. Ces intervalles ne seront point plantés, et serviront à rehausser la plantation. On pioche, on bêche ou on laboure légèrement la surface des planches; on y répand le fumier, sur lequel on place les pommes-de-terre, à des distances à peu près égales, ordinairement 9 à 10 pouces en tous sens; on recouvre de 2 à 3 pouces de terre, pris dans les intervalles non plantés. Lorsque les plantes ont quelques pouces de hauteur, on les surcharge d'une nouvelle couche de terre, prise de même aux dépens des intervalles ou tranchées qui séparent les planches. Cette opération se répète plus tard une troisième fois. Il est inutile de dire que la terre des tranchées doit être bien divisée par la bêche, avant d'être répandue sur les planches.

La question de la préférence à donner aux gros ou aux petits tubercules, aux quartiers ou aux yeux, ne peut être discutée ici. Je me bornerai à dire que, d'après les expériences comparatives, il paraît démontré qu'à nombre égal et à terrain égal, les gros tubercules entiers sont ceux qui donnent le produit net le plus considérable, et que les petits tubercules ou les morceaux reproduisent un plus grand nombre de fois leur

semence. Ainsi, on devra préférer les uns ou les autres, selon que l'on aura intérêt à ménager davantage sa semence ou son terrain. Les yeux détachés avec une portion de pulpe ont été fortement recommandés; c'est un moyen supplémentaire fort utile dans des années de pénurie, mais qui, dans les cas ordinaires, ne vaut pas les tubercules entiers ou coupés. Les germes déjà poussés, détachés du tubercule qui les porte, et plantés, donnent d'assez bons résultats. Le semis des graines est un moyen précieux de reproduction qu'il serait à désirer que chacun connût pour en faire usage au besoin : il peut donner, dès la première année, même en plein champ, si la terre est légère et douce, des produits de bonne grosseur. On l'exécute de deux manières ; ou en semant en pépinière dans un jardin, pour replanter à 15 ou 18 pouces entre chaque plant, ou bien en semant en place ainsi qu'il suit : le terrain étant bien préparé, on trace des rigoles profondes, espacées entre elles de 18 pouces à 2 pieds : en mars ou avril, on sème très-clair dans ces rigoles, et l'on recouvre très-peu, de préférence avec du terreau bien consommé. Quand les jeunes plantes ont levé, on arrache à la main les mauvaises herbes ; lorsqu'elles ont environ un pied de hauteur, on sarcle de nouveau, on éclaircit dans les places trop garnies, et avec le couteau à sarcler on fait couler un peu de terre autour des plants qui restent, pour les raffermir et les rechausser. Plus tard on fait un second éclaircissage qui laisse les plantes à un pied environ l'une de l'autre ; cette fois, on les bute modérément. On continue ensuite de les buter comme on ferait de pommes-de-terre plantées. Dans un semis d'expériences, en plein champ, exécuté pour la société d'agriculture, nous avons obtenu, par ce procédé, des pommes-de-terre dont plus de la moitié étaient de grosseur ordinaire, et le reste comme des noix.

Les diverses espèces de pommes-de-terre offrent entre elles des différences quelquefois fort grandes ; il en est de très-hâtives et de très-tardives : quelques-unes se distinguent par leur grand produit, d'autres

par leur bonne qualité; certaines ont des tiges peu nombreuses, peu feuillées, laissant un libre accès aux rayons du soleil, tandis que dans quelques races les tiges forment une touffe épaisse qui ombrage absolument le sol. Ces différences doivent influer beaucoup sur le choix des espèces à cultiver dans des circonstances et des terrains différens Ainsi, les espèces à tiges rares seront de meilleure qualité, et mûriront plus complétement dans un terrain froid ou humide : celles qui couvrent bien le sol se défendront mieux contre la sécheresse dans un terrain sec et brûlant. Les espèces (comme il en est) dont les tubercules tendent à s'élever à la surface du sol, devront être butées davantage, et par conséquent plantées plus espacées, à végétation égale d'ailleurs, que celles dont les tubercules s'enfoncent naturellement. On voit par-là que l'étude des variétés est loin d'être indifférente, et que pour obtenir en quantité et en qualité le meilleur produit possible, il faut combiner les circonstances locales avec la manière d'être de l'espèce, et modifier, en conséquence, la culture de celle-ci.

Parmi les variétés très-nombreuses qui existent, j'en citerai quelques-unes des plus recommandables. Le *Cornichon jaune*, appelé *Hollande jaune* à la halle de Paris, très-farineux et léger. La *Truffe d'août*, rouge pâle, hâtive et fort bonne. La *Descroizille*, rose, longuette, d'excellente qualité et de bonne garde. La *Naine hâtive*, jaune, ronde, et remarquable par son extrême précocité : elle mûrit en juin. La *Chave* ou *Shaw*, jaune, obronde, plus précoce, plus grosse et plus productive que la truffe d'août : c'est la plus précieuse des espèces hâtives que je connaisse. La *Tardive d'Irlande*, appelée *Américaine* à Neufchâtel en Suisse, où M. Th. de Meuren la cultive depuis long-temps, et *Pomme-de terre suisse* à Valenciennes, recommandable par la faculté qu'elle possède de se conserver bonne, et presque sans pousser, jusqu'au milieu de l'été. Beaucoup d'autres variétés pourraient encore être citées, surtout parmi les rouges pâles et les grosses jaunes, plusieurs

plusieurs de ces dernières ont le mérite d'être á la fois productives et fort bonnes. Au reste, les qualités de pommes-de-terre ne sont pas toujours absolues, mais dépendent souvent du climat et du terrain; de sorte qu'il est à propos d'en essayer plusieurs avant de se fixer à celle que l'on doit cultiver. Le semis peut être ici d'une grande utilité en créant des variétés en quelque sorte locales, plus convenables au sol et au climat où elles sont nées que celles apportées de loin.

Le premier binage à donner aux pommes-de-terres peut être remplacé avantageusement par un hersage sur le travers des rangées, donné cinq à six semaines après la plantation, lorsque les premières pousses commencent à pointer. On passe deux fois de suite la herse. Cette façon est économique et d'un très-bon effet. M. N. Demars, habile cultivateur à Aubervilliers, l'emploie avec un plein succès.

POTIRON, Voyez Citrouille.

POURPIER, *Portulaca*. Plante annuelle, charnue, fade, rampante, dont on use dans les fournitures de salade, etc. Elle est du midi de la France, et se cultive partout, mais avec des précautions contre la moindre gelée. Il faut, pour en avoir de primeur, la semer sur couche et sous châssis. Sa graine, très-fine, se jette clair et à la volée sur du terreau bien consommé; on ne l'enterre point, mais on se contente de l'appliquer sur terre en appuyant la main. L'on arrose ensuite légèrement. On sème en pleine terre lorsque les froids ne sont plus à craindre, fin d'avril ou commencement de mai. La culture a fourni la variété, *Pourpier doré*, qui se propage de même par le semis, mais qui retourne souvent à sa couleur verte primitive. La graine se conserve bonne pendant 7 à 8 ans.

RAIPONCE, *Campanula Rapunculus*. Elle a deux variétés, la velue et la glabre. Leurs semences sont très-fines comme celles de toutes les campanules, et sont bonnes pendant trois ans. Au mois de juin on les jette sur la terre, préalablement bien labouré et ameublie, à une exposition ombragée; puis on la

recouvre légèrement de terreau fin, et l'on mouille souvent. Dans les mois de février, mars et avril suivans, on mange en salade la plante entière, dont la racine est blanche, charnue et ferme. On mange de même celle de la Campanule miroir de Vénus, *Campanula speculum*, et celle de la Campanule gantelée, *C. trachelium*.

RAVE, *Raphanus sativus oblongus*; et RADIS, *Raphanus sativus rotundus*. Ces racines annuelles, venant originairement de la Chine, offrent plusieurs variétés, telles sont : — *la rave de corail* ou *rouge longue*; — *la petite hâtive*; — celle *couleur de rose* ou *saumonée*; — *la blanche*; *la rave tortillée du Mans*; — *le radis blanc hâtif*; *le blanc ordinaire*; — *le petit rose* ou *saumoné*; — *le rose hâtif*; — *le petit rouge* ou *violet*, — *le violet hâtif*; — *le gris long d'été*; — *le gris rond d'été*; — *le radis petit gris*; — *le radis jaune*; *le gros blanc d'Augsbourg*; *le raifort* ou *gros noir d'hiver*; *le gros violet d'hiver*.

La plupart de ces variétés, surtout les petits radis ronds, se sèment presque toute l'année sur couche en hiver et au printemps, en pleine terre dans les autres saisons. Pour obtenir des radis bien ronds, il faut que la terre soit fortement piétinée avant de semer. Dans les chaleurs il faut beaucoup d'eau, un peu d'ombre, et semer peu à la fois.

La *rave hâtive* s'emploie particulièrement sur les couches; la *rouge longue*, au contraire, en pleine terre; la *rave tortillée* demande une terre douce et profonde, et veut être semée plus clair que les autres. Le *petit radis gris* et le *jaune* doivent aussi être semés un peu clair. Ils vont bien pendant tout l'été. Le *gros blanc d'Augsbourg* fort clair depuis mai jusque fin d'août, et arrosé assidûment. Le *gros noir* depuis juin jusqu'en août. Celui-ci se conserve tout l'hiver enterré dans le sable, ou mis en rigole dehors, et couvert dans les gelées. On peut aussi conserver de petits radis une partie de l'hiver, en les semant fin de septembre, les déplantant en novembre, et les replantant très-près les uns des autres sur un ados de

terreau au midi, enterrés jusqu'à la naissance des feuilles. On les couvre dans les fortes gelées. Les graines de raves se conservent environ six ans.

RHUBARBE, *Rheum*. On fait en Angleterre un usage assez fréquent des côtes de la RHUBARBE ONDULÉE (*Rheum ondulatum*), pelurées et coupées par tronçons pour mettre dans les tartes avec ou en place de fruit. La RHUBARBE GROSEILLE (*Rheum ribes*), de l'Asie, est réputée la meilleure comme plante potagère, et beaucoup vantée sous ce rapport; mais malheureusement la plante est extrêmement rare en France et même en Angleterre, ce qui empêche les amateurs d'en pouvoir faire l'essai.

ROQUETTE, *Brassica eruca*, espèce du genre des choux. Annuelle et indigène. On la sème fort clair au commencement du printemps, dans une terre labourée et bien exposée, et successivement, si on veut en avoir des feuilles fraîches tout l'été; on sarcle, on éclaircit au besoin, et on arrose. Ces soins diminuent sa saveur âcre, qui est moindre dans les jeunes feuilles. On les mange en salade, à cause des propriétés qu'on attribue à la roquette d'être stomachique, anti-scorbutique, etc. Elle fleurit en mai ou juin, et ses fleurs ont l'odeur de la fleur d'orange. Ses graines se conservent 3 à 4 ans.

SALSIFIS, CERCIFIS, *Tragopogon porrifolium*. Plante indigène et bisannuelle. On en sème la graine à la volée, en février, mars et avril, en terre substantielle, labourée profondément, bien ameublie, et qui n'ait pas été nouvellement fumée: il ne s'agit plus que d'arroser souvent pour que la graine ne se dessèche pas avant d'avoir levé: quelques binages suffiront ensuite jusqu'à la récolte des racines, qui doit se faire avant qu'elles aient donné graine. On cultive de même et pour le même usage, le SCORSONÈRE D'ESPAGNE, *Scorzonera Hispanica*, dont la racine est noire; on le sème en février, mars et avril, ou à la fin de juillet et en août. Il diffère du salsifis pour l'usage en ce qu'on ne le mange communément qu'à sa seconde année; excepté dans les terres très-douces,

où il peut acquérir, dès la première année, une grosseur suffisante. La graine de ces deux plantes ne se conserve qu'un à deux ans au plus.

SOUCHET COMESTIBLE, Amande-de-terre, *Cyperus esculentus.* Du midi de l'Europe. En Espagne, en Allemagne, et dans quelques départemens de la France, les tubercules nombreux dont ses racines sont garnies servent d'aliment, ou à faire une sorte d'orgeat fort agréable : on peut aussi en tirer de l'huile. Culture facile. On laboure et ameublit, au mois de mars, une terre légère et humide : on y fait des fosses d'un demi-pied de profondeur, disposées en quinconce, et on y répand quelques tubercules qu'on a fait gonfler dans l'eau, et qu'on recouvre ensuite. Bientôt ils forment des touffes de feuilles semblables à celles des graminées, et du milieu desquelles sortent des tiges qui portent la fructification. Au mois d'octobre, on arrache les touffes, les racines, et les tubercules qu'on garde pour l'usage, et pour planter l'année suivante.

SPILANTHE, *Spilanthus.* Nom de deux plantes annuelles que leur saveur piquante fait employer en cuisine comme assaisonnement ; l'une est appelée Cresson de Para, *Spilanthus oleracea*, et l'autre, Cresson du Brésil, *Spilanthus brasiliana.* Toutes deux sont rampantes, à feuilles presque en cœur, obtuses, épaisses, dentées en scie, et opposées. Les fleurs qu'on voit en août sont solitaires, jaunes et marquées d'une tache brune au milieu; d'où les noms de *Spilanthus*, c'est-à-dire, *fleur tachée*, et d'*Abécédaire*, parce que souvent les taches ont la forme de lettres. Si ces plantes ne donnaient pas leurs graines dans l'année, elles seraient de serre-chaude. Pour se les procurer, il suffit, lorsque d'elles-mêmes elles ne se sont pas semées, de le faire au printemps sur couche; puis, lorsque le plant est assez fort, on le repique à une exposition du midi, et l'on arrose souvent.

TÉTRAGONE étalée ou cornue, *Tetragonia expansa.* Plante de la Nouvelle-Zélande et des îles de

la mer du Sud, reconnue par le capitaine Cook pour un bon légume et un excellent anti-scorbutique, et introduite en Europe par sir Joseph Banks, en 1772. Dans les distributions de graines faites par le Jardin du Roi, la tétragone a été comprise pendant plusieurs années, sans que sa culture parût s'être répandue. M. le comte d'Ourches, agronome zélé et instruit, s'en était enfin occupé : les résultats satisfaisans qu'il avait obtenus ont été consignés dans le numéro de septembre 1819 des Annales d'agriculture. Cette plante lui a paru pour l'été, saison où elle donne son produit, beaucoup préférable aux épinards. Il la semait sur couche et repiquait le plant en pleine terre à 18 pouces de distance. Il a encore mieux réussi en la semant clair en place, dans une terre fraîche et substantielle, après la saison des gelées, attendu qu'elle est sensible au froid. La tétragone demande ensuite de la chaleur et de l'eau : elle donne jusqu'à quatre coupes et produit sa graine dans l'année, sur des plantes que l'on conserve intactes à cet effet.

TOMATE, POMME D'AMOUR, *Solanum lycopersicon*. Quand cette plante annuelle et originaire du Mexique, où on la nomme *Tomatl*, ne serait pas utile à la cuisine, on pourrait la cultiver comme plante d'agrément. Ses fruits, quelquefois aussi volumineux qu'une pomme, et d'un rouge vif cire-d'Espagne la feraient d'autant plus remarquer, que le vert de son feuillage est très-foncé. On la sème chaque année de bonne heure, sur couche et sous châssis, pour la repiquer en pleine terre, au midi, lorsque les gelées ne sont plus à craindre, et de 18 à 24 pouces de distance. Quand les plantes ont environ 15 pouces de haut, on les arrête en pinçant le sommet des tiges. On pince également ensuite les pousses secondaires au-dessus des fleurs. Lorsqu'il y a un bon nombre de fruits arrivés à moitié grosseur, on commence à effeuiller, et l'on retranche les petites pousses nouvelles. Sur l'arrière-saison, on effeuille complétement afin que les fruits soient tout-à-fait exposés au soleil. Beaucoup d'eau en été. La tomate a plusieurs variétés grandes

ou petites, à fruits sillonnés ou unis, ronds ou ovales, dont les graines germent pendant trois ou quatre ans.

TOPINAMBOUR, *Helianthus tuberosus*, L. du Brésil. On le nomme encore *Poire-de-terre* à cause des tubercules nombreux, plus ou moins gros, allongés, dont sa racine se compose. Ce sont ces tubercules qu'on mange. Le peuple faisait autrefois grand usage de cette nourriture moelleuse, et qui approche par son goût du cul d'artichaut. La plante est vivace; ses tubercules poussent chaque année des tiges de six à huit pieds de haut, terminées par des fleurs semblables en petit à celles du *soleil*. On la cultive comme les pommes-de-terre; et comme elle est moins sensible au froid, les tubercules peuvent rester en terre et se récolter à mesure qu'on en a besoin. Quant à la place qu'elle doit occuper dans le jardin, on doit observer que sa grande facilité à se reproduire la rend difficile à détruire dans les endroits où il y en a eu. M. Vilmorin a obtenu de semis une variété à tubercules jaunes ou plutôt d'un blanc jaunâtre.

TRIQUE-MADAME, nom trivial de l'*orpin blanc*, que, par une plus grande corruption on appelle encore Tripe-Madame, *Sedum album*, L. Il est indigène et annuel. On en use comme fourniture de salade. Il se multiplie ou de semences ou de boutures, et s'étend bientôt pourvu qu'il ait été mis en exposition chaude, dans une terre sablonneuse, et qu'il soit un peu arrosé. L'orpin réfléchi, *Sedum reflexum*, a aussi, dans quelques cantons, le nom de *Trique-Madame*. Nous ignorons si on le mange.

TRUFFE, *Lycoperdon Tuber*, L. Végétal extrêmement singulier, puisque n'ayant ni tiges, ni feuilles, ni racines, il consiste uniquement en une tubérosité noirâtre, plus ou moins foncée, ou blanche, suivant la variété, toujours cachée sous terre. On ignore aussi de quelle manière il se reproduit. On le cherche en automne dans les bois de chênes surtout. Les truffes les plus estimées en cuisine viennent du Périgord. On a essayé de faire des *Truffières*, mais jusqu'à présent le succès n'a pas répondu

aux intentions : peut-être n'a-t-on pas bien choisi les moyens.

SECTION SECONDE.

Des principales espèces de fourrages et de plantes économiques, et de quelques espèces de céréales; par M. VILMORIN.

OBSERVATIONS. Depuis la publication de l'excellent ouvrage du docteur *Gautier*, intitulé : MANUEL DES PLANTES MÉDICINALES, in-12; chez AUDOT, à Paris, nous avons pensé qu'il était inutile de conserver le chapitre, d'ailleurs très-incomplet, des plantes aromatiques, et nous avons reporté les espèces qu'il renfermait aux divisions auxquelles elles appartiennent naturellement.

L'ALMANACH DU BON JARDINIER ayant de tout temps contenu un chapitre des *Plantes à fourrages et économiques*, on a cru devoir le conserver, comme pouvant être utile à un grand nombre de lecteurs. Cette partie, étrangère au jardinage, ne devant toutefois occuper qu'un fort petit espace, j'ai dû me restreindre aux notions les plus essentielles sur l'emploi et la culture de chaque espèce, et ne pas parler de toutes les plantes qui pourraient figurer dans un traité plus étendu. J'ai fait en sorte cependant de n'omettre aucune de celles dont l'utilité est bien constatée; et parmi les autres, j'ai fait un choix de celles qui m'ont paru offrir le plus d'intérêt. — J'ai classé distinctement, à raison de la différence de leur emploi, les *céréales*, les *fourrages*, et les *plantes propres aux arts* (1).

---

(1) On trouvera dans la maison de commerce de MM. *Vilmorin-Andrieux et compagnie, marchands grainiers du Roi, quai de la Mégisserie*, n°. 30, des graines de toutes les plantes économiques désignées ici, et de celles dont on n'a pu faire mention; comme aussi des semences potagères, de fleurs, d'arbres, des bulbes et ognons de fleurs, etc.

Les amateurs trouveront à y consulter un herbier des

Afin d'éviter les répétitions qui se présenteraient fréquemment aux articles particuliers, je donnerai ici quelques indications générales sur les semis et la culture de ces plantes, et surtout de celles à fourrage. Dans un semis de prairie artificielle, on doit considérer que le succès intéresse non-seulement le produit en fourrage que l'on en attend directement, mais encore la récolte de grains ou d'autres productions qui suivra le défrichement, quelquefois même plusieurs récoltes subséquentes. On doit donc donner à cette opération des soins proportionnés à l'étendue de ses résultats. Les plantes qui durent plusieurs années, et dont les racines descendent profondément, comme la luzerne et le sainfoin, demandent des labours aussi profonds et aussi complets qu'on puisse les donner; et pour toutes les espèces de fourrages, à bien peu d'exceptions près, on réussira d'autant mieux que la terre aura été plus divisée, ameublie, et surtout nettoyée de mauvaises herbes. Quand il s'agit d'une prairie à faucher, la surface du sol doit être aplanie et nivelée, autant que possible, épierrée, s'il est nécessaire, enfin débarrassée de ce qui pourrait gêner le fauchage, qui est d'autant meilleur qu'il est plus ras. — L'application des fumiers aux prairies artificielles plutôt qu'aux grains qui doivent ordinairement les suivre, est une très-bonne méthode, dont les avantages s'étendent à la fois sur le produit de la prairie, sur la bonté et la netteté de la moisson suivante, enfin sur l'état du terrain après cette moisson. Cette méthode est surtout recommandable pour les fourrages annuels, ou d'une courte durée, comme la vesce, le trèfle, etc. Les fumiers nouveaux conviennent en général aux plantes vigoureuses et à grosses graines; à celles qui doivent être fauchées en fleurs peu de temps après leur semis; à celles que l'on sème ou

---

plantes fourragères et économiques, que M. Vilmorin a formé spécialement dans la vue de faciliter la connaissance de ces plantes, et de donner à chacun les moyens de faire les vérifications qui l'intéresseraient.

plante en rangées alignées dont les intervalles doivent être cultivées, telles que les pommes-de-terre, le maïs, les fèves, les choux, et un bon nombre d'autres plantes. Quelques espèces au contraire, dont les semences sont très-fines, ou qui sont délicates dans leur jeunesse, comme la luzerne, la carotte, demandent des engrais consommés. Ceux-ci sont encore à préférer pour entretenir et raviver les prairies déjà établies; mais dans ce cas, on leur associe, ou même on leur substitue souvent les cendres, la chaux, les plâtres pulvérisés, ou d'autres engrais calcaires et alcalins, qui conviennent surtout aux terrains humides; enfin, on sait que le plâtre, répandu sur les trèfles, les luzernes, et en général sur les plantes de la famille des légumineuses, donne à leur végétation une force extraordinaire. — Les graines menues doivent être semées sur un hersage plutôt que sur le dernier labour, et il faut ne les recouvrir que légèrement; pour cette opération on se sert d'une herse légère et à dents courtes, ou de la herse ordinaire, entre les dents de laquelle on entrelace quelques branches d'épines, ou seulement du rouleau. L'usage de ce dernier instrument, même après le hersage, est toujours excellent pour les semis faits en terre légère et sablonneuse. Très-souvent on sème les fourrages, avec l'orge, l'avoine, ou d'autres céréales; ou bien un semis de pré se trouve composé de graines grosses ou légères, comme celles du sainfoin, du fromental, etc., et d'autres fines et coulantes, comme celles du trèfle blanc. Dans ces deux cas, on sème d'abord les grosses graines, les ayant préalablement mêlées ensemble, s'il y en a de plusieurs espèces; on herse ce premier semis; ensuite on répand sur tout le champ, les semences fines (également mêlées, s'il y en a plusieurs sortes), puis on herse de nouveau en travers, ou bien on roule de même. D'autres fois, et cela est surtout usité pour le trèfle, le semis se fait sur un froment, une avoine, ou un autre grain en végétation; dans ce cas, les uns jettent la graine sur ces céréales, sans préparation et sans la recouvrir;

d'autres, après avoir semé, passent le rouleau; d'autres enfin, hersent d'abord le grain, sèment et roulent ensuite. La première méthode est la moins sûre pour la germination de la graine : la dernière pourrait nuire à un blé trop clair; mais quand le grain est épais, ou la terre croûtée, elle est préférable aux autres.—Dans les semis alignés, on doit suivre à peu près les mêmes règles, c'est-à-dire, semer toujours en terre bien meuble, ne recouvrir que légèrement les graines fines, et davantage les autres, à peu près en proportion de leur grosseur, faisant usage pour quelques-unes de la charrue; et pour le plus grand nombre, de la herse et du rouleau. On observe des intervalles plus ou moins grands entre les lignes, selon la nature des plantes, le mode que l'on veut employer pour les binages, et les façons qu'elles devront recevoir : l'usage des petites charrues à biner et à buter, appelées *houes à cheval, cultivateurs*, etc., est très-avantageux pour ce travail. M. Yvart a donné dans le tome XIIe. du Nouveau cours d'Agriculture, à la suite de son excellent article *Succession de culture*, le dessin d'un de ces instrumens, et d'une petite herse triangulaire, qui exécutent on ne peut mieux les opérations du sarclage et du butage.

J'ai indiqué à la plupart des articles la quantité approximative des semences à employer pour un *hectare* de terre, je dois prévenir que ces indications ne sont pas du tout des règles fixes. Un point semblable ne peut être déterminé exactement, car une livre de la même graine peut contenir un nombre très-différent de semences, suivant le terrain où elle aura été récoltée, et la température de l'année; de plus, il est nécessaire, selon les circonstances diverses, de semer plus ou moins épais : ainsi un mauvais terrain demande plus de semences qu'un bon : sur une terre médiocrement préparée, par un temps sec et défavorable, dans une situation exposée à des gelées tardives, dans toutes les circonstances enfin désavantageuses à un semis, il faut le faire plus épais que si le sol et la saison le favorisent. J'ai cru nécessaire néan-

moins de donner des *à peu près*, pour diriger les propriétaires qui, voulant faire des essais, n'ont quelquefois aucune donnée sur la quantité de graine nécessaire pour le terrain qu'ils veulent ensemencer.

PREMIÈRE DIVISION.

Dés Plantes à fourrages.

AGROSTIS. Une espèce appartenant à ce genre a été très-préconisée depuis quelques années, sous le nom de FIORIN, comme un fourrage d'un produit et d'une qualité extraordinaires. J'en ai rapporté du plant d'Angleterre en 1814, dans la vue de fournir aux amateurs les moyens d'en faire l'essai, ce qui sera la seule voie de nous assurer de son mérite en France. Voici ce que j'ai observé ou recueilli de plus précis jusqu'à présent sur le fiorin. Ce gramen est l'*Agrostis stolonifera* des botanistes français, qui paraît être la même espèce que l'*Agrostis alba* de Smith. C'est une plante très-commune en France, dont les tiges traçantes acquièrent une longueur considérable dans les situations favorables, et s'enracinent à tous les nœuds inférieurs. Sa végétation est fort tardive, et ses tiges se conservent assez long-temps vertes et saines sur pied. Le docteur Richardson assure même que la plante conserve toute sa fraîcheur en hiver; cela peut être ainsi en Irlande, mais ne s'est pas vérifié dans les essais que j'ai faits, ni dans ceux dont j'ai eu connaissance: chez moi, en 1816, les feuilles ont été altérées en octobre, et finalement desséchées en janvier; à la vérité, j'ai reconnu que les tiges avaient conservé de la vie et de la verdeur sous les gaînes desséchées; enfin, pour donner une idée à peu près exacte de cette plante, on peut comparer ses tiges à des racines de chiendent qui végéteraient sur terre, et seraient pourvues de feuilles; elles en ont à peu près la consistance et la vitalité, et c'est sous ce rapport surtout que le fiorin présente un grand intérêt. Si ses tiges sont aussi nourrissantes et aussi bonnes que plusieurs rapports l'affir-

ment, ce sera un fourrage d'hiver très-précieux. On devra donc, dans les essais, réserver le fiorin pour cette saison, ou du moins ne commencer à le couper qu'en octobre, époque que le docteur RICHARDSON regarde comme celle où il a acquis toute sa qualité, qu'il peut conserver ensuite fort long-temps. Les terres bourbeuses, suffisamment assainies pour la culture, les sables frais et en général les situations humides paraissent convenir essentiellement à ce fourrage. Comme il porte peu de graine, que celle-ci est extrêmement fine et assez difficile à lever, il est plus commode de le planter que de le semer ; on ouvre des rigoles peu profondes, à 10 ou 12 pouces les unes des autres, et on y étend les tiges, qui, recouvertes légèrement, s'enracinent bientôt ; cette plantation peut se faire au printemps ou à l'automne. La première année on sarcle, et même on bine le plant jusqu'à ce qu'il couvre le terrain.

AGROSTIS D'AMÉRIQUE, *Agrostis dispar.* MICH. Cette espèce m'a été envoyée, il y a quelques années, de l'Amérique septentrionale, et en a été rapportée, vers le même temps, par M. MICHAUX, comme un très-bon fourrage. On la nomme, dans le pays, HERD-GRASS ; elle y est cultivée sur les terrains humides, et très-estimée pour la nourriture des bœufs. L'agrostis d'Amérique se sème en septembre et octobre, ou en mars et avril; sa graine doit être peu recouverte, à cause de son extrême finesse. Je pense que 8 livres, et peut-être 6, bien employées, sèmeraient un hectare. Cette plante m'a constamment donné, quoique sur un terrain plutôt sec qu'humide, un produit très-considérable en fourrage, un peu gros à la vérité, mais que les vaches et les chevaux mangent bien.

AJONC. JONC-MARIN, *Ulex europœus.* Arbuste extrêmement épineux, naturel aux terrains incultes, aux landes de l'Europe, et même de la France, où on la nomme encore *Lande, Landier, Jean, Brusc* et *Genêt épineux.* L'abondance et la durée de ses fleurs légumineuses et jaunes le rendraient propre à l'ornement des jardins paysagers, si ses feuilles nom-

breuses, et qui deviennent des épines fort acérées et fort dures, ne le faisaient redouter. Il convient bien pour former des clôtures presque impénétrables; pour cela, après l'avoir semé, au mois de mars, sur le revers des fossés, on défend ses jeunes pousses de la dent des bestiaux et des chevaux, qui s'en accommodent très-bien. Cela a donné l'idée de cultiver l'ajonc dans les pays où l'on manque de prairies et de pâtures artificielles. On sème à la volée trente livres environ de graines par hectare de terre médiocre, mais bien labourée. La seconde année on commence à couper les jeunes pousses de l'ajonc avant la floraison qui a lieu en mars; et dans les années suivantes on en fait la récolte en hiver, à mesure que l'on en a besoin; on donne ces jeunes pousses aux animaux, après en avoir écrasé les piquans avec un maillet, ou sous une meule à cidre. Cet arbrisseau a encore l'avantage de fournir un très-bon combustible, et on le cultive exprès pour cet usage dans une partie de la Normandie. L'ajonc passe pour fertilisant : après lui, l'on a de belles récoltes de blé : ce qui tient sans doute beaucoup à l'usage où l'on est, quand on l'extirpe, de brûler les souches et les racines sur le terrain. Il existe une petite espèce d'ajonc, *Ulex nanus*, très-commune dans les parties arides et sablonneuses des bois aux environs de Paris. Les pauvres gens la récoltent pour en donner à leurs bestiaux dans sa nouveauté, et pour chauffer leur four dans l'arrière-saison.

AVOINE ÉLEVÉ, FROMENTAL, *Avena elatior*. Graminée vivace, une des plus grandes et des plus productives que l'on trouve en France. Elle convient particulièrement aux prés hauts et moyens, et craint l'excès de l'humidité; son foin, quoique de bonne qualité, est un peu gros, et sujet à sécher trop promptement sur pied; par ces raisons, il convient de faucher le fromental de bonne heure, de le semer dru, de lui associer des plantes de la famille des légumineuses, telles que sainfoin, trèfle, etc. : traité ainsi, ce gramen sera supérieur à tous les autres pour former des hauts prés à faucher. Un hectare demande environ

240 livres de graine. Le fromental est souvent désigné sous le nom impropre de *Ray-Grass de France.*

BETTERAVE CHAMPÊTRE, DISETTE, *Beta vulgaris campestris.* Les betteraves de toute espèce sont une excellente nourriture pour les animaux et surtout pour les vaches laitières; mais on cultive particulièrement, pour cet objet, la BETTERAVE CHAMPÊTRE, à cause de son produit plus considérable. Elle demande un bon terrain bien préparé, et, pour le mieux, fumé; on la sème de la fin de mars en mai, souvent à la volée; mais la culture en ligne est préférable, à une distance de 15 pouces au moins, qui est nécessaire pour travailler les intervalles, soit à la binette ou à la houe, soit avec la petite charrue appelée *Cultivateur.* On éclaircit, on sarcle et on bine les plantes sans les rechausser. Sur la fin de l'été, quand elles ont acquis à peu près tout leur développement, on peut récolter les feuilles successivement, en ne prenant que celles du bas, et laissant toujours un bouquet bien fourni au sommet. D'octobre à novembre, avant les gelées, on arrache les racines, et, après les avoir effeuillées et laissées ressuyer, on les serre dans un lieu sain, ou dans une fosse ou des tranchées faites dans la terre, garnies et recouvertes de grande paille, et que l'on défend le mieux possible contre la gelée et l'humidité. On fait consommer ces racines pendant tout l'hiver. Quelquefois on les sème en pépinière, pour les replanter ensuite dans les champs; mais cette méthode est généralement reconnue inférieure à celle du semis en place. La betterave champêtre a plusieurs variétés, dont la plus estimée et la plus belle est celle qui sort à moitié et plus de terre, et que l'on appelle, par cette raison, BETTERAVE SUR TERRE. LA BETTERAVE BLANCHE DE PRUSSE, que M. Achard préférait pour l'extraction du sucre, devient aussi d'un volume énorme, et pourrait être essayée comparativement avec la précédente, pour la nourriture des bestiaux. Le semis en ligne de l'une ou de l'autre, emploie à peu près 6 livres de graine par hectare; celui à la volée en demande 8 à 10.

BUNIAS D'ORIENT, *Bunias orientalis* (famille des Crucifières). Le besoin qu'éprouve notre agriculture de fourrages offrant leur produit en vert en mars et avril, a fixé l'attention sur le bunias. MM. Thouin et Arth. Young l'ont recommandé sous ce rapport, et de plus comme abondant et de bonne qualité. Je l'ai observé dans les jardins, en pleine végétation en mars, haut alors d'environ un pied, et bien fourrageux. Néanmoins, M. Charles Pictet, de Genève, m'a mandé que le bunias, transporté dans les champs, n'avait pas répondu à ce qu'il avait promis d'abord : dans un essai semblable, j'ai aussi reconnu qu'il n'était pas plus hâtif, et peut-être moins, au premier printemps, que la chicorée sauvage : mais en avril, il offrait une végétation vigoureuse et un fourrage vert abondant. Il a de plus présenté, en 1818, une autre qualité précieuse, celle de résister à la sécheresse rigoureuse que nous avons éprouvée. Des essais plus multipliés sur cette plante seraient fort intéressans.

Le bunias, dans les essais en petit, doit être semé en pépinière en mars ou avril, et replanté ensuite à 8 ou 10 pouces de distance ; si la culture s'étend, on le sèmera sans doute en place. Cette plante dure plusieurs années.

CAROTTE, *Daucus Carota.* L'excellente qualité de la carotte, pour la nourriture de tous les animaux, devrait rendre sa culture plus générale qu'elle ne l'est. Une terre douce, profonde, bien ameublie, amendée avec des engrais consommés, est celle qui lui convient le mieux. On sème depuis mars jusqu'en mai, et quelquefois en juin, selon le climat et le terrain, à raison de 8 à 10 livres par hectare, à la volée, ou mieux en rayon ; on recouvre la graine par un léger hersage, et l'on roule. Quelquefois la carotte se sème avec de l'avoine, de l'orge, du lin ou autres graines de printemps, ou même sur les seigles et fromens en herbe, après un hersage ; le succès en est moins assuré que lorsqu'on la sème seule. Dans ce dernier cas, on la sarcle, l'éclaircit et la bine. On coupe la feuille au moment d'arracher les racines, ou après leur extrac-

tion; on serre celles-ci en un lieu à l'abri de la gelée, ou même si le sol est sain et sec, dans des tranchées profondes ou dans une fosse, comme il a été dit à l'article *potager*. Plusieurs sortes de carottes sont cultivées pour les bestiaux. En Angleterre, on préfère les *rouges ;* en Flandre, les *rouges pâles à grosse tête ;* ailleurs, les *jaunes* ou les *blanches :* il y a quelques différences entre ces variétés indépendamment de la couleur; mais toutes peuvent être employées utilement. Celle *courte* et *hâtive*, moins volumineuse que les autres, a l'avantage de réussir dans des terrains n'ayant pas assez de fond pour les races pivotantes.

CHICORÉE SAUVAGE, *Chicorium intybus.* Fourrage très-productif, précoce, résistant bien à la sécheresse, fort utile en pâturage, ou pour être donné en vert à l'étable : elle est excellente pour les vaches, semée avec du trèfle rouge par moitié. Elle réussit bien dans des terres fortes ou légères, pourvu qu'elle ait un peu de fond. On la sème ordinairement au printemps et à la volée, soit seule, soit avec de l'orge ou de l'avoine, à raison de 24 livres par hectare. On peut aussi la semer en septembre. Elle dure 3 à 4 ans. Une variété, la CHICORÉE SAUVAGE A NAVET, a des racines longues et charnues comme des carottes blanches : elles servent à la fabrication du café de chicorée; mais on en pourrait tirer un parti avantageux pour la nourriture des bestiaux, ou au moins des porcs, qui mangent bien les racines plus dures et plus fibreuses de l'espèce ordinaire. Ces racines ne gèlent pas, et peuvent rester l'hiver en terre, ce qui est important; de plus, la plante est aussi vigoureuse, et a les feuilles plus larges que celles de la chicorée sauvage ordinaire ; de sorte que, comme fourrage, elle ne sera probablement pas inférieure à celle-ci. Elle doit être semée un peu clair ; pour avoir même de très-belles racines, on pourrait la cultiver en lignes sarclées et binées.

CHOU CAVALIER, CHOU A VACHES, *Brassica oleracea vaccina, seu procerior.* Partout on connaît l'utilité des choux pour la nourriture des bestiaux ;

mais ce n'est que dans quelques localités qu'on les cultive exprès pour cet usage, qui mériterait d'être étendu. Parmi les espèces qui y sont propres, le chou cavalier paraît être le meilleur, au moins pour les terrains fertiles, à raison de son élévation considérable et de l'ampleur de ses feuilles; on le cultive beaucoup dans plusieurs de nos départemens de l'ouest. Tous les choux aiment la bonne terre, plutôt forte que légère, et bien fumée. On sème le chou cavalier et toutes les grandes espèces en pépinière dans un coin du jardin, en juillet et août, ou en mars et avril; on les replante en place, les premiers de septembre en novembre, les seconds en avril et mai, par lignes espacées d'environ 3 pieds, et à 2 ou 3 pieds de distance sur la ligne (l'espacement varie selon l'espèce et la fertilité du terrain); pendant leur végétation, on entretient ce terrain net et meuble, par des labours ou des binages. Ils donnent leur produit en feuilles jusqu'au printemps de leur seconde année, qu'ils montent à graine. Le *Caulet* de Flandre, cultivé surtout dans les environs de Lille, est voisin du chou cavalier par son port, sa hauteur et son produit. Le *chou branchu* ou *chou mille-têtes* du Poitou est cultivé de préférence dans les environs de Chollet et de Niort pour l'engrais des bœufs : il est moins élevé que le cavalier, mais peut-être aussi productif; il est garni depuis le pied de jets nombreux et forts qui en font une espèce de buisson très-épais. Ces diverses variétés, ainsi que tous les choux verts proprement dits, se cultivent de la même manière, et sont peu sensibles au froid. 6 à 8 onces de graines fournissent assez de plant pour un hectare.

CHOU FRISÉ VERT DU NORD, et CHOU FRISÉ ROUGE DU NORD, *Brass. oler. fimbriata.* Ces deux choux sont très-cultivés dans le nord de l'Europe. Ils diffèrent des espèces précédentes par la découpure de leurs feuilles, et en ce qu'ils sont plus rustiques et résistent mieux aux froids rigoureux.

CHOU-NAVET, CHOU TURNEPS, CHOU DE LAPONIE, *Brassica napo-brassica.* Le produit principal de

cette espèce consiste dans sa racine charnue comme un gros navet; une de ses qualités est de supporter de très-grands froids sans altération. Il peut être traité par la transplantation comme les précédens, à cette différence près, qu'on doit davantage rapprocher les plants; mais on en obtiendra de plus belles racines en le semant en place, soit en lignes, ce qui est le mieux, soit à la volée : dans tous les cas, on éclaircira de manière que les plants soient à 12 ou 15 pouces de distance ; ce semis peut se faire d'avril en juin, et demande 3 à 4 livres de graine par hectare, si l'on sème en place.

CHOU-RUTABAGA, Navet de Suède. *Brassica rutabaga.* Cette plante a été introduite en France vers 1792; elle s'était répandue peu d'années avant en Angleterre, où elle est devenue d'une culture très-étendue. Elle ressemble un peu au chou-navet avec lequel M. Sonnini l'avait confondue, jusqu'à ce que, en 1804, la Société d'agriculture de Paris ait nommé une commission, dont je faisais partie, pour constater la différence. Le rutabaga doit être semé en place, à la volée, pour en obtenir de beaux produits ; ou mieux en ligne, et espacé de même que le chou-navet. Il se forme plus vite que lui, et, par cette raison, peut être semé environ un mois plus tard. L'un et l'autre s'accommodent mieux que les grands choux, d'une terre légère et médiocre, quoiqu'ils la préfèrent bonne et fumée. Le rutabaga supporte un froid considérable, et peut être laissé l'hiver dans les champs pour n'être arraché qu'au besoin; néanmoins j'ai remarqué plusieurs fois que la grande humidité et les alternatives de gelée et de dégel lui étaient plus nuisibles qu'au chou-navet, sur lequel il l'emporte d'un autre côté par la beauté et la netteté de ses racines. Tous les deux sont une ressource précieuse pour la nourriture d'hiver des bêtes à cornes et des moutons, auxquels on les donne coupés par tranches. Le *Chou-rave* et plusieurs autres espèces se cultivent encore pour la nourriture des bestiaux.

CHOU-COLZA, *Brassica oleracea campestris*,

seu arvensis. C'est principalement pour l'huile que l'on retire de sa graine, et qui est un grand objet de commerce en Flandre, en Belgique, etc., que le colza est cultivé ; mais il sert aussi comme fourrage. On peut, dans cette vue, le transplanter aligné comme les autres choux verts ; mais la meilleure manière me paraît être celle pratiquée par M. Yvart, et indiquée par lui dans son article *succession de culture*, du Nouveau Cours d'agriculture. Elle consiste à donner, immédiatement après la récolte des grains, un labour en chaume, soit avec une forte herse de fer, soit à la charrue, et à semer à la volée, sur ce guéret, la graine de colza, à raison de 8 à 10 livres par hectare. Le plant passe ordinairement l'hiver sans être endommagé ; et, à la fin de cette saison, il fournit soit une pâture, soit du fourrage vert à donner à l'étable, l'un et l'autre précieux par l'époque où ils viennent. Tous les choux rustiques, et encore mieux le rutabaga et le chou-navet, peuvent être employés de cette manière ; le seul avantage particulier au colza dans ce cas est le bas prix de sa graine.

Culture du colza pour graine. La méthode ci-dessus n'est bonne que pour le cas où l'on veut tirer du colza un fourrage vert au printemps ; la culture pour graine demande plus de soin. De la mi-juillet à la fin d'août, on sème, sur des planches bien préparées, la graine destinée à produire le plant ; on sarcle et soigne celui-ci, et 6 à 8 semaines après on le transplante en place dans un terrain également bien préparé et fumé, par rangées espacées d'un pied, et à même distance sur la ligne. On fait ainsi des planches de 12 rangs, laissant entre chacune et la suivante un intervalle de 2 à 3 pieds non planté, dont la terre, répandue avec la bêche entre les pieds de colza, sert à les rechausser. Si l'on préfère façonner les entre-deux des rangs avec le cultivateur ou la binette, on leur donne alors une distance de 18 pouces à 2 pieds. Il est essentiel de faire la récolte aussitôt que la maturité du plus grand nombre des cosses est à peu près complète, car on pourrait perdre beaucoup en différant. Quel-

quefois on sème le colza en place à la volée, et on le laisse venir sans culture; il serait mieux néanmoins, dans ce cas, de l'éclaircir et de le biner. Ceci s'applique au colza ordinaire ou d'hiver. Il en existe une variété de printemps, le COLZA DE MARS, qui, semée en mars et avril, mûrit sa graine dans l'été même, particularité remarquable pour un chou. Cette variété est beaucoup moins cultivée que l'autre, mais elle offre une ressource intéressante lorsque les autres ont manqué. On la sème ordinairement en place.

DACTYLE PELOTONNÉ, *Dactylis glomerata.* Ce gramen, alternativement recommandé et décrié, convient peu pour la formation des prairies à faucher, parce que ses tiges sont trop grosses et durcissent promptement; mais employé convenablement, c'est-à-dire, coupé en vert de bonne heure, ou pâturé, il présente des avantages réels. Il est rustique, précoce, réussit sur des terrains médiocres et secs, où il repousse et se maintient mieux que presque aucune graminée des prés. Ces considérations doivent le rendre surtout recommandable aux yeux des cultivateurs qui connaissent tous les inconvéniens du pâturage des prairies artificielles composées de plantes légumineuses, et il est présumable qu'elles rendront, par suite, la culture de ce fourrage plus étendue qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. Il faudrait environ 70 livres de graine pour un hectare.

ERS ERVILLIER, *Ervum Ervilia.* L. Fourrage annuel usité dans quelques-uns de nos départemens méridionaux, et connu dans celui du Calvados sous le nom de *Komin.* L'Ers, sans être élevée, ne laisse pas d'être fourrageuse, et produit surtout beaucoup de graine que l'on donne aux pigeons, mais avec ménagement, parce qu'elle les échauffe. Le fourrage participe de cette qualité; il ne doit être administré aux chevaux que par petites rations, et lorsqu'on veut leur donner des forces et les soutenir pour des travaux pénibles. On m'a assuré que la plante mangée verte par les cochons leur était mortelle. La semence, comme aliment pour l'homme, est également très-suspecte, et l'on doit se

garder de l'employer en mélange dans le pain. On voit par-là que je veux moins engager à cultiver ce fourrage, que prémunir contre ses dangers ceux qui ne les connaîtraient pas. L'Ers peut être semée à l'automne, mais elle m'a mieux réussi au printemps. Enfouie en fleur, elle passe, dans quelques cantons, pour l'engrais végétal le plus efficace.

FÉTUQUE DES PRÉS, *Festuca pratensis.* Graminée vivace des prairies naturelles, l'une des meilleures plantes que l'on puisse employer dans les ensemencemens de bas prés, à raison de l'abondance et de la qualité de son produit. Elle est un peu tardive, et ne doit pas être, par cette raison, associée avec les espèces de la première saison, telles que le vulpin et le paturin des prés. Semée seule, elle demanderait environ 100 livres de graine par hectare. La FÉTUQUE OVINE, COQUIOLE, *Festuca ovina*, est plus petite, à feuilles fines, peu productive, mais renommée pour la qualité du pâturage qu'elle fournit aux moutons, et ayant l'avantage de venir dans les sables fins, stériles, et sur les coteaux les plus secs. C'est seulement dans de pareils terrains qu'elle peut être utile et qu'il convient de la semer, soit en septembre, soit de bonne heure au printemps, et à raison d'environ 50 livres par hectare. La FÉTUQUE FLOTTANTE, *Festuca fluitans;* est une plante aquatique, dont le fourrage vert est très-recherché des animaux, et qu'il serait utile de pouvoir multiplier dans les pacages marécageux, les prés très-humides, sur le bord des étangs, etc. Dans les marais de plusieurs pays du Nord, où elle est très-abondante, on ramasse sa graine, qui, mondée, est employée à l'instar du riz, et passe pour un très-bon aliment. Cette graine est connue sous les noms de *manne de Pologne, de Prusse*, etc. On peut la semer au printemps et à l'automne.

FÉVEROLLE, *Faba vulgaris equina.* La grande utilité des fèves pour la nourriture des hommes et des animaux est généralement connue; cependant il est bien des cantons de terres fortes et argileuses que cette culture pourrait améliorer considérablement, et où

elle n'est pas pratiquée. Les fèves donnent un bon fourrage, soit coupées en fleurs, ou lorsque leurs gousses sont formées; souvent elles entrent dans la composition des dragées et des hivernages (mélanges de légumineuses et d'avoine ou de seigle, destinés à couper en vert pour fourrage) : mais c'est surtout de leur grain sec que l'on tire le plus de parti. On sème ordinairement la féverolle de la fin de février en avril, soit à la volée, soit en lignes. Cette dernière méthode est préférable, en général; mais surtout pour les terres compactes, auxquelles les binages et houages, que l'on a en vue dans ce mode de semis, sont très-profitables. La culture de la fève est reconnue, non-seulement pour unes des moins épuisantes qui existent, mais encore comme la meilleure de toutes, pour préparer de belles récoltes de froment sur les sols argileux. Enfouie en vert, la fève est encore un des meilleurs engrais végétaux connus. Toutes les espèces pourraient être employées dans la grande culture; mais la petite, appelée *féverolle*, est celle adoptée généralement pour cet usage. Il en existe plusieurs variétés : j'en ai fait venir d'Angleterre une nouvelle, appelée *fève d'Héligoland*, que l'on dit supérieure à toutes les autres pour la qualité et le produit. Dans le midi de la France les fèves passent assez bien l'hiver, et par cette raison on les y sème souvent en automne; mais dans le nord, où l'espèce ordinaire gèlerait, ou du moins souffrirait beaucoup, il existe pour les semis de cette saison une variété particulière, plus rustique, et que l'on appelle *féverolle d'hiver*. 2 hectolitres par hectare.

FLÉOLE, ou FLÉAU DES PRÉS, TIMOTHY des Anglais, *Phleum pratense*. Le produit considérable de cette plante a engagé, depuis long temps, à la semer séparément pour en faire des prairies à faucher. Elle convient particulièrement aux terrains humides et argileux : son foin, quoique gros, est regardé comme de très-bonne qualité. C'est une des plus tardives des graminées, et, si on ne la sème pas seule, il faut éviter de lui adjoindre aucune espèce hâtive. On sème environ 16 livres de graine par hectare, en septembre et octobre, ou en mars et avril.

FLOUVE ODORANTE, *Anthoxantum odoratum ;* gramen d'un faible produit, mais recommandable par sa grande précocité et par son odeur aromatique. Il croît dans des situations et des terrains très-différens : on le trouve, plus communément qu'ailleurs, dans les bois, sur les coteaux secs et élevés, mais il n'est pas rare dans les prairies, même humides. Seul, il ne saurait faire de bonnes prairies à faucher : on peut le semer avec plus d'avantage sur des terrains secs et médiocres, pour y fournir un pâturage précoce. Un autre emploi auquel il convient est d'être mélangé, en petite quantité, avec les graines que l'on destine à l'ensemencement d'un pré ; la bonne odeur que la flouve communique au foin, rend celui-ci plus appétissant pour les bestiaux.

GALEGA, *ou* RUE DE CHÈVRE, *Galega officinalis.* Je parle de cette plante, parce que plusieurs ouvrages l'ont recommandée, et que les amateurs d'agriculture en demandent souvent de la graine. Ceux qui voient le galega dans les jardins, où ses touffes sont si fournies et si fourrageuses, doivent en effet en concevoir une idée avantageuse, et désirer l'essayer en prairie artificielle ; mais malheureusement, il paraît d'après diverses observations, que ce fourrage ne convient pas aux bestiaux, ou que du moins ils le refusent d'abord, et que, dans les pâturages, ils n'y touchent point. S'il n'a pas été fait d'expériences positives à ce sujet, ce que j'ignore, il est à désirer qu'on les fasse ; car on sait que les bestiaux refusent souvent une nourriture même fort bonne pour eux, et à laquelle ils s'accoutument très-bien après quelques tentatives. S'il en était ainsi du galéga, il pourrait devenir précieux par sa grande vigueur, son produit considérable et sa longue durée. Environ 40 livres pour un hectare.

GESSE CULTIVÉE, *ou* LENTILLE D'ESPAGNE, *Lathyrus sativus ;* plante annuelle, très-bon fourrage pour les moutons surtout, moins échauffant que celui de la vesce. La gesse n'est pas très-difficile sur le terrain, et réussit sur des terres, soit fortes, soit légères ;

pourvu qu'elles ne soient pas très-humides. On la sème en mars et avril, et quelquefois, dans le midi de la France, en automne. On la coupe soit en fleur pour donner en vert, soit quand les premières gousses commencent à mûrir, si l'on veut la faner; soit enfin lors de leur maturité complète, si l'on ne vise qu'à la récolte de la graine. Dans plusieurs parties de la France, celle-ci sert aux habitans des campagnes à faire de bonnes purées. La quantité de semence, pour un hectare, est d'environ un hectolitre et demi.

GESSE velue, *Lathyrus hirsutus*, L. M. le baron de Wal, cultivateur éclairé à Baronville près Givet, m'a fait part des succès qu'il a obtenus de la culture de cette plante comme fourrage. Semée en automne, elle lui a paru pouvoir rivaliser d'utilité avec la vesce d'hiver. Je l'ai essayée d'après son conseil, et je l'ai trouvée en effet rustique et très-fourrageuse, mais un peu moins hâtive que la vesce et le pois d'hiver; elle produit une quantité considérable de semences plus petites que celles de la vesce, mais qui paraissent être une bonne nourriture pour les pigeons; au reste dans le fourrage coupé encore vert, comme il doit l'être, la plupart de ces semences restent dans les cosses. Cette plante pourra entrer en ligne à côté de celles utilement cultivées pour la nourriture des bestiaux; ce sera une conquête de plus sur les mauvaises herbes de nos champs, car la gesse velue n'a été autre chose jusqu'à présent. En Beauce, et dans d'autre cantons voisins de Paris, on lui donne le nom de *pois gras*.

Gessette, Jarosse, *Lathyrus cicera*. Cette espèce porte encore les noms de *Garousse*, *Jarat*, *Petite-Gesse*. Elle est d'hiver, et plusieurs cultivateurs m'ont assuré qu'elle était plus rustique que la vesce d'hiver. Elle fournit un fourrage très-estimé pour les moutons, mais trop échauffant pour les chevaux, et qu'il ne faut leur donner qu'avec beaucoup de ménagement. Je dois prévenir aussi que sa graine est un aliment extrêmement dangereux pour l'homme. Dans quelques cantons, les gens de campagne la font moudre pour

mêler,

mêler, en petite portion, dans leur pain. Il ne paraît pas qu'il en résulte de mauvais effets, tant que cette proportion est très-faible; mais, dans les années de pénurie, quelques personnes l'ayant augmentée plus que de coutume, les unes en sont mortes, les autres ont été frappées de paralysies incurables. Ce fait nous a été attesté par un témoin véridique et estimable, M. de la Noue, chirurgien à *Bourgueil*, et confirmé par M. Deslandes, dans une observation du *Journal des Maires.* Il est d'autant plus essentiel de lui donner de la publicité, que la culture de la jarosse s'est considérablement étendue en France depuis quelques années, et que, par-là, les occasions de dangers se sont multipliées.

HOUQUE laineuse, *Holcus lanatus.* Il est peu de plantes, parmi les graminées vivaces, qui conviennen mieux à former un fond de pré que la houque laineuse. Elle croît abondamment dans les meilleures prairies des environs de Paris, soit humides, soit sèches. L'époque de sa floraison, qui tient le milieu entre les espèces hâtives et les tardives, et la faculté qu'elle a de se conserver sur pied quelque temps après sa maturité, sans trop perdre de sa qualité, permettent de l'associer avec la plupart des autres gramens; enfin elle est très-bonne en pâturage. Il faut à peu près 40 liv. de graine par hectare.

IVRAIE vivace, Ray-Grass d'Angleterre, *Lolium perenne.* Le ray-grass est, de toutes les herbes de pré, celle dont on sème le plus séparément en France, parce qu'elle est très-employée sous le nom de gazon anglais, pour former des tapis de verdure. Dans la grande culture, les résultats qu'on en obtient varient infiniment en raison du climat, du sol et des autres circonstances locales; ce qui est sans doute une des causes de la grande dissidence des opinions sur son mérite. En général, on peut admettre que le ray-grass n'est pas (en France du moins) une bonne plante à faucher. Il y a cependant des exceptions; on le voit quelquefois, dans les prés bas et frais, haut de 3 pieds, vif, bien feuillé, ne devançant pas la matu-

rité des autres gramens : dans ce cas, on l'estime, et on regarde comme très-bon le foin où il se trouve. On peut donc l'admettre partiellement dans les ensemencemens de semblables prairies ; mais, hors ces circonstances favorables, son foin blanchit, sèche trop complétement, et j'ai vu des chevaux le refuser, quoique coupé au commencement de la floraison. C'est donc en pâturage qu'il faudrait l'employer, de préférence, dans tous les terrains où il peut jouir d'une humidité soutenue. Sur les terres en plaine, particulièrement sur celles qui sont plutôt fortes que légères, il peut être très-utile de cette manière. Sa précocité, son aptitude à repousser sous la dent des bestiaux, à taller et se fortifier d'autant plus qu'il est plus brouté et piétiné, enfin la qualité nourrissante et engraissante de son herbe, ont été parfaitement reconnues par l'expérience, et lui assigneront toujours une place utile parmi les fourrages. Dans les situations et sur les terrains secs et brûlans, le ray-grass, soit pour pâturage, soit pour gazon, est d'une ressource presque nulle ; et dans tous les cas, son succès et son produit sont toujours proportionnés au degré d'humidité du climat. En Angleterre, où, par cette raison, il est d'une réussite plus générale qu'en France, on forme souvent avec un mélange de ray-grass et de trèfle rouge ou blanc, des prairies destinées à durer de deux à quatre ans et plus. Si l'on sème le fond d'un herbage en ray-grass, l'addition de ces deux plantes, en petite proportion, y est toujours utile. Pour les gazons, on lui associe le trèfle blanc seul ; mais on pourrait y ajouter le TRÈFLE FRAISE, et surtout le LOTIER CORNICULÉ. (*Voyez* ce mot.) 100 livres de graine de ray-grass par hectare sont un bon ensemencement, s'il s'agit d'un pré : pour les gazons, on en peut mettre le double. On sème en février et mars, septembre et octobre.

LENTILLE A UNE FLEUR, LENTILLE D'AUVERGNE. *Ervum monanthos*, L., *Vicia monantha*, Lam. Cette plante est cultivée dans quelques parties de la France, comme fourrage, et pour ses semences fari-

neuses. Sans être très-productive, elle a des qualités qui peuvent la rendre précieuse dans certains cas, celle, par exemple, de réussir dans de très-mauvais terrains, où l'on ne pourrait élever la vesce ni le pois gris. Ses tiges fines et grimpantes ont besoin d'être soutenues par un peu de seigle ou d'avoine d'hiver, que l'on sème avec. Le fourrage est doux et de bonne qualité ; les semences se mangent comme les lentilles ; on en fait depuis quelques années beaucoup d'usage à Orléans et dans les environs, où cette plante est désignée sous le nom impropre de *Jarosse.* La lentille à une fleur se sème ordinairement en automne, et résiste très-bien à l'hiver.

LENTILLON, *Ervum Lens minor;* plante annuelle, dont le fourrage est fort estimé, et que l'on cultive beaucoup dans quelques-uns des départemens voisins de Paris. Le lentillon aime les terres sèches; on le sème à la volée au printemps, et communément avec un peu d'avoine destinée à le ramer. Il y en a une variété d'*hiver* que l'on sème en septembre, et à laquelle on associe le seigle au lieu d'avoine. Un hectare emploie 12 décalitres de semence.

LOTIER CORNICULÉ, *Lotus corniculatus.* Peu connu jusqu'à présent dans la culture, il mérite certainement de l'être. Dans les prés, où il se trouve fréquemment, il est estimé, et ne laisse pas d'être ourrageux, quoiqu'il s'élève peu. Il est bon en pâturage, vient fort bien sur les terrains secs, et y maintient sa végétation en été. Il est propre à la plupart des usages auxquels on emploie le trèfle blanc, et lui serait préférable dans plusieurs cas, notamment pour garnir le fond des gazons de graminées, où ses fleurs font un très-joli effet.

LUPIN BLANC, *Lupinus albus.* C'est surtout dans le midi de la France et en Italie, que cette plante est connue par l'excellent engrais qu'elle fournit aux terres, étant enfouie pendant sa floraison. Sa graine, macérée dans l'eau, est un bon aliment pour les bœufs; enfin la plante encore jeune est employée en pâturage pour les moutons. Un des principaux avan-

tages du lupin est de prospérer sur de très-mauvaises terres, telles que les sables graveleux, ferrugineux, les argiles maigres, et de fournir le moyen de les améliorer, soit en le faisant pâturer sur place, soit surtout en l'enfouissant. Il est un peu sensible au froid, et ne doit être semé sous le climat de Paris que vers la mi-avril; 10 à 12 décalitres par hectare.

LUZERNE, *Médicago sativa.* On connaît tous les avantages de cette plante, la plus productive de celles employées en prairies artificielles. Il lui faut une bonne terre, profonde, saine, bien nettoyée, fumée avec des engrais consommés. Les produits considérables et la longue durée de cette plante tiennent pour beaucoup à la facilité que trouvent ses racines à pénétrer à une grande profondeur dans la terre qui doit à cet effet être bien défoncée. La méthode ordinaire de la semer est de la mêler avec l'avoine ou l'orge au printemps. Dans les situations un peu basses, voisines des bois, ou exposées par une cause quelconque aux gelées blanches tardives, il est prudent de ne semer qu'en mai; il est même habituel, dans certains cantons, de ne le faire qu'en été. Dans les terres sèches et légères, on peut la semer avec avantage, comme M. Yvart l'a pratiqué, de bonne heure en automne, avec de l'escourgeon ou du seigle. La terre étant bien ameublie et nivelée, on exécute le semis avec les soins indiqués pour les graines fines. Pour soutenir les produits d'une luzernière, et prolonger sa durée, il est avantageux de répandre dessus, en hiver, ou au commencement du printemps, un engrais bien consommé et à l'état de terreau, des cendres de tourbe ou de houille, ou encore mieux du plâtre calciné et pulvérisé, substance qui produit sur toutes les plantes de la famille des légumineuses des effets étonnans. On choisit, pour le répandre, un temps couvert et qui promette de la pluie. Cette opération peut se faire non-seulement à la fin de l'hiver, avant la végétation, mais encore au printemps et en été, sur la première ou la seconde pousse déjà développée. Peu

de personnes ignorent les accidens fréquens qui résultent du pâturage des regains de luzerne et de trèfle, lorsqu'on y laisse aller les bestiaux avant que la rosée soit dissipée, ou après la pluie; les animaux gonflent et souvent périssent. Les propriétaires ne sauraient donc être trop surveillans à cet égard, aussi-bien que sur l'emploi en vert des fourrages à l'étable; car, donnés encore humides, ou en trop grande quantité, ils occasionent des accidens semblables. On met ordinairement 40 livres de graine par hectare.

LUPULINE. MINETTE, *Medicago Lupulina.* Elle a la feuillée et l'apparence d'un trèfle, ce qui lui fait donner quelquefois le nom de *trèfle jaune, trèfle noir*, dérivés, l'un de la couleur de sa fleur, l'autre de celle de sa gousse. Sa culture a été long-temps confinée dans le Boulonnais et un petit nombre d'autres cantons; mais depuis quelques années elle s'est considérablement étendue dans le centre de la France. Un de ses principaux avantages est de réussir sur les terres calcaires, sèches et de médiocre qualité; elle est bisannuelle, et peut occuper, dans les assolemens de terre à seigle, la même place qu'occupe le trèfle dans ceux des terres à froment; son fourrage, moins abondant, est fin, de bonne qualité, et sans dangers pour les bestiaux. Au reste, le pâturage de la lupuline pour les moutons est peut-être encore plus avantageux que sa conversion en foin. On la sème ordinairement avec les mars, et à raison de 30 livres par hectare.

MÉLILOT DE SIBÉRIE, *Melilotus alba.* L'opinion n'est pas encore fixée en France, faute d'essais assez multipliés, sur cette *légumineuse* bisannuelle, très-fourrageuse, et qui s'élève à une hauteur considérable. La recommandation faite par M. THOUIN, d'après ses propres observations, est un titre suffisant auprès des cultivateurs, pour les engager à essayer cette plante. La durée du mélilot de Sibérie permettrait de l'intercaler dans les assolemens de la même manière que le trèfle; il est probable qu'il s'accommoderait

mieux que celui-ci des terres médiocres et graveleuses. Quelque jugement qu'on en porte dans la suite comme fourrage, il possède un avantage bien reconnu maintenant, celui de fournir aux abeilles, par des fleurs très-nombreuses et successives, une pâture abondante qu'elles recherchent avec avidité. Il faudrait 25 à 30 livres de graine par hectare.

MILLEFEUILLE, *Achillea Millefolium*. Cette plante, peu productive, et qui n'est pas propre à faucher, n'occupera toujours qu'un rang secondaire parmi les fourrages; néanmoins elle peut être fort utile dans certaines circonstances. Son pâturage est très-bon pour les moutons ; elle a le mérite de résister aux plus grandes sécheresses, et cela sur des terrains fort secs eux-mêmes. Il est très-présumable que les propriétaires de bêtes à laines, surtout dans le midi de la France, trouveraient dans la culture de la millefeuille des ressources intéressantes pour la nourriture de leurs troupeaux pendant les mois d'été. Cette plante est d'une longue durée ; elle devra être semée au printemps : elle réussirait sans doute aussi semée de bonne heure en automne. Elle vient plus communément sur les argiles sèches et les terrains battus, que dans les terres meubles et sablonneuses. Je pense que 10 à 12 livres de graine sèmeraient un hectare.

MOUTARDE NOIRE, *Sinapis nigra*; et MOUTARDE BLANCHE, *Sinapis alba*. La moutarde est cultivée en grand pour la récolte de sa graine, objet de consommation et de commerce assez considérable. On la sème aussi, surtout la blanche, pour fournir du vert aux vaches à la fin de l'été. Dans le premier cas, on choisit de bonnes terres profondes, fraîches, et l'on sème un peu clair au printemps. Dans le second cas, la moutarde blanche est préférée; on la regarde même comme si bonne, qu'on lui donne, dans plusieurs cantons, le nom de *plante au beurre*. La manière ordinaire dont je l'ai vu employer est de la semer sur les chaumes immédiatement après la récolte, au moyen d'un léger labour, qui pourrait être remplacé avantageusement par la scarification avec la herse à couteau,

indiquée à l'article Colza. Ce semis, qui est favorisé par la saison, croît promptement : il fournit de la nourriture aux vaches jusqu'aux gelées. Le semis pour graine emploie 8 à 10 livres par hectare : celui pour fourrage en emploie le double.

NAVET TURNEP, Rabioule, Rave plate, *Brassica Rapa.* Les ressources que fournissent les navets pour la nourriture des animaux, pendant l'hiver, sont généralement connues : de temps immémorial, on a fait usage de cette racine, dans plusieurs parties de la France, pour l'engrais des bœufs, et pour aider à nourrir les vaches, les moutons et les porcs. Les navets aiment la terre plutôt légère et sèche, ou du moins saine, que forte et humide; mais elle doit être bien préparée, nettoyée, et, pour le mieux, fumée. La saison ordinaire de la semaille, est depuis la fin de juin jusqu'au commencement d'août; elle peut être néanmoins, dans certains cas, prolongée jusqu'aux premiers jours de septembre ; et, dans d'autres, devancée de plusieurs semaines. La méthode ordinaire, en France, est de semer les navets à la volée : celle de les semer en lignes serait certainement préférable, par la plus grande facilité des sarclages et binages, si les instrumens propres à ce travail, tels que le *cultivateur*, la petite *herse triangulaire* et autres analogues, étaient plus connus et usités parmi nous. On peut encore, après avoir semé à la volée, tracer les rayons avec ces instrumens en donnant le premier binage ; mais, de quelque manière que l'on s'y prenne, il est toujours aussi profitable pour les navets, que pour la récolte qui les suivra, qu'ils soient éclaircis, sarclés et façonnés. Toutes les espèces de gros navets sont propres à la grande culture ; mais les *raves*, proprement dites (de forme ronde ou aplatie), sont les plus employées pour cet usage, et principalement la grosse rave du Limousin et de l'Auvergne, appelée *rabioule*, à laquelle on a consacré le nom impropre de *turnep*. Il en existe plusieurs variétés. Le *navet jaune rond* (ou plutôt *rave jaune*), est aussi une fort bonne espèce ; il sort moins de terre que la ra-

bioule, et n'acquiert pas un si gros volume : sa chair est plus serrée et plus ferme ; elle résiste un peu mieux à la gelée. Une nouvelle variété, le *navet jaune d'Écosse*, s'est répandue depuis peu en Écosse et en Angleterre, à cause de la qualité qu'on lui attribue, de mieux supporter le froid que toutes les autres. Parmi les navets longs, un des plus beaux et des plus propres à la grande culture est celui d'Alsace, appelé *navet long de campagne*, et désigné quelquefois sous le nom de *gros navet de Berlin*. Les raves et les navets doivent être enlevés des champs et serrés avant les gelées ; à moins qu'on ne veuille les faire consommer sur pied, en automne, par les moutons : ce qui est avantageux dans certaines circonstances. On emploie ordinairement 6 livres de graines par hectare.

NAVETTE, Rabette, *Brassica-Napus sylvestris.* La navette sert de fourrage, en la semant sur les chaumes après la moisson, à raison d'environ 20 livres par hectare ; nous connaissons même des cultivateurs qui la préfèrent, pour cet usage, à la moutarde blanche ; mais son principal emploi est comme graine oléagineuse. On la sème pour cet objet, de la fin de juillet au commencement de septembre, sur une terre préparée par plusieurs labours, ordinairement à la volée, quelquefois en rayons; on bine, ou au moins on sarcle et l'on éclaircit le plant : l'été suivant, on récolte la graine, lorsque la plus grande partie des cosses est jaune ; c'est-à-dire, avant leur complète maturité, qui occasionerait un égrainement considérable. L'espèce qui se cultive ainsi est la *navette ordinaire ou d'hiver*. Il en existe une autre appelée *navette d'été* ou *quarantaine*. Elle ne se sème qu'au printemps, et graine dans l'année même : elle est moins productive que celle d'hiver ; mais elle présente l'avantage de pouvoir remplacer, au besoin, les autres cultures oléagineuses, lorsque la rigueur de l'hiver ou quelque accident les a fait manquer. On sème par hectare environ 6 livres de celle d'hiver et 8 livres de celle d'été.

PANAIS, *Pastinaca sativa.* C'est un fait remarquable et qui atteste la lenteur avec laquelle les bonnes pratiques se répandent, qu'une racine cultivée depuis des siècles en Bretagne, dont on tire, en ce pays, le plus grand parti, qui y est reconnue excellente pour presque tous les animaux, soit restée, à peu près dans tout le reste de la France, plante exclusivement potagère, et qu'on n'y en fasse presque nulle part un champ destiné pour les bestiaux. Un avantage très-marquant de cette racine est de ne souffrir aucunement des gelées, et de pouvoir rester dans le champ tout l'hiver, ce qui sauve les frais et les risques de la récolte et de la conservation. Ce mérite compense bien les inconvéniens de la culture, dont le plus considérable consiste dans les défoncemens ou les labours profonds qu'exige cette racine, et dans le choix d'un terrain substantiel et frais. Les procédés de cette culture sont les mêmes que pour la carotte ; il faut seulement que les panais soient éclaircis davantage, à cause des plus grandes dimensions de leurs feuilles ; cette circonstance le rend moins propre aussi à être semé parmi les céréales. Le ***Panais rond***, variété nouvellement connue dans le jardinage, a l'avantage de réussir sur des terrains moins profonds et moins riches que pour l'autre. Il rendra la culture du panais praticable dans un beaucoup plus grand nombre de localités, et si cette culture devient générale, c'est sans doute cette variété que l'on adoptera. On sème 10 à 12 livres de graine de l'un et de l'autre par hectare.

PANIS ÉLEVÉ, ***ou* Herbe de Guinée**, ***Panicum altissimum*** ; fourrage très-estimé en Amérique à cause de l'abondance et de l'excellente qualité de son produit. On en a dès long-temps recommandé la culture en France, mais les expériences, faites sans doute avec des semences venues des Antilles, n'avaient pas réussi. Un envoi de graine provenant de la Caroline, reçu au Jardin du Roi dans ces dernières années, en a produit une race qui a passablement résisté à plusieurs de nos hivers, et donne l'espoir de pouvoir le naturaliser dans nos contrées. Plusieurs pieds ont bien sup-

porté chez moi le froid rigoureux de 1820, et M. Lullin cultive cette plante avec succès dans les environs de Genève. L'herbe de Guinée aime un terrain substantiel frais, quoiqu'elle puisse aussi fort bien réussir dans une bonne terre sèche. Le semis demande quelques soins, la plante étant délicate et craignant le froid, dans sa première jeunesse; il doit être fait dans la dernière quinzaine d'avril sur planche ou plate-bande bien préparée et exposée au midi; de la fin de mai à la mi-juin, suivant que le plant a profité, on le met en place en l'espaçant d'environ 12 à 15 pouces. Lorsqu'on en est une fois monté, il est peut-être autant et plus avantageux de la multiplier par la séparation de ses touffes que par le semis de la graine, attendu que la très-grande majorité de celle-ci avorte; circonstance qui contribue souvent à rendre fort incomplet le succès des semis. La souche de cette plante est composée d'espèces de nœuds fort durs, tendant à s'élever au-dessus du sol. Comme ils restent par-là plus exposés à la gelée, il serait probablement avantageux de les recharger de terre à l'entrée de l'hiver, afin de les mieux garantir contre les froids. — Lorsque l'herbe de Guinée sera plus acclimatée, on pourra sans doute la cultiver avec moins de soins. M. Lullin en a eu abondamment de plant qui s'était ressemé de lui-même. J'en ai fait de mon côté un semis en place, qui a bien réussi.

PASTEL, *Isatis tinctoria*. Le pastel, considéré comme plante fourrageuse, se recommande sous un seul mais important point de vue, celui de son extrême précocité. L'hiver n'arrête sa végétation que pendant le temps des fortes gelées; et en mars, quelquefois même en février, il offre déjà un développement considérable. S'il était plus recherché par les bestiaux, il deviendrait une des précieuses ressources du cultivateur; malheureusement il paraît qu'il pèche sous ce rapport. Je ne crois pas néanmoins que ce point ait été suffisamment approfondi. Je ne connais pas d'essais sur le pastel pour la nourriture des vaches en hiver: et, quant à sa convenance pour les moutons, les autorités

pour et contre sont également recommandables. Je pense donc que de nouvelles recherches sur ce sujet seraient fort utiles ; on ne peut renoncer à un avantage tel que celui qu'offre la végétation hivernale du pastel, qu'après une conviction pour ainsi dire surabondante. Cette plante, cultivée pour fourrage, doit être semée à la volée, dans des terrains plutôt secs qu'humides. On la sème ordinairement au printemps, quelquefois à la fin de l'été, et sur le pied de 40 livres par hectare. Cultivé pour la teinture, le pastel demande un bon sol, bien préparé et fumé : on le sème, dans ce cas, plus clair, et en rayons dont on bine et cultive soigneusement les intervalles.

PATURIN *ou* POA DES PRÉS, *Poa pratensis*. Le genre des paturins offre plusieurs plantes intéressantes sous différens rapports, mais surtout sous celui de la qualité de leur fourrage. L'espèce dite *paturin des prés* est peut-être la plus difficile à apprécier. Peu de gramens sont aussi communs que celui-là, et se présentent sous des aspects plus différens. On le voit petit et sec sur le bord des routes et des berges des fossés, grand et fourrageux dans les prairies humides, mais partout extrêmement traçant et très-précoce. Ces deux caractères le rendent souvent plus nuisible qu'utile dans les mélanges formés par le hasard, et doivent engager à ne l'employer qu'avec circonspection dans la formation des prés, quoique son foin passe pour être d'excellente qualité. Le mieux serait peut-être de le semer seul, ou du moins de ne l'associer, dans les terrains humides, qu'avec le vulpin des prés et le paturin commun, qui, bien que plus tardif, demande à être coupé à peu près en même temps que lui ; et dans les terrains secs avec le dactyle, un peu de flouve et des légumineuses, ayant soin, dans ce dernier cas, de le faucher de très-bonne heure. Semé seul, il demanderait environ 30 liv. de graines par hectare. Le PATURIN COMMUN, *Poa trivialis*, aussi commun que le précédent, croît comme lui dans des terrains très-différens ; il est abondant dans les plaines sèches parmi les prairies artificielles ; et cependant l'humidité

lui est si favorable, qu'on le trouve souvent dans des situations tout-à-fait aquatiques. Je le crois préférable à l'espèce des prés ; il est nécessaire de le faucher de bonne heure, parce qu'après sa floraison, il sèche très-promptement sur pied. Environ 36 liv. par hectare.

Je ne parlerais pas du PATURIN COMPRIMÉ, *Poa compressa*, si de bons ouvrages n'avaient accrédité de nouveau, dans ces dernières années, une ancienne erreur sur son compte, savoir : que le *Poa compressa* était le *Bird-grass* ou *herbe d'oiseau*, fourrage vanté, mais sur lequel il est presque impossible d'obtenir des éclaircissemens. J'ai fait beaucoup de recherches pour me procurer ce bird-grass, et savoir précisément ce que c'était ; leur résultat a été de me convaincre que, s'il a jamais existé en Virginie une plante cultivée sous ce nom, cette plante n'était certainement pas le *Poa compressa*. Celui-ci est un fort petit gramen, venant ordinairement sur les murs et dans les endroits très-secs, dont les tiges rares, les feuilles courtes, le prompt dessèchement sur pied, s'éloignent absolument de cette abondance et de cette permanence de verdure que l'on attribue au bird-grass. Par la description incomplète que l'on a donnée de ce dernier, il nous paraîtrait que c'est un agrostis ; et la ressemblance de noms pourrait faire supposer que c'est le *Herd-grass*, qui est aussi une plante américaine. Voyez AGROSTIS D'AMÉRIQUE.

PHALARIS ROSEAU, *Phalaris arundinacea*. Quoique cette plante ait l'apparence d'un roseau, elle est cependant fort différente par sa qualité ; ses tiges coupées jeunes, sont tendres, nourrissantes, et fournissent un bon aliment aux bestiaux. M. DUMONT DE COURSET me l'a recommandée comme un très-bon fourrage, devant nécessairement faire partie des espèces dont je cultive ou fais récolter annuellement des graines pour le commerce. Le phalaris roseau ne réussit que dans les terrains très-humides.

PIMPRENELLE, *Poterium sanguisorba*. Après avoir été très-vantée et très-décriée, cette plante a pris sa vraie place dans notre agriculture, et une place

bien utile, quoique bien humble. On ne propose plus d'en faire des prairies à plusieurs coupes; on a reconnu qu'elle n'était d'une certaine abondance que sur les très-bonnes terres, et qu'elle y donnait un foin dur et médiocre; mais on la sème sur de mauvais sols secs, soit sablonneux ou argileux, soit surtout crayeux ou marneux. Elle y fournit, pour les bêtes à laines, un pâturage peu abondant à la vérité, mais il est excellent, et a de plus le mérite de résister aux plus fortes sécheresses, comme aux froids rigoureux. Employée de cette manière, elle a déjà amélioré sensiblement plusieurs domaines de terres crétacées dans la Champagne-Pouilleuse. Elle convertira encore en bonnes pâtures des milliers d'arpens aujourd'hui improductifs, lorsque les détails de ces améliorations seront connus autant qu'ils le méritent. Elle se sème de bonne heure au printemps, ou très-bien encore en septembre, soit seule, soit avec le seigle et les céréales du printemps. Lorsque le terrain a assez de fond pour admettre le sainfoin, on les associe souvent ensemble; le pâturage en est meilleur. Semée seule, elle demande 60 livres de graine par hectare.

POIS GRIS, Bisaille, *Pisum arvense;* fourrage très-estimé, particulièrement pour les moutons, ainsi que l'indiquent ses noms vulgaires de *Pois agneau*, *Pois de brebis.* C'est une plante annuelle et d'une végétation rapide, propre, ainsi que la vesce, à être semée sur les jachères : traitée convenablement, elle les dispose très-bien à rapporter du grain. Les terres à froment, peu humides, conviennent le mieux au pois gris; il réussit aussi sur celles à seigle quand elles sont passables. Il est bon de fumer quand on veut le faire suivre par du grain. On le sème presque toujours à la volée : on le coupe quelquefois en fleur, mais plus souvent quand la plus grande partie des cosses sont en maturité : on le fait sécher ensuite pour l'hiver. Deux variétés de printemps sont les plus ordinaires. l'une hâtive, se semant en mars; l'autre, plus tardive, jusqu'en mai; une troisième, dite *pois gris d'hiver*, que l'on sème à l'automne, commence à se

répandre depuis quelques années, et paraît fort avantageuse, surtout pour les terrains secs. Les pois gris entrent ordinairement dans les mélanges fourrageux appelés *dragées*. La quantité communément employée pour leurs semences est de 24 à 26 décalitres pour un hectare.

SAINFOIN, Bourgogne, Esparcette, *Hedysarum onobrichis*. Les bonnes qualités du sainfoin sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les indiquer; mais on peut insister avec plus d'utilité sur la faculté qu'a cette plante de réussir dans des terrains médiocres, soit sablonneux et graveleux, soit surtout calcaires, et sur son mérite de les améliorer sensiblement. Parmi les exemples d'améliorations semblables, je citerai celui fourni par M. Yvart, sur son exploitation de *Maisons, près Charenton*. C'est avec le sainfoin qu'il a converti en terres à froment des terrains où, malgré des tentatives antérieures, on n'avait recueilli que du seigle; la démonstration a été telle, et l'exemple si influent, que, de proche en proche, une grande partie des terres de la plaine de Maisons a subi, à l'aide du même moyen, une semblable transformation. Lorsque l'on destine une prairie de sainfoin à être fauchée, et qu'on veut entretenir sa durée le plus long-temps possible, on doit éviter de faire pâturer le regain, surtout dans les premières années; mais il est des cas, particulièrement sur de mauvais terrains, où on le sème exprès pour le pâturage des bêtes à laine : alors il dure peu, mais néanmoins il est encore d'une grande ressource. On le sème ordinairement au printemps, quelquefois de bonne heure en automne, et presque toujours avec les grains. La quantité de semence à mettre par hectare est d'environ 45 décalitres. La variété Sainfoin a deux coupes, ou Sainfoin chaud, propagée d'abord aux environs de Péronne par M. Pincepré de Buire, s'est considérablement répandue en France depuis quelques années. Elle est plus hâtive, plus forte et plus productive que le sainfoin ordinaire; enfin elle donne une seconde coupe abondante, là où celle-ci

ne produit qu'un faible regain. Plusieurs fermiers, qui l'ont adoptée, m'ont dit qu'il lui fallait de meilleures terres qu'à l'espèce ordinaire; comme il est présumable que ce n'est qu'une variété en quelque sorte artificielle, obtenue par une culture long-temps continuée sur de très-bons terrains, les personnes qui l'admettront sur des sols médiocres devront en renouveler de temps en temps la semence, pour en obtenir constamment des produits supérieurs à ceux du sainfoin ordinaire. Il se sème de même que celui-ci.

SPERGULE, *Spergula arvensis;* fourrage annuel, particulièrement propre aux sables frais, et qui fournit une nourriture excellente pour les vaches. Dans une partie des Pays-Bas, où cette plante est très-cultivée, le beurre des vaches qui en sont nourries est regardé comme d'une qualité supérieure, et désigné sous le nom de *beurre de spergule*. On la sème quelquefois au printemps; mais la saison ordinaire est en été sur les chaumes que l'on retourne par un léger labour, aussitôt après la moisson. On la fait consommer sur place, ou on la donne en vert à l'étable, ressource qui dure jusqu'aux gelées. Quelquefois on fauche et l'on fait faner celle semée de bonne heure; mais ce foin perd considérablement à la dessiccation, difficile à cause de la nature aqueuse de la plante. On trouve dans plusieurs ouvrages que la graine de spergule est très-bonne pour la volaille; j'en ai vu plusieurs fois donner à des poules qui toujours l'ont refusée. Cette graine très-fine doit être fort peu recouverte. On en sème environ 24 livres par hectare.

TOPINAMBOUR, *Helianthus tuberosus.* Ce n'est que depuis peu que l'on a entrepris de cultiver le topinambour en grand, et cette culture est due surtout à l'exemple de M. Yvart, qui en a tiré le plus grand parti pour la nourriture de ses troupeaux. Les avantages qu'elle représente sont nombreux et importans; le topinambour donne des récoltes considérables de tubercules propres à la nourriture de presque tous les animaux; *ces tubercules ne gèlent jamais*; la plante

réussit sur des terrains médiocres, et résiste bien aux sécheresses; enfin les feuilles sont une bonne nourriture pour les animaux, et les tiges fournissent un combustible abondant. A la vérité, le topinambour a aussi quelques défauts; celui de repousser obstinément dans les champs qui en ont produit, et la qualité un peu aqueuse de ses tubercules, qui les rend dangereux pour les moutons si on leur en donne trop. Il est assez difficile de remédier au premier inconvénient; le meilleur moyen paraît être (après avoir fait l'extirpation aussi complète que possible) de faire pâturer au printemps suivant, par les vaches ou par les moutons, toutes les tiges qui repoussent. Quant à la qualité trop rafraîchissante des tubercules, on la corrige en mêlant à ceux-ci une petite quantité de sel, de baies de genièvre concassées, ou de quelque autre substance tonique: mais on y obvie surtout par le soin de les allier avec la nourriture sèche, et de ne les comprendre que pour moitié dans la ration journalière des moutons; précaution nécessaire pour toute espèce de racines ou de nourriture fraîche que l'on donne en hiver à ces animaux. A l'égard des vaches et des cochons, le même inconvénient n'existe pas. Les topinambours doivent être cultivés comme les pommes-de-terre, c'est-à-dire, plantés en lignes assez espacées pour qu'on puisse les biner et les buter, opérations indispensables. La plantation se fait de bonne heure au printemps, et emploie de 20 à 25 hectolitres de tubercules par hectare.

TRÈFLE COMMUN, Grand trèfle rouge, trèfle rouge de Hollande, *Trifolium pratense.* C'est pour toutes les prairies artificielles la plante dont la culture est la plus étendue en France; ce qui tient sans doute à la facilité avec laquelle il entre dans l'assolement de trois années, sans en déranger l'ordre. Sous ce rapport, cette plante a rendu et rendra encore les plus grands services, en contribuant plus qu'aucune autre à la suppression de l'année de jachère, et en démontrant qu'elle peut être remplacée avec avantage par une année productive. Il est à souhaiter, néanmoins,

que cette manière d'utiliser le trèfle soit remplacée par une autre moins défectueuse ; car des terres où on le ramènerait plusieurs fois de suite, avec une seule année d'intervalle, seraient bientôt fatiguées. Cette plante aime les terrains frais et profonds ; elle réussit très-bien sur les sols argileux convenablement amendés, et assez bien sur ceux sablonneux si le fond n'en est pas brûlant. Le plus souvent on la sème au printemps avec les avoines ou les orges, assez fréquemment sur les blés en herbe, et quelquefois en automne, mais cette époque ne convient que sur les terrains légers et que les gelées ne travaillent pas. Quand on sème sur des céréales déjà venues, et qu'on ne veut pas les herser, on choisit un temps disposé à la pluie : dans tous les cas, il faut avoir soin de recouvrir la graine légèrement à cause de sa grande finesse. Le pâturage du trèfle chargé de rosée ou d'humidité est très-dangereux, aussi-bien que son emploi en vert dans les mêmes circonstances : on ne doit donc le donner aux bestiaux que convenablement ressuyé et flétri. Le plâtre est l'amendement par excellence pour cette plante. La quantité de graine pour un hectare est de 30 à 32 livres ; la pratique des divers lieux est différente sur ce point ; dans les uns, on ne met que de 3 à 4 livres à l'arpent ; dans d'autres, 20 livres et au delà. GILBERT a pris le terme moyen d'un grand nombre de cantons, qui s'est trouvé être de 15 livres et demie pour l'arpent de 48,400 pieds, répondant à un demi-hectare. Le TRÈFLE BLANC, PETIT TRÈFLE DE HOLLANDE, *Trifolium repens*, appelé encore *fin houssy*, est vivace et particulièrement propre au pâturage des moutons ; on le sème aussi pour faucher dans quelques parties de l'Allemagne ; mais son produit, de cette manière, est peu considérable. Il résiste bien dans les terres sèches et légères, et peut être employé fort utilement. Il vient aussi dans les terrains humides : je l'ai trouvé très-beau dans des prairies assez mouillées pour que la *Fétuque flottante* y vînt en abondance. On l'emploie fréquemment, avec beaucoup d'avantage, pour garnir le fond des prés et des gazons semés

en graminées. Seul, on le sème à raison d'environ 24 livres par hectare. Le TRÈFLE INCARNAT, FAROUCHE, TRÈFLE DE ROUSSILLON, *Trifolium incarnatum*, est un excellent fourrage annuel, dont la culture est pratiquée avec un grand profit dans plusieurs de nos départemens méridionaux. On en a fait des essais assez heureux en Picardie et en Normandie. M. Ch. Pictet en a obtenu de forts bons résultats dans les environs de Genève. Dans le Midi, ce trèfle se sème du 15 août au 15 septembre; et dès le commencement de mai suivant il produit une coupe très-considérable de fourrage, après laquelle on le retourne pour mettre du maïs, du millet ou d'autres productions. Dans le Nord, son produit, quoiqu'un peu plus tardif, est également très-avantageux, surtout pour être donné en vert à l'étable. M. Ch. Pictet en tire un très-bon parti en le faisant pâturer au printemps par les moutons; mais cet emploi demande les mêmes précautions que pour le trèfle ordinaire. Les terres de bonne qualité, soit argileuses, pourvu qu'elles soient saines, soit calcaires, sont celles qui lui conviennent le mieux. Environ 32 livres de graine mondée par hectare.

VESCE COMMUNE, *Vicia sativa*. Très-bon fourrage annuel, propre à utiliser les jachères, et offrant plusieurs autres avantages considérables, dont un des principaux est de pouvoir être semé jusqu'en juin sur les terres fortes et fraîches, et d'offrir ainsi une ressource pour parer au manque de fourrage, quand la récolte des prés s'annonce mal. Il existe deux variétés principales de vesce : celle de printemps, qui se sème de mars en mai, et quelquefois jusqu'en juin; et celle d'hiver, qui se sème en automne. L'une et l'autre aiment les bonnes terres plutôt fortes que légères : cependant une humidité un peu considérable en hiver exposant souvent la vesce d'hiver à périr, elle ira mieux dans un terrain léger et sec que celle de printemps; cette dernière, au contraire, aime beaucoup la fraîcheur, surtout pour les semis tardifs. Il faut recouvrir la graine avec soin pour la préserver

des pigeons, qui en sont très-avides. On coupe le fourrage quand il est en fleur, ou quand une partie des gousses commence à mûrir, ou enfin après leur entière maturité. La vesce est très-bonne à donner en vert à l'étable, ou à faire pâturer, mais avec les précautions nécessaires pour les fourrages fort succulens et nourrissans; car, donnée trop fraîche ou trop abondamment, elle incommode les animaux non moins dangereusement que le trèfle trop humide. La quantité ordinaire de semence et de 24 à 26 décalitres par hectare. Il est bon de semer avec les vesces un peu d'avoine ou de seigle pour les soutenir et les ramer. La VESCE BLANCHE, *Vicia sativa alba*, est moins cultivée que les deux précédentes : cependant il paraît qu'elle n'offre pas moins d'avantage comme fourrage; de plus, son grain, blanc et plus gros, est utile pour la nourriture de l'homme. Dans plusieurs cantons les habitans des campagnes la mangent en purée, ou la font entrer dans leur pain, associé en petite proportion avec des céréales. C'est à cette plante que l'on a donné le nom de *lentille du Canada*. Plusieurs autres espèces de *vesces* pourraient être cultivées utilement.

VULPIN DES PRÉS, *Alopecurus pratensis*. Presque tous les observateurs qui, en France, en Angleterre et en Allemagne, ont étudié les graminées des prés, s'accordent à regarder le vulpin comme une des plus précieuses de toutes, par sa précocité et l'abondance de son fourrage. Dans les cultures que j'en ai fait pour graines, je lui ai reconnu ces qualités; aucune espèce ne mérite plus d'être soumise à des essais pratiques. Le vulpin des prés aime l'humidité; sa précocité ne le rend guère susceptible d'entrer dans les mélanges de graminées. Il ne coïncide, à peu près pour l'époque de sa végétation, qu'avec la *Flouve odorante* et le *Poa des Prés*. Il peut être semé de bonne heure en automne, ou au printemps. Il faudrait environ 40 livres de semence pour un hectare.

SECONDE DIVISION.

De quelques espèces et variétés de plantes céréales.

ALPISTE, *Phalaris canariensis*, *graine d'oiseau*, *graine de Canarie*, et *millet long*. C'est la moindre des céréales : son grain n'est communément employé que pour la nourriture des oiseaux, quoiqu'il serve au besoin à celle de l'homme. La paille en est très-bonne pour les chevaux. L'alpiste demande une bonne terre bien meuble et fumée ; on le sème clair et à la volée, en avril et mai.

AVOINE D'HIVER, *Avena sativa hyemalis*. Les qualités de l'avoine d'hiver sont d'être plus productive et plus pesante que celle du printemps, et de mûrir beaucoup plus tôt. Sa culture, générale et fort ancienne en Bretagne, s'est étendue depuis quelques années sur plusieurs des départemens voisins. Dans ceux de l'est de la France, où les hivers sont plus rigoureux, elle n'a pas eu jusqu'à présent un plein succès. On la sème en septembre. L'AVOINE PATATE, ou AVOINE POMME-DE-TERRE, *Avena sativa turgida*, cultivée depuis plusieurs années par les Anglais, sous le nom de *Pototoe oats*, est une avoine blanche à grain court et pesant, très-estimée chez eux. Quoiqu'elle n'ait pas donné ici d'aussi beaux produits qu'en Angleterre, elle paraît être encore supérieure à nos avoines ordinaires. M. Morel de Vindé a obtenu du setier de trois hectolitres, 204 livres de farine, tandis que l'avoine commune n'a rendu que 157 livres, et la noire de Hongrie, seulement 109 livres. L'AVOINE NOIRE DE HONGRIE, *Avena orientalis nigra*, est une avoine unilatérale, c'est-à-dire, dont les grains sont attachés et pendans d'un seul côté, et que les cultivateurs distinguent de l'espèce ordinaire par le nom d'*avoine à grappe*. Il en existe deux variétés principales, l'une blanche, et l'autre noire. Le même M. Morel de Vindé, qui a rendu tant de services à la grande culture, a beaucoup multiplié cette dernière, dont il a obtenu

des produits extraordinaires. Quoiqu'elle pèse moins, et contienne, comme on l'a vu plus haut, beaucoup moins de farine que les autres, cependant sa grande fécondité pourra peut-être lui mériter la préférence dans de très-bons terrains, sur l'avoine ordinaire. Dans les terres médiocres, elle n'a pas le même avantage. La variété *blanche de Hongrie* est remarquable par sa végétation vigoureuse et la hauteur de sa paille; mais le grain en est maigre et allongé. L'Avoine de Géorgie se distingue par ses panicules très-grandes, par son grain aussi volumineux que celui de l'Avoine patate, mais dont l'écorce est plus grosse, et surtout par sa précocité. L'Avoine a trois grains, *Avena trisperma*, produit souvent trois grains dans chaque épillet, ce qui lui a valu son nom; ces grains ne se détachent pas au battage. Elle est assez productive, mais son principal mérite est de réussir mieux que les autres dans des terrains médiocres. Elle est de printemps aussi-bien que les trois précédentes. Il faut à ces avoines une terre fraîche, substantielle et franche. On les sème après les fortes gelées, auxquelles elles ne résistent pas comme l'avoine noire ordinaire. Lorsqu'on donne de l'avoine aux chevaux, il faut avoir égard à la différence de quantité de nourriture contenue sous le même volume. Ainsi, un boisseau d'Avoine patate nourrit beaucoup plus qu'un boisseau d'Avoine de Hongrie. Lorsque l'avoine n'est pas parvenue à son entière maturité, elle nourrit moins. Il faut alors la mêler avec de la féverolle, ou des pois gris, ou de la gesse, mais cette dernière en petite quantité. On fait tremper ces graines pendant 24 heures, avant de les mêler avec l'avoine pour les donner aux chevaux.

ÉPEAUTRE, *Triticum spelta*. Ce froment, par sa rusticité, est une espèce utile dans les pays froids et montagneux, et dans les terrains trop tenaces, où il vient mieux que les autres fromens. La farine de l'épeautre est supérieure à toutes les autres, mais le grain est difficile à extraire de la balle. La petite Épeautre, Ingrain et Engrain, *Triticum monococcum*, est également remarquable par sa facilité à réussir sur de

mauvais terrains, même sur ceux à seigle. On la sème à l'automne et au printemps.

FROMENT LAMMAS ou BLÉ LAMMAS, *Triticum hybernum*, var. C'est un blé rouge très-précoce, et dont le produit est supérieur à celui des autres fromens. Il est d'automne, et veut être semé un peu de bonne heure; il craint les terrains trop humides. Comme il est sujet à s'égrener, il est nécessaire de le couper avant sa complète maturité.

FROMENT DE TALAVÉRA, *Triticum hybernum*, var. Beau froment très-productif qui s'est fort multiplié depuis quelques années en Angleterre, d'où je l'ai tiré. M. Outrequin l'a cultivé avec beaucoup de succès auprès de Paris, et, d'après les résultats que j'en ai moi-même obtenus, il me paraît mériter des essais suivis. C'est un blé d'automne.

FROMENT A ÉPI RAMEUX, BLÉ DE MIRACLE, BLÉ DE SMYRNE, *Triticum compositum*. Cette belle espèce de blé est fort sujette à dégénérer: elle veut être semée dans un très-bon terrain, mais fort sain en même temps, quand il s'agit d'un semis d'automne. Le blé de miracle peut aussi être fait en mars, et il mérite d'être essayé pour cette saison : la paille est pleine.

FROMENT DE POLOGNE, *Triticum polonicum*, remarquable par la hauteur de sa paille qui est pleine, par la longueur de ses épis et de son grain. Celui-ci est corné ou dur et de très-bonne qualité. Ce blé, que l'on appelle encore *seigle de Pologne* et *seigle de Russie*, réussit fort bien au printemps; mais il produit plus étant semé en automne, auquel cas il faut le mettre dans un terrain sec, car l'humidité en hiver lui est tout-à-fait nuisible. Il est, du reste, beaucoup moins exigeant sous le rapport de la qualité de la terre que la plupart des autres fromens : il réussit dans celles qui sont trop légères pour ces derniers.

FROMENT DE MARS, *Triticum sativum vernum*. Cette race de grain n'est pas aussi cultivée qu'elle devrait l'être. Si l'excès des pluies, une inondation, les insectes, ont détruit ou endommagé fortement des pièces semées en blé d'automne; si les fermiers, con-

trariés par une saison trop pluvieuse, n'ont pu achever leurs semailles, il en résulte un déficit, quelquefois considérable, dans la récolte des fromens. Ce déficit pourrait être rempli par les blés de mars, si leur culture était plus générale qu'elle ne l'est. Il faudrait donc, chaque année, avoir la prudente précaution d'en semer quelques arpens, ou pièces, suivant que l'exploitation pourrait en avoir besoin. Cette ressource pourrait être d'autant plus facilement étendue que les blés de mars réussiraient dans beaucoup de terrains trop légers pour ceux d'automne. Parmi les variétés de ce grain, je citerai les suivantes : Le *blé de mars à épi blanc sans barbes*, le plus cultivé aux environs de Paris, quoiqu'on l'y trouve plus souvent mêlé du suivant que pur; le *blé de mars à épi blanc barbu*, un peu plus hâtif que le précédent; le *blé de mars rouge sans barbes*, espèce que j'ai reçue du Nord, et qui paraît être fort bonne; le *blé de Sicile à épi court et carré*, plus hâtif que les précédens, paille plus haute; le *Trimenia barbu de Sicile*, hâtif et d'un bon produit; le *blé Fellemberg*, qui, dans les bons terrains, s'élève aussi haut que le blé d'automne, il a le défaut de s'égrener facilement, et doit, pour cette raison, être coupé un peu avant la maturité complète; le *blé Pictet*, sous variété du précédent, dont le grain tient mieux dans la balle, et qui paraît lui être égal et peut-être supérieur sous les autres rapports; les *blés* d'*Odessa* et de *Tangarock*, qui, dans des essais nombreux faits en France, ont généralement bien réussi, mais qu'il est difficile de bien caractériser, parce que la plupart des lots importés sous ces noms, se sont trouvés mélangés de plusieurs variétés; celle qui dominait se rapproche du *trimenia barbu* de Sicile. Le *blé blanc du Cap;* dans mes essais de 1822, il a mieux résisté à la sécheresse que presque toutes les autres espèces. Ces divers blés peuvent être semés jusqu'à la mi-avril, et même à la rigueur dans les premiers jours de mai; cependant il ne faudrait pas le faire de préférence aussi tard; ceux qui m'ont paru se prêter le mieux à ces semis tardifs, sont : celui à *épi blanc barbu*, le *carré*

de Sicile, et le *trimenia barbu*. Depuis plusieurs années on a recommandé, sous le nom de *blé de mai*, divers fromens, pouvant, disait-on, être semés dans ce mois avec un entier succès. Des essais comparatifs m'ont donné la preuve que ce n'était que du blé de mars déjà connu, et j'ai la conviction que, jusqu'à présent, il n'existe aucune variété exclusivement propre à ces semis tardifs, et qui mérite véritablement le nom de blé de mai.

MAIS, Blé de Turquie, Blé d'Inde, *Zea Maïs*. Il aime les bons terrains, quoiqu'il réussisse passablement dans ceux de médiocre qualité; mais il lui faut absolument de l'engrais. On le sème de la fin d'avril à la fin de mai, à la volée, ou mieux par rangées alignées, distantes d'environ 3 pieds, et les plantes à 2 pieds à peu près sur la ligne; on met cependant les semences plus rapprochées, mais on supprime ensuite les pieds excédans. On donne des binages réitérés autant qu'on le peut, et on butte en même temps les plants; on supprime les drageons ou rejetons qui viennent au pied; l'on coupe les sommités au-dessus du dernier épi, après que la fécondation a eu lieu; ce qui se reconnaît quand les pistils, qui pendent du sommet de l'épi comme une barbe soyeuse, se dessèchent et se noircissent. Toutes ces parties supprimées sont excellentes pour les bestiaux. On procure encore à ceux-ci une nourriture abondante avec le maïs, en le semant exprès pour fourrage, dru et à la volée; ce fourrage, donné en vert, est supérieur à tout autre. La maturité des épis se reconnaît aisément au desséchement des enveloppes qui les recouvrent; on les détache alors par un temps sec, en cassant leur pédicule; on les étend clair dans un grenier, ou bien, ce qui convient surtout dans les années où la chaleur est peu considérable, on les lie par paquets que l'on suspend au soleil ou dans un lieu couvert, pour que le desséchement se complète le mieux possible. La culture du maïs a l'avantage d'améliorer les terres par la diminution des jachères sur lesquelles on le sème fréquemment, et par les sarclages et binages qu'elle nécessite. Le grand

grand maïs a plusieurs variétés différentes pour la couleur du grain. La plus cultivée en France est celle à grain jaune. Il existe deux petites variétés hâtives, savoir : le MAÏS QUARANTAIN. Cette variété, moins élevée et moins productive que l'ordinaire, est beaucoup plus précoce ; cette qualité permet d'étendre sa culture beaucoup au delà de la ligne où l'on peut cultiver la grande espèce. Elle rend également le maïs quarantain précieux, comme récolte subsidiaire destinée à remplacer quelque culture de printemps qui aurait manqué. Le MAÏS A POULET. Cette race, due à M. LELIEUR, diffère de la précédente en ce qu'elle est plus petite dans toutes ses parties, et encore plus précoce ; mais elle produit moins. Elle est excellente pour engraisser la volaille. Ces deux maïs doivent être semés plus rapprochés que le grand.

ORGE NUE A DEUX RANGS, GROSSE ORGE NUE, *Hordeum distichum nudum.* Elle est beaucoup plus hâtive que l'espèce ordinaire à deux rangs ; elle dégénère aisément, et reprend une balle adhérente ; elle s'égrène, et enfin elle noircit par les temps pluvieux ; mais ces défauts ne compensent probablement pas ses qualités. Elle est de printemps. L'ORGE CARRÉE NUE, PETITE ORGE NUE, ORGE CÉLESTE, ORGE NUE A SIX RANGS, *Hordeum vulgare nudum, Hordeum celeste*, connue depuis long-temps en Europe, y était très-peu cultivée jusqu'à ces dernières années qu'on l'a multipliée en Belgique, sous les noms impropres de *blé de mai*, et *blé d'Égypte* (1). C'est une orge dont le grain, ainsi que celui de l'espèce précédente, est nu ou *fromenté*. L'orge nue à 6 rangs est plus productive que celle à 2 rangs ; sa paille est plus haute ; et, d'après les essais multipliés qu'on en a faits en Belgique, on peut la regarder comme un excellent grain, très-profitable à cultiver. Elle peut être semée avec succès jusqu'au commencement de mai, ce qu'elle a au reste de

(1) Dans une partie de la Belgique on a aussi donné le nom de *blé de mai* et *blé d'Égypte* à un blé de mars qui s'est trouvé être le même que celui cultivé *aux environs de Paris*.

commun avec toutes les orges du printemps. L'Orge éventail ou Orge riz, *Hordeum zocriton*, a le mérite particulier de réussir sur des terrains médiocres et dans des situations très-froides; elle a une certaine réputation en Allemagne, mais elle est peu connue en France. L'orge éventail m'a paru, en 1818, présenter des qualités fort recommandables; elle a considérablement produit malgré la sécheresse. Son grain est fort lourd; l'épiderme en est mince, et je la croirais égale et peut-être supérieure aux autres espèces d'orges à grain couvert. L'Orge noire, *Hordeum vulgare nigrum*, est récemment recommandée comme très-avantageuse. Je vais présenter les observations que j'ai été à même de faire sur cette céréale, depuis plusieurs années que je la cultive. L'orge noire est très-lente à monter, elle mûrit inégalement; ses tiges sont cassantes et sujettes à verser; elle demande à être semée clair et de bonne heure. Le semis que j'en ai fait au commencement de mars 1821 a complétement réussi; elle a été extrêmement haute en paille, et d'un produit extraordinaire en grain. Semée plus tard que le 15 avril, elle n'a jamais monté dans l'année; ses touffes se sont conservées vertes, et ont passé l'hiver, après avoir été coupées plusieurs fois; l'année suivante elles ont monté. J'ai essayé de traiter cette orge comme l'escourgeon, c'est-à-dire de la semer en automne; elle a péri presqu'en entier. Ce qu'elle m'a surtout offert de remarquable, est cette lenteur à monter, qui la rend presque bisannuelle, et qui permettrait (au moins, à ce qu'il me semble, dans le nord de la France), en ne la semant qu'à la fin d'avril ou en mai, d'en obtenir du fourrage la première année et du grain la seconde. Si on l'essayait dans ce sens, il serait utile de lui comparer le seigle de la Saint-Jean, le seigle ordinaire même, et les espèces tardives de froment, en les traitant de la même manière.

PANIS D'ITALIE, ou Millet a grappe, *Panicum italicum*, et Millet commun, *Panicum miliaceum*. La culture et l'emploi de ces deux plantes se ressem-

blent beaucoup. L'une et l'autre ne sont plus guère cultivées pour la nourriture de l'homme, que dans le midi de l'Europe. Elles demandent une bonne terre, plus légère que forte, bien ameublie et fumée. On les sème clair, à la volée et un peu tard, c'est-à-dire, après les gelées. Il est convenable de les sarcler et biner. Ils peuvent fournir un bon fourrage vert, étant semés dru : j'ai vu employer le second pour cet usage.

RIZ DE CARRO ou RIZ SEC DE LA CHINE, *Oriza sativa mutica.* Le docteur DE CARRO, de Vienne, a introduit en Europe cette variété de riz, que M. C. Pictet m'a communiquée. D'après des essais faits à Paris, dans lesquels j'avais obtenu cette plante à maturité, sans le secours de l'inondation, j'avais pensé que ce riz pourrait réussir pleinement dans le midi de la France au moyen de l'irrigation. Les personnes auxquelles j'en ai envoyé ont cependant été peu satisfaites des résultats. Je pense néanmoins que ces essais méritent d'être renouvelés, leur objet étant du plus grand intérêt pour les pays où se cultive le riz aux dépens de la santé et de la vie des hommes.

Dans ces dernières années, les journaux d'agriculture ont plusieurs fois parlé de succès complets obtenus de la culture du *riz sec ;* il est nécessaire de prévenir les amateurs que ces annonces étaient fondées sur une erreur d'espèce. Ce que l'on a essayé et répandu dans plusieurs de nos départemens de l'est sous le nom de *Riz-sec*, n'était autre chose que du *froment locular, petite épeautre ou engrain* (*triticum monococcum*), céréale très-anciennement cultivée dans plusieurs parties de la France, et que nous avons précédemment mentionnée sous son vrai nom à l'article *Épeautre*. Les véritables riz sont tous disposés en panicules lâches, comme le *millet ;* tandis que la petite épeautre porte un épi serré et aplati, comme l'*orge à deux rangs*.

SARRASIN, BLÉ NOIR, CARABIN, BUCAIL, etc. *Polygonum fagopyrum.* Le sarrasin est, en général, la ressource des pays pauvres et des terrains sablonneux, froids et médiocres. Il offre aussi des avantages qui

peuvent le faire admettre, avec utilité, sur des exploitations mieux partagées. Son grain très-abondant, et qui sert, comme l'on sait, à la nourriture de l'homme, convient encore beaucoup pour la volaille et les pigeons ; il est excellent pour l'engrais des cochons, et bon pour les chevaux : ses fleurs fournissent une abondante pâture aux abeilles. Coupée en vert, la plante donne un bon fourrage ; enfouie en fleur, elle est un des meilleurs engrais végétaux connus : de plus, la végétation du sarrasin étant très-rapide, et permettant de le semer tard en saison, il offre une grande ressource, comme récolte auxiliaire ou intercalaire. On le sème presque toujours à la volée, dans les terrains trop humides, sur billons relevés, parce qu'il craint l'excès d'humidité. On le sème toujours aussi après que les gelées tardives, auxquelles il est fort sensible, ne sont plus à craindre. Il faut saisir, pour sa récolte, le terme moyen de la maturité; celle-ci étant successive, et le premier grain mûr tombant facilement. On emploie un hectolitre de semence par hectare. Les cendres de ses tiges contiennent beaucoup de potasse. Le SARRASIN DE TARTARIE, *Polygonum tartaricum*, dont le grain est inférieur en qualité, est plus rustique et moins sensible au froid ; la plante est plus forte, plus ramifiée et plus productive en grain. Il réussit également dans des terrains fort médiocres, notamment dans ceux de la Sologne : il peut être semé plus tôt et plus tard que le commun, et demande moins de semence.

SEIGLE DE MARS, *Secale cereale vernum*. Il a la paille moins longue et plus fine que celle du seigle d'automne; son grain est un peu plus menu, mais lourd et d'excellente qualité. La culture de ce seigle s'est beaucoup étendu depuis quelques années. On le sème en mars ainsi que son nom l'indique. J'en ai obtenu d'Allemagne une variété plus élevée, à plus longs épis, et un peu plus tardive que celle de France.

SEIGLE DE LA SAINT-JEAN, SEIGLE DU NORD. Ce seigle se distingue du nôtre par la couleur plus foncée de ses feuilles, par sa haute taille, ses longs épis, son

grain plus petit ; il est plus tardif, très-rustique, et talle davantage. En Saxe, on le cultive à la fois pour fourrage et pour grain ; on le sème vers la Saint-Jean (ce qui lui a fait donner son nom) ; on le coupe en fourrage vert à l'automne, ou on le fait pâturer jusqu'à la fin de l'hiver ; et l'été suivant on le récolte en grain. Le seigle commun d'automne peut être soumis au même régime, et donner des résultats analogues : quoiqu'il en soit, celui de la Saint-Jean constitue une variété intéressante par sa grande vigueur et son produit considérable ; et il mérite, sous ces rapports, d'être essayé concurremment avec notre seigle commun. A raison de la petitesse de son grain et de la force de ses touffes, il faut mettre environ un quart de moins de semence que pour celui-ci.

SORGHO, *Holcus sorghum.* Ce grain ne peut convenir que dans le midi de la France, et y offre même peu d'avantage, parce qu'il est un médiocre aliment, et qu'il exige de bons terrains. On en donne aux volailles, quoique, d'après quelques rapports, il ne leur soit pas très-bon. On peut employer la plante en fourrage vert. On en cultive un peu en Anjou pour faire des balais avec ses panicules. On le sème tard, parce qu'il est sensible aux gelées ; et clair, parce qu'il devient presque aussi fort que le maïs. Le *Sorgho blanc* est plus gras et plus farineux que le commun; mais il est encore plus tardif, et mûrit très-difficilement sous le climat de Paris.

TROISIÈME DIVISION.

Des plantes économiques, ou *employées dans les arts.*

ARACHIDE, Pistache de terre, *Arachys hypogæa.* Cette plante, originaire du Mexique, est cultivée principalement dans les colonies espagnoles, pour sa graine, qui fournit une huile bonne à manger : elle est propre à divers autres usages. Elle fut introduite, il y a environ quinze ans, dans le département des Landes,

et y réussit parfaitement; mais le défaut d'emploi de la graine y a fait tomber complétement cette culture, qu'il serait à désirer de voir revivre dans le midi de la France, où elle pourrait être d'une grande utilité, moyennant que l'on s'assurât des moyens de tirer parti des produits. La culture de l'arachide se rapproche beaucoup de celle des haricots; il ne faut la semer, comme eux, que quand la terre est assez échauffée pour la faire germer de suite. On doit choisir une terre légère, douce, et une bonne exposition; façonner et biner les intervalles entre les touffes ou les rayons, de manière que les gousses, qui, après leur floraison, s'enfoncent en terre pour y prendre leur accroissement et leur maturité, puissent aisément y pénétrer. Ces gousses tenant toutes à la plante, étant très-friables, et les amandes grosses, la récolte et l'extraction sont d'une grande facilité. On peut espérer de voir réussir l'arachide dans les parties de la France où le maïs mûrit tous les ans : plus au nord, il n'y a pas à y compter.

CAMELINE ou CAMOMILLE, *Myagrum sativum.* Plante dont la graine fournit une huile estimée pour brûler, et employée à divers usages dans les manufactures. Elle se sème au printemps, et peut l'être jusqu'en juin; ce qui fait qu'on en tire souvent parti, pour remplacer les cultures printanières ou hivernales qui ont manqué. Son plus grand produit est dans les bonnes terres à blé, cependant elle vient assez bien sur les sols sablonneux et médiocres. On la sème ordinairement à la volée, et il est bon de la sarcler une fois. On la récolte quand les capsules jaunissent, et avec les précautions que demandent les espèces sujettes à s'égrener. Dix livres environ peuvent ensemencer un hectare.

CARDÈRE, CHARDON A FOULON, CHARDON A BONNETIER, *Dipsacus fullonum.* Les têtes de cette plante garnies de crochets nombreux et fermes servent à peigner les draps. Il lui faut une très-bonne terre profonde et bien amendée. On la sème au printemps, dans les contrées du nord, et à l'automne, dans le

midi de la France, à la volée, ou en rayons (ce qui est préférable). On donne des sarclages et des binages fréquens, et on éclaircit, de manière que les plantes soient espacées d'environ un pied. Si l'on a semé en ligne, il faut que les intervalles soient assez grands pour permettre le passage de la houe à cheval ou du cultivateur, qui sont bien plus économiques que le travail à la main. On peut aussi semer la Cardère en pépinière au printemps, et la replanter à l'automne. La récolte se fait en plusieurs fois, lorsque les têtes et les tiges commencent à jaunir, et en laissant à celles-ci une longueur d'environ un pied, nécessaire pour les lier par poignées.

CARTHAME, SAFRAN BATARD, *Carthamus tinctorius*. Les sommités des fleurs du carthame fournissent une teinture rouge, et, sous le nom commercial de *safranum*, sont pour la France un objet d'importation assez considérable; importation à laquelle elle pourrait aisément se soustraire, car cette plante n'est pas délicate, et viendrait très-bien dans les départemens du midi surtout. Les terrains secs, qui ont de la profondeur, conviennent au carthame. On le sème quand les dernières gelées ne sont plus à craindre, c'est-à-dire, selon le climat, de mars au commencement de mai, à la volée, ou mieux en rayons, pour la facilité des façons et de la récolte. On bine, et s'il y a lieu, on éclaircit de manière que les plantes se trouvent espacées d'un pied au moins. On fait la cueillette des fleurons, qui fournissent une belle teinture rouge, successivement et par un temps sec, tant que dure la floraison, et on les met sécher avec soin, en évitant de les entasser. La graine de carthame fournit une huile assez abondante employée dans le Levant. Cette graine convient aux volailles; elle est un aliment favori pour les perroquets.

CHANVRE, *Cannabis sativa*. La culture du chanvre demande une terre franche, légère et bien substantielle, fumée et labourée à l'automne, et labourée de nouveau au printemps, de préférence à la bêche, et dans tous les cas, autant de fois qu'il le faut pour

qu'elle soit parfaitement ameublie, ce qui est essentiel. Lorsqu'on ne craint plus les gelées on sème le chanvre immédiatement après une pluie, ou si la terre n'est pas sèche, aussitôt après le dernier labour, afin que la graine trouve assez de fraîcheur pour germer sur-le-champ. On sème plus ou moins dru, suivant que l'on désire une filasse plus fine ou plus forte, mais dans tous les cas assez épais pour que les plantes ne puissent se ramifier. On enterre très-peu la graine; un sarclage est quelquefois utile, et même un éclaircissage dans les places où le plant serait par trop épais. Pour faciliter ces opérations aussi bien que l'extraction des pieds mâles (que l'on appelle femelles dans la campagne), on dispose ordinairement le terrain en planches, avec un petit sentier entre deux. La récolte se fait à deux reprises, parce que la plante est dioïque, et que les pieds mâles mûrissent les premiers. On les arrache dès qu'ils commencent à jaunir. On récolte les pieds femelles lorsque la graine est mûre; celle-ci doit être souvent remuée pour l'empêcher de fermenter, et être mise à l'abri des rats et des oiseaux. Il en faut environ quatre hectolitres et demi à cinq hectolitres par hectare. La graine de chanvre fournit une bonne huile à brûler. Elle engraisse et échauffe les oiseaux de basse-cour et ceux de la volière. Si la grêle avait fortement mutilé le chanvre avant que les pieds mâles eussent commencé à jaunir, il faudrait le faire faucher et on aurait encore l'espérance d'une bonne récolte. LE CHANVRE DE PIÉMONT est une race ou une variété particulière, qui s'élève beaucoup plus haut que le chanvre commun; sous ce rapport, il présente de l'intérêt, surtout lorsqu'il s'agit d'avoir de grands et forts chanvres comme ceux destinés pour la marine. M. DUPASSAYE, propriétaire à Caillonel, a tiré partie d'une manière fort ingénieuse de cette grande force de végétation; ayant remarqué que le chanvre de Piémont semé sur de bonnes terres fumées, devenait trop grand et trop gras, il l'a mis sur des pièces de moindre qualité, point ou très-peu fumées, et il a eu de cette manière des chanvres aussi beaux que ceux obtenus

de l'espèce du pays, sur les terres les plus riches. On conçoit l'avantage de cette méthode, qui épargne la plus grande partie des engrais ordinairement prodigués aux chènevières. Si l'on voulait faire cet emploi du chanvre de Piémont, il faudrait en semer à part une petite pièce sur une excellente terre pour récolter de la graine franche, car celle cultivée comme nous l'avons dit dégénèrerait bientôt.

GARANCE, *Rubia tinctorum.* Plante vivace et indigène. Cette plante aime une terre légère, substantielle et fraîche, ou susceptible d'irrigation, préparée par de bons labours et bien fumée. On sème en mars et avril, à la volée et très-clair, ou mieux en rayons et par planches : on plante aussi, à défaut de graines, les œilletons enlevés sur les grosses racines, chaque œilleton à la distance d'un pied, et en rayons, ce qui se fait à la fin de septembre ou en octobre; mais les productions sont moindres et les graines moins bonnes. La semence doit être nouvelle, autrement elle mettrait plus d'une année à lever : il en faut à peu près 80 livres par hectare. Chaque année, il faut biner, sarcler et même recharger les pieds de garance, ce qui est le moyen d'en faire grossir les racines. Voilà pourquoi quelques personnes préfèrent la culture en planches larges de 4 pieds, et que l'on creuse d'environ 6 pouces; on rejette la terre de la fouille sur les intervalles entre les fosses, qui doivent avoir la même largeur qu'elles. Chaque année, on jette sur les fosses un tiers de la terre des fouilles, de manière qu'à la troisième année le terrain se trouve de niveau. On récolte les racines de garance en octobre ou novembre de la troisième année, en ouvrant une tranchée pour attaquer les racines par leur partie inférieure. On doit les laver à grande eau, enlever les parties pouries et les boutons. On les dépose ensuite dans un lieu couvert et à l'abri de la pluie, tel qu'un hangar, etc. et, lorsqu'elles ont perdu une grande partie de leur eau de végétation, on achève de les sécher au soleil ou dans un four. On les bat ensuite légèrement avec un fléau, pour en séparer l'épiderme et la terre. En-

suite, on les réduit en poudre dans des moulins à tan ou à farine. Elles fournissent une couleur jaune et une couleur rouge.

GAUDE, *Reseda luteola*. Cette plante se sème ordinairement en juillet, dans les terrains secs et sablonneux, assez fréquemment entre les rangs de quelque culture binée; notamment parmi les haricots, avant ou après la dernière façon : il faut avoir soin, dans tous les cas, de recouvrir la graine très-légèrement, à cause de son extrême finesse. A l'automne et au printemps suivant, on donne des sarclages rigoureux, afin, d'un côté, de favoriser la végétation de la gaude, et, de l'autre, de l'avoir aussi pure que possible. Au commencement de l'été, lorsque les tiges commencent à prendre une couleur jaune, ce qui est leur point de maturité pour la teinture, on les arrache et on les fait sécher par petites bottes : il faut prendre bien garde de ne les point entasser; cela occasionerait un échauffement et une fermentation qui détruiraient la partie colorante. On emploie environ 8 livres de graines par hectare.

HOUBLON, *Humulus lupulus*. Les détails étendus, mais indispensables, dans lesquels il faudrait entrer pour donner une idée exacte de la culture du houblon, ne pouvant trouver place ici, je suis obligé de renvoyer aux ouvrages qui en ont traité, et notamment *au 10e. volume du Nouveau Cours d'agriculture, édition de Déterville*, où se trouve un très-bon article de M. Yvart sur cette culture; je me contenterai de dire qu'on ne peut entreprendre avec profit la culture du houblon que sur des sols très-riches, et au moyen de préparations et de soins dispendieux.

LIN, *Linum usitatissimum*. On cultive le lin pour la filasse que procure son écorce, et l'huile que l'on tire de sa graine; dans le midi de l'Europe, on l'emploie aussi quelquefois comme fourrage, suivant le climat et l'usage qu'on veut en faire; on le sème plus ou moins dru, ordinairement au printemps, quelquefois en automne, et toujours à la volée, dans une

terre légère, très-meuble, préparée par de bons labours en tous sens, et amendée avec de bons engrais; enfin, disposée en planches bombées, s'il faut donner aux eaux la facilité de s'écouler. On herse ensuite et l'on passe le rouleau; quelques sarclages sont les soins qu'exige le nouveau plant, tant que son peu d'élévation permet de les faire. Si l'on sème dru et en terre légère, on obtiendra la plus belle filasse: la graine sera plus abondante et meilleure, si l'on sème clair et en terre forte. On a, pour les divers cas, des variétés différentes connues sous les noms de *lin froid*, *lin chaud*, *lin de mars*, *de mai*, etc. La graine que l'on tire de Riga est généralement la plus estimée. On arrache le lin lorsque les tiges et les capsules ont pris une couleur jaune, et que les premières se dépouillent de leurs feuilles. On le met debout, en petits faisceaux liés par le sommet pour le faire sécher: on sépare la graine le plus tôt possible après l'arrachage, soit en battant avec précaution les sommités des tiges, soit en les faisant passer entre les dents d'une espèce de râteau: les tiges se mettent ensuite à rouir. La quantité de graine employée varie suivant les diverses destinations des semis, le terrain, etc., entre 250 et 350 livres par hectare.

Lin vivace, *Linum perenne*. On a proposé, depuis long-temps, de cultiver, pour les usages économiques, cette espèce de lin, qui a le mérite d'être vivace et très-rustique; je sais que beaucoup de personnes l'ont essayée, mais je ne connais pas assez les résultats obtenus, pour indiquer, avec quelque certitude, son mérite ou ses défauts. D'après ce que j'en ai observé moi-même, il paraît qu'il faut au lin vivace, comme au commun, une terre bonne et bien amendée, et qu'il doit être semé, quoique beaucoup moins dru que celui-ci, assez épais pour forcer les tiges à se dresser et à s'allonger; car leur disposition naturelle est de s'incliner et de se ramifier à la hauteur d'un pied environ. L'essai de cette plante est assez intéressant pour être suivi, et surtout pour que les personnes qui l'ont déjà fait, ou qui le feront par suite, en fassent con-

naître les résultats au public. Je pense, d'après quelques données, que 80 livres ou environ sèmeraient un hectare.

PAVOT, OLIETTE *ou* ŒILLETTE, *Papaver somniferum*. L'huile que l'on retire de la graine de pavot est un objet de consommation et de commerce considérable, et donne lieu à une culture étendue de cette plante dans plusieurs de nos départemens du nord. On a long-temps accusé l'huile d'Oliette d'être malfaisante, mais des épreuves authentiques ont constaté que cette supposition était sans aucun fondement, ce qui est, au reste, suffisamment démontré par l'immense consommation qui s'en fait en Allemagne, en Flandre et même à Paris. Le pavot aime une terre douce et substantielle; il réussit particulièrement bien sur les trèfles et les luzernes défrichés, et mal après les avoines. On le sème ordinairement à la volée, depuis la fin de mars jusqu'en mai et même juin; dans le midi, on pourrait aussi le semer très-convenablement en septembre. La terre doit être parfaitement ameublie et préparée, et la graine, qui est très-fine, répandue avec soin et fort peu recouverte. On donne à la binette plusieurs façons, dont la première, quand les plantes ont cinq à six feuilles, et la dernière quand elles commencent à monter en tige. En binant, on les éclaircit de manière qu'elles se trouvent espacées de 6 à 8 pouces, même davantage si la terre est très-bonne. Vers septembre, quand la maturité s'annonce par la couleur grise que prennent les têtes, on arrache les plantes; on les lie par poignées sans les incliner, et l'on réunit ces poignées debout, par petits faisceaux disposés coniquement. On laisse ainsi la maturité et la dessiccation se parfaire; après quoi, par un beau temps, on bat dans le champ même, sur des draps ou des toiles. Cela se fait ordinairement en frappant deux poignées l'une contre l'autre jusqu'à ce que toute la graine soit tombée; ce qui a lieu facilement au moyen de petites ouvertures dont la capsule est percée dans le haut. 4 à 5 livres de cette graine sèment un hectare.

PAVOT BLANC, *Papaver somniferum album*.

Cette variété (ou peut-être espèce), est cultivée plus fréquemment pour ses têtes plus grosses, dont on fait usage en médecine, que pour sa graine. J'ignore si la préférence que l'on donne à l'oliette grise, sous ce dernier rapport, est fondée sur une comparaison bien approfondie; le pavot blanc me semblerait avoir certains avantages : par exemple, ses capsules plus grosses et fermées, qui n'exposent pas à la perte d'une partie de la graine, comme il arrive avec les capsules ouvertes du commun; sa graine, plus douce au goût, et qui semblerait promettre une huile plus fine. A la vérité, la plante est moins ramifiée que l'autre, et produit moins de têtes; mais c'est seulement un sujet d'essai que j'indique; on balancerait, dans cette comparaison, les avantages et les inconvéniens respectifs. Les capsules vertes de ces deux espèces de pavots, incisées sur pied, fournissent l'*opium*. On a constaté, par des épreuves, que celui de France égale en qualité celui du Levant.

RADIS OLÉIFÈRE; Raifort de la Chine, *Rafanus sativus oleifer*. On cultive, en Chine, un radis à graine douce, et dont on fait une huile que l'on mange. Cette plante a été introduite et essayée avec succès en Italie, d'où elle nous est venue. Il lui faut une terre douce, et quelque profondeur. Dans le midi de la France, le mieux sera sans doute de la semer en automne ; dans le nord, il faut attendre le printemps : j'en ai perdu un semis fait avant l'hiver. Il est utile de sarcler, de biner et d'éclaircir, de manière que les plantes restent à environ un pied d'intervalle. Cette plante donne sa graine dans l'année; elle ressemble absolument à nos radis cultivés, excepté que sa racine blanche, ou grisâtre et pivotante, est moins charnue. Il s'agira de la comparer avec nos autres graines grosses, sous le rapport du produit et de la qualité de l'huile ; ces essais pourraient être faits mieux qu'ailleurs en Flandre et en Artois, où les cultures de ce genre sont fréquentes, et portent sur plusieurs espèces différentes.

RÉGLISSE, *Glycyrrhiza labra*. La réglisse de-

mande un sol doux, profond et substantiel. On la multiplie de drageons ou pieds enracinés, que l'on plante au printemps, par lignes distantes d'environ un pied, et en planches séparées par des tranchées garnies de fumier. On cultive soigneusement les intervalles pendant les trois années que les racines mettent à acquérir la grosseur et la qualité requises pour le commerce; on les fouille alors par-dessous, en creusant les tranchées comme pour la garance. Cette opération doit être faite par un temps très-sec, et les racines soigneusement nettoyées à mesure de l'extraction. On les fait ensuite sécher par petites bottes, après quoi elles sont propres à la vente.

RHUBARBE, *Rheum*, du verbe grec *rheo*, je coule, à cause de la propriété des racines de cette plante stomachique de faire couler les humeurs. La rhubarbe aime les terres franches légères, profondes, plutôt sèches qu'humides, et l'exposition en pente au levant. On la sème après la récolte de la graine, ou on plante au printemps des drageons qu'on sépare des fortes racines, et qu'on place à 3 ou 4 pieds de distance. On la sarcle et on la bine la première année. Dans les années suivantes, il suffit d'un léger labour au printemps. Il faut au moins laisser les racines 4 ou 5 ans en terre; on les en tire à la fin de l'automne; on les coupe en morceaux de deux pouces, on enlève l'épiderme, et on les dessèche à une chaleur modérée sur une claie. Après la dessiccation, on unit les morceaux avec une râpe, et on arrondit les angles. Ensuite on les roule dans une barrique avec la râpure. C'est le *Rheum compactum* qu'on cultive en France, mais le *R. palmatum* mérite la préférence. Il est malheureusement rare. On possède encore le *R. ondulatum* et le *R. raponticum*.

SECTION QUATRIÈME.

Des arbres fruitiers (1).

Avertissement. Nous croyons devoir commencer l'histoire des arbres fruitiers en recommandant spécialement aux jardiniers l'emploi des émoussages annuels, malheureusement trop négligés. On sait que les végétaux tirent une grande partie de leur nourriture de l'absorption de l'air, qui se fait par la surface de leur feuilles, de leurs rameaux, et de leur écorce, criblés de pores absorbans. Si ces pores sont obstrués par les mousses et les lichens, l'arbre souffre par défaut de respiration et de transpiration; outre que ces plantes parasites tirent une partie de sa nourriture, elles entretiennent encore sur l'écorce une humidité toujours préjudiciable, et souvent suivie de chancres mortels. Quoi qu'en disent quelques cultivateurs ignorans, l'expérience de plusieurs siècles a démontré l'indispensable nécessité des émoussages, et pour nous, nous n'hésitons pas à les regarder comme aussi utiles et peut-être plus utiles que la taille. En faisant cette opération, il vaut mieux enlever jusqu'au vif, que laisser quelque principe du mal, qui dans ce cas ne tarderait pas à reparaître. Quant aux instrumens dont on doit se servir pour cela. Voy. LES FIGURES DU BON JARDINIER, pl. XXIX, fig. 1, 2, 3 et 4.

ABRICOTIER, *Armeniaca vulgaris.* De l'Arménie. Arbre de moyenne grandeur, à racines pivotantes; fleurs en février et mars, avant les feuilles.

CULTURE. On sème ou l'on greffe l'abricotier, suivant l'espèce: pour semer, on choisit les plus beaux noyaux des meilleurs fruits; c'est un principe général applicable à tous les semis d'arbres fruitiers: on les

(1) Nous croyons devoir avertir les amateurs que le grand nombre de nouvelles espèces et variétés ajoutées à cett édition, se trouvent toutes chez M. Noisette, rue du faubourg Saint-Jacques, n°. 51, qui les a introduites pour la plupart.

met de suite à stratifier. (Voyez l'article Stratification, page 75.) On les plante ensuite à 2 pouces de profondeur, en automne, et on couvre le semis avec des feuilles jusqu'au printemps. L'abricotier n'est pas difficile sur la qualité de la terre, pourvu qu'elle ait été bien ameublie, et qu'elle ne soit pas trop argileuse et humide; parce qu'il aime la chaleur, et que ces terrains, naturellement froids, rendraient les fruits aqueux et peu sucrés. D'ailleurs ses fleurs sont très-sensibles à la gelée, qui produit plus d'effet dans les sols humides et argileux que dans les sablonneux. Si l'on veut un arbre en plein vent, on peut mettre le noyau en place; mais, si l'on désire un espalier, il est essentiel de le mettre en pépinière, ou au moins de pincer légèrement, de très-bonne heure, l'extrémité du pivot, autrement on ne pourrait le diriger. On le conduit comme il a été dit à l'article de la *Taille des arbres*, pour le former pendant les premières années. Dans les terrains excellens, si l'on a un espalier de pêchers bien espacés, on peut placer entre chacun d'eux un abricotier dont on laisse monter la tige à 5 ou 6 pieds de haut, puis on l'arrête, et on forme sa tête en espalier au-dessus de celle des pêchers, en la conduisant, pour la taille, selon les mêmes principes. Par ce moyen on profite de toute la hauteur du mur contre lequel ils sont appuyés. Dans tous les cas, on place ces arbres en espalier au levant, excepté pour les terres froides et humides, dans lesquelles on les met au midi: on leur met peu d'engrais, et toujours des engrais consommés, principalement formés avec des végétaux. La taille a lieu après les fortes gelées.

On le greffe ordinairement en écusson à œil dormant, sur l'amandier, et sur les pruniers damas noir, cerisette, Saint-Julien, et quelquefois sur l'abricotier de semis. Comme les greffes de l'abricotier-pêche, de l'Angoumois et de l'albergier sont sujettes à se décoller sur l'amandier, on donne la préférence au prunier, mais il faut des sujets de semence et non des rejetons, parce que ces derniers

sont trop sujets à la gomme, et d'autant plus qu'ils sont plus faibles.

Après avoir formé les arbres pendant trois ans, ils sont assez vigoureux pour commencer à porter des fruits ; on allonge alors davantage la taille des arbres en plein vent, et un peu moins celle des espaliers : on continue d'opérer d'après les principes indiqués aux articles *Taille* et *Pêcher*. L'arbre en plein vent, une fois formé, pourrait être dispensé de la taille ; mais il se dégarnirait promptement par le bas, et, après quelques années, on sera contraint de le ravaler sur les mères-branches. Cette opération retarde la jouissance de quelques années, et rend désagréable à la vue la tête de l'arbre qui perd toute sa grâce par les bourrelets et les nodosités que laissent après elles les amputations des grosses branches. On prévient cet inconvénient par la taille qui force la séve à refluer dans les parties inférieures des branches. En faisant cette opération, on retranche les branches mal placées et inutiles, qui gênent la circulation de l'air par leur trop grand nombre, surtout à l'intérieur de l'arbre.

Les abricotiers portent quelquefois trop de fruits : il faut les retrancher : la qualité dédommagera amplement de la quantité; et les racines, mieux nourries, nourriront mieux à leur tour les branches. Si on n'avait pas fait ce retranchement, il faudrait l'hiver suivant tailler très-court.

Les fleurs de l'abricotier, paraissant de bonne heure, sont conséquemment exposées aux gelées tardives. Pour les préserver des gelées blanches, on scelle dans le haut du mur de longues fiches de fer ou de bois, placées horizontalement pour y poser des paillassons étroits qui forment une demi-toiture; leur effet est de recevoir les vapeurs humides qui, en tombant sur les fleurs, les congéleraient et brûleraient le pistil, si le froid continuait, ou si le soleil paraissait le matin, sans qu'aucun nuage ni vapeur pussent affaiblir la force de ses rayons. Si l'on avait omis ces précautions, la récolte serait perdue, à moins qu'on ne parvînt à la conserver en mettant le feu à des poignées de foin

ou de paille humide, pour en diriger la fumée sur les fleurs, et faire ainsi fondre la glace qui en compromet la végétation, avant que les rayons du soleil n'achèvent de la détruire. Ce moyen produit souvent d'excellens effets pour l'abricotier, le pêcher et l'amandier en plein vent. Lorsqu'on veut y avoir recours, on se place de manière qu'une partie de la fumée passe entre les branches pendant que l'autre forme un rideau qui intercepte les rayons du soleil jusqu'à ce que la glace soit fondue. On suspend aussi devant les arbres des paillassons qui, la nuit, les garantissent des vents du nord et d'est. Des toiles claires valent encore mieux.

Les fruits des espaliers situés au midi sont exposés aux coups de soleil, lorsque, par le moyen du palissage, ou en coupant des feuilles, on les met de suite entièrement à découvert. Il est bon, pour prévenir le mal, de ne les découvrir que petit à petit.

Il serait utile de laisser, autant qu'on le pourrait, les abricotiers de semence donner du fruit avant de les greffer; ces fruits ne sont pas mauvais, et on aurait l'espoir de se procurer de nouvelles variétés. On s'en est procuré par ce moyen, une nouvelle qu'on a nommée *abricot royal*. Les fruits des arbres en plein vent, quoiqu'un peu plus petits, sont en général meilleurs, lorsque la chaleur a été suffisante; mais ceux des arbres en espaliers, pouvant concentrer plus de chaleur au moyen de la réflexion des rayons solaires, ont plus de chances pour parvenir à maturité. On peut en outre les garantir des gelées; enfin ils sont plus beaux.

Les abricotiers, comme les amandiers, cerisiers et autres arbres à fruits à noyau, sont sujets à des sécrétions gommeuses. Elles nous paraissent occasionées par le resserrement des vaisseaux, qui, gênant le cours des sucs propres, les forcent à s'extravaser. Elles ont lieu particulièrement dans les années où les étés sont très-chauds et humides. Elles sont très-communes aux arbres négligés.

Abricot précoce, *Abricotin*. Pour la figure de ce

fruit, *voyez* JARDIN FRUITIER, pl. 1 (1). Fruit petit, presque rond, coloré de vermeil du côté du soleil, et jaunâtre de l'autre; la chair est jaunâtre, de médiocre qualité, et un peu musquée; l'amande est amère. Il mûrit fin de juin, en espalier; et au commencement de juillet, en plein vent. Non greffé, l'arbre dure plus long-temps.

ABRICOT *Blanc*. Il diffère des suivans en ce que la chair en est plus blanche, meilleure, et a un léger goût de pêche; l'amande est amère. Il lui faut plus de chaleur qu'au précédent; il mûrit un peu plus tard. On le greffe sur le damas noir.

— *Angoumois*. JARDIN FRUITIER, pl. 1. Fruit plus petit ou plus allongé que le précédent; chair d'un jaune presque rouge, un peu acide, mais bonne, à odeur forte et pénétrante; amande douce, souvent double et bonne : mûr à la mi-juillet.

— *Commun*. JARDIN FRUITIER, pl. 1. Très-productif, fruit gros si l'arbre est bien cultivé; chair supérieure à celle du précédent, surtout en plein vent, mais pâteuse quand elle est trop mûre. Amande amère. Arbre très-vigoureux; le fruit mûrit à la mi-juillet.

— *de Hollande* ou *amande-aveline*. Fruit mûr à la fin de juillet, petit, à chair jaune, fondante, vineuse; amande douce, ayant le goût d'aveline, d'où il prend son nom.

— *de Provence*. Fruit petit, à chair jaune, quelquefois un peu sèche, mais d'un goût sucré et vineux; noyau raboteux; amande douce; fin de juillet.

---

(1) Nous aurons soin d'indiquer, de cette manière, dans la suite, les planches de ce bel ouvrage pour les fruits qui y sont représentés, et dont nous avons fait mention dans celui-ci.

On ne saurait trop recommander le JARDIN FRUITIER, qui doit autant intéresser les amateurs de fruits par la beauté et la vérité des figures, que par les excellens principes renfermés dans le texte. Il forme 3 vol. grand in-4°., du prix de 37 fr. 50 cent. avec figures noires, et 225 fr. avec figures coloriées. A Paris, chez l'éditeur du *Bon Jardinier*.

Abricot *de Portugal. Abricot mâle* de quelques pays. Jardin fruitier, pl. 2. Fruit petit, arrondi, très-bon, chair fondante; mi-août.

—*Alberge.* Arbre assez grand, provenant de noyau, et qu'on ne greffe point ordinairement, ou que l'on greffe sur amandier pour qu'il fructifie plus tôt. Fruits mûrs à la mi-août, toujours abondans, et meilleurs lorsqu'ils viennent en plein vent, souvent couverts d'une peau raboteuse et colorée, à chair fondante et vineuse : ils fournissent aussi d'excellentes confitures. Il leur arrive souvent de dégénérer. Amande grosse et amère. Deux variétés : celle de Mongamet, et celle de Tours, supérieure en saveur et en grosseur.

—*Aveline.* Variété de l'alberge, mais dont l'amande est douce.

— *Pêche.* Jardin fruitier, pl. 2. Arbre assez grand, et qu'on peut aussi ne pas greffer. Ses feuilles ont un air fané. Fruit fin d'août, plus gros que ceux des autres abricotiers, et encore bien meilleur. Peau souvent raboteuse et colorée. Chair d'un jaune rouge, très-fondante, douée d'une saveur qui lui est propre et toujours plus caractérisée et meilleure dans les fruits de plein vent. Noyau reconnaissable, parce qu'on peut le traverser par une épingle ; amande amère.

— *du Pape, abricot violet, abricot noir, Armeniaca atropurpurea.* Son plus grand mérite est dans sa couleur et sa forme, qui le font ressembler à une *prune de monsieur*. Chair brune, de médiocre qualité; amande amère.

—*Musch.* Rapporté depuis quelque temps de la ville de Musch, sur les frontière de la Turquie, du côté de la Perse. Sa forme est arrondie ; il est d'un jaune plus foncé, et remarquable par la transparence de sa pulpe qui laisse entrevoir le noyau. Sa chair est très-fine, agréable; il mûrit à la mi-juillet. Cet arbre délicat doit être planté en espalier.

—*Gros musch.* Arbre plus vigoureux que le précédent ; fruit égal en parfum, mais chair n'adhérant pas au noyau ; fruit profondément sillonné d'un côté, comprimé de l'autre ; amande douce. Mûrit fin de juillet.

Abricotier a fleurs doubles, joli arbuste d'ornement.

Entre autres moyens d'employer les abricots dans l'abondance, on indique celui d'ouvrir en deux chaque fruit mûr, et de les faire sécher au soleil ou dans un four modérément chaud. On les conserve pour l'hiver dans un endroit sec. Trempés de la veille dans l'eau, on les cuit avec du sucre, et l'on en fait d'excellentes compotes (1). Le bois de l'abricotier sert à des ouvrages de tour.

AMANDIER; *Amygdalus communis.* D'Asie. Arbre de moyenne grandeur, à racines pivotantes. Les fleurs précèdent les feuilles et paraissent dans le mois de mars; ce qui les expose aux gelées, auxquelles elles sont très-sensibles, et en détruit trop souvent la récolte. Le noyau (seul objet de la culture de l'arbre, excepté dans l'amandier-pêche) a une coque plus ou moins dure, suivant la variété.

Culture. Pour le semer, terre légère et profonde, exposition chaude: on choisit les plus belles amandes tombées naturellement. Du reste, mêmes procédés que pour les abricotiers. Si on le plante en pépinière, on le met à un pied dans les rangs, pour greffer le pêcher, et à deux, pour le former à haute tige. Semé en place, il est bon de mettre, à l'automne, deux amandes à 2 ou 3 pouces de distance. On détruit un plant, si les deux réussissent bien. Nous pensons qu'il y aurait de l'avantage à le greffer, pour avoir de plus beaux fruits. On le cultive en plein vent ou en espalier. On trouvera de l'avantage à le tailler, au lieu de l'abandonner à lui-même. On le cultivera donc en plein vent, comme l'abricotier; et en espalier, comme le pêcher, parce qu'il donne son fruit sur le bois de l'année précédente. On emploie aussi les mêmes précautions contre la gelée. On le greffe sur prunier,

---

(1) On trouvera, pour chaque fruit, beaucoup d'autre procédés excellens dans l'*Art d'employer les fruits*, ouvrage en un volume. Prix: 1 fr. 50 cent., et 2 fr. par la poste. A Paris, chez Audot, libraire.

ce qui peut être utile dans les terres franches, où les racines de l'amandier plongent profondément et aspirent trop d'humidité.

Il y a plusieurs variétés d'amandier, dont on peut faire trois divisions. La première fournit les amandes douces, qu'on distingue en *grosses*, *petites*, *à coque dure*, JARDIN FRUITIER, pl. 3; *amande-princesse* ou *des dames*, JARDIN FRUITIER, pl. 3; *amande-sultane*, et *amande-pistache*, toutes trois à coque tendre. On classe dans la seconde les amandes amères, dans lesquelles on en trouve de petites, de moyennes et de grosses, à coque plus ou moins dure. La troisième division comprend l'*amandier-pêcher*, JARDIN FRUITIER, pl. 3, espèce d'hybride du pêcher et de l'amandier. On trouve quelquefois sur la même branche de cette variété, surtout dans les étés chauds, les deux sortes de fruits : les uns sont gros, ronds, très-charnus, et succulens comme la pêche, mais d'une saveur amère, et seulement propres à être employés en compote; les autres sont gros, allongés, mais n'ont qu'un brou sec. Leur amande est douce. L'amandier est sujet à la gomme; son bois est dur.

CERISIER, *Cerasus*. Quatre espèces, dont deux indigènes, une originaire du nord, et une du Pont, en Asie, ont fourni toutes les variétés dont nous jouissons, et qui sont au nombre de plus de 70. Le cerisier à fruit noir, *Cerasus avium*, paraît être la souche des *guigniers*; celui à fruit rouge, *Cerasus avium sylvestris*, des *bigarreautiers*; le cerisier du nord, *Cerasus septentrionalis*, paraît avoir produit les *griottiers*; et la cerise du Pont, *Cerasus vulgaris*, les cerisiers à fruit rond et à sucre blanc.

Lucullus, après sa conquête du royaume de Pont, rapporta un de ces arbres des environs de la ville de *Cerasonte*, d'où vient le nom de *cerisier*. Le premier et le second sont des arbres de première grandeur : le troisième et le quatrième sont d'une taille moyenne. Le premier et le second ont leurs branches très-multipliées, et les fruits de leurs variétés sont plus allongés : ils sont quelquefois en cœur, ayant une rainure.

Ils ont la chair plus ferme, moins douce, et rouge; les feuilles sont larges et pendantes. Les fleurs de ces deux espèces se développent sur le bois de l'avant-dernière année, et les bouquets de leurs fleurs sont sessiles. Leurs fruits sont doux, surtout ceux de la première espèce, et leur chair plus ou moins ferme. Les feuilles sont légèrement velues en dessous. Ces deux espèces sont à racines pivotantes. Les fleurs des cerisiers du Pont et du nord sortent au contraire du bois de l'année précédente; leurs bouquets de fleurs sont légèrement pédonculés au point de réunion, et quelquefois accompagnés d'une feuille; leurs fruits ronds sont plus ou moins acidulés; la chair en est tendre et aqueuse, les feuilles un peu glabres en dessous, les racines traçantes. Les feuilles des 4 espèces sont entières, ovales lancéolées, dentées, d'un beau vert, et pourvues de glandes sur leurs pétioles. Leurs fleurs sont blanchâtres, et leurs fruits ont toutes leurs nuances du rouge pâle jusqu'au noir. Ils fleurissent en mai, et les fruits mûrissent en été; ce qui donne aux feuilles le temps nécessaire pour remplacer la grande consommation de séve que font les fruits, et pour mettre les arbres en état de donner une récolte abondante l'année suivante.

Culture. Toute terre convient aux cerisiers, pourvu qu'elle ne soit ni trop humide, ni trop sèche, ni trop argileuse. Il préfère les terres profondes et légères, et demande quelques arrosemens dans les sécheresses. Comme les arbres précédens, on le multiplie de noyaux qui peuvent donner des variétés; on plante aussi les rejetons. Ces derniers donnent des arbres moins beaux et plus sujets à la gomme.

On greffe sur les sujets venus de noyaux, si on désire de grands arbres; les greffes sur les rejetons en donnent de moyens, et celles sur le cerisier-griottier, de plus petits. La greffe doit se faire en écusson à œil dormant; lorsque les branches sont trop grosses on ravale l'arbre, et on attend qu'il en soit sorti de beaux scions, pour les écussonner. Comme cet arbre, sujet à la gomme, se cultive en plein vent, on se con-

tente de détruire le bois mort. Nous pensons cependant qu'il serait utile de le diriger comme les autres arbres les trois premières années, en allongeant davantage la taille. On accélère la maturité du fruit, et on augmente son volume, en le mettant en espalier, qu'on taille comme le pêcher, en allongeant davantage, et en conservant après trois années, les petites branches qui poussent sur le devant, et dans ce cas on le greffe sur *Mahaleb*, ou *Sainte-Lucie*. On a adopté cette marche pour le cerisier précoce et celui d'Angleterre ; on peut aussi en faire de belles pyramides. Lorsque le cerisier est sur le retour, on ravale sur les grosses branches, et il forme promptement une nouvelle tête comme l'abricotier. Les oiseaux recherchent les cerises avec avidité ; on les garantit au moyen de filets, d'épouvantails, et en leur donnant la chasse. Les cerisiers sont souvent atteints de la maladie de la gomme.

VARIÉTÉS. — Ire. DIVISION.

LE MÉRISIER ou *Cerisier sauvage* a fourni plusieurs variétés ou espèces jardinières, dont nous ne noterons que les principales ; nous ferons de même pour les autres divisions. Le GUIGNIER *à gros fruit noir*. JARDIN FRUITIER, pl 5. Les bourgeons sont bruns et assez gros ; les feuilles des branches à fruit, presque ovales. et celles des branches à bois, deux fois plus longues. Fleurs en avril, comme toutes celles des variétés de merisiers, à l'exception du *Guignier tardif*; fruit gros, à peau fine et d'un brun noir ; chair d'un rouge foncé et d'une saveur douce ; maturité en juin. GUIGNIER *à petit fruit noir* ; diffère peu du précédent ; fruit plus petit, et aussi précoce. — *à gros fruits blancs*. Fruit à peau mince, rougeâtre du côté du soleil, et blanchâtre de l'autre côté ; chair blanche, un peu ferme, mais très-agréable ; mûr quinze jours après les précédens. — *à fruit rose hâtif*. Fruit rouge tendre ; chair très-aqueuse ; maturité idem. — *à gros fruit noir et luisant*. Bourgeons jaunâtres et fleurs petites ; fruit à peau noir, luisante ; chair rouge, tendre, et meilleure

que

que celle des autres variétés. Il mûrit fin de juin. Il a une sous-variété qui n'en diffère que par un pédoncule très-court, et un fruit plus aromatisé. — *à rameaux pendans.* Fruit tardif et bon.

DEUXIÈME DIVISION. BIGARREAUTIER, *Cerasus bigarella.*

BIGARREAUTIER HATIF, *à petit fruit rouge.* Fruit moyen, rouge clair: chair parsemée de fibres blanches; bourgeons d'un brun noir; mûrit à la mi-juillet; souvent attaqué de vers. — *à gros fruit rouge.* Fruit plus gros, d'un rouge plus foncé; chair *idem*, mais meilleure; mûrit fin de juillet. — *à gros fruit blanc.* Il diffère du précédent par sa couleur beaucoup plus claire du côté du soleil, et blanchâtre à l'ombre; chair moins ferme et plus succulente; bourgeons cendrés. — *Belle de Rocmont*, *cœur de pigeon.* Fruit moins gros et moins long que le précédent; peau luisante et marbrée; mûrit à la mi-juillet. Branches pendantes. BIGARREAUTIER *à fruit couleur de chair.* Variété du précédent, est aussi bon. — *Gros cœuret.* Fruit en cœur raccourci, déprimé; peau luisante; passe du rouge au cramoisi presque noir; mûrit en août; le meilleur de tous. — *Tardif* ou *cerisier des quatre à la livre.* Fruit le plus gros de tous, à chair très-ferme, mais inférieure en qualité au précédent; mûrit en août; arbre remarquable par la grandeur de ses feuilles. Les sujets sur lesquels on le greffe dans nos climats peut-être trop chauds pour lui, ne lui fournissent pas assez de nourriture; ces fruits nous ont toujours paru avortés pour cette raison-là. — *à fruit jaune.* Fruit petit; saveur agréable.

TROISIÈME DIVISION. — CERISIER.

CERISIER ANGLAIS, *royal hâtif.* Le fruit est gros, un peu comprimé dans ses extrémités; pédoncule court, vert et pourvu d'une foliole. La chair en est douce et bonne. Cet arbre produit beaucoup. Il mûrit fin de mai. — *à bouquets ou trochets.* JARDIN FRUITIER, pl. 7. Fleurs réunies sur le même pétiole; fruit à chair délicate, mais acide; produit beaucoup et

mûrit en juin. *Cerise-guigne.* Fruit turbiné, très-délicat; mûrit fin de juin. *Cerise de Prusse.* Semblable à la précédente en se rapprochant un peu de la tardive d'Angleterre; mûrit fin de juin. CERISIER *de Montmorency à gros fruit.* Fruit gros, aplati à ses deux extrémités, d'un rouge vif; chair d'un blanc jaunâtre, légèrement acidulée et très-bonne. L'arbre produit peu de fruits; mûrit en juillet. *Gros gobet.* JARDIN FRUITIER, pl. 5. Variété du précédent; arbre moins fort; bourgeons plus effilés; feuilles plus étroites; fruit moins gros, ayant la gouttière plus profonde et le pédoncule plus court: fruits fort bons. GRIOTTIER *de Villènes ou à fruit rouge pâle.* Bon fruit, mais sujet à couler; mûrit en juin. Il a une variété ambrée très-vigoureuse, peu productive, et dont les fruits excellens ne mûrissent qu'en juillet. — *royal tardif.* CERISE ANGLAISE TARDIVE. Excellente espèce dont les fruits sont gros et d'une couleur très-foncée. L'arbre en est ordinairement chargé. Il mûrit en juillet. Il y en a une variété dont le fruit devient presque aussi noir que la guigne noire. Elle a les mêmes qualités que le précédent. — DOUCETTE, BELLE DE CHOISY, *de la Palembre.* Fruit très-gros, à longs pétioles, d'un beau rouge et d'un excellent goût. L'arbre produit peu; fruit mûr en juillet. — *de Varenne.* Fruit rapproché du Montmorenci à long pédoncule, mais meilleur; mûrit en août. — *à gros fruit blanc.* Fruit très-sucré; mûrit en août. — *Cherry duck.* Bon fruit, mûrit en août. — *tardif, ou de la Toussaint.* JARDIN FRUITIER, pl. 6. Son mérite consiste à donner des fleurs depuis le mois de mai jusqu'à la Toussaint, et des fruits tardifs, mais acides. Il se distingue encore par ses fleurs insérées dans les aisselles des feuilles, et par de longs bourgeons pendans.

QUATRIÈME DIVISION. — CERISIER DU NORD.

CERISIER DU NORD. Fruit très-tardif, bon pour ratafia et confitures. — *De Sibérie à gros fruit et à rameaux pendans.* Fruit ovale noir; mûrit en août et septembre; — *de Sibérie à fruit rond;* plus petit

que le précédent ; mûrit en août. Ces deux espèces sont de médiocre qualité.—GRIOTTIER COMMUN, JARDIN FRUITIER, pl. 8. Fruit petit, très-acide ; quand on ne le greffe pas, le fruit est moins gros. —*nain précoce.* Branches longues et grêles, fruit petit, très-médiocre : sa principale qualité est de mûrir en mai. — *d'Allemagne.* Fruit à chair rouge et à eau abondante ; mûrit à la mi-juillet. — *de Portugal.* Fruit d'un rouge foncé, à chair ferme et rouge ; mûrit en août.

USAGE. On conserve pour l'hiver les merises, les guignes, et même quelques griottes, en les exposant sur des planches à l'ardeur du soleil. Ces belles griottes se mettent à l'eau-de-vie, en confitures, etc. On fait du résiné des merises : on en fabrique un petit vin, mais qui se conserve peu de temps : on en extrait la liqueur spiritueuse nommée *kirschen waser ;* et dans l'Istrie, celle connue sous le nom de *marasquin.* Les noyaux des griottes servent à aromatiser quelques liqueurs. Le bois, et particulièrement celui du merisier à fruit noir, est employé pour la menuiserie et pour le tour. Les merisiers, par la beauté de leur port et de leurs feuilles, feraient un bel effet dans les jardins paysagers, où le cerisier de la Toussaint, qui a des fleurs pendant quatre mois, mérite aussi d'être placé. Enfin ces arbres sont très-utiles, par leurs fleurs, à ceux qui cultivent des abeilles.

CHATAIGNIER COMMUN, *Castanea vulgaris.* Arbre indigène de première grandeur, à racines pivotantes.

CULTURE. Une terre franche légère convient au châtaignier, qui ne réussit pas dans un sol gras et trop frais, ni dans les terres calcaires. Quand on veut faire un semis, on choisit les plus belles châtaignes qu'on laisse exposées quelques jours à un courant d'air, pour faire évaporer une partie de leur eau de végétation. On les met à stratifier, et on les garantit de la gelée. Au mois de février ou de mars, on les plante dans une terre bien ameublie, mais non fumée, à 18 pouces de distance, et 3 pouces de profondeur, dans des rayons espacés de 2 pieds et demi, et dirigés du nord au

midi. On fait un léger labour l'hiver suivant, et on bine l'été d'après. Au second hiver, on les laboure et on continue ces soins jusqu'à ce qu'ils aient acquis environ 6 pouces de circonférence.

Si l'on veut semer en place, on donne un labour profond dès le printemps. On réitère ce labour au mois d'octobre. On sème alors les châtaignes en les enfonçant à 3 pouces en terre, à une distance déterminée, avec l'attention d'en mettre deux à chaque place, à 2 ou 3 pouces l'une de l'autre. Cette méthode est préférable au semis à la volée. Il est également avantageux de semer en automne, si l'on n'a rien à craindre des mulots et autres espèces de la même famille; autrement il vaut mieux faire stratifier les châtaignes, et ne les semer qu'au printemps, mais sans pincer le pivot; l'arbre en devient plus grand et plus vigoureux.

Quand le châtaignier de pépinière a acquis la grosseur convenable, on le lève, on le met en place, on rabat les branches latérales, et l'on conserve la branche verticale. Il est bon de buter un peu le jeune plant pour le fortifier contre l'action du vent; de l'entourer d'épines, s'il est exposé aux bestiaux; et de jeter, au printemps suivant, un peu de paille ou de fougère autour du pied pour y conserver l'humidité. La seconde année on greffe en flûte ou en écusson à œil poussant, lorsque la séve est montée. On lui donne ensuite peu de soin. On détruit les brindilles; on retranche aussi quelques-unes des branches les plus vigoureuses pendant que l'arbre est jeune, si ces dernières étaient trop serrées ou nombreuses; mais, lorsqu'il est sur le retour, et que ses branches se rapprochent de la ligne horizontale, on conserve ces branches dites gourmandes pour remplacer les autres. Lorsque l'arbre devient vieux, et que l'extrémité de ses branches ne pousse plus ou se dessèche, on les coupe toutes à 3 pieds du tronc. L'année suivante il pousse de forts scions, qui en trois ou quatre ans commencent à donner du fruit peu abondant, mais très-gros. On peut renouveler cette opération. On doit écarter les châtaigniers, de manière que les branches d'un arbre ne

recouvrent pas celles d'un autre, car celles couvertes donneraient peu de fruit, et de médiocre qualité.

Variétés. On distingue le châtaignier en deux espèces : le châtaignier proprement dit, et le marronier. Le fruit de ce dernier est plus rond, plus gros et meilleur que la plupart des châtaignes. Il existe une espèce qui acquiert de 10 à 40 pieds de hauteur suivant les lieux, dans l'Amérique septentrionale, et qu'on y connaît sous le nom de *chicapin* (*Castanea pumila*). Son fruit est petit, mais meilleur que celui d'Europe. Il aime les terres grasses et humides, et craint plus la chaleur que le froid. Quant aux variétés des espèces européennes, elles sont nombreuses. En voici quelques-unes : *La châtaigne des bois*. Elle est petite et a peu de saveur. — *ordinaire*. Un peu plus grosse et meilleure que la précédente. — *pourtalonne*. Le fruit en est beau, bon et nombreux. — *printanière*. Elle n'a d'autre mérite que d'être précoce. — *verte du Limousin*. Elle est grosse, de bon goût et se conserve long-temps. — *exalade*. C'est la meilleure. L'arbre produit beaucoup et s'épuise promptement. *Le marron de Lyon*, *d'Aubray*, *d'Agen*, *de Luc*. C'est le plus gros de tous : il est très-renommé. Dans le département de la Corrèze, on cultive de préférence les variétés nommées la *hâtive noire*, la *hâtive rousse*, la *hâtive de mai*, les *huminaux*, les *huminaux roux*, la *mastrone* et la *carrive*. Dans le département de Seine-et-Marne on en cultive une espèce singulière, en ce que ses fruits, peu estimés, sont rassemblés en un épi souvent composé de 15 à 18 capsules.

Usage. On connaît l'emploi des châtaignes ; c'est une nourriture fort saine, et facile à digérer, quand elles sont bouillies. L'embarras est de les conserver. On attend pour faire la récolte qu'elles tombent naturellement, et on les emporte avec leur coque ou hérisson : elles achèvent de se mûrir et d'acquérir de la qualité. On les place sous un hangar ouvert, et on les conserve ainsi un ou deux mois. Après ce temps, on les sépare de leurs coques, et on les expose sept à huit jours au soleil, sur des claies qu'on rentre après le

coucher du soleil, et qu'on place dans un lieu sec. Dans les cantons où les habitans font des châtaignes leur principale nourriture, on les dessèche au moyen de la fumée qui circule entre des claies couvertes de ces fruits. Le bois du châtaignier est employé pour la charpente et la menuiserie. Il dure très-long-temps dans l'eau. On en fait des cerceaux, du treillage. Il est dangereux comme bois de chauffage, parce qu'il lance des éclats à plusieurs pieds; mais il peut servir dans les poêles, et il est propre à faire du bon charbon.

COIGNASSIER, *Cydonia communis*. De l'Europe méridionale. Fleur en avril et mai. Ses fruits sont bons à manger, mais seulement cuits et en compote, ou en confitures appelées *cotignat*.

CULTURE. Le coignassier aime un sol léger et frais, et une exposition chaude. On sème ses graines, immédiatement après leur maturité, dans une terre bien ameublie. Il lève au printemps suivant. On le sarcle, et on le bine au besoin. Il pousse lentement, ce qui fait préférer sa multiplication par boutures, marcottes et rejetons. Quand on le multiplie par boutures, on conserve un talon de bois de deux ans; on les met en terre à la fin de l'hiver, et elles reprennent promptement. Elles n'exigent d'autres soins qu'un peu d'eau si le printemps est très-sec, un binage et un sarclage. Si le terrain et la température leur sont favorables, on peut les placer de suite à 15 ou 18 pouces de distance, et en rangs éloignés de 2 pieds. Dans le cas contraire, on les met en pépinière à 4 ou 5 pouces, pour les relever au printemps suivant. On marcotte rarement le coignassier, parce qu'il pousse lentement des racines; mais on emploie dans beaucoup de lieux la méthode de couper un pied rez-terre, et de le buter un peu: il en sort un grand nombre de rejetons qu'on peut souvent détacher l'année suivante. Le coignassier se taille rarement, et ne demande d'autres soins que d'être débarrassé de quelques branches, quand elles sont trop multipliées, et des rejetons qui poussent au pied.

Le coignassier a deux variétés. La meilleure est

celle de Portugal ; il est fâcheux qu'elle ne mûrisse pas toujours sous le climat de Paris : c'est pourquoi nous conseillons de cultiver les deux. Ses fleurs sont beaucoup plus grandes, ses fruits plus gros, moins cotonneux, moins graveleux, plus tendres et plus parfumés. Elle a deux sous-variétés : celle à fruits ronds, nommés *coings-pommes ;* celle à fruits allongés, nommés *coings-poires.* Jardin fruitier, pl. 9 et 9 *bis.*

Usage. On cultive quelques coignassiers pour leurs fruits ; mais le plus grand nombre des élèves sont destinés à greffer le poirier, qui fructifie plus tôt par ce moyen, et dont les fruits sont généralement plus sucrés et plus savoureux que lorsqu'il est greffé sur sauvageon et même sur franc ; mais il faut choisir des sujets bien sains. Le bois en est assez dur.

Coignassier de la Chine, *Cydonia sinensis.* M. Thouin, Herbier de l'amateur, vol. 2. Les fleurs de cette espèce, venue de la Chine, paraissent en avril et au commencement de mai ; elles sont d'un beau rouge, d'une odeur suave. Les fruits sont ovoïdes-allongés, très-gros ; mais jusqu'à présent ils n'ont pu atteindre, dans le climat de Paris, à une maturité assez parfaite pour être mangés crus. Après leur cuisson pendant plusieurs heures, leur chair est restée coriace et d'un manger désagréable. On peut espérer qu'une culture soignée, et surtout la multiplication par les semis, pourront un jour modifier ce beau fruit et le rendre aussi bon au goût qu'agréable à l'odorat. Il n'est point délicat sur la nature du sol. On le multiplie de marcottes, même de boutures, et surtout en le greffant sur le coignassier commun.

COUDRIER, Coudre, Noisetier, Avelinier, *Corylus*, Noisetier commun, *Corylus avellana*, L. Jardin fruitier, pl. 15. Arbrisseau qui forme buisson, mais qui devient bel arbre, quand on l'élève et le conduit à une seule tige. La culture en a obtenu des fruits plus beaux et de meilleur goût, tels que ceux du Noisetier franc a amande blanche, *Corylus sativa vulgaris ;* a amande rouge, *fructu rubente ;* et ceux de l'Avelinier, *C. fructu rubente maximo.* Les aveli-

nes tirent leur nom d'*Avelino*, ville du royaume de Naples. Noisetier *à fruits ovales, Corylus grandis;* N. *à fruits en grappes, C. glomerata.* Ces deux espèces produisent de bons fruits; mais le N. *d'Amérique, C. rostrata*, a la coque très-épaisse et l'amande petite. Quoique ces arbrisseaux s'accommodent de toute exposition et de tout terrain, cependant ils produisent davantage dans les terres sablonneuses et humides, à l'exposition du nord et du couchant. On multiplie sûrement et promptement les bonnes espèces par la greffe ou par les marcottes; quelquefois de rejetons enracinés qu'on sépare en automne, et qui reprennent facilement, mais ne donnent de fruit qu'au bout de deux à trois ans. Les avelines semées donnent rarement d'aussi bons fruits que l'arbre qui les a produites. On cultive encore le Noisetier de Bysance, *Corylus colurna*, L., beaucoup plus grand que le nôtre, et en différant encore par ses stipules linéaires et ses feuilles anguleuses et plus velues. Son fruit est plus gros, mais inférieur en qualité. Il demande la même culture. Le coudrier a une variété à feuilles panachées. Le bois du coudrier est tendre.

ÉPINE-VINETTE, Vinetier. *Berberis vulgaris* L. Arbuste indigène des lieux incultes et sauvages de la France, et qui croît en buisson de la hauteur de 6 à 8 pieds. Son fruit a un goût aigrelet qui le fait rechercher pour en faire des confitures : on préfère les fruits sans pepins des vieux pieds et de quelques marcottes et boutures. Les fruits verts se confisent au vinaigre. L'épine-vinette peut servir à former des haies impénétrables. On cultive deux variétés, l'une à fruits blancs, l'autre à fruits violets, dont la saveur est moins acide. Le Berberis de la Chine, *Berberis sinensis*, H. P. est aussi un fort joli arbuste, semblable au précédent, formant cependant un buisson plus bas, plus touffu, plus vert, mais donnant moins de fruits. Ces arbustes sont très-rustiques, et n'exigent ni taille, ni culture, ni engrais : cependant ils viennent plus vigoureux et plus beaux quand ils sont bien cultivés. On les multiplie de graine, rejetons, boutures et

marcottes. Celles-ci sont deux ans à s'enraciner, et doivent être séparées en automne, époque à laquelle il faut aussi éclater et replanter les rejetons. On tire du bois de l'épinette-vinette et de ses racines une couleur jaune assez belle et solide.

FIGUIER, *Ficus carica.* Arbre de 15 à 25 pieds d'élévation. Les fruits diffèrent de grosseur, de couleur et de forme, suivant les variétés qui sont très-nombreuses dans le midi de la France; mais on ne peut cultiver que les suivantes à la latitude de Paris. LA FIGUE *longue* ou *printanière.* La pulpe en est douce et agréable. Elle donne de nouveaux fruits à l'automne, quand la température est favorable. *Blanche ronde* ou *grosse blanche d'automne.* JARDIN FRUITIER, pl. 10. Le fruit d'un vert très-clair égale la première en bonté. *Violette.* Assez grosse, violette en dehors et rouge dedans, supérieure aux deux autres en bonté. *Jaune angélique mélitte.* Fruit médiocre, jaune en dehors et ponctué de vert et à pulpe rougeâtre; produit beaucoup. *Poire* ou *figue de Bordeaux.* JARDIN FRUITIER, pl. 10 *bis.* Fruit médiocre, allongé, d'un rouge brun, à pulpe d'un fauve rougeâtre.

CULTURE. Le figuier se plaît dans les terres graveleuses et sablonneuses; si elle est très-humide, le fruit est fade. Il aime l'exposition du midi; nous l'avons vu prospérer à cette exposition dans des cours pavées, quoique sa tête seule pût recevoir les rayons du soleil. Dans un climat plus chaud que celui de Paris, il se contente du levant, mais ses fruits sont d'autant plus sucrés et savoureux, qu'ils reçoivent plus long-temps les rayons du soleil. On le place avantageusement, à la latitude de Paris, au pied d'un mur, au midi.

On multiplie le figuier par rejetons, marcottes, boutures, rarement par racines, et plus rarement par semences. Ce dernier mode est plus long, et on ne serait pas sûr par ce moyen, d'obtenir de bons fruits des jeunes sauvageons qu'il faudrait greffer pour la plupart, ce qui retarderait la jouissance (1). On laisse

(1) Il serait essentiel qu'on fît des semis de figuier dans les

ordinairement les rejetons autour de l'arbre pendant deux ou trois ans, pour pouvoir les mettre de suite en place. Cette méthode épuise l'arbre, auquel elle enlève beaucoup de sève. Elle appauvrit également la terre. Il serait donc plus avantageux de lever les rejetons à la fin de la première année, et de les placer en pépinière dans une terre bien meuble à la distance ordinaire. On les enfonce d'environ un pied, et on les couche un peu en les rabattant à 6 ou 8 pouces. Si la température permet de les élever en tige pour en former un arbre, on dirige celui-ci en conséquence; mais si le froid de l'hiver est assez fort pour détruire la tige, on le dispose en buisson; on tient la terre fraîche par des arrossemens, et en la couvrant autour des jeunes plants avec de la litière ou de la fougère. On marcotte en pot lorsqu'on manque de rejetons, ou l'on se sert de la marcotte simple, qui suffit pour avoir un jeune plant enraciné l'année suivante. On la met en place ou en pépinière, et on la traite comme les rejetons. Les boutures doivent se faire de préférence avec du bois de deux ou trois ans, parce que le bois de figuier est mou et très-moelleux et que le jeune bois est exposé à pourrir dans une terre humide, nécessaire pour la reprise. On les place dans un lieu ombragé et dans une terre franche, à 5 ou 6 pouces de distance: on les plante comme les rejetons: on leur donne les mêmes soins; et l'année suivante, on met en pépinière celles qui ont repris. Dans les cantons où la reprise est facile, on pourrait les placer de suite en pépinière. Les racines se plantent comme les boutures; on peut aussi les séparer de l'arbre sans les déplacer, en élevant de 3 ou 4 pouces au-dessus de la terre leur extrémité supérieure. Lorsque les rejetons, marcottes et boutures ont été trois ans dans la pépinière, suivant leur force, on les met en place dans un terrain défoncé de 3 pieds. Si on veut établir

---

pépinières du gouvernement et des départemens. C'est le seul moyen d'obtenir de nouvelles variétés plus vigoureuses et moins sensibles au froid.

une figuerie, on les plante de 8 à 15 pieds de distance, suivant la température plus ou moins chaude, et la qualité de la terre. On leur donne l'été suivant un peu d'eau, si la terre se dessèche trop; on paille dans les terrains secs; on laboure une fois par an, et on fume tous les cinq à six ans avec des engrais bien consommés.

On greffe le figuier quand on veut changer la variété; on se sert de la greffe en flûte : l'œil de la greffe en écusson est exposé à être noyé par des sucs propres. La grande quantité de moelle rend celle en fente très-difficile à la reprise.

Quand l'arbre est en place, il ne faut employer la serpette que le moins possible. S'il est à tige, on se contente d'enlever le bois mort, d'arrêter les branches dites gourmandes, et de détruire les rejetons nuisibles. S'il est en buisson, à raison de la température, on est forcé de l'arrêter à six ou tout au plus à huit pieds de hauteur, pour pouvoir le garantir du froid, et renouveler les branches qui n'ont pas de boutons à fruits.

On emploie deux moyens pour le préserver des gelées. Dans les terres humides, à l'approche du froid, on l'empaille après l'avoir débarrassé des feuilles et fruits qui sont encore sur l'arbre, et on met de la litière au pied. L'opération doit se faire de manière que les eaux de pluie ne puissent pénétrer jusqu'aux branches. A cet effet, après avoir lié les branches, on commence par une couche de paille dans le bas de l'arbre, en donnant un peu plus d'épaisseur du côté de la pluie. La couche de paille qu'on met au-dessus recouvre un peu la couche inférieure, et ainsi de suite. On termine par une demi-botte de paille fortement liée du côté des épis, et qui forme le chapeau. On choisit un temps sec pour cette opération. Dans les sols sablonneux, on remue et on fouille la terre autour de chaque arbre, et après avoir nettoyé les branches, comme pour les empailler, on les couche dans leur sens naturel, autant qu'il est possible. Pour y parvenir, on saisit chaque branche par son extrémité, on

la courbe peu à peu en posant la main ou le genou sur les parties qui font le plus de résistance, et on recouvre de 6 pouces de terre. On butte les parties des branches qu'on n'a pas pu enterrer. Ces branches peuvent rester ainsi 75 à 80 jours sans souffrir de dommage. Si le froid devenait très-fort, on couvrirait la terre avec de la grande litière, de la fougère ou des feuilles : autrement les branches pourraient périr. Si cela arrivait, comme les racines n'auraient pas souffert, on couperait les branches au niveau du sol, et on couvrirait les plaies de 2 pouces de terre. Bientôt elles produisent des scions qui commencent à donner du fruit la seconde année. Il y a des jardiniers qui découvrent les branches dans les jours doux de l'hiver; mais il faut bien de l'attention et de la vigilance pour prévenir le retour de la gelée. A la fin de mars on enlève les feuilles ou la paille qui couvrent la terre, mais on ne découvre les figuiers que lorsqu'on n'a plus rien à craindre des gelées. C'est après cette opération qu'on les examine, qu'on retranche le bois mort, etc. En coupant les branches, il ne faut jamais le faire rez-tronc, ni précisément au-dessus de l'œil qu'on veut conserver, mais on laisse un chicot; autrement le bois très-poreux et très-moelleux, peut se dessécher autour de la plaie. Les branches deviennent, après un certain temps, trop grosses pour être pliées et enterrées. On les coupe alors, et on les remplace par de jeunes branches qu'on a ménagées l'année précédente, ou par les nouvelles pousses qui se forment.

Dans les années tardives, on peut piquer avec une épingle trempée dans l'huile, la tête de la figue pour hâter sa maturité. Il est plus sûr, quand les fruits sont au tiers de leurs grosseur, de cerner avec la pointe de la serpette ou du greffoir, l'extrémité de la tête où sont les fleurs mâles, et de les enlever. Les sucs propres recouvrent la plaie, et le fruit mûrit dans un temps moitié plus court, sans rien perdre de ses dimensions. Des jardiniers ont l'attention de détruire les boutons à bois placés à côté des boutons à fruit, dans l'espoir d'avoir des fruits plus nourris. Ils les reconnaissent

à leur forme plus allongée, non-seulement dans cet arbre, mais dans les autres arbres fruitiers. Cette opération, utile sur les vieux arbres pour ménager la sève, pourrait nuire sur les jeunes où elle est très-abondante. Il ne faut pas d'ailleurs trop multiplier cette opération, parce que les fruits viennent sur les bois de l'année précédente, et de l'année.

On peut élever le figuier en caisse, ce qui donne la facilité de le mettre à couvert, soit dans l'orangerie, soit même dans la serre chaude après la chute des feuilles, si on veut des fruits très-précoces.

Le figuier a quelquefois des branches couvertes d'insectes (un kermès ou un psyle) qui consomment la sève et arrêtent la végétation au point d'empêcher la croissance des fruits, et même de dessécher les branches. On détache ou on écrase ces insectes en frottant fortement les branches.

Usage. On connaît l'usage qu'on fait des figues vertes et sèches. Elles sont très-saines et très-nourrissantes; mais il faut attendre leur maturité, autrement elles fatiguent l'estomac, donnent des dyssenteries, et le suc laiteux de leur épiderme corrode les lèvres, la langue, et y produit des boutons douloureux.

FRAMBOISIER, *Rubus idæus.* Arbuste découvert par les Grecs, sur le mont Ida, d'où l'adjectif *idæus.*

Racines traçantes; fruits rouges et parfumés, mûrs en juillet. Variété à fruits blancs; autre dite Framboisier des Alpes de tous les mois, à fruits rouges. Ce dernier donne jusqu'aux gelées. *Framboisier rouge à gros fruits;* — et *à gros fruits couleur de chair,* les plus gros et les meilleurs fruits du genre, introduits par M. Noisette. Le framboisier effritant la terre et nuisant aux autres plantes, doit être cultivé à part, dans un endroit dont il faut le changer lorsqu'il en a épuisé les sucs; ce qu'on aperçoit lorsque les fruits se rapetissent. Il peut rester plus long-temps dans la même place, au moyen d'engrais qu'on lui donne à l'automne. Du reste, il n'est pas difficile sur le terrain, quoiqu'il préfère un sol frais et une exposition

demi-ombragée. On le multiplie par ses drageons, qu'on plante depuis novembre jusqu'en mars. En février, on retranche tous les brins qui ont donné fruit; on taille à 15 ou 18 pouces une partie des jeunes; on laisse les plus forts entiers, enfin on laboure les pieds de ces arbrisseaux.

GOYAVIER, *ou* GOUYAVIER, *ou* POIRIER DES INDES, *Psidium pyriferum*. Des Indes. Arbrisseau de 12 pieds, naturalisé dans le midi de la France, où il donne de bons fruits et des semences productives. Mais il est de serre tempérée dans le climat de Paris. Tige droite; écorce lisse et d'un vert roussâtre; feuilles entières, ovales, allongées, obtuses, et cependant terminées par une pointe, persistantes; fleurs en mai, blanches, grandes et solitaires. Fruit mou, gros comme une pomme d'api, à peau jaunâtre dans la maturité, parfumé comme la framboise, aigre-doux et astringent. On le sème et on le traite comme l'oranger, et dans la même terre. Le fruit se mange cru ou en compote. On cultive encore le *Goyavier à fruit en forme de pomme*, un peu moins délicat que le précédent.

GRENADIER, *Punica granatum*. D'Afrique, d'où le nom de *punica*. Arbrisseau naturalisé dans la France méridionale, et qu'on trouve même ici dans quelques jardins, en pleine terre, mais dans un sol substantiel, et placé contre un mur à l'exposition la plus chaude et la mieux abritée; encore ne parvient-on à le conserver qu'en le couvrant lui-même avec des paillassons, et son pied avec de la litière sèche pendant les froids. On le tient en caisse dans les départemens du nord, pour le serrer en orangerie pendant l'hiver. Il a les rameaux nombreux, minces, anguleux et droits; feuilles opposées, lancéolées, lisses, d'un vert rougeâtre, assez petites; fleurs de juillet en septembre; fruits gros comme de grosses pommes, et renfermant un nombre infini de graines qu'entoure une pulpe acide, agréable, et qu'on suce. C'est de cette qualité de graines qu'on a nommé ce fruit *Granatum*. On multiplie cet arbrisseau de graines et de bouture,

par la séparation des rejetons, ou par les marcottes par strangulation. A la fin de l'été, la marcotte sera en état d'être sevrée, surtout si l'on a eu soin de la faire en pot, et d'entretenir assez humide la terre du pot. Pour pousser le grenadier à fleurs, et par conséquent à fruits, il suffira de pincer les sommités des nouvelles pousses, lorsqu'elles ont atteint une certaine longueur. Il faut aussi l'arroser souvent, surtout s'il est en caisse; et alors il demande encore à être changé de terre tous les 3 ans. On le taille comme l'oranger. Naturellement, il forme un buisson, principalement quand il n'est point élevé de semence, parce qu'il pousse beaucoup de rejetons. On peut donc, dans les départemens méridionaux, en former des haies. On en cultive plusieurs espèces : le *Grenadier à fruit acide*, sur lequel on greffe en fente les autres variétés ; le *Grenadier à fleur blanche*, et le *nain à petit fruit*.

GROSEILLIER, *Ribes*. Groseillier ordinaire, *Ribes rubrum*. L. Arbrisseau d'Europe, formant un buisson dont on fait des palissades, et même qu'on élève en tige de 4 à 5 pieds et en quenouille. Ce groseillier a une variété à feuilles panachées, une autre à gros fruits blancs et d'un suc beaucoup plus doux, *Ribes album*, H. P. ; une troisième à fruits de couleur de chair. Enfin le groseillier blanc a une sous-variété qu'on nomme *perlée*. Depuis quelques années on en cultive une nouvelle variété, *perlée à fruit rouge* beaucoup plus gros. Les fruits nommés *castillet* en quelques lieux mûrissent en juillet, mais on en prolonge la durée jusqu'en octobre, en empaillant les arbres lorsque les fruits commencent à prendre de la couleur. En Angleterre on en fait un vin très-agréable.

2. Groseillier a fruit noir, Cassis, Poivrier, *Ribes nigrum*, L. Il est plus grand dans toutes ses dimensions, et aromatique dans toutes ses parties. Les fruits en grappes sont gros et noirs ; on les emploie à faire des ratafias. On en a une variété à feuilles réniformes et tomenteuses, à fruits plus petits, et une autre à feuilles panachées.

3. Groseillier épineux *ou* a maquereau, *Ribes uva-cripsa*. L. Tiges plus courtes, plus nombreuses et couvertes de forts aiguillons qui rendent cet arbrisseau très-propre à former des haies impénétrables. Feuilles plus petites. Les fruits, ordinairement solitaires, sont plus gros (quelques variétés atteignent le volume d'un œuf de pigeon); il y en a des verts, des jaunes, des rouges, des blancs, des violets, etc., dont M. Noisette a une nombreuse collection. Voici les principales.

Groseilles lisses. — *Grosse verte ronde*; — *grosse verte longue*; — *grosse lobée*; — *grosse ambrée*; — *très-grosse jaune*, assez allongée, que ce cultivateur a obtenues de semis. — Groseilles hérissées: *à fruits ambrés*; — *à couleur de chair, longs*; — *à couleur de chair, ronds*, — *verte blanche*, — *grosse jaune*, — *grosse ronde, couleur olive*, fruit tardif, le plus gros et le meilleur, trouvé par M. Noisette: *Nouvelle-Angleterre*, très-grosse. Il existe beaucoup d'autres variétés lisses ou hérissées. Tous les fruits ont une peau épaisse, un suc abondant et plus ou moins sucré. Avant que ces fruits soient mûrs, on les emploie au lieu de grains de verjus pour assaisonner les *maquereaux*, d'ou le nom vulgaire *groseilles à maquereau*.

Les groseilliers, en général, se contentent de tout terrain et de toute exposition. Leurs fruits seront plus gros et plus doux dans une terre douce, sableuse et fraîche. En février, on retranche les bois morts ou trop vieux, on rabat les branches plus ou moins suivant leur force et leur âge. Ils se propagent de semences et de boutures, en automne ou en février, ou bien de marcottes et d'éclats des vieux pieds. Nous conseillons aux amateurs qui veulent conserver leurs belles espèces de les replanter tous les cinq ans; sans cette opération indispensable, ces arbres, qui tendent toujours à sortir de terre, maigrissent et dégénèrent.

MURIER, *Morus*. Il tire son nom *morus*, du latin *mora*, retard, parce qu'il ne pousse que lorsque les gelées ne sont plus à craindre.

Murier noir, *Morus nigra*. Asie mineure. Arbre

assez fort, rarement droit et bien tourné, de 25 à 30 pieds, presque toujours relégué dans les cours ou basses-cours, où il trouve ordinairement un terrain mêlé de décombres, tel qu'il lui convient, et un abri contre les vents du nord. Ses grandes feuilles donnent une ombre épaisse, agréable à la volaille. On mange ses fruits depuis juillet jusqu'en septembre. Chaque mûre est le résultat de plusieurs fleurs réunies sur un même chaton; les fruits que chacune d'elles produit se serrent à mesure qu'ils grossissent, et semblent n'en faire qu'un seul. Les fleurs mâles, aussi en chaton, sont ordinairement sur un autre individu que celui qui donne les femelles. On cultive de préférence ce dernier, parce que ses fruits n'ont pont de graines. La longueur et la docilité de ses branches permettent qu'on les étende assez pour leur faire couvrir des espaces et des bâtimens assez considérables. On ne taille cet arbre que pour en tirer parti, ou le débarrasser de son bois mort, à moins que ses fruits n'aient dégénéré; alors on rabat les grosses branches à quelque distance du tronc: par ce moyen, l'arbre se renouvelle et donne des fruits plus gros et plus abondamment.

Murier rouge, *Morus rubra.* Amérique septent. Arbre qui s'élève à 40 pieds et plus. Il a des feuilles plus grandes et plus rudes; et son fruit, qui est mangeable, est d'un rouge assez foncé.

Les mûriers se propagent de semences, de marcottes, de boutures faites en été ou en automne, et par le moyen suivant. Quand on a un mûrier sur le retour, on le renverse sur le terrain, à la fin de l'hiver, en ne coupant que les racines qui s'opposent à l'opération. On l'étête, et on rapporte assez de terre le long de la tige pour la couvrir presque en entier et pour couvrir totalement la coupe. Il sort de cette tige beaucoup de scions qui poussent vigoureusement. On fait entre les deux sèves, à chaque scion, une ligature, le plus près possible de la tige, et on couvre de 2 pouces de terre. On recouvre avec de la litière, et on tient la terre fraîche, avec l'attention d'en remettre un peu, si les arrosemens ou les pluies en avaient entraîné une

partie. On obtient, par cette méthode, des sujets bons à mettre en place en trois ans. Il est possible qu'en ne couvrant que légèrement les racines coupées, elles fournissent des rejetons. Les marcottes se font lorsque la pousse est arrêtée ; les semis et les boutures au printemps, dans une terre légère, substantielle et un peu ombragée. Quelques pépiniéristes, pour assurer la reprise des boutures, les font sur couches et sur châssis. On tient la terre fraîche par des arrosemens dans les grandes chaleurs, et on couvre les semences, les boutures et les marcottes dans le temps des gelées. Les deux dernières s'enracinent ordinairement la première année, et peuvent être relevées au printemps suivant, pour être mises en pépinière. On leur continue les même soins les 3 années suivantes, parce qu'elles sont sensibles au froid dans leur jeunesse. Ensuite on se contente de donner un petit labour entre les rangs. Terre substantielle et légère. Situation chaude et abritée.

Les mûres qu'on ne mange point sont très-propres à nourrir la volaille, et les feuilles servent au besoin de nourriture aux vers à soie. Le bois des mûriers est assez compacte et sert à plusieurs usages. Celui du mûrier rouge est employé en Amérique pour la construction des vaisseaux.

Murier blanc, *Morus alba.* Écorce épaisse, gercée ; branches éparses et nombreuses ; feuilles presque lisses, d'un vert tendre, plus petites que celles du précédent ; fleurs verdâtres ; fruits presque ronds, blanchâtres, plus petits que ceux du mûrier noir. Ces fruits ne sont propres qu'à nourrir et engraisser les cochons et la volaille. Ce mûrier doit être placé, dans notre climat, relativement à l'usage qu'on fait de ses feuilles, dans une terre plus légère que forte et à l'exposition du midi. On choisit des graines de fruits bien mûrs ; on les sème, soit en rayons, soit à la volée, dans une terre bien meuble, lorsque les fortes gelées sont passées. On éclaircit le semis, s'il est trop épais ; on le sarcle, on le bine et on l'arrose au besoin. On le transplante l'année suivante en pépinière, et on

lui donne les soins d'usage. Quand il a pris de la force, on le greffe en écusson, et plus ou moins haut suivant sa destination, en tige, buisson ou nain. Cette greffe n'a pour but que de se procurer des feuilles plus propres à faire produire aux vers une soie plus fine; et on a remarqué que quelques variétés, comme *la reine*, *la grosse-reine*, *la feuille d'Espagne*, *la feuille de Flocs*, procuraient cet avantage. La greffe se fait à la première ou à la seconde séve, en pépinière ou en place; on ne conserve que 3 ou 4 belles branches qu'on laisse dans toute leur longueur, si l'arbre est vigoureux, mais qu'on taille à quelques yeux s'il est faible, et on s'occupe les années suivantes à maintenir l'équilibre des branches-mères comme dans les arbres fruitiers. On met également ces branches de manière qu'elles forment un angle d'environ 45 degrés; et, quand les branches secondaires sont trop multipliées pour que les feuilles puissent bien jouir des influences de la lumière et du soleil, on éclaircit en coupant les plus mal placées. Ce n'est, suivant Rosier, qu'à la 3e. ou 4e. année qu'on doit commencer la cueillette des feuilles, qu'il faut faire une à une, en laissant au moins 2 feuilles à l'extrémité de chaque branche, et en déchargeant, au moment de cette cueillette, ces branches de leurs fruits. On étend ces feuilles dans un lieu aéré pour empêcher qu'elles ne s'échauffent, et pour faire évaporer l'eau surabondante. On ne les donne jamais mouillées aux vers à soie. Si l'on veut conserver la vigueur de ces arbres, on ne les dépouille de leurs feuilles que de 2 années l'une; et, si on le fait tous les ans, on ne touche point à ceux qui sont faibles et languissans. Les autres soins consistent à supprimer, après la cueillette, les bois morts, les branches cassées, les ergots, et à donner annuellement un labour. Quand l'arbre est sur le retour, on le rajeunit en ravalant sur les branches-mères. Rosier pense que les arbres nains sont les plus productifs; ce sont ceux dont on coupe la feuille avec le plus de facilité. Le bois est employé à différens usages: l'écorce donne une filasse grossière.

NÉFLIER, *Mespilus germanica*. L. Arbrisseau indigène de moyenne grandeur ; fruit médiocre. La culture a produit des variétés à fruits plus gros, d'une saveur moins sauvage : une d'elles, le *Mespilus abortiva*, donne des fruits sans noyaux. Les autres principales variétés sont le néflier à gros fruit, à fruit allongé, et à fruit précoce. Les fruits sont verts et d'une saveur âpre avant leur maturité ; après avoir été cueillis au commencement d'octobre, s'ils sont restés quelque temps sur la paille, ils deviennent roussâtres, leur pulpe s'amollit et acquiert une saveur douce de pomme gâtée, qui n'est pas d'un goût général, mais qui plaît à beaucoup de personnes. On y trouve 5 noyaux osseux, très-durs, qui sont ordinairement 2 ans à lever. Aussi emploie-t-on le moyen plus court des marcottes et de la greffe en fente ou en écusson sur l'épine, le néflier des bois, l'azérolier, le cognassier, le poirier. Tout terrain qui n'est pas marécageux, et toute exposition, conviennent aux néfliers, et leur culture n'exige pas de grands soins. Il serait même dangereux de vouloir corriger par la taille, la forme bizarre qu'affectent ces arbres; car alors on diminuerait la récolte des nèfles, qui viennent toujours au bout des rameaux. Ce fruit est très-indigeste. Son bois est dur.

NOYER, *Juglans*. NOYER CULTIVÉ. *Juglans regia*. L. D'Asie. Arbre très-élevé et très-beau. Ses fruits diffèrent en forme, grosseur et qualité, suivant la variété. Fleurit en avril ou en mai. Le mot *Juglans* est une contraction de *Jovis glans*, gland de Jupiter.

1. NOYER COMMUN. C'est le plus productif; ses fruits sont ovales arrondis : l'amande qui remplit la noix est bonne et fournit beaucoup d'huile.

2. NOYER A COQUE TENDRE OU NOYER-MÉSANGE, ainsi nommé, parce que la *mésange* en perce la noix pour en manger l'amande. Ses fruits, d'une forme plus allongée, sont bien pleins, et meilleurs que ceux de l'espèce précédente : ils fournissent beaucoup d'huile.

3. NOYER TARDIF. *Juglans regia serotina*, H. P. Espèce précieuse dans les cantons où les gelées sont

tardives, parce qu'elle ne fleurit qu'à la fin de juin. L'amande est bonne; elle donne assez d'huile, et on la mange en cerneaux sur la fin de septembre.

4. Noyer a gros fruit. *Juglans regia maxima.* Il n'est pas de grand rapport; mais ses noix sont très-grosses : il faut les manger fraîches; gardées, elles diminueraient de moitié. On les appelle *noix de jauge*: Elles donnent peu d'huile.

5. Noyer a fruit anguleux ou a noix anguleuse. *Juglans regia angulosa.* Amande très-bonne, mais enfoncée dans la coque, dont il est d'autant plus difficile de la tirer, que cette coque est très-dure. Elle fournit une meilleure huile, et en plus grande quantité que les autres. Cet arbre, le plus grand et le plus vigoureux de son espèce, est cultivé pour son bois, qui est le plus dur, le plus fort et le mieux veiné.

6. Noyer a gros fruits longs. L'amande remplit bien la coque, qui n'est pas dure. Son fruit ne le cède en bonté qu'à celui de la mésange, mais l'arbre produit beaucoup plus.

7. Noyer a grappe, *Juglans regia racemosa;* fruits disposés 15 à 20 ou plus ensemble, en sorte de grappe.

Culture. Le noyer se cultive pour son bois, pour son fruit, et pour l'huile qu'on en tire. La culture doit un peu varier, relativement à la destination qu'on veut lui donner. Si on tient plus à la qualité du bois, on retarde la fructification; on place l'arbre dans un terrain sablonneux, et même pierreux, pourvu qu'il y ait assez d'humidité. Ce terrain convient aussi pour donner de la qualité à l'huile. On sème, s'il est possible, en place, afin de ne pas endommager le pivot qui pénètre à travers les fissures des rochers; et, pour obtenir des tiges plus hautes, plus droites, et des arbres moins sensibles aux gelées, on ne greffe pas. On donne la préférence au n°. 5, si l'on désire un très-bel arbre; et attendu la difficulté de séparer de sa coque l'amande du n°. 5, on préfère les n°s. 1, 2 et 6, si l'on tient à l'huile. Si, au contraire, on veut manger les noix, soit moitié formées ou en cerneaux, soit parvenues à leur matu-

rité, il faut donner la préférence aux nos. 2, 3 et 6 pour greffer. Ce dernier a l'avantage de fournir des cerneaux plus tard. La terre doit être moins légère, moins sablonneuse et plus substantielle, parce que l'arbre ne peut pas plonger ses racines aussi profondément.

Le semis se fait avec des fruits choisis et parvenus à leur maturité dans les espèces qu'on veut cultiver, si l'on ne greffe pas. Dans le cas contraire, on prend les noix du noyer commun, ou mieux les noix anguleuses, quand on préfère des arbres plus vigoureux ou plus grands. On les stratifie en les mettant dans un endroit frais et à l'abri des gelées. On ne les sème qu'au printemps pour les préserver des mulots, etc. Lorsqu'on les met en place, ce qui est essentiel pour les arbres dont on veut conserver le pivot, qu'il est presque impossible d'avoir entier quand on lève l'arbre, on a l'attention de placer 2 noix à 3 pouces l'une de l'autre, et à 2 pouces de profondeur dans une terre bien défoncée et ameublie sans fumier. Veut-on les mettre en rayons? on laisse 18 ou 20 pouces d'intervalle entre chaque noix dans une terre labourée à 2 fers de bêche, et on établit 2 pieds entre les rayons. On donne les soins ordinaires aux plantes en pépinière. Après la chute des feuilles dans les terres sablonneuses, et après les gelées dans les terres plus fortes et humides, on lève un plant entre deux, ce qui établit une distance de 3 pieds dans les rayons. On examine auparavant les sujets qui doivent rester dans les rayons, et on remplace ceux qui manquent ou sont mal venus. Comme on peut lever les plants en motte, il n'y a rien à retrancher après cette opération. On plante les autres de la même manière dans une terre préparée d'avance.

Les années suivantes, on donne de légers labours et on taille en crochet. Quelques pépiniéristes cernent les sujets entre les deux sèves, la 2e. ou 3e. année de la plantation en pépinière. Cette opération se fait en enfonçant verticalement en terre, à distance égale des sujets, tout le fer d'une bêche bien acérée et bien

tranchante. On coupe ainsi les parties de racines qui dépassent; les plaies se cicatrisent, et il se forme beaucoup de chevelu. L'arbre pousse, il est vrai, moins vigoureusement l'année suivante, mais sa reprise est assurée quand on le transplante. Lorsque les sujets ont environ 4 pouces de circonférence, et 5 à 6 pieds de hauteur, on peut les greffer en flûte, en fente ou en écusson à œil poussant. Pour cette dernière greffe, on coupe les branches lorsque le mouvement de la séve commence à faire grossir les boutons, et on les conserve le pied dans l'eau jusqu'à ce que l'écorce puisse se décharger avec facilité. L'inconvénient de cette greffe est d'être exposée à se décoller lorsque l'arbre est en place et isolé; on y remédie en pinçant l'extrémité du jet, ou mieux en liant contre le sujet un petit tuteur qui le dépasse d'un pied, et contre lequel on attache le jet de la greffe. Si l'on greffait les sujets plus jeunes, cette opération nuirait au développement de ces arbres comme à celui de tous les arbres en général; mais ils fructifieraient plus tôt. L'année suivante, ces arbres peuvent être mis en place dans une terre défoncée de 2 pieds et demi à 3 pieds. On rabat la greffe à 5 ou 6 yeux après la plantation, si elle est faite au printemps; mais, si elle a lieu entre les deux séves, on attend que les fortes gelées soient passées pour tailler les branches. On peut greffer de vieux noyers qu'on a étêtés l'année précédente, pour leur faire pousser de beaux scions sur lesquels on établit les greffes.

Ces arbres prennent de grandes dimensions, et il faut au moins 6 à 8 toises de distance entre les arbres greffés, et 10 à 12 entre ceux qui ne le sont pas. On ne les planté point sur la lisière ou au milieu d'un champ à blé ou d'autre terre en rapport, parce que le noyer étend très-loin ses racines; qu'il effrite et épuise la terre; que son ombrage fatigue les autres végétaux, et que l'eau qui a été quelque temps sur ses feuilles nuit aux plantes sur lesquelles elle tombe. Il vicie également l'air, et répand une odeur désagréable qui porte à la tête; motifs pour lesquels on doit l'écarter

des habitations. Il aime le grand air et réussit mal en massifs, où il donne peu de fruit. On ne peut donc l'employer qu'isolé ou en avenue.

Quand cet arbre est sur le retour, l'extrémité de ses branches supérieures se dessèche : on l'abat, si on ne veut pas nuire à la qualité du bois ; mais si on met plus de valeur au fruit, on ravale ses branches à 2 ou 3 pieds du tronc, et il pousse des branches qui lui forment une nouvelle tête. Le noyer forme naturellement sa tête, et n'a besoin que d'être débarrassé du bois mort et des branches rompues en cueillant son fruit. On ne lui coupe de bois vert qu'autant qu'il pousse des branches mal placées ou trop vigoureuses.

Le temps de la récolte des noix est indiqué par le brou qui se crevasse. On la fait avec des gaules, parce que le fruit est placé à l'extrémité des branches. Il faut frapper légèrement pour ne pas effeuiller l'arbre, et pour ne pas blesser les boutons à fruit et à bois. On porte la récolte dans des lieux bien secs et bien aérés ; on l'étend sur 2 ou 3 pouces d'épaisseur, et on la remue chaque jour jusqu'à ce que les noix soient desséchées, et que le brou s'en sépare. Ensuite, on les renferme dans un endroit sec, ni trop chaud ni trop froid, et on les conserve ainsi un an, sans qu'elles rancissent.

On mange les noix à moitié formées ou en cerneaux et parvenues à leur maturité. On en tire une huile qui sert aux mêmes usages que celle d'olive, pendant qu'elle est fraîche, et qu'on brûle ensuite, ou qu'on emploie dans divers arts. Les cerneaux sont indigestes, et la pellicule des fruits mûrs excite la toux. Le brou et les racines donnent une teinture assez solide. Le bois du noyer est précieux. On en fait de jolis meubles, quand on réduit le tronc en planches six mois après l'avoir abattu. On met ces planches tremper pendant six mois, et on ne les emploie qu'après les avoir bien fait sécher. Il sert aussi à d'autres usages, et principalement à faire des bois de fusil.

OLIVIER. *Olea.* D'Asie près le mont Taurus. Arbre

bre d'environ 20 pieds d'élévation. Les variétés de l'olivier sont très-nombreuses; elles peuvent se réduire à 5 divisions principales. Olivier *à feuilles longues*, étroites, pointues, blanches en dessous, *Olea longifolia*; — *à feuilles larges-oblongues*, blanches en dessous, *latifolia*; — *à feuilles obliques*, pâles en dessous, *obliqua*; — *à feuilles lancéolées*, ferrugineuses en dessous, *ferruginea*; — *à feuilles de buis*, petites et à rameaux ouverts très-divergens, *Olea buxifolia*. Les variétés qui donnent les meilleur fruits sont, la *verdale*, la *saurine*, le *cournaud*, la *cayane*, le *cayon* et l'*amelingue*. Elles fournissent une huile fine très-bonne. Les fruits de l'*amelingue* sont confits préférablement aux autres. Ceux de la *picholine* ont un goût plus délicat, mais ils se conservent moins.

Culture. L'olivier se plaît dans les sols légers, sablonneux, et même pierreux. Dans les terres franches il produit plus de bois que de fruits, et il est plus sensible aux gelées. Il lui faut une chaleur moyenne et égale, pour qu'il prospère. Il craint les grandes chaleurs comme les grands froids : on ne peut le cultiver qu'entre le 25e. et le 45e. degrés. Il paraît que l'air de la mer lui est utile. C'est sur les bords de la Méditerranée qu'il est le plus commun; on n'en trouve plus à 80 lieues des côtes. Il aime les abris; et on attribue à la destruction des bois des montagnes du midi de la France l'impossibilité de le cultiver dans beaucoup de cantons où il réussissait bien auparavant. La marche que l'on suit dans sa multiplication, en le rendant plus délicat, s'oppose à ce qu'on puisse étendre sa culture.

Pour le multiplier, on se sert des rejetons, qui sont très-nombreux au pied des arbres faits, quoique l'olivier ait des racines pivotantes; mais comme, depuis des siècles, sa multiplication a toujours eu lieu par des rejetons, des marcottes, des boutures ou des racines, on a fini par en faire un arbre à racines traçantes, ce qui le rend moins capable de résister aux violens coups de vent des lieux où on le cultive. On laisse les reje-

tons se fortifier 2 ou 3 ans avant de les lever, ce qui affaiblit l'arbre, qui est privé d'une partie de la sève de ses racines. Les marcottes se font en couchant, pendant l'hiver, des branches de la grosseur du bras, qui prennent souvent racine dans l'année, et qui l'année suivante peuvent être levées et mises en pépinière. Avec du jeune bois, la reprise serait plus assurée. Les boutures se font suivant l'usage ordinaire, et la multiplication par racines est aussi simple. Il suffit de couper des racines par tronçons, et de les planter, en laissant un demi-pouce hors de la terre.

Il est démontré que les rejetons, les marcottes, les boutures, ne donnent jamais des sujets aussi vigoureux que les semis : lorsqu'on continue pendant des siècles ce genre de propagation, on finit par nuire tellement aux élèves, qu'ils deviennent incapables de produire des semences, et souffrent davantage de l'intempérie des saisons. Le moyen de remédier au mal, et de rétablir la culture dans les cantons où on a été forcé de l'abandonner, est de semer les fruits des variétés les plus vigoureuses, et de se procurer des semences des arbres qui viennent sans culture dans l'archipel grec. On aura des sujets vigoureux, qui en fourniront d'autres, à leur tour, par leurs semences, et peu à peu on pourra les acclimater, surtout si on rétablit les abris, qui leur sont si nécessaires. On pourra d'ailleurs se procurer, par cette méthode, de nouvelles variétés dont les greffes seront moins sensibles à la gelée. Il est vrai qu'il faudra attendre 15 ans pour que ces élèves fructifient; mais, comme l'olivier dure des siècles, on sera amplement dédommagé par la durée des arbres et par les récoltes abondantes. Le semis lève ordinairement dans la première année, quand on a semé aussitôt après la récolte, ou qu'on a fait stratifier les noyaux; mais si l'on a attendu au printemps pour semer, la germination n'a lieu que l'année suivante. Il serait à désirer qu'on pût semer en place, parce que la conservation du pivot est nécessaire pour conserver au plant toute sa vigueur; et en France, c'est le point principal auquel il faut sacrifier une plus

prompte fructification qui affaiblit l'arbre. Quand on élève les sujets en pépinière, on les y traite ainsi que les semis, comme on l'a déjà indiqué plus haut pour les autres espèces de fruits à noyau, qui sont sensibles aux gelées : mais on leur donne la distance de 3 pieds en tout sens. On plante les oliviers avec les mêmes soins et à la même époque que les autres sujets : on les met à la distance de 36 à 40 pieds dans les terres de qualité inférieure, et à celle de 45 à 50 dans les bonnes terres. L'air circule plus facilement, et leur enlève une partie de leur humidité. On peut d'ailleurs cultiver des légumes ou des céréales dans les intervalles, pourvu qu'on entretienne bien la terre. De cette manière, les labours et engrais donnés, profitent aux oliviers comme aux autres plantes. Quand on a mis les oliviers en place, il est utile de les tailler pendant les 3 premières années, principalement pour les fortifier, soit qu'on les greffe, ou qu'on conserve l'arbre franc. On continue aujourd'hui la taille dans quelques départemens; mais il est douteux qu'elle soit nécessaire après les premières années. Il suffit de visiter ses oliviers à la fin de l'hiver, d'enlever le bois mort, et de couper des branches dans les parties où elles sont trop multipliées, et où leur grand nombre les empêche de jouir de toutes les influences de l'air et de la lumière.

L'olivier ne donne des récoltes que tous les 2 ans, parce qu'il s'épuise par la production d'une trop grande quantité de fruits, et la taille pourrait remédier à cet inconvénient; mais il nous paraît qu'il y aurait plus d'avantage à détruire une partie du fruit pour favoriser l'augmentation de la pulpe des autres. Les arbres seraient moins fatigués, et la récolte serait presque égale, parce que chaque fruit fournirait plus d'huile.

Quoique l'olivier soit un des moins beaux arbres fruitiers, et que sa teinte soit sombre et triste, cependant on en élève en caisse dans les pays septentrionaux. On lui donne une terre légère; on le taille comme l'oranger, et on le place l'hiver dans l'orange-

rie. Les amateurs se bornent ordinairement à la variété à feuilles de buis, *Olea buxifolia.*

ORANGER, *Citrus.* Originaire des Indes et de la Chine. MM. Risso et Poiteau viennent de fixer définitivement la nomenclature jusqu'ici embrouillée des Orangers, dans un excellent ouvrage portant le titre d'*Histoire naturelle des Orangers;* nous avons cru devoir adopter les genres qu'ils ont établis, en donner les caractères, et renvoyer à leurs belles gravures pour les nombreuses variétés qu'ils renferment; nous indiquons les n^{os}. de leurs planches par des chiffres placés à la suite des noms d'espèces (1).

ORANGERS A FRUIT DOUX. Tige arborée; feuilles ovales ou allongées, aiguës, quelquefois légèrement dentées, pétiolées, à pétiole plus ou moins ailé; fleurs blanches; fruits multiloculaires, arrondis ou ovales, obtus, rarement terminés par une pointe ou un mammelon, d'un jaune d'or un peu rougissant, et dont l'écorce a les vésicules convexes; pulpe très-aqueuse, douce, sucrée, très-agréable. Oranger *franc*, 3; — *de Grasse*, 24; — *de la Chine*, 4; — *à fruit changeant*, 28; — *à feuille d'yeuse*, 6; — *de Gênes*, 8; — *à petit fruit*, 10; — *à fruit elliptique*, 17; — *à fruit toruleux*, 18; — *à fruit cornu*, 12; — *à fruit rugueux*, 19; — *à fruit conifère*, 25; — *portugais*, 26; — *à fruit bosselé*, 11; — *à feuilles étroites*, 22; — *à longues feuilles*, 21; — *à fruit oblong*, 16; — *de Majorque*, 14; — *turc*, 29; — *à fruit mammifère*, 21; — *à fruit tardif*, 23; — *d'Otaïti*, 27; — *pomme d'Adam des Parisiens*, 20; — *à fruit déprimé*, 5; — *à fruit pyriforme*, 7; — *de Nice*, 9; — *de Matthe*, 13; — *de Bois-violette*. Cette dernière espèce a les fleurs en grappes, à l'extrémité des rameaux; son fruit est pyriforme, déprimé, à écorce marbrée de vert et de jaune, sèche et se détachant elle-même par fragmens à la maturité.

---

(1) Cet ouvrage, indispensable pour les amateurs qui cultivent les orangers, se trouve chez Audot, libraire-éditeur, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 11.

Ce fruit est le plus estimé de tous ceux de ce genre que l'on cultive en Chine, d'où il a été envoyé directement à M. Noisette, en 1818, par M. de Boisviolette.

Bigaradiers. Tige moins haute que dans les précédens; feuillage plus étoffé, lame du pétiole plus large; fleur plus grande, plus odorante; fruit dont l'écorce a les vésicules concaves et est ordinairement plus raboteuse; pulpe acide et amère. Bigaradier *franc*, 30; — *à fruit doux*, 47; — *à gros fruit*, 43; — *bizarrerie*, 52; — *à fruit mametoné*, 38; — *Gallesio*, 48; — *d'Espagne*, 44; — *à longues feuilles*, 39; — *chinois*, 49; — *Spatafore*, 37; — *à feuilles de myrte*, 50; — *violet*, 36; — *à fruit couronné*, 46; — *de Florence*, 45; — *à fruit cuputé*, 34; — *de Volcamer*, 40; — *riche dépouille*, 35; — *à fruit sans graines*, 41; — *Grand-Bourbon*, 31; — *à feuilles de saule*, 48; — *à fruit corniculé*, 32; — *à fruit fétifère*, 33; — *bicolor*, 51.

Bergamottiers. Rameaux nus ou garnis de petites épines; feuilles oblongues, aiguës ou obtuses, à pétioles ailés ou marginés; fleur petite, blanche, très-suave; fruit pyriforme ou déprimé, lisse ou tortueux, d'un jaune pâle, à vésicules concaves, à pulpe légèrement acide, d'un arome très-agréable. Bergamottier *ordinaire*, 53; — *mellarose*, 55; — *mellarose à fleur double*, 56; — *à fruit toruleux*, 54.

Limoniers. Tige arborescente, à rameaux effilés, flexibles, quelquefois épineux; feuilles ovales et oblongues, la plupart dentées, d'un vert jaunâtre, à pétiole marginé; fleur moyenne, lavée de rouge en dehors, blanche en dedans, pentapétale, à étamines polyadelphes ou libres; ovaire entouré d'un phycostème à la base; style cylindrique, terminé en stigmate toruleux et capité; fruit ovale-oblong, rarement arrondi, à surface lisse, rugueuse ou sillonnée, terminé par un mamelon plus ou moins long, à écorce dont les vésicules sont concaves; pulpe abondante, à suc très-acide et savoureux. Limonier *de Nice*, 91; —

Ferraris, 92 ; — *Amalfi*, 93 ; — *sauvage*, 70 ; — *de Gaëte*, 86 ; — *à fruit fusiforme*, 87 ; — *à fruit oblong*, 88 ; — *impérial*, 39 ; — *à grappe*, 90 ; — *incomparable*, 71 ; — *à fruit cannelé*, 72 ; — *Bignette*, 75 ; — *Bignette à gros fruit*, 74 ; — *de sbardonne*, 75 ; — *Rosolin*, 76 ; — *Balotin*, 80 ; — *mellarose*, 81 ; — *Pérette de Saint-Domingue*, 82 ; — *Pérette de Florence*, 83 ; — *Pérette ordinaire*, 84 ; — *cerise*, 85 ; — *Pozin*, 77 ; — *à deux mamelons*, 94 ; — *à fruit rond*, 78 ; — *à fruit digité*, 95.

Cédratiers. Rameaux plus courts et plus raides que dans les précédens ; feuilles plus étroites ; fruit ordinairement plus gros et plus verruqueux ; pulpe plus épaisse, plus tendre, moins acide. Cédratier *ordinaire*, 97 ; — *Poncire*, 98 ; — *à fruit rugueux*, 103 ; — *à fruit à côtes*, 106 ; — *de Rome*, 104 ; — *à fruit limoniforme*, 107 ; — *de Florence*, 102 ; — *à gros fruit*, 100 ; — *de Salo*, 101.

Limettiers. Port et feuilles des limoniers ; fleurs blanches, petites, d'une odeur douce ; fruit d'un jaune pâle, ovale ou arrondi et terminé par un mamelon ; vésicules de l'écorce concaves ; pulpe douceâtre, fade ou légèrement amère. Limettier *ordinaire*, 57 ; — *des orfèvres*, 59 ; — *pomme d'Adam*, 60 ; — *à petit fruit*, 58.

Lumies. Tige, feuilles et rameaux des limoniers, mais fruit à pulpe douce, plus ou moins sucrée. Elles diffèrent des limettiers par leurs fleurs rouges en dehors. Lumie *à pulpe rouge*, 68 ; — *Limette*, 69 ; — *Poire du commandeur*, 67.

Pompelmouses. Arbres quelquefois épineux et à jeunes pousses pubescentes ; feuilles très-grandes, à pétioles largement ailés ; fleurs les plus grandes du genre ; fruit très-gros, arrondi ou pyriforme, d'un jaune pâle, à écorce lisse et à vésicules planes ou pyriformes, à écorces lisses et à vésicules planes ou convexes ; pulpe verdâtre peu aqueuse, douce, légèrement sapide. Pompelmouse *pompoléon*, 60 ; — *Chadec*, 65. — *Pompoléon ordinaire*, 62. — *Pompoléon à feuilles crépues*, 64.

L'oranger, quoique originaire des pays chauds, n'est pas sensible au froid. Nous l'avons vu passer l'hiver dans des orangeries mal closes et où la gelée pénétrait; mais il redoute l'humidité, et il perd ses feuilles quand il y est exposé trop long-temps. Les *limoniers* sont un peu plus sensibles au froid et à l'humidité que l'oranger. Tous ces arbres préfèrent, dans nos climats, l'exposition la plus chaude et la mieux abritée. Les terres n°. 1 et 2, pages 54 et 55, leur fournissent la nourriture qui leur convient. On choisit pour les semis les plus beaux pepins d'orangers à fruit aigre, qui fournissent des arbres robustes; mais dans le climat de Paris, on préfère ceux de limoniers, parce qu'ils croissent vite et fournissent de plus belles tiges. On ne doit les tirer du fruit que lorsqu'il pourit. Au mois de février et de mars, on remplit des pots et des terrines d'une des terres indiquées, et on les met sur une couche chaude, sous châssis, verrine ou cloche. Si on plante en pots, on ne met qu'un seul pepin; en terrine, on en place plusieurs à trois pouces de distance. On les enfonce de 8 à 10 lignes en terre, et on recouvre la terre de 2 ou 3 lignes de crottin de cheval bien émietté, pour conserver la fraîcheur de la terre. On arrose avec une eau plus tiède que froide, qui dissolve bien le savon, et qui soit restée 24 heures au moins exposée à l'air et au soleil. Lorsque le plant est élevé, on lui donne un peu d'air tous les jours, en choisissant l'instant où le soleil échauffe plus fortement l'atmosphère. A mesure que la chaleur augmente, on les découvre plus long-temps, et on finit, quand les nuits ne sont plus froides, à les laisser toujours à l'air libre. On arrose au besoin, on sarcle, on bine très-légèrement la superficie de la terre, on détruit les insectes, et particulièrement les limaces qui mangent la plumule, et la fourmi qui s'établit volontiers dans les pots.

Au commencement de septembre, on arrose le soir les terrines; on sépare les jeunes plants en divisant la terre de ces terrines en autant de mottes, pour ne pas découvrir les racines. Si on retarde ces opérations d'une

année, ces racines se mêlent, et on est forcé d'en couper une partie et de les mettre à nu. On place chaque motte dans un pot de 5 pouces; on les met ensuite sous châssis ou sous cloches, et on les tient couverts pendant 8 jours. Ensuite on leur donne peu à peu de l'air; et on choisit, s'il est possible, un ciel couvert de nuages pour les découvrir tout-à-fait; si quelques-uns paraissent fatigués de la transplantation, on les tient couverts jusqu'à ce qu'ils soient rétablis.

On rentre ces jeunes plants dans l'orangerie, où on les enterre sous un châssis, à l'époque de la rentrée des autres orangers, c'est-à-dire, depuis le 1er. jusqu'au 20 octobre, aux environs de Paris, plus tôt ou plus tard ailleurs, suivant la température. On tient les croisées de l'orangerie ouvertes pendant le jour, et les châssis levés, à moins qu'il ne gèle à glace, ou qu'il ne pleuve; et à mesure que le froid augmente, on modère de plus en plus les arrosemens, de manière à ne donner aux plantes, avec l'arrosoir à bec, que la quantité d'eau absolument indispensable. Si le froid augmente beaucoup, on couvre les croisées d'un paillasson; mais comme les orangers ne sont pas très-sensibles au froid, on ne doit faire du feu dans l'orangerie qu'autant que le thermomètre de Réaumur y descend à plus de 2 ou 3 degrés, si l'orangerie est sèche; si elle était humide, il faudrait en faire dès que le thermomètre serait au-dessous de zéro. Les autres soins à donner pendant l'hiver consistent à détruire les mauvaises herbes qui poussent dans les pots, à détacher les feuilles sèches ou qui se moisissent, et à les jeter dehors; enfin, à rompre, par un léger binage, la superficie des pots et des caisses, et à détruire les gale-insectes, *dorthesia citris,* et autres insectes. Le point essentiel est de renouveler l'air le plus souvent possible, et de le conserver sec, parce que l'humidité, plus que le froid, nuit en général aux orangers dans les lieux fermés.

On sort de l'orangerie les plantes après les gelées, c'est-à-dire, dans les mois d'avril ou de mai, suivant le climat et la température, et par un temps couvert.

On arrose la tête pour la laver. On donne peu d'eau à cette époque, pour ne pas déterminer une trop forte végétation, si l'on craint des gelées tardives, parce que les pousses plus allongées et plus aqueuses seraient plus facilement attaquées et brûlées. 8 ou 15 jours après leur sortie, on peut enterrer les pots pour conserver la fraîcheur de la terre et pour ménager les arrosemens. A la première pluie, on s'assure si quelques pots gardent l'eau, et on les débouche. C'est aussi le moment de greffer à la pontoise ou à l'anglaise. (Voyez l'article *Greffe.*) Si l'on greffe plus tard, les sujets sont faibles, l'hiver approche, la reprise n'est pas assurée, et l'arbuste peut périr. On fait ces greffes à l'ombre, en se servant de rameaux qui n'ont ni fleurs ni fruits, pour ne pas trop fatiguer le sujet. Ce n'est que l'année suivante qu'on peut employer des branches à fleurs et à fruits, parce que les sujets sont plus vigoureux. On porte les pots sous un châssis, qu'on recouvre d'un paillasson pour arrêter la trop grande transpiration des feuilles; et, quand la reprise est assurée, on donne peu à peu de la lumière et de l'air, et on finit par traiter ces plantes comme les autres. Ces greffes ralentissent la végétation; les boutons à fleurs paraissent promptement et se développent l'année suivante, et même quelquefois à l'automne. Lorsque l'arbre produit beaucoup de fleurs et de fruits les premières années, il faut en enlever une partie, sous peine de le voir s'épuiser.

On continue les mêmes soins aux jeunes plants, jusqu'à ce qu'on les juge propres à être greffés; opération qu'on avance ou qu'on retarde, à raison des dimensions qu'on veut leur donner. On les élague chaque année après la sortie de l'orangerie, ou plutôt on les taille en crochet pour leur faire prendre plus de corps, et en raison de la hauteur qu'on veut donner à leur tige. On les rempote également tous les 2 ans au mois de septembre, en augmentant chaque fois la dimension des pots; lorsqu'on emploie des vases d'une plus grande dimension, on se contente de faire un demi-rempotage à la fin de la 2e année, et de ne

rempoter qu'à la 3e ou 4e, suivant que la plante est en proportion de force avec la grandeur ou la capacité du vase ; mais il faut avoir pris ses mesures pour rempoter, l'année qui doit précéder l'opération de la greffe. Le demi-empotement, comme le demi-encaissement, consiste à enlever la moitié, ou plus, de la terre des pots sans déranger le jeune plant. Quant au rempotement, après avoir préparé la motte de la racine qu'on diminue le moins qu'on peut, on la plonge dans un baquet rempli d'eau dans laquelle on a jeté, quelques jours auparavant, du crottin de cheval ou de mouton. On retire la motte du baquet, et on la place de suite dans le pot où on a déjà mis de la terre sans la fouler, avec l'attention de tenir la motte un peu plus élevée qu'elle ne doit l'être, afin qu'elle n'enfonce pas trop par le tassement de la terre. On achève de remplir le pot, et on arrose.

L'opération du rempotement est facile; mais lorsqu'on a des arbres d'une grande dimension en caisse, elle offre plus de difficultés. On y parvient néanmoins en réunissant par le haut 4 grandes perches : on y attache une simple poulie, si l'arbre n'est pas très-lourd ; dans le cas contraire, on se sert de poulies moufflées. On fait avec une corde un nœud coulant qui serre le tronc de l'arbre au-dessous des branches ; on met entre la corde et l'écorce un peu de paille ou de toile grossière; l'autre extrémité de la corde est passée dans la poulie si elle est simple, ou attachée au crochet si elle est moufflée. Après avoir tiré de la terre autour des parois intérieures de la caisse, lorsqu'elle n'est pas à panneaux à charnières, on soulève la motte, on la prépare, ainsi que la caisse, et on achève l'opération. On n'opère que tous les 6 ans pour les grandes caisses; mais, la 3e ou 4e année, on peut donner un demi-encaissement; et, si l'arbre paraissait souffrir la cinquième année, on l'arroserait 2 ou 3 fois avec de l'eau préparée comme celle dans laquelle on plonge les mottes, en y ajoutant un peu de colombine. On fait avec la terre des caisses un petit bassin autour des tiges, pour faire pénétrer l'eau

par le centre, au lieu de la laisser se perdre sur les bords. Cette opération est également utile pour les grands pots.

On greffe ordinairement l'oranger et le citronnier en fente, en écusson à œil poussant et à œil dormant; et quelquefois en approche, lorsqu'on a des branches à retrancher à un arbre, et des sujets qu'on peut en rapprocher suffisamment pour établir la greffe. Dans les environs de Paris, les écussons à œil dormant sont préférables : tantôt on ne fait qu'une greffe, tantôt on en met 2 à la hauteur fixée par l'amateur, suivant qu'il a intention d'avoir une tige plus ou moins haute.

On taille les orangers; et cette taille doit varier suivant les motifs de culture. Les uns veulent jouir promptement, les autres ont le désir d'avoir de grands arbres pour tirer parti de la fleur; quelques-uns, en donnant de grandes dimensions à leurs arbres, s'occupent particulièrement du fruit. Les premiers feront bien de greffer leurs sujets de bonne heure, et de choisir des espèces qui, comme les *Bigarades*, forment naturellement une jolie tête arrondie. Ils doivent se contenter, la première année, de pincer l'extrémité des branches: ils peuvent même s'en dispenser s'ils sont pressés de jouir. Ces arbres s'arrêteront promptement, et se couvriront de fleurs et de fruits en peu de temps. Les seconds et les troisièmes retarderont, au contraire, pendant 2 ou 3 ans la greffe, pour avoir des sujets vigoureux et de belles tiges. Ils tailleront pendant les 3 premières années, comme on l'a indiqué à l'article *Taille*, pour augmenter leur force et leur donner une forme régulière. Ils allongeront ensuite la taille, ils ébourgeonneront en temps convenable, et ils mettront leurs arbres à fruit; mais alors ils changeront nécessairement de marche : ceux qui calculent sur la fleur se garderont bien de tailler à la sortie de la serre : ce serait sacrifier une partie de leur récolte; ils attendront qu'elle soit faite avant de toucher à leurs arbres. Après la récolte, il retrancheront les branches inutiles, et tailleront les autres de

manière à établir ou à maintenir l'équilibre de la sève dans les diverses parties de l'arbre : enfin ils couperont tout le bois mort. Il résultera de ces suppressions un grand mouvement de sève, qui déterminera le développement des boutons à bois. Il y aura une nouvelle pousse, mais moins aoûtée que celle du printemps, et plus sensible aux gelées : ces arbres seront plus exposés l'hiver ; et c'est à cette manière de faire qu'on doit attribuer la plus grande partie des accidens que les orangers éprouvent dans cette saison. Ceux qui ont pour but d'avoir de beaux et de bons fruits, sacrifieront une partie de la récolte des fleurs; ils tailleront, quelque temps après la sortie des orangers, suivant les principes indiqués; ils couperont très-court les branches formées à l'automne dans la serre, et ils ne laisseront que du bois bien nourri sur l'arbre ; ils rabattront à un œil en dessous les branches longues et faibles qui retombent sur les autres ; ils raccourciront un peu celles qui sont trop vigoureuses ou qui s'éloignent trop ; enfin ils supprimeront les brindilles et autres branches qui font confusion. S'il se trouve quelques vides, et qu'ils ne puissent parvenir à les remplir par la taille, ils y dirigeront, autant que possible, quelques branches voisines. Ces cultivateurs auront 2 opérations pour une ; mais leurs arbres seront plus vigoureux, mieux garnis dans le bas, et plus capables de supporter les rigueurs de l'hiver : car la taille d'été ayant été beaucoup moins considérable, à raison de la taille du printemps, ces arbres pousseront peu à la suite de la seconde taille. Le jardinier voit souvent ses arbres s'emporter en branches gourmandes, tandis que celles d'un autre côté demeurent faibles ; c'est aussi dans les orangers la preuve que la plante a été taillée trop court la fois précédente ; il faut donc allonger la taille de ces branches pour éviter cet inconvénient.

Si l'on pouvait augmenter les dimensions des caisses en raison du développement de la tête de l'arbre, il serait facile de continuer la même marche d'après les mêmes principes ; mais les racines, ne pouvant s'éten-

dre comme la tête, finissent par ne pouvoir suffire à la nourrir. On s'en aperçoit à la faiblesse des pousses et à la teinte moins verte des feuilles : on prend alors le parti de raccourcir les branches sur le vieux bois, et l'arbre se trouve ainsi presque entièrement dépouillé de son feuillage ; mais bientôt il pousse de nouveaux scions qu'on dirige de manière à bien garnir la tête. Par la suite on renouvelle cette opération, toutes les fois que cela paraît utile.

Dans beaucoup d'orangeries on forme les têtes des orangers en boule ou en forme de champignon ; dans celle de Versailles on les dispose en cylindres un peu plus hauts que larges, et bombés en dessus.

La marcotte et la bouture réussissent en général assez rarement pour l'oranger : elles prennent bien racine, mais les sujets poussent faiblement. On forme, au contraire, de jolis citronniers et limoniers par ces moyens. Les boutures se font sur couche avec du bois de l'année précédente, et les marcottes par strangulation.

Les Génois apportent tous les ans en France un grand nombre de jeunes orangers et citronniers greffés et qui ont fait une pousse. Ils reprennent assez bien, si, pendant la route, ils n'ont pas souffert du froid, de la sécheresse ou du défaut d'air. On rafraîchit leurs racines, et on les place quelques heures dans l'eau préparée dont on a parlé plus haut ; ensuite on les empote, on les met sur une couche tiède et sous châssis ; on les y laisse jusqu'à leur reprise, en leur donnant les mêmes soins qu'aux greffes à la pontoise.

PÊCHER, *Amygdalus persica*. De Perse. Fleurs en mars. Les variétés des pêchers cultivés sont très-nombreuses. On les distingue en plusieurs races, dont la 1re. a la peau velue, la chair fondante se détachant aisément de la peau et du noyau ; la 2e. a la peau également velue, une chair ferme et adhérente au noyau ; la 3e. se distingue des 2 premières par une peau lisse et violette, la chair fondante, quittant le noyau ; la 4e. par une peau lisse, le noyau adhérent à la chair. M. Poiteau, botaniste, cultivateur distingué, ayant remarqué que les feuilles de certains pê-

chers avaient des glandes, les unes globuleuses, les autres réniformes, et que d'autres n'en avaient pas, en a tiré parti, ainsi que des dimensions des fleurs, pour établir une nouvelle nomenclature dans laquelle il a supprimé les espèces jardinières perdues, et établi celles qu'on a obtenues depuis Duhamel. Il nous a envoyé son travail avec invitation de l'insérer dans cet ouvrage. En adhérant à sa demande, nous rendons un vrai service aux amateurs de pêches. Nous avons seulement ajouté six variétés. L'astérisque * indique les meilleurs fruits.

§ I. Pêches duveteuses, a chair quittant le noyau.

Grandes fleurs, glandes globuleuses.

Pêche mignonne hative. Poit. Variété de la grosse mignonne, à fruits plus petits, souvent mamelonnés au sommet. Mûrit au commencement d'août.

— Mignonne frisée. Fleurs tellement frisées et contournées, qu'à une certaine distance on a de la peine à reconnaître pour un pêcher l'arbre en fleurs. Mûrit à la fin d'août.

— Vineuse de fromentin *. Très-bonne et plus grosse mignonne. Elle mûrit presqu'en même temps que la mignonne, dont elle se distingue encore par sa couleur plus forte et sa chair plus vineuse.

— Belle bausse. A beaucoup de rapport avec la mignonne : aussi bonne, plus grosse, mais plus tardive de 15 jours.

— Belle beauté. Très-beau fruit, mûr presqu'en même temps.

— Grosse mignonne *. Jard. fruit., pl. 19. Fruit gros, arrondi, aplati et même creusé au sommet par un large sillon qui le divise en deux lobes; peau jaune, mais d'un rouge foncé du côté du soleil; noyau petit et se détachant aisément de la chair qui est fine, fondante, sucrée, délicate. Cette espèce est précieuse, parce que l'arbre se contente de toutes les expositions, qu'il vient partout, et qu'il produit beaucoup. Mûrit du 20 au 30 août.

*** Grandes fleurs, glandes réniformes.*

Pêche Pourprée hative, *la Vineuse*. Jardin fruitier, pl. 18. Fleurs plus vives que celles de la grosse mignonne; fruit gros, mais plus coloré; chair égalemeut fine et fondante; plus vineuse, plus relevée, mais sujette en certaines années à devenir cotonneuse. Mi-août. L'arbre souffre le plein vent; on le met en espalier au levant, mais il y est plus sujet au blanc que les autres.

Pêcher a fleurs doubles, ou plutôt semi-doubles. On cultive cet arbre pour la beauté de ses grandes fleurs : à la mi-septembre, il donne des fruits très-bons et assez nombreux quand l'arbre est fort.

Pêche abricotée*, *Admirable jaune*, *Grosse jaune*, *Pêche de Burai*, *Pêche d'Orange*, *Sandalie hermaphrodite*. Jardin fruitier, pl. 22. Fruit très-gros, jaune en dehors et en dedans avant la maturité, ensuite un peu lavé de rouge du côté du soleil ; chair ferme, jaune, ayant un peu le goût d'abricot, mais ayant besoin d'un automne chaud, pour mûrir parfaitement à la mi-octobre ; autrement la pêche est farineuse. Ce pêcher se reproduit de semence.

**** Grandes fleurs, glandes nulles.*

Avant-pêche blanche. Jardin fruitier, pl. 17. Arbre maigre et délicat ; feuilles bordées de grandes dents ; fleurs très-pâles, fruit petit, arrondi, toujours blanc, à gros noyau, chair succulente, sucrée, mais pas toujours parfumée. Mûrit fin de juin, et n'est cultivé que pour sa précocité.

Pêche-Magdeleine blanche, *Montagne blanche*. Jardin fruit., pl. 16. Arbre vigoureux, moelle noirâtre, feuilles bordées de grandes dents, fleurs pâles; fruit gros, blanc et rougissant à peine du côté du soleil ; chair blanche, fine, fondante et agréablement musquée. Fin d'août.

— de Malte*, Belle de Paris, moelle brune, feuilles à grandes dents, fleurs pâles, fruit de moyenne grosseur, aplati en dessous, légèrement marbré de

rouge du côté du soleil ; chair la plus fine et la plus délicate de toutes quand elle réussit bien. Cette pêche, qui a des rapports avec la magdeleine blanche, mûrit en août et en septembre. L'arbre souffre le plein vent. Il demande le levant en espalier, et se reproduit de semence.

Pêche Magdeleine de Courson *, ou *rouge Paysanne*. Jardin fruitier, pl. 18. Espèce plus vigoureuse que la précédente ; feuilles aussi dentées ; fleurs pâles ; fruit plus gros, arrondi, d'un beau rouge, chair ferme et vineuse. Commencement de septembre.

— Cardinale, *Cardinale de Furstemberg* : Jardin fruitier, pl. 25. Fleurs très-pâles ; fruit de la grosseur et de la forme de ceux de Malte, mais d'un rouge terne et obscur en dehors, et entièrement marbré comme une betterave rouge en dedans. On le mange cuit avec un assaisonnement. 15 octobre.

Pêcher d'Ispahan. Petit arbre ; feuilles fortement dentées ; fleurs pâles ; fruit petit, peu coloré, susceptible d'être perfectionné. Il mûrit en plein vent à la mi-septembre.

— Nain. Jardin fruitier, pl. 24. Petit arbrisseau à gros bois, à feuilles grandes et dentelées, à fleurs très-pâles ; fruits ronds très-tardifs. Ils ne sont pas encore colorés à la fin d'octobre. Il servirait d'ornement dans les bâches, où son fruit parviendrait à maturité. Variété à fleurs doubles ; charmant arbuste qu'on cultive à demi-tige et en boule. Il est superbe en fleurs, qui ressemblent à de petites roses pompons. On ne le taille qu'après la fleur. On peut hâter sa floraison en le mettant en pot, et sous châssis ou dans la bâche.

* *Fleurs moyennes, glandes globuleuses.*

Pêche admirable *, *belle de Vitry*. Arbre grand et vigoureux, fruit très-gros, ronds, d'un jaune clair mêlé d'un peu de rouge vif du côté du soleil ; chair ferme, fine, sucrée, vineuse, et une des meilleures pêches. Mi-septembre. Toute exposition. Vient en plein vent dans les lieux abrités.

** *Fleurs moyennes, glandes réniformes.*

PÊCHE ALBERGE JAUNE *, *Pêche jaune, Saint-Laurent jaune, Petite Roussanne.* JARDIN FRUITIER. pl. 17. Arbre très-fertile, feuilles à petites dents; fruits moyens, jaunes avant la maturité et se colorant d'un rouge foncé; chair très-jaune à la circonférence, très-rouge auprès du noyau, ferme, sucrée et vineuse. Fin d'août.

— CHEVREUSE HATIVE *. JARDIN FRUITIER, pl. 21. Fruits gros, un peu allongés, rarement mamelonnés au sommet, jaunissant de bonne heure, et se marbrant de rouge vif du côté du soleil; chair fondante, très-sucrée et agréable. Commencement de septembre.

Sous-variété. — LA CHANCELIÈRE *. Fruits moins allongés, mais plus sucrés et un peu plus tardifs.

*** *Fleurs moyennes, glandes nulles.*

— MAGDELEINE A MOYENNES FLEURS *, *Magdeleine rouge tardive* ou *à petites fleurs.* Arbre moins fort que la *Magdeleine de Courson;* feuilles aussi dentées; fruits ordinairement un peu plus petits et moins ronds, très-rouges, plus vineux, excellens et ne manquant presque jamais. Fin de septembre.

* *Fleurs petites, glandes globuleuses.*

— GALANDE *, *Bellegarde.* JARD. FRUIT., pl. 23. Arbre vigoureux et fertile, un des moins sensibles à la gelée, et dont les fruits se gâtent moins par la pluie. Ils sont de moyenne grosseur, et tellement colorés qu'ils paraissent presque noirs; chair presque semblable à l'*admirable.* Fin d'août. Exposition du levant. Il faut peu découvrir le fruit.

— BOURDINE *. JARD. FRUIT., pl. 20. Fleurs mal faites et pâles; fruits gros, arrondis, quelquefois mamelonnés au sommet, lavés de rouge foncé du côté du soleil; chair fondante, sucrée et vineuse; noyau petit et gonflé. Mi-septembre. Espèce productive qui supporte le plein vent, vient en espalier à l'exposition du levant, et se reproduit de semence.

Pêche Téton de Vénus*. Jard. fruit., pl. 22. Fleurs comme celles de la bourdine; fruits plus gros, moins colorés, surmontés communément aussi d'un gros mamelon; chair fine et agréable, surtout dans les terrains chauds et légers. Fin de septembre. Exposition du midi.

— Nivette *, *Veloutée tardive*. Jard. fruit., pl. 25. Gros fruits, un peu allongés, verts et d'un rouge foncé, velus; chair ferme, sucrée, relevée; petit noyau. Fin de septembre. Elle est amère dans les terres et les expositions froides, et ne mûrit bien qu'à une exposition chaude.

— Royale *. Jard. fruit., pl. 23. Cette espèce a de grands rapports avec l'*admirable*, mais les fruits ne mûrissent qu'au commencement d'octobre.

Pêcher a feuilles de saule. Feuilles linéaires comme celles du saule; fruits moyens, arrondis, encore blanchâtres à la fin d'octobre. Mûrit en novembre. Exposition du midi. Propre seulement au midi de la France.

** *Fleurs moyennes, glandes réniformes.*

Pêche chevreuse tardive*. Jard. fruit., pl. 21. Espèce très-fertile; fruit très-velu et très-allongé jusqu'au 25 août. Alors il s'arrondit et prend une couleur foncée. Excellent fruit, mûr du 15 au 30 septembre.

—Petite mignonne. Espèce fertile; feuilles menues et blondes; fruits petits, ronds, colorés, d'un rouge vif du côté du soleil, et les plus estimées des pêches hâtives. Commencement d'août.

§ II. Pêches duveteuses, a chair adhérente au noyau.

* *Fleurs grandes, glandes réniformes.*

— Pavie de Pompone. *Pavie monstrueux, Gros persèque rouge. Gros mélecoton*. Jard. fruit., pl. 24. Fleurs assez vives; fruits les plus gros de toutes les pêches, souvent terminés par un mamelon, d'un blanc de cire dans l'ombre, et d'un rouge très-vif du côté du soleil; chair ferme, excellente cuite; fin d'octobre si la saison est favorable. L'exposition la plus chaude et la mieux abritée.

*** Glandes nulles.*

Pêche Pavie Magdeleine, *Pavie blanc.* L'arbre, les feuilles, les fruits ressemblent à la *Magdeleine blanche.* Les seules différences consistent dans l'adhérence de la chair au noyau, et dans la maturité qui a lieu à la fin de septembre.

**** Fleurs petites, glandes réniformes.*

— Pavie alberge. *Pavie jaune, Persèque jaune.* Fruits très-gros et fort beaux; peau et chair jaunes avant la maturité. Le côté du soleil se colore d'un rouge très-foncé. Chair supérieure au Pavie de Pompone. Fin de septembre. Exposition chaude et abritée.

— Persèque, *Gros persèque* ou *persèque allongé.* Jard. fruit., pl. 25. Arbre très-fécond, même en plein vent, et qui se reproduit de semence. Fruits gros, allongés, chargés de tubercules, d'un beau rouge. Commencement d'octobre. Terre et exposition chaudes.

— Pavie tardif. Poit. Le fruit de cette espèce, ne mûrissant qu'en novembre, ne peut être cultivé que dans le midi de la France. On peut en faire de bonnes compotes.

§ III. Pêches lisses, a chair quittant le noyau.

Fleurs grandes, glandes réniformes.

— Desprès. Poit. Fleurs pâles; fruit moyen, d'un blanc jaunâtre à peine marbré de rouge du côté du soleil. Mi-août.

— Jaune lisse. *Lissée jaune, Roussanne.* Jardin fruit., pl. 20. Tardive; fruit petit, à peau jaune un peu lavée de rouge. Il a le goût d'abricot. Il mûrit fin d'octobre, lorsque l'automme est chaud; autrement il pourit. Exposition chaude et abritée.

§ IV. Fruits lisses, a chair adhérente au noyau.

** Fleurs petites, glandes réniformes.*

—Cerise. Jardin fruitier, pl. 31. Petit arbre délicat;

feuilles étroites; fruit gros comme une prune de reine Claude, couleur rouge de cerise, ayant une petite pointe au sommet. Fruit bon. Fin d'août.

Pêche Violette hative*. Arbre très-productif, plus fort que le précédent; fruit gros comme une petite *mignonne*, jaunâtre et d'un violet obscur du côté du soleil; chair sucrée, vineuse, bonne; commencement de septembre. Exposition chaude.

—Grosse violette, *Violette de Courson*. Jardin fruitier, pl. 21. On ne distingue cette espèce de la précédente que par le fruit une fois aussi gros et plutôt marbré que lavé de rouge violet; chair moins vineuse. 15 septembre. Les jardiniers donnent, dans plusieurs départemens, le nom de *brugnon* à ces deux pêches violettes.

*** Fleurs grandes, glandes réniformes.*

—Brugnon musqué, Jardin fruitier, pl. 20. Fruits aussi volumineux que ceux de la grosse *violette*, mais d'un rouge plus clair et plus vif du côté du soleil; chair jaune, vineuse et musquée. Fin de septembre. Quand le fruit de ces trois dernières variétés est mûr, il faut le laisser faner sur l'arbre, et faire son eau dans la fruiterie.

Les pêches, suivant l'ordre de maturité, sont: *avant-pêche blanche, petite mignonne, mignonne hâtive, pourprée hâtive, pêche Desprès, grosse mignonne, vineuse de Fromentin, belle bausse, belle beauté, mignonne frisée, galande, magdeleine blanche, pêche de Malte, alberge jaune, pêche cerise, violette hâtive, chevreuse hâtive, magdeleine de Courson, bourdine, grosse violette, pêche admirable, pêche d'Ispahan, chevreuse tardive, nivette, pavie magdeleine, magdeleine à moyennes fleurs, pavie alberge, téton de Vénus, brugnon musqué, royale, persèque, pêche abricotée, pêche cardinale, pavie de Pompone, jaune lisse, pêcher à feuilles de saule, pêcher nain, pavie tardif.*

Culture. Terre douce, profonde, substantielle,

mais plus légère que forte. On sème et élève le pêcher avec les mêmes soins qui sont indiqués pour le semis de l'abricotier et de l'amandier. A la 2e. année, après les froids et quand les boutons grossissent, on taille en crochet les branches inférieures pour former une tige, et l'on donne un labour. A la taille d'été, on coupe les branches trop multipliées. A la taille d'hiver, on supprime encore quelques branches pour faire monter la tige à plein vent. Si l'on est pressé de jouir, on conserve ces branches qui peuvent déjà donner quelques fruits. Les années suivantes, on donnera un labour et plusieurs binages. Il suffira de la taille enseignée pour les *pleins vents*, et d'une fumure toutes les 3 à 4 années.

Quand la tige sera formée, on en coupera l'extrémité pour ne plus conserver que des branches latérales, que l'on traitera les 2 à 3 premières années comme celles des arbres taillés en buisson, mais sans cerceaux. On réduira ces branches au tiers ou à moitié de leur longueur, suivant leur force. Les années suivantes, on allongera la taille d'après la vigueur de l'arbre.

Le pêcher charge trop en fruits; et quand par cette cause il ne périt point, il est déjà sur le retour à sa 10e. année. S'il se prolonge jusqu'à sa 15e., il doit cet avantage aux gelées ou accidens qui ont détruit ses fleurs. Il est démontré que plus il produit, moins il dure : c'est pourquoi, en retardant de 2 années la fructification de cet arbre, on le conserve 10 à 15 ans de plus, et l'on obtient des fruits meilleurs et plus beaux.

Le semis du pêcher donne généralement des fruits très-bons, surtout si l'on sème la *magdeleine*, la *grosse mignonne*, l'*admirable*, etc.

Dans les lieux où la température est contraire aux pêchers en plein vent, on les cultive en espaliers, communément greffés. L'amandier à coque dure, et dont l'amande est douce, est le meilleur sujet pour fixer toutes les espèces. Il croît avec vigueur même dans les sols rocailleux et sablonneux. On le préfère

aux autres amandiers, parce qu'il est le moins sujet à la gomme, à la cloque et à la perte de ses branches. C'est pourquoi lorsqu'on achète des pêchers greffés sur amandier, il faut préférer ceux-ci; cependant on greffe aussi avec avantage sur l'amandier-pêche, surtout pour le plein-vent. Dans les terroirs peu profonds il faut greffer sur pruniers, dont les racines traçantes sont moins difficiles, et n'occupent d'ailleurs qu'une couche de terre plus facile à améliorer et à entretenir par la culture. On préfère pour greffer, les pruniers de semence de damas noir, du Saint-Julien, etc., aux rejetons ou drageons qui généralement présentent moins d'avantage.

On greffe le pêcher en écusson sur le prunier, depuis la mi-juillet jusqu'à la mi-septembre, suivant la disposition des sujets et la saison. La séve plus ou moins prolongée et la température doivent guider le cultivateur. En greffant trop tôt, il exposerait ses écussons à être noyés par les sucs propres, et trop tard à ne pas reprendre. Il faut greffer de 4 à 6 pieds de hauteur, si le sujet est destiné à *plein vent;* et de 4 à 6 pouces du collet, si l'on se propose d'en faire un *espalier*.

On plante les pêchers précoces et tardifs au midi, et les autres à toutes les expositions, excepté celle du nord. On laisse devant le mur une plate-bande de 6 pieds, qu'on réduit à 4 en faisant un petit sentier à un pied du mur, pour soigner les arbres. Si l'on veut avoir un bel espalier, on défonce cette plate-bande à 4 pieds, on ameublit la terre; on y mêle du terreau si elle est maigre. Si l'on y a cultivé des pêchers, pruniers ou abricotiers, on remplace la terre tirée de la tranchée par de la terre nouvelle. On fait des trous le long du mur, à 3 toises de distance, si les greffes sont sur prunier, et de 4 à 5, si la greffe est sur un amandier. On plante le jeune pêcher comme l'abricotier, en tenant sa greffe à 2 pouces au-dessus de la terre, en ne coupant aucunes racines, à moins qu'elles ne soient gâtées, chancreuses ou fracturées, et l'on enfonce verticalement les racines du prunier pour leur empêcher de pousser des rejetons.

La plantation faite, on peut couvrir de 4 bons pouces de fumier un peu passé la plate-bande, et laisser les choses en cet état jusqu'à la fin de l'hiver; et l'on ferait très-bien d'agir de même tous les ans.

Dans les premiers beaux jours de printemps, on rabaisse toutes les greffes, auxquelles on ne laisse que 4 à 5 boutons ou bourgeons. On a soin de couper en bec de flûte près d'un bourgeon, et de manière à ce que la plaie de l'amputation soit du côté du mur.

Pendant tout le printemps, on soigne les bourgeons des jeunes pêchers. On pince ceux qui poussent devant ou derrière : il vaut mieux que la séve qu'ils doivent absorber fortifie les branches que l'on conserve. On palisse, on attache les bourgeons précieux, dans la crainte que le vent ou tout autre accident ne les rompe. Si ces bourgeons poussent plus vigoureusement d'un côté que de l'autre, il faudrait les abaisser ou les arquer un peu du côté de la terre, tandis qu'en attachant les bourgeons faibles on leur donne une direction plus verticale. Alors la séve, plus gênée pour s'étendre du côté des branches inclinées, s'étend davantage et plus fortement dans celles palissées droites. On gouverne les unes et les autres de cette manière, jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli entre les branches des deux côtés : ensuite on donne à toutes une direction symétrique et correspondante, c'est-à-dire qu'on dispose de son mieux ces branches en éventail sur le mur.

Pour tailler ces arbres *à la montreuil*, on ne leur laisse pousser qu'un des plus forts bourgeons de chaque côté, en préférant ceux qui seraient opposés ou qui approcheraient le plus de cette disposition. Si l'on voulait au contraire tailler ces arbres d'après leur tempérament, on laisserait pousser 3 à 4 branches les plus fortes, et on les palisserait avec les soins que je viens d'indiquer. Si, parmi ces jeunes pêchers, il s'en présentait qui ne donnassent qu'un seul bourgeon vigoureux, on s'en contenterait, et on les palisserait droits à mesure qu'ils grandiraient. En été, on continue à surveiller ces bourgeons qui déjà se divisent

en petites branches ; et l'on pince celles qui viennent sur le devant et le derrière de la tige. Si, par un de ces accidens que la plus grande prudence ne peut éviter, une branche précieuse se cassait ou était cassée, on couperait de suite un peu au-dessus du dernier bourgeon ; on palisserait droit le reste, et l'on courberait ou abaisserait de l'autre côté la branche correspondante, afin qu'elle prît moins de force, et que celle cassée pût la rattraper plus tôt dans son prolongement, soit dans le courant de l'année même, soit dans l'année suivante. Enfin, si l'une de ces branches était cassée ras la tige, l'autre branche correspondante, si elle était seule, pourrait être dirigée de manière à prolonger la tige centrale ; mais l'arbre alors tortueux à la greffe, serait toujours sans grâces ; toute l'économie en serait gâtée. Il vaudrait mieux le remplacer à la fin de l'automne.

En même temps que l'on dirige et palisse les branches ou bourgeons dans toute leur longueur, sans les couper, vinssent-ils à sept pieds et plus, on a soin de donner de temps en temps des binages et râtelages à la plate-bande. Si le temps est sec, on ne laisse pas suspendre, par la sécheresse, la végétation des rameaux des jeunes pêchers, ni de leurs racines nourricières. On arrose les uns et les autres, comme je l'ai dit, avec une fontaine aspirante ou une gerbe d'arrosoir : on rafraîchit aussi les racines par un bon arrosement particulier.

On laisse le tout ainsi jusqu'aux approches du printemps. Pendant l'hiver, si les givres, les neiges, couvrent les rameaux, on s'empresse de les ôter avec un balai de bruyère peu serré, dans la crainte de blesser les yeux ou boutons de ces plantes. On prévient, par cette précaution, les ravages que causent souvent les gelées, toujours plus dangereuses quand elles prennent sur l'humidité.

Peu avant le retour du printemps, on taille ces pêchers d'après les règles suivantes : s'occuper d'abord de ceux qui auraient cinq branches, deux de chaque côté, et une au milieu. Si ces cinq branches étaient

également

également fortes, on les conserverait toutes. On en userait de même avec les sujets auxquels on aurait laissé quatre, trois ou deux bourgeons. On taillerait tous ces bourgeons, suivant leur force, de cinq à dix pouces au-dessus du point où leur tige cylindrique aurait commencé à diminuer ou à s'amincir. Chacune de ces branches serait destinée à former les *branches principales*, qu'il faudra toujours pouvoir suivre et distinguer comme *telles* pendant toute la durée de l'arbre.

Ces branches *principales*, à leur seconde année, pourraient être taillées de deux, trois et jusqu'à quatre pieds de longueur, suivant la vigueur de l'arbre. Elles pourraient avoir déjà donné quelques petites branches à fruits sur leur longueur comme à leur extrémité amputée. On taillerait ces petites branches à fruit au-dessus d'un bouton à bois, avec deux à trois boutons au-dessous seulement, sans s'inquiéter de la fructification pour cette seconde année. Si ces petites branches étaient réunies plusieurs ensemble, on n'en laisserait qu'une, préférablement celle qui aurait des boutons à bois plus rapprochés de la branche principale.

Tous ces bourgeons ainsi taillés en *branches principales*, aussi-tôt après les avoir déliés ou dépalissés, seraient palissés de nouveau dans les directions que voici : pour les pêchers qui auraient cinq branches, les deux du bas seraient palissées un peu horizontalement, les deux branches supérieures aussi parallèles que possible aux deux premières ; et la cinquième, taillée plus courte que les autres, serait palissée droite. Les petites branches à fruits, s'il y en avait, seraient tenues trop courtes pour avoir besoin d'être palissées cette année avant le palissage de juin.

On palisserait en angles à peu près droits le pêcher auquel on n'aurait laissé que deux branches principales. (*Voyez* Pl. 17, fig. 1 et 2.)

Enfin on palisserait droit celui qui n'aurait donné qu'un bourgeon. Si ce bourgeon était faible, on le taillerait de six pouces à un pied, et plus tard on le

rabaisserait sur les deux plus forts de ces nouveaux bourgeons, si on n'avait pas remplacé l'arbre l'automne précédent.

Cette taille opérée, on ferait disparaître le fumier dont on aurait couvert la plate-bande à la fin de l'automne, si la terre est forte ; et, au contraire, on le conservera, afin de maintenir l'humidité, si la terre est légère ; mais alors on l'enterrera par le labour.

Pendant tout le printemps, on observe attentivement la végétation des pêchers. On pince les bourgeons qui percent sur le devant des branches principales, et ceux qui poussent derrière. On ne perd pas de vue le bourgeon terminal de chacune des branches principales. On doit veiller à ce qu'il soit vigoureux, et continue bien le prolongement de cette intéressante branche. S'il était faible; si, piqué par un insecte ou frappé de tout autre accident, il ne végétait point convenablement, et qu'au-dessous un autre bourgeon seul végétât mieux, on couperait cette branche sur ce bourgeon : on ralentirait à la branche opposée ou correspondante, ou dans toute autre, l'action de la sève, en abaissant ces branches, pour mettre la force en équilibre entre les branches principales. On rendrait à toutes ces branches leur position primitive, quand l'équilibre serait rétabli. La seconde année, on distingue comme *branches secondaires* les bourgeons destinés à ramifier ces branches principales. On choisit pour former ces *branches secondaires* des bourgeons placés en dessus et en dessous des branches principales, à environ 15 à 18 pouces les unes des autres. On pince, on coupe les autres, tant pour fortifier la branche principale que les bourgeons destinés à devenir branches secondaires. Il ne faut pas confondre ces bourgeons avec de petites branches à fruits qui se trouveraient entre eux sur la longueur des *branches principales*.

On espace les uns et les autres, soit en les pinçant en avril, soit en les coupant à un pouce de hauteur en mai, soit en les élaguant fin de juin. Si ces branches secondaires prenaient plus de force que les bran-

ches principales, ou autant, on les retrancherait pour leur préférer, au-dessous un peu plus haut ou plus bas, une branche à bois moins forte que la branche principale. Si, près de l'extrémité de ces branches principales se trouve un bourgeon de prolongement dont la force soit supérieure à la branche elle-même, on le redresse et l'on rabat la branche à la naissance de ce bourgeon. On maintient toutes les branches dans les mêmes proportions décroissantes du collet à l'extrémité de leur tige. On ne coupe jamais, sans le cas d'absolue nécessité, l'extrémité des branches principales et secondaires avant la taille de la fin de l'hiver, fussent-elles grandes de 6 à 8 pieds, et leurs extrémités hérissées de petites branches gênassent-elles beaucoup.

En même temps qu'on dirige ainsi les branches principales et secondaires, on veille de même aux petites branches à fruits. Là où elles poussent deux ou trois ensemble, on en pince ou supprime une ou deux pour n'avoir pas de confusion : on palisse aussi avec soin ces petites branches, comme les majeures dont je viens de parler, afin qu'il n'arrive ni aux unes ni aux autres aucun accident. Avec un peu d'expérience, on ne peut confondre les branches à fruits avec les branches principales et secondaires, parce que les premières sont plus fortes que les secondes, et aussi plus prolongées : les secondes sont ensuite plus fortes que les troisièmes. On sait en outre que ces deux espèces de branches à bois ont l'épiderme gris blondin ; tandis que les branches à fruits, à cette époque surtout, ont l'épiderme rouge carminé en dehors, et vert en dedans, du côté de la muraille. Tous ces indices sont plus que suffisans pour éviter toute confusion.

On ne peut également se tromper sur les différences qui existent entre les petites branches à fruits. On sait qu'il y a des boutons à fleurs et des boutons à bois : ces boutons ne doivent point embarrasser; ils sont d'autant plus faciles à distinguer que les boutons à fleurs sont globuleux ou ronds ; que leur enveloppe est gri-

sâtre, cotonneuse ou lanugineuse, et qu'à la taille, très-souvent cette enveloppe est déjà entr'ouverte, et l'on aperçoit à son ouverture le rose ou le purpurin des pétales de la fleur. Les boutons à feuilles ne sont pas moins reconnaissables, puisqu'ils sont plus minces, oblongs, etc.; et que d'ailleurs encore, à la taille, on aperçoit aussi à travers leur ouverture le vert des feuilles qui déjà tendent à se déplier. Ainsi on ne peut donc confondre un bouton à bois ou à feuilles avec un bouton à fleurs ou à fruits. Mais en examinant attentivement les petites branches à fruits longues de 2 à 20 pouces, plus ou moins grosses aussi, mais comme de petites ou de grosses plumes, on reconnaîtra qu'il y a de petites branches d'un à deux pouces entourées de boutons à fleurs, avec un bouton à feuilles ordinairement au milieu. On conservera précieusement ces petites branches ou *bouquets* partout où elles se trouvent, même sur le devant des branches principales et secondaires : on les reconnaît de suite à leurs feuilles serrées, avec boutons aux aisselles, et à leur petite pousse en longueur. Dès qu'ils se présentent l'année précédente, on se garde déjà bien de les pincer, ni de les couper. On les destine à porter un fruit ou deux; et à disparaître sous la serpette, à la fin de l'automne, ou de l'hiver suivant, si ce bouquet est mal placé; s'il était au contraire sur les côtés, et un peu écarté des autres branches à fruits, on en surveille le bourgeon qu'il peut donner, pour en faire l'année suivante une branche à fruits, principalement si elle était nécessaire pour occuper la place d'un vide.

On continue à examiner de même les autres branches à fruits : on reconnaît parmi celles-ci des branches un peu plus longues que celles dont je viens de parler, et sur lesquelles on remarque tous boutons à fleurs, avec seulement un bouton à bois au bout, et quelquefois un bouton à bois très-bas au-dessous du premier ou second bouton à fleurs. On examine à quelle distance se trouve des autres branches à fruits avec boutons à bois cette *branche à fleurs*, et si au-dessous de ses fleurs elle a un bouton à bois. Dans le cas où

cette branche serait éloignée de quelques pouces et plus des autres branches, et que sa suppression fît un vide, on la coupe au-dessus de son bouton à bois, que l'on destine d'abord à faire une branche à fruits pour l'année suivante, et à garnir cette année la grosse branche, ou principale ou secondaire. Dans le cas où cette branche à fleurs n'aurait qu'un bouton à bois à son extrémité, on la couperait toute entière, parce que les fleurs tomberaient après la floraison: les fruits qui pourraient nouer, n'étant point alimentés par la séve aérienne des feuilles dont ils seraient dépourvus, tomberaient bien avant leur maturité, notamment à l'époque critique où les germes se forment ou avortent dans l'intérieur des fruits; enfin, quand même les fruits de ces *branches à fleurs* mûriraient, il en résulterait toujours qu'elles seraient dégarnies du bas, et offriraient une baguette sèche, plus ou moins longue, au bout de laquelle serait une petite branche à fruits très-maigre; ce qui déparerait l'arbre. Ce serait donc, sous tous les rapports, une faute de conserver ces branches; à moins, comme nous l'avons dit, qu'elles n'eussent au bas un bouton à bois au-dessus duquel on couperait, si le bourgeon qu'il promettrait était nécessaire pour occuper l'espace d'une petite branche à fruits pour l'année suivante.

Avant de se déterminer dans la taille des branches, on examinera encore la place qu'elles doivent occuper, et si elles rempliront bien les vides qu'il s'agit de garnir. Si deux branches se trouvaient trop près l'une de l'autre, on en supprimerait une; si l'un de ses boutons à bois sur le bas n'était pas nécessaire pour occuper l'année prochaine la place d'une branche que l'on craindrait de perdre; si par exemple, un bouton à bois de la branche que l'on voudrait conserver était douteux, alors on donnerait la préférence à la branche que l'on aurait condamnée d'abord, et l'on couperait celle qu'on aurait désiré de conserver. Il importe peu d'avoir quelques fruits de plus ou de moins, lorsqu'il est question de maintenir à un arbre sa beauté et son intérêt, qui consistent en ce qu'il soit bien garni et bien

entretenu de boutons à fruits et à bois. Si l'on trouve encore, parmi les branches à fruits et à bois des branches divisées, ou *bifurquées*, on ne commettrait pas la faute de tailler au-dessus d'une bifurcation, ce qui ferait une *fourche* toujours indice de l'inexpérience de celui qui taille soit des pêchers, soit d'autres arbres. On ne conservera pas non plus deux branches unies au point de départ; on supprimera la moins utile, après avoir calculé les branches à bois ou de remplacement, que doivent donner plus tard, par leurs boutons à bois, les branches à fruits ou à bois.

Je dois prévenir ici que presque jamais les branches qui ont donné du fruit ne doivent porter l'année suivante: elles doivent, en grande partie, être supprimées, pour céder leurs places aux boutons à bois qu'elles ont donnés. Ceux-ci deviennent à leur tour, pour l'année suivante, des branches à fruits, parmi lesquelles on choisit, et sur lesquelles on opère comme nous l'avons précédemment indiqué. C'est d'après cette connaissance, passée en force de principe, qu'en taillant une branche à fruits, il faut s'occuper sur toutes choses, des boutons à bois qui la remplaceront, et parmi lesquels on choisira, en les ménageant bien à l'avance, les boutons ou les bourgeons les plus bas, ou autrement les plus rapprochés de l'origine de leur branche. C'est le seul moyen d'avoir toujours les arbres bien garnis de branches à fruits, bien feuillés, et d'éviter conséquemment ces vides si pitoyables que présentent dans les pêchers mal dirigés, mal taillés, ces branches nues et desséchées sur une grande longueur, à l'extrémité de laquelle végète et fructifie tant bien que mal une branche plus ou moins grêle. On ne peut plus guère espérer de branches à fruits sur les branches *principales* et *secondaires*, une fois qu'elles auront plus de deux ans: si le hasard faisait que le cambium ou la séve perçât en bourgeons sur ces branches et de côté, comme on pourrait les placer avantageusement, on regarderait ces branches comme des présens de la nature, et on les traiterait d'après les principes exposés. On n'at-

tendra donc jamais de branches à fruits que des branches à fruits même, et des bourgeons successifs qui, pendant les cinq à sept premières années, feront les prolongemens continus des branches secondaires et principales.

Quel que soit le nombre des branches principales et secondaires, la taille doit être conduite comme on vient de le dire. Cependant, quand on dresse et taille un pêcher sur six branches principales, les deux plus basses ne s'abaissent point à droite et à gauche, de manière à former entre elles une seule ligne à peu près droite, mais bien deux lignes partant d'une tige commune pour la prolonger du point de départ dans une direction oblique peu sensible, pour former entre elles deux les branches d'un compas très-ouvert. Les deux branches principales, immédiatement au-dessus de ces deux premières, c'est-à-dire du milieu de l'arbre, présentent l'ouverture d'un compas du côté du chaperon, bien entendu moins ouvert encore que les branches précédentes. Enfin les deux branches principales supérieures seraient encore moins ouvertes que les branches principales du milieu. Pour tailler un pêcher à quatre branches principales, on le dirigera comme on vient de le dire pour celui à six, avec cette attention seulement que l'angle des deux branches principales de dessous soit moins obtus ou ouvert. Pour tailler un pêcher à trois branches principales, on fera de même que pour celui à cinq branches.

Pour tailler à deux grandes branches principales, on dirigera celles-ci à droite et à gauche, en angle droit, et, s'il était vigoureux, on le taillerait un peu moins court.

On palisse les arbres à la loque, si l'on n'a pas de treillages; mais cette méthode est vicieuse, malpropre et peu solide. Les treillages sont formés par des lattes en carrés rectangles; ils peuvent présenter les mêmes difficultés, lorsqu'il s'agit de fixer un point d'attache sur l'espace compris dans un de ces carrés; mais cette difficulté est bientôt aplanie en passant derrière les branches, sur les treillages, des baguettes qu'on attache

et sur lesquelles on attache de même ensuite les petites branches à fruits, comme on le veut.

Les branches attachées, on examine si toutes les tailles et les poses de branches sont en harmonie dans leurs proportions avec les principes de végétation et de justesse donnés par l'expérience. S'il y avait quelques branches trop longues, on les rabaisserait sur un bourgeon à bois plus bas; une branche trop haute ou trop basse, on l'abaisserait ou la relèverait; une branche trop près ou trop serrée, on la couperait ou la rabattrait. En taillant, il faut bien examiner si, tant sur les arbres que sur les murs ou les treillages, on voit des œufs d'insectes ou des chenilles, pour les écarter.

Tant que les arbres sont jeunes, on taille au commencement de leur végétation; quand ils sont plus vieux, on le fait auparavant; mais à moins de circonstances indépendantes de la volonté, on ne taille jamais pendant ou après la fleur. Quelqu'adroit que puisse être le cultivateur, il ne peut jamais tailler alors sans dommage, et le moindre est de casser le pédoncule de beaucoup de boutons ou de jeunes fruits.

Au mois d'avril, de la 3e. année, on surveillera l'ébourgeonnement pour pincer à mesure les branches qui gêneraient les autres ou pousseraient sur le devant des branches principales ou secondaires, ce qui arrivera presque toujours sur les extrémités prolongées par la taille de l'année. On s'assurera cependant, avant de pincer, si ces jeunes bourgeons ne seraient pas des *bouquets*. On les reconnaît en ce qu'ils sont très-grêles, ont les feuilles très-serrées, et n'annoncent point de propension à se prolonger. En visitant le branches à fruits, s'il en est dont les fruits n'ont pas noué, on rabaisse de suite la branche sur les jeunes bourgeons de l'année, qu'on palisse plus tard à la place. En mai, on coupera toujours à un pouce les branches trop multipliées qu'on n'aura pu pincer plus tôt. En juin, à la fin et au commencement de juillet, on les élaguera en les retranchant tout-à-fait. Alors on palissera, parce que les nouvelles branches qui

pousseraient en avant seraient susceptibles d'être cassées par les vents ou toute autre cause : elles s'intercepteraient réciproquement aussi les courans d'air; ce qui les ferait filer et leur ferait donner des yeux trop éloignés les uns des autres; ce qui pourrait enfin forcer d'allonger trop la taille l'année suivante. On empêchera ainsi que ces branches saillantes et souvent groupées, surtout si l'on a un peu négligé l'ébourgeonnement, ne privent des rayons du soleil les jeunes fruits qui doivent en recevoir et leurs couleurs purpurines et leurs parfums délicieux. Les branches retranchées à cette époque facilitent encore aux fruits l'air libre qui leur est nécessaire pour multiplier la force du cambium séveux qui remplit de ses sucs leur pulpe savoureuse, et en tourne les formes séduisantes. Après que la séve aura été ralentie quinze jours ou trois semaines, par cette opération et par la crue des bourgeons, elle reprendra son activité. C'est l'instant où elle abandonne les fruits avortés dans leurs germes, ou trop nombreux pour qu'elle puisse suffire à leur nourriture : on la secondera peu après, en faisant sauter entre le pédoncule et le fruit ceux qui gêneraient le développement des autres. On choisira, bien entendu, pour les supprimer, les moins forts, les moins beaux. Au commencement d'août, fin de juillet, suivant que les espèces de pêchers seraient plus ou moins précoces, on visitera les fruits; ceux auxquels les feuilles intercepteraient les rayons vivifians du soleil les recevront par les soins du cultivateur. Ces feuilles seront écartées des fruits à colorer : s'il ne réussissait pas avec ces ménagemens, il couperait ces feuilles au-dessus et à quelques lignes de leurs pétioles. En découvrant ces fruits, il mettra plusieurs jours pour leur donner graduellement les rayons du soleil, afin qu'ils ne soient point saisis ou brûlés par une transition trop subite de la privation à la pleine chaleur. Les branches de réserve étant bien palissées dans toute leur longueur, on n'y touchera plus avant la suspension de la séve annuelle. Lors du palissage de juillet, l'extrémité des branches principales et se-

condaires sera très-prolongée, et, de plus, hérissée de quantité de petites branches qui pourront gêner beaucoup. Mais elles sont extrêmement nécessaires pour l'extension du cambium séveux qui se porte dans ces branches fastigiées. Si, pour rendre le palissage plus commode, on les coupait, pas de doute que la séve, arrêtée dans son pr longement par cette amputation, ne prenne aussitôt sa direction dans les yeux ou bourgeons que recèlent les aisselles des feuilles. Ces bourgeons se développeraient donc à contre-temps: trop jeunes pour être *aoûtés*, c'est-à-dire, suffisamment fortifiés pour passer l'hiver, il est probable qu'ils seraient gelés, et, dans tous les cas, il est certain que toute l'économie de l'arbre serait gâtée. On palissera donc ces branches, sauf à les abaisser ou à les laisser même dépasser le mur.

Ordinairement aux mois de juillet et août, la sécheresse est très-grande : dans ce cas on arrose les pêchers, comme je l'ai dit dans leur culture de l'année précédente; mais huit jours environ avant leur maturité on cesse tous arrosemens, pour ne pas rendre trop aqueuse la chair du fruit; enfin, pour concilier tout, on couvre la tige de ces arbres, avec des planches ou de petits paillassons, afin d'empêcher qu'elle ne s'épuise ou se fatigue par cette sécheresse.

Aux mois d'août et septembre, on ne s'occupera donc plus qu'à recueillir les fruits. Les pêches annoncent leur maturité par le brillant coloris dont la fraîcheur et la riante vivacité attirent nos regards. Pendant qu'elles charment encore, elles semblent inviter notre main à les dénouer de l'arbre dont elles doivent bientôt se séparer en tombant. En les cueillant, on a soin de ne pas offenser les jeunes branches qui doivent remplacer celles qui portent actuellement fruit. Quand les pêches sont bien mûres, elles ont une flexibilité que le tact le plus léger reconnaît d'abord, et sur lequel l'œil de l'expérience se trompe bien rarement. Si l'on a des motifs pour cueillir des pêches un peu avant leur parfaite maturité, soit pour les envoyer, soit pour les conserver dans la liqueur, on les tourne

légèrement sur leur pédoncule pour les en détacher : alors elles cèdent volontiers.

Malgré les soins et les précautions du cultivateur, quelques pêchers, comme on l'a vu, sont sujets à un accident, ou à une maladie que l'on nomme *la cloque* : accident, il est le résultat de la piqûre d'un insecte; maladie, elle provient très-souvent de la privation de l'air libre.

Dans le premier cas, on coupe de suite avec des ciseaux toutes les feuilles cloquées, mais seulement au-dessous de la cloque; on les brûle, afin que si les insectes y avaient déposé leurs œufs, ces derniers fussent détruits avant d'éclore. Le second cas, beaucoup plus sérieux, est facile à distinguer du précédent, parce que la cloque est une maladie qui prend à un bien plus grand nombre de feuilles : elles annoncent toutes d'ailleurs par la pâleur de leur vert que c'est la plante entière qui souffre. Pour secourir la plante avec plus d'efficacité et de promptitude, on la dépalisse toute entière. On la penche en avant au moyen de liens quelconques avec lesquels on attache ses branches principales à des piquets plantés en face dans ce dessein. On couperait aussi toutes les feuilles déjà cloquées. L'arbre rendu à l'air libre le reçoit par incidence directe et par circulation. S'il faisait sec, on l'arroserait, feuilles, branches et tronc, avec la gerbe ou la fontaine aspirante dont j'ai parlé. Tant que durerait la sécheresse, on renouvellerait à midi et au soir, tous les jours, cet arrosement aux branches et aux feuilles; et de trois à quatre jours l'un l'arrosement aux racines. L'expérience a démontré que ce traitement rétablit l'arbre dans peu, et qu'en le repalissant après, il reprend sa santé, et continue ou achève comme les autres sa révolution annuelle.

A la fin d'octobre, on rabaisse sur les nouvelles toutes les branches à fruits qui ont donné. On ne supprime alors aucun de ces intéressans bourgeons, malgré que déjà on aperçoive bien ceux qui devront disparaître à la fin de l'hiver. On attend ce moment pour fixer son choix; parce que s'il y avait eu des

boutons gelés, cet accident entrerait alors dans les considérations qui détermineraient ce choix pour la suppression d'une branche, plutôt que pour celle d'une autre. En supprimant ainsi toutes les branches à fruits qui se sont épuisées en portant cette année, on avance déjà beaucoup son travail pour la taille de l'année suivante.

Les années suivantes on continue la taille et la culture des pêchers comme on vient de l'indiquer. Dès la cinquième ou sixième année, si le terrain, l'exposition, la culture et la taille ont secondé une plantation de pêchers bien choisis, on apercevra que l'espace de 5 toises a été trop court pour le développement de chaque pêcher. On regrettera de n'avoir pas été plus généreux dans la distribution des espaces qu'il faudra économiser alors. Il faudra donc tailler un peu plus longues les branches à fruits, et descendre un peu plus bas, en palissant, les branches principales et secondaires afin d'en diminuer l'extension de la sève, au profit des branches à fruits; sans cette précaution, on arriverait brusquement l'une ou l'autre des deux années suivantes, à la nécessité d'arrêter les branches principales au point de rencontre ou de jonction avec les branches principales des pêchers voisins. A 6 ou 7 ans environ, les arbres seront formés : il ne s'agira plus que de les maintenir par une taille régulière, et de les cultiver et ménager comme je crois l'avoir expliqué suffisamment.

Les pêchers sont quelquefois attaqués d'une maladie nommée *rouge*, *rouille*, ou *nielle*, dont on ne connaît pas toujours la cause. On les taille à quelques pouces au-dessous des branches infestées, et l'on change la terre dessus et autour des racines. Si ces moyens ne réussissent pas, il ne reste qu'à arracher l'arbre et à le remplacer par un autre, avec la précaution de changer entièrement la terre. Les pêchers bien exposés et cultivés avec soin sont rarement atteints de cette maladie.

Les amateurs qui voudraient voir de beaux modèles de la taille du pêcher peuvent aller visiter les espa-

liers de M. le duc de Praslin, à Praslin, près Melun. Ces arbres, dirigés par M. Sieule, sont les plus beaux que nous connaissions non-seulement dans les environs de Paris, mais même en Europe.

POIRIER, *Pyrus*. Indigène. Bel arbre de 50 à 60 pieds d'élévation; racines pivotantes; écorce lisse, quelquefois luisante, piquetée lorsqu'elle est jeune, mais raboteuse et crevassée dans un âge plus avancé; rameaux latéraux terminés par des épines que la culture fait disparaître; feuilles coriaces, ovales, dentelées, lisses et vert luisant en dessus, légèrement velues et plus pâles en dessous; en avril, fleurs blanches, en corymbe, axillaires ou terminales, formées de 5 pétales, d'environ 20 étamines et 5 styles; fruits ovales, allongés, couronnés à leur sommet par les folioles du calice, petits, très-durs et très-âpres dans l'état sauvage, mais acquérant par la culture des dimensions plus ou moins volumineuses et variées, et une pulpe ou chair plus ou moins sucrée, sèche ou succulente, cassante ou fondante.

Ses variétés sont très-nombreuses; voici les principales.

— *Amiré-joannet, petit Saint-Jean.* Fruit petit, pyriforme, jaune-citron, tendre, peu de goût; fin de juin.

— *Petit muscat, sept-en-gueule.* JARDIN FRUITIER, pl. 26. Arbre en tige ou en espalier au levant: fruit précoce, plus abondant sur les vieux arbres en plein vent, en bouquets; la plus petite de toutes les poires; peau unie et d'un jaune rouge-brun; chair demi-beurrée et musquée; fin de juin.

— *Muscat-Robert, gros Saint-Jean musqué.* JARDIN FRUITIER, pl. 26. Reconnaissable à la couleur jaune du jeune bois; beaucoup de fruits plus gros que ceux du précédent, pyriformes, peau unie, jaunes, quelquefois vermeils; chair tendre, sucrée et relevée; mi-juillet; greffe sur franc.

— *Aurate.* JARDIN FRUITIER, pl. 26. Productif; fruit en bouquets, petit, turbiné, jaune et rouge clair, demi-beurré, un peu musqué; fin de juillet.

POIRE *Magdeleine*. JARDIN FRUITIER, pl. 26. Fruit moyen, turbiné, vert clair, fondant, parfumé, mûr en juillet, vers la fête de la *Magdeleine*, mollissant promptement. Vient en buisson, en éventail. Soleil et chaleur.

— *Cuisse madame*, JARDIN FRUITIER, pl. 27. Arbre tardif à se mettre à fruit, mais ensuite très-productif; pouvant se mettre en plein vent, ou en espalier au levant, et en entonnoir. Fruit moyen, allongé, vert et roux, demi-beurré, un peu musqué. Fin de juillet.

— *Vermillon, suprême, bellissime d'automne, petit certeau*. JARDIN FRUITIER, pl. 27. Moyen, encore plus allongé, rouge foncé, cassant, demi-fondant, doux, relevé. Fin d'octobre.

— *Blanquet, gros-blanquet, roi-Louis*. Petit, pyriforme, blanc et rouge clair, cassant, sucré, relevé. Fin de juillet.

— *Blanquette à longue queue*. JARDIN FRUITIER, pl. 27. Fort petit, pyriforme, blanc, demi-cassant, sucré, parfumé. Disposer comme on voudra, mais en terrain léger et profond. Commencement d'août.

—*Petit-blanquet, poire-à-perle*. Petit fruit de 18 lignes de haut sur 13 de large, forme de perle en poire; jaune très-pâle, demi-cassant, musqué. Fin de juillet.

—* *Épargne, beau présent, grosse cuisse madame*. JARDIN FRUITIER, pl. 27. Arbre assez fort, difficile à mettre en pyramide; boutons gros, fleurs grandes; fruit moyen, très-allongé, vert, fondant, le meilleur de la saison, mais mollissant promptement; en espalier au couchant, terrain sec et aéré; autrement il est sans goût. Fin de juillet.

— *de râteau*. Fruit très-gros, turbiné, blanc-verdâtre d'un côté, rougeâtre de l'autre, parsemé de points roussâtres; chair ferme, cassante, un peu sucrée, assez parfumée. Cette poire est propre à faire l'ornement des desserts pendant une partie de l'hiver; bonne à manger crue, meilleure en compote; mûrit fin de décembre.

— *de vallée*. L'arbre greffé sur franc devient très-

considérable et très-productif. Fruit de médiocre qualité.

POIRE *Ognolet, archiduc d'été, amiré-roux, poire ognon.* JARDIN FRUITIER, pl. 27. Moyen, turbiné, jaune et rouge vif, demi-cassant ; goût de rose et relevé. Commencement d'août. On ne le greffe sur coignassier que dans les bons terrains.

—* *Salviati.* JARDIN FRUIFIER, pl. 28. Moyen, rond, jaune et rouge clair, demi-beurré, sucré, très-parfumé. Se greffe sur franc. Août.

— *Orange musquée* ou *d'été.* Moyen, rond, boutonné, jaune et rouge clair, cassant, musqué. Août.

— *Orange rouge et d'automne.* JARDIN FRUITIER, pl. 31. Même forme, un peu plus gros, gris et rouge vif, cassant. sucré et musqué. Août.

— *Bourdon musqué,* ou *orange d'été.* Petit, rond, vert clair, cassant, musqué. Juillet.

Poire de jardin. JARDIN FRUITIER, pl. 29. Gros fruit rond, boutonné, jaune d'un côté et rouge de l'autre, cassant, sucré, bon. Décembre.

— *Orange d'hiver.* JARDIN FRUITIER, planche 29. Moyen, rond, boutonné, vert, cassant, musqué. Février et mars.

— *Martin-sire, Ronville.* Moyen, beau, pyriforme, vert clair, cassant, doux et sucré. Janvier.

— ROUSSELET *d'hiver.* JARDIN FRUITIER, pl. 29. Arbre donnant beaucoup de bourgeons. Petit fruit, pyriforme, vert foncé et rouge brun, demi-cassant ; à cuire. Février et mars.

— * *Rousselet de Reims, petit rousselet.* JARDIN FRUITIER, planch. 31. Arbre tardif, à pousses grêles et brunes, à yeux plats ; terre profonde. Fruit petit, pyriforme, vert foncé, rouge brun, demi-beurré, fin, très-parfumé. Fin d'août. Bon à mettre à l'eau-de-vie et à sécher.

— *Rousselet hâtif, poire de Chypre, perdreau.* Petit, pyriforme, jaune et rouge vif, taché de gris, demi-cassant, sucré, très-parfumé. Mi-juillet.

— *Gros rousselet, roi d'été.* JARDIN FRUTIER, pl. 30. Arbre s'élevant bien et se prêtant très-bien à la

forme pyramidale. Fruit moyen, pyriforme, vert foncé et rouge brun, demi-cassant, parfumé. Septembre.

POIRE *sans peau, fleurs de guignes.* JARDIN FRUITIER, pl. 28. Grand arbre productif. Fruit moyen, pyriforme, vert et jaune, tacheté de rouge, fondant, parfumé. Commencement d'août.

—*Martin sec*, rousselet d'hiver.* JARDIN FRUITIER, pl. 31. Arbre très-productif, naturellement touffu, à bois jaune, à feuilles aiguës. Il s'accommode de tous terrains et de toutes formes. Fruit moyen, pyriforme, allongé, isabelle et rouge, cassant, sucré, bon. Novembre, décembre, janvier.

— *Rousseline.* JARD. FRUIT., pl. 31. Petit, pyriforme, turbiné; couleurs plus claires que celles du précédent, demi-beurré, sucré musqué, agréable. Novembre. Se greffe sur franc.

— *Cassante de Brest, inconnu de Cheneau. Cheneau.* JARD. FRUIT., pl. 28. Moyen, turbiné, allongé, vert gai et rouge clair, cassant, sucré, relevé. Commencement de septembre.

—*Cassolette, muscat vert, friolet, lèche-friand.* JARD. FRUIT., pl. 30. Petit, pyriforme, vert clair et rouge, pâle, cassant, tendre, sucré, musqué. Fin d'août.

— BERGAMOTTE *d'été, de la Beuvrière, Milan blanc.* JARD. FRUIT., pl. 30. Gros, turbiné, vert gai et roux, demi-beurré, presque fondant, un peu relevé. Commencement de septembre.

— *Bergamotte d'automne.* JARD. FRUIT., pl. 29. Bel arbre. Espalier au levant ou au midi, et terre légère. Fruit gros, turbiné, jaune et rouge brun, beurré, sucré, doux, parfumé. Octobre, novembre, décembre.

— *Bergamotte suisse.* Moyen, turbiné, rayé de vert, de jaune et de rouge, beurré, fondant, sucré. Octobre.

— * *Crassane, bergamotte-crassane, crésane.* JARD. FRUIT., pl. 32. Fruit rond, gros, gris-vert, très-fondant, sucré, relevé, excellent: plus beau, meilleur, et plus abondant en espalier et terre légère; plus petit, se conservant mieux, venu en plein vent. Se

cueille du huit au quinze octobre au plus tard, et se conserve jusqu'en janvier : il a une variété à feuilles panachées.

Poire *d'Austrasie*. Fruit rond, grand, un tiers plus gros que la crassane et encore meilleur. Obtenu de graine à Montigny, près de Metz. Mûr de décembre en février. La plante est susceptible de toutes les formes. Elle se met à fruit de bonne heure, et charge beaucoup.

— *Bergamotte Sylvange*. Jard. fruit., pl. 55. Fruit gros, fondant et excellent. Trouvé dans les bois de Sylvange, près de Metz. Se greffe sur franc. Mûre en novembre et décembre.

— *Bergamotte de Pâques* ou *d'hiver*. Jard. fruit., pl. 33. Plus gros, court, turbiné, vert, piqueté de gris, demi-beurré, peu relevé. Janvier, mars. L'arbre donne de très-gros bourgeons.

— *Bergamotte de la Pentecôte* *. Gros fruit plus tardif et meilleur que celui de Pâques.

— *Bergamotte de Hollande*, *Bergamotte d'Alençon*. Jard. fruit., pl. 34. Très-gros, aplati, jaune clair, demi-cassant, relevé, agréable. Très-tardif. Se garde jusqu'en juin.

—* *Messire-Jean*. Jard. fruit., pl. 54. En Languedoc et en Dauphiné *chautis*. Plein vent, si on le greffe sur franc, et alors terre profonde et fraîche. Buisson ou espalier au couchant, et même au nord ; mais alors il faut qu'il soit greffé sur cognassier. Fruit gros, presque rond, varié de couleur, cassant, sucré, relevé, très-bon, quelquefois pierreux. Octobre.

— *Robine*, *royale d'été*. Jard. fruit., pl. 36. Fruit en bouquet, moyen, turbiné, court, jaune piqueté, demi-cassant, sucré, musqué. Août.

— *Épine-rose*. Jard. fruit., pl. 44. Vient bien dans les terres fraîches en plein vent, ou en espalier, greffé sur cognassier. Gros, sphérique, jaune et rouge clair, demi-fondant, musqué, sucré. Août.

— *Caillot rosat*. Assez semblable à la précédente, meilleure, mais mollissant vite. Fin de septembre.

— *Double fleur* ou *Arménie*. Jard. fruit., pl. 36. Fruit gros, rond, jaune ; bon à cuire en février,

mars, avril. *Double fleur panachée.* Variété rayée de vert et de jaune.

Poire *Bezy* de *Caissoy* (forêt de Bretagne) *Roussette d'Anjou.* Jard. fruit., pl. 34. Petit fruit presque rond, jaune brun, tendre, beurré, sucré, excellent; se greffe sur franc, excepté pour espaliers et contre-espaliers. Il devient plus gros en espalier, se conserve moins. Novembre, décembre, janvier et même février, pour les fruits de plein vent.

— *Franc réal.* Arbre très-productif en plein vent, en entonnoir, même en espalier au couchant, et toujours en terres profondes et qui ne soient pas sèches. Feuilles cotonneuses : fruit gros, renflé par le milieu, vert jaune, plaqué et piqueté de roux; bon à cuire en octobre, décembre.

— *Épine d'été, fondante, musquée, satin-vert.* Jard. fruit., pl. 37. Moyen, pyriforme, allongé, vert, très-musqué. Commencement de septembre.

Poire-olive (de sa forme). Fruit moyen, très-bon, fondant, mûr en septembre.

Poire-figue. Moyen, très-allongé, vert brun, fondant, sucré. Commencement de septembre.

— *Épine d'hiver.* Jard. fruit. pl. 35. Gros, allongé, vert pâle, fondant, doux; excellent s'il est greffé sur cognassier, et si le terrain lui convient. Novembre, décembre, janvier.

— *Ambrette.* Jard. fruit., pl. 34. Arbre épineux; fruit moyen, rond, blanchâtre, fin, fondant, sucré, relevé dans les terrains chauds et les années sèches. Novembre à février.

— *Échassery, Bezy de Chassery.* Jard. fruit., pl. 37. Presque même grosseur et couleur, ovale, fondant, sucré, musqué dans les terres qui lui conviennent. Novembre, décembre, janvier.

— *Sucré-vert.* Jardin fruitier, pl. 37. Fruit moyen allongé, vert, beurré, sucré, bon. Fin d'octobre.

— *Royale d'hiver.* Jardin fruitier, pl. 38. Fruit gros, pyriforme, jaune clair et beau rouge, demi-beurré fondant, sucré dans les terres chaudes. Vient bien en entonnoir, ou en espalier au midi, et mieux

greffé sur franc que sur cognassier. Décembre, février.

Poire *Muscat allemand.* Jardin fruitier, pl. 38. Un peu ressemblant au précédent, gris et rouge, beurré, fondant, musqué et relevé. Mars, avril, mai. En entonnoir ou en espalier au couchant.

—*Verte-longue, mouille-bouche, muscat fleuri.* Gros, allongé, vert, fondant, doux, sucré, bon. Commencement d'octobre.

—*Verte-longue panachée, culotte de Suisse.* Jardin fruitier, pl. 38. Varié de vert et de jaune.

—* *Beurré* Jardin fruitier, pl. 39. Gros, varié de couleur, fondant, très-beurré, fin, relevé, excellent ; meilleur, mais moins coloré lorsqu'il est greffé sur franc. Fin de septembre. L'arbre se met promptement à fruit, aussi-bien que ses variétés : on le dispose en entonnoir, où on le met en espalier. Le fruit de tous les beurrés doit se cueillir avant la maturité. Quand l'arbre est chargé de fruits, on cueille dès la mi-septembre.

—**Beurré d'Arembert.* Très-beau et bon fruit verdâtre, forme et grosseur du beurré gris, le meilleur des beurrés, suivant M. Noisette. En novembre et décembre.

— *Beurré du coloma.* Fruit moyen, bon ; mûr au commencement de septembre.

— *Beurré capiémont.* Fruit très-bon ; mûr en octobre.

— *Noir grain.* Fruit moyen, chargeant beaucoup ; très-estimé en Flandre ; mûr en septembre.

— *Bonne ente.* Fruit moyen, très-bon, mûr en décembre. L'arbre doit être planté au midi, près d'une muraille.

— *Belle de Bruxelles, belle d'août.* Superbe fruit, bon ; mûr en août.

— *Calebasse.* (Poire de). Gros et bon fruit, cassant ; mûr en septembre et octobre.

—* *Bezy de Chaumontel.* Jardin fruitier, pl. 39. Trouvé à *Chaumontel* près de Chantilly. En entonnoir, ou en espalier au couchant. Il lui faut une terre

légère peu humide, sans quoi il a de l'âcreté. Il en est de même des beurrés. Tailler court. Fruit gros, varié de forme et de couleur, demi-beurré, fondant, sucré, relevé. Excellent. Novembre, décembre, janvier.

POIRE * *De saint-père.* Fruit gros comme le précédent, mais plus coloré; mûr en mars; meilleur cuit que cru.

— * *Angleterre. Beurré d'Angleterre.* JARDIN FRUITIER, pl. 39 L'arbre se greffe sur franc et charge beaucoup. Livré à lui-même et en plein vent, il devient fort grand, mais en espalier il donne du fruit plus gros : celui-ci est ordinairement moyen, ovoïde, allongé, gris, demi-beurré, fondant et succulent dans les terres sèches, légères et douces. Septembre. Se greffe sur franc.

— *Grosse Angleterre de Noisette.* Variété du précédent obtenue par M. Noisette, plus grosse et plus tardive.

— *Spingola.* Fruit de Florence, même forme que le beurré d'Angleterre, et chair agréable. *

— *Angleterre d'hiver.* JARDIN FRUITIER, pl. 29. Moyen, pyriforme, jaune-citron, doux, un peu sec. Décembre, janvier, février.

— *Orange tulipé, poire aux mouches.* JARDIN FRUITIER, pl. 39. Grosse poire verte et brune, rayée de rouge clair et marbrée de gris, demi-cassant. Commencement de septembre.

—* *Bellissime d'été, suprême.* Petit fruit, beau rouge et jaune rayé de rouge clair, demi-beurré et doux. Peu relevé. Juillet.

—* *Doyenné d'hiver.* Semblable à celui d'automne, vient plus gros à égalité de circonstances de culture, a l'épiderme piqueté de brun, et du reste a toutes les propriétés et qualités de l'autre, avec cette différence qu'il mûrit beaucoup plus tard.

— *Doyenné blanc, beurré blanc, saint-michel.* JARD. FRUIT., pl. 40 et 41. Gros, presque rond, jaune, très-sucré, quelquefois relevé, excellent, mais sujet à *cotonner*. On le recueille à la mi-septembre. Les doyennés doivent être taillés plus courts, pour leur

faire pousser du bois, et arrêter l'excès de leur fécondité,

POIRE *Doyenné gris* ou *d'automne*. L'arbre se met promptement à fruit, si on l'a disposé en entonnoir ou mis en espalier au levant, au couchant, même au nord où son fruit devient de meilleure garde : on doit aussi le laisser mûrir dans la fruiterie : il est moyen, gris, beurré, fondant, meilleur que le précédent. Il peut durer jusqu'en novembre.

— *Doyenné galeux*. Fruit rapproché du précédent, couleur plus claire, mais tachetée ; même chair, souvent pierreuse d'un côté.

— *Duchesse d'Angoulême*. Trouvée depuis 4 ou 5 ans par Mme. Armaillé, dans les environs d'Angers. Forme du doyenné mais plus grosse ; peau jaunâtre, chargée de points ou petites aspérités grises, colorée de roux-brun du côté du soleil ; chair fondante, vineuse, rapprochant beaucoup de celle de la crassane, sans avoir l'âpreté qu'on trouve quelquefois à cette dernière. Mûrit en novembre et décembre.

— *Bezy de la Motte*. JARDIN FRUITIER, pl. 35. Bois épineux, fruit gros, renflé à sa base, roux, très-coloré du côté du soleil, piqueté de gris, cassant et sucré. Mûr en octobre et novembre.

— *Bezy de Montigny*. JARDIN FRUITIER, pl. 35. Moyen, forme du doyenné, jaune, très-fondant, musqué. Commencement d'octobre.

— *Frangipane*. JARDIN FRUITIER, pl. 41. Moyen, long, renflé par le milieu, beau jaune, demi-fondant, doux, sucré : parfum particulier. Fin d'octobre.

— *Jalousie*. JARDIN FRUITIER, pl. 41. Gros, allongé, renflé, boutonné, roux, très-beurré, sucré, relevé, fort bon. Se greffe sur franc. Fin d'octobre.

— * *Bon-Chrétien d'hiver, poire d'angoisse*. JARDIN FRUITIER, pl. 42. Arbre un peu tortu et noueux, productif, mais se mettant tard à fruit. Greffer sur cognassier et le mettre en espalier, au midi ou au levant, en bonne terre substantielle, un peu fraîche et ayant du fond. Fruit gros, à peau unie, épaisse, d'un jaune verdâtre. Le soleil d'automne lui donne un peu

de rougeur et de la qualité. Chair ferme, grenue, sucrée. Se cueille en octobre, et se conserve pendant tout l'hiver. Il existe à Auch une variété excellente, qui y réussit sous toutes les formes et à toutes les expositions, et qui donne de plus beaux et de meilleurs fruits en espalier au midi.

Poire *Bon-Chrétien à bois jaspé.* Variété du précédent : fruit curieux, bon, et mûrissant un peu plus tôt que son type.

— *Bon-Chrétien de Bruxelles.* Beau fruit, bon, qui mûrit en mars.

—*Spina.* Nouveau fruit d'Italie, plus ramassé que le bon-chrétien d'hiver; même chair et même peau.

—* *de Vernois.* Même forme et même grosseur que le bon-chrétien d'hiver. Chair plus fondante, meilleure, sans pierres, peau mince et jaune.

—*Angélique de Bordeaux, Saint-Marcel, gros Franc-Réal.* Jardin fruitier, pl. 41. Gros, turbiné, à longue queue, plus pâle que le précédent, cassant, mais tendre dans sa parfaite maturité, doux et sucré. Janvier, février.

— *Angélique de Rome.* Jardin fruitier, pl. 42. Fruit moyen, fondant, très-bon. D'automne.

— *Bon-Chrétien d'Espagne.* Très-gros, pyramidal, jaune et beau rouge, cassant, doux. Novembre et décembre. Bonne cuite.

— *Graciotti, gros Bon-Chrétien d'été.* Jardin fruitier, pl. 41. Se greffe sur franc, vient bien dans les cours pavées, pousse de longs bourgeons qui se terminent souvent par un bouton à fruit. Fruit gros, pyramidal, tronqué, bossu, jaune, demi-cassant, sucré, très-succulent. Commencement de septembre.

— *Bon-Chrétien d'été.* Jardin fruitier, pl. 40. Moyen, en poire de coing, jaune et rouge léger, cassant. Fin d'août. Se greffe sur franc.

— *Bon-Chrétien musqué.* Fruit petit, mais bon : il est très-nombreux sur la plante.

—*Turc*, le plus beau et le plus gros fruit de toutes les variétés du bon-chrétien : il est parfumé.

— *Mansuette solitaire.* Jardin fruitier, pl. 43.

Gros, pyramidal, peu régulier, vert et jaune, demi-fondant; bonté médiocre.

, Poire *Marquise.* Jardin fruitier, pl. 32. En plein vent, mais mieux en espalier au levant et au couchant, à cause de son fruit. Gros et pyramidal allongé, jaune, beurré, fondant, doux, sucré. Novembre et décembre,

— * *Colmar, poire manne.* Jardin fruitier, pl. 32. Fruit très-gros; pyramidal tronqué, vert et rouge léger, beurré, fondant, sucré, relevé, excellent. Entonnoir ou espalier, surtout au levant. Janvier, février et mars.

— *Colmar doré.* Fruit plus allongé que le précédent. Fondant, très-bon; mûr en mars.

— *Passe-Colmar.* Fruit gros, de forme un peu allongée, à peau jaune citron et piquetée, à chair succulente, fondante, beurrée, très-sucrée. Décembre, février.

—**Virgouleuse* (de *Virgoule,* village près de Saint-Léonard, département de la Haute-Vienne). *Poire-glace.* Jardin fruitier, pl. 32. Arbre vigoureux; branches longues, jaunes, luisantes comme ses feuilles; se greffe sur franc, parce que la greffe se décolle souvent sur cognassier; il produit très-tard. Fruit gros, allongé, jaune, tendre, beurré, relevé, excellent; beau seulement en espalier au levant : au midi il se fend. Novembre, février.

—**Saint-Germain* (du nom de la forêt). Jardin fruitier, pl. 40. L'arbre donne promptement du fruit (plus petit en plein vent), pyramidal allongé, vert, fondant, succulent, excellent, mais souvent pierreux. Se cueille au commencement d'octobre, et mûrit de novembre à avril.

— *Saint-Germain à fruit strié ou rayé de jaune.* Variété du précédent, et même qualité.

— *Louisebonne.* Ressemble au précédent; gros, blanc, demi-beurré; bon seulement dans les terrains secs. Décembre et janvier.

—*Impériale à feuilles de chêne.* Jardin fruitier, pl. 33. L'arbre s'étend beaucoup. Son fruit, moyen,

ressemble à une petite virgouleuse ; il est inférieur en qualité. Mars et avril.

Poire *Pastorale, musette d'automne, petit râteau.* Jardin fruitier, pl. 40. Gros, très-allongé, jaune semé de roux, demi-fondant, un peu musqué, bon. Octobre, novembre, décembre.

— *Catillac.* Jardin fruitier, pl. 43. Mettre en vase ou en contre-espalier attaché sur un treillage, à cause de la pesanteur de son fruit, très-gros, pyriforme, obtus, jaune et rouge brun. Acre, bonne cuite. De novembre à la fin d'avril.

— *Bellissime d'hiver, téton de Vénus.* Placer comme le précédent : plus gros, presque rond, jaune et beau rouge, tendre, doux, moelleux, bon à cuire. Février, mai.

— *Livre (poire d'une), gros râteau gris.* Arbre vigoureux qui aime une terre substantielle, profonde, un peu fraîche, et qu'il faut mettre en espalier au couchant ou en entonnoir, vu le poids de son fruit très-gros, aplati dans sa longueur, vert jaunâtre, pointillé de roux ; très-bon cuit. En decembre, janvier et février. Se greffe sur franc.

— *Trésor-d'amour.* Très-gros, renflé, jaune-citron, tendre, doux, très-bon à cuire. Depuis décembre jusqu'en mars. Mettre en entonnoir ou en contre-espalier et sur un treillage.

— *De Chaptal.* Jardin fruitier, pl. 45. Fruit gros, pyramidal, vert jaunâtre, excellent cuit ; se conserve jusqu'en avril.

— *De tonneau.* Jardin fruitier, pl. 43. Très-grosse, forme de tonneau, jaune et rouge vif ; bon à cuire en février et mars ; disposer de même.

— *De Naples.* Jardin fruitier, pl. 36. Moyen, forme de calebasse, jaune, lavé de rouge brun, demi-cassant, doux. Février et mars.

— *Lansac, satin, dauphine.* Jardin fruitier, pl. 36. Moyen, presque rond, jaune, fondant, sucré, relevé. Depuis octobre jusqu'en janvier.

— *Chat brûlé.* Moyen, pyriforme, allongé, jaune et beau rouge vif, très-bon à cuire, en février et mars.

Sarrazin

Poire * *Sarrazin.* Moyen, allongé, brun, pointillé de gris et de jaune, presque beurré, sucré, parfumé; bon cuit. Se garde d'une année à l'autre.

— *Sanguine d'Italie.* Fleurs rouges d'un bel effet; beau fruit grisâtre, rugueux, cassant et curieux.

— *Sabine.* Gros, comprimé, gris, demi-beurré, sucré, d'une saveur agréable. En novembre. Cette poire est dédiée à M. Sabine, secrétaire de la société horticulturale de Londres.

Culture. Le poirier se plaît dans les terres profondes, et plus légères que fortes, dans lesquelles il peut plonger ses racines pivotantes. Les terrains glaiseux, compactes et froids, ne lui conviennent pas. Lorsque ses racines parviennent jusqu'à l'eau, et surtout l'eau dormante, ses rameaux sont minces, allongés; ses feuilles sont également longues et étroites; elles jaunissent, et ont quelquefois l'extrémité comme brûlée. L'arbre ne produit presque plus de boutons à fruits, et les fruits tombent avant la maturité, ou ils se fendillent et sont pierreux.

On sème les pepins du poirier à l'entrée du printemps dans une terre bien meuble. On y fait des rayons d'un pouce de profondeur, et à une distance de six pouces. On y répand les pepins, et on remplit le rayon; puis on couvre d'un peu de litière pour conserver la fraîcheur de la terre.

Les semis de poirier se font ordinairement avec les pepins des poires qui ont servi à faire la liqueur nommée *poiré.* On les laisse dans le marc jusqu'au moment de s'en servir; mais les sujets qui proviennent de ces semis sont épineux. Si les semis sont d'un arbre entièrement sauvage, les sujets deviennent forts, vigoureux, et ils peuvent vivre des siècles; mais la fructification est tardive, le fruit est petit, et sa chair est tellement dure, coriace et âpre, qu'il est impossible de le manger; les pepins sont, au contraire, bien nourris.

Si l'on obtient des sujets à feuilles larges et sans épines, soit dans les semis de poiriers, soit sauvages, soit cultivés, il faudra les soigner et les cultiver; il

est probable que ce seront de nouvelles espèces de fruits précieux.

Nous invitons beaucoup les cultivateurs à semer et à soigner leurs semis : c'est le seul moyen de faire des conquêtes précieuses. Lorsqu'on aperçoit dans les semis un sujet de haute espérance, c'est-à-dire, à feuilles larges, à bois sans épines, et à bourgeons bien nourris, on peut, à la seconde année, en couper l'extrémité de la tige pour la greffer en fente sur un sujet sain et vigoureux, ou, si l'on ne greffe pas, diriger les branches horizontalement sur un treillage. Ces deux méthodes fournissent le moyen de juger du fruit beaucoup plus tôt qu'on ne pourrait le faire, si l'on attendait que le jeune sujet portât fruit.

Les sujets qui proviennent de *poires à couteau*, ainsi nommées, parce qu'on les mange crues, sont les moins vigoureux. Ils le sont en général d'autant moins que les fruits dont on a pris les pepins sont volumineux. On dirait que la chair a été formée aux dépens des semences. Dans beaucoup de ces fruits, l'on trouve des pepins entièrement avortés, et d'autres dont le germe est si faible qu'il ne peut se développer. Les cultivateurs qui désirent des sujets pour les poires à couteau, doivent donc ramasser chaque jour les pepins de leurs meilleures poires, les laisser quelques heures, un jour ou plus, à l'air, et les mettre ensuite par couche dans un peu de terre ou de sable, pour les semer en temps convenable, et en former des sujets. Ces élèves conviendront bien pour tous les fruits à couteau en plein vent ; les buissons, les pyramides et les grands espaliers, pour les espèces trop vigoureuses, et qui par cette raison, ne font pas si bien sur le cognassier. Les poiriers seront plus faciles à diriger que s'ils étaient greffés sur les sauvageons, ou sur francs des espèces cultivées pour le poiré: on n'aura pas à craindre qu'ils diminuent de volume.

De quelque variété ou espèce jardinière qu'on se serve, on donne aux élèves les mêmes soins, qui consistent à sarcler, à biner, à éclaircir, si le jeune plant est trop épais. Lorsque l'année a été favorable,

et que le plant est fort, on le met en pépinière, à la fin de l'automne, dans les terres sablonneuses, et en février ou mars dans les sols humides et plus argileux. On lui conserve son pivot autant qu'il est possible. Au cas que le jeune plant ait fait une faible pousse, on retarde la transplantation jusqu'à l'année suivante, en le laissant deux années en place. On donne de fréquens binages à cette plantation. On la visite souvent. On a soin de ne laisser à chaque élève qu'une seule pousse, celle de son prolongement; mais s'il paraissait vouloir s'emporter de préférence sur un bourgeon près du collet, il faudrait le rabaisser sur ce bourgeon. Si on veut former des tiges, on taille en crochet.

On greffe le poirier en écusson à œil dormant; plus tôt, si on veut des arbres d'une taille médiocre et une prompte fructification; plus tard, si l'on désire des arbres plus grands. Ainsi la greffe peut être faite la seconde année, et les greffes à haute tige. Il vaut mieux la retarder jusqu'à la quatrième pour les plein vent. Ceux qui ne désirent que des arbres en espaliers, pour des murs de huit à neuf pieds, peuvent greffer sur le cognassier de Portugal, mais en observant qu'il craint davantage le froid. On greffe sur le petit cognassier et sur l'aubépine, quand on ne veut que des poiriers nains. Si le terrain le permet, on peut greffer avec avantage sur l'aubépine. On ne doit greffer le poirier qu'à 6 ou 8 pouces au-dessus de la terre. On y trouve un double avantage; si la tige vient à être rompue, on peut rétablir l'arbre, à moins que la fracture n'ait lieu au-dessous de la greffe, ce qui arrive rarement. Dans les terrains secs, l'arbre peut se planter à une plus grande profondeur, ce qui empêche l'effet pernicieux de la sécheresse.

Il faut choisir les greffes sur des arbres bien sains, car, sans cette précaution, on s'expose à communiquer une maladie au nouvel arbre. Cependant, un sujet bien vigoureux peut communiquer sa vigueur à une greffe prise sur un sujet languissant, et faire disparaître jusqu'au germe de la maladie qui existait dans la greffe; celle-ci ne peut produire le même effet sûr le su-

jet, parce qu'elle en tire sa première et principale nourriture. On prépare ses sujets comme on le dira à l'article *Pommier*. Il y a des espèces de poiriers qui ne réussissent pas bien sur le cognassier. Elles sont indiquées dans la nomenclature.

Lorsque l'arbre a un gros tronc et qu'on veut changer l'espèce, on greffe en couronne.

L'exposition du levant convient aux fruits précoces et même aux fruits d'été qu'on peut également placer à celle du couchant, mais il faut l'exposition du midi pour les fruits d'hiver. Les poiriers greffés sur cognassier préfèrent l'exposition du levant et du couchant. Quand on les place au midi, il faut mettre une planchette ou ardoise devant le tronc, pour les préserver des rayons du soleil, pendant les grandes chaleurs.

On trouvera au chapitre *Transplantation* les précautions à prendre pour planter le poirier; et à celui *Taille*, la marche à suivre pendant les premières années. Le poirier a, comme le pêcher, ses branches à bois, dont les principales forment la charpente, et sur lesquelles il en pousse de nouvelles pour les prolonger et pour garnir le mur. On les taille de la même manière. Il a aussi des branches à fruit de plusieurs sortes, mais elles diffèrent de celles du pêcher en ce qu'elles donnent du fruit plusieurs années de suite, et qu'elles sont pour la plupart deux ou trois ans pour se mettre à fruit. Les premières sont des branches qui poussent assez vigoureusement au printemps, qui s'arrêtent bientôt, ou qui se garnissent de boutons à fleurs et donnent du fruit l'année suivante. Si les boutons à fleurs s'allongent un peu, ils prennent le nom de bourse et durent plusieurs années, en fleurissant au moins tous les deux ans. On ne les taille pas, et on se contente de rafraîchir leur extrémité si on veut avoir du fruit. Les deuxièmes sont les brindilles plus courtes et plus minces que les précédentes. On les taille sur un bon œil à bois, et environ à moitié de leur longueur. Les jardiniers qui craignent de les voir se couvrir de boutons à bois les cassent à la taille d'été pour perdre plus de séve, l'expérience leur ayant démon-

tré que les plaies unies se cicatrisaient plus facilement. Ces brindilles et les branches à fruits se taillent très-court, si l'on veut les transformer en branches à bois; on allonge beaucoup les dernières si l'on veut en faire des branches à fruit.

Les troisièmes sont les *tambourdes*, petites branches qui sortent assez souvent du vieux bois et à angles droits, comme des dards terminés par un bouton. Elles sont courtes, ridées, se rompent facilement, et sont garnies de feuilles très-rapprochées en nombre impair, 3, 5, 7. Quand elles ont sept feuilles, c'est un indice qu'elles fleuriront l'année suivante.

Le poirier a aussi quelquefois des branches chiffonnes qu'on retranche si elles sont inutiles, ou l'on en conserve une dans les parties vides de l'arbre. On la taille courte pour donner naissance à une branche à bois. Quant aux branches dites *gourmandes*, si elles sont inutiles et placées au centre de l'arbre, on leur fait, à la taille d'été et au point de départ, l'incision annulaire pour les mettre à fruit et les conserver jusqu'à ce qu'elles soient épuisées ou qu'elles gênent. Si on a besoin d'une branche, on les raccourcit un peu à la taille d'été, et on les allonge à celle d'hiver, pour les affaiblir et les mettre à fruit. On les taille, au contraire, à 4 ou 5 yeux, si l'on veut en obtenir plusieurs branches.

Les fleurs se développent en bouquet. Elles ne fructifient pas toujours, parce qu'elles sont quelquefois endommagées par les gelées; quand ces dernières sont fortes et suivies d'un beau jour sans nuage, ou quand la gelée qui couvre les fleurs plusieurs jours est brusquement fondue par les rayons du soleil. Le pistil de ces fleurs, quoique moins sensible que celui du pêcher et de l'amandier, est, dans certaines années, tellement fatigué par ces deux causes, que la fécondation ne peut avoir lieu. Une trop grande production dans une année épuise tellement l'arbre, que les fleurs dont il est couvert l'année suivante n'ayant pas assez de nourriture, tombent sans fructifier. Si des pluies prolongées viennent pendant la floraison, elles produisent

le même effet, parce qu'en lavant continuellement la fleur, elles empêchent la fécondation, et que la séve trop délayée n'est plus propre à la nourriture du jeune fruit. C'est pour cette même raison que, si les pluies durent trop long-temps, lorsque les fruits ont acquis la moitié de leur grosseur, les branches s'allongent beaucoup ; mais une partie des fruits se détache, et l'autre grossit peu, se fendille, devient pierreuse, et les pepins seuls sont bien nourris. On peut garantir les fleurs de la gelée et d'une pluie ordinaire. On s'oppose à l'épuisement de l'arbre en ne lui laissant que la quantité de fruits qu'il doit porter ; mais on ne peut prévenir ni empêcher l'effet des pluies prolongées, après que les fruits sont noués, qu'en faisant une incision annulaire au bas des fortes branches.

L'arbre en espalier doit avoir la partie principale de sa charpente établie au commencement de chaque année. On s'occupe alors à le mettre à fruit. Pour y parvenir, on allonge la taille d'hiver, qu'on retarde jusqu'au printemps si l'arbre est trop vigoureux : on la fait avant les fortes gelées de l'année précédente, si la végétation a été modérée. On cesse d'ébourgeonner les branches par-devant, surtout si les lambourdes ne commencent pas à percer sur l'ancien bois ; mais on les pince si elles paraissent vigoureuses. A la taille suivante d'été, on rabat ces branches de moitié ; et, si elles sont fortes, on les casse au lieu de les couper. On baisse les branches-mères, en suivant les règles indiquées, si une des branches était plus forte que l'autre. On observe également la règle prescrite pour établir l'égalité entre les branches montantes et descendantes. A la taille d'hiver, on continue d'arrêter les branches à bois qui servent à étendre l'arbre. On retranche celles placées sur le devant si elles sont inutiles, ou on les coupe court si l'on en veut faire des branches à fruit. L'année d'après, si ces branches poussent trop vigoureusement, on les pince pendant la végétation, et on les raccourcit de nouveau à la taille d'hiver. Lorsque l'arbre n'a pas donné de fruit, et qu'il a poussé de longues branches, on allonge la

taille d'hiver. On la raccourcit, au contraire, s'il en a été trop chargé, et on profite de cette circonstance pour réduire les branches à fruits placées sur le devant et qui finiraient par donner trop d'épaisseur à l'arbre et faire confusion. On fait la même opération quand l'arbre est trop chargé de brindilles, que les feuilles jaunissent, et surtout quand l'extrémité des branches se dessèche (1). Si ce dernier effet avait lieu par vieillesse, on pourrait rabattre les branches d'un tiers ou de moitié, selon que l'arbre est plus ou moins altéré. On continue ces soins chaque année; on donne en outre un labour annuel et profond, et on fume tous les cinq à six ans. Il y a des espèces, telles que le bon-chrétien d'été, qui ont beaucoup de fleurs à l'extrémité des branches. On ne doit réduire ces branches qu'après qu'elles ont donné leur fruit. Les contre-espaliers sont dirigés sur les mêmes principes, mais avec les modifications suivantes. Comme ils ont leurs deux faces exposées à l'air, on les travaille de même toutes les deux, pour avoir du fruit des deux côtés. On ne doit élever les contre-espaliers qu'à quatre pieds et quatre pieds et demi au plus, si l'on veut jouir du coup d'œil du jardin. Ainsi on ouvre davantage en commençant le V ou l'angle formé par les deux branches, qu'on baisse chaque année à la taille d'été. Si l'économie obligeait à ne pas établir de treillage pour soutenir les branches, il faudrait tailler plus court les premières années pour fortifier les branches; et si les arbres étaient vigoureux, on serait forcé de les élever plus qu'on ne l'a prescrit ci-dessus, pour avoir du fruit. Dans ce dernier cas, il ne faut planter que des arbres greffés sur le petit cognassier qu'on a écussonné dans l'année même de sa plantation, ou mieux l'année suivante.

Dans les terrains humides, le tronc et les branches se couvrent de lichens et de mousse. On les détruit avec de la chaux vive, qu'on délaie *et fait éteindre*

---

(1) On peut, dans ce dernier cas, renouveler une partie de la terre, et la remplacer par une terre bien substantielle.

dans une assez grande quantité d'eau pour faire ce qu'on nomme *lait de chaux*. On en met une couche avec un gros pinceau sur le bois, et on détruit par ce moyen ces plantes parasites, non-seulement sur le poirier, mais encore sur les autres arbres fruitiers, qu'il est essentiel d'émousser pour conserver leur vigueur. Le poirier est quelquefois sujet à la carie et au chancre. (*Voyez* l'article POMMIER.) On prévient leurs maladies en assainissant le terrain. Lorsqu'un arbre est vicié, les élèves qu'on en obtient par le semis, ou la greffe, sont communément atteints de la même maladie. L'*Attelabe bleu*, les *Pucerons*, les chenilles des *Hépiales*, les *Pyrales*, les *Alucites*, la *Tenthrède* du cerisier, et l'*Acanthie* du poirier, attaquent quelquefois leur feuillage : les feuilles jaunissent, se dessèchent et même noircissent par l'effet des ravages de ces insectes. Il est très-difficile d'arrêter le mal, par la difficulté de détruire ces insectes. Le point essentiel est de le prévenir, en tenant les murs bien crépis, et l'écorce des arbres bien nette, sans lichen ni mousse. Sir Georges Sainclair, jardinier du duc de Betford, a employé le moyen suivant avec succès pour détruire ces animaux. Après avoir laissé de la chaux vive s'éteindre à l'air, il en a saupoudré la surface des arbres au moment où ils étaient couverts de rosée.

Nous joignons ici la liste des poiriers les meilleurs et les plus productifs de ceux cultivés pour faire du poiré.

Le MOQUE FRIAND, *rouge* et *blanc* ; le ROBIN ou *gris cochon* ; le GRÉAL ; le RAGUENET, un des plus productifs et qui donne le meilleur poiré ; D'ANGOISSE, HECTOT, DE MIER ; DE CHEMIN, égal au *Raguenet* ; GRIPPE, *grosse*, *petite* et *d'auge* ; GROS VERT ; CARISI, *rouge* et *blanc* ; le BILLON, BINETOT ; DE BRANCHE, une des meilleures et des plus fertiles espèces ; LANTRICOCOTIN ; TROCHET DE FER, DE ROUX ; GROSMÉNIL ; SABOT, très-productif, bon poiré ; DE MAILLOT. Enfin le SAUGER ou POIRIER DE SAUGE, arbre très-vigoureux du Gâtinais : le fruit de ce dernier fournit un excellent cidre ;

et les pepins produisent des sujets propres à greffer les fruits à couteau en plein vent, d'après les observations du général comte d'OURCHES.

POMMIER, *Pyrus Malus*, L. *Malus*, JUSS. Arbre indigène et de moyenne grandeur, fleurissant en mai. On connaît plus de 100 variétés de pommes à couteau ou à cuire. Nous allons citer les meilleures, parmi lesquelles nous indiquerons par un astérisque * celles à préférer.

POMMIER CALVILLE *d'été, passe-pomme, grosse pomme-magdeleine*. JARDIN FRUITIER, pl. 48. Fruit petit, conique, à côtes, blanc et beau rouge, chair sèche, de peu de saveur. Il n'a guère que le mérite de la précocité. Juillet. En compote.

— *Passe pomme rouge*. Arbre très-hâtif et productif. Fleurs et feuilles grandes. Fruit petit, aplati, rouge léger et rouge vif, peu relevé; juillet, en compote; mûr fin d'août.

— * *Calville blanc d'hiver*, *bonnet carré*. JARDIN FRUITIER, pl. 49. Grand arbre très-fécond. Fruit très-gros, à côtes relevées; peau jaune pâle tirant sur le vert; chair fine, tendre, grenue, légère, relevée. Se cueille à la Saint-Denis, et se mange de décembre en avril.

— *Calville rouge d'hiver*. Arbre donnant peu de bois; mais de très-gros fruits à côtes; peau d'un rouge très-foncé; chair presque toute rose, fine, légère, grenue, vineuse. Jusqu'à la fin de mars.

—* *Postophe d'hiver* (corrompu de *Brostorff* ou *Postdoff*, Allemagne, d'où cette variété est venue). Arbre moyen, très-productif quand il est jeune; feuilles plus unies, plus luisantes, plus rondes que dans les autres espèces. Pomme grosse, excellente, et belle comme la reinette du Canada.

—* *Calville rouge d'automne*. Fruit moyen, conique et rouge foncé; chair un peu teinte, sucrée, parfumée de violette. Jusqu'en mai; cotonneux dès février. Plus beau en entonnoir sur doucin.

— *Châtaignier*. On a cru apercevoir quelque ressemblance dans le port de cet arbre avec celui du

Châtaignier. Fruit gros, allongé, d'un rouge vif, meilleur cuit. On le cueille en octobre. Se greffe sur franc pour être mis en plein vent. Décembre.

POMMIER *A feuilles d'aucuba*. Bon fruit, rapproché du châtaignier, mais plus allongé; mûr en mars; curieux par son feuillage.

— *Cœur de bœuf*. Beau fruit rouge, à compote; mûr en décembre.

— *Figue sans pepins*. Fruit petit, ovale, jaune piqueté de rose; bon, et mûr en mars.

— *Violette* ou *des quatre goûts*. Fruit moyen; mûr en février.

— *Des quatre goûts*. Mûrit en octobre et novembre.

— *D'Astracan*, ou *transparente de Moscovie*. Fruit médiocre, mais extraordinaire par sa transparence. Mûr en août.

— *Culotte suisse*. Bois et fruit rayés comme la poire du même nom. Fruit moyen, mûr en décembre.

— *Coing* (pomme). Fruit de la forme du coing de Portugal et gros; qualité médiocre; mûr en décembre.

— *Fenouillet gris; Anis*. JARDIN BRUITIER, pl. 48. Arbre moyen, à bois et feuilles blanchâtres, très-fécond; fruit bien fait, ventre de biche, tendre, à odeur de *fenouil* ou d'anis, d'où ses noms. Décembre, février.

—* *Fenouillet jaune, drap d'or*. Assez grand arbre, très-productif; fruit moyen, de même forme que le précédent; peau d'un beau jaune, marquée de traits fins, ressemblant à des lettres, et qui ont fait donner au fruit le nom de *pomme de caractère*. On le cueille à la fin de septembre. Chair ferme, délicate, douce, fort bonne. De décembre à février.

— *Fenouillet rouge, bardin, azerolly*. JARDIN FRUITIER, pl. 50. Moyen, gris foncé et rouge brun; plus ferme, plus sucré, plus relevé que l'anis. Jusqu'en mars.

—* *Reinette franche*. JARDIN FRUITIER, pl. 52. Fruit très-gros, aplati, jaune, ferme, sucré, relevé, excellent. Jusqu'en août. Se conserve d'une année à l'autre.

—* *Reinette d'Angleterre, pomme d'or*. JARDIN

FRUITIER, pl. 51. Arbre très-productif. Fruit moyen, de la couleur du *drap d'or* ou *fenouillet jaune*, mais rayé de rouge; ferme, sucré, très-relevé. Excellent jusqu'en mars.

POMME * *Reinette dorée*, ou *rousse*, ou *jaune tardive*. Arbre moyen, productif; fruit moyen, raccourci, à peau rude, et d'un gris clair sur un fond jaune; chair ferme, sucrée, relevée, peu acide. Jusqu'en mars.

— *Reinette blanche*. Fruit moyen, abondant, jaune pâle, très-odorant, agréable. Jusqu'en mars. Se greffe le plus ordinairement sur paradis.

— *Reinette rouge*. Fruit gros, raccourci, jaune très-clair et beau rouge, ferme, aigrelet, tardif.

Autre *Reinette rouge*. Fruit piqueté, moyen et bon. Mûrit en février.

—* *Reinette de Hollande*. Fruit gros, très-bon; mûr en octobre et novembre. L'arbre charge beaucoup.

— *Reinette jaune hâtive*. Fruit bon, semblable à la reinette franche; mûr en septembre.

— *Reinette rousse* ou *des Carmes*. Fruit moyen, bon; mûrit fin d'octobre.

— *Reinette tendre*, *Blanc d'Espagne*. Fruit très-gros, mais d'une qualité médiocre; mûrit en octobre.

— *Reinette de Bretagne*. Beau fruit, rouge foncé et rouge vif, piqueté de jaune, ferme, sucré, peu acide. Finit en décembre. Excellente pomme, pas assez connue.

—* *Reinette de Canada*. JARDIN FRUITIER, pl. 52 *bis*. Assez grand arbre, très-productif, qu'on met en plein vent, mais qui, en entonnoir, donne des fruits plus beaux et moins sujets à être verreux. Fruit très-gros, à côtes, jaune lavé de rouge; chair caverneuse, sans acide : très-bonne. Jusqu'en février et mars.

—* *Reinette d'Espagne*. Se greffe sur paradis et se met en entonnoir. Fruit gros, allongé, à côtes relevées; l'un des meilleurs, se gardant jusqu'en mars.

—* *Reinette grise haute bonté*. JARDIN FRUITIER, pl. 49. Gros, aplati, gris, ferme, sucré, fin, excellent. Jusqu'en juillet.

POMME * *Reinette grise de Granville.* Excellente qualité.

— *Reinette de Caux.* Fruit très-gros, comprimé, de forme irrégulière, comme les rambours; vert-jaunâtre, acide très-doux, agréable. De décembre en février. En quenouille sur doucin et sur paradis.

— *Reinette Princesse noble.* Excellent et beau fruit, gros et aplati; charge beaucoup.

—* *Pigeonnet, cœur-de-pigeon, museau-de-lièvre.* Moyen, allongé, rouge, rayé de rouge foncé, fin, doux, agréable. Jusqu'en décembre.

—* *Pigeon, Jérusalem.* JARDIN FRUITIER, pl. 51. Arbre moyen, très-fécond; fruit petit, conique, couleur de rose changeante, fin, délicat, grenu, léger, très-bon. Jusqu'en février.

—*Rambour franc, gros rambour.* JARDIN FRUITIER, pl. 52. Bois fort gros; feuilles larges; fruit gros, aplati, à côtes, jaune pâle, rayé de rouge, léger, aigrelet. Bon à cuire en septembre et octobre.

— *Rambour d'hiver.* Mêmes forme et couleur, plus acide; bon à cuire jusqu'en mars.

—* *Api.* JARD. FRUIT., pl. 48. Claudius APPIUS apporta, dit-on, du Péloponèse à Rome, cet arbre moyen, très-productif, à rameaux redressés et longs. Fruit fort petit, jaune pâle, mais d'un beau rouge vif du côté du soleil, ferme, croquant, frais, ayant peu d'odeur et de saveur. Jusqu'en avril. — Variétés : *api noir*, à peau d'un rouge très-brun. — *Gros api, pomme-rose*, parce que le fruit est plus gros et sent la rose : moins bonne que l'api ordinaire.

—*Court-pendu, Capendu.* JARDIN FRUIT., pl. 50. Arbre moyen, fécond. Fruit petit, conique, à queue très-courte, rouge pourpre et rouge brun, piqueté de fauve, aigrelet; bon jusqu'à la fin de mars.

—*De lettre.* Cette pomme, trouvée en 1813 dans le département de la Vienne, se conserve pendant 3 ans; elle est très-estimée.

— *Doux d'Angers.* Fruit moyen, d'un vert roussâtre du côté du soleil; chair d'un blanc très-prononcé, d'un acide fort doux; il dure très-long-temps.

On a apporté de très-belles variétés de pommes des États-Unis de l'Amérique, mais trop inférieures en qualité pour les noter ici.

Culture. Une terre franche, douce et un peu humide. Il n'est pas nécessaire qu'elle ait autant de profondeur que pour le poirier, parce que les racines du pommier sont plus traçantes que pivotantes. C'est par cette raison que le pommier demande une terre plus forte, qui lui fournisse l'humidité nécessaire à la végétation. Aussi végète-t-il aussi mal dans les terrains sablonneux, que dans les craies.

On se procure des sujets de pommier en les prenant dans les forêts, où, par la disposition de leurs racines, ils sont plus faciles à lever que les sauvageons du poirier, et beaucoup moins mutilés; ce qui leur donne du prix pour greffer le pommier à cidre. Ces plants, quand ils proviennent de semence, et non de rejetons, dont il faut bien les distinguer, sont très-vigoureux : ils ménagent aux cultivateurs 6 ou 7 années d'attente et de soins. Quand on veut des arbres de la plus forte taille et de la plus grande durée, il faut se procurer des semences ou pepins de fruits sauvages. Quand on en manque, on emploie les pepins de pommes à cidre dont le germe est encore vigoureux, quoiqu'il le soit moins; ils produisent de beaux arbres. Ces sujets, nommés *égrins*, qui se développent un peu plus promptement que les sauvageons, et qui sont excellens pour greffer les pommes à cidre, sont aussi presque toujours employés pour les fruits à couteau, qu'on cultive en plein vent, ou en grande pyramide.

Les pepins des bons fruits à couteau donnent les sujets propres à former les pommiers de la 3e. taille. C'est sur de pareils sujets qu'on devrait greffer les belles espèces qu'on met en plein vent, ainsi que les grands buissons. On aurait en outre l'avantage de trouver dans ces sujets d'excellentes variétés ou espèces jardinières, si l'on attendait que ceux sans épines et à larges feuilles, eussent donné du fruit avant de les greffer; ou plutôt si on les greffait sur paradis, car dans ce cas on pourrait juger du fruit plus promptement.

Le *doucin* fournit les sujets du 4e. ordre ; il est propre pour les grands buissons, contre-espaliers, et pour les pyramides moyennes. Il doit s'employer de préférence dans les terrains légers, parce que ses racines, pivotant plus que celles du paradis, atteignent l'humidité et se nourrissent où l'autre se dessèche et meurt. Enfin le *paradis* est propre pour les sujets de 5e. taille, pour les nains de l'espèce. On l'emploie communément pour les petits vases ou entonnoirs connus sous le nom de *paradis*, pour les quenouilles et les contre-espaliers de 4 pieds. On taille court ces derniers sujets pendant les premières années, pour donner une certaine étendue aux arbres, qui fleuriraient dès la 2e. année, si on les abandonnait à eux-mêmes : alors ils ne s'élèveraient pas à plus de 3 pieds. Ces petits arbres, bien conduits, donnent les fruits les plus beaux et les meilleurs ; mais les germes de leurs pepins sont les plus faibles : ce qui prouve que, plus l'espèce est modifiée pour avoir de beaux et bons fruits, moins l'arbre acquiert de développement.

On conserve les pepins de pommes comme ceux des poires, on les sème de même, et on leur donne les mêmes soins ; mais les labours doivent être moins profonds. On attend plus ou moins, pour greffer les sujets, suivant le désir d'accélérer ou de retarder la fructification. On greffe assez ordinairement en fente quand on établit les greffes à 4 ou 6 pieds de hauteur. Cette greffe a quelque avantage à cette hauteur, parce que la tête de l'arbre est formée plus promptement, et se met plus tôt à fruit. Le cultivateur, après avoir été chercher les sujets, et les avoir greffés souvent au coin du feu, borne ses soins à les planter et à les envelopper d'un fagot d'épines. Il aurait, au contraire, le travail de former la tige, s'il greffait à 6 ou 8 pouces de terre. La reprise de cette dernière greffe serait plus assurée ; et, en cas de rupture de la tige, on aurait plus de ressources : et nous croyons donc qu'on pourrait, de cette manière, former des sujets aussi vigoureux, et peut-être même plus, si l'on taillait ces arbres pendant 2 ou 3 ans.

Dans les pépinières, la greffe en écusson est plus généralement adoptée, parce qu'elle est plus facile, qu'on l'exécute plus promptement, et qu'elle est plus propre aux sujets de *doucin* et de *paradis*. On prépare ces sujets quelques jours d'avance, en les débarrassant des branches qui peuvent gêner la greffe que l'on place de 6 à 10 pouces du collet : quand on transplante le sujet, on n'enterre pas la greffe, par les raisons indiquées à l'article du poirier.

On plante les pommiers en plein vent, à 30 pieds de distance dans les sols de médiocre qualité, et à 40 dans les bons fonds de terre, à 20 pieds pour les buissons et les contre-espaliers, 12 pour les pyramides, 6 ou 8 pour les quenouilles, et 4 ou 5 pour les petits vases, entonnoirs ou *paradis*.

La direction du pommier est la même que celle du poirier, et la tendance de ses branches vers la ligne horizontale fournit plus de moyens pour établir l'équilibre entre les branches montantes et descendantes. On le taille d'après les mêmes principes, mais en général plus court, surtout les nains, dont les pousses acquièrent rarement une grande longueur.

Les arbres cultivés sont plus délicats que les arbres abandonnés à la nature ; et les fleurs du pommier cultivé souffrent quelquefois, comme celles du poirier, et par les mêmes causes, quoiqu'il faille un froid plus vif; car cet arbre croît naturellement quelques degrés plus au nord que le poirier. Mais ses fleurs et ses feuilles ont, en revanche, plus d'ennemis à craindre : elles sont attaquées par les chenilles de plusieurs bombices, noctuelles et teignes, par le charançon gris et le puceron dit *du pommier*, qui, en détruisant non-seulement les fleurs, mais mêmes les feuilles, peuvent nuire à la récolte pour 2 ans. On n'a pas d'autres moyens de diminuer le mal que de détruire les œufs de ces insectes, qui forment quelquefois des anneaux autour des branches, et de tuer les chenilles. On ne peut jamais trop respecter, dans ses terres, les petits oiseaux à bec fin, tels que les fauvettes, les rouge-gorges, les rossignols et les roitelets, qui vivent de ces insectes.

Le pommier est un des arbres les plus sujets à la carie et au chancre : une plaie faite par la coupe d'une grosse branche, une contusion, un insecte, donnent naissance à un chancre qui va toujours croissant; le frottement de deux branches produit le même effet, beaucoup plus commun dans les terres argileuses et humides. Il faut arrêter le mal sur-le-champ, en nettoyant la plaie, et en coupant toute la partie de l'écorce qui est attaquée du chancre. On recouvre ces plaies avec une préparation composée de parties égales d'argile et de bouse de vache; mais comme ce mélange dessèche et durcit, M. Forsith a imaginé la composition suivante, qu'il prétend très-supérieure : on prend un boisseau de bouse de vache, un demi-boisseau de plâtras de vieux bâtiment, un demi-boisseau de cendre de bois, un demi-boisseau de sable de rivière; on tamise ces trois dernières substances; on remue le tout avec une spatule, jusqu'à ce qu'il soit bien uni, en y mêlant de l'urine et de l'eau de savon, pour lui donner la consistance de mortier un peu liquide. Quand on veut s'en servir, on applique la composition sur la blessure avec un pinceau. On prend de la poudre sèche, composée de cendre de bois, avec un sixième d'os brûlés; on la met dans une boîte qui a des petits trous à son sommet, et on secoue cette poudre sur la surface de la composition, jusqu'à ce que le tout soit couvert. On la laisse pendant une demi-heure, pour qu'elle absorbe l'humidité. On remet ensuite un peu de poudre; on la bat légèrement avec la main, et on répète l'application de la poudre jusqu'à ce que toute la surface de l'emplâtre soit sèche et unie. Quand on étête un arbre, on en couvre la plaie avec cette composition : on y ajoute la même poudre à laquelle on mêle une quantité de poudre de plâtre cru. On emploie ces moyens pour les autres arbres fruitiers comme pour le pommier.

Les pommiers et poiriers en plein vent ne donnent ordinairement de fruits que tous les 2 ans, quoiqu'ils se couvrent presque annuellement de fleurs; mais l'arbre épuisé par une trop grande production se

repose l'année suivante. Le jardinier qui veut avoir du fruit tous les ans doit donc veiller à ce que ses arbres n'en soient pas trop chargés : il gagnera en outre en beauté et en qualité ce qu'il perd en quantité.

On donne un labour annuel au pommier comme au poirier; mais les racines du pommier étant traçantes, on ne laboure pas profondément. Tous les 3 ou 4 ans, on enlève à l'automne, autour du pied de l'arbre, une couche de terre de 5 ou 6 pouces de profondeur, jusqu'au rayon ou à la distance de 6 pieds, tant pour faire arriver plus directement aux racines, les principes de la végétation fournis par tous les météores d'hiver, que pour détruire les insectes rassemblés au pied de l'arbre où ils cherchent alors un abri. On remet la terre après l'avoir amendée, ou mieux, on la remplace par de la nouvelle bien substantielle; et dans les terrains frais, on y mêle de la marne calcaire, mûrie par les météores de 2 ou 3 saisons. Si le terrain est sec, on préfère un engrais végétal réduit en terreau.

Quelques personnes emploient, outre le lait de chaux, le moyen suivant pour détruire les lichens et les mousses, encore plus abondans sur l'écorce du pommier que sur celle du poirier. On enlève avec les instrumens figurés dans les planches du *Bon jardinier*, ou d'autres analogues, les vieilles écorces crevassées où se logent une multitude d'insectes qu'on parvient à détruire par cette opération.

Quand le pommier a pris une grande étendue, ses branches inférieures s'inclinent tellement, qu'elles empêchent l'air de circuler autour de la tige, et qu'elles y concentrent l'humidité. Il faut alors couper les plus inclinées, et couvrir les plaies d'une des compositions citées.

Nous joignons ici la liste de quelques pommiers à cidre, réputés les meilleures espèces.

Pommiers précoces ou de première saison : *Girard*, *lente au gros*, *relet*, *cocherie flagettée*, *doux-veret*, *guillot-roger*, *saint-gilles*, *blanc-doux*, *haze*, *renouvelet*, *la fausse-varin*, *amer-doux-*

blanc, l'orpolin jaune, greffe de monsieur, blanc-mollet.

Pommiers de seconde saison : *friquin, petit-court, doux-évêque, heronet, amer-doux, saint-philibert, long-pommier, cimetière, d'avoine, ozanne, gros-doux, moussette, gallot, d'amelot, rouget, cul-noué, souci, blanchette, turbet, becquet, doux-ballon, l'épice, de rivière, préaux, de côte.*

Pommiers tardifs ou de troisième saison : *germaine, béboi, marin-onfroi, barbarie, peau-de-vache, bédan, bouteille, la petite ente, duret, haute-bonté, de chènevière, de massue, de cendres, fossetta, ros, prépetit, pétas, doux-belle-heure, camière, sauvage, gros-doux, sapin, doux-martin, muscadet, tard-fleuri, à coup-venant, Jean-Huré.*

Nous terminons l'article POMMIER en prévenant les amateurs de cidre qu'ils doivent se procurer pour leurs plantations des espèces de pommes douces, amères et acides, pour mêler ces fruits dans la fabrication de leur cidre.

Le bois du pommier est assez dur et solide pour servir en menuiserie.

PRUNIER, *Prunus*. Arbre moyen, dont les racines traçantes poussent de tous côtés des rejetons. Il fleurit en mars.

PRUNIER *de Catalogne* ou *de Saint-Barnabé, jaune-hâtive*. JARDIN FRUITIER, pl. 53. Arbre moyen, très-productif ; se met en espalier au midi. Fruit petit, allongé, jaune, sucré, quelquefois insipide. Commencement de juillet.

— *Précoce de Tours, Prune noire hâtive*. Fruit petit, ovale, peu relevé. Mi-juillet.

— *Damas musqué*. JARDIN FRUITIER, pl. 56. Arbre moyen, originaire des environs de Damas, en Syrie. Peu fécond. Fruit petit, violet foncé, ferme, musqué. Mi-août.

— *Damas violet*. JARDIN FRUITIER, pl. 54. Moyen, allongé, violet, ferme, sucré, un peu aigre. Fin d'août.

— *Damas d'Espagne*. Fruit ovale, médiocre, fort

fleuri, violet et taché de rouge du côté du soleil. Chair sucrée, parfumée, se séparant du noyau. Commencement de septembre.

PRUNIER *Damas de septembre*. JARDIN FRUITIER, pl. 54. Arbre vigoureux et très-productif; Fruit petit, oblong, violet foncé, relevé, agréable. Fin de septembre. Tous les damas se perpétuent par leurs semences.

— *Royale hâtive*. Beau et bon fruit; saveur et couleur de la reine-claude violette; mûr au commencement de juillet.

— *Bifère*. JARDIN FRUITIER, pl. 59. Fruit allongé, vert tirant sur le jaune, saveur agréable. Il mûrit à la mi-juillet, et la seconde récolte au 15 septembre.

— * *Monsieur*. JARDIN FRUITIER, pl. 57. Arbre vigoureux, productif. Fruit gros, rond, beau, violet, fondant, peu relevé, meilleur dans les terres chaudes et légères. Fin de juillet.

— *Monsieur hâtif*. JARDIN FRUITIER, pl. 56. Fruit semblable au précédent, mais d'un violet plus foncé. Mi-juillet.

— * *Surpasse monsieur*. Ce fruit superbe a été obtenu de semis, il y a 4 ans, par M. Noisette. Il est plus beau et plus parfumé que la prune monsieur, et l'arbre a le précieux avantage de produire sur ses rejetons des prunes dans toute leur beauté et qualité. Mûrit fin d'août.

— * *Royal de Tours*. JARDIN FRUITIER, pl. 56. Grand arbre fécond. Fruit gros, presque rond, violet et rouge clair, fin, sucré. Fin de juillet.

— *Prune de monsieur, tardive, prune-altesse*. Arbre moyen. Son fruit ressemble au *monsieur;* mais il est moins gros, plus sucré, tardif. Depuis septembre jusqu'en novembre.

— * *Perdrigon blanc*. JARDIN FRUITIER, pl. 53. Petit, longuet, blanc, fondant, très-sucré, très-parfumé et excellent. Il se reproduit de noyau. En espalier, il donne du fruit au commencement de septembre; plus abondamment en contre-espalier; meilleur en plein vent, où il réussit bien au sud de Paris. Au nord et à l'ouest, il exige l'espalier.

PRUNIER *Perdrigon violet.* JARDIN FRUITIER, pl. 53. Même forme, un peu plus gros, mêmes qualités. Espalier au midi. Fin d'août.

— * *Perdrigon rouge.* JARDIN FRUITIER, pl. 56. Même forme, grosseur et qualité, d'un beau rouge presque violet. Septembre.

— *Pêche.* Très-gros fruit; chair et saveur de la *prune de monsieur,* mais meilleur et mûr à la même époque.

— *de Jérusalem.* JARDIN FRUITIER, pl. 59. Très-beau fruit adhérant au noyau : goût de la *prune de monsieur ;* chair de l'abricot.

— *sans noyau.* JARDIN FRUITIER, pl. 59. Petit fruit, d'une qualité médiocre, et seulement curieux.

— *Brignole.* Prune oblongue, médiocre, d'un jaune pâle, rougeâtre du côté du soleil; chair jaune très-sucrée, dont on fait les pruneaux dits de *Brignole.*

— *de Briançon.* Fruit qui tient de la prune et de l'abricot, et qu'on cultive uniquement parce qu'il fournit *l'huile de marmotte.*

— *Petite Bricette.* JARDIN FRUITIER, pl. 56. Fruit tardif; chair de la *Sainte-Catherine*, et même couleur.

— *rouge et blanche.* Espèce jardinière d'Amérique, très-sucrée et tardive.

— *Reine-Claude.* JARDIN FRUITIER, pl. 57. — A Tours, *abricot vert.* — A Rouen, *verte-bonne.* Arbre vigoureux, grand et productif. Fruit gros, sphérique, vert piqueté de gris et de rouge : la meilleure de toutes les prunes. Mûre en août. Meilleure en plein vent, plus belle en espalier au midi.

— *Petite Reine-Claude.* Inférieure en grosseur et en qualité, un peu plus tardive. Il y a une sous-variété à fleurs semi-doubles.

— *Reine-Claude violette.* Presque aussi bonne que la précédente. C'est une variété qui en diffère par sa couleur, et par sa durée qui se prolonge quelquefois jusqu'en octobre.

— *abricotée.* JARDIN FRUITIER, pl. 55, Gros fruit plus long que rond, blanc jaunâtre d'un côté, rouge de l'autre; chair jaune quittant le noyau, ferme, musquée, excellente. Commencement de septembre. La

prune abricot, que l'on confond avec elle, est beaucoup moins bonne.

PRUNE *Petite mirabelle.* Arbre petit, touffu, très-fécond. Feuilles petites. Fruit petit, rond, un peu oblong, jaune-ambré, ferme, fort sucré. Mi-août.

— *Grosse mirabelle.* JARDIN FRUITIER, pl. 55. Presque ronde, jaune, piquetée de rouge, fondante, sucrée, délicate, très-bonne. Mi-août. Les arbres poussent des touffes confuses de branchettes dont il faut les débarrasser. On doit aussi les tailler plus court.

— *Impériale violette, prune-œuf.* JARDIN FRUITIER, pl. 50. Gros fruit de la forme et quelquefois de la grosseur d'un œuf, violet, clair-ferme, sucré, relevé, trop souvent gommeux et véreux dans les terres fortes ou froides. Fin d'août.

— *Impériale blanche.* Même forme, mais plus grosse que la précédente. Peau coriace, chair blanche, ferme et adhérente au noyau. Cette prune est inférieure pour la saveur à l'impériale violette.

— *Dame Aubert.* JARDIN FRUITIER, pl. 59. Fruit encore plus volumineux, mais d'un goût médiocre.

— *Diaprée violette.* JARDIN FRUITIER, pl. 58. Fruit moyen, allongé, violet, fleuri, ferme, sucré, délicat, bon, mais souvent véreux. Commencement d'août.

— *Diaprée rouge.* JARDIN FRUITIER, pl. 59. Presque mêmes forme et grosseur, rouge-cerise d'un côté, ferme, succulent, sucré, relevé. Commencement de septembre.

— *Impératrice blanche.* JARDIN FRUITIER, pl. 58. Moyenne, oblongue, jaune clair, ferme, sucrée, agréable. Fin d'août.

— *Ile-verte.* JARDIN FRUITIER, pl. 59. Fruit gros, allongé, bon en confiture. Commencement de septembre.

—* *Sainte-Catherine.* JARDIN FRUITIER, pl. 55. Fruit abondant, moyen, allongé, jaune, sucré; très-bon. C'est, sous le climat de Paris, la meilleure espèce pour faire des pruneaux. Septembre et octobre.

Prune *Quetsche.* Violette, médiocre, très-allongée, renflée au milieu ; chair douce et agréable lorsqu'elle est desséchée.

— *de Saint-Martin.* Bon fruit, gros comme la *Reine-Claude violette*, ayant la même couleur ; c'est la plus tardive des prunes.

— *Cerisette, blanche* et *rouge.* Feuille petite et presque ronde ; fruit médiocre, allongé. Cultivé pour greffer les autres variétés du prunier et l'abricotier.

— *Saint-Julien, gros* et *petit.* Fruit violet foncé, fort fleuri. Cultivé seulement pour greffer les autres pruniers, l'abricotier et le pêcher ; est préféré aux cerisettes et aux espèces suivantes.

— *Damas noir, gros* et *petit.* Cultivé comme les deux précédens, pour greffer l'abricotier, le prunier et le pêcher. On doit préférer le gros damas pour la greffe du pêcher. Il est reconnaissable par son bois farineux, et par le cœur de sa coupe qui est blanchâtre. Le bois du petit est d'un brun égal, et sa pousse de l'année est rougeâtre.

Culture. Le prunier n'est pas difficile sur la qualité du terrain : il vient partout, pourvu que le sol ne soit pas glaiseux, marécageux ou trop sablonneux. Une bonne terre franche et légère lui convient mieux que toute autre, parce que ses racines traçantes ne peuvent chercher leur nourriture à une grande profondeur. Le prunier, dans une terre trop forte, ferait de plus grandes pousses, mais ne donnerait que peu de fruits, et ces fruits seraient peu sucrés et sans saveur. Il en est de même à la température de Paris, quand l'arbre est exposé au nord ou trop ombragé. Il lui faut dans ces climats l'exposition du levant, ou même celle du midi.

On fait stratifier les semences ou noyaux de prunes indiquées ci-dessus pour la greffe, ou ceux de bons fruits qu'on ne devrait greffer qu'après leur fructification. On les sème et cultive pour la terre, comme les abricotiers et pêchers. Les jeunes plants n'ont pas une croissance très-rapide les 2 premières années : c'est pourquoi beaucoup de pépiniéristes leur préfé-

rent les rejetons, parce que ces derniers poussent très-promptement, et sont quelquefois bons à greffer dans l'année où ils ont été mis en pépinière, et mieux greffés sur place. Mais ces rejetons ne deviennent pas aussi grands et ne sont pas toujours aussi robustes que les sujets de semis. Ils ne vivent pas aussi long-temps. Leurs racines tracent davantage, et s'épuisent à fournir de nouveaux rejetons bien plus tôt et en plus grande quantité que les plants de semis. On doit donc donner la préférence à ces derniers, quand on désire des arbres en plein vent, soit pruniers, abricotiers ou pêchers, soit des arbres en espaliers d'un grand développement, ou de grandes pyramides. Il faut n'employer les rejetons que pour les petits espaliers, les contre-espaliers, et les quenouilles ou moyennes pyramides.

On attend, pour greffer les jeunes pruniers, qu'ils aient la force relative à l'emploi qu'on en veut faire. Il faut être attentif à l'époque de l'été où ils sont en état de recevoir la greffe en écusson, la plus ordinaire pour le prunier; il faut opérer de suite. Si on a beaucoup de sujets à greffer, et qu'on ait de l'eau à sa disposition, on donne aux jeunes plants un ou deux arrosemens copieux en cas de sécheresse; car les racines du prunier traçant au lieu de pivoter, dès que la terre se dessèche, l'écorce se colle contre l'aubier, et les écussons, qu'on place avec plus de peine, réussissent rarement. On prépare le prunier comme le pommier, 15 jours, ou davantage, avant de greffer. On peut, au printemps, employer la greffe en fente pour les forts sujets.

On plante les pruniers l'année qui suit la première pousse de la greffe, qu'on rabat à quatre ou six yeux, et plus, suivant leur force et celle des racines, qu'on ne saurait trop ménager comme celles de tout arbre. Le prunier donne beaucoup de rejetons qu'il faut détruire en les coupant sur la racine. On conserve, par cette suppression, toute la séve aux arbres, dont les branches correspondantes aux racines qui donnent des rejetons, seraient exposées à périr si l'on souffrait ces rejetons.

La taille du prunier en espalier se fait suivant les principes déjà indiqués pour le pêcher, et en allongeant en espalier un peu plus. Si on veut des arbres en plein vent, de la plus grande dimension, il est essentiel de les tailler les 3 premières années. Au cas qu'on ne veuille qu'accélérer la fructification, on se contente de couper les branches qui font confusion, et on ne taille pas. On n'a, par la suite, qu'à débarrasser les pleins vents du bois mort, qui est assez commun sur ces arbres, parce que, dans certaines années, ils sont tellement chargés de fruits, qu'on est obligé de soutenir leurs branches comme celles du pommier. Quand on n'a pas le courage de retrancher le trop à aucun de ces arbres, on les épuise, à moins que l'automne ou l'hiver n'occasione souvent la mort de quelques branches. On doit, par cette raison, rapprocher de celle du pêcher la taille du prunier en espalier, et ravaler, sur 3 ou 4 yeux, une branche à côté de celle qu'on allonge pour la remettre à fruit.

Le prunier est très-sujet à la gomme, et quelquefois au blanc et à la brûlure. (Voyez Abricotier.) Son bois, rougeâtre, assez dur, peut servir en menuiserie.

VIGNE, *Vitis*, *Vitis vinifera*, L. D'Asie. Le raisin, plus ou moins précoce, selon la variété, le climat ou l'exposition, se conserve, moyennant quelques soins, au delà de six mois. Les fleurs, si la fécondation a été imparfaite, produisent de petites baies sans semences, qui mûrissent plus tôt que les autres, et dont la pulpe est en général d'un meilleur goût.

De tous les arbres et arbustes, la vigne est celui dont il est plus difficile de donner la culture dans un chapitre aussi court que ceux de cet ouvrage. Nous allons cependant essayer d'établir quelques principes, pour aider les cultivateurs dans les soins à donner à leurs vignes. Elle aime un sol léger et profond, où ses racines puissent pénétrer avec facilité, et dans lequel elles se plongent à une grande profondeur, si elles ne trouvent pas d'obstacles invincibles. Elle se plaît dans les sols pierreux, où ses racines s'enfoncent jusque dans les fissures des rochers. Plus la température de

nos climats est élevée, plus elle végète avec vigueur : c'est le contraire dans les années froides. Aussi est-elle plus grande au midi que dans le nord de la France. Comme les racines de cette plante ne sont pas aussi vigoureuses dans les départemens de l'ouest et du nord, il leur faut une terre plus substantielle et en même temps plus légère, si l'on veut des fruits mûrs et bons.

Il faut en France l'exposition du levant et du midi à la vigne, et choisir dans les départemens de l'ouest, et plus encore dans ceux du nord, des terrains inclinés au levant et au midi, et en outre bien abrités. Un terrain trop sec est contraire, dans l'été, à la vigne, et surtout à son fruit; mais il est peu de départemens français où la vigne souffre de la sécheresse, et il en est beaucoup où les terres sont trop humides. La vigne pousse vigoureusement dans ces derniers sols ; mais elle y donne peu de fruits, et ils sont sans saveur. C'est alors le cas de faire des tranchées pour l'écoulement des eaux. Ces tranchées peuvent être maintenues par des murs en pierres sèches qui donnent dans toute leur longueur le passage aux eaux, et qu'on couvre aisément avec des pierres plates, parce qu'on ne laisse entre les deux murs qu'un espace de 8 à 10 pouces au plus. On charge cette couverture de terre, qu'on élève jusqu'à la hauteur du terrain. Ces conduits, peu dispendieux, sont les meilleurs ; car, si les terres sont trop abreuvées, elles y versent leur trop plein sur toute leur longueur. Ce sont les conduits les plus avantageux dans les jardins.

On ne doit jamais donner à la vigne des engrais animaux, ni d'engrais végétaux tout frais. Les uns et les autres communiquent presque toujours aux fruits une odeur et une saveur désagréables qui se conservent même après la fermentation vineuse. Il faut des engrais végétaux très-consommés, et, en quelque sorte, réduits en terreau. La marne peut aussi être employée ; celle calcaire pour les terres franches, et celle argileuse pour les terres sablonneuses : mais il faut être économe de la marne calcaire, car on a remarqué que

les terres calcaires ne donnaient qu'un vin léger. Quelques jardiniers se servent de la suie, en petite quantité, pour les vignes dont on mange les fruits.

On n'est point dans l'usage de semer la vigne, parce que, sans doute, ce mode d'élever des sujets est long, et peu sûr pour la qualité du fruit des élèves. Ce serait cependant le moyen de se procurer des variétés plus en état de supporter le froid et les gelées tardives de nos climats. Je conseillerai donc de semer de la vigne à tous ceux qui pourront se livrer avec goût à cette intéressante culture. On fera bien de préférer les pepins des meilleurs fruits, comme il est judicieux de le faire pour tous autres semis d'arbres. On sème, à l'automne et plus tard, en terrines que l'on abrite seulement des grands froids de l'hiver dans une pièce où il n'y ait pas trop d'humidité. On peut semer aussi en pleine terre, au pied d'un mur exposé au levant ou au midi. La terre du semis, bien entendu, doit être légère et substantielle. Les grains doivent y être plantés à 6 lignes de profondeur. Ceux qui sèmeraient leurs pepins le plus tôt possible après l'avoir extrait de la pulpe qui entretenait la fraîcheur de l'embryon, auront plus de sujets que les autres qui sèmeraient plus tard. Si l'on sème en pleine terre, il faudra protéger la terre du semis en la couvrant avec des feuilles jusqu'au printemps. Ces dernières étant enlevées, lorsqu'on verra paraître les petites vignes, il faudra les protéger encore contre les gelées tardives. Celles qui seront en terrine seront plus faciles à conserver; on pourra du moins les abriter en les rentrant; mais elles seront moins fortes que les autres à l'automne, temps où il faudra les transplanter et les mettre en place. Pendant toute la saison végétale, il suffira d'éloigner du semis toutes autres plantes, de les biner et arroser. En donnant, selon les circonstances, tous les soins que demande la culture de la vigne, les jeunes plants donneront, de la 3e. à la 4e. année, leurs fruits, que l'on pourra juger alors. Ceux qui auraient cultivé en place ces jeunes vignes s'en applaudiront beaucoup s'ils obtiennent des variétés nouvelles et précieuses :

ils auront de plus, en les communiquant, rendu service à la culture et au commerce. Au contraire, s'ils n'avaient point réussi, c'est-à-dire, si la jeune vigne avait déçu leurs espérances, ils pourraient encore s'en dédommager en greffant, la 5e. année, cette jeune vigne, dont la vigueur, si elle avait été bien cultivée, leur donnerait le moyen de la remplacer sans déplacement ni perte de temps. On multiplie la vigne par boutures auxquelles on donne le nom de *crossettes*. Ce sont des portions des branches de l'année précédente, bien aoûtées, d'environ un pied de longueur, et terminées par 1 ou 2 pouces de bois de l'avant-dernière année. On les coupe après les fortes gelées, on en fait de petits fagots qu'on enterre au nord, ou dont on met l'extrémité inférieure dans l'eau et à l'ombre, pour ne les placer, si on les plante au levant ou au midi, que lorsque la température est assurée, et que les boutons de la vigne commencent à grossir. Si l'on voulait leur faire prendre racine au couchant, au nord ou dans un lieu ombragé, on pourrait les mettre tout de suite en place. La terre a dû être bien ameublie avant de planter les boutures, qu'on enfonce en terre jusqu'à l'avant-dernier bouton ou œil, et en inclinant la partie supérieure de la crossette au nord. On n'a d'autres soins à leur donner que de sarcler, biner et arroser au besoin.

On fait aussi beaucoup de marcottes, auxquelles on donne le nom de *provins*. On provigne, en conservant, à la taille d'hiver, des scions nommés *sarmens*, qu'on couche ensuite comme une marcotte simple, et dont on laisse seulement 2 ou 3 yeux dehors. Si on veut faciliter la reprise lors de la levée et de la transplantation de ces provins, on enterre un pot ou un panier auprès du plant ou cep de vigne, et on y couche la marcotte, qu'on peut, par ce moyen, enlever avec sa motte de terre. Quand ces marcottes sont faites en automne, avec précaution et dans un grand pot, l'automne suivant on peut les enlever chargées de fruit, et les transporter où l'on veut. Si l'on a soin de les bien dépoter en motte pour les mettre en place,

on ne perd pas les deux ans qu'il faut attendre pour avoir des fruits quand on plante à racines nues. Comme ces marcottes fatiguent la vigne, et diminuent la quantité et la beauté de ses produits, on ne doit en faire que rarement sur les plants en plein rapport.

On peut aussi multiplier la vigne par la greffe en fente, mais seulement sur des tiges de quatre à cinq ans et plus, en faisant la fente à côté de l'étui médullaire, et prenant les précautions indiquées au chapitre de cette greffe.

Les boutures et les marcottes poussent ordinairement des racines dans l'année et se lèvent de préférence à l'automne. On doit les replanter sur-le-champ. On s'assure de la réussite en donnant un labour à la terre. Si le terrain était trop sablonneux ou argileux, il faudrait l'amender en creusant la plate-bande de 3 pieds, et en donnant plus de corps au sable par son mélange avec une terre argileuse, ou en le divisant avec du sable, dans le cas contraire. En France, les terres argileuses sont plus nuisibles à la vigne, particulièrement à l'ouest et au nord. Les plants y sont plus sujets à la gelée, le bois s'y aoûte mal; et le fruit trop aqueux, mûrissant plus tard, n'acquiert sa saveur et son parfum que dans les années très-chaudes. Si la plantation avait lieu dans un terrain où il y aurait déjà eu de la vigne, il faudrait le creuser et en changer la terre à 2 ou 3 pieds de profondeur. Si cela n'était pas possible, on enlèverait avec soin, au labour, toutes les racines des anciennes vignes, et on mêlerait avec la terre un engrais bien consommé. Ceci est essentiel toutes les fois qu'on plante la même essence de bois qu'on vient de détruire. Il y a des jardiniers qui, pour établir la vigne contre un mur, la plantent à 3 ou 4 pieds de ce mur, en la couchant de son côté. A la taille suivante, ils ne conservent qu'un seul sarment, qu'ils enterrent de nouveau à la profondeur de 10 à 12 pouces du côté et jusqu'à 6 pouces du mur. Ils labourent ces plates-bandes, et n'y plantent aucun légume. Par ce moyen, ils donnent lieu à la sortie d'un grand nombre de racines qui augmentent la

vigueur du jeune plant, et lui font produire de plus belles pousses. Mais, de quelque manière qu'on plante, on ne doit laisser que 2 ou 3 yeux à ces élèves. Les marcottes sont plus vigoureuses que les plants des crossettes; c'est la raison qui doit déterminer à préférer les derniers dans les lieux où les vignes poussent trop de bois.

Les plantations de vigne contre des murs, en berceaux ou en treille, se font généralement pour se procurer des raisins destinés à être mangés. Ces plantations peuvent avoir lieu dans des cours; et, si elles sont pavées, les vignes n'en prospèrent pas moins; mais, à la latitude de quarante-sept degrés et au-dessus, il est essentiel que ces murs soient exposés au levant ou au midi. Si les murs n'ont que 8 à 10 pieds de hauteur, il faut les couvrir de vigne sur toute leur surface. A cet effet, au mois de juin, ou à celui de juillet, on ébourgeonne la vigne, en lui conservant la pousse verticale et 2 sarmens latéraux qu'on palisse en entier. On ébourgeonne une seconde fois si le jeune plant a poussé de nouvelles branches, opération qu'on renouvelle à toutes les vignes, toutes les fois qu'elle devient nécessaire. A la taille d'hiver, on donne au sarment vertical environ 2 pieds de longueur, et aux branches latérales un pied seulement pour augmenter leur vigueur. On laboure ensuite. Si on n'avait pu conserver que le sarment vertical, on le couperait plus court pour obtenir, l'année suivante, de belles branches latérales. A l'ébourgeonnement qui suit cette taille, on conserve le sarment le plus vertical, et 2 nouvelles branches latérales, distantes des deux premières d'environ deux pieds, pour avoir la facilité d'étendre et palisser les branches secondaires montantes, qui se développent sur les 2 premières branches latérales. On coupe également sur ces dernières branches les scions faibles, mal placés, qui font confusion, et on ne leur laisse que ceux qui sont à environ 4 pouces de distance, et le sarment de l'extrémité, qui est destiné à allonger la branche. On continue, chaque année, à la taille d'hiver, à ne rabattre le sarment

vertical qu'à 2 pieds, et à conserver 2 branches latérales, qu'on taille un peu plus longues que les premières qui, formant le rang inférieur, ne sont pas placées aussi avantageusement. Aussi doit-on, chaque année, proportionner leur prolongement à leur vigueur. Lorsqu'on les taille trop court, il se forme peu de grappes. Elles fleurissent plus tard, et sont sujettes à couler. Quand on taille trop long, on a plus de fruit; mais il n'est pas si beau, et la vigne est promptement épuisée. Quant aux branches secondaires montantes conservées à l'ébourgeonnement, on les taille à 2 yeux; et, les années suivantes, on a l'attention de ravaler entièrement la branche supérieure, pour tailler celle qui est plus voisine de la branche latérale ou mère, afin de tenir court le chicot, ou courson, qui se forme par ces coupes répétées. On peut, de temps à autres, raccourcir les coursons en les rabattant sur l'œil le plus voisin de leur insertion. Lorsqu'on a formé le nombre suffisant de branches latérales ou mères pour garnir le mur, on supprime le sarment vertical qui prolongeait la tige. Les branches mères inférieures doivent faire, au point de départ, un angle aigu avec la tige. Cet angle doit être plus ouvert pour les branches supérieures, et il faut qu'il soit droit pour les plus élevées. Si la végétation était très-forte, ou l'espèce difficile à mettre à fruit, il serait utile, pour assurer la fructification, de faire décrire aux branches mères une ligne un peu courbe, tantôt montante, tantôt descendante, de manière à ne pas s'écarter de la ligne droite horizontale de plus de 6 pouces en dessus et en dessous. Il est essentiel que les murs soient garnis de chaperons qui les recouvrent en s'avançant de 8 pouces à un pied. Ils garantissent la vigne des gelées blanches, et arrêtent la trop grande vigueur du cordon supérieur.

Quelques jardiniers laissent aller leurs sarmens au hasard et sans ordre, sur le mur, en les fourchant continuellement. Cette méthode n'a pas les avantages de l'autre, soit pour le placement des branches, soit pour le coup d'œil, soit parce que la fleur est plus sujette

à couler dans quelques parties. On ne peut non plus établir l'équilibre entre toutes les branches : ce qui est facile par la première méthode, en se conformant aux règles du goût et du jugement.

La taille d'hiver se fait après les fortes gelées, dans les cantons où on éprouve des gelées tardives, parce que la vigne, taillée à la fin de l'automne, pousserait plus tôt, et serait plus exposée à leurs effets ; tandis que, si le froid était très-vif après la taille, il pourrait endommager et faire même couler le bouton le plus voisin de la coupe. Mais dans les lieux où les grands froids et les gelées tardives ne sont point à craindre, il vaut mieux tailler à l'entrée de l'hiver, et principalement les vieilles vignes qui, à cette époque, perdent moins de séve. La vigne étant plus précoce, le fruit mûrit mieux. La coupe doit se faire en biseau du côté opposé à l'œil et entre deux yeux, pour empêcher la séve de couler sur l'œil, et ce dernier de se dessécher, ce qui pourrait avoir lieu si la coupe en était trop rapprochée.

La taille faite on ne doit toucher aux vignes qu'après la floraison et lorsque le fruit est noué. On palisse seulement avant cette époque les branches dont on craint la rupture. Quand les bourgeons sont forts, ils se détachent facilement de leur nœud d'insertion à la tige-mère : c'est pourquoi il est prudent de les attacher ; mais du reste le palissage et l'ébourgeonnement ne doivent se faire qu'après la fécondation, et le palissage doit être lâche. On ne rapproche du mur et on ne serre les sarmens, qu'autant qu'il est nécessaire pour les maintenir et les espacer également : on se contente d'enlever les sarmens inutiles ou trop multipliés, et les vrilles qui consomment inutilement de la séve. En ébourgeonnant avant la floraison, on s'expose à la coulure, en doublant la séve dans les branches à fruit. On ne doit donc se permettre une pareille opération que dans le cas d'une grande sécheresse et pour les vignes qui poussent facilement. Si la faible végétation de la vigne avait lieu par l'épuisement de la terre, on y mêlerait de l'engrais. C'est alors seulement qu'il

faut fumer ; autrement, en augmentant l'humus de la terre, on obtient une plus grande quantité de fruits ; mais ces fruits ne sont pas aussi bons, et ne donnent pas une liqueur aussi agréable. On taille plus court l'hiver qui suit une année très-abondante en raisin. On allonge au contraire la taille, et on conserve plus de branches, si la vigne n'a donné que peu de fruits. On a l'attention de conserver les yeux sur les bras à une distance d'environ 6 pouces, pour que les sarmens soient palissés sans être gênés et sans se priver mutuellement des rayons du soleil.

La taille de la vigne qu'on dispose en berceau ou en tonnelle, ne diffère en rien de celle que nous venons de détailler. Si les murs ont plus de six pieds d'élévation, et qu'au lieu de les garnir avec de la vigne, on ne veuille qu'en former un cordon dans sa partie supérieure, il n'y a d'autres changemens à faire à la taille prescrite, que de supprimer tous les sarmens latéraux jusqu'à ce qu'on soit parvenu au haut du mur. On allonge davantage le sarment vertical, et on l'arrête 2 pieds au-dessous du chaperon. On forme alors 2 branches latérales, qu'on allonge plus ou moins en raison de la vigueur de la vigne, et toujours plus que celles des vignes à 3 ou 4 rangs de branches, parce que la séve n'y est point partagée comme dans ces dernières. On détruit toutes les pousses qui viennent aux pieds des vignes, à moins qu'on en ait besoin pour provigner. Il ne faut pas oublier que la vigne étant d'autant plus vigoureuse que le climat est plus chaud, on doit y allonger plus la taille que dans les climats froids. Lorsque le raisin a acquis la moitié ou les deux tiers de sa grosseur, on peut pincer l'extrémité des branches montantes pour y concentrer davantage la séve. Il est également utile, si la vigne est trop chargée de fruits, d'enlever les grappillons et même les grappes supérieures d'un sarment, s'il en a trois. On éclaircit encore les grappes dont les grains sont trop serrés. Quinze jours ou trois semaines après, on visite la vigne ; et si le pincement a fait développer quelques yeux, on supprime ces nouvelles

pousses. Enfin, lorsque le fruit approche de sa maturité, on a l'attention de découvrir les grappes en coupant les feuilles à moitié de leur pétiole. On peut mettre 20 à 30 pieds de distance entre les vignes à plusieurs rangs de branches, et 30 à 40 entre celles qui ne forment qu'un cordon.

La culture de la vigne en plein champ offre des différences considérables avec celles dont on vient de parler. On ne donne plus les mêmes dimensions à la vigne. On la tient fort courte dans les cantons septentrionaux, et plus longue dans les latitudes plus chaudes. Voici la méthode qui se pratique plus généralement. On ouvre des fossés d'une longueur indéterminée, de quinze à dix-huit pouces de large, et à la distance de huit pieds les uns des autres. Ces fossés sont creusés dans la direction du levant au couchant. On met la terre meuble sur un des revers, et la terre au fond de l'autre côté. Deux bons fers de bêches suffisent pour la profondeur. On bêche ensuite le fond, et on y jette la moitié de la terre meuble; on y plante alors à trois pieds de distance, les marcottes ou même les crossettes, en les couchant sur le bord nord du fossé. On remplit ensuite ce dernier avec le reste de la terre meuble, ensuite avec l'autre terre. On taille les plants à 3 yeux seulement au-dessus du niveau du terrain; on bine au besoin, et on plante des légumes entre les rangs pour employer ce terrain. Il y a des cantons où on y plante des asperges.

Le premier ébourgeonnement consiste à enlever quelques pousses, si elles sont trop nombreuses, ce qui est rare la première année; on conserve jusqu'à trois sarmens, qu'on soutient avec un échalas, en les dressant avec un premier lien: on leur en met un second et un troisième à mesure qu'ils s'allongent. Ces soins sont indispensables dans les cantons où l'été est humide; mais il est des départemens où on ne prend pas cette peine. On donne 1 ou 2 binages; on rabat les sarmens à la taille d'hiver, sur 2 ou 3 yeux au plus, et on donne un labour léger. A l'ébourgéonnement suivant, on ne laisse que 3 sarmens, un sur chaque

branche conservée à la taille d'hiver, à moins qu'il n'ait péri un pied dans le rang. Dans ce cas, on laisse 4 sarmens aux ceps voisins des places vides L'hiver suivant, on ne laisse que le sarment du centre à 2 ou 3 yeux, et on laisse aux autres toute leur longueur. Après la taille on laboure, et en faisant ce travail, on marcotte les sarmens conservés à droite et à gauche du rang, pour former 2 autres rangs à environ 2 pieds du premier. Après la marcotte, on coupe sur 2 ou 3 yeux la partie qui sort de terre. L'intervalle de 8 pieds entre les premiers rangs est réduit à 4 par la formation des nouveaux rangs, et à 2 après la pousse, en raison de la place que les nouveaux sarmens occupent. Ces 2 pieds servent de sentier pour exploiter les vignes. Chaque marcotte est destinée à former un cep, et le terrain est suffisamment garni.

Les jeunes pousses sont très-sensibles aux gelées tardives, qui détruisent, dans certaines années, tout l'espoir des cultivateurs. Ces effets sont plus considérables dans les bas-fonds, et dans le voisinage des bois et des eaux, où l'air et la terre sont plus humides. Comme ces gelées ne sont très-dangereuses, que lorsqu'elles sont fondues par les rayons du soleil, on peut en prévenir les effets en interceptant ces rayons au moyen de la fumée. Pour y parvenir, on fait sur le bord de la vigne, du côté du vent, de petits tas de litière ou de feuilles humides. On y met le feu au lever du soleil, en les faisant brûler sans flamme. On entretient la fumée jusqu'à ce que la gelée soit fondue. Si cela se pouvait, une pluie à la gerbe d'arrosoir vaudrait encore mieux. Si l'on a été dans l'impossibilité de prévenir les effets de la gelée, et si elle a détruit les premières pousses, il faut ménager à l'ébourgeonnement les sarmens qui les remplacent, ou plutôt ne pas ébourgeonner, à moins qu'ils ne soient trop nombreux, pour conserver beaucoup de feuilles, et fortifier les racines par ce moyen.

La grêle nuit quelquefois aux vignes, dont elle déchire les feuilles, blesse l'écorce des jeunes sarmens, et abat les grains. L'effet est quelquefois tel, que les

vignes ne sont parfaitement rétablies que la seconde année. C'est encore le cas de ne pas ébourgeonner, et de tailler plus court l'hiver suivant. Ce dernier précepte s'applique à tous les arbres fruitiers qui ont beaucoup souffert de la grêle. Si des sarmens ou des branches avaient beaucoup de contusions, on ferait bien de les supprimer.

La coulure des fleurs de la vigne est funeste aux cultivateurs, en détruisant l'espérance d'une bonne récolte. On sait qu'elle n'est autre chose que le défaut de fécondation du pistil par la poussière fécondante des étamines. Cet effet est notamment produit par 4 causes. La 1re. lorsque des pluies abondantes précèdent de quelques jours l'époque de la fécondation : ce fluide aqueux, mêlé en trop grande abondance avec les sucs propres, fournit alors aux grappes une nourriture nuisible à la formation du pollen. La 2e. est une pluie prolongée qui, à la floraison, enlève des étamines la poussière fécondante, ou en paralyse la vertu. La 3e., le froid qui s'oppose encore à la dilatation de cette poussière sur le pistil qui doit en être fécondé. La 4e. procède d'une trop grande abondance de séve. On connaissait depuis long-temps un moyen de prévenir cette dernière cause. Il consistait à faire l'incision annulaire aux branches, un peu au-dessous des grappes; mais on ne l'avait employé jusqu'à ce jour que pour quelques vignes cultivées contre des murs, et l'on avait eu raison. Quant à la 2e. cause, il faudrait pouvoir garantir la vigne de la pluie pendant qu'elle est en fleurs, ce qu'on ferait aisément pour les treilles contre les murs, mais ce qui est impossible pour les vignobles.

Les vignes sont quelquefois attaquées d'une maladie nommée *gerçure*, qui occasione des crevasses sur les branches, rend les feuilles rudes et les couvre de taches brunes. Le mal commence par la partie inférieure et finit par faire mourir la branche attaquée. Cette maladie provient ordinairement des terres glaiseuses et humides où les racines pénètrent, et où elles sont viciées. Quand il n'y a qu'une branche ou une partie

de branche attaquée de cette maladie, on l'arrête en coupant la branche et la racine qui y correspond. On ne prend jamais non plus ni crossettes, ni greffes, ni marcottes de ces ceps. On ferait mieux de ne jamais planter de vignes sur de tels fonds, ou de les changer, si absolument on veut y en avoir.

Plusieurs animaux et insectes nuisent aux vignes, et l'intérêt du cultivateur doit le déterminer à les poursuivre pour en diminuer le nombre. Les taupes, les mulots, éventent ses racines, et les vers blancs les mangent. (*Voyez* ces articles.) Les escargots et les limaces attaquent ses feuilles et ses fruits. Non-seulement il faut leur donner la chasse, mais il faut tenir les murs bien crépis et sans trous ni crevasses. Les chenilles de 2 papillons de nuit, le sphinx de la vigne et une arpenteuse se nourrissent de ses feuilles. Des vers, des charançons, et des gribouris font souvent de grands ravages qu'on ne peut prévenir qu'en détruisant ces insectes.

Les raisins, à l'époque de la maturité, sont attaqués par les oiseaux, par plusieurs espèces de rats, par les guêpes et les frelons. Lorsqu'on ne cultive que quelques pieds de vigne, il est facile de mettre les grappes à l'abri de leur voracité, en les enveloppant dans des sacs de papier, de toile, ou mieux de crin; ou enfin en étendant sur les treilles, de grandes toiles en canevas, comme celles très-claires qu'on emploie pour les emballages. Le raisin se conserve plus longtemps sous ces enveloppes. Mais, lorsqu'on a beaucoup de vignes, on doit employer les moyens connus pour écarter les oiseaux. Quant aux guêpes et aux frelons, il faut détruire leurs nids et leurs jeunes mères.

Variétés. Chaque département cultive des variétés particulières, soit qu'elles y prospèrent mieux, soit que le hasard les ayant procurées aux jardiniers ils continuent de les cultiver par habitude, sans faire de nouveaux essais, qui seraient nécessaires pour s'assurer des variétés plus propres à chaque canton. Nous conservons la liste des raisins cultivés pour table aux

environs de Paris, telle que M. Delaunay l'a donnée, en recommandant néanmoins les *muscats noirs* et *blancs* du Jura et du Pô, comme plus hâtifs et meilleurs. M. Bosc recommande la culture de la *panse musquée* du département des Bouches-du-Rhône, la *malvoisie blanche* du Pô, et la *muscatelle* du Lot. Les *gros* et *petits moritlons* du Doubs et du Jura valent mieux que le raisin précoce de la Madeleine, et mûrissent aussitôt.

Raisin précoce de la Madeleine. Moritlon hâtif. Petite grappe; très-petit grain violet-noir, de peu de goût, et dont le seul mérite est la précocité. On le place au midi.

— *Chasselas doré* (1), *Bar-sur-Aube, raisin de Champagne.* Grande grappe; gros raisin rond, jaune d'ambre, fondant, doux, sucré, très-bon. Le placer au levant. Il y a une variété rouge.

— *Chasselas musqué.* Un peu moins gros et plus tardif; vert, sucré, relevé de musc.

— *Ciouta, raisin d'Autriche.* Variété du chasselas; feuilles finement découpées ou laciniées; grappes et grains plus petits; bon. Il y a une sous-variété à *feuilles de persil.*

— *Verdat.* Celui-ci est peut-être le meilleur et le plus sucré des raisins de dessert; mais, comme il vient du Languedoc, il lui faut des années très-chaudes pour mûrir dans le climat de Paris. Ses grappes sont belles, à très-gros grains verts, ayant la peau mince, et contenant un ou deux pepins. On doit le mettre dans les meilleures expositions, et toujours en treilles. Placé près d'une serre chaude, on pourrait y en faire passer quelques branches qui fleuriraient de bonne heure: le soleil de juillet et d'août achèverait d'en mûrir les grains.

Raisin muscat blanc ou *de Frontignan.* Grosse grappe très longue, conique; grains très-serrés, croquans; peau blanche; eau sucrée et musquée.

---

(1) Le Jardin fruitier, déjà cité, contient les figures, supérieurement exécutées, de dix-huit espèces de raisins.

Raisin *Muscat rouge*. Grain moins serré, moins gros, rouge vif, musqué, moins bon ; mûrit mieux que le blanc. Le muscat violet et le noir sont inférieurs en bonté.

— *Muscat d'Alexandrie, passe-longue musquée*. Peu de grains à la grappe, ovales, jaunes, musqués et très-bons ; mûrit rarement. Les muscats doivent se tailler plus longs que les autres vignes, et être mis au midi en treilles, et mieux dans les angles de deux murs exposés au levant et au midi. Il est bon aussi d'éclaircir les grappes avec des ciseaux pour aider la maturité, qui n'est parfaite qu'autant qu'elles sont élevées d'au moins 4 à 5 pieds au-dessus de la terre.

— *Cornichon blanc*. Peu de grains, très-longs, renflés par le milieu, blancs, doux, sucrés, très-bons ; mûrit rarement. *Cornichon violet ;* mûrit encore plus rarement. On met ces raisins au midi.

— *Corinthe blanc*. Petite grappe allongée, très-garnie de fort petits grains ronds, jaunes, succulens, sucrés.

— *Verjus, bourdelas, bourdelais :* en Languedoc, *Agyras*. Très-grosse grappe, bien garnie de fort gros grains oblongs, ou jaunes pâles, noires ou rouges, suivant la variété ; pleins d'une eau agréable dans leur maturité. Le verjus se taille long : comme on ne le mange guère et qu'il ne s'emploie pas mûr, on le place ordinairement au couchant et même au nord.

Nous y joindrons les espèces ou variétés suivantes :

— *Raisin précoce* ou *de la Madeleine*, à fruit blanc.

— *Chasselas noir*. Très-bon fruit.

— *Chasselas violet*.

— *Chasselas rouge*. Le fruit, de bonne qualité, se colore dès qu'il est noué.

— *Chasselas rose*. Gros fruit.

— *Petit chasselas hâtif*.

— *Saint-Pierre*. Gros et très-beau fruit, pulpe ronde, blanche, serrée, excellente. (Allier.)

Les vignes des environs de Paris, cultivées pour faire du vin, offrent environ vingt variétés dont les

raisins sont noirâtres, ou blancs, ou de couleur mixte. Parmi les premières, les plus estimées sont le *meunier*, le *morillon*, le *murlot* ou *Languedoc*, et le *plant de roi* ou *Bourguignon*.

Parmi les secondes, on distingue le *mestier*, la *feuille ronde* ou *bourguignon blanc*, et le *morillon blanc*.

Parmi les troisièmes, le *petit muscadet* ou *pineau gris;* mais, si on préfère la quantité à la qualité, on cultive le *mansard*, le *petit goy* ou *bourguignon noir*, la *Rochelle noire* et *blonde*, le *gris mêlé* et le *Saint-Marillo*. On vante beaucoup, depuis quelque temps, *l'éricé* ou *éricé noir* ou *liverdum*, variété qu'on cultive dans l'arrondissement de *Château-Salins*, département de la Meurthe, et qui paraît réunir beaucoup d'avantages et mériter la préférence.

CHAPITRE SECOND.

Du jardin a fleurs.

SECTION PREMIÈRE.

Des ognons, plantes bulbeuses, griffes et pates à fleurs.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les ognons, plantes bulbeuses, pates et griffes sont des végétaux qui, en général, s'élèvent peu, et se cultivent, pour la pleine terre, en massifs, en bordures, ou répandus çà et là dans les grands jardins pour y produire de l'effet. D'autres, sensibles au froid, se conservent sous châssis, soit en pleine terre, soit en pot. Quelques-uns exigent la serre chaude. En général ils demandent peu d'eau; ils préfèrent une terre sablonneuse parce que leurs racines sont faibles, ont un chevelu rare, mince et délicat, qui a besoin d'une terre facilement pénétrable, et parce que la plupart craignent l'humidité. Aussi emploie-t-on, pour un

grand nombre, la terre de bruyère, souvent pure et quelquefois mélangée. Cette terre est très-meuble, quand elle a été passée dans une claie. Elle conserve l'humidité convenable, et les fluides et gaz qui existent dans l'atmosphère la pénètrent facilement.

On fait des planches plus ou moins larges et profondes, suivant les plantes qu'on désire y cultiver, et tantôt au midi, plus souvent au nord, pour donner l'exposition convenable. (*Voyez* TERRE DE BRUYÈRE.) Dix pouces, ou au plus un pied, de profondeur en terre de bruyère, suffisent pour ce genre de végétaux. On jette au fond les débris de la terre de bruyère, comme les racines et même les branches, sur une épaisseur de 6 pouces bien égalisée et bien foulée. On remplit ensuite de terre de bruyère, en donnant 1 pouce ou 2 de plus d'élévation qu'à l'allée qui borde la planche, parce que cette terre s'affaisse beaucoup. On fait aussi avec la même terre un petit talus d'un ou 2 pouces de hauteur autour de la planche, pour empêcher les eaux d'arrosement de couler dans l'allée. Cette précaution est utile pour toutes les planches de fleurs.

Les planches de terre de bruyère à l'exposition du midi, étant destinées pour des plantes délicates, n'ont que la largeur d'un châssis qu'on y met à l'automne, ou qu'on y laisse toute l'année, pour le recouvrir de panneaux, de paillassons qui garantissent ces plantes du froid et de la trop grande humidité. On entoure, à l'automne, ces châssis d'une couche de feuilles, de litière, ou de fougère bien sèche et d'un pied d'épaisseur, qu'on retire après les gelées. On enlève les panneaux ou on les lève plus ou moins, suivant la saison, pour renouveler l'air toutes les fois que la température le permet. La terre de bruyère reprenant difficilement l'humidité, quand elle est desséchée, il faut l'entretenir humide pendant les vents secs et les grandes chaleurs. Il est inutile de la labourer, mais il faut la renouveler quand elle est usée : la première fois on se contente, dans les planches profondes, d'enlever la terre à quelques pouces de profondeur, et d'en

remettre de la nouvelle. Celle qu'on retire mêlée avec des racines et branches de bruyère, ou avec des feuilles ou terreau de feuilles, peut servir de nouveau, quand tout est consommé et bien mélangé. Il ne faut jamais mêler de fumier frais dans les terres où l'on met les ognons : ceux-ci contracteraient une maladie qui les détruit promptement. Les ognons et plantes bulbeuses doivent être levés de terre tous les 3 ou 4 ans au plus, tant pour renouveler leur terre que pour empêcher leur dégénération.

Les amateurs de fleurs à ognons et bulbes, qui en cultivent en pots, pour orner leurs appartemens, doivent renouveler souvent l'air des pièces où ils les tiennent, et n'en jamais laisser pendant la nuit dans celles où l'on couche : les fleurs, même coupées et mises dans l'eau, vicient l'air au point d'incommoder beaucoup ceux qui le respirent. On a eu des exemples de personnes mortes par cette seule cause.

Il est à remarquer que beaucoup d'ognons et de plantes bulbeuses perdent leurs feuilles, et ne laissent aucune trace dans le temps qu'ils en sont dépouillés. Lorsqu'au lieu d'en remplir des plates-bandes ou des planches, on les répand dans les parterres, il est essentiel de marquer leur place, tant pour les reconnaître que pour ne pas s'exposer à les couper en bêchant. Toutes les fois qu'on lève les ognons ou qu'on les dépote pour avoir leurs caïeux, il faut renouveler la terre. Les plantes bulbeuses demandent un peu plus d'eau pendant la floraison, qu'on accélère aisément en augmentant la chaleur; mais il faut toujours arroser avec économie celles que l'on cultive en vase sur des cheminées ou des croisées. Comme les plantes bulbeuses craignent la trop grande humidité, il est essentiel de bien garnir de tessons ou de gros sable le fond des pots où on en plante.

Ces plantes peuvent s'expédier au loin avec des précautions : on attend qu'elles aient perdu leurs feuilles, et, après les avoir levées de terre, et laissées à l'air, mais à l'ombre, quelques jours pour perdre leur humidité, on les enveloppe de papier, ou, si

on en a beaucoup, on fait une couche de mousse, sur laquelle on établit un lit d'ognons qu'on recouvre encore de mousse, etc.; et on serre suffisamment, pour qu'il n'y ait pas de ballottage. Si la caisse avait plus d'un pied de long il faudrait faire des séparations avec des planches minces. Si les ognons avaient leurs feuilles et leurs racines, on les envelopperait avec de la mousse légèrement humide; mais si l'on expédiait en même temps des ognons, pates ou griffes desséchés, il ne faudrait pas les mêler; et, en cas qu'on les mît dans la même caisse, on y ferait une séparation. Il en est de même pour les plantes d'agrément, auxquelles conviennent en partie les règles ci-dessus prescrites.

AGAPANTHE OMBELLIFÈRE (1). *Agapanthus umbelliferus*, L'Hér. *Crinum fricanum*, L. (Hexandrie monogynie, fam. des ASPHODÉLÉES.) HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. D'Afrique. *Agapanthe* vient du grec *agapein*, et *anthos*, *fleur aimable*, *fleur à préférer*, etc. Plante tubéreuse à feuilles longues, larges d'environ un pouce, linéaires, planes, et qui se couchent à terre à mesure que se montre et croît la tige, qui acquiert de 2 à 4 pieds de haut; elle est lisse, verte, un peu comprimée, et se termine, en juillet, par une belle ombelle d'une vingtaine de jolies fleurs bleues, inodores, de la forme et du volume de celles de la *tubéreuse*, d'où le nom vulgaire de *tubéreuse bleue*. De chaque côté de la tige s'élève un bouton qui doit se développer en feuilles au printemps suivant: on peut éclater la racine entre ces

---

(1) Ces espèces, ainsi que presque toutes les plantes décrites dans le *Bon Jardinier*, se trouvent dans le commerce, principalement chez M. NOISETTE, qui possède la plus riche collection marchande qui soit en France. On s'adresse à M. VILMORIN, quai de la Mégisserie, à Paris, pour avoir des graines: on peut encore se les procurer dans leur pays natal, au moyen des correspondances que l'on a par soi ou par ses amis. En les demandant; il faut préférer de les désigner par leurs noms latins générique et spécifique: c'est le seul moyen d'obtenir l'espèce même qu'on désire.

deux boutons, ou bien on se contente d'en séparer les caïeux, et on replante de suite. Cependant la racine, si les feuilles sont desséchées, peut être gardée à sec pendant l'hiver, dans un endroit à l'abri de la moindre gelée, pour n'être remise qu'au mois de février ou mars dans un pot rempli de terre franche légère, et qu'il faut alors placer sur couche chaude et sous châssis. Il lui faut peu d'eau, mais de l'air autant que la température le permet. On la laisse dans son pot pendant 2 ou 3 ans, afin qu'elle forme des caïeux. On la multiplie aussi de graines, mais les élèves de semis ne donnent de fleurs que la quatrième année au plus tôt. Le semis se fait en terre de bruyère. On peut hasarder cette plante en pleine terre, au moyen d'une couverture de litière pendant les grands froids. Elle a plusieurs variétés dont trois méritent d'être cultivées: celle *à petites feuilles*, plus petite dans toutes ses parties; celle *à fleurs blanches*; et la *rubanée*, dont les feuilles sont rayées de vert et de blanc.

AIL, *allium*. (Hexandrie monogynie; famille des LILIACÉES.) 1. AIL MOLY OU DORÉ. *Allium moly*. L. Indigène. Fleurs en juin, en ombelle, jaune doré, grandes et ouvertes en étoile. Il a une variété à fleurs blanches. Toutes deux à feuilles planes, tige nue et cylindrique.

2. AIL A FLEURS DE LIS. *Allium liliiflorum*. D'Afrique. Feuilles larges, planes et engaînantes. Belle tête de fleurs blanches; à la fin de l'hiver. De serre tempérée.

3. AIL A ODEUR DE VANILLE. *Allium fragrans*. D'Afrique. Bulbe arrondie; feuilles longues, planes et en épée: fleurs de mai en juin, en ombelle, rosées en dehors, blanches et rayées de pourpre en dedans et sentant la vanille. Cet ail est aussi sensible au froid que le précédent: il demande le même traitement et une exposition chaude en été.

4. AIL BLANC. *Allium album*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Se trouve naturellement en Provence, en Espagne et en Italie. Ses fleurs sont blanches, et paraissent en mai. Cette espèce n'exige aucun soin par-

ticulier : elle se multiplie très-facilement par caïeux. Il en existe encore plusieurs autres espèces dont la plupart ont des fleurs assez intéressantes, mais toutes répandent une mauvaise odeur. Cependant nous croyons devoir citer les espèces : *Bisulcum*, *sphero-cephalum*, *roseum*, *ciliare*, *nutans*.

Les aulx, en général, ne sont point difficiles sur le terrain; on les multiplie et cultive comme il a été dit à leur article des plantes potagères.

ALBUCA. (Hexandrie monogynie, fam. des Asphodélées.) Ce nom dérivé d'*albus*, blanc, était donné par les anciens à l'*asphodèle blanc*.

1. Albuca blanc. *Albuca alba*. Lam. Du milieu de quelques feuilles radicales, longues, étroites et en forme de gouttière, sort une tige de 3 ou 4 pieds, qui porte en septembre ou octobre, à son sommet, un épi de fleurs à 6 pétales blancs rayés de vert ; les trois extérieurs sont ouverts et les intérieurs connivens.

2. Albuca jaune. *Albuca lutea*, Lam. — *A. major* L. — Feuilles étroites, presque planes, tige d'un à 2 pieds, chargée en mai, depuis son milieu, de fleurs verdâtres, bordées de jaune, disposées en épi lâche.

3. Albuca jaunatre ou petit. *Albuca minor*. L. Cette plante n'est peut-être qu'une variété de la précédente, à laquelle elle ressemble en tout, mais sous un plus petit module. Toutes ces plantes, aussi-bien que les espèces que nous omettons, doivent être mises dans des pots en terre légère, douce et franche, mieux en terre de bruyère sableuse. Elles se multiplient de caïeux qu'on sépare quand les feuilles de la plante sont desséchées. C'est aussi le moment de rafraîchir les racines et de changer la terre. Ces plantes croissent naturellement dans les sables déserts, sur le bord des eaux du Cap. Il faut les garantir du moindre froid et les serrer au moins en bonne orangerie. Il faudra les arroser fréquemment pendant la floraison, rarement pendant le temps du repos.

ALÉTRIS. (Hexandrie monogynie ; fam. des Asphodélées.)

1. Alétris odorant. *Aletris fragans*. L. d'Afri-

que. Tige cylindrique de 8 à 10 pieds, terminée par un faisceau de feuilles longues, lancéolées et amplexicaules ; fleurs en février et mars, blanchâtres, en épi rameux, paniculé, terminal et odorant. Capsules à trois loges comme le suivant. Il est de serre tempérée et veut une terre légère et beaucoup d'eau. On le multiplie de rejetons qui poussent, mais rarement, du sommet de la tige. On le plante dans des pots que l'on plonge dans une couche.

2. Alétris farineux. *Aletris farinosa.* L. De l'Amérique septent. Feuilles radicales lisses, d'un beau vert, canaliculées et disposées en étoiles. Tige d'un pied et demi, nue, brune et couverte de poussière, terminée en juin par un épi de fleurs petites, blanches, duvéteuses, à six divisions, et marquées d'une ligne rouge. Terre franche, légère. Il faut le tenir dans l'hiver sous un châssis ou dans l'orangerie. On le multiplie de caïeux. On cultive encore, depuis quelques années, comme le nº. 1, *l'Aletris arborea*, remarquable par la hauteur qu'il acquiert et par l'ampleur de son feuillage. (*Voyez*, pour les autres alétris, les mots sanseveria, tritoma et veltheimia.)

ALSTROÉMÈRE, *Alstroemeria.* (Hexandrie monogynie, fam. des Narcissées.) Genre dédié par Linné à Alstroemer, botaniste suédois.

1. Alstroémère à fleurs tachées, *ou* Pélégrine, ou lis des Incas. *Alstroemeria pelegrina.* L. — Herbier de l'Amateur. vol. 3. Du Pérou. Sa racine, assez semblable à une griffe d'asperge, pousse plusieurs tiges de plus d'un pied (elles ont besoin de tuteurs), garnies dans leur longueur de feuilles opposées en croix, sessiles, lancéolées-aiguës, recourbées vers la pointe, luisantes ; chacune de ces tiges est terminée de juin en octobre, par 3 ou quatre jolies fleurs à 6 pétales ouverts, inégaux, dont 3 aigus et 3 échancrés avec un appendice verdâtre, tous blancs, rayés et lavés de rose foncé ; les deux supérieurs marqués à leur base d'une tache jaune, longue, pointillée de pourpre. Ces fleurs dureront plus de 15 jours, en mettant un peu à l'ombre la plante qu'on ne doit jamais exposer à

un très-grand soleil : il faut la tenir en terre de bruyère, ou simplement en bonne terre légère et en pots, pour pouvoir la garantir des moindres gelées. Comme elle végète presque continuellement, elle a besoin de jour dans la serre tempérée. On la multiplie par ses graines et par la séparation de ses racines. On sème les premières en pots dans une terre substantielle, mais légère, soit au printemps, soit en automne. Le jeune plant, repiqué avec précaution et bien soigné, fleurit souvent dès la deuxième année. On sépare les racines, en septembre, tous les 3 ans au plus ; cette opération est douteuse dans son succès, puisque souvent elle fait périr la plante; d'un autre côté, sujette à fondre et à être mangée par les limaçons, aussi-bien que par les souris qui en sont très-friandes, et vont chercher sa racine jusqu'au fond du pot. Il ne faut pas trop d'arrosement.

2. Alstroémère à fleurs rayées. *Alstroemeria ligtu.* L. — Herbier de l'Amateur, vol. 2. Du Pérou. Elle est plus petite que la précédente dans toutes ses parties, mais c'est une miniature extrêmement jolie. Elle pousse pendant l'hiver plusieurs tiges plus ou moins lavées de rouge. Les feuilles, petites, étroites, aiguës et appliquées, garnissent la tige jusqu'à la sommité où elles deviennent plus larges et forment une rosette. Fleurs en février ou mars, au nombre de 3 ou 4, e disposées en espèce d'ombelle d'une odeur suave, à 6 pétales inégaux, dont les 3 supérieurs, grands et allongés, d'un joli rose foncé : les autres plus étroits, et du même rose seulement dans leur moitié supérieure ; l'autre moitié et les onglets longs et étroits, sont blancs, ponctués de rouge. Filets longs, pourpres et courbés, anthères jaunes, style pourpre et trifide. Cette alstroémère souffre mieux que la précédente la séparation de ses racines ; du reste, même culture mais en serre chaude.

AMARYLLIS. (Hexandrie monogynie, fam. des Narcissées.) Nom dérivé du grec *amarysso*, je brille ; en effet, toutes les espèces ont de fort belles fleurs.

1. Amaryllis Jaune, vulgairement Lis Narcisse, Narcisse d'automne. *Amaryllis lutea.* L. — Herbier de l'Amateur, vol. 1. De l'Europe mérid. Ognon moyen, un peu allongé; 5 à 6 feuilles d'un vert obscur, de 8 à 9 pouces; hampe de 4 à 6 pouces, terminée en septembre, par une fleur en entonnoir, d'un jaune vif. On en fait des bordures, ou de petits massifs dans une terre légère à l'exposition du levant et mieux du midi. On jette un peu de litière dessus pour les garantir des gelées. On les tire de terre tous les 3 ou 4 ans en mai, et on les multiplie de caïeux.

2. Amaryllis ondulée. *Amaryllis undulata.* L. — Herbier de l'Amateur, vol. 1. Du Cap. Bulbe ovale et rousse; feuilles plus étroites et linéaires; en septembre et octobre, fleurs en ombelle terminale, petites, d'un pourpre rose, à divisions de la corolle étroites, allongées, ondulées et lavées de gris de lin. On la tient en pot avec terre de bruyère légèrement arrosée; et on la conserve sous châssis l'hiver. Multiplication de caïeux, lorsque les feuilles sont desséchées.

3. Amaryllis divariquée. *Amaryllis crispa.* — Herbier de l'Amateur, vol. 1. Originaire du Cap comme la précédente, et lui ressemblant assez pour être confondue avec elle au premier coup d'œil. Sa tige est presque latérale; ses fleurs sont inodores, plus grandes, de couleur plus foncée, à pétales recourbés et moins ondulés. Même culture.

4. Amaryllis de Virginie. *Amaryllis Atamasco.* L. — Herbier de l'Amateur, vol. 3. De l'Amérique sept. Cette jolie plante pousse chaque année de son ognon arrondi et brun 7 à 8 feuilles étroites, longues, semblables à celles de nos narcisses. En juillet, chaque tige de 8 à 9 pouces donne une fleur assez grande, fort belle, évasée en entonnoir, blanche, teinte de rose. Mêmes culture et multiplication que la précédente, mais moins de soleil.

5. Amaryllis ou Lis de Guernesey. *Amaryllis Sarniensis.* L. — Herbier de l'Amateur, vol. 5. Du Japon. Ognon assez gros, arrondi et allongé. Feuilles planes, ferrugineuses, assez longues; hampe d'un

pied, terminée en septembre ou octobre, par une ombelle de 8 à 10 fleurs d'un rouge cerise, paraissant au soleil parsemées de points d'or. L'ognon ne fleurit que tous les trois ans : les individus qui nous proviennent ici de semences ou de caïeux fleurissent avec peine. On les tire ordinairement de l'île de GUERNESEY, d'où son nom de GRENÉSIENNE ou LIS DE GUERNESEY. Un vaisseau qui apportait quantité de ces plantes ayant fait naufrage sur les côtes de cette île, les ognons s'y sont beaucoup multipliés. Même culture et mieux en pleine terre dans les châssis des *ixias*. Il y en a une variété qui vient du Cap, mais dont les fleurs ne sont que rosées.

6. AMARYLLIS A FLEURS EN CROIX. Croix de Saint-Jacques de Calatrava, Lis Saint-Jacques. *Amaryllis formosissima*. L. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Envoyé en 1594, du Mexique, au docteur espagnol TOVAR, qui l'appela *Jacobæum*, parce que ses pétales figurent, par leur disposition, les épées rouges brodées sur les habits des chevaliers de Saint-Jacques. Ognon de médiocre grosseur; feuilles planes, linéaires, hampe latérale d'environ un pied, terminée par une ou quelquefois deux fleurs grandes, d'un rouge pourpre et velouté, qui paraissent en juillet ou août, et même plus tôt ou plus tard suivant la culture. Elles se fanent promptement, si on ne les porte pas à l'ombre. Il en est de même de beaucoup d'autres fleurs qu'il ne faut pas laisser au soleil, si l'on veut prolonger leur durée. On met ces ognons dans des pots remplis de terre légère, et on les place l'hiver sous un châssis ou dans l'orangerie, pour les préserver de la gelée. Pour avoir des fleurs précoces, on enterre les pots dans une couche tiède, et on commence à arroser la terre à laquelle on n'a pas donné d'eau depuis le desséchement des feuilles. On retarde au contraire l'arrosement, quand on ne désire des fleurs qu'à l'arrière-saison. Tous les 3 ou 4 ans, on renouvelle la terre avant la pousse des feuilles, et on sépare les caïeux, seul moyen de multiplication. L'ognon donne plus de caïeux en le mettant sous les châssis des *ixias*, en pleine

pleine terre. Lorsqu'on a peu de place dans l'orangerie ou sous les châssis, on peut tirer les ognons des pots, lorsque les feuilles sont desséchées, et leur faire passer l'hiver dans un lieu sec.

7. Amaryllis dorée. Lis jaune doré. *Amaryllis aurea.* L'Hérit. — Herbier de l'Amateur, vol. 1. De la Chine. On peut garder cette belle plante pendant l'hiver en serre tempérée, mais on la tient toute l'année dans la tannée de la serre chaude, pour la faire sûrement fleurir. Ognon assez gros, presque rond et brun; feuilles longues, linéaires, canaliculées; hampe de 2 pieds, un peu comprimée; 6 à 10 fleurs, en juillet et août, en ombelle, d'un jaune doré, assez grandes, à divisions étroites et ondulées. Les anthères présentent un phénomène singulier. Lorsque les fleurs sont bien ouvertes, on voit ces anthères tressaillir pendant une ou deux minutes et à plusieurs reprises dans la journée. L'effet est d'autant plus fort que la chaleur est plus grande. Terre légère qu'on renouvelle tous les ans. Multiplication de caïeux.

8. Amaryllis a fleurs roses, Belladonne d'automne. *Amaryllis Bella-Dona.* L. De l'Amérique mérid. Ognon allongé et gros comme le poing, quand il fleurit; feuilles longues, canaliculées et très-glabres; hampe de deux pieds; fleurs d'août en octobre, odorantes, semblables à celles du lis commun, mais dont le blanc est mêlé de rose. Terre franche légère, mêlée d'un peu de plâtre. Elle fleurit plus souvent en pleine terre qu'en pot; mais il faut la préserver de la gelée en la mettant à une bonne exposition, et en la couvrant en outre de grande litière ou d'un châssis, pendant l'hiver. On doit également garantir les feuilles de la gelée ou de la pouriture, autrement l'ognon ne donne pas de fleurs. On renouvelle sa terre tous les 3 ou 4 ans, lorsque les feuilles sont desséchées, et on profite de ce moment pour séparer les caïeux. Enfin on les replante de suite. Cette amaryllis demande, comme les autres, qu'on maintienne seulement la terre un peu fraîche. Elle a une variété moins colorée qui vient du Cap, et qu'on regarde aujourd'hui comme

l'espèce désignée par le nom d'*Amaryllis blanda*. Ses fleurs plus nombreuses viennent en juin. Même culture.

9. AMARYLLIS RAYÉE, à ruban *ou* veinée; BELLADONNE D'ÉTÉ OU DE ROUEN. *Amaryllis vittata*. L'HÉRIT. — *Amaryllis æstivalis* du commerce. Du Cap. On la cultive, soit dans un grand pot, qu'il faut rentrer en orangerie l'hiver, soit en pleine terre sous les châssis des *ixias*, ou seulement au pied d'un mur bien exposé, en terre sableuse et chaude, avec le Saint-Jacques, la belladonne d'automne, etc.; mais avec les mêmes précautions que pour cette dernière. Ognon moyen: feuilles longues, étroites, courbées et arrondies à leur extrémité, teintes de rouge; hampe latérale de deux pieds, terminée, en juin, par 4 ou 5 belles fleurs grandes, horizontales, sentant le cassis, à tube long, verdâtre, teint de rouge, évasé en 6 divisions crénelées en leurs bords, marquées intérieurement, dans leur longueur, de 3 lignes carmin foncé; du reste, d'un blanc pur. On multiplie cette espèce par ses caïeux, toujours assez rares, ou par ses graines, qu'elle donne souvent.

10. AMARYLLIS DE LA REINE OU DU MEXIQUE. *Amaryllis Reginæ*. Du Mexique. Ognon verdâtre, de moyenne grosseur; feuilles lancéolées, oblongues; hampe latérale, de 20 pouces, terminée par 3 ou 4 fleurs campanulées, grandes, bien ouvertes, à tube court et à gorge velue, à 6 divisions profondes, d'un beau rouge ponceau, et dont la base inférieure est verdâtre. Cette amaryllis, fleurissant en hiver ou au commencement du printemps, a besoin de la serre chaude; on la tient dans un pot de terre franche, mêlée de terre de bruyère. Elle donne quelques caïeux, qu'on sépare lorsque ses feuilles sont desséchées. L'*Amaryllis brasiliensis* d'ANDREW paraît être une variété de celle-ci. Même culture.

11. AMARYLLIS ÉQUESTRE *ou* ÉCARLATE. *Amaryllis equestris*. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. De l'Amér. mérid. Ognon moyen, de forme ronde et de couleur purpurine; tige de 12 à 15 pouces, fistuleuse, striée,

s'amincissant à mesure qu'elle s'élève, d'un vert glauque, et terminée par une spathe se fendant en 2 parties, lesquelles restent droites, et ressemblent un peu aux oreilles d'un *cheval*. Elle soutient rarement plus de 2 fleurs en juillet et août, et quelquefois à deux époques de l'année, grandes, très-belles, penchées horizontalement. Le tube, pâle au dehors, s'évase en divisions striées, jaunâtres à leur base intérieure, et du reste d'un rouge de brique assez éclatant; feuilles sur deux rangs, au nombre de 5 ou 6, larges d'un pouce, et longues de huit. On peut la traiter comme les ixias; et, à défaut de châssis, comme l'Amaryllis de la Reine. Elle a une variété à fleurs doubles.

12. AMARYLLIS A LONGUES FEUILLES. *Amaryllis longifolia.* Du Cap. Ognon très-allongé, qui peut s'accommoder de l'orangerie, même de la pleine terre, avec des soins pour le garantir des gelées; mais mieux en serre tempérée. Alors on sera presque certain, s'il est de la grosseur convenable, de voir, au mois de juin ou de juillet sortir aux côtés de ses feuilles, assez larges, longues et canaliculées, une tige de 7 à 8 pouces, comprimée et garnie à son extrémité d'un bouquet de 12 à 20 fleurs purpurines et odorantes.

13. AMARYLLIS ORIENTALE, GIRANDOLE. *Amaryllis orientalis.* L. Des Indes. Ognon fort gros, hampe rouge de sang, haute d'un pied, terminée, en octobre et novembre, par un grand nombre de fleurs rouges, formant une belle girandole. Feuilles au nombre de 2 ou 3 en forme de langues, et paraissant après les fleurs, comme celle des AMARYLLIS A FLEURS ROSES; FORME ÉQUESTRE, c'est-à-dire, ressemblant à une décoration de chevalerie. Cette amaryllis demande la culture ordinaire des ognons de serre tempérée, où elle fleurit plus sûrement.

14. AMARYLLIS GIGANTESQUE. *Amaryllis gigantea.* Du Cap. Ognon d'une grosseur énorme; feuilles très-grandes, uniformes et d'un vert pâle; hampe de 3 pouces de diamètre, et de 2 pieds de haut, du sommet de laquelle se distribuent en tous sens, environ 60 pédicules fort longs, terminés chacun par une

fleur longue de 3 pouces, d'un rose assez vif et rayée de rose plus foncé. Cette superbe couronne a plus de 2 pieds de diamètre. Terre de bruyère. Culture des ixias. Multiplication de graines et de caïeux.

15. AMARYLLIS A RÉSEAU *Amaryllis reticulata*, L'HÉR. Du Brésil. Feuilles oblongues, rétrécies à leur base; hampe comprimée, latérale; fleurs en avril, au nombre de 3 ou 4, en ombelle, tubuleuses à leur base, d'un rouge vif en dehors, plus vif en dedans, rayées de lignes longitudinales et transversales plus foncées. Serre tempérée. Multiplication de caïeux. Terre franche légère, mêlée de sable de bruyère.

16. AMARYLLIS A FEUILLES COURBES. *Amaryllis curvifolia*, WILD. — *A. Fothergilli.* AND. Du Cap. Ognon de moyenne grosseur, pyramidal; feuilles d'un vert glauque, courbées en faux et réfléchies; hampe d'environ 3 pieds, droite, verte, quadrangulaire; ombelle de 8 à 12 fleurs et plus, assez semblables à celles de l'Amaryllis de Guernesey, plus grandes et d'un rouge cardinal éclatant, inodores; en juillet. Même culture que pour les autres du même pays.

17. AMARYLLIS ORNÉE. *Amaryllis ornata.* H. K. De l'Inde. Ognon gros; feuilles allongées, très-étroites; hampe terminée en juin par une fleur unique d'un blanc de lait, ayant au centre de chaque pétale une ligne d'un rouge carmin. Elle est de serre chaude : il lui faut une terre légère. On la multiplie de caïeux. Variété à fleurs nombreuses, blanches, tracées de violet, à tige violette et à feuilles grandes, d'un vert foncé en dessus et tendre en dessous. Même culture.

18. AMARYLLIS PERROQUET. *Amaryllis psittacina.* CURT. Du Brésil. Feuilles de 15 à 18 pouces de long et glauques; tige élevée, terminée par une spathe rose et 2 fleurs, en juillet et août, de la grandeur du lis blanc, vertes à l'onglet des divisions, et rayées de pourpre; le limbe à fond blanc jusqu'à la moitié des divisions, et rayé d'un rouge carmin vif. Même culture que la précédente.

19-23. On cultive encore les *Amaryllis calyptrata* du BRÉSIL, remarquable par la beauté et la sin-

gularité de sa fleur; *A crocata*, qui a une belle fleur très-grande; *A. purpurea*, *A. humilis*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1; *A. advena*, etc., qui méritent de fixer l'attention des amateurs. D'autres espèces ont été mises au rang des CRINOLES. (*Voy.* ce mot.)

ANÉMONE, *Anemone*. (Polyandrie Polygynie, fam. des RENONCULACÉES.) Sous ce nom générique les botanistes comprennent beaucoup d'espèces, dont un assez grand nombre se fait remarquer par la grandeur ou l'élégance de ses fleurs, par la richesse ou la vivacité de leurs couleurs, et, parmi ces dernières, deux espèces ont particulièrement obtenu l'attention des amateurs.

1, 2. ANÉMONE DES FLEURISTES. *Anemone coronaria*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. L., et ANÉMONE DES JARDINS *ou* ÉTOILÉE. *A. hortensis*, L. *A. coronaria*, LAM. Ces deux belles plantes, qu'on a cru exotiques, mais qui ont été trouvées dans l'état sauvage, au midi de la France, ont fourni soit séparément, soit par le mélange de leur *pollen*, les nombreuses variétés que les fleuristes recherchent comme l'ornement de leurs parterres. Ils n'admettent dans leurs parcs ou planches de choix, que les anémones doubles, c'est-à-dire celles dont les étamines sont remplacées par des feuilles dans la corolle de la fleur. Toutes les anémones, par cela seul que leurs corolles sont doubles, ne sont point estimées des fleuristes. Voici les propriétés ou qualités d'après lesquelles ils les considèrent comme *bonnes* ou *belles plantes* : 1°. Des feuilles ou *fanes* bien vertes, agréablement laciniées ou découpées; 2°. des tiges érigées, mais robustes : elles doivent se détacher des feuilles en les surpassant au moins du tiers en hauteur; ces tiges droites doivent être assez fortes pour supporter noblement leurs fleurs terminales. Si ces tiges se ployaient sous le poids de la corolle épanouie, ou la laissaient ramper, ce serait un défaut que ne rachèterait point la fleur la plus brillante; 3°. la corolle doit être pourvue d'un manteau formé en soucoupe large et ronde, par les grands pétales insérés entre le calice et les petits pétales de

l'intérieur : la couleur de ces grands pétales doit être pure à l'extrémité marginale ou limbe, communément appelée *bord*, et varier de la circonférence à leur base ou onglet ; 4°. d'autres pétales non pointus et nombreux doivent être groupés dans l'intérieur les uns à côté des autres en circonférence concentrique ; mais ces petits pétales de l'extrémité extérieure du groupe circulaire au centre, doivent être toujours plus grands ou plus hauts à mesure qu'ils se rapprochent du centre commun de leurs circonférences, lequel est rempli par de plus petits pétales plus longs, qui remplacent les ovaires, comme les pétales, graduellement plus petits qui s'en éloignent jusqu'à la circonférence extérieure du groupe, remplacent les étamines dans la fleur simple. Les petits pétales doivent notamment encore être de couleurs vives, variées entre elles, et trancher sur celles du manteau.

Il résulte de cette régularité que les anémones des connaisseurs ou fleuristes, doivent être, quant aux formes, des plantes élégamment feuillées, et offrir à l'extrémité de fortes tiges, des corolles qui figurent par leur manteau un segment sphérique, creux et renversé, au centre duquel se présente un autre segment sphérique plus petit, mais plein, tourné, la convexité en dessus par opposition à celle du manteau, qui est tourné en dessous. Les deux circonférences extérieures ou des bords du manteau et du pompon lenticulaire, fournies par les petits pétales intérieurs, doivent paraître exactement rondes. Le plus grand diamètre ou la plus grande largeur de la corolle est exigée de 2 à 3 pouces. Enfin les deux segmens de différentes poses et dimensions, que les fleuristes nomment l'un *manteau*, et l'autre *béquillons*, doivent briller des plus éclatantes couleurs, parmi lesquelles on recherche surtout le bleu améthiste ou céleste, le bleu foncé, le nacarat, etc.

Les amateurs ne se contentent pas d'avoir des anémones connues, ils veulent des plantes nouvelles, et ce n'est que par le semis qu'ils peuvent les obtenir.

Pour semer, on choisit parmi les anémones sim-

ples que l'on nomme *porte-graines*, celles dont les couleurs sont les plus recherchées, les fleurs les plus larges, les plus régulières, et enfin dont les tiges sont les plus fortes. Le centre du manteau des fleurs simples est occupé par les étamines et les ovaires, remplacés par les petits pétales du milieu dans les fleurs doubles. Lorsque les ovaires fécondés mûrissent, on les coupe dans la crainte que les vents n'enlèvent les graines. On conserve ces ovaires dans un lieu sec jusqu'au moment de semer; alors on les égraine pour en réunir la semence à celle qui se serait détachée d'elle-même. Dans les climats doux et dans ceux où le froid n'excède jamais 8 à 10 degrés, on peut semer en automne; dans les climats plus froids on fait bien d'attendre au printemps. Le semis de l'anémone demandant les mêmes soins et procédés que celui des renoncules, voyez à cet article.

Quand le semis est levé, on a soin de le tenir toujours net de toutes herbes qui lui sont étrangères, c'est-à-dire de le biner; on l'arrose et on le conduit comme celui des renoncules. On relève les jeunes *pates* du semis, qu'alors on nomme pois. Le temps ordinaire est à la fin de juin, quand les fanes sont à demi desséchées. On les place à l'air dans une pièce qui ne soit ni trop sèche ni trop humide : ensuite on les met dans des boîtes ou casiers jusqu'à l'automne ou jusqu'au printemps, pour les planter comme les renoncules.

La seconde année, beaucoup de ces anémones fleurissent. On choisit parmi les doubles, celles qui ont les qualités voulues; on les marque pour leur donner l'année suivante, dans le parc de prédilection, la place qu'elles doivent occuper. On rebute les autres. Parmi les simples, on conserve aussi celles dont les formes et les couleurs promettent. On les cultive alors pour en obtenir de la graine, avec laquelle on continue de semer et d'entretenir sa collection.

On peut avoir des anémones et des semi-doubles en fleurs au mois de décembre ou de novembre. On les plante à la mi-juillet, ou au plus tard au commen-

cement d'août, et on arrose souvent le plant, si le temps est sec. On le garantit des gelées d'octobre ou de novembre. Ces *pates* ne peuvent pas mûrir ; elles sont perdues, à moins qu'elles ne passent l'hiver, et qu'elles ne se rétablissent l'année suivante.

3. ANÉMONE ŒIL DE PAON. *Anemone pavonina*. LAM. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Du levant et du midi de la France. Racine brune, tubéreuse, garnie de fibres; pétioles de 4 à 5 pouces, grêles, velus, purpurins; feuilles profondément découpées à 3 lobes lobés eux-mêmes. Tiges (souvent 3 ou 4) simples, grêles, longues de 10 à 12 pouces; fleur solitaire un peu différente de celle de l'anémone des fleuristes, belle, très-ouverte, large de 2 pouces, composée d'une infinité de pétales longs, étroits, d'un cramoisi clair et vif. Les parties du centre, plus minces et roulées, sont d'un vert plus ou moins pur. Ces fleurs paraissent dès la fin de mars, en serre tempérée et sous châssis, et plus tard en pleine terre, où elle se gouverne comme la précédente. On la multiplie par la séparation des racines. Terre légère et substantielle qu'il faut changer chaque année, si on la tient en pots : nous la laissons dans la plate-bande de terre de bruyère à la place où le soleil donne le plus.

4. ANÉMONE A FLEURS JAUNES, SYLVIE JAUNE. *Anemone ranunculoïdes*. L. Indigène. Tige de 4 à 5 pouces, terminée en mars par une collerette de 3 à 5 feuilles à folioles incisées et surmontées d'une ou deux petites fleurs jaunes. Sa précocité fait son seul mérite. Variété à fleurs doubles. Terre franche, légère, fraîche, ombragée, mais non fumée. Multiplication par la séparation des racines tubéreuses qu'on lève tous les 3 ou 4 ans, et qu'on replante de suite dans une nouvelle terre, l'œil en dessus.

5. ANÉMONE PULSATILLE. Herbe du vent, Coquelourde. *Anemone pulsatilla*. L. Indigène dans les terrains secs et arides. Feuilles 3 fois ailées à découpures fines. Tige de 8 à 10 pouces, terminée d'avril en mai, par une jolie fleur assez grande, d'un bleu violet, qui produit de l'effet. Même culture, mais

terre sèche et aride. Ses fleurs sont agitées par le moindre vent, et de là les noms de *pulsatille* et *anémone*, du mot *anemos* qui signifie vent.

6. Anémone a fleurs bleues, ou de l'Apennin, *Anemone apennina*. Herbier de l'Amateur, vol. 1. Des montagnes de l'Angleterre et de l'Italie. Feuilles 2 fois ternées, à folioles incisées. En mars ou avril, belles fleurs bleues ou vertes, à pétales nombreux et étroits. Mêmes culture et multiplication. Terre fraîche.

7. Anémone a fleurs en ombelle. *Anemone narcissiflora*. L. — Plante des Alpes et des Pyrénées, à racines vivaces, fibreuses et noires; à feuilles radicales plus vertes en dessus, à lobes profonds, à bords ciliés et aigus: tiges de 6 à 10 pouces, purpurescentes, terminées en mai par une ombelle de fleurs à 5 pétales blancs et à disque jaune, assez semblables à celles des narcisses, d'où son surnom. Même culture.

8. Anémone Hépatique. Hépatique des jardins. *Anemone hepatica*. L. — Herbier de l'Amateur, vol. 1. Charmante plante basse, vivace, originaire des bois d'Europe, et dont les racines fibreuses poussent des touffes de feuilles à long pétiole, nombreuses, d'un vert luisant, tavelées de blanchâtres, prenant en vieillissant une teinte de brun rougeâtre, et divisées en 3 lobes, ce qui leur a fait trouver quelque ressemblance avec le *foie* et a valu à la plante le nom d'*Hépatique*, du mot grec *hepatikos*. En février ou mars, ses feuilles sont presque cachées par une multitude de jolies fleurs à long pédicule, blanches, roses ou bleues, simples ou doubles, suivant la variété. Alors cette anémone est d'un effet charmant, et qui dure près d'un mois, si la pluie, en chargeant les fleurs, ne les couche pas sur terre, ou si le soleil ne les fane pas. La bleue double est recherchée, quoique plus délicate. On la distingue de la rouge par ses feuilles plus rondes, plus tachées. Quand les fleurs sont passées, les feuilles se renouvellent et deviennent encore plus nombreuses, parce que les racines se sont augmentées. On peut faire de charmantes bordures avec les hépatiques. Elles aiment un terrain

frais et ombragé, craignent un peu les très-grands froids, et demandent alors, principalement la bleue, à être couvertes de litière sèche. On les multiplie facilement par la séparation des pieds, que les uns font en octobre et d'autres pendant la fleuraison même; mais on ne doit l'opérer que lorsque les touffes sont très-grosses ; il faut encore que les *éclats*, qu'on doit arracher avec la main, ne soient pas trop petits : car, s'ils ne fondaient pas, au moins mettraient-ils un long temps avant de former des touffes passables. La bleue double n'aime pas à être trop remuée.

ANIGOSANTHE, *Anigosanthos*. LABILL. (Hexandrie Monogynie, fam. des NARCISSÉES.)

1. ANIGOSANTHE JAUNATRE. *Anigosanthos flavida*. De la nouvelle-Hollande. Plante vivace et herbacée; racines fibreuses; feuilles ensiformes; tige de 2 pieds, presque glabre, soutenant un panicule de 15 à 20 fleurs, en été, d'un jaune pâle lavé de vert, dont le tube, à 6 divisions, est un peu réfléchi et couvert de poils nombreux et raides, les divisions marquées de violet et les anthères rouges. D'orangerie; terre légère; multiplication de drageons.

2. ANIGOSANTHE ROUSSATRE *Anigosanthos rufa*. LABILL. De la Nouvelle-Hollande; elle diffère de l'autre par sa tige plus basse, hérissée de poils roussâtres; par ses feuilles linéaires, et ses fleurs plus nombreuses, disposées en un corymbe paniculé, chargé de poils épais, roussâtre et plumeux. Même culture.

ANTHOLYZE, *Antholyza*, des mots grecs *anthos*, fleur, et *lirion*, lis, à cause d'une certaine ressemblance avec le lis. Ce genre de la Triandrie Monogynie, fam. des IRIDÉES, comprend un assez grand nombre d'espèces, ayant presque toutes des variétés, et que la beauté et la singularité de leurs fleurs doivent inviter à cultiver. Comme elles sont toutes du Cap, et de climats encore plus chauds, elles semblent exiger, pour bien fleurir, plus de chaleur que n'en peut procurer le châssis des *ixias*. Il faut encore ne point laisser de caïeux, et arracher à mesure les rejetons. On leur donne une terre légère, ou de bruyère qu'on entretient fraîche,

mais pas trop humide. Du reste, culture des *ixias.* Voici les plus belles espèces.

1. ANTHOLYZE A FLEURS EN MASQUE, *Antholyza ringens*, L. Du Cap. Bulbe aplatie et circulaire; feuilles rares, ensiformes, droites et striées, hampe purpurine de 2 pieds, soutenant, en mai et juin, des grappes de fleurs tubulées, velues, rouges orangées, labiées et grandes. Multiplication de caïeux, ou de graines semées aussitôt leur maturité, et dont les élèves donneront des fleurs la quatrième ou cinquième année.

2. ANTHOLYZE D'ÉTHIOPIE. *Antholyza Æthiopica.* L. Plante d'ÉTHIOPIE, plus grande; feuilles larges, ensiformes, engaînées, longues et redressées; tige de 3 pieds, violâtre; en mai et juin, fleurs en épi pyramidal et terminal, de forme labiée et courbée, d'un jaune doré et rayé de rouge. Elle craint l'humidité; ainsi on retire son ognon de terre et on le garde dans un lieu sec à l'ombre. Du reste, même culture.

3. ANTHOLYZE TUBULEUSE, *Antholyza tubulosa.* Du Cap; plus rustique que les précédentes. Feuilles ensiformes, longues, aiguës, marquées de nervures longitudinales, engaînant la tige qui est 2 fois plus longue, et que termine, en juin, un épi bilatéral de fleurs sessiles à tube courbé, long, étroit, ne s'évasant qu'à l'extrémité où il se divise en 6 lobes courts et arrondis. Ces fleurs sont couleur de rose foncé, panachées de blanc dans une variété. Caïeux et graines.

4. ANTHOLYZE ÉCARLATE, *Antholyza Cunonia.* L. Du Cap, et dédié à CUNON, poëte et botaniste. Sa bulbe arrondie jette des radicules menues et garnies à leur extrémité de petites bulbes qui servent à la propager. Feuilles longues, étroites, pointues, alternes, engaînantes; tige de 3 pieds: fleurs en mai et juin, en épi, labiées, jaunâtres à leur base, et écarlate dans les autres parties. Elles contiennent une liqueur mielleuse. Même culture.

5. ANTHOLYZE ÉCLATANTE, *Antholyza fulgens.* Du Cap. La plus brillante des vingt espèces ou variétés connues. La bulbe produit beaucoup de caïeux. Feuilles

longues de 2 pieds, amincies à leur base et d'un vert foncé ; tige terminée fin de mai, par un épi de près d'un pied, orné de deux rangs de fleurs du plus brillant écarlate, à tube courbe, long et s'évasant en entonnoir, à 6 divisions, assez larges, recourbées, dépassées par les filets des étamines qui sont du même rouge et dont les anthères sont bleues. Le pistil, rouge aussi, est encore plus long. Les feuilles ne tombant que lorsqu'il en pousse d'autres, cet ognon ne doit jamais être ôté de terre que pour le sevrer de ses caïeux. En pot, il faut changer sa terre tous les ans.

6-7. Antholize a épi. *Antholyza spicata.* Du Cap. Feuilles courtes, larges, pointues; hampe cylindrique, terminée en juin par plusieurs épis de fleurs larges, couleur de chair, à tube court et évasé; spathes bifides, vertes comme la tige, et bordées de jaune orangé. Elle craint moins l'humidité, et peut rester en terre, hors le temps de lui ôter ses caïeux. Il y en a encore beaucoup d'espèces, parmi lesquelles on doit distinguer l'Antholyze de Mérian, *Antholyza Meriana.* Curt. 418, moins brillante, mais plus régulière et plus élégante que l'Antholyze écarlate; elle est figurée dans l'Herbier de l'Amateur, vol. 6, sous le nom de *Watsonia iridifolia.*

ASPHODÈLE, *Asphodelus*, et en grec *Asphodelos*, qui signifie sceptre et bâton royal. (Hexandrie monogynie, fam. des Asphodélées.)

1. Asphodèle jaune, Bâton-de-Jacob, Verge-de-Jacob. *Asphodelus luteus.* L. De la France méridionale et de l'Italie. Racines fibreuses et longues; feuilles menues, longues, striées et glauques; tige ferme et haute de 3 pieds environ, terminée en mai-juillet par un épi de fleurs, assez grandes, nombreuses et d'un beau jaune. Cette plante réussit très-bien dans une bonne terre ordinaire sans engrais, et à une exposition du midi. On peut la propager par graines que l'on sème au printemps; en pleine terre et au midi, ou mieux par la multiplication par drageons ou par la séparation des racines qui se détachent d'elles-mêmes. Il existe une variété à fleurs doubles.

2. Asphodèle rameux. *Asphodelus ramosus*. L. Bâton-Royal. Sa racine rustique et vivace est un amas de bulbes charnues, regardées comme alimentaires, plus grosses par le bas, amincies et réunies par le haut, d'où sortent, en mars, des feuilles ensiformes, longues de près de 2 pieds. De leur milieu s'élève une tige à la hauteur d'au moins 3 pieds, verte, terminée à la mi-mai par un épi rameux de fleurs nombreuses, blanches, ouvertes en étoiles, dont les divisions sont marquées de lignes roussâtres. Il leur succède de gros fruits verts, et qui peut-être diminuent l'agrément de cette plante. Au mois de septembre tout a disparu, et il est bon de marquer la place des racines que la bêche et les labours pourraient mutiler et déplacer. L'Asphodèle rameux demande une bonne terre, de l'espace et l'exposition au soleil : on le multiplie de graines, si l'on veut; plus promptement par ses gemmes, qu'on sépare de la racine principale et qui sont quelquefois 3 ans avant de donner fleurs. Il croît de lui-même dans nos départemens méridionaux, en Espagne, etc.

BABIANA. *Voy.* les art. Antholyze, Glaïeul, Ixia.

BALISIER. *Canna.* (Monandrie monogynie, fam. des Amomées.) Genre de belles plantes, à racines tubéreuses.

1. Balisier, ou Canne d'Inde, Cannacorus. *Canna indica.* L. De l'Inde. Feuilles alternes engaînées à leur base, larges de 8 pouces et longues de 18, pointues et marquées sur les bords d'un filet blanc; tige de 3 pieds, terminée, en été, par un épi droit de fleurs moyennes, irrégulières, d'un bel écarlate, ou jaunes, à 6 divisions. A ces fleurs succèdent des fruits arrondis, hérissés, contenant des semences qui mûrissent. Cette plante demande une bonne terre franche non fumée. Elle n'est pas très-sensible au froid, et on peut lui faire passer l'hiver en pleine terre, au pied d'un mur au midi, en la couvrant d'un peu de litière, lorsque le terrain est bien abrité et qu'il n'est pas humide. Autrement, il faut la cultiver en pot. Si l'on veut serrer la plante, vers le milieu de septembre on cesse

les arrosemens, on la garantit même des pluies, afin de pouvoir la rentrer très-sèche en bonne orangerie où la moindre humidité la ferait périr durant l'hiver. En mars, on change la terre, on sépare les caïeux et l'on coupe jusqu'au vif les parties attaquées de pouriture. On peut aussi semer la graine; mais ce moyen est long et incertain; souvent les jeunes plantes meurent la 2e. année. Variété à fleur d'un très-bel écarlate; autre à feuilles panachées.

2. Balisier a feuilles étroites. *Canna angustifolia.* L. — Herbier de l'Amateur, vol. 3. De l'Amérique équinoxiale. Plus petite que la précédente, et fleurs mêlées de rouge et de jaune. Même culture, mais serre tempérée.

3. Balisier glauque. *Canna glauca.* L. — Des lieux humides et chauds de la Caroline. Son port et ses feuilles le font ressembler au balisier d'Inde. Fleurs d'un jaune pâle. Même culture, mais il est plus délicat. On peut le tenir dans l'eau où ses tiges auront 6 à 8 pieds de hauteur.

4. Balisier gigantesque. *Canna gigantea.* Cette espèce a beaucoup de rapport avec la précédente. Elle en diffère par sa hauteur de 6 à 7 pieds, et par ses fleurs d'un jaune pâle tacheté de rouge. Les fleurs, en grappe lâche, sont d'une belle couleur écarlate. Culture du numéro 2.

5. Balisier flasque. *Canna flaccida.* Salisbury. — De la Caroline méridionale. Il a le port des autres Balisiers, et demande la même culture; mais il est assez délicat. Ses fleurs peu nombreuses, grandes, d'un jaune roussâtre, sont d'une étoffe *flasque*. Ses graines mûrissent bien; c'est en général une fort belle plante. Orangerie.

BANANIER, *Musa.* (Polygamie Monœcie, fam. des Musacées.) *Musa* est latinisé de *Mauz*, nom du Bananier chez les Arabes.

1. Bananier a fruits longs. *Musa paradisiaca.* L. Figuier d'Adam, Plantain, Plantanier. Sa racine est une espèce de grosse bulbe obtuse par le bas, et allongée par le haut, qui donne naissance à une tige

herbacée, tendre, facile à couper, haute de 12 à 15 pieds, et grosse comme la cuisse. Son sommet est couronné par un faisceau de 8 à 12 feuilles simples, entières, pétiolées, longues de 8 à 9 pieds, larges d'environ un pied et demi, et roulées en cornet avant de se développer. D'octobre en avril, fleurs sessiles, formant un épi appelé *régime*, qui est courbé, pendant, et dont les fleurs inférieures sont frugifères. Les fruits, qui ressemblent à de petits concombres, sont jaunâtres et bons à manger lorsqu'ils sont mûrs, et quelquefois au nombre de 100. Le Bananier périt après les avoir donnés, mais on le propage facilement par les nombreux rejetons dont il est entouré. Dans les climats froids ou tempérés, il ne doit jamais quitter la tannée de la serre chaude. On l'élève dans un pot de moyenne grandeur, et plein de bonne terre franche, légère, qu'on arrose médiocrement l'hiver, mais beaucoup en été. Il porte fruit dans l'Inde dans l'espace de 15 à 18 mois. Il lui faut beaucoup plus de temps dans nos serres, et il n'y a que les fruits qui nouent au printemps qui parviennent à maturité, à raison des chaleurs de l'été. On dit que l'on cultive plus de 100 variétés ou espèces de cette plante intéressante. Nous en citerons 2 : le Bananier glauque, *Musa glauca*, et le Bananier à tige rose, *Musa paradisiaca rosea*, remarquables, le premier par ses feuilles plus allongées, ayant la surface inférieure d'un glauque tirant sur l'argenté; le second par sa tige et la nervure principale de ses feuilles d'un rose vif, contrastant agréablement avec les couleurs des précédens.

2. Bananier a fleurs écarlates. *Musa coccinea.*— De la Chine. Plante herbacée, plus petite que la précédente, qui fleurit lorsqu'elle a atteint 3 ou 4 pieds de hauteur. Les écailles qui enveloppent le *régime* ou la grappe des fleurs, sont grandes, d'un écarlate brillant, et font un grand effet dans la serre chaude où il faut la tenir. Elle demande une bonne terre, et se multiplie par ses rejetons nombreux, qu'on peut séparer en tous temps, et qui prennent assez d'accrois-

sement pour fleurir au bout d'un an de leur séparation. Pour mieux réussir à la voir fleurir, il est bon de séparer les rejetons à mesure qu'ils ont des racines.

BULBOCODE, *Bulbocodium.* (Hexandrie monogynie, fam. des NARCISSÉS.) BULBOCODE PRINTANIÈRE. *Bulbocodium vernum.* L. — *Merendera*, RAMOND. Cette jolie messagère du printemps, de 2 à 3 pouces de haut, est alpine et indigène. Feuilles lancéolées; en mars, fleurs au nombre de deux ou trois, radicales, blanches et ensuite purpurines, assez semblables, à celles du colchique. Cette plante demande une exposition un peu chaude, et surtout une couverture de litière, si le froid devenait trop considérable. Les Anglais en possèdent une autre espèce qui vient de Russie, et qu'ils nomment BULBOCODE TIGRIDE, *Bulbocodium Tigrinum.*

COLCHIQUE, *Colchicum.* (Hexandrie trigynie, fam. des COLCHICACÉES.)

1. COLCHIQUE D'AUTOMNE. Tue-chien. *Colchicum autumnale.* L. Ognon de moyenne grosseur : COLCHIQUE vient de COLCHIDE où on l'a d'abord remarqué, et *Tue-chien* à cause de ses qualités malfaisantes. Il existe une variété à fleur double, rose, paraissant en septembre, et qui mérite la culture. Les Hollandais en annoncent un grand nombre de variétés, dont les principales sont les colchiques de *montagne* (*montanum*), *blanc*, *pourpre*, *pourpre-panaché*, *rose*, *rose-panaché*, *agate*, *à fleur double*, *à feuilles panachées*, etc.

2. COLCHIQUE PANACHÉ. *Colchicum variegatum.* L. De la Grèce. Sous la première tunique de l'ognon, on trouve une espèce de soie assez abondante. Feuilles plus étroites et plus courtes que celles du précédent; fleurs panachées par petits carreaux pourpres, en forme de damiers. En hiver, il lui faut une bonne orangerie, où on doit le mettre près des jours.

CRINOLE, *Crinum.* (Hexandrie monogynie, fam. des NARCISSÉES.)

1 CRINOLE D'AMÉRIQUE. *Crinum Americanum.* L. Feuilles assez larges, en faisceaux, de 2 pieds de long;

tige d'un pied et demi : en juillet et août fleurs blanches, en ombelle. Terre franche et substantielle, serre chaude et tannée; multiplication par caïeux.

2. Crinole a fleurs pourpres, *Crinum speciosum*. L. Du Cap. Feuilles linéaires-lancéolées; fleurs grandes, d'un rouge vif de sang, en ombelle. Même culture : elle peut se contenter de l'orangerie.

3. Crinole rougeatre. *Crinum erubescens*. H. K. — *Crinum commelini*. Jacq. — Fort gros ognon de l'Amérique méridionale, de serre chaude si l'on veut qu'il fleurisse. Feuilles en touffes, radicales, longues, planes, peu aiguës, épaisses, courbées en dehors, d'un vert foncé, les extérieures fortement teintes de pourpre obscur en dessous. De l'aisselle d'une de ses feuilles sort une hampe assez grosse, purpurine, terminée par une spathe enfermant 7 à 8 fleurs très-longues, d'une odeur agréable, à tube presque cylindrique, menu, long de 6 pouces, d'un pourpre gai, à 6 divisions recourbées en dessous, blanches et lavées de pourpre léger, dépassées par les étamines et le style, qui sont minces et d'un beau rouge. Fleurit en juin et juillet. On multiplie cette belle plante par les caïeux. Culture du n°. 1.

4. Crinole de Ceylan. *Crinum zeylanicum*. L. *Amaryllis lineata*. Lam. Feuilles longues, étroites, planes, tige (quelquefois 2) terminée de mars ou mai, par une ombelle de fleurs grandes, blanches, rayées de rouge vif et très-odorantes. Même culture.

5. Crinole a larges feuilles. *Crinum latifolium*. L. — Herbier de l'Amateur. vol. 3, *Amaryllis latifolia*. Lam. Tige d'un pied environ, terminée par 4 à 6 grandes fleurs, très-ouvertes, d'un blanc pur et d'une odeur très-agréable; en août. Même culture pour jouir de la fleur.

6. Crinole a longues feuilles. *Crinum longifolium*. D'Afrique. 12 Feuilles, hautes de 4 pieds, larges de 3 pouces, linéaires, aiguës, épaisses, amplexicaules à la base et réfléchies à leur sommet; hampe nue et terminée par des fleurs très-grandes, sessiles, divergentes, composées d'un tube long de 6

pouces, partagé à son sommet en 6 lanières très-blanches, linéaires, aiguës; filet dépassant la corolle, rouge au sommet, portant une anthère en croissant, chargée de pollen jaune; style unique, de la même couleur que les filets. Cette superbe plante peut se propager par les rejetons. Serre au moins tempérée.

7-10. Il existe encore d'autres espèces de crinoles telles que le *Crinole à feuilles étroites*, le C. *à feuilles obliques*, celui *à feuilles en faux*, et le C. *délicat*, plantes d'orangerie, ou mieux de serre tempérée. En général toutes les plantes de ce genre méritent les soins et les peines des amateurs, qui en sont bien dédommagés par l'éclat, la beauté et la bonne odeur de leur fleurs.

CYCLAMEN *ou* CYCLAME, *Cyclamen*. (Pentandrie monogynie, fam. des PRIMULACÉES.) On en compte six espèces; elles se trouvent en Europe, en Asie, dans l'Inde, etc.

1-2. CYCLAME D'EUROPE. Pain-de-pourceau. *Cyclamen europæum*. L. Plante basse et vivace des bois ombragés de la France méridionale. Racine tubéreuse, presque ronde, brune au dehors, marquée d'yeux, blanche en dedans; feuilles radicales, en cœur ou réniformes, presque orbiculaires, marquées en dessus de taches blanchâtres, rougeâtres en dessous: fleurs au printemps, et souvent en automne, petites, mais nombreuses, blanches ou purpurines, simples ou doubles, suivant la variété, toutes inodores.

Les fleurs de ce genre sont toutes solitaires, et ont la singularité d'être tournées vers la terre, de sorte que l'extrémité de leurs 5 pétales, toujours longs, ondulés et réfléchis, regarde le ciel: ce qui a lieu au moyen de leurs pédicules longs de 3 pouces et droits, qui sont arqués à leur sommet. Le cyclame d'Europe peut être élevé en pot ou en pleine terre, qui doit être légère, ombragée et pas trop sèche. Il faut le couvrir pendant les grands froids. Le CYCLAME A FEUILLES DE LIERRE, *Cyclamen hederæfolium*. H. K. D'Italie; ressemble assez à celui d'Europe à fleurs rouges; mais le dessous de ses feuilles est roux, fleurs blanches,

roses ou rouges, à odeur très-suave. C'est le *Cyclame d'Alep* des jardiniers. Il est plus délicat, et veut l'orangerie ou un châssis l'hiver.

3. Cyclame de Cos. *Cyclamen Coum.* Du nom ancien d'une île de l'Archipel, aujourd'hui Stancho. Espèce naturelle aux bois sablonneux, ombragés et frais de l'Italie. Elle fleurit au printemps, si on la tient en terre de bruyère, et si on la met dans l'orangerie ou sous châssis pendant l'hiver. Plus petit que les autres, ce cyclame pousse beaucoup de feuilles réniformes, en dessus d'un vert foncé et uni, en dessous pourpres comme les pédicules des fleurs qui sont rouges, à pétales plus larges, mais aussi plus courts.

4. Cyclame de Perse. *Cyclamen Persicum.* Celui-ci fleurit plus tôt, est plus grand, et demande les mêmes soins que le précédent. Feuilles en cœur obtus, et rouges aussi par-dessus. Fleurs odorantes, à pétales plus ou moins rouges, ou tout-à-fait blancs, et assez longs. Ces plantes en général se multiplient de graines semées aussitôt la maturité au levant, et mieux en terrines mises en orangerie ou sous châssis pendant l'hiver : au printemps on repique le jeune plant. On peut encore couper leurs racines charnues, en ayant soin de laisser, comme on le fait pour les pommes-de-terre, au moins un œil à chaque morceau qu'on met ensuite en terre, et qui ne tarde pas à se cicatriser et à jeter des radicules. Le nom de pain-de-pourceau vient de ce que les cochons en mangent la racine.

CYPRIPÈDE. Sabot, *Cypripedium.* (Gynandrie diandrie, fam. des orchidées.) Le nom latin, composé de mots grecs, devrait se rendre par soulier *ou* chaussure-de-Vénus, parce que la fleur imite assez bien la forme d'un soulier ou d'un sabot.

1. Cypripède sabot de Vénus. *Cypripedium calceolus.* L. — Herbier de l'Amateur, vol. 1. Des forêts montagneuses du Dauphiné. Feuilles ovales-lancéolées, pointues, engaînées à leur base; tige d'un pied, feuillée, un peu en zigzag. En mai et juin, fleurs terminales remarquables par leur odeur de fleur d'orange, composées de 4 pétales très-longs, posés

comme les ailes d'un moulin à vent, d'un brun pourpre, que fait ressortir la couleur jaune du nectaire. Cette plante demande l'ombre et la terre de bruyère tenue fraîche.

2. Cypripède pubescent. *Cypripedium pubescens.* Willd. — Herbier de l'Amateur, volume 2. De la Caroline, sur les bords sablonneux des fleuves. Tige garnie de 5 à 6 feuilles ovales-oblongues, pubescentes, engaînantes à leur base. Fleurs au printemps, terminales, tantôt uniques, quelquefois au nombre de deux sur la même tige, d'un jaune pâle pointillé de rouge. Même culture, mais l'orangerie pendant l'hiver.

CYRTANTHE. *Cyrtanthus.* (Hexandrie monogynie, fam. des Narcissées.)

1. Cyrtanthe a feuilles étroites. *Cyrtanthus angustifolius.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. Jolie espèce qui, comme ses congénères, nous vient du cap de Bonne-Espérance, se cultive de même, et qui fleurit en mai ou en septembre. Ses feuilles sont linéaires, et ses fleurs, d'un rouge éclatant, sont disposées en ombelles terminales.

2. Cyrtanthe a feuilles obliques. *Cyrtanthus obliquus.* L. fils. *Crinum obliquum.* Très-gros ognons du Cap. Feuilles longues d'un pied, planes, obliques et coriaces; tige d'un pied et demi, verte à sa base et rousse à son sommet. En juillet, couronne de 10 à 12 fleurs d'un bel effet, d'un rouge éclatant, pendantes, moins grosses, mais plus longues que celles de la fritillaire impériale. Ces fleurs distillent une eau douce assez abondante. On multiplie le cyrtanthe, qui est encore fort rare, par ses caïeux peu nombreux et lents à croître, qu'il faut tenir en pots pleins de terre à oranger, ancienne, mêlée d'un tiers de terre de bruyère et qu'on place dans la serre chaude.

3. Cyrtanthe rayé. *Cyrtanthus vittatus.* Espèce élégante, qu'on croit originaire du Cap, et qui se distingue à ses feuilles étroites, linéaires, et à ses fleurs blanches, dont le limbe est traversé par des bandes rouges. Même culture.

ÉPIDENDRE. *Epidendrum.* (Gynandrie monandrie, fam. des ORCHIDÉES.) ÉPIPENDRE EN COQUILLE. *Epidendrum cochleatum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Jolie plante originaire des Antilles, et qui, dans nos serres, reste pendant tout l'hiver en fleurs; celles-ci commençant à s'épanouir en novembre, et continuant à se développer successivement jusqu'en avril. La partie inférieure de sa tige est une sorte de tubercule verdâtre, ovale-oblong, comprimé, qui pousse de sa partie supérieure deux feuilles lancéolées, sessiles, alternes, mais si rapprochées l'une de l'autre, qu'elles paraissent opposées. Du milieu d'elles s'élève une hampe cylindrique, d'abord haute de 8 à 10 pouces, et s'allongeant ensuite davantage à mesure que la floraison s'avance; cette hampe porte 12 à 15 fleurs pédonculées, et disposées en grappes simples. Ces fleurs ont un calice à 3 folioles linéaires, d'un vert clair; une corolle de 3 pétales, dont 2 ressemblent au calice, et la troisième, qui occupe la partie supérieure de la fleur, est en cœur, concave, violet, rayé de blanc. Il n'y a qu'une anthère arrondie, enfoncée dans une cavité pratiquée à l'extrémité du style. Terre de bruyère; multiplication par les caïeux; serre chaude; chez M. Cels.

ÉRYTHRONE. *Erythronium.* (Hexandrie monogynie, fam. des LILIACÉES.)

1-2 ÉRYTHRONE, *ou* DENT-DE-CHIEN MOUCHETÉ. *Erythronium dens canis.*— ÉRYTHRONE A LONGUES FEUILLES. *Erythronium longifolium*, LAM.— Des montagnes boisées du midi de la France. Plantes petites, vivaces et de pleine terre; une ou deux feuilles radicales, à pétiole engaînant, ovales, lancéolées, maculées de vert et de rouge; tige haute de 6 pouces, terminée en avril par une jolie fleur à 6 pétales, blanche en dedans et rougeâtre en dehors, ou lavée de rose, suivant l'espèce.

3. ÉRYTHRONE A FLEURS JAUNES *ou* DORÉES. *Erythronium flavescens.* HORT. KEW. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. De l'Amérique sept. Plus grand dans ses dimensions; feuilles engaînantes, maculées de rouge,

lancéolées oblongues, fleurs d'un jaune doré. Ces 3 espèces de plantes rustiques se cultivent de la même manière; on les tient dans un endroit ombragé de la plate-bande de terre de bruyère, qu'il est bon de remarquer, parce que dès la fin de mai, toutes les feuilles ont disparu pour ne plus se montrer qu'au printemps suivant. Ces plantes se multiplient par les graines qu'on sème dans un pot, et qu'on repique lorsque le plant est assez fort, et mieux par les caïeux, qui ressemblent à une *dent de chien*. On les sépare tous les 3 ans, et on les replante de suite.

EUCOMIS. L'Her. *Basilea*, Juss. (Hexandrie monogynie, fam. des Asphodélées.) Genre distrait des fritillaires de L. Le premier nom signifie qui *est bien peigné*, le second *royal*.

1. Eucomis couronné ou Basilée a épi couronné. *Eucomis regia*. Desf. *Basilea coronata*. Juss. *Fritillaria regia*. L. Feuilles radicales, planes, lisses, un peu ondulées, tachetées de points noirs; hampe de 8 à 12 pouces, garnies de petites fleurs verdâtres, disposées en épi et couronnées de feuilles; en automne.

2. Eucomis ponctuée ou Basilée ponctuée. *Eucomis punctata*. L'Hérit. — Desf. Feuilles oblongues-lancéolées, canaliculées, très-ouvertes; fleurs en grappes spiciformes, très-longues; feuilles de la couronne courtes. Ces plantes se multiplient de graines et de caïeux. Elles ont besoin de l'orangerie, de terre franche mêlée de sable de bruyère, et de quelques arrosemens dans l'été.

FERRAIRE, *Ferraria*. (Gynandrie triandrie, famille des Iridées.) Genre dédié au botaniste Ferrari. — Ferraire ondulée. *Ferraria undulata*. L. Herbier de l'Amateur, vol. 6. Plante très-singulière et très-belle, vivace. Du Cap. Racine ronde, tubéreuse; tige garnie de feuilles engaînantes, droites, avec des nervures longitudinales, d'un vert foncé, les inférieures ponctuées de rouge ou de brun; fleurs en avril, terminales, ouvertes, à 6 divisions profondes, d'un pourpre brun violâtre et velouté, marquées

d'un cercle blanchâtre, et tachées de points jaunâtres sur les bords. Elles ne durent que quelques heures. On la cultive en terre légère et en serre tempérée : elle se multiplie par ses caïeux, qu'on sépare lorsque les feuilles sont désséchées, et qui ne poussent qu'au printemps. La racine-mère reste un an entier dans le plus parfait repos.

FRITILLAIRE. *Fritillaria.* (Hexandrie monogynie, fam. des LILIACÉES.) Ce mot vient du latin *fritillus*, cornet à jouer au dé, et exprime la forme des fleurs.

1. FRITILLAIRE DAMIER OU MÉLÉAGRE. *Fritillaria Meleagris.* L. HERBIER DE L'AMATEUR, vol 1. Indigène dans les prairies humides. Ces surnoms lui ont été donnés, parce que ses fleurs marquées de carreaux blancs ou jaunes, et rouges ou pourpres plus ou moins foncés, suivant la variété, ressemblent assez bien à un *échiquier* ou *damier*, ou au plumage de la pintade (*meleagris*). Bulbe blanche et comprimée ; tige droite, grêle, cylindrique de 8 à 9 pouces ; feuilles alternes, linéaires, pointues ; en mars et avril, fleurs assez semblables à des tulipes renversées, mais moins grandes. Cette jolie plante veut un terrain gras et frais, une couverture dans les froids rigoureux. On la multiplie par ses caïeux, qu'on sépare tous les trois ou quatre ans, en juillet ou août. On la replante aussitôt, ainsi que les bulbes principales, ou on la sème en automne, dans des terrines qu'on serre en orangerie pendant les gelées. Au mois d'août de la seconde année, on met les jeunes ognons en place, pour fleurir la troisième. En Poitou, l'on trouve une variété à fleurs tout-à-fait blanches ; on connaît aussi des variétés à fleurs doubles.

2. FRITILLAIRE DE PERSE. *Fritillaria persica.* L. De Perse. Bulbe arrondie et écailleuse ; tyge cylindrique, herbacée, de près de 2 pieds ; feuilles nombreuses, éparses, sessiles, entières, oblongues et lisses ; fleurs en avril, au nombre de 30 ou environ, en grappes assez grandes, d'un violet bleuâtre et terne, penchées. Terre franche, légère, et pour le surplus même cul-

ture. Comme elle est délicate, il est utile d'en rentrer dans l'orangerie quelques bulbes plantées en pots.

3. Fritillaire Couronne impériale, Impériale. *Fritillaria imperialis.* L. De Thrace. Ognon très-gros et charnu; tige grosse, droite, d'environ 3 pieds, garnie de la base aux 2 tiers de la hauteur, de feuilles prolongées sur la tige, éparses, nombreuses, linéaires, lisses, d'un beau vert; fleurs en avril, grandes, d'un beau rouge safrané, contenant des gouttes d'eau miellée, et ressemblant à des tulipes renversées, et disposées en couronne à un ou deux rangs sur le haut de la tige, que termine un faisceau de feuilles nombreuses étagées. Les pédicules des fleurs se relèvent pour mûrir leurs graines, qu'il faudrait semer aussitôt, si l'on voulait obtenir des variétés: la couronne impériale exhale de toutes ses parties une odeur forte, désagréable et fétide; elle est d'un grand effet dans les parterres, où il lui faut donner l'exposition du soleil, et une terre qui ne soit pas fumée, et ne retienne pas l'humidité qui la ferait périr. Au mois de juillet, elle a disparu; c'est le moment qu'il faut prendre tous les 3 ou 4 ans, pour relever l'ognon, le nettoyer, en séparer les caïeux qu'on doit replanter un mois après, à 3 ou 4 pouces de profondeur, aussi-bien que la bulbe principale, si l'on veut en avoir la fleur l'année suivante. Cette plante ne craint point nos hivers. Il y en a un grand nombre de variétés, telles que *Aurora Sinensis; Flore luteo; luteo pleno; Flore rubro; rubro pleno; rubro sulphurino; folio argenteo striato; Kroon-op-Kroon;* c'est-à-dire, couronne sur couronne; *Maxima; orange; Flore sulphurine; Williams Rex; Stad Sawaard,* etc. Cette dernière doit être recherchée pour sa belle touffe de fleurs nombreuses et rouges; sa tige est large et plate, d'où son surnom hollandais qui signifie *sabre* ou *large épée.*

FUMETERRE, *fumaria.* De *fumus*, fumée, parce que le suc de la fumeterre officinale mis sur les yeux, y produit l'effet de la fumée. (Diadelphie Pentandrie, fam. des Papaveracées.)

1. Fumeterre bulbeuse. *Fumaria bulbosa*, L. — Indigène

Indigène de nos forêts. Tige de 5 à 6 pouces; feuilles à folioles incisées et obtuses; fleurs en avril, en épi lâche, blanches, pourpres, gris de lin, suivant la variété, dont une, à bulbes plus grosses, a des fleurs plus grandes. Multiplication de graines qu'on sème aussitôt après leur maturité, ou par ses bulbes, qu'on retire de terre tous les 3 ou 4 ans, et qu'il faut replanter de suite. Ces plantes rustiques demandent des arrosemens pendant la floraison, si le temps est sec. La réunion des variétés produit un joli effet.

2. Fumeterre odorante. *Fumaria nobilis*. L. — De Sibérie; feuilles beaucoup plus grandes et très-découpées; tiges de 15 pouces à 2 pieds; en avril, fleurs en épi, nombreuses : d'un jaune pâle, noirâtres à leur sommet. Mêmes culture et multiplication.

3. Fumeterre jaune. *Fumaria lutea*. L. Indigène. Tiges nombreuses, d'un pied, garnies d'un joli feuillage, et de fleurs blanches ou jaunes dans les 2 tiers de leur longueur, depuis avril jusqu'à la fin de l'été, ce qui produit un effet agréable; terre pierreuse; couverture de litière l'hiver parce qu'elle est plus délicate.

4. Fumeterre fongueuse. *Fumaria fungosa*. — *Corydalis fungosa*. Vent. Ses tiges sont grêles, grimpantes, hautes de 4 à 6 pieds, garnies de feuilles 2 fois ailées, dont le pétiole et les ramifications s'entortillent en vrille. Ses fleurs blanches, mélangées de rougeâtre, forment, dans les aisselles des feuilles, des panicules d'un aspect agréable; elles commencent à paraître en juin, et se succèdent sans interruption jusqu'à la fin de l'été. Propre à garnir les palissades. Originaire de la Pensylvanie et du Canada. Pleine terre, et multiplication par les graines.

5—7. Fumeterre du Canada. *Fumaria sempervirens*. L. *glauca*, Curt. 179. *Corydalis*, Pers. Plante annuelle qui produit de l'effet par ses touffes garnies de rameaux pourpres, à feuilles découpées, petites et glauques, puis de juin à septembre, par ses épis de fleurs purpurines à limbe jaune. Elle convient aux mêmes lieux que la précédente, et se sème aussi d'elle-même. Une autre espèce du Canada a des racines

presque tubéreuses. Son feuillage est plus élégant, et ses fleurs très-grandes et d'un beau rose paraissent en juin. On cultive aussi la FUMETERRE DE LA CHINE, *Fumaria spectabilis*, L. dont les fleurs, souvent représentées sur les papiers peints de la Chine, sont grosses et pourpres.

GALANGA ou LANGUAS ZÉBRÉE. *Maranta zebrena*, CURT. (Monandrie Monogynie, famille des AMOMÉES.) Du Brésil. Cette plante nouvelle mérite principalement l'attention des amateurs par son beau feuillage dont la surface supérieure est rayée de lignes d'un velouté noirâtre et d'un vert jaunâtre, la surface inférieure d'un beau violet. Feuilles de 15 pouces de long sur 6 de large. Fleurs en mars et avril, réunies en épi ovale, d'un blanc violacé et rayé de bleu. Spathes imbriquées d'un bleu tendre avec des lignes d'un bleu foncé. Serre chaude, terre franche, légère, et multiplication de drageons.

GALANTH, *Galanthus*. Des mots grecs *gala*, lait, et *anthos*, fleur : fleur d'un blanc de lait. (Hexandrie Monogynie, famille des NARCISSÉES.) GALANTH D'HIVER, GALANTINE OU PERCE-NEIGE. *Galanthus nivalis*. L. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Des prairies ombragées de France. Ognon allongé, de la grosseur d'une noisette. Il pousse de très-bonne heure deux feuilles étroites et planes ; tige comprimée, haute de 5 à 6 pouces, portant une fleur en février (rarement deux), petite, inclinée, à six pétales, dont trois extérieurs d'un blanc pur, et trois intérieurs plus petits, taillés en cœur, et marqués d'une tache verte et cordiforme : ces trois derniers forment un nectaire que n'a pas la nivéole. Cette plante, qui a une variété à fleurs doubles, annonce le réveil de la nature, et fait plaisir. Terre fraîche, ombragée et légère ; multiplication de caïeux. On lève les ognons tous les trois ans, en juillet, et on les replante en octobre.

GALAXIE, *Galaxia*. (Triandrie Monogynie, fam. des IRIDÉES.)

1. GALAXIE A FLEURS D'IXIE. *Galaxia Ixiæflora*. RED. HERB. DE L'AM. vol. 7. Du Cap. Ses étamines

connées la distinguent des ixies. Sa tige est droite, cylindrique, grêle, glabre et simple. Ses feuilles linéaires, pointues, engaînées, garnissent au nombre de cinq la partie inférieure de la tige. Ses fleurs sont violettes, lilas ou purpurines, bien ouvertes, marquées d'une tache ferrugineuse à la base de chaque division.

2. Galaxie a feuilles ovales. *Galaxia ovata.* Red. Feuilles courtes, larges, ovales. Fleurs assez grandes, presque sessiles, en forme d'entonnoir, d'un beau jaune, à six divisions arrondies. Même culture que les ixies.

GLAIEUL, corrompu de *gladiole.* (Triandrie Monogynie, fam. des Iridées.) Genre ainsi appelé de la forme des feuilles, qui ressemblent à une petite épée (*gladiolus*).

1—2. Glaïeul commun. *Gladiolus communis.* L. De la France mérid. Ognon rustique, de la forme et de la grosseur de celui du safran. Tige d'un pied et demi; de mai en juin, fleurs en épi unilatéral, en entonnoir, roses, carnées, blanches ou rouges, suivant la variété. Terre légère, exposition au soleil. Multiplication de graines et mieux de caïeux quand on lève les ognons en juillet pour les replanter en octobre. Le Glaïeul de Constantinople, *Gladiolus bysantinus*, est préféré, parce que sa tige, plus basse, est plus tôt couverte de fleurs rouges, plus nombreuses et plus grosse. Mêmes culture.

3. Glaïeul velu. *Gladiolus hirsutus.* Jacq. — Herbier de l'Amateur, vol. 2. Cette espèce, originaire du Cap, se distingue à ses feuilles linéaires et ensiformes, pubescentes, formant à leur base une gaîne velue; et à la forme des divisions de sa corolle, qui sont ovales, presque régulières, un peu ondulées, de couleur rose.

4—14. Les espèces nombreuses que fournit le cap de Bonne-Espérance se cultivent en terre de bruyère sous le châssis des *ixias*, ou dans des pots qu'on serre en bonne orangerie l'hiver. On distingue parmi ces espèces le Glaïeul Cardinal, ou Écarlate. *Gladiolus*

cardinalis. L.— Herbier de l'Amateur, vol. 1. Tige d'un pied et demi, divisée en trois branches; feuilles amplexicaules à leur base et ensiformes; fleurs en juillet et août, en épi unilatéral, grandes, d'une belle couleur écarlate, ayant 3 pétales marqués dans leur milieu d'une grande tache blanche oblongue. On estime aussi les *Gladiolus cuspidatus*, — *Merianus*, — *carneus*, — *alatus*, *blandus*, *Watsonius*, — *Namaquensis*, — *versicolor*, — *floribundus*, — et le *pyramidalis*. Ce dernier, assez rustique, donne des épis de plus de 40 fleurs.

GLYCYNE. *Glycyne* (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.) 1. Glycyne tubéreuse, Apios, Haricot en arbre. *Glycyne Apios*. L. De Virginie. Racines tubéreuses, rondes, grosses comme une pomme d'api quand elle donne des fleurs; tiges volubiles, rameuses, de 10 à 12 pieds, qu'il faut soutenir avec un treillage ou de longues rames; feuilles ailées, lancéolées-aiguës; fleurs nombreuses, de juin en septembre, en grappes ovales, panachées de pourpre foncé et de couleur de chair. Terre franche, légère ou de bruyère. Multiplication par les tubercules qu'on sépare tous les 3 ans lorsqu'on lève la plante, après le dessèchement des tiges, pour renouveler la terre. Exposition au midi. Couvrir la terre pendant les gelées, et arroser dans les temps secs.

HÉMANTHE. *Hæmanthus*. (Hexandrie Monogynie, fam. des Narcissées.)

1. Hémanthe écarlate. *Hæmanthus coccineus*. L. Herbier de l'Amateur, vol. 1. Du Cap. Ognon gros; feuilles, 2 ou 3 radicales, larges, planes, charnues, linguiformes, ne paraissant qu'après la floraison; hampe de 6 à 7 pouces, terminée en août par une spathe à 6 folioles d'un rouge écarlate, d'où il sort une ombelle de 20 à 30 fleurs rouges. Terre légère ou de bruyère, serre chaude pour être sûr de faire fleurir la plante, ou serre tempérée et châssis, dans lesquels elle reste toute l'année. Peu d'arrosemens. Multiplication de graines ou de caïeux qu'on sépare tous les 2 ans, en renouvelant la terre des pots avant la pousse

des feuilles. On en possède une variété à feuilles beaucoup plus longues, atteignant jusqu'à 20 pouces, et moins larges que l'autre.— *Hæmanthus* peut se traduire par *fleur de couleur de sang*, du grec *haima*, sang, et *anthos*, fleur.

2. HÉMANTHE POURPRE OU A FEUILLES ONDULÉES. *Hæmanthus puniceus.* L. On distingue celui-ci parce qu'il a une tige formée par le pétiole engaînant, de 3 ou 4 feuilles oblongues, tandis que l'autre n'a que 2 feuilles, et encore en ce que la tige à fleurs paraît dans celui-ci avec les feuilles. A côté de la tige à feuilles s'élève une autre tige aussi tachetée de pourpre, longue de 5 à 6 pouces, qui se couronne par une ombelle assez grosse de fleurs rouges. Les folioles qui les entourent sont plus petites et verdâtres. Même culture.

3. HÉMANTHUS MULTIFLORE. *Hæmanthus multiflorus.* RED. Des lieux maritimes ombragés. Près de Sierra-Léone, en Afrique. Ognon blanchâtre; feuilles radicales, courtes, engaînantes, vertes dans l'intérieur, violâtres à l'extérieur, à 6 ou 7 nervures, du milieu desquelles sort une hampe marquée de points pourpres, terminée par une spathe de laquelle sort une ombelle de 25 fleurs d'un beau rouge foncé, à pétales étroits et longs. Même culture, mais toujours la serre chaude.

4. HÉMANTHE A FLEURS BLANCHES. *Hæmanthus albiflos.* JACQ. Du Cap. Feuilles elliptiques, de 2 à 3 pouces de longueur, un peu pointues, planes, glabres, ciliées en leurs bords; hampe très-courte, velue, penchée, portant une ombelle arrondie de petites fleurs blanches à anthères d'un rouge vif. Même culture.

HÉMÉROCALLE. *Hemerocallis.* (Hexandrie Monogynie, fam. des ASPHODÉLÉES.) On lui a donné le nom d'hémérocalle, *belle d'un jour* (des mots grecs *hemera*, jour, et *kalê*, belle), pour indiquer la durée de chaque fleur.

1. HÉMÉROCALLE JAUNE, LIS ASPHODÈLE, LIS JAUNE. *Hemerocallis flava.* L. — Des forêts humides du

Piémont. Racines partie fibreuses et partie tubéreuses; feuilles nombreuses, en grosses touffes, longues, étroites, aiguës, carénées, de 2 pieds; tige de 3 pieds, divisées, en 2 ou 3 rameaux; fleurs en juin, semblables à celles du lis blanc, d'un beau jaune et d'une odeur agréable. Terre franche légère, exposition un peu ombragée. Multiplication par la séparation de ses racines, qu'on peut relever de terre tous les 3 ans lorsque les feuilles sont desséchées, mais qu'il faut replanter promptement. M. Godefroy, pepiniériste à Villedavray, en cultive une variété à fleurs panachées.

2. Hémérocalle graminée. (*Hemerocallis graminea.*) De Sibérie. On la distingue de la première par ses feuilles plus étroites, et par ses fleurs à pétales inégaux et à odeur plus faible. Même culture.

3. Hémérocalle fauve. *Hemerocallis fulva.* L. De la France méridionale. Plante semblable; mais plus grande que les précédentes, et dont les fleurs, qui ne paraissent qu'en juillet, sont d'un rouge fauve. Variété à feuilles rayées de blanc. Même culture.

4. Hémérocalle du Japon, ou en feuilles en cœur. *Hemerocallis japonica.* — *Hemerocallis cordata.* Thunb. Feuilles radicales en cœur un peu allongé, marquées de nervures comme le plantain, et d'un vert gai; hampe de 2 pieds. En juillet et août, fleurs nombreuses, semblables à celles du lis, d'un beau blanc, d'une odeur suave, en épi et fleurissant successivement. Terre franche, légère, exposition du midi en pleine terre, en garantissant la plante du froid avec de la litière, et des limaces qui en sont friandes. Comme elle est sensible aux froids, on en met en pots qu'on place dans l'orangerie. Multiplication des semences, ou par la séparation des racines en septembre.

5. Hémérocalle bleue. *Hemerocallis cœrulea.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. De Chine. Feuilles moins grandes que celles de la précédente, à nervures plus marquées et d'un vert plus foncé. Hampe de 2 pieds, grêle et glabre; fleurs un peu plus précoces, plus petites, d'un bleu un peu violâtre. Même culture.

HYPOXIDE. *Hypoxis.* (Hexandrie Monogynie, fam. des Narcissées.) Genre dont le nom, dû à la forme aigüe des feuilles et des pétales, est composé des mots grecs *hypo* et *oxys*, qui signifient en français, presque aigu.

1. Hypoxide velue. *Hypoxis villosa.* L. — Du Cap. Bulbes nombreuses; feuilles linéaires, ensiformes, étroites, velues, en touffe triangulaire, hampes de 8 pouces, droites et velues; de juin en août, fleurs petites, ouvertes, à 6 divisions, jaunes en dedans, verdâtres et bordées de jaune en dehors. Terre légère et culture des ixias, soit sous châssis, soit dans l'orangerie pendant l'hiver. Multiplication de caïeux.

2. Hypoxide étoilée. *Hypoxis stellata.* Willd. — Herbier de l'Amateur, vol. 2. Bulbe aplatie dans sa partie supérieure; feuilles linéaires, lancéolées aiguës; striées, engaînées, hampes menues, de 6 pouces de hauteur, pourprées dans leur partie supérieure, terminées fin d'avril, par une fleur à 6 divisions en étoile, dont les découpures, vertes en dessous, d'un beau jaune bordé de vert en dessus, sont marquées à leur base, d'une tache d'un vert brun, formant un anneau autour des étamines et du pistil qui sont jaunes, et dépassent la fleur de quelques lignes. Ces fleurs solitaires, et ne s'ouvrant qu'au soleil depuis 9 heures jusqu'à 2, restent fermées tous les jours qu'il ne paraît point. Même culture : multiplication des graines.

3. Hypoxide a fleurs blanches. *Hypoxis alba* L. — Plante qui ne diffère de la précédente que par la fleur qui est plus petite. Elle a ses divisions d'un blanc de lait, bordées d'une ligne jaune, marquées au milieu d'une ligne noire longitudinale, et de lignes bleues à leur base, ainsi que de taches très-brunes, faisant un double cercle autour des étamines, dont les anthères, aussi très-brunes, sont bordées de jaune très-éclatant. Même culture.

IRIS. *Iris.* Genre de la triandrie monogynie, qui a donné le nom à la famille des Iridées. Il ne sera ici question que des iris bulbeuses.

1. — 2. Iris bulbeuse. Sous cette dénomination on

traitera de deux espèces, l'*Iris Xiphium* de Linné. Herbier de l'Amateur, vol. 2; et l'*Iris Xiphioides* de Wildenow, confondus par les jardiniers et par les botanistes eux-mêmes. Il y a en effet une grande ressemblance dans le port et les formes de ces deux plantes et dans leurs fleurs; celles de l'*Iris Xiphium* sont plus constamment d'une couleur bleue très-vive; celles de l'*Iris Xiphioides*, Herbier de l'Amateur, vol. 2, sont plus grandes, tantôt blanches, tantôt bleues, tantôt purpurines, et l'extrémité des pétales horizontaux est beaucoup plus large : d'ailleurs, étant plus tardives de 15 jours, on ne les voit guère avant la mi-juin. Ces deux espèces, originaires des prairies humides de la France méridionale, fournissent ces brillantes variétés que les Hollandais nous vendent par noms et à la pièce, et qu'on appelle Iris ou Lis d'Espagne et de Portugal, et Iris d'Angleterre. Au surplus, ces variétés, plantées en mélange dans une plate-bande, y forment un coup d'œil charmant, dont on peut prolonger la jouissance en les garantissant du soleil par une toile : autrement, leur durée n'est guère de plus de 3 ou 4 jours. Ognons allongés; feuilles jonciformes, canaliculées et striées; tiges de 10 à 18 pouces, terminées par une ou deux grandes fleurs, fin de mai; les pétales extérieurs bleus, violets, etc., à odeur très-agréable. Terre légère ou de bruyère. Exposition du midi. Multiplication de graines ou de caïeux, qu'on sépare quand on relève la deuxième ou troisième année les ognons en juillet, pour renouveler leur terre. Les semences procurent de nouvelles variétés.

3. Iris de Perse. *Iris persica.* L. — Herb. de l'Amat., vol. 1. De Perse. Feuilles après la fleur, linéaires, canaliculées, ensiformes et glauques; tige de 7 à 10 pouces; fleurs en mars, d'un blanc satiné, teint de bleu; les pétales extérieurs marqués d'une large tache pourpre, veloutés à leur extrémité, et ayant une grande ligne orange ponctuée de pourpre. Ces fleurs durent peu, mais la même tige en donne successivement deux ou trois. Même culture, avec l'attention de couvrir de litière pendant les froids vifs.

4. Iris a double bulbe. *Iris sisyrynchium.* L. Du Portugal. Plante à deux bulbes l'une sur l'autre : recouvertes par une tunique brune. La supérieure pousse une tige de 5 à 7 pouces, garnie de 2 feuilles linéaires, engaînantes à leur base ; longues, canaliculées et penchées sur la terre : 2 ou 3 fleurs en mai, terminales, d'un violet bleuâtre avec une tache jaune mêlée de blanc sur les 3 divisions extérieures. Même culture, mais moins délicate.

5. Iris œil de paon. *Iris pavonia.* L. — Voyez *Vieusseuxia.*

6. Iris longues feuilles. *Iris longifolia.* Du cap. Deux ou trois feuilles radicales, linéaires, canaliculées, longues de 2 ou 3 pieds. Tige courte, terminée, en juin, par des fleurs nuancées de pourpre et de violâtre, dont les 3 divisions extérieures plus larges, réfléchies, et marquées d'une ligne courte et jaune. Elles durent peu, mais se succèdent. Culture des ixias. Multiplication de graines ou de caïeux. Ne pas exposer la fleur au vent qui la flétrirait.

7. Iris scorpion. *Iris scorpioïdes.* Desfont. D'Alger. Bulbe à radicule de la grosseur du doigt. Feuilles nombreuses, longues, courbées en dehors, canaliculées, glauques en dessous ; tiges courtes, terminées en hiver par trois fleurs, grandes, légèrement odorantes, d'un beau bleu ; chaque pétale extérieur porte, à son extrémité élargie, une ligne jaune d'où divergent des traits alternativement d'un bleu foncé et d'un bleu plus pâle. Terre légère ou de bruyère, humide ; en orangerie ou dans une bâche. Multiplication de caïeux.

8. Iris tubéreuse ou Hermodacte. *Iris tuberosa.* L. — Herb. de l'Amat., vol. 1. De la France mérid. Elle est d'orangerie l'hiver, ou bien on la met en pleine terre légère, au pied d'un mur, au levant. Elle y fleurit bien tous les ans, au mois d'avril, en la couvrant de litière sèche pendant la gelée, et en plaçant, 6 à 7 pouces sous les racines, une ardoise ou une tuile qui les empêche de s'enfoncer. Multiplication par la séparation de ses rejetons quand les feuilles sont sèches. Cette iris a des racines qui consistent en plusieurs

tubérosités allongées et en forme de doigts, d'où le nom d'*Hermodacte*, c'est-à-dire, *doigt d'Hermès* ou de *Mercure;* feuilles linéaires, droites, quadrangulaires; fleur singulière, d'un vert rembruni par une teinte obscure de pourpre sur laquelle on aperçoit quelques lignes jaunes et des touches de carmin. Les trois pétales réfléchis sont remarquables par une tache assez large de pourpre foncé et velouté.

IXIA ou Ixie. *Ixia.* (Triandrie Monogynie, fam. des Iridées.) On a donné à une plante visqueuse le nom d'*Ixia*, du mot grec *ixos*, qui signifie *glu :* on a depuis transporté ce nom à un genre très-nombreux de plantes bulbeuses, toutes du Cap; excepté l'*Ixia bulbocodium*, dont les fleurs à 6 pétales ont rappelé le souvenir de la roue d'*Ixion.* Ces jolies plantes, si variées par leur grandeur, leurs couleurs et leurs dispositions sur les tiges, sont sensibles au froid, sans avoir besoin de chaleur. On les place sous un châssis en forme de bâche, et garni tout autour, à l'extérieur, d'une bordure de litière bien tassée, de la hauteur de la bâche, et d'un pied et demi de large. Cette bâche, qu'il est bon de disposer pour recevoir une hausse, doit être préparée au mois d'octobre, et placée en bonne exposition : il faut, pendant l'hiver, donner de l'air toutes les fois qu'il est doux; fermer le châssis, même le couvrir de paillassons, encore de litière, pour le garantir de la gelée. L'intérieur du châssis doit avoir été creusé d'un bon pied et demi, et rempli jusqu'au niveau du terrain, de terre de bruyère un peu sableuse, et *surtout sans mélange.* On place en dessous un lit d'environ 6 pouces, de cailloux, ou tout simplement des racines et menus bois ôtés de la terre de bruyère passée. Cette précaution est de rigueur pour l'écoulement des eaux de pluie et d'arrosement, car ces plantes n'aiment pas trop l'humidité. C'est sous cette bâche ainsi disposée qu'on plante en octobre, à 4 pouces de distance et à 2 de profondeur, non-seulement les *Ixias*, mais encore les *antholizes*, les *glaïeuls*, les *hypoxides*, et autres ognons du Cap. Lorsque les feuilles atteignent

les vitres du châssis, on ajuste une hausse à la bâche, et lorsqu'elles s'allongent, on les soutient aussi bien que les tiges à fleurs, par de petites baguettes auxquelles on les attache. On donne de l'air dans les beaux jours, au moment le plus chaud de la journée, jusqu'en mai, époque où on enlève le châssis. Quand on n'a point assez de ces ognons pour en garnir une bâche, on peut en mettre plusieurs ensemble dans des pots au fond desquels on aura mis deux bons doigts de sable, et dont on aura rempli le surplus de terre de bruyère. Ces pots, enterrés dans la bâche (qui alors n'a plus besoin d'être garnie que de terre ordinaire), se conduisent comme il vient d'être dit. Sans bâche, on peut encore se procurer ces jolies fleurs en mettant ces pots au jour, dans un endroit à l'abri de toute gelée. Dès le mois d'avril jusqu'à la fin de juillet, ces ognons donnent successivement leurs fleurs, les uns plus tôt, les autres plus tard. Ceux des *Ixias* sont très-petits, et posés le plus souvent sur un autre ognon qui produit les radicules : ils poussent des caïeux plus ou moins nombreux, suivant l'espèce : ils naissent immédiatement de l'ognon, ou y tiennent par un pédicule charnu : quelques-uns produisent encore des bulbes qui naissent à des articulations de la tige. Les uns et les autres donnent des fleurs la seconde année. La plupart mûrissent leurs graines : les ognons qui en proviennent ne fleurissent qu'au bout de 3 ans, mais aussi ils peuvent donner des variétés nouvelles. On peut laisser ces ognons en terre pendant 2 ou 3 ans (c'est le moyen de faire grossir les caïeux); on les lève lorsque les feuilles sont desséchées : on les replante en octobre, au plus tard : autrement, ils se gâteraient. Il est encore essentiel de ne pas arroser ceux qu'on laisse en terre, et de garder à l'abri du soleil, et surtout de l'humidité, ceux qu'on retire. Avant de replanter les ognons, on donne un labour à la terre, et on y ajoute ensuite un peu de terre neuve de bruyère. Quand cette terre est usée, ce qui a lieu dans six années, on la remplace par de la nouvelle, mêlée avec des débris de bruyère et des racines triées de la nouvelle

terre de bruyère. Tous ces débris, en pourissant, rendent à la vieille tout l'humus dont elle était dépouillée : elle peut être employée de nouveau.

1-3. Ixia bulbocode. *Ixia bulbocodium*. L. — D'Espagne. Le surnom est composé des mots grecs *bolbos*, bulbe, et *kodion*, toison, parce que l'ognon est couvert d'une tunique réticulée et velue. Cette plante ne vaut pas la peine d'être cultivée; mais il y a une jolie plante de ce nom, qu'on appelle aussi *Ixia Corymbosa*, en Hollande. Du cap. Feuilles engaînées comme celles de tout le genre, plus larges, longueur de 10 à 11 pouces; tige engaînée à sa base, assez grosse, flexueuse, de la hauteur des feuilles; terminée par des fleurs grandes, évasées en entonnoir, rouges, pourpres, blanches, bleues, violettes ou jaunes, et de toutes nuances dans ces couleurs, avec ou sans fond rembruni : celles d'en bas fleurissent les premières dans cette espèce comme dans les autres, et sont soutenues par un pédicule assez long. C'est dans cette ligne qu'il faut ranger l'*Ixia tricolor*, dont la corolle est d'un rouge-capucine éclatant, au fond du plus beau jaune doré, avec un trait de noir velouté qui sépare ces deux couleurs. Ces *Ixias* fleurissent dès le mois d'avril, et durent près de trois semaines. La plupart donnent à la fois caïeux, bulbes et graines.

4-6. Ixia orangé ou safrané. *Ixia crocata*. L. — *Gladiolus crocatus*. Pers. — Feuilles aussi larges et plus courtes; la tige d'un pied, un peu courbée; épi de 8 à 10 fleurs en mai, aussi en entonnoir, de couleur ponceau ou jaune, plus ou moins foncée, mais dont le bord latéral des divisions est vitré et transparent à la base; ce qui a fait donner à une variété le nom spécifique *fenestrata*. L'*Ixia hyalina* doit se rapporter à cette espèce, dont, à proprement parler, elle ne diffère que par sa couleur qui est rosée. Il y a plusieurs autres variétés qui diffèrent seulement par la couleur des fleurs, plus pâles ou rouges, et par les taches jaunes, rouges ou brunes, qui sont sur les divisions : elles donnent graines et caïeux. L'*Ixia palmata* ressemble pour les fleurs à l'*Ixia crocata*; mais elles sont plus petites.

7—9 Ixia maculé. *Ixia maculata.* L. Feuilles étroites, longues et ensiformes : tige menue, d'un pied ; épi bien fourni de fleurs en mai et juin, à divisions ouvertes plus ou moins allongées, jaunes et pourpres au sommet, ou violettes, ou rouges pourpre, ou rayées de blanc et de jaune, suivant les variétés, mais à fond rembruni et tranchant dans l'espèce. Elles produisent des graines, et les ognons donnent assez de caïeux. L'*Ixia filiformis*, à tige menue comme un fil, et à pédicules aussi fins que du crin, doit être classé ici, ainsi que l'Ixia a fleurs vertes, *Ixia viridis*, Jacq. Cette dernière espèce, trouvée sur les bords des ruisseaux, veut un peu d'humidité.

10 — 12. Ixia a plusieurs épis, ou ixia phalangère. *Ixia polystachia. H. P. Ixia erecta.* Wild. *Ixia incarnata*, And. *Rep.* Feuilles étroites, de près de deux pieds ; tiges aussi longues et grêles, divisées en plusieur épis (ordinairement trois) chargés, en mai et juin, de fleurs odorantes, petites, plus ou moins rosées et blanches, quelques-unes à fond vert, jaunâtres avec des lignes rouge carmin. C'est ici qu'il faut ranger les *Ixias angolamensis, biriennis*, etc., des Hollandais.

13. Ixia a longues fleurs. *Ixia longiflora.* Jacq. *Gladiolus longiflorus.* L. — Feuilles ensiformes, linéaires, droites ; tige plus courte ; fleurs en juin et juillet, à tube grêle, long et rougeâtre, en épi d'un jaune pâle, et le tour des divisions rougeâtres au dehors. On voit ces fleurs à la fin de juin et en juillet.

14. On citera encore l'Ixia a couleur de cannelle, *Ixia cinnamomea*, parce qu'au contraire des autres il n'ouvre que le soir ses fleurs blanches à l'intérieur, et de couleur de cannelle à l'extérieur. C'est aussi pendant la nuit qu'elle exhale son parfum : elle se referme le matin. Fleurit en mai et juin.

Ixia a grandes fleurs. *Voyez* Sparaxide.

JACINTHE, Hyacinthe. *Hyacinthus orientalis.* Herbier de l'Amateur, vol. 6, *trois variétés.* (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.) Du Levant, et aussi du midi de la France. L'ognon est composé

de plusieurs tuniques adhérentes à la base, séparées par des pellicules d'une couleur rougeâtre. Les tuniques en sont plus ou moins nombreuses, suivant l'âge de l'ognon, qui est allongé les premières années, et qui grossit à mesure que le nombre des tuniques augmente. La base ou *couronne* de l'ognon est bulbeuse; et la substance, qui paraît la même que celle des tuniques, se modifie par degré dans ces dernières, pour acquérir la qualité subéreuse des feuilles qui les terminent. Les racines sortent du contour de la couronne : ce sont des filets blancs, charnus, plus ou moins gros, d'inégale longueur, se terminant en pointe, et laissant dans le centre de la couronne un cercle vide qu'on nomme l'*œil*. Les feuilles sont larges, droites, un peu striées, d'un vert luisant, plus ou moins foncé. La tige est droite, ronde, plus ou moins haute et garnie de fleurs dans chaque variété. En avril, fleurs en grappe droite, nombreuses, infundibuliformes, ventrues à la base, divisées jusqu'à moitié, odorantes et ayant une ou deux des couleurs blanche, bleue, rose, rouge et jaune.

Les variétés de la jacinthe sont très-nombreuses. Les Hollandais, qui l'ont naturalisée dans les environs de *Harlem*, en ont obtenu près de 2000 variétés, parmi lesquelles il y en a 4 ou 500 faciles à distinguer. Dans ce nombre, on en trouve plusieurs qu'on peut mettre sur des carafes remplies d'eau, et *forcer*, en les mettant dans des pots placés sur une couche ou dans de la tannée, pour obtenir des fleurs plus précoces. Cette distinction d'ognons à *forcer* est essentielle quand les amateurs font des demandes en Hollande ou à Paris aux marchands grainiers, qui en tirent tous les ans des assortimens considérables. On peut donc s'adresser à ces derniers : ils ne les vendent pas plus cher que les Hollandais, à raison de la remise qui leur est faite. Chaque année, on trouve aussi des collections nombreuses de cette fleur, comme de toutes les plantes bulbeuses, chez M. Vilmorin.

Il serait à désirer que les amateurs et les jardiniers, comme cela s'est déjà fait avec succès pour les tulipes,

semassent aussi des jacinthes. Ils obtiendraient également de fort belles fleurs, qui les dispenseraien d'en faire annuellement revenir d'un climat étranger au leur, où elles dégénèrent dès la seconde année. Ils auraient aussi l'avantage de jouir des belles années de la floraison des jeunes plantes.

Culture. Nous avons donné la composition de la terre propre aux jacinthes (*Voyez* préparation des terres n°. 4); nous ajouterons seulement qu'il faut rendre cette terre d'autant plus légère, qu'on est dans une température plus froide et humide. Le fumier de vache et les engrais végétaux doivent être réduits en terreaux, et bien mêlés avec le sable avant de s'en servir.

La jacinthe se multiplie de semences et de caïeux. Par les semences, on se procure de nouvelles variétés : les caïeux propagent les espèces jardinières connues. Pour semer on se procure de belles variétés à fleurs simples, comme celles que les Hollandais cultivent par noms et couleurs. On creuse à la profondeur de 10 pouces une planche de 3 ou 4 pieds de large, sur la longueur déterminée par le nombre d'ognons. On remplit la fosse de 8 pouces de terre préparée. On unit bien cette terre, et on y trace au cordeau, sur la longueur de la planche, des lignes parallèles éloignées de 6 pouces les unes des autres. On croise ces lignes par d'autres faites sur la largeur et à la même distance. On enfonce les ognons dans tous les points d'intersection, de manière que leur partie supérieure soit au niveau de la terre. Dans les températures humides, on incline un peu les ognons la tête au nord et la couronne au midi. On rapporte ensuite 4 pouces de terre sur cette plantation. La planche se trouve ainsi plus élevée de 2 pouces que les sentiers qui l'environnent. Des amateurs soutiennent la terre en l'encadrant par des planches de 2 ou 3 pouces de large et peintes en vert. Lorsqu'on plante, on a l'attention de varier les couleurs, pour former un plus beau coup d'œil. La plantation doit se faire dans le courant de septembre et d'octobre. Il vaut mieux plus

tôt que plus tard : on a remarqué que les ognons souffraient plus sur les planches à l'air que dans la terre, et qu'ils étaient plus fréquemment attaqués par un insecte qui les fait périr. Des coquilles d'huitres pilées et répandues sur le terrain fournissent aux plantes un suc salin qui leur est utile, et écartent les limaces, qui se blessent sur les parties aiguës des coquilles.

Avant l'hiver, on se borne à sarcler. L'ognon n'est sensible qu'au froid qui gèle la terre à glace jusqu'aux racines. Dans les températures assez froides pour que la terre soit gelée à plus de 5 pouces, on couvre les planches avec de la fougère ou paille qui n'a pas servi de litière aux bestiaux, dont l'urine nuit aux ognons. Après les fortes gelées on découvre les planches.

La jacinthe est une des fleurs qui paraissent en mars et avril. Les feuilles et la tige sortent ensemble de terre dans la plupart des variétés. Le nombre des feuilles indique la durée de l'ognon. Plus il pousse de feuilles, plus il forme de tuniques, et plus l'ognon grossit promptement et produit de caïeux; mais aussi sa couronne se déforme et se fend plus tôt. Alors l'ognon pourit. On a vu cependant des ognons qui ne donnaient que trois feuilles durer un grand nombre d'années, tandis que d'autres qui en fournissaient beaucoup ne se conservaient que 6 à 7 ans.

A l'époque de la pousse, les amateurs disposent la charpente de leurs tentes ou berceaux sur les planches, et ils placent les toiles lorsque le thermomètre descend au-dessous de zéro. Ces toiles suffisent pour garantir les fleurs du froid, de la neige, et même des rayons solaires. Ceux qui n'ont pas de tentes enfoncent autour de la planche des piquets élevés de 8 pouces, auxquels ils attachent des traverses tout autour pour les lier ensemble; ils ajoutent ensuite des cerceaux sur lesquels ils mettent des paillassons pour garantir les fleurs de la gelée et de la neige. Ils font retomber les paillassons jusqu'à terre, et ils mettent un peu de paille ou de fougère aux deux extrémités. Les fleurs ne craignent point un froid de 2 ou 3 degrés,

ni la neige, mais si le soleil vient fondre cette gelée ou la neige, les fleurs durent la moitié moins. On ne laisse les couvertures qu'autant qu'elles sont indispensables; autrement les tiges s'allongeraient trop, et les plantes seraient étiolées.

On met des tuteurs aux tiges trop faibles pour soutenir les fleurons ou *godets*, qui sont plus ou moins nombreux et plus ou moins larges suivant les variétés. Lorsque les gelées ne sont plus à craindre, on cesse de couvrir les fleurs simples destinées à porter graine, afin qu'elles jouissent de toute l'influence du soleil nécessaire à la fécondation et à la maturité des graines. On continue de sarcler et de donner la chasse aux limaces, seuls ennemis à craindre à cette époque; car il est rare que les mulots et les rats attaquent l'ognon. Lorsque les fleurs sont passées, les tiges de jacinthes doubles se dessèchent assez promptement. Il est alors utile de resserrer la terre autour de l'ognon, parce que la tige laisse un vide dont les limaces profitent pour pénétrer jusqu'à l'ognon: une espèce de mouche y pond aussi ses œufs, dont il sort des vers qui attaquent et font périr l'ognon. Les jacinthes simples continuent à nourrir leurs graines. On les soutient avec un tuteur qui maintient la tige droite. On reconnaît leur maturité lorsque l'enveloppe jaunit et se fend. On peut alors les récolter et les mettre à l'ombre et à l'air libre, pendant 15 jours, pour achever de les mûrir. Quant aux ognons, on attend que les feuilles jaunissent avant de les lever de terre. On choisit un beau jour; on les retire avec précaution pour ne pas les blesser, et on coupe leurs feuilles ou on les détache. On conserve alors racines et caïeux après la plante. Des cultivateurs posent les ognons sur la terre en inclinant les racines du côté du midi, et les recouvrent d'un pouce de terre; ils les laissent 15 jours dans cette situation où ils achèvent de mûrir. Si le ciel annonce de l'orage ou de la pluie, ils les retirent de suite, et ils établissent une couverture bien inclinée pour empêcher les ognons d'être mouillés: autrement la plupart fermenteraient et pouriraient. D'autres amateurs lèvent

tout simplement les ognons, et les mettent sur des tablettes, dans un lieu bien aéré, et où ils ne soient pas exposés aux rayons du soleil. Lorsque les ognons ont été 15 jours sur la terre et autant sur les tablettes, ou environ un mois sur les planches, on les nettoie, on en sépare les caïeux; et si l'on s'aperçoit que quelques tuniques commencent à pourir, on coupe jusqu'au vif. Si le cœur de l'ognon était attaqué de la pouriture, on l'enlèverait en faisant une incision circulaire à l'œil; et, après avoir laissé ces ognons 3 ou 4 jours sur une tablette pour donner le temps à la plaie de se dessécher, on les mettrait en terre pour en obtenir des caïeux. Les Hollandais parviennent à conserver leurs ognons 5 ou 6 mois hors de terre, sans qu'ils pourissent; mais en France, où on ne récolte pas des ognons aussi sains, et où ils sont fréquemment attaqués par des insectes, il faut les replanter promptement; car nous avons remarqué qu'on en perdait beaucoup plus sur les tablettes qu'en terre. On conserverait mieux la jacinthe en plantant l'ognon à 6 pouces de profondeur. On aurait moins de caïeux par cette méthode, mais l'ognon durerait davantage et fleurirait plus tard. Cette dernière observation a mis les amateurs en état de faire fleurir toutes leurs jacinthes à la fois, quoiqu'il y en ait de précoces et de tardives. Ils enfoncent davantage les premières, et moins les secondes.

Au mois de septembre, on prépare une planche comme on l'a dit plus haut, et on sème sa graine à la volée ou en rayons. On la couvre d'un pouce de terre. Cette opération faite, il n'y a qu'à sarcler jusqu'aux fortes gelées; alors on jette un peu de paille ou de fougère sur la planche pour la retirer dès qu'elles sont passées. Quand les feuilles du jeune plant se dessèchent, on donne un léger binage, et on couvre la planche de 2 pouces de terre. On réitère les mêmes soins l'année suivante, et on ne lève les ognons que la troisième année, pour les traiter ensuite comme les ognons à fleurs. Ils fleurissent ordinairement la quatrième année, et ils donnent les uns des fleurs simples,

les autres des fleurs semi-doubles, et quelques-uns des fleurs doubles.

Quand on veut jouir du plaisir de voir végéter les ognons de jacinthe, et d'avoir des fleurs précoces, on remplit d'eau, au mois de septembre, de petites carafes destinées à cet usage. On y jette quelques grains de sel, et on pose l'ognon sur la carafe de manière que la couronne seulement soit plongée dans l'eau. On ajoute de l'eau à mesure que l'ognon en absorbe. On place ces carafes dans des appartemens où on entretient une chaleur modérée. On met également des ognons de jacinthe en pot, qu'on place dans la serre ou sur une couche tiède, ou même dans les appartemens.

Les Hollandais ont trouvé dans leur semis une jacinthe qu'ils ont nommée *Diane d'Éphèse*. Elle donne sur le même pédicule deux ou trois fleurs doubles bien distinctes, pendant que les autres n'en ont qu'une, ce qui la ferait prendre pour une espèce particulière, si on ne connaissait pas son origine. Les jardiniers des environs de Paris font des planches entières de jacinthes simples qu'ils nomment *passe-tout*. Ils emploient communément le BLANC DE MONTAGNE, le BLANC DE VITRI et la JACINTHE DE MAI. Cette culture n'a d'autre objet que de se procurer des fleurs pour le marché. Ces ognons, moins délicats que les autres, se contentent d'une terre légère non fumée.

2. JACINTHE ÉTALÉE. *Hyacinthus patulus*. H. P. — *Scilla patula*. DEC. — *Scilla hyacinthoides*. JACQ. D'Europe. Elle est plus belle que la JACINTHE DE MAI, et forme des touffes de feuilles nombreuses, larges de plus d'un pouce, longues de dix, étalées sur la terre, d'entre lesquelles sortent des hampes droites, de 10 pouces de haut, et terminées en mai par 12 ou 15 fleurs pédiculées, grandes, horizontales, odorantes, bien ouvertes, à six divisions bien fendues, d'un bleu tendre et agréable. L'ovaire est, aussi-bien que les anthères, d'un bleu plus foncé. Même culture.

3. JACINTHE AMÉTHYSTE. *Hyacynthus amethystinus*. — L. Bulbe petite et ovale, des Pyrénées; à

feuilles longues, étroites, en gaufre, d'abord droites, puis courbées en dehors ; hampe droite, puis courbée à son sommet, d'où pendent quelques fleurs petites presque cylindriques, du plus joli bleu : on les voit au commencement de mai. Même culture.

KEMPFERIE, *Kœmpferia*. (Monandrie Monogynie, fam. des AMOMÉES.) Genre dédié à Engelbert Kempfer, naturaliste westphalien. KEMPFERIE LONGUE, *Kœmpferia longa*. JACQ. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Racine composée de 3 à 4 tubercules oblongs, charnus ; feuilles ovales-oblongues, grandes, vertes en dessus, rougeâtres en dessous, roulées sur elles-mêmes avant leur développement. En mai et juin, fleurs radicales, en faisceau, au nombre de 5 à 7, paraissant souvent avant la naissance des feuilles, répandant une odeur agréable. Spathe de chaque fleur monophylle, membraneuse, d'un pourpre clair ; calice monophylle, tubulé, à limbe trifide plus long que la corolle ; 3 pétales insérés dans le haut du tube du calice, les supérieurs blancs, lancéolés, l'inférieur plus large, purpurin, bilobé. Serre chaude.

LACHENALE. (Hexandrie Monogynie, fam. des ASPHODÉLÉES.) Dédié à W. LACHENAL, botaniste de Bâle. Toutes les espèces sont du Cap, bulbeuses, et quelques-unes ont de fort belles fleurs. Ces plantes ne demandent que l'orangerie ou la serre tempérée, ou même le châssis des ixias, et se contentent de la culture des jacinthes, dans une terre de bruyère : elles se produisent aisément par leurs caïeux.

1. LACHENALE TRICOLORE. *Lachenalia tricolor*. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Ognon moyen, blanchâtre ; deux feuilles engaînantes, semblables à celles de la jacinthe, et pointillées de pourpre à leur extrémité ; hampe charnue de 10 à 12 pouces, tachetée de rouge ; 20 fleurs en grappe très-longues, à 3 divisions extérieures d'un jaune citron bordé de vert foncé, et à trois divisions intérieures de même couleur, mais ayant en dedans une ligne de beau rouge safrané. Fleurit en avril. Le haut de la tige, et les boutons avant leur épanouissement, sont d'un rouge carmin léger.

2. LACHENALE A FLEURS JAUNES. *Lachenalia luteola.* — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Elle a les fleurs aussi grandes, pendantes, mais presque toutes jaunes, avec quelques teintes de verdâtre.

3. LACHENALE A QUATRE COULEURS. *Lachenalia quadricolor.* Ognon plus petit, feuilles plus longues; hampe plus grêle, fleurs en avril, moins nombreuses, mais grosses, dont les divisions extérieures rouges aux deux tiers, sont jaunes du reste, et bordées de vert à leur sommet; les intérieures, jaunes aussi et nuancées de vert, ont leur limbe de couleur lie de vin.

4. LACHENALE A FLEURS PENDANTES. *Lachenalia pendula.* — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1 Ognon blanc, 2 feuilles larges et engaînantes; hampe ferme, pointillée de rouge à sa base, verte dans son milieu, pourprée à la partie où sont les fleurs. Celles-ci en mars et avril, moins pendantes que les autres, plus tubulées, parce que les divisions extérieures sont un peu plus courtes que les intérieures, qui sont d'un pourpre rendu presque noir par le contraste du coquelicot assez foncé des premières. Belle plante peu délicate qui fournit beaucoup de caïeux.

5. LACHENALE A FLEURS BLEU-POURPRE. *Lachenalia purpureo-cærulea.* Ognon moyen, blanc teint de rose, 3 ou 4 feuilles radicales, engaînantes, intérieurement d'un beau vert, pourprées extérieurement, larges, lancéolées, pointues; hampe rétrécie et flexueuse à sa base, d'un vert pâle, terminées en avril par un épi de fleurs nombreuses, très-odorantes, pédiculées, courtes, assez grosses, d'un bleu pâle à leur base, à 6 divisions de couleur bleu pourpre violet, et dont les trois intérieures sont plus longues.

6. LACHENALE EN FORME DE LANCE. *Lachenalia lanceæfolia.* WILD. — *Lachenalia punctata.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Ognon gros; 7 à 8 feuilles radicales, ovales-lancéolées, d'un vert glauque; hampe de 9 pouces, terminée en juillet par une grappe de fleurs étalées, petites, à l'extérieur d'un vert teint de pourpre obscur, et à l'intérieur de couleur lilas.

LAPEYROUSIE JONCÉE. *Lapeyrousia juncea.*

Fam. des Iridées. *Ker.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. Genre dédié à M. Picot de Lapeyrouse, auteur de la *Flore des Pyrénées*. Cette plante est du Cap. Tige droite, cylindrique et rameuse. Haute de 8 à 10 pouces; feuilles glabres, ensiformes engaînantes à leur base. En mai et juin, fleurs sessiles, d'un rose vif, disposées en épis lâches et d'un seul côté le long de la tige et des rameaux. Chacune de ces fleurs sort d'une spathe très-courte, à deux folioles dentées au sommet; corolle monopétale en soucoupe, à tube court; limbe divisé en 6 découpures ovales oblongues, un peu irrégulières; 3 étamines à filamens courts, redressés vers les 3 divisions supérieures de la corolle; anthères oblongues; ovaire un peu anguleux, surmonté d'un style trifide à la partie supérieure et terminé par trois stigmates arrondis; fruit à capsule arrondie, mais presque triangulaire, faiblement tuberculé à la surface, trois valves et trois loges qui contiennent plusieurs graines. Ognon très-petit; multiplication par caïeux, quand on relève la plante qui se cultive comme la Sparaxide et les *Ixias*.

LIMODORE, *Limodorum*. (Gynandrie Diandrie, fam. des Orchidées.)

1. Limodore pourpre. *Limodorum purpureum.* Lam. Plante de serre chaude. Racine tubéreuse; feuilles en forme d'épée, longues et plissées; hampe de côté et d'un pied de haut; bouquet de fleurs aussi belles que singulières, grandes, d'un pourpre vif. Leur pétale inférieur est plissé, jaune, divisé en 3 lobes. On met chaque pied dans un pot plein d'une bonne terre douce, légère, sans engrais: la tannée est peut-être inutile. Multiplication par les caïeux qu'on détache avec précaution; pendant la végétation, tenir dans une humidité raisonnable.

2. Limodore de Tankerville. *Limodorum Tankervillæ.* — Herbier de l'Amateur, vol. 3. C'est le plus beau de ce genre. De la Chine. Superbe plante à racines tubéreuses; feuilles longues, larges, pointues à leur sommité, plissées dans leur longueur et engaînées; hampe latérale de 2 pieds; grappe de grandes

et belles fleurs en mars et avril, et 6 pétales, dont les 5 supérieurs sont d'un blanc pur en dehors, et d'un roux brun en dedans; le sixième pétale courbe, roulé en cornet, est d'un pourpre brun. On le tient toute l'année dans la tannée, mais au jour. Multiplication par drageons, qu'on met ensuite chacun dans un pot, et qu'on cultive comme la mère-plante, à laquelle il faut la terre n°. 2, pag. 5 : arrosement en été. On cultive aussi le *Limodorum lucida*, et le *Limodorum fragrans*, plante jolie et odorante.

LIS. *Lilium.* (Hexandrie Monogynie, fam. des LILIACÉES.) On cultive beaucoup d'espèces, qui presque toutes ont des variétés et sont très-belles.

1. LIS BLANC, LIS COMMUN. *Lilium candidum.* L. Plante superbe du Levant. Ognon écailleux et rustique comme les suivans; en juin, fleurs en grappe, pédiculées, grandes, très-odorantes, formées de 6 pétales (comme celles de tous les lis) un peu réfléchis à leur sommet, enfin d'un blanc de neige. Tous les 3 ou 4 ans, lorsque les feuilles sont desséchées, on les relève pour en séparer les caïeux : il faut replanter de suite à 5 pouces de profondeur, si l'on veut des fleurs l'année suivante. Cependant on peut les envoyer au loin sans qu'ils périssent. Variétés, savoir : Lis à fleurs doubles, *L. candidum flore pleno*, dont la fleur avorte souvent, ou s'épanouit mal, surtout si la saison est pluvieuse : elle consiste en un grand nombre de pétales placés en épi sur l'extrémité du pédicule qui leur sert d'axe. — Lis ensanglanté. *L. candidum purpureo variegatum*, à pétales vergetés de rouge, couleur qui s'annonce sur les feuilles et sur les écailles de la bulbe. — Lis de Constantinople. *L. peregrinum*, à tige plus courte; feuilles plus étroites, fleurs moins grandes, un peu pendantes, et pétales un peu plus étroits à leur base. — Lis à feuilles panachées et Lis à feuilles bordées. Ces 3 dernières variétés sont plus petites. Même culture.

2. LIS BULBIFÈRE. *Lilium bulbiferum.* L. Des Alpes. Tiges canaliculées, ordinairement dépourvues de feuilles à la base; feuilles plus courtes et plus lar-

ges que celles du lis commun : il naît à l'angle supérieur de leur insertion des bulbiles qui, mises en terre aussitôt leur maturité, donnent des fleurs au bout de 3 ans. Celles-ci, fin de mai, peu nombreuses, droites et à pétales rétrécis en onglets, d'un rouge orangé, marqués d'une large tache plus pâle, et pointillés de brun. Variété plus petite, autre à fleurs doubles, troisième à fleurs panachées.

3. Lis orangé. *Lilium croceum.* D'Autriche. Tige plus haute ; feuilles étroites, sillonnées ; fleurs en juin, droites, d'un rouge safrané, parsemées de petites taches noires, plus nombreuses que dans l'espèce précédente. Même culture : touffe comme le lis commun.

4 — 6. On place ici le Lis a fleurs pendantes, ceux de Pensylvanie et de Philadelphie, *Lilium penduliunm, pensylvanicum* et *philadelphicum*. Herbier de l'Amateur, vol. 2. Ils ont une tige d'environ 2 pieds ; les feuilles étroites, plus ou moins longues : chaque tige donne une ou plusieurs fleurs, plus ou moins rouges et ponctuées. Les pétales du lis de Philadelphie ont des onglets remarquables. Même culture.

7. Lis de Pomponne, Lis Turban. *Lilium pomponium.* L. — Des Pyrénées. Tige garnie de feuilles verticillées en bas, bordées de poils blanchâtres, terminées en juillet par 5 ou 6 fleurs pendantes, d'un beau rouge ponceau ; pétales roulés en dehors comme un *turban*. Même culture, mais moins de soleil et plus d'arrosement.

8. Lis des Pyrénées. *Lilium pyrenaïcum.* Distingué du précédent par ses fleurs jaunes, ponctuées, rouge brun en dedans, et par des anthères écarlates. Même culture. Le lis de Chalcédoine, *Lilium chalcedonicum*, diffère du précédent par ses fleurs écarlates un peu plus grandes, moins réfléchies et roulées et pendantes. Même culture.

9. Lis du Japon. *Lilium japonicum* Thunb. Herbier de l'Amateur, vol. 6. *Lilium concolor.* Smith. Feuilles radicales, lancéolées, pétiolées, glabres, de 3 à 5 nervures, pâles en dessous ; tige cylindrique, glabre ;

bre ; fleurs terminales, sessiles, pendantes; corolle blanche, grande et campanulée. Même culture. Très-belle plante.

10. Lis Martagon. *Lilium Martagon.* L. Des Alpes. Tige luisante, ponctuée noir; feuilles verticillées, ovales-lancéolées; fleurs, en juillet et août, comme celles du lis de Pompone, mais plus ou moins pourprées-rouges, avec des points noirs; odeur peu agréable. Il se cultive de même que le précédent, et ses bulbes peuvent se manger cuites sous la cendre. Il y a près de 25 autres belles variétés de martagons, parmi lesquelles on remarque le *blanc*, le *pourpre*, le *piqueté de blanc*, le *piqueté de pourpre*, le *jaune brillant*, et celui à *fleurs doubles*. Même culture, mais il est prudent de les couvrir l'hiver.

11. Lis du Canada. *Lilium Canadense.* L. Tiges de 3 à 4 pieds; feuilles sessiles en verticilles les unes, en demi-verticilles les autres, marquées en dessous de nervures longitudinales. Ombelle de 3 à 12 fleurs. Les pédicules de celles-ci, divergeant du même point de départ, présentent une sorte de couronne de fleurs pendantes, dont les pétales jaunes et ponctués noir en dedans ne se roulent jamais. Fleurit fin de juillet. Même culture.

12. Lis superbe. *Lilium superbum.* L. Herbier de l'Amateur, vol. 6. Tiges de 8 à 9 pieds, droites, fermes, cylindriques, violâtres; feuilles verticillées, mais espacées de feuilles linéaires; girandole terminale, garnie souvent de plus de 40 fleurs pendantes, grosseur moyenne, pétales d'un beau rouge orangé et ponctués pourpre brun. L'ognon se cultive en terre de bruyère, seule qui lui convienne. Il passe l'hiver; mais, quoique d'un climat bien plus froid que le nôtre, il est prudent de le protéger contre les gelées. Il se relève tous les trois à quatre ans pour en séparer les caïeux, qu'il faut replanter de suite comme l'ognon principal. Il faut tenir le jeune plant à l'ombre, et l'arroser seulement pour qu'il ne se dessèche point. La plante est sujette à fondre, surtout quand on laisse d'autres plantes lui disputer les sucs nourriciers de

la terre. Elle se multiplie aussi par les écailles de ses ognons.

13. Lis du Kamtschatka. *Lilium Kamschatcense*. L. Tige de 2 à 4 pieds, simple, droite et pubescente; feuilles oblongues, vertes, un peu velues; en juillet, ombelle de fleurs renversées; d'un beau jaune doré; intérieur parsemé de petits points pourpres; odeur de jonquille. Même terre et culture que le précédent, mais exposition au levant.

14. Lis tigré. *Lilium tigrinum*. — Herb. de l'Amat., vol. 2. De la Chine, où l'on mange ses racines. Tige violette et laineuse, de 3 à 5 pieds, suivant la qualité de la terre et l'exposition; feuilles éparses sur la tige, sessiles, lancéolées et marquées de lignes longitudinales; en juillet, fleurs disposées en thyrse, souvent au nombre de 12 à 40 : elles sont très-grandes, d'un très-beau rouge de vermillon orangé, marquées de points pourpre noir; pédicules divergens courbés à leur sommet, de sorte que leurs fleurs sont penchées; mais leurs 6 pétales se relèvent, et l'on voit pendre les 6 étamines, dont les filets, moins longs que la corolle, et rouges, portent des anthères pourpres brunâtres et attachées dans leur milieu : le style, presque aussi long, se termine en crosse, et se courbe vers chaque anthère à tour de rôle. Même culture que le Lis commun.

15. Lis monadelphe. *Lilium monadelphum*. Du mont Caucase. Tige droite et ferme; feuilles nombreuses, lancéolées, velues, presque verticillées, à nervure principale très-marquée; en juin, fleurs assez multipliées, jaune-citron, tigrées de points rouges; corolle réfléchie en arrière; étamines réunies jusqu'aux deux tiers de leur longueur. Même culture que le Lis martagon.

MELANTHIUM. (Hexandrie Trigynie, fam. des Colchicacées.) Nom composé des mots grecs *melas*, noir, et *anthos*, fleur, à cause de la couleur rembrunie des fleurs d'une espèce.

1. Mélanthe a épi. *Melanthium spicatum*. H. Angl. Du Cap. Petit ognon. Tige menue. Feuilles en-

gaînantes, longues, étroites. En mai, un épi de fleurs à 6 pétales longs, étroits, ouverts en étoile, couleur pourpre; anthères jaunes. Cette plante est fort jolie. Culture des *ixias*.

2. Mélanthe a feuilles de jonc. *Melanthium junceum*. Herb. de l'Amat., vol. 1. Ognon allongé et petit, deux feuilles jonciformes; la supérieure dilatée à sa base. Aux deux tiers de celle-ci, il se développe en avril et mai, une grappe simple de 5 ou 6 fleurs à 6 pétales ouverts en étoile, ovales-allongés, blancs, bleus ou roses, selon la variété : ils sont marqués à la base d'une large et jolie tache violâtre : ovaire trigone et violet. Culture des *ixias*.

MÉTHONIQUE. *Methonica*. Nom malabare. (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.) Méthonique superbe du Malabar. *Methonica superba*. Herb. de l'Amat., vol. 4 — *Gloriosa superba*. L. — Racine grosse, tubéreuse et jaune; tige de 4 à 5 pieds, droite, mais faible, et à laquelle il faut des supports. Feuilles longues, étroites, et terminées par une vrille; de juillet à octobre, fleurs à longs pédoncules courbés à leur extrémité, rouges, aurore éclatant, assez grandes, penchées vers la terre : elles imitent le lustre au moyen de 6 pétales très-longs, lancéolés, ondulés sur les bords, relevés de manière que leur extrémité touche le pédoncule : 6 étamines alternes, aussi très-longues et redressées : style très-long et coudé, tournant insensiblement sur lui-même, pour aller recevoir le tribut de chaque anthère. On cultive cette plante dans un grand pot et en serre chaude : terre franche et légère. Dès le printemps, il faut mettre cette plante dans la tannée, pour obtenir ses fleurs. Tant qu'elle travaille, on l'arrose comme les autres : elle n'a pas besoin d'arrosement quand elle repose. On peut alors aussi la retirer de la tannée, même du pot, et garder les racines dans du sable sec, à l'abri de toute gelée, depuis novembre jusqu'en février. Elle se multiplie par caïeux.

MORÉE, *Moræa*. (Triandrie Monogynie, fam. des Iridées.) Genre dédié à Moro, botaniste.

1. Morée de la Chine, Iris tigré des jardiniers. *Morœa Sinensis.* L. — *Ixia Sinensis.* Trew. — *Belameanda.* De Cand. Racines et feuilles comme celles de l'iris commun, mais plus petites; tige creuse, d'un pied et demi; juin-juillet, fleurs en ombelle terminale, comme celles du lis, mais plus petites; couleur jaune pourpré, tachée rouge. Terre franche, légère et peu humide; exposition chaude, et couverture pendant les froids. Multiplication par ses graines semées sur couche en terrine; plus promptement par la séparation de ses pieds en mars.

2. Morée a grandes fleurs. *Morœa virgata.* L. — Du Cap. Feuilles linéaires, canaliculées; tige d'un pied; en mai, fleurs grandes et blanchâtres, teintes de bleu, ayant une tache jaune et une raie barbue; d'où le nom d'Iris plumeux. Culture des Ixias.

3, Morée demi-deuil. *Morœa lugens.* — *Morœa melaleuca.* Willd. Feuilles linéaires, courbées en faux; tige nue; deux fleurs en juillet, à six divisions blanches à leur base, mais les trois plus grandes pourpres, et les trois plus petites noires à leur sommet. Culture *idem.*

4. Morée engaînée. *Morœa Northiana.* Andr. Très-belle plante du Brésil, dédiée à l'épouse du lord North. Racines fibreuses; feuilles semblables à celles de l'iris, un peu courbées; tige engaînée dans la feuille supérieure. D'avril en juillet, elles portent des fleurs charmantes, à 6 divisions profondes et inégales; les 3 extérieures, grandes, étalées, d'un blanc de lait pur, jaunes et pointillées de pourpre à leur base: les 3 intérieures alternes, plus petites, bleues, réfléchies à leur sommet, jaunes aussi piquetées de pourpre à leur base, et sur les bords dans les deux tiers de leur proportion. Elles ne durent que 6 à 8 heures. Cette plante, plus délicate que les précédentes, serait mieux en serre chaude sur des tablettes.

5. Morée tricolore. *Morœa tricolor.* Petit ognon du Cap, difficile à cultiver, et dont les fleurs se flétrissent en moins de 4 heures. Feuilles droites, larges dans le milieu, finissant en pointe. Tige terminée par

une charmante fleur à 6 pétales, dont trois étroits, et d'un rouge uniforme; 3 plus larges, du même rouge, mais marqués à leur onglet d'un beau jaune, que termine une ligne circulaire brune. Il lui faut une exposition sèche; même culture.

6. Morée faux-iris, Morée iridiforme. *Moræa iridioïdes.* L. Herb. de l'Amat., vol. 3. Des environs de Constantinople, dans les bois, près des ruisseaux. Racines fibreuses; feuilles radicales, persistantes, disposées en éventail, et engaînantes comme celles des iris; tige d'un pied, garnie de feuilles courtes, et terminée, fin de juin et juillet, par des fleurs inodores, à 6 pétales blancs; les 3 extérieurs plus grands, marqués de points et d'une tache supérieure jaune. Les 3 stigmates ressemblent à de petits pétales, et sont teints d'un violâtre léger et agréable. Même culture que le n°. 1.

7. Morée frangée. *Moræa fimbriata.* Herb. de l'Amat., vol. 6. De la Chine. Cette belle plante avait d'abord était placée avec les iris. Racines tubéreuses, traçantes et horizontales. Tiges comprimées, engaînées, rameuses, de la hauteur des feuilles qui sont radicales et sur 2 rangs; terminées, en avril ou mai, par 2 ou 3 belles fleurs, d'un bleu pâle, les divisions ondulées et crénelées en leurs bords, les extérieures plus larges, intérieurement barbues et marquées de taches jaunes; les stigmates bleus et frangés, d'où le surnom. Exposition chaude; — couverture en hiver, ou l'orangerie.

MUSCARI, *Muscari.* H. P. *Hyacinthus.* L. (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.) Genre distrait des jacinthes.

1 Muscari odorant, Jacinthe musquée. *Muscari suaveolens.* H. P. *Hyacinthus muscari*, L. — Du Levant. Ognon petit; feuilles assez longues, couchées et concaves; fin d'avril, fleurs en épi globuleux, à odeur de musc, et d'un jaune violâtre obscur. Terre légère où la plante reste 3 ans. Multiplication de graines et de caïeux en juillet. Il faut les replanter en octobre. On peut en faire des bordures.

2. MUSCARI CHEVELU, JACINTHE A TOUPET. VACIET. *Muscari comosum*. RED. Espèce indigène à tige de 15 pouces. Elle est singulière par la disposition et la couleur de ses fleurs en épi, dont les inférieures sont brunes et penchées, tandis que les supérieures, bleues et droites, forment une espèce de toupet coloré. Même culture.

3. MUSCARI MONSTRUEUX, FAUX-MUSCARI, LILAS DE TERRE, JACINTHE DE SIENNE, MONSTRUEUSE OU PANICULÉE. *Muscari monstruosum*. — HERB. DE L'AMAT., vol. 1. Indigène. Feuilles un peu creusées, d'un vert sombre teint de rougeâtre; tige de 9 à 10 pouces; en mai et juin, fleurs petites, bleuâtres, à pédoncules rameux et bleuâtres, formant, par leur ensemble, une grappe en panache. Même culture, mais moins difficile sur la qualité de la terre. Variété. MUSCARI PLUMEUX. *Muscari plumosum*.

4. MUSCARI A GRAPPES. Ail à chiens. *Muscari racemosum*. RED. Il vient dans nos prés secs : il fait un effet agréable par ses fleurs, en avril, odorantes, d'un beau bleu, aussi en grelot et en grappe droite. Il faut laisser cet ognon presque écailleux former de grandes touffes. Même culture.

NARCISSE. *Narcissus*. (Hexandrie Monogynie, type de la fam. des NARCISSÉES.) Ce nom a été donné à ces plantes, parce que Narcisse fut métamorphosé en cette fleur, selon les poëtes.

1. NARCISSE DES POËTES, PORILLON, PORION. La claudinette des Messins. *Narcissus poëticus*. Indigène. Ognon moyen et allongé; feuilles radicales, linéaires; tige d'un pied, terminée en mai par une fleur blanche, odorante, simple ou double. Pleine terre franche, légère et fraîche. Multiplication de graines ou de caïeux qu'on sépare, en juillet, en levant les ognons la deuxième ou la troisième année. On les replante en octobre. Ce Narcisse a une variété à feuilles étroites et à fleurs plus petites; une autre à fleurs doubles, et que l'on préfère : il ne craint point la gelée; mais il faut l'arroser pendant les sécheresses, autrement il ne fleurirait point.

2 — 7. NARCISSE AIAULT *ou* FAUX-NARCISSE, NAR-

CISSE SAUVAGE *ou* DES PRÉS; PORION Fleur de Coucou. *Narcissus Pseudo-Narcissus.* L. En France, où il habite nos bois frais et nos prairies. — Autre espèce originaire d'Espagne, laquelle a quelques rapports avec la précédente, et nommée *Narcissus minor.* L. HERB. DE L'AMAT., vol. 3. Feuilles linéaires, glabres, pleines et vert glauque; hampe cylindrique à peine striée, terminée au sommet par une seule fleur un peu penchée et d'un beau jaune.—Autre espèce aussi originaire d'Espagne, qui a de très-grandes fleurs, et s'appelle *Narcissus-major.* — Une autre assez semblable a été appelée par LINNÉE, *Narcissus bicolor*, parce que le godet du milieu de la fleur est d'une autre couleur que les pétales. Une de ses variétés est double : les pétales du milieu sont d'un jaune doré, tandis que ceux du tour sont soufre. Une autre très-belle a de grands pétales blancs, et des petits qui sont orange. C'est l'ORANGE PHOENIX des Hollandais. Il y en a beaucoup d'autres variétés. — Le *Narcissus Moschatus* d'Espagne, ognon assez rustique, fleurit en avril : la fleur est longue, d'un blanc soufré, à odeur aromatique : sa couronne est aussi longue que les pétales. Le *Narcissus Gouani*, DEC. Beau narcisse à fleur grande, odorante, d'un jaune soufre; couronne d'un jaune foncé.

8 — 12. NARCISSE A BOUQUET. *Narcissus tazetta.* HERB. DE L'AMAT., vol 3. Indigène dans les lieux humides. Feuilles plus longues, demi-cylindriques. Fleurs en mai, en bouquets, grandes, odorantes et jaunes. Il a beaucoup de variétés et de sous-variétés qui diffèrent par les proportions de la fleur et les couleurs; savoir : NARCISSE DE CONSTANTINOPLE, à fleurs simples et à fleurs doubles, très-odorantes, ayant les couleurs de l'Orange phœnix, mais de plus petites dimensions. On le met en pots ou sur des carafes remplies d'eau, avec quelques grains de sel. Il y fleurit en janvier et février. Il ne supporte pas le froid du quatrième degré. NARCISSE DE CHYPRE, dont les fleurs ne diffèrent du précédent que par de plus petites proportions. Il fleurit peu de temps après; on l'emploie aux mêmes usages. Il est aussi délicat et d'une odeur plus

agréable. NARCISSE GRAND SOLEIL D'OR. *Narcissus aureus*. HERB. DE L'AMAT., vol. 3. Fleurs simples de 6 à 12 sur la même tige; divisions du limbe, jaunes safranées à l'intérieur, et beau jaune à l'extérieur : elles sont peu odorantes. Celui-ci peut se mettre en pleine terre, avec couverture l'hiver.—Le *Narcissus odorus*. L. NARCISSE ODORANT. HERB. DE L'AMAT., vol. 2. Grandes fleurs, odeur très-suave, 4 à 5 sur la tige parfaitement cylindrique. Se cultive comme le précédent. On peut mettre ces ognons en carafes et en pots, et les avancer. — NARCISSE MULTIFLORE. *Narcissus Polyanthos*. De Cand. HERB. DE L'AMAT., vol. 3. C'est le TOUT-BLANC, *Totus albus* des jardiniers. Ce surnom lui vient de ce que ses fleurs sont absolument blanches; elles sont assez grandes, de bonne odeur, mais plus tardives. On le traite comme les précédens, dont on avance ou retarde la floraison en mettant les ognons plus tôt ou plus tard en carafes ou en pots. Ces plantes doivent être entretenues dans une certaine humidité qu'on leur procure par quelques arrosemens, surtout lorsqu'elles sont près de fleurir. La fleur passée, on modère les arrosemens; et, lorsque les fanes sont desséchées, on retire les ognons de terre, on sépare les caïeux, et on garde le tout à l'abri de l'humidité et d'une grande chaleur. On peut aussi laisser en terre, plusieurs années, ceux qui ne craignent pas nos hivers; mais nous ferons observer que les ognons à fleurs doubles dégenèrent si on néglige de les lever chaque année. Le nom de *tazetta* est italien et signifie petite tasse, parce que la coupe ou nectaire en a la forme. GRAND PRIMO; ognon très-gros, fleurs blanches et très-nombreuses, mais beaucoup plus grandes et aussi odorantes : même culture que le précédent. Il y a un grand nombre d'autres variétés, parmi lesquelles on distingue le GRAND MONARQUE dont les fleurs, plus grandes que celles du GRAND PRIMO et du même coloris, ont les pétales moins arrondis et plus échancrés.

13—14. NARCISSE A GRANDE COUPE. *Narcissus calathinus*. L. — Du midi de l'Europe. Fleurs d'un jaune très pâle, à coupe ou couronne aussi longue

que les pétales. Variétés à fleurs doubles, odorantes comme la simple, et à coupe d'un jaune plus foncé. Même culture.

15. Narcisse Jonquille. *Narcissus Jonquilla.* L.— D'Espagne et du midi de la France, dans les lieux frais. Ognon plus petit et plus uni que celui du narcisse des poëtes; feuilles jonciformes et lisses; fleurs très-odorantes, en avril; pétales d'un beau jaune; couronne très-courte. On plante l'ognon en septembre; on peut mettre dessous une coquille d'huître pour l'empêcher de plonger: on l'enfonce à 3 pouces dans une terre franche légère. Le nom de jonquille vient de la forme des feuilles. Même culture.

16.— Narcisse bulbocode. Vulgairement Trompette de Méduse. *Narcissus bulbocodium.* Herb. de l'Amat., vol. 2. Midi de la France. Feuilles jonciformes, presque planes; tige à une seule fleur jaune clair, limbe intérieur en forme de toupie, plus long que les pétales qui sont linéaires lancéolés; style saillant hors de la fleur. Pleine terre de bruyère; couverture l'hiver; et mieux culture en pot et orangerie. Fleurit d'avril en juin.

NÉOTTIE. *NEOTTIA.* (Gynandrie monandrie, fam. des orchidées.) Néottie apparente. *Neottia speciosa.* Herb. de l'Amat., vol. 4. Plante des climats chauds de l'Amérique, et cultivée depuis quelques années chez M. Cels, qui la tient en pot dans la terre de bruyère et en serre chaude, où elle fleurit en mai et juin, et quelquefois en octobre et novembre. On ne la multiplie qu'assez difficilement, et seulement en éclatant ses racines: celles-ci, formées d'un faisceau de longues fibres, donnent naissance à 8 ou 10 feuilles oblongues-lancéolées, glabres, souvent un peu ondulées. Du milieu de ses feuilles s'élève une tige haute de 12 à 15 pouces, terminée par un épi composé de 20 à 30 fleurs d'un rouge clair; calice à trois folioles lancéolées, droites, rapprochées; corolle de 3 pétales inégaux, dont 2 presque semblables aux folioles calicinales; le troisième, plus large, plié en gouttière, enveloppe en partie le style, lequel est un peu concave

et porte en opposition à sa concavité une seule anthère lancéolée.

NIVEOLE. *Leucoïum*. (Hexandrie Monogynie, fam. des NARCISSÉES.)

1. NIVÉOLE DU PRINTEMPS, PERCE-NEIGE. *Leucoïum vernum*. L. Indigène dans les prés couverts. Petite fleur blanche, rayée de vert, très-printanière, d'où son nom vulgaire; hampe de 5 à 6 pouces; feuilles linéaires, radicales.

2. NIVÉOLE D'ETÉ *ou* A BOUQUET. *Leucoïum æstivum*. L. De la même famille, du même genre, et aussi rustique que la première. La hampe, d'un pied et demi, porte 5 à 6 fleurs d'un blanc de neige, et dont l'extrémité aiguë des pétales a un point vert. Terre franche légère, exposition un peu ombragée. Il faut lever la plante en juillet pour séparer les caïeux et les replanter en octobre. Toutes deux viennent partout.

ORCHIS (prononcez ORKIS). (Gynandrie Diandrie, fam. des ORCHIDÉES.) Plantes indigènes, singulières par la forme de leurs fleurs en épi; et qu'on ne parvient à cultiver dans les jardins qu'en les plaçant dans la terre et à l'exposition qu'elles ont dans les bois ou les prés. Leur nom grec *orchis*, en latin *testiculus*, vient de la forme de leurs bulbes ordinairement rondes, mais cependant aplaties dans quelques-unes. On cultive de préférence: 1°. L'Orchis à deux feuilles et à fleurs blanches, en juin. *Orchis bifolia*. L. 2°. Le pyramidal, *Orchis pyramidalis*. L., dont les belles fleurs purpurines, en juillet, forment la pyramide, d'où son nom spécifique. 3°. L'Orchis punaise, *Orchis coriophora*. L. Fleurs en juin, rouges et vertes, jolies, mais sentant la punaise. 4°. L'Orchis militaire, *Orchis militaris*. L. Fleurs en mai, grandes, variées de pourpre et de blanc, les plus belles du genre, un peu en forme de casque. 5°. Orchis singe, *Orchis simia*. LAM. Son nom vient de la forme singulière de ses fleurs blanchâtres, tachées de pourpre, et dont les divisions imitent un singe suspendu. 6°. L'Orchis maculé, *Orchis maculata*. L. Bulbes aplaties et palmées; feuilles longues tachetées, ainsi que la tige,

de points rouges ; en juin, fleurs panachées et ponctuées de blanc et de pourpre, d'une agréable odeur. Les *Orchis simia*, *militaris* et *maculata* ont des bulbes qu'on peut manger et conserver long-temps après les avoir bouillies et desséchées. L'Orchis de Robert, *Orchis Robertiana*, Herbier de l'Amateur, vol. 5, est remarquable par ses belles fleurs purpurines et odorantes. Il se cultive en pots et terre de bruyère, orangerie dans le nord de la France.

On peut avoir de même des *Ophrys*. Herb. de l'Amateur, vol. 6. Plante de la même famille. Leurs fleurs bizarres représentent des mouches, des bourdons, des araignées, etc. On recherche de préférence les *ophrys anthropophora* et *insectifera*.

ORNITHOGALE, *Ornithogalum*. (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.)

1. Ornithogale pyramidal, Épi-de-lait, Épi-de-la-vierge. *Ornithogalum pyramidale*. L. Indigène ; feuilles longues et molles ; tige d'un pied et demi, et presque desséchée fin de juin, quand paraissent les fleurs très-blanches, en étoile et en épi. Pleine terre légère et substantielle. On lève l'ognon tous les 2 ou 3 ans, en juillet, pour le replanter en octobre après la séparation des caïeux.

2. L'Ornithogale a ombelle, Dame *ou* Belle d'onze heures. *Ornithogalum umbellatum*. L. Plante indigène, à feuilles étroites, canaliculées, de 7 à 8 pouces de longueur ; tige de 5 à 6 pouces, portant une *ombelle* de fleurs en mai et juin, blanches, ouvertes en étoiles, et d'une odeur agréable. Pendant environ 15 jours, elles s'ouvrent sur les onze heures, lorsque le soleil brille, pour se refermer à trois ; ce qui a fait appeler cet ornithogale *dame* ou *belle d'onze heures*. Même culture, mais point d'ombre. On peut manger cet ognon cuit sous la cendre, ainsi que celui de l'*Ornithogalum pyrenaïcum*.

3—6. On cultive d'autres espèces du Cap, qu'on traite comme les *ixias* ; 1°. l'*Ornithogalum arabicum*. Feuilles un peu charnues, canaliculées ; en avril, fleurs en grappe corymbiforme, conique, et à 6 pétales

blancs, marqués à la base d'une tache vert brun et jaunâtre; 2°. l'*Ornithogalum revolutum*, dont la tige flexueuse porte un bouquet de fleurs assez grandes, odorantes, d'un blanc lavé de jaune; 3°. le *miniatum*, dont les fleurs, presque en ombelle, sont grandes et d'un rouge vermillon: 4°. enfin, le *luteum* ou *aureum*. Herb. de l'Amat., vol. 3, qui produit un bouquet de fleurs grandes, nombreuses, et d'un jaune jonquille.

OXALIDE *ou* Surelle. *Oxalis*. Le nom français exprime que ces plantes ont une saveur acide ou *sure*. Ce genre (de la Décandrie Pentagynie, fam. des Géraniées) comprend beaucoup d'espèces, entre autres l'*Oxalis acetosella*, *alleluia*, et pain de coucou, parce qu'elle fleurit quand l'oiseau coucou reparaît; on en fait le sel d'oseille, et quelques personnes l'emploient en fourniture de salade. Leurs racines sont des bulbes très-petites, et dont les souris sont assez friandes pour aller les déterrer.

2. Oxalide bigarrée. *Oxalis versicolor*. L.—Herb. de l'Amat., vol. 1. Jolie plante du Cap, comme les suivantes, qu'on cultive toutes comme les *ixias*. Tiges droites, au sommet desquelles d'assez longs pétioles réunis en ombelles, portent chacun 3 folioles sessiles, en cœur allongé. En février et mars, il sort du centre de ces folioles une fleur blanche bordée d'une raie rouge; elle ne s'épanouit qu'au soleil. A moitié épanouie, elle présente un petit cornet blanc, entouré d'un ruban rouge en spirale: il faut tenir la terre fraîche pendant la floraison.

3. Oxalide trainante. *Oxalis reptatrix*. Jacq. — Herb. de l'Amat., vol. 3. Charmante espèce à racines bulbifères, traçantes; tige courte, simple, feuillée, feuilles ternées, obrondes, alternes, à longs pétioles; fleurs en février, mars: elles sont grandes, campanulées, d'un blanc carné avec le fond d'un beau jaune; stipules filiformes et d'un vert pâle. Il faut mettre cette plante en pots sous le châssis pour l'empêcher de tracer trop fort.

4—5. Oxalide Pied-de-Chèvre. *Oxalis caprina*. L. Ses noms spécifiques lui viennent de ce qu'on a

trouvé quelque ressemblance entre la trace du pied d'une chèvre et les trois folioles dont sont composées ses feuilles, moins nombreuses et plus grandes que dans l'*Oxalis versicolor;* d'avril en juin, fleurs plus grandes et quelquefois doubles, entièrement jaunes et odorantes. — Une espèce, plus belle et plus grande encore, mérite la préférence, et n'est pas plus difficile à cultiver : c'est l'*Oxalis purpurea*, oxalide à fleurs pourpres. Si on met ces plantes dans la serre tempérée, il faut les placer près des jours : elles y fleurissent plus tôt que sous le châssis.

PANCRATIER, *Pancratium.* (Hexandrie Monogynie, fam. des NARCISSÉES.) Toutes les fleurs de ce genre sont très-belles. *Pancratium* vient des mots grecs *pan*, tout, et *kreas*, chair, parce qu'elles ne forment qu'une masse de chair sans division.

1. PANCRATIER MARITIME, Lis de Matthiole. *Pancratium maritimum*, L. Ses ressemblances avec le lis et le narcisse l'ont fait aussi appeler LIS-NARCISSE. De Montpellier, près de la mer, dans le sable. Feuilles longues, lancéolées, obtuses; en juillet et août, fleurs en ombelle de 4 ou 5; elles sont blanches, odorantes, placées au haut de la tige qui sort à côté des feuilles : il est à propos de la soutenir avec une petite baguette. On relève cet ognon en septembre : on le replante en octobre. Semence et caïeux. Pleine terre, sablonneuse, au pied d'un mur, au midi. Couverture pendant les gelées.

2. PANCRATIER D'ILLYRIE. *Pancratium Illyricum.* L. Feuilles oblongues, lancéolées; tige droite, comprimée, terminée en juin par une douzaine de fleurs grandes, blanches, très-odorantes, etc., de la forme de celles des autres, et dont les filets des étamines sont très-longs. Même culture.

3. PANCRATIER DES ANTILLES. *Pancratium Caribæum.* De la Jamaïque et des îles Antilles. Feuilles d'un pied de long, lancéolées, distiques et striées; hampe d'un pied; deux ou trois fois dans l'année, fleurs nombreuses, d'un blanc pur et d'une odeur très-suave. De serre chaude, et culture des amaryllis.

4. PANCRATIER D'AMBOINE. *Pancratium Amboinense.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. De l'île d'Amboine. Feuilles en faisceau, ovales, nerveuses, pétiolées et grandes; hampe d'un pied et demi, succulente; fleurs, 9 à 10, en ombelle large d'un pied, blanches, ayant une odeur très-agréable, le tube de 3 pouces de long, et les divisions de 4 pouces, pliées en gaufre. L'ognon est très-délicat. Même culture que le nº. 3; mais le placer de préférence sur les tablettes de la serre, et près des jours.

5. PANCRATIER A GRAND GODET. *Pancratium calathiforme.* De l'Amérique mérid. Tige de 6 pouces, et pour ainsi dire formée par les gaînes des feuilles linéaires, plus longues qu'elle, lisses, entières, et d'un vert luisant; hampe nue, flexueuse, comprimée, et haute de 18 pouces; deux fleurs sessiles, terminales; elles ne s'ouvrent pas dans le même temps; le tube a 3 côtés; les divisions du limbe et le godet sont blancs; ce dernier est très-grand, en cône renversé : il est divisé en 6 lobes arrondis, dentelés et échancrés dans leur milieu; filamens des étamines blancs; anthères jaunes, vacillantes. Même culture que le nº. 3.

6-7. PANCRATIER DISTIQUE. *Pancratium distichum.* CURT. Du Mexique. Feuilles distiques, lancéolées, striées; 5 à 6 fleurs d'un beau blanc et d'une odeur suave; nectaire infundibuliforme, denté, lacinié irrégulièrement dans les intervalles des étamines. Même culture. On cultive encore le *verecundum*, remarquable par les filets de ses étamines, et ses styles piquetés de vert. Il est de serre chaude, et fleurit plus facilement que les autres.

PHALANGERE, *Phalangium.* JUSS. (Hexandrie Monogynie, fam. des ASPHODÉLÉES.) Distrait du genre *antherioum* de LIN., et qui contient des plantes presque toutes agréables.

1. PHALANGÈRE RAMEUSE. Herbe à l'araignée. *Phalangium ramosum.* H. P. — *Anthericum ramosum.* L. Indigène dans les forêts; vivace et fibreuse; feuilles semblables à celles du gazon; fin de juin, tiges gar-

nies d'épis de fleurs nombreuses, blanches, ouvertes, à 6 pétales oblongs et planes.

2. Phalangère-fleurs-de-lis. *Phalangium liliago.* H. P. — *Anthericum liliago.* L. Des mêmes lieux. Racine vivace, fibreuse et blanchâtre ; feuilles planes, plus grandes, en faisceaux entourés d'autres feuilles ou écailles brunâtres et aiguës : tiges simples, terminées, en juin, par un épi de fleurs blanches, larges de 18 lignes, bien ouvertes, et ressemblant assez à la fleur de lis, mais plus petites. Ces deux espèces sont faciles à cultiver : elles demandent seulement une terre très-légère, substantielle, et un peu d'ombre. Elles se multiplient de semence, plus promptement par la séparation des racines lorsque les feuilles sont fanées.

3. Phalangère, Lis Saint-Bruno. Fleur de lis. *Phalangium liliastrum.* H. P. Herb. de l'Amat., vol. 7. Des montagnes du Dauphiné, d'où son nom de Saint-Bruno. Racine semblable à une griffe d'asperge; feuilles planes, radicales; tige de plus d'un pied, simple, portant, en juin, un épi de fort belles fleurs blanches, imitant celles du lis, d'où son nom spécifique latin, enfin plus grandes que celles du *Phalangium liliago.* Terre franche, légère et substantielle; exposition chaude ; couverture de litière sèche lorsqu'il gèle ; multiplication par la séparation des racines, en automne, avec la précaution de ne pas les rompre, car elles sont très-fragiles. Si on les transporte au loin, il faut les envelopper de mousse fraîche.

4. Phalangère bicolore. *Phalangium bicolor.* Desf. — *Anthericum planifolium.* L. Des terres sablonneuses de France ; racines fibreuses, épaisses et charnues ; feuilles longues, étroites et planes ; tige ramifiée dans le haut, et portant en mai des fleurs petites, de peu de durée, mais remarquables par leur couleur d'un joli rose violet à l'extérieur, et blanches en dedans. Elle réussit bien dans une terre légère et sablonneuse, à l'abri d'un trop grand soleil.

RENONCULE ASIATIQUE, Renoncule des jardins. *Ranunculus asiaticus.* L. (Polyandrie Poly-

gynie, fam. des Renonculacées.) Griffe composée de petits corps fusiformes nommés *doigts*, de 4 à 6 lignes de longueur, et réunis à un petit tronc, ayant à sa partie supérieure 1, 2 ou 3 yeux couverts d'un poil grisâtre. Quand la plante commence à végéter, il sort de la partie qui environne les yeux plusieurs filets blancs fort minces. Ces filets sont d'égale dimension dans toute leur longueur, jusqu'à ce qu'ils aient pris leur accroissement; alors ils grossissent dans la partie adhérente au tronc, et forment une ou plusieurs griffes au-dessus de l'ancienne, qui, après avoir fourni aux nouvelles les sucs nutritifs qu'elle contenait, se décompose, et ne végète conséquemment qu'une année. Feuilles une à 2 fois ternées, à folioles trifides, incisées et glabres ; tige de 6 à 18 pouces de hauteur, terminée par une fleur. Elle a souvent au tiers, ou à la moitié de sa hauteur, une fleur à l'aisselle de laquelle il sort une tige secondaire qui fournit également une fleur. Souvent ces tiges se subdivisent encore, et donnent d'autres fleurs un peu plus tardives que les premières; fleurs à 5 pétales jaunes ou rouges, à l'onglet desquels on remarque une petite glande. Le gros bouton noir au centre des pétales est couvert d'un grand nombre de pistils et d'étamines. Il prend, ainsi que la tige, la couleur de feuilles sèches à la maturité des graines.

On a obtenu par la culture un grand nombre de variétés à fleurs simples, semi-doubles et doubles. Ces dernières sont connues plus particulièrement sous le non de *renoncules*. Les fleurs des variétés offrent presque toutes les couleurs du blanc au noir, à l'exception du bleu. Il en existe en France un grand nombre de variétés.

Culture. La renoncule asiatique demande une terre légère, douce, substantielle et fraîche. Si elle contenait beaucoup de pierres, il faudrait la passer à la claie. Si l'on pouvait planter dans une terre préparée comme celle du n°. 2, page 55, on obtiendrait les plus grand succès pour la végétation des renoncules plantées en parc, c'est-à-dire des plantes faites. On hasar-

derait de perdre la plus belle et la plus nombreuse collection, si l'on n'était pas assuré de la terre dans laquelle on plante. Suivant la qualité des terres neuves, il faut les mélanger avec du terreau consommé si elles sont fortes, et avec de la terre franche si elles sont légères. Plus cette terre sera retournée et passée de fois à la claie, mieux toujours elle vaudra.

L'exposition du levant est celle qui convient le mieux aux renoncules comme aux anémones. Cependant elles réussissent bien en plein carré; mais il faut les mettre au midi, quand on les plante en hiver, pour avoir des fleurs précoces. On les multiplie de semences et de griffes. Si l'on veut semer, on récolte les semences par un temps sec, sur des plantes semi-doubles, à tiges fortes et hautes, dont les pétales sont larges, épais, arrondis comme ceux de la rose, et dont les couleurs sont bien nettes et bien vives. On coupe les tiges, on les réunit en paquets qu'on suspend, pendant quinze jours, un mois, dans un lieu bien aéré, pour achever la maturité des graines. On peut les semer de suite ou les ramasser dans des cornets de papier, dans lesquels elles se conservent 3 et 4 ans. Les semences nouvelles ne lèvent pas aussi bien que celles d'une année. L'époque du semis doit être fixée sur la température. Dans les départemens septentrionaux, il faut semer au printemps en pleine terre. Dans les autres, on peut semer à la fin de l'été : quand on fait les semis en terrine, on peut opérer en tout temps.

Pour faire un semis, on doit bien ameublir la terre et même la passer à 2 ou 3 pouces de la superficie à une claie fine. On l'unit bien ensuite. On prend alors des têtes de renoncules, on les frotte avec les mains pour en détacher les graines, et on sème un peu clair, si la majeure partie des graines a une lentille bien marquée au centre. Si, au contraire, on en aperçoit peu, il faut semer très-épais. On appuie légèrement la main ou une truelle sur la graine, et on répand dessus environ deux lignes de la même terre, mais plus chargée de terreau, et passée au crible fin de fer

ou de laiton. On sème de même en terrine; mais on recouvre avec de la mousse. On arrose légèrement et on place les terrines au levant sur des planches élevées de 2 ou 3 pieds au-dessus du sol, pour empêcher les insectes d'y pénétrer. Quand le semis a été fait en pleine terre, il vaut mieux mettre sur les plates-bandes des claies ou des branches minces et croisées. Il faut tenir la terre toujours fraîche, sarcler souvent, donner la chasse aux limaces. Le semis met de 30 à 50 jours à lever, en raison de la température plus ou moins chaude. Quand les jeunes plantes, que l'on nomme *pucelles*, commencent à prendre de la force, on enlève les claies ou les branches, et on les traite comme les griffes formées si on a semé au printemps. Quand on sème à la fin de l'été ou en automne, il faut établir avant les gelées, comme pour les anémones, des cadres qui soient élevés de 3 ou 4 pouces au-dessus de la terre, et sur lesquels on place des paillassons qu'on redouble quand le froid augmente. On met dans les sentiers qui environnent la planche 8 à 10 pouces de litière. On découvre les plantes toutes les fois que le temps le permet. Au moyen de ces précautions, ce jeune plant, quoique plus délicat que celui d'anémone, passe fort bien l'hiver. Si les plantes des semis faits, soit à l'automne, soit au printemps, en pleine terre, étaient faibles, on ne les lèverait pas après le desséchement des feuilles; mais on rapporterait 2 pouces de terre sur la plate-bande, et on la couvrirait d'un demi-pouce de terreau. On préserverait ces plantes du froid en employant les mêmes moyens dont on aurait usé l'année précédente.

Quand les semis ont été faits en automne, avec tous les soins indiqués, quelques jeunes plantes fleurissent déjà l'année suivante. Mais de cette année à la troisième, toutes donnent leurs fleurs, soit qu'elles aient été semées avant ou après l'hiver. On fera bien de relever ces plantes de semis la première année; elles prospéreront mieux, replantées dans une terre nouvelle. Lorsqu'elles fleurissent l'amateur supprime et arrache, pour ne plus s'en occuper, celles qui ne ré-

pondent point à ses espérances. Il marque au contraire celles qui ont ou annoncent les caractères particuliers d'après lesquels une plante est tenue pour *bonne* ou *précieuse*.

Les amateurs ne considèrent une renoncule qu'autant qu'elle offre un feuillage élégamment découpé : une forte tige qui le dépasse pour en détacher la fleur à 6 pouces au moins ; une corolle pleine, et complétement destituée de tout restes et même indices des organes de la génération ; une circonférence de 20 lignes à 2 pouces au moins de diamètre, et dont l'exactitude termine extérieurement la corolle, comme celle d'une pièce d'or coupée à la matrice circulaire et tranchante d'un balancier.

Les pétales qui composent la fleur sont tous un peu arqués dans leur plan, et légèrement appliqués les uns sur les autres du côté de leur convexité. Ils diminuent par degrés dans leurs dimensions de la circonférence extérieure de la corolle au centre, où ils se serrent davantage pour le remplir, en conservant leurs proportions décroissantes : ils paraissent souvent ponctuer le milieu de la fleur par une couleur bien tranchante, notamment les corolles roses et cerises que l'on nomme *renoncules à cœur vert*. Tous les pétales ont leurs limbes ou extrémités artistement disposés et découverts sans se masquer ni les uns ni les autres. L'ensemble de ces pétales, coupés dans des proportions non moins régulières que variées avec art, ne présente point, comme l'anémone au centre de son manteau, une coupole bombée en dessus, mais bien un disque orbiculaire un peu plus ou moins plane, et quelquefois lenticulé.

Telles sont les formes de la renoncule des fleuristes. Quant aux couleurs, les corolles sont les unes unicolores, mais nuancées par une teinte plus vive sur la surface intérieure et concave des pétales, c'est-à-dire du bord ou limbe de ceux-ci à l'onglet : d'autres ont diverses couleurs sillonnées au pinceau, aussi depuis les limbes apparens des pétales à leurs onglets arqués en dessous les uns des autres. Celles ci sont guillo-

chées d'une couleur sombre sur une plus claire, ou d'une couleur vive sur une teinte sévère plus ou moins : celles-là sont nuagées par une couleur naïve sur une autre couleur également franche avec laquelle le mélange paraît seulement indiqué, etc. ; enfin unicolores, bicolores, etc. Quand toutes les couleurs sont pures, les corolles régulières, les tiges robustes et érigées, les jeunes renoncules sont choisies pour entrer dans la collection de l'amateur, après une année ou deux d'épreuve.

Les fortes griffes, ou renoncules faites, se plantent après les fortes gelées : à l'automne, dans les cantons où l'hiver est doux, et où les gelées ne peuvent nuire à la renoncule que 8 ou 15 jours au plus, temps pendant lequel on les couvre d'un peu de litière ou de fougère. Quand on veut mettre des renoncules en parc ou en planche, on donne quelques mois d'avance un bon labour. Si la terre n'est pas substantielle, il faut y mêler de la terre franche et une certaine quantité d'engrais végétal bien consommé. On laboure et on ameublit bien la terre, en la passant à la claie, peu avant la plantation : après l'avoir unie, on trace avec le cordeau des lignes longitudinales et transversales, comme pour les jacinthes. La distance entre chaque ligne dépend de la végétation des plantes, qui est plus ou moins considérable, selon la force des griffes, et suivant la température. Il y a des cantons où une renoncule couvre 6 pouces de terre en circonférence. Il en est d'autres où elle ne prend que 5 et même 4 pouces, comme dans les environs de Paris. L'expérience doit déterminer la distance, de manière que, à peu d'espace, la terre soit couverte par les feuilles pour conserver sa fraîcheur, et que cependant le feuillage d'une plante ne recouvre pas celui des autres, ce qui nuirait à la végétation. On met un pouce de plus de distance entre les griffes de semis qu'entre celles des renoncules doubles, parce que les premières, plus vigoureuses, ont les feuilles plus nombreuses et plus longues. Quand la planche est tracée, on plante, à tous les points d'intersection des lignes,

une griffe, l'œil en dessus, en tenant avec souplesse la griffe entre les doigts qui la couvrent et dépassent entièrement pour empêcher les racines de se rompre : on l'enfonce à 2 pouces. Quand la plantation se fait au printemps, il est utile de tremper les renoncules pendant 12 heures dans une décoction de suie, dont l'amertume écarte les insectes. Quand on place des griffes de semis ou en mélange, ou des plantes *par famille*, c'est-à-dire, dont on met de suite, sur une des petites lignes transversales, toutes les griffes d'une même variété, il suffit, comme pour les anémones, de faire des rayons auxquels on donne seulement un pouce et demi de profondeur. Si toutes les griffes sont fortes, on les plante à égale distance au fond du rayon, mais on les enfonce seulement assez pour que l'œil soit au niveau de la terre. Si l'on a de grosses et de petites griffes, on met un ou 2 pouces de plus entre les fortes griffes, et on place une petite entre les grosses. On agit seulement ainsi pour les anémones et les tulipes qu'on plante en rayons. Ensuite on rabat la terre dans les rayons, et de quelque manière qu'on ait planté les renoncules, après le léger coup de râteau, on étend un pouce de terreau sur la planche.

Si la plantation a eu lieu avant l'hiver, on garantit les plantes des gelées, de la même manière que les semis. Si elle s'est faite dans les beaux jours de janvier et de février, et qu'il survienne de nouvelles et fortes gelées, l'état des griffes doit diriger les amateurs. Lorsque le froid arrive dans les quinze jours qui suivent la plantation, les griffes ne sont encore qu'un peu renflées, et n'ont rien à craindre. Mais quand les germes commencent à pointer, la matière farineuse contenue dans les racines ou doigts se change en une émulsion laiteuse ; et si les griffes étaient saisies de la gelée à cette époque, elles seraient perdues. Il faut donc alors les couvrir avec de la litière ou de la fougère qu'on enlève dès que la gelée est passée.

Lorsque les feuilles de renoncules sont sorties de terre, ces plantes ne demandent que des sarclages et les arrosemens nécessaires pour conserver la terre

fraîche jusqu'à la floraison. On continue les arrosemens si le temps est sec pendant la floraison. Il faut se servir d'arrosoirs dont la pomme soit percée de très-petits trous, verser l'eau à reculons ou de côté, et à deux reprises, au lieu de la répandre tout à la fois : autrement, on renverserait les fleurs et tasserait la terre. L'eau qui n'aurait pas le temps de pénétrer coulerait dans les sentiers. Dès le mois de juin les arrosemens ont lieu le soir. Lorsque la fleur est passée on cesse l'arrosement. La durée des fleurs et leur beauté dépendent de la température. Un soleil ardent les empêche, en accélérant trop leur végétation, de prendre tout leur développement et de se conserver long-temps. C'est une des raisons pour lesquelles les renoncules plantées à l'automne, qui fleurissent plus tôt, et conséquemment dans un temps moins chaud, sont plus grandes, plus belles, ont leurs couleurs mieux séparées, et durent plus long-temps que celles mises en terre à la fin de l'hiver. Les griffes sont aussi mieux nourries. Il est donc essentiel de planter à l'automne, lorsque les griffes peuvent passer l'hiver avec les précautions indiquées plus haut.

Dès que les parties extérieures de la plante sont sèches, on lève les griffes, on en détache les feuilles et les tiges, et on les met dans un crible ou dans un panier fort clair; on le plonge dans l'eau et on remue les griffes; la terre se détache et passe avec l'eau lorsqu'on élève le crible. On répète l'opération jusqu'à ce qu'il ne reste plus de terre. Quant aux feuilles mortes et aux petits insectes plus légers que l'eau, il suffit de plonger le crible 3 ou 4 pouces au-dessous de l'eau ; les griffes restent au fond, et on écarte avec la main tout ce qui surnage. On étend ensuite les griffes à l'air, et non au soleil : quand l'eau qui les couvre est évaporée, on les porte au lieu destiné à leur complète dessiccation. On sépare les griffes lorsque leurs doigts, resserrés et flexibles, permettent de les manier sans les rompre ; ce qu'on ne peut faire lorsqu'on tire les griffes de terre ou quand elles sont bien sèches. Dès que la dessiccation est achevée, on dépose les griffes dans des

casiers ou dans des sacs de papier. Elles ont l'avantage, comme l'anémone, de se conserver ainsi une année sans être plantées. C'est ce qu'on appelle *plantes reposées.*

Les grands amateurs de renoncules peuvent s'en procurer toute l'année en plantant en pleine terre des griffes tous les mois, depuis la mi-septembre jusqu'au mois d'août inclusivement. On met en pots des griffes dans les mois de septembre et octobre. On place ces pots dans une couche tiède et sous châssis.

2. Renoncule d'Afrique. *Ranunculus Africanus.* Feb. Cette Renoncule diffère de la précédente par ses feuilles, qui sont plus rares, plus grandes, d'un vert plus foncé, légèrement découpées, seulement une fois ternées et couchées à terre. Leur tige plus forte ne porte qu'une fleur, et rarement deux. La fleur, plus grande et très-double, a ses pétales du centre assez longs et relevés, du milieu desquels ils sort un bouton : ce dernier est soutenu par un pédicule qui, en se développant, forme une seconde renoncule ; la griffe en est forte. C'est cette plante qui est connue des jardiniers sous le nom de *renoncules pivoines* ou *renoncules péones.* On ne possède pas la simple ; mais on en a 4 variétés à fleurs doubles : la *pivoine rouge* ou *rouma ;* la *séraphique d'Alger*, couleur jonquille ; le *souci doré* ou *merveilleuse*, couleur de souci doré, cœur vert ; et le *turban doré*, rouge panaché de jaune. Cette renoncule demande la même terre et se cultive comme celle d'Asie : comme elle est moins sensible aux gelées, on peut, dès le commencement de l'automne, la mettre en terre dans quelques départemens où l'on ne plante l'autre renoncule qu'à la fin de l'hiver. Il ne faut planter à l'automne, la renoncule d'Afrique, qu'autant que le terrain n'est pas trop humide, et qu'on a une bonne exposition au midi. C'est alors seulement qu'elle prend toutes ses dimensions et qu'elle donne une double fleur. Si on ne la plante qu'au printemps, les fleurs ont la forme des renoncules asiatiques, ce qui les aura fait prendre pour des variétés de cette espèce. Si le terrain où elles

passent l'hiver est humide, elles reprennent leur couleur primitive, qui est le rouge, et quelquefois on obtient dans ces terres des séraphiques et des merveilleuses moitié rouges, et des turbans dorés sans panachure jaune.

3. Renoncule a feuilles d'aconit, Bouton d'argent. *Ranunculus aconitifolius.* L. Des montagnes de France, dans les prés humides et ombragés. Plante que les Anglais nomment *belle pucelle de France.* Racines assez semblables à celles de l'asperge, mais plus courtes; feuilles palmées, à 5 folioles et découpées comme celles de l'aconit; en juin, fleurs nombreuses, d'un blanc pur, petites, mais jolies et en forme de bouton. On ne cultive que la variété à fleurs doubles. Terre fraîche et un peu ombragée. Multiplication par la séparation des racines la troisième année, et après que la plante est dépouillée de ses feuilles; arrosemens légers et fréquens, couverture de litière pendant les grands froids. On met cette plante en pot, et on la serre l'hiver en orangerie, si l'on veut jouir de sa fleur dans les appartemens. On enterre le pot au printemps jusqu'à la floraison et lorsqu'elle est passée.

4. Renoncule acre, Bassinet, Bouton d'or. *Ranunculus acris.* L. Plante indigène des prés. On cultive la variété à fleurs doubles comme la précédente; en juin, fleurs du plus beau jaune, et à forme bombée, produisant un joli effet.

5. Renoncule rampante, Bassinet, pied-de-coq, Bouton d'or. *Ranunculus repens.* L. Indigène et des lieux humides. En mai, fleurs d'un beau jaune. On ne fait cas que de la variété à fleurs doubles, qu'on place et cultive comme les deux espèces précédentes, dans une terre franche légère, un peu ombragée et fraîche; car, si la terre était forte, trop ombragée et humide, ces trois espèces redeviendraient simples. Multiplication au moyen des filets ou coulans qui s'enracinent.

6. Renoncule bulbeuse. *Ranunculus bulbosus.* L. Indigène et des prés dont elle rend le fourrage dangereux,

gereux. On ne cultive que la variété à fleurs doubles, à racine bulbeuse et vivace ; feuilles longues et découpées, tiges hautes d'un pied, droites, terminées de mai en septembre, par des fleurs jaunes et moins luisantes, mais plus grandes que les trois qui précèdent. Même culture.

7. Renoncule a feuilles de rue. *Ranunculus rutæfolius.* L. Des Alpes. Tige simple de 4 pouces : feuilles ailées, très-découpées ; en mai, fleurs de la variété qu'on cultive, solitaires, grandes et d'un beau jaune brillant. Même culture.

8. Renoncule graminée. *Ranunculus gramineus* L. Des montagnes de la France. Fleurs d'un beau jaune, larges de 12 à 15 lignes ; en mai et juin. Il serait à désirer seulement qu'on pût obtenir cette plante à fleurs doubles. Terre légère.

9. Renoncule ficaire, petite chélidoine, *petite éclaire. Ranunculus ficaria.* L. Feuilles radicales, cordiformes, disposées en rosette sur la terre ; tiges nombreuses ; en mars et avril, fleurs terminales, solitaires, jaunes et doubles dans la variété cultivée pour l'agrément. Même terre. *Ranunculus* veut dire *petite grenouille,* et indique que le grand nombre de ces plantes est aquatique : quelques espèces cependant habitent les montagnes et les rochers.

SAFRAN. *Crocus.* (Triandrie Monogynie, fam. des Iridées.) Ce genre comprend le safran proprement dit, et le Crocus des fleuristes.

1. Safran proprement dit, Safran oriental, Safran des boutiques ou d'automne. *Crocus sativus* L. — *Crocus orientalis* des boutiques. D'Asie. Petit ognon ; feuilles radicales, linéaires, étroites, ayant une nervure saillante en dessous et blanche en dessus ; fleurs automnales d'un violet pourpre, contenant trois étamines et un style court divisé en trois stigmates, longs, filiformes d'un rouge aurore, et très-odorans. Ce sont ces stigmates cueillis et séchés avec soin qui servent à tant d'usages. Terre sablonneuse, légère et bien ameublie. On y plante les ognons, de mai en juillet, à 2 pouces de distance, et assez profondément pour qu'ils

n'aient point à craindre un froid de 10 degrés qui les ferait périr s'il durait un peu. On donne trois ratissages à 2 pouces de profondeur, en juin, août et septembre. La troisième ou quatrième année, on relève ces plantes en mai ; quand les feuilles sont sèches, on en sépare les caïeux. C'est ainsi qu'on cultive en grand. Dans les jardins, on en fait des bordures ou de petits massifs. On couvre avec un peu de litière, si les froids sont vifs.

2 — 6. SAFRAN PRINTANIER, CROCUS des fleuristes. *Crocus vernus*. L. Des Alpes. Ognon aussi rustique que le précédent, feuilles plus courtes; en février et mars, fleurs de même forme, mais qui diffèrent par les stigmates non odorans et par les couleurs jaunes avec des raies violettes ou blanches, bleues ou grises avec des raies de différentes couleurs, suivant les variétés qui sont très-nombreuses et dont quelques-unes sont doubles. Même culture, mais moins difficile sur la terre; on peut les planter dans toutes, pourvu qu'elles ne soient pas trop fortes ni fumées. Multiplication de caïeux et de graines. Les botanistes ne sont pas d'accord s'il faut regarder comme espèce, ou seulement comme variété, 1°. le SAFRAN DE MÉSIE, *Crocus mœsicus*, HERB. DE L'AMAT., vol. 2, dont la fleur, grande, d'un jaune doré, a ses 3 pétales extérieurs légèrement rayés de pourpre; 2°. le SAFRAN DE SUZE, *Crocus susianus*, dont les fleurs, plus petites et jaunes, ont les pétales très-marqués de pourpre; 3°. le SAFRAN SOUFRÉ, *Crocus sulphureus*. Aussi à fleurs jaunes, mais plus pâles, et à pétales extérieurs, striés de pourpre; 4°. le SAFRAN A DEUX FLEURS, *Crocus biflorus*. HERB. DE L'AMAT., vol. 2, dont chaque tige porte 2 fleurs grandes, blanches, jaunes à la base; les 3 pétales extérieurs rayés de pourpre foncé; les 3 intérieurs tachés de bleu pourpre vers la base; 5°. le SAFRAN DE NAPLES, *Crocus neapolitanus*. HERB. DE L'AMAT., vol. 2. Ses fleurs, les plus tardives de toutes, sont peut-être les plus grandes. Elles sont d'un violet pourpre; mais les 3 pétales intérieurs sont pâles. Il est le seul du genre qui a des glandes velues à l'orifice du tube.

Même culture que le précédent, et couverture de litière sèche pendant l'hiver.

SANSEVIÈRE. *Sanseviera.* (Hexandrie monogynie, fam. des ASPHODÉLEÉS.) Genre distraît des *aletris*, par THUNBERG, et dédié à SAN-SEVERO, amateur des sciences.

1. SANSEVIÈRE DE GUINÉE. *Sanseviera guineensis. H. Wind. Aletris guineensis.* L. HERB. DE L'AMAT., Racines noueuses et tubéreuses; feuilles engaînantes de plus d'un pied, lancéolées, aiguës, planes, parsemées et tigrées de taches blanchâtres; hampe droite, d'un pied et demi, d'un vert bleuâtre marqué de points blancs jusqu'à l'épi; de juin à novembre, fleurs sortant 3 ou 4 du même point, d'où elles divergent par leur pédicules; tube court; lanières longues, linéaires et blanches, dépassées par le style, et odorantes. Il leur succède une baie rougeâtre et molle, qui a fait distraire les *sanseviera* du genre *aletris.* Elle a besoin d'une terre franche et légère, et au moins de la serre tempérée.

2. SANSEVIÈRE DE CEYLAN. *Sanseviera zeylanica.* WILD. Feuilles épaisses, longues, aiguës, presque triangulaires, ondulées sur les bords, engaînantes à la base, de 7 à 8 pouces de long; fleurs blanches, en épi, et d'une odeur suave pendant la nuit. Aussi délicate que la première. Serre chaude, ou au moins serre tempérée.

3. SANSEVIÈRE CARNÉE. *Sanseviera carnea.* WILD. Fleurs nombreuses, sortant des côtés ramifiés de la souche, en épi de 3 pouces, d'un blanc rosé, d'une odeur agréable, accompagnées de bractées aussi longues qu'elles, et d'un brun rougeâtre. Culture dans les châssis des ixias. Multiplication par œilletons, comme les espèces précédentes.

4. SANSEVIÈRE A FLEURS SESSILES. *Sanseviera sessiliflora.* HERB. DE L'AMAT., vol. 2. De la Chine. Racines noueuses, et disposées à la manière des iris; feuilles en touffes, rangées sur deux côtés, canaliculées et s'embrassant étroitement à leur base; du reste, planes, linéaires, aiguës, larges de 3 lignes, fermes

et longues d'un pied. Du milieu de ces feuilles, sort, à diverses époques de l'année, une hampe haute de plus de 6 pouces, rougeâtre, un peu anguleuse, terminée par une douzaine de fleurs sessiles et monopétales, à 10 divisions, de couleur carnée. Terre fraîche, légère, et orangerie l'hiver.

SCILLE, *Scilla*. (Hexandrie monogynie, fam. des Asphodélées.)

1. Scille maritime *ou* rouge. *Scilla maritima*. L. Indigène, et des sables de la mer. Ognon fort gros, employé en médecine; hampe nue de 3 pieds; feuilles longues, canaliculées, d'un beau vert; en août, fleurs très-nombreuses, petites et en épi, et faisant un joli effet. Terre sablonneuse, et mieux sable de mer; serre d'orangerie. Multiplication par caïeux, qu'on ne sépare que lorsqu'ils sont faits, et par graines, mûres en octobre.

2. Scille agréable, Jacinthe étoilée et Jacinthe de mai. *Scilla amœna*. L. *Hyacinthus stellaris*. Jacq. De la Romanie, et naturalisée en France. Ognon informe, et d'un jaune verdâtre; feuilles d'un pied, planes, molles, obtuses, d'un vert gai; hampe d'un pied, et anguleuse; en avril; fleurs à 6 divisions oblongues, ouvertes en étoiles, et d'un joli bleu. Terre légère. Exposition au grand air et au soleil. Multiplication de graines et de caïeux, qu'on sépare en juin.

3. Scille d'Italie, Lis-Jacinthe des jardiniers. *Scilla italica*. L. — Herbier de l'Amateur, vol. 2. Feuilles droites et en gouttière; tige d'un demi-pied, terminée, en avril ou mai, par un épi de jolies fleurs bleues, d'une odeur douce et agréable. Multiplication de caïeux. Elle peut aller en pleine terre légère, et ne demande pas de très-grands soins. Cette plante se trouve sauvage sur les Alpes et près de Nice, dans les lieux pierreux.

4. Scille campanulée. *Scilla campanulata*. L. D'Espagne. Bulbe non écailleuse, solide; feuilles d'un pied, oblongues-lancéolées et un peu creusées; tige de 10 pouces, portant, en juin, une grappe lâche de

fleurs d'un joli bleu violet. Terre légère. Exposition au midi. Couverture de litière pendant les froids; dans l'orangerie ou sous châssis. Multiplication de caïeux, séparés tous les 2 ou 3 ans.

5. Scille du Pérou, Jacinthe du Pérou. *Scilla peruviana*. L. De l'Espagne. Ognon assez gros; tige nue, d'un pied; feuilles radicales, assez longues et larges, en faisceau; corymbe régulier et pyramidal de jolies fleurs, bleues et nombreuses, en mai. Même culture que la précédente. On sépare les caïeux dès que les feuilles sont sèches. Les graines lèvent bien. Variété d'un blanc sale, peu recherchée. On enfonce l'ognon en terre, de 4 à 5 pouces, comme les autres espèces de pleine terre.

6—7. Scille a deux feuilles. *Scilla bifolia*. L. Herb. de l'Amat., vol. 1. Indigène. Très-petite, produisant beaucoup de caïeux. Feuilles canaliculées, lancéolées, linéaires au bas de la tige qui a 4 ou 6 pouces au plus; en mars, fleurs petites, bleues, en épi lâche; variétés très-jolies, à fleurs plus grandes, roses ou blanches. Même culture.

8. Scille a fleurs en ombelle. *Scilla umbellata*. Herb. de l'Amat., vol. 3 Indigène. Charmante miniature. Ognon petit et pyramidal; feuilles linéaires, réfléchies, de 4 pouces; tige un peu moins haute; en avril et mai, ombelle de 5 à 6 fleurs, petites, bleues, ouvertes en étoiles, sentant l'aubépine. Même culture, mais seulement au soleil.

SOWERBÉE a feuilles de jonc. *Sowerbea juncea*. Curt. Herb. de l'Amat., vol. 4. De la Nouvelle-Hollande. (Hexandrie Monogynie, fam. des Liliacées.) Racines fibreuses; tige grêle, terminée, en mai et juin, par un bouquet de fleurs à 6 pétales et 6 étamines dont trois infertiles, pourpres et d'un joli effet. La plante sans fleurs ressemble à un jonc. Terre de bruyère. Orangerie. Multiplication de drageons.

SPARAXIDE. *Sparaxis*. (Triandrie Monogynie, fam. des Iridées.) Les Anglais ont fait un genre particulier de quelques espèces d'*Ixia*, sous le nom de *Sparaxis*, qui en grec signifie *déchirure*, parce que

la spathe qui enveloppe les fleurs de ces plantes se fend en lanières effilées.

1. SPARAXIDE A GRANDES FLEURS. *Sparaxis grandiflora*. HERB. DE L'AMAT. vol. 2. Cette plante donne, en avril, de grandes et belles fleurs d'un violet foncé, vec une grande tache blanche à la base de chacune des divisions de leur corolle.

2. SPARAXIDE BULBIFÈRE. *Sparaxis bulbifera*. HERB. DE L'AMAT., vol. 2. Cette espèce est plus petite dans toutes ses parties, et ses fleurs sont d'une couleur jaune uniforme. Elle se multiplie et se gouverne, ainsi que la précédente, comme les *ixias*.

TIGRIDIE, TIGRINE. *Tigridia*. (Gynandrie Triandrie, fam. des IRIDÉES.) Genre composé jusqu'à présent d'une seule plante que JUSSIEU a tirée du genre *Ferraria* de LINNÉE. TIGRIDIE A GRANDES FLEURS, *ou* Queue-de-Paon. *Tigridia pavonia*. JUS.—HERB. DE L'AMATEUR, vol. 1. *Ferraria Pavonia*. L. Ognon écailleux, alimentaire au Mexique; feuilles ensiformes, longues, plissées, pointues; tige de 2 pieds, feuillée, rameuse et noueuse; de juillet en août, 1 à 3 fleurs, s'ouvrant à quelques jours près les unes des autres, ne durant guère que 8 à 10 heures, mais aussi belles par leurs couleurs que singulières par leur forme. Elles sont posées horizontalement, étalées, et creusées en coude au centre. Corolle à 6 divisions inégales; 3 extérieures, larges, réfléchies, violettes à leur base, cerclées de jaune, tavelées de pourpre, et terminées par un rouge très-éclatant; 3 intérieures placées alternativement, plus petites, jaunes et tigrées de pourpre: d'où le nom générique. Terre légère ou de bruyère, en orangerie ou sous châssis. Multiplication de graines et de caïeux, séparés tous les 2 ans, après que les feuilles sont desséchées.

TRITOMA. Nom tiré de la forme des feuilles anguleuses ou compactes de 3 côtés. (Hexandrie Monogynie, fam. des ASPHODÉLÉES.) Genre tiré des *Veltheimia*, démembré du genre *Aletris*: il est composé de 3 très-belles plantes du Cap.

1. TRITOMA A GRAPPE. *Tritoma uvaria*. Feuilles

nombreuses, persistantes, dentelées, très-longues et ensiformes; tige haute de 3 pieds, et couronnée par un épi de fleurs, grandes, pendantes, d'un vermillon éclatant; en août et septembre : elles durent près de 3 semaines. Terre sablonneuse, ou bruyère un peu maigre. D'orangerie. Arrosemens légers; seulement pour empêcher la terre de se dessécher. Multiplication de graines et d'œilletons, en mai : on laisse dessécher les plaies avant de replanter. On tient les plantes à l'exposition du midi; on les rentre pendant les pluies continues et les nuits fraîches.

2. Tritoma moyen. *Tritoma media.* Herb. de l'Amat., vol. 1. Racines sarmenteuses et traçantes; feuilles longues d'un pied et demi, étroites et glauques; tige d'un pied, droite, teinte de pourpre, terminée à la fin de l'hiver par une grappe de fleurs serrées, à tube safrané et à divisions jaunes et bordées de vert. Mélange de terre franche et de terreau de bruyère; multiplication de rejetons; arrosemens plus fréquens qu'à la première. D'orangerie.

3. Tritoma nain. *Tritoma pumila.* Willd. Plus petit que les précédens. Feuilles longues, carénées, plus courtes que sa hampe marbrée; en septembre-novembre, belle grappe de fleurs à tube court, pyriformes, et d'un beau rouge safran : au contraire des autres espèces, les fleurs supérieures s'ouvrent les premières : les étamines qui dépassent sont de la même couleur, et anthères jaunes. Même culture.

TROLLE, *Trollius.* (Polyandrie Polygynie. Fam. des Hélléboracées.)

1. Trolle d'Europe. *Trollius Europæus.* L. — Herbier de l'Amateur, vol. 1. Des Alpes. Feuilles radicales, pétiolées, palmées, à 5 lobes pointus et dentés; tiges de 18 à 24 pouces, garnies de feuilles sessiles; en avril et mai, fleurs terminales, grandes, composées de 14 pétales d'un beau jaune; folioles calicinales ramassées en boule. Pleine terre franche mêlée de terre de bruyère : humidité et un peu d'ombre. Multiplication de semences, ou par la séparation des racines en automne.

3 Trolle d'Asie. *Trollius asiaticus.* L. Herb. de l'Amat., vol. 2. De Sibérie. Feuilles plus grandes que celles du précédent, plus incisées, à plus long pétiole; fleurs un peu plus petites; pétales plus longs que les étamines, et d'un beau jaune orangé en mai et en juin. Même culture.

TUBÉREUSE. *Polyanthes.* (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.)

1. Tubéreuse des jardins. *Polyanthes tuberosa.* L. Herbier de l'Amateur, vol 7. De l'Inde. *Polyanthes* est formé de deux mots grecs, *poly*, beaucoup, et *anthos*, fleur. Ognon à tuniques longues et brunes, posées sur un turbercule arrondi : d'où son nom générique. Feuilles étroites, longues, canaliculées; hampe intermédiaire de 3 à 5 pieds, garnie de feuilles écailleuses, et terminées par un charmant épi de fleurs monopétales, à 6 divisions : celles-ci en entonnoir, assez grandes, blanches, lavées de rose à leur sommet extérieur; odeur très-suave et très-pénétrante; fleurs simples, semi-doubles, doubles; fleurons réunis par deux, plus ou moins petits; feuilles panachées, suivant la variété; floraison en juin ou juillet, suivant la plantation et la température qu'on aura données. L'ognon des fleurs doubles est un peu plus arrondi. Terre franche légère et substantielle. Plantation en mars, et en pots de 7 à 9 pouces, qu'on place dans une couche sous châssis ou sous cloche : on couvre avec soin dans les nuits froides. Arrosemens fréquens avec une eau tiède quand le temps se réchauffe. Un peu d'air depuis onze heures jusqu'à une heure, quand le soleil donne. On n'enlève les cloches et on ne découvre les châssis que lorsque la saison est douce et assurée; et on ne retire les pots de la couche que quand les boutons se préparent à s'ouvrir : alors on les place dans un appartement ou à mi-soleil. Multiplication des caïeux qui ne réussissent, aux environs de Paris, que pour la variété à fleurs doubles : ils ne portent fleur que la troisième ou quatrième année : ces caïeux exigent les mêmes soins que ci-dessus : ce qui a déterminé la plupart des amateurs à

jeter leurs ognons après la fleur, pour se procurer annuellement de nouveaux ognons qui viennent de Provence.

TULIPE, *Tulipa.* (Hexandrie Monogynie, fam. des LILIACÉES.)

1. TULIPE SAUVAGE. *Tulipa sylvestris.* L. HERB. DE L'AMAT., vol. 2. Indigène, et des prés montagneux. Ognon allongé, couvert d'une pellicule lisse, blonde ou marron, suivant qu'il est levé, plus tôt ou plus tard, hors de terre, comme les autres espèces; 2 ou 3 feuilles étroites, aiguës et pliées; tige d'un pied et demi, terminée en avril par une ou deux fleurs d'un jaune gai, à divisions lancéolées et pointues. Sa variété, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2, donne en mai des fleurs très-doubles, volumineuses et belles : elles ont besoin d'être soutenues, la hampe étant faible. Multiplication par caïeux tous les ans.

2. TULIPE GALLIQUE. *Tulipa gallica.* — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Indigène. Elle a des rapports avec la précédente; mais en tout beaucoup plus petite. Ses pétales extérieurs sont verts en dehors, et tous sont aigus et marqués d'un point rougeâtre à l'extrémité. Elle est odorante, et fleurit en avril et mai.

3. TULIPE DE CELS. *Tulipa celsiana.* — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Dédiée à Cels, botaniste français. Indigène au midi de la France; moins haute que la précédente, et plus précoce : fleur jaune, plus safranée; les 3 pétales extérieurs rouges en dehors. L'ognon se propage par des bulbes naissant sur des prolongemens fibreux et radiciformes.

4. TULIPE DE L'ÉCLUSE. *Tulipa clusiana.* DÉC. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Indigène, et dédiée au botaniste l'Écluse. Ognon muni d'un coton roussâtre sous la pellicule; tige courte; feuilles (3 ou 4) glabres, glauques et entières; à la mi-avril, fleurs odorantes, à pétales extérieurs d'un rose violet bordé de blanc, les 3 intérieurs blancs avec la base rougeâtre.

5. TULIPE ŒIL-DU-SOLEIL. *Tulipa oculus solis.* SAINT-AMANT. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Indigène. Ognon allongé; feuilles et tiges d'une grande

stature ; fleurs en mai, grandes, les 3 pétales extérieurs aigus, les 3 intérieurs obtus, mais tous d'un rouge éclatant, et marqués à l'onglet d'une large tache d'un pourpre foncé et velouté avec un entourage de jaune.

6-7. TULIPE ODORANTE, ou DUC-DE-THOL. *Tulipa suaveolens*. ROTH. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Du midi de l'Europe. Hampe courte et velue ; feuilles ovales-lancéolées ; fleurs en mars ; odeur suave ; pétales d'un rouge éclatant, bordés d'un jaune à leur extrémité, en pointe recourbée ; onglet taché de jaune verdâtre. Il faut garantir l'ognon des mulots et des souris qui en sont avides. On le plante souvent dans des vases avec l'iris de Perse ; et on le chauffe pour accélérer l'époque de la floraison.

8. TULIPES A PÉTALES ÉTROITS, TULIPE TURQUE. *Tulipa stenopetala*. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Il en existe trois variétés. — L'une donne des fleurs blanches, les pétales étroits, longs et aigus, alternativement festonnés ou échancrés dans leur bord. — L'autre a une fleur plus courte, rouge laque, avec quelques pétales dentés. — La troisième se fait remarquer par ses pétales démesurément longs et étroits, d'un assez beau rouge, jaunes à la base et bords ondulés. Ces 3 tulipes, quoiqu'assez grandes, poussent des feuilles fort aiguës, et plus étroites que dans les autres espèces.

9. TULIPE BOSSUELLE. *Tulipa campsopetala*. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Cette espèce se distingue par ses fleurs globuleuses dans le bas, resserrées dans leur milieu, et évasées à leur sommet par des pétales qui se jettent en arrière. Ils sont d'un beau jaune doré ou blanc, et couverts de lignes très-rouges, faisant masse dans le milieu, et divergeant vers les bords : souvent encore les pétales intérieurs ont un onglet verdâtre. Même culture, propre à former des bordures.

10. TULIPE DE GESNER OU DES FLEURISTES, *T. Gesneriana*. (HERB. DE L'AMAT. tom. 3.) LINNÉ l'a dédiée à GESNER, botaniste suisse. Du Levant. Ognon composé de trois ou quatre tuniques ouvertes, seulement dans

la partie supérieure, et adhérente à la base. L'ognon de tulipe est annuel : il contient au centre de sa base un germe qui produit les feuilles et la tige, et à côté de ce germe on en voit un ou deux moins précoces dans leurs développemens, et qui deviennent de nouveaux ognons. Ces germes attirent les sucs nutritifs contenus dans les tuniques qui se trouvent ainsi réduites au simple tissu cellulaire, et qui, comprimées par les nouvelles productions et la terre, s'aplatissent au point de devenir des pellicules minces et crevassées. Si la saison est favorable à la végétation, il se forme des caïeux entre les tuniques; et comme on peut multiplier l'ognon de semence, il en résulte qu'il a quatre moyens de reproduction.

Les variétés de la tulipe sont très-nombreuses, et on en compte environ six cents, dignes par leurs belles formes et leurs couleurs, de faire partie des belles planches des connaisseurs. On les distingue en tulipes bizarres, qui, sur un fond coloré, réunissent une, deux ou trois autres couleurs; et en tulipes à fond blanc, ou tulipes flamandes, parce que les amateurs de l'ancienne Flandre française ne cultivent que les fonds blancs qu'ils ont beaucoup multipliés par leur semis. La plus riche collection marchande des variétés françaises à Paris, est celle de M. Drieux, qui l'a beaucoup augmentée par les nouvelles plantes qu'il a obtenues de semence. Celle de M. Vilmorin est également fort belle. Les collections d'amateurs sont assez nombreuses, et celle du jardin fleuriste de Saint-Cloud se fait distinguer par la beauté des fleurs et la tenue des planches. Elle est cultivée par M. Lécoffé.

Les amateurs recherchent les tulipes dont la tige est droite, ferme et d'un beau vert, dont la fleur est proportionnée à la tige, bien faite, plus longue que large, et pas trop évasée, qui a des pétales arrondis à la partie supérieure, épais et brillans, des couleurs vives, nettes et bien tranchées. L'épaisseur des pétales est un indice que la fleur se conservera plus long-temps.

Culture. Il faut à la tulipe une terre franche, lé-

gère et substantielle, dans laquelle on n'emploie que du terreau de feuilles bien consommé. Les vieux gazons et les plâtras brisés et mêlés dans la terre, lui conviennent. Elle réussit également bien dans les terres préparées pour les jacinthes. Si le fond est humide, on creuse la planche de 16 à 18 pouces ; on met dans le fond 4 ou 6 pouces de cailloutage ou de plâtras, et on achève de remplir la fosse avec une terre propre à la tulipe. Lorsqu'on veut semer, on choisit d'avance les ognons de fleurs dont on désire la graine, dans celles dont la forme est parfaite, et dont les couleurs sont foncées, nettes et bien tranchées. On les met dans une plate-bande à part au levant, parce qu'ils ne mûrissent pas aussi promptement que ceux qu'on veut empêcher de porter graine. On les y laisse fleurir sans garantir les fleurs des rayons du soleil. Lorsque les capsules ou tête commencent à s'ouvrir par leur sommet, on les cueille en coupant la tige quelques doigts plus bas; on les étiquette, et on les garde jusqu'en septembre ou octobre, époque du semis. Alors on retire les graines de leurs capsules où elles se sont perfectionnées, et on les répand sur une plate-bande de terre préparée à cet effet, ou dans des terrines ; on couvre le semis d'environ un demi-pouce de même terre, et d'autant de terreau bien consommé. On entretient le semis frais, et on sarcle au besoin. On rentre dans l'orangerie, ou on enterre les terrines à l'approche des froids. Celles qui ne sont qu'enterrées doivent, ainsi que les plates-bandes, être couvertes dans les fortes gelées : conduites de cette manière, ces graines lèvent fin de février, ou au mois de mars. Elles poussent une feuille qui est bientôt desséchée : aussitôt, on renouvelle le dessus de la terre, et l'on prend pour l'hiver suivant les précautions qu'on a prises pour le précédent. Lorsque les secondes fanes sont desséchées, on relève les jeunes ognons, et on les replante de suite dans une autre terre disposée à cet effet. On les met à 3 pouces de distance, et autant de profondeur, en couchant l'ognon du côté du nord, afin d'éviter que le germe du nouvel ognon, qui est

dans le centre de l'ancien, trouvant peu de résistance au point de la base où il adhère, ne pénètre à travers cette base, et ne descende à quelques pouces en terre, au moyen de la formation et du prolongement d'un tube fort étroit, au fond duquel il est placé.

Après la quatrième pousse, on les traite comme des ognons parfaits, parce qu'ils doivent fleurir l'année suivante; ainsi, dans les mois d'octobre et de novembre, c'est-à-dire, quand le temps est favorable à la plantation, et qu'on n'a plus rien à craindre des insectes, après avoir bien ameubli une planche de 4 pieds, sur une longueur fixée par le nombre d'ognons, on divise la planche aux deux extrémités, en huit parties sur la largeur. On marque les divisions avec de petites baguettes; et on trace des rayons de 2 pouces de profondeur, dans le fond desquels on enfonce entièrement les ognons qu'on met à 5 ou 6 pouces de distance. On donne ensuite le coup de râteau, et on couvre la terre d'environ un pouce de terreau. On place également de cette manière les ognons en mélange et ceux en famille, dont tous les ognons de chaque variété sont réunis avec leurs caïeux dont les fleurs ne varient pas. Cette méthode donne l'avantage de rapprocher ou d'écarter les ognons selon leur dimensions, et de placer les caïeux entre les ognons faits, pour que la planche soit garnie également de fleurs dans toutes ses parties.

Quant aux planches d'ordre dans lesquelles on ne met que des ognons à fleur de première qualité, avec l'attention de ne placer jamais deux ognons de la même variété de suite, de varier les couleurs, de mettre les plus basses sur les lignes des bords, et les moyennes dans les rangs intermédiaires; dans ces planches, dis-je, on trace des lignes à 6 pouces de distance sur la longueur et sur la largeur, et on enfonce les ognons à 3 pouces de profondeur sur tous les points où les lignes se croisent; ou, mieux, on enlève sur la planche une couche de 2 pouces de terre, on l'unit, on la trace, et on enfonce les ognons seulement au niveau de la terre; ensuite on rapporte la terre qu'on avait

enlevée, et, soit qu'on ait planté d'une manière ou de l'autre, on donne un coup de râteau et on recouvre d'un pouce de terreau. Comme l'humidité est nuisible à l'ognon, il est bon d'élever les planches de 2 ou 3 pouces au-dessus des sentiers. On peut maintenir la terre comme pour les planches de jacinthes, et leur donner les mêmes soins l'hiver et après la pousse des feuilles, encore plus délicates et plus sensibles aux gelées que celles des jacinthes. A l'époque de la fleur, ceux qui veulent jouir plus long-temps, couvrent leurs plantes avec des berceaux sur lesquels ils étendent des toiles ou bannes lorsque le soleil est trop ardent, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Cette attention est utile pour avoir des tiges plus élevées, des fleurs plus grandes et des couleurs mieux tranchées, parce que la végétation n'est pas si accélérée, et que les fleurs ne sont pas brûlées par le soleil. Aussi durent-elles le double.

Pendant la floraison des semis, on marque toutes les plantes dont les baguettes sont hautes et fermes, dont les fleurs ont une belle forme et annoncent d'avance aux jardiniers consommés, les couleurs qu'ils recherchent, quoique ces couleurs soient mêlées et confondues pendant plusieurs années sur les pétales. Lorsque les fleurs sont passées, on coupe les têtes pour conserver à l'ognon la nourriture qui eût été employée pour des graines inutiles; et dès que les feuilles commencent à jaunir, il est bon de tirer les ognons de terre, si on craint les vers blancs et qu'on veuille faire des envois; car l'expérience a démontré que les vers blancs n'attaquent les ognons qu'au moment de la maturité, et que la pellicule qui enveloppe les tuniques, devient plus rousse, se détache facilement, et laisse les tuniques à découvert.

On lève les ognons de tulipe comme la plupart des ognons, pates et griffes, en ouvrant une jauge au commencement du premier rang qu'on suit dans toute sa longueur, et ainsi des autres, et en coulant le fer de la houlette un peu en biais sous l'ognon pour ne pas s'exposer à le blesser. Si l'ognon est très-mûr, on peut

le nettoyer de suite en le débarrassant de sa tige, de ses racines, des vieilles tuniques desséchées et de la terre, et même en séparer les caïeux; mais s'il n'est pas parvenu à sa maturité, on se contente de couper la tige, qu'on ne sépare que quinze jours ou trois semaines après, lorsqu'on nettoie les ognons. On a l'attention de les recouvrir à mesure qu'on les tire de terre; autrement les rayons du soleil pourraient les frapper trop fortement, et ils seraient exposés à pourrir. Il ne faut les entasser dans des sacs, ni ailleurs, qu'après les avoir nettoyés et séchés.

Lorsqu'on lève les plants de semis qu'on nomme *couleurs*, on ne garde que celles marquées et on rejette les autres. Les années suivantes, à mesure que les ognons multiplient, on en conserve seulement deux, et au plus quatre provenant de la même graine, qu'on classe jusqu'à ce que les couleurs mêlées sur les pétales viennent à se séparer, et mettent les jardiniers en état de faire un choix. Cette séparation des couleurs a lieu au plus tôt la quatrième année pour les fonds blancs, et peut être retardée de douze ou quinze pour les bizarres.

Des amateurs, pour prolonger leurs jouissances, font des planches au levant ou au midi, et d'autres au nord qui fleurissent plus tard et n'ont pas besoin de berceau.

Indépendamment des tulipes panachées à fleurs simples, qui sont les plus estimées, on en cultive une douzaine d'espèces à fleurs doubles, les unes d'une seule couleur, comme la jaune, la blanche, etc., les autres panachées. Elles font un bel effet dans les massifs, les corbeilles et les ronds.

On met au nombre des variétés de la tulipe des fleuristes, sans cependant pouvoir l'assurer, des tulipes dont les pétales exorbitamment allongés, sont encore bizarrement déchiquetés. C'est parmi celles-ci qu'on trouve la FLAMBOYANTE, la DRAGONNE, le MONT-ETNA, etc. (HERB. DE L'AMAT., vol. 3), dont les couleurs sont si éclatantes.

VELTHEIMIA. (Hexandrie Monogynie, fam.

des Asphodélées.) Genre distrait de celui de l'*Aletris*, à raison des capsules qui sont membraneuses et ailées, par Gledysch, qui l'a dédié à Veltheim. Veltheimia du Cap. *Veltheimia viridifolia.* Wild. — Herb. de l'Amat., vol. 2. — *Aletris capensis.* L. Feuilles radicales, fasciculées, oblongues, ondulées; hampe nue, couleur rouge brun et vert, haute de 15 à 16 pouces : février-avril, fleurs épiées, pendantes, tubulées long, d'un jaune mêlé de rouge, odeur peu agréable. Terre franche légère. Châssis ou orangerie auprès des jours. Exposition au midi. Arrosemens légers. Multiplication par semences en terre de bruyère, aussitôt leur maturité, ou par la séparation des caïeux, tous les 2 ou 3 ans, quand on renouvelle la terre, lorsque les feuilles sont desséchées.

VIEUSSEUXIA. (Triandrie monogynie, fam. des Iridées.) Dédiée à Vieusseux de Genève. Vieusseuxie a taches bleues. *Vieusseuxia glaucopis.* Herb. de l'Amat., vol. 1. *Iris pavonia*, Curt. *Iris tricuspis.* Thunb. Du Cap. Feuilles longues et grêles, terminées en mai par plusieurs fleurs droites, s'ouvrant l'une après l'autre, en apparence, composées uniquement de 3 pétales horizontaux, d'un blanc pur, et marqués à leur base d'une tache bleue assez large, bordée de noir velouté. Cette plante se cultive comme les *ixia*, et se multiplie de caïeux.

WACHENDORFIA. (Triandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.) Genre dédié à Wachendorf.

1. Wachendorf a fleurs en thyrse. *Wachendorfia thyrsiflora.* L. — Herb. de l'Amat., vol. 2. Du Cap. Petit ognon à chair et racines rouges; feuilles radicales, canaliculées, larges, engaînantes et garnissant une hampe de 3 à 4 pieds, jusqu'à l'épi des fleurs qui paraissent en mai et juin au nombre de 20, à tube évasé, grandes, d'un beau jaune jonquille et légèrement odorantes. Culture des *ixia*. Multiplication de graines et de caïeux.

2. Wachendorf graminée. *Wachendorfia graminea.* Thunb. Ses feuilles sont ensiformes, canaliculées, glabres; en juin et juillet, fleurs en panicule ouvert. Même culture.

SECTION SECONDE.

Des plantes d'agrément.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les plantes d'agrément peuvent se diviser en plantes annuelles, c'est-à-dire, qui font leur évolution ou croissent, fleurissent, produisent des semences et meurent dans la même année; en plantes vivaces dont les parties supérieures, tiges et feuilles ne durent qu'un an, et dont les racines seules passent l'hiver et reproduisent, après les froids, de nouvelles feuilles et tiges; enfin, en plantes vivaces et toujours vertes, parce qu'elles emploient plus d'un an pour fleurir et produire des semences, et d'autres, parce qu'elles produisent de nouvelles racines qui font de nouvelles pousses et remplacent les anciennes qui ont péri dans l'année. Le moment de relever les plantes dont les racines seules se conservent, est lorsque les tiges et les feuilles sont desséchées. Si on cultive dans des cantons où l'intensité du froid pourrait les faire périr dans l'hiver, on les conserve hors de terre et à couvert dans un lieu sec pour ne les replanter qu'au printemps. Les plantes qui sont toujours couvertes de feuilles se séparent en général, et se multiplient à l'automne, après la maturité des semences. Cependant, si elles n'avaient pas le temps de former un nouveau chevelu avant les froids, il vaudrait mieux attendre au printemps. Quand ces plantes ont eu le temps de produire des racines avant l'hiver, elles résistent mieux au froid que les plantes-mères dont elles ont été séparées. Après la séparation et la plantation des plantes, il faut les garantir des forts rayons du soleil et tenir la terre fraîche par de légers arrosemens jusqu'à la reprise. On doit toujours marquer avec un piquet la place des plantes qui sont dépouillées de feuilles une partie de l'année, et qu'on a mêlées avec d'autres qui les conservent, afin de n'être pas exposé à les blesser en

bêchant. Beaucoup de ces plantes peuvent se multiplier par le semis en place ; voyez *Mode de semis*, pag. 76 ; d'autres, de *boutures* et de *marcottes*, voyez pag. 81 et 79.

Si l'on fait des envois de plantes dont les feuilles sont desséchées, on les enveloppe dans de la mousse bien sèche, ou dans d'autres matières également sèches. Si, au contraire, on expédie des plantes qui sont feuillées, on enveloppe les racines avec de la mousse humide, et les tiges et feuilles avec des matières sèches, et on a l'attention de faire plusieurs trous à la caisse, ou de laisser quelques lignes d'intervalle entre les planches, pour que l'air puisse un peu se renouveler dans la caisse, et que les plantes soient moins exposées à la moisissure. Si les plantes sont en pots, il vaut mieux les dépoter, et maintenir les mottes avec de la mousse bien ficelée. A leur arrivée, on les met en pots ou en pleine terre, et on les garantit des forts rayons du soleil pendant quelques jours. Si on les laisse dans le pot, il faut maintenir ce dernier de manière qu'il ne puisse se rompre.

ABSINTHE (GRANDE), *Artemisia absinthium;* et PETITE ABSINTHE, *Artemisia pontica.* (Syngénésie Polygamie, fam. des CORYMBIFÈRES.) Toutes deux à tiges droites, hautes de 2 ou 3 pieds dans la première, de 15 à 18 pouces dans la seconde ; fleurs en août et septembre, petites, en grappes, et jaunâtres dans toutes deux. La grande est indigène, la petite vient des bords de la mer Noire et de l'Italie. Ces plantes, éminemment aromatiques, sont vivaces et conviennent à toutes les terres et expositions. On les multiplie de graines semées au printemps, ou par l'éclat des pieds en automne.

ACANTHE, *Acanthus.* Ce nom signifie en grec fleur épineuse. (Dydinamie angiospermie, fam. des ACANTHÉES.) ACANTHE SANS ÉPINES. Branche-ursine d'Italie. *Acanthus mollis.* L. Des lieux pierreux et humides de la France méridionale. Plante vivace ; feuilles très-spacieuses, lisses, agréablement découpées ; on les a choisies pour servir d'ornement au cha-

piteau de l'*ordre corinthien*. Chaque découpure est terminée par une pointe ou épine *non-piquante*; d'où le surnom de *mollis*. Tige simple de 2 à 3 pieds, sur laquelle, à commencer du milieu jusqu'au haut, naissent, sur la fin de l'été, des fleurs labiées, assez grandes, aplaties, d'un rouge livide, n'ayant qu'une lèvre large, inférieure et à 3 lobes. Toute terre, mais mieux terre franche et profonde. Couverture de litière lorsqu'il gèle. Multiplication de graines ou de racines. Il leur faut beaucoup de place. On s'en sert en médecine.

ACHILLÉE, *Achillea*. L. (Syngénésie polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES.) Plantes aromatiques et qui laissent aux doigts une odeur assez agréable.

1. A. DORÉE. *Achillea aurea*. LAM. Du Levant. Plante vivace, ainsi que les suivantes; tiges de 18 pouces, velues, cannelées, feuilles découpées, blanchâtres et cotonneuses; de juillet en septembre, fleurs grandes et d'un jaune doré. Terre franche légère et sèche. Exposition du midi. Couverture de litière pendant les gelées. Multiplication de graines semées au printemps sur couche, ou des racines séparées tous les 2 ou 3 ans; les plants de semences de toutes ces plantes ne fleurissent que la deuxième année.

2. A. FALCIFORME. *Achillea falcata*. L. De l'Espagne et du Levant. Tige divisée en rameaux grêles, longs de 6 à 8 pouces; feuilles nombreuses, blanchâtres, linéaires, courbées en faucille, garnies de pinules si petites, qu'elles ne paraissent être que des dentelures; fleurs jaunes au nombre de cinq à sept. Même culture.

3. A. D'ÉGYPTE. *A. Ægyptiaca*. L. D'Égypte. Feuilles en touffe, ailées, blanches et cotonneuses; tiges de 18 pouces; de juillet en septembre, fleurs plates en-dessus, très-serrées et d'un beau jaune. Même culture que la première, mais plus délicate, et dont il est bon d'avoir quelques pieds dans l'orangerie.

4. A. VISQUEUSE, Eupatoire de Mésué. *A. ageratum*. L. Indigène et rustique. Feuilles lancéolées, obtuses et

visqueuses. Tige de 2 pieds ; en août et septembre, fleurs jaunes. Tout terrain et toute exposition. Même multiplication. Elle a une odeur forte.

5. Achillée mille-feuille, ou Mille-feuille. Herbe aux charpentiers. *A. millefolium*. L. Herbier de l'Amateur, vol. 6. Indigène sur le bord des chemins, etc. On ne cultive que ses variétés à feuilles panachées, ou à fleurs pourpres ou roses. On la nomme *herbe aux charpentiers*, parce qu'ils l'emploient pour leurs blessures. Achille s'en étant servi suivant la fable, pour guérir celle de Télèphe, on lui a donné le nom d'*Achillea*, qui ensuite a passé au genre.

6. A. rose. *A. rosea*. Hort. *A. aspleniifolia*. Vent. D'Amérique. Elle ressemble à la mille-feuille à fleurs pourpres, dont elle diffère par sa tige striée et rougeâtre, et par la couleur rouge ou rosée des fleurs qui paraissent tout l'été. Même culture.

7. A. a feuilles de filipendule. A. *filipenduloïdes*. Du Levant. Plante rustique et aromatique, en touffe de 5 à 6 pieds de haut. Feuilles longues, bipinnées, velues, formant un ovale allongé et d'un beau vert ; en juillet, fleurs petites, nombreuses et jaunes. Même culture.

8. A. sternutatoire, Herbe a éternuer. *A. ptarmica*. L. Indigène ; plante rustique dont on ne cultive que la variété à fleurs doubles, dite *bouton d'argent*. Tiges de 2 à 3 pieds ; feuilles étroites, pointues, finement dentées ; de juillet en septembre, fleurs blanches, corymbe lâche. Même culture, mais il lui faut des tuteurs. Ces plantes demandent peu d'arrosement.

9. A. élégante. *A. elegans*. Cette espèce diffère de la précédente par ses tiges tétragones, pubescentes ; par ses feuilles amplexicaules, pubescentes en dessus et en dessous, grossièrement dentées à leur base ; les fleurs en corymbes axillaires et inégaux, fleurons jaunes dans le disque, et demi-fleurons blancs dans la circonférence. Même culture.

10. A. a grandes feuilles. *A. macrophylla*. L. Plante des Alpes, d'un port élégant ; tige haute d'un pied et demi à 2 pieds, garnie de feuilles larges,

ailées, découpées à peu près comme celle de l'armoise ; fleurs blanches formant un beau corymbe. Même culture.

11. ACHILLÉE COMPACTE. *A. compacta.* LAM. Belle espèce des montagnes du Piémont et du midi de la France. Tige simple, cotonneuse, garnie de feuilles grandes, ailées, velues, blanchâtre ; fleurs blanches, petites, en corymbe très-serré. Même culture.

ACONIT, *Aconitum.* (Polyandrie Trigynie, fam. des HELLÉBORACÉES.) Plantes vénéneuses.

1. ACONIT NAPEL, FLEUR EN CASQUE. *Aconitum napellus.* L. — Indigène dans les terrains élevés et pierreux. Racine rustique, vivace, tubéreuse et en forme de petit navet (*Napellus*) ; feuilles palmées d'un vert obscur, luisantes ; tiges de 3 à 4 pieds ; en juin fleurs en épi, d'un bleu foncé superbe, grandes, représentant assez bien un casque antique, ce qui a fait nommer cet aconit *Fleur en casque.* Ces fleurs durent long-temps et font un un très-bel effet. Variété à feuilles panachées. Autre variété à fleurs d'un bleu de porcelaine, communiquée par M. Rousseau, de la Société d'agriculture de Seine-et-Oise. Terre sèche et pierreuse. Multiplication de graines aussitôt leur maturité, ou par la séparation des racines, en octobre, tous les 2 ou 3 ans.

2. ACONIT A GRANDES FLEURS. *Aconium cammarum.* L. — D'Allemagne. Moins beau que le napel ; mais ses fleurs, d'un bleu rougeâtre, se succèdent depuis juillet jusqu'en septembre. Même culture.

3. ACONIT TUE-LOUP. *Aconium lycotonum.* LIN. Des Alpes ; en juillet et août fleurs jaunes. Moins joli que les autres. Même culture. *Lukos*, loup ; *kteino*, je tue.

4. ACONIT PANACHÉ. *Aconitum variegatum.* Très-belle plante d'un véritable ornement, et supérieure aux autres espèces du même genre ; ses épis de fleurs sont aussi plus grands que ceux de l'Aconit napel, mais plus élégans et richement panachés de bleu et de blanc. La plante se multiplie seulement de pieds éclatés ; elle est vivace et de pleine terre comme les autres Aconits. Cultivée chez M. Vilmorin.

ACORUS. (Hexandrie Monogynie, fam. des Aroïdées.) Acorus odorant. *Acorus calamus.* L. Plante indigène et herbacée des terrains marécageux; elle ne mérite que par la bonne odeur de ses feuilles et de ses racines. A placer dans les endroits humides. Racines vivaces et traçantes, tiges comprimées, feuilles engaînantes, ensiformes et striées, d'un beau vert. Fleurs en juin, d'aucun effet. Toute terre, mais humide. Multiplication de traces. Les racines garantissent les pelleteries des attaques des insectes. 2. Acorus graminé. *Acorus gramineus.* H. K. De la Chine. Cette plante a les feuilles étroites; elle fleurit en février, et forme des touffes assez jolies.

ADONIDE. *Adonis.* L. (Polyandrie Polygynie, fam. des Renonculacées.) Adonis ayant été tué par un sanglier, fut métamorphosé en cette plante par Vénus.

1. Adonis d'été. *Adonis æstivalis.* L. Plante indigène, annuelle et pivotante; touffe d'un pied. Feuilles finement découpées; en juin-juillet, fleurs solitaires et terminales, petites, de 6 à 10 pétales, jaunes, blanches ou d'un rouge vif. Terre légère, substantielle et un peu chaude. Multiplication de graines en place.

2. Adonide printanière. *Adonis vernalis.* L. Plante vivace des montagnes de France et d'Italie. Tige de 6 pouces à un pied, le plus souvent rameuse, garnie de feuilles sessiles, rapprochées, palmées-multifides, d'un vert foncé; fleurs terminales, grandes, belles, jaunes, composées de 12 à 20 pétales. Pleine terre, mieux dans la terre de bruyère. Multiplication par les graines qu'on sème de suite en terrines, pour garantir les semis des gelées, et qui ne lèvent qu'au printemps suivant. On multiplie aussi par la séparation des racines. Couverture de litière pendant les gelées.

3. Adonide de l'Apennin. *Adonis apennina.* L. Diffère de la précédente par ses feuilles radicales trois fois ailées, portées sur de longs pétioles. Même culture.

AGAVÉ, *Agave.* (Hexandrie monogynie, fam. des Narcissées.) De l'Amérique méridionale.

1. Agavé d'Amérique. *Agave americana.* L. Feuilles nombreuses, radicales, très-charnues, bordées et terminées par des aiguillons fermes et piquans; tige nue, haute quelquefois de 15 à 20 pieds, terminée par d'innombrables fleurs d'un vert blanc-jaunâtre, en août-octobre. Variété à feuilles bordées de jaune, qui fait un effet très-agréable. Culture des aloès; d'orangerie, et multiplication des semences et d'œilletons. On en fait en Suisse des haies impénétrables.

2. Agavé de Virginie. *Agave virginica.* Mich. Feuilles étroites, lancéolées, bordées d'épines courtes. Tige chargée à son sommet de fleurs sessiles, verdâtres et odorantes, en septembre. Même culture.

3. Agavé pitte. *Agave fœtida.* L. De l'Amériq. mérid. Racine tubéreuse; feuilles très-longues, moins épaisses et plus étalées; tige de plus de 20 pieds, qui se divise en un nombre infini de rameaux, subdivisés eux-mêmes, et terminés par des milliers de fleurs d'un blanc verdâtre. Si la saison cesse d'être favorable à l'épanouissement des fleurs, elles se transforment en bulbes qui germent, et produisent des individus de leur espèce. Même culture, mais de serre tempérée.

Les agavés sont utiles par les filamens contenus dans leurs feuilles, et dont on fait des cordes et du fil. On les emploie à cet usage en Sicile; la manufacture de sparterie de Paris en a fait des ouvrages encore plus délicats.

ALCÉE, *Alcea.* (Monadelphie Polyandrie, famille des Malvacées.) Ce nom vient du grec *alke*, puissance, vertu, parce qu'on en supposait beaucoup autrefois à ces plantes.

1. Alcée Rose trémière, Rose d'outre-mer, Passe-Rose, Rose de mer, Rose de Damas. *Alcea rosea.* L. De la Syrie. Plante trisannuelle, et de plus assez rustique. Feuilles larges, arrondies, lobées, crénelées, velues; tiges de 7 à 9 pieds, velues, rameuses, garnies, de juillet en septembre, de fleurs grandes, sim-

ples, semi-doubles ou doubles, et de couleurs très-variées, depuis le blanc jusqu'au jaune foncé, ou au cramoisi rembruni, suivant la variété. Terre franche légère et substantielle. Multiplication de semis avec la graine d'un an ou deux, en juillet, sur couche ou en pleine terre bien exposée et légère, et transplantation en septembre, avec couverture de litière pendant les froids. On peut semer en août, pour laisser passer l'hiver en place au jeune plant : on le garantit du froid, et on le transplante en avril.

2. ALCÉE ROSE TRÉMIÈRE DE LA CHINE. *Alcea rosea sinensis.* H. P. Plante bisanuelle ; tige de 3 à 4 pieds, à feuilles semblables à la précédente : de juillet en octobre, fleurs simples ou doubles et blanches, avec un cœur pourpre. Même culture, exposition chaude, et bonne couverture de litière l'hiver. En la semant sur couche en février ou mars, elle fleurit dans la même année. Elle est propre à orner les plates-bandes.

3. ALCÉE A FEUILLES DE FIGUIER, OU PASSE-ROSE A FEUILLES DE FIGUIER. *Alcea ficifolia.* L. De Sibérie. Cette plante diffère de la première par ses feuilles palmées, à sinuosités profondes ; elle est plus rustique. Même culture, mais sans couverture d'hiver.

ALOÈS, *Aloë.* L. (Hexandrie monogynie, fam. des ASPHODÉLÉES.) Les aloès exigent la serre tempérée et une terre franche légère, qu'on arrose rarement, surtout l'hiver, où, à moins d'une grande sécheresse, on ne leur donne pas d'eau. L'arrosement en serre doit avoir lieu avec l'arrosoir à bec, pour ne pas mouiller les feuilles, qui pouriraient et compromettraient la plante, si elles étaient mouillées. Multiplication de semences au printemps, en terre légère, en pots, sur couche tiède, et sous châssis, pour repiquer le plant quand il est fort. On multiplie aussi de rejetons en ne les plantant que deux ou trois jours après les avoir détachés, pour sécher la plaie, en les plaçant dans un lieu sec : on les rentre à la fin de septembre, et on ne les sort qu'après les gelées pour les placer à une exposition chaude et abritée. Le fond

des

des pots doit être garni d'une couche de plâtre ou de gros sable.

1. ALOÈS VULGAIRE OU FAUX SOCCOTRIN. *Aloë vulgaris.* L. De l'Afrique. Feuilles droites, charnues, subulées, plus épaisses au centre, épineuses sur les bords, et longues de 2 pieds; tige rougeâtre de 3 à 4 pieds; fin de l'hiver, fleurs à long tube, à 6 pétales soudés à leur base, pendantes, en thyrse, et d'un jaune rougeâtre. On s'en sert en médecine, ainsi que de l'aloès soccotrin et de celui à épi : en pressant les feuilles avec la main, on en exprime le suc gommo-résineux, connu sous le nom d'*aloès soccotrin*, après l'avoir épaissi, en l'exposant au soleil. Si on pile les feuilles, qu'on les laisse fermenter, et qu'on en exprime le suc qu'on fait épaissir, on a l'*aloès hépatique.* La lie desséchée fait l'*aloès cabalin.*

2. A. DE BOURBON. *Aloë purpurea.* LAM. Feuilles bordées de rouge; fleurs pourpres en épi. De l'île de Bourbon.

3. A. SOCCOTRIN. *Aloë soccotrina.* L. De l'île de Soccotra. Feuilles longues, étroites et épineuses; fleurs rouges en épi.

4. A. CORNE DE BELIER. *Aloë fruticosa.* LAM. D'Afrique. Tige arborescente de 12 pieds et plus; feuilles au sommet, et renversées en dehors, d'où son surnom; fleurs d'un rouge éclatant.

5. A. MITRÉ. *Aloë mitræformis.* LAM. Du Cap. Tige de 2 à 3 pieds; feuilles rassemblées en forme de *mitre;* fleurs rouges en épi; mais il ne fleurit qu'en serre chaude.

6. A. TOILE D'ARAIGNÉE. *Aloë arachnoïdea.* L. Du Cap. Petit et bas; feuilles en rosette, couvertes de fils blancs très-nombreux; fleurs en épi et verdâtres.

7. A. PERLÉ. *Aloë margaritifera.* L. Du Cap. Petit; feuilles trigones, couvertes de tubercules blancs, d'où son surnom; fleurs verdâtres en épi.

8. A. POUCE ÉCRASÉ. *Aloë retusa.* L. Du Cap. Plante basse; feuilles courtes, épaisses, aplaties en dessus; fleurs en épi.

9. Aloès panaché ou Perroquet. *Aloë variegata.* L. — Herbier de l'Amateur, vol. 2. Du Cap. Tige basse ; feuilles sur trois rangs, épaisses, triangulaires, pointues, maculées et bordées de blanc ; fleurs rouges, en grappes.

10. A. féroce. *Aloë ferox.* H. K. D'Afrique. Tige haute ; feuilles longues, amplexicaules, noirâtres, épineuses de tous côtés, d'où son surnom ; fleurs rougeâtres, verdâtres à leur sommet et en épi allongé. De serre chaude, où il fleurit tous les ans.

11. A. a ombelles. *Aloë Saponaria.* Haw, *Aloë umbellata.* Dec. Du Cap. Remarquable en mai, juin, par ses fleurs en bel épi, serrées, pendantes, très-grandes, et du plus beau rouge safrané : une variété a les feuilles pourpres, tachées d'un vert foncé, et bordées d'épines d'un beau jaune.

12. A. a langue de chat ou linguiforme. *Aloë lingua* Thunb. — Herb. de l'Amat., vol. 2. Du Cap. A feuilles en forme de langue, et à fleurs rouges à la base, et vertes au sommet.

13 A. éventail. *Aloë plicatilis.* L. Du Cap. A feuilles disposées en éventail, et à fleurs rouges en grappe.

14. A. bec de canne. *Aloë disticha.* Thunb. A feuilles en forme de bec de canne, et quelquefois pourpres ; à fleurs nombreuses, rouges poudrées à la base, blanches et rayées vert au sommet.

15. A. oblique. *Aloë oblica.* H. K. Du Cap. A feuilles obliques, terminées en pointes, marbrées d'un blanc verdâtre, à trente ou quarante fleurs en épi, d'un blanc transparent de cire, et vertes au sommet. Variétés à angles et côtés bordés d'une membrane blanche.

16. A. anguleux. *Aloë angulata.* Du Cap. A feuilles larges, concaves, d'un vert rouillé, et bordées d'aspérités ; à fleurs pendantes, rouges, et vertes à l'extrémité.

17. A. nain. *Aloë humilis.* L. herbier de l'Amat., vol. 2. A feuilles épaisses, bordées d'épines, aiguës ; à fleurs en grappe, grandes, nombreuses, rouges, et vertes au sommet ; en mai.

18. A. VÉRUQUEUX. *Aloë verrucosa.* AIT. — HERB. DE L'AMAT., vol. 3. D'Afrique. A feuilles ensiformes, couvertes de verrues; à fleurs rouges, réfléchies, pendantes, en grappe.

ALYSSE, *Alyssum.* (Tétradynamie siliculeuse, fam. des CRUCIFÈRES.) ALYSSE SAXATILE, CORBEILLE DORÉE et THLASPI JAUNE DES JARDINIERS. *Alyssum saxatile.* L. Des lieux arides de Candie. Plante presque rampante et touffue; branches ligneuses; feuilles lancéolées, molles, d'un vert blanchâtre; en mai, fleurs d'un jaune doré très-éclatant, petites, réunies en bouquet. Pleine terre pierreuse, un peu sèche; exposition du midi; couverture de feuilles, s'il neige. Multiplication de graines après la maturité, pour repiquer seulement au printemps, et toujours dans une terre légère, mais douce pour repiquer à l'automne. On la multiplie aussi de marcottes, ou par l'éclat des racines. Variété à feuilles panachées.

AMARANTHE, *Amaranthus*, du grec *amaranthos*, inflétrissable. (Monœcie Pentandrie, famille des AMARANTHACÉES).

1. AMARANTHE A FLEURS EN QUEUE, discipline de religieuse, queue de renard. *Amaranthus caudatus.* L. De l'Inde. Tige de 2 pieds; feuilles ovales, oblongues, rougeâtres; de juin jusqu'à la mi-septembre, fleurs en grappe d'un pied, pendantes, et cramoisies. Elle se sème d'elle-même, et vient partout.

2—4. AMARANTHE TRICOLORE. *Amaranthus tricolor.* L. De l'Inde. Annuelle comme la précédente, qu'on ne cultive que pour ses feuilles, grandes, ovales, lancéolées, acuminées, tachées de jaune, de vert et de rouge, d'où son surnom. De juin en septembre, fleurs en paquets. Variété dont les feuilles ont les couleurs plus pâles. Même culture; mais on sème, en mars, toujours sur couche chaude, même sous cloche, si on veut avoir de belles plantes. Après le repiquage, on garantit du soleil les jeunes plants jusqu'à la reprise. On ne cultive plus les AMARANTHES MÉLANCOLIQUES et la LIVIDE. Voyez CÉLOSIE et GOMFRÈNE.

AMETHISTEA. (Dyandrie Monogynie, fam.

des LABIÉES.) AMÉTHISTE BLEUE. *Amethistea cœrulea.* L. De Sibérie. Plante annuelle et très-agréable. Tige d'un pied et quadrangulaire; feuilles opposées, les supérieures à 3 lobes; en juin et juillet, fleurs par trois, axillaires, petites, à cinq lobes, et d'un joli bleu améthiste; d'où son nom; enfin d'une odeur suave. Semer au printemps, et en place dans une terre franche légère, fraîche et demi-ombragée.

AMSONIA. (Pentandrie Monogynie, fam. des APOCYNÉES.) Dédié à N. AMSON. AMSONIA A FEUILLES ÉTROITES. *Amsonia angustifolia.* De l'Amériq. sept. Dans les forêts humides. Ici on la garde toute l'année en pleine terre: ses tiges assez nombreuses, et garnies dans toute leur longueur de feuilles alternes, rapprochées, linéaires, aiguës, se terminent en juin, par des bouquets de fleurs nombreuses, assez semblables à celle du jasmin, mais inodores et d'un bleu pâle. Elle se plaît à demi-soleil, en terre fraîche de bruyère, et se propage par graines et par éclat de racines.

ANCOLIE, *Aquilegia* (Polyandrie Pentagynie, fam. des HELLÉBORACÉES.)

1. ANCOLIE COMMUNE *ou* DES JARDINS. Gant de Notre-Dame, *Aquilegia vulgaris.* L. Indigène dans les bois et les haies. Vivace et rustique; tige de 3 pieds, droite, un peu velue, divisée en 3 rameaux à 3 feuilles, 3 fois ternées; folioles trilobées et glauques en dessous; en mai et juin fleurs pendantes, terminales, calice à cinq folioles ovales, étalées, et de la couleur de la corolle; celle-ci se forme par cinq pétales en cornets renversés, ces derniers ont quelque rapport avec les becs-d'aigle, ce qui semble avoir déterminé son nom latinisé, *aquilegia*, qui serait si l'on veut encore, une corruption d'*Aquila*, *aquilina.* Les pétales sont rouges, bleus, violâtres, blancs, roses, ou bleus et jaunes au sommet, simples, ou doubles, suivant la variété. Toute terre, mais substantielle; exposition ombragée; multiplication par graines semées aussitôt mûres, ou par la séparation des pieds en automne. Cette jolie plante craint la grande humidité de la neige; elle est propre à l'ornement des parterres et des jardins paysagers.

2. Ancolie du Canada. *Aquilegia canadensis.* L. Herbier de l'Amateur, vol. 5. Elle est aussi rustique que la précédente ; port et feuillage un peu plus petit ; fleurs d'un beau rouge safran.

3. Ancolie de Sibérie. *Aquilegia Siberica.* Lam. Jolie espèce que M. Vilmorin a reçue de Russie et qu'il cultive depuis plusieurs années. Tige d'un pied, presque nue ; fleur solitaire sur chaque pédoncule, d'un beau bleu, à limbe des pétales blancs. Même culture.

ANDROSACE. *Androsace.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Primulacées.) Jolies petites plantes alpines et vivaces, gazon d'un beau vert, propre à l'ornement des rocailles placées à mi-soleil.

1. Androsace blanche *ou* Lactée. *Androsace lactea.* Feuilles étroites, rudes, glabres, en rosette ; tiges de 3 pouces, terminées en juin, par deux ou quatre fleurs blanches, jaunâtres en dedans.

2. Androsace velue. *Androsace villosa.* Feuilles velues, entières, en rosette ; à tige d'un pouce et demi, portant de juin en août, une ombelle de fleurs blanches à calice velu.

3. Androsace carnée. *Androsace carnea.* Feuilles étroites, subulées, en gazon ; tiges de 2 pouces, fleurs en août, en ombelles et d'un rouge carné. Pour les 3 espèces, terre légère mêlée de terre de bruyère. Multiplication de graines, en place ou en terrine, sur une couche qui a perdu sa chaleur, ou par la séparation des pieds de ces plantes.

LASER. *Laserpitium.* (Pentandrie Digynie, fam. des Ombellifères.) On cultive le Laser a feuilles larges, ou Angélique, *Laser angelica*, à cause de son odeur agréable et des vertus qu'on lui attribue. Cette plante aromatique, dont on confit les feuilles au sucre ; se sème d'elle-même et vit 2 ou 3 ans. On la cultive en terre franche et légère, et on la sème au printemps et en automne ; il ne faut pas trop couvrir les graines. Le plant devenu assez fort se repique en place ; il demande beaucoup d'eau et de soleil.

ANSÉRINE, *Chenopodium.* (Pentandrie Digynie, fam. des Atriplicées.) Le nom latin vient de la forme en pate d'oie des feuilles d'une espèce.

1. Ansérine belvédère, *Chenopodium scoparium.* D'Italie. Annuelle; tiges de 3 ou 4 pieds, un peu velues, droites, très-rameuses. Feuilles linéaires-lancéolées, sessiles, ciliées. En juin et septembre, fleurs sessiles, réunies en petits paquets, formant des grappes simples et terminales. De graines semées sur couche ou sur ados abrités, en mars ; transplantation en mai.

2. Ansérine Ambrosie, Ambroisienne. *Chenopodium Ambrosioïdes.* L. Du Mexique. Feuilles lancéolées pointues, vertes des deux côtés ; tiges rameuses et cannelées, de 2 pieds de hauteur; de juin en octobre, fleurs herbacées, fort petites. Toute la plante a une odeur forte, aromatique, mais agréable. Terre légère, exposition chaude, multiplication de graines sur couche au printemps, pour repiquer en place ou dans les pots qu'on met en serre pour obtenir des graines; plante annuelle.

3. Ansérine rouge. *Chenopodium rubrum.* Indigène. Cette plante se distingue par sa couleur toute entière rougeâtre. Fleurs en août. Même culture.

4. Ansérine purpurescente. *Chenopodium purpurescens.* De la Chine. Tiges et feuilles d'un pourpre foncé ; fleurs d'un rouge clair. Même culture.

ANTHEMIS. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des Corymbifères.) Le nom *grec* signifie *fleur* ; il était donné à l'espèce suivante, dont les fleurs sont employées en médecine.

1. Anthémis odorante, ou Camomille romaine. *Anthemis nobilis.* L. Indigène. Aromatique et vivace, en touffe, bonne à faire des bordures ou des massifs; fleurs en juin et août. On ne cultive que la variété dont les fleurs doubles ressemblent à de petits *boutons d'argent.* Toutes terres, et mieux la terre franche. Multiplication par l'éclat de ses pieds en automne.

2. Anthémis des Teinturiers. *Anthemis tinctoria.* L. Des Alpes. Plante vivace ; tiges droites, anguleuses, de deux pieds, en touffes ; feuilles pinnées : en juin et novembre, fleurs grandes, solitaires, à rayons

jaunes, à disque plus pâle. Même culture. Multiplication de graines au printemps. Elle fournit une belle couleur jaune pour la teinture.

3. ANTHÉMIS D'ARABIE. *Anthemis arabica.* L. D'Alger. Jolie plante annuelle ; tiges couchées et rameuses; feuilles bipinnées, à découpures linéaires ; en juillet-septembre, fleurs sessiles, axillaires, solitaires, d'un jaune presque orangé. Mêmes terre et exposition ; semis en avril et sur place.

4. ANTHÉMIS PYRÈTHRE. *Anthemis pyrethrum.* L. Belle plante d'Espagne. Racine âcre et brûlante, d'où son surnom dérivé du grec *pyr*, feu. Fleurs pinnées et finement découpées; tige de 9 à 10 pouces ; en juin et juillet, fleurs grandes, à vingt rayons, blancs en dessus et roses en dessous, entourant un disque jaune. Même culture, mais il faut aussi en semer en pot, si on veut en conserver l'hiver dans l'orangerie : elle craint la gelée.

5. ANTHÉMIS A GRANDES FEUILLES. *Anthemis grandiflora.* H. P. CHRYSANTHÈME DES INDES. *Chrysanthemum indicum.* CURT. De la Chine. Belle plante vivace, sous-ligneuse, tiges nombreuses, en touffes, feuilles découpées, vert cendré, aromatiques, octobre-décembre, fleurs nombreuses, grandes, terminales, à peu près semblables à celles de la reine-marguerite ; différentes couleurs. Variétés : 1°. *rose violacé* qui devient souvent jaune foncé brun ; 2°. *blanche grandiflore* à fleurons tubulés dans toute sa longueur ; 3°. *blanche* aussi *grandiflore* dont les fleurons sont planes ; 4°. *blanche* à fleurs moyennes, demi-fleurons tubulés seulement aux deux tiers, formes gracieuses de la renoncule ; 5°. *blanche* à fleurs moyennes, fleurons demi-tubulés et flagellés carmin ; 6°. *blanche grandiflore ;* celle-ci a les fleurs très-larges; les fleurons sont jaunes et tubulés au centre ; ces fleurons, depuis le tiers de la largeur, à partir du centre à la circonférence, sont tubulés aux deux tiers, blanc pur, lavé d'une teinte légère de rose, et font l'effet d'une superbe étoile florale ; 7°. *jaune soufre*, grandiflore, fleurons entièrement tubulés ; 8°. *jaune*

soufre à teinte plus légère, aussi grandiflore, demi-fleurons planes, réfléchis en dedans et jaspés aurore brillant; 9°. à fleurs moyennes, mêmes formes et nuances que la précédente; 10°. *pourpre foncé*, grandiflore, à fleurons tubulés; 11°. pourpre foncé mais plus brillant, fleurs moyennes, panachées, souci-aurore, fleurons tubulés au centre, planes à la circonférence, formes séduisantes d'une belle renoncule. Herb. de l'Amat., vol. 4; 12°. *jaune clair*, grandiflore, belle quoique simple, pétales planes à la circonférence, demi-fleurons courts tubulés au centre; 13°. *pourpre foncé*, grandiflore, pétales planes, très-étroits et réfléchis en dedans à la circonférence, fleurons jaunes verdâtres au centre. Cette fleur a aussi toute la physionomie séduisante d'une grande et superbe renoncule à cœur vert; enfin plusieurs autres belles variétés se font admirer dans la superbe collection de M. Noisette, naturaliste-cultivateur, faubourg Saint-Jacques, n°. 51. Le plus grand nombre de ces plantes et beaucoup d'autres ont été introduites en France par les soins et le zèle de ce cultivateur, non moins instruit que probe et laborieux.

Les Chrysanthèmes ne sont pas difficiles sur le terrain, mais elles préfèrent la terre franche légère où elles conservent mieux leur coloris. Il leur faut de l'air et du soleil, autrement elles sont frêles et rampantes. Elles se multiplient par la séparation des pieds en automne. Il est prudent de les couvrir l'hiver, plus prudent encore d'en passer un individu de chaque variété en pots pendant cette saison, soit en orangerie, soit dans les appartemens, où d'ailleurs ces plantes fleuriront jusqu'en janvier. Il faut tous les deux ans leur donner une terre neuve.

APOCYN, Tue-chien, *Apocynum*. (Pentandrie Digynie, fam. des Apocynées.) *Apocyn* vient de *apo*, gare; *kuon*, chien.

1. Apocyn Gobe-mouche. *Apocynum androsæmifolium*. L. — Herb. de l'Amat., vol. 2. De Virginie. Plante vivace et traçante; tiges de 2 pieds; feuilles opposées, ovales, pointues, entières; de juillet en sep-

tembre, fleurs campanulées, penchées, petites, en bouquets terminaux, à 5 lobes, roses en dehors et blanches en dedans; odeur mielleuse qui attirent les mouches prises par la trompe. Terre franche, légère et fraîche; exposition du levant; multiplication de graines semées en mars, ou par l'éclat des pieds en automne.

2. APOCYN DENTÉ. *Apocynum venetum*. L. Des îles Ioniennes. Plante vivace, à tige de 3 pieds, droite et rameuse; feuilles de saules; en juillet et août, fleurs en bouquets terminaux, blancs ou rougeâtres. Terre légère et substantielle; exposition du midi; orangerie. Même moyen de multiplication.

ARABETTE PRINTANIÈRE, *Arabis verna*. H. P. (Tétradynamie siliqueuse, fam. des CRUCIFÈRES.) Plante vivace des Alpes de la Suisse. Tiges nombreuses, en touffes rampantes, feuilles sessiles, lancéolées, obtuses, dentées, amplexicaules, cuilleronnées dans le haut, et velues; de mars en mai, fleurs assez grandes, blanches; épi terminal en forme de tour, d'où le nom *Tourette*. Terre légère, et dans les rocailles fraîches et ombragées. Multiplication de graines en place, ou par la séparation des pieds, ou des tiges radicantes.

ARCTOTIS. L. (Syngénie Polygamie nécessaire, fam. des RADIÉES.) ARCTOTIS TRICOLORE. *Arctotis tricolor*. Du Cap. Plante vivace à racines en fuseau; feuilles ovales, entières, lyrées ou crénelées, couchées; blanches en dessous; tiges d'un pied, striées, uniflores; en mai et juin, fleurs à rayons, couleur de soufre pâle en dedans, d'un rouge sanguin et bordées de blanc en dehors; disque d'un pourpre foncé et d'un joli effet. Terre franche mêlée de terre de bruyère. Exposition au midi pendant l'été et arrosemens fréquens, même dans la serre tempérée, ou le châssis pendant l'hiver. Multiplication de graines semées au printemps sur couche chaude. On cultive de même les *Arctotis rosea*, *maculata*, *undulata*, *spinosa*, *grandiflora*, *fastuosa*, etc., qui méritent bien la culture. La première a les fleurs roses, la seconde les

a blanches, marquées de jaune à l'extrémité des fleurons, les autres les ont tout-à-fait jaunes. La dernière est annuelle; toutes demandent la même culture.

ARÉNAIRE. (Décandrie Trigynie, fam. des CARYOPHYLLÉES.) ARÉNAIRE OU SABLINE DE MAHON. *Arenaria balearica.* Plante en miniature, vivace, traçante; gazon très-touffu, nombre infini de petits rameaux à feuilles opposées, ovales, persistantes, d'un vert foncé; en mai, une multitude de fleurs très-petites, à 5 pétales blancs. On peut la semer, ou en éclater les traces enracinées. Sa place est sur les rocailles ou les vieux murs, que bientôt elle couvrira. La sabline grandiflore, indigène, à fleurs plus grandes et blanches, peut convenir au même usage : on la traite de même.

ARISTÉE, *Aristea*, du latin *arista*, épi, à cause de la beauté des épis du n°. 1. (Triandrie Monogynie, fam. des IRIDÉES.)

1. GRANDE ARISTÉE. *Aristea major.* AND. *Aristea capitata.* CURT. *Morœa africana.* L. Du Cap. Superbe plante à feuilles radicales, ensiformes et longues de 2 à 3 pieds, tiges de 3 à 4, chargées d'une feuille, et surmontées, en juillet, de deux épis de fleurs en roue, à six divisions, et d'un beau bleu indigo. Terre légère; exposition chaude; serre tempérée, ou seulement l'orangerie. Multiplication de graines semées sur couche, sous châssis ou sous cloche, ou simplement par rejetons.

2. ARISTÉE A FLEURS BLEUES OU ARISTÉE BARBUE. *Aristea cyanea.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Du Cap, mais bien plus petite. En avril et en mai, fleurs d'un bleu de barbeau, réunies 3 à 4 petites têtes terminales; pétales réunis et tordus ensemble sur les quatre heures du soir; graines servant à la propager aussi-bien que ses drageons. Même culture; exposition aérée et chaude dans l'orangerie.

ARUM, PIED-DE-VEAU, GOUET. *Arum.* (Monœcie Polyandrie, fam. des AROÏDÉES.) Genre nombreux en espèces, toutes remarquables par la forme bizarre de leurs fleurs, dont le spadice acquiert une chaleur con-

sidérable à l'époque de la fécondation ; plusieurs méritent la culture. Les racines de *l'arum maculatum* peuvent, au moyen de certaines préparations, fournir une fécule nourrissante, fraîche ; elles sont âcres et purgatives. Le chou caraïbe est *l'arum sagitatum* de Lin.

1. Arum Gobe-Mouche. *Arum muscivorum.* L. De Minorque. Racines charnues, feuilles pédées, à folioles inégales, réunies à leur base ; tige terminée, en mars, par une spathe grande, charnue, en cornet roulé sur ses bords, jaunâtre et velue en dedans, à odeur de charogne qui attire les mouches, lesquelles sont arrêtées par les poils : il en sort un spadice garni de plusieurs anneaux d'étamines, et d'ovaires placés inférieurement. Terre franche légère ; serre tempérée, ou orangerie ; exposition chaude et arrosemens fréquens. Multiplication de graines, ou par la séparation des racines pendant le repos de la plante.

2. Arum serpentaire, ou simplement Serpentaire. *Arum dracunculus.* L. Indigène. Racine en forme de tubercule plat ; feuilles pédées, grandes, lisses, de 5 à 7 digitations ; tige de 2 pieds, et tachetée comme la peau d'un serpent, d'où son surnom ; en juin-juillet, fleurs des mêmes formes et odeur que la précédente, mais d'un violet pourpre foncé à l'intérieur, et vertes à l'extérieur ; baies assez grosses et d'un rouge vif. Même culture, mais seulement d'orangerie, et même de pleine terre à l'ombre, en couvrant de feuilles pendant l'hiver.

3. Arum Gouet ou Pied-de-Veau commun. *Arum maculatum.* L. Indigène près les haies. Feuilles ressemblant à la trace d'un pied de veau ; en juillet, fleurs en cornet roulé, mais spadice plus court que la spathe, d'un blanc jaunâtre, ensuite rougeâtre, assez insignifiante ; mais les baies d'un beau rouge en août et septembre. Toute terre pas trop forte ; exposition ombragée ; multiplication par racines en automne ; variété à feuilles tigrées blanc ou noir.

ASCLEPIAS, nom d'un médecin grec qu'on suppose avoir employé le premier l'Asclépiade dompte-

VENIN, *Asclepias vincetoxicum.* (Pentandrie Digynie, fam. des APOCYNÉES.)

1. ASCLÉPIADE INCARNATE. *Asclepias incarnata.* MICH. De la Virginie. Belle plante vivace et laiteuse, comme celles de ce genre; feuilles opposées, lancéolées, aiguës et cotonneuses aux deux surfaces; tiges de 3 à 4 pieds, velues et rameuses; au mois de juillet, fleurs en ombelles petites, rouge pourpre, odeur de vanille; à cinq pétales avec 5 cornets saillans qui retiennent les mouches. Terre de bruyère ou légère, un peu humide; exposition au soleil. Multiplication de graines aussitôt mûres, en terrine ou en plate-bande qu'on couvre l'hiver; on en retire le jeune plant avec la motte pour assurer la reprise. On multiplie encore par l'éclat des pieds, ou la séparation des traces, en automne; couverture dans les grands froids; en mettre quelques pieds en pots dans l'orangerie.

2. ASCLÉPIADE COTONNEUSE. *Asclepias tomentosa.* Plante vivace, plus jolie que la précédente; feuilles opposées, à court pétiole, en cœur allongé et aigu, cotonneuses commes les extrémités des branches; tige de 4 pieds; à la mi-juillet, fleurs nombreuses, en ombelles et d'un rose vineux. Même culture.

3. ASCLÉPIADE DE SYRIE, HERBE A LA OUATTE, SOYEUSE. *Asclepias Syriaca.* L. De Syrie. Vivace; feuilles opposées, ovales, épaisses, blanchâtres, cotonneuses comme les tiges qui ont 5 à 7 pieds; en juillet et août, fleurs rougeâtres, globuleuses, penchées, en grosses ombelles, d'une odeur agréable, mais qui incommodent. Même culture: cette espèce réussit dans les mauvais terrains, et trace beaucoup.

4. ASCLÉPIADE DE CURAÇAO. *Asclepias curassavica.* L. Feuilles oblongues, lancéolées et lisses; tiges simples de 2 pieds; de juin en septembre, fleurs en plein air, et quelquefois pendant l'hiver dans la serre, faites et disposées comme celles de la précédente, mais d'un rouge safran. Terre légère; serre chaude, très-peu d'eau en hiver. Mêmes moyens de multiplication, mais graines semées sur couche chaude.

5. ASCLÉPIADE A FEUILLES DE SAULE. *Asclepias fru-*

ticosa. L. De Tunis. Plante bisannuelle à feuilles de saule, opposées, roulées sur les bords ; tige de 5 à 6 pieds, pubescente et droite ; de juin en septembre, fleurs blanches, en ombelles axillaires. Même culture que le n°. 4, mais cette espèce se contente de la serre tempérée.

6. ASCLÉPIADE TUBÉREUSE. *Asclepias tuberosa.* L. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. De l'Amérique septentrionale. Racine tubéreuse, feuilles lancéolées et velues ; de juillet en septembre, fleurs en ombelles, beau rouge safrané. Terre franche légère ; du reste, même culture que la première.

7. ASCLÉPIADE A GRANDES FLEURS. *Asclepias gigantea.* L. D'Égypte. Ne se trouve plus dans le commerce.

ASCLÉPIADE CHARNUE. *Voyez* Hoyer charnu.

ASTER, *Aster*, nom grec qui signifie *étoile*, donné à ce genre, parce que les fleurs sont radiées. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des RADIÉES.)

1 A. DES ALPES. *Aster Alpinus.* L.—Plante petite, racines vivaces ; tiges velues de 6 à 7 pouces, feuilles spatulées et hérissées ; en juillet et août, fleurs solitaires, grandes, rayons violets, disque jaune. Tout terrain humide ; au levant ou au midi. Multiplication par semence ou par racines, en automne. Plante propre aux rocailles.

2. A. ŒIL-DE-CHRIST. *Oculus Christi*, des jardiniers. *Aster amellus.* L. Indigène et vivace ; feuilles oblongues-lancéolées, rudes, un peu velues ; tiges de 2 à 3 pieds ; en août et septembre, fleurs nombreuses, en corymbe, rayons d'un beau bleu, disque jaune et produisant de l'effet. Placer sur le devant des massifs.

3. A. MARITIME. *Aster tripolium* L. D'Europe. Vivace ; feuilles lancéolées, charnues et lisses ; tige de 2 à 3 pieds ; de juillet-septembre, fleurs bleu pâle, disque jaune.

4. A. DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE. *Aster Novæ Angliæ.* L. Deux variétés, l'une à rameaux très-courts et rassemblés, l'autre à rameaux nombreux et à fleurs en panicule. L'une et l'autre s'élèvent à

près de 6 pieds; fleurs nombreuses, d'un bleu violâtre; d'août-octobre.

5. Astère a grandes fleurs. *Aster grandiflorus.* L. Herb. de l'Amat., vol. 6. Amériq. sept. Feuilles petites, oblongues, ciliées, velues; tiges en touffe, 2 pieds de hauteur; en novembre, fleurs solitaires, terminales, nombreuses, d'un blanc pourpre; odeur de citron.

6. A. a feuilles d'amandier. *Aster amygdalinus.* Lam. Amériq. sept. Tige de 4 pieds; fleurs blanches, août-septembre.

7. A. a tige rouge. *Aster rubricaulis.* H. P. Amériq. sept. Feuilles lancéolées; tige violet-brunâtre de 3 à 4 pieds; fleurs, en septembre et octobre, grappe paniculée, rayons bleuâtres et disque jaune.

8. A. de Sibérie. *Aster sibericus.* L. Racines vivaces; feuilles velues, rudes, d'un vert grisâtre; tiges velues, striées, de 2 pieds; en juillet-septembre, fleurs très-grandes, corymbe terminal, bleu pâle ou pourpré. Variétés, mais on préfère celles à feuilles larges, et à fleurs nombreuses.

9. A. agréable. *Aster decorus.* Belle plante; tige de 3 pieds; beaucoup d'effet, en septembre, par ses fleurs nombreuses, grandes et simultanées; belle couleur pourpre-violet.

10 A. géant. *Aster puniceus.* Amériq. sept. Feuilles amplexicaules; lancéolées et rudes; tiges de 3, 7 et 8 pieds; couleur pourpre-varié, vert-roux, suivant la variété; fleurs grandes à rayons nombreux; d'août à octobre.

11. A. remarquable. *Aster spectabilis.* H. K. Amériq. sept. Feuilles lancéolées, un peu rudes, les inférieures dentées; tige de 2 pieds; rameaux en corymbes; en août et septembre, fleurs d'un beau bleu; elles produisent beaucoup d'effet.

12. A. de la Chine, Reine-Marguerite. *Aster Sinensis.* Juss. Annuelle. Cette belle plante, trop connue pour être décrite ici, fait l'ornement de nos jardins, depuis juillet jusqu'aux gelées. Ses fleurs sont variées dans toutes les nuances du blanc au bleu foncé,

ou au pourpre ; ou panachées dans les mêmes couleurs. On en cultive trois variétés : la *double*, dont le disque reste jaune, tandis que les rayons sont très-multipliés. La *naine hâtive*, variété de la précédente, plus hâtive et moins élevée; encore peu répandue quoique très-agréable. Celle à *tuyaux*, à *peluche* ou *anémone*, dont le disque est tout-à-fait rempli de fleurons en tuyau, de même couleur que les rayons ; elle est d'un très-bel effet. On sème la reine-marguerite en mars et avril, sur couche ou sur plate-bande terreauté au midi. Lorsque le plant est assez fort on peut le mettre de suite en place, ou le repiquer en pépinière pour le planter ensuite à demeure avec la motte, lorsque les fleurs commencent à paraître. On se réserve, par ce dernier moyen, la faculté de pouvoir distribuer les couleurs suivant son goût.

13. A. SOYEUX. *Aster argenteus*. MICH. *Aster sericeus*. VENT. Des bords du Mississipi. Très-jolie espèce à racines vivaces et fibreuses ; tiges nombreuses, divisées en plusieurs rameaux, garnies de feuilles sessiles, lancéolées-aiguës, et couvertes d'une soie argentée ; en automne, fleurs terminales et solitaires à rayons violets et à disque jaune. D'orangerie, terre légère, multiplication de rejetons et de boutons en été.

14. — BUISSON. *Aster dumosus*. De l'Amérique sept. Tige rameuse, paniculée ; feuilles linéaires, dentées, étroites ; en septembre et octobre, fleurs petites, mais nombreuses et très-blanches. Multiplication de boutures en été.

15. A. DENTÉ. *Aster dentatus*. AND. *Aster tomentosus*. WILD. Du Cap. Feuilles linéaires, dentées, velues, rudes et vertes en dessus, cotonneuses et ferrugineuses en dessous, persistantes ; tiges cotonneuses dans leur jeunesse ; fleurs terminales, presque ternées, blanches, et d'un pouce de large. Culture du n°. 13.

16-17. A. A FLEURS BLANCHES. *Aster argophyllus*. De la Nouv.-Hol. Tiges longues et rameuses, de 6 à 9 pieds, feuilles lancéolées, oblongues, dentées, vertes et lisses en dessus, glauques en dessous ; odeur de musc quand on les frotte ; en avril et mai, fleurs nom-

breuses, en têtes, petites et rondes, d'un blanc gris; disque jaune. Culture du n°. 13. *L'aster lyratus* à feuilles en lyre, et à fleurs blanches du même pays, mérite aussi les soins des amateurs. Ces deux plantes sont plutôt arbrisseaux que plantes. Même culture.

18. Astère a feuilles de Souci. *Aster calendulæfolius*. Herb. de l'Amat., vol. 4. La tige de cette espèce forme un arbuste d'un pied et demi à 2 pieds de haut, feuilles d'un vert gai, ovales-oblongues, rétrécies en coin à leur base; fleurs larges de 2 pouces ou environ, solitaires à l'extrémité des rameaux; demi-fleurons de la circonférence, d'un violet pâle; et fleurons jaunes au centre. Fleurit en juin, juillet et août; terre franche légère, mêlée de terre de bruyère; serre tempérée ou orangerie; multiplication par bouture; chez M. Noisette.

Tous les *astères*, excepté la reine-marguerite, sont des plantes vivaces, qu'on multiplie par leurs racines en automne, tous les trois ans. Ces plantes rustiques, peu difficiles sur le terrain, préfèrent une terre franche légère; elles aiment une bonne exposition. Il faut mettre des tuteurs à celles dont la tige est faible.

ASTRAGALE. *Astragalus*. (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.)

1. Astragale Queue de-Renard. *Astragalus alopecuroïdes*. L. Indigène. Plantes à racines vivaces, dont les fleurs ont l'inconvénient d'être à peine distinguées au milieu du duvet épais et laineux qui recouvre l'épi serré auquel elles sont réunies. Tiges de plus de 2 pieds, et velues; feuilles longues, ailées et velues; en juillet, fleurs jaunâtres.

2. Astragale axillaire. *Astragalus christianus*. L. De la Palestine, et néanmoins de pleine terre. Tiges pubescentes, d'un pied et demi; feuilles ailées, ovales, velues et d'un vert cendré; en été, fleurs plus longues, en bouquet axillaires et jaunâtres.

3. Astragale esparcette. *Astragalus onobrychis*. L. Indigène. Tiges faibles, presque droites; en juin et juillet, fleurs d'un beau violet, épis courts, sortant des aisselles des feuilles qui sont ailées, velues et soyeuses. C'est le plus joli.

4. Astragale bigarré. *Astragalus varius.* De Sibérie. Tiges de 2 pieds ; feuilles ailées, oblongues et soyeuses ; en juin et juillet, fleurs d'un bleu violet, un peu varié de jaune, réunies en longs épis axillaires. Terre sablonneuse, et exposition chaude ; les deux dernières viennent aussi dans une terre franche légère. Multiplication de graines sur couche ou à bonne exposition en pleine terre. On repique les plants de 4 à 6 pouces. On éclate aussi les racines.

ASTRANCE, Radiaire. *Astrantia.* (Pentandrie Digynie, famille des Ombellifères.) Ce nom vient d'*aster*, astre, parce que les fleurs ont la forme d'étoiles.

1. Astrance a larges feuilles, Sanicle femelle des Jardiniers. *Astrantia major.* L. Des montagnes de France. Feuilles palmées et ciliées ; tiges de 2 pieds, en buisson ; tout l'été, des fleurs petites, nombreuses, d'un blanc rougeâtre, et réunies en ombelles au-dessus d'une colerette blanchâtre, divisée en plusieurs folioles, et imitant une fleur radiée. On éclate ses racines en automne, ou l'on en sème les graines au printemps. Toutes terres et expositions, hors l'ombre. Variété à feuilles panachées jaunes.

2 Petite Astrance. *Astrantia minor.* Des mêmes lieux. Plante moitié plus petite que la grande, et du reste parfaitement semblable. Même culture.

ATHANASIE annuelle. *Athanasia annua.* L. (Syngénésie Polygamie égale, fam. des Corymbifères.) Indigène. Plante basse et jolie ; pour en former une touffe passable, au printemps on sème ensemble dans la place qu'on lui destine, au midi et en terre légère, une vingtaine de semences qu'on couvre de terreau fin, et qu'on entretient humide jusqu'à ce que le plant ait acquis un peu de force ; alors il ne demande plus de soin. Tiges menues, de 7 à 8 pouces, garnies de feuilles pinnatifides ; plusieurs rameaux terminés, en juillet, par un petit corymbe de jolies fleurs jaunes et durables, d'où le nom *athanasia*, qui signifie en grec *immortalité*.

BALSAMINE. *Impatiens.* (Pentandrie Monogynie,

fam. des Géraniées.) Le nom français vient de *balsamum*, baume, parce que les anciens l'employaient dans la composition d'un baume; et le nom latin, de la propriété qu'ont les capsules, qui sont élastiques, de lancer les graines lorsqu'elles sont mûres ou dès qu'on les touche. Balsamine des Jardins. *Impatiens balsamina*. L. De l'Inde. Belle plante annuelle. Tige unique, grosse, de 2 pieds, divisée en plusieurs rameaux; feuilles lancéolées, dentées, d'un beau vert; de juillet en septembre, fleurs axillaires, nombreuses, assez grosses, ou simples à 6 pétales inégaux, dont l'extérieur ventru, en forme de capuchon, et terminé par un éperon, contient les cinq autres; ou doubles et remplies d'une multiplicité de pétales; enfin colorées uniment en rouge, rose, violet ou blanc, ou panachées de différentes nuances. On cultive depuis peu une nouvelle variété, sous le nom de Balsamine a rameau, qui, au lieu de former une touffe large et fournie, comme la précédente, produit un rameau principal et presque unique, droit, élancé, peu feuillé, garni de fleurs dans presque toute sa longueur. Cette disposition la rend plus marquante et plus voyante que l'espèce ancienne, et, quoiqu'elle lui soit inférieure à quelques égards, elle mérite cependant les soins des amateurs. Les graines des balsamines doivent être recueillies sur des individus à fleurs doubles et de choix; elles se sèment et se cultivent comme celles de la Reine-Marguerite.

BASILIC. *Ocymum*. (Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées.)

1. Basilic commun. *Ocymum basilicum*. L. Tige droite, d'un pied, à rameaux tétragones, opposés et redressés; feuilles ovales, lancéolées, d'un vert foncé, exhalant, comme toute la plante, une odeur agréable et aromatique; fleurs blanches ou purpurines, en grappes terminales. Des Indes. Les *Basilics à feuilles d'ortie*, *à feuilles de laitue*, et *anisé*, sont des variétés qui se distinguent, les deux premières par leur feuillage, et la dernière par son odeur particulière. Elles se sont multipliées depuis deu d'années dans les

jardins. Le Basilic anisé peut fournir un assaisonnement agréable et sensiblement différent, par sa saveur, de l'espèce commune.

2. PETIT BASILIC. *Ocymum minimum.* L. De Ceylan, et plus petit dans toutes ses dimensions. Feuilles ovales, pointues ou obtuses, vertes ou violettes, suivant la variété; pendant tout l'été, fleurs petites, blanches et verticillées.

3. BASILIC DE CEYLAN. *Ocymum gratissimum.* L. Le grand mérite de celui-ci est dans son odeur suave. Il est vivace.

4. BASILIC A GRANDES FLEURS. *Ocymum grandiflorum.* L'HER. D'Afrique. Cette plante se fait remarquer par ses fleurs, rares, mais plus grandes que celles des autres basilics, blanches et en grappes terminales; feuilles ovales; odeur peu agréable. Il demande plus de chaleur que les autres. Les Basilics demandent de la chaleur. On les sème sur couche en mars, puis on les replante en pot ou en pleine terre à l'exposition du midi.

BELLE-DE-NUIT, NYCTAGE. *Mirabilis.* L. *Nyctago.* JUSS. (Pentandrie Monogynie, fam. des NYCTAGINÉES.) *Nyctago* est composé des mots grecs *nyctos,* génitif de *nyx*, nuit, et *agein*, délecter, attirer : les fleurs des espèces de ce genre ne s'ouvrent qu'à l'absence du soleil.

1. BELLE-DE-NUIT ORDINAIRE, Faux-Jalap, Admirable *ou* Merveille du Pérou. *Mirabilis Jalappa.* L. HERB. DE L'AMAT., vol. 6. Du Pérou. Racine comme une rave, noire en dehors et blanche en dedans; feuilles nombreuses, opposées, en cœur, pointues, glabres et molles; tige de 2 pieds, en buisson; de juillet en septembre, fleurs en bouquets axillaires et terminaux, nombreuses, en entonnoir, rouges, jaunes, ou blanches, ou panachées. Terre légère et substantielle; multiplication de semences. On la sème et cultive comme la reine-marguerite, n°. 12. Le choix des graines est indifférent.

2. BELLE-DE-NUIT A FLEURS LONGUES. *Mirabilis longiflora.* L. Du Mexique. Rameaux diffus, très-longs,

cassans, couchés à terre et moins garnis de feuilles en cœur, entières, pointues, molles, enduites d'une glu odorante; en été, fleurs rassemblées et terminales, blanches, à tube très-étroit, long de 4 à 5 pouces et gluant, à limbe blanc et à odeur de fleurs d'orange. Même culture. On préfère semer pour éviter les soins à donner aux racines vivaces, qui sont sensibles au froid.

3. Belle-de-nuit hybride. *Mirabilis hybrida*, due à M. Le Pelletier. Elle tient le milieu entre les deux autres espèces dont ce botaniste l'a obtenue. Les tubes des fleurs sont plus longs que ceux de la première et plus courts que ceux de la seconde. Les fleurs sont blanches, rouges ou panachées, odorantes ou inodores. Même culture.

BERMUDIENNE, *Sisyrynchium*, qui signifie en grec *mufle velu*. (Gynandrie Triandrie, fam. des Iridées.)

1. Bermudienne a petites fleurs. *Sisyrynchium bermudiana*. L. De Virginie. Racines fibreuses; feuilles linéaires, graminées et d'un vert glauque. Tige de 6 à 8 pouces; en juin et juillet, fleurs bleues accompagnées d'écailles spathacées. Terre franche légère, un peu humide; multiplication de graines ou par l'éclat des pieds; couverture de feuilles dans les grands froids. Plante propre aux bordures.

2. Bermudienne bicolore. *Sisyrynchium bicolor*. des Iles Bermudes. Feuilles plus larges; tiges plus hautes; en juin-juillet, fleurs en étoiles une fois plus grandes; d'un bleu violet tacheté de jaune. D'orangerie.

3. Bermudienne striée *ou* à réseau. *Sisyrynchium striatum*. Smith. *Moræa serrata*. Jacq. Du Mexique. Racines fibreuses; feuilles en faisceau, mucronées; tiges feuillées de 2 pieds; tout l'été, fleurs grandes, en ombelle, un peu odorantes; 6 pétales bien ouverts, ovales et d'un blanc sale, base veinée jaunâtre.

4. Bermudienne roulée. *Sisyrynchium convolutum*. Du Cap. Elle a le port de famille; mais elle est petite, et en juin, ses fleurs, à proportion plus grandes, sont jonquilles. Ces deux dernières plantes peu-

vent se mettre dans le châssis des ixias. Du reste, même culture que les précédentes.

BESLERE, *Besleria.* (Didynamie Angiospermie, fam. des PERSONNÉES.) BESLÈRE A FEUILLES DE MÉLITE, *Besleria melitifolia.* L. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. Plante vivace, herbacée, originaire des parties chaudes de l'Amérique; tiges épaisses, quadrangulaires, hautes de 2 pieds, à feuilles pétiolées, ovales, crénelées, opposées; en juillet et août; fleurs pédicellées, 6 à 8 ensemble en ombelle; calice monophylle, tubuleux, rouge-orangé, à 5 angles et 5 dents; corolle monopétale, jaune avec des raies d'un rouge foncé; limbe à 5 lobes arrondis, inégaux. En pot enfoncé dans la tannée de la serre chaude; multiplication de bouture.

BÉTOINE, *Betonica.* L. (Didynamie Gymnospermie, fam. des LABIÉES.)

1. BÉTOINE VELUE. *Betonica hirsuta.* L. Des Alpes. Racines vivaces; tiges d'un pied et demi, carrées, velues; feuilles velues, en cœur allongé, d'un vert foncé; en juillet, fleurs en épi, d'un rouge vif. Pleine terre franche légère, un peu fraîche, et plus d'ombre que de soleil. De graines semées en plate-bande, en mars, ou par l'éclat des racines en automne.

2. BÉTOINE DU LEVANT. *Betonica Orientalis.* L. Ne diffère de la précédente que par ses feuilles plus grandes d'un vert pâle, et par le pourpre pâle de ses fleurs. Même culture, mais couvrir de litière pendant l'hiver; un ou deux pieds en pot dans l'orangerie.

3. BÉTOINE A GRANDES FLEURS. *Betonica grandiflora*, H. P. HERBIER DE L'AMATEUR. De Sibérie. Belle plante vivace, plus grande que les autres. Racines fibreuses; tiges carrées et velues; feuilles radicales, nombreuses, à long pétiole, grandes, velues, dentées, en cœur allongé et obtus; fleurs roses, très-grandes, longues de près de deux pouces, disposées en verticilles. Même culture que la première.

BIHAI, *Heliconia.* (Pentandrie Monogynie, fam. des MUSACÉES.) Plante des contrées marécageuses et très-chaudes de l'Amérique.

1. BIHAI DES ANTILLES, *ou* A FEUILLES DE PLANTAIN.

Heliconia Bihai. Port du bananier, tige de 12 pieds, composée des gaînes des pétioles ; feuilles de 6 à 7 pieds, arrondies à la base et de 18 pouces de large ; d'avril en mai, fleurs en épis de 2 pieds de long, d'un jaune verdâtre, sortant ensemble de spathes rougeâtres et persistantes. Terre tourbeuse, substantielle et humide ; serre chaude ; multiplication de rejetons.

2. Bihai des Perroquets. *Heliconia psittacorum.* Herbier de l'Amateur., vol. 5. Plante vivace par ses racines. Tige de 5 pieds, simple et lisse ; feuilles radicales, lancéolées, d'un beau vert, d'un pied de long, celles de la tige petites, engaînantes, pliées, en gouttière; de mai à septembre, fleurs en grappe, moyennes, d'un jaune aurore, tachées de noir à l'extrémité, plusieurs dans une spathe aurore. Même culture.

3—4. Bihai petit a feuilles de balisier. *Heliconia humilis.* Wild. Belle plante à racine vivace ; tige d'un demi-pied ; feuilles de 2 pieds de long, de 6 pouces de large, étroites à la base, acuminées au sommet, d'un beau vert ; spadice d'un pied, en zigzag, lisse, luisant et du plus vif écarlate ; spathes engaînantes, ventrues, couleur écarlate, vertes au sommet, bordées de blanc, contenant plusieurs fleurs sessiles, moyennes, longues, blanches à la base, vertes au sommet et monopétales à deux divisions étroites. Même culture. On cultive encore de la même manière l'*Heliconia amarantifolia.*

BLÊTE, *Blitum.* Du grec *bliton*, herbe insipide, à cause de la fadeur du fruit. (Monandrie Digynie, fam. des Atriplicées.) 1 — 2. Blète a tête, ou épinard-fraise des jardiniers. *Blitum capitatum.* D'Autriche. De mai en août, fleurs insignifiantes; fruits semblables à des fraises pelotonnées. Blète effilée. *Blitum virgatum.* L. Indigène. tiges plus faibles et effilées ; feuilles plus étroites, souvent rouges ; fleurs et fruits *idem.* Toute terre. Multiplication de graines au printemps; aucun soin. Ces plantes se ressèment d'elles-mêmes.

BOLTONIA. (Syngénésie Polygamie superflue,

fam. des Corymbifères), dédié à Bolton, botaniste. Boltonia a feuilles d'Aster. *Boltonia asteroïdes.* L'Her. Des étangs de la Virginie. Plante rustique et vivace, feuilles radicales, dentées, glabres, en touffe et d'un beau vert; tiges de 4 à 6 pieds, fermes et rameuses; d'août en octobre, fleurs petites, en panicule lâche, à rayons blancs, disque jaune. Terre légère et humide. Multiplication de graines semées en plate-bande, au printemps, ou par l'éclat des racines.

BOUCAGE, *Pimpinella.* (Pentandrie Digynie, fam. des Ombellifères.) Boucage anis, ou simplement anis. *Pimpinella anisum.* L. Du Levant. Annuelle. Tige d'un pied; feuilles inférieures à 3 folioles arrondies, celles du milieu ailées, et les supérieures finement découpées. Fleurs petites, blanches, terminales. Sa graine, la seule partie dont on fasse usage, a une odeur très-agréable; on la sème au printemps à bonne exposition, en terre légère et chaude. On aide à la germination par des arrosemens qu'il faut continuer si la saison est sèche. La graine se recueille sur les tiges que l'on coupe rez-terre. Quelquefois les racines repoussent encore la seconde année.

BOURRACHE. *Borago.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Borraginées.) Bourrache commune. *Borago officinalis.* L. Plante indigène, rustique et annuelle, couverte de poils raides; de juin en septembre, fleurs bleues, en roue à 5 divisions très-ouvertes : quelquefois ce bleu tire sur le rougeâtre. Cette plante se propage d'elle-même, autrement on peut la semer en tous temps. Elle est d'usage en médecine : ses fleurs servent avec celles des capucines à parer les salades. 2. Une autre espèce plus basse, cultivée nouvellement au Jardin du Roi, est la bourrache à fleurs écartées. *Borago laxiflora.* Même culture.

BRAGALOU, *Aphyllanthes*, c'est-à-dire fleurs sans feuilles. (Hexandrie Monogynie, fam. des Joncées.) Bragalou de Montpellier. *Aphyllanthes Monspeliensis.* L. Indigène. Plante agréable, sans feuilles, à tige comme celle du jonc, de 7 à 8 pouces, et terminée pendant l'été par plusieurs fleurs bleuâ-

tres, ou blanches, qui se succèdent. Terre légère ou de bruyère. Multiplication d'éclats ou de graines ; couverture en hiver, ou placer dans l'orangerie.

BROUALLE. *Browallia.* (Didynamie Angiospermie, fam. des PERSONNÉES.) Dédié au Suédois BROWAL.

1. BROUALLE ÉLEVÉE, VIOLETTE BLEUE. *Browallia elata.* HERB. DE L'AMATEUR, vol. 3. Du Pérou. Jolie plante annuelle; feuilles lancéolées-pointues, glabres; tiges de 2 pieds, glabres, très-rameuses; fleurs, de juillet en septembre, axillaires, souvent par trois, d'un beau bleu lilas, à tube long et jaune doré. Terre légère et substantielle; exposition chaude; multiplication de graines sur couche chaude et sous châssis ou cloches, au printemps; repiquage en pleine terre, ou en pots pour pouvoir placer la plante en serre ou sous châssis, afin de faire mûrir ses graines.

2. BROUALLE A TIGE TOMBANTE. *Browallia demissa.* De Panama. Plante annuelle ; tiges d'un pied, tombantes, garnies de feuilles entières, ovales, aiguës et velues; fleurs estivales, axillaires, solitaires, à tube cylindrique, évasé en limbe irrégulier d'une seule pièce, quoiqu'il paraisse en avoir cinq, d'un violet bleuâtre et relevé d'une tache jaune à la base de la division du haut. Même culture.

BRUNELLE, *Prunella* L. (Didynamie Gymnospermie, fam. des LABIÉES.) Nom dérivé du mot *braune*, esquinancie, parce qu'en Allemagne la brunelle est employée contre cette maladie.

1. BRUNELLE A GRANDES FLEURS. *Prunella grandiflora.* JACQ. Indigène, sur les collines sèches. Jolie plante vivace; tige carrée et garnie de feuilles ovales-oblongues, quelquefois à 4 incisions opposées ; en juillet, fleurs fort grandes, renflées et ordinairement bleues, pourpres, rosées ou blanches, en épi terminal. Terre légère, exposition découverte. Multiplication de graines semées en mars, ou éclat de racines en automne.

2. BRUNELLE ODORANTE. *Prunella lusitanica.* L. Du Portugal. Plante annuelle dont on a fait un genre

nommé

nommé *Cleonia*. Wild. Desf. Feuilles obtuses, dentées, atténuées en pétioles pinnatifides au sommet; tiges de 6 à 7 pouces, velues; fleurs estivales, grandes, violettes, tachées de blanc, en épis terminaux. Terre franche légère, exposition chaude : semer au printemps sur couche pour repiquer en pleine terre.

BUGLOSSE, *Anchusa*. (Pentandrie Monogynie, fam. des Boraginées.) Ses noms français et latin, tirés du grec, expriment la forme et la rudesse extrême des feuilles.

1. Buglosse toujours verte. *Anchusa semper virens*. Plante indigène, vivace, et qui conserve des tiges pendant l'hiver. D'avril en août, fleurs disposées en une espèce d'ombelle, petites, mais d'un bleu charmant. Multiplication de pieds éclatés. La buglosse d'Italie n'en diffère que par la grandeur de ses fleurs. Elle est bisannuelle, et on doit la semer tous les ans en pleine terre.

2. Buglosse de Virginie. *Anchusa virginica*. L. Les sauvages se peignent le corps en rouge avec la racine de cette plante vivace. Feuilles longues et ovales, tiges moins grandes que celles de la buglosse commune, mais aussi rudes; en été fleurs jaunes, en épi et d'un effet agréable. Terre de bruyère; exposition chaude.

BUGRANE *ou* Bugrande, Arrête-Bœuf. *Ononis*. (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.) Ce nom latin, dérivé du grec, peut se rendre par *Herbe-à-l'Ane*.

1. Bugrane très-élevé. *Ononis altissima*. L. De Silésie. Espèce vivace, rustique; tige de 3 pieds, garnie de rameaux et formant la pyramide; feuilles semblables à celles du mélilot, mais plus grandes; fleurs purpurines disposées en épis; juillet. Terre franche légère, exposition aérée. Multiplication de graines au printemps, ou des pieds éclatés en automne.

2. Bugrane queue de renard. *Ononis alopecuroïdes*. L. De Portugal. Plante annuelle, feuilles ovales, obtuses et simples; en juillet, fleurs purpurines et en épis terminaux de 5 pouces, qui produisent un bel

effet. Semer sur couche; repiquage en pleine terre, mais au plus grand soleil.

3. Bugrane a feuilles rondes. *Ononis rotundifolia.* Herb. de l'Amat., vol. 2. Des Alpes. Feuilles aiLées, grandes, ovales, dentées et d'un vert foncé; tige d'un pied, velue et rameuse; fleurs estivales, nombreuses, grandes, 2 ou 3 sur le même pédoncule, et d'un rose vif. Tout terrain, mais mieux terre légère; exposition chaude. Multiplication de semences au printemps ou de racines en automne. Cette jolie plante est rustique.

BUPHTHALME, Œil-de-Bœuf. *Buphthalmum.* (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des Corymbifères.)

1. Buphthalme a grandes fleurs. *Buphthalmum grandiflorum.* L. Indigène. Plante vivace, rustique et agréable. Tiges d'un pied et demi, simples et en touffe; feuilles lancéolées, étroites, pointues et finement dentées. Fleurs estivales, jaunes, grandes et radiées. Terre franche légère; exposition chaude; multiplication par la séparation des pieds en automne, ou par graine au printemps.

2. Buphthalme a feuilles en cœur. *Buphthalmum cordifolium.*—Herb. de l'Amat., vol, 1. De Hongrie. Plante également vivace et rustique. Tiges de 4 pieds, simples, formant une large touffe, garnie dans le bas de feuilles en cœur et dentées, longues d'un pied, et à pétiole long et amplexicaule. Les feuilles supérieures sont plus petites, ovales et sessiles; de juin en octobre, fleurs nombreuses, en cime, larges de 4 à 5 pouces, à rayons longs, menus et d'un beau jaune. Même culture. Plante très-propre pour orner de grands jardins. Elle se sème d'elle-même.

BUTOME, *Butomus.* (Ennéandrie Hexagynie, fam. des Alismacées. Butome ombellé, vulgairement Jonc-fleuri. *Butomus umbellatus.* L. — De nos marais. Racine vivace; feuilles droites et graminées; tiges nues de 3 pieds, couronnées en juillet par une ombelle d'une vingtaine de fleurs assez grandes, rougeâtres, ayant de l'effet : il y en a une variété à feuilles pana-

chées. Terrain aquatique. Séparation des pieds. Propre à orner le bord des eaux.

CACALIE, *Cacalia*. (Syngénésie Polygamie égale, fam. des CORYMBIFÈRES.) *Cacalia* vient de *kaio*, je brûle, je dessèche.

1. CACALIE ODORANTE OU A FEUILLES SAGITTÉES. *Cacalia suaveolens*. L. De Virginie. Plante herbacée, vivace; feuilles semblables à celles d'un tussilage; tiges nombreuses, de 4 pieds; de juillet en septembre, fleurs en corymbe, blanches et d'une odeur suave. Terre franche; exposition chaude. Semences au printemps, et séparation des pieds en automne. Culture d'orangerie.

2—3. CACALIE A FEUILLES DE LAITRON. *Cacalia sonchifolia*, L. *Cacalia coccinea*. CURT. De l'Inde. Feuilles lyrées, dentées, amplexicaules, le lobe terminal grand et d'un beau violet en-dessous; tige menue, d'un pied; de juin en juillet, fleurs nombreuses très-jolies, réunies par trois, rouge orangé. Terre franche, exposition en plein soleil; multiplication de graines en pots sur couche et sous châssis en mars, pour mettre ensuite en place. Quelques amateurs cultivent aussi le *Cacalia odorata*, de la Nouvelle-Hollande, pour l'odeur d'anis qu'exhalent les feuilles quand on les froisse. Ses fleurs petites, jaunes, qui paraissent en septembre, n'ont aucun mérite. Même culture.

CACTIER ou CIERGE. *Cactus*, nom qui vient de *kaio*, brûler, la piqûre des épines causant des douleurs brûlantes. (Icosandrie Monogynie, fam. des CACTOÏDES.) Presque toutes ces plantes étant de l'Amérique équatoriale, demandent beaucoup de soleil pour l'été, la serre chaude pour l'hiver, une terre franche légère, peu terreautée; peu ou point d'arrosement en hiver. On met des plâtras dans le fond des pots, proportionnés à la force des plantes et des boutures. On ne renouvelle la terre que lorsque les pots sont pleins de leurs racines et que la terre est absolument usée. On ne les sort de la serre que lorsque la température douce est assurée, et qu'on ne craint plus de gelées tardives : la hauteur et le volume de quelques-unes ne

permettent pas de les en sortir. Elles sont toujours vertes.

1. Cactier Mélocacte, Melon Chardon, Melon Épineux, *Cactus melocactus*, L. Masse arrondie de 10 à 12 pouces, divisée par 17 à 20 côtes régulières, glabres, hérissées d'une rangée de faisceaux d'épines raides, divergentes et très-piquantes. Cette masse est surmontée d'un duvet cotonneux, épais et blanc, d'où sortent en juillet et août, de très-petites fleurs d'un beau rouge, auxquelles succèdent des baies rouges et mangeables. Les graines mûrissent et servent à la multiplier. On peut, en coupant la partie supérieure de la tête, en faire sortir quelques jets dont on fait des boutures après avoir laissé dessécher la coupe pendant 4 ou 5 jours, attention qu'on doit avoir pour les boutures de toutes les plantes grasses.

2. Cactier couronné. *Cactus coronatus*. Lam. Il ne diffère du précédent que par une grosse toque cotonneuse, épaisse de 3 pouces, marquée d'un sillon et couverte de paquets d'épines rouges, non piquantes.

3 Cactier a mamelon. *Cactus mamillaris*. L. Masse obronde de 6 à 8 pouces, couverte de tous côtés de mamelons ovales, terminés par un faisceau d'épines rouges et blanches, très-piquantes; en juillet et août, fleurs jaunes, placées entre les mamelons, baies d'un beau rouge. Multiplication de graines, ou de boutures en coupant des mamelons.

4. Cactier épineux ou Cierge-du-Pérou. *Cactus peruvianus*. Tige de 30 pieds et plus, à 7 ou 8 angles obtus, chargés de faisceaux d'épines brunes, à égales distances, et poussant à son sommet des jets longs et anguleux; en juillet et août, fleurs de 6 pouces de large, à calice long de 6 pouces, charnu, écailleux, et à pétales au nombre de 30, blancs et pourpres au sommet, odorans mais n'ayant que 12 heures de durée. Multiplication par les jets qu'on coupe pour faire des boutures. Serre tempérée.

5. Cactier *ou* Cierge a grandes fleurs, Grand cierge serpentaire. *Cactus grandiflorus*. L. De la Jamaïque. Tiges cylindriques à 6 côtes peu saillantes,

rameuses et tortueuses, garnies de faisceaux d'épines en étoiles; en juin et juillet. fleurs longues de 9 à 10 pouces et aussi larges, composées d'un calice à 80 folioles linéaires, aiguës et jaunes, aussi longues que les 25 pétales, d'un blanc pur, qui environnent plus de 500 étamines jaunes et penchées sur les vingt divisions du pistil. Leur odeur tient beaucoup de celle de la vanille. Les fleurs ne durent que 12 heures. Le fruit, d'un beau rouge, gros comme un ananas, se mange dans son pays natal. Multiplication de boutures. Il faut soutenir ses tiges comme celle du suivant.

6. Cactier serpentaire. Serpenteau, Queue-de-Souris, *Cactus flagelliformis.* L. Du Pérou. Tiges, rameaux ou jets gros comme le doigt, longs de 3 à 5 pieds, garnis de 10 côtes hérissées d'épines. Ces jets cylindriques, charnus, flexibles et tombans, sortent les uns des autres, soit par les extrémités, soit par les côtes. De mai en juillet, fleurs attachées immédiatement sur ces jets, nombreuses, de deux à 3 pouces de long sur 2 de diamètre, d'un rouge éclatant, rendu plus vif encore par le blanc des étamines. Multiplication de graines et de boutures : orangerie.

7. Cactier raquette, Raquette, Opuntia, Figuier-d'Inde, Nopal, semelle du pape. *Cactus opuntia.* L. De l'Amérique mérid. Celui-ci consiste en plaques sortant les unes des autres, charnues, aplaties, ovales-oblongues et garnies de faisceaux d'épines très-piquantes. D'avril en juin, fleurs grandes, à 10 pétales d'un beau jaune tendre, et à étamines nombreuses et sessiles. Variétés à feuilles plus ou moins longues, plus ou moins épineuses. Même culture.

8. Cactier élégant. *Cactus speciosus.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. De Carthagène. Tige angulaire; feuilles ou branches sessiles, allongées, festonnées sur les bords; fleurs odorantes, solitaires, très-joli rose, plus grandes que celles du *Cactus flagelliformis*, et lui ressemblant; calice tubuleux, allongé, pétales inégaux, ovales-aigus et nombreux. Orangerie. Même culture.

9. Cactier éclatant. *Cactus speciosissimus.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. De l'Amérique méridionale. Tige divisée dès sa base en rameaux charnus, polygones, couchés et rougeâtres dans la jeunesse où il faut les soutenir, mais redressés et vert gai plus tard. Ces rameaux ont les angles très-saillans, sinués, dentés. Sur les dents qui sont obtuses, croissent des touffes rondes de poils très-courts et serrés, du milieu desquels sortent 10 à 20 épines très-acérées, et longues de 4 à 8 lignes. Fleurs sessiles et éparses; calice monophylle, tubuleux et charnu, partagé au bord en 15 à 16 découpures lancéolées sur deux rangs, même couleur que les pétales qui sont plus grands; corolle composée de 30 pétales d'un rouge brillant qui varie du ponceau au pourpre, et dont l'éclat charme et éblouit en même temps. Même culture, mais serre tempérée.

10. On connaît encore plusieurs espèces de cactiers cultivés la plupart au Jardin du Roi, entre autres le Cactier a cochenilles. *Cactus cochenilifer.* L., assez ressemblant à l'*opuntia.* Le capitaine Baudin l'a rapporté d'Amérique, chargé de cochenilles qui ont continué long-temps d'y vivre et de se multiplier.

CALADIUM. (Monœcie Polyandrie, fam. des Aroïdées.) Caladion bicolore. *Caladium bicolor.* Vent. *Arum bicolor.* Du Brésil. Plante vivace à racines fibreuses et d'une saveur caustique, feuilles radicales presque en forme de bouclier, sagittées, et d'un rouge vif que les bords d'un beau vert font ressortir; en juin et juillet, fleurs comme celles des gouets. la beauté des feuilles fait le seul mérite de la plante. Terre franche légère; serre chaude; arrosemens fréquens pendant la végétation. Dépotement annuel en avril. Multiplication de rejetons et de semences.

CALCÉOLAIRE, *Calceolaria*, de *calceolus*, petit soulier, parce que les fleurs en ont un peu la forme. (Diandrie monogynie, fam. des Personnées.) Calcéolaire de Fothergil. *Calceolaria Fothergili* H. K. Tiges d'un pouce, rougeâtres, divisées à leur base; feuilles opposées, obtuses, spatulées, entières, velues; en août, fleurs pendantes, soutenues par un

pédicule long, velu et rougeâtre, d'un jaune safrané à l'extérieur, pourpre foncé, ponctué de blanc à l'intérieur. Il faut recueillir ses graines sur du papier, parce qu'elles sont fines comme de la poussière. Terre légère ou de bruyère humide; exposition ombragée. D'orangerie, mais mieux en pleine terre sous châssis. Multiplication de graines, marcottes et boutures.

CALLA. Nom dérivé du grec *kallé*, belle, parce que la fleur est belle et a un parfum très-suave. (Gynandrie Polyandrie, fam. des AROÏDÉES.) CALLA D'ÉTHIOPIE, Pied-de-Veau, ou Arum d'Éthiopie, *Calla æthiopica*. Du Cap. Tige de 2 à 3 pieds; feuilles à pétioles longs et canaliculés, grandes, sagittées, acuminées, d'un beau vert; de février-avril, fleurs solitaires, blanches, en forme de cornet lâche et évasé de 2 à 3 pouces de large, et à étamines jaunes. Terre franche légère et constamment humide; exposition au grand soleil. Serre tempérée ou au moins orangerie. Multiplication de rejetons à l'automne, après avoir cessé quelques jours d'arroser la plante.

CAMPANULE, *Campanula*, qui signifie clochette, et exprime la forme des fleurs. (Pentandrie Monogynie, fam. des CAMPANULACÉES.)

1. CAMPANULE DES JARDINS, Campanule à feuilles de pêcher. *Campanula persicifolia*. L. Indigène, vivace, rustique et jolie; tiges droites et simples, de 18 pouces; feuilles en touffes, un peu semblables à celles du pêcher; en juin et septembre, fleurs successives, grandes, évasées, blanches ou bleues. On ne cultive que les doubles, qui font un très-bel effet dans les plates-bandes. Terre franche légère. Exposition à mi-soleil, arrosemens au besoin: multiplication par l'éclat des racines à l'automne et au printemps.

2. CAMPANULE PYRAMIDALE. *Campanula pyramidatis*. Indigène. Plante bisannuelle et rustique, formant une belle pyramide de 4 à 5 pieds. Tige droite et simple, feuilles radicales, cordiformes, dentées et grandes, et sur la tige petites, ovales-lancéolées et crénelées; de juillet en septembre, fleurs, d'un beau bleu, ou blanches et en bouquets latéraux. Cette

plante s'élève très-noblement au milieu d'une plate-bande. Terre franche légère, mi-soleil pendant la floraison, et de fréquens arrosemens; semence après la maturité des graines comme pour les autres campanules, sans recouvrir, mais arrosement après le semis. Elle se propage d'elle-même. Repiquage au printemps.

3. Campanule a grosses fleurs. Violette marine des jardiniers. *Campanula medium*. L. D'Italie. Plante bisanuelle; tige de 2 pieds, velue et rude; feuilles radicales, lancéolées, velues, en rosette; en juin et septembre, fleurs nombreuses, allongées et grandes, d'un bleu violet plus ou moins pâle, ou blanches, velues dans l'intérieur. Même culture.

4. Campanule doucette, Miroir de Vénus. *Campanula Speculum*. L. Indigène. Tige de 8 à 10 pouces, très-rameuse, étalée; feuilles petites, ovales, dentées, sessiles; en mai et juillet, fleurs s'ouvrant au soleil, solitaires, terminales, nombreuses, d'un joli violet. Capsule prismatique, d'où le nom de *prismatocarpus de* L'Héritier. Même culture, mais semer en place. On peut la manger comme la *raiponce*.

5. Campanule gantelée, Gant de Notre-Dame. *Campanula trachelium*. L. Indigène. Tiges de 2 à 3 pieds, velues et anguleuses; feuilles cordiformes, pointues, velues et dentées en scie; en juillet, fleurs moyennes, bleues ou blanches. On ne cultive que les doubles qu'on traite comme les précédentes.

6. Campanule dorée. *Campanula aurea*. L. De Madère. Plante vivace, tige de 1 à 2 pieds, grisâtre; feuilles longues, lancéolées-aiguës, dentées et pendantes; en août-septembre, fleurs grandes, en panicule, à divisions linéaires et réfléchies, d'un *jaune doré*. Même terre; orangerie. Multiplication de graine sur couche ou par l'éclat bien ménagé des racines.

7. Campanule des Alpes. *Campanula alpina*. —Tige de 3 pouces, rude et velue comme les feuilles qui sont sessiles, oblongues et aiguës; d'avril en juin, fleurs très-jolies, d'un bleu vif ou pâle, grandes et larges. Semer en terre de bruyère humide et graveleuse; exposition ombragée.

8. Campanule a feuilles en cœur. *Campanula carpatica.* Jacq. Très-jolie plante vivace et basse, originaire des Alpes ; feuilles cordiformes, dentées en scie, rameaux filiformes, surmontés en juin d'une fleur solitaire, assez grande et d'un beau bleu. Multiplication par pieds éclatés en automne et en mars.

9. Campanule a larges feuilles. *Campanule latifolia.* Des Alpes. Belle plante vivace, de 3 pieds ; plusieurs tiges simples, feuilles larges, lancéolées, dentées ; fleurs en épi, très-belles, grandes et d'un blanc pur, en juin et juillet. Même culture.

10. Campanule a grandes fleurs. *Campanula grandiflora.* L. — Herb. de l'Amat., vol. 6. Réussit bien en pleine terre sans soins particuliers ; on ne la met en pot que pour jouir plus facilement de ses fleurs qui sont d'un bleu magnifique en juillet. On la multiplie de graines ou en éclatant les racines des vieux pieds. Elle se sème aussi d'elle-même.

11—12. On peut distinguer encore la Campanule à fleurs en tête. *Campanula glomerata ;* la Campanule Fausse-Raiponce. *Campanula Rapunculoïdes.* L. On parvient à les doubler. Même culture.

CANARINE, *Canarina*, parce qu'elle vient des Canaries. (Hexandrie monogynie, fam. des Campanulacées.) — Canarine campanulacée. *Canarina campanula.* L. — Herbier de l'Amateur, vol. 3. Belle plante vivace; tige de 3 à 4 pieds, divisée en rameaux opposés ou ternés ; feuilles hastées, molles et glauques ; de décembre en mars, fleurs grandes, en cloche, pendantes, jaunes, veinées et marquées de plaques rouges. Terre légère et substantielle ; serre tempérée ou orangerie, mais près des jours ; arrosemens moyens. Multiplication, en été, par la séparation du pied lorsqu'il est fort ; repiquage quand la plaie est desséchée, en pots, sous châssis ombragé, et peu d'arrosemens.

CAPUCINE, *Tropæolum.* L. — (Octandrie monogynie, fam. des Géraniées.) Plantes du Pérou, et remarquables par la singularité, l'éclat et la longue succession de leurs fleurs.

1—2. Grande et petite Capucine; Cresson du Pérou ou du Mexique. *Tropæolum majus*, et *Tropæolum minus*. L. A la grandeur près, et à très-peu d'autres différences, ces plantes se ressemblent. On les traite ici, quoiqu'elles soient vivaces, comme des plantes annuelles, parce qu'elles mûrissent leurs graines tous les ans. Tiges faibles, succulentes, longues, couchées à terre, si elles ne trouvent pas à grimper; feuilles nombreuses, arrondies, à 5 lobes, veinées, attachées dans leur milieu par un pétiole long, et se tortillant autour des treillages, etc.; fleurs axillaires, ou d'un aurore vif, ou jaunes, ou enfin jaunes avec un aurore, grandes, ouvertes en entonnoir, à 5 pétales aboutissant à un éperon long, et qui leur donne l'air d'un *capuchon;* d'où le nom de Capucine. *Tropæolum* vient du mot de grec *tropaion*, trophée, à cause de la forme des feuilles et des fleurs. Toutes terres et toutes expositions : il suffit de les semer au printemps où l'on veut les faire croître, et de les arroser dans les sécheresses; mais elles viendraient plus belles et plus fortes dans une terre légère, substantielle et bien amendée. Les graines lèvent pendant 2 ou 3 ans.

On a une variété à fleurs doubles, d'un très-bel effet, et qu'on met l'hiver en serre tempérée et sous châssis. Multiplication, en été, au printemps, et sur couche, de boutures qui fleurissent dans l'été et l'automne, qui sont plus belles et passent mieux l'hiver que les vieux pieds : donner peu d'eau dans l'hiver et beaucoup dans l'été : placer près des jours, et pincer l'extrémité après la rentrée. Terre franche légère.

3—4. On connaît encore la Capucine bâtarde. *Tropæolum hybridum*, et la Capucine laciniée. *Tropæolum peregrinum*, qui est bisannuelle, à feuilles coupées. Elle fleurit chez nous, mais n'y fructifie pas. Même culture que la Capucine à fleurs doubles, mais de serre chaude.

CARTHAME, *Carthamus*. (Syngénésie Polygamie égale, fam. des Cynarocéphales.)

1. Carthame commun. *Carthamus tinctorius*. D'É-

gypte. Tiges dures et lisses, de 18 pouces; feuilles lancéolées-aiguës, dentées et épineuses; en juin, fleurs assez grosses, d'un très-beau rouge. *Voyez* pour la culture, page 271.

2. CARTHAME MACULÉ, CHARDON MARIE. *Carduus marianus.* L. Cette plante est bisannuelle, si elle n'est semée qu'au printemps. Elle ne vaut que par la grandeur de ses feuilles, d'un vert relevé par de grandes marbrures blanches. La beauté des feuilles a fait dédier à la vierge MARIE cette plante qui a été classée parmi les chardons, parce que ses belles feuilles sont très-aiguillonnées. Soleil et terrain frais. Cette même plante ne présente d'intérêt que dans un jardin paysager, où elle se placerait avantageusement en variation ou en repoussoir.

CASSE, *Cassia.* (Décandrie Monogynie, fam. des LÉGUMINEUSES.)

1. CASSE CRETELLE. *Cassia chamœcrista.* L. De l'Amérique méridionale. Jolie plante annuelle. Tiges de 18 pouces et rameuses; feuilles de 12 à 20 paires de folioles ovales aiguës; en juillet, fleurs axillaires, grandes, d'un jaune brillant, les deux pétales supérieurs marqués d'une ligne carmin. Terre franche, légère. Exposition chaude et abritée. A l'entrée du printemps, multiplication de graines sur couche et sous châssis ou sous cloche; premier repiquage en pots placés aussi sur couche, etc. Planter avec la motte en pleine terre quand la saison est douce, à l'exception de 2 ou 3 plantes qu'on conserve en pots pour graine.

CASSE DU MARYLAND. *Cassia marylandica.* L. Belle plante vivace par ses racines; tiges de 3 à 4 pieds, simples et nombreuses; feuilles ailées à 16 folioles ovales-oblongues, plus pâles en dessous; d'août en octobre, fleurs nombreuses, axillaires, en grappes courtes et terminales, d'un jaune éclatant. Platebande de terre de bruyère, exposition à mi-soleil. Multiplication de graines au printemps, ou par la séparation des racines en automne; arrosemens fréquens.

CÉLOSIE, Passe-velours. *Celosia* du grec *kêlos*, brillant, ou *kéleo*, j'attire, je charme. (Pentandrie Monogynie, fam. des Amaranthacées.) Deux espèces sont cultivées dans nos jardins ; ce sont de très-belles plantes et d'un grand effet.

1—2. Célosie a crête, Amaranthe des jardiniers, Crête-de-Coq, Passe-Velours. *Celosia cristata.* L. Plante annuelle, de l'Inde ; tige d'un à 2 pieds, rameuse dans le haut, garnie, dans sa longueur, de feuilles sessiles, assez larges et ovales aiguës ; fleurs très-petites, mais tellement nombreuses et serrées en têtes longues, aplaties et plissées irrégulièrement, qu'on les prendrait pour des crêtes ou des morceaux de *panne* ou de *velours* épais. Terre franche légère : exposition chaude. Multiplication de graines en mars sur couche chaude et sous châssis, ou au moins sous cloche. Repiquage sur couche ou en pots enfoncés dans la couche jusqu'en juillet, et préserver du moindre froid. Mettre en terre avec la motte. On recueille les graines qui sont d'un noir luisant à mesure qu'elles mûrissent. La *Célosie passe-velours* à crêtes jaunes ne diffère de la précédente que par la couleur.

Le mélange des poussières de ces deux célosies a produit un nombre infini de variétés toutes très-agréables, et qui diffèrent entre elles, soit par la bigarrure des deux couleurs, soit par leur plus ou moins d'intensité, soit par les formes et les plissures, ou régulières ou bizarres, de leurs crêtes. Même culture.

CELSIA. (Didynamie Angiospermie, fam. des Solanées. (Dédié à Cels, botaniste suédois. Celsia a feuilles lancéolées.) *Celsia lanceolata.* Vent. Des bords de l'Euphrate. Plante à racines vivaces ; tiges herbacées, faibles, striées, rameuses ; en mai et juin, fleurs solitaires, axillaires, d'un beau jaune jonquille, avec une tache pourpre à la base. Terre franche légère ; orangerie, ou pleine terre à une exposition chaude et abritée; couverture de litière pendant les froids. Multiplication de boutures sur couche au printemps, ou d'éclats de racines à l'automne.

CENTAURÉE. *Centaurea.* (Syngénésie Polygamie frustranée, famille des CYNAROCÉPHALES.)

1 CENTAURÉE ODORANTE, Barbeau jaune, Ambrette jaune, Fleur-du-Grand-Seigneur. *Centaurea Amberboi.* LAM. Du Levant. Plante annuelle; tige de 12 à 18 pouces; feuilles larges, dentées, les supérieures pinnatifides; de juillet en octobre, fleurs terminales, grosses, d'un beau jaune, odorantes, et ayant la forme des fleurs du bleuet. Terre franche légère; plein soleil : semée en février, sur place, ou sur couche en février ou mars, pour repiquer. On sème dès l'automne, en place, pour avoir de plus beaux pieds; mais on couvre le plant avec une cloche recouverte de litière pendant les gelées.

2. CENTAURÉE BLEUET, BARBEAU, CASSE-LUNETTE. *Centaurea Cyanus.* L. Indigène, dans les blés. Annuelle. Tous terrains; semer en automne. Variétés de toutes couleurs, excepté de jaunes. On en distillait autrefois une eau pour les yeux, d'où le nom de *Casse-Lunette.*

3. CENTAURÉE *ou* JACÉE DE MONTAGNE, BARBEAU VIVACE. *Centaurea montana.* L. Indigène et vivace; de juin en août, fleurs bleues-violâtres; toutes terres; multiplication d'éclats en automne.

4. CENTAURÉE MUSQUÉE, BARBEAU MUSQUÉE, BLEUET DU LEVANT. *Centaurea moschata.* L. Annuelle. Tige d'un pied et demi, un peu rameuse; de juin en septembre, fleurs terminales, blanches ou légèrement purpurines; odeur de musc. Culture du n°. 1.

5. CENTAURÉE DU NIL. *Centaurea crocoditium.* L. Aussi annuelle. Tige d'un pied et demi; feuilles lyrées; de juin en août, fleurs belles, grandes blanches, en dedans, purpurines en dehors. Même culture.

6. CENTAURÉE JACÉE, Jacée. *Centaurea Jacea.* L. Indigène et vivace. Tiges rameuses de 2 pieds; en juillet et août, fleurs doubles d'un rouge violet. Même culture que le n°. 3.

7—8. CENTAURÉE BLANCHE. *Centaurea candidissima.* LAM. D'Italie, et CENTAURÉE DE RAGUSE. *Centaurea ragusina.* L. Plantes vivaces, à tiges d'un

pied, blanches comme les rameaux et les feuilles; en juin, juillet, fleurs grosses; celles de la première purpurines, et celles de la seconde jaunes. Terre légère; exposition chaude, d'orangerie; multiplication par l'éclat des racines en automne, ou par boutures faites en été, en pot et à l'ombre.

CÉRAISTE. *Cerastium.* (Décandrie Pentagynie, fam. des CARYOPHILLÉES.) Ce genre doit son nom à son fruit fait en corne (en grec *keras*). CÉRAISTE COTONNEUX, Argentine, Oreille-de-Souris. *Cerastium tomentosum.* L. D'Italie. Plante vivace, basse et traçante; tiges de 5 à 6 pouces, couvertes d'un duvet blanc comme ses feuilles étroites et nombreuses; en mai et juin, fleurs moyennes, terminales et blanches. Tout terrain, mais pas trop humide ni trop ombragé; multiplication de graines ou de traces en mars.

CHRISANTHÈME, *Chrysanthemum.* (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES.) Nous citons de ce genre nombreux les espèces qui méritent la préférence.

1. CHRISANTHÈME DES JARDINS. *Chrysanthemum coronarium.* L. du Levant. Plante annuelle; tige de 2 pieds. Feuilles amplexicaules: de juillet en septembre, fleurs solitaires, terminales, simples ou doubles, blanches ou jaunes. Tout terrain; mais, si on sème en place, terre franche légère: multiplication de graines au printemps.

2. CRISANTHÈME CARÉNÉ. *Crysanthemum carinatum* De Maroc. Plante annuelle à tiges d'un pied, traînantes et rameuses; feuilles bipinnatifides, charnues, à odeur du *geranium zonale.* De juillet en septembre, fleurs à folioles calicinales, carénées, solitaires, grandes, à disque brun, à rayons blancs, mais jaunes à leur base. Elles s'étalent au soleil, et se couchent en dehors dès qu'il ne paraît plus. Même culture, ou mieux semer en pots sur couches pour repiquer ensuite. Ces deux plantes sont de parterres.

CRYSOCOME. *Chrysocoma.* (Syngénésie Polygamie égale, fam. des FLOSCULEUSES.) Ce nom, composé des mots grecs *chrysos,* or, et *comé,* chevelure, indique la couleur et la ténuité des pétales.

1. Chrysocome a feuilles de lin, Dorelle. *Chrysocoma linosyris.* L. Indigène. Plante à racine vivaces; tiges de 18 pouces, grêles, en touffe; feuilles nombreuses, linéaires, glabres; d'août en octobre, fleurs nombreuses, petites et jaunes, en corymbes terminaux. Terre légère et substantielle, mi-soleil; semences au printemps en pleine terre à bonne exposition, ou séparation des pieds à l'automne.

2—3. Chryscome de New-York. *Chrysocoma noveborascensis.* H. P. — Chrysocome gigantesque. *Chrysocoma prœalta.* H. P., et *Vernonia.* Wild. Plantes de l'Amérique septentrionale, vivaces, et autrefois du genre Sarette, *serratula.* Elles se ressemblent assez, et sont propres à orner de grands emplacemens: toutes deux ont des feuilles sessiles, oblongues et aiguës. De septembre en novembre, fleurs moyennes, nombreuses, d'un pourpre violâtre et en espèce de corymbe. Même culture, mais tout terrain.

CINÉRAIRE, *Cineraria*, c'est-à-dire *cendrée*, à cause de l'espèce de poussière qui couvre la cinéraire maritime. (Syngénésie Polygamie superflue, famille des Corymbifères.)

1. Cinéraire maritime, Jacobé maritime. *C. maritima.* L. De la France méridionale. Tiges de 2 pieds, rameuses, duveteuses comme les feuilles qui sont pinnatifides, obtuses et découpées; tout l'été, fleurs en corymbes terminaux, d'un jaune brillant. Terre franche légère et substantielle; exposition au midi, peu d'arrosemens. Multiplication de graines et de boutures au printemps, sur couche, et de marcottes ou de rejetons qu'on met en pots et dans l'orangerie à l'automne, pour les planter en pleine terre au printemps.

2. Cinéraire a fleurs bleues. Astère d'Afrique. *C. amelloïdes.* L. Herb. de l'Amat., vol. 8. Du Cap. Arbuste en buisson rameux, de 18 pouces; feuilles ovales, obtuses, entières, persistantes; presque toute l'année, fleurs à rayons d'un bleu céleste et à disque jaune. Même culture, mais toujours d'orangerie auprès des jours.

3. Cinéraire pourpre ou bicolore. *C. cruenta.*

L'Hérit. De Ténériffe. Jolie plante vivace, à tige d'un à 3 pieds, rameuse et brute; feuilles en cœur, dentées, velues, à pétiole oreillé à la base, ridées, d'un vert gai en dessus et pourpre en dedans; de février en mai, fleurs nombreuses, moyennes, en corymbe, à 12 rayons horizontaux, d'un pourpre clair et à disque pourpre foncé. Terre de bruyère, exposition au midi, arrosemens modérés, serre tempérée. Multiplication par graines semées sur couche chaude, sous cloche ou sous châssis; repiquer et replacer sous châssis.

4—5. Cinéraire a feuilles de peuplier. *C. populifolia.* L'Hérit. Des Canaries. Feuilles cordiformes, crénelées, persistantes; rameaux et surface intérieure des feuilles couverts d'un coton blanc argenté; au printemps, fleurs grandes, à rayons blancs en corymbe. Terre légère et même culture; plus, multiplication de rejetons au printemps, ou de boutures dans l'été. On cultive de même la cinéraire à feuilles de mauve, qui est de la même île.

6. Cinéraire a feuilles de platane. *C. platanifolia.* Desf. Herb. de l'Amat., vol. 4. Tige ligneuse, cylindrique, hauteur de 4 à 6 pieds, rameaux alternes cotonneux, herbacés dans la jeunesse; feuilles alternes, pétiolées, arrondies, larges de 6 à 9 pouces, échancrées à la base, bordées de 9 à 11 lobes peu profonds et obtus, molles et cotonneuses, face de dessus vert plus foncé, celle de dessous blanchâtres et fortement nervurée; en mars et avril, fleurs jaunes, radiées, terminales en corymbe paniculé. Fort jolie plante. Serre chaude l'hiver. Multiplication de boutures et marcottes, ou de semis sous châssis, cloche, etc. Terre de bruyère et soleil.

7—9. Cinéraire laineuse. *C. lanata.* L'Hérit. Des Canaries. Tiges faibles, cotonneuses, d'un pied; feuilles comme celles du groseiller, vertes en dessus, laineuses en dessous; de mai en septembre, fleurs grandes, à disque brun et à rayons pourpres en dessous et violets en dessus. Même culture, mais d'orangerie ou sous châssis. Il y a encore la Cinéraire a

OREILLES, *C. aurita*, L'Hérit., et la CINÉRAIRE DE TÉNÉRIFFE, *C. echinata*, L., *Tomentosa*, Vent. Toutes deux ont assez de ressemblance avec la CINÉRAIRE BICOLORE; mais elles ont le disque jaune, et la dernière a des fleurs beaucoup plus grandes, et les feuilles cotonneuses. Même culture.

CLITORIE, *Clitoria*. (Diadelphie décandrie, famille des LÉGUMINEUSES.)

1. CLITORIE DE TERNATE. *Clitoria ternatea*. L. Plante bisannuelle. Tiges menues, longues, volubiles et grimpantes; feuilles ailées, à 5 ou 7 folioles ovales et molles; de juin en septembre, fleurs axillaires, solitaires, grandes, simples ou doubles, ordinairement d'un bleu magnifique, avec une tache blanche au centre. Terre légère et substantielle; exposition chaude; de serre chaude. Multiplic. de graines au printemps, sur couche chaude et sous châssis, ou dans la tannée de la serre; boutures et marcottes, particulièrement pour les plantes à fleurs doubles.

2. CLITORIE A FEUILLES VARIÉES. *Clitoria heterophylla*. LAM. De l'Ile-de-France. Plante vivace; tiges grimpantes, ligneuses, grêles et rameuses; feuilles persistantes, à 7 ou 9 folioles ovales ou arrondies et obtuses, pâles en dessous; en août et septembre, fleurs d'un bleu d'azur, avec une tache jaunâtre. Même culture; serre tempérée et même orangerie.

COCHLÉARIA. *Cochlearia*. (Tetradynamie siliculeuse, fam. des CRUCIFÈRES.) COCHLÉARIA OFFICINAL. *Cochearia officinalis*. L. On l'appelle encore CRANSON, *herbe aux cuillères*. De France. Sa saveur piquante et ses vertus anti-scorbutiques bien reconnues, la font cultiver dans presque tous les jardins. On la sème au printemps, en toutes sortes de terre; elle préfère la substantielle légère et fraîche; elle dure deux ans.

COLOMNÉE, *Columnea*. (Didynamie-Angiospermie, fam. des PERSONNÉES.) Dédié à *Fabius* COLUMNA.

1. COLOMNÉE DROITE. *Columnea erecta*. LAM. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Appelé par L'Hérit. *Cyrilla pulchella*, du nom de *Domenico* CYRILLO. Plante

vivace de la Jamaïque. Tiges de 18 pouces, rougeâtres, grêles, en touffe; feuilles opposées ou ternées, ovales, petites, velues; de juillet en novembre, fleurs axillaires, souvent solitaires; couleur écarlate très-vive. Terre franche légère, substantielle; serre chaude près des jours; arrosemens fréquens en été, et rares en hiver. Multiplication de ses filets cylindriques qu'on sépare.

2. COLOMNÉE ÉCARLATE. *Columnea humilis.* LAM. Du même lieu; tiges de 18 pouces, nombreuses, rameuses, velues et pourpres; feuilles lancéolées-aiguës, dentées en scie et velues, souvent opposées; en août, fleurs à pédicules velus et pourpres, à tube rouge et à limbe écarlate. Même culture; ce sont deux jolies plantes qui méritent d'être cultivées.

COLOQUINTE, *Cucumis Colocynthis.* L. De Barbarie. Plante annuelle du genre *Concombre*, originaire de Barbarie, sans aucun agrément. Le fruit, très-amer, est employé dans les arts : c'est aussi un violent purgatif. Il ne faut pas le confondre avec les COURGES, auxquelles on donne mal à propos le nom de coloquinte. (*Voyez* CITROUILLE.)

COMMÉLINE, *Commelina.* (Triandrie monogynie, fam. des COMMÉLINÉES.) Dédié aux frères COMMELIN, botanistes. COMMÉLINE TUBÉREUSE. *Commelina tuberosa.* L. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Du Mexique. Plante vivace, et à racines *tubéreuses*; tiges de 2 pieds, faibles, articulées; feuilles en cœur, allongées, sessiles, velues, à gaînes longues et striées, rougeâtres; de juin à septembre, fleurs à 3 pétales arrondis, beau bleu; filets *id.*; anthères jaunes; pédicules longs, pourprés, et terminés par une feuille spathacée, calices à 2 folioles inégales, transparentes et bleuâtres. Terre légère et fraîche; multiplic. par racines, et mieux de graines sur couche au printemps. Serre tempérée.

COQUELOURDE, *Agrostemma.* Décandrie Pentagynie, fam. des CARYOPHYLLÉES.) Nom des mots grecs *agros*, champ, et *stemma*, bouquet, couronne.

1. COQUELOURDE DES JARDINS, Passe-fleur, Œillet-

de-Dieu, Nielle d'Espagne. *Agrostemma coronaria.* L. Des montagnes de l'Italie; plante bisannuelle; tige de 18 pouces, duveteuse et blanchâtre comme ses feuilles amplexicaules, oblongues; de juin en septembre, fleurs nombreuses, simples ou doubles, blanches, écarlates, rouge-pourpre; formes d'un petit œillet. Terre légère; exposition au sud-est; multiplication de graines peu après la maturité, pour repiquer au mois de mars; séparer annuellement les œilletons des doubles en automne, pour replanter de suite.

2. Coquelourde fleur-de-Jupiter. *Agrostemma flos Jovis.* L. Des montagnes de la Provence. Plante vivace qui ressemble à la précédente par son port et par le duvet; en juillet, fleurs purpurines et disposées en ombelles. Même culture, etc. Éclat des pieds en mars.

3. Coquelourde Rose-du-ciel. *Agrostemma cœli rosa.* Du Levant et de l'Italie. Plante annuelle, plus basse, à tiges et feuilles moins cotonneuses; en juillet, fleurs solitaires, nombreuses et du plus joli rose. Même culture, mais semis sur couche au printemps.

COQUERET, *Physalis*, du grec *physa*, vessie, parce que le calice qui se développe en même temps que le fruit, paraît l'enfermer comme une vessie. (Pentandrie Monogynie, fam. des Solanées.) Coqueret des Barbades. *Physalis pubescens.* L. *Physalis edulis*, Curt. Plante vivace et velue; tiges rameuses dans le bas; feuilles grandes et cordiformes; en août fleurs axillaires, solitaires, renversées, en roue, couleur de soufre avec cinq taches brunes autour de la gorge. Terre franche légère, multiplication de graines semées sur couche; le jeune plant repiqué en pot, enfoncé près d'un mur au midi, pour le rentrer dans la serre tempérée à la fin de septembre.

CORIANDRE, *Coriandrum.* (Pentandrie Digynie, fam. des Ombellifères.) Coriandre cultivée. *Coriandrum sativum.* Plante annuelle du Levant. Semis en mars; terre légère et chaude; récolte de graines en

septembre. Elles sont d'usage pour épicer les ragoûts. Fleurs blanches, en ombelle à 5 rayons, en juin. Toute la plante exhale une odeur de punaise quand elle est fraîche; c'est ce qu'exprime son nom, du mot grec *koris*, punaise. Sa graine sert 2 ans.

CORIOPE, *Coreopsis*, nom tiré des mots grecs *koris*, punaise, et *opsis*, mine, parceque les graines de ces plantes ont, par leur forme et leur couleur l'air d'une punaise. (Syngénésie Polygamie frustranée, fam. des CORYMBIFÈRES.)

1. CORIOPE A OREILLES. *Coreopsis auriculata.* L. De Virginie, comme les suivantes, et aussi à racines vivaces. Tiges de 3 à 4 pieds, un peu velues et en touffes; feuilles assez larges, opposées, connées, à deux folioles en forme d'oreilles à leur base; en août et septembre, fleurs terminales, radiées et d'un beau jaune.

2. CORIOPE A TROIS AILES. *Coreopsis tripteris.* L. Tiges de 4 à 6 pieds, glabres, étroites, pointues, à 5 folioles au bas des tiges, à 3 au milieu, et simples dans le haut; en août et septembre, fleurs jaunes, à disque brun.

3. CORIOPE A FEUILLES DE PIED-D'ALOUETTE. *Coreopsis delphiniifolia.* LAM. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Tige. de 18 pouces; feuilles sessiles, opposées et finement découpées; de juillet en octobre, fleurs terminales, jaunes, à disque brun. Tout terrain et toute exposition, excepté celle du nord; multiplication de graines, au printemps, en pleine terre, ou par l'éclat des racines à l'automne. Il est utile de serrer dans l'orangerie quelques pieds de la première plus sensible au froid et à l'humidité. Ces plantes sont propres à orner les jardins.

CORYDALE A BELLES FLEURS, *Corydalis formosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. (Diadelphie Hexandrie, fam. des CORYDALÉES.) Tige nue, écailleuse, couchée presque horizontalement sur terre, feuilles trois fois ailées; pétales longs et triangulaires élargis à la base, folioles vert-clair, glabres, roses, 15 à 16 ensemble, cunéiformes et dentées au sommet; fleurs

roses, pendantes, disposées en grappes terminales sur des pédicelles particuliers munis de bractées linéaires-lancéolées à leurs base, dont le support est un long pédoncule sortant des aisselles des feuilles ; calice à deux folioles opposées, lancéolées, courtes et caduques ; corolle à 4 pétales soudés ensemble depuis l'onglet jusqu'à la moitié de leur longueur, et formant ainsi une corolle monopétale comprimée et prolongée à l'extrémité supérieure en deux éperons courts, arrondis, se divisant en 4 divisions irrégulières et correspondant 2 à 2; étamines à filamens très-rapprochés et anthères oblongues à deux loges, ovaire supérieur, oblong, pyramidal, style cylindrique, élargi au-dessous du stigmate en tête. Cette jolie plante herbacée appartient aux contrées septentrionales des deux continens. Elle fleurit en juillet, se multiplie par éclats de racines, à l'automne et au printemps. Terre de bruyère ; orangerie l'hiver et peu d'humidité.

COSMOS, mot grec qui signifie ornement, parure; même ordre, même famille que les *Coreopsis*. Cosmos bipinné, *Cosmos bipinnatus*. Cav. *Cosmea bipinnata*. Wild. Plante annuelle du Mexique ; tige herbacée de 3 à 4 pieds ; feuilles grandes, bipinnées, à découpures fines, aiguës et très-élégantes ; à la fin de l'automne, fleurs terminales, à longs pédicules, et à 8 rayons assez grands, d'un rouge violâtre, et à disque jaune ; anthères qui dépassent, d'un brun foncé. Semer sur couche au printemps ; repiquer en pots remplis d'une terre franche et légère, et placés à une exposition chaude jusqu'à la fin d'août : on rentre alors les plantes dans une bâche ou dans une serre, pour qu'elles fleurissent et mûrissent leurs graines ; quelquefois elles ne donnent fleurs que la seconde année.

COTONNIER. *Gossypium*. (Monadelphie Polyandrie, fam. des Malvacées) Cotonnier herbacé. *Gossipium herbaceum*. Wild.—Herb. de l'Amat., vol. 1. Tige de 18 pouces, velue, rameuse ; feuilles opposées, à 5 lobes courts, arrondies avec une pointe ; en juillet, fleurs axillaires et jaunes. Cette plante an-

nuelle de l'Inde, demande une terre franche, légère, dans laquelle on peut la semer en pot sur couche et sous châssis, pour la placer ensuite à une exposition très-chaude. Elle n'a aucun mérite ici, mais dans un climat plus chaud, sa graine est enveloppée de coton d'un grand usage pour les vêtemens. Il en existe 7 autres espèces connues qu'on ne peut cultiver que pour leur utilité.

CRÉPIDE, *Crepis*, mot qui signifie *chaussure*. (Syngénésie Polygamie égale fam. des CHICORACÉES.) CRÉPIDE ROSE. *Crepis rubra.* L.—HERB. DE L'AMAT., vol. 1. D'Italie. Feuilles découpées avec un lobe terminal; tiges nues, nombreuses, de 8 à 10 pouces, fleurs terminales, grandes et d'un rose tendre. Elle est annuelle, et haute d'environ 18 pouces: pour avoir sa fleur, de juin en novembre, on en sème au printemps et en été, mais toujours en place. Elle n'est pas difficile sur le terrain ni sur l'exposition, excepté celle du nord.

CUPIDONE, *Catananche*, qui excite à l'amour. (Syngénésie Polygamie égale; fam. des CHICORACÉES.) — CUPIDONNE BLEUE. *Catananche cærulea.* L. Plante vivace des lieux stériles de la France mérid. Tiges velues, grêles, mais fermes; feuilles velues, longues, étroites, à 2 dents; de juillet en octobre, fleurs solitaires, nombreuses, grandes et d'un beau bleu de ciel; écailles du calice à pointes rougeâtres, rayées et diaphanes. Terre légère, exposition chaude, peu d'arrosemens. Multiplication de graines en place et mieux sur couche pour replanter avec la motte, ou par la séparation des pieds. Couverture de litière pendant les fortes gelées, et en tenir un pot ou deux dans l'orangerie, crainte d'accident. On ne cultive plus les *Catananche lutea et græca*, toutes deux à fleurs petites, jaunes et moins jolies que la précédente.

CYMBIDIER A FEUILLES D'ALOÈS. *Cymbidium aloïfolium.* (Gynandrie Monandrie, fam. des ORCHYDÉES.) HERB. DE L'AMAT., vol. 6. Du Malabar, où elle croît sur l'écorce des arbres. Racine vivace, grosse, noueuse et fibreuse, d'où sort un faisceau de 8 à 10

feuilles distiques, linéaires, épaisses, coriaces, lisses et pliées en gouttières, longues de 8 à 15 pouces, larges de 12 à 15 lignes; hampe cylindrique, glabre, munie à la base de 3 à 4 écailles courtes, et dans toute sa longueur, chargée de fleurs disposées en grappe un peu lâche; ces fleurs, au nombre de 20 plus ou moins, ont un calice à trois folioles oblongues, blanc terne, rayé pourpre foncé; une corolle à 3 pétales, dont les deux supérieurs ont mêmes formes et couleurs que le calice, et l'intérieur, nommé labelle ou nectaire, a 3 lobes à raies pourpres, plus nombreuses et prononcées que sur les autres pétales. Terre de bruyère. Serre chaude. Multiplication par drageons. Fleurit en mai et juin, et quelquefois à l'automne.

CYNOGLOSSE, *Cynoglossum*. De *kunos*, chien, et *glossa*, langue. (Pentandrie Monogynie, fam. des Borraginées.)

1. Cynoglosse argentée. *Cynoglossum cheirifolium*. L. Du midi de la France. Plante bisannuelle, à tige de 18 pouces. Feuilles nombreuses, couvertes d'un duvet argenté; en juin et juillet, fleurs rouges, en épi. Terre légère; bonne exposition. Multiplication de graines, en place, à l'automne, ou repiquer.

2. Cynoglosse a feuilles de lin, Nombril-de-Vénus. *Cynoglossum linifolium*. L. Du Portugal. Plante annuelle, tiges d'un pied, rameuses; feuilles lancéolées; de juin en août, fleurs blanches en panicule terminal. Les capsules ont un creux qui ressemble un peu au nombril. Même culture.

Cynoglosse printanière, Omphalodès, petite Consoude. *Cynoglossum Omphalodes*. L. — Herbier de l'Amateur, vol. 1. Du midi de l'Europe. Charmante plante vivace. Tiges de 6 pouces, grêles, en touffes; feuilles persistantes, ovales en cœur, pointues et d'un vert gai; de mars en mai, fleurs en panicules droits, petites, nombreuses et du plus joli bleu d'émail. Même culture: multiplic. de ses traces; exposition à mi-soleil et un peu fraîche. Sa vertu vulnéraire la faisait appliquer sur le nombril (en grec *omphalos*) des enfans nouveau-nés; et de là son nom *Omphalodès*.

DAHLIA. (Diœcie Pentandrie, fam. des CORYMBIFÈRES.) Dédié à *André Dalh*, suédois.

1. DAHLIA PINNÉ. *Dahlia pinnata. Georgina variabilis.* WILD. Du Mexique. Plante à racines vivaces, composées de faisceaux de tubercules allongés; tiges de 3 à 8 pieds, dures, glabres, rameuses, feuilles ailées, à 5 folioles ovales, dentées et sessiles, les supérieures simples; d'août en octobre, fleurs de la forme des reines-marguerites, mais du double plus grandes, solitaires, axillaires, terminales, violettes, pourpres, roses, très-blanches, ou d'un blanc moins pur, etc., doubles ou simples selon les variétés au nombre de plus de 250. Les plus remarquables et les plus nouvelles sont les suivantes : *Dahlia camelliflora, speciosa, speciosissima, sulfurea, purpurea, lutea grandiflora, pumila rubra, violacea pallida plena, aurantiaca plena, coccinea plena, atropurpurea plena, bicolor plena, purpurea humilis plena, purpurea grandiflora plena, multiflora plena, purpurea regalis plena, rubra grandiflora plena; rubra plena, incarnata plena, aurantiaca superba plena, rosea subalba, purpurea speciosissima, atrorubra plena, flava plena, flava plena grandiflora, rosea;* le couleur *nankin, rouge de brique, petit lilas, bleu pur, bleu à grandes fleurs, aurore, couleur de brique à cœur frisé, ponceau, cramoisi;* les dahlias *violet-foncé, blanc nouveau, jaune serin, Lécoffé*, à demi-fleurs en cornets, d'un rose vif, obtenus par le jardinier de ce nom, directeur du jardin-fleuriste de MADAME, à Saint-Cloud. Nous recommandons aux amateurs curieux de cette belle culture, d'aller visiter la belle collection de ce cultivateur intelligent. Les *lilas à grandes fleurs, le rouge-vermillon, nouveau jaune, rouge cerise, pourpre clair à petites fleurs, fauve à petites fleurs, flauve à grandes fleurs frisées, fauve orangé, nain à fleurs rouges*, etc., etc. Toutes ces variétés sont à fleurs doubles. Il en existe aussi un grand nombre à fleurs simples dont nous croyons inutile

tile de donner la nomenclature, quoique leurs couleurs soient en général plus vives. Dans les terrains secs et légers, on tient les doubles en pots pour pouvoir les rentrer dans l'orangerie et en jouir plus longtemps. On avance également cette jouissance en enterrant les pots dans une couche et sous châssis ou cloche, au printemps. Dans les climats où le froid passe 4 à 5 degrés, on retire à l'arrière-saison les racines tuberculeuses du dahlia pour les placer nues dans un lieu sec à l'abri des gelées. On les replante en avril ou mai suivant. Dans les climats plus doux, on se contente seulement de couvrir avec de la litière pendant les froids. Cette plante se multiplie par ses tubercules, mais très-difficilement de boutures, parce que les petites racines qu'elles produisent n'ont pas toujours le temps de former leurs tubercules avant l'hiver. Les tubercules peuvent se diviser en plusieurs morceaux pour être plantés et multiplier une variété, mais avec la précaution indispensable de laisser à chaque morceau une partie du collet d'où partait l'ancienne tige, sans quoi il ne se développera point de végétation. Si quelques amateurs se sont plaints de ce que leurs dahlias ne poussaient pas, c'est à cette négligence qu'il faut l'attribuer; cependant, il arrive quelquefois que par causes particulières un tubercule muni de son collet reste 1 an ou 2 dans la terre sans donner aucun signe de vie; il faut alors, au printemps, le planter sur couche tiède, et sa faculté végétative se développera bientôt. Cette plante vient en toutes terres, mais mieux en terre franche légère, bien amendée et au midi. On multiplie encore les dahlias par la semence que l'on place au printemps en terrines ou sous couches. On en obtient des variétés à l'infini, et quelquefois de doubles superbes, dont il existe déjà un grand nombre de belles variétés à Paris, chez M. Noisette. On repique le jeune plant que l'on conduit et relève; on conserve les racines comme nous venons de le dire pour les plantes faites. Le dahlia fait un très-bel effet dans les parterres quand il y est placé et distribué convenablement: il convient surtout à la décoration des grands jardins.

On peut le mettre en façon d'espalier contre des murs ou des treillages; il y produit un charmant effet. Quelques variétés s'élèvent peu, d'autres atteignent 7 ou 8 pieds, ce qui donne la facilité d'en faire des gradins agréables. Nous ne saurions trop recommander aux amateurs la culture de ces belles plantes dont ils obtiendront, par les semis, un nombre de variétés aussi multiplié et intéressant que dans les roses. Nous nous proposons d'établir, l'année qui vient, des divisions méthodiques pour faciliter la nomenclature des espèces, travail que la mauvaise floraison de cette année ne nous a pas permis de faire assez parfait pour être publié. Le dahlia pourpre simple, HERB. DE L'AMAT., vol. 5, est un de ceux dont la semence a donné les plus belles variétés.

DALÉA. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.) Dédié à DALE, botaniste anglais. DALÉA A FLEURS POURPRES OU VIOLETTES. *Dalea purpurea*. Vent. *Petalostemum violaceum*. MICH. du pays des Illinois. Plante vivace, d'un port élégant; tiges de 18 pouces, sillonnées et rameuses; feuilles en faisceau, à folioles petites, linéaires, d'un vert foncé; fleurs estivales et successives en épi cylindrique et terminal, à 5 pétales petits, et d'un rouge violâtre. Terre franche légère; toute exposition, excepté celle du nord. Multiplic. de graines semées au printemps sur couche tiède.

DAUPHINELLE. *Delphinium*, à cause de la ressemblance qu'on a cru voir entre la fleur et un petit dauphin. (Polyandrie Trigynie, fam. des HELLÉBORACÉES.)

DAUPHINELLE DES JARDINS, Pied d'alouette. *Delphinium Ajacis*. L. De Suisse, et annuelle. Tige de 2 pieds; feuilles composées, à découpures en lanières fines et presque filiformes, d'où le nom de *pied d'alouette;* en juillet, fleurs en épis longs et terminaux, nombreuses, éparses, ayant un éperon à la base, simples ou doubles, roses, rouges, violettes ou bleues. On voit dans le nectaire de la fleur simple et sauvage, des lignes plus foncées figurant à peu près AIA, d'où

le surnom d'*Ajax*, qu'on suppose d'ailleurs avoir été métamorphosé en cette fleur. Terre légère, et beaucoup mieux terre franche; semis à l'automne, ou après les premières gelées. On récolte les graines sur les pieds des plus belles plantes. Variété plus petite, dite *Pied d'alouette nain*, ou *julienne*, ou *pyramidale*, qui ne s'élève qu'à 12 ou 15 pouces, et qui produit un effet charmant en bordures. Le *pied d'alouette nain* a produit une panachure singulière, qui consiste dans le mélange, sur la même plante, de fleurs roses et blanches, tantôt séparées, tantôt coupées de l'une et de l'autre couleur, et que l'on appelle *pied d'alouette nain bicolore*. Quoiqu'elle soit fort inconstante, le plus grand nombre des plantes obtenues de son semis, retournant au rose et au blanc, sans mélange néanmoins, elle mérite, par sa singularité, que l'on fasse en sorte de la conserver. On y parviendra en s'attachant à ne récolter de graines que des fleurons bicolores. M. Vilmorin a obtenu une panachure semblable du pied d'alouette nain gris de lin, qui produit, sur la même plante, des fleurons de cette couleur et d'autres violets.

— Dauphinelle a grandes fleurs. *Delphinium grandiflorum*. L. Herb. de l'Amat., vol. 6. Plusieurs tiges grêles, rameuses, garnies de quelques feuilles écartées, très-découpées; fleurs grandes, d'un beau bleu d'azur, tachées de rouge foncé. Cette belle plante, originaire de Sibérie, fleurit en juillet et août. Pleine terre. Multiplication de graine, ou d'éclat des pieds à l'automne et en hiver.

3—4. Dauphinelle élevée *ou* Pied d'alouette vivace. *Delphinium elatum*. L. De Sibérie. Plante vivace, rustique; tiges de 5 à 6 pieds, velues, et en touffes; feuilles grandes, velues, à 5 lobes très-incisés, d'un vert grisâtre; en juin et juillet fleurs grandes, d'un bleu d'azur, le pétale supérieur blanchâtre, en épis pyramidaux. Terre franche, légère; exposition chaude. Multiplication de graines semées après la maturité ou au printemps, ou par la séparation des pieds en automne ou en février. Variété à fleurs doubles

nommée *Delphinium azureum* qu'on cultive de même, ou en terre de bruyère, et qu'on garantit des grands froids, soit par une couverture, soit en la rentrant dans l'orangerie. C'est une plante superbe. On cultive aussi le *Delphinium staphisagria*, plante indigène et bisannuelle, à tige d'un à 2 pieds, à feuilles palmées et très-découpées, et à fleurs en grappes lâches et terminales, à éperon court et coudé, bleues et jolies. Même culture. Ses graines sont très-âcres, violemment émétiques et purgatives.

DENDRIE A FEUILLES DE BUIS. *Dendrium buxifolium*. DESF. (Octandrie Monogynie, fam. des PYROLLES.) HERB. DE L'AMAT., vol. 4. De la Caroline. Tige d'un pied; branches et rameaux cylindriques et grêles. D'avril en mai, fleurs blanches, inodores, petites, solitaires et axillaires; 10 à 12 terminent les rameaux en un charmant petit corymbe; calice monophylle à 5 découpures profondes et lancéolées; corolle à 4 ou 5 pétales ovales et ouverts en cloches. Multiplication de graine et de marcottes. Terre de bruyère. Exposition ombragée, un peu humide et au nord.

DENTELAIRE, *Plumbago*. (Pentandrie Monogynie, fam. des PLOMBAGINÉES.) Des 4 espèces qui la constituent, 3 sont fort belles. C'est à sa couleur *plombée* qu'est dû le nom latin du genre, comme le nom français vient de ce que son fruit est terminé par des *dents*.

1. DENTELAIRE DE CEYLAN. *Plumbago zeylanica*. L. Plante vivace; tiges de 18 pouces, faibles, d'un vert bleuâtre; feuilles larges, ovales, pointues, parsemées de points blanchâtres, persistantes; en août et septembre, fleur en épi terminal, petites et d'un beau blanc. Terre franche, exposition très-chaude, arrosemens répétés en été, et modérés en hiver. Multiplication de graines au printemps, sur couche chaude ou simplement en pot. Serre chaude.

2. D. GRIMPANTE. *Plumbago scandens*. L. De l'Amérique méridionale. On la croit une variété de la précédente, dont elle diffère par ses tiges plus hautes sans être grimpantes, et par ses feuilles un peu plus larges; fleurs en juillet et août. Même culture.

3. Dentelaire rose. *Plumbago rosea.* L. Herb. de l'Amat, vol. 5. De l'Inde. Tiges nombreuses, de 3 à 5 pieds, articulées; feuilles ovales, entières, glabres, d'un vert foncé et persistantes; en différens temps, fleurs nombreuses, d'un rose grenade, en épi terminal, d'un pied. Même culture, et aussi multiplic. par racines.

4. D. auriculée. *Plumbago auriculata.* Indes orientales. Herb. de l'Amat., vol. 5. Arbuste à tige divisée en rameaux grêles, sarmenteux, longs de 5 à 6 pieds; feuilles alternes, ovales oblongues, glabres et d'un beau vert, rétrécies à la base en un pétiole très-court, munies de deux stipules arrondies en oreillettes demi-amplexicaules; fleurs grandes, presque sessiles, 2 ou 3 bractées à la base; ces fleurs terminent les rameaux en épi de 20 à 30, dont l'effet est d'autant plus agréable et précieux que leur couleur bleu-céleste est plus rare. Calice monophylle; corolle monopétale, infundibuliforme, limbe large de 12 à 15 lignes, divisé en 5 découpures ovales et ouvertes. Fleurs successives de septembre à décembre. Serre tempérée et orangerie. Même culture.

DIANELLA. (Hexandrie monogynie, fam. des Asphodélées.) Portant ce nom, parce que celle de l'Inde habite les bois. *Dianella cœrulea.* De la Nouvelle-Hollande. Jolie plante vivace; tige tortueuse, de 2 ou 3 pieds, garnie, par le haut, de feuilles ensiformes, engaînées, carénées avec un angle tranchant, d'un pied de long et dentelées; de mars en juin, fleurs en panicule lâche, moyennes et d'un beau bleu; étamines jaunes. Terre légère, substantielle; peu de soleil; orangerie. Multiplication de boutures ou par la séparation des pieds après la floraison.

DIGITALE. *Digitalis*, de la forme de la fleur. (Didynamie Angiospermie, fam. des Personnées.)

1. Digitale pourpre, Gantelée, Gant de Notre-Dame. *Digitalis purpurea.* L. Indigène. Plante bisannuelle, formant touffe par ses feuilles ovales, aiguës, ridées, cotonneuses et blanchâtres; tige de 3 à 4 pieds, simple, velue, paraissant la seconde année; en juillet et août, fleurs nombreuses, en épi

unilatéral, pendantes, purpurines, et ponctuées de brun, ou entièrement blanches, de la forme d'un dé à coudre, mais plus grosses. Tout terrain, s'il est sec : exposition chaude. Multiplication de graines aussitôt la maturité, en terre franche et légère, ou par séparation des œilletons en octobre. Elle se ressème d'elle-même.

2. Digitale a grandes fleurs. *Digitalis ambigua.* Mur. — Herb. de l'Amat., vol. 1. Indigène ; vivace. Tige de 2 pieds ; en juin et juillet, fleurs plus grandes et ventrues, d'un beau jaune, tachées de pourpre. Même culture, mais terre fraîche.

3. Digitale obscure. *Digitalis obscura.* L. D'Espagne. Plante vivace. Tige de 15 à 18 pouces ; feuilles étroites, longues, linéaires ; en juin et juillet, fleurs roussâtres et plus petites que celles de la précédente. Terre franche légère et substantielle ; exposition au soleil ; d'orangerie. Multiplication de graines semées sur couche et repiquées en pots.

4. Digitale ferrugineuse. *Digitalis ferruginea.* L. D'Italie. Plante vivace. Tige de 5 à 6 pieds ; touffe de feuilles nombreuses, longues, rayées, et en rosette ; en juin et juillet, fleurs couleur ferrugineuse. Même culture.

5. Digitale des Canaries, *Digitalis canariensis.* L. — Herb. de l'Amat., vol. 1. Plante superbe, vivace, ligneuse, et d'un grand effet. Tige velue dans sa jeunesse, rameuse, de 2 à 3 pieds ; feuilles en touffe, persistantes, aiguës, dentées et duveteuses ; en juin et juillet, fleurs en épi long et serré, grandes, d'un jaune safrané et imitant une gueule béante. Même culture, mais terre de bruyère toujours fraîche, et exposition du levant en été.

6—7. Digitale de Madère. *Digitalis sceptrum.* La tige de cette belle plante est droite, ligneuse, rameuse, et très-velue dans sa jeunesse ; feuilles longues, rapprochées, sessiles, spatulées, blanchâtres et velues en dessous, et formant une large rosette au sommet des branches ; en juin et juillet, fleurs en épi, pendantes, rouges et jaunes. Les bractées li-

néaires sont plus longues que les fleurs. Même culture que la précédente, mais terre plus sèche. On cultive encore la DIGITALE COTONNEUSE. *Digitalis lanata.* WILD., dont la corolle est brune, la lèvre inférieure très-longue et ponctuée de pourpre. Même culture que le n° 2.

DIONÉE. *Dionœa.* (Décandrie Monogynie, fam. des SAXIFRAGÉES.) DIONÉE ATTRAPE-MOUCHE. *Dionœa muscipula.* L. — HERB. DE L'AMAT., vol. 5. De la Caroline. Plante basse et vivace. Feuilles radicales en rosette étalée, à pétiole ailé et large, arrondies, échancrées, à deux lobes, couvertes en dessus de petites glandes rouges, et de pointes entre les glandes, enfin tellement irritable que les deux lobes se rapprochent au moindre attouchement, et prennent les mouches qu'elles attirent et percent de leurs pointes, d'où ses noms et prénoms. Tiges de 6 à 8 pouces, couronnées, en juillet et août, par un corymbe de 7 à 10 fleurs blanches; calice à 6 folioles aiguës et rouges. Terre bourbeuse et très-humide; exposition à mi-soleil; serre tempérée; multiplication par la séparation des rosettes, ou par graines qu'on fait mûrir en couvrant la plante d'un cylindre de verre percé par le haut, à une bonne exposition, le pot plongé dans une terrine pleine d'eau.

DODECATHEON ou GYROSELLE. *Dodecatheon,* des mots grecs *dodéca*, douze, et *Theos*, Dieu. (Pentandrie Monogynie, fam. des PRIMULACÉES.) GYROSELLE, OU DODÉCATHÉON DE VIRGINIE. *Dodecatheon Meadia.* L. Racines vivaces; feuilles radicales, obtuses, vert pâle, en rosette; tiges de 10 à 12 pouces, terminées, au printemps, par un bouquet, ordinairement de 12 jolies fleurs, d'où son nom, petites, pendantes, rose-pourpre; étamines jaunes. Terre franche légère; exposition chaude; pleine terre ou orangerie. Multiplication de graines aussitôt mûres, ou par racines en automne. Jolie plante, propre à orner les parterres et les appartemens.

DOLIQUE, *Dolichos*, long, à cause de la longueur des cosses. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.)

1. Dolique d'Égypte, fève d'Égypte. *Dolichos lablab.* L. Annuelle; tiges sarmenteuses, de 6 pieds; feuilles à trois folioles obrondes, pointues, velues sur les bords; fleurs estivales, en grappe, terminales ou axillaires, violet pourpre, gousses violettes, fèves d'un noir mat, bordées de blanc. Terre franche légère, exposition chaude; semence, en avril, en pots, sur couche chaude et sous châssis. Variété à fleurs blanches; une autre variété à fèves brunâtres, de *Saragosse*, qu'on peut semer en mai, dans la même terre, près d'un mur, au midi, et qu'on attache au treillage ou qu'on rame. Il est, suivant M. Delaunay, excellent en vert, et fournit beaucoup. En garantissant des gelées les racines avec de la litière, la plante dure 2 ans.

2. Dolique ligneux. *Dolichos lignosus.* De l'Inde. Tige volubile, ligneuse, rameuse; folioles ovales, pointues, élargies à la base, glabres; en avril jusqu'en juillet, fleurs nombreuses, d'un pourpre rose, en tête pédonculée; gousses étroites, linéaires. Même culture que le n°. 1, et rentrer en serre tempérée pendant l'hiver, ou essayer de planter contre un mur, en couvrant bien avec de la litière pendant les froids.

DORONIC. *Doronicum.* (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des Corymbifères.) Doronic a feuilles en coeur. *Doronicum pardalianches.* L. Le surnom vient des mots grecs *pardalis*, léopard, et *ancho*, j'étrangle. Des Alpes. Plante vivace et rustique; tige de 2 à 3 pieds, presque simple; feuilles en cœur, arrondies, molles, d'un vert jaune, ou radicales et pétiolées, ou caulinaires et amplexicaules; en mai, fleurs terminales, solitaires, grandes, radiées, jaune éclatant. Toute terre et toute exposition; multiplication de rejetons à l'automne. La plante refleurit à la fin de l'été, si l'on coupe les tiges après la fleur, et arrose pendant la sécheresse; elle est propre aux grands parterres.

DRAVE. *Draba.* (Tétradyn. siliculeuse, fam. des Crucifères.) Drave des Pyrénées. *Draba pyrenaïca.*

L. Jolie petite plante vivace; feuilles palmées, à 3 et 5 lobes, disposées en rosettes épaisses; au printemps, tiges couronnées de fleurs blanches, variant pourpre. Dans les parties rocailleuses, humides et ombragées des jardins, elle produit de l'effet.

DRACOCÉPHALE. *Dracocephalum*. Tête de dragon, parce que les fleurs de ces belles plantes ont un peu de cette ressemblance. (Didynamie Angiospermie, fam. des LABIÉES.)

1. DRACOCÉPHALE D'AUTRICHE. *Dracocephalum austriacum*. L. — Montagnes de la France. Plante rustique, racines vivaces; tiges quadrangulaires de 8 à 10 pouces, en touffes, velues et rameuses; feuilles sessiles, opposées, lancéolées, étroites, incisées, avec une pointe épineuse, sans découpures; de juillet en août, fleurs grandes, belles, axillaires, bleu violâtre; épis terminaux. Terre légère et substantielle; exposition chaude. Multiplication de graines au printemps, semées sur couche ou en plate-bande bien préparée, ou séparation des rejetons en automne ou au printemps. Relever au moins tous les 3 ans.

2. DRACOCÉPHALE A GRANDES FLEURS. *Dracocephalum grandiflorum*. L. De Sibérie. Pl. viv.; tiges d'un pied, peu rameuses et velues; feuilles radicales en cœur, celles des tiges orbiculaires, toutes crénelées; en juillet, fleurs verticillées, grandes, bleues, tachées de brun, et entremêlées de bractées pourpres. Même culture.

3. DRACOCÉPHALE DE VIRGINIE. *Dracocephalum virginianum*. L. Herbacé et vivace; tiges droites et glabres, de 2 à 3 pieds; feuilles oblongues, aiguës, dentées, de juillet en septembre, fleurs grandes, nombreuses; en épi, d'un rose tendre et agréable. Même culture.

4. DRACOCÉPHALE DE MOLDAVIE. *Dracocephalum Moldavicum*. L. Plante annuelle; tiges de 2 pieds, rougeâtres, nombreuses; feuilles opposées, ovales, oblongues, obtuses, dentées; en juillet, fleurs verticillées, blanches purpurines, en épi feuillé. Même culture; se met en place au printemps.

ÉCHINOPE, Boulette. *Echinops*, des mots grecs *ech'nos*, hérisson, et *ôps*, visage. (Syngénésie Polygamie séparée, fam. des Cynarocéphales.) — Échinope ou Boulette azurée. *Echinops ritro*. L. Indigène, vivace et rustique, ressemblant un peu à un chardon par ses feuilles terminées en pointes piquantes, blanches et cotonneuses en dessous ; tiges hautes de 3 à 7 pieds, blanches, cotonneuses et rameuses ; en juillet, fleurs en tête globuleuse d'un joli bleu, toutes en tuyau, d'un aspect agréable et singulier. Toute terre, exposition au soleil ; semis en mars ; fleurit la deuxième année.

ÉLYME. *Elymus*, du grec *eliô*, parce que cette plante vivace couvre les sables, en s'étendant beaucoup par ses racines traçantes. (Tryandrie Digynie, famille des Graminées.) Élyme des sables. *Elymus arenarius*. L. Indigène. Feuilles radicales, aiguës, striées, d'un pied, tiges plus hautes, feuillées ; en juin, fleurs blanchâtres, en épi terminal. Multiplication par ses traces : la plante est propre aux parties sablonneuses des jardins paysagers, comme à arrêter les mouvemens des sables sur le bord de la mer.

ÉNOTHÈRE. *Œnothera*, des mots grecs *oinos*, vin, et *thera*, chasse et piége, parce qu'on a employé une plante de ce genre contre l'ivresse, ou pour la prévenir. (Octandrie Monogynie, fam. des Onagrées.)

1. Énothère a grandes fleurs, Onagre. *Œnothera suaveolens*. H. P. De Virginie. Belle plante annuelle ; tiges de 3 pieds, fortes et rameuses, garnies de feuilles oblongues, lancéolées : de juin en octobre, fleurs axillaires, grandes, jaunes et très-odorantes. Terre franche légère et fraîche ; exposition au soleil. Multiplication de graines au printemps, en automne, et en place ; se sème d'elle-même.

2. Énothère blanche. *Œnothera tetraptera*. Cav. Tiges souvent couchées et ensuite redressées, cylindriques, rameuses ; feuilles allongées, pointues, anguleuses ; en juillet et août ; fleurs grandes, d'un beau blanc, rougissant quand elles sont fanées, et ne s'épanouissant que le soir. Cette plante, une des plus

jolies du genre, et d'un effet très-agréable, surtout si elle est mélangée avec les *belles de nuit* et l'*énothère à grande fleur*, est traitée comme annuelle dans la culture des parterres, quoiqu'elle soit vivace en serre. Elle graine dans l'année, et se sème sur couche, en mars; elle réussit même souvent semée en place.

3. Énothère rose. *Œnothera rosea.* L. Du Pérou. Vivace. Tiges d'un pied, nombreuses et rougeâtres; feuilles ovales, pointues, souvent rougeâtres : de juin en octobre, fleurs nombreuses et roses; épi lâche. Même culture; préserver de grandes gelées, et en avoir un pot dans l'orangerie.

4—5. Énothère pourpre. *Œnothera purpurea.* De l'Amérique sept. Plante annuelle, à tiges teintes de rose, de 18 pouces; feuilles opposées, lancéolées, un peu ondulées et glauques : en juillet, fleurs pourpres. Mêmes terre et exposition; semer au printemps sur couche. On cultive encore de même l'*Œnothera longiflora.* Jacq. A tige simple, velue, garnie au sommet de feuilles lancéolées, oblongues, dentées, et d'un vert foncé : en juillet et août, fleurs axillaires, au sommet des tiges, jaunes, à tubes longs et à pétales bilobés. L'Énothère frutiqueuse. *Œnothera fruticosa.* L. Amérique septentrionale. Plante vivace. En juin, grandes fleurs jaunes. Multiplication par semences, racines et boutures.

ÉPERVIERE. *Hieracium*, du grec *hierax*, épervier. (Syngénésie Polygamie égale, famille des Chicoracées.) Épervière orangée. *Hieracium aurantiacum.* Indigène. Jolie petite plante vivace et traçante; feuilles radicales, ovales et velues, en rosette; tige simple, velue, d'un pied : de juin en septembre, fleurs en corymbe, assez grandes et d'un jaune capucine éclatant. Terre légère et substantielle, arrosemens fréquens en été; exposition ouverte. Multiplication d'œilletons ou de graines semées en platebande au printemps : garantir des neiges et des fortes gelées. L'Épervière Porte-laine, *Hieracium eriophorum*, est une plante fort belle qui croît naturelle-

ment dans les sables des bords de la mer, entre Bordeaux et Bayonne : elle mériterait d'être cultivée, mais elle n'est pas encore dans le commerce.

ÉPHÉMÈRE ou ÉPHÉMÉRINE, *Tradescantia*. (Hexandrie Monogynie, fam. des COMMÉLINÉES.) Son nom vient du grec *ephemeros*, qui signifie durée d'un jour, parce que les fleurs ne durent que ce temps.

1. ÉPHÉMÉRINE DE VIRGINIE. *Tradescantia Virginica*. L. HERB. DE L'AMAT., vol. 6. Plante très-jolie, rustique et vivace; tiges de 18 pouces, nombreuses, en touffes, articulées, herbacées; feuilles graminées. De mai en octobre, fleurs à bouquets terminaux, moyennes, trois pétales bleu violâtre, anthères jaunes. Toute terre et toute exposition, mieux en terre légère et ombragée. Multiplication par racines en octobre ou au printemps. Variétés à fleurs purpurines; autres à fleurs blanches.

2. ÉPHÉMÉRINE A FLEURS ROSES. *Tradescantia rosea*. MICH. De la Caroline. Elle ressemble à la précédente; mais toutes ses parties sont plus petites et plus délicates : fleurs roses tout l'été. Même culture. Il faut couvrir ou rentrer dans l'orangerie l'hiver. On en fait des boutures.

3. ÉPHÉMÉRINE BICOLORE. *Tradescantia discolor*. L. Du Mexique. Vivace; cultivée en serre chaude; joli feuillage, oblong, canaliculé, sessile, vert en dessus et joli pourpre en dessous : tout l'été, fleurs petites, blanches et nombreuses, sortant de spathes monophylles et pourpres. Terre franche légère. Multiplication d'œilletons en automne.

ÉPILOBE, *Epilobium*, des mots grecs *épi*, sur, *lobos*, cosse, et *ion*, violet, parce que les fleurs violâtres sont placées sur l'ovaire qui ressemble à une cosse longue. (Octandrie Monogynie, famille des ONAGRÉES.)

1. ÉPILOBE A ÉPI, Laurier Saint-Antoine, Osier fleuri. *Epilobium spicatum*. LAM. Indigène Vivace; tiges nombreuses, couleur des fleurs, de 4 à 5 pieds; feuilles d'osier : de juillet en septembre, fleurs nombreuses, épi terminal rouge purpurin. Variété aussi rustique,

à fleurs blanches. Multiplication de graines et de rejetons trop nombreux. Jolie plante propre à décorer les jardins paysagers.

2—4. Épilobe a feuilles étroites. *Epilobium angustifolium.* L. De la Suisse. Plus petite ; tiges de 2 pieds ; feuilles plus étroites ; fleurs purpurines : tout l'été. L'*Epilobium angustissimum*, Curt., ou *rosmarinifolium*, paraît n'en être qu'une variété bien plus belle, à fleurs une fois plus grandes. L'*Epilobium hirsutum* se distingue par ses feuilles bordées de blanc. Même culture.

ÉPIMÈDE, *Epimedium* des mots grecs *épi*, et *mèdos*, qui signifient au delà de la pensée ; c'est-à-dire extraordinaire. (Tétrandrie Monogynie, fam. des Berbéridées.) Épimède des Alpes, Chapeau d'Évêque, *Epimedium alpinum.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. Racines vivaces et traçantes. Tiges d'un pied, nombreuses, grêles, fermes, divisées en 3 branches, subdivisées en 3 rameaux, en touffe épaisse ; feuilles triternées, petites, en cœur, vert tendre, rougeâtres et velues sur les bords ; en avril et mai, fleurs en panicule lâche, petites, à 4 folioles calicinales, rouge brun, 4 pétales jaunes, forme d'un sabot. Terre franche légère ; exposition ombragée. Multiplication à l'automne par racines.

ÉRINÉ des Alpes. *Erinus alpinus.* L. (Didynamie Angiospermie, fam. des Personnées.) Petite et vivace ; tiges simples et pubescentes ; feuilles opposées, petites, spatulées, crénelées, velues ; de mars en juin, fleurs en grappes nombreuses, d'un pourpre rose, avec lignes plus foncées. Terre franche, fraîche et ombragée ; dans les rocailles des jardins paysagers ; elle produit de l'effet. Multiplication de graines, ou de racines en automne.

ERYTHRINA. (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.) *Voyez*, Section des arbres. Érythrine herbacée. *Erythrina herbacea.* L. De la Caroline. Racine vivace et tubéreuse. Tige de 4 à 6 pieds, moelleuse ; feuilles à 3 folioles trilobées et glabres. En août et septembre, épi long et terminal de fleurs, beau

rouge; graines écarlates. Terre franche légère, bonne exposition l'été, et de serre tempérée près des jours l'hiver. Multiplication de graines en pots, sur couche et sous châssis. L'*Erythrina fulgens*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4, est de serre chaude.

ÉRYTHRORHIZA, c'est-à-dire racines rouges, des mots grecs *rhiza*, racine, et *Erythros*, de couleur rouge. (Pentandrie Monogynie, fam. des ÉRICOÏDES.) ÉRYTHRORHIZE A FEUILLES RONDES. *Erythrorhiza rotundifolia*. MICH. *Galax aphilla*. L. de la Caroline. Vivace; feuilles radicales, rares, en cœur arrondi, dentées, glabres, bordées de pourpre; tige de 10 à 12 pouces, terminée en mai par un épi de fleurs blanches et petites. Terre de bruyère et fraîche; exposition ombragée, bonne couverture l'hiver, et mieux la rentrer dans l'orangerie. Multiplication des traces en automne.

EUPATOIRE. *Eupatorium*. (Syngénésie Polygamie égale, fam. des CORYMBIFÈRES.) Plante dédiée à Mithridate *Eupator*, c'est à-dire bon père.

1. EUPATOIRE CHANVRIN OU D'AVICENNES. *Eupatorium cannabinum*. L. Indigène. Racines vivaces. Tiges de 4 pieds, pubescentes, rougeâtres, rameuses, en touffes; feuilles opposées, à courts pétioles, à 3 folioles lancéolées, dentées et incisées; août-octobre, fleurs petites et purpurines, corymbe terminal et serré. Toute terre excepté les crayeuses, mais fraîche; exposition au soleil. Multiplication par racines en automne; plante propre à orner le bord des ruisseaux.

2. EUPATOIRE A LONGUES FEUILLES. *Eupatorium altissimum*. L. De Pensylvanie. Tiges de 4 pieds; feuilles comme celles du saule; les inférieures dentées; en septembre, fleurs blanches en panicule corymbiforme. Même culture, mais plus délicate et propre au même usage.

3. EUPATOIRE POURPRE. *Eupatorium purpureum*. Tiges de 2 pieds, rouges, glabres, tachetées de brun; feuilles ovales-lancéolées, dentées, verticillées par 4 ou 5; en septembre et octobre, fleurs purpurines, en cimes composées ombelliformes. Même culture.

FABAGELLE. *Zygophyllum* (Décandrie Monogynie, fam. des LÉGUMINEUSES.) FABAGELLE COMMUNE. *Zygophyllum fabago.* L. De Syrie, vivace. Tiges de 2 pieds, glabres, nombreuses, rameuses; fortes touffes; feuilles à 2 folioles ovales, entières et lisses; de juillet en septembre, fleurs terminales, géminées, rouge-orangé, blanches à la base; graine comme une fève. Terre sablonneuse ou de décombres; exposition chaude, couverture de litière pendant les gelées. Multip. de graines ou de pieds.

FAROUCHE. *Trifolium incarnatum* L. *V*. aux plantes fourragères.) Elle est aussi plante d'agrément: ses beaux épis rouges se succèdent long-temps, quand on les coupe à mesure qu'ils défleurissent.

FENOUIL. *anethum fœniculum.* L. (V. aux plantes potagères.)

FICOÏDE. *Mesembrianthemum ; d'anthemon*, fleur, et de *mesembria*, milieu du jour, parce que la plupart des fleurs s'ouvrent à midi. (Icosandrie Pentagynie, fam. des FICOÏDÉES.) Ce genre contient des plantes herbacées et ligneuses, annuelles et vivaces, à feuilles de formes singulières, et épaisses, et à fruits charnus, succulens, d'où le nom de *ficoïde.* Même culture des aloès. Toutes les espèces ci-après sont du Cap, excepté les nos. 2 et 4. Il en existe plus de 150 espèces, dont on citera les plus agréables. Les pétales des fleurs sont nombreux et linéaires.

1. F. ANNUELLE. *Mesemb. tricolor.* WILD. Racines fibreuses ; tiges courtes, diffuses, herbacées, feuilles en spatule, amplexicaules, marquées de petits points saillans. De juillet en novembre, fleurs nombreuses, grandes, élégantes et s'ouvrant bien; pétales nombreux, étroits, très-blancs à la base, beau rose pourpre en dessus; anthères brun noir. Multiplication de semences.

2. F. CRISTALLINE GLACIALE. *M. crystallinum.* L. De l'Attique. Annuelle. Tiges de 2 à 3 pieds, étalées sur la terre, rameuses, grosses et charnues; feuilles larges, ovales, succulentes; en juillet et août, fleurs petites et blanches. Excepté les fleurs, toute la plante

est chargée de vésicules transparentes et pleines d'eau, qui la font paraître couverte de glace. Multiplication de semence, pour repiquer, à exposition chaude, en pleine terre, ou laisser sur couche. Le Cap en fournit une espèce vivace à feuilles étroites.

3. FICOÏDE D'APRÈS-MIDI. *M. pomeridianum.* L. Annuelle. Tiges de 6 pouces, couvertes de poils blancs; feuilles lancéolées, ciliées sur les bords; en juillet et août, fleurs grandes, d'un beau jaune. Même multiplication.

4. F. VIOLETTE. *M. violaceum.* — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Vivace et fort jolie; tiges nombreuses, rougeâtres, poudrées, très-rameuses; rameaux traînans et se relevant; feuilles petites en alène, vert glauque; d'avril en septembre, fleurs moyennes, beau rouge violet, très-nombreuses. Multiplication de graines et de boutures.

5. F. BICOLORE. *M. bicolor.* L. Vivace. Tiges de 3 pieds, menues, rougeâtres, feuilles linéaires et connées; de mai en septembre, fleurs grandes, nombreuses, terminales, rouge-orangé brillant. Elle se multiplie de boutures. Variété ÉCARLATE, *Mesem. coccineum.* HAW.

6. F. BRILLANTE OU ARGENTÉE. *M. micans.* L. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Vivace. Tiges de 2 pieds, grêles, rudes, d'un gris argenté comme les rameaux; feuilles presque triangulaires, un peu glauques, couvertes de petits tubercules brillans; de juin en août, fleurs moyennes, terminales et d'un rouge safrané. Multiplication de graines et de boutures.

7. F. A GRANDES FLEURS. *M. spectabile.* HAW. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Vivace. Tiges ligneuses; feuilles opposées, réunies par leur base, triangulaire, longues et glauques; tout l'été, fleurs grandes, joli rouge, disque jaune. Même culture.

8. F. NOCTURNE. *M. noctiflorum.* L. Vivace. Tige de 3 à 4 pieds, arborescente, rameuse, raide; feuilles courtes, rares, demi-cylindriques; de juin en août, fleurs terminales, très-odorantes, blanches en dedans, rougeâtres en dehors, et ne s'ouvrant que le soir. Même culture.

9. FICOÏDE DORÉE. *M. aureum.* WILD. Tige arborescente, de 4 à 5 pieds, droite, rameuse; feuilles connées, pointues; de février en mai, fleurs solitaires, terminales, grandes, jaune-orangé; stigmates pourpres. Multiplication de boutures.

10. F. SABRE. *M. acinaciforme.* Vivace, de 8 à 9 pieds, si on la soutient; feuilles grandes, courbées en forme de sabre; en septembre, fleurs de 3 à 4 pouces de large, d'un pourpre foncé, disque jaune. Même culture.

11. F. LINGUIFORME. *M. linguiforme.* L. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Vivace et sans tige; feuilles linguiformes, épaisses, planes, d'un vert foncé, disposées en rosettes étalées d'août en octobre, au centre des rosettes, fleurs radiées, moyennes, jaunes, s'ouvrant après midi. Mutiplication de graines et difficilement de boutures.

12. F. HÉRISSÉE. *M. echinatum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Vivace, en touffes. Feuilles ovales et aplaties, parsemées d'aspérités, ainsi que les rameaux; de juillet en octobre, fleurs solitaires et jaunes. Même culture. Variétés *à feuilles étroites*, *à feuilles larges*, *à angles tranchans.*

13. F. HISPIDE. *M. hispidum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Vivace. Tige d'un pied, rameuse, à poils blancs, feuilles menues, longues, cylindriques, couvertes d'aspérités; d'avril en août, fleurs assez grandes, rose purpurescent. Même culture.

14. F. DELTOÏDE. *M. deltoïdes.* Vivace. Tiges de 2 pieds, rameuses et diffuses; feuilles épaisses et triangulaires, vert glauque; de juin en août, fleurs nombreuses, rose pâle, odeur agréable. Variétés plus petites et à feuilles dentées, souvent rougeâtres. Même culture.

15. F. EN DOLOIRE. *M. dolabriforme.* L. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Vivace. Tige tortueuse et grisâtre, de 5 à 6 pouces; feuilles blanches, épaisses et pointillées, forme de fer de hache; de mai en juillet, fleurs solitaires, en tête, assez grandes, jaune doré.

16. F. DENTICULÉE. *M. denticulatum.* HAW. —

Herbier de l'Amateur, vol. 4. Tige ligneuse, haute d'un pied, rameaux garnis de feuilles opposées, sessiles, oblongues, charnues, glauques, triquètres et denticulées. En été, fleurs terminales au sommet des rameaux, quelquefois trois, le plus souvent solitaires; pédoncules courts ; calice découpé en 5 divisions inégales, charnues, comme les feuilles, mais plus courtes; corolle rouge rosé, à grand nombre de pétales linéaires sur plusieurs rangs ; étamines nombreuses à filamens aussi rosés et convergens au centre de la fleur.

17. Ficoïde a grandes fleurs. *M. spectabile.* Haw. — Herbier de l'Amateur, vol. 5. Tige de 6 à 8 pouces, ligneuse, divisée en rameaux redressés : feuilles triangulaires aiguës, lisses, glauques, parsemées de points semi-transparens, opposées et connées. En mai-juillet, fleurs grandes, purpurines ou d'un beau rouge, terminales et solitaires.

Les boutures de ces plantes se font, en juin, sur couche tiède, 4 ou 5 dans le même pot : on ne les sépare qu'au printemps suivant. On laisse sécher les plaies des boutures des espèces succulentes, et on plante de suite celles des espèces ligneuses.

FLÉCHIÈRE. *Sagittaria.* (Monœcie Polyandrie, fam. des Alismacées.) Fléchière commune, *Sagittaria sagittifolia.* L.—Indig. dans les étangs. Racines vivaces; tige droite de 4 à 6 pouces au-dessus de l'eau; feuilles nerveuses, longuement pétiolées, en fer de flèche, d'où son nom ; de juin en juillet. fleurs en épi terminal, réunies par trois, moyennes, blanches, un peu teintes de pourpre. Placer dans les eaux des jardins. Multiplication par racines en automne.

FRAGON. *Ruscus.* (Diœcie Syngénésie, fam. des Asphodélées.) Cette plante toujours verte peut garnir sous les bosquets.

1. Fragon piquant, petit Houx, Houx-Frelon. *Ruscus aculeatus.* L. Indigène des bois. Vivace. Tige de 2 à 3 pieds ; feuilles ovales, pointues et piquantes ; en décembre et en juin, fleurs petites, solitaires, blanches et placées sur la surface supérieure

des feuilles. Terre légère et humide; exposition chaude et ombragée. Multiplication par le pied.

2. FRAGON LAURIER-ALEXANDRIN. *Ruscus hypophyllum.* L. D'Italie. Il diffère du précédent par ses tiges anguleuses, de 2 pieds au plus, par ses feuilles elliptiques non piquantes, et par ses fleurs placées dessous comme dessus les feuilles, d'où son surnom du grec *hypo*, sous, et *phyllon*, feuilles. Même culture. On se sert de ces fragons pour faire de petits balais; et des racines du premier, comme apéritives.

3. FRAGON ANDROGYNE. *Ruscus androgynus.* L. De Madère. Tiges de 5 à 6 pieds, sarmenteuses; feuilles ovales, larges à leur base, et luisantes; en été, fleurs plusieurs ensemble, blanc soufré, sortant des crénelures latérales des feuilles. Terre franche légère, orangerie, et même mode de multiplication.

FRAISIER. *Fragaria.* (*Voyez* aux plantes potagères.) Variétés à feuilles panachées; autre à fleurs doubles que l'on propage par les filets enracinés ou par l'éclat des pieds; enfin, le FRAISIER DE L'INDE, *Fragaria indica.* Fleurs jaunes; double calice foliacé. Celui-ci veut ombre et fraîcheur.

FRAXINELLE. *Dictamnus.* Ce nom vient du mont Dicta, en Crète. (Décandrie Monogynie, fam. des RUTACÉES.) FRAXINELLE DICTAME BLANC. *Dictamnus albus.* L. Du midi de la France. Plante rustique; racines vivaces; tiges en touffes de 2 ou 3 pieds, velues, rouge brun, visqueuses et couvertes de glandes; feuilles ailées comme celles du frêne, mais luisantes en dessous, d'où le nom français de *Fraxinus;* en juin et juillet, fleurs grandes, en grappes lâches et terminales, purpurines et rayées pourpre foncé, ou blanc selon la variété. Terre franche et fraîche; exposition au midi; multiplication par le pied en automne, ou de graines semées aussitôt mûres, en terrines ou en plate-bande; repiquer en pépinières quand le plant est assez fort, et mettre en place deux ans après. Cette plante est un des beaux ornemens des parterres. Elle contient beaucoup d'huile essentielle, et exhale, dans les temps chaux et secs, une vapeur

aromatique, qu'on peut enflammer avec une lumière.

GAILLARDE, Gaillardienne. *Galardia*. Genre dédié à Gaillard de l'académie des sciences. (Syngénésie Polygamie frustanée, fam. des CORYMBIFÈRES.) GAILLARDE VIVACE. *Galardia perennis*. HERB. DE L'AMAT., vol. 5. De l'Amér. sept. Belle plante vivace; tige de 9 à 10 pouces; rameaux étalés; feuilles lancéolées et d'autres un peu obtuses, vert gris; au printemps et quelquefois à l'automne, fleurs solitaires, terminales, nombreuses, grandes, à disque brun, et à rayons jaune-orangé et pourpre à la base. Terre légère : orangerie. Multiplication par graines et boutures au printemps, sur couche tiède et sous cloche, et par drageons à l'automne.

GALANE. *Chelone*, mot grec qui signifie *dos de tortue*, parce que la corolle des galanes en a la forme. (Didynamie Angiospermie, fam. des BIGNONIÉES.) Toutes sont de l'Amérique septent. Vivaces, propres à l'ornement des jardins.

1. GALANE BLANCHE OU A ÉPI. *Chelone glabra*. L. Tiges de 3 ou 4 pieds, tétragones et glabres; feuilles oblongues, lancéolées, dentées en scie, opposées, creusées en gouttière, d'un vert foncé; de septembre en octobre, fleurs blanches, comme les numéros 2 et 3; épis courts et terminaux, étamines et anthères velues, blanches et grosses. Terre franche et fraîche; exposition ombragée; séparation des traces en automne et mieux au printemps.

2. GALANE OBLIQUE. *Chelone obliqua*. L. *Chelone purpurea*. MILLER. Tiges moins hautes, feuilles ovales, lancéolées, pointues, doublement dentées et d'un vert gai; fleurs semblables, mais d'un pourpre vif. Même culture.

3. GALANE MUSEAU-DE-CHIEN. *Chelone pantestemon*. L. Tige d'un pied et demi, pubescente; feuilles sessiles, amplexicaules, lancéolées; fleurs en panicule terminal, purpurines, blanchâtres, de la forme d'un museau, à 5 étamines, d'où ses noms. Même culture.

4. GALANE BARBUE. *Chelone barbata*. CAV. *Chelone Ruelloïdes*. AND. Mexique. Tiges d'un à deux pieds,

grêles, glauques et feuillées, feuilles en touffe, radicales, presque spatulées, vert grisâtre, celles des tiges lancéolées; de juin en octobre, fleurs en grappes terminales; corolle tubulée, écarlate et à deux lèvres, dont l'inférieure trifide et garnie de poils dorés à lignes rouges. Terre franche légère; exposition chaude, couverture de litière pendant les gelées, ou orangerie. Multiplication par pieds au printemps, ou graines semées alors sur couche.

5. GALANE CAMPANULÉE. *Chelone campanulata.* HERB. DE L'AMAT., vol. 5. Tiges de 4 ou 5 pieds. Feuilles ovales-lancéolées, étroites, dentées; de juin en octobre, fleurs en épi terminal, campanulées, rouge foncé en dehors, blanchâtre en dedans. Même culture.

GALEGA. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.) GALÉGA COMMUN *ou* RUE-DE-CHÈVRE. *Galega officinalis.* L. D'Italie. Plante vivace en buisson; tiges de 3 à 4 pieds, rameuses et striées; feuilles ailées ou à 15-17 folioles oblongues, terminées par un petit filet; en juillet, fleurs à épis axillaires, bleues ou blanches; toute terre fraîche; multiplication de graines au printemps. Propre pour les lieux agrestes des jardins paysagers.

GANDASULI. *Hedychium.* Des mots grecs *hedys* et *chiôn*, suave et neige, qui indiquent la blancheur et l'odeur suave de la fleur. (Monandrie Monogynie, fam. des AMOMÉES.)

1. GANDASULI A BOUQUETS. *Hedych. coronarium.* L. Inde. Racines vivaces; tiges de 2 à 3 pieds, simples, couvertes de feuilles ovales, oblongues, aiguës, beau vert, stipulées à la base, velues en dessous; en septembre et octobre, fleurs odorantes, à tube long, court, à six divisions en lanières, dont trois extérieures, égales et repliées sur elles-mêmes, et trois inférieures inégales, d'un blanc jaunâtre. Terre franche, légère, serre chaude. Multiplication de rejetons.

2. GANDASULI A LONGUES FEUILLES. *Hedych. angustifolium.* Du Coromandel. Racine vivace, tubé-

reuse et stonolifère ; feuilles plus étroites, mais disposées comme dans la précédente; en juin, fleurs à épi long et terminal, rouge-orangé foncé ; étamines écartées, plus longues que la corolle ; beaucoup plus belle que la précédente. Terre de bruyère mêlée d'un quart de terre à oranger; du reste, même culture.

GAURA. (Octandrie Monogynie, fam. des ONAGRÉES.) GAURA BISANNUEL. *Gaura biennis.* L. De Virginie. Plante herbacée, à tiges presque simples, velues, de 4 à 5 pieds; feuilles sessiles, opposées, lancéolées, d'un vert foncé, avec une nervure blanche; en août-septembre, fleurs grandes, en épis serrés et terminaux; calice rouge; corolle d'abord rouge, et puis blanche quand elle est épanouie, et ne s'ouvrant que le soir. La plante en fleurs justifie son nom, qui signifie en grec superbe. Culture de l'énothère à grandes fleurs. Elle se sème aussi d'elle-même.

GAZON, *Cespes*. On entend, par ce mot, tantôt une pelouse entière, tantôt les herbes qui en font partie. On fait une pelouse par semis, ou par placage. Dans ces deux cas, on prépare bien la terre.

Pour gazonner par *semis*, on couvre de semence le terrain, et l'on passe ensuite le râteau légèrement par-dessus. Si la terre était mauvaise, après avoir râtelé le premier labour, on le couvrirait encore d'un pouce de terreau, on sèmerait et râtèlerait ensuite.

Pour gazonner par placage, on couvre le terrain avec des tranches de gazon, enlevées carrément à deux pouces d'épaisseur, avec une bêche ou un louchet. On ajuste ces morceaux comme des dalles. On coupe, on rapporte pour faire coïncider toutes les pièces entre elles et avec les lignes droites ou courbes qui bornent le terrain destiné au parquet de verdure. On enlève, ou l'on met également de la terre en dessous des gazons pour leur donner partout le même niveau. Enfin l'on glisse aussi de la terre dans toutes les petites fentes des lignes de jonction de toutes ces pièces rapportées. Cette opération finie, on aplanit le tout au rouleau ou à la batte pour unir les racines du gazon avec le sol. La pluie ou de bons arrosemens verdissent

bientôt la prairie. Pour l'entretenir, *semis* ou *placage*, on arrache toutes les plantes mal assorties. On remplit les taches, en semant dessus, après avoir remué la terre que l'on couvre ensuite. On arrose pendant la sécheresse : on coupe souvent. A l'automne on enlève les mousses avec un râteau à dents serrées ; et, dans ce cas, on saupoudre légèrement avec de la chaux. On fume *également* partout à un pouce d'épaisseur, en terreau passé, tous les deux ou trois ans. Enfin, quand les mousses se multiplient par trop, ce qui arrive quand le sol est mauvais, on retourne le gazon par un bon labour ; on fait un semis ou un placage nouveau, que l'on conduit comme le précédent.

On peut gazonner en placage des talus plus ou moins hauts et obliques. On assure les tranches de gazons avec des chevilles de bois enfoncées au marteau. On gazonne de même ces talus par semis, en faisant un mortier avec de la semence et de la terre délayée à l'eau : on maçonne à la truelle ces talus, dans un temps humide, ou après les avoir arrosés.

Les graminées que l'on préfère pour semis sont le *Ray gras*, le *trèfle blanc*, le *trèfle fraise*, le *totier corniculé*, et la *fétuque ovine*.

GENTIANE. *Gentiana*, de Gentius, roi d'Illyrie, qui a découvert les propriétés des gentianes : les cinq premières sont vivaces et alpines. Terre légère ; mi-soleil au plus, avec un peu d'ombrage, ne veulent pas l'exposition du levant. (Pentandrie Digynie, fam. des GENTIANÉES.)

1. PETITE GENTIANE, Gentianelle. *Gentiana acaulis*. L. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Plante basse ; feuilles ovales, lancéolées, persistantes, en rosettes, d'où sortent des tiges d'un pouce, terminées en mai et quelquefois en automne, par une fleur grande, campanulée, bleu céleste ; tiges presque nulles, d'où le surnom *acaulis* : autre à tige plus haute, *caulescens*, LAM. Multiplication de drageons en automne, et de graines nouvelles à l'ombre et souvent arrosées.

2. GENTIANE PRINTANIÈRE. *Gentiana verna*. L. —

Herbier de l'Amateur, vol. 1. Petite plante; tiges basses, couchées, charnues, teintes de pourpre; feuilles opposées, ovales-aiguës, même teint, et en rosette; en mai, fleurs terminales; bleu superbe. Même culture.

3. Gentiane a fleurs pourpres. *Gentiana purpurea.* L. Tiges de deux pieds, sortant d'un faisceau allongé d'écailles brunes; feuilles opposées, larges, ovales-aiguës; en juillet et août, fleurs verticillées, grandes, d'un beau jaune ponctué de pourpre, en tube à la base, en cloche au sommet, et accompagnées de bractées. Même culture.

4. Gentiane jaune, grande gentiane. *Gentiana lutea.* L. Très-belle plante, à racines très-grosses et à tiges de 4 à 5 pieds, en juillet, garnies de fleurs grandes, en roue, d'un jaune éclatant. Même culture.

5. Gentiane a feuilles d'asclépiade. *Gentiana asclepiadœa.* Tige de 18 pouces; feuilles amplexicaules, ovales-lancéolées, beau vert; de juin en août, fleurs axillaires, campanulées, et d'un beau bleu. Même culture. Cette belle plante réussit aussi très-bien dans la planche de terre de bruyère comme la précédente.

6. Gentianelle visqueuse. *Exacum viscosum.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. *Gentiana viscosa.* Ait. Des Canaries. Plante bisannuelle; tige dressée et divisée jusqu'à la base en rameaux nombreux, opposés, glabres comme toute la plante, hauts de 3 à 4 pieds et un peu étalés; feuilles lancéolées, opposées, semi-amplexicaules, vert luisant en dessus. En juin-juillet, fleurs visqueuses, monopétales, infundibuliformes, d'un beau jaune, à tube plus long que le calice, et à limbe divisé en 5 découpures ovales un peu aiguës, ouvertes, et d'un très-bel effet. Multiplic. de graines au printemps en terre de bruyère. Orangerie l'hiver, et pleine terre où on les repique après les gelées.

GÉRANIER. *Geranium.* (Monadelphie Octandrie, fam. des Géraniées.) On en connaît plus de 200 espèces et variétés dont on a fait 3 genres. Le 1er. est celui

celui des *Geranium* (herbe à la grue, du grec *geranos*). Ce sont les espèces à feuilles alternes et à fleurs régulières, contenant dix étamines fertiles. Le 2e. est celui des *Pelargonium* (du grec *pelargos*, herbe à la cicogne). Ils sont distingués des autres par leurs feuilles opposées, leurs fleurs irrégulières à 7 étamines fertiles; la division supérieure du calice est un peu plus grande que les autres. Le 3e. est connu sous le nom d'*Erodium* (du grec *Erodios*, herbe au héron), et comprend les plantes à feuilles alternes, à fleurs irrégulières, ayant 5 étamines fertiles. Elles sont marquées de deux astérisques **, et le *pelargonium* d'un seul *. La conformité des enveloppes allongées de ces graines avec les becs de ces différens oiseaux, leur en a fait donner les noms. Les géraniers aiment une terre franche légère, une exposition au midi, des arrosemens modérés en été, et très-rares dans l'orangerie et dans la serre, où ils craignent l'humidité autant que le froid, et où il faut renouveler l'air autant que possible. On multiplie ces plantes par boutures au printemps en terrines et sur couches, elles reprennent facilement dès la fin de mai. On multiplie plusieurs espèces, par graines semées au printemps, en pots, sur couche tiède. Les espèces à racines tubéreuses se multiplient en coupant leurs tubercules comme les pommes-de-terre, avec l'attention de laisser un œil à chaque morceau, et d'arroser légèrement, car l'humidité pourrait les faire pourir.

1. Géranier strié. *Geranium striatum*. L. Herbier de l'Amateur, vol. 1. D'Italie. Tiges de 18 pouces, rougeâtres, nombreuses, en grosse touffe; feuilles à 5 lobes, luisantes, avec une tache brune à la base des lobes: de mai en septembre, fleurs petites, blanches, veinées de rouge. Pleine terre.

2. G. a grosses racines. *G. macrorhisum*. L. D'Italie. Larges touffes; feuillage élégant et d'un beau vert; fleurs nombreuses, en panicules, d'un rouge gai, pendant tout l'été. Même culture.

3. G. des prés. *G. pratense*. L. Herbier de l'A-

MATEUR, vol. 2. Indigène. Large et épais buisson de 4 pieds. Au mois de mai et de juin, couvert de fleurs d'un bleu rougeâtre et veiné. Il a une variété à fleurs doubles, une autre à fleurs blanches, une troisième à fleurs bleues, panachées de blanc. Même culture.

4. GÉRANIER ARGENTÉ. *G. argenteum.* L. Des Alpes. Feuilles à 5 lobes, lobés eux-mêmes, couvertes d'un duvet argenté comme les pétioles; en juillet, fleurs régulières, grandes, deux sur le même pédoncule, rose léger et veiné. Pleine terre de bruyère et fraîche. Multiplication de graine.

5. G. A FEUILLES D'ANÉMONE. *G. Anemonefolium.* L'HÉR. De Madère. Tige droite, d'un pied, brune, écaille au sommet; plusieurs feuilles grandes et d'un beau vert, longs pétioles rougeâtres, 5 lobes pinnés. Il s'élève du milieu des feuilles, des pédoncules feuillés, divisés en pédicules, ayant chacun. en juin-septembre, deux fleurs bien ouvertes, grandes; lilas rosé, avec pétales arrondis : orangerie.

D'autres *géraniers*, tels que les *crassicaule*, *monstruosum*, *tuberosum*, *cinereum*, *maculatum*, *crassifolium*, *petræum*, feront, par la couleur brillante de leurs fleurs, une décoration encore plus éclatante; ils exigent plus de soin en hiver; l'orangerie, la serre tempérée, ou même la serre chaude. Multiplication de boutures en été, lesquelles souvent donnent des fleurs aussitôt qu'elles ont pris racine.

* 6. G. A BANDES. *G. zonale. Pelargonium zonale.* L'HÉR. Du Cap, ainsi que tous les *pelargonium*. Tige branchue et rameuse de 4 à 6 pieds; feuilles en cœur, marquées d'une zone brune plus ou moins foncée, suivant la variété; une odeur désagréable : de mai en octobre, fleurs en ombelles nombreuses, rouge très-vif. Variétés, 1°. à fleurs de différens rouges; 2°. à fleurs de différens violets; 3°. à fleurs blanches; 4°. à fleurs grandes et d'un bel écarlate, *G. fastigiatum*; 5°. à feuilles panachées de blanc, à fleurs sanguines, roses, carnées et violettes; 6°. à fleurs doubles. Orangerie. Multiplication de graines et de boutures.

* 7. G. ÉCARLATE. *G. inquinans.* L. *Pelargonium.*

l'Her. Tige grosse, charnue, cassante, rameuse, de 4 à 6 pieds ; feuilles orbiculaires, crénelées, épaisses, pubescentes, et d'une mauvaise odeur, d'où le surnom *inquinans ;* de juin en septembre, fleurs en ombelles et écarlates. Plusieurs variétés dont une à feuilles zonées ; une autre à fleurs d'écarlate rosé ; une troisième préférée, à grandes fleurs d'un rouge vif. Même culture.

* 8. Géranier a pétales filiformes, G. *Stenopetalum.* Tige droite, élevée, ligneuse, verte, légèrement velue ; feuilles réniformes, crénelées. Fleurs petites, d'un pourpre vif, à pétales extrêmement étroits, presque filiformes. Fleurit de juillet à septembre.

9. G. éclatant. *fulgidum.* L. Tiges épaisses, tortueuses, de 4 à 5 pieds ; feuilles sessiles, ou à pétiole ailé, à 3 divisions principales, incisées, molles et veloutées ; de mai en juillet, fleurs moyennes, relevées, rouge éclatant. Serre tempérée ou bâches. Du reste, mêmes culture et multiplication.

* 10. G. lancéolé. *G. lanceolatum.* Cav. Glauque ; tige de 2 pieds, rameuse ; feuilles lancéolées, épaisses ; de mai en octobre, fleurs blanc de lait, pétales supérieurs marqués d'une tache pourpre. Même culture.

* 11. G. a grandes fleurs. *G. grandiflorum.* And. *Pelargonium.* O. P. Tiges et branches cassantes aux nœuds ; feuilles rondes à 3 lobes trilobés, couleur cendrée, long pétiole et saveur acidulée ; de juin en août, fleurs blanches, très-grandes et rayées pourpre. Même culture.

* 12. G. bicolore. *G. bicolor.* Jacq. Tige souligneuse, velue, peu rameuse ; feuilles en cœur à la base, à trois lobes, dentées, rudes, d'un beau vert et bordées du même rouge que les nervures ; de juin en août, fleurs terminales, moyennes ; violet-pourpre, bordé de blanc. Même culture. L'odeur des feuilles est désagréable quand on les froisse.

* 13. G. tricolore. *Pelargonium tricolor.* Curt. — Herbier de l'Amateur, vol. 1. *Pelargonium violarium.* Jacq. Le plus beau du genre. Tiges de 12

à 18 pouces; rameaux velus, nœuds renflés; feuilles oblongues, laciniées, étroites, dentées; comme les pétioles, couvertes d'un duvet blanchâtre; de mai en octobre, fleurs nombreuses, réunies par 3, forme de la pensée, 2 pétales supérieurs ovales, arondis, ponceau, veloutés noir à leur base, les 3 inférieurs, blanc pur; style brun, à poils blancs; stigmate brun et lisse; anthères jaunes. Même culture; plus délicat. Fréquens arrosemens dans l'été; près des jours dans l'orangerie pendant l'hiver, et garantir surtout de l'humidité; variétés à fleurs écarlates, à fleurs rouges, roses, etc. Toutes charmantes. Se cultivent de même, aux exceptions près que nous indiquerons. Dumont Courset prétend que cette plante est une variété du *Géranier à feuilles de coronope;* corolle violette, pâle, unicolore, dont deux pétales supérieurs ont à l'onglet une dent obtuse de chaque côté.

* 14. GÉRANIER ÉPINEUX. *G. echinatum.* CURT. HERB. DE L'AMATEUR, vol. 7. — Tige épaisse, raide, vert gris, garnie de crochets épineux et réfléchis comme les branches; feuilles cordiformes, à 3 ou 5 lobes, crénelées, velues et blanchâtres en dessous, odorantes, et tombant en mai; en été, fleurs en ombelles terminales, blanc pur, les pétales supérieurs tachés pourpre. Variété à pétales pourpres, tachés pourpre plus foncé. Aux racines, tubercules qui pourraient servir à le multiplier.

* 15. G. A CINQ TACHES. *G. quinque-vulnerum.* H. P. *Pelargonium quinque-vulnerum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Tige brune; feuilles du *G. triste;* en mai et septembre, fleurs en ombelles, blanches et marquées de 5 taches, beau pourpre, d'où son nom. Quelquefois les pétales ne sont que d'une couleur.

* 16. G. TRÈS-BEAU. *G. formosissimum.* H. P. Tiges charnues; feuilles éparses, ovales, crénelées, à long pétiole; fin de mai, fleurs très-grandes, blanches, les deux pétales supérieurs plus grands que les trois autres, marqués de lignes carmin.

* 17. G. APPARENT. *G. speciosum.* Tige grosse, ligneuse, velue, jaune brun; feuilles à pétiole velu,

opposées, dentées à la base, terminées en 5 pointes crénelées, velues et peltées; tout l'été, fleurs à pétales blanc pur, striées pourpre.

* 18. Géranier très-apparent. *G. speciosissimum.* Tige grosse, ligneuse, d'un brun jaunâtre; feuilles à pétiole moins velu que le précédent, à 6 ou 7 lobes aigus, dentées en scie; fleurs très-grandes, à pétales allongés, de couleur bleu lilas clair, largement striés de pourpre foncé. Tout l'été.

* 19. G. grand-élégant. *G. elegans maximum.* Tige d'un jaune grisâtre, ligneuse; feuilles à pétiole velu, à 5 ou 6 lobes, moins aigus que dans le précédent, à dentelures en scie, aussi moins longues; fleurs grandes, pétales allongés, d'un blanc pur, avec une large macule et des stries pourpres. Tout l'été.

* 20. G. macranthon. *G. macranthon.* Tige grosse, ligneuse, d'un jaune brun; feuilles réniformes, à 5 lobes, dentées; fleurs énormes, de 3 pouces de largeur; pétales moins allongés que dans les précédens, d'un blanc pur, largement maculés et striés de pourpre. Tout l'été.

* 21. G. banister. *G. banisteri.* Tige ligneuse, d'un jaune cendré; feuilles réniformes, à peine lobées, finement dentées; fleurs nombreuses, grandes, à pétales allongés, violet tendre, ou purpurins dans la variété, légèrement maculés et striés de pourpre foncé. Depuis avril jusqu'en septembre.

* 22. G. agréable. *G. amœnum.* Tige grosse, courte, ligneuse, d'un jaune verdâtre, se soutenant bien; feuilles réniformes, faiblement lobées, crénelées, à pédicelle très-long; fleurs moyennes; pétales à onglet très-court, d'un pourpre-violet clair, maculés de blanc et striés de pourpre. De mai en juillet.

* 23. G. involucré. *G. involucratum.* Tige mince, fortement articulée, d'un roux-brun; feuilles cordé-réniformes, dentées, sans lobes; fleurs très-grandes, à tube plus court que le calice; pétales un peu allongés, d'un blanc pur, ou légèrement rosés, maculés et striés de pourpre. D'avril en août.

* 24. G. duchesse de Liverpool. *G. rubescens.*

Faussement appelé par quelques amateurs *duc de Bordeaux*. Tige brunâtre, ligneuse; feuilles cordiformes, à 5 lobes profonds, velues et fortement dentées; fleurs grandes, à pétales supérieurs d'un beau rose, maculés de rouge et striés de violet; pétales inférieurs plus pâles, plus allongés. Fleurit toute l'année.

*25. GERANIER DUC DE BORDEAUX. *G. pavoninum*. Tige ligneuse, brune; feuilles cordé-cunéiformes, à 5 lobes, lidont le supérieur très-profond, doublement dentées; fleurs grandes, très-belles; pétales supérieurs d'un rose très-foncé, maculés de pourpre-brun, et striés de violet; pétales inférieurs plus pâles. De mars en novembre. Nous avons vu en fleurs, chez M. Lémon, jardinier-fleuriste à Belleville, ces huit dernières espèces ou variétés, et un grand nombre d'autres presque toutes aussi intéressantes.

* 26. G. PINNÉ. *G. pinnatum*. Du Cap. Feuilles radicales, longues, ailées, à 14 ou 15 paires de folioles ovales, pointues, velues, d'un vert cendré; en avril, fleurs rouge pâle, en ombelle à 6 rayons; les pétales linéaires; les 2 plus grands marqués d'une ligne d'un rouge sanguin.

* 27. G. LOBÉ. *G. lobatum*. MILL. Racine grosse, de laquelle naissent 3 ou 4 feuilles couchées, assez grandes, à 3 à 5 lobes crénelés, molles, velues, blanchâtres en dessous; fleurs noirâtres, striées de rouge-brun, avec les onglets jaunâtres, disposées en ombles abondamment garnies de rayons; odeur agréable.

* 28. G. A FEUILLES DE BOULEAU. *G. betulinum*. L. Tige de 3 à 5 pieds, ligneuse, très-rameuse, ses rameaux montans, grêles et rougeâtres; feuilles ovales, en cœur à leur base, crénelées et glabres; fleurs grandes, blanches; les 2 pétales supérieurs striés de pourpre. Fleurit toute l'année.

* 29. G. A FEUILLES EN CŒUR. *G. cordifolium*. CAV. Tige ligneuse de 4 à 5 pieds, rameuse; les rameaux droits, nombreux, pubescens; feuilles grandes, cordiformes, pointues, dentées; fleurs nombreuses, assez grandes, d'un rouge agréable; les 2 pétales supérieurs tachés de pourpre foncé, et ramifiés; les inférieurs très-étroits et pointus.

*30. Geranier a feuilles d'érable. *G. acerifolium.* L'Hérit. Du Cap comme les précédens. Tige de 2 à 3 pieds, ligneuse, rameuse; feuilles palmées, à 5 lobes ou à 3, dentées en scie, en coin à leur base, velues; de mai en juillet, fleurs plus ou moins foncées rouges.

*31. G. a trois pointes. *G. tricuspidatum.* L'Hérit. tige droite, ligneuse, rameuse, de 2 pieds; feuilles à 3 lobes pointus, celui du milieu plus long et légèrement denté, droites, raides, rudes au toucher; fleurs blanchâtres ou légèrement carnées, petites, au nombre de 2 ou solitaires, pédonculées. Fleurit de mai en août.

* 32. G. a feuilles de lierre. *G. peltatum.* L. Tige ligneuse, rougeâtre, rameaux anguleux, herbacés; feuilles à long pétiole, peltées, tache noire au milieu. Tout l'été, fleurs nombreuses, en bouquets, rouge pourpre. Variété panachée d'un joli effet.

* 33. G. demi-trilobé. *G. semi-trilobum, Pelargonium.* Wild. — Tige ligneuse; feuilles à 3 lobes, écartées, et dentées à leur sommet, velues; fleurs, souvent deux à deux, fort jolies, en avril-juillet. Les graines mûrissent, et les boutures reprennent difficilement.

* 34. G. élégant. *G. elegans.* And. Wild. Tiges de 3 ou 4 pouces, ramées à l'extrémité; feuilles à long pétiole, orbiculaires, un peu échancrées à la base, crénelées, épaisses, velues sur leurs nervures; en juin, fleurs soutenues par un pédoncule divisé en 2 parties subdivisées en 2 pédicules uniflores; corolle plane; pétales égaux, arrondis, couleur de chair, les deux latéraux ayant une tache à la base; étamines velues, stigmates rouges.

Il existe encore de jolies espèces, telles que les *pelargonium cordifolium minus, hybridum, ardens, rigidum, elatum, incarnatum pictum, nodosum, carnosum, gibbosum, incisum, ternatum, extipulatum, fragile, rigidum, blattarium reniforme,* dignes d'être cultivées.

Enfin on cultive encore quelques espèces de *Geranium,* moins pour l'éclat de leurs fleurs que pour

leur parfum, ou pour celui de leurs feuilles. Les suivans sont de ce nombre.

* 35. Géranier parfumé. *G. fragrans.* Tige d'un brun roux, velue et rameuse; feuilles cordiformes, à 5 lobes incisés et dentés, couvertes de poils blancs, odeur suave de mélisse; en juin et juillet, fleurs en ombelle composée, petites, blanches et striées pourpre; anthères aurores, filets rouges. Multiplication de boutures.

* 36. G. a odeur de rose. *G. capitatum.* L. Tiges brunes, faibles et traînantes; feuilles ondulées, velues, douces au toucher, et sentant la rose; d'avril en août, fleurs moyennes, en tête, de couleur rouge purpurine.

* 37. G. a feuilles de carotte. *Pelargonium flavum.* Wild. *Daucifolium.* Murr. Cav. Tige très-courte: deux feuilles grandes, découpées comme celle des carottes, hérissées de poils blancs; en juin et juillet, fleurs jaunes en ombelles de 12 à 16 rayons, pétales latéraux concaves, les deux supérieurs plus longs, et tachés de pourpre noir, répandant le soir une odeur suave. Multipl. de tubercules et de graines. Mieux en serre tempérée.

* 38. G. tétragone. *Pelargonium tetragonum.* Tiges quadrangulaires, charnues, noueuses, fragiles; feuilles peu nombreuses, assez semblables à celles de la vigne, marquées d'une zone brune, et velues; de juin en septembre, fleurs 2 à 2, à 4 pétales, les supérieurs relevés et plus grands que les 2 autres, violet pourpre, striés de lignes carmin; enfin odeur très-agréable. Jolie variété à tige et feuilles plus pâles, bordées d'une ligne d'un joli rose. Multiplication de boutures.

* 39. G. a odeur de citron. *G. citriodorum.* Cav. Tige ligneuse de 2 ou 3 pieds, très-rameuse; feuilles en éventail, petites, à 3 lobes crépus et dentés, odeur de citron; de mai en juillet, fleurs géminées, pourpre pâle avec taches plus foncées. Multiplication de graines et de boutures; ces dernières sont d'une reprise difficile.

*40. GÉRANIER TRÈS-ODORANT. *G. odoratissimum*. L. Tige basse, en touffe; feuilles cordiformes, crénelées, douces au toucher, vert jaunâtre. En juillet et août, fleurs à pédoncules rameux, en ombelles de 4 ou 5, petites et blanches. La plante entière est très-aromatique.

*41. G. CAPUCHONNÉ. *G. cucullatum*. L. Tiges de 4 à 5 pieds, ligneuses et rameuses; feuilles en entonnoir, réniformes et velues; en juillet et août, fleurs en ombelles assez grandes, violet bleuâtre avec stries plus foncées. Serre tempérée. Il a une variété à fleurs, blanc violâtre, à feuilles lobées, en entonnoir à la base.

*42. G. TRISTE. *G. triste*. L. — *Pelargonium triste*. HERBIER DE L'AMATEUR. vol. 1. Racines en tubercules; feuilles radicales à long pétiole, très-découpées, velues et raides. En juin-juillet, fleurs portées sur une tige basse, en ombelle, violet brun bordé soufre, tristes; odeur de girofle et de cannelle après le coucher du soleil. Serre tempérée, ou châssis en donnant de l'air et garantissant de l'humidité: multiplication des graines au printemps, ou séparation des tubercules quand les feuilles et les tiges sont desséchées. Les sauvages en mangent les tubercules.

*43. G. IGNESCENT. *G. ignescens*. Tiges grêles; feuilles crénelées, vert tendre; en mai-septembre, fleurs beau rouge cramoisi; deux pétales supérieurs plus grands, rayés pourpre noir, filets d'un violet bleuâtre; nouvelle espèce des plus belles du genre. Il en existe d'autres que le peu d'espace empêche de décrire, dont on ne peut donner que les noms, et qui n'exigent que la culture ordinaire des *pelargonium*, savoir: *Geranium germanum*, *magnificum*, *lustrinum*, *angelinum*, *cleopatra*, *blanfordium*, *princesse de Galles*, *prince-régent*, *solubile*, *helen*, *princesse Charlotte*.

**44. G. A FLEURS INCARNATES. *G. incarnatum*. L. — *Erodium incarnatum*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Du Cap. Jolie plante à racines vivaces; tige de 5 à 6 pouces; feuilles en touffes, incisées à 3 ou 5 lobes dentés, vert glauque, rudes au toucher; en

juin et juillet, fleurs grandes, très-belles, 2 à 5 sur chaque pédoncule, couleur de chair, jaunâtres à la base des pétales, tache rouge-sanguin. Multiplication de boutures, de rejetons et de racines.

** 45. Géranier musqué. *G. moschatum*. L.—Indigène, annuel, tiges d'un pied et demi, striées; feuilles radicales, ailées, velues, folioles assez grandes; de mai en septembre, fleurs en ombelles, nombreuses, petites et purpurines. On en compte encore plus de 20 autres variétés charmantes chez M. Noisette. Nous regrettons beaucoup que les bornes de cet ouvrage nous forcent à en remettre à une autre année l'intéressante description. Semer en mars, sur couche ou à exposition très-chaude en pleine terre. Toute la plante a l'odeur du musc. Elle se ressème naturellement.

*** 46. G. sanguin. *G. sanguineum*. Pélargonium sanguin. *Pelargonium sanguineum*. Herbier de l'Amateur, vol. 5. Depuis juin jusqu'à octobre, fleurs d'un superbe rouge pourpre foncé, sillonné noir longitudinalement, sur le limbe de chaque pétale, et formant de 8 à 10, des ombelles d'un éclat des plus vifs. Même culture.

GESSE, *Lathyrus*. (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.) Le nom latin vient du grec *lathein*, être caché, l'étendard par sa grandeur cachant les ailes et la carène.

1. Gesse odorante, *vulgairement* Pois de senteur. *Lathyrus odoratus*. L. — De Sicile. Annuelle. Trop connue pour être décrite. Fleurs bleues, blanches, roses, panachées, pendant tout l'été; toutes sentant la fleur d'orange. Toute terre.

2. Gesse a larges feuilles, ou pois de la Chine, vivace, a bouquets. *Lathyrus latifolius*. L. De la France mérid. Racines vivaces, pivotantes et grosses comme un navet. Tiges de 4 à 5 pieds, ayant besoin d'appui; feuilles à 2 folioles ovales, pointues; vrille trifide; la 2e. ou 3e. année, de juillet en septembre, fleurs en grappes axillaires, grandes et d'un pourpre rosé. Semer en place à l'automne ou au printemps. Variétés à feuilles plus étroites et à fleurs plus grandes, d'un blanc de lait.

3. Gesse tubéreuse, Annette, Marcasson, Gland de terre. *Lathyrus tuberosus.* L. Indigène. Racines tuberculeuses, bonnes à manger ; en juin et juillet, fleurs d'un rouge rose, axillaires, en grappe de 5 à 6. Toute terre. Multiplication de semence au printemps ou à l'automne, ou par tubercules en automne.

4. Gesse de Tanger. *Lathyrus tingitanus.* Jolie plante annuelle, grimpante, à grandes fleurs d'un rouge pourpre foncé : de la forme de celle des pois, et se succédant depuis juillet jusqu'en octobre ; semis en place en avril et mai.

GIROFLÉE. *Cheiri.* Linné a joint à ce nom *arabe* le mot *anthus* du grec *anthos*, fleur, d'où la contraction du nom latin *Cheiranthus*, sous lequel il a placé la plante au genre de la Tétradynamie siliqueuse (fam. des Crucifères). En France, nous la connaissons sous les noms de *giroflée*, *violier*, *muret*, et *ravenelle*; suivant qu'on l'a voulu désigner par l'odeur de *girofle* ou de *violette* qu'on lui a trouvée, ou par sa végétation sur les vieilles murailles, ou par l'âcreté de son *parenchyme.* Cette plante est trop connue pour que nous la décrivions. Elle est tro peu importante dans son état primitif ou type, pour que nous en parlions sous d'autres rapports que sous celui des belles variétés doubles qu'elle nous a données par la culture. Ces variétés sont au nombre de 4, qui méritent l'attention et les soins des amateurs ; savoir ; le *bâton d'or*, la *giroflée brune*, la *giroflée pourpre*, et la *giroflée jaune à fleurs semi-doubles.* Cette dernière variété, que nous avons vue chez M. Jacquin, grenetier sur le quai de la Ferraille, paraît double au premier coup d'œil, à cause de ses boutons qui s'épanouissent peu. Elle se multiplie de graines dont elle donne très-peu, et reproduit toujours sa variété semi-double. Les 4 variétés de cette plante viennent en pleine terre, mais elles n'y donnent pas même une idée de ce qu'elles peuvent faire en pot avec du terreau pur, bien passé, soit du fumier de cheval, soit de celui-ci mélangé avec moitié de terreau fumier de vache. Depuis la fin de mars jusqu'au commencement d'octobre, il faut

l'exposer au **nord-est;** 3 heures de soleil levant lui suffisent alors. On lui donne de l'air et du soleil le plus qu'il est possible, depuis octobre jusqu'en mars, sans l'exposer aux gelées. On l'abrite des froids, en orangerie ou dans des appartemens. On l'arrose seulement, pendant ce temps-là, pour l'entretenir; après, on lui donne de l'eau comme à toutes les autres plantes. Il faut la maintenir sur une seule tige, sans branches latérales : la seconde année, elle donnera une tige vigoureuse, bien feuillée depuis son collet jusqu'à 20 à 27 pouces de haut, terminée par un épi de 10 à 15 pouces de longueur, et ornée de fleurs bien pleines, bien rondes, et d'un diamètre de 2 pouces à 30 lignes. Cette plante, ainsi conduite, est encore une des plus belles et des plus intéressantes que puisse cultiver un amateur.

On ne considère les variétés simples de cette fleur que pour les semis. On choisit les graines des fleurs les plus larges et les plus foncées en brun. On sème au printemps sur couche, ou en pleine terre à bonne exposition. On repique le jeune plant, soit en planche jusqu'à l'automne, soit de suite en place. Sans avoir besoin de rien pincer, les touffes et les bouquets grossiront, suivant que ces jeunes plantes seront placées en terrain et exposition qui leur conviennent le mieux. Pour avoir de belles tiges pyramidales, terminées par un épi long et bien orné, on ne laisse pousser que la tige centrale. Les fleurons en sont plus beaux, les pétales plus larges; et quand on obtient une belle giroflée simple dans les coloris foncés, il y a plus d'apparence que sa graine donnera des fleurs doubles, sur une seule tige, que si elle en avait plusieurs. On arrache, après leurs fleurs, toutes les giroflées simples qui n'ont point répondu aux espérances du cultivateur; on les remplace, mais plus ou moins loin, avec les semis de l'année. Avec les belles doubles, on en fait des boutures à l'ombre, dans la terre convenable; mises en pots, elles fleurissent au printemps suivant : après la floraison, on casse l'épi, et la vieille plante n'est plus considérée que pour en prendre des boutures; car ce

n'est que le plant de la seconde année qui donne les fleurs. Au lieu de boutures, on peut marcotter en plomb, comme les œillets (*voyez* cette plante). Il faut faire de meilleure heure possible ces boutures ou marcottes, si l'on veut de fortes plantes : on les met de suite en pot après qu'elles sont reprises; et on les conduit comme nous l'avons dit.

2. GIROFLÉE DES JARDINS. *C. incanus.* L. *Hesperus violaria.* LAM. qui en a fait une *julienne* aussi-bien que des espèces suivantes. Indigène. Son nom français vient de son odeur de girofle. Tige ligneuse et grosse, de 2 à 3 pieds; rameaux assez nombreux et droits; feuilles obtuses, allongées, plus ou moins velues ou blanchâtres : fleurs en mai-octobre, moyennes, en grappes droites, longues et terminales. Variétés écarlate à feuilles lancéolées, ondulées ; *id.* blanche ; *id.* glabre. Même culture, mais on ne multiplie que de graines. Repiquer les jeunes plants à 3 pouces, sur couche tiède ou à bonne exposition. Quand les boutons paraissent, on plante en pots et en motte, les plantes à fleurs doubles qu'on distingue des simples par les boutons des dernières qui sont plus longs et qui croquent sous la dent. Garantir de l'humidité, surtout la blanche qui est plus délicate.

3—4. GIROFLÉE QUARANTAINE. QUARANTAIN. *Cheiranthus annuus.* L. Annuelle, plus petite que la précédente ; elle offre un grand nombre de variétés, tant pour la forme et la précocité des fleurs, que pour les couleurs. Les principales sont la *rouge*, la *blanche*, la *violette* et la *couleur de chair*. Nous citerons encore les *brune*, *rose* et *lilas*, que M Vilmorin a reçues du Nord ces années dernières, et qui sont encore peu répandues. La brune est surtout d'une nuance remarquable, qui est un violet brun comme enfumé ; elle dure fort long-temps. Mélangée avec des fleurs plus brillantes, elle attire la vue, quoique sa nuance soit plus singulière que belle. La quarantaine se sème ordinairement en février et mars, sur couche. Lorsque le plant est assez fort, on le repique à bonne exposition, pour l'enlever ensuite en motte et le placer à de-

meure quand les fleurs commencent à marquer. On peut prolonger ces semis jusqu'en juin, et avoir, par ce moyen, des quarantaines en fleur depuis la fin de mai jusqu'aux gelées. Lorsqu'on veut en avoir de bonne heure, on sème en septembre, pour repiquer en octobre sous châssis, où le plant passe l'hiver pour être mis en pot ou en pleine terre au printemps. On peut aussi semer la quarantaine très-clair, en octobre, dans des pots ou des terrines que l'on rentre sous châssis ou dans l'orangerie pendant les froids. La Giroflée grecque, ou *Kiris*, *Cheiranthus græcus*, est aussi annuelle, et se cultive de même. Ses feuilles, au lieu d'être blanchâtres et duveteuses comme celles de la précédente, sont vertes et lisses comme dans la giroflée jaune. Elle a plusieurs variétés, dont les principales sont la *kiris rouge*, — *rouge clair à grand rameau*, — *blanc*, — *blanc nain* et *violet*.

5. Giroflée fénestrelle. *Cheiranthus fenestratis*. L. Plusieurs rameaux terminés, comme la tige, par une grappe assez serrée de fleurs rouges. La giroflée cultivée sous le nom de *cocardeau*, et qui n'a qu'une seule grappe (mais considérable) de fleurs doubles et très-grandes, est une variété du n°. 2 : orangerie l'hiver.

6. Giroflée variable. *Cheiranthus mutabilis*. De Madère. Elle passe les hivers doux en pleine terre : le plus sûr est l'orangerie, où, dès mars, elle donne ses fleurs, d'abord blanches, puis jaunes, puis pourpres. On la propage de graines comme les autres, et aussi de boutures. Tiges longues et garnies de feuilles lancéolées-aiguës, amincies en pétioles, dentées en scie. Arborescente et vivace.

GLOBBA. (Diandrie Monogynie, fam. des Amomées.) — Globba penché. *Globba nutans*. L. Herbier de l'Amateur, vol. 7. *Zerumbet speciosum*. Jacq. Racine tubéreuse et vivace; tiges simples de 10 à 12 pieds; feuilles à pétiole engaînant, lancéolées-aiguës, ciliées aux bords, 2 pieds de long, un vert lisse; en été, fleurs par 2 sur le même pédicule, en grappe pendante, et constamment en mouvement,

d'abord en boutons comme une olive, brillans, blancs et roses à l'extrémité; ensuite corolle épanouie, à plusieurs divisions inégales, blanc pur et mat, contient une espèce de cornet à bords inégaux et lobés, large, évasé, jaune en dehors, jaune orangé et rayé de rouge vif en dedans. Terre franche légère, serre tempérée ou chaude; arrosemens fréquens pendant la végétation, et rares dans le repos. Multiplication de rejetons; la terre se renouvelle tous les ans, en augmentant la dimension des pots.

GLOBULAIRE. *Globularia.* (Pentandrie Monogynie, famille des Globulariées.) — Globulaire commune. *Globularia vulgaris.* L. D'Europe. Tige de 6 ou 7 pouces; feuilles ovales, rampantes et en touffe; en juin, fleurs petites, bleues, ramassées en tête sphérique, d'où le nom de *globulaire.* Terre légère, sèche et maigre; exposition chaude. Si on la met en pots, on la serre dans l'orangerie l'hiver. Multiplication par le pied.

GNAPHALE. *Gnaphalium.* (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des Corymbifères.) Fleurs qui durent belles des années, si on les cueille encore fraîches, et les sèche la tête en bas, d'où le nom d'*immortelles. Gnaphale* vient du grec *gnaphalon*, raclure, parce que les feuilles et les tiges sont couvertes d'un duvet blanc et épais.

1. Gnaphale puant. *Gnaphalium fœtidum.* L. Du Cap. Tiges de 2 pieds, épaisses et presque simples; feuilles amplexicaules, nombreuses, larges et pointues, vertes en dessus; en juin-septembre, fleurs en bouquets terminaux, courtes, grosses, beau jaune; calice argenté ne débordant pas les fleurs comme dans les immortelles, où il déborde et en fait paraître les corolles radiées. Terre légère, exposition chaude et ouverte; couverture ou orangerie pendant les froids. Multiplication de graines au printemps, sur couche et en pots; et de boutures en été, en pots et à l'ombre: laisse aux mains une odeur très-désagréable.

2. Gnaphale de Virginie. Immortelle blanche. *Gnaphalium margaritaceum.* L. Tiges de 18 pouces,

rameuses ; feuilles nombreuses, linéaires, lancéolées : juillet-septembre, fleurs en corymbe terminal, jaune soufre, calice argenté. Vivace, rustique, tout terrain et toute exposition, mais mieux au soleil. Multiplication de traces.

3. Gnaphale oriental. Immortelle jaune. *Gnaphalium orientale.* L. D'Afrique. Vivace ; tige simple, d'un pied ; feuilles linéaires, persistantes et sessiles. D'avril en août, fleurs en corymbe composé et terminal, beau jaune luisant, calice *idem.* Culture comme le n°. 1, orangerie près des jours.

4. Gnaphale globuleux. *Gnaphalium eximium.* L. Du Cap. Tige d'un pied, peu rameuse, assez grosse ; feuilles serrées, opposées, sessiles, ovales ; fleurs terminales à pédicule gros, long, charnu et velu, d'un beau jaune, contenues dans un calice commun, écailleux, rose foncé, tache carmin à l'extrémité des écailles. Même culture.

GOMPHRENE. *Gomphrena.* De *gomphos*, clou, de la forme des fleurs en tête de clou. (Pentandrie Digynie, fam. des Amaranthacées.) Gomphrène *ou* amaranthine globuleuse, immortelle violette, et par corruption Toides et Tolides. *Gomphrena globosa.* L. De l'Inde et annuelle. Tiges de 18 pouces, articulées, velues ; feuilles lancéolées, molles, pubescentes ; de mai en octobre, fleurs en têtes globuleuses, terminales, rouge-violet et d'une longue durée. Culture de l'amaranthe des jardiniers Ses noms *amaranthine et amaranthoïde* viennent de ses rapports avec les amaranthes. Variété à fleurs blanches.

GOODÉNIE. *Goodenia.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Lobéliacées.) Les plantes composant ce genre, sont toutes exotiques. Goodénie lisse, *Goodenia lævigata.* Curt. Herb. de l'Amat., vol. 6. De la Nouvelle-Hollande. Tiges simples, un peu couchées à leur base, longues d'un pied, légèrement pubescentes ; feuilles ovales, les supérieures un peu dentées, glabres, d'un vert clair ; en juillet et août fleurs d'un violet clair, solitaires ; calice surmonté de 5 petites dents inégales ; corolle monopétale, tubulée, à limbe

plane ayant 5 découpures oblongues rejetées d'un seul côté. Terre franche et légère mêlée de terre de bruyère ; orangerie. Multiplication de graines et d'éclats de racines.

GORTERIA. (Syngénésie Polygamie frustanée, fam. des CORYMBIFÈRES, dédié à GORTER.) — GORTERIE A FEUILLES PINNÉES. *Gorteria pinnata* L. Vivace ; du Cap comme les suivantes. Tiges de 6 pouces, hispides et nues ; feuilles radicales, nombreuses, pinnées avec impair, lancéolées, velues, blanches et cotonneuses en dessous ; en août, fleurs très-grandes, blanches en dessous. Jaune orangé en dessus, rayons tachés, violet foncé à la base ; ne s'ouvre qu'au soleil. Terre franche, légère et substantielle ; bonne exposition ; serre tempérée ou orangerie, mais bien sèche ; arrosemens fréquens dans l'été. Multiplication de graines sur couche, au printemps, ou de boutures avec talon, ou de marcottes. La GORTERIE A GRANDES FLEURS. *Gorteria rigens*, L. ne diffère de l'autre que par sa tige un peu plus haute, par ses feuilles persistantes, linéaires et à bords réfléchis, et enfin par ses fleurs un peu moins grandes. Même culture. La *Gorteria pavonia*, ANDREW. HERB. DE L'AMAT., vol. 6, diffère des autres par ses feuilles plus petites, à poils raides et blanchâtres, et blanches en dessous, et par ses fleurs, en mars et avril, plus grandes, plus nuancées au centre des rayons, ce qui lui donne de la ressemblance avec le *tigridia pavonia ;* enfin plus jolie, et méritant la préférence. Même culture.

GUIMAUVE. *Althœa.* (Monadelphie Polyandrie, fam. des MALVACÉES.)—GUIMAUVE OFFICINALE. *Althœa officinalis.* Plante à racines vivaces, et que tout le monde connaît ; de juillet en septembre, fleurs d'un blanc mêlé de pourpre. Multiplication de graines, ou par la séparation des pieds. Cette plante rustique a un mérite essentiel dans ses propriétés émollientes et mucilagineuses. On ne lève ses racines que la deuxième ou troisième année. On cultive encore la GUIMAUVE A FEUILLES DE CHANVRE et à jolies fleurs roses, de septembre en novembre ; et la GUIMAUVE DE NARBONNE,

à feuilles velues, tiges de 7 à 8 pieds, qui fleurit en septembre. Tout terrain. Les tiges donnent une filasse propre à faire de la toile et du papier.

GYPSOPHILE. *Gypsophila.* Nom composé des mots grecs *gypsos*, plâtre, et *phileô*, j'aime. (Décandrie Digynie, fam. de CARYOPHYLLÉES.)

1. GYPSOPHILE DES MURAILLES. *Gypsophila muralis.* L. Bisannuelle. Indigène sur les murs. Propre à orner les rocailles; tiges grêles, de 3 à 4 pouces, couchées, rameuses, en touffe, feuilles étroites et pointues, mai-octobre; fleurs petites, nombreuses, d'un blanc rosé, veiné de pourpre. Cette plante, une fois placée, se ressème d'elle-même.

2—3. GYPSOPHILE ÉLEVÉE, et GYPSOPHILE PANICULÉE. *Gypsophila elata*, et *G. paniculata.* L. De Sibérie. Panicules très-larges, grêles, mais fermes, et portant, en juin et juillet, des milliers de fleurs, extrêmement petites, odorantes, blanches, effet agréable de près. Ces plantes vivaces ne demandent pas de soins, et forment des touffes hautes de 2 à 4 pieds. Semis au printemps. Toutes terres.

HARICOT. *Phaseolus.* Du grec *phaseolos*, barque très-longue, pour exprimer la forme des légumes. (Diadelphie Décandrie, famille des LÉGUMINEUSES.)

1. HARICOT D'ESPAGNE. *Phaseolus coccineus.* L. Belles grappes de fleurs rouge écarlate pendant tout l'été. Bonne exposition pour bien mûrir ses graines violettes, tachées, ou rayées pourpre foncé : de 10 à 12 pieds de hauteur; se cultive comme les autres. On peut le manger. Variété à fleurs et graines blanches.

2. HARICOT A GRANDES FLEURS, *ou* HARICOT LIMAÇON. *Phaseolus caracola.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Vivace; tige ligneuse, rameuse et d'environ 6 pieds; fleurs grandes, grappes axillaires, pourpres et odorantes. En août, fleurs qui produisent un très-grand nombre de gousses bonnes à manger. Semer, dans le midi de la France, au pied d'un mur, à une exposition chaude; mais dans l'ouest et le nord il faut le

semer en pot et sur couche. On l'arrose souvent; treillage ou rames pour s'étendre. Multiplication de boutures, de marcottes et de semence.

HÉLÉNIE. *Helenium.* (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des RADIÉES.) Les poëtes font naître cette plante des pleurs du repentir de la belle *Hélène.*

1. HÉLÉNIE D'AUTOMNE. *Helenium autumnale.* L. De l'Amériq. sept. Racines très-rustiques et vivaces; tiges de 5 ou 6 pieds, à rameaux quadrangulaires, à feuilles lancéolées, amincies en pétiole. D'août en novembre, fleurs moyennes, en corymbes terminaux, beau jaune, et rayons dentés. Tout terrain et toute exposition. Multiplication par racines. Plante propre à l'ornement des grands jardins, surtout si on la mêle avec d'autres.

HELLÉBORE. *Helleborus* et *Heleborus.* (Polyandrie Polygynie, fam. des HELLÉBORACÉES.) Le nom vient du mot grec *helein*, perdre, tuer, et *bora*, pâture, et indique ses qualités malfaisantes.

1. HELLÉBORE NOIR *ou* A FLEURS ROSES, *ou* ROSE DE NOEL. *Helleborus niger.* L. Indigène. Plante alpine des lieux rocailleux, à racines noires et vivaces; feuilles grandes, radicales, coriaces, fermes, pointues, dentées, à 8 et 9 digitations. Tiges simples et écailleuses de 8 à 10 pouces; de décembre en février, fleurs grandes, blanc rosé, étamines jaunes. Terre franche légère, mi-soleil. Multiplication par racines en automne. Plante intéressante par l'époque de sa floraison. Racines très-âcres et purgatives.

2. HELLÉBORE D'HIVER, appelée aussi HELLÉBORINE. *Helleborus hyematis.* L. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Indigène et des bois. Feuilles radicales, arrondies, découpées en lobes souvent lobés eux-mêmes; tiges simples, fistuleuses, collerette circulaire de 3 feuilles cunéiformes, divisées irrégulièrement; en février et mars, fleur sessile, moyenne, jaune, petite odeur. La plante disparaît en mai; on peut lever les racines, assez semblables à celles de l'anémome, pour les replanter à l'automne. On la plante souvent en pot pour en jouir dans l'appartement.

HÉLONIAS. Du grec *hélos*, marais. (Hexandrie Trigynie, fam. des COLCHICACÉES.) HÉLONIAS ROSE. *Helonias bullata*. L. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. — Des marécages du Maryland. Racines rustiques, vivaces, fibreuses ; feuilles engaînantes, lancéolées-aiguës, persistantes, en rosette ; hampe d'un pied, teinte de rose comme les feuilles, portant en mai un épi serré, formé de jolies fleurs à pétales roses, bien ouverts. Terre légère ou de bruyère, et fraîche ; exposition un peu ombragée. Multiplication de graines au printemps, ou d'œilletons à l'automne. On la tient ordinairement en pots. On cultive de même l'*helonias asphodeloïdes*.

HIBERTIE DENTÉE. *Hibbertia Dentata*. BROWN. (Polyandrie Polygynie, fam. des DILLENIACÉES.) HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Nouvelle-Hollande. Tige ligneuse, divisée en rameaux grêles, rougeâtres et volubiles. Hauteur de 6 pieds et plus ; feuilles alternes, pétiolées, ovales-oblongues, presque glabres, vert foncé en dessus, plus pâle en dessous, bordées de quelques dents aiguës et peu profondes ; pétiole canaliculé, pubescent et semi-amplexicaule ; d'avril en juin, fleurs larges de 15 à 16 lignes, opposées aux feuilles, solitaires sur des pédoncules cylindriques de 8 à 10 lignes de longueur, avec une bractée foliacée ; calice à 5 folioles ovales persistantes, pubescentes en dehors ; corolle à 5 pétales d'un beau jaune, presque cordiformes, attachés au receptacle, alternes avec les folioles calicinales ; étamines très-nombreuses, plus courtes que la corolle. Terre de bruyère ; serre tempérée l'hiver ; multiplication de marcottes.

HOUBLON. *Humulus*. (Voyez ce mot aux plantes économiques.) Cette plante sarmenteuse peut, dans les jardins paysagers, envelopper des troncs d'arbre ou garnir des murs treillagés. Les calices des fleurs femelles, blanc verdâtre et réunis en cônes, font ressortir, en juin-août, le vert des feuilles, et font un effet assez agréable.

HYSOPE. *Hyssopus*. (Didynamie Gymnosper-

mie ; fam. des LABIÉES) HYSOPE OFFICINALE. *Hyssopus officinalis.* Fleurs bleues, en épi unilatéral et feuillé. Fleurit de juin en septembre. Cette plante vivace, aromatique dans toutes ses parties, est originaire de la France méridionale. On en possède des variétés à fleurs rouges, blanches, et à feuilles panachées. Elle se multiplie de graines semées en mars, de boutures au printemps, et d'éclats des racines en automne.

IBÉRIDE. *Iberis.* Tétradynamie Siliculeuse, fam. des CRUCIFÈRES.) THLASPI ou Taraspic des jardiniers.

1. IBÉRIDE DE PERSE, THLASPI VIVACE. *Iberis semperflorens.* L. Tige et branches ligneuses. Jolies touffes de 18 pouces ; feuilles épaisses, obtuses, spatulées, persistantes, lisses, d'un beau vert foncé ; fleurs très-blanches, en corymbes terminaux, depuis le mois d'octobre jusqu'en mars, et plus loin encore si on veut tondre la plante. Terre franche-légère ; bonne exposition ; orangerie. Multiplication de boutures, tout l'été, dans un pot, à l'ombre. Variété à feuilles panachées.

2. IBÉRIDE TOUJOURS VERTE. *Iberis sempervirens.* L. Des Alpes. Tiges plus courtes et plus éparses, en touffe très-rameuse, feuilles toujours vertes, étroites, lisses et pointues ; fleurs blanches, de mars en juin. Même culture, et multiplication de semences et de marcottes.

3. IBÉRIDE OMBELLIFÈRE, THLASPI OU TARASPIC. *Iberis umbellata.* L. D'Espagne. *Iberis* en latin, d'où le nom du genre. Annuelle. Tige d'un pied ; feuilles oblongues, élargies et dentées au sommet ; en juillet, fleurs en corymbes terminaux, blanches ou d'un joli violet. Même culture, semer en place au printemps, ou en pots pour les placer avec la motte ; elle vient mal transplantée à nu.

IMMORTELLE. *Xeranthemum.* (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES.) Le nom français et le nom latin de *xeros*, aride, et *anthemos*, fleurs, indiquent la nature des fleurs que le calice déborde.

1. IMMORTELLE ANNUELLE. *Xeranthemum annuum.*

L. Lieux arides du midi de la France. Tiges de 2 pieds, anguleuses, rameuses et couvertes, ainsi que les tiges des numéros 2 et 3, d'un duvet soyeux; feuilles sessiles, linéaires, blanchâtres en dessous; de juillet-otcobre, fleurs simples ou doubles, solitaires, moyennes, blanches, violettes ou gris de lin. Elles conservent long-temps leurs couleurs qu'on peut aviver à la vapeur d'un acide. Terre légère et chaude. Multiplication de graines aussitôt la maturité, ou au printemps. Si on repique, il faut le faire avec la motte pour avoir de belles plantes. La simple se sème d'elle-même.

2. Immortelle a grandes fleurs. *Xeranthemum speciosissimum.* L. Du Cap. Tige d'un pied; feuilles lancéolées, sessiles, et comme imbriquées, persistantes; de juin-août, fleurs belles, grandes, disques blancs, fleurons jaunâtres. Même culture, orangerie l'hiver. Multiplication de boutures, celles-ci faites de bonne heure sur couche tiède fleuriront dans l'année.

3. Immortelle éclatante. *Xeranthemum fulgidum.* L. Du Cap. Demande mêmes soins et culture. Feuilles persistantes, étroites, oblongues, arrondies au sommet; tiges d'un pied, rameuses, terminées, en juin, par plusieurs fleurs réunies, jaune éclatant et doré, d'où le surnom de *fulgidum*. Arrosemens légers, et jamais sur la plante en hiver; placer les pots dans les lieux les plus élevés; multiplication de boutures en pots et à l'ombre, après la fleur passée.

4. Immortelle a bractées. *Xeranthemum bracteatum.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. Nouvelle-Hollande. Bisannuelle; tige de 3 pieds, striée et rameuse; feuilles sessiles, lancéolées-aiguës, molles et d'un beau vert; de juin en octobre, fleurs solitaires, en panicule terminal, large, jaune doré, avec bractées plus longues à écailles calicinales. Mêmes terre et exposition. Semis aussitôt la maturité des graines, dans des pots mis l'hiver en orangerie pour repiquer en pleine terre au printemps. On sème aussi de bonne heure au printemps, sur couche. Cette plante produit un bel effet qui dure jusqu'aux gelées.

IPOMÉE. *Ipomœa*, composé des mots grecs *ipos*, liseron, et *homoios*, semblable. (Pentandrie Monogynie, fam. des CONVOLVULACÉES.) Plantes annuelles.

1—2. IPOMÉE ÉCARLATE, jasmin rouge de l'Inde. QUAMOCLIT ÉCARLATE. *Ipomœa coccinea*. L. De la Caroline. Tiges de 6 à 7 pieds, volubiles, ayant besoin d'appui; feuilles cordiformes, anguleuses à la base, acuminées au sommet; de juillet en septembre, fleurs axillaires, nombreuses, petites, campulées et d'un écarlate vif. Terre légère et substantielle; exposition au midi contre un mur; en avril, multiplication de graines, semées par 3 ou 4 en pots, sur couche, sous châssis ou cloche, pour les dépoter par une température douce, et les placer, avec la motte, en pleine terre, afin de faire mûrir les graines. — QUAMOCLIT A FEUILLES AILÉES. FLEUR DU CARDINAL. *Ipomœa quamoclit*. De l'Inde. Tige de 7 à 8 pieds, volubile et rameuse; feuilles pinnatifides, à folioles grêles et allongées; de juillet-septembre, fleurs presque solitaires, écarlate très-vif. Même terre; serre chaude.

3. IPOMÉE NIL, ou LISERON DE MICHAUX. *Ipomœa nil*. Cette espèce est d'un effet charmant par ses fleurs nombreuses, satinées, et d'un bleu d'azur parfaitement pur. Elle est annuelle, grimpante, et se sème en place, en mai, contre un treillage ou un support quelconque, où elle puisse s'accrocher.

4. IPOMÉE POURPRE. *Volubilis* des jardiniers. (*Convolvulus purpureus*. L. *Ipomœa purpurea*. LAM. Amér. mér. Tiges de 7 à 9 pieds, volubiles; feuilles en cœur, d'un vert foncé; de juin en septembre, fleurs grandes, pourpres à l'intérieur, et d'un blanc mêlé de violet à l'extérieur. Variété à fleurs blanches, à fleurs d'un bleu violet, et à fleurs panachées. Même culture que le n°. 1. On peut semer en pleine terre, à une bonne exposition, au mois d'avril.

5. IPOMÉE REMARQUABLE. *Ipomœa insignis*. HERB. DE L'AMAT. Côte de Coromandel. Racine tubéreuse; tige herbacée; feuilles cordiformes, lobées, acuminées, violettes en dessous; de juillet-septembre, fleurs nombreuses, paniculées; calice court, convexe; tube

d'un rose tendre; limbe marginé à 7 divisions; intérieur de la corolle beau rouge. Terre à orangers; serre chaude; multiplication de boutures. C'est une des plus belles plantes sarmenteuses.

6. Ipomée en panicule. *Ipomœa paniculata.* H. K. Ile de France. Plante vivace, tubéreuse, lactescente; tige sarmenteuse, allongée; feuilles palmées à 7 lobes profonds; de juillet-septembre, fleurs nombreuses, en panicule, dont le tube est d'un blanc rosé, le fond pourpré, et le limbe grand et d'un beau rose. Même culture; belle plante.

7 — 8. Ipomée changeante. *Ipomœa mutabilis.* Amérique mérid. Vivace. Tige ligneuse, pubescente, feuilles tribolées cordiformes, acuminées, mêlées de feuilles d'un beau vert; de juillet-septembre, fleurs en bouquets nombreux, tube allongé, limbe large de 2 pouces et demi, d'un bleu nuancé de rose. Même cultur. Belle plante. On cultive aussi l'*Ip. hederacœa*, jolie plante annuelle, culture du n° 4. Les n°s 5, 6 et 7, sont un des ornemens de la serre chaude. On possède encore l'*Ip. venosa.* Herbier de l'Amateur, vol. 6; aussi de serre chaude.

IRIS. *Iris.* Il ne s'agit ici que des iris vivaces, avec touffes, à feuilles planes, engaînantes, plus ou moins larges. Leurs fleurs ont 6 divisions, dont 3 alternativement relevées et les 3 autres horizontales, souvent réfléchies. Ce nom vient des couleurs de quelques espèces qui se rapprochent de celles de l'*iris* ou *arc-en-ciel.*

1. I. germanique. Flambe ou Flamme. *I. germanica.* L. Tiges de 3 pieds, engaînées; feuilles larges, glauques, persistantes; en mai-juin, fleurs par 5 à 6, terminales, grandes, belles, d'un bleu plus ou moins foncé ou pourpre violet, ou d'un jaune livide comme la variété *Iris squalens*: toutes les variétés ont de la barbe jaunâtre, et sont odorantes; les plus remarquables sont l'*Iris cærulea*, et *violacea.* Terre légère et fraîche. Multip., comme les suivantes, de graines en terrines, ou par la séparation des touffes en automne ou en février. Le plant de semence fleurit la troisième ou quatrième année.

2. Iris très-odorante. *I. odoratissima.* D'Allemagne; ressemble à la précédente. En mai, fleurs, grandes, nombreuses, bleues, odeur très-agréable, et plus suave. Couvrir pendant les gelées.

3. I. a odeur de sureau. *I. sambucina.* L. — De l'Europe. Elle ressemble assez à l'iris germanique; ses tiges sont du double plus hautes que les feuilles, et portent en juin des fleurs dont les 3 pétales droits sont d'un pourpre pâle et sale; les 3 réfléchis sont violets, veinés de violet plus foncé.

4. I. Panachée. *I. variegata.* L. De la Hongrie. Feuilles et tiges plus petites que les précédentes; en juin, fleurs blanches, pourpres au sommet, veinées de pourpre foncé; stigmates jaunes.

5. I. variée. *I. versicolor.* H. P. De l'Amérique septentrionale. Tiges de 18 pouces; en mai et juin, fleurs jolies, par 2 ou 3; pétales droits, de couleur bleu pourpre; et pétales réfléchis variés de jaune, de blanc, de rouge, et veinés de violet plus ou moins foncé, suivant le terrain.

6. I. de Florence. *I. florentina.* L. Tiges de 2 pieds; feuilles d'un pied, larges, glauques; en juin, fleurs par 2, sessiles, grandes, blanches, veinées de jaune à leur base, et odorantes; les racines aussi odorantes sont employées en médecine, en parfumerie et dans les lessives.

7. I. de Suze, Iris-deuil, Iris tigrée. *I. susiana.* L. Superbe plante; tiges de deux pieds; feuilles moins longues; en mai, fleurs très-grandes, d'un brun foncé mêlé d'un brun clair avec des veines pourpres, ayant au centre une barbe épaisse et d'un brun noirâtre, en forme de bouche ronde. Elle est plus délicate. Placer à une exposition chaude. Couvrir l'hiver avec une cloche et de la litière, et préserver de l'humidité.

8. I. de Hollande. *I. Swertii.* H. P. Racines odorantes. Tiges de 8 à 10 pouces, glauques; feuilles ensiformes, engaînées, courbées en faux, glauques, de 6 à 7 pouces; en mai-septembre, fleurs jolies, par 3, blanches avec des raies fines et purpurines, enfin barbues.

9—10 Iris naine, Petite-flambe. *I. pumila.* L. — Indigène. Tiges de 4 à 5 pouces; feuilles de la même longueur et glauques; en mars et avril, fleurs solitaires, barbues, et, suivant la variété, purpurines, pourpres-bleuâtres, violettes, rouges ou enfin blanches: autre variété à tige très-courte. On en fait de jolies bordures en mélangeant les couleurs. L'Iris jaunatre. *I. latescens.* Lam. n'en diffère que par sa tige plus haute, par sa couleur d'un jaune pâle veiné de rouge brun, et parce qu'elle fleurit en février et souvent encore en septembre.

11. I. de Sibérie. *I. siberica.* L. Indigène. Feuilles étroites, longues, linéaires, pointues. Tiges de 3 pieds, souvent divisées en 2, terminées, en mai et juin, par de jolies fleurs, très-odorantes, imberbes; pétales droits, pourpre clair, les 3 réfléchis sont jaunes à la base, blancs au milieu, et violâtres à l'extrémité large et arrondie. Très-rustique.

12. I. graminée. *I. graminea.* L. D'Autriche. Feuilles d'un pied, semblables à celles des graminées; tiges de 6 pouces, tranchantes, portant, en mai ou juin, 2 jolies fleurs, à 3 pétales d'un pourpre violet, et les 3 autres d'un pourpre clair.

13—16. I. des Marais, Glaïeul des Marais. *I. pseudo-Acorus.* L. Indigène. Tiges de 3 pieds, en zigzag; feuilles de même longueur, droites, d'un beau vert; en juin, fleurs par 3 ou 4, beau jaune. Très-propre pour le bord des eaux. C'est avec sa graine qu'on fait une infusion à odeur de café. L'*I. ochroleuca.* L. Du levant. Encore plus grandes, fleurs imberbes plus tardives, pétales blancs lavés de jaune d'ocre. L'*I. virginica*, moins haute, mais fleurs plus grandes, jaune soufre, a la tige tranchante. L'*I. rhodiensis* ou *Monnieri*, dédiée au célèbre Le Monnier, ne diffère de celle des marais que par ses pétales plus courts que les stigmates. Toutes ces iris rustiques peuvent orner les parties fraîches des grands jardins.

17.—24. I. batarde *ou* spatulée. *I. spuria.* L. Indigène. Feuilles longues, étroites, pointues. Tiges d'un pied; en juillet, fleurs imberbes, grandes, d'un

bleu violâtre sur un fond jaune; à 3 pétales terminés par un appendice arrondi en forme de spatule. Lieux frais. On cultive encore les I. *pallida*, *flavescens*, *plicata*, *amphylla*, *pumila*, *cærulea*, *fœtidissima*, et sa variété à feuilles rubanées.

JONC. *Juncus*. (Hexandrie Monogynie, fam. des JONCÉES.) JUNCUS vient du latin *jungere*, lier, parce qu'on se sert des feuilles filiformes pour la taille d'été: ceux qui ont des eaux ou des parties de terrain humides, feront bien d'y planter les joncs COMMUNS et GLAUQUES. La moelle du JONC COMMUN, *Juncus effusus*, se tire des feuilles et sert à faire des mèches, et à déposer des insectes dans les collections.

JOUBARBE. *Sempervivum*. Vient de *Jovis barba*, barbe de Jupiter; *sempervivum*, parce que la plante est toujours verte. (Dodécandrie Dodécagynie, fam. des CRASSULÉES.) Vivace.

1. JOUBARBE COMMUNE *ou* DES TOITS. *Sempervivum tectorum*. L. Indigène. Sur les toits en chaume et les vieux murs. Cette plante produit de l'effet sur les chaumières et les rocailles des jardins paysagers, par ses rosettes de feuilles et ses épis unilatéraux de jolies fleurs rougeâtres.

2—4. JOUBARBE FIL D'ARAIGNÉE *ou* ARACHNOÏDE. *Sempervivum arachnoïdum*. L. — HERB. DE L'AMAT., vol. 1. Des Alpes. Feuilles petites, ovales, imbriquées, en rosettes nombreuses, couvertes de poils blancs, comme une toile d'araignée, d'où son surnom; tiges de 5 à 6 pouces, velues et rameuses; en juillet-août, fleurs purpurines à 9 pétales. Terre légère, pierreuse et sèche. Multiplication de rosettes, quand elles ont une petite tige. On cultive la JOUBARBE GLOBIFÈRE, *Sempervivum globiferum*, à petites rosettes en forme de petits globules, à mesure qu'elles paraissent entre les feuilles; en juillet, fleurs grandes et jaunes. Même culture. La JOUBARBE A FEUILLES SERRÉES, *Sempervivum monanthes*, H. K. Des Canaries. Plante très-petite à feuilles cylindriques serrées, en rosettes globuleuses et à fleurs presque solitaires et d'un rose vif, en juillet. Même culture; mais orangerie dans un lieu sec et aéré.

5. Joubarbe en arbre. *Sempervivum arboreum.* L. Du Levant. Tige de 4 pieds, grosse, charnue, glabre, nue jusqu'au sommet, à rameaux terminés par une grosse rosette de feuilles nombreuses, oblongues, spatulées, finement dentées et d'un beau vert. Il en sort, en février, un panicule de 10 à 12 pouces, très-ramifié et garni de fleurs d'un beau jaune. Même culture que celle du n°. 4. Variété à feuilles panachées de blanc jaunâtre et d'un pourpre pâle. Quand on fait des boutures de toutes ces plantes, on laisse sécher la plaie avant de les planter, et on leur donne peu d'arrosement.

JULIENNE. *Hesperis.* (Tédradynamie siliqueuse, fam. des Crucifères.)

1. Julienne des Jardins. *Hesperis matronalis.* L. Indigène. Plante vivace, à tiges de 2 à 3 pieds, velues, rameuses; feuilles lancéolées-aiguës et dentées; en mai et juillet, fleurs odorantes, surtout le soir, d'où le nom *hesperis;* forme de celle des giroflées. On ne cultive que celle à fleurs doubles blanches ou violettes : elles sont très-dignes d'être présentées aux dames, comme l'exprime le nom spécifique *matronalis.* Terre franche substantielle, *autrement, la plante périt.* Peu d'arrosemens. Multiplication par pieds à l'automne, ou de boutures en pleine terre, à l'ombre, avec les tiges coupées en 2 ou 3, quand les fleurs sont passées.

2. Julienne de Mahon, Mahonille, Giroflée de Mahon. *Hesperis maritima.* Lam. *Cheiranthus maritimus.* L. Des côtes de Minorque. Plante annuelle; tiges basses, rameuses; feuilles spatulées, obtuses; en juin-juillet, fleurs en petites grappes courtes et terminales, lilas ou rouges, ensuite violettes ou blanches, odeur agréable. On en cultive une espèce nouvelle à fleurs blanches. Semer de mars en juillet; et à l'automne, pour le printemps. On en fait des massifs ou des bordures : on peut tondre pour avoir plus de fleurs.

KETMIE. *Hibiscus.* Ketmie est le nom arabe. (Monadelphie Polyandrie, fam. des Malvacées.)

1—2. Ketmie des marais. *Hibiscus palustris.* L. De l'Amér. sept. Vivace; tiges de 4 à 5 pieds, veloutées; feuilles les unes simples et lancéolées, d'autres trilobées, toutes dentées, crénelées et cotonneuses en dessous; de juillet en septembre, fleurs grandes, axillaires, à onglets, pourpres, blanches ou lilas pâle. Terre franche légère, un peu sèche; exposition chaude; arrosemens l'été. Multiplication de semis. L'*Hibiscus incanus*, Wild. a les feuilles plus allongées, simples ou trilobées et dentées, mais moins glauques en dessous; en août et septembre, fleurs les plus grandes du genre, lavées de soufre avec un fond de pourpre. Même culture.

3. Ketmie écarlate. *Hibiscus coccineus.* Mich. De la Caroline. Racines vivaces; tiges de 6 pieds, vertes à la base, pourpres dans le haut; feuilles à 5 lobes oblongs, aigus et dentés, à pétiole pourpre; en septembre, fleurs grandes et incarnates. Même culture, mais plus délicate; couverture pendant les gelées, ou pleine terre dans la bâche.

4. Ketmie a feuilles de Manihot. *Hibiscus Manihot.* L. Des Indes et vivace. Tiges de 4 pieds, presque simples et herbacées; feuilles à 5 ou 7 digitations, longues, étroites, dentées; en août, fleurs grandes, axillaires, d'un jaune soufre avec le centre pourpre. Même culture, mais serre chaude, au moins tempérée.

5. Ketmie élégante. *Hibiscus speciosus.* L. De la Caroline méridionale. Tiges de 2 pieds, vertes et lisses; feuilles palmées, à lobes lancéolés, dentées en scie; en septembre, fleurs grandes, écarlate brillant. Même culture que le n°. 1; les graines ne mûrissent qu'en serre.

6. Ketmie a long pédoncule. *Hibiscus pedunculatus.* Vivace, sous-ligneuse; tiges de 2 pieds, à rameaux divergens; feuilles à 3 lobes obovales, dentées, pubescentes; tout l'été, fleurs solitaires, un peu réfléchies au sommet; de très-longs pédoncules d'un beau rose. Même culture que le n°. 1.

7. Ketmie vésic leuse. *Hibiscus trionum.* Fleurs grandes, en cornet évasé, imitant celles du cotonnier,

d'un blanc un peu soufré, avec un disque brun au fond de la corolle. Cette plante est de quelque agrément par sa fleur, son port et la découpure de son feuillage; elle est annuelle, rustique, et se sème en place, de mars et mai.

8. KETMIE A FLEURS CHANGEANTES. *Hibiscus mutabilis.* L. De l'Inde. Vivace et ligneuse; à tiges de 5 à 6 pieds; feuilles cordiformes, à 5 lobes aigus et crénelés dans leurs bords; de septembre-novembre, fleurs axillaires, solitaires, mais au sommet de la tige en corymbe terminal, blanches, puis roses, et enfin pourpres. Même culture que le n°. 4. Le semis des ketmies a lieu en avril, en terrines remplies de terre légère, et plongées dans une couche chaude sous châssis, ou au moins sous cloche. On leur donne de l'air peu à peu : lorsque les plants ont 3 ou 4 pouces, on les met chacun dans un pot enfoncé dans la couche pour la reprise; on plante avec la motte, en juin, les espèces de pleine terre.

LAITRON A GROSSES FLEURS. *Sonchus macranthos.* (Syngénésie Polygamie égale, fam. des FLOSCULEUSES.) HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. Des îles Canaries. Souche ligneuse et écailleuse, à rameaux simples herbacés; feuilles sessiles alternes, oblongues-lancéolées, glabres, incisées en lobes anguleux bordés de dents très-fines, nombreuses et presque épineuses; fleurs jaunes, larges de 2 pouces, 8 et plus, en corymbe à l'extrémité terminale des rameaux; pédoncules fistuleux, couverts d'un duvet blanchâtre et très-fin. Terre franche légère mêlée à la terre de bruyère. Multiplication de marcottes ou de semis sur couche. Orangerie.

LAMIUM, du grec *lamia*, loup-garou, parce que les fleurs représentent une gueule de monstre. (Didynamie Gymnospermie, fam. des LABIÉES.) LAMIER ORVALE. *Lamium orvala.* L. Belle plante vivace d'Italie. Tiges de 2 pieds, quadrangulaires, nombreuses, rougeâtres, à rameaux rares; feuilles opposées, rugueuses, en cœur allongé, dentées et rougeâtres en dessous, d'avril-juin, fleurs verticillées, fort grandes, sessiles,

blanches, lavées et tachées d'un beau rose foncé. Multiplication de graines au printemps, en plate-bande, pour repiquer en place en juillet, ou par l'éclat des pieds à l'automne. Cette belle plante, très-rustique, se plaît cependant mieux en terre franche, fraîche et au soleil.

LAVANDE. *Lavanduta.* (Didynamie gymnospermie, fam. des LABIÉES.) LAVANDE COMMUNE. *Lavanduta spica.* Plante vivace du midi de la France. De juillet en septembre, fleurs bleues, en épi simple, interrompu à sa base. On cultive encore sa variété à fleurs blanches, et une autre espèce à larges feuilles, *Lavanduta latifolia*, nommée aussi ASPIC et NARD. L'une et l'autre se multiplient en séparant, en mars, avril ou septembre, les pieds qu'on enfonce assez profondément en terre légère, à une exposition chaude. On peut aussi en semer la graine au printemps, mais ce moyen est très-long. On en fait souvent des bordures dans les potagers.

LAVATÈRE. *Lavatera.* (Monadelphie Polyandrie, fam. des MALVACÉES.) Dédié à LAVATER.

1. LAVATÈRE A GRANDES FLEURS, MAUVE FLEURIE. *Lavatera trimestris.* L. Indigène et annuelle; tige de 2 ou 3 pieds, en buisson ouvert; feuilles cordiformes, crénelées; de juillet-septembre, fleurs axillaires, solitaires, d'un joli rose, ou blanches, grandes et nombreuses. Terre franche; exposition chaude; semis en mars, pour repiquer en place. On en fait de jolis massifs en mêlant ses variétés.

2. LAVATÈRE DE THURINGE. *Lavatera thuringiaca.* L. Bisannuelle et rustique. Tiges de 3 pieds, velues et rameuses; feuilles plus grandes que la précédente; en juillet, fleurs grandes et roses. Même culture, et d'un plus grand effet.

3. LAVATÈRE D'HIÈRES. *Lavatera olbia.* L. Indigène. Tige de 5 pieds, ligneuse, rameuse; feuilles anguleuses à 3 ou 5 lobes, blanchâtres, molles, douces et persistantes; de juin-août, fleurs sessiles, moyennes et très-nombreuses. Semer sur couche tiède, pour repiquer à 6 feuilles, en pots ou en pleine terre, mais

garantir des gelées printanières. Orangerie pendant l'hiver.

4. Lavatère de Tériffe. *Lavatera phœnicea.* Plante ligneuse; tige de 3 pieds, d'un gris cendré et rameuse; feuilles à 5 lobes ovales, profonds et dentés; en août, fleurs grandes, plusieurs sur le même pédoncule, au sommet de la tige et des rameaux, rouge vermillon, d'où le nom latin. Même culture.

5. Lavatère a feuilles d'érable. *Lavatera acerifolia.* Decand. Des îles Canaries. Tige de 4 à 5 pieds, rameaux cylindriques, glabres, recouverts d'une écorce grisâtre; feuilles éparses, pétiolées, arrondies, échancrées profondément à leur base, glabres en dessus et en dessous, vert léger, partagées jusqu'à moitié en 7 lobes aigus et inégalement dentés; fleurs solitaires, axillaires, grandes, blanches, lavées de rose léger et marquées à la base de chaque pétale d'une grande tache purpurine. Terre franche légère; semis sur couche, et orangerie l'hiver.

LIN. *Linum.* (Pentandrie Pentagynie, fam. des Caryophyllées.)

1. Lin vivace. *Linum perenne.* L. Indigène. Tiges d'un à 2 pieds, nombreuses et ramifiées; feuilles lancéolées, nombreuses; en juin-août, fleurs moyennes, terminales et latérales, joli bleu. Terre franche légère; semis en avril, ou éclat des pieds à l'automne. Changer de place tous les ans.

2. Lin d'Autriche. *Linum austriacum.* L. — Bisannuel. Tiges de 18 pouces, menues et rameuses; feuilles étroites, pointues; en juillet, fleurs d'un bleu pâle et rougeâtre. Même culture, bonne exposition et couverture sèche en hiver.

3. Lin campanulé. *Linum campanulatum.* L. Midi de la France. Feuilles vert glauque, les inférieures cunéiformes à leur base, et presque spatulées, les supérieures sessiles lancéolées; tiges rameuses, hautes de 6 à 8 pouces; fleurs jaunes, grandes, presque sessiles, alternes dans la partie supérieure des tiges; en juin et juillet. Même culture. Mérite place dans le jardin d'un amateur.

4. LIN MARITIME. *Linum maritimum.* L. Vivace et de France. Tiges plus élevées; feuilles étroites et pointues; en juillet, fleurs latérales terminales et petites; beau jaune. Culture n°. 1.

5—7. LIN SOUS-ARBRISSEAU. *Linum suffruticosum.* L. Joli arbuste d'Espagne, à tiges de 5 à 6 pouces; feuilles linéaires, pointues, rudes et glauques; en avril, fleurs grandes, terminales et blanches; onglets des pétales violets. Même terre, orangerie; multiplication de semences sur couche en avril; peu d'arrosemens. Il y a encore 2 espèces charmantes : l'une est le LIN A TROIS STYLES, *Linum trigynum*, HERB. DE L'AMAT., vol. 5, et l'autre le LIN VELU, *Linum hirsutum ;* ils sont rares.

LINAIRE. *Linaria.* (Didynamie Angiospermie, fam. des SCROFULAIRES.) LINAIRE A FEUILLES D'ORCHIS; *Linaria bipartita.* Jolie fleur annuelle, d'un bleu veiné, en épi terminal, agréable en bordure, ou semée par touffes sur les plates-bandes, depuis mars jusqu'en juin.

LISERON *ou* LISET (petit Lis). *Convolvutus,* qui s'entortille. (Pentandrie Monogynie, fam. des CONVOLVULACÉES.)

1. LISERON TRICOLORE, BELLE-DE-JOUR. *Convolvutus tricolor.* De Portugal. Annuel. Tiges d'un pied, herbacées, traînantes; feuilles lancéolées, sessiles; de juin-septembre, fleurs solitaires, axillaires, très-nombreuses, grandes, campanulées, d'un beau bleu sur les bords du limbe, blanches au milieu, jaune soufre à la gorge. Variétés à fleurs blanches et à fleurs panachées. La graine des dernières est rayée de blanc et de noir. Semis sur couche, fin de mars, ou en place, fin d'avril. On peut, pour former des massifs, semer à la volée des graines mêlées avec celles de la *Giroflée de Mahon*, de la *Nigelle de Damas*, et des Ibérides violette et blanche. (Voyez *Liseron* aux arbres d'ornement.)

LOBÉLIE. *Lobelia.* (Famille des LOBÉLIACÉES.) Genre dédié au botan. Lobel. Les 6 espèces suivantes sont vivaces.

1. Lobélie Cardinale. *Lobelia cardinalis*. L. Très-belle plante des lieux ombragés de la Virginie. Tiges de 2 à 3 pieds, velues, à feuilles ovales, pointues, dentées, d'un beau vert, un peu velues; en juillet-octobre, fleurs en grappe simple et terminale, d'un pied, grandes, nombreuses, écarlates, d'où le nom spécifique, à tube long, divisé en 5 segmens, dont les 2 supérieurs longs et étroits, et les 3 inférieurs plus larges. Terre franche légère et toujours fraîche en été, mi-soleil; multiplication de graines sur couche, sous châssis ou sous cloche aussitôt leur maturité, pour rentrer les terrines dans l'orangerie, pendant l'hiver, ou de bouture au printemps, ou par la séparation des pieds à l'automne. Couverture sèche en hiver, et quelques pieds dans l'orangerie. Variété à fleurs roses.

2—3. Lobélie brillante. *Lobelia fulgens*, et Lobélie éclatante. *Lobelia splendens*. Wild. Herb. de l'Amat., vol. 6. Du Pérou. La première diffère de la lobélie cardinale par des feuilles plus étroites, roulées sur les bords, et par ses fleurs pubescentes; beaucoup plus grandes et d'un rouge plus beau, d'où son surnom de *fulgens*. Même culture, mais d'orangerie. La seconde a la tige plus haute et purpurescente; les feuilles plus larges, plus vertes et glabres à leur extrémité; enfin les fleurs du double plus larges et d'un rouge encore plus vif, qu'on a distingué par le surnom de *splendens*. Même culture.

4. Lobélie glabre ou Lobélie élégante. *Lobelia lævigata*. L. — Herbier de l'Amat., vol. 3. De Surinam. Tige suffrutescente, redressée, presque glabre; feuilles lancéolées, grandes, dentées; en mars-avril, aux aisselles des feuilles supérieures, fleurs pédonculées et d'un beau rouge. Serre chaude.

5. Lobélie siphilitique. *Lobelia siphilitica*. L. Amér. sept. Tiges de 18 pouces, anguleuses, un peu velues, en touffe; feuilles comme le n°. 1, mais d'un vert jaune; en août-octobre, fleurs en épi terminal, plus grosses, plus courtes et bleues. Même culture que le n°. 1.

6. Lobélie velue. *Lobelia hirsuta.* Tige grêle, ligneuse, rougeâtre; rameaux épars, velus, petit buisson; feuilles sessiles, dentées, oblongues, spatulées, velues; tout l'été, fleurs blanches, éloignées les unes des autres, et axillaires ou terminales. Même culture.

— 7—8. Lobélie érinole. *Lobelia erinus.* L. D'Afrique. Annuelle. Tiges étalées, faibles, de 6 pouces; feuilles lancéolées ou ovales, dentées; en juin-septembre, fleurs axillaires, solitaires, petites, bleues, violettes et blanches, et couvrant la plante. Semer sur couche et sous châssis, et l'y laisser pour assurer la maturité des graines. Lobélie d'Italie *Lobelia laurentia.* L. Tiges filiformes, couchées, de 6 à 7 pouces; feuilles ovales-lancéolées, crénelées, glabres et petites; en juillet, fleurs solitaires, terminales, longs pédoncules et joli bleu. Semer de même, mais repiquer en pot ou en pleine terre à exposition chaude. Toutes produisent un bel effet.

LOMATIE. *Lomatia*, du grec *Lôma*, frange. (Tétrandrie Monogynie, fam. des Protéacées.) Lomatie a feuilles de Silaus. *Lomatia silaïfolia.* Brown. — Herb. de l'Amat., vol. 3. — *Embothrium silaïfolium.* Smith. Nouv.-Hollande. Tige de 2 pieds; feuilles 2 fois ailées, composées de folioles oblongues, presque linéaires; fleurs jaune soufre ou blanchâtres, en grappes rameuses au sommet des rameaux. Le fruit est un follicule à une loge contenant plusieurs graines ailées. Fleurit en juin-août. Terre de bruyère; orangerie l'hiver; multiplication facile par marcottes. On cultive aussi la Lomatie dentée. *Lomatia dentata.*

LOPÉZIE. *Lopezia.* Dédié à Lopez, naturaliste. (Monandrie Monogynie, fam. des Onagrées.) Lopézie a grappes. *Lopezia racemosa.* Cav. Herbier de l'Amateur, volume 4. Du Mexique. Annuelle. Tiges nombreuses, rougeâtres, rameuses, en buisson, larges de 3 pieds; feuilles ovales, pointues, un peu ondulées, molles; en décembre, fleurs nombreuses, petites, en grappes axillaires, à 5 pétales, d'un rouge

rose. Terre légère; exposition chaude. Multiplication de graines au printemps, en pots sur couche chaude, pour repiquer en place, et laisser un pied en pot pour s'assurer de la maturité des graines. Il y a une espèce vivace.

LOTIER. *Lotus*. (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.)

1. Lotier rouge. *Lotus tetragonolobus*. L. De Sicile. On en mange les graines. Annuel et velu. Tiges d'un pied en partie couchées; feuilles ternées, ovales, à 2 stipules aussi ovales; en juin-juillet, fleurs moyennes, quelquefois géminées, à 3 folioles à leur base, rouge foncé. Gousses tétragones et bordées d'une membrane plissée, d'où le surnom latin. Terre franche légère : exposition chaude, semer sur couche en avril pour repiquer en place en mai. On ne peut le cultiver en grand qu'au midi de la France.

2. Lotier de Saint-Jacques. *Lotus Jacobœus*. L. D'Afrique, et apporté en France de Saint-Jacques de Compostelle. Bisannuel. Tige de 2 à 3 pieds, grêle comme les rameaux; feuilles à 3 folioles petites, lancéolées-aiguës, velues, blanchâtres; de juin-octobre, fleurs par 3, en têtes pédonculées, d'un brun foncé. Variété à fleurs mordorées. Même culture, mais d'orangerie.

LUNAIRE. *Lunaria*. (Tétradynamie siliculeuse, fam. des Crucifères.) Lunaire annuelle, monnaie du pape; Satin blanc, *ou* bulbonac. *Lunaria annua*. L. De la Suisse. Bisannuelle. Feuilles radicales en touffe, à long pétiole, grandes, cordiformes, dentées inégalement; d'un vert foncé; tiges de 3 pieds, rameuses, à feuilles sessiles; en avril-mai, fleurs en grappes terminales et axillaires, rouges ou purpurines, ou blanches, ou panachées. Silicules presque rondes, à cloison couleur de nacre de perle argenté, d'où ses noms vulgaires. Toute terre, mais mieux terre franche légère; semis au printemps, en pleine terre; elle se sème elle-même.

LUPIN. *Lupinus*. De *Lupus*, loup, parce que ces plantes sont voraces. (Diadelph. Décandrie, fam. des Légumineuses.)

1. Grand lupin bleu. *Lupinus hirsutus.* Plante annuelle, élégante par son port et son feuillage; touffes fortes, de 2 à 3 pieds; fleurs bleues en épis terminaux. Variété à fleurs roses. Semer en place, en avril et mai.

2. Petit lupin bleu. *Lupinus varius.* Annuel, plus élancé et moins touffu, fleurs plus petites; même culture.

3. Lupin jaune. *Lupinus luteus.* Annuel; moins grand que les précédens, fleur odorante, fort jolie. Même culture.

4. Lupin vivace. *Lupinus perennis.* L. — Herb. de l'Amat., vol. 2. Racines grosses, longues et traçantes; tiges de 15 pouces, velues; feuilles à 8 folioles, allongées et mucronées; de mai-juillet, fleurs en épis terminaux, à boutons roses, et après l'épanouissement, bleu-lilas. Terre légère et chaude, semis en pleine terre, après la maturité des graines et en place: la moindre blessure aux racines les fait pourir: couverture l'hiver.

LYCHNIDE. *Lychnis.* (Décandrie Pentagynie; fam. des Caryophillées.)

1. Lychnide de Chalcédoine, Croix de Jérusalem. *Lychnis chalcedonica.* L. Vivace; tiges de 3 pieds, simples, velues, rudes, à feuilles sessiles, ovales-lancéolées, dentées et velues; en juin et juillet, fleurs en cimes ombelliformes, à cinq pétales échancrés, imitant un peu la forme des croix de Malte, et d'un rouge éclatant. Variétés à fleurs roses, blanches, d'un blanc safrané; et à fleurs doubles, de couleur écarlate. Terre franche légère et fraîche. Multiplication de graines au printemps, ou de boutures en juin, ou par l'éclat des pieds à l'automne ou en février. La double demande à être garantie du froid. Plante superbe et digne d'un amateur.

2. Lychnide laciniée, Véronique des jardiniers. *Lychnis flos cuculi.* L. Indigène. Racines vivaces; tiges d'un pied et demi à 2 pieds, grêles, rameuses au sommet; feuilles étroites, amplexicaules; de mai-août, fleurs semblables à de petits œillets, rouges ou

blanches, pétales laciniés. On ne fait cas que de la variété à fleurs doubles : même culture. On parle d'une variété à fleurs bleues.

3. Lyhcnide visqueuse, Bourdonnaise des jardiniers. *Lcyhnis visceria*. L. Indigène. Jolie plante vivace ; feuilles nombreuses, petites, pointues, courtes, touffues, beau vert ; tiges de 8 à 12 pouces, visqueuses ; mai-juillet, fleurs plus grandes, d'un rose purpurin, et doubles dans la variété cultivée. Même culture : garantir de la neige.

4. Lychnide dioïque, Jacée des jardiniers, Robinet. *Lychnis diocca*. Indigène, vivace. On ne cultive que les variétés à fleurs doubles rouges ou blanches. Tiges de 18 pouces, velues et rougeâtres ; feuilles ovales, sessiles, velues, assez larges. En mai-juin, fleurs en panicules dichotomes, assez semblables à de petits œillets. Même culture. Ces plantes produisant peu d'œilletons, et les boutons prenant difficilement, si ce n'est en terre à œillet, on coupe la plante très-courte pour lui faire pousser des filets qu'on détache avec ou sans racines, et qu'on met à l'ombre en plein air. Garantir des gelées et des pluies trop abondantes. Variété ressemblant à la rose pompon.

5. Lychnide a grandes feuilles. *Lychnis grandiflora*. Jacq. *Lychnis coronata*. Herbier de l'Amateur, vol. 1. De la Chine. Racines vivaces. Tiges de 3 pieds, articulées et rameuses ; feuilles opposées, réunies par leur base, ovales-aiguës. En juin-juillet, fleurs grandes, axillaires, terminales, pédonculées, à pétales laciniés au sommet, beau rouge de minium. Même terre, mais mieux terre de bruyère. Multiplication de graines semées sur couche en mars ou avril. Repiquer en pots pour passer l'hiver dans l'orangerie, ou en plein air à une exposition chaude et bien abritée : on en fait aussi des boutures et des marcottes. Garantir des grands froids avec de la litière bien sèche, ou sous cloche couverte de litière. Toutes ces plantes ornent bien les jardins.

6-7. Lychnide des Alpes. *Lychnis Alpina*. L. Jolie plante vivace, et propre à la décoration des rocailles.

Tiges simples de 2 à 3 pouces; feuilles radicales, étroites, linéaires. En avril-mai, fleurs moyennes, rouge pourpre, nombreuses, serrées, en tête terminale, à pétales bifides, et 4 styles. Terre de bruyère fraîche. Multiplication du n°. 1. Nous avons vu chez M. Godefroy, pépiniériste, à Ville-d'Avray, le *Lychnis fulgens*, autre fort jolie espèce.

LYSIMACHIE. *Lysimachia*. (Pentandrie Monogynie, fam. des PRIMULACÉES.) Dédié à LYSIMACHUS, roi de Thrace.

1. LYSIMACHIE VULGAIRE, Corneille. *Lysimachia vulgaris*. L. Indigène. Racines vivaces et traçantes; tiges de 3 pieds, nombreuses, rameuses au sommet, en touffe; feuilles opposées, ou verticillées à 3 ou 4, ovales-lancéolées. De juillet-septembre, fleurs en corymbes terminaux, en pyramide, jaunes, en roue, à 5 lobes. Multiplic. par la séparation de ses traces. On la place sur le bord des ruisseaux: ailleurs il faut l'arroser souvent.

2. LYSIMACHIE A FEUILLES DE SAULE. *Lysimachia ephemerum*. L. D'Espagne. Vivace, traçant moins. Tiges de 3 pieds; feuilles plus longues, opposées, sessiles, lancéolées, vert glauque. De juillet-septembre, fleurs blanches en épis terminaux. Terre franche légère, au midi sur le bord des ruisseaux. Multiplic. de graines sur vieille couche, fréquemment arrosées, ou par la séparation des pieds.

3. LYSIMACHIE THYRSIFLORE. *Lysimachia thyrsiflora*. L. Nord de l'Europe. Tige d'un pied, simple, garnie de feuilles sessiles, opposées, linéaires-lancéolées. En juin-juillet, fleurs jaunes, petites, en grappes serrées axillaires et pédonculées. Toujours humide.

4. LYSIMACHIE PONCTUÉE. *Lysimachia punctata*. L. Belgique et Autriche. Racine traçante, tiges hautes d'un à 2 pieds, garnies de feuilles ovales-oblongues, sessiles, opposées par 2, 3 ou 4 ensemble. En juin-juillet, fleurs jaunes, courts pédoncules axillaires à l'extrémité des tiges. Aime l'ombre et l'humidité, mais moins que la précédente.

5. LYSIMACHIE VERTICILLÉE. *Lysimachia verticil-*

lata. PALL. — HERB. DE L'AMAT., vol. 3. Du Caucase. Diffère de la précédente par ses feuilles pétiolées, toutes verticillées. Par ses fleurs, 2 à 3 ensemble dans les aisselles des feuilles, formant par leur disposition dans la partie supérieure de la tige une belle grappe terminale. Pleine terre de bruyère.

MARGUERITE. *Bellis*. Du latin *bellus*, gentil. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES.) — MARGUERITE VIVACE ou PAQUERETTE, c'est-à-dire FLEUR DE PAQUES, *bellis perennis*, L. Indigène. Très-mignonne, naturelle à nos prés. La culture en a fait des variétés très-jolies, telles que la rouge-pâle, la rouge foncée, celle à cœur vert, la panachée, la blanche, celle à fleurs en tuyaux rouges ou blancs, enfin celle qui porte d'autres fleurs plus petites et pédonculées. Il faut les relever annuellement pour qu'elles ne dégénèrent pas, et diviser les touffes au printemps ou à l'automne. Terre franche légère, fraîche, et peu de soleil,

MARTYNIE, Bicorné, Cornaret. *Martynia*. (Didinamie Angiospermie, fam. des BIGNONIÉES.) Dédiée à John MARTYN. Les espèces ont d'assez belles fleurs monopétales, et des capsules terminées par un appendice à 2 cornes roulées.

1. MARTYNIE, Cornaret ou Bigorne anguleux. *Martynia angulosa*. LAM. Mexique. Annuelle. Tige d'un pied, rameuse; feuilles cordiformes, molles, velues, visqueuses. De juin-août, fleurs moyennes, penchées, à grappes courtes, blanches ou purpurines, tachées pourpre foncé, ventrues et à 5 lobes inégaux. Stigmate en 2 lames qui se resserrent si l'on y introduit du pollen. Semis au printemps, terre franche légère dans un pot enfoncé, couche chaude sous châssis. On y laisse les plantes pour faire mûrir les graines.

2. MARTYNIE ANNUELLE, Corne de Belier. *Martynia annua*. L. Pérou. Tige d'un pied, velue, creuse et rameuse; feuilles cordiformes, molles, à poils glutineux; de juin en août, fleurs blanchâtres, à grappes terminales et moins jolies. Cornes des capsules longues et arquées. Même culture.

3 Martynie a deux étamines. *Martynia diandra.* Herb. de l'Amat., vol. 2. Mexique. Belle plante à tige de 2 pieds, excepté l'intérieur des fleurs, couverte de poils blancs, courts et nombreux, exsudant une liqueur abondante et acidulée. Feuilles grandes, opposées, en cœur, aiguës et dentées ; fleurs blanchâtres ; à grappes axillaires, grandes, en cloche allongée, à 5 crénelures relevées, dont 2 supérieures petites, l'inférieure plus grande, carnées et marquées d'une tache de laque ; enfin d'une odeur agréable. Même culture, mais serre chaude ou bâche. Plantes aussi recherchées pour la forme singulière des capsules que pour les fleurs.

4. Martynie brillante. *Martynia speciosa.* Herb. de l'Amat., vol. 4.— *Gloxinia speciosa* Edw. Du Brésil. Vivace ; la plus belle du genre ; feuilles grandes, couvertes de poils, nervure principale très-marquée ; fleurs, une partie de l'été ; les plus grandes du genre, nombreuses, solitaires, à longs pédoncules, campanulées, beau bleu bordé violet assez vif. Même culture ; multiplication par pied.

MATRICAIRE. *Matricaria.* (Syngénésie Polygamie, fam. des Corymbifères.) Matricaire commune. *Matricaria Parthenium.* L. Indigène. Plante rustique, vivace, aromatique, un peu amère, stomachique, vermifuge, et surtout hystérique et emménagogue, d'où ses noms génériques. Tiges de 2 pieds, fermes, cannelées, rameuses, en buisson. Feuilles à pinnules pinnatifides, à divisions incisées, vert jaunâtre ; en juin-septembre, fleurs à rayons blancs et disque jaune. Variétés à feuilles frisées, à fleurs sans rayons, fleurons blancs, transparens, à fleurs *dites* doubles, plus grosses, bombées et d'un blanc citronné. Toute terre pas trop humide et ombragée. Multiplication de graines se semant d'elles-mêmes ; et pour les deux dernières variétés, par l'éclat des pieds. La variété à fleurs doubles est préférée.

MAUVE. *Malva.* (Monadelphie Polyandrie, fam. des Malvacées.) Du verbe grec *Malassein*, amollir parce que ces plantes ont des propriétés mucilagineu-

ses, émollientes et laxatives. Ses racines peuvent se manger après une forte ébullition.

1. MAUVE FRISÉE. *Malva crispa.* L. Cultivée pour la beauté de ses feuilles, grandes, orbiculaires, à sept lobes obtus, élégamment frisés, beau vert. Propre à dresser les assiettes des fruits. Même culture.

2—4. MAUVE DIVARIQUÉE. *Malva divaricata.* Du Cap. Vivace, très-jolie; rameaux nombreux, divergens, penchés, et garnis de feuilles petites, lobées, plissées, dentées et un peu rudes; tout l'été, jusqu'en décembre, fleurs nombreuses, axillaires, terminales, blanches et rayées du plus beau carmin. Terre franche légère; exposition chaude; orangerie; multiplication de graines semées en pots sur couche chaude sous châssis ou cloches, ou de boutures faites de la même manière. LA MAUVE ÉCARLATE, *Malva miniata.* CAV., à tiges de 8 ou 10 pouces, à fleurs rouges, en juin-septembre, mérite aussi d'être cultivée, ainsi que la MAUVE OMBELLÉE, *Malva umbellata.* CAVAN. HERB. DE L'AMAT., vol. 7.

MÉLILOT. *Melilotus.* Des mots grecs *meli*, miel, et *lotus*, lotier. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.)

1. MÉLILOT BLEU, LOTIER ODORANT, BAUME DU PÉROU. *Melilotus cœrulea.* L. Annuel; rustique; de Bohème. Tige de 2 pieds, rameuse, cannelée, creuse; feuilles à 2 folioles; en août, fleurs à grappes droites, axillaires, bleues, répandant, comme toute la plante, une odeur forte qui attire les abeilles, et augmente dans la plante desséchée. Terre légère, au midi.

MÉLISSE. *Melissa*; en grec *abeille*, dont la fleur est recherchée. (Didynamie Gymnospermie, fam. des LABIÉES.) MÉLISSE OFFICINALE. *Melissa officinalis.* L. CITRONNELLE, de son odeur de citron. Indigène. En juin-septembre, fleurs verticillées, petites et blanches. Terre légère, au midi. Semis au printemps, ou éclats des pieds en automne. Variété, la MÉLISSE ROMAINE, plus belle et odeur plus agréable. MÉLISSE A GRANDES FLEURS. *Melissa grandiflora.* L. Des Alpes En mai-septembre, fleurs grandes, nombreuses, par

3 ou 4, sur le même pédicule, d'un seul côté, et d'un rose pourpre. Variété à feuilles panachées. Même culture. Plante plus propre à l'ornement que les précédentes.

MELITIS. Même ordre, même famille et même étymologie que la Mélisse. MÉLISSOT A FEUILLES DE MÉLISSE. *Melitis melissophyllum.* L. Indigène et des bois. En mai-juin, fleurs belles, grandes, axillaires, blanches ou carnées, lèvre inférieure d'un beau pourpre. Culture de la Mélisse, mais à mi-soleil.

MÉNYANTHE. *Menyanthes.* Du grec *méné*, mois et lune, et *anthos*, fleur, à cause des vertus emménagogues attribuées à cette plante. (Pentandrie Monogynie, fam des GENTIANÉES.)

1. MÉNYANTHE A TROIS FEUILLES. Trèfle d'eau ou de Castor. *Menyanthes trifoliata.* L. Plante vivace de nos marais; feuilles à 3 folioles, à long pétiole, tiges d'un pied, terminées, de mai en juillet, par un épi de fleurs blanches très-jolies, et ciliées sur les bords.

2. MÉNYANTHE FLOTTANT, petit Nénuphar. *Menyanthes nymphoïdes* L. Dans nos étangs. Feuilles en cœur, arrondies, flottant sur l'eau comme les fleurs en juillet; celles-ci à pétales découpés, jaunes et en ombelles terminales. Terre de marais, dans un pot mis dans un vase plus grand, et toujours plein d'eau. On le place dans les pièces d'eau. Multiplication de graines ou par le pied.

3. MÉNYANTHE A FEUILLES OVALES. *Menyanthes ovata.* L. *Villarsia ovata.* VENT. Très-jolie plante aquatique du Cap. Faisceau de feuilles persistantes, épaisses, entières, d'un beau vert, canaliculées et amplexicaules, pétiole assez long au milieu; en juillet, une ou plusieurs tiges presque nues, glabres, divisées à leur sommet en grappes simples de fleurs inodores, monopétales d'un pouce de large, beau jaune citron, en entonnoir, à 5 divisions arrondies, et frangées en leurs bords. Terre marécageuse entretenue humide; orangerie. Multiplication par le pied.

MICHAUXIE. *Michauxia.* (Octandrie Monogynie,

fam. des CAMPANULÉES.) Dédiée à *André* MICHAUX. MICHAUXIE CAMPANULOÏDE. *Michauxia campanuloïdes*. VENT. D'Alep. Tige de 4 pieds, grosse, ferme, ramifiée au sommet, entourée à sa base de feuilles en lyre, et dans sa longueur, de feuilles découpées, dentées et ciliées. Tout l'été, fleurs nombreuses sur toute la tige, grandes, en roue, à 8 divisions rosées ou blanches et réfléchies. Terre légère et substantielle; au midi. Multiplication de boutures, ou de graines sur couche au printemps. Repiquer en pots pour l'hiver, en orangerie, et la pleine terre au printemps. Replanter en pots plus grands pour placer en serre à l'automne, si l'on veut de la graine. Cette plante, trisannuelle et d'un bel aspect, est préférable à la MICHAUXIE LISSE. *Michauxia lævigata*.

MILLE-PERTUIS. *Hypericum*. L. (Polyadelphie Polyandrie, fam. des HYPÉRICÉES.) Les espèces suivantes sont toujours vertes.

1. MILLE-PERTUIS A GRANDES FLEURS. *Hypericum calycinum*. L. Du Levant. Plante vivace et ligneuse, racines traçantes; tiges d'un pied, simples, faibles, étalées, garnies de feuilles opposées, grandes, sessiles ovales, couvertes, comme tout le genre, de points résineux qui semblent des trous ou pertuis par lesquels on voit le jour; de juin en septembre, fleurs de 3 pouces de diamètre, solitaires, terminales, très-ouvertes, beau jaune, et remplies de longues étamines jaunes. Terre franche légère; mi-soleil. Multiplic. de graines semées sur couche au printemps pour repiquer en place à l'automne, ou de marcottes et de boutures en été, ou de racines à l'automne. Propre aux rocailles des jardins paysagers. Couverture dans les grands froids.

2. MILLE-PERTUIS A ODEUR DE BOUC. *Hypericum hircinum*. L. Espagne. Tige de 2 à 3 pieds, feuilles sessiles, ovales, pointues, vert glauque; tout l'été, fleurs en panicule terminal, jaunes, longues étamines aussi jaunes. Même terre et moyens de multiplication. Exposition chaude, et mieux l'orangerie.

3—4. MILLE-PERTUIS DE LA CHINE. *Hypericum si-*

nense. L. Tiges ligneuses de 18 pouces; feuilles opposées, ovales, vert jaunâtre et terne; de septembre en décembre, mais seulement en orangerie, fleurs grandes en cime ombelliforme, jaune doré. MILLE-PERTUIS DE MAHON. *Hypericum balearicum*. L.; à tiges de 2 à 3 pieds; à feuilles petites, sessiles, ovales, arrondies, ondulées et glanduleuses en leurs bords; à fleurs solitaires, terminales et jaunes, tout l'été. Même culture, ainsi que pour l'*hypericum creticum*.

6. MILLE-PERTUIS EN PYRAMIDE. *Hypericum pyramidatum*. WILLD. *Hypericum macrocarpum*. MICH. Canada. Belle plante rustique et vivace. Tige de 30 pouces, tétragone et droite comme les rameaux; feuilles amplexicaules, ovales, aiguës; en juin et septembre, fleurs moyennes, axillaires ou terminales, et alors réunies par 3, beau jaune, gros fruits. Même culture, mais pleine terre.

MIMULE. *Mimulus*. A cause de la forme du masque des fleurs. (Didynamie Angiospermie, famille des PERSONNÉES.)

1. MIMULE DE VIRGINIE. *Mimulus ringens*. L. Plante vivace et rustique, à tiges et rameaux carrés, vertes et herbacés, d'un à deux pieds; feuilles opposées, sessiles, dentées, lancéolées; en juillet et août, fleurs moyennes, solitaires, axillaires ou terminales, à long pédoncule, pourpre violâtre. Terre franche légère et humide; mi-soleil. Multiplication de graines semées aussitôt la maturité, ou de racines en automne.

2. MIMULE PONCTUÉE. *Mimulus punctatus*. HERB. DE L'AMAT., vol. 3. Du Pérou. Feuilles ovales, dentées, vert jaune, pétiolées au bas et au milieu de la tige tétragone; de mai en août, fleurs axillaires, grandes, beau jaune ponctué de rouge. Même culture, mais couverture l'hiver en orangerie.

MOLÈNE. *Verbascum*. (Pentandrie Monogynie, fam. des SOLANÉES.) Le premier nom indique la *mollesse* des feuilles, couvertes, comme toute la plante, d'un duvet blanc et épais, *barbascum*, et par corruption *verbascum*.

1. MOLÈNE PURPURINE. *Verbascum phœniceum.* L. De l'Europe méridionale. Vivace. Feuilles ovales, crénelées, ridées, d'un pied de long; pétiole rougeâtre; tiges de un à 3 pieds, et minces; fleurs en grappes lâches, terminales et purpurines. Variétés à fleurs pâles et à fleurs roses. Terre légère substantielle. Semer au levant et aussitôt la maturité des graines.

2. MOLÈNE DE MYCON. *Verbascum Myconi.* L. *Ramondia pyrenaïca*, RIB. Des Pyrénées. Vivace. Tiges de 2 à 6 pouces, nues et rougeâtres; feuilles nombreuses, ovales, crénelées, vert obscur; fleurs en bouquet, grandes, d'un beau pourpre bleuâtre. Même culture, mais plus délicate; abri du grand soleil, arrosement l'été, et couverture pendant les gelées. On peut aussi multiplier par l'éclat des pieds en automne. Plante d'ornement des rocailles.

MOLUCELLE. *Molucella.* (Didynamie Gymnospermie, famille des LABIÉES.) MOLUCELLE ÉPINEUSE. *Molucella spinosa.* L. Des îles Moluques, d'où le nom générique. Annuelle et aromatique. Tiges de 3 ou 4 pieds; feuilles ovales, en cœur à la base, incisées et minces. En juillet-août, fleurs en verticilles axillaires, garnies de bractées piquantes, d'où l'épithète. Calices grands, persistans, à 2 lèvres, dont la supérieure terminée par une épine, et l'inférieure à sept dents. La corolle a 2 lèvres, dont la supérieure d'un rose pâle, et l'inférieure jaunâtre. La MOLUCELLE LISSE. *Molucella lævis.* L. Aussi annuelle et à odeur de melon. Tiges quadrangulaires de 2 pieds, épaisses; feuilles ovales, entières dans leur partie inférieure, incisées et dentées dans la supérieure. En juillet-août, fleurs à corolle blanche dans un calice grand, en entonnoire, verticillé, et garni d'épines en bas. Terre légère et substantielle. Semer sur couche. Repiquer à exposition chaude.

MOMORDIQUE, *Momordica*, de *Mordeo*, je mords, à cause de la saveur âcre et mordicante des fruits de quelques espèces. (Monœcie Syngénésie, famille des CUCURBITACÉES.)

1. MOMORDIQUE BALSAMINE. *Momordica balsamina.*

L. de l'Inde. Annuelle. Tige de 3 ou 4 pieds, menue, rameuse, quadrangulaire, traînante ou grimpante au moyen des vrilles. Feuilles découpées. En juin et juillet, fleurs axillaires, solitaires et campanulées, jaune pâle. Fruits ovales, gros comme le doigt, à tubercules épineux, et lançant au loin leurs semences rouge vif. Terre légère et chaude. Semer sur couche en avril, et piquer en mai au midi. Le surnom vient des propriétés balsamiques des fruits, qu'on peut manger. On l'a aussi nommée Pomme de merveille, à raison de ses autres propriétés rafraîchissantes, anodines, propre aux brûlures, hémorroïdes, etc.

2. Momordique élastique, Concombre d'ane ou d'attrape, Giclet. *Momordica elaterium.* L. Indigène. Tige de 2 pieds, anguleuse et rampante; feuilles cordiformes, charnues, d'un vert cendré; fleurs d'un jaune pâle, moyennes, axillaires, les mâles en grappe, les femelles solitaires. Même culture. Les fruits lancent leurs semences et même leur suc. Il faut se garantir les yeux quand on les presse. Purgatif violent.

MONARDE, *Monarda.* (Diandrie Monogynie, famille des Labiées.) Les espèces suivantes sont vivaces et aromatiques. — Monarde a fleurs rouges. Thé d'Oswégo. *Monarda didyma.* L. Herb. de l'Amat., vol. 7. Pensylvanie. Tiges de 18 pouces, tétragones, fistuleuses, rameuses, en touffe; feuilles opposées, ovales-pointues, dentées. En juin-août, fleurs en têtes assez grosses, terminales et verticillées; corolle cylindrique, ayant 2 lèvres, dont la supérieure longue et pointue, et l'inférieure large, courte, divisée en 3 lobes, enfin d'un rouge vif. Terre légère et substantielle; mi-soleil. Multiplication en automne par les racines. On renouvelle la terre tous les deux ans. Couverture de litière pendant les gelées. — On cultive encore la Monarde pourpre. *Monarda purpura.* H. P. Port de la première, mais plus haute; fleurs pourpres: et la Monarde fistuleuse. *Monarda fistulosa.* L. Du Canada. Plus volumineuse. Les fleurs, d'un violet pâle, font moins d'effet.

MONSONIA. (Polyadelphie Dodécandrie; fam. des Géraniées.) Dédiée à lady *Anne* Monson.

1. MONSONIE ÉLÉGANTE. *Monsonia speciosa.* L. Du Cap, comme la suivante. Belle et vivace, racine charnue; tiges de 8 à 10 pouces; feuilles à longs pétioles, à 5 folioles bipinnées, pinnules étroites et petites; en avril et mai, fleurs à pédicule garni d'une collerette, 2 ou 3 ensemble, larges de 3 à 4 pouces; pétales cunéiformes, dentés, blanc rosé, veinés de pourpre, et carmin à la base; étamines pourpre violet. Terre franche légère, au midi. Orangerie. Multiplication de graines semées au printemps en pots sur couche tiède, ou en coupant les racines à l'automne. Tenir les racines un peu gênées dans les pots.

2. MONSONIE A FEUILLES LOBÉES. *Monsonia lobata.* WILD. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Tiges basses et rameuses; feuilles aussi à longs pétioles, mais en cœur, lobées et régulièrement dentées; fleurs rouges, teintes de rose et rayées de carmin, pédoncules à collerettes. Les boutons extérieurement d'un beau jaune et d'un rouge éclatant. Elle fleurit plus souvent que la première. On en cultive une variété, sous le nom de MONSONIE INCISÉE, *Monsonia incisa*, à lobes des feuilles presque filiformes. Même culture et multiplication par rejetons. Ces plantes sont d'un bel effet.

MORELLE RECOURBÉE, *Solanum reclinatum.* (Pentandrie-Monogynie, fam. des SOLANÉES.) HERB. DE L'AMATEUR, vol. 5. Du Pérou. Plante bisannuelle. Tige épaisse, recourbée, glabre et haute d'un à 2 pieds; rameaux alternes, feuilles *idem*, sessiles, ou rétrécies en pétiole, vert foncé et luisant, les inférieures pinnatifides, les supérieures à 3 lobes et quelquefois simples; fleurs bleu clair, larges de 15 à 18 lignes, 3 à 6 ensemble sur des pédoncules rameux placés aux aisselles des feuilles; calice monophylle, persistant, à 5 dents aigües; corolle monopétale, rétrécie à la base, limbe très-ouvert, découpé en 5 lobes peu profonds, arrondis et échancrés. Fleurs successives, depuis avril jusqu'en juin. Multiplication de graines sur couche au printemps. On repique le plan de juin en juillet. On les passe en pots dans l'orangerie l'hiver. Terre substantielle, mêlée avec du terreau.

MOURON. *Anagallis.* Du grec *anago*, faire sortir, parce qu'on s'en était servi pour tirer des plaies les fers des flèches, etc. (Pentandrie Monogynie, fam. des PRIMULACÉES.) MOURON A FEUILLES ÉTROITES. *Anagallis Monelli.* L. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. D'Espagne. Plante trisannuelle et petite. Tige droite, anguleuse ; rameaux nombreux, ayant besoin d'appui; feuilles sessiles, opposées, lancéolées, aiguës, et verticillées de 3 ou 4 au sommet. En mai et septembre, fleurs axillaires, grandes, en roue, beau bleu, avec une tache carmin à la base des cinq divisions. Terre franche légère; mi-soleil; orangerie. Multiplication de graines aussitôt mûres, et de boutures sur couche tiède. Les dernières peuvent fleurir en 6 semaines.

MOURON ARBUSTE. *V. le chap. des arbres.*

MUFLIER. *Anthirrhinum.* Du grec *anthos*, fleur, *rhin*, nez, mufle. (Didynamie Angiospermie, fam. des PERSONNÉES.) MUFLIER DES JARDINS, MUFLE DE VEAU, GUEULE DE LION. *Anthirrinum majus.* L. Indigène, vivace et rustique. Tige rameuse de 2 à 3 pieds ; feuilles longues, lancéolées, lisses, en verticilles de trois, vert foncé ; en mai et août, fleurs en épi terminal et long, grandes, en forme de mufle, purpurines, ou blanches, avec un palais jaune, ou rouge vif. Autre variété à feuilles rondes ; autre à fleurs doubles : belle plante à épis plus longs, fleurs rouge pâle et du volume d'une rose pompon. Terre légère ; au midi. Multiplication de graines semées en place; et, pour la double, par l'éclat des pieds. Cette dernière, plus délicate, a besoin d'être couverte pendant les froids.

MUGUET. *Convallaria.* (Hexandrie Monogynie, fam. des ASPHODÉLÉES.) MUGUET DE MAI, LIS DE MAI *ou* DES VALLÉES. *Convallaria maialis.* L. Indigène dans les bois. Plante traçante et vivace ; tige nue, de 10 pouces ; feuilles radicales, ovales et lisses; en mai, fleurs à épi unilatéral, blanches et en grelots. Variétés à fleurs rouge clair. *Convallaria maialis, flore purpurascente.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol 1. A fleurs rayées, et à fleurs doubles. *Convallaria maialis*,

flore pleno. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Plus grande et à tiges plus hautes; c'est celle qu'on préfère. Toute terre, mais fraîche et ombragée. Multiplication de rejetons ou de racines, et au besoin, de graines semées en place. Elles sont propres à orner les lieux agrestes.

2. MUGUET DU JAPON. *Convallaria Japonica.* THUNB. Recherché pour les fruits, d'un beau bleu; ils sont cachés en partie par les feuilles. Même culture, mais multiplication par l'éclat des touffes.

NAPÉE. *Napæa*, du grec *napai*, habitans des bois. (Diœcie Monadelphie, fam. des MALVACÉES.) NAPÉE LISSE, *Napæa levis.* L. — *Sida napæa*, CAV. Virginie. Racines vivaces, rustiques. Tiges de 6 à 7 pieds, en buisson large; feuilles opposées, à trois lobes pointus et d'un vert jaune, qu'on mange comme des épinards; de juillet en septembre, fleurs moyennes, nombreuses, blanches, en espèce de corymbe. Toute terre profonde. Multiplication de semis au printemps, ou par des pieds en automne. Plante de peu d'effet, mais utile et dont on peut tirer de la filasse.

NÉNUPHAR. *Nymphæa*, c'est-à-dire, fleur des nymphes. (Polyandrie Monogynie, fam. des NYMPHÉACÉES.)

1—2. NÉNUPHAR BLANC, Lis d'étang. *Nymphæa alba.* L. Indigène. Racine vivace, charnue, grosse et longue; feuilles en cœur, larges et flottantes; de juin en août, fleurs grandes, à pétales nombreux et d'un blanc pur; étamines d'un beau jaune, et un peu odorantes. LE NÉNUPHAR JAUNE, *Nymphæa lutea.* L. Ne diffère que par ses fleurs jaunes plus petites. Plantes propres à décorer les eaux dormantes des jardins. Il suffit d'y jeter leurs graines, aussitôt leur maturité, ou des portions de racines.

3—5. NÉNUPHAR BLEU. *Nymphæa cærulea.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. D'Afrique. Racine fibreuse. Feuilles plus petites que les précédentes, d'un beau vert en dessus, purpurines en dessous; en août, fleurs semblables à celles du NÉNUPHAR BLANC, mais aussi plus petites, d'un bleu céleste tendre avec onglet jau-

ne, ayant 16 à 20 pétales odorantes, et se fermant tous les jours à 2 heures. Terre franche et limoneuse placée au fond d'un vase rempli d'eau que l'on remplace au besoin. Serre tempérée. Multiplication par les tubercules qui se détachent de la racine mère. On peut, quand les feuilles sont fanées, faire écouler l'eau, et conserver ainsi la plante dans un lieu sec à l'abri de la neige et de la gelée. On remet de l'eau en mai. Il existe un *Nymphœa* nommé *odorata*, de l'Amérique sept., à fleurs blanches, légèrement odorantes. Il est plus petit que le nôtre.

6. Nénuphar rouge. *Nymphœa rubra*. Des Indes. C'est une belle plante à feuilles peltées, dentées, ponctuées, d'un vert noir en dessus, et un peu velues en dessous; en août, fleurs aussi grandes que celles du *Nymphœa alba*, mais d'un beau rouge. Son mélange avec les autres contribuera à l'ornement des eaux. Culture du *Nénuphar bleu*, et de l'*odorata*. M. Noisette pense, avec raison, qu'il faudrait cultiver ces deux plantes en serre au moins tempérée, jusqu'à ce qu'elles soient assez multipliées pour les risquer dans les eaux des jardins.

NIGELLE. *Nigella*, noirâtre, de la couleur des graines. (Polyandrie Pentagynie, fam. des Helléboracées.)

1. Nigelle de Damas, Nigelle a fleurs bleues. *Nigella Damascena*. L. Indigène et annuelle. Tige de 18 pouces, striée, rameuse; feuilles sessiles à fines découpures; de juin en septembre, fleurs moyennes, solitaires, axillaires, nombreuses, joli bleu, simples ou doubles, ou simples blanches, entourées par la collerette découpée en folioles menues et filiformes, d'où les noms de *Cheveux de Vénus* et de *Pate d'araignée*. Semences odorantes, semées au printemps, sur place, en terre légère et chaude.

2—3. Nigelle de Crète. Toute-Épice. *Nigella sativa*. L. Annuelle, rustique; se cultive de même, mais seulement parce que sa graine aromatique est propre à la cuisine. La Nigelle d'Espagne est aussi rustique. Ses fleurs bleues et d'un blanc pur sont plus

grandes, leur collerette est moins découpée. Elle est fort jolie, et propre comme la première à orner les massifs.

NOLANA, de *Nola*, sonnette, à cause de la forme des fleurs. (Pentandrie Monogynie, fam. des BORRAGINÉES.) NOLANA A TIGES COUCHÉES. *Nolana prostrata.* L. Plante annuelle des sables du Pérou. Tiges de 2 pieds, grêles et couchées; feuilles ovales-lancéolées et géminées. De juillet en octobre, fleurs axillaires, nombreuses, d'un blanc violâtre, à 5 lobes. Terre légère; exposition chaude. Semer en place au printemps, ou sur couche pour repiquer : on laisse 1 ou 2 plants sur la couche pour grainer. Peu d'eau.

ŒILLET. *Dianthus*, du grec *dios*, divin, et *anthos*, fleur, fleur divine. (Décandrie Digynie, fam. des CARYOPHYLLÉES.)

1. ŒILLET DES FLEURISTES. *Dianthus caryophyllus.* L. HERB. DE L'AMAT., vol. 6. Les noms de *Tunica*, *Herbe tunique*, qu'il a portés, et celui de grenadin donné au type, font penser qu'il est d'Afrique. Plante vivace, d'un vert glauque, à racines fibreuses; feuilles opposées, amplexicaules, longues, pointues. Tiges de 18 à 30 pouces, articulées, faibles, peu rameuses; de juillet en août, fleurs à longs pédoncules, à double calice, l'extérieur formé de 4 à 6 écailles courtes, et l'intérieur d'une seule pièce, long, tubulé, à 5 divisions dentées, aiguës, duquel sortent 5 pétales, dont l'onglet est étroit et de la longueur du calice, et dont le limbe est large, un peu arrondi, dentelé, ou uni plus ou moins dans le type, réunissant plusieurs couleurs. Variétés, simple, semi-double ou double, enfin l'odeur du girofle.

On fait quatre divisions des variétés de cet œillet. La première est celle du grenadin ou œillet à ratafia, qu'on cultive pour parfumer les liqueurs, essences, etc. La deuxième est l'œillet prolifère et à carte, qui a été long-temps recherché à cause de sa grandeur de 4 pouces de diamètre, de son double bouton, de son fond blanc pur piqueté de diverses couleurs; mais les soins nécessaires pour soutenir les pétales et les

arranger sur des cartes découpées, les ont fait presque abandonner.

La troisième est l'Œillet d'un jaune plus ou moins vif, ordinairement piqueté ou panaché de cramoisi ou de rose, et dont les bords sont découpés. Les amateurs d'œillet jaune cultivent aussi le bichon à pétales frisés et ondulés.

La quatrième est l'Œillet des amateurs. On le nomme *flamand*, sans doute parce que c'est en Flandre, et surtout à Lille, où long-temps cette plante a été cultivée avec le plus de succès. Les amateurs n'admettent dans leurs collections que ceux qui se présentent sous des formes et avec des caractères susceptibles de fixer au moins l'attention de tout observateur. Ces œillets ont un double calice, dont le premier a la forme de celui du gland, et le second, beaucoup plus allongé, est une enveloppe tubulée d'une seule pièce, à cinq divisions en dents de scie, lesquelles, en s'ouvrant, donnent passage à la corolle, sans jamais se déchirer au delà du sommet de leurs angles rentrans. Ces divisions maintiennent la corolle en cercle parfaitement exact. La circonférence est limitée par cinq larges pétales, dont les bords, coupés aussi circulairement qu'avec un emporte-pièce, sont un peu plus ou moins légèrement réfléchis en dessus, et font l'assiette; 20 à 21 autres pétales moins grands sont placés horizontalement sur les premiers, et les uns sur les autres avec tant d'art, qu'ils ne paraissent point les toucher, 3 ou 4 de ces pétales, plus petits encore, indiquent le centre de la corolle, et sont partagés par les deux styles filiformes de l'ovaire. Ces trois petits pétales se nomment le jabot et achèvent de relever en bosse la corolle, dont le fond de rigueur est le blanc de lait, de neige, de perle ou d'argent, tracé d'une couleur seule ou de deux couleurs différentes; mais toutes doivent être pures comme celles du blanc de la corolle. La plus grande largeur de ces œillets se mesure depuis 20 à 30 lignes.

On appelle simplement rose, violet, cramoisi, puce, marron, incarnat ou isabelle, et feu, l'œillet tracé

sur son blanc par une seule de ces couleurs. Quand une seconde couleur en accompagne une autre, on nomme ces œillets *bizarres*. Ce sont ordinairement, ou le marron, ou le puce, ou le violet, qui se joignent aux autres couleurs, mais toujours sur le fond blanc pur, plus ou moins dominant. Quand le marron est tracé à côté des couleurs vives ou rouge de mars que l'on nomme feu, on appelle la plante *bizarre feu*; si le puce accompagne le rose pâle, on l'appelle *bizarre incarnat*, Herb. de l'Amat., v. 6 : c'est ordinairement le violet dont les traces s'associent à celles du rose : alors la plante porte la désignation de *bizarre rose*, etc.

Mais ces plantes sont inconstantes dans la pureté de leurs couleurs, surtout quand elles sont cultivées avec peu de soins et d'expérience. De plus, elles sont tellement délicates que les cultivateurs même les plus habiles et les plus attentifs ne les conservent pas toujours à volonté. Quand le blanc des pétales perd sa neige éblouissante sous une teinte vineuse, les amateurs essaient, comme je le dirai, de la lui rendre; et s'ils ne réussissent point, ils réforment la plante. Quand le blanc disparaît tout entier sous l'envahissement de l'une ou de l'autre des couleurs qui le tracent, si elles étaient solitaires, et des deux autres couleurs dans les bizarres, les amateurs tentent encore de régénérer la plante : s'ils échouent, ils la réforment comme *dégénérée*. Quand le blanc devient *vineux*, ils marcottent la plante en pleine terre franche pure : ils en relèvent les marcottes au petit transplantoir pour les passer l'hiver en pot, dans une pièce sèche et bien aérée : ils la replantent dans la même terre, à bonne exposition libre dans leurs jardins, après les premières pluies d'avril : souvent la pleine terre franche rend à ces plantes leur première beauté dans toute sa fraîcheur. On les marcotte avec soin, et on les replace ensuite dans la belle collection.

Il en est de même des plantes que l'on a dit *dégénérées*, qui, si elles ne redeviennent jamais parfaites, fournissent au moins une excellente graine.

Les œillets qui ont toutes les qualités que je viens d'indiquer se cultivent en pot dont le diamètre de l'ouverture est de 6 à 7 pouces sur une hauteur de 8 pouces. L'œillet ayant la tige faible, ne peut supporter sa fleur; il lui faut donc un tuteur. On se sert ordinairement d'une baguette de bois après laquelle on l'attache. Les amateurs les plus distingués emploient des baguettes en fil de fer à peu près de la grosseur de la tige entre ses articulations. Ce fil de fer est fiché dans un petit coin de bois de chêne taillé en pyramide tétragone sur une longueur de 30 à 36 lignes. Ce coin s'implante au bord du pot pour ménager les racines : et la baguette vernie, couleur des feuilles de l'œillet, vient rejoindre en ligne brisée la tige avec laquelle elle s'érige pour la soutenir au moyen d'une petite ficelle nouée et coupée juste entre les deux feuilles des articulations, qui la rendent presqu'invisible. Ces petites baguettes en fer sont toutes de la hauteur commune des œillets ; mais elles ont de petites allonges aussi en fer, qui se haussent et baissent presqu'invisiblement et à volonté, pour y attacher les tiges qui sont d'une hauteur plus qu'ordinaire : autant que possible on laisse dépasser ces baguettes par l'extrémité flexible de la tige sur laquelle on n'a laissé que les trois boutons supérieurs qui fleurissent presque ensemble. Le poids de ces trois corolles lorsqu'elles sont épanouies, fait tracer à leur tige une courbe pour les présenter en avant. Au moyen de ces précautions, la baguette ne paraît plus qu'une tige, et les œillets semblent se suffire à eux-mêmes.

A mesure que les plantes fleurissent, les amateurs les posent sur leur buffet ou gradin, disposé en six à sept rangs de tablettes.

Pour entretenir sa collection d'œillets, ou pour l'augmenter, il faut semer soi-même, ou recourir au commerce tous les ans. On sème de préférence les œillets doubles, dits violets-pourpres, bizarre-rose, bizarre-feu. L'œillet simple donne toujours de la graine ; mais sur 2 à 3 mille grains, on obtiendra très-difficilement un semi-double. Il faut donc préférer celle des

doubles. On la sème au printemps en terrine. La terre franche, mêlée d'un tiers de terreau bien passé, est celle qu'ont préférée jusqu'à présent les cultivateurs les plus habiles. Mais les expériences de M. l'abbé Faucheux, à Metz, l'un de nos cultivateurs les plus distingués, ont justifié que la *terre de bruyère* était encore beaucoup plus avantageuse pour les semis d'œillets. Les jeunes plantes y profitent mieux et sont moins sujettes à s'y échauffer. On lève le plant de semis quand il y a six à huit feuilles. On le repique dans une planche de terre franche bien ameublie et fumée, de l'année précédente, ou terreautée au moment du repiquage. On met les plantes à 8 pouces l'une de l'autre, si l'on se propose de relever en motte à l'automne, pour les distribuer dans les plates-bandes du jardin; et à un pied, 15 pouces, si l'on a résolu de les laisser en place. On soigne cette plantation en binages et arrosemens jusqu'à la fin de l'automne. Ces jeunes plantes sont si vigoureuses qu'elles passent ordinairement l'hiver sans soins ni couverture, mais comme elles sont très-sensibles *aux verglas*, aux transitions subites de température en hiver et aux hâles du soleil de mars, les cultivateurs les plus attentifs bordent leurs planches de petites bâches sur lesquelles ils étendent des paillassons pour leur parer ces accidens. Après les premières pluies douces de la fin de mars, ils ne les couvrent plus au soleil. On a soin, en les couvrant, de leur ménager le courant d'air: ils ne craignent point le froid de 8 à 10 degrés.

Au printemps, on se borne à enlever les feuilles pouries, ce qui sera facile si le plant est vigoureux; c'est-à-dire s'il a été bien soigné. On donne de fréquens binages jusqu'à la fleur qui, dans nos climats, a lieu sur la fin de juin.

On assure les œillets avec des baguettes et du jonc, quand les tiges commencent à monter: on ne laisse que trois à quatre boutons sur chaque tige. Aussitôt que l'on pose les baguettes, il faut avoir l'attention, tant pour les graines que pour ceux cultivés en pots, de poser à l'extrémité de ces baguettes, des ergots de

moutons ou de porcs, et mieux de veaux. Le perce-oreille s'y retire à la pointe du jour, et tous les matins, on en trouve des quantités que l'on détruit. On ne peut trop placer de ces ergots sur toutes les baguettes des autres plantes de pleine terre : c'est le moyen de détruire ces insectes si funestes aux œillets.

A mesure que les œillets de graines fleurissent, on jette les simples, les doubles à petits pétales dentés ; les œillets à boutons obronds ou globuleux qui ne peuvent fleurir sans déchirer leurs calices, et dont le trop grand nombre de pétales ne peut jamais faire de jolies fleurs. On supprime de même les œillets d'une seule couleur blancs ou rouges : on conserve les unicolores violets ou pourpres, et les bicolores sans fond blanc, mais seulement pour en récolter la semence ; on ne les marcotte pas, parce qu'après leur grainaison ils sont encore supprimés. On en fait autant des semi-doubles. On pourrait supprimer aussi à l'avance les œillets dont les feuilles et les tiges sont tachées de pourpre vineux : c'est un indice certain qu'ils seront d'une seule couleur. Ces suppressions éclaircissent les planches au profit des plantes conservées.

Ordinairement les œillets de graines ont des touffes de marcottes. On fera très-bien d'en couper quelques-unes aux plantes rares, pour en faire des boutures à l'ombre et en bonne terre. On coupe horizontalement ces marcottes au milieu d'un nœud ou d'une articulation : l'on fait ensuite, au milieu de ce nœud, une fente longitudinale de 4 à 5 lignes seulement. On écarte, les deux feuilles opposées qui se trouvent à ce nœud, et celles qui se trouveraient au-dessus à 18 lignes de hauteur. L'on ouvre la terre avec son doigt, et l'on y place la bouture, qu'on soigne et arrose jusqu'à ce qu'elle indique, en poussant, qu'elle a des racines. Ces boutures sont toujours à préférer aux autres marcottes : elles conservent mieux et plus long-temps la pureté du coloris des corolles ou fleurs. C'est même ce mode qu'il faut préférer pour sauver ces avantages dans toute plante qui dégénère.

Deux à trois jours avant de faire le marcottage, l'on

suspend tous arrosemens, afin de rendre plus flexibles les branches à marcotter. Au moment de l'opération l'on dépouille de leurs feuilles le bas des marcottes. Il ne faut point arracher ces feuilles par un mouvement de haut en bas : on déchirerait l'épiderme de la tige : on les casse, au contraire, en les tirant de gauche à droite. On a soin de biner avec précaution la terre au pied de l'œillet, et d'y en ajouter de la nouvelle pour l'améliorer encore, et rendre l'opération plus facile. Ces précautions prises, on porte d'une main l'écusson du greffoir sous la marcotte, à quelques lignes de son point d'insertion à la tige-mère, pour l'empêcher de s'en déchirer ou détacher, en la soutenant du creux de l'écusson; et, de l'autre main, on la ploie, ou on essaie de la ployer. Cet essai, dont peut se dispenser l'expérience d'une longue habitude, éclaire à l'avance sur la sûreté de l'opération, et détermine juste le point où il faudra inciser, et la place qu'occupera la marcotte en terre. On fait d'abord au nœud choisi de la marcotte, une incision horizontale jusqu'au milieu du diamètre de ce nœud. Ensuite on biaise légèrement la lame du greffoir en remontant de 4 à 6 lignes de hauteur par une seconde incision longitudinale, perpendiculaire sur la première. Ces deux incisions faites, on ouvre la terre avec deux doigts, à la place où descendra la marcotte pour y prendre racine; on abaisse donc cette marcotte sur la place, en la soutenant d'une main avec l'écusson du greffoir, au point d'insertion à la tige-mère; et de l'autre main, on lui fait tracer en l'abaissant, la ligne par laquelle on l'amène au point de ces incisions, à la place qu'elle doit occuper. On quitte alors de suite le greffoir pour prendre un petit crochet de bois, ou une petite branche de saule ployée en deux, à l'aide de l'un ou de l'autre desquels, en les enfonçant en terre, on y assure la marcotte qui s'y trouve accrochée ou fixée immédiatement au-dessus des incisions. On a soin ensuite de rapprocher avec la main la terre tout autour. On fait cette opération à toutes les branches de l'œillet, que l'on place sans croisement à côté les unes des autres,

et autour de la tige-mère, en ménageant les espaces avec goût. Les uns coupent avec des ciseaux toutes les feuilles de la marcotte seulement d'un à deux pouces ; d'autres laissent ces feuilles ; les œillets de graine ont souvent, comme tous les autres, des marcottes placées tellement haut, qu'il n'est pas possible de les coucher en terre ; même en relevant celle-ci dans des sas ouverts, soit en bois, tôle, fer-blanc ou terre cuite. On pare à cet inconvénient, en marcottant au cornet, comme le font les Liégeois, les Lillois, les Messins, etc.

Pour marcotter de cette manière, il faut se procurer du plomb ou de l'étain laminé, au double degré de celui des manufactures de tabac. Ce plomb se vend en fabrique à Paris et à Strasbourg, 20 à 22 sous la livre. D'ailleurs tous les orfévres qui ont des laminoirs peuvent en fabriquer des feuilles ou lames, suivant la dimension de leurs cylindres. On coupe ce plomb en bandes ou en lanières d'environ 2 pouces et demi de largeur : on coupe ensuite ces lanières en carrés de même longueur que la largeur ; et finalement l'on coupe ces carrés en deux par la ligne *diagonale* qui, d'un angle opposé à l'autre, fait de ce carré deux triangles. Ces feuilles triangulaires forment des cornets de la mesure moyenne dont on peut se servir pour marcotter.

On en fait de plus grands et de plus petits, en élargissant ou diminuant les dimensions des feuilles de plomb qui se découpent avec des ciseaux, aussi facilement que la toile.

Pour manier avec rectitude ces cornets, on se procure un marcottoir. Cet instrument, dont le manche central, est en bois tourné plus ou moins délicatement, sur une longueur de 6 pouces, est terminé à un bout par un cône en petit pain de sucre de 2 pouces et demi de hauteur sur sa base circulaire d'un pouce de diamètre ; et à l'autre bout, par une base ou gorge circulaire tronquée, autour de laquelle est attaché un petit *cuilleron* évasé ; en un mot la miniature de celui des débitans de tabac. L'extrémité circulaire pyramidale sert à arrondir en cornets les petites pièces

triangulaires en plomb laminé, et à les redresser ou aplanir avec le pouce quand elles sont plissées. Le *cuilleron* est indispensable pour glisser dans le cornet la terre passée au petit crible, que l'on a dans un vase à côté de soi, lorsqu'on marcotte de cette manière, qui est la plus sûre, la plus commode et la plus prompte : on pourrait même ajouter la plus gracieuse.

Enfin, on marcotte en cornets les œillets du semis, quand cela est nécessaire, ou quand on le juge à propos, comme on marcotte les œillets de la belle collection que l'on cultive en pots.

On marcotte ceux-ci sur sa table, l'un après l'autre. On commence par préparer chaque marcotte, comme nous l'avons dit pour la pleine terre. Quand toutes les marcottes du même individu sont disposées, on fait sur le nœud ou articulation de chacune d'elles, les incisions horizontales et verticales. Ces incisions doivent se trouver en dehors et non de côté. On choisit le nœud qui convient le mieux, c'est-à-dire, qu'il le faut assez rapproché du cœur de la marcotte, pour ne pas lui donner une tige déjà desséchée, ou pour ne pas lui laisser un collet trop court. Il ne faut pas choisir ce nœud à inciser parmi ceux qui seraient déjà comme aoûtés ou ligneux : on risquerait de n'avoir point de racines. Des amateurs ne font point au nœud choisi, pour y appeler des racines, la seconde incision longitudinale; ils se contentent de l'incision horizontale jusqu'au milieu du nœud, et de découvrir cette incision, seulement en enlevant en dessous la moitié inférienre de ce nœud; c'est-à-dire qu'ils se contentent d'ouvrir, et en dessous, un cran en angle droit, qui supprime le quart ou le tiers de ce nœud vital. Cette méthode leur paraît assurer la nouvelle plante contre l'espèce de chancre qui souvent les pourit au collet, attendu que c'est toujours par la racine que cette maladie commence à attaquer les deux côtés de l'ouverture pratiquée par la fente longitudinale.

Quand toutes les marcottes d'œillets sont incisées, on passe autour le cornet arrondi d'avance, on l'arrête

sur un nœud choisi, ou remarqué aussi d'avance sur le bas de la marcotte, pour y assujettir la base du cornet, que l'on arrête en y serrant un peu le pouce. On achève de le fermer du haut en plissant l'une sur l'autre les deux extrémités. Il résulte de cette opération que la tige de la marcotte se trouve nue dans le cornet; que l'incision y est placée au milieu de la hauteur, et que l'ouverture longitudinale et fermée de ce même cornet est tournée en dehors. On a soin, pour les maintenir, d'attacher du haut toutes les marcottes ensemble par un seul lien, pendant cette opération que l'on fait à toutes. Quand les incisions sont faites et les enveloppes mises, on emplit, avec le *cuilleron* du marcottoir, tous les cornets. On se sert de la pointe pyramidale pour enfoncer la terre, en appuyant la tige de la marcotte au plomb du côté de la tige-mère de la plante. Les cornets emplis, on assure toutes les marcottes en dessus après la baguette de l'œillet. On coupe, si l'on veut, les feuilles des marcottes, pour donner plus d'air aux cornets : ces incisions sont indispensables quand ils sont nombreux. Lorsque l'on quitte le marcottage, on arrose toutes les plantes marcottées; ensuite, avec le *cuilleron*, l'on verse sur chaque cornet une couche de terre franche délayée, afin de parer à l'inconvénient des pluies ou des arrosemens qui peuvent, quand ils ont lieu avec trop de force, jeter la terre hors des cornets. Quand il ne pleut pas, on a soin d'arroser tous les jours, deux à trois fois, ces cornets avec un arrosoir à gerbe fine; et dans un mois, cinq semaines, un peu plus, un peu moins, la racine des marcottes remplit les petits cornets : alors on les coupe au-dessous. On détache le cornet, sans briser ni la racine ni la terre qu'elle embrasse. Avec des ciseaux très-fins, à lames planes et bien incisives, on coupe au niveau du nœud le surplus de la vieille tige, et l'on repique sa marcotte au milieu d'un pot rempli de bonne terre franche avec un tiers de terreau, si l'on n'a pas préparé à l'avance de la terre n°. 2, page 55. On peut repiquer ces marcottes à quatre et plus dans un même pot, pour les y laisser passer

l'hiver, et les mettre seules en pot au printemps. Quand on expédie des œillets, on a soin, après les avoir détachés de la tige, de tremper les cornets dans l'eau, et de les placer les uns à côté des autres dans les deux sens opposés de la boîte, et de les envelopper par couches d'une mousse légère, que l'on peut rafraîchir si ces cornets à marcottes doivent être une quinzaine de jours en route, et s'il fait sec au moment de l'expédition; autrement on ne mouille que les cornets.

Les œillets ne se rentrent qu'aux gelées qu'ils ne craignent point; mais l'humidité leur est contraire: il faut les tenir ou en orangerie près des jours, l'hiver; ou dans des appartemens bien aérés. On ne les arrose pendant ce temps que pour ne pas les laisser sécher; on leur donne l'air et le soleil tant que l'on peut, quand la température est douce. On les préserve du soleil de mars, et, sur la fin de ce mois, on leur rend l'air libre après les premières pluies.

2. Œillet de bois. *Dianthus lignosus.* D'Orient. Il a beaucoup de rapport avec l'Œillet des fleuristes. Tiges longues et un peu ligneuses, d'où ses surnoms. Fleurit presque toute l'année, en le retirant l'hiver dans l'orangerie ou dans un appartement. Fleurs panachées blanc et puce, ou unicolores dans l'une ou l'autre de ces couleurs. On peut l'étaler sur un treillage adapté à sa caisse. Même culture.

3. Œillet mignardise. *Dianthus moschatus.* Petites dimensions, à touffes épaisses; en mai et juin, abondance de fleurs simples ou doubles, rouges, blanches ou rosées, avec ou sans circonférence, d'un pourpre foncé et velouté. On nomme cette dernière variété, *mignardise couronnée.* On les emploie en bordures, dont l'effet est charmant, et d'une odeur agréable, surtout le soir. La variété blanche est très-délicate. Multiplication de graines ou par pieds, ou mieux, on étale bien une touffe; après avoir ôté les feuilles inférieures, on couche les rameaux sur la terre qu'on a bien ameublie; on les assujettit et on les recouvre de bonne terre. Chaque branche peut prendre racine: on en fait la séparation à l'automne ou au printemps.

4. L'Œillet de mai a les tiges plus hautes et plus droites ; ses fleurs plus précoces, plus grosses et constamment rouge vif. Même culture.

5. Œillet lacinié, appelé autrement l'effilé. *Dianthus plumarius.* L. Il vient des Alpes. Encore plus grêle : fleurs dont les pétales sont des fils. Même traitement, car il est très-délicat.

6. Œillet superbe. *Dianthus superbus.* L. — Herb. de l'Amat., vol. 1. Des Alpes et vivace. Touffe de feuilles comme celles de l'œillet de poète ; tige de 15 à 20 pouces ; rameaux subdivisés ; de juillet-octobre, fleurs terminales, à 5 pétales, blancs, roses ou pourpres. Semis annuel, en terre franche, légère et fraîche.

7. Œillet nain. *Dianthus pulcherrimus.* Cette espèce, originaire de la Chine, que M. Noisette a reçue depuis peu d'Angleterre, est remarquable par le peu d'élévation de ses tiges de 3 pouces au plus, terminées par une tête de fleurs agglomérées, d'un rouge vif. Si cette jolie plante vivace peut se cultiver en pleine terre, elle produira un charmant effet.

8. Œillet de la Chine a feuilles d'œillet de poète. Cette charmante espèce, ou variété, nous a été communiquée par M. Jacquin, grènetier sur le quai de la Ferraille. Ses fleurs grandes, souvent prolifères, sont toujours d'une couleur éclatante depuis le pourpre pâle jusqu'au rouge vif ; la surface inférieure de chaque pétale est blanche, ce qui le fait paraître panaché et produit un charmant effet. Du reste, il est bisannuel et se cultive comme l'œillet de la Chine.

9-10. Œillet bouquet ou de poète, Œillet barbu, Jalousie, Bouquet parfait. *Dianthus barbatus.* L. Allemagne. Trisannuel. Tiges de 10 à 15 pouces ; feuilles opposées, larges, lancéolées, beau vert ; en juin et juillet, fleurs petites, nombreuses, en ombelle plate, beau rouge, ou rosées, ou blanches, ou panachées ; simples ou doubles. Semis annuel au printemps ; repiquer en pépinière pour placer en mars suivant. On propage par pieds. On multiplie par boutures et marcottes. Variété à fleurs doubles, en tout plus délicate.

11. Œillet en arbrisseau. *Dianthus fruticosus.*

De Crète. Tiges ligneuses ; feuilles lancéolées ; tout l'été, fleurs en corymbe, beau rose. On propage de boutures et de marcottes. Joli petit arbuste d'orangerie. Terre légère et sèche.

12. ŒILLET D'ESPAGNE. *Dianthus hispanicus.* Il a quelque rapport avec l'Œillet de poète. Fleurs moins nombreuses, plus doubles et plus grandes, et odorantes, rouge pourpre. Il se multiplie de pieds, de boutures et de marcottes : fleurit en juin. Craint la neige et l'humidité.

13. ŒILLET CORYMBIFÈRE A OMBELLES, des jardiniers. *Dianthus corymbosus.* H. P. Beaucoup de rapport au précédent, mais pas glauque. Tiges de 2 pieds, sous-ligneuses et grises dans le bas ; feuilles opposées, roulées jusqu'à la moitié ; en juillet, fleurs doubles, plus grandes, odorantes, pétales dentés, cramoisi clair et très-vif. Il produit beaucoup d'effet en fleurs. Même culture, mais l'orangerie.

14. ŒILLET DELTOÏDE. *Dianthus deltoïdes.* L. Indigène. Vivace et rustique. Tiges de 5 à 6 pouces, redressées à la fleur; feuilles étroites, pointues et glauques ; en juin-juillet, fleurs petites, à limbe denté, beau rouge. Semis au printemps et en place, un peu dru. Il se sème naturellement.

15. ŒILLET DE LA CHINE. *Dianthus sinensis.* L. Tiges d'un pied, grêles et rameuses ; feuilles étroites, pointues, d'un beau vert, en juillet-septembre, fleurs en bouquets terminaux, très-jolies, extrêmement variées, doubles ou simples, veloutées, violet clair, rouge vif, pourpres, tachées, panachées ou ponctuées de blanc ou de ces différentes couleurs. On en possède une variété à grandes fleurs, presque doubles et plus pâles, panachées de blanc. Cette plante, quoique bisannuelle, se cultive comme les plantes annuelles parce qu'elle craint le froid. Terre franche légère ; semis annuel sur couche : repiquage en place. Passe difficilement l'hiver.

ORIGAN. *Origanum*, du grec *oros*, montagne, et *ganos*, joie. (Didynamie Gymnospermie, fam. des LABIÉES.)

1 — 2. ORIGAN-MARJOLAINE, Marjolaine des jardiniers. *Origanum majoranoïdes.* WILLD. Espèce d'arbuste d'Orient ; ne mérite que par sa bonne odeur et ses propriétés. On préfère l'ORIGAN D'ÉGYPTE ou MARJOLAINE A COQUILLE. *Origanum Ægyptiacum.* L. à cause de son joli port et de ses feuilles en petites *coquilles ;* aussi très-odorant, de juin-août, fleurs roses et blanches, épis de peu d'apparence. Exposition chaude. Multiplication de semences, de boutures, de pieds. Orangerie pour celui d'Égypte.

3. ORIGAN DICTAME, DICTAME de Crète. *Origanum Dictamus.* L. Petit arbuste à tiges de 18 pouces, rameuses et couvertes d'un duvet blanc comme ses feuilles rondes, épaisses et rugueuses ; en juin-juillet, fleurs purpurines, épis feuillés et verdâtres. Sa singularité, sa bonne odeur et ses vertus médicinales l'ont rendu célèbre, et le font rechercher. Culture de l'ORIGAN d'Égypte.

OROBE. *Orobus*, du grec *orô*, j'excite, et *bous*, bœuf, qui le recherche. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.) OROBE PRINTANIER. *Orobus vernus.* L. — Indigène. Jolie plante, vivace par ses racines, touffue, à tiges nombreuses, d'un pied, garnies de feuilles à 4 ou 6 folioles ovales-aiguës. En mars, fleurs nombreuses, grandes, purpurines, axillaires 4 à 8 ensemble. Nouvelle floraison, en coupant les tiges après la première. Tout terrain et exposition. Semis en grand aussitôt la maturité ; on repique au printemps, et éclate les pieds en automne. — OROBE DE DEUX COULEURS. *Orobus varius.* L. Italie. Vivace. Tiges ailées et rameuses ; feuilles à 4 folioles étroites, lancéolées ; en mai et juin, fleurs charmantes, axillaires, jaunes, étendard rouge. Même culture. Mérite d'être cultivée en pot.

PACHYSANDRIE. *Pachysandra*, du grec *pachys*, épais, et *aner*, mari, parce que les étamines sont épaisses. (Monœcie Tétrandrie, voisin de la fam. des TITHYMALOÏDES.) PACHYSANDRE COUCHÉ. *Pachysandra procumbens.* MICH. — HERB. DE L'AMAT., vol. 1. De l'Amérique septentrionale. Vivaces et en touffes.

Tiges couchées et redressées vers le milieu, de 6 pouces, garnies au sommet de feuilles ovales lobées ; fleurs petites, sessiles, odorantes, en épis naissant du bas des nouvelles tiges, les mâles composés d'un calice à 4 folioles couleur de chair, et de 4 étamines, blanc pur, anthères rouges, sans corolles, et placées sur les fleurs femelles qui contiennent 3 styles recourbés; stigmates ligulés. Capsules globuleuses à 3 cornes. Terre de bruyère. Multiplication de rejetons séparés au printemps.

PANICAUT, *Eryngium*. (Pentandrie Digynie, fam. des OMBELLIFÈRES.) Les espèces suivantes sont vivaces, et se cultivent de même. PANICAUT AMÉTHYSTE. *Eryngium amethystinum*. LAM. Indigène. Feuilles découpées et divisées en 5 ou 6 lanières épineuses, vert pâle et bleuâtre ; tige à 2 ou 3 ans, de 3 ou 4 pieds, terminée en juillet et août par des fleurs nombreuses, petites, réunies en tête, bleu-améthyste comme la collerette et le haut de la tige. Terre légère, au midi. Multipl. de graines aussitôt mûres, en terrine ou pleine terre au mois de mars; on transplante dès que ce plant a quelques feuilles, pour blesser moins les racines. Les vieux pieds donnent des drageons qu'on sépare en mars. LE PANICAUT DES ALPES. *Eryngium alpinum*, à tige de 2 à 3 pieds; à feuilles radicales cordiformes, les caulinaires digitées et laciniées, à collerettes plus grandes et garnies de longs cils; enfin à fleurs en tête, presque cylindriques; bleu superbe, ainsi que la collerette. Plus beau que le premier. L'*Eryngium planum* et l'*Eryngium maritimum*, aussi à collerettes et fleurs bleues, quoique moins brillantes, peuvent servir à orner des jardins.

PARNASSIE, *Parnassia*. (Pentandrie Tétragynie, fam. des CAPPARIDÉES.) PARNASSIE DES MARAIS. *Parnassia palustris*. L. — Indigène. Tige de 8 à 10 pouces ; feuilles cordiformes ; en juillet et août, fleurs solitaires, terminales, blanches, tachées de jaune, ainsi que les cils qui les bordent et les écailles calicinales. Des prairies marécageuses ; transplanter cette plante en motte, dans les jardins, au milieu des gazons, et l'y arroser souvent.

PAVOT, *Papaver*, de *papare*, nourrir un enfant avec une bouillie où l'on met de la graine de pavot. (Polyandrie Polygynie, fam. des PAPAVÉRACÉES.) *Voyez* aux plantes économiques.

1. PAVOT DES JARDINS. *Papaver somniferum*. L. Plante annuelle et glauque; tige de 3 à 4 piéds, ferme, épaisse; feuilles amplexicaules, sinueuses et dentées; en juin et juillet, fleurs grandes avec une tache noire à la base des pétales; capsules contenant jusqu'à 6000 graines. Variétés nombreuses, simples ou doubles, et dans toutes les couleurs, hors le bleu, d'une seule couleur ou panachée. Vient partout; semer en mars, ou mieux en automne pour avoir de plus belles plantes. Éclaircir, si le plant est trop serré; ne repiquer qu'au transplantoir. Se sèment naturellement.

2. PAVOT COQ, ou COQUELICOT, PONCEAU. *Papaver rhœas*. L. Indigène, annuel, plus petit que le pavot, et velu dans toutes ses parties; tige droite et rameuse; feuilles découpées; en juin et juillet, fleurs moyennes, terminales, couleur ponceau vif, nommée coquelicot. Variétés nombreuses, à fleurs simples ou doubles; tantôt d'une seule couleur, tantôt bordées d'une autre, blanche, rose ou rouge-écarlate. Toute terre. Les boutons à fleurs de ces deux espèces sont penchés et ne se relèvent qu'en s'épanouissant. Alors les calices tombent. Il ne faut récolter que les graines des doubles; et de préférence la tête du milieu. Ces plantes garnissent bien les plates-bandes et les massifs.

3. PAVOT DE TOURNEFORT, ou DU LEVANT. *Papaver orientale*. L. D'Arménie. Vivace. Feuilles assez grandes, ailées, à folioles dentées, velues et d'un beau vert; tiges la 4ᵉ. année du semis, de 24 à 30 pouces, velues, feuillées; en juin, fleurs solitaires, terminales, très-grandes, de 5 à 10 pétales, rouge éclatant, tache noire à l'onglet. Tout terrain, mais mieux, comme pour les précédens, terre franche et substantielle; semer aussitôt la maturité des graines, en terrines qu'on rentre l'hiver en orangerie; repiquer le plant au prin-

temps suivant; séparer à l'automne ou en février les rejetons des forts pieds sans lever ces derniers. Garantir des mulots.

4—ı. Pavot gallois. *Papaver Cambricum*. L. Du pays de Galles, en Angleterre. Vivace. Tige d'un pied, peu velue; feuilles à folioles découpées, vert jaunâtre en dessus, glauques en dessous; en août, la première fois, et ensuite en mai, fleurs moyennes et d'un jaune citron. Même culture que le précédent, mais semer en pleine terre; il fleurit l'année suivante. On cultive aussi le Pavot a tiges nues. *Papaver nudicaule*. Des Alpes, et vivace. Ses fleurs très-pâles, presque blanches, sentent la jonquille. Même culture.

PENTAPÉTÈS, des mots *pente* et *petaô*, qui indiquent la division de la feuille en cinq parties. (Monadelphie Dodécandrie, fam. des Malvacées.) Pentapétès écarlate. *Pentapetes phœnica*. L. *Dombeya phœnicea*. Cav. De l'Inde. Tiges de 5 pieds, rameuses; feuilles presque hastées, dentées, d'un vert foncé; en août, fleurs axillaires, solitaires, moyennes, campanulées, penchées, écarlates. Terre franche légère; exposition au midi; semis au printemps, en pots, sur couche chaude et sous châssis; repiquage de la même manière: replanter quand la saison est douce, soit en pleine terre, et alors la plante ne dure qu'un an, soit en pots qu'on rentre dans la serre chaude qu'elle orne dans l'été: elle y est vivace.

PERSICAIRE, *Polygonum*. (Octandrie Digynie. Fam. des Polygonées.) On ne cultive que la grande, ou Renouée du Levant. Plante annuelle; tige de 5 à 9 pieds, articulée, verte et rougeâtre; feuilles très-larges et ovales-aiguës; fleurs nombreuses en épis terminaux, axillaires et pendans: elles sont rouges-carmin, ou blanches. La plante se ressème d'elle-même. On la sème aussi en mars sur couche, et on la repique en terre substantielle et fraîche. Elle convient dans les massifs et grands parterres.

PERVENCHE, *Vinca*, de *vincire*, lier, parce

que les rameaux de ces plantes sont très-souples. (Pentandrie Monogynie, fam. des APOCYNÉES.)

1. PERVENCHE (GRANDE). *Vinca major.* L. Indigène, rustique et vivace. Ces 2 espèces ont des touffes à rameaux longs de 2 à 4 pieds, rampent ou garnissent des murs et des tiges d'arbres dans les lieux frais et ombragés; feuilles ovales, lisses; en mai et septembre, fleurs persistantes, vert foncé, axillaires, infondibuliformes et bleu tendre, ou blanc. Autre à feuilles panachées.

2. PERVENCHE (PETITE). *Vinca minor.* L. En tout plus petite. Variétés à fleurs doubles ou simples, pourpres, bleues ou violâtres, blanches et précoces, rouges et à feuilles panachées en blanc ou en jaune. La dernière est toujours plus belle quand on l'expose au soleil. Toute terre. De graines ou de rejetons.

3. PERVENCHE DE MADAGASCAR. *Vinca rosea.* L. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 8. Tige droite rameuse, rouge; feuilles ovales-oblongues, lisses, beau vert; en juillet et août, fleurs géminées, sessiles, axillaires, rose plus foncé au centre. Variété à tiges jaunâtres, à fleurs blanches, à cœur rouge; autre *idem*, à cœur vert. Terre franche substantielle; au midi; semis sur couche sous châssis, ou serre chaude: on l'y tient jusqu'à ce que la température soit très-douce. Elle périt si l'on ne la rentre en serre, où elle dure plusieurs années. Il faut, pendant la fleur, écarter l'espèce de la variété, pour les conserver pures. C'est une plante charmante.

PHALARIS. (*Voyez* ALPISTE.) PHALARIS-ROSEAU. *Phalaris arundinacea.* L. ROSEAU RUBAN. Indigène. Tige de 4 à 5 pieds, articulée; feuilles longues, un peu rudes; en juillet, fleurs en panicule allongé. On ne cultive que la variété dite à feuilles rayées de blanc jaunâtre. Terrain frais. Multiplication par les traces; n'exige aucun soin.

PHLOMIS. (Didynamie Gymnospermie, fam. des LABIÉES.) PHLOMIS TUBÉREUX. *Phlomis tuberosa.* L. de Sibérie, et vivace par ses racines tuberculeuses; tiges de 5 à 6 pieds, simples, carrées, rougeâtres,

feuilles longues, en cœur, pointues, ridées, dentées, rudes, lisses et d'un vert foncé; en juillet et septembre, fleurs verticillées, moyennes et violâtres. Terre légère, exposition au soleil; arrosemens fréquens en mai et juin. Multiplication par séparation des tubercules tous les trois ans, ou de graines semées en pots et rentrés dans l'orangerie la première année.

PHLOX. Ce nom en grec signifie *flamme*, et vient de la couleur vive des fleurs de quelques espèces. (Pentandrie Monogynie, fam. des Polémoniacées.) De l'Amérique septentrionale. Racines vivaces; fleurs terminales très-nombreuses, infundibuliformes, à 5 divisions, planes, et produisant beaucoup d'effet. Terre franche et fraîche; toute exposition, hors celle du Nord. Multiplication par les racines à l'automne, et mieux au printemps, ou de boutures en pots, et rentrées l'hiver en l'orangerie, arrosemens suffisans pour tenir la terre fraîche.

1. Ph. divariqué. *Ph. divaricata*. L. Tiges d'un pied, grêles, divariquées; feuilles sessiles, ovales, lancéolées, courtes; tout le printemps, fleurs en grappe, et gris de lin.

2. P. blanc. *P. candida suaveolens*. H. K. Tiges de 18 pouces; les feuilles opposées, vert jaunâtre; en juin-juillet, fleurs odorantes, paniculées, blanc pur. Variété constante à feuilles panachées de blanc.

3. P. moyen ou glabre. *P. glaberrima*. L. Tige de 18 pouces, grêles; feuilles linéaires, étroites, pointues; en juin-juillet, fleurs en corymbe lâche, pourpre clair.

4. P. velu. *P. pilosa*. L. Tiges d'un pied, peu nombreuses; feuilles sessiles, lancéolées, et un peu velues; en juin-juillet, fleurs en corymbe, lilas pâle.

5. P. de la Caroline ou grand Phlox. *P. Carolaniana*. L. Tiges de 3 pieds; feuilles sessiles, lancéolées; bord réfléchi; en juillet-septembre, fleurs en corymbe fasciculé; pourpre foncé. Variété à feuilles panachées.

6. P. paniculé. *P. paniculata*. L. Un des plus beaux; tiges nombreuses, de près de 4 pieds; feuilles

opposées, sessiles, lancéolées; fleurs en août et septembre, en panicule, et couleur lilas. Variété à feuilles panachées, mais délicate, qu'on couvre de litière pendant l'hiver.

7. PHLOX MACULÉ. *P. maculata.* L. Plante velue. Tiges de 4 à 5 pieds, nombreuses, tachées brun : d'où son surnom; feuilles lancéolées oblongues; en août-septembre, fleurs en grappes longues, bien faites et odorantes; couleur lilas ou pourpre.

8. P. A FEUILLES ÉTROITES. *P. setacea.* L. Très-jolie espèce; tiges d'un pied, couchées, mais les tiges et branches florifères se redressent; feuilles inférieures ovales, velues, presque sessiles, vert foncé; en juin-juillet, fleurs solitaires, grandes, roses ou pourpre léger, avec une tache rouge à la base des divisions. Couvrir de litière, ou mieux, orangerie l'hiver. Multiplication de boutures, pour obtenir de plus belles fleurs.

9. P. SUBULÉ. *P. subulata.* — Toujours vert : tiges rampantes, étalées, velues et grises; feuilles en faisceaux, sessiles, subulées (*en alène*), à pointes blanches; en avril-mai, fleurs opposées; calice velu et vert foncé ou violet noirâtre; corolle rose pourpré avec une étoile brun pourpre à la base. Bouture; exposition à mi-soleil.

10. P. A FEUILLES OVALES. *P. ovata.* MIL. Tiges grêles, d'un pied; feuilles radicales, ovales, vert foncé, les caulinaires presque sessiles, velues, allongées; en juillet, fleurs solitaires sur leur pédoncule, grandes, rouge vif. Multiplication de boutures.

11. P. RAMPANT. *P. reptans.* MICH. Tiges rampantes, d'un brun rougeâtre, les florifères droites; feuilles ovales, concaves, beau vert en dessus et pâle en dessous; celles des tiges fertiles, lancéolées, plus étroites et plus courtes; en mai, fleurs odorantes, corymbe bleu pâle.

12. P. SOUS-LIGNEUX. *P. suffruticosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Fleurs d'un rouge violâtre, légèrement odorantes, en panicule comme dans le précédent, et encore plus précoces. Il garde ses tiges en le rentrant l'hiver dans la serre.

13. Phlox en croix. *P. decussata*. Hort. — *Acuminata*. Herb. de l'Amat., vol. 5. Nouvelle et belle espèce de l'Amér. septent., que M. Noisette cultive depuis peu; tige de 2 ou 3 pieds; feuilles ovales-lancéolées, sessiles, la plupart opposées en croix; fleurs d'une belle couleur lilas, avec un peu de rouge au centre, disposées au sommet de la tige et des rameaux en large panicule; en septembre et octobre. Cette espèce encore rare, se cultive dans les bâches en terre de bruyère; lorsqu'elle sera plus commune, on la risquera en pleine terre; il est probable qu'elle s'y naturalisera comme ses congénères. Multiplication en éclatant les racines, et par boutures.

PHORMIUM, du grec *phormion*, petite corbeille. (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.) Phormion tenace, plante a lin. *Phormium tenax*, Forster. — Herb. de l'Ama., vol. 2. De la Nouvelle-Zélande; feuilles de 3 à 6 pieds; nombreuses et disposées comme celles des iris, canaliculées à la base, couvertes de stries longitudinales, vert un peu glauque; tige de 7 à 8 pieds, feuillée à sa base, nue ensuite, rameuse, paniculée en zigzag à son extrémité; en août, 10 à 12 fleurs sur chaque rameau et presque unilatérales, de 18 lignes, tubulées, à 6 divisions, les extérieures carénées et d'un jaune bronzé, les intérieures à sommet obtus et réfléchi, moitié plus longues et d'un beau jaune, étamines et style dépassant la corolle, rouge pourpre; anthères jaunes. Terre franche légère et fraîche; bonne exposition; en hiver le garantir des gelées; ou mieux le serrer en orangerie; beaucoup d'arrosemens l'été. Multiplication de rejetons, au printemps; on les place en pots enfoncés dans une couche tiède, s'ils n'ont pas de racines, ou de graines semées aussitôt la maturité, en terrines qu'on rentre dans l'orangerie. La plante est d'un bel aspect. Ses feuilles fournissent, par le rouissage, une filasse soyeuse très-forte, très-belle et fine, supérieure même à celle du lin; elle pourra être cultivée avec avantage dans le midi de la France.

PHYTOLACCA. Ce nom signifie *rouge laque*, couleur

couleur de la tige; des fruits et des feuilles en automne. (Décandrie Décagynie, fam. des ATRIPLICÉES.) PHYTOLACCA COMMUN, raisin d'Amérique. *Phytolacca decandra*. L. De la Virginie. Rustique; grosses racines vivaces; tiges de six pieds, rouges et rameuses; feuilles grandes, ovales, lisses, terminées en pointe, vert se changeant en rouge; en août-septembre, fleurs petites, blanches et rougeâtres, en grappes axillaires droites et longues. Les baies contiennent un suc rouge de laque, qu'on devrait essayer de fixer. Terre légère; midi; multiplication de graines en terrines et sur couche tempérée; on sépare aussi les racines. Garantir de la grande humidité, l'hiver. Plante propre à l'agrément; le suc de la racine est purgatif. Les baies infusées dans de l'eau-de-vie et employées en frictions ont quelquefois guéri des rhumatismes; les feuilles nouvelles se mangent comme les épinards.

PIGAMON. *Thalictrum;* du grec *thallein,* fleurir, être vert, qui indique l'abondance et la couleur des fleurs. (Polyandrie Polygynie, famille des RENONCULACÉES.) PIGAMON A FEUILLES D'ANCOLIE. *Thalictrum aquilegifolium*. L. *Thalictrum atropurpureum*. JAC. Des Alpes. Rustique, racines vivaces; touffes de feuilles nombreuses, vert foncé teint de pourpre; tige de 2 à 3 pieds, pourpre foncé et changeant; en mai et juin, fleurs nombreuses et en têtes; pétales herbacés et caducs, mais conservant une aigrette de 60 étamines à filets divergens, longs, blancs, portant chacun une anthère jaune soufre. Ces aigrettes légères contrastent agréablement avec la couleur gorge de pigeon des feuilles, d'où le nom de COLOMBINE PLUMACÉE. Terre légère et substantielle; mi-soleil; multiplication par racines en automne.

PITCAIRNE. *Pitcairnia*. (Hexandrie Monogynie, famille des BROMÉLIACÉES.)

1. PITCAIRNE A FEUILLES LARGES. *Pitcairnia latifolia*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Plante ligneuse, originaire des Antilles, et cultivée en France, au Jardin du Roi, où on l'a reçue d'Angleterre en 1808; sa tige forme, à sa base, une souche ligneuse, qui pro-

duit un faisceau de feuilles linéaires-lancéolées, très-aiguës, et bordées de dents épineuses; du milieu de ces feuilles s'élève une tige haute de deux pieds ou plus, garnie de feuilles courtes, et terminée par une superbe grappe de 50 à 60 fleurs, rouge éclatant, composées chacune d'un calice à trois folioles lancéolées, d'une corolle à trois pétales moitié plus longs que le calice, de 6 étamines filiformes, et d'un ovaire inférieur, surmonté d'un style à trois stigmates roulés en spirale; fleurs de mai en août. Serre chaude; terre franche mêlée d'un peu de terreau de couche; multiplication de graines semées sur couche chaude et sous châssis, ou d'œilletons faits en pot, et traités comme les semences.

2. PITCAIRNE VERT ET BLANC. *Pitcairnia discolor.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5, a fleuri pour la première fois, l'année 1820, chez M. Noisette. Racines fibreuses, vivaces; faisceau de feuilles oblongues, lancéolées au collet, d'où part une tige de 12 à 15 pouces, garnie de feuilles très-aiguës et rouge pourpre, terminée à la partie moyenne jusqu'au sommet par un panicule de fleurs verdâtres à extrémité bleu-clair. Même culture.

PIVOINE, PIONE *ou* PÉONNE. (Polyandrie Digynie; fam. des HELLÉBORACÉES.) *Pæonia*, du grec *Paionia*, de *Paion*, PÆON, célèbre médecin, qu'on dit avoir enseigné la vertu de la PIVOINE COMMUNE, dite femelle. *Pæonia officinalis.* L. Des Alpes. Plante à racines vivaces; tiges de 18 à 24 pouces; feuilles à plusieurs digitations inégales; en mai, fleurs très-grandes, terminales, solitaires, blanches ou roses, ou d'un rouge cramoisi, et doubles. On ne cultive pas la simple, et très-peu celle dite mâle. *Pæonia officinalis mas*, qui n'a de valeur que par ses graines d'un beau rouge. Tout terrain et toute exposition, et mieux terre franche légère, et substantielle, et mi-soleil. Multiplication par la séparation des pieds en automne. 3. La PIVOINE A FEUILLES DÉCOUPÉES. *Pæonia tenuifolia.* L. De l'Ukraine. Tige peu élevée; feuilles très-laciniées; fleurs d'un rouge vif, veloutées, beaucoup plus

petites que celles de la précédente, et simples. Même culture.

4—10. Pivoine a fleurs blanches. *Pæonia albiflora.* De Sibérie. Tige de 2 pieds, striée; feuilles deux fois ternées, à folioles ovales-lancéolées et luisantes; fleurs solitaires, ou au nombre de 2 ou 3, à 8 grands pétales d'un blanc de lait. Même culture. Pivoine laciniée. *Pæonia laciniata.* Pallas. *Pæonia anomala.* Lam. De Sibérie. Tige de 10 pouces, cannelée et anguleuse; feuilles deux fois ternées, lancéolées, pales en dessous; fleurs roses, à six pétales oblongs, ovales, ondulés. Même culture. Pivoine velue. *Pæonia villosa.* Desf. Tige *idem;* feuilles *idem*, mais à folioles étroites, blanches et velues en dessous; fleurs, en mai comme les précédentes, d'un rouge vif, solitaires et terminales. On cultive aussi les *Pæonia lobata*, *bysantina*, *fimbriata*, et *sinensis albiflora plena.* Cette dernière a des tiges nombreuses, longues de 2 pieds et demi à peu près; feuilles doublement lobées, à divisions très-allongées; feuilles florales lancéolées; pétales de la circonférence étalés, d'abord d'un rose tendre, puis d'un blanc éclatant; ceux du centre élevés, d'abord jaunes, puis d'un blanc très-pur; fleurs grandes, allongées, très-doubles, souvent solitaires par l'avortement des fleurs latérales. Cette belle plante fleurit en juin, et dure très-long-temps; on doit la couvrir pendant l'hiver. Même culture.

11—12. Pivoine papavéracée. *Pæonia papaveracea.* Andrew. Herb. de l'Amat., vol. 6. De la Chine. Cette espèce se distingue par ses fleurs, de 6 à 8 pouces de diamètre, de 5 à 8 pétales d'un rose tendre, l'onglet d'un pourpre foncé, et les étamines d'un rose vif. Terre à orangers; exposition ombragée; d'orangerie, ou sous un châssis sans chaleur. Multiplication de marcottes. Pivoine comestible. *Pæonia edulis.* Aussi de la Chine, où on mange ses tubercules. Tiges de 4 à 5 pieds, anguleuses; feuilles à long pétiole, ailées, à folioles larges, ovales, et la terminale à 2 ou 3 lobes; fleurs d'un rose vif. Culture du n°. 1, mais

elle est plus délicate, et a besoin d'être recouverte par un châssis pendant les gelées.

13. Pivoine odorante. *Pœonia humea.* Tige de 3 à 4 pieds; feuilles à peu près semblables à celles de la *Sinensis albiflora plena*, mais moins gaufrées, et à lobes un peu moins allongés; fleurs aussi grandes que la précédente, d'un rouge moins vif, à odeur agréable de rose. Même culture que les n°s. 4—10.

PLANTAIN d'eau. *Alisma.* (Hexandrie Polygynie, fam. des Alismacées.) Plantain d'eau des marais. *Alisma plantago.* Indigène. Tige de 2 pieds, nue; feuilles radicales, oblongues, nerveuses; en juillet, fleurs petites, nombreuses, en verticilles composés; panicule très-ouvert. Nous citons cette plante pour la propriété, qu'on affirme, en Russie et dans nos journaux, être un excellent remède contre la rage. Il est à désirer qu'on s'assure de cette vertu; mais il faudra le faire avec circonspection, car la plante est suspecte: la plupart des bestiaux la refusent; on ne pourra l'appliquer aux hommes qu'après des expériences multipliées sur les animaux.

PODALYRIA. Dédié à *Podalyre*, médecin grec au siége de Troie. (Décandrie Monogynie, fam. des Légumineuses.) Podalyria a fleurs bleues. *Podalyria australis.* Lam. — Wild. *Sophora australis.* Vent. De la Caroline. Racines vivaces. Tiges fistuleuses, de 2 pieds, en touffe large et arrondie; feuilles à trois folioles cunéiformes, beau vert, stipules ensiformes; en été, fleurs moyennes, nombreuses, en bouquets axillaires, d'un joli bleu et à carène d'un blanc verdâtre. Terre franche légère; midi. Multiplication de graines, en mars, sur couche tiède, ou de racines en automne.

PODOPHYLLE. *Podophyllum.* (Polyandrie Monogynie; fam. des Renonculacées.) Des mots grecs *pous*, *podos*, pied, et *phyllon*, indiquant la grossière ressemblance que les feuilles ont avec le pied.

1. Podophylle en bouclier. *Podophyllum peltatum.* L. Belle plante de l'Amériq. sept. Rustique,

vivace par ses racines, en touffe large. Pétioles nombreux de 8 à 10 pouces, divisés au sommet en deux parties, dont chacune porte une feuille grande, à 5 ou 7 lobes réunis, ombiliquée, et d'un vert jaunâtre; en mai, fleurs placées dans la division des pétioles, en soucoupe, et à 9 pétales blancs, dont 6 plus étroits et ovales, et 3 plus larges et cordiformes. Toute terre et toute exposition. Multiplication de graines au printemps, ou de rejetons lorsque les feuilles sont fanées.

2. PODOPHYLLE PALMÉ. *Podophyllum palmatum.* Il ne se distingue du précédent que par une différence dans les feuilles et par l'odeur faible d'ananas qu'exhalent ses fleurs. Du même lieu et même culture.

POLÉMOINE. *Polemonium.* Du grec *polemos*, guerre, parce que plusieurs rois se sont disputé l'honneur d'avoir trouvé l'espèce suivante. (Pentandrie Monogynie, fam. des POLÉMONIACÉES.)

1. POLÉMOINE BLEU, OU VALÉRIANE GRECQUE. *Polemonium cœruleum.* L. De la Grèce. Vivace. Tiges de 2 pieds, nombreuses, en touffe serrée; feuilles ailées, sessiles; folioles nombreuses, oblongues, vert foncé; en mai-juillet, fleurs à bouquets terminaux, en roue et bleues. Variété à fleurs blanches. Tout terrain; exposition ouverte. Multiplication de graines qui se sèment d'elles-mêmes, ou séparation des touffes.

2. POLÉMOINE RAMPANT. *Polemonium reptans.* L. Amérique septent. Tiges traînantes et redressées; en avril et mai, fleurs petites et plus pâles. Même culture, mêmes moyens de multiplication. Moins joli que le précédent.

PONTÉDÉRIE. *Pontederia.* (Hexandrie Monogynie, fam. des NARCISSÉES.) Nom d'un botaniste de l'Isc. PONTÉDÉRIE A FEUILLES EN CŒUR. *Pontederia cordata.* L.—HERB. DE L'AMAT., vol. 4. De la Virginie. Belle plante aquatique, vivace par ses racines; feuilles engaînées par de longs pétioles, en cœur, échancrées à la base, épaisses et d'un beau vert; en mai, fleurs sessiles, épi droit et serré, sortant d'une spathe ou de la dernière feuille, et d'un joli bleu. Terre

tourbeuse, en pots mis dans un baquet plein d'eau ; rentrer l'hiver dans l'orangerie où on la tient humide. Multiplication de graines ou séparation des racines en automne.

POPULAGE. *Caltha.* (Polyandrie Polygynie, fam. des HELLÉBORACÉES.) POPULAGE DE MARAIS, *ou* SOUCI D'EAU. *Caltha palustris.* — L. HERB. DE L'AMAT., vol. 5. Plante indigène, vivace; tiges d'un pied ; feuilles radicales, grandes, réniformes, crénelées, d'un vert foncé et luisant, et formant une touffe basse; fleurs en mai et quelquefois en septembre, simples ou doubles, axillaires et terminales, d'un beau jaune et plus grandes que le bouton d'or. Terre franche et humide. Multiplication par pied en automne. Populage vient de *populum ago*, je vis comme le peuplier.

POURÉTIE AÉRIENNE. *Pourretia aeranthos.* (Hexandrie Monogynie, fam. des COMMÉLINÉES.) HERB. DE L'AMAT., vol. 5. Du Pérou. Feuilles sessiles, linéaires-lancéolées, creusées en gouttière, aiguës, d'un vert cendré, couvertes d'une poussière écailleuse et blanchâtre, étalées et rapprochées en rosette à la base de la tige, celles supérieures beaucoup plus courtes et presque appliquées : tige haute de 5 à 6 pouces, et terminée par un épi de 10 à 12 fleurs bleues, assez petites, sessiles dans l'aisselle d'une bractée lancéolée et purpurine. Calice à deux folioles spathacées, bifides, et assez semblables aux bractées. Corolle à trois pétales linéaires, spatulés et plus grands que le calice. Serre chaude. Sable sec dans un pot percé de trous de tous côtés. Dans son pays, cette plante croît suspendue en l'air et y multiplie de drageons sans le secours d'autre agent que l'air, d'où son nom d'*Aeranthos*, fleur de l'air.

PRIMEVÈRE. *Primula.* (Pentandrie Monogynie, fam. des PRIMULACÉES.)

1. PRIMEVÈRE COMMUNE. *Primula elatior.* JACQ. HERB. DE L'AMAT., vol. 6. *Primula*, diminutif de *primus*, premier, à cause de sa précocité. Indigène. Plante basse et vivace ; fleurs radicales, ovales, oblon-

gues, dentées, ridées, velues en dessous; tiges simples de 6 à 8 pouces; de mars en mai, et quelquefois en automne, fleurs tubulées, à 5 divisions, en ombelles, jaunes. Variétés très-nombreuses, à fleurs simples, d'un grand nombre de nuances, et dont quelques-unes sont prolifères. Autres variétés, à fleurs doubles, mordorées ou jaunes, ou bien solitaires, sur un pédicule de 2 ou 3 pouces, et blanches, ou jaunes et violettes. Les amateurs recherchent les primevères dont les tiges sont fortes, et dont les corolles sont nuancées par trois ou au moins deux couleurs bien tranchantes. Ils nomment œil le cercle de la gorge de la corolle. Ils le veulent bien rond et proportionné avec le reste de la corolle jusqu'au limbe. Ils préfèrent les veloutés brun, noir, carmin foncé, feu, orangé, etc.; les couleurs sont variées à l'infini: ce n'est que par les semis que l'on obtient ces belles variétés. Ils réforment comme *clouées* les plantes dont le centre de la corolle tubulée n'a point pour ornement les anthères des étamines que communément ils appèlent *paillettes*. Cet accident arrive toutes les fois que les filets des étamines sont trop courts pour montrer, en les élevant, ces jolies anthères qui en effet ressemblent à des paillettes d'or. Mais au lieu de réformer de très-belles plantes qui souvent ont ce défaut à leurs yeux, ils feront bien de les soigner aussi pour la semence qui n'est pas moins précieuse que celle des autres. Enfin les fleurs de préférence sont encore celles dont la corolle est bordée en passe-poil à la circonférence par une couleur blanche ou rose ou feu. Ces primevères d'amateur sont aussi, l'on ne peut en disconvenir, le beau idéal de la délicatesse du genre. Terre franche légère, fraîche et ombragée. Multiplication de semis, en automne, en pleine terre, au levant ou en terrine. Repiquer l'année suivante, à la même époque, et marquer au printemps les belles variétés qu'on multiplie par la séparation des pieds, quand la fleur est passée, ou à l'automne.

2. Primevère auricule, Oreille-d'Ours. *Primula auricula*. L. — Herbier de l'Amateur, v. 3. Des Al-

S'il neige, on sème dessus et on égalise mieux; repiquer quand le plant a cinq à six feuilles, en terrines si le plant est faible, et en bordures s'il est plus fort. Garantir des limaces. L'année suivante, mettre en pots de 5 à 6 pouces les plus belles à la fleur; ne dépoter que tous les trois ans; enfoncer, après la fleur, les pots au levant dans une plate-bande qui ne reçoit les rayons du soleil que de 2 à 4 heures par jour; enlever les feuilles jaunes en les détachant par un mouvement de droite à gauche. Coucher pendant l'hiver les pots qui ne sont pas enterrés, le fond du côté du midi, et pendant les fortes gelées couvrir légèrement avec des feuilles, ou mieux d'un châssis, ou les rentrer, mais seulement pendant la durée des gelées. Dépoter les auricules pour les planter tout uniment en motte dans cette plate-bande est encore le mieux: on les relève aussi en motte pour les mettre en pôt à la fleur et les placer sur gradin, et les replacer après, en pleine terre, à la même exposition, on est sûr d'avoir toujours des couleurs plus vives, plus fraîches et mieux étoffées.

3. PRIMEVÈRE A FEUILLES DE CORTUSE. *Primula cortusoïdes*. L. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. De Sibérie. Racines fibreuses et vivaces; feuilles radicales, ovales, en cœur, lobées, et crénelées, veinées et velues en dessous; tiges hautes, terminées, en avril et mai, et en janvier, si on cultive en orangerie, par une espèce d'ombelle de jolies fleurs à long pédicule, à 5 pétales pourpres, bien ouverts, en cœur allongé, et d'une odeur douce et suave. Même culture que la primevère commune.

PULMONAIRE. *Pulmonaria*. (Pentandrie Monogynie, fam. des BORRAGINÉES.) Ce nom vient des propriétés pectorales de l'espèce de nos bois, qui est aussi astringente et mucilagineuse.

1. PULMONAIRE DE VIRGINIE. *Pulmonaria virginica*. L. HERBIER DE L'AMATEUR. vol. 5. De la Virginie. Rustique, racines vivaces. Feuilles longues, obtuses, à long pétiole; tiges de 2 pieds; en mars et mai, fleurs en bouquets pendans, petites, bleues, quelquefois

rouges ou blanches, et durant un mois. Les fleurs et les tiges disparaissent après la floraison. Tout terrain frais et ombragé. Propagation par racines en automne.

2. PULMONAIRE DE SIBÉRIE. *Pulmonaria siberica.* L. Feuilles en cœur, assez larges et glauques; en mai et juin, fleurs petites, en grappes de 5 ou 6, bleues et jolies. Multiplic. de graines au printemps, en pleine terre franche légère.

PYROLE. *Pyrola.* Genre de la Décandrie Monogynie, fam. des ÉRICOÏDES; du grec *pyr*, feu, à cause de la belle couleur rouge des tiges et des pétioles de la PYROLE MACULÉE, *Pyrola maculata.* L. De l'Amériq. sept. Tiges de 18 pouces; feuilles verticillées, ovales-lancéolées, dentées, pourpres en dessous, en dessus d'un vert foncé et maculé de blanc. En juin, fleurs petites, 2 sur chaque pédoncule, renversées, à 5 pétales concaves, d'un blanc rosé, étamines plus longues et jaunes. Terre de bruyère, fraîche; mi-soleil; orangerie. PYROLE ORDINAIRE. *Pyrola rotundifolia* L. De la France. Rustique. Tiges d'un pied; en juin et juillet, fleurs blanches, odorantes. Terre légère et ombragée. Au mois d'octobre, on l'apporte en motte des lieux où elle croît naturellement.

RESEDA, de *res aare*, apaiser les douleurs, vertu supposée. (Dodéçandrie Trigynie, fam. des RÉSÉDACÉES.) RÉSÉDA ODORANT. *Reseda odorata.* L. Égypte. Plante vivace. Tiges diffuses, couchées, rameuses et relevées à leur extrémité; feuilles oblongues, entières ou á 3 lobes; fleurs petites, en épi, verdâtres; anthères rouge-brique; odeur suave. Toute terre. Annuelle et herbacée, se sème d'elle-même; elle devient ligneuse : elle est au moins trisannuelle en serre tempérée : on en forme un arbuste en lui coupant les branches inférieures; elle fleurirait alors tout l'hiver.

RHEXIA, du grec *rhexis*, fracture; parce que les anthères paraissent brisées au point d'attache. (Octandrie Monogynie, fam. des MÉLASTOMÉES.) RHEXIE DE VIRGINIE. *Rhexia virginica.* L. Rustique, vivace, marécageuse. Tige de 18 pouces, carrée, velue

et striée, rouge et vert; feuilles sessiles, opposées, ovales-aiguës, velues, dentées, bordées de rouge; en juin et juillet fleurs axillaires, grandes; pétales étalés et réfléchis, rouge carmin, étamines jaunes. Terres de marais ou de bruyère, fraîches et ombragées. Multiplic. par semis de suite, ou au printemps, sur couche en plein air. Repiquage en petits pots pour passer l'hiver en serre ou sous châssis; planter au printemps en pleine terre; et en pots, pour l'orangerie.

Rhexie velouté. *Rhexia holosericea*. Bompl. — Herbier de l'Amateur, vol. 5. Du Brésil. tige de 3 à 4 pieds de hauteur; rameaux opposés, quadrangulaires, pubescens; feuilles opposées, ovales, acuminées au sommet, échancrées en cœur à la base, couvertes en dessus et en dessous de poils courts et soyeux; fleurs d'un beau bleu, larges de 15 à 16 lignes et réunies à 15 au plus en panicule terminal d'un brillant effet. Serre chaude la plus grande partie de l'année.

RICIN. *Ricinius*, tique de chien, parce que les semences ont quelque ressemblance avec cet insecte. (Monœcie Monadelphie, famille des Euphorbiées.) Ricin commun. *Ricinius communis*, L. De l'Inde. Vivace. Tige de 5 à 7 pieds, grosse, charnue, rameuse port noble, belles feuilles grandes, palmées, à sept digitations dentées, d'où le nom de *Palma Christi*. En juillet et août, fleurs insignifiantes, mais singulières par leur position en épis, les mâles à la base et les femelles au sommet. Terre légère et substantielle; exposition chaude; multiplication de graines en pots sur couche chaude, au printemps; repiquage quand les plantes ont 6 pouces, et que la température est assurée. La plante mûrit ses graines, et périt ensuite. Repiquée dans un grand pot, et rentrée dans la serre chaude en septembre, elle vit plusieurs années. Semence âcre et purgative. Elle donne une huile employée en médecine. L'huile des semences récoltées en France est aussi bonne que celle de l'Inde.

ROSEAU. *Arundo*. (Triandrie Digynie, fam. des Graminées.) Roseau a quenouilles. *Arundo donax*. L. France mérid. Tiges de 8 à 12 pieds, ligneuses,

creuses, articulées; feuilles longues, aiguës, vert glauque; en août, fleurs paniculées, élégantes et pourprées, qui se balancent au moindre vent, d'où le surnom *donax*, du grec, *donein*, agiter. Terre profonde et humide sur le bord des eaux. Couper les tiges en octobre, et couvrir d'une couche de litière. Le roseau panaché *Arundo Donax variegata*, variété du précédent, en diffère par des proportions plus petites, et par les panaches blancs et verts de ses feuilles. Terre franche, légère et humide; exposition chaude, dans un baquet qu'on rentre, en octobre, dans l'orangerie, où il lui faut peu d'eau. Multiplic. par la séparation des jets latéraux enlevés avec précaution sans déranger la plante, et mis dans un pot enfoncé dans une couche tiède, modérément arrosée.

RUDBECKIA, genre dédié à Rudbeck, botaniste suédois. (Syngénésie Polygamie frustranée, fam. des Corymbifères.)

1. Rudbeckia pourpre. *Rudbeckia purpurea*. L. De la Virginie. Vivace; tiges de 3 pieds, peu rameuses; feuilles lancéolées, oblongues et lisses; en été, fleurs solitaires, terminales, grandes, à rayons de 4 pouces, pourpre rosé, disque pourpre noirâtre et anthères dorées. Terre franche légère; exposition ouverte; au printemps, multiplic. de graines semées en planches préparées; ou par éclats des pieds à l'automne ou en mars.

2—3. Rudbeckia lacinié. *Rudbeckia laciniata*. Du Canada. Tiges de 8 pieds, rameuses au sommet, feuilles à 5 digitations, larges, pointues, trifides, les supérieures ovales, pointues, dentées, tout d'un vert foncé; en juillet, fleurs grandes, solitaires, terminales et jaunes. Même culture. On a encore le Rudbeckia velu ou obéliscaire. *Rudbeckia hirta*. L. De Virginie. Bisannuel, tige de 3 à 5 pieds; feuilles ovales, oblongues, dentées et velues; août-novembre, fleurs à rayons jaunes et à disque brun élevé en obélisque, d'où le nom vulgaire. On possède aussi le Rudbeckia a feuilles étroites. *Rudbeckia angustifolia*. L. Herbier de l'Amateur, vol. 7. jaune comme la précé-

dente. Même terre. Semer les graines en pots aussitôt la maturité; couvrir peu, et rentrer l'hiver. Planter au printemps avec les fleurs d'automne.

SAINFOIN. *Hedysarum*, du grec *hedis*, doux, et *aróma*, parfum. (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.) Sainfoin a bouquet, ou d'Espagne. *Hedysarum coronarium*. L. Trisannuel; tiges de 3 à 4 pieds; feuilles ailées, à 7 ou 9 folioles ovales; en juillet, fleurs à épis terminaux, courts, rouges, et répandant une odeur douce. On le sème au printemps en terre légère et *terreautée;* on sépare et repique le plant, pour le mettre en place. Couverture de litière pendant les froids. Variété moins jolie, à fleurs blanches.

2. Sainfoin animé, ou oscillant. *Hedysarum gyrans*. L. Du Bengale; vivace; tiges simples, garnies de feuilles à 3 folioles, l'impaire plus grande et ovale oblongue, les 2 autres lancéolées et douées d'un mouvement jour et nuit, qui consiste dans un tour, *gyrum*, ou un mouvement alternatif du haut en bas et de bas en haut; en été, fleurs en grappes droites, bleuâtres, avec une teinte de rouge jaune sur les ailes et la carène. Terre franche légère; constamment de serre chaude; multiplic. de graines semées sur couche chaude, et sous cloche; peu à peu de l'air au jeune plant, pour l'y habituer.

SALICAIRE. *Lythrum*, du mot grec *lythron*, sang; couleur des fleurs de quelques espèces. (Dodécandrie Monogynie, fam. des Lythrées.)

1. Salicaire commune. *Lythrum Salicaria*. L. Indigène et vivace. Tiges quadrangulaires, ailées, rougeâtres, peu rameuses; feuilles opposées, sessiles, ressemblant un peu à celles du saule, d'où son surnom latin; en juillet-août, fleurs à beaux épis terminaux, nombreuses et purpurines. Terre très-humide ou sur le bord des eaux, exposition en plein soleil; multiplic. de drageons.

2. Salicaire effilée. *Lythrum virgatum*. L. — D'Autriche. Vivace et rustique; tiges de 3 ou 4 pieds, effilées; feuilles longues, pointues; en juillet, fleurs

à épis paniculés et terminaux, joli rose purpurin. Même culture. On peut aussi la semer.

SANGUINARIA, genre de la Polyandrie Monogynie, fam. des PAPAVÉRACÉES, qui doit son nom au suc *rouge de sang* des racines de la SANGUINAIRE DU CANADA. *Sanguinaria Canadensis.* L. Vivace, à tige de 6 à 8 pouces ; une seule feuille amplexicaule, radicale, vert pâle et veinée de rouge, en cœur à la base et à pétiole long et brun ; en avril-mai, fleurs terminales, moyennes, à pétales ovales, très-blancs. Terre légère et humide, mêlée de terreau de feuilles; exposition ombragée ; multiplic. par racines.

SAPONAIRE. *Saponaria.* (Décandrie Digynie, fam. des CARYOPHYLLÉES.) SAPONAIRE OFFICINALE. *Saponaria officinalis.* L. Indigène et rustique. Tiges nombreuses, de 2 pieds et articulées ; feuilles opposées, sessiles, ovales-lancéolées, et qui, écrasées et battues dans l'eau, la font mousser comme du savon, *sapo*, d'ou son nom. En juillet, fleurs odorantes à bouquets terminaux, d'un rose violet. Variété à fleurs doubles, la seule cultivée. Toute terre et toute exposition ; multiplication par les traces en automne.

SARIETTE, SAVOURÉE OU SADRÉE. *Satureia.* (Didynamie Gymnospermie, fam. des LABIÉES.) Deux espèces aromatiques sont cultivées : l'une herbacée et annuelle, *Satureia hortensis*, la SARIETTE DES JARDINS, se sème d'elle-même lorsqu'une fois il y en a eu dans un terrain ; l'autre, *Satureia montana*, SARIETTE DE MONTAGNE, se multiplie de semences bonnes pendant 2 ans, mieux de pieds éclatés. La première, de la France méridionale, porte deux petites fleurs rouges sur le même pédoncule ; en juin-août ; la seconde, des mêmes lieux, a 2 ou 3 fleurs blanches aussi sur chaque pédoncule.

SARRACÉNIE, SARRASINE. *Sarracænia.* Genre de la Polyandrie Monogynie, dédié au docteur SARRASIN.

1. SARRACÉNIE A FLEURS POURPRES. *Sarracenia pupurrea.* L. Du Canada. Vivace, à tiges d'un pied ; feuilles radicales de 5 à 6 pouces, teintes de rouge sur les nervures et les bords, roulées en cornet sinué et ven-

tru ; juin-juillet, fleurs terminales, solitaires, grandes, à 5 pétales rouge pourpre en dehors, verts en dedans et flasques. Terre bourbeuse, mêlée de terre de bruyère et humide ; orangerie ou châssis l'hiver. Multiplication de semences.

2. SARRACÉNIE A FLEURS JAUNES. *Sarracenia flava.* L. Amériq. mérid. Plante plus grande dans toutes ses dimensions. Feuilles de 2 pieds, en cornets, figurant une trompette. En juin, fleurs jaunes. On la tient dans un pot, et celui-ci dans un vase plus grand et toujours plein d'eau. Elle a besoin de l'orangerie l'hiver quand le froid est vif, comme la SARRACÉNIE ROUGE, *Sarracenia rubra*, de la Caroline, qui se distingue des autres par ses fleurs rouges.

SARRETTE. *Serratula.* (Syngénésie Polygamie égale, fam. des CYNAROCÉPHALES.) SARRETTE A ÉPI. *Serratula spicata.* L. De la Caroline. Vivace; tiges de 3 pieds, nombreuses, simples, en touffe; feuilles sessiles, longues, étroites, pointues, ciliées à leur base, vert foncé; d'août-octobre, fleurs, en épi terminal serré, sessiles, moyennes et lie de vin. SARRETTE ÉLÉGANTE. *Serratula speciosa.* H. K. Géorgie. Feuilles étroites, longues, à points transparens; en septembre-octobre, fleurs sessiles, en épi terminal, lilas. Terre légère, substantielle, fraîche ; exposition ouverte ; semis à la maturité des graines, et séparation des pieds la troisième année à l'automne. On cultive la sarrette indigène des teinturiers, seulement pour la einture jaune et brillante.

SAUGE. *Salvia*, de *salvare*, sauver, à raison de ses propriétés (Diandrie Monogynie, famille des LABIÉES.)

1. SAUGE ORMIN, FEUILLE-FLEUR et PRUD'HOMME. *Salvia horminum.* L. Espagne. Rustique; tige de 2 pieds ; feuilles obtuses, crénelées, d'un vert foncé ; en juillet, fleurs en épi terminal à bractées colorées rose tendre. Variété à bractées rouges, et autre à bractées violettes : terre légère, chaude et sèche, au midi. Semis en places, ou en planche pour repiquer.

2. SAUGE ARGENTÉE. *Salvia argentea.* L. De Crète.

Bisannuelle ; feuilles grandes, oblongues, dentées, laineuses et argentées ; en mai et août, fleurs verticillées, blanches et à bractées concaves. Même culture; semis sur couche tiède au printemps.

SAUGE BICOLORE. *Salvia bicolor*. DESFONT. Barbarie. Tiges carrées, de 3 pieds, et persistantes, si l'on rentre l'hiver en orangerie; feuilles ovales, crénelées et dentées, assez grandes ; juin, fleurs en anneaux au sommet des tiges, grandes, penchées, d'un beau bleu, avec une tache blanche à la lèvre inférieure. Même culture, mais couvrir de litière sèche en hiver.

On peut mettre en bordure la GRANDE et la PETITE SAUGE, *Salvia officinalis* et *Salvia tenuior*, ainsi que leurs variétés : TRICOLORE, PANACHÉE, A FEUILLES ÉTROITES, A PETITES FEUILLES, GAUFRÉE, OU FRISÉE. On les multiplie de semences, et mieux de l'éclat des pieds en automne. Ces jolies plantes, toutes à fleurs bleues paraissant en juin et juillet, sont fortement aromatiques. Elles aiment une terre légère et une exposition chaude. On prend leurs feuilles en infusion, et on les fume comme le tabac. (*Voyez*, pour les autres espèces, aux arbres et arbustes.)

SAXIFRAGE, CASSE-PIERRE. *Saxifraga*, du latin *saxum*, rocher, et *frangere*, briser, parce que les racines de plusieurs de ces plantes vivaces, pénètrent entre les fentes des rochers. (Décandrie Digynie, fam. des SAXIFRAGÉES.)

1. SAXIFRAGE DE SIBÉRIE. *Saxifraga crassifolia*. L. Feuilles persistantes, lisses, épaisses, ovales, dentées, grandes, beau vert, en touffe ; tiges d'un pied, nues, terminées, au printemps, par un panicule de fleurs, les plus grandes du genre et d'un beau rose. Terre franche, légère et fraîche; mi-soleil, séparation des drageons tous les 3 ans. Variété à feuilles cordiformes et à panicules plus grands.

2 SAXIFRAGE STOLONIFÈRE, OU DE LA CHINE. *Saxifraga sarmentosa*. L. Tiges faibles, couchées, rameuses, rougeâtres et redressées pendant la floraison; feuilles rondes, velues, purpurines-pâles en dessous, vertes et veinées de blanc en dessus. En juin et juillet,

fleurs en panicule ouvert, dont les trois pétales supérieurs, très-petits, d'un rose tendre, et blancs avec tache jaune à la base, et les deux inférieurs longs et blancs. Même culture, garantir des grands froids; en serrer quelques pieds dans l'orangerie. Multiplic. de filets qui prennent racine, d'où le surnom de *stolonifère*; propres aux rocailles humides, à mi-soleil.

3. Saxifrage cotylédone ou pyramidale. *Saxifraga cotyledon pyramidalis*. L.—*Sedum pyramidale* des jardiniers. Des Alpes. Feuilles longues en spatule, dentelées, charnues, vert glauque, persistantes et en rosette, du centre desquelles il s'élève, à la troisième année, une tige de 18 à 24 pouces, peu feuillée, mais à rameaux nombreux, et divisés euxmêmes, terminées de mai en juillet par de jolies petites fleurs blanches. La plante forme alors une pyramide charmante. Même culture; multiplic. de rosettes dont on met une partie en pot, pour en jouir dans les appartemens, et qu'on serre dans l'orangerie. Chaque rosette ne fleurit ordinairement qu'une fois.

4. Saxifrage ombreuse, Mignonnette, Amourette, *Saxifraga umbrosa*. L. Des Alpes. Feuilles en rosette, assez larges et étalées; tiges de 8 à 12 pouces: en avril et mai, fleurs en panicule, petites, blanches et tachées de points rouges. Même culture. On en fait de jolies bordures.

5. Saxifrage mousseuse, Gazon turc. *Saxifraga hypnoïdes*. L. Des Alpes. Indigène. Feuilles nombreuses, et en mousse, *hypnum*, formant un gazon touffu, d'un vert gai; tiges de 5 à 6 pouces, nombreuses, portant en mai, une ou plusieurs fleurs blanches et petites. Même culture.

6—7. Saxifrage a feuilles rondes. *Saxifraga rotundifolia*. L. Des Alpes. Feuilles en rein, à dents larges et aiguës, velues comme ses tiges d'un pied; celles-ci rameuses et terminées, en mai-juin, par des panicules de fleurs petites, blanches, ponctuées rouge. La Saxifrage fourchue, *Saxifraga furcata*, la Peyr. Des Pyrénées, et formant des touffes basses, épaisses, étalées et d'un beau vert. Même culture. Propres aux rocailles humides et ombragées.

8. Saxifrage granulée. Sanicle de montagne, Casse-pierre. *Saxifraga granulata.* L. Indigène. Tiges de 8 à 10 pouces, grêles, peu rameuses; feuilles nombreuses, radicales, petites, réniformes, crénelées, les supérieures lobées, presque palmées; en mai-juin, fleurs moyennes, terminales, blanches et doubles dans la variété cultivée de préférence. Terre légère et toujours fraîche; mi-soleil. Multiplic. quand les feuilles sont sèches, par la séparation, en petites mottes, de ses racines consistant en une multitude de grains tuberculeux, d'où son surnom, et qu'on replante bientôt après en pleine terre ou en pots: garantir avec un peu de litière, des grands froids et de la neige.

9. Saxifrage velue. *Saxifraga hirta.* L. Des Alpes. Feuilles en rein, crénelées et pétiolées; tiges velues et terminées, en mai, par de petites fleurs blanches ponctuées rouge. Même culture que la première.

SCABIEUSE, *Scabiosa,* du latin *scabies,* gale, parce qu'une espèce a été employée contre cette maladie. (Tétrandrie Monogynie, famille des Dipsacées.)

1. Scabieuse Fleur-de-veuve. *Scabiosa atropurpurea.* L. Plante bisanuelle des Indes. Tiges de 2 pieds, rameuses, radicales, spatulées, dentées, les caulinaires pinnatifides, les folioles linéaires; en juillet-octobre, si la saison est douce, fleurs nombreuses, terminales, solitaires, moyennes, pourpres, plus ou moins foncées et veloutées, roses et panachées; odeur de musc ou de fourmi. Terre franche légère, exposition chaude, semis au printemps et mieux en automne, et en place, pour avoir de plus belles plantes. Pendant les gelées, couvrir les jeunes plantes en hiver.

2. Scabieuse des Alpes. *Scabiosa alpina.* L. Vivace et à larges touffes; feuilles ailées; tiges de 5 pieds, terminées, en juillet, par des fleurs jaunâtres et penchées. Même culture, et multiplication par l'éclat des pieds.

3. Scabieuse étoilée. *Scabiosa stellata.* L. Indigène et annuelle. Tige de 2 pieds, rameuse, velue; feuilles velues et blanchâtres; en juillet-août, fleurs moyennes, blanches. Semence à aigrette en cloche, au milieu de laquelle il y a une étoile pédiculée et noire. Culture du n°. 1.

4. Scabieuse du Caucase. *Scabiosa caucasica.* Curt. Herbier de l'Amateur, vol. 5. Vivace, la plus belle du genre. Feuilles aiguës à poils blanchâtres et épais; tiges simples; en juin-août, fleurs solitaires, très-grandes, à rayons extérieurs longs, larges et concaves; couleur bien tendre qui relève le rose vif des anthères et styles des fleurons du centre. Culture du n°. 2.

5. Scabieuse de Crète. *Scabiosa cretica.* Toujours verte. Tige de 2 pieds, ligneuse, rameuse; feuilles lancéolées, étroites, blanchâtres; tout l'été, fleurs solitaires, terminales, bleu pâle presque blanc. Terre légère. Orangerie. Multipl. de boutures. Semis sur couche au printemps.

SCEAU DE SALOMON. *Polygonatum.* (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.) Racine polygonée, en forme d'un cachet ou sceau, d'où ses noms.

1. Sceau de Salomon verticillé. *Polygonatum verticillatum* Desf. Tige simple, haute de 15 à 20 pouces, garnie de feuilles étroites, lancéolées, très-glabres, verticillées 4 à 4; fleurs blanches ou un peu verdâtres, pendantes, 2 à 3 ensemble, sur des pédoncules axillaires; en mai et juin. Des lieux montueux et ombragés du midi de la France. Toute espèce de terre, mais fraîche et ombragée. Multipl. de semences, à mi-soleil, ou par racines.

2. Sceau de Salomon commun. *Polygonatum vulgare.* Desf. *Convallaria polygonatum.* L. Indigène dans les bois. Tige d'un pied et demi, anguleuse, courbée, garnie, dans la moitié supérieure, de feuilles ovales-lancéolées, sessiles et demi amplexicaules; fleurs blanches, pendantes, la plupart solitaires; en avril et mai. Même culture: variétés à fleurs doubles.

3. Sceau de Salomon a feuilles larges. *Polygonatum latifolium.* — *Convallaria latifolia.* Jacq. Des montagnes du midi de la France. Ses feuilles sont plus larges que dans l'espèce précédente, et ses pédoncules portent plusieurs fleurs. Même culture.

4. Sceau de Salomon multiflore. *Polygonatum multiflorum.* Desf. *Convallaria multiflora.* L. Indigène, dans les bois montagneux. Tige cylindique ou à deux angles à peine saillans, haute de 2 à 3 pieds; feuilles ovales-lancéolées; fleurs blanchâtres, pendantes, disposées 2 à 6 ensemble sur des pédoncules axillaires; en mai. Même culture. On préfère la variété à fleurs doubles.

SCORPIONE. *Myosotis*, oreille de rat, à cause de la forme des feuilles. (Pentandrie Monogynie, fam. des Borraginées.) Scorpione des marais, Gremillet *ou* Souvenez-vous de moi. *Myosotis palustris.* L. Charmante miniature. Vivace et rustique, à tige d'un pied; feuilles oblongues étroites; fleurs, d'avril-août, en épi lâche, petites, bien ouvertes, d'un bleu céleste avec des points jaunes. Terre humide, multiplication de graines, ou par la séparation des pieds.

SEDUM. Sedum, de *Sedare*, apaiser, parce qu'on attribue à quelques espèces la vertu de calmer les douleurs. (Décandrie Pentagynie, fam des Crassulées.)

1. Sedum Orpin, Reprise. *Sedum Telephium.* L. Indigène. On ne cultive pour l'agrément que la variété à fleurs rouges, plante rustique. Tiges nombreuses d'un à 2 pieds, à feuilles sessiles, planes, épaisses, succulentes, ovales, dentées; en juillet et août, fleurs en corymbe serré, terminal, d'un rouge purpurin. Terre sableuse; exposition au soleil; multiplication par les éclats des pieds. Ses feuilles broyées s'appliquent avec un étonnant succès sur les coupures. Télèphe, roi de Mysie, s'en servit le premier, d'où ses noms de Reprise et de *Telephium*.

2—3. Sedum a feuilles de Peuplier. *Sedum populifolium.* L. De Sibérie; très-propre à garnir les par-

ties de rocailles au soleil. Tiges d'un pied, étalées et brunâtres, garnies de feuilles, rares dans le bas, pétiolées, cordiformes, dentées, teintes rouge. En juillet, bouquet de fleurs petites, odorantes, lavées de rose, étamines pourpre foncé. Ce *Sedum*, dans un pot, demande la culture des plantes grasses; il faut le serrer en hiver. — Le SEDUM A FEUILLES VELUES; *Sedum dasyphyllum*. L. Convient encore mieux pour les rocailles. Des Alpes. Plante rustique, vivace, plus basse que la précédente; feuilles étroites, épaisses, couvertes d'un duvet blanc; en juillet, fleurs blanches et terminales. Même culture et boutures.

4. SEDUM ODORANT, RHODIOLE. *Sedum Rhodiola*. H. P. *Rhodiola rosea*. L. Alpes. Jolie plante rustique et vivace; tige de 9 à 10 pouces; feuilles épaisses, glauques, planes, oblongues, dentées; en juin, fleurs roses, en bouquet serré et terminal. L'odeur de rose de la racine a mérité à la plante le nom de *Rhodiole*, du grec *rhodon*, rose. Terre sableuse et sèche. Même culture, mi-soleil.

5. SEDUM CRÊTE-DE-COQ. *Sedum cristatum*. Indigène. Plante basse, touffue, fort jolie. Tiges et rameaux charnus, aplatis, plus larges à leur extrémité, les uns sinués, d'autres roulés; feuilles charnues, courtes, menues, en alène, d'un vert foncé; en juillet et août, fleurs d'un beau rouge. Terre franche légère; exposition chaude; orangerie; propagation d'éclats et de boutures.

6. SEDUM OU ORPIN RÉFLÉCHI. *Sedum reflexum*. L. HERB. DE L'AMAT., vol. 2. Quelques amateurs cultivent une variété monstrueuse de cette espèce, dont la partie inférieure de la tige forme une sorte de souche charnue, aplatie, garnie d'un grand nombre de feuilles. Elle ne se multiplie que par boutures ou éclats tirés de la souche.

SÉNEÇON. *Senecio*. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES.) Du latin *senex*, vieillard, parce que, les pétales tombés, on ne voit plus qu'un duvet blanc, formé par les aigrettes soyeuses des semences.

1. Séneçon d'Afrique ou des Indes, Jacobée à feuilles de séneçon. *Senecio elegans.* L. Herb. de l'Amat., vol. 6. Du Cap. Tiges et feuilles d'un beau vert, semblables à celles du séneçon commun, mais plus grandes. En juin et août, fleurs aussi beaucoup plus grandes, à rayons d'un cramoisi clair et superbe; disque d'un beau jaune doré. Variété nouvelle : fleur d'un rouge vif et foncé, beaucoup plus brillante que l'espèce ordinaire. Autres variétés à fleurs doubles et très-nombreuses, d'un cramoisi pourpre très-éclatant ou roses, ou blanches, et qui se cultivent comme la capucine à fleurs doubles. M. Vilmorin a reçu depuis peu une variété nouvelle de séneçon à fleur double, cramoisi-pourpre, toute semblable pour la fleur à l'ancienne, mais d'une constitution différente, puisqu'elle peut être traitée comme annuelle, ainsi que le *Séneçon des Indes*, à fleurs simples, qu'elle graine assez facilement, et qu'elle se reproduit constamment double par la voie du semis. C'est une très-jolie acquisition pour les jardins. Quant à l'espèce, on peut la semer en mars, et en place, en terre franche légère, à une bonne exposition, et mieux sur couche, pour la replanter en motte. A l'air libre, elle n'est qu'annuelle : traitée comme le réséda, elle devient arbrisseau et vit 3 ans.

2. Séneçon a feuilles d'Adonis. *Senecio Adonidifolius.* Lois. Montagne de la France. Tiges de 2 à 3 pieds, garnies de feuilles glabres, deux fois ailées, à folioles linéaires, entières ou trifides, fleurs jaunes nombreuses, en corymbe terminal; en juillet et août. Cette espèce mérite d'être plus répandue pour l'ornement des grands parterres; elle n'est pas délicate, se multiplie de graines, et d'éclats de racines l'automne.

SEPTAS. (Heptandrie Heptagynie, fam. des Crassulées.) Ce nom vient du nombre 7 : les fleurs ont un calice à 7 divisions, 7 pétales, 7 étamines, 7 stigmates et 7 capsules. Septas du Cap. *Septas capensis.* L. Jolie plante vivace, à racine tubéreuse. Tige garnie à la base de 2 bractées au-dessous d'une rosette de

feuilles sessiles, opposées, rondes, crénelées, vert foncé, surmontées de deux autres bractées, amplexicaules, terminées, en août, par une ombelle de fleurs en étoiles; calice rouge et à cercle rouge en dehors, mais d'un blanc pur rayé de rose en dedans. Terre légère, exposition chaude; ses tubercules se retirent de terre pour se replanter au printemps. Si la plante est en pot, il faut la rentrer dans l'orangerie. C'est la *saxifrage tubéreuse* des Hollandais.

SIDA. Nom d'une ville de la Béotie, dans la Grèce. Abutilon, Lam. (Monadelphie Polyandrie, fam. des Malvacées.) Les *Sidas*, quoique vivaces, sont en général de peu de durée, et les fleurs éphémères.

1. Sida a feuilles de charme. *Sida carpinifolia.* De Madère. Tige ligneuse et arborescente; feuilles comme celles du charme; fleurs tout l'été, en ombelles axillaires et jaunes. Terre franche légère, exposition chaude. Multiplication de graines en pots, sur couche chaude et sous châssis au commencement d'avril. Repiquer le plant quand il a 3 ou 4 pouces, dans les pots de 6 à 7 pouces, et enfoncés dans la couche pour la reprise. On peut en faire des boutures traitées de même. On cultive de même aussi les espèces suivantes.

2. Sida a feuilles étroites. *Sida angustifolia.* De l'Inde. Tige de 4 pieds, très-rameuse; feuilles étroites, dentées, cotonneuses et blanches; en été, fleurs solitaires, axillaires, petites et jaunes. Serre chaude. Ne vient pas de bouture; *idem* les numéros 3 et 4.

3. Sida du Pérou. *Sida Peruviana.* Cav. — *Sida arborea.* L. En été, fleurs d'un jaune pâle et assez grandes; tige de 6 pieds, grise, rameuse, à feuilles en cœur arrondi, mais aiguës à la pointe, un peu dentées, blanchâtres, molles au toucher.

4. Sida réfléchi. *Sida reflexa.* Cav. Du Pérou. Tige de 3 pieds; rameaux velus; feuilles grandes, en cœur arrondi, molles et blanchâtres; en été, fleurs solitaires, axillaires, rouge écarlate, avec une tache brune dans l'intérieur; limbe crénelé et réfléchi.

5. Sida abutilon. *Sida abutilon.* Cav. De l'Inde. Annuel.

Annuel. Tige de 4 pieds; feuilles cordiformes, crénelées, moyennes, molles et pendantes; de juin en août, fleurs petites et jaunes.

SILÈNE. *Silene*, du grec *silizein*, saliver, parce que plusieurs espèces exsudent une liqueur remplie de bulles comme la salive. (Décandrie Trigynie, fam. des CARYOPHYLLÉES.) Ces plantes ont les feuilles connées et opposées. Elles aiment une terre légère, sablonneuse et chaude.

1. SILÈNE A FLEURS ROSES. *Silene bipartita*. DESF. De Barbarie. Plante annuelle comme les trois espèces suivantes. Tige de 8 à 10 pouces, noueuse, rameuse et pubescente; feuilles inférieures, spatulées, obtuses; les supérieures opposées, sessiles et lancéolées; en juin et juillet, fleurs axillaires, de 2 à 5 pétales fendus en 2, d'où le surnom latin, d'un rose foncé, à calice diaphane, persistant et denté. Mult. de graines en mars, en bordures ou en massif, et fleurit à l'automne, si l'on tond la plante ou si elle se resème en été.

2. SILÈNE A BOUQUETS. *Silene armeria*. L. Indigène. Tiges de 18 pouces, rameuses à la base; feuilles larges, lisses, vert glauque; tout l'été, fleurs rouges ou blanches, en faisceau terminal.

3. SILÈNE ATTRAPE-MOUCHE. *Silene Muscipula*. L. Diffère de la précédente par ses fleurs non fasciculées. Leur suc visqueux arrête les insectes.

4. SILÈNE A CINQ TACHES. *Silene quinque vulnera*. L. Indigène. Tige de 9 à 12 pouces; feuilles un peu rudes; de juin en août, fleurs en épi unilatéral, à 5 pétales blancs, avec une tache pourpre au milieu.

5. SILÈNE DE VIRGINIE. *Silene virginica*. H. P. Racine vivace; tige visqueuse; feuilles lancéolées, pointues; en été, fleurs écarlates à faisceau terminal. Semis en automne, couverture l'hiver; repiquer en place au printemps.

6. SILÈNE A ODEUR DE TAGÉTÈS. *Silene ornata*. Du Cap. Herbacé et trisannuel. Tiges de 2 pieds, visqueuses, velues, articulées; feuilles opposées, sessiles, lancéolées, épaisses, visqueuses; en mai et octobre, fleurs à calice caréné et velu, à pétales moyens,

bifides, d'un rouge velouté. Semis au printemps, sur couche et sous châssis. Repiquage en pots; terre légère et substantielle. Orangerie.

SILPHIUM. (Syngénésie Polygamie nécessaire, fam. des RADIÉES.) Ancien nom du BADAMIER AU BENJOIN. Les espèces suivantes sont rustiques, vivaces, et de l'Amér. sept., à fleurs jaunes terminales, semblables à celles des soleils, et fleurissant d'août en octobre. Toute terre, mais mieux terre franche légère et profonde; multiplication de graines au printemps, en planches au levant, et repiquage en place à l'automne, époque de la séparation des forts pieds. 1°. LE SILPHIUM A FEUILLES LACINIÉES. *Silphium laciniatum*. L. Tiges de 10 à 15 pieds, à tubercules bruns; feuilles grandes et bien découpées, dentées et velues. 2°. SILPHIUM A FEUILLES EN CŒUR. *Silphium terebinthinaceum*. JACQ. Tiges de 3 pieds; feuilles radicales, cordiformes, dentées et rudes. 3°. SILPHIUM PERFOLIÉ. *Silphium perfoliatum*. L. Feuilles lancéolées, dentées et opposées, qui semblent être enfilées par la tige, de 6 à 9 pieds. 4°. SILPHIUM A FEUILLES RÉUNIES. *Silphium connatum*. L. Feuilles réunies entourant les tiges quadrangulaires, et de 4 ou 5 pieds. 5°. SILPHIUM A FEUILLES TERNÉES. *Silphium trifoliatum*. L. Tiges de 5 à 6 pieds, rougeâtres; feuilles ovales, oblongues, dentées, rudes, réunies par trois au milieu des tiges, d'où le surnom, par quatre à la base, et opposées au sommet.

SOLDANELLE. *Soldanella*. (Pentandrie Monogynie, fam. des PRIMULACÉES.) SOLDANELLE DES ALPES. *Soldanella alpina*. L. Charmante petite plante à racines vivaces. Feuilles radicales, petites, en rein et lisses; tiges nues, de 5 à 6 pouces, terminées en avril et mai par 2 à 4 fleurs campanulées, à bords déchiquetés, d'un violet pourpre, ou blanches. Terre de bruyère mêlée d'un quart de terre franche, et demi-ombragée. Multiplication de graines, ou de racines en octobre. Couverture de litière l'hiver; en orangerie, elle fleurit en mars.

SOLEIL, Tournesol. *Helianthus*, du grec *helios*,

soleil, et *anthos*, fleur. (Syngénésie Polygamie frustranée, fam. des CORYMBIFÈRES.) Plante dont les fleurs, à rayons jaunes et à disque brun, ressemblent assez à un soleil peint.

1—2. SOLEIL A GRANDES FLEURS, HÉLIANTHE ANNUEL. *Helianthus annuus*. L. Du Pérou. Tige de 6 à 12 pieds, épaisse, rude et rameuse; feuilles grandes, cordiformes, crénelées, hérissées de poils; de juillet en septembre, fleurs terminales, solitaires, larges de 6 à 12 pouces, penchées, et tournées du côté du soleil. Variété à fleur couleur de soufre; autre dite double. Terre franche et légère, exposition chaude. En mars, semis en place pour avoir des pieds plus développés; garantir ses graines des oiseaux. Une autre variété naine, ou espèce (*Helianthus indicus*. L.) n'a qu'un pied de hauteur; fleurs droites; ligules du rayon fendues en deux au sommet; écailles du calice pendantes. Même culture.

3—5. SOLEIL VIVACE, PETIT SOLEIL. *Helianthus multiflorus*. L. De Virginie; très-rustique. Vivace, à plusieurs tiges de 4 à 6 pieds au plus; feuilles plus petites que le précédent, ainsi que les fleurs; simples, semi-doubles ou doubles, et en août. Multiplication par l'éclat des pieds. SOLEIL NOIR POURPRE. *Helianthus atrorubens*. LAM. Tiges de 6 à 8 pieds, d'un rouge pourpre; feuilles sessiles, ovales, lancéolées, rudes et ponctuées; d'août en octobre, fleurs assez grandes, d'un beau jaune. SOLEIL ÉLEVÉ. *Helianthus excelsus*. WILD. *altissimus*. L. Tiges de 9 à 10 pieds, effilées et rameuses; d'août en octobre, fleurs plus grandes, et d'un jaune plus brillant. Ces deux espèces, aussi d'Amérique, sont vivaces. Culture du n°. 3.

SOUCI. *Calendula*, de *calenda*, parce qu'une espèce fleurit tous les mois. (Syngénésie Polygamie nécessaire, fam. des CORYMBIFÈRES.)

1. SOUCI COMMUN OU DES JARDINS. *Calendula officinalis*. L. Indigène. Fleurs radiées, d'un jaune pâle ou jaune safrané. La variété double, dite SOUCI D'ESPAGNE, est préférée. Terre franche légère; exposition

chaude; semis en septembre ou au mois de mars, en place, ou qu'on repique. Les semences extérieures sont courbées et hérissées, les autres membraneuses.

2. Souci de la reine, Souci de Trianon, Souci-Anémone. *Calendula perennis.* Port et feuillage du précédent, fleurs *idem*, plus larges, plus doubles, d'un jaune moins foncé; pétales plus étroits, ondulés, et teint d'aurore à l'extrémité. Même culture. Si on le met dans l'orangerie, il fleurit dès le mois d'avril. Ses surnoms viennent de Trianon, où il a été premièrement cultivé.

3. Souci hygromètre, Souci pluvial. *Calendula pluvialis.* L. Du Cap. Feuilles profondément dentées et d'un vert pâle; tiges faibles, souvent couchées; de juin en septembre, fleurs à rayons longs, étroits, blancs en dessus, violâtres en dessous, et marqués à la base d'une tache violette, qui forme un anneau autour du disque, brun foncé. La fleur se ferme à l'approche de la pluie, d'où ses surnoms. Même culture, semis au printemps sur couche.

4. Souci a feuilles de Chrysanthème, *Calendula chrysanthemifolia.* Herb. de l'Amat., vol. 1. Du Cap. Tige ligneuse à la base, divisée en rameaux anguleux, herbacée, haute de 3 à 4 pieds. Fleurs grandes et fort belles, larges de 3 à 6 pouces, d'un jaune éclatant, presque toute l'année, surtout en septembre. Multiplic. facile, par boutures au printemps, sur couche et sous châssis. Terre substantielle et un peu légère; serre tempérée en hiver.

SPIGELIA. (Pentandrie Monogynie, fam. des Gentianées.) Dédié à Spigel. Spigelia du Maryland. *Spigelia Marylandica.* L. Herb. de l'Amat., vol. 4. Racines vivaces et fibreuses; tiges carrées, herbacées, d'un pied, garnies de quatre à cinq paires de feuilles opposées, sessiles, ovales-oblongues, très-aiguës, et terminées en juin par un épi unilatéral de fleurs, à tube long, enflé, à cinq segmens égaux, légèrement odorantes, d'un beau rouge à l'extérieur, et jaunes en dedans. Terre de bruyère, humide, moyen soleil: on le multiplie ou de semences, ou par l'éclat des pieds, mais difficilement.

SPIRÉE. *Spiræa*, du grec *speira*, se tordre en *spirale* ou en corde. (Icosandrie Pentagynie, fam. des Spiracées.)

1. Spirée ulmaire, Reine des prés. *Spiræa ulmaria*. L. Belle plante indigène, à racines vivaces; tige de 2 à 3 pieds, presque simple; feuilles ailées à folioles blanchâtres, de la forme des feuilles d'orme, d'où son surnom; en juin et juillet, fleurs en bouquets paniculés, petites, nombreuses, simples ou doubles, et blanches. Variété à feuilles panachées. Tout terrain frais, mais mieux terre franche légère. Multiplication par la séparation des pieds en automne ou au printemps.

2. Spirée a feuilles lobées, Reine des prés du Canada. *Spiræa lobata*. L. Superbe plante à racines traçantes, vivaces et odorantes; tiges de 2 à 3 pieds; feuilles à folioles lobées et presque palmées, doublement dentées; en juillet, fleurs comme les précédentes, odorantes, mais couleur rose. Même culture. Quand ces plantes sont attaquées du blanc, on en lave les racines à l'automne ou au printemps, et on les met dans une terre nouvelle.

3. Spirée filipendule. *Spiræa filipendula*. L. Indigène; à racines vivaces, et comme des fils, d'où son surnom, mais auxquelles tiennent des tubercules arrondis qu'on peut manger après une forte ébullition, et qui sont indispensables à l'existence de la plante; feuilles ailées, composées de beaucoup de folioles ovales-oblongues, dentées en leurs bords; tiges d'un pied et demi, nues, portant en juin et juillet une large cime de jolies fleurs blanches, petites, mais nombreuses. On cultive de préférence la variété à fleurs doubles. Même culture.

4. Spirée, Barbe de Bouc ou de Chèvre. *Spiræa aruncus*. L. D'Autriche. Rustique, et à racines vivaces; tiges de 3 à 4 pieds, fermes et jaunâtres; feuilles trois fois ailées, à folioles oblongues, pointues et dentées; de juin-juillet, fleurs en panicule terminal ou-vert, petites, nombreuses, dioïques, à pétales blancs, dépassés par les étamines qui donnent aux bouquets

un air léger et plumeux, d'où ses surnoms français. Même culture, mais mi-soleil, et arrosemens fréquens en été.

5. Spirée trifoliée. *Spiræa trifoliata.* Tiges droites, rougeâtres, de 3 à 4 pieds; feuilles ternées, à folioles dentées, presque égales, un peu plissées; en juin-juillet, fleurs blanches, plus grandes que celles des autres espèces, d'un effet agréable. Nous avons vu cette jolie espèce chez M. Godefroy, pépiniériste à Ville-d'Avray.

Spirée a feuilles de saule et autres espèces ligneuses. *Voyez* à la section des arbres, arbrisseaux et arbustes.

STACHYS. De *stachys*, épi. (Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées.) Stachys écarlate. *Stachys coccinea.* Herb. de l'Amat., vol. 6. Des montagnes du Chili. Racines vivaces; tiges de 3 pieds, anguleuses, sillonnées, rameuses, rudes; feuilles opposées, en cœur, oblongues, crénelées, velues en dessous, à pétioles canaliculés, larges; de juin à septembre, fleurs en épis verticillés et terminaux, moyennes, réunies par 3, et d'un rouge éclatant; filets rouges et anthères blanchâtres. Terre légère et substantielle; midi; orangerie près des jours; multiplic. de graines semées sur couche au printemps, ou de boutures et d'éclats du pied. La plante craint l'humidité l'hiver.

STAPELIA. Genre dédié à Stapel. (Pentandrie Digynie, fam. des Apocynées.) Plantes grasses d'Afrique, toujours vertes, vivaces et singulières; de serre chaude. Terre forte, peu d'arrosement en été, et jamais en hiver.

1. Stapélie velue. *Stapelia hirsuta.* L. — Herb. de l'Amat., vol. 2. Tiges de 18 pouces, quadrangulaires et pyramidales; feuilles rameuses, charnues, épaisses, à dents droites, vert foncé; d'avril et juillet, fleurs larges de 5 pouces, à 5 pétales oblongs, aigus, épais, velus, couleur lie de vin; un bouton au centre, contenant le pistil et les étamines; odeur de chair corrompue. Multiplic. de boutures sur couche chaude et sous châssis.

2. Stapélie panachée. *Stapelia variegata.* L. — Herb. de l'Amat., vol. 2. Fleur-de-crapaud. Elle ne diffère de la précédente que par ses fleurs de moitié plus petites, tachetées de brun foncé sur un fond plus clair, d'où le nom de Fleurs-de-crapaud. Même culture.

3. Stapélie a grandes fleurs. *Stapelia grandiflora.* L. Les dents de la tige sont courbées; et, en août, les fleurs, grandes comme celles du n°. 1, sont d'un pourpre noir, à 5 pointes aiguës, ciliées en leurs bords.

STATICÉ. *Statice.* (Pentandrie Pentagynie, fam. des Limoniacées.) D'un mot grec qui signifie *retenir*, parce que quelques espèces arrêtent les sables. Elles sont vivaces.

1. Staticé a têtes, Gazon d'Olympe. *Statice armeria.* L. Petite plante indigène, rustique et basse. Elle fait de jolies bordures par ses touffes de feuilles nombreuses, linéaires; tiges nues, de 8 à 9 pouces. De mai à juillet, fleurs en tête, plus ou moins rouges ou blanches. Variété plus petite dans ses dimensions. Terre légère et humide; multiplication par les pieds ou par les semis.

2. Staticé en faisceau. *Statice fasciculata.* Tige ligneuse à sa base, divisée en plusieurs rameaux longs de 3 à 4 pouces, garnis de feuilles nombreuses, linéaires, glabres; fleurs aussi en tête, longs pédoncules. Originaire de l'île de Corse aux environs d'Ajaccio. Plantation en pot, dans une terre légère; orangerie pendant l'hiver; multiplication de graines ou de racines.

3. Staticé maritime. *Statice limonium.* L. Indigène. Feuilles radicales, ovales-oblongues; plus larges, lisses, d'un beau vert, en rosette, à pétiole d'un rouge vif. Tiges de 18 pouces, nues, rameuses, terminées, en juin et juillet, par des épis unilatéraux de fleurs petites, nombreuses et d'un joli bleu. Même culture, mais plus délicat; exposition chaude, et couverture de litière dans les fortes gelées.

4. Staticé a larges feuilles. *Statice latifolia.* Smit.

De Sibérie. Feuilles plus grandes, plus aiguës, velues et à pétiole moins rouge que dans le précédent. Tiges plus hautes et plus ramifiées ; fleurs en épis plus grands, d'un bleu violâtre, en août et septembre. Même culture, ou d'orangerie.

5. Staticé de Tartarie. *Statice tartarica.* L. Tiges plus basses et plus rameuses. Feuilles radicales, lancéolées oblongues, pointues, fermes, couchées, d'un vert blanchâtre ; en juin, fleurs à épis courts avec des bractées, d'un rouge tendre. Même culture, mais orangerie.

6. Staticé crépue. *Statice mucronata.* L. F. De Barbarie. Racines odorantes ; tiges d'un pied, diffuses, rameuses, à membranes crépues, ondulées et blanchâtres comme les feuilles, qui sont ovales, mucronées, couvertes d'une poussière farineuse ; tout l'été, fleurs en épis unilatéraux, serrées, sessiles, petites, nombreuses, violet tendre. Même culture. Elle se sème naturellement.

STEVIA. Genre dédié au docteur Stève, botaniste espagnol. (Syngénésie Polygamie égale, fam. des Flosculeuses.) Plantes vivaces et de la Nouvelle-Espagne, excepté la sixième ; fleurs très-petites, mais nombreuses, en étoile, odorantes et faisant un joli effet par leur réunion. Terre légère ; exposition abritée. Semis sur couche tiède au printemps; repiquer en pots, rentrer dans l'orangerie, ou laisser sur couche sous châssis pour faire mûrir les graines. En pleine terre, il faut les placer près d'un mur, au midi, et garantir des moindres gelées.

1. Stevia a feuilles en scie. *Stevia serrata.* Cav. *Ageratum punctatum.* Ortéga. Tiges d'un pied, jaune pâle, rameuses ; premières feuilles éparses, presque linéaires et ponctuées, et celles du bas dentées en scie. En juillet-août, fleurs serrées, blanches et en entonnoir, en corymbes terminaux et aplatis.

2. Stevia a feuilles d'hyssope. *Stevia hyssopifolia.* Tiges assez nombreuses, de 2 pieds, garnies de feuilles opposées. En août, fleurs roses et serrées, corymbes terminaux.

3. Stevia a feuilles ovales. *Stevia ovata.* Tige de plus de 3 pieds, noueuse, très-feuillée et rameuse ; feuilles les plus grandes du genre, opposées et comme celles du saule ; août, fleurs en corymbes ombelliformes et terminaux, violet rosé.

4. Stevia paniculé. *Stevia paniculata.* Tige de 3 pieds, ligneuse ; rameaux grêles ; feuilles lancéolées et dentées ; août et septembre, fleurs en panicule et blanches.

5. Stevia lancéolé. *Stevia lanceolata.* Tige de 3 pieds et demi. Rameaux épars et grêles ; feuilles longues, étroites, aiguës, légèrement dentées. En septembre, fleurs rosées.

6. Stevia pédalé. *Stevia pedata.* Cav. De Cuba, et annuel. On le sème comme l'autre, en pots toujours sur couche, pour avoir de bonnes graines. Tige striée, de 3 pieds, rameuse ; feuilles pédalées, à 7 folioles, dont 3 de chaque côté sur un pétiole commun, et la septième plus grande, et sur un pétiole particulier ; en juillet et août, fleurs en corymbes terminaux d'un blanc rosé, à divisions des fleurons roulées, anthères violettes.

STIPE. *Stipa,* du verbe *stipo,* j'entasse. (Triandrie Digynie, fam. des Graminées.) Stipe plumeuse, *Stipa pennata.* L. Indigène et vivace ; feuilles jonciformes en faisceau; tige de 18 pouces, grêles, surmontées, en juin, par un épi dont chaque calice se prononce par une arête (*filet*) articulée, très-longue, plumeuse et flottant avec grâce. Tout terrain. Semis en automne ou au printemps, la première fois; ensuite elle se sème d'elle-même.

STRAMOINE, Pommette. *Datura,* mot turc. (Pentandrie Monogynie, fam. des Solanées. (Ce genre renferme des plantes très-malfaisantes, toutes à corolles infundibuliformes.

1. Stramoine Pomme-épineuse. *Datura stramonium.* De l'Amérique, mais acclimaté en Europe, où il croît spontanément. Tige de 3 à 4 pieds, creuse, très-rameuse; feuilles larges, anguleuses, pointues; en été, fleurs blanches; fruits épineux.

2. Stramoine Fastueuse *ou* pomme épineuse d'Égypte. *Datura fastuosa*. L. Pl. annuelle. Tiges de 3 pieds, violâtres et branchues, garnies de feuilles larges et sinuées. Il y a souvent 2 ou 3 corolles blanc-violâtre, l'une dans l'autre. Terre légère chargée de terreau bien consommé. Semis en mars sur couche chaude et sous cloche pour l'y laisser, ou le repiquer en pot ou en pleine terre, à une exposition chaude, fréquens arrosemens en été. Il y a une variété à fleurs doubles, toutes blanches.

Stramoine métel. *Datura metel*. L. De l'Asie. Tige épaisse, haute de 2 à 3 pieds, pubescente, rameuse; feuilles ovales, entières ou à peine sinuées, vert blanchâtre; en été, fleurs blanches, assez grandes. Odeur forte et vireuse. Comme le no. 1, elle n'est pas difficile, et se sème toute seule.

4. Stramoine cornue. *Datura cerataucola*. Ortéga. — *Solandra herbacea*, Herb. de l'Amat., vol. 3. De Cuba. Tige glabre, épaisse, haute de 2 à 3 pieds, nombreux rameaux dichotomes; feuilles longuement pétiolées, lancéolées, sinuées, blanchâtres en dessous; fleurs très-grandes, blanches en dedans, légèrement teintes de violet en-dehors, odeur agréable, ne durant qu'un jour, mais se succédant les unes aux autres, depuis juillet jusqu'en octobre. Multiplication par les graines qu'il faut semer au commencement de mai, en pleine terre. Arrosemens fréquens. Cette espèce mérite d'être cultivée.

STRELITZIA. (Pentandrie Monogynie; famille des Musacées.)

1—2. Strelitzia de la Reine. *Strelitzia reginæ*. Ait. — Herb. de l'Amat., vol. 3. Dedié à la reine d'Angleterre. C'est le *Bihai Heliconia*, d'Aiton. Plante superbe du Cap, herbacée et vivace. Feuilles radicales à pétiole de 3 pieds, lancéolées, concaves, beau vert, glabres, glauques en dessous, persistantes et d'un pied de long. Tiges de 3 à 4 pieds, fermes, garnies d'écailles engaînantes, pourpre verdâtre sur les bords, spathes communes de 4 à 5 pouces, vertes et bordées de pourpre, spathes partielles, blanches; en mai-juin, fleurs nombreuses, grandes, à 6 divisions, dont les 3

extérieures longues, aiguës, jaune doré; les 3 intérieures plus petites, bleu céleste foncé; style terminé par 3 stigmates violâtres. Terre d'orangers, quand la plante est forte, plus légère quand elle est faible; serre chaude, arrosemens fréquens en été; multiplication par les touffes. Le *Strelitzia gigantea*. H. K., dont les feuilles conformées comme celles du précédent, ont 6 pieds; même culture.

3—7. Strelitzia a feuilles de Jonc. *Strelitzia juncifolia*. Plante très-curieuse par la forme de ses feuilles, qui ne sont que de longs pétioles, lesquels remplissent les fonctions de feuilles étroites qui se développent rarement. Strelitzia a feuilles étroites. *Strelitzia angustifolia*. La forme de ses feuilles la distingue du no. 1. Le *Strelitzia humilis*, également semblable, mais en tout plus petit. Le Strelitzia farineux, *Strelitzia farinosa*, qui ressemble aussi au premier, mais dont les feuilles sont couvertes d'une poussière farineuse. Ces espèces ont même origine, et demandent même culture, *Strelitzia angusta*, Ravenal *Ravenala Madagascariensis*. Sonnerat. Comprimé, arborescent; feuilles plus longues, plus larges, plus épaisses que celles du bananier, portées par des pétioles de plusieurs pieds, formant un éventail. Fleurs nombreuses, disposées sur de longs spadices. Calice très-long, à 4 divisions; étamines très-longues, courbées en dedans à leur sommet.

SWERTIA. (Pentandrie Digynie, fam. des Gentianées.) Genre dédié à Swertz, botaniste hollandais. Swertia vivace. *Swertia perennis*. L. Indigène. Racine vivace, noirâtre, traçante; tige d'un pied, anguleuse, herbacée; feuilles moyennes, ovales, les supérieures sessiles et opposées. Juin-juillet, fleurs en panicules, ordinairement à 5 divisions, formant une étoile bien ouverte lancéolée-aiguë, ayant à leur base deux gros points bleu-verdâtre jusqu'à la moitié, du reste bleues, avec des lignes d'un bleu plus foncé; anthères bleues, et pollen jaune. Terre tourbeuse et humide; mi-soleil. Multiplication de graines aussitôt la maturité, ou par la séparation des

traces en automne. Cette jolie plante produit de l'effet à la fleur.

TABAC. *Nicotiana.* (Pentandrie Monogynie, fam. des SOLANÉES.) Consacré à NICOT, qui l'a apporté de *Tabasco*, dans la Nouvelle-Espagne.

1. TABAC ORDINAIRE. *Nicotiana tabacum.* L. Plante annuelle. Tige de 4 à 5 pieds, velue, moelleuse, et rameuse : feuilles grandes, velues, visqueuses, ovales-aiguës; en juillet, fleurs en bouquets lâches et terminaux, infundibuliformes, à 5 lobes et purpurines. Terre franche légère, bien fumée et préparée, au midi; semer en mars, sur couche, et ne pas trop couvrir les graines. Quand le plant a 5 à 6 feuilles, on profite d'un temps pluvieux ou couvert, pour le repiquer à 3 pieds de distance et en quinconce. On étend bien les racines du jeune plant qu'on enfonce jusqu'aux premières feuilles. Lorsqu'il a 2 pieds de haut, on étête les plantes des feuilles desquels on veut tirer parti, on enlève celles qui sont très-basses, piquées de vers ou viciées. On ne laisse au plus qu'une douzaine de feuilles, qu'on récolte quand leur couleur, d'un beau vert, devient obscure, qu'elles se rident, se penchent vers la terre, et se cassent plus facilement. On les entasse, pendant 3 ou 4 jours, pour les faire ressuer et fermenter; ensuite on les sèche. On connaît plusieurs espèces et variétés de tabac.

2. TABAC ONDULÉ. *Nicotiana undulata.* Nouvelle-Hollande. Tiges de 2 pieds; feuilles inférieures plus grandes, rapprochées et en spatule; celles des tiges et des branches, oblongues, aiguës, amincies en pétiole, très-peu ondulées. Presque tout l'automne, fleurs moyennes, nombreuses, blanc de lait et odeur de jasmin. Multiplication de graines qu'on sème au printemps sur couche. Bonne orangerie pour l'hiver.

TAGÉTÈS. Dérivé du grec *tagé*, principauté, pour exprimer le rang qu'avaient dans les parterres les 2 espèces suivantes qui sont du Mexique, annuelles et suspectes. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES.)

1. Tagétès élevé, grand Œillet d'Inde, Rose d'Inde; noms qui viennent des fleurs, en œillets et grandes comme des roses. *Tagetes erecta.* L. Le surnom latin exprime que la tige est droite et élevée; feuilles ailées, à folioles sessiles, oblongues, aigues, dentées, vert foncé et à points presque transparens; en juillet et octobre, fleurs solitaires, terminales et jaunes. Variété à fleurs doubles; à fleurs oranges rayées de jaune, et à fleurs blanches.

2. Tagétès étalé, petit Œillet d'Inde. *Tagetes patula.* L. Moins haut et plus étalé que le précédent; feuilles semblables, mais plus petites; fleurs aussi plus petites, jaune orangé. Variétés à fleurs doubles; à fleurs rayées, orange plus foncé, ou jaune clair, ou tachées jaune, ou enfin jaune éclatant. Ces plantes fleurissent en même temps; elles ont la même odeur forte et désagréable. Après les gelées, semis sur couche ou en pleine terre franche légère, meuble et terreautée, exposition chaude. Repiquage en place quand le plant est fort; arrosemens nombreux, garantir des limaces. Choisir les graines des individus les plus doubles de la première espèce, les mieux panachées de la seconde, et des fleurs les plus hâtives de toutes deux.

3. Tagétès luisant. *Tagetes lucida.* Cav. Du Chili. Moins beau, mais vivace et à odeur agréable. Tiges fermes, striées, peu rameuses; feuilles opposées, connées; ovales, finement dentées et aussi ponctuées; août, fleurs en corymbes terminaux. petites, nombreuses, à trois rayons d'un très-beau jaune. Même culture, mais repiquage en pots pour placer en orangerie sur le devant, près des jours où il continue à fleurir jusqu'en décembre.

TANAISIE. *Tanacetum.* (Syngénésie Polygamie superflue; fam. des Corymbifères.) Plantes aromatiques, produisant un bel effet dans les jardins paysagers.

1. Tanaisie commune. *Tanacetum vulgare* Indigène. Tiges droites, nombreuses, très-feuillées, de 3 à 4 pieds; feuilles bipinnées, dentées et incisées, d'un vert foncé; fleurs d'un beau jaune, en corymbe, en

août. Multiplication de drageons; exposition au soleil; terre franche.

2. Tanaisie-baume, Mente-co des jardiniers. *Tanacetum balsamita.* Tiges de 2 à 3 pieds, rameuses, velues, blanchâtres; feuilles ovales, dentées, d'un vert grisâtre; fleurs jaunes, petites, en corymbe, en août. De la France méridionale. Même culture.

THYM. *Thymus.* (Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées.) Thym commun. *Thymus vulgaris.* Cette plante, ligneuse, vivace, d'Espagne, et dont le nom vient du grec *thyo*, parfumer, offre quelques variétés qui sont : le thym commun à feuilles étroites, *Thy. vulg. tenuifolius;* celui à larges feuilles, *latifolius*; et le panaché, *variegatus.* Le thym à odeur de citron, *Thymus serpillium citratum* est une variété du serpolet. Tous se cultivent de même. On les multiplie d'éclats des pieds au printemps; terre légère; exposition chaude.

TRACHÉLIE. *Trachelium.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Campanulacées.) Trachélie bleue. *Trachelium cæruleum.* L. Plante bisannuelle et fort jolie, des lieux pierreux de l'Italie. Feuilles radicales, moyennes, ovales-lancéolées et dentées. Tige d'un pied, garnie de feuilles plus petites, et terminée, en juillet et août, par un parasol de fleurs petites, tubulées, à 5 divisions, d'un joli bleu violacé. Terre légère et un peu sèche; exposition chaude; multiplication de graines aussitôt la maturité, ou de boutures sur couche au printemps. Orangerie.

TRICHOSANTHES, c'est-à-dire, Fleur chevelue. (Monœcie Syngénésie, fam. des Cucurbitacées.) Anguine a fruits longs. *Trichosanthes anguina.* L. De la Chine. Tiges grimpantes, longues, velues, garnies de vrilles et de feuilles en cœur, à trois lobes principaux, moyennes et dentées; en mai et juin, fleurs semblables à celles des melons, mais blanches, et chaque pétale bordé de filamens blancs. Culture du melon

TRILLIUM. (Hexandrie Trigynie, fam. des Asparagées.) Son nom vient du nombre 3, parce que cha-

que tige porte 3 feuilles, une fleur qui consiste en calice à 3 divisions, en 3 pétales, 3 étamines, 3 styles, et une capsule à 3 loges. TRILLIUM SESSILE. *Trillium sessile.* L. — HERB. DE L'AMAT., vol. 1. Caroline. Vivace; tige de 6 à 8 pouces, pourpre; feuilles ovales allongées, vert foncé, marquées de taches blanchâtres; en avril, fleurs sessiles, à pétales longs, spatulés, d'un brun rougeâtre, étamines et capsules violettes. Plate-bande de terre de bruyère dans une place ombragée. Multiplic. de graines en place aussitôt la maturité, ou des racines quand la plante est sèche.

TROMPE D'ÉLÉPHANT, COCRÈTE ORIENTALE. *Rhinanthus elephas.* L. (Didynamie Angiospermie, fam des PERSONNÉES.) Plante annuelle du Levant. En juillet, fleurs beau rouge safrané, grandes, remarquables surtout par deux lèvres, dont la supérieure est terminée par un appendice en trompe d'éléphant, d'où ses noms. *Rhinanthus* vient des mots grecs *rhin*, nez, et *anthos*, fleur. Port des pédiculaires, mais plus rameuse; feuilles d'un vert plus clair. On la sème au printemps, sur couche; on la repique au soleil, en terre franche légère, et on l'arrose modérément.

TUSSILAGE. *Tussilago.* Des mots *tussis*, toux, et *agere*, chasser, parce qu'on emploie quelques espèces comme béchiques. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES.) TUSSILAGE ODORANT. Héliotrope d'hiver. *Tussilago fragrans.* VIL. Du Lyonnais. Racines noueuses et traçantes; tiges d'un pied, velues, anguleuses; feuilles moyennes, rudes au toucher, arrondies et dentelées, à long pétiole; de novembre en janvier, fleurs terminales et en thyrse, sortant de l'aisselle d'une bractée large, d'un blanc purpurin, odeur d'héliotrope. Terre franche légère et fraîche; mi-soleil. Multiplic. par la séparation des racines. Orangerie.

UVULAIRE. *Uvularia.* (Hexandrie Monogynie, fam des LILIACÉES.) 1. UVULAIRE DE LA CHINE. *Uvularia sinensis.* HERB. DE L'AMAT., vol. 4. De la Chine.

Tige rameuse dans sa partie supérieure, garnie de feuilles alternes, lancéolées, lisses; fleurs rouge brun, pendantes, portées 2 à 4 ensemble sur des pédoncules rameux et opposés aux feuilles; en mai et juin, multiplication en divisant les racines à l'automne; terre de bruyère, orangerie pendant l'hiver.

VALÉRIANE. *Valeriana,* de *valere*, valoir, parce qu'on l'emploie en médecine. (Triandrie Monogynie, type de la fam. des VALÉRIANÉES.)

1. VALÉRIANE ROUGE. *Valeriana rubra*. L. Indigène. Plante vivace à tiges de 3 pieds, rameuses et étalées. Feuilles lancéolées, vert glauque; de juin en octobre, fleurs nombreuses, en panicule terminal, garnies d'un éperon, pourpres, ou rouges, ou blanches, ou lilas. Tout terrain un peu sec. Graines qui se sèment d'elles-mêmes; on éclate les pieds.

2—3. VALÉRIANE DES JARDINIERS. *Valeriana phu*. L. D'Allemagne. Tiges de 5 à 6 pieds; feuilles ovales, simples ou à 3 folioles molles, vert jaunâtre; de mai en juillet, fleurs en panicule terminal, blanches, à 3 étamines, moins jolie que la première.

4. VALÉRIANE DES PYRÉNÉES. *Valeriana pyrenaïca*. L. Pyrénées. Tiges de 3 à 5 pieds, feuillée, un peu rougeâtre; feuilles radicales et de la partie inférieure de la tige, pétiolées, grandes, cordiformes; les supérieures sessiles et à 3 divisions; fleurs pourpre clair, nombreuses, réunies en panicules terminaux d'un bel effet; en juin et juillet. Pleine terre un peu légère, exposition ombragée et médiocrement humide. Multip. comme le n°. 1.

VARAIRE *ou* VÉRATRE. *Veratrum*. (Polygamie Monœcie, fam. des COLCHICACÉES.) *veratrum* pour *verè atrum*, très-noir, parce que la racine d'une espèce est de cette couleur. Fleurs en grappe terminale; racines vivaces. VARAIRE BLANC, Ellébore blanc. *V. album*. L. Indigène. Feuilles grandes, sessiles, ovales, plissées en long, beau vert. Tiges de 3 pieds; en juin et août, fleurs blanchâtres. VARAIRE NOIR. *V. nigrum*. L. Indigène. Tiges plus hautes, et feuilles plus grandes; fleurs brunâtres, ouvertes, de juin en août. VA-

RAIRE VERT. *V. viride.* Amérique sept. Tiges de 5 à 6 pieds ; feuilles plus grandes et plus plissées ; de juin en août, fleurs verdâtres. VARAIRE JAUNE. *V. luteum.* L. Amérique septent. Feuilles et tiges plus petites. Fleurs d'un blanc jaunâtre. Ces plantes très-rustiques viennent dans tous les terrains, mais mieux terre un peu fraîche. De semences en pleine terre, mieux d'œilletons séparés tous les 3 ou 4 ans.

VÉLAR. *Erysimum*, du grec *erycin*, attirer, vertu médicinale attribuée à l'espèce suivante. (Tétradynamie siliqueuse, fam. des CRUCIFÈRES.) VÉLAR BARBARÉE, Herbe de Sainte-Barbe et JULIENNE JAUNE, *Erysimum barbarea.* L. Indigène, rustique et vivace. Tige de 2 pieds, striée, rameuse, très-feuillée : feuilles amplexicaules, lyrées, à lobe terminal arrondi; en mai, fleurs lisses et jaunes, thyrse terminal. Variété à fleurs doubles, la seule cultivée. Tout terrain, toute exposition. Multiplic. de boutures en été, ou par les pieds en automne.

VERGE D'OR. *Solidago, de solidum ago*, je rends solide, parce que l'espèce commune était employée en médecine pour consolider les plaies. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES.) Toutes les espèces sont de l'Amérique sept., vivaces, rustiques; fleurs en épis terminaux, petites, nombreuses, radiées et jaune brillant, d'où le nom de Verge d'Or. Culture des astères, dont le mélange avec les verges d'or fait assez bien, et fleurissent de juillet en septembre.

1. — 5. VERGE D'OR DU CANADA. *Solidago Canadensis.* Tiges de 2 pieds, velues ; feuilles lancéolées, dentées, rudes; VERGE D'OR ÉLEVÉE. *Solidago altissima.* Tiges de 4 à 5 pieds; feuilles lancéolées, ridées, dentées, très-rudes, sans nervures; 5 variétés. VERGE D'OR A TIGE VERTE. *Solidago lateriflora.* Tiges de 5 pieds; feuilles lancéolées un peu dentées, rudes sur les bords; fleurs d'un seul côté. Variété à tiges rouges. VERGE D'OR A LARGES FEUILLES. *Solidago latifolia* ou *flexicaulis.* Tiges flexueuses de deux pieds, rougeâtres; feuilles plus larges, ovales-aiguës, d'un vert jaunâtre.

Verge d'or bicolore. *Solidago bicolor.* Tige velue d'un pied et demi ; feuilles lancéolées, velues, dentées; fleurs à rayons blancs.

VÉRONIQUE. *Veronica.* (Diandrie Monogynie, fam. des Personnées.) Les espèces ci-après sont rustiques, vivaces; fleurs petites, à quatre divisions en roue, les quatre premières à fleurs en épis, les autres en grappe. Tout terrain un peu frais, mais mieux terre franche légère ; toute exposition. Semis au printemps ou éclat des pieds à l'automne.

1. Véronique officinale. *Veronica officinalis.* L. Indigène. Tiges d'un pied, couchées et velues; feuilles ovales, obtuses, velues, ridées et opposées; de mai en juillet, fleurs bleuâtres, ou rougeâtres, ou blanches. Nous ne la décrivons qu'à raison de ses propriétés amères, astringentes, stomachiques, vulnéraires et détersives, quoiqu'elle soit jolie. Elle diffère des autres pour la culture, en ce qu'elle préfère les terres sablonneuses un peu sèches, ainsi que la suivante.

2. Véronique a épis. *Veronica spicata.* L. Indigène. Tiges de 18 pouces, simples ; feuilles opposées, crénelées, obtuses, dentées ; de juin en août, fleurs d'un bleu tendre.

3. Véronique maritime. *Veronica maritima.* L. D'Europe. Tiges de 2 pieds, minces et blanchâtres; feuilles ternées, plus longues, plus aiguës, dentées inégalement. En été, fleurs d'un beau bleu, ou blanches; ou carnées et à plusieurs épis.

4 — 8. Véronique a feuilles de gentiane. *Veronica gentianoïdes.* Smith. Du Caucase. Belle espèce, à racine en fuseau. Tiges de 2 pieds, simples et velues, feuilles en touffe, opposées, couchées, serrées, ovales-oblongues, d'un beau vert ; les feuilles caulinaires trois fois plus longues; en mai, fleurs assez grandes, d'un bleu pâle. Véronique teucriette *ou* germandrée. *V. teucrium.* L. Indigène. Tiges d'un pied, couchées, rameuses; feuilles opposées, ovales, dentées et souvent incisées ; en juin, fleurs d'un joli bleu veiné de rouge. Véronique Chamédris. *V. Chamædris.* L. Indigène. Tiges souvent plus courtes, rameuses et ve-

lues; feuilles sessiles, opposées, en cœur ovale, dentées; en juin, fleurs d'un beau bleu et assez grandes. Nous citerons encore les Véronique cressonée, *V. beccabunga*, et Veronique mouronnée, *V. anagalis*, qui croissent dans les lieux aquatiques avec le cresson, et peuvent le remplacer au besoin.

9. Véronique perfoliée. *Veronica perfoliata.* Herbier de l'Amateur, vol. 5, pl. vivace de la Nouvelle-Hollande. Tige grêle, cylindrique, glâbre, haute d'un pied, et plus légèrement rameuse; feuilles nombreuses, ovales, acuminées, très-entières, opposées et connées à leur base, vert glauque; en juillet-septembre, fleurs au nombre de 50 et plus en grappe grêle et longue de 6 à 8 pouces, monopétales, en roue et d'un bleu tendre. Culture en pot; terre de bruyère. Orangerie l'hiver.

VERVEINE. *Verbena.* (Diandrie Monogynie, fam. des Verbénacées.)

1. Verveine a bouquets ou de miquelon. *Verbena Aubletia.* Plante basse, bisannuelle, formant buisson, à racines fibreuses; tiges d'un pied, velues, les unes droites, rameuses, d'autres, couchées et redressées, feuilles opposées, pinnatifides ou lancéolées, incisées et trifides, vert foncé; enfin, coagulant l'eau dans laquelle on les jette après les avoir pilées. En juillet et novembre la première année, et en avril et juillet la seconde, fleurs ombelliformes; ensuite en épi lâche, petites, mais jolies, et d'un rouge de laque. Terre franche légère, bien terreautée; exposition chaude et sèche, orangerie pour la conserver deux ans. Multiplication de semis sur couche au printemps, ou de boutures, ou de marcottes.

2. Verveine a rameaux serrés. *Verbena stricta.* Du pays des Illinois. Racine rustique et vivace; tiges herbacées, raides et à rameaux rapprochées, feuilles opposées, serrées, sessiles, ovales-aiguës, velues; en été, fleurs à épis et d'un bleu violâtre. Même terre; semis au printemps, et propagation par les pieds.

3. Verveine a fleurs changeantes. *Verbena mutabilis.* Jacq. Amériq. mérid. Tige ligneuse, de 3

pieds, frutescente, rameuse; feuilles ovales, dentées, rudes et velues; en juillet, fleurs grandes, en épi charnu et long, d'un beau rouge, ensuite rose. Terre franche légère, mêlée de terre de bruyère. Semis au printemps, sur couche chaude, et sous châssis; repiquage en pots. Serre chaude, au moins tempérée.

VILLARSIE. *Villarsia.* (Pentandrie Monogynie, fam. des LYSIMACHIES.) VILLARSIE ÉLEVÉE, *Villarsia excelsa.* HERB. DE L'AMAT., vol. 5. Plante de la Nouvelle-Hollande, et cultivée depuis quelques années chez M. Cels; feuilles presque toutes radicales, ovales-lancéolées, un peu en cœur à leur base, vert foncé, et portées sur d'assez longs pétioles; tiges cylindriques, hautes de 15 à 20 pouces, divisées dans leur partie supérieure en 3 à 4 rameaux chargés, en juin et juillet, de plusieurs fleurs assez grandes, beau jaune, et disposées en corymbes. Terre de bruyère; orangerie, arrosemens fréquens pendant l'été; multiplication de graines et de racines.

VIOLETTE. *Viola*, de *vis olendi*, faculté de répandre de l'odeur. (Pentandrie Monogynie, type de la famille des VIOLÉES.) Les fleurs de ce genre ont un éperon.

1. VIOLETTE ODORANTE, de mars *ou* commune. *Viola odorata.* L. Indigène, vivace, rustique et traçante. En mars et avril, fleurs nombreuses, odorantes et enfin violettes. Variétés à fleurs doubles plus ou moins pourpres, ou blanches; sous-variétés à fleurs doubles, plus odorantes. Multiplication de graines. Vient partout d'elle-même par graines et traces. Celle dite de Parme, à fleurs semi-doubles et d'un bleu très-pâle, fleurit, dès le mois d'octobre, sous châssis ou dans un appartement.

2 VIOLETTE TRICOLORE *ou* PENSÉE. *Viola tricolor.* L. Indigène et annuelle. De mai à septembre, fleurs odorantes, dont on cultive seulement les variétés d'un violet plus ou moins foncé et d'un jaune éclatant, ou seulement jaunes. Tout terrain; mi-soleil; semis en automne, et ensuite naturellement.

3—4. VIOLETTE *ou* PENSÉE A GRANDES FLEURS. *Viola*

grandiflora. L. Des Alpes. Vivace. De mai en septembre, fleurs grandes, les deux pétales supérieurs d'un violet foncé et velouté, les trois autres jaunes avec une tache violette à leur extrémité, peu odorantes. Terre franche légère, mi-soleil. Multiplic. par l'éclat des pieds en automne; plus délicate que les autres; il est bon de la changer de place tous les ans, et d'en rentrer quelques pieds dans l'orangerie. Variété à fleurs jaunes. On peut la mettre en bordures comme la VIOLETTE DE ROUEN, *Viola Rotomagensis*, plante plus basse, s'étalant beaucoup, et donnant toute l'année quantité de jolies fleurs, plus petites, violet pâle.

5—7. VIOLETTE A FLEURS JAUNES. *Viola biflora.* L. *Viola lutea.* LAM. Lieux rocailleux et humides des Alpes, et vivaces. Tiges de 3 ou 4 pouces, biflores; feuilles réniformes, crénelées, à longs pétioles; en avril-mai, fleurs d'un beau jaune, le pétale inférieur allongé et rayé de pourpre. Terre légère, substantielle et fraîche; soleil levant. Multiplication de graines ou de pieds éclatés. Variété à fleurs doubles violettes et inodores.—La VIOLETTE A FEUILLES PALMÉES. *Viola palmata.* De Virginie, demande de l'ombre, fleurs inodores; feuilles d'abord roulées sur elles-mêmes, puis réniformes et dentées, enfin palmées, et faisant un peu l'entonnoir. La VIOLETTE ALPINE, *Viola alpina*, ne diffère de la violette ordinaire que par ses feuilles fort petites, et ses fleurs très-grandes et odorantes. La première espèce est cultivée dans tous les jardins pour son odeur suave, et les autres pour la beauté des fleurs. On se sert de la première pour parfumer des sirops, liqueurs, etc. Elles sont cordiales, béchiques, et leurs semences émétiques et purgatives.

WITSENIE. *Witsenia.* (Triandrie-Monogynie, fam. des IRIDÉES.) Dédiée au botaniste WITSEN.

1. WITSÉNIE EN CORYMBE. *Witsenia corymbosa.* HERB. DE L'AMAT., vol. 4. Du Cap. Plante vivace, semblable à un iris, mais plus petite et plus délicate. En août, fleurs en panicule, à tube long à six divisions

bien ouvertes, d'un bleu d'azur avec des lignes brunes à la base. Culture des ixias.

XIMÉNESIE *Ximenesia.* Genre dédié à J. Ximénès. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des Radiées.)

1. Ximénésie a feuilles d'Encélie. *Ximenesia encelioïdes.* Cav. Plante du Mexique. Annuelle; en touffe; tige de 3 pieds et demi, pubescente comme les rameaux; feuilles ovales, aiguës, dentées, d'un vert jaunâtre, cotonneuses et blanchâtres en dessous, à pétiole long, ailé et amplexicaule; en juin et novembre, fleurs nombreuses, moyennes, radiées et jaunes, à corymbe terminal. Terre franche légère; exposition chaude; semis au printemps sur couche chaude; repiquage en place.

ZINNIA. Dédié à J. Zine, botaniste. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des Corymbifères.) Ces plantes annuelles, à fleurs solitaires et terminales, sont propres à l'ornement des parterres. Elles demandent une terre légère, substantielle, et une exposition chaude. Semis à l'entrée du printemps sur couche chaude et sous cloche. Repiquer la première en place lorsque les gelées ne sont plus à craindre, et les deux autres en pots, qu'on enfonce dans la couche pour avancer le plant, et qu'on met en place avec la motte, quand la température est douce et assurée.

1. Zinnia rouge, Brésine des jardiniers. *Zinnia multiflora.* L. De la Louisiane. Tiges de 18 pouces, rameuses; feuilles opposées, sessiles, lancéolées; en juillet et octobre, fleurs nombreuses, radiées, à disque jaune, rayons d'un rouge vif qu'ils conservent jusqu'à la maturité de la graine, lesquelles se sèment souvent d'elles-mêmes. Variété à fleurs jaunes, et à feuilles sessiles. On cultive de même sa variété *à feuilles verticillées*, disposées en collerette; ses fleurs beaucoup plus grosses, d'un rouge plus foncé, ont les pétales plus nombreux.

2. Zinnia élégant ou a fleurs roses. *Zinnia elegans.* Herb. de l'Amat., vol. 1. Du Mexique. Tige de 2 à 3 pieds; feuilles opposées, sessiles, en cœur

ovale, crénelées, rudes et plus grandes; de juillet en novembre, fleurs grandes, à calice imbriqué de trois rangs d'écailles, marqué d'une ligne noire; rayons d'un rose pourpré, disque conique d'un pourpre obscur; étamines d'un jaune doré. Recueillir les graines avant que les fleurs ne soient tout-à-fait fanées.

3. ZINNIA ROULÉ. *Zinnia revoluta.* CAV. HERB. DE L'AMAT., vol. 1. Du Mexique. Tiges de 3 à 4 pieds, pubescentes, très-rameuses; feuilles semblables à celles du précédent; fleurs pendant tout l'été, beaucoup plus petites, nombreuses, rayons d'un rouge ponceau, roulés en dessous; stigmate d'un jaune doré, étamines rouges; calice imbriqué.

SECTION TROISIÈME.

Des arbres, arbrisseaux et arbustes d'ornement.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Nous croyons de notre devoir d'avertir les amateurs d'un abus qui semble devenir général depuis quelques années. Toutes les fois qu'ils ne traiteront pas directement avec les pépiniéristes pour l'achat des plantes, arbres ou arbustes, ils ne trouveront pas extraordinaire s'ils paient plus cher que dans le cas contraire; parce que les jardiniers, domestiques et autres commissionnaires, manquent rarement d'exiger une remise ou un pour-boire, qui est toujours à la charge de l'acquéreur. En s'adressant directement au marchand, soit par écrit, soit en se transportant chez lui si on est à portée de son établissement, on évitera cet inconvénient préjudiciable au cultivateur et à l'amateur.

Les végétaux dont il est question dans cette section peuvent être divisés en quatre classes sous le rapport de la culture. La première est composée de ceux qui supportent en pleine terre les diverses températures des saisons. La deuxième contient ceux qui craignent les gelées, et qui périssent à trois degrés au-dessous

de zéro du thermomètre de Réaumur : il leur faut, soit l'orangerie, soit un lieu clos, où le froid ne puisse pas pénétrer, et dans lequel on ne fait de feu que lorsque le froid menace de parvenir jusqu'aux plantes. La troisième demande au moins un degré ou deux de chaleur, au-dessus de zéro, parce que la moindre gelée peut tuer ces végétaux, surtout ceux qui végètent l'hiver : il leur faut ordinairement 6 à 8 degrés de chaleur : on les place dans la serre tempérée. La quatrième est composée des végétaux de la zone torride : ils peuvent souffrir s'ils ont moins de 4 degrés, au-dessus de zéro pendant la nuit ; aussi réclament-ils une place dans la serre chaude.

Il faut remarquer que toutes ces plantes supportent un degré de froid plus ou moins grand suivant leur état, ou celui de l'atmosphère. Ainsi les plantes à feuilles caduques craignent moins le froid que celles à feuilles persistantes; et, parmi ces dernières, celles qui végètent l'hiver, comme la plupart des plantes qui nous viennent de l'hémisphère austral, telles que celles du cap de Bonne-Espérance, le plus grand nombre de celles de la Nouvelle-Hollande et de l'Amérique méridionale, y sont plus sensibles que les végétaux de notre hémisphère, qui reposent pendant cette saison. Les plantes qui végètent, doivent être mises dans les meilleures places, et auprès des jours : on donne aux végétaux à feuilles caduques les places les moins avantageuses. Quant à l'état de l'atmosphère, s'il est humide dans l'intérieur, et qu'on ne puisse le renouveler, les plantes sont plus sensibles au froid; alors il est essentiel de maintenir la température à 1 ou 2 degrés de plus pendant la nuit. C'est aussi ce qu'il faut faire les jours où l'on arrose, et ceux où la chaleur du jour a été très-considérable; ce qu'il faut prévenir, autant que possible, parce que les plantes, comme l'homme, sont sujettes à souffrir par l'alternative soudaine et forte de la température.

En général, les végétaux de cette section demandent une terre franche légère dans l'orangerie, et la serre

serre tempérée, et un peu plus forte dans la serre chaude, mais plus légère pour les plantes qui végètent l'hiver, ou dont les racines n'ont pas la même vigueur pour pénétrer dans la terre.

Les semis et les boutures des plantes d'orangerie doivent être faits sur couche et sous châssis, à moins qu'on ne les fasse à une époque où la température est douce; ceux des plantes de serre tempérée et de serre chaude doivent l'être toujours sur couche chaude, et sous châssis, ou son cloche; et les dernières dans la serre même, et souvent sous entonnoir. Le jeune plant de ces deux classes, aussi les boutures et les marcottes reprises, ont besoin, après la plantation, d'être placées sous un châssis, et privées de lumière pendant quelques jours; on leur en donne peu à peu: on ne les met que dans des pots proportionnés à leur grandeur, et dans lesquels on les place en motte autant qu'on le peut. En général, il faut que les racines soient un peu serrées, et que les pots pèchent plutôt par de faibles dimensions; c'est le seul moyen d'arrêter une végétation trop grande, et de mettre promptement ces plantes à fleurs. Le rempotement des végétaux de cette section se fait annuellement, ou tous les deux ans pour quelques espèces, à la fin de l'été, pour donner aux plantes le temps de faire de nouvelles racines avant l'hiver. La transplantation des végétaux de pleine terre doit avoir lieu aussitôt après la chute des feuilles, dans les terres légères, franches légères, et où les eaux ne peuvent séjourner dans la mauvaise saison. Il faut la retarder jusqu'au printemps, dans les terrains forts et humides, et dans ceux où les eaux, n'ayant pas un écoulement facile, feraient pourir les racines. Les arbres verts, résineux, et les arbrisseaux de terre de bruyère, se transplantent en mars et avril: c'est alors qu'on enlève aux derniers leurs rejetons, qu'on sépare les pieds, et qu'on enlève les marcottes. Quant aux grands arbres verts, tels que les pins, sapins, etc., ils peuvent encore être plantés à l'entrée de l'automne. La multiplication par racines a lieu en enlevant des racines, pour les couper en morceaux de quelques pouces qu'on plante n

jauge, ou en détachant seulement les racines du tronc, et en relevant la partie coupée de 2 ou 3 pouces au-dessus du niveau de la terre.

L'expédition de ces plantes demande des précautions d'autant plus grandes, que la distance est plus éloignée. Si les végétaux ont perdu leurs feuilles, il suffit, si les racines sont à nu, de les tremper dans un mélange de terre grasse, et d'un peu de jus de fumier; quand cette matière est un peu desséchée, on emballe les racines avec de la mousse, du foin ou de la paille, on serre un peu les branches avec des liens, en prenant garde de rompre les boutons à bois, et on encaisse; mais si les végétaux ont leurs feuilles, ou s'ils voyagent dans la belle saison, il faut des précautions plus minutieuses.

Si c'est un arbre ou un arbrisseau de plusieurs pieds, les vases étant sujets à se rompre, on l'enveloppe et serre bien en motte; s'il est en caisse, on achève de la remplir avec du foin ou de la paille qu'on maintient avec de fortes tringles, pour empêcher la terre de s'échapper : on enveloppe séparément chaque branche avec de la mousse, et ensuite on les rapproche : on dispose le tout dans la caisse d'emballage, de manière à ce que chaque arbrisseau ne puisse ballotter. Si les plantes sont petites, on les emballe avec le même soin, mais sans être obligé d'envelopper les branches séparément. Il faut laisser la distance de quelques lignes entre les planches de la caisse, pour laisser pénétrer l'air, et éviter la moisissure.

Dans la belle saison, quand les plantes restent plus d'un mois en route, il y aurait plus d'avantage de les placer debout les unes à côté des autres dans la caisse, sans toucher aux vases, en se contentant de les bien arrêter dans le fond, et en serrant seulement un peu les têtes, pour s'opposer au frottement. On arrêterait les couvercles des caisses légèrement, pour pouvoir les enlever à volonté, et donner de temps à autre les soins qu'exigent les plantes. Aussitôt leur arrivée, on rempote celles qui en ont besoin; on les tient quelque temps à l'ombre, pour les habituer à l'air libre et au soleil, etc.

Nous avons décrit les propriétés du bois de chaque arbre, afin de mettre les propriétaires à même d'unir l'agrément à l'utilité (1).

ACACIE. *Mimosa.* (Polygamie Monœcie, fam. des Légumineuses.) Acacie, du grec *akakio*, innocence, par antiphrase. *Mimosa* est formé de *mime*, imitation, parce que les feuilles de quelques espèces se resserrent quand on les touche, ou après le coucher du soleil. Leurs graines se conservent plusieurs années. Ces arbres et arbrisseaux produisent beaucoup d'effet, principalement dans les serres, par leur joli feuillage, et plusieurs même par leurs fleurs. Ce sont les acacies du Sénégal et du Nil qui fournissent la gomme arabique employée dans les arts et en médecine.

1. Acacie arbre-de-soie. Acacie de Constantinople ou Julibrizin, *Mimosa julibrizin.* Arbre de 30 pieds, des Indes. Tronc terminé par une tête comme celle du pommier; feuilles grandes, deux fois ailées, à folioles étroites, ovales, et se rapprochant le soir, au moment du sommeil. En août et septembre, fleurs d'un blanc rosé, en panicules de plusieurs épis, les pétales dépassés par les étamines rouges, en houppes soyeuses. Terre franche légère; mi-soleil, d'orangerie. Multiplication de graines ou de boutures, au printemps, sur couche chaude et sous châssis; repiquage quand le plant a 2 ou 3 pouces. Il est utile de faire tremper les graines des acacies, pendant vingt-quatre heures, dans l'eau avant de les semer, pour hâter leur germination.

---

(1) Le propriétaire qui veut planter est souvent embarrassé sur le choix des arbres qui conviennent à l'exposition et au terrain qu'il a en vue. Nous lui recommandons l'*Essai sur la composition et l'ornement des jardins*, un volume qui se vend chez l'éditeur du *Bon Jardinier*: il y trouvera, à l'article *Plantations* un tableau des arbres, arbrisseaux et arbustes de pleine terre rangés par ordre de grandeurs avec l'indication du terrain et de l'exposition, et celle de la couleur des feuilles et des fleurs pour varier les nuances des massifs et faire succéder les fleurs dans les bosquets.

2. ACACIE DE FARNÈSE, Cassie du Levant. *M. farnesiana*. L. de l'Inde, d'où elle fut apportée dans le jardin du palais Farnèse, en 1611. Arbrisseau de 15 à 16 pieds, épineux et à écorce brune, très-beau par son port et ses feuilles 2 fois ailées, à folioles petites, nombreuses, et se fermant aussi chaque soir au coucher du soleil. Fin de l'été, fleurs sessiles, nombreuses, en tête, en houppe ronde, jaunes, odorantes, petites. Même culture; mais en plein midi et fréquens arrosemens. Tremper aussi ses graines, ou en user le bout sur le grès.

3. A. A TÊTES BLANCHES. *M. leucocephala*. LAM. De l'Amérique mérid. Arbre de 20 pieds; feuilles 2 fois ailées, à folioles plus larges et plus longues; branches molles et étalées; rameaux pubescens; fin de l'été, fleurs d'un blanc rosé, odorantes et ramassées en têtes. Même culture, mais serre chaude.

4. A. PUDIQUE, SENSITIVE. *M. pudica*. L. Même lieu. Ses surnoms viennent de sa grande irritabilité. Au moindre attouchement ses feuilles se rapprochent, et ses rameaux articulés fléchissent. Tiges de 2 pieds, étalées, diffuses, armées d'aiguillons crochus; feuilles 2 fois ailées; en été, fleurs d'un rouge violet, mais très-petites et réunies, formant de petites houppes légères. Même culture, mais seulement une graine dans un pot pour éviter la transplantation; tenir la plante sous châssis ou en serre chaude, pour obtenir des graines.

5. A. A GRAPPES. *M. botrycephala*. VENT. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, *M. discolor* AND. De Botany-Bay. Tige élevée; rameaux ouverts, un peu en zigzag, duveteux à leur extrémité; feuilles 2 fois ailées, à folioles sessiles, oblongues, aiguës, un peu épaisses, bordées de pourpre. En mars fleurs en têtes, serrées, petites, d'un jaune soufre, d'une odeur assez agréable; les unes mâles, les autres hermaphrodites. Terre de bruyère mêlée de terre franche légère; du reste, même culture que le n°. 1; et en outre, propagation de marcottes simples. Il est le seul de la Nouvelle-Hollande qui ne reprenne pas de bouture.

6. ACACIE A DEUX ÉPIS. *M. distachia* et *lophanta.* Nouvelle-Hollande. Tige de 10 à 12 pieds, d'un beau port, d'un brun rougeâtre, et rameuse à son sommet; feuilles 2 fois ailées, à folioles paires, sessiles, oblongues, aiguës, petites; en automne ou au printemps, fleurs petites, ramassées, en houppes longues et légères, d'un jaune soufre, un peu odorantes, dont les inférieures sont mâles et les autres hermaphrodites. Même culture, mais mieux la serre tempérée, comme tous ceux qui en été ne fleurissent pas.

7. A. A RAMEAUX SERRÉS. *M. stricta.* AND. Arbrisseau du port Jakson, à feuilles ailées la première année, ensuite simples, stipulées et longues, rameaux droits et serrés; fin de l'hiver, fleurs jaunes, inodores, très-petites, ramassées, serrées en tête ronde et axillaire. Même culture. Sa racine froissée exhale une mauvaise odeur.

8. A. A LONGUES FEUILLES. *M. longifolia.* N.-Hollande. Tige de 12 à 16 pieds, à rameaux anguleux; feuilles lancéolées, oblongues, obliques et glanduleuses au sommet; à la fin de l'hiver, fleurs en épis longs, nombreuses, axillaires, sessiles, serrées, jaune citron; étamines assez longues pour cacher les pétales. Même culture. Cette espèce produit un effet charmant en fleurs, et ne se multiplie facilement que de graines et de marcottes.

9. A. A FEUILLES DE LIN. *M. linifolia.* De Botany-Bay. Tige d'un port élégant, de 10 à 14 pieds, menue, terminée par des rameaux nombreux, anguleux, flexibles et pourprés; feuilles sessiles, linéaires, longues, pointues, ciliées à la base, d'un beau vert; tout l'été, fleurs en têtes disposées en grappes axillaires, petites, nombreuses, d'un jaune pâle, et odorantes. Même culture.

10. A. VERTICILLÉE. *M. verticillata.* L'HÉR. Nouvelle-Galles. Rameaux diffus; feuilles verticillées, linéaires, sétacées, terminées en pointes piquantes; de mars en mai, fleurs jaunes, axillaires, en épis cylindriques et droits. Même culture, comme les suivans.

11. A. A FEUILLES DE GENÉVRIER. *M. juniperina.*

VENT. Mer du Sud. Tige droite, peu rameuse, velue; rameaux pendans velus, grêles et jaunâtres; feuilles linéaires, acuminées, nombreuses, à deux petites stipules sétacées; au printemps, fleurs terminales, en petite tête ronde et jaunatre.

12. ACACIE A FEUILLES OBLIQUES. *M. obliqua*. H. P. Même lieu. Tige rameuse; rameaux anguleux, d'un rouge foncé, et courbés; feuilles sessiles, lancéolées, obliques, d'un rouge vif, ensuite vertes, mais bordées de rouge; en automne, fleurs petites, en grappes terminales.

13. A. ODORANTE. *M. suaveolens*. SMITH. Même lieu. Tige et rameaux droits, rougeâtres, anguleux; feuilles oblongues, linéaires, sessiles et glauques; en hiver, fleurs gobuleuses, odorantes, jaune pâle.

14. A. HÉTÉROPHYLLE. *M. heterophylla*. LAM. Ile de France. Feuilles simples et bipinnées; les simples linéaires obtuses, courbées en faux, blanchâtres et pubescentes, puis vertes; fleurs globuleuses, axillaires et de la grosseur d'un pois.

15. A. A FLEURS NOMBREUSES. *M. floribunda*. VENT. Nouv.-Hollande. Bel arbuste. Tige de 6 pieds, droite, rameuse, brune; branches anguleuses, flexibles, feuilles nombreuses, sessiles, linéaires, longues, pointues, d'un vert léger; au printemps, fleurs d'un jaune soufre, odorantes, opposées deux à deux, en épis axillaires et solitaires.

16. A. A FEUILLE DE MYRTE. *M. myrtifolia*. SMITH. Nouv.-Hollande comme les suivans, jusqu'au n°. 21. Tige à rameaux anguleux et tranchans; feuilles presque sessiles, oblongues, acuminées, à bords épaissis, fleurs petites, rares, en épis globuleux.

17. A. A FEUILLES LARGES. *M. latifolia*. HORT. ANG. *M. dodonæifolia*. H. P. Feuilles lancéolées, visqueuses, un peu en faux, avec deux glandes à leur base; tige élevée.

18. A. A FEUILLES EN FAUX. *M. ensifolia*. HORT. AND. *M. falcata*. WILD. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 8. Tige de 12 à 15 pieds; rameaux glabres, à angles tranchans; feuilles oblongues, courbées en faux,

pointues ; fin de l'hiver, fleurs sessiles, en épis axillaires et d'un jaune citron.

19. ACACIE SENSITIVE. *M. sensitiva.* Tige de 10 à 12 pieds ; branches et rameaux longs, grêles, garnis d'aiguillons crochus ; feuilles à quatre folioles ovales-lancéolées, velues en dessous, irritables ; fleurs pourpres, en têtes pédonculées, tout l'été.

20. A. A GOUSSES ÉTROITES. *M. virgata.* JACQ. *M. angustifolia.* LAM. Tige grêle de 2 pieds ; rameaux divergens effilés, anguleux ; feuilles à 15 paires de folioles petites, étroites ; fleurs blanches en petites têtes ; fin de l'été.

21. A. A FRUITS SUCRÉS. *M. inga.* Grand arbre de l'Amérique mérid. ; feuilles ailées, de 3 à 5 paires de folioles ovales lancéolées, lisses ; fleurs grandes, blanchâtres, en bouquets, légume long, contenant une pulpe sucrée.,

22. A. DE MALABAR. *M. lebbeck.* De l'Inde. Tige droite, verte, ensuite grise ; feuilles de 6 à 12 paires de folioles assez grandes, ovales, obtuses, d'un vert glauques ; fleurs disposées en tête ombelliforme ; étamines très-longues ; légume long de 7 pouces.

23. A. PUBESCENTE. *M. pubescens.* VENT.—HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Nouv.-Hollande. Tige de 3 pieds, pubescente ; rameaux ouverts, feuilles presque sessiles, 2 fois ailées, à 10 ou 12 paires de folioles sessiles, petites, linéaires ; au printemps, fleurs très-petites, jaunes, têtes en grappes axillaires.

24. A. TIRE-BOUCHON. *M. strumbulifera.* LAM. Du Pérou. Arbrisseau de 6 à 7 pieds, à écorce cendrée ; feuilles très-petites, à 2 pinnules, chacune de 4 à 6 paires de folioles d'une ligne, obtuse, et d'un vert léger. Fruits en gousses roulées en spirales. Terre franche légère et substantielle ; de serre chaude. Multiplic. de graines en pots, sur couche ou dans la tannée et sous châssis ou cloche, de même que le jeune plant après le repiquage. Même culture pour les numéros suivans, jusqu'à 33.

25. A. BIFURQUÉE. *M. furcata.* DESF. D'Afrique. Arbrisseau épineux, à feuilles conjuguées, divergentes et à pinnules linéaires.

26. ACACIE A FEUILLES DE HÊTRE. *M. fagifolia.* Des Antilles. Arbre de 30 pieds, à cime large et régulière; feuilles de 2 ou 3 paires de folioles ovales; fleurs petites, blanchâtres, en épis linéaires; légumes oblongs, jaunâtres, contenant une pulpe douce.

27. A. BLANCHE. *M. alba.* Amériq. mérid. Feuilles à 3 paires de folioles, égales, ovales, acuminées, pétioles légèrement ailés.

28. A. PORTE-CORNE. *M. cornigera.* Amériq. sept. Arbrisseau de 12 à 15 pieds, à écorce cendrée, 4 à 5 paires de pinnules à 18 ou 20 paires de folioles oblongues, ayant une petite glande, 2 épines stipulaires, connées, grandes et arquées; fleurs petites, jaunes et en épi.

29. A. PARESSEUSE. *M. pigra, Mimosa asperata.* De la Vera-Crux. Tige de 4 pieds, hérissée de poils épineux et d'aiguillons crochus; 8 à 14 pinnules, 30 à 40 paires de folioles, linéaires, pointues, lisses, épine à la base des pinnules; fleurs petites, têtes globuleuses.

30. A. A FRUITS ÉPINEUX. *M. aculeaticarpa.* Tige brune, rameuse, garnie d'aiguillons; feuilles 2 fois ailées, 7 à 10 paires de pinnules garnies de 10 folioles linéaires et obtuses; fleurs en épis globuleux; légumes en faux, parsemés d'aiguillons.

31. A. TÉTRAGONE. *M. quadrangularis. — Mimosa tetragona.* WILD. De Caraque. Tige de 8 pieds; rameaux tétragones; feuilles 2 fois ailées, à 5 ou 6 pinnules, et à 16 ou 19 folioles linéaires; fleurs solitaires, à longs filamens jaunes.

32. A. A FEUILLES DE BAGUENAUDIER. *M. speciosa.* WILLD. Feuilles 2 fois ailées, à 4 ou 5 pinnules, et 9 à 21 paires de folioles, oblongues, obtuses; en août, fleurs rassemblées en épis axillaires.

33. A. A ÉPINES D'IVOIRE. *M. eburnea. — Mimosa leucantha.* JACQ. De l'Inde. Arbrisseau à écorce brune, à épines longues, géminées, connées, divergentes, blanches et lisses comme l'ivoire; feuilles à 4 paires de folioles oblongues, fort petites; fleurs jaunes, petites, en paquets globuleux. Même culture; mais il se contente de la serre tempérée.

34. ACACIE DÉCURRENTE. *M. decurrens.* Nouv.-Hol. Tige de 30 pieds, à nervures saillantes; cime étalée, feuilles 2 fois ailées, de 8 à 10 pinnules et à 30 ou 36 paires de folioles, sessiles et linéaires, les pétioles munis d'une glande à chaque paire de pinnules; fleurs petites, d'un jaune clair, en têtes globuleuses. Culture du n°. 5.

35. A. MUCRONÉE. *M. mucronulata.* Nouvelle-Hollande. Tiges et rameaux anguleux; feuilles nombreuses, articulées, sessiles, lancéolées linéaires, un peu courbées en faux, et larges de 3 pouces. Même culture.

36. A. TROMPEUSE. *M. decipiens.* HORT. HERB. DE L'AMAT., vol. 6. De la Nouvelle-Hollande. Arbrisseau de 3 à 4 pieds. Feuilles triangulaires, comme coupées, sessiles, à nervure principale placée sur un côté, et se prolongeant en pointe. En avril et mai, fleurs très-petites, en têtes globuleuses, d'un jaune fort pâle. Orangerie; en pot et terre de bruyère. Multiplication de marcottes.

37—43. A. ÉLÉGANTE. *M. elegans.* AND.—*Mimosa microphylla.* H. P. Nouvelle-Hollande. Tige à rameaux nombreux, en zigzag, anguleux, à aiguillons géminés, fins et rougeâtres; feuilles géminées à 5 paires de folioles petites et obtuses au sommet; fleurs d'un beau jaune et en globe; tout l'été. Même culture. Il existe encore beaucoup de belles espèces que le défaut d'espace ne nous permet pas de décrire, telles que les *Mimosa truncata, paradoxa, glauca, portoricensis, dolabriforme, alata, rutæfolia,* etc., qui demandent en général la même culture.

AIRELLE. *Vaccinium,* autrefois *Baccinium,* de *bacca,* baie. (Octandrie Monogynie, type de la fam. des VACCINIÉES.) Les espèces de ce genre se trouvent dans les marais et les lieux frais, humides et ombragés. Il leur faut une terre de bruyère un peu tourbeuse ou grasse, une position fraîche et à demi ombragée. Multiplication de graines ou de rejetons, et mieux de marcottes. Le semis se fait en terre de bruyère en même position, et les élèves des

trois sortes doivent se lever avec leur motte pour la transplantation.

1. AIRELLE ANGULEUSE, MYRTILLE. *V. myrtillus.* L. Arbuste indigène, de 2 pieds; rameaux grêles et anguleux; feuilles ovales, finement dentées, qui le font ressembler à un petit myrte, *myrtillus;* fleurs en grelot, d'un blanc rose, en bouquets axillaires; baies assez semblables à celles du myrte, d'un bleu noirâtre, et qui peuvent se manger et même se confire ainsi que celles du n°. 5 : fleurit en mai.

2. A. VEINÉE. *V. uliginosum.* L. indigène. Tiges et rameaux d'un pied, étalés sur la terre et redressés à leur extrémité; feuilles petites, ovales, obtuses, entières, veinées; en mai et juin, fleurs solitaires, axillaires, ovales, blanches ou rosées; baies noires. Terre de bruyère plus bourbeuse, plus humide que pour les autres.

3. A. DE PENSYLVANIE. *V. pensylvanicum.* L. Arbuste de 2 pieds, très-rameux; feuilles presque sessiles, lancéolées, aiguës, luisantes; en juin, fleurs blanches en bouquets.

4. A. PONCTUÉE. *V. vitis idæa.* L. Du Mont Ida et indigène. Tiges d'un pied. Feuilles persistantes, ovales, lisses, d'un vert foncé, et ponctuées de noir en dessous; au printemps, fleurs d'un blanc rougeâtre, en grappes terminales et pendantes comme celles de la vigne, d'où le surnom latin. Baies d'un beau rouge. Variété à feuilles panachées.

5—6. A. CANNEBERGE *ou* COUSSINETTE. *V. oxycoccos.* L. Indigène et des marais. Tiges et branches grêles, rampantes, filiformes et assez longues; feuilles persistantes, petites, ovales et glauques en dessous; en mai, fleurs rouges, à pédicules filiformes; baies aigrelettes; d'où le surnom grec *oxycoccos*, baie acide. Variété à feuilles panachées. Autre variété ou plutôt espèce; AIRELLE DU CANADA. *Vaccinium macrocarpon.* L. Tiges plus longues, oblongues, obtuses, luisantes; fruits plus gros, d'où son surnom. On peut les confire. Dumont Courset les croit d'orangerie.

7—8. A. CORYMBIFÈRE *ou* A FEUILLES LARGES. *V. amœ-*

num. Amérique septent. Tige de 4 à 5 pieds, rameuse; feuilles ovales, finement dentées, d'un beau vert; en mai et juin, fleurs en grappes, à calice rouge et bleuâtre. Baies d'un bleu foncé. C'est une des plus grandes et des plus jolies après l'AIRELLE EN ARBRE, espèce élégante de 15 à 20 pieds, à feuilles ovales, luisantes, mucronées, à points glanduleux, à fleurs campanulées, à 5 segmens et en grappes. Baies noires.

9. AIRELLE A RAMEAUX ALLONGÉS. *V. virgatum.* De l'Amérique septent. Feuilles oblongues, elliptiques, dentées en scie, glabres des deux côtés; les rameaux florifères allongés; en avril et mai, fleurs presque cylindriques, en grappes sessiles. Même culture. Nous avons vu cette espèce dans le bel établissement de M. Godefroy, à Ville-d'Avray.

AITON, *Aitonia.* (Monadelphie Octandrie, fam. des MÉLIACÉES.) Dédié à Guillaume Aiton, directeur du Jardin royal de Kew, en Angleterre.

AITON DU CAP. *Aitonia capensis.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. Arbrisseau de 4 à 6 pieds de hauteur, cultivé au Jardin de Kew depuis 1774, et transporté depuis en France; ses feuilles sont linéaires, éparses d'un vert luisant, persistantes; ses fleurs, qui paraissent de bonne heure au printemps, et qui se succèdent les unes aux autres pendant une grande partie de la belle saison, sont axillaires, solitaires, rougeâtres, composées d'un calice à quatre divisions, d'une corolle de quatre pétales ovales, de huit étamines plus longues que la corolle, réunies à leur base, et d'un ovaire supérieur, à style cylindrique. Terre franche mêlée de terreau de bruyère; multiplication par marcottes; orangerie. Chez M. Noisette.

ALETRIS ODORANT, *Aletris fragrans.* L. Bel arbrisseau du Cap, de 10 pieds; tige nue, semblable à celle de l'yucca, garnie dans le haut de feuilles engaînantes, oblongues-lancéolées, les inférieures courbées en dehors; en juin, fleurs disposées en panicules terminaux, petites, nombreuses, à tube évasé en six lanières, blanches en dedans, lie-de-vin en dehors,

ouvertes le soir, et répandant une odeur très suave. Terre franche, légère et substantielle, exposition au midi; serre tempérée, forts arrosemens. Multiplic. de graines sur couche tiède, ou de rejetons et de boutures qu'on fait aussi reprendre sur couche tiède, et sous châssis, après avoir laissé dessécher la plaie.

ALIBOUFIER. *Styrax*, d'un mot grec qui signifie fer de pique. (Décandrie Monogynie fam. des Diospyrées.) Aliboufier officinal. *Styrax officinale*. L. France mérid. Arbrisseau de 10 à 12 pieds; rameaux nombreux, diffus, formant buisson; feuilles ovales, d'un beau vert en dessus, blanchâtres en dessous, en juillet, fleurs à bouquets terminaux, de la forme de ceux de l'oranger. Terre à oranger en pots, mais plus légère en pleine terre. Exposition la plus chaude, près d'un mur; forte couverture de paille pendant les gelées, ou orangerie; mais il n'est beau qu'en pleine terre. Multiplication de graines en terrines sur couche aussitôt leur maturité, ou de drageons, ou de marcottes simples. On en tire, par incision, la gomme résine nommée *storax*.

2. Aliboufier glabre, *Styrax lævigatum*. H. K. De la Caroline. Plus grand, à tiges et rameaux droits; feuilles ovales, oblongues, vertes et glabres des deux côtés; fleurs moins grandes, axillaires, terminales et blanches; même culture.

ALISIER. *Cratægus*. Krataigos, nom grec d'une espèce, et dérivé de *kratos*, force, qui exprime la qualité du bois. (Icosandrie Digynie, fam. des Pomacées.) Les semences sont cartilagineuses.

1. A. terminal, Alouchier des bois. *C. terminalis*. L. Arbre indigène, de 20 pieds, à racines pivotantes comme les suivans. Feuilles ovales, élargies, incisées, dentées, velues en dessous; en mai et juin, fleurs blanches et en corymbe; fruits rouges.

2. A. de Fontainebleau, *C. latifolia*. Lam. Arbre de 25 pieds, à tige et branches droites; feuilles larges, arrondies, pointues, dentées, blanchâtres en dessous et brillantes en dessus; fleurs blanches et en corymbe, odorantes; fruits d'un rouge orangé.

3. ALISIER BLANC, ALOUCHIER. *C. aria.* L. Indigène. Arbre de 25 à 30 pieds; tige très-droite; jeunes rameaux cotonneux; feuilles ovales, dentées, plissées, d'un beau vert et blanches en dessous; fleurs blanches en corymbes terminaux; fruits d'un beau rouge. Variété à longues feuilles, dite ALOUCHE DE BOURGOGNE. On mange les fruits de ces espèces après qu'ils ont mûri sur la paille; autrement ils donnent des tranchées et la dyssenterie. Leur bois est très-liant, tenace, et a une odeur très-agréable. Il est propre pour la sculpture et le tour, prend bien le poli et la teinture. Celui de l'alouchier est estimé pour les vis de pressoirs parce qu'il ne se casse ni ne s'éclate.

4. A. AMELANCHIER. *C. amelanchier.* H. P. Indigène. Buisson de 8 à 9 pieds; feuilles ovales-arrondies, dentées, blanchâtres en dessous; en avril, fleurs nombreuses, plus grandes, en bouquets et d'un blanc soufré; fruits d'un bleu noirâtre.

5—7. A. A ÉPI, AMELANCHIER DU CANADA. *C. spicata.* LAM. *Mespilus amelanchier.* L. Plus petit que le précédent; feuilles plus rondes; fleurs plus tardives, plus petites et en épi; fruits rouges et plus gros. AMELANCHIER DE CHOISY. *C. racemosa.* LAM. *Mespilus Canadensis.* L. Indigène et du Canada. Arbrisseau de 10 à 12 pieds, à rameaux grêles et rougeâtres; feuilles oblongues, aiguës et dentées; en avril et mai, fleurs en panicule terminal, moyennes, à pétales linéaires et blancs; fruits noirs. Tout terrain, mais mieux terre franche, légère; exposition au nord, mais ouverte. Semis au printemps après avoir fait stratifier les semences qu'on peut laisser un an et demi en cet état pour que tout lève à la fois, et propagation de rejetons, de marcottes et par la greffe sur l'aubépine. Le *C. lucida*, ainsi nommé du brillant de ses feuilles, est une espèce très-jolie, originaire de la Chine. D'orangerie; du reste, même culture.

8. A. DE LA CHINE. *C. Sinensis*, HERB. DE L'AMAT., vol. 4. De la Chine. Nouvelle espèce. Chez M. Noisette. M. Vilmorin l'a apportée d'Angleterre en 1810.

Dans son pays natal, elle produit de bon fruits; ici ce n'est qu'un arbrisseau d'un joli aspect, à feuilles ovales, dentées, luisantes, dès le mois de mars, dans nos serres, elle donne de charmantes grappes de fleurs blanches ou légèrement teintes de rose. Multiplic. par boutures sur couche et sous cloche; terre de bruyère mêlée de terre franche; serre tempérée l'hiver. Nous en avons vu quelques autres espèces dans les pépiniè- de M. Godefroy, à Ville-d'Avray.

ALLAMANDE. *Allamanda.* (Pentandrie Monogynie, fam. des APOCYNÉES.) Dédiée au voyageur botaniste Allamand; elle ne comprend qu'une seule espèce. ALLAMANDE PURGATIVE. *Allamanda cathartica.* L.—HERB. DE L'AMAT., vol. 3. De la Guiane. Arbrisseaux à rameaux sarmenteux, grimpans, garnis de feuilles lancéolées, glabres, presque sessiles et disposées ensemble par verticilles écartés; depuis le mois de juin jusqu'à la fin de l'automne, fleurs grandes, belles, jaune clair, infundibuliformes, campanulées, terminales ou 2 à 3 les unes près des autres dans les aisselles des feuilles. Serre chaude; arrosemens fréquens; dans son pays natal, elle croît sur le bord des rivières; multiplic. par marcottes. Mérite d'être répandue. Chez M. Cels.

AMANDIER. *Amygdalus*. Voyez aux arbres fruitiers.

1. AMANDIER A FLEURS DOUBLES. *Amygdalus pumila flore pleno.* D'Asie. Bel arbrisseau qu'on écussonne, *à œil dormant*, sur l'amandier ordinaire. Fleur d'un blanc rosé, paraissant en mai, et quelquefois en septembre. Il lui faut du soleil et une bonne terre, chaude et légère.

2. AMANDIER *dit* DE PERSE. *Amygdalus nana* L. HERB. DE L'AMAT., vol. 8. D'Asie. Charmant petit arbrisseau à feuilles d'amandier, d'un beau vert; en avril, fleurs couvrant les branches par leur grand nombre, couleur carmin en bouton, et roses après l'épanouissement. Variété à fleurs doubles. Même terre, et multiplication de drageons.

3—5. AMANDIER SATINÉ *ou* DU LEVANT. *Amygdalus*

argentea. LAM. Arbrisseau de 8 à 10 pieds, à rameaux diffus; feuilles couvertes en dessus et en dessous d'un duvet blanc, satiné et argenté; en avril, fleurs de couleur rose et petites. Il y a encore l'AMANDIER à feuilles panachées, et à feuilles cotonneuses. Même culture.

AMORPHA. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.) AMORPHA FRUTIQUEUX. *Amorpha fruticosa.* L. de la Caroline. Arbrisseau de pleine terre, et de 8 à 10 pieds. Feuilles semblables à celles de l'indigo d'où le nom d'INDIGO BATARD; en juin et juillet, fleurs n'ayant que l'étendard, par conséquent informes (*Amorphoi*, d'*a* privatif, et *morphe*, forme); en épi, bleu violâtre. Terre franche légère, plus sèche qu'humide, autrement l'extrémité des rameaux gèle. Multiplic. de graines et de drageons, de boutures et de couchage. Propre aux bosquets.

ANDREWSIA. Dédié à l'Anglais ANDREWS. (Pentandrie Monogynie, fam. des DIOSPYRÉES.) ANDREWSIE GLABRE. *Andreusia glabra.* De la Nouvelle-Hollande. Arbuste de six pieds; rameaux axillaires; feuilles persistantes, lancéolées, aiguës, luisantes et ponctuées; en hiver, fleurs axillaires, réunies par 3 ou 6, petites et blanches. Culture des mimosas comme l'*Andrewsia debilis*, sarmenteuse à fleurs bleues, l'*Andrewsia salicifolia*, du même pays.

ANDROMÈDE. *Andromeda*, nom poétique donné à un genre de la Décandrie Monogynie, famille des ÉRICOÏDES. Ce genre se place dans la plate-bande de bruyère, fraîcheur et exposition du nord, pour n'avoir le soleil que le matin et le soir. Multiplic. de rejetons, de marcottes au printemps, et de semis en terrines aussitôt la récolte; on sème bien légèrement; on recouvre de même; on met un peu de mousse hachée sur le semis, et on tient la terre toujours fraîche. Au printemps suivant, on sépare les jeunes plantes, les marcottes, et on éclate les pieds trop forts; renouveler la terre tous les 3 ans.

1. A. DU MARYLAND. *A. Mariana.* L. Buisson rameux de 2 à 4 pieds; rameaux en zigzag, verts, ensuite pourpres; feuilles à courts pétioles, ovales, lui-

santes, ponctuées en dessous ; en juillet, fleurs en cloche blanche ; grappes unilatérales et axillaires. Plante très-long-temps verte.

2. ANDROMÈDE A FEUILLES DE CASSINÉ. *A. cassinefolia.* Buisson de 2 à 3 pieds ; feuilles ovales, dentées, glabres des deux côtés ; fleurs axillaires, fasciculées, corolles blanc de lait, grandes, campanulées; en juillet et août.

3. A. PULVÉRULENTE. *A pulverulenta.* WILLD. Cette espèce a tout le port de la précédente ; elle n'en diffère seulement que par ses feuilles pubescentes et poudreuses en dessous; fleurit en juin et juillet.

4. A. EN ARBRE. *A. arborea.* L. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. De l'Amériq. sept. Arbre de 50 à 60 pieds ; rameaux nombreux ; feuilles persistantes, ovales, pointues, dentées, beau vert, souvent tachées de rouge ; saveur acide (on en tire du sel dit d'oseille) : en juin et juillet, fleurs petites, blanches, épis paniculés et terminaux.

5. A. A FEUILLES DE POULIOT. *A. polifolia.* L. Des marais tourbeux des Alpes. Jolie touffe arrondie, d'un pied ; feuilles persistantes, lancéolées-linéaires ; petites, fermes, roulées sur les bords, vert roux en dessus et blanchâtres en dessous ; en mai, fleurs rouges et blanches, grelot et grappes courtes. Il y a 2 variétés; une à feuilles larges, et l'autre à feuilles étroites.

6. A. LUISANTE. *A. lucida, coriacea.* H. K. Floride. Arbuste en buisson de 3 pieds ; rameaux à angles tranchans, feuilles ovales, fermes, luisantes, beau vert, une nervure près de leurs bords ; en août, fleurs blanc rougeâtre, 4 à 7 ensemble, bouquets axillaires.

7. A AXILLAIRE. *A. axillaris.* LAM. De la Caroline. Arbuste en buisson de 3 à 4 pieds ; tiges et rameaux d'un rouge vif dans leur jeunesse ; feuilles persistantes, ovales, fermes, pointues, dentées, vert luisant, la nervure rouge; en été, fleurs blanches, nombreuses; grappes serrées, axillaires. Variétés à feuilles plus étroites et plus petites, à feuilles ovales, *A. ovata.*

8. ANDROMÈDE A GRAPPES. *A. racemosa.* Pensylvanie. Arbuste de 3 pieds, en buisson épais; feuilles oblongues, lancéolées, dentées, veineuses en dessous; en juillet, fleurs blanches, petites, cylindriques, en grappes terminales. Anthères à 4 barbes.

9. A. COTONNEUSE. *A. tomentosa.* Caroline. Tiges de 3 à 4 pieds, d'un blanc jaunâtre, cotonneuses; feuilles ovales, nerveuses, vertes en dessus, pâles en dessous, couvertes de poils des deux côtés; au printemps, fleurs blanches, plus grandes, cotonneuses, en grappe formant un panicule terminal; plante presque toujours verte.

10. A. MARGINÉE. *A. marginata.* LAM. Caroline. Tiges grêles, peu divisées; rameaux triangulaires; feuilles ovales, acuminées, garnies d'un rebord particulier; fleurs blanchâtres, ou rouge pâle, pédonculées, réunies 3 à 7 ensemble dans les aisselles des feuilles supérieures, paraissant de juillet en août.

11. A. CALICULÉE. *A. caliculata.* L. Canada. Tiges nombreuses, de 2 pieds, jaunâtres, souvent courbées, en buisson étalé; feuilles ovales, fermes, ponctuées blanc en dessus; en mars, fleurs petites, blanches, globuleuses, grappes pendantes, axillaires. Variété à feuilles étroites, et à tiges droites.

ANTHYLLIS, du grec *anthos*, fleur, et *ioulos*, duvet. (Diadelphie Décandrie, famille des LÉGUMINEUSES.) Du Levant. ANTHYLLIDE ARGENTÉE. *Anthyllis Barba Jovis.* L. Arbrisseau très-agréable, de 4 à 5 pieds; feuilles persistantes, ailées, à folioles impaires, un peu longues, étroites, soyeuses et argentées en dessous, comme les jeunes rameaux et le calice, d'où le nom de BARBE DE JUPITER; en mars et mai, fleurs petites, jaunes, en bouquets terminaux. Terre franche légère et substantielle; exposition chaude, peu d'eau; orangerie près des jours, ou pleine terre, en garantissant de l'humidité et des gelées. Multiplic. de marcottes, boutures, drageons, et de graines semées en automne sous châssis. L'Anthyllide vulnéraire, et ses variétés à fleurs jaunes, purpurines ou blanches, sont agréables, de mai en juillet. Même culture.

ARALIA. (Pentandrie Pentagynie, fam. des ARALIÉES.) ARALIE ÉPINEUSE, OU ANGÉLIQUE ÉPINEUSE. *Aralia spinosa*. L. Caroline. Arbrisseau de 8 à 10 pieds; tige grosse, épineuse et un peu rameuse; feuilles grandes, épineuses, tripinnées, folioles dentées, pointues; en août-septembre, fleurs en panicule grand, terminal et formé de plusieurs ombelles, petites, d'un blanc sale, odeur de lilas. Terre franche légère, fraîche; mi-soleil. Multiplic. de rejetons quand la tige périt, ou de graines semées en terrines aussitôt la maturité, et enfoncées dans une couche tiède au printemps; repiquage en pots pour rentrer dans l'orangerie, et ne mettre en place que l'année suivante, couvrir de litière dans les grands froids.

ARAUCARIA. (Diœcie Monadelp., famille des CONIFÈRES.) ARAUCARIER IMBRIQUÉ. *Araucaria imbricata*. PERS. *Dombeya chilensis*. LAM. Très-grand arbre des montagnes du Chili; dans son pays natal il s'élève à 150 pieds et au delà. On n'en possède encore en France que des individus de 2 à 3 pieds de haut; feuilles en alène, d'un vert gai, éparses, très-rapprochées, cachant les rameaux par leur base élargie, persistant pendant 3 ou 4 ans. Terre de bruyère mêlée d'un peu de terre franche. Multiplic. assez facile par bouture; serre tempérée ou orangerie. Chez M. Noisette.

ARBOUSIER. *Arbutus*. (Décandrie Monogynie, fam. des ÉRICOÏDES.)

1. ARBOUSIER COMMUN OU DES PYRÉNÉS. Arbre-aux-fraises. *Arbutus unedo*. L. Arbrisseau de 15 pieds; branches et rameaux irréguliers, nombreux, d'un beau rouge; feuilles ovales oblongues; dentées, persistantes, d'un vert brillant, et à pétiole rouge; en septembre et janvier, fleurs blanches ou rouges, simples ou doubles, mais toujours en grappes pendantes, axillaires ou terminales; fruits semblables aux fraises, goût peu agréable, d'où le surnom *unedo*, abrégé d'*unum edo*, qui exprime qu'on en mange un. Terre franche légère; nord-ouest en pleine terre, en le garantissant des fortes gelées; ou orangerie près les

jours, et placé au midi à la sortie. Multiplic. de marcottes simples, ou de graines semées le plus tôt possible, et placer en mars sur couche tiède. On repique le plant quand il a 1 pouce; on ne le risque en pleine terre que lorsqu'il est fort. Les élèves des graines d'Angleterre, sont moins sensibles aux gelées. Variétés panachées, fleurs roses, à fleurs doubles, à fleurs plus grosses, mais arbrisseau plus petit, nommé *Arbutus crispa.*

2. ARBOUSIER A LONGUES FEUILLES. *Arbutus longifolia.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. De l'île de Ténériffe. Feuilles de 10 à 12 pouces de longueur, à nervures rouges; fleurs blanches, en belles grappes, paniculées et terminales, en mai. L'écorce se renouvelle chaque année, comme celle de l'andrachné. On le greffe sur le précédent. Terre d'oranger et orangerie.

3. ARBOUSIER ANDRACHNÉ. *Arbutus andrachne.* L. Du Levant, et plus sensible au froid. Même port que le précédent, sur lequel souvent on le greffe. Écorce lisse et d'un rouge brun; feuilles plus grandes, persistantes, ovales, à peine dentées, et d'un vert luisant; en mars et avril, fleurs blanches et en panicule. Même culture; orangerie.

4. ARBOUSIER RAISIN D'OURS. *Arbutus uva ursi.* L. Des Alpes. Fruit petit, beau rouge, et en grappe. Touffes couchées, branches allongées, grêles et garnies de feuilles petites, luisantes, un peu semblables à celles du buis, d'où le nom BUSSEROLE; fleurs blanches en mai. Terre de bruyère, exposition du levant. Multiplic. de graines et de marcottes; fruits mangeables; feuilles propres pour tanner les cuirs.

ARDISIA SOLANACÉ. *Ardisia solanacea* (Pentandrie Monogynie, fam. des DIOSPYRÉES.) HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. De la côte de Coromandel. Arbrisseau de 5 à 6 pieds. Tige à rameaux peu nombreux; feuilles alternes, pétiolées, ovales-lancéolées, entières, glabres et d'un beau vert; en juin et juillet, fleurs purpurines à corolle monopétale, un peu charnue, à 5 divisions ovales-aiguës et ouvertes en étoile: ces fleurs, disposées en corymbes axillaires, sont par-

tagées en trois ramifications principales, dont les pédicules partiels sont presque en ombelle. Culture des plantes de serre chaude.

ARDUINIE. *Arduinia.* (Pentandrie Monogynie, et de la fam. des APOCYNÉES.) Dédié à Arduini, botaniste italien. ARDUINIE A DEUX ÉPINES. *Arduinia bipinnosa.* Arabie. Arbuste d'environ 2 pieds de hauteur, muni de deux épines à chacun des nombreux rameaux; feuilles ovales, luisantes, persistantes, acuminées, opposées sur de courts pétioles; fleurs blanches, très-petites, réunies 3 à 4 ensemble au sommet des rameaux, odeur agréable, en juillet. Plantation en pot; terre de bruyère, mêlée à celle d'orangerie. Multipl. de semences ou de marcottes. Orangerie l'hiver. Chez MM. Cels et Noisette.

ARGOUSIER ou ARGOUSSIER. *Hippophaë*, du grec *hippos*, cheval, et *phaos*, salut; nom d'une plante employée autrefois dans la médecine des chevaux. (Diœcie Tétrandrie, fam. des ÉLÉAGNÉES.)

1. ARGOUSIER RHAMNOÏDE ou GRISET. *Hippophaë rhamnoïdes.* L. Indigène, dans les sables maritimes. Arbrisseau de 6 à 7 pieds, fort épineux, à rameaux nombreux; feuilles longues, étroites, argentées et semées de plaques roussâtres; fleurs en avril, mais insignifiantes. Tout terrain et toute exposition, mais mieux terre légère. Multipl. de graines au printemps, ou de rejetons, de marcottes, ou de boutures à l'ombre. Il produit de l'effet par la couleur de son feuillage, et peut servir à former des haies et à arrêter les sables.

2. ARGOUSIER DU CANADA. *Hippophaë Canadensis.* L. Écorce grise; jeunes rameaux couverts, ainsi que les bourgeons, de plaques cotonneuses et dorées: feuilles plus larges, opposées, ovales, vertes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous. Toute terre. Multipl. de marcottes dans du terreau. Il fait plus d'effet que l'autre.

ARISTOLOCHE. *Aristolochia*, d'*Aristolochus*, qui s'est servi le premier des aristoloches longues et rondes. (Gynandrie Hexandrie, famille des ARISTOLOCHIDES.)

1. Aristoloche Siphon. *Aristolochia sipho.* Amérique sept. Arbrisseau à tiges ligneuses, de 20 à 30 pieds et grimpantes, très-propre à garnir les berceaux et tonnelles par ses belles feuilles, grandes, larges, en cœur, veinées et velues en dessous; de mai en juin, fleurs nombreuses, d'un pourpre obscur, monopétales, axillaires, en pipe; tube courbe et ventru, dont l'orifice bien rond s'évase en un limbe à 3 lobes égaux. Terre franche légère, exposition au soleil. Multipl. de graines ou de couchage au printemps, et enracinés à l'automne.

2. Aristoloche a feuilles trilobées. *Aristolochia triloba.* L. Amérique mérid. Tiges striées, grêles, grimpantes et rameuses; feuilles veinées, à 3 lobes obtus; en juin et juillet, fleurs très-grandes, solitaires, axillaires, monopétales, d'abord ventrues et ovales, ensuite en tube large avec un couvercle d'où pend un filet long de 6 pouces, d'un vert brun; pédicule long et flexueux. Même terre; serre chaude. Multiplication de marcottes.

3—4. Aristoloche cotonneuse. *Aristolochia tomentosa.* Curt. Amériq. sept. Rustique et grimpante; feuilles en cœur, vertes en dessus, cotonneuses en dessous; en juin, fleurs jaunes, à tube recourbé; limbe à divisions presque égales. Culture du numéro 1. Aristoloche toujours verte, *A. sempervirens.* Ile de Candie. Tiges égales, rameuses, d'un pied; feuilles petites, cordiformes, ondulées sur les bords, et veinées de brun; en mai et juin, fleurs jaunes, liserées de brun. Même culture et d'orangerie.

ARISTOTELIA. Dédié à Aristote. (Dodécandrie Trigynie.) Aristotelia Macqui, *Aristotelia maqui.* l'Hérit. Herbier de l'Amateur. vol 6. *Maqui* est le nom que porte au Chili cet arbrisseau à tige rougeâtre, ainsi que les rameaux qui sont parsemés de tubercules; feuilles opposées, lancéolées-oblongues, dentées, luisantes; en mai, fleurs blanches, petites, à 5 pétales, et en grappes axillaires; baies rouge-noirâtre. On les mange au Chili, et on en fait une boisson ordinaire, et d'usage en médecine.

Terre légère, substantielle; midi; orangerie. Multiplication de graines, marcottes ou bouture au printemps.

ARMOISE. *Artemisia.* (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES.) Dédiée à *Artemise.*

1. ARMOISE, AURONNE, CITRONELLE. *Artemisia abrotanum.* L. Arbuste indigène, à tiges et rameaux effilés, de 2 ou 3 pieds; feuilles divisées en ramifications sétacées, d'un vert gai, et à odeur de *citron;* en août, fleurs petites, nombreuses, en grappes terminales, comme les espèces suivantes. Terre légère et substantielle; exposition chaude. Multiplic. par les pieds, au printemps, ou de graines semées aussitôt la maturité. Garantir des grands froids. Tonique et vermifuge.

2—3. ARMOISE EN ARBRE. *Artemisia arborescens.* L. Indigène. Tige de 4 à 5 pieds, grisâtre; feuilles multifides, finement découpées, blanches et soyeuses, en juin et août, fleurs globuleuses et jaunâtres. ARMOISE ARGENTÉE. *Artemisia argentea.* L. Madère. Feuilles pinnatifides, palmées, soyeuses et argentées. Plantes aromatiques. Même terre et exposition; orangerie. Multiplication de boutures.

ASPALATHE. *Aspalathus.* (Diadelphie Décandrie, fam des LÉGUMINEUSES.) Dioscoride donnait le nom d'*Aspalathus* au Cytise. ASPALATHE CILIÉ. *Aspalathus ciliatus.* THUMB. Du cap de Bonne-Espérance. Arbrisseau de 3 à 4 pieds; rameaux velus, garnis de feuilles ternées, divisées profondément en trois folioles, subulées, épineuses, chargées de poils; fleurs jaunes, réunies 5 à 6 ou davantage en tête terminale, de juin à juillet. Terre de bruyère et en pot; orangerie. Multiplication de semences et de boutures. Chez M. Cels.

ASTRAGALE. *Astragalus*, du grec *astragalos*, vertèbre, à cause de la disposition des fleurs. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.) ASTRAGALE ADRAGANT. *Astragalus tragacantha.* L. Indigène. Arbuste propre à orner les rocailles des jardins paysagers; tiges et branches diffuses et tortueuses; ra-

meaux blanchâtres; feuilles ailées, de 15 à 20 folioles ovales, petites, soyeuses et blanches, celles du bout caduques, les autres persistantes, et l'extrémité des pétioles se changeant en épines, d'où son surnom *Tragacantha, épine de bouc;* fleurs en épis courts et axillaires, de mai à juillet. Terre sablonneuse; exposition chaude. Multiplication de graines en mars, sur couche, et repiquer le plant quand il est assez fort.

ATRAGÈNE. *Atragene.* (Polyandrie Polygynie, fam. des RENONCULACÉES.) Genre distingué des clématites par un calice et 12 pétales.

1. ATRAGÈNE DES ALPES. *Atragene alpina.* L. Arbuste indigène des lieux rocailleux; tiges et rameaux grimpans, de 5 à 6 pieds; feuilles opposées, sortant des nœuds comme les vrilles et les fleurs, à 2 ou 3 folioles sessiles, ovales-aiguës, dentées; en juin et juillet, fleurs, calice bleu violâtre, grandes, solitaires, velues en dessus, et blanc sale. Terre franche légère. Multiplication de graines aussitôt la maturité, et plus facilement de marcottes.

2. ATRAGÈNE DES INDES OU A GRANDES FLEURS. *Atragene indica.* H. P. *Clematis florida.* JACQ. HERB. DE L'AMAT., vol. 8. Arbuste charmant du Japon, où on le nomme *Tessin;* tiges et rameaux sarmenteux, striés et rougeâtres; feuilles opposées, ailées ou ternées, à folioles entières, ovales-aiguës et à pétiole long, se tortillant autour des corps environnans; avril-novembre, fleurs axillaires, solitaires, grandes, très-doubles, premièrement verdâtres, ensuite blanches, et d'une longue durée. Terre légère franche, mêlée de terre de bruyère; exposition chaude et sèche, mais garantir la fleur de 10 heures du matin jusqu'à 2 heures du soir, pour qu'elle dure davantage, et prenne ses dimensions : couper les tiges à l'automne, et garantir des gelées les racines avec soin. On peut aussi tenir la plante en pots, ou mieux la mettre dans la terre d'une bâche, près des jours, où elle fleurira plus tôt. Multiplication de marcottes qu'on ne sépare que la deuxième année, ou de greffes sur la clématite.

3. Atragène du Cap. *Atragene capensis*. L. Du Cap. Tige basse; feuilles ternées, à folioles découpées, dentées et cunéiformes à leur base; en mars et avril, fleurs terminales, grandes, ayant un calice à 6 divisions velues, d'un rose pourpré, et pétales jaune-soufre. Même culture, mais plus de sécheresse, et multiplication de graines.

AUCUBA, nom japonais. (Monœcie Tétrandrie, fam. des Rhamnées.) Aucuba du Japon. *Aucuba japonica*. L. Arbrisseau de 3 à 4 pieds, rameux; feuilles persistantes, opposées, nombreuses, grandes, ovales, aiguës, luisantes, dentées, joli vert avec des taches beau jaune; en avril, fleurs petites, brunes, et peu remarquables. Terre franche légère, mi-soleil; garantir de l'humidité l'hiver. Multiplication de marcottes et de boutures au printemps. Quelques pieds en orangerie.

AULNE, Aune. *Alnus*, abrégé d'*alor amne*, je suis nourri par le fleuve. (Monœcie Tétrandrie, fam. des Bétulacées.)

1—3. Aulne commun ou Vergne. *Alnus communis*. H. P. Arbre de 60 pieds, d'une croissance rapide dans les terrains humides et même submergés; port pyramidal et écorce lisse; feuilles nombreuses, presque rondes, crénelées, glutineuses, d'un beau vert; en juillet, fleurs à petits chatons. On peut l'élever en tige ou taillis. Multiplication de semences, de boutures, de marcottes, ou en couchant en terre une branche coupée, dont les yeux feront autant d'arbres. Il a une variété panachée; une autre à feuilles découpées, *A. communis laciniata* Souvent cette variété est préférée. Il y a encore, chez M. Noisette, plusieurs autres variétés nouvelles, notamment la *maritima macrophylla*, à très-larges feuilles. On fait avec ces arbres des pieux pour les terrains humides où ils ne pourissent pas. Son écorce sert pour tanner et pour teindre en brun et en noir. Les racines de ces arbres retiennent les terres sur les bords des eaux.

AYLANTE, *Aylantus*. (Polygamie Monœcie, famille des Térébentacées.) Le nom indien signifie

arbre

arbre du ciel. AYLANTE GLANDULEUX, VERNIS DU JAPON. *Aylanthus glandulosa.* DESF. Du Japon. Bel arbre de 50 à 60 pieds, droit, branchu, sommet étalé et d'un bel aspect; feuilles ailées, à 11 ou 13 folioles, ovales-aiguës, assez grandes, et ayant à leur base une dent terminée par une petite glande, d'où le nom spécifique glanduleux; en août, fleurs verdâtres, et en panicules. Végétation d'environ 3 pieds par an. Vient partout, mais préfère une terre légère, un peu humide, et position abritée. Multiplic. de graines, plus encore de rejetons ou de racines coupées en morceaux, plantées en rigoles dans un terrain léger et frais. Bois blanc-jaunâtre, satiné, aussi beau que celui du noyer, solide et à grains serrés, propre pour la menuiserie et l'ébénisterie. Il serait utile pour les plantations des grandes routes.

AZALÉE. *Azalea*, du grec *azaleos*, sec, parce qu'il n'a de feuilles qu'à l'extrémité des rameaux. On cultive les azalées comme les andromèdes : ils se multiplient en outre de boutures. (Pentandrie Monogynie, fam. des RHODODENDRÉES.)

1. AZALÉE NUDIFLORE. *Azalea nudiflora.* L. HERB. DE L'AMAT., vol. 4. Arbrisseau de l'Amérique septent., de 4 à 5 pieds, en buisson régulier; feuilles éparses, ovales-pointues, un peu velues sur les bords, vertes et luisantes; en mai, avant l'entier développement des feuilles, fleurs odorantes, en ombelles terminales comme celles du chèvre-feuille; étamines très-longues, un peu velues, et différentes couleurs suivant la variété, savoir : A. BLANCHE, à fleurs blanches ou rosées, ou à fleurs doubles blanches avec une collerette foliacée; A. BICOLORE, à tube rouge et limbe blanc rosé, avec bractée à leur base, et quelques tubes fendus, d'où la variété d'Aiton, *A. partita*; A. CARNÉE, *A. carnea*, à tube rouge et velu, à limbe pâle, à ombelles feuillées, et à bractées imbriquées, et ovales à la base; A. ÉCLATANTE, *A. rutilans*, à tube très-rouge et velu, à boutons gris, à calice brun-verdâtre et velu, et bractées concaves et larges après le développement des grandes feuilles; A. ÉCARLATE, *A. coccinea ma-*

jor, à calice vert et cilié, boutons gros et verts, tube écarlate; A. PETITE ÉCARLATE, *A. coccinea minor*, plus petite dans toutes ses parties; boutons jaunâtres; A. PAPILIONACÉE, *A. papilionacea*, à fleurs rouges, et la division inférieure; calice foliacé.

2. AZALÉE VISQUEUSE. *A. viscosa*. L. Arbrisseau des mêmes lieux, de même port et de même volume que le précédent; feuilles pointues, velues, rudes, d'un beau vert; en juin, fleurs velues, visqueuses, blanches, très-odorantes, disposées et formées comme celles de la première espèce. Variétés. A. MULTIFLORE, *A. floribunda*; A GLAUQUE, *A. glauca*; A. COTONNEUSE, *A. tomentosa*; A. LUISANTE, *A. virens*; A. RUDE, *A. scabra*; A. TARDIVE, *A. serotina*; à fleurs simples; et sous-variétés, à fleurs semi-doubles; A. COUCHÉE, *A. procumbens*, très-basse; A. COTONNEUSE, *A. tomentosa*, *A. tomentosa rubra*; A. POURPRÉE, *A. purpurea*, *A. colorata*, *A. ruberrima*, à fleurs doubles.

3. AZALÉE PONTIQUE. *A. pontica*. L. Arbrisseau de 5 ou 6 pieds; tige très-rameuse; feuilles ovales et longues, beau vert; en mai et juin, fleurs en bouquets de 10 à 12 fleurs jaunes, campanulées, odorantes, grandes et bien ouvertes. Variété à fleurs blanches; autre à fleurs jaune-clair. Chez M. Noisette.

4. AZALÉE ÉCLATANTE. *A. calendulacea*. MICH. Amérique septentrionale. Feuilles velues sur les deux surfaces; fleurs très-grandes, à tube velu, à divisions courtes, couleur éclatante de souci. Variétés à fleurs safranées. *A. crocea*. MICH. *A. flammea*. On croit que l'*Azalea calendulacea* est une variété du *nudiflora*.

5. AZALÉE DES INDES. *A. indica*. L. HERBIER DE L'AMAT., vol. 6. Arbrisseau de 3 pieds; feuilles ovales, lancéolées, velues et formant des rosettes terminales; en mai, fleurs au milieu de ces rosettes, presque toujours solitaires, grandes, d'un rouge vif ou d'une autre couleur, suivant les variétés nombreuses. Terre de bruyère; nord et abri l'hiver dans les grands froids.

AZÉDARACH. *Melia.* (Décandrie Monogynie, type de la fam. des MÉLIACÉES.)

1. AZÉDARACH BIPINNÉ, faux sycomore, arbre saint, arbre à chapelet. *Melia azedarach.* L. De l'Inde. Arbre de 60 pieds, et à Paris de 10 à 12 pieds; à tige droite et à écorce noirâtre; branches irrégulières, feuilles aiguës, incisées et souvent lobées, ayant quelque rapport avec celles du frêne, d'où le nom grec *melia*, frêne. En juillet, fleurs, la 4e. année du semis, en plusieurs grappes droites et terminales, ayant 5 pétales blanc-bleuâtre; oblongs et bien ouverts, un tube violet, et d'une odeur suave; fruits ronds, jaunâtres, dangereux, mais donnant une huile concrète propre à faire des bougies, comme les semences servent à faire des chapelets. Terre à orangers; exposition chaude. D'orangerie ou de pleine terre en empaillant l'hiver, et garantissant les racines de la gelée. Multipl. de graines au printemps et sur couche; repiquage en pots qu'on rentre dans l'orangerie, et qu'on met en place la deuxième année.

2. AZEDARACH TOUJOURS VERT, LILAS DES INDES, MARGOUSIER. *Melia Azedarach sempervirens.* WILD. De l'Inde. Arbre de 20 à 30 pieds, et ici de 3 à 4 seulement, semblable au premier, mais dimensions plus petites et feuilles persistantes; la deuxième année du semis, fleurs plus nombreuses, plus grandes, plus colorées et plus odorantes, se succédant pendant 6 mois. Mêmes terre et exposition; serre tempérée ou orangerie près des jours. Même mode de multiplic. par graines, ou par racines. Couper la tige quand elle manque de bourgeons. Les 2 espèces veulent de fréquens arrosemens en été, et très-peu en hiver. Elles sont très-agréables à la vue, et surtout la seconde.

BACCHANTE. *Baccharis*, de Bacchus, parce qu'on l'employait à ses fêtes dans les couronnes. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES.)

1. BACCHANTE DE VIRGINIE, SENEÇON EN ARBRE. *Baccharis halimifolia.* L. Arbrisseau de 10 à 12 pieds; tige ferme et branchue; rameaux grêles et nombreux;

feuilles persistantes, ovales-aiguës, dentées, se rétrécissant en pétiole, et ponctuées de blanc; en octobre, fleurs comme celles du seneçon, mais blanches, à écaille pourprées et en corymbe terminaux. Terre légère et sablonneuse; exposition chaude et abritée, et garantir des fortes gelées, ou orangerie en terre franche légère et humide. Multiplication de marcottes et de boutures.

2. Bacchante feuilles de Laurose. *Baccharis neriifolia.* Arbrisseau rameux, à tige droite, de 6 à 8 pieds; feuilles étroites, lancéolées, pointues, dures, persistantes, vertes, ferrugineuses dans leur jeunesse, blanchâtres en dessous; d'août en novembre, fleurs blanches, en grappes courtes et terminales. Même mode de multiplication. Terre franche légère, et orangerie.

BADIANE. *Illicium.* (Polyandrie Polygynie, fam. des Magnoliacées.) Le nom latin signifie charme.

1. Badiane, Anis étoilé de la Chine. *Illicium anisatum.* L. Bel arbrisseau de la Chine, de 10 à 12 pieds, rameux et aromatique dans toutes ses parties; feuilles persistantes, lauriformes et lancéolées; en avril et mai, fleurs jaunâtres, odorantes, solitaires et terminales. Terre légère et substantielle; midi; pleine terre; arbri dans les grands froids. Multiplication de marcottes qui prennent racine la deuxième année. Fruit très-rare, en étoile, d'où le surnom *étoilé*, a un parfum plus fin que celui de l'anis; il est employé pour aromatiser les liqueurs.

2. Badiane rouge ou de la Floride. *Illicium floridanum.* L.—Herb. de l'Amat., 3. Arbrisseau de 4 à 5 pieds, en buisson; feuilles lancéolées, pointues aux deux bords, lisses et persistantes; en avril et mai, fleurs pendantes, beau rouge, nombreuses, solitaires, terminales et sentant mauvais; fruits en étoile, odeur suave. Même culture, mais terre de bruyère.

3. Badiane a petites fleurs. *Illicium parviflorum.* Herb. de l'Amat., vol. 5. Plus haute; feuilles plus longues; fleurs plus petites et d'un blanc soufré; odeur plus forte; se rapproche de la première. Même culture. Arbrisseaux très-agréables.

BAGUENAUDIER. *Colutea*, en grec *Koloutea.* (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.)

1. BAGUENAUDIER ORDINAIRE, FAUX SÉNÉ. *Colutea arborescens.* L. Arbrisseau indigène de 10 à 12 pieds, en buisson large et ouvert; folioles ovales, échancrées au sommet, vert glauque en en dessous; tout l'été, fleurs en grappes axillaires, jaunes, avec deux lignes rouges sur l'étendard; fruit dans des vessies rougeâtres qu'on fait claquer par la pression pour baguenauder, d'où son nom. Terre franche légère; mi-soleil. Multiplic. de graines, ou de drageons. Il végète dans les terres crayeuses.

2. BAGUENAUDIER DU LEVANT. *Colutea orientalis.* L. — Arbrisseau de 5 à 6 pieds, à folioles d'un vert argenté et glauques en dessous; en juin et juillet, fleurs plus petites, en grappes axillaires, rouges, deux taches jaunes sur l'étendard. Même terre; plein soleil. Semis sur couche. Il ne vit que trois ans.

3. BAGUENAUDIER D'ALEP. *Colutea alepica.* LAM. Arbrisseau de 4 à 5 pieds, à folioles ovales, velues, d'un vert cendré et glauque en dessous; en mai-octobre, fleurs axillaires, solitaires ou géminées et jaunes.

4. BAGUENAUDIER D'ÉTHIOPIE. *Colutea frutescens.* L. Arbuste de 3 à 4 pieds; feuilles persistantes; folioles oblongues, d'un vert foncé, mais blanchâtres comme les rameaux en dessous; en juillet, fleurs en grappes axillaires, écarlates, à carènes plus longues que l'étendard; ailes très-courtes. Même terre; exposition chaude. Semis sur couche chaude, sous châssis et en pots, soit pour placer après les gelées, en pleine terre où il fleurit, mûrit ses graines et n'est qu'annuel, soit pour rentrer dans l'orangerie où il vit trois ans.

5. BAGUENAUDIER A FEUILLES DE GALÉGA. *V.* SWAINSONIE.

BANISTERIA. (Décandrie Trigynie, fam. des MALPIGHIACÉES.) BANISTERIA COTONNEUX. *Banisteria tomentosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. De l'Amer. mérid. Plante consacrée à la mémoire de Jean Banis-

tère, botaniste anglais, mort victime de son zèle pour la science. Rameaux grêles, sarmenteux, grimpans et volubiles ; hauteur de 36 à 40 pieds, dans la serre chaude du Jardin des Plantes où ce végétal est cultivé depuis 20 ans ; feuilles ovales, échancrées au sommet, acuminées, opposées, couvertes, surtout en dessous, de poils nombreux ; en mai-juin, fleurs grandes, belles et jaune-clair, pédonculées et réunies de 25 à 40 en grappes rameuses et rapprochées, formant ensemble de superbes corymbes paniculés. Serre chaude ou tempérée. Terre franche légère avec terreau végétal. Multiplication de marcottes.

BANKSIA. (Tétrandrie Monogynie, famille des Protéacées.) Genre de la Nouv.-Hollande, à feuilles persistantes, dédié au célèbre sir Joseph Banks.

1. Banksia a feuilles en scie. *Banksia serrata.* L. Arbuste de 8 à 10 pieds, à rameaux cotonneux; feuilles linéaires, oblongues, tronquées au sommet, nervure terminée par une épine, vert foncé; fleurs petites, nombreuses, en cône assez gros et obtus, monopétales, à tube court et jaune, à 4 divisions longues, violettes à l'intérieur, bleues à l'extérieur et jaunâtres à la base; anthères sessiles et jaunes; style long et d'un beau rouge. Il demande comme les suivans, une terre légère ou de bruyère ; midi ; serre tempérée et orangerie. Multiplication de graines ou de boutures, au printemps, sur couche chaude et sous châssis, ou serre chaude sous entonnoir. Les jeunes plantes repiquées aussi sur couche et sous châssis, et privées de lumière qu'on leur rend peu à peu après la reprise.

2. Banksia a feuilles échancrées. *Banksia præmorsa.* Arbrisseau à rameaux fauves; feuilles en coin à la base, élargies et tronquées au sommet, très-dentées, nervure du milieu terminée par une épine, vert foncé en dessus et blanc en dessous ; en juillet, fleurs en cône, à tube long, courbe, violet et à 4 divisions d'un beau jaune, portant chacune une anthère sessile, et à pistil long et violet foncé.

3. Banksia a feuilles de bruyère. *Banksia ericæfolia.* Smith. Arbrisseau très-rameux ; feuilles nom-

breuses, linéaires, roulées, échancrées au sommet, dures, cendrées en dessous; en mars et avril, fleurs nombreuses, jaunes, en cônes ou thyrse terminal de 6 pouces, à style très-long, qui se courbe sur chaque anthère, puis s'étend et donne au thyrse l'air d'un goupillon léger.

4. BANKSIA A PETITS CÔNES. *Banksia microstachia.* CAV. Arbrisseau aussi rameux; feuilles lancéolées, linéaires, tronquées au sommet, dentées, d'un vert foncé en-dessus et très-blanches en-dessous; fleurs jaune-safrané; cônes comme un gland. Un des plus beaux du genre. On cultive aussi le BANKSIA DENTÉ. *B. dentata.* L. Le BANKSIA A FEUILLES ENTIÈRES. *B. integrifolia.* L. Le BANKSIA A FEUILLES D'OLIVIER. *B. oleæfolia.* CAV. *B. verticillata.* HORT. ANG. Le BANKSIA ÉLEVÉ. *B. Robur.* CAV. Arbre de 30 pieds, port du chêne. Le *Banksia quercifolia.* HORT. ANG. Le *B. latifolia* est une espèce très-voisine. Le BANKSIA ÉPINEUX. *B. spinosa.* SMITH., et les *B. marginata, oblongifolia, illicifolia, dactyloïdes.*

BAUERA. (Icosandrie Digynie.) Dédié aux frères BAUER. BAUERA A FEUILÉES DE GARANCE. *Bauera rubioïdes.* Nouv.-Hollande. Joli arbrisseau de 5 à 6 pieds; branches et rameaux ayant besoin de soutien; feuilles nombreuses, petites, sessiles, verticillées, persistantes, ovales-lancéolées, dentées au sommet, couvertes de duvet comme les jeunes rameaux; d'août en octobre, fleurs axillaires, solitaires, pendantes, petites, rose vif avec des lignes blanches. Terre de bruyère mêlée de terre franche légère; bonne exposition; orangerie; arrosemens fréquens en été. Multiplication de marcottes ou de boutures faites avec l'extrémité des jeunes rameaux, en mars, sur couche chaude et sous châssis.

BAUHINIER. *Bauhinia.* Dédié aux frères Bauhin. (Decandrie Monogynie, fam. des LÉGUMINEUSES.)

1. BAUHINIER A LOBES ÉCARTÉS. *Bauhinia divaricata.* L. De l'Inde. Arbrisseau de 4 à 5 pieds; feuilles en cœur, ovales, terminées par deux lobes allongés, divergens et pointus; de juillet en septembre, fleurs

assez grandes, blanches, en grappes terminales et droites. Terre franche légère; constamment de serre chaude. Multiplication de graines sur couche chaude et sous châssis; repiquer avec précaution pour ne pas blesser les racines; fréquens arrosemens, même en hiver.

2-9. Bauhinier pourpre. *B. purpurea.* L. De l'Inde. Arbre élevé, à tête étalée; feuilles obrondes à deux lobes arrondis, obtus, souvent pliés l'un sur l'autre; fleurs *idem*, purpurines et agréables. Même culture comme pour les *Bauhinia aculeata, aurita, variegata, porrecta, candida, tomentosa et scandens.*

BEAUFORTIA. (Polyadelphie Polyandrie, fam. des Myrtées.) Nouv.-Hollande. Beaufortia a feuilles en croix. *Beaufortia decussata.* Brown. H. K. Arbrisseau d'un beau port; feuilles opposées en croix, serrées, sessiles, ovales; en été, fleurs à calice turbiné, à 5 divisions, nombreuses, autour des tiges, 5 pétales, rouge vif, étamines réunies en 5 corps. Culture des *diosma* et orangerie.

BECKEA. (Octandrie Monogynie, famille des Myrtées.) Beckea effilé. *Beckea virgata.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. De la Nouv.-Hollande. Arbrisseau de 2 à 3 pieds de hauteur; rameaux opposés, grêles, effilés et brunâtres; feuilles linéaires aussi opposées, persistantes, glabres, retrécies en court pétiole à la base, et parsemées de glandes nombreuses et transparentes; en juillet-août, fleurs blanches, petites, axillaires, et disposées 3 à 5 en petites ombelles pédiculées et d'un très-bel effet. Terre de bruyère. Multip. de marcottes. Orangerie l'hiver. Variétés, Beckea de la Chine, *Beckea Sinensis*, et Beckea à feuilles épaisses, *Beckea densifolia.*

BEGONIA, dédié à Begon. (Monœcie Polyandrie.)

1. Begonia luisant. *Begonia nitida.* H. K. *Begonia minor.* Jacq. Des Antilles, sur les rochers près des torrens. Tiges de 5 à 6 pieds, jaunâtres et tendres; feuilles en cœur, très-obliques d'un côté, luisantes,

assez acides pour être employées comme l'oseille, et à pétiole long et pourpre comme les pédoncules, enfin d'un vert terne en-dessus, pâle en-dessous et souvent bordées de rouge; en mai et décembre, fleurs à panicules dichotomes, moyennes, d'un rose pâle, à 4 divisions dont 2 larges et 2 autres petites, étamines jaunes. Terre de bruyère un peu tourbeuse et un peu fraîche; serre chaude. Multiplic. de rejetons et de boutures dans des pots plutôt petits que grands, parce que ce genre pousse peu de racines, rempoter rarement et replacer dans des pots seulement suffisans pour contenir les racines.

2—3. Bégonia a deux couleurs. *Begonia discolor.* Ait. Herbier de l'Amateur, vol. 6. — *Begonia evansiana.* Hort. Ang. De la Chine. Dédié à M. Évans. Rameaux diffus, longs, marqués d'un carmin vif au-dessus de chaque articulation; feuilles plus grandes, plus planes, en cœur aigu, finement dentées, vertes en dessus et d'un rose foncé en dessous; en mai et septembre, fleurs aussi plus grandes et par 2, à pétales aussi longs que les feuilles, d'un rose tendre et plus pâle sur les bords; pédicule d'un rouge vif. Même culture; plus, propagation par des bulbes axillaires. Le *B. tuberosa* à feuilles inégales, anguleuses et dentées, dont les capsules ont leurs ailes polyphylles, produit aussi des tubercules.

4. Begonia acuminé. *Begonia acuminata.* — *B. hirsuta.* Hortul. De la Guiane. Tige de 2 pieds, succulente, rougeâtre, rameuse et velue; feuilles en cœur à la base, obliques, acuminées, velues, à crénelures, dentées, ciliées et presque épineuses; en automne, fleurs blanches et en panicules. Même culture comme les suivans.

5. Begonia a grandes fleurs. *Begonia macrophylla.* Lam. De la Martinique. Tiges rougeâtres, noueuses, cassantes; feuilles auriculées, charnues, blanchâtres en dessous; fleurs en corymbe rameux et terminal.

6. Begonia fourchu. *Begonia dichotomia.* Willd. Des Caraques. Tige cannelée, rameuse; feuilles obli-

ques, en cœur, moyennes, velues en dessous sur les nervures, joli vert et brillantes; fleurs petites, blanches, en panicule dichotome. Ces plantes ornent bien les serres chaudes.

BEJARIA ou *BEFARIA*, dédié à Béjar. (Dodécandrie Monogynie, fam. des RHODODENDRÉES.) BEJARIA PANICULÉ. *Bejaria paniculata.* MICH. *B. racemosa.* VENT. De la Floride. Joli arbrisseau de 3 à 4 pieds; tiges et rameaux nombreux, velus et roussâtres; feuilles persistantes, sessiles, ovales-pointues, vert foncé, bords rougeâtres; en juin et septembre, fleurs moyennes en grappes terminales, à 7 divisions, les 2 supérieures plus courtes, un peu odorantes et blanc pourpré; les filets longs, même couleur; les anthères jaunes. Terre légère et substantielle; orangerie. Multiplication de graines, de marcottes et de boutures, sur couche et sous châssis.

BIGNONE. *Bignonia.* (Didynamie Angiospermie, fam. des BIGNONIÉES.) Dédié à BIGNON.

1. B. CATALPA. *B. catalpa.* L. De la Caroline. Arbre de 50 pieds, qui s'élève à 30 pieds en France; tige d'un gris blanc, à cime large; feuilles grandes, en cœur aigu, d'un vert gai; en juillet ou en août, fleurs en larges girandoles terminales, blanches, tachées de pourpre et de jaune. Terre franche légère; mi-soleil. Semis en mars en terrines, sous cloches, ou mieux en avril en pleine terre. Garantir du froid pendant trois ans avec de la litière; repiquer en pépinière la deuxième année, et mettre en place la quatrième. On peut aussi le multiplier de boutures ou de rejetons qu'on butte. Cet arbre est superbe en fleur. Bois léger d'un gris blanc et lustré quand on le polit, propre à faire des pieux d'une longue durée.

2—4. B. DE VIRGINIE. *B. radicans.* L. *Tecoma radicans.* JUSS. Arbrisseau grimpant, à tiges sarmenteuses, de 20 à 30 pieds, s'accrochant au moyen de vrilles qui peuvent devenir des racines, d'où le surnom latin; feuilles opposées, ailées, à folioles impaires-ovales, aiguës, dentées, d'un beau vert; fleurs en juillet, août et septembre, grandes, monopétales, tu-

bulées, en bouquets courts, et d'un laque carminé. Terre franche légère et fraîche; exposition contre un mur ou un berceau, excepté celle du nord. Multiplication sur couche de graines qui ne lèvent souvent que la deuxième année, ou d'éclats du pied ou de couchage, ou enfin de boutures avec du bois de deux ans. Pleine terre humide et à bonne exposition. Variété plus petite dans toutes ses proportions; autre à fleurs plus pâles, et une à fleurs plus rouges.

5. Bignone a vrilles. *B. capreolata.* L. Jolie espèce de Virginie, à tiges de 3 à 6 pieds, sarmenteuses, et s'implantant par des racines sur les arbres auxquels elles s'accrochent encore par des vrilles; feuilles opposées, lancéolées, aiguës, les supérieures conjuguées et vrillées; en juin et juillet, fleurs axillaires, tubulées, d'un jaune orangé en dedans et couleur cannelle en dehors. Même culture.

6. B. de l'île de Norfolk. *B. pandorea.* Arbrisseau à tiges sarmenteuses, volubiles, grisâtres, et à rameaux qui sont d'abord tétragones; feuilles persistantes, opposées, à 5 ou 7 folioles elliptiques, dentées, vert foncé et luisant; en automne, dans la serre chaude ou tempérée, ou seulement au printemps dans l'orangerie, fleurs en grappes monopétales, à tube ventru, à 2 lèvres et 5 lobes, d'un blanc terne rayé de pourpre. Terre de bruyère dans un grand pot. Multiplication de boutures et de marcottes au printemps, ou de rejetons en automne. *Pandorea* vient de ce que cet arbrisseau, dans son pays, se couvre d'insectes du genre aphis, qui se répandent sur les végétaux voisins, comme les maux sortirent de la boîte de Pandore.

7. B. a cinq feuilles. *B. pentaphylla.* Des Antilles. Arbrisseau de 12 à 15 pieds, touffu et rameux; feuilles à 5 folioles ovales et inégales; fleurs terminales par 3 ou 4, et purpurines. Terre franche; serre chaude; chaleur constante; arrosemens fréquens pendant la végétation, et rares dans l'état de repos. Multiplication de graines ou de boutures en pots plongés dans la tannée et sous cloches.

8. Bignone a feuilles de frêne. *B. stans.* L. Tiges de 7 à 8 pieds, rameuses; feuilles persistantes, opposées à 5 ou 8 folioles pointues, sessiles et dentées; en août, fleurs nombreuses, jaunes, en grappes droites et terminales. Culture du n°. 6.

9. B. de la Chine. *B. Sinensis.* — *B. grandiflora.* Wild. Arbrisseau sarmenteux; feuilles assez semblables à celles du n°. 2; fleurs aussi grandes, en grappes paniculées et nombreuses; corolle campanulée, pas plus longue que le calice, s'évasant en un grand limbe à 5 divisions larges et arrondies, couleur safranée. Terre à orangers. Multiplication de boutures, de marcottes et de racines. Orangerie.

Bignone toujours vert. Voyez Gelsemier luisant.

BONDUC ou Chicot. *Gymnocladus.* (Décandrie Monogynie, fam. des Légumineuses.) Bonduc ou Chicot du Canada. *Gymnocladus Canadensis.* Lam. *Guilandina dioica.* L. Chicot annonce l'air nu et mort de cet arbre en hiver, et *gymnocladus* est composé de *gymnos*, nu, et *klados*, rameau. Bel arbre rustique de 60 pieds, et en France de 25 à 30, à racines pivotantes et à tête régulière; feuilles de 2 ou 3 pieds, bipinnées, à folioles ovales, pointues et molles; en juin, fleurs dioïques, en grappes courtes et terminales, tubulées et blanches. Terre franche légère; exposition un peu abritée. Multiplication de semis en planches qu'on garantit de la gelée la première année; ou de rejetons, ou de racines, ou de marcottes à la manière des œillets; bois rosé, dur et propre pour l'ébénisterie.

BORBONE. *Borbonia.* (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.) Dédié à Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Borbone crénelée. *Borbonia crenata.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. Du Cap de Bonne-Espérance. Arbuste de 2 à 3 pieds, et que nous avons vu chez M. Cels; feuilles alternes, arrondies, sessiles, embrassantes, denticulées et ciliées en leurs bords; fleurs assez petites, papilionacées, jaune-roussâtre, au sommet des rameaux en nombre variable de 4 à 15; elles se succèdent depuis le mois de mai jus-

qu'en août. Terre de bruyère ; serre tempérée ; multiplication par graines et par marcottes.

BORONIA. Octandrie Monogynie, fam. des RUTACÉES.) Dédié au jardinier BORONE. BORONIA A FEUILLES AILÉES. *Boronia pennata*. SMITH. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 8. Nouv.-Galles. Joli arbuste à tige de 24 à 30 pouces, d'un brun clair ; feuilles opposées, à 5 ou 7 folioles, sessiles, lancéolées, lisses ; odeur de myrthe ; de février en mai, fleurs moyennes, axillaires, rouge-rosé, à 4 divisions ovales dont l'extrémité se tortille ; odeur d'aubépine. Terre légère et mieux bruyère ; orangerie dans une place aérée et sèche. Multiplication de boutures.

BOULEAU. *Betula*. (Monœcie Tétrandrie, type de la fam. des BÉTULACÉES.) BOULEAU COMMUN, BOUILLARD ou BOIS-BALAI. *Betula alba*. L. Indigène. Arbre de 40 à 50 pieds dans les sols gras et frais, très-rustique et venant partout ; écorce blanche, satinée, lisse ; feuilles deltoïdes, pointues, dentées, vert foncé et luisant ; en juillet, fleurs en chatons. Variétés, *Bouleau pleureur*, autre à *feuilles panachées*, toutes deux plus propres à l'ornement que l'espèce. Toute exposition. Multiplication de graines qu'on répand sur un terrain abrité, frais, ameubli, et qu'on recouvre d'un peu de mousse ; ou par rejetons, marcottes et boutures. On propage les variétés par la greffe. Le bois, quoique léger, est assez ferme et propre pour les tourneurs ; on en fait des pilotis de longue durée ; l'écorce peut servir à remplacer la noix de galle ; les feuilles teignent en jaune par la décoction ; on fait un vin léger avec sa sève, et les habitans du nord de l'Europe emploient l'écorce à couvrir leurs maisons, à faire des vases, des semelles, etc.

2. BOULEAU MERISIER, BOULEAU ODORANT ou de Virginie. *B. lenta*. L. Arbre rustique de 60 pieds et plus ; feuilles analogues à celles du merisier, d'où le surnom. L'écorce et les bourgeons ont le goût d'amande. Toute terre, mais mieux sablonneuse, substantielle et humide ; exposition aérée. Multiplication de semences, ou par greffe sur le bouleau commun. Le bois est aromatique.

3—5. Bouleau noir ou a canot. *Betula nigra.* L. Ainsi appelé à cause de la couleur de son écorce, et de l'emploi qu'en font les Canadiens. Arbre de 90 pieds, plus branchu ; feuilles plus grandes, pétiole plus long. Il réussit dans les terrains médiocres. Il vient vite, et donne pour variétés le bouleau noir à larges feuilles, celui à feuilles laciniées, à feuilles de peuplier, etc. — Le *Betula papyracea* dont on fait aussi des canots. — Le Bouleau nain, *Betula nana.* L., qui croît spontanément en Russie et en Laponie, s'élève au plus à 2 pieds, et donne beaucoup de branches, dont les feuilles, presque rondes, sont dentées en scie. Comme il fleurit rarement ici, on ne le propage que de semences venues du Nord ou de marcottes : les boutures réussissent plus difficilement. On trouve encore, chez M. Noisette, 4 autres variétés très-intéressantes du bouleau, telles que les *dorica*, *pontica*, *rubra* et *populifolia*.

BROUSSONETIER. *Broussonetia.* (Diœcie Tétrandrie, fam. des Urticées.) Dédié à Broussonnet.

Broussonetier ou Murier a papier. *Broussonetia papyrifera.* L'Hér. *Morus papyrifera.* L. De la Chine. Arbre de 20 pieds, à cime large, et à rameaux velus ; feuilles en cœur à la base, mais tantôt entières et dentées, ou échancrées des deux côtés ou d'un seul, velues, rudes, et d'un vert foncé ; en avril et mai, fleurs axillaires. Lorsque l'on possède le mâle et la femelle, cet arbre mûrit très-bien ses graines dans le climat de Paris. Terre légère ; exposition chaude. Multiplic. de semences, de marcottes, et de rejetons. Abriter les jeunes plants la première année. Les Chinois font du papier avec l'écorce des pousses annuelles.

BRUNSFELSIER. *Brunsfelsia.* (Didynamie Angiospermie, fam. des Solanées.) Dédié à Brunsfels.

1. Brunsfelsier des Antilles. *Brunsfelsia Americana.* L. Grand arbre qui reste nain dans les serres chaudes ; son beau feuillage, toujours vert, décore les tannées, tandis que ses belles fleurs y répandent, pendant tout l'été, l'odeur la plus suave. Les fleurs ra-

massées 2 ou 3 ensemble au bout des rameaux, sont grandes, et d'un beau blanc de lait. Il faut à cet arbre une chaleur continue, sans laquelle il ne fleurit point : bonne terre substantielle. Multiplication de boutures faites au printemps, sur couche chaude et sous châssis ombragé.

2. Brunsfelsier ondulé. *Brunsfelsia ondulata*. And. Herb. de l'Amat., vol. 4. De la Barbade et de la Jamaïque. Joli arbrisseau; 20 pieds de hauteur dans son pays, 3 à 4 dans le nôtre; rameaux cylindriques, jaunâtres, un peu pubescens; feuilles éparses, lancéolées, rétrécies en pétioles à leur base, persistantes, glabres et luisantes, d'un vert aussi un peu jaunâtre; fleurs grandes, terminales et solitaires, pédoncules d'environ 6 lignes, calice monophylle, court, persistant, un peu pubescent et à 5 dents obtuses et inégales; corolle monopétale infundibuliforme, à tube très-court et légèrement courbé, pubescent en dehors; limbe plane divisé en 5 lobes arrondis inégaux et obliques, ondulés et blanc-jaunâtre; 4 étamines dont deux sont cachées intérieurement, et deux paraissent à l'entrée du tube; anthères ovales à deux loges, filets semi-cylindriques; ovaire supérieur surmonté d'un style cylindrique, terminé par un stigmate latéral, en tête. Les fleurs, grandes et belles, ont un parfum très-agréable à peu près comme l'œillet, et ornent les serres chaudes depuis mars jusqu'à la fin de l'été. Même culture que la précédente.

BRUYÈRE. *Erica*. (Octandrie Monogynie, fam. des Éricoïdes.) Nom tiré du grec *ereiken*, briser, parce que, selon Pline, plusieurs espèces avaient la réputation de dissoudre la pierre des reins. Ce genre ne renferme que des arbres en miniature, des arbustes indigènes ou exotiques, mais tous charmans par leur joli feuillage toujours vert, surtout par l'éclat et la singularité de leurs fleurs, souvent nombreuses et rassemblées, ou d'une couleur unique, ou de plusieurs; enfin tantôt grosses, tantôt petites, et d'une infinité de formes différentes. La plupart durent et se succèdent 3 ou 4 mois, et quelques-unes paraissent ou s'avan-

cent dans une saison où il n'y a plus d'autres fleurs. Ces plantes sont dans une végétation presque perpétuelle : on en connaît près de 400 espèces, dont plus de 150, cultivées en France, viennent du cap de Bonne-Espérance, à l'exception de celles dont on joint la liste à la suite de la culture.

Les bruyères se multiplient, soit de semences, soit de boutures ou de marcottes. C'est après la maturité des graines ou à la mi-mars qu'il faut faire les semis dans des terrines ou pots garnis au fond, jusqu'à 3 pouces du bord, de tessons de poterie cassée ou de gros sable, afin de laisser à l'eau des pluies ou des arrosemens une issue toujours facile. Le reste de la terrine jusqu'au bord sera rempli de terre de bruyère un peu sableuse, mais douce et bien ameublie, qu'on pressera légèrement avec la main, et sur laquelle on répandra les graines qu'il faut couvrir de manière à seulement les cacher. On peut ensuite éparpiller également un lit très-mince de mousse coupée extrêmement fine avec des ciseaux ; puis, si la terre est sèche, bassiner de haut avec un arrosoir dont les trous très-petits versent l'eau comme une fine rosée, de peur de ramasser les graines en un tas ou de les jeter hors du vase. La terrine ainsi préparée sera mise à l'ombre, de manière à ne recevoir que quelques rayons du soleil levant, si l'on n'a semé que des bruyères indigènes ; autrement il faudrait la placer sur couche tiède et sous châssis à l'ombre. On donne chaque jour un léger arrosement pour conserver la superficie de la terre toujours fraîche. On les expose au soleil levant, et on les abrite contre la pluie, qui tasserait les semences. Le jeune plant lève au bout d'un mois ou plus, quelquefois plus d'un an. — De quelque moyen qu'on se soit servi, les plantes, devenues assez fortes, seront le plus qu'il sera posssible, séparées en mottes, et mises dans les plus petits pots, dont il ne faudra les changer que lorsqu'elles les auront remplis de leurs racines. On les met à l'ombre jusqu'à parfaite reprise, ou sur la même couche si elles sont délicates, et on les habitue insensiblement au plein air. La superficie de la terre

doit avoir l'air sec. Il est essentiel d'enterrer les pots, et à cet effet on couvre la couche ou la planche dans laquelle on enterre de quelques pouces de terre de bruyère, où les racines qui sortent du fond du pot trouvent une bonne nourriture. Cette précaution est essentielle pour les fortes plantes comme pour les jeunes.

Les boutures que l'on prend toujours des branches les plus petites et les plus tendres, doivent avoir un pouce de long ou moins suivant la saison, ou la nature de la bruyère. Comme elles ne prennent racines que de leur extrémité, il devient essentiel que cette partie soit coupée net et sans éraflure. Il est bon aussi de n'en préparer que peu à la fois, de peur qu'elles ne se dessèchent; enfin elles doivent encore être dégarnies de leurs feuilles dans les deux tiers de leur longueur; et cette opération se fait toujours avec des ciseaux. On les met dans des terrines préparées comme pour les semences; mais on mêle du sable fin avec la terre de bruyère; et il est même bon de faire des boutures dans le sable pur. On ne recouvre pas de mousse. On éloigne les boutures entre elles, et aussi des bords de la terrine, d'un bon demi-pouce. On presse la terre contre leur extrémité. On arrose légèrement. On met alors les terrines dans un lieu aéré, mais sans vent; ensuite l'on couvre d'une cloche de verre bien ajustée; puis le tout se met sur couche tiède, soit sous une plus grande cloche, soit sous châssis, au moins à l'abri des rayons trop forts du soleil, jusqu'à ce que les boutures aient pris racine, ce qui s'aperçoit par les nouvelles pousses. Peu de temps après, on ôte la petite cloche, puis, 8 jours après, la grande, ou même on met en plein air à l'ombre d'un mur au nord, et, si c'est en hiver, dans la partie ombragée d'une orangerie : car ces jeunes plantes doivent être défendues du vent et du soleil. Enfin on les sépare comme les jeunes plantes de semences, et avec les mêmes précautions. On arrose sans mouiller les feuilles. On fait des boutures dès la fin d'avril jusqu'en août.

Les marcottes se font avec la précaution de ne pas

forcer les branches au point de les casser, ce qui pourrait faire périr la mère. On peut employer la marcotte par strangulation; et, si les branches sont longues, les coucher chacune dans un pot séparé : si les marcottes sont élevées, on se sert des moyens indiqués pour les œillets. On les sépare quand elles ont pris racine, ce qui arrive ordinairement au bout de l'année, et celles dont les racines sont en partie découvertes, ou n'ont pu être levées en mottes, sont mises sous une cloche ou châssis couvert de paillassons ou de planches, pendant 8 ou 10 jours. Toutes ces nouvelles plantes veulent être beaucoup plus ménagées que lorsqu'elles ont pris un certain accroissement.

Quant à la conservation et à la culture de ces jolis arbustes, ils exigent moins de chaleur que de soins, et peut-être d'observations particulières et d'habitude. L'amateur qui aurait le goût des bruyères ferait très-bien d'avoir exprès une serre aérée, et surtout bien éclairée, même par en haut, pour y recueillir ces charmantes plantes, qu'il suffit de garantir du froid pendant l'hiver, et d'arroser avec précaution, de manière que la terre ne soit jamais desséchée, et que la tête de la plante ne soit point mouillée; car si la saison ne lui permet pas de se ressuyer, elle périra infailliblement. Lorsqu'on n'a point cette serre, on peut mettre les bruyères sous châssis, en ayant soin qu'elles ne soient pas trop près des verres : il faut encore que ce châssis, exposé et tourné dans un sens contraire aux rayons du soleil, soit ouvert toutes les fois que le temps sera doux et sec. Enfin nous devons dire qu'une bâche éclairée, et dans laquelle on peut faire un lit de terre de bruyère où l'on enfonce les pots, est l'endroit où les bruyères se conservent le mieux, et où elles ont moins besoin d'arrosemens. C'est ainsi que les bons cultivateurs conservent leurs bruyères; et ils réussissent fort bien. Dans l'été, il faudra les abriter du soleil pendant les 4 ou 5 heures du jour où il est le plus ardent. Nous les avons vues réussir dans des salles vertes de charmilles, où elles ne recevaient le soleil qu'à travers le feuillage mobile, les pots enterrés dans une

butte de sable de bruyère disposée convenablement. Les bruyères demandent soit la terre ou sable de bruyère pur, soit un mélange de cette terre avec d'autre terre douce et légère. L'expérience enseignera ce que préfère chacune des espèces. Toutes doivent être mises dans des pots au fond desquels il y aura environ 3 doigts de gros sable; enfin on doit les maintenir dans une humidité raisonnable pendant l'été. Le succès serait infaillible, si la personne qu'on chargerait de recueillir ces plantes sur leur lieu natal, indiquait la terre et la situation où se trouve le plus grand nombre d'individus de chaque espèce. En été, il n'est plus besoin de précaution pour les arrosemens. Si on s'aperçoit qu'une plante souffre un peu, on la dépote sur-le-champ; on renouvelle la terre, si elle en a besoin; on coupe les mauvaises racines, et on la porte sous un châssis. Si la terre et les racines sont en bon état, on change la plante d'exposition. Si, malgré ces soins, les extrémités des branches continuent à jaunir ou à se dessécher, on ravale jusqu'aux fortes branches, et on place le pot pendant quelques jours sous un châssis. Ces règles sont applicables à tous les arbustes. Il est utile de réunir les plantes qui aiment les fréquens arrosemens. Jusqu'à ce que ces arbustes soient acclimatés par un long séjour chez nous, on doit craindre qu'ils ne périssent subitement, ainsi que cela arrive quelquefois.

L'expérience a démontré que les espèces suivantes voulaient plus d'eau:

Erica bibax, culcitæflora, curviflora, cuspidigera, cyrillæflora, fastuosa, fragrans, grandiflora, histriciflora, lagenæformis, lamellaris, lituiflora, longiflora, obpyramidalis, oxicoccifolia, paludosa, pellucida, stagnalis, tetralix, tubiflora, jasminiflora.

Les espèces ci-après demandent au contraire moins d'eau: *Erica absynthioïdes, baccæformis, catervæflora, corifolia, erinifolia, fragilis, fusiformis, gnaphaliiflora, gnidiæfolia, lasciva, nana, obvallaris, peduncularis, pelviformis, prolifera,*

pyrolæflora, rupestris, salax, seriphiiflora, variifolia, vesicularis, volutæflora, xeranthemifolia.

Bruyères cultivées en France; rangées suivant l'ordre établi par Dumont-Courset. *Un astérisque * indique les jolies; deux ** les belles.*

PREMIÈRE DIVISION : corolle d'une demi-ligne à une ligne deux tiers; anthères nues, saillantes, *feuilles ternées.*

1. Bruyère à fleurs ramassées *. *Erica manipuliflora.* Sal. *Erica verticillata.* Forsk. Feuilles verticillées; en juillet et août, fleurs en godet; anthères appendiculées en faisceau droit, d'un rouge assez vif.

2. B. lentiforme*. E. *lentiformis.* Sal. *E. umbellata.* L. Andr. Willd. En mai, fleurs terminales, 6 à 8 ensemble, d'un joli pourpre, à pédoncule rouge; filamens rouges; style carné; stigmate brun.

3. B. pyramidale. *E. pyramidalis.* Sal. *Erica imbricata.*

Anthères appendiculées non saillantes, *feuilles ternées.*

4. B. en forme de coupe. *E. cyathiflora.* Sal. *E. bicolor.* Willd.

5. B. élégante*. *E. formosa.* Sal. Thunb.

6. B. a fleurs de gnaphale*. *E. gnaphaliiflora gnaphaloides.* Willd.

7. B. Blache *. *E. paliiflora.* Sal. *E. candida.* Soland.

Feuilles quaternées.

8. B. plumeuse*. *E. plumosa.* Sal. And. en août et septembre, fleurs verticillées, pendantes et terminales; corolle en godet, et pourpre.

9. B. pubescente*. *E. pubigera.* Sal.

10. B. en forme de mitre*. *E. mitræformis.* Sal. *E. pubescens.* And. Willd. *E. hirtiflora.* Curt.

11. B. exigue. *E. exigua.* Sal. *E. parviflora.* Thunb.

12. Bruyère a style courbé. *E. curvirostris.* Sal. *E. declinata.* Hortul.

13. B. perlée*. *E. margaritacea.* Afd. Willd. *E. obesa.* Sal.

14. B. mince*. *E. gracilis.* Sal. *E. imbecilla.* Hortul.

15. B. intervallaire*. *E. intervallaris.* Sal. *E. elongata.* Roxb.

16. B. carrée*. *E. quadræflora.* Sal. *E. regerminans.* Hort.

17. B. prolifère ou cafre*. *E. prolifera.* Sal. *E. cafra.* And. *E. strigosa.* Willd.

18. B. a godet*. *E. cyatiformis.* Sal. *E. levis.* Hortul. Variété à fleurs roses. *E. pelviformis.* Sal. *E. persoluta.* Curt. Willd.

19. B. turbinée*. *E. turbiniflora.* Sal.

Anthères appendiculées saillantes, *feuilles ternées.*

20. B. scarieuse. *E. scariosa.* Sal. *E. spumosa.* L. Willd.

21. B. a mille fleurs*. *E. milleflora.* Sal. *E. paniculata.* L.

22. B. buissonée*. *E. dumosa.* Sal. *Blæria ericoïdes.* L. Willd.

DEUXIÈME DIVISION : corolle d'une ligne deux tiers à trois lignes; anthères nues, saillantes.

23. B. campanulée*. *E. campanularis.* Sal. *E. tenuifolia.* Hortul.

24. B. laineuse*. *E. velliflora.* Sal. *E. bruniades.* And. *E. capitata.* Willd.

25. B. a fin lin*. *E. carbasina.* Sal. *E. bruniades.* L. Willd.

26. B. barbue. *E. barbigera.* Sal. Cette espèce a beaucoup de rapport avec la bruyère buissonnée.

Anthères appendiculées non saillantes, *feuilles opposées.*

27. B. a feuilles d'hélianthème**. *E. helianthemifolia.* Sal.

28. Bruyère lache *. *E. imbellis.* Sal. *E. lutea.* And. Willd. Thunb. Variété à fleurs jaunes, autre à fleurs d'un jaune pâle.

Feuilles ternées.

29. B. pale *. *E. pallida. E. pubescens pilosa.* Thunb. *E. pubescens.* L. A beaucoup d'affinité avec la. *B. urcéolée.*

30. B. auriculée *. *E. auricularis.* Sal. Elle ressemble beaucoup à la Lamellée.

31—32. B. a feuilles de Polytric *. *E. polytrichifolia.* Sal.

33. B. pelotonnée *. *E. globiflora.* Sal. *E. vesicaria.* Soland.

34. B. vernissée **. *E. verciniflua.* Sal. En septembre, fleurs d'un jaune pâle, terminales, à limbe recourbé; appendices en coin, velus et oreillés.

35. B. a feuilles de lachnée **. *E. lachneæfolia.* Sal. *E. lachnea.* Hortul. De mai en juillet, fleurs nombreuses, campanulées, à limbe recourbé, blanches, souvent par 3, et terminales; appendices longs, étroits, en coin.

36. B. roulée **. *E. volutæflora.* Sal. *E. nigrita.* Thunb. En mai, fleurs par 3, terminales, penchées, en godet, d'un blanc pur, à limbe roulé; anthères noires; style brun; folioles calicinales velues, blanches comme les bractées à leur sommet.

37. B. lyrée **. *Erica lyrigera.* Sal. D'avril en juillet, fleurs blanches. Ses anthères, après l'épanouissement de la fleur, représentent une lyre; ses appendices sont dentées en scie, et le limbe seulement recourbé.

38. B. a feuilles de gnidienne *. *E. gnidiafolia.* Sal. *E. calycina.* Thunb.

39. B. a feuilles courtes *. *E. brevifolia.* Sal.

40. B. mal vêtue *. *E. pannosa.* Sal.

41. B. a feuilles de diosma *. *E. diosmæfolia.* Sal.

42. B. a bractée *. *E. obvallaris.* Sal. *E. bracteata.* Thunb.

43. Bruyère fugace *. *E. fugax.* Sal. *E. triflora.* Thunb. *E. triflora aristata.* Willd. Calice presque en coin; corolle à tube à 4 angles, peu distincts et turbinés; appendices étroits et en coin; en mai, fleurs roses.

44. B. a fleurs de pyrole *. *E. pyrolæflora,* Sal. *E. triflora,* C. Willd. En juin, fleurs par 3 ou 4, terminales, globuleuses, à limbe peu ouvert et à 4 angles, d'un blanc rose; folioles calicinales, et bractées blanches; filamens rouges et courbés; anthères brunes; appendices ovales, jaunes au milieu, blancs sur les bords; stigmate à 4 points rouges.

45. B. bacciflore. *E. baccæformis.* Sal.. *E. bacciflora.* L. *E. baccans.* Willd. — Herbier de l'Amateur, vol. 3. En mai et juin, fleurs globuleuses comme des baies, pendantes, 3 ou 4 réunies et terminales; corolle rose, à 4 angles saillans et turbinés; anthères d'un brun clair; filamens courts; style épais et brun, stigmate noirâtre, à 4 points saillans, appendices oreillés; folioles du calice, bractées, et pédoncules roses.

46. B. penchée*. *E. cernua.* Sal. Willd. And. L.

47. B. a crochets*. *E. juncifolia.* Sal. *E. regerminans.* L. Willd.

48. B. a feuilles nombreuses*. *E. catervæflora.* Sal.

49. B. porte-pique*. *E. tragulifera.* Sal.

50. B. turrigère *. *E. turrigera.* Sal. *E. cupressina.* Hort. *E. pendula.* Willd. Hortul. Toute l'année, fleurs nombreuses et éparses au sommet des jeunes rameaux, globuleuses, limbe droit, blanc carné; anthères, stigmates et appendices bruns; style rouge, calice recourbé et horizontal, folioles blanc carné, et la pointe verte.

51. B. quadriflore *. *E. lacunæflora.* Sal. *E. quadriflora.* And. *E. hergiana.* L. *E. pendula,* des jardiniers.

52. B. fleurie **. *E. florida.* Sal. Willd. Thunb.

53. B. muqueuse **. *E. mucosa.* Sal. Lin.

54. B. a épis serré *. *E. verecunda.* Sal. *E. cer-*

nua. AND. Fleurs amphoriformes, à limbe crénelé, pendantes, en têtes serrées, couleur de chair pâle.

55. BRUYÈRE PILULIFORME *. *E. piluliformis*. SAL. *E. pilulifera*. L.

56. B. JOLIE. *E. pulchella*. SAL.

57. B. A FLEURS DE CAILLELAIT *. *E. galiiflora*. SAL. Variété *à fleurs blanches*, plus petite dans toutes ses parties. *E. comosa*. AND. Autre variété *à fleurs rouges*. *E. comosa*. L.

58—59. B. CUBIQUE *. *E. hottoniæflora*. SAL. *E. cubica*. AND. L. Cette bruyère ne diffère de la B. A FEUILLES D'ARMOSELLE, *E. seriphiifolia*, SAL. qu'en ce que la corolle de cette dernière qui n'a qu'une ligne et demie, est classée dans la première division.

Feuilles verticillées par cinq ou par six.

60. B. A TIGES NOMBREUSES *. *E. multicaulis*. SAL. *E. stricta*. AND. WILLD. En août, fleurs par 5 à 12 et plus, en têtes terminales, penchées, campanulées, limbe ouvert, et divisions réfléchies, pourpre léger; anthères et stigmate bruns; style pourpre foncé, appendices blancs, dirigés vers le bas, calice rouge brun.

61. B. MALLÉOLAIRE *. *E. malleolaris*, SAL. Variété de l'*E. empetrifolia*. WILLD. L. En avril et mai, fleurs nombreuses, sessiles, en godet, à limbe recourbé et très-ouvert, pourpres, odorantes, axillaires autour des rameaux, au-dessous du sommet; anthères brunes, appendices même couleur; stigmate à 4 points; calice à 4 divisions linéaires, garnies de cils blancs; capsule velue.

62. B. PIXIDIFLORE. *E. pixidiflora*. SAL. *E. empetrioïdes*. AND. Cette espèce a les plus grands rapports avec la précédente, dont elle diffère par ses fleurs, aussi en mai, presque ovales, à limbe droit et divisions arrondies, à couleur de chair et odorantes.

63. B. VISQUEUSE. *E. viscida*. SAL. En mai, fleurs ovales, globuleuses, visqueuses, d'un rouge clair, axillaires et en grappes courtes, étamines courtes et nues; anthères et stigmate bruns. Variété à feuilles blanchâtres. *E. viscaria*. L. WILLD. A feuilles quaternées,

ternées, et à anthères nues non saillantes. Autre à feuilles vertes *. *E. viscaria*, H. K. And. Fleurs ovales, campanulées ou en grelots, petites, pourpres, très-muqueuses, en épis axillaires, les divisions du limbe réfléchies; anthères nues, non saillantes; calice très-visqueux.

64. Bruyère a pistons **. *E. embotifera* Sal. *E. glabella*. Thunb. *Blœria pusilla*. L. Willd. En mai, fleurs pourpres, à corolle de 2 lignes; à 4 étamines, en épis fasciculés et terminaux; anthères à appendices saillans et courbés; pédoncules courts, verticillés, ayant chacun une bractée; calice infundibuliforme à quatre angles.

Bruyères qui font partie des précédentes divisions.

Anthères nues.

65. B. ouverte. *E. patens*. Sal. En février et juin, fleurs par trois, terminales, campanulées, courtes et pourpres, divisions du limbe, grandes, ovales, concaves, anthères à peine saillantes.

66. B. a larges feuilles. *E. latifolia*. And. En mai et août, fleurs globuleuses, petites, d'un rouge vif, divisions du limbe droites. Anthères saillantes.

67. B. horizontale *. *E. horizontalis*. And. De juillet en novembre, fleurs par 3 ou 4, penchées, terminales, assez petites, ovales, blanches à la base, pourpres au sommet, à divisions droites et d'un pourpre noirâtre; anthères saillantes.

68. B. a fleurs pressées, *E. conserta*. And. D'octobre en février, fleurs en têtes serrées, de douze au sommet des rameaux, en grelot, petites, blanchâtres, à anthères à peines saillantes.

Anthères appendiculées.

69. B. aigue *. *E. acuta*. And. *E. tenuifolia*, Hort. En mai et juillet; fleurs en godet, pourpres, à divisions très-ouvertes, aiguës et réfléchies; anthères non saillantes. La corolle avant de s'ouvrir, est très-pointue à son sommet.

70. Bruyère ardente **. *E. ardens.* And. D'avril en mai, fleurs latérales, souvent 3 ensemble, pendantes, en grelot, assez grosses, couleur rouge de feu, divisions du limbe droites, anthères non saillantes. A de l'affinité avec l'*E. baccans*.

71. B. odorante. *. *E. fragrans.* And. De mars en mai, fleurs petites, campanulées, grosses comme des pois, d'un pourpre pâle, très-odorantes, divisions réfléchies ; anthères saillantes.

72. B. luisante*. *E. lucida.* And. *E. nitida.* De juillet en octobre, fleurs en ombelles terminales de 3, pendantes, petites, campanulées, d'un blanc cristallin et luisantes, anthères à peine saillantes.

73. B. barbue**. *E. barbata.* And. De mai en août, fleurs petites, nombreuses, pendantes, en ombelles terminales, visqueuses, velues, en godet et blanches, limbe droit, anthères non saillantes. Il y en a une variété plus petite.

74. B. des roches**. *E. rupestris.* And. De juillet en novembre, fleurs par 3, penchées et terminales, nombreuses, campanulées, blanches, à divisions membraneuses en leurs bords ; anthères barbues, non saillantes. Remplir les pots de pierrailles mêlées de terre de bruyère.

75. B. lambertienne**. *E. lambertia.* And. De mai à juillet, fleurs solitaires ou en verticilles de 3 ou 4, pendantes, globuleuses, grosseur d'un pois, blanc pur vitré qui fait ressortir le rouge carmin du calice et du pédicule ; divisions droites, anthères non saillantes.

76. B. de Solander**. *E. solandra.* And. Presque toute l'année, fleurs très-petites, d'un rose rougeâtre, à divisions ovales droites et ouvertes.

77. B. mignonne*. *E. tenella.* And. De février en avril, fleurs nombreuses, en têtes et terminales, petites, ventrues, pourpres, à divisions ovales, droites et ouvertes.

TROISIÈME DIVISION, corolle de 3 à 8 lignes, anthères nues, non saillantes.

78. B. barillette**. *E. moditioflora.* Sal. *Erica*

Thunbergii. L.—Wild. Fleurs terminales, tube en baril, de 4 lignes, à limbe entier à sa base, et à divisions arrondies et ouvertes; anthères granulées et pourpres; style de la longueur des étamines; stigmate obtus.

Feuilles quaternées.

79. Bruyère pyramidale**. *E. obpyramidatis*. Sal. *E. pyramidatis*. Curt. — Wild. En hiver, fleurs par deux ou quatre, pyramidales, de 4 à 5 lignes; tube d'un blanc carné; limbe d'un pourpre rose, et à interstices enflés en dehors, pubescentes, axillaires et terminales; anthères brunes; style courbé et corné.

80. B. a fleurs de Cyrille**. *E. cyrillæflora*. Sal. *E. semicampanulata*. Hortul. En hiver, fleurs de 3 lignes, campanulées; limbe court, et ses divisions un peu réfléchies, d'un écarlate pâle, pubescentes, par deux à quatre et terminales; anthères brunes; stigmate rouge, luisant et saillant, à quatre points noirs.

81. B. fasciculée**. *E. fasciformis*. Sal. *E. fastigiata*. Willd. And. Thunb. En hiver, fleurs par 4, en faisceau terminal, à corolle de 5 à 6 lignes, blanches, en tube cylindrique, lisse et luisant, limbe d'un blanc mat à divisions réfléchies et raides, rougeâtres à sa base. Il y en a une variété à fleurs rougeâtres.

82. B. fistulaire**. *E. fistulæflora*. Sal. *E. cylindrica*. Willd. En avril et mai, fleurs de 5 à 6 lignes, en tube étroit, cylindrique, à limbe court, rouges et terminales; capsule presque ovale.

83. B. dentée**. *E. denticularis* Sal. L. Willd. *E. dentata*. Thunb. En mai, fleurs à calice presqu'en coin, cilié, denté en scie; corolle de 3 lignes, ovale, infundibuliforme; limbe moitié plus court, pourpre, têtes terminales.

84. B. agréable**. *E. pulchra*. Sal. *E. walkeria*. De février en juin, fleurs à calice étroit, lancéolé, denté en scie, à corolle de 6 à 10 lignes, à limbe très-

ouvert, d'un jaune orange, verticillées au-dessous du sommet, en forme d'épis; anthères à petits trous. Il y a une espèce ou variété de ce nom à fleurs rouges.

85. Bruyère a fleur de daphné. *E. daphnæflora.* Sal. En août, fleurs à calice ovale, en pointe, finement denté, à corolles terminales de 3 lignes, limbe court, courbé et plié, rose tendre.

86. B. transparente. *E. pellucida.* Sal. De novembre en juin, fleurs velues, blanches, teintes de rouge, par 4, terminales, à calice spatulé, denté en scie; à corolle de 5 à 6 lignes, en tube un peu enflé, et à limbe trois fois plus court que le tube.

87. B. a côtes*. *E. costæflora.* Sal. *E. Leea.* And. Willd. De février en juin, fleurs de 5 à 6 lignes, visqueuses, par 4 et terminales, à tube claviforme, à côtes, entier, luisant, verdâtre; le limbe d'un rouge pâle en dehors, blanc en dedans et recourbé.

88. B. a bords rudes** *E. argutifolia.* Sal. *E. pulchella.* Thunb. En août, fleurs de 5 à 6 lignes, axillaires, rouges et visqueuses, en tube infundibuliforme.

Anthères nues saillantes, *feuilles ternées.*

89. B. chaussée ou de Séba**. *E. socciflora.* Sal. *E. sebana.* Willd. D'août en janvier, fleurs à corolle de 5 à 7 lignes, tube en ovale pyramidal, courbé, à limbe serrant les étamines, anthères réunies en faisceau courbé. Une première variété à corolle d'un jaune verdâtre, anthères d'un rouge brun, et stigmate vert; la seconde a la corolle de 8 à 9 lignes, orangée avec étamines jaunes. Elle forme un petit buisson à tiges blanches. C'est l'*Erica cothurnatis* de Sal. La troisième a la corolle d'un écarlate léger. La quatrième a les fleurs plus grandes, plus nombreuses et d'un rouge superbe.

90. B. farineuse**. *E. furfurosa.* Sal. *E. monadelpha.* And. Willd. D'août en décembre, fleurs coniques, de 8 à 10 lignes, visqueuses, d'un rouge

foncé, 2 ou 3 ensemble, en bel épi terminal; étamines réunies, à filets blancs et anthères rougeâtres.

91. BRUYÈRE FOLLICULAIRE**. *E. follicularis.* SAL. D'avril en juin, fleurs à calice double et jaune; corolle de 5 à 7 lignes, tubuleuse, renflée à la base, jaune et dépassée par des étamines d'un rouge de brique. Variété à fleurs jaunes et à limbe légèrement ferrugineux; deuxième variété à fleurs orangées, de mars en mai; troisième variété, velue; de janvier en avril, fleurs d'un carmin vif; anthères d'un jaune safrané; enfin, variété à feuilles pointues, serrées, rudes, à fleurs coniques, pendantes solitaires, terminales, jaunes, à limbe noirâtre.

92. B. EN PINCEAU**. *E. penicitiflora.* SAL. *E. petiveriivera.* HORTUL. De mai en août, fleurs pendantes; terminales et safranées, à corolle ovale allongée, rouge pourpre, dépassée par les anthères réunies en pinceau pointu; bractées et calice blanc de neige.

ANTHÈRES APPENDICULÉES NON SAILLANTES, *feuilles ternées.*

93. B. URCÉOLÉE*. *E. urceolaris.* SAL. *E. hirta.* THUNB. WILLD. En été, fleurs pubescentes en dehors, terminales, à tube forme de vase, pourpre pâle; appendices linéaires, amincis.

94. B. LAMELLÉE*. *E. lamellaris.* SAL. *E. pentaphylla.* L. *E. cordifolia.* HORTUL. En été, fleurs à tube de 5 lignes, blanc terne, et terminales, pubescentes en dehors; limbe ouvert et divisions réfléchies, rares; anthères fauves, filet blanc; style rouge, et stigmate brun, luisant, à 4 points.

95. B. PÉDONCULÉE**. *E. peduncularis.* SAL. *E. rubens.* THUNB. Fleurs à pédoncule long d'un pouce, globuleuses, d'un rouge sanguin, et terminales; anthères à longs trous et laineux; calice à folioles lancéolées, courtes, serrées, pourpre noirâtre.

96. B. MODESTE. *E. modesta.* SAL. Fleurs de 3 lignes et demie, couleur de chair pâle; terminales, velues, cotonneuses; à tube large, ovale; limbe recourbé.

97. BRUYÈRE SOYEUSE**. *E. holosericea*. SAL. Espèce la plus belle, distinguée de l'*E. taxifolia* par ses feuilles à bords très-repliés, ses fleurs soyeuses, l'époque de sa floraison, et le nombre des bractées.

98. B. GLAUQUE**. *E. glauca*. SAL. AND. De mai en juillet, fleurs à corolle de 3 lignes, coniques, d'un pourpre noirâtre; longs pédoncules; bractées et calice même couleur; appendices presque orbiculaires; style non saillant.

99. B. CHANGEANTE *ou* CENDRÉE**. *E. mutabilis*. SAL. *E. cinerea*. L. WILLD. Tout l'été, fleurs à corolle de 3 lignes, ovale, purpurine, en verticilles; anthères d'un brun noir; style rouge; stigmate brun, appendices oreillés et fauves. Variété à fleurs blanches, autre à fleurs doubles.

100. B. GLUTINEUSE**. *E. glutinosa*. SAL. De septembre en mars, fleurs à corolle de 5 lignes, ovale, visqueuse, violette, pourpre au collet, à limbe petit, blanc et obtus, en grappes penchées, et terminales; pédoncules pourpres, appendices sétacés. Variété à corolle de 3 lignes, autre à feuilles de ROSSOLIS. *E. droseroïdes*. AND. *Andromeda droseroïdes*. L.

101. B. A FEUILLES COURBÉS*. *E. curvifolia*. SAL.

102. B. A FEUILLES D'IF*. *E. taxifolia*. SAL. WILLD. AND. En septembre, fleurs à corolle de 4 lignes; divisions du limbe en coin, ouvertes, axillaires et d'un joli rose; filets blancs; anthères fauves; ovaires veloutés; folioles calicinales roses et bordées de petites glandes noires, 2 bractées.

103. B. LIANTE. *E. viminalis*. SAL. *E. albens*. L. AND. WILLD.

Feuilles quaternées.

104. B. ARMÉE*. *E. velitaris*. SAL.

105. B. PECTINELÉE. *E. strigifolia*. SAL. *E. transparens*. THUNB. WILLD.

106. B. PECTINÉE **. *E. pectinifolia*. SAL. *E. cerenthoïdes*. THUNB. En juillet et août, fleurs d'un rouge vif, à corolle de 5 à 7 lignes, laineuse en de-

dans, du reste très-rapprochée de la *bruyère chevelue.*

107. BRUYÈRE PISTILLAIRE*. *E. pistillaris.* SAL. *E. australis.* L. WILLD. En avril et mai, fleurs par 3 ou 5, et terminales, à corolle de 3 à 4 lignes, tube infundibuliforme, un peu courbé; limbe presque droit, d'un rose léger, style blanc et saillant; stigmate en plateau et noirâtre; calice à folioles ovales, velues et à bords blancs.

108. B. QUATERNÉE*. *E. botuliformis.* SAL. *E. tetralix.* L. WILLD.

109. B. AIMABLE. *E. amabilis.* SAL. *E. inflata.* THUNB. WILLD. *E. magnifica.* HORTUL.

110. B. SUPERBE *ou* PORCELAINE**. *E. ventricosa.* WILLD. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. De juin à septembre, fleurs en ombelles terminales, à corolle de 6 à 8 lignes, ventrue, lisse, luisante, d'un blanc de porcelaine, teint d'un rose pourpre; limbe à divisions recourbées, et rouge à sa partie inférieure; anthères brunes, et appendices très-courts; stigmate à 4 points élevés, et luisans. Variété; *E. princeps.* WILLD. qu'on distingue par son port plus droit, ses feuilles moins ciliées, ses fleurs plus ventrues et plus rouges, et à limbe plane. *Plante superbe.*

Feuilles verticillées par six.

111. B. A FEUILLES DE PIN**. *E. pinifolia.* SAL. *E. pinea.* THUNB. WILLD. D'août à décembre, fleurs en verticilles au milieu des branches; à corolle de 7 lignes, en tube claviforme, presque droite, et d'un bleu rosé; anthères nues et pourpres; calice à folioles larges à la base, ensuite linéaires, et amincies en alène.

112. B. EN VASE**. *E. doliiformis.* SAL. *mammosa.* THUNB.

113. B. EN TÊTE*. *E. cervicifolia.* SAL. *E. inaperta.* HORTUL

114. B. A FEUILLES D'EMBOTHRION. *E. embothriifolia.* SAL.

QUATRIÈME DIVISION : corolle de 18 à 20 lignes ; anthères nues, non saillantes.

Feuilles ternées.

115. Bruyère versicolore **. *E. versicolor.* Sal. D'octobre en avril, fleurs en bouquets terminaux de 3 ou 4, à corolle de 10 à 11 lignes, en tube à côtes sur la longueur, rouge à la base, et s'éclaircissant jusqu'au sommet, qui est un peu jaune ; limbe ouvert et verdâtre, filets blancs, courbés dans le haut ; anthères redressées et safranées ; calices à folioles courtes, imbriquées, rouges et verdâtres. Variété, *E. versicolor.* And., à corolle écarlate, côtes peu élevées ; anthères échancrées à leur base. Autre à corolle d'un écarlate foncé, côtes peu élevées ; anthères obliques à la base. Troisième variété, *E. discolor coccinea.* Hortul., qui ne diffère de la deuxième variété que par ses feuilles glauques. Quatrième variété, B. a côtes. *E. costata.* And. *Versicolor.* Willd. De mars en mai, fleurs d'un joli rose, à limbe court et verdâtre, les côtes plus saillantes ; calice à folioles intérieures roses et à pointes vertes, les extérieures à base rouge, et à surface verte.

116. B. en forme de flacon**. *E. lagenœ formis,* Sal. Vent. *E. jasminiflora.* And. de juillet en novembre, fleurs par 3, et terminales ; corolle de 14 à 18 lignes, visqueuses, couleur de chair, marquée de lignes rouges ; limbe à divisions ouvertes, ovales, et longues de 3 lignes ; style pourpre à 4 points.

117. B. jasminiflore. *E. jasminiflora.* Sal. Willd. *E. aitonia.* And. Curt. De juillet en novembre, fleurs par 3, et terminales ; corolle de 18 lignes, visqueuse, blanche en dedans, carnée en dehors, ventrue au sommet ; limbe de 4 lignes, à divisions ovales. Ses fleurs ressemblent en quelque sorte à celles du jasmin d'Espagne.

Feuilles quaternées.

118. B. en forme de bouteille**. *E. ampullœfor-*

mis. SAL. *E. ampullacea.* AND. WILLD. CURT. En juillet et octobre fleurs par 4 à 5, et terminales, corolles de 8 à 10 lignes, à limbe plane, rose et striée de pourpre; anthères à sommet courbé en dedans et très-amincies; réussit bien de marcottes.

119. BRUYÈRE VENTRUE**. *E. capax.* SAL. *E. prægnans.* SOL.

120. B. LINNÉENNE**. *E. lituiflora.* SAL. *E. Linnæi.* AND. HORTUL. De mars en mai, fleurs solitaires ou géminées, terminales, sessiles, à corolle de 7 à 8 lignes, en tube un peu courbé, évasé vers le sommet, et à divisions droites, en forme de clairon (*lituus*), velues, d'un blanc vitré et carminé à la base; anthères d'un rouge brun; style rougeâtre, stigmate brun, à 8 points.

121. B. REMARQUABLE**. *E. conspicua.* SAL. AND. WILLD. En juillet et août, fleurs solitaires ou par 3 à 4, terminales, à corolle de 15 à 16 lignes, cylindrique, un peu courbée et velue, à limbe large, jaune, un peu rougeâtre en dessus; filamens et style jaunâtres; anthères et stigmate bruns; calice à folioles ovales, luisantes et membraneuses.

122. B. AQUATIQUE**. *E. stagnalis.* SAL. En avril et mai, agréable par ses fleurs, presque sessiles, de 12 à 13 lignes; et par son calice à folioles étroites, linéaires, ciliées et recourbées en dedans.

123. B. DES MARAIS*. *E. paludosa.* SAL. *E. concinna.* WILLD. AND.

124. B. A LONGUES FLEURS *ou* ÉLANCÉE**. *E. longiflora.* SAL. *E. elata.* HORTUL. De juillet en septembre, fleurs terminales à corolle de 15 à 20 lignes, pubescente, à limbe obtus, d'un jaune orangé.

125. B. VERTICILLÉE*. *E. verticillaris.* SAL. *E. lanata.* WILLD.

126. B. LAINEUSE**. *E. flocosa.* SAL. *E. sordida.* AND. En août, fleurs solitaires ou géminées et terminales, à corolle de 12 lignes, pubescente, courbée, à limbe évasé; divisions roulées en dehors, d'un rouge jaunâtre, terne; filamens jaunâtres; anthères rousses,

style saillant; calice serré contre la corolle, bords roulés et velus.

127. Bruyère en carquois**. *E. pharetræformis.* Sal. En automne, fleurs en verticilles pressés, à corolle de 14 lignes, cylindrique, courbée, renflée vers les divisions du limbe qui sont réfléchies, pointues, jaunes et rouges; anthères et stigmate d'un brun fauve, style rougeâtre; folioles calicinales ovales et terminées par une pointe, longues et brunes. Variété à corolle orangée. *E. exurgens.* And. Autre à corolle éclatante. *E. abietina.*

128. B. a chalumeau**. *E. calamiformis.* Sal. *E. radiata.* And. En août et septembre, fleurs en rayons verticillés et terminaux, à corolle de 9 à 10 lignes, cylindriques et en godet; limbe très-ouvert, et rouge.

129. B. a fleurs d'onosme**. B. glutineuse. *E. onosmæflora.* Sal. *E. glutinosa.* And. En octobre, fleurs nombreuses, horizontales, en verticilles de 7 à 8 au-dessous des rameaux, à corolle d'un jaune soufre, de 11 lignes, très-visqueuse, cylindrique et un peu ventrue au milieu, à côtes, à limbe ouvert et droit; anthères et stigmate brun à 4 points, luisant; calice à folioles ovales-lancéolées, visqueuses et d'un vert jaunâtre.

130. B. feuillue *ou* écarlate**. *E. frondosa.* Sal. *E. coccinea.* Willd. *E. abietina.* L. En septembre et janvier, fleurs en verticilles, doubles et dépassées par les rameaux; corolle de 7 à 8 lignes, visqueuse, garnie de poils rouges, écarlate rose et à divisions courtes et droites; anthères brunes; stigmate d'un gris foncé, et à 4 élévations; calice à folioles ovales, pointues, rougeâtres, velues, bordées de cils rouges et glanduleux, et imbriquées de 2 ou 3 bractées.

131. B. a feuilles de phylique *ou* pourpre**. *E. phylicæfolia.* Sal. *E. purpurea.* And. Willd. En novembre et janvier, fleurs en verticilles de 7, disposées de même, à corolle de 9 lignes, plus courbée et

plus visqueuse, d'un pourpre un peu écarlate; stigmate brun et luisant; style rouge.

132. Bruyère a longues feuilles **. *E. longifolia.* Sal.

Anthères nues, saillantes, *feuilles ternées.*

133. B. fragile**. *E. fragilis.* Sal. *E. banksia.* And. Willd.

134. B. longue velue**. *E. vestiflua.* Sal. De septembre en décembre, fleurs rousses, solitaires et terminales; à corolle de 7 à 9 lignes.

135. B. grandiflore**. *E. grandiflora.* Herb. de l'Amat., vol. 5. De juin en août, fleurs en verticilles dépassés, horizontales, à corolle de 13 à 15 lignes, lisse, luisante, visqueuse; à tube en massue un peu courbe, d'un rouge orangé en dessus, et jaune en dessous; à limbe réfléchi; filets et style rouges, anthères et stigmate bruns. Variété plus belle à verticilles très-garnis de fleurs d'un rouge écarlate faux; c'est l'*E. grandiflora superba.* Hortul.

136. B. tubiflore**. *E. tubiflora.* Sal. L. De mai en juillet, fleurs nombreuses, solitaires, terminales, à corolle de 12 lignes, tubulées, un peu courbées, pubescentes, à divisions profondes, d'un pourpre rose, roulées en dehors; anthères brunes; filets blancs; style rouge; stigmate brun et luisant; calice lyré et étroit. Variété à corolle couleur de chair pâle. Autre à corolle couleur écarlate-rose.

137. B. curviflore**. *E. curviflora.* Sal. L. *simpliciflora.* Willd.

138. B. porte-dard. *B. cuspidigera.* Sal. *E. ignescens.* And.

139. B. altérée **. *E. bibax.* Sal. *E. flammea.* Hort. *E. curviflora.* Thunb. Willd. De juillet en novembre, fleurs nombreuses, solitaires, terminales, à corolle de 8 lignes, pubescentes, d'un jaune rouge, luisantes, en tube courbé en clou; divisions du limbe imbriquées à la base; folioles du calice imbriquées, inégales.

140. B. fastueuse *. *E. fastuosa.* Sal. *E. curviflora.* Lin. And.

141. BRUYÈRE BICOLORE *. *E. bicolor*. AND.

142. B. LINNÉOÏDE *. *E. linneoïdes*. AND.

143. B. DES MARAIS *. *E. palustris*. AND.

144. B. ROSE *. *E. rosea*. AND.

145. B. FILAMENTEUSE *. *E. filamentosa*.

146. B. CHEVELUE *ou* A FLEURS DE MÉLINET **. *E. crinifolia*. SAL. *E. cerinthoïdes*. L. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. En août et avril, ou plus tard, fleurs, 12 à 24 en bouquets terminaux; corolle d'un pouce, cylindrique, velue, visqueuse, écarlate, à divisions un peu réfléchies et plus éclatantes encore que le tube; anthères rouge de brique; stigmate vert, à quatre gros mamelons luisans.

ANTHÈRES appendiculées, non saillantes, *feuilles ternées*.

147. B. MONSONIENNE **. *E. variifolia*. SAL. *E. monsoniana*. L. THUNB. En mai et juillet, fleurs par 3, terminales; corolle de 8 à 10 lignes, ovale, allongée et blanche comme les divisions du calice.

148. B. DES ROCHERS *. *E. rupestris*. SAL. *E. halicacaba*. L. THUNB.

149. B. ORNÉE *. *E. decora*. SAL. *E. eweri* et *varia*. HORTUL.

150. B. EN FORME DE CYPRÈS. *E. cupressiformis*. SAL. *E. discolor*. AND. WILLD.

151. B. MÊLÉE *ou* SANGUINE *. *E. melliflua*. SAL. *E. cruenta*. H. K. WILLD.

152. B. A FLEURS CYLINDRIQUES *ou* DENTÉES **. *E cylindriflora*. SAL. *E. serratifolia*. AND. D'août en novembre, fleurs 2 à 4, horizontales, à corolle de 9 lignes, cylindrique, d'un jaune doré, lisse et luisante; limbe vert et à divisions réfléchies; anthères brunes; appendices courts; stigmate verdâtre, luisant, à quatre points.

153. B. HIBRIDE *ou* BATARDE *. *E. culcitæflora*. SAL. *E. spuria*. AND. *E. hybrida*. HORTUL.

ANTHÈRES sensiblement appendiculées.

154. BRUYÈRE HÉRISSÉE**. *E. hirta.* AND. De janvier en avril, fleurs par 3, droites, terminales, grandes, tubuleuses, ventrues au sommet, d'un beau pourpre rouge; divisions distinctes, droites et vertes.

155. B. MAGNIFIQUE**. *E. speciosa.* AND. De juin à septembre, fleurs de 2 à 4, terminales et pendantes, à corolle cylindrique, d'un pouce, courbée, visqueuse, luisante, d'un beau rouge, et à divisions du limbe ouvertes et d'un joli vert.

156. B. UHRIENNE**. *E. uhria.* AND. HERB. DE L'AMAT. vol 7. D'août en septembre, fleurs solitaires, axillaires, grappe assez longue vers le sommet des tiges, corolle tubuleuse, étroite, mince, cotonneuse, visqueuse, tétragone à sa base, d'un rouge sanguin, sommet vert, ainsi que les divisions du limbe qui sont droites et un peu courbées; anthères à demi saillantes. Variété plus belle, *E. uhria pilosa.* AND.

157. B. EN ENTONNOIR**. *E. pavettoflora.* SAL. *E. infundibuliformis.* A corolle de 9 à 10 lignes; limbe farineux intérieurement.

158. B. A ÉPIS**. *E. favosa.* SAL. Variété en buisson bien garni de rameaux fermes; fleurs à tube étroit à la base, renflé au sommet, et d'un blanc verdâtre; divisions droites, imbriquées à la base.

159. B. EN VASE*. *E. obbata.* AND. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 8.

160. B. CLAVIFORME*. *E. claviflora.* SAL.

161. B. MAMELONNÉE. *E. mammosa.* SAL. — HERB. DE L'AMAT., vol. 3. De juillet à novembre, fleurs pendantes, nombreuses, en grappes serrées et dépassées par le sommet des branches; corolle de 8 à 11 lignes, cylindrique, légèrement tétragone, raide, ayant quatre enfoncemens à la base, parsemées de papilles, d'une belle couleur de laque, et à divisions petites et droites; anthères et stigmates bruns; style blanc; calice à folioles ovales, de la couleur de la corolle. Variété à corolle couleur de vermillon; autre à corolle d'un pour-

pre vif; autre d'un pourpre pâle; et une quatrième à corolle d'un pourpre obscur.

162. Bruyère a fleurs radiées**. *E. radiiflora*. Sal. *E. octophylla*, Willd. En août, fleurs nombreuses, en verticilles, de 18 à 24 sous le sommet des rameaux, à corolle de 12 à 15 lignes, d'un rouge sanguin ou pourpre, cylindriques, à divisions ovales, pointues, rapprochées, jaunes ou vertes; anthères et stigmate bruns.

Autres Bruyères nouvelles en France.

163. *E. bandonia*. And. En juillet et août, fleurs par 7 à 8, en ombelles terminales, à tube allongé et renflé à sa partie inférieure; limbe grand; style saillant; pédoncule long et d'un rouge très-vif.

164. *E. magnifica*. And. En juillet et août, fleurs réfléchies, terminales, à corolle de 6 lignes, d'un pourpre luisant; limbe presque fermé; anthères non saillantes.

165. *E. sulphurea*. And.

166. *E. argentiflora*. And. En avril et mai, fleurs horizontales, verticillées, à tube allongé, d'un blanc argenté; pédoncule court; style saillant.

167. *E. dumosa*.

168. *E. vernix longifolia*. And. En juillet, fleurs par 3, terminales, réfléchies, à corolle glutineuse, luisante, d'un rouge carmin dans les deux tiers de sa longueur, la partie supérieure et le limbe d'un vert foncé; pédoncule court et rouge; étamines non saillantes.

169. *E. perspicua*. And. En août, fleurs par 3, horizontales et terminales; corolle velue, pourpre à sa base, et d'un blanc pur dans sa partie supérieure; étamines non saillantes.

170. B. primuloïde. *E. primuloïdes*. *E. dilecta*, des Anglais. Au mois d'avril, et jusqu'en juillet, l'extrémité des rameaux se termine par 5 fleurs grandes, bien ouvertes, à 4 divisions blanches, mais tachées vers la gorge, et donnant assez bien l'idée de la primevère.

171. Bruyère en robe. *E. togata.* Aussi belle que bizarre. En juillet, fleurs d'un rouge de laque très-brillant, et en paquets de 4 à 6, grandes, portées par un pédicule du même rouge; muni à sa base d'une bractée aussi rouge; le calice, composé de 4 divisions très-larges, arrondies, concaves, terminées en pointes, de la même couleur que les fleurs, enveloppe une partie de la corolle qui est renflée à sa base, puis amincie en tube, évasée à son sommet en 4 lanières aiguëes, ouvertes, recourbées, et ressemble à une burette.

Les abeilles recherchent les bruyères.

BRYOPHYLLE. *Bryophyllum.* (Octandrie Tétragynie) Bryophylle a grand calice. *Bryophyllum calycinum.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. Arbuste d'un pied et demi à 2 pieds de hauteur, que M. Cels cultive depuis 3 ans sans connaître son pays natal. Feuilles opposées, pédonculées; folioles ovales, charnues, crénelées; fleurs pendantes, au nombre de 4 à 8, sur des pédoncules rameux; calice cylindrique, d'une seule pièce, à 4 dents; corolle monopétale, tubuleuse, plus longue que le calice, pourpre obscure, divisée au sommet en 4 dents aigues; étamines au nombre de 8, plus courtes que la corolle; 4 ovaires surmontés chacun d'un style simple. Fleurs en août et septembre; terre franche légère, mêlée de bruyère en terreau: serre chaude pendant l'hiver. Multiplication facile par les boutures faites au printemps ou en été, sur couche et sous cloche. Les feui les appliquées avec les mêmes précautions sur de la terre entretenue suffisamment humide, prennent racines en vingt et quelques jours.

BUDLEIA. (Pentandrie Monogynie, fam. des Personnées.) Dédié à A. Budle, botan. anglais.

1. Budleia globuleux. *Budleia globosa.* L. Du Chili. Arbrisseau toujours vert comme les suivans, de 8 à 9 pieds; rameaux tétragones et blancs; feuilles opposées, grandes, ovales-allongées et aiguës, dentées, ridées, d'un vert foncé, très-blanches en dessous; en juin, fleurs très-petites, odorantes, d'un

jaune doré, en boule dans un réceptacle commun et terminal. Terre légère; mi-soleil, et beaucoup d'eau; exposition abritée. Multiplication de marcottes ou de semences et de boutures sur couche et sous châssis, dont les élèves sont rentrés dans l'orangerie pendant 2 ans, puis placés en pleine terre : couverture de paille sèche en hiver.

2. Budleia a feuilles de sauge. *Budleia salvifolia.* Tige de 6 à 7 pieds; en septembre, fleurs blanches, en petits corymbes cotonneux.

3. Budleia a feuilles de saule. *Budleia salicifolia.* Fleurs très-petites, blanchâtres, en panicule terminal; feuilles blanches et cotonneuses en dessous. Ces 2 espèces méritent également d'être cultivées dans les serres tempérées, où la blancheur de leur feuillage tranchera agréablement sur le vert des autres plantes. Terre à oranger. Multiplication de drageons, de marcottes et de boutures sur couche.

4. Budleia très-glabre. *Budleia glaberrima.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. Jolie espèce que l'on croit originaire de la Nouvelle-Hollande, et qui a fleuri en novembre et décembre 1818, chez M. Noisette, et au printemps 1819, au Jardin du Roi. Elle forme un arbrisseau de 6 pieds de haut et plus, à feuilles opposées, linéaires-lancéolées, parfaitement glabres, d'un vert foncé et luisant; ses fleurs sont jaunes, d'une odeur agréable mais un peu forte, disposées en grappe à l'extrémité des rameaux. Orangerie; graines et marcottes.

BUGRANE ou BUGRANDE. (*Voyez* aux plantes d'agrément.)

1. Bugrane frutescente. Anonis ou Ononis frutescente. *Ononis fruticosa* L. France mérid. Arbuste de 2 à 3 pieds; rameaux blanchâtres; feuilles à 3 folioles, petites, étroites, dentées, beau vert; en mai et juin, fleurs en grappes terminales, nombreuses et roses. Terre légère; exposition chaude. Multiplic. de semences et de marcottes repiquées en septembre. Variété à fleurs blanches.

BUIS, BOUIS. *Buxus*, du grec *pixos*. (Monœcie Tétrandrie, fam. des Buxacées.)

1. Buis toujours vert. *Buxus sempervirens.* L. Indigène. Arbre de troisième grandeur, rameaux d'un ton sec et verdâtre, feuilles petites, opposées, luisantes et persistantes; en avril, fleurs blanchâtres, sans apparence. Variétés à feuilles, soit panachées, maculées, ou bordées blanc ou jaune; autre variété à feuilles étroites, panachées, bordées. Tout terrain, mais mieux terre légère. Multiplication de semences pour l'espèce, et de marcottes ou de greffe pour les variétés. Cet arbre, très-propre pour l'ornement des jardins paysagers, a un bois d'un grain très-fin, dur, jaunâtre, et très-recherché.

2. Buis a bordures, Buis nain. *Buxus suffruticosa.* L. Cette variété est employée dans nos jardins pour en border les plates-bandes. On le multiplie par le semis ou par l'éclat des pieds. Il vaut mieux semer les buis en terre légère aussitôt la maturité des graines.

3. Buis de Mahon. *Buxus balearica.* H. P. Arbrisseau de 10 pieds, à feuilles grandes, luisantes et d'un beau vert; en mai, fleurs jaunes, petites et ramassées en paquets, répandant une très-bonne odeur. Terre franche légère en orangerie, ou légère en pleine terre, à une exposition chaude, avec couverture dans les grands froids; boutures sur couche tiède, et en orangerie l'hiver suivant.

BUPLÈVRE. *Buplevrum*, du grec *bous* et *pleuron*, bœuf et côte, à cause de la disposition des nervures dans les feuilles. (Pentandrie Digynie, fam. des Ombellifères.) Buplèvre Oreille-de-lièvre. *Buplevrum fruticosum.* France méridionale. Arbrisseau de 4 à 5 pieds; tiges nombreuses; feuilles persistantes, oblongues, obliques et glauques; de juin en août, fleurs petites, nombreuses, jaunes et en ombelles. Terre franche légère et humide; mi-soleil; semences et marcottes.

BURSARIA. (Pentandrie Monogynie, fam. des Pittosporées.) Bursaria épineux. *Bursaria spinosa.* And. Herb. de l'Amat., vol. 5. Nouvelle-Hollande. Arbrisseau de 4 à 5 pieds de hauteur. Tige divisée en

rameaux nombreux, grêles, à épines menues très-acérées; feuilles oblongues, rétrécies en pétioles à la base, éparses, glabres et luisantes, vert un peu foncé; en août-octobre, fleurs blanches, petites, nombreuses, axillaires et terminales, en grappes paniculées, et ouvertes en rose. Multiplic. de marcottes; terre de bruyère. Orangerie.

CABRILLET. *Ehretia.* (Pentandrie Monogynie, fam. des BORRAGINÉES.) CABRILLET A FEUILLES LARGES. *Ehretia latifolia.* HERB. DE L'AMAT., vol. 5. Tige haute de 2 pieds et plus, légèrement pubescente, divisée en rameaux petits, nombreux; feuilles alternes, pétioles ovales, aiguës, dentées en scie, glabres, rudes, vert foncé en dessus et pâle en dessous; en avril fleurs monopétales blanches ou légèrement purpurines, en bouquets terminaux et corymbiformes. Multiplic. de boutures et marcottes; serre chaude. Terre franche légère avec terreau de bruyère.

CAFEYER. *Coffea*, de *cagveh*, nom turc, qu'on prononce *café.* (Pentandrie Monogynie, fam. des RUBIACÉES.) CAFFEYER D'ARABIE. *Coffea arabica.* MIL. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. De l'Yémen dans l'Arabie. Fort joli arbrisseau toujours vert, de 12 à 15 pieds, mais seulement de 4 à 5 pieds dans les serres; tige à écorce blanchâtre; rameaux nombreux, en croix, ouverts, garnis à leur sommet de feuilles opposées, ovales, lancéolées, aiguës, ondulées sur les bords, et d'un vert gai et luisant; en juillet et août, fleurs de la forme et du volume de celles du jasmin, blanches, d'une odeur suave, et en bouquets axillaires; baies rouges à deux semences qui mûrissent dans nos serres, d'où M. Desclieux en porta deux jeunes plants dans nos colonies, et eut la générosité, dans un moment de disette d'eau, de se priver de sa faible ration pour conserver ses plants. Terre à oranger; serre chaude; arrosemens fréquens en été, modérés en hiver; place bien aérée pour éviter que les chenilles de serre ne l'attaquent; semis aussitôt la maturité des graines, en petits pots enfoncés dans la tannée ou dans une couche chaude; rempotement annuel. Quand

les fourmis se logent dans les racines, il faut dépoter le pied qui en est attaqué, et les détruire toutes.

CALLICARPE. *Callicarpa.* (Tétrandrie Monogynie, fam. des VERBÉNACÉES.) CALLICARPE D'AMÉRIQUE. *Callicarpa Americana.* L. de la Caroline. Arbrisseau de 3 pieds; rameaux nombreux, cotonneux, et jaunâtres; feuilles opposées, ovales, aiguës, dentées, cotonneuses; en automne, fleurs petites, nombreuses, en corymbes axillaires, et rougeâtres; fruit d'un beau rouge, et faisant de l'effet, d'où son nom du grec *katos*, beau, et *karpos*, fruit. Terre légère ou de bruyère. Multiplication de semences, de marcottes ou même de boutures, au printemps, à l'ombre, et dans de la terre de bruyère tenue fraîche.

CALLICOME. *Callicoma.* (Dodécandrie Digynie, fam des ULMACÉES.) CALLICOME A FEUILLES DENTÉES. *Callicoma serratifolia.* HERBIER DE L'AMATEUR. Arbrisseau de 3 à 4 pieds au plus, que M. Noisette cultive en serre tempérée, et plante en pot dans du terreau de bruyère. Feuilles opposées, oblongues-lancéolées, glabres et luisantes en dessus, cotonneuses et blanchâtres en dessous; fleurs en têtes, pédoncules bifides et axillaires; calice de 6 folioles blanchâtres, point de corolle, une douzaine d'étamines ou plus, à filamens deux fois plus longs que le calice, et un ovaire supérieur surmonté de 2 styles. Fleurs en mai et juin. Multiplication par marcottes.

CALLISTACHYS, du grec *kalos*, beau, et *stachys*, épi. (Décandrie Monogynie, fam. des LÉGUMINEUSES.) CALLISTACHYS A FEUILLES LANCÉOLÉES. *Callistachys lanceolata.* Joli arbrisseau de la Nouvelle-Hollande. Tige élevée, peu rameuse; rameaux velus; feuilles verticillées de 3 ou 4, lancéolées, aiguës, oblongues, plus pâles en dessous, très-ouvertes pendant le jour, se redressant le soir; août, fleurs en bel épi serré et terminal, beau jaune, étendard grand et bilobé, marqué à la base d'un cercle de rayons courts et rouges. Terre de bruyère; orangerie. Multiplic. de graines et de boutures sur couche tiède, et sous châssis au printemps, ou de marcottes.

CALYCANTHE. *Calycanthus.* (Icosandrie Polygynie, fam. des MAGNOLIACÉES.)

1. CALYCANTHE DE LA CAROLINE, arbre aux anémones, Pompadoura. *Calycanthus floridus.* L. Arbrisseau de 6 à 8 pieds; rameaux formant buisson, à écorce d'un gris brun, et à bois aromatique et odoriférant; feuilles opposées, ovales-aiguës, d'un vert terne; en mai et juin, fleurs moyennes, solitaires; les divisions calicinales comme les pétales, recourbées en dedans, et d'un rouge brun, d'où son nom de *kalix*, calice, et *anthos*, fleur: enfin répandant une odeur de pomme de reinette et de melon. Terre légère ou de bruyère, et fraîche; mi-soleil. Multiplication de rejetons nombreux dans la terre de bruyère, ou de marcottes par incision qu'on ne lève que la deuxième année. Variété à feuilles plus longues; autre à feuilles arrondies.

2. CALYCANTHE NAIN. *Calycanthus nanus.* Buisson de 3 ou 4 pieds; feuilles plus lisses et allongées; rameaux jaunâtres; fleurs plus petites, moins odorantes, et durant moins. Même culture et exposition; il est un peu plus délicat.

3. CALYCANTHE FERTILE. *Calycanthus ferax.* MICH. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. A beaucoup de rapport avec le précédent. Il en diffère par ses rameaux bruns, ses feuilles lancéolées, oblongues et glauques en dessous; ses fleurs moins brunes, plus grandes, et à anthères blanches. Même culture.

CALYCANTHE PRÉCOCE. (*Voyez* MÉRATIER ODORIFÉRANT.)

CAMELÉE. *Cneorum.* Le nom français vient du grec *chamai*, bas, et *elaia*, olivier, auquel il ressemble un peu. *Cneorum* de *knein*, exciter des démangeaisons, à cause de la causticité de l'arbuste. (Triandrie Monogynie, fam. des TÉRÉBINTHACÉES.)

1. CAMELÉE A TROIS COQUES, GAROUPE. *Cneorum tricoccum.* L. Des lieux secs et pierreux de la France méridionale. Arbuste de 3 pieds, en buisson; rameaux nombreux, droits, verdâtres; feuilles sessiles, assez épaisses, allongées, persistantes; tout l'été fleurs à trois pétales, jaunes, petites, axillaires, pédiculées, souvent solitaires, quelquefois deux ou trois ensem-

ble, baie sèche à trois coques, d'où le surnom *tricoccum*. Terre légère, pierreuse ou de bruyère; exposition ombragée; couverte pendant les gelées, ou l'orangerie. Multiplication de graines en terrines sur couche, aussitôt leur maturité; repiquer en pots mis à l'ombre, et rentrés dans l'orangerie pendant deux ans. On peut aussi en faire au printemps des boutures sur couche tiède. Il est propre à garnir les devans des bosquets d'hiver.

2. Camelée pulvérulente. *Cneorum pulverulentum.* Pulvérulente; tige rameuse d'environ 5 pieds, dont l'écorce se détache par plaques; feuilles à peu près semblables; fleurs en été, mais à 4 pétales, 4 étamines et 4 semences. Orangerie; même culture.

CAMELLIA, ou Kamellia, dédié au père Kamel. (Monadelphie Polyandrie, fam. des Théacées.)

1. Camellier du Japon, Rose du Japon et de la Chine. *Camellia Japonica.* L. — Herbier de l'Amateur, vol. 1. Arbrisseau superbe, toujours vert, de 12 à 15 pieds, en buisson; branches et rameaux droits, à écorce d'abord brune, puis grise; feuilles à court pétiole, ovales, pointues, finement dentées, fermes, coriaces, d'un beau vert foncé et luisant; de février en mai, fleurs sessiles, solitaires, ou par deux à cinq, axillaires ou terminales, assez grandes, nombreuses, de 5 à 7 pétales réunies à la base, et d'un rouge vif. Terre franche légère, mêlée avec celle de bruyère; exposition chaude; orangerie, et mieux serre tempérée; arrosemens modérés, mais fréquens en été, et rares en hiver. Multiplication de semis ou de boutures sur couche, et sous châssis et cloche, ou de marcottes par strangulation, et qui ne prennent racine que la deuxième année. On leur donne des vases proportionnés à la grosseur de la motte : s'ils sont trop grands, les arbrisseaux languissent. On ne rempote que quand le vase est bien rempli de racines. On greffe par approche les variétés sur le simple. On peut les mettre à tige. On les traite comme l'oranger. Enfin on peut les placer en pleine terre; mais il faut les garantir des gelées, et leur donner de l'air et de la lumière toutes les fois que le temps le permet.

Variétés : *Camellia à fleurs blanches simples*, *Cam. à fleurs rouges id.* Le premier a les pétales plus grands que le second, et de plus une légère odeur très-suave. Ces deux plantes sont très-probablement le type général du genre Camellia. Elles sont aussi plus robustes que les autres, et leurs feuilles plus grandes, et d'un vert plus amoureux, n'en relèvent que plus admirablement l'éclat de leurs fleurs. *C. semiplena.* A fleurs semi-doubles moins grandes et d'un rose vif. *C. expansa.* Fleurs à pétales plus nombreux, taillés en lanières au centre, en soucoupes larges à la circonférence, et ceux du milieu mêlés à beaucoup d'étamines ; en somme, la fleur rose, quoique moins grande, approche des formes élégantes de celle de *l'hexangularis*. *Camellia à fleurs pourpres ; à fleurs semi doubles ; à fleurs rouges*, très-doubles (Herbier de l'Amateur. vol. 1.) ; *à fleurs doubles*, plus grandes, à pétales épais, d'un blanc pur (Herbier de l'Amateur, vol. 1.) ; *à fleurs doubles rouges*, panachées de blanc pur (Herbier de l'Amateur, vol. 1.) ; elle devient entièrement rouge si on lui donne une terre trop substantielle, et trop d'eau. *Camellia pink*, à fleurs d'un rose tendre, un peu moins grandes que celles du blanc, mais à pétales aussi fermes, et à feuilles plus arrondies et moins dentées. *Camellia pallida*, à fleurs rose très-tendre, plus grandes que celles du précédent. *Camellia pompon*, fleurs à pétales planes à la circonférence, en forme de petit cornet au centre de la fleur, blancs, à onglets rouges, à odeur très-faible ; cette belle variété change de forme et de coloris, qui est quelquefois nuancé d'un jaune léger. *Camellia à fleurs de Pivoine*, charmante variété à fleurs grandes comme la précédente, et d'un rose tendre. Ces deux dernières variétés sont sujettes à varier de coloris, comme le *panaché double*, suivant la terre et la culture qu'on leur donne. *Camellia à fleurs de Myrte*, feuilles plus petites que les autres variétés ; fleurs très-doubles, d'un beau rouge, même forme que celle du *Camellia blanc*, mais plus petites. *Camellia buffle* ou *incarnat*, fleurs couleur

de la rose *cuisse-de-nymphe*, et forme du *Camellia blanc*, dont il n'est qu'une sous-variété ; autre sous-variété dont la fleur moins régulière a une teinte jaune plus prononcée. *Camellia à fleurs d'Anémone*, feuilles d'un vert foncé, vernissées, nervures moins prononcées ; fleurs d'un rouge vif, ayant comme l'*anémone* de grands pétales à la circonférence et beaucoup de petits au centre, rangés régulièrement et imbriqués. *Camellia atrorubens*, nouvelle variété qui n'a fleuri en France que depuis 3 à 4 ans ; c'est une des plus riches du genre : il existe une sous-variété du rouge, nommée *coronata*, dont la fleur est plus régulière. *Camellia salsanqua*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 7. Cette espèce se distingue de la première et de ses variétés, par ses tiges grêles et ses feuilles ; les fleurs sont plus petites, blanches, simples ou semi-doubles. Les Chinois font usage de ses feuilles en infusion comme du thé, d'où le nom *thea oleosa*. — Le *Salsanqua* a une variété à fleurs rouges semi-doubles qui n'a pas encore fleuri en France, mais qui se trouve chez M. Noisette. Il en est de même du *C. hexangularis* à fleurs rose très-tendre, grandes, ombrées, dont les pétales nombreux partagés visiblement en 6 angles sont réfléchis en dedans, et diminuent de surface depuis la circonférence jusqu'au centre.

CAPRIER. *Capparis* en grec et en latin. (Polyandrie Monogynie, fam. des CAPPARIDÉES.) CAPRIER COMMUN, TAPENIER. *Capparis spinosa*. L. France mérid. Dans les lieux secs. Arbrisseau de 4 pieds, très-rameux ; sarmens menus, lisses, à épines géminées et courbées ; feuilles arrondies et lisses ; de mai en juillet, fleurs solitaires et axillaires, grandes, à 4 pétales blancs et à filets purpurins. Terre légère, substantielle, placée sur un lit de pierrailles ; exposition chaude, au midi, contre un mur garanti de la gelée ; couper tous les sarmens à l'automne ; et, dès qu'il gèle, couvrir avec de la litière épaisse et sèche ; peu d'eau. Multiplication de graines semées, aussitôt leur maturité, dans des pots séparés, rentrés dans la serre

pendant l'hiver, et plongés dans une couche chaude au printemps, ou de marcottes par strangulation, qu'on sépare dès que les racines percent, pour les mettre dans des pots sur couche tiède, à l'ombre. Variété sans épines; autre à feuilles panachées. Le câprier fait beaucoup d'effet pendant deux ou trois mois. Ses boutons de fleurs, confits au vinaigre, sont les câpres du commerce. On prépare aussi ses fruits comme les cornichons.

CARMANTINE. *Justicia*, dédiée à J. JUSTICE, amateur écossais. (Diandrie Monogynie, fam. des ACANTHACÉES.)

1. CARMANTINE EN ARBRE, Noyer des Indes et de Ceylan, où on le nomme ADATHODA. *Justicia adathoda*. L. Arbrisseau de 9 à 12 pieds, à rameaux nombreux et redressés; feuilles persistantes, opposées, grandes, aiguës, pubescentes, d'un vert jaune; juin-août, fleurs en épi court et axillaire, grandes, blanches, tubulées, à 2 lèvres, dont la supérieure échancrée et l'inférieure divisée en trois, comme aux espèces suivantes. Terre à oranger; exposition chaude et au midi; arrosemens fréquens en été; orangerie ou serre tempérée; racines un peu gênées dans les pots; boutures en terrines sur couche et sous châssis, à l'ombre, au printemps, et marcottes.

2. CARMANTINE PEINTE. *Justicia picta*. De l'Amér. équatoriale. Arbrisseau de 7 à 8 pieds; les jeunes rameaux tétragones; feuilles persistantes, opposées, ovales, pointues, molles, un peu ridées; en mars; fleurs en épis tétragones et terminaux, écarlates et brillantes. Même culture, mais serre chaude comme les suivantes, et multiplic. de graines.

3. CARMANTINE ROUGE. *Justicia quadrifida*. VAHL. HERB. DE L'AMAT., vol. 4. Arbuste de 3 pieds, très-joli, de la Nouvelle-Espagne; à tiges grisâtres et en buisson; rameaux droits, nombreux et grêles; feuilles persistantes, opposées, saliciformes, acuminées et molles; tout l'été, fleurs en épis lâches et terminaux, à tube long, à limbe quadrifide et d'un écarlate vif. Exposition au midi, et arrosemens fréquens.

CARMANTINE

4. Carmantine écarlate. *Justicia coccinea.* Cav. De Cayenne. Arbrisseau de 6 à 7 pieds, l'un des plus beaux de son genre; feuilles nerveuses veinées, lancéolées; tout l'été, fleurs longues, rouge superbe, épis considérables. A Hières et à Toulon, il réussit très-bien en pleine terre.

5. Carmantine pompon, *ou* a crête. *Justicia cristata.* Jacq. — Herb. de l'Amat., vol. 2. *Ruellia cristata.* And. Tige à écorce grise, peu rameuse; feuilles opposées, grandes, ovales, ondulées sur les bords, avec des nervures très-saillantes en dessous; en août et septembre, fleurs en épis quadrangulaires et terminaux, très-longues, sessiles, tubuleuses, d'un beau rouge vermillon, ayant une bractée verte et 4 étamines terminées par une anthère à une seule loge.

6. Carmantine en entonnoir. *Justicia infundibuliformis.* L. Crosandre ondulé. *Crosandra undulæfolia.* Herb. de l'Amat., vol. 4. De l'Inde. Joli arbrisseau; feuilles opposées, ovales, ondulées, d'un vert foncé, et dont les fleurs, de juin en septembre, sont composées d'un calice à 5 divisions inégales; d'une corolle monopétale à limbe ample, partagé en 4 divisions, jaune safrané. Terre légère; orangerie. Multiplication de boutures; du reste même culture.

7. Carmantine bicolore. *Justicia bicolor.* Herb. de l'Amat., vol. 5. De la Jamaïque. Arbuste d'un à deux pieds; tige divisée en rameaux opposés et pubescens; feuilles opposées, pétiolées, ovales-aiguës, glabres et d'un vert plus foncé en dessus qu'en dessous; depuis mai jusqu'en août, fleurs blanches, plus ou moins tachées de pourpre; corolle monopétale à tube grêle, pubescent, à limbe très-ouvert, partagé en 2 lèvres dont la supérieure a 2 lobes et l'inférieure 3; celle-ci, à sa base, est marquée d'une tache beau pourpre foncé; ces jolies fleurs axillaires sont souvent réunies 3 ensemble sur un pédoncule très-court. Même culture, mais serre chaude.

8. Carmantine jaune. *Justicia lutea.* Hort. Herb. de l'Amat., vol. 6. Tige de 2 à 3 pieds, jaune et frutescente, rameuse; feuilles ovales-oblongues, aiguës,

rétrécies en pétioles à leur base, luisantes par-dessus, parsemées de quelques poils écartés; fleurs jaunes, imbriquées en épi terminal, en mars. Serre chaude; multiplication de boutures.

CAROUBIER. *Ceratonia.* Du grec *keras*, corne, à cause de la forme des siliques. (Polygamie Triœcie, fam. des LÉGUMINEUSES.) CAROUBIER *ou* CAROUBE A SILIQUES. *Ceratonia siliqua.* L. France mérid. Arbre de deuxième grandeur; tronc raboteux, à écorce brune et à cime étalée, et très-rameuse; feuilles persistantes, à 6 ou 8 folioles, sessiles, ovales, obrondes, lisses et d'un vert cendré; en août, fleurs en grappes, petites et pourpre foncé; fruit long d'un pied, contenant une pulpe rougeâtre bonne à manger quand elle est sèche, mais un peu laxative. Terre à oranger; exposition au midi; orangerie. Propagation de graines sur couche, difficilement de marcottes; peu d'arrosemens; bois très-dur et presque incorruptible.

CASSE. *Cassia*, du grec *kassia*, arbre aromatique. (Décandrie Monogynie, fam. des LÉGUMINEUSES.)

1. CASSE DE BUENOS-AYRES. *Cassia falcata.* L. Arbrisseau de 8 à 10 pieds, à tige grêle, peu rameuse, d'un gris obscur; feuilles à 8 folioles ovales-lancéolées et obliques; septembre, fleurs en bouquets terminaux, nombreuses, jaune éclatant; siliques courbées en faux. Terre franche légère; au midi; orangèrie ou bâche. Multiplic. au printemps, de graines et de boutures sur couche et sous châssis.

2. CASSE COTONNEUSE. *Cassia tomentosa.* L. Bel arbrisseau du Chili, d'environ 4 pieds. Rameaux cotonneux et jaunâtres dans leur jeunesse; feuilles persistantes, à 6 ou 8 paires de folioles oblongues, à côtés inégaux, cotonneuses et blanchâtres en dessous, une petite glande entre chaque paire; en février et mars, et quelquefois en septembre, fleurs en grappes axillaires, grandes et d'un beau jaune. Même culture; mais plus d'eau en été.

3. CASSE A GRANDES FLEURS. *Cassia grandiflora.* H. P. — *Cassia corymbosa.* LAM. Du Mexique. Arbrisseau charmant, à 6 folioles opposées, oblongues, un

peu arquées; de juillet en octobre, fleurs grandes, beau jaune et forme de corymbe. Culture du n°. 2.

4. CASSE PURGATIVE, CANEFICIER. *Cassia fistula.* Des Indes. Grand arbre, à écorce cendrée, à folioles ovales, pointues, longues de 4 à 5 pouces; en été, fleurs grandes, jaunes et en grappes; gousses cylindriques, de 18 pouces; pulpe noire et sucrée.

5. CASSE SÉNÉ. *Cassia senna.* D'Italie. Arbuste de 2 pieds, à tige simple; folioles ovales, côtés inégaux; juillet, fleurs jaune pâle, veines purpurines, en grappes. On connaît ses vertus purgatives. Ces deux casses demandent serre chaude, terre franche, et se multiplient de graines.

CASUARINA *ou* FILAO. (Monœcie Monandrie, fam. des CONIFÈRES.) Arbres de première grandeur, toujours verts, dont les rameaux sans feuilles ressemblent assez à ceux du genêt, mais sont striés, plus rares, plus grêles, plus longs et tombans, d'où peut-être le nom de *Filao*, comme celui de *Casuarina* vient de l'oiseau Casoar, qui n'a pas de plumes.

1. CASUARINA A FEUILLES DE PRÈLE, OU FILAO DE L'INDE. *Casuarina equisetifolia.* L. Cime large et rameuse; rameaux grisâtres; octobre, fleurs en chaton. Serre tempérée, terre légère.

2—3. LE CASUARINA TUBERCULEUX. *Casuarina torosula*, et le CASUARINA SERRÉ, *Casuarina stricta.* H K., de la Nouv.-Hollande, dont le dernier donne des chatons rouges en décembre; orangerie; terre de bruyère et culture du *mimosa.* Les derniers peuvent être cultivés en pleine terre dans le midi de la France; s'ils y réussissent, ils seront très-utiles pour les constructions navales.

CÉANOTHE. *Ceanothus.* (Pentandrie Monogynie, fam. des RHAMNÉES.)

1. CÉANOTHE D'AFRIQUE. *Ceanothus Africanus.* L. Arbrisseau de 6 à 8 pieds, à rameaux droits, d'un rouge brun; feuilles lancéolées, dentelées, lisses, persistantes, d'un vert foncé; mars et avril, fleurs petites, blanches et en grappes axillaires et terminales. Terre franche légère; orangerie. Multiplic. de rejetons en avril, et de boutures et marcottes en juin.

2. Céanothe d'Amérique. *Ceanothus Americanus.* L.—Herbier de l'Amateur, vol. 2. Tiges de 2 ou 3 pieds; feuilles petites, ovales, dentées en scie, velues en dessous; en juillet et octobre, fleurs blanches, très-petites, mais nombreuses, disposées en grappes droites, légères et axillaires. De pleine terre de bruyère; mi-soleil. Multiplic. de graine sur couche, et en terrines qu'on rentre dans l'orangerie le premier hiver, ou de marcottes. Les tiges périssent par les fortes gelées, mais il en repousse de nouvelles qui fleurissent aussitôt que les anciennes.

CÈDRE. (*Voyez* Mélèse et Genévrier.)

CÉLASTRE. *Celastrus.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Rhamnées) Arbrisseau toujours vert.

1. Célastre de Virginie. *Celastrus bullatus.* L. Arbrisseau à tiges de 4 à 5 pieds, sarmenteuses, rameuses et brunes; feuilles ovales, arrondies; en juin, fleurs blanches, épis lâches et terminaux; fruit rouge éclatant.

2. Célastre grimpant, bourreau des arbres. *Celastrus scandens.* L. Du Canada. Arbrisseau grimpant, de 12 pieds, qui tourne autour de la tige des autres arbres, et les fait périr; feuilles ovales, pointues, dentelées, lisses; en mai et juin, fleurs insignifiantes, fruits rouges à trois cornes, et d'un effet singulier. Toute terre mais fraîche, et toute exposition. Multiplication de graines aussitôt la maturité, ou de marcottes.

3. Célastre a feuilles de buis. *Celastrus buxifolius.* L. Arbuste du Cap, de 3 pieds, en buisson; rameaux anguleux et épineux; feuilles semblables à celles du buis, mais plus grandes; tout l'été, fleurs petites, blanches, en corymbes axillaires; fruits rouges, oblongs. Terre franche légère; exposition chaude, bonne orangerie, ou serre tempérée. Multiplication de graines semées sur couche et sous châssis.

4. Célastre multiflore. *Celastrus multiflorus.* L. Du Cap. Tiges de 6 pieds, droites, hérissées d'épines assez grandes; feuilles petites, ovales, dentelées,

raides, d'un vert gai; fleurs petites, nombreuses et blanches. Même culture.

5. Célastre luisant, petit Cerisier des Hottentots. *Celastrus lucidus.* L. Du Cap. Feuilles ovales, épaisses, luisantes, armées, à leur sommet, d'un aiguillon crochu. En avril et septembre fleurs blanches, fruits rouges, semblables à des cerises. Même culture.

6. Célastre a feuilles entières. *Celastrus integrifolius.* Thumb. — Herbier de l'Amateur, vol. 4. Du Cap. Arbrisseau de 4 à 6 pieds; rameaux alternes, épineux ou inermes; feuilles alternes, ovales, un peu coriaces, persistantes, glabres, luisantes, vert plus foncé en dessus qu'en dessous, pétioles très-courts: fleurs en étoiles à cinq pétales, blanc terne; pédoncules grêles, rougeâtres et dichotomes; en juillet et août, les fleurs en cimes lâches sortant des aisselles des feuilles à l'extrémité des rameaux. Terre franche légère, mêlée au terreau de bruyère. Multipl. de marcottes et de graines. Orangerie l'hiver.

CÉPHALANTE. *Cephalanthus.* (Tétrandrie Monogynie, fam. des Rubiacées.) Céphalante occidental, Bois-Bouton. *Cephalantus occidentalis.* L. Amériq. septent. Arbrisseau de 6 pieds, buisson épais, ou jolie tête, rameaux opposés, rouges au sommet, feuilles grandes, aiguës, opposées et quelquefois ternées; en été, fleurs petites, blanches, en houppes ou têtes, d'où le nom composé des mots grecs *kephalé*, tête, et *anthos*, fleur. Terre franche, marécageuse, exposition ombragée. Multiplicat. de graines souvent longues à lever, surtout si elles sont vieilles, ou de marcottes qui ne s'enracinent que la 2e. année, et qu'on met en place au printemps ou en automne.

CERBERA. (Pentandrie Monogynie, fam. des Apocynées.) Cerbera des Indes. *Cerbera manghas.* Herb. de l'Amat., vol. 4. Arbre de 18 à 20 pieds dans son pays natal (les Indes orientales); arbrisseau dans nos serres. M. Noisette le cultive depuis peu. Il ressemble beaucoup à la pervenche de Madagascar; fleurs

assez grandes, d'un blanc pur en leur limbe, et marquées de rouge cramoisi à l'entrée de leur tube: calice de 5 folioles; corolle monopétale, infundibuliforme, à limbes divisés en 5 découpures; 5 étamines et un ovaire à 2 lobes, surmonté d'un seul style; fleurs en juillet; odeur agréable. Serre chaude dans la tannée. Multiplication de boutures faites sur couche et sous entonnoir.

CERISIER. *Cerasus*. Jus. *Prunus cerasus*. L. *Voyez* aux arbres fruitiers.

1. CERISIER A FLEURS DOUBLES. *Cerasus flore pleno.* Les fleurs de cet arbrisseau sont d'un très-beau blanc, et paraissent au mois d'avril. Il devient un arbre si on le laisse croître. Une variété à fleurs semi-doubles donne quelques fruits, souvent jumeaux et toujours aigres. On les greffe sur le *cerisier* ou sur le *merisier*. Ils sont d'Europe; terrain léger et midi.

2. CERISIER DE LA TOUSSAINT. (*Voyez* aux arbres fruitiers.)

3. CERISIER A FEUILLES DE PÊCHER. *Cerasus persicifolia*. Bel arbre de première grandeur, à feuilles longues et lancéolées, garnies de glandes; en mai, fleurs petites, blanches, et en bouquets; fruits d'un beau rouge, mais acerbes. Culture du merisier; on peut le multiplier de semis; bois d'une belle couleur et préférable à celui des merisiers.

4. CERISIER *ou* MERISIER A GRAPPES, PUTIET, et en Dauphiné PULTIER, parce que ses feuilles et son bois sentent mauvais. *Cerasus Padus*. JUS. *Prunus Padus*. LIN. Arbre de 3e. grandeur, à fruits en grappes, rouges ou noires. On le multiplie de semences, de drageons ou par la greffe sur le merisier. En mai, ses fleurs blanches font un bel effet, comme son fruit, qui n'est que d'agrément. Même culture.

5. CERISIER ODORANT, arbre ou bois de *Sainte-Lucie*, village de Lorraine. MAHALEB. *Cerasus Mahaleb*. JUS. *Prunus Mahaleb*. L. Arbre de 3e. grandeur, à écorce brune; feuilles ovales, arrondies, un peu pointues, dentées; en mai et juin, fleurs blanches, odorantes et en corymbes; fruits noirs ou rou-

ges, mais non mangeables. Multiplication de graines ou de marcottes, ou greffe sur cerisier. Il peut servir de sujet pour les merisiers et cerisiers à fleurs doubles. Terre franche légère et profonde; il réussit dans les craies. Bois dur, odorant et susceptible de poli, très-propre pour le tour. Ses feuilles aromatiques donnent un excellent fumet aux perdrix à la broche: une feuille verte, ou deux sèches, suffisent.

6. Cerisier nain *ou* du Canada, Ragouminier. *Cerasus pumila. — Prunus pumila.* L. Arbuste de 4 à 5 pieds, à branches grêles, étalées, et souvent touchant la terre; feuilles oblongues, étroites, lisses et glauques en dessous; en avril et mai, fleurs par 2 ou 4, petites et blanches; fruits petits et noirs. Toute terre et toute exposition. Multipl. de semis, de marcottes et même de greffe sur prunier.

7. Cerisier laurier de Portugal, dans son pays, Azarero. *Cerasus lusitanica.* Jus. Bel arbrisseau de 15 pieds, en touffes, très-propre aux parties ombragées des jardins paysagers. Rameaux rouges à l'extrémité; feuilles persistantes, ovales-lancéolées, luisantes, fermes et dentées, semblables à celles du laurier; en mai et juin, fleurs petites et blanches, mais nombreuses et en grappes terminales; fruits noirs. On le multiplie de noyaux, de marcottes et de boutures. Il est prudent de ne le livrer à la pleine terre franche légère et fraîche, que lorsqu'il est un peu fort, et de le couvrir dans les fortes gelées.

8. Cerisier laurier-cerise, Laurier-amandier, Laurier au lait. *Cerasus lauro-cerasus.* Juss. De Trébisonde. De 15 pieds; naturalisé dans le midi de la France, mais craignant les hivers rigoureux sous le climat de Paris. Feuilles ovales-lancéolées, fermes, luisantes, fort grandes, vert jaunâtre, persistantes; en mai, fleurs blanches, petites et en grappes; cerises petites et noires. Même culture que le précédent; mais exposition ombragée. Par une imprudence générale, on emploie sa feuille en cuisine pour donner le goût d'amande au lait bouilli, sans se douter peut-être, qu'une dose un peu trop forte deviendrait un affreux poison.

9. Cerisier laurier du Mississipi. *Cerasus Caroliniana.* Juss. Bel arbre de 40 pieds, mais qui n'acquiert que 5 ou 6 pieds en caisse. Rameaux lisses et rougeâtres; feuilles persistantes, ovales-lancéolées, luisantes; en mai, fleurs blanches, en grappes; fruits ronds avec une petite pointe, restant long-temps sur l'arbre. Multiplic. de noyaux, terre légère et bonne exposition. Il végète bien en pleine terre, où les hivers ne sont pas trop rudes.

10. Cerisier de Virginie. *Cerasus Virginiana.* Juss. Arbre de 80 à 100 pieds. Rameaux rougeâtres et ponctués de blanc; feuilles ovales, aiguës, dentelées et d'un beau vert, avec quatre glandes sur le pétiole; fin de mai, fleurs blanches et en grappes serrées et droites, auxquelles succèdent de petites cerises presque noires. Terre légère, bonne exposition; propagation de semis, ou de marcottes étranglées, ou de greffe sur le merisier. Bois rouge clair, serré, compacte et propre à la menuiserie. Tous ces arbres et arbrisseaux sont propres à l'ornement des jardins paysagers.

CESTREAU. *Cestrum.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Solanées.) Les espèces ci-après sont de l'Amérique équinoxiale, suspectes, toujours vertes et exhalant de leurs feuilles et fleurs une odeur nauséabonde, mais qui se change en parfum très-suave à certaines heures du jour. Serre chaude; et la dernière en orangerie, et même en pleine terre avec des précautions. Terre franche légère. Multipl. de graines ou boutures sur couche et sous châssis.

1. Cestreau *ou* Galant du jour. *Cestrum diurnum.* L. — Herbier de l'Amateur, vol. 2. Tige de 8 à 10 pieds, grisâtre; rameaux pubescens; feuilles ovales oblongues, pointues et fermes; en novembre, fleurs blanches, en faisceaux ombellifères, axillaires ou terminaux; odeur suave pendant le jour.

2. Cestreau *ou* Galant du soir. *Cestrum vespertinum.* Tiges de 8 à 10 pieds, blanchâtres; feuilles oblongues, ovales, un peu obliques, d'un vert pâle; en mai et juillet, fleurs d'un blanc violet et à odeur de vanille le soir.

3. Cestreau nocturne. *Cestrum nocturnum.* En novembre, fleurs verdâtres, odorante la nuit.

4. Cestreau a baies noires. *Cestrum parqui.* Arbrisseau de 8 pieds, le plus agréable de son genre. Feuilles lancéolées, ondulées, beau vert. En avril, fleurs en panicule terminal, jaunâtres, assez semblables à celles du jasmin; la nuit un parfum délicieux. Plus d'eau qu'aux autres en été.

5. Cestreau a grandes feuilles. *Cestrum macrophyllum.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. De Porto-Ricco. Tige de 6 à 8 pieds de hauteur; rameaux alternes; feuilles *idem* ovales, lancéolées, grandes, persistantes, glabres des deux côtés, luisantes en dessus; septembre-novembre, fleurs rapprochées en bouquets axillaires, 6 à 12 ensemble, couleur jaune soufre. Semis sur couche, marcottes, ou boutures. Serre au moins tempérée l'hiver.

CHALEF. *Elæagnus*, du grec *agnos*, gattilier, et *elaia*, olivier, pour indiquer la ressemblance avec ces deux arbres. (Tétrandrie Monogynie, fam. des Éléagnées.) Chalef a feuilles étroites. Olivier de Bohême. *Elæagnus angustifolia.* L. Arbre de deuxième grandeur, fort branchu; rameaux nombreux, couverts d'un duvet blanc ainsi que ses feuilles ovales-lancéolées; en juin, fleurs nombreuses, petites, axillaires, presque sessiles, jaunâtres et répandant une odeur agréable; fruits en *olives.* Terre sablonneuse; midi; au printemps, multiplication de rejetons, de marcottes ou de boutures mises en pots à l'automne et qu'on rentre dans l'orangerie. Le bois en est dur et peut être employé à plusieurs usages. L'arbre fait beaucoup d'effet parmi d'autres arbres à feuilles vertes.

CHARME. *Carpinus.* (Monœcie Polyandrie, fam. des Balanifères.) Charme commun. *Carpinus betula.* L. Arbre indigène, d'environ 40 pieds de haut, à racines pivotantes; employé pour former ces palissades connues sous le nom de *charmilles*, et auxquelles il est très-convenable par la disposition que son tronc et ses branches ont à produire une infinité de petits

rameaux bien garnis de feuilles ovales, aiguës, dentées, d'un beau vert luisant, et marquées en dessus d'autant de plis qu'elles ont en dessous de nervures saillantes. On accueille dans les jardins paysagers les variétés à feuilles panachées et à feuilles multifides ou incisées, *Carpinus quercifolia ;* le Charme de Virginie, *Carpinus Virginiana,* et celui d'Italie, *Carpinus ostrya.* L. Plus petit que le précédent, auquel cependant il ressemble : ses feuilles sont aussi moins plissées. Ces arbres très-rustiques s'accommodent de tout terrain et de toute exposition. Les deux dernières espèces viennent dans les terrains médiocres où le charme commun végète lentement. On les multiplie par le semis qui se fait en grand ; on greffe le dernier sur le premier. *Ostris* et *ostrya* étaient chez les Grecs le nom de cet arbre, parce que son fruit est couvert d'écailles comme l'huître, *ostréon.* Le bois des charmes est dur et sert à différens usages.

CHÊNE, *Quercus.* (Monœcie Polyandrie, fam. des Balanifères.) On indiquera les plus belles espèces de ce beau genre à racines pivotantes, dont les premières sont d'Europe.

1. Chêne commun a longs pédoncules, C. a grappe. C. blanc. *Q. racemosa.* Lam. Arbre indigène, de première grandeur, droit, gros, cime élargie, port majestueux; racines pivotantes, écorce unie dans sa jeunesse, et ensuite crevassée; feuilles oblongues, profondément découpées, très-glabres, et un peu glauques en dessous; fruits disposés en grappes de 2 à 3 pouces de long. La beauté de cet arbre, l'utilité de son bois dur, le meilleur de son genre pour la charpente, la menuiserie, la construction des navires, etc., font désirer de voir ce superbe végétal multiplié dans les grands jardins paysagers, comme dans les parcs et les forêts. Terre franche, profonde, un peu fraîche, et toute exposition.

2. C. commun a glands sessiles, C. rouvre *ou* roure. *Q. robur.* Arbre aussi grand que le premier, mais rarement aussi droit; feuilles moins découpées et d'un vert un peu foncé. Fruit presque sessile ; bois

plus lourd, plus dur et plus élastique que celui du précédent. Il a beaucoup de variétés, mais elles lui sont inférieures. Même terre.

3. CHÊNE TAUZIN *ou* TOZA, C. NOIR ROUVRE. Cet arbre croît dans les lieux les plus stériles. Feuilles très-profondément divisées, hérissées en dessus, très-velues en dessous. Il donne des rejetons de ses racines, Il a trois variétés.

4. C. PYRAMIDAL, C. CYPRÈS, C. DES PYRÉNÉES. Feuilles plus allongées, moins épaisses, à pétioles plus courts que celles du Chêne pédonculé dont il diffère également par la disposition de ses branches rapprochées de la tige comme celles du peuplier d'Italie. Bel arbre d'ornement pour les jardins paysagers.

5—6. C. YEUSE, C. VERT. *Q. ilex.* Tortueux et très-branchu, des lieux secs et sablonneux; feuilles persistantes, fermes, coriaces, dentées, piquantes, rarement sinuées. Il serait très-propre pour l'ornement des jardins paysagers, comme le *chêne liége;* mais il est rare que, dans les environs de Paris, il ne souffre pas des gelées au moins une fois en 10 ans. Le *chêne liége* est encore plus délicat. Leurs glands sont doux et peuvent se manger.

7. C. CHEVELU. *Q. cerris.* L. Bel arbre; il croît dans l'ouest et dans le midi de la France, et parvient à une hauteur et à une grosseur égales à celles des plus grandes espèces de ce genre; feuilles oblongues, glabres en dessus, pubescentes en dessous, sinuées-pinnatifides, ou partagées en lobes; glands ovoïdes, à cupule revêtue d'écailles étroites, pointues, subulées.

8. C. BLANC DE L'AMÉRIQUE. *Q. alba.* MICH. Arbre de 70 à 80 pieds sur 6 à 7 de diamètre; écorce très-blanche, feuilles découpées profondément; divisions arrondies à la partie supérieure, et sans pointe, rougeâtres en dessus dans leur jeunesse, puis d'un vert tendre et lisse, glauques en dessous, enfin à l'automne d'un violet clair, ce qui le fait contraster agréablement avec les autres arbres; glands assez gros et doux, isolés ou réunis par deux, dans une cupule peu pro-

fonde, tuberculeuse et grisâtre, et bons à manger. Croissance prompte; propre aux terres les plus arides comme aux meilleures; bois très-liant, et supérieur par ses qualités à celui d'Europe, qui a seulement l'avantage d'être plus dur.

9. Chêne a gros fruit. *Q. macrocarpa.* Willd. Bel arbre de l'Amérique septentrionale, qui s'élève à 60 ou 80 pieds, et qui, par son beau port, l'ampleur de ses feuilles, et la grosseur de ses fruits, mérite l'attention des amateurs. Feuilles oblongues, vert un peu sombre, légèrement pubescentes en dessous, sinuées profondément ou découpées en lobes inégaux, très-grandes, ayant souvent 15 pouces de long sur 8 de large, glands ovoïdes, les plus gros du genre, contenus jusqu'à moitié et plus dans une cupule épaisse, à écailles ovales-aiguës, et garni en son bord de filamens déliés et flexibles.

10. C. oliviforme. *Q. oliviformis.* Mich. Aussi élevé que le précédent et du même pays. Feuilles oblongues, glabres, glauques en dessous, profondément et inégalement lobées; glands ovales allongés, presqu'entièrement renfermés dans une cupule à écailles saillantes et recourbées en arrière, celles du bord terminées en filamens déliés.

11. C. a feuilles en lyre. *Q. lyrata.* Willd. Arbre des marais et du bord des rivières, dans les Florides, la Géorgie et les Carolines; il parvient à une élévation et à un diamètre considérables; mais il ne pourrait réussir que dans les parties les plus chaudes de la Provence et du Languedoc.

12. C. étoilé. *Q. stellata.* Willd. Arbre des États-Unis d'Amérique; hauteur d'environ 40 à 50 pieds; feuilles oblongues, pubescentes en dessous, à 5 lobes; glands ovoïdes, de grosseur médiocre, contenus jusqu'au tiers dans une cupule grisâtre; légèrement inégale à sa surface; ils sont bons à manger.

13. C. vélani. *Q. Œgylops.* L. De la Grèce et de la Natolie; port et hauteur du chêne rouvre. Feuilles épaisses, coriaces, luisantes en dessus, blanchâtres-cotonneuses en dessous, et bordées de grosses dents

aiguës ; glands courts, plus gros que dans aucune autre espèce d'Europe, enfoncés jusqu'au tiers dans une cupule à écailles libres et allongées. Les Orientaux se servent de cette cupule comme des noix de galle pour les teintures. Il serait à désirer qu'on naturalisât cette espèce au midi de la France.

14. Chêne écarlate. *Q. coccinea.* Willd. Feuilles oblongues, glabres, longuement pétiolées, profondément sinuées, partagées en lobes divariqués, et chargés de dents mucronées; glands ovoïdes, à cupule turbinée, très-écailleuse.

15. C. rouge. *Q. rubra.* L. Feuilles oblongues, glabres, à longs pétioles, et partagées en 7 à 9 lobes mucronés. Cette espèce et la précédente sont deux beaux arbres des États-Unis; le premier vient de la Caroline et de la Virginie; le second des états du Nord et du Canada. Tous les deux ont une grande hauteur et un beau port; leurs feuilles, teintes d'un rouge plus ou moins vif, forment en automne un contraste frappant avec celles des autres arbres; cette singulière altération dans le feuillage de ces arbres en fait alors un des principaux ornemens des jardins paysagers.

16. C. quercitron. *Q. tinctoria.* Feuilles ovales-oblongues, pubescentes en dessous, partagées en lobes anguleux et mucronés; glands arrondis, sessiles, cupule en soucoupe. Arbre des États-Unis, où il acquiert 80 à 90 pieds d'élévation, dont le bois est de médiocre qualité ; mais par la propriété tinctoriale de son écorce, il mérite d'être multiplié en Europe. Il offre d'ailleurs l'avantage de croître dans les mauvais sols et dans les pays les plus froids. L'écorce, connue sous le nom de quercitron, sert à teindre en jaune.

17. C. noir. *Q. nigra.—Q. ferruginea.* Mich. Arbre de 20 à 25 pieds, des terrains secs et sablonneux, du midi des États-Unis; il ne mérite l'attention des amateurs que par la singularité de son feuillage, le bois n'étant pas de bonne qualité : l'arbre ne croîtrait que dans les parties les plus méridionales et les plus

chaudes de la France. Feuilles cunéiformes, glabres, écartées, un peu cordiformes à la base, et trilobées au sommet; glands arrondis, assez gros, sessiles, enveloppés à moitié dans une cupule très-écailleuse.

18. Chêne aquatique. *Q. aquatica*. Willd. Arbre de 30 à 40 pieds, du midi des États-Unis, sensible au froid, ne convient que dans le midi de la France. Feuilles cunéiformes, glabres, divisées au sommet en 3 lobes, dont celui du milieu plus grand que les autres; glands petits, un peu arrondis, presque sessiles, très-amers.

19. C. chataignier. *Q. castanea*. Willd. Arbre des contrées fertiles des États-Unis, où il s'élève à 60 et jusqu'à 80 pieds. Feuillage agréable qui le rend propre à faire de l'effet dans les jardins paysagers. Feuilles oblongues-lancéolées, cotonneuses en dessous, bordées de dents aiguës; glands petits, ovales, bons à manger.

20. C. bicolore. *Q. bicolor*. Willd. Arbre des lieux humides des États-Unis; végétation belle et vigoureuse, de 60 à 70 pieds. Bois de bonne qualité. Feuilles cunéiformes à la base, élargies aux deux tiers supérieurs, garnies de grandes dents aux bords, et blanc argenté en dessous, ce qui contraste d'une manière remarquable avec le beau vert de la surface supérieure; glands ovales, assez gros, couleur brunâtre, portés souvent deux ensemble sur un long pédoncule; saveur douce.

21. C. des montagnes. *Q. montana*. Willd. Arbre de 60 pieds, naturel aux États-Unis, croissant au milieu des pierres et des rochers, réussissant très-bien dans le climat de Paris; le bois est de très-bonne qualité. Feuilles ovales-renversées, aiguës, blanches et cotonneuses en dessous, bordées de grandes dents; glands ovales-allongés, assez gros, contenus jusqu'au tiers dans des capsules turbinées, à écailles libres.

22. C. prin. *Q. prinus*. L. Arbre des forêts humides et ombragées du midi des États-Unis; sa tête vaste et touffue s'élève à 80 et 90 pieds; il mérite d'ê-

tre placé au premier rang des arbres de l'Amérique septent., mais propre seulement à faire un arbre d'ornement dans les jardins de la France méridionale, son bois étant d'une qualité inférieure. Feuilles ovales, élargies supérieurement, glabres, glauques et bordées de dents grossières; glands portés sur de courts pédoncules, et contenus dans une cupule écailleuse, peu profonde; saveur douce.

23. Chêne des teinturiers. *Q. infectoria.* Arbrisseau tortueux, ne s'élevant guère qu'à 4 ou 5 pieds, sur lequel on recueille, dans l'Asie mineure, la noix de galle du commerce, et qu'il serait avantageux de naturaliser dans le midi de la France. Feuilles oblongues, mucronées-dentées, luisantes, vert cendré en dessus, plus ou moins pubescentes en dessous; glands allongés, à peu près sessiles.

24. C. au kermès. *Q. coccifera.* L. Arbrisseau des lieux pierreux et arides du midi de la France et de l'Europe. Le tronc, divisé en un grand nombre de rameaux tortueux et diffus, forme un buisson de quelques pieds de hauteur, et sur lequel on récoltait autrefois le kermès pour les teintures en rouge, avant qu'on préférât la cochenille. Feuilles ovales, coriaces, persistantes, bordées de dents épineuses; glands ovales, ne mûrissant que la seconde année, et à moitié enfoncés dans des cupules hérissées d'écailles cuspidées, étalées et un peu recourbées.

25. C. a lattes. *Q. imbricaria.* Arbre de 40 à 50 pieds, de la Pensylvanie et du pays des Illinois; le bois, dans son pays natal, sert à faire des lattes, d'où son nom spécifique. Feuilles très-rapprochées les unes des autres, lancéolées, luisantes en dessus, pubescentes en dessous; glands arrondis et sessiles.

26. C. verdoyant *ou* chêne vert de la Caroline. *Q. virens.* Du midi des États-Unis de la Louisiane: il croît lentement, parvient à la hauteur de 40 à 50 pieds, et forme une très-large tête. Feuilles ovales ou oblongues, coriaces, persistantes; glands oblongs, à cupule turbinée. Bois très-dur et presque incorruptible, il est l'un des meilleurs connus. Cette espèce

produirait un très-bel effet dans les jardins paysagers situés sur les bords de la mer, au midi de la France.

27. Chêne saule. *Q. phellos.* L. Arbre des lieux humides des États-Unis, où il s'élève de 50 à 60 pieds : on en voit à Trianon, près de Versailles, un bel individu ayant environ 40 pieds de hauteur. Feuilles étroites, lancéolées, luisantes, mucronées ; glands petits, arrondis, enveloppés presque jusqu'à moitié dans une cupule mince. Bois d'assez mauvaise qualité : cette espèce n'est recommandable que pour en faire des arbres d'ornement.

Tous les chênes dont on vient de parler ne se multiplient que de semences ou par la greffe en approche ; mais on ne greffe que les espèces rares : on préfère le semis toutes les fois qu'on peut se procurer des graines. On choisit les glands les plus gros, les plus pesans et les plus colorés. Il faut les semer en place, s'il est possible. Dans le cas contraire, nous conseillons de creuser des plates-bandes, d'y mettre une couche de matières imperméables aux racines, et de les remplir ensuite de 8 à 10 pouces de terre franche et meuble. Par ce moyen, le pivot ne pourra pas plonger à une grande profondeur ; il formera de nouvelles racines, et il sera facile de l'enlever en entier, ce qui facilitera la reprise, et par suite le grand développement de l'arbre : car on sait que les jeunes plants de chêne auxquels on coupe le pivot, reprennent difficilement, et n'acquièrent jamais les mêmes dimensions. Si l'on avait négligé des précautions aussi nécessaires, on pourrait y suppléer par les suivantes : faire des trous une année d'avance ; ne point arracher les jeunes chênes, mais les déplanter sans blesser leurs racines qu'il ne faut exposer ni à l'air, ni au froid, ni au soleil ; ne jeter dans les trous que de la terre bien ameublie, et ne point y laisser de vide. On réussira mieux, s'il est possible de conserver une motte de terre à la racine de ces arbres, en les transplantant. Dans le cas où l'on n'aurait pu y réussir, il faudrait arroser très-abondamment à la transplantation, afin

de rassembler la terre autour des racines. Quand on presse la terre des trous où l'on vient de planter, il faut se garder encore de casser ou de blesser les racines ou le chevelu de la plante, en les serrant avec des ustensiles lourds ou tranchans. Si le terrain est sec, on fait l'opération en automne, dès que les glands sont mûrs, ou quand les feuilles commencent à tomber; si le terrain, au contraire, est humide, on retarde la plantation jusqu'en février ou mars; mais pour l'une et l'autre de ces plantations, on choisit plutôt un temps humide que froid et sec. Il faudra aussi vider les trous remplis d'eau, et les dessécher en y répandant de la bonne terre; et si l'eau, par une nouvelle transsudation, reparaissait encore dans les trous, il faudrait ne jeter la terre que petit à petit, et avec un instrument rond l'appuyer autour des racines, de manière à ne point y laisser de vide. On sème les glands à l'automne ou après les fortes gelées; et, dans ce dernier cas, on les fait stratifier. On doit écarter chaque gland d'un pied, pour pouvoir laisser le jeune plant 3 ou 4 ans en place. Il faut, pendant l'hiver, mettre de la litière sur les élèves des chênes verts de l'Amérique. On traite ces sujets ensuite comme ceux de pépinière, si l'on est forcé d'attendre qu'ils soient forts pour les mettre en place, mais sans les ébranler, quelque tortus qu'ils soient; avec l'âge, ils se redressent. Il est plus avantageux de planter de suite en place, au lieu de mettre en pépinière, ce qui exige deux plantations au lieu d'une, et fatigue davantage les jeunes plants. On sait que, lorsqu'on élague les chênes, il ne faut jamais couper les branches rez tronc : cette règle est utile pour conserver bien sain le bois de la tige. On ne coupe rez tronc que les branches assez petites, pour que les plaies puissent être recouvertes dans l'année.

Il est inutile d'entrer dans des détails sur les propriétés du bois de chêne employé dans la charpente, la menuiserie, etc.; sur l'usage de son écorce dont on fait du tan. Les cultivateurs connaissent la valeur du chêne sous tous ces rapports; mais plusieurs ne

font aucun cas de son fruit. Cependant il peut être utilement employé à élever des porcs, des dindons : le chêne donnant beaucoup de glands, sa récolte a une valeur qui doit entrer en considération dans la culture de ce bel arbre.

CHÈVRE-FEUILLE. *Lonicera.* Dédié à LONICER. (Pentandrie Monogynie, fam. des CAPRIFOLIACÉES.) Ainsi nommé à cause de l'appétit des chèvres pour leurs feuilles. Il est divisé en deux sections, les *Periclymenum* et les *Chamæcerasus.* Nous suivrons ces distinctions, en citant les plus jolies espèces qui sont rustiques et de pleine terre, excepté les numéros 8 et 9. Elles se multiplient de marcottes et de drageons. Il ne leur faut ni trop de soleil, ni trop d'ombre : toute terre; mais mieux les bonnes.

Périclymènes ; arbrisseaux sarmenteux et grimpans, ce qu'indique leur nom dérivé du verbe grec *periclëizo*, j'entoure de tous côtés.

1—2. CHÈVRE-FEUILLE DES JARDINS. *Lonicera caprifolium.* L. Indigène. Arbrisseau sarmenteux et grimpant de 12 à 15 pieds; écorce grisâtre; feuilles opposées, sessiles, ovales, glauques, les supérieures connées; en mai et juin, fleurs en bouquets verticillés et terminaux, plus ou moins rouges. Par la taille on lui forme une tête. Variétés, C. TOUJOURS VERT. *L. sempervirens*, des jardiniers; fleurs plus nombreuses, couleur plus vive; *L. implexa*, moins joli; odeur plus suave; C. ROMAIN. *L. italica*, fleur rouge foncé et plus précoce, inodore; C. A FLEURS BLANCHES. Toute exposition.

3. C. GLAUQUE. *L. glauca parviflora.* De l'Amér. sept. Feuilles glauques en dessous, connées et perfoliées; fleurs en verticille, presqu'en tête et bractéolées, à corolle renflée à la base; en juin et juillet.

4. C. DES HAIES. *L. periclymenum.* L. Indigène. Ressemble beaucoup au n°. 1, mais rameaux velus; fleurs plus pâles et jaunâtres, moins odorantes; feuilles plus tardives et jamais réunies. Il a plusieurs variétés, dont une à *feuilles de chêne* quelquefois panachées ; une autre à bois et feuilles glabres.

5—6. Chèvre-feuille toujours vert. *L. semper virens.* L. De Virginie. Il produit depuis mai jusqu'en août, des fleurs jaunes en dedans, rouge vif en dehors, mais sans odeur. Variété à petites fleurs. Le C. d'Amérique. *L. grata*, qui lui ressemble beaucoup, mérite mieux par ses feuilles persistantes, l'épithète de *semper virens.*

7. C. de Minorque. *L. balearica.* Feuilles persistantes, plus petites et plus étroites que celles des autres; en juin et septembre, fleurs régulières et verticillées. Plus délicat, terre légère et bonne exposition. Tous ces chèvre-feuilles se propagent de couchages et de boutures faites en octobre, et défendues du froid.

8. C. du Japon. *L. japonica.* Thunb. — Herbier de l'Amateur, vol. 2. Très-jolie espèce. Tiges pubescentes, peu rameuses; feuilles opposées, ovales et aiguës, velues, plus pâles en dessous; fleurs en tête et axillaires, réunies 2 à 2, tubulées, irrégulières, d'abord blanches, ensuite jaune doré (d'où le nom japonais *Arbre d'or et d'argent*) odeur de fleur d'orange. Terre franche légère, orangerie. Multiplication de marcottes.

9. C. a fleurs jaunes. *L. flava.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. Caroline. Feuilles presque rondes, glauques en dessous, les supérieures plus grandes, connées, et en involucre, mai et juin, fleurs en tête, sessiles, jaune brillant, très-belles. Culture du n°. 8.

Chamécerisiers. Ils ne sont point sarmenteux ni grimpans: leur nom, composé du grec *chamai*, en bas à terre, et de *kerasos*, cerisier, indique que ce sont des arbustes, et que leurs fruits ressemblent à de petites cerises.

10. Chamécerisier de Tartarie. Chamécerisier et *chamœcerasus* des jardiniers, ou Cerisier nain. *L. tartarica.* L. Arbrisseau de 8 à 9 pieds, touffu; feuilles opposées, presque en cœur, molles, vert bleuâtre; en mars et avril, fleurs axillaires, petites, nombreuses, roses en dehors, blanches en dedans, baies rouges. Tout terrain et toute exposition. Multiplic. de graines et de drageons. Variété à fleurs blanches.

11. Chamecerisier des Pyrénées. *L. pyrenaïca.* L. Arbrisseau à petites feuilles d'un beau vert glauque; en mai, fleurs d'un blanc un peu rosé. Ce bel arbrisseau est encore plus sujet aux pucerons que les autres. Multiplication de marcottes ou de greffe ; terre légère et soleil.

12. Cham. symphoricarpos. *L. symphoricarpos.* L. Caroline. Petit arbrisseau touffu et de pleine terre. En août, fleurs peu apparentes; fruits ramassés et rouges, d'un effet agréable, fin de l'été. Multiplic. de traces.

13. Cham. xylostéon. *L. xilosteon.* L. Des Alpes. Buisson très-rameux, de 7 à 8 pieds; en mai, fleurs d'un blanc jaunâtre; baies rouges, noires, blanches ou jaunes, selon la variété. On peut, comme du précédent, en faire des haies. On cultive encore le Symphoricarpos a grappes. *Symphoricarpos racemosus.* Mich. Herb. de l'Amat., vol. 7. Charmant arbuste remarquable par ses jolies grappes de fruits blancs, de la grosseur d'une cerise, produisant l'effet le plus agréable jusqu'à l'hiver.

CHIONANTHE de Virginie. Arbre de neige. *Chionanthus virginica.* L. (Diandrie Monogynie, fam. des Jasminées.) Arbrisseau de 8 à 9 pieds, croissant au bord des ruisseaux; en buisson; rameaux et pétioles d'abord d'un brun noir; feuilles opposées, grandes, aiguës, beau vert; en juin, fleurs à tube court, divisé en lanières longues et linéaires, grappes lâches, axillaires, nombreuses, moyennes, et beau blanc, d'où son nom des mots grecs *chiôn* neige, et *anthos*, fleurs. Terre franche, humide; mi-soleil. Multiplication de graines en terrine sur couche tiède; lesquelles mettent souvent un an à lever, ou de marcottes qui demandent au moins deux ans pour prendre racine, et qu'il faut couvrir pendant l'hiver. Enfin, on le greffe sur le frêne. Variété plus petite, feuilles plus étroites.

CHIRONE. *Chironia*, du centaure Chiron. (Pentandrie Monogynie, fam. des Gentianées.) Arbuste du Cap, et toujours vert. Les trois espèces se cultivent de même

1. Chirone velue *ou* arbrisseau. *Chironia frutescens.* L. Tige de 5 pieds, à rameaux pubescens; feuilles opposées, étroites, lancéolées, obtuses, duveteuses; de juin en octobre, fleurs axillaires ou terminales, monopétales, infundibuliformes; limbe en 5 divisions grandes, ovales, et rose purpurin, luisant, se fermant la nuit et d'une longue durée. Terre sablonneuse et substantielle ou de bruyère, tenue fraîche dans l'été; mi-soleil, et à l'abri des grandes pluies. Serre tempérée ou bâche, où il ne craint que l'humidité, pouvant supporter 3 ou 4 degrés de froid. Multiplication de graines semées aussitôt la maturité, dans un pot plongé au printemps dans une couche, ou de boutures et de marcottes, aussi au printemps. Variété à fleurs blanches.

2. Chirone a feuilles de lin. *Chironia linoïdes.* L. Herb. de l'Amat., vol. 4. Tige glabre, de 2 pieds et rameuse; feuilles nombreuses, linéaires, étroites, pointues et glauques; de juin en octobre, fleurs plus petites, en panicule terminal, rose pourpré.

2—4. Chirone a feuilles en croix. *Chironia decussata.* Tige plus grosse, presque simple, pubescente; feuilles en croix, plus grandes, longues, obtuses et duveteuses; de juillet en septembre, fleurs aussi plus grandes, axillaires, solitaires et même couleur. C'est la plus jolie espèce; mais les deux autres sont aussi très-agréables. On cultive de la même manière le *Chironia jasminiflora*, nouvelle et jolie espèce à fleurs roses.

CHORIZEMA. (Décandrie Monogynie, fam. des Légumineuses.) Chorizema a feuilles de houx. *Chorizema ilicifolium.* La Bil. — Herbier de l'Amateur, vol. 2. Nouvelle-Hollande. Arbuste d'un pied, en buisson; feuilles obrondes, sinueuses, coriaces, dentées en épines; de mai en août, fleurs en grappes terminales ou axillaires, petites, étendard réfléchi, échancré, et jaune, avec une zone safranée à la base, les ailes divergentes et d'un rouge vif. Terre de bruyère, peu d'eau surtout en hiver. Serre tempérée ou bâche; propagation de semences et de boutures au printemps, et sur couche tiède sous châssis.

CHRYSANTHÈME. (*V.* aux plantes d'agrément.)

1. Chrysanthème frutescent. *Chrysantemum frutescens.* L. — Herb. de l'Amat., vol. 3. Des Canaries; tige et rameaux ligneux; fleurs à rayons blancs une grande partie de l'année : n'exige pour l'hiver que l'abri de la gelée dans une orangerie aérée. Multiplication de boutures et de semis au printemps, sur couche et sous cloches, ou de boutures pendant tout l'été, en plein air et à l'ombre. Terre franche légère.

2. Chrysanthème pinnatifide. *Chrysantemum pinnatifidum.* L. Des Canaries comme le précédent, dont il diffère par ses tiges un peu plus élevées, et ses feuilles ciliées plus profondément. Culture et floraison *idem.*

CHRYSOCOME. (*Voyez* aux plantes d'agrément.)

Chrysocome doré, Chevelure dorée. *Chrysocoma coma aurea.* L. Du Cap. Arbuste de 2 pieds, à rameaux grêles et nombreux; feuilles persistantes, linéaires et sessiles; tout l'été, fleurs solitaires et d'un jaune doré. Terre légère et substantielle; exposition au midi; orangerie près des jours. Multiplic. de graines sur couche chaude, ou de boutures.

CISTE. *Cistus*, du grec *kistos*, nom de ces plantes. (Polyandrie Monogynie, fam. des Cistées.) D'orangerie; terre franche légère. Fleurs à 5 pétales.

1. Ciste a feuilles de laurier. *Cistus laurifolius.* L. France méridion. Tiges de 4 à 5 pieds; en juin et juillet, fleurs grandes et blanches. De semences.

2. Ciste a feuilles de peuplier. *Cistus populifolius.* L. D'Espagne. Tiges de 5 à 6 pieds; en juin, fleurs moyennes, blanchâtres. Marcottes et boutures.

3. Ciste ladanifère. *Cistus ladaniferus.* L. Herb. de l'Amat., vol. 4. Du Levant. Tige et port du n°. 1. Feuilles lancéolées, allongées, réunies par leur base, plus visqueuses, d'un vert plus obscur en dessus, et pâles en dessous. En juin et juillet, fleurs blanches, très-grandes et à fond brunâtre.

4. Ciste pourpre. *Cistus purpureus.* Lam. Du Levant. Tiges de 3 à 4 pieds; rameaux nombreux, rou-

geâtres ; en juin et juillet, fleurs très-grandes et d'un beau rouge ; pétales tachés pourpre brun à la base.

5. Ciste a feuilles d'Halime. *Cistus halimifolius.* L. — Hélianthème a feuilles d'Halime. *Helianthemum halimifolium.* Desfont. — Herb. de l'Amat., vol. 6. D'Espagne. D'un très-bel effet en mai, par ses fleurs grandes, jaune doré, tachées de pourpre à la base de chaque pétale. On peut risquer ces cistes en pleine terre, où ils deviennent bien plus beaux, à bonne exposition et abrités l'hiver.

6. Ciste a feuilles de consoude. *Cistus symphytifolius.* Lam. De Ténériffe. Tige de 4 à 5 pieds ; en juin et juillet, fleurs grandes, presqu'en ombelle, au nombre de 8 ou 10, rouge pâle. Serre tempérée.

CLAVALIER. *Zanthoxylum.* (Diœcie Pentandrie, fam. des Térébinthacées.) Clavalier a feuilles de frêne, frêne épineux. *Zanthoxylum fraxinifolium.* Marsh. — *Zanthoxylum ramiflorum.* Mich. Arbrisseau du Canada, très-rustique, de 12 pieds, à tiges et branches armées d'épines courtes et aiguës, propres à faire des massues (*clava*). Ses feuilles, comme celles du frêne commun ; en mars, fleurs sur le vieux bois, et de peu d'apparence ; gousses d'un beau rouge, et odorantes aussi-bien que la graine qui est noire et luisante. Lorsque les gousses s'entr'ouvrent, le contraste des deux couleurs fait un très-joli effet. Multiplication de semences, de greffe et de rejetons. Mi-soleil et toute terre.

CLÉMATITE. *Clematis*, nom grec qui veut dire sarment, comme *clemata*, vrille, parce que la plupart des espèces de ce genre, de la Polyandrie Polygynie, fam. des Renonculacées, sont sarmenteuses et munies de vrilles. Les sept premières espèces sont de pleine terre franche légère, et se multiplient de graines qu'on sème aussitôt la maturité, ou de marcottes, ou par la séparation des pieds et racines.

1. C. a fleurs bleues. *C. viticella.* L. D'Espagne. Tiges de 10 à 12 pieds, grêles et sarmenteuses comme les 4 suivantes ; feuilles à 9 folioles ovales, souvent lobées ; de juin en septembre, fleurs nombreuses,

moyennes, solitaires, axillaires, bleues, pourpres ou rouges. Variétés à fleurs doubles bleues, et à fleurs doubles d'un violet pourpre, un peu duveteuses. On marcotte, ou bien l'on greffe en fente sur la simple ou sur la suivante.

2. Climatite odorante. *C. flammula.* L. Indigène. Tige de 4 à 6 pieds. Feuilles inférieures pennées, folioles ovales. En juillet et août, fleurs nombreuses, blanches, très-odorantes, grappes lâches et terminales. *Flammula* exprime la chaleur qu'elle excite sur la langue.

3. C. de Virginie. *C. virginiana.* L. Tiges de 6 pieds; feuilles à 3 folioles en cœur et presque trilobées; de juin en août, fleurs blanches, dioïques et odorantes, en panicules ombelliformes.

4. C. Viorne. *C. viorna.* De la Caroline. Tiges de 3 ou 4 pieds; feuilles composées de 9 à 12 folioles ovales ou trifides; panicules de fleurs nombreuses et violettes, de juin en septembre.

5. C. toujours verte. *C. cirrhosa.* L. Espagne. Tiges nombreuses, en buisson, de 6 pieds; feuilles persistantes, simples ou de 2 à 3 lobes, vert brillant; pétioles longs qui se changent en vrilles à la chute des feuilles; à la fin de l'automne, fleurs d'un blanc verdâtre, et pétales fort longs. Ces espèces garnissent murailles et tonnelles.

6. C. a feuilles entières. *C. integrifolia.* L. D'Autriche. Tiges non sarmenteuses, ainsi que la suivante, anguleuses et striées, feuilles sessiles, ovales, pointues; de juin en août, fleurs grandes, terminales, beau bleu, bords veloutés, et blanchâtres; semences à plumets blancs et soyeux.

7. C. droite. *C. recta.* L. Indigène. Tiges de 3 pieds, nombreuses, en large touffe, violettes à la base; feuilles opposées, à 7 ou 9 folioles ovales, lancéolées, vert glauque; en été, fleurs nombreuses, blanches et paniculées. Ces deux dernières espèces ornent massifs et parterres.

8. C. a grandes fleurs. (Voyez *Atragène indica.*)

9. C. a feuilles crépues. *C. crispa.* L. Herbier de l'Amat.

l'Amateur, vol. 6. Sarmenteuse, de 2 à 3 pieds; feuilles simples et ternées, ou à plusieurs folioles entières ou trilobées; en juillet et août, fleurs solitaires, grandes, terminales, rougeâtres, et les pétales crispés en leurs bords.

10 — 11. Clématite a bractées. *C. bracteata.* Du Cap. Tiges ligneuses; fleurs blanches, en bouquet, et fort belles. Ces deux espèces se multiplient de marcottes. On trouve dans les haies le *Clematis vitalba*, très-caustique et vésicant, avec lequel les mendians se font de légers ulcères.

CLÉRODENDRON, *Arbre du sort*, de *kleros*, et de *dendron*, arbre. (Didynamie Angiospermie, famille des Verbénacées.) Clérodendron *ou* Peragit a feuilles en cœur. *Clerodendrum infortunatum.* L. *Clerodendrum viscosum.* Vent. — *Volkameria cordifolia* des jardiniers. De l'Inde; dans les lieux sablonneux. Arbuste toujours vert, de trois pieds; tige cendrée; rameaux brunâtres; feuilles grandes, cordiformes, pointues, molles, dentées, opposées; en hiver et au printemps, et quelquefois en automne, fleurs en panicule terminal, mêlées de fleurs moyennes; limbe à 5 divisions, d'un blanc de neige, et carmin à la base; filets longs et blancs; anthères pourpre foncé; odeur fleurs d'orange. Terre franche légère; midi; forts arrosemens en été; serre au moins tempérée, près des jours. Multiplication de semences et de boutures au printemps, sur couche chaude et sous châssis, ou de rejetons, en plaçant l'arbuste dans un pot de 6 pouces, à plusieurs trous dans le bas, et plongé dans la terre de la serre ou le terreau de la couche. Les racines passant à travers les trous produisent des rejetons.

CLETHRA. (Décandrie Monogynie, famille des Éricoïdes.)

1. Cléthra a feuilles d'Aune. *Clethra alnifolia.* L. Des lieux très-humides de l'Amérique septent., comme les trois suivans, qui se cultivent de même. Arbrisseau de 4 à 6 pieds; tiges rameuses; feuilles ovales, dentées, pubescentes en dessous; en août, fleurs

blanches, petites, odorantes, et en épis longs comme le doigt. Variété plus petite. Pleine terre de bruyère, ombragée et toujours fraîche. Multiplic. de semences, ou de marcottes, qu'on sépare la deuxième année, ou de rejetons éclatés.

2. Cléthra cotonneux. *Clethra tomentosa.* Lam. Diffère du précédent par les extrémités de ses rameaux et le dessous cotonneux et blanchâtre des feuilles.

3. Cléthra paniculé. *Clethra paniculata.* H. K. Feuilles lancéolées et lisses; en août, fleurs paniculées.

4. Cléthra acuminé. *Clethra acuminata.* Mich. Herbier de l'Amateur, vol. 7. Arbre de 30 pieds; feuilles grandes, ovales, acuminées, dentées, glabres et glauques en dessous. Les épis de ses fleurs presque solitaires, et les bractées très-grandes.

5. Cléthra de Madère. *Clethra arborea.* H. K. Tige droite, de 6 à 8 pieds en caisse; écorce brune; rameaux d'un beau rouge dans leur jeunesse, ainsi que les pétioles et les nervures des feuilles persistantes, oblongues-lancéolées, dentées, fermes, lisses, et d'un beau vert; en septembre et octobre, fleurs d'un blanc rose, petites, en épi lâche et terminal; odeur suave. Terre franche légère ou à orangers; exposition au midi; au moins bonne orangerie. Multiplication de semences sur couche et sous châssis, et de marcottes au printemps.

CLIFFORTE. *Cliffortia.* (Polyandrie Digynie, fam. des Sanguisorbées.)

1. Clifforte a feuilles de houx. *Cliffortia ilicifolia.* D'Afrique. Arbuste de 3 pieds, toujours vert; tige à rameaux penchés; feuilles arrondies, cordiformes, amplexicaules, à dents anguleuses et épineuses, rapprochées, et formant une articulation sur la tige; en différens temps, fleurs axillaires, sessiles et jaunâtres. Terre franche et légère; beaucoup d'eau en été; orangerie près des jours. Boutures sur couche et sous châssis; en juin et juillet, marcottes qui sont quelquefois deux ans à prendre racine.

2. Clifforte a feuilles de peplis. *C. obcordata.* L.

Rameaux pubescens, souvent distiques ; feuilles sessiles, ternées ou géminées, obrondes, elliptiques, obtuses ; foliole du milieu en cœur ; en été, fleurs sessiles, axillaires, blanc herbacé. Même culture.

CLUSIER. *Clusia.* (Polygamie Monœcie, fam. des GUTTIFÈRES.) Dédié à CLUSIUS. CLUSIER JAUNE. *Clusia flava.* De la Jamaïque. Arbre de 20 pieds ; feuilles grandes, épaisses, arrondies, opposées, succulentes ; en été, fleurs terminales, 4 pétales jaunes. La beauté de ses grandes feuilles fait rechercher cet arbre. Culture des cactiers.

CLUTELLE. *Clutia.* (Pentandrie Digynie, fam. des EUPHORBIACÉES.)

1. CLUTELLE ALATERNOÏDE. *Clutia alaternoïdes.* Arbrisseau de 6 à 8 pieds ; rameaux un peu pendans au sommet ; feuilles nombreuses, persistantes, petites, lancéolées-linéaires, obtuses, sessiles, ayant une petite pointe d'un vert grisâtre ; de décembre en mars, fleurs axillaires, solitaires, petites et verdâtres. Culture des cliffortes. Multiplication de boutures qu'on sépare au printemps.

2. CLUTELLE ÉLÉGANTE. *Clutia pulchella.* D'Afrique. Arbrisseau de 4 à 6 pieds, très-rameux ; tige grisâtre, mais d'un vert bleuâtre sur les jeunes pousses ; feuilles ovales, molles, d'un joli vert, rougissant avant de tomber ; pendant une partie de l'année, fleurs petites, blanches, axillaires et plusieurs ensemble. Même culture que la précédente, dont le feuillage vert-léger, et plus garni, est aussi plus agréable.

COBÉE GRIMPANTE. *Cobæa scandens.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. (Pentandrie Monogynie, fam. des POLÉMONIÉES.) Dédié à Cobo, Espagnol. Du Mexique, où on l'appelle *Yedra morada*, lierre violet. Tiges grêles, ligneuses, grimpantes, de 24 à 30 pieds, nues, puis divisées en rameaux flexibles et nombreux ; feuilles à 3 paires de folioles ovales, opposées, vertes ou pourprées ; pétioles terminés en vrille à plusieurs divisions, et qui soutiennent la tige ; pendant tout l'été, fleurs grandes, campanulées, axillaires, à limbe un peu velu et à 5 divisions, d'abord jaune pâle, puis

violet. Terre franche légère ; exposition chaude ; orangerie; arrosemens fréquens en été. Multiplic. de semences au printemps, sur couche tiède, ou de boutures et de marcottes en tout temps : la même branche peut servir à faire plusieurs marcottes. Il faut tenir ses racines serrées dans les pots.

COIGNASSIER DE LA CHINE. (*Voyez* aux arbres fruitiers.)

COIGNASSIER DU JAPON. *Cydonia Japonica.* PERS. — HERB. DE L'AMAT., vol. 2. Arbrisseau de 8 à 10 pieds ; rameaux épineux ; feuilles ovales, aiguës, pétiolées, finement dentées et quelquefois stipulées ; en mai, fleurs grandes, d'un beau rouge foncé, et la plupart semi-doubles. Culture du poirier ; mais il est bon de l'empailler l'hiver, quoiqu'il supporte un froid de 6 à 8 degrés. On le multiplie de marcottes, de boutures, de rejetons enracinés, et par la greffe sur coignassier et poirier. M. Noisette a introduit une variété à fleurs blanches, et une à fleurs semi-doubles.

COMPTON. *Comptonia.* (Monœcie Polyandrie, ayant de l'affinité avec la fam. des BÉTULACÉES.) Dédié à COMPTON, amateur anglais. COMPTON *ou* LIQUIDAMBAR A FEUILLES DE CÉTÉRAC. *Comptonia asplenifolia.* De l'Amérique septent. Arbuste de 2 à 3 pieds, à écorce brune-rougeâtre ; jeunes rameaux velus ; feuilles oblongues, linéaires, découpées en lobes, et parsemées de points luisans ; de mars en mai, fleurs en chatons, peu apparentes : son joli feuillage invite à le cultiver. Terre de bruyère pure ; mi-soleil, au printemps. Propagation de rejetons qu'on ombrage. S'ils n'ont point de racines, on leur fait une incision sans les détacher, pour leur en faire prendre.

CONIZE. *Coniza.* (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES.) CONIZE GLUTINEUSE. *Coniza glutinosa.* LAM. *Psidia glutinosa.* WILLD. Arbrisseau de l'Ile-de-France, toujours vert, de 4 ou 5 pieds ; feuilles lancéolées, pointues, dentées, vertes des deux côtés, luisantes et très-visqueuses ; en juillet et septembre, fleurs nombreuses, petites, jaunes, en corymbes terminaux. Terre franche légère,

serre chaude ou au moins tempérée. Multiplication de marcottes ou de semences, et boutures au printemps, en pots sur couche tiède et sous châssis.

CORETE. *Corchorus*, du grec *korein*, rassasier, parce qu'on emploie le *Corchorus olitorius* dans les potages en Syrie et aux Indes. (Polyandrie Monogynie, famille des TILIACÉES.) CORÈTE DU JAPON. *Corchorus japonicus.* THUNB. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. Arbuste de 6 pieds; tige grêle et presque sarmenteuse; rameaux anguleux, souvent couchés en zigzag; feuilles grandes, ovales, échancrées à la base, à dents grandes et dentelées; de février en juin, fleurs terminales et axillaires, nombreuses, moyennes, jaune un peu orangé, très-doubles et d'un grand effet. Terre franche légère, mêlée de terre de bruyère. Multiplic. de boutures au printemps et en été, sur couche tiède et sous châssis ombragé.

CORNOUILLER. *Cornus.* (Tétrandrie Monogynie, fam. des GROSSULARIÉES.) Le bois dur et filandreux de plusieurs espèces semble participer de la *corne*, d'où les noms latin et français.

1. CORNOUILLER SANGUIN *ou* FEMELLE. *Cornus sanguinea.* L. Arbrisseau indigène de 15 à 18 pieds, à rameaux longs et d'un beau rouge, d'où son surnom; feuilles opposées, ovales-aiguës, à côtes saillantes, glauques en dessous; en juin, fleurs en ombelles terminales, et blanches; baies d'un rouge noirâtre. Variété à feuilles panachées. On peut au besoin se servir de ses branches au lieu d'osier.

2. CORNOUILLER MALE. *Cornus mascula.* L. Indigène. Arbrisseau de 12 à 15 pieds; feuilles opposées, ovales, pointues, un peu velues; en février, fleurs petites, jaunes, en ombelles axillaires; baies rouges. Variété à feuilles panachées.

3 — 10. L'Amérique septentrionale nous a fourni les suivans: le CORNOUILLER BLANC. *C. alba.* L. Bois rouge pendant l'hiver; feuilles plus grandes; fleurs plus tardives et blanches; baies de même couleur, semblables à des perles. Il a une variété à feuilles panachées. Le C. A FRUIT BLEU. *C. cœrulea.* LAM. dont

les fleurs, blanches aussi, donnent des fruits d'un bleu céleste assez joli. Le C. A FEUILLES ALTERNES. *C. alternifolia*. Le seul dont les feuilles aient cette disposition ; fleurs blanches et fruits violets. Le C. A GRANDES FLEURS. *C. florida*. L. Arbre de 30 à 35 pieds, à feuilles plus larges ; en mai, fleurs jaunes, petites et en ombelle serrée, mais entourée d'un involucre à 4 folioles en cœur, blanches ou rosées, onguiculées, d'abord petites, puis croissant de manière que le tout paraît une fleur grande comme la main. Fruits rouges en grappes, sur l'arbre jusqu'au printemps. Bois dur, propre à divers usages. C. DU CANADA. *C. canadensis*. L. Racines traçantes; tiges herbacées de 4 à 5 pouces, à feuilles sessiles, ovales, d'un beau vert, rougissant au sommet, disposées en verticille, d'où se prolonge la tige, qui soutient une collerette à 4 divisions d'un blanc teint de rose, ayant l'air de pétales, et entourant les fleurs. On cultive encore les *C. rugosa*, *racemosa* et *sericea*. Tous les cornouillers se multiplient de semences, de marcottes, de traces, ou par la greffe sur le cornouiller mâle ou sur le sanguin. Une terre ordinaire et même crayeuse leur suffit ; plutôt l'ombre que le soleil; les deux derniers demandent la terre de bruyère.

CORONILLE. *Coronilla*. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.) Ce nom vient de la disposition des fleurs en espèces de petites couronnes.

1. CORONILLE DES JARDINS. *Coronil Emerus*. L. Joli arbrisseau indigène, de 4 pieds, touffu, à rameaux nombreux; feuilles à 7 folioles en cœur et petites ; floraison d'avril en juin. et même en automne, si l'on a tondu après la fleur beau jaune et tachée de rouge ; terre franche légère ; Midi. Multiplication de graines, de drageons, de marcottes et de boutures. On en forme des massifs et des palissades. Ses feuilles macérées donnent, dit-on, une espèce d'indigo.

2. CORONILLE GLAUQUE. *Coronilla glauca*. L. Indigène. Tiges de 2 ou 3 pieds, à 7 folioles opposées, glauques, petites, en coin ; pendant une partie de l'année, surtout l'hiver, fleurs axillaires, 10 ou 12

réunies en couronne, d'un beau jaune et à odeur de prune de mirabelle. Terre franche légère; orangerie ou midi, et garantir des gelées; peu d'arrosemens. Multip. de marcottes, et par ses graines semées au printemps sur couche; repiquer en pots pour serrer en orangerie l'hiver : le plant fleurira au bout de 2 ans, et quelquefois la première année.

3. Coronille jonciforme. *Coronilla juncea.* L. Tiges de 2 pieds; rameaux droits, effilés, presque nus; feuilles à 5 folioles, petites, oblongues; en été, fleurs plus nombreuses, petites, jaunes, réunies en couronne, odorantes. Même culture.

CORRÉE. *Correa.* Dédié à Correa, Portugais. (Octandrie Monogynie, fam. des Rutacées.) Corrée a fleurs blanches. *Correa alba.* Du port Jakson. Arbrisseau de 4 pieds, couvert d'un duvet écailleux, épais, surtout à la surface inférieure des feuilles, qui sont opposées, ovales, ponctuées et persistantes; d'avril en juin, fleurs d'un blanc pur, garnies de bractées, en bouquets, et terminales. Variété à fleurs rouges. Terre de bruyère; orangerie. Multiplic. de boutures, de marcottes et de graines. *Correa viridiflora*, du même lieu, à rameaux ferrugineux, à feuilles opposées, oblongues, ondulées, velues, ferrugineuses en dessous; d'avril en juin, fleurs vertes, axillaires; les pétales, formant un cylindre, méritent aussi l'attention, ainsi que le *Correa speciosa*, très-joli arbuste. Herb. de l'Amat., vol. 5.

COROSSOL. *Anona.* (Polyandrie Polygynie, fam. des Anonées.)

1. Corossol a trois lobes *ou* Assiminier. *Anona triloba.* L. De l'Amérique septent. Arbrisseau de 8 à 10 pieds; tige grosse, à rameaux lisses et bruns; feuilles lancéolées, pointues, très-ouvertes; en mai et juin, fleurs solitaires et d'un rouge obscur; fruits à trois lobes ovales, d'une médiocre qualité. Terre franche légère et fraîche. Multiplic. de graines aussitôt leur maturité; autrement elles sont deux ans à lever sur couche et sous châssis. On rentre le jeune plant pendant 2 ans dans l'orangerie.

2. Corossol du Pérou. *Anona cherimolia.* Arbrisseau de 10 à 12 pieds, à feuilles moyennes, ovales, pointues, molles et d'un beau vert; en juillet et août, fleurs solitaires, latérales et insignifiantes; mais le fruit, de la grosseur d'une pomme, est excellent : on le préfère à l'ananas. Même terre et moyen de multiplication; mais serre chaude.

COTYLET. *Cotyledon*, cavité, parce que les feuilles sont concaves. (Décandrie Pentagynie, fam. des Crassulées.) Plantes grasses qu'on cultive comme les crassules, et qui n'en diffèrent que par un nombre double d'étamines.

1. Cotylet orbiculaire. *Cotyledon orbiculata.* L. — Herb. de l'Amat., vol. 1. Du Cap. Tige de 2 à 3 pieds, succulente; feuilles opposées, ovales-pointues, épaisses, glauques, poudreuses comme toute la plante, bordées de pourpre; en juin et septembre, fleurs grandes, tubuleuses, pendantes, épaisses, à divisions roulées en dehors, rougeâtres, d'une longue durée, et en panicule terminal. Variétés *à feuilles spatulées, à feuilles oblongues,* à tige très-rameuse et divergente.

2. Cotylet a fleurs écarlates. *Cotyledon coccinea.* Cavan. — Herb. de l'Amat., vol. 2. Tige de 3 pieds, ligneuse et grosse comme le doigt; branches grosses et succulentes, feuilles terminales, en rosettes, cotonneuses, épaisses, spatulées, et terminées par une pointe. Quelques rameaux s'allongent beaucoup, et se déploient, vers janvier, en un épi simple et fort long de fleurs sessiles, d'un rouge safrané assez vif. Même culture.

CRAPAUDINE. *Sideritis*, qui guérit les plaies faites par le fer. (Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées.)

1. Crapaudine des Canaries. *Sideritis canariniensis.* L. Arbuste de 3 pieds, à rameaux ouverts et cotonneux comme les feuilles, qui sont persistantes; cordiformes, crénelées, épaisses, blanchâtres en dessous; de mai en août, fleurs blanches, en verticilles laineux, et en épi terminal, rarement droit.

2. Crapaudine de Crète. *Sideritis cretica*. L. Moins haute, à rameaux grêles et cassans; feuilles plus petites; de mai en août, fleurs *blanches* et en verticilles. Terre franche légère; exposition chaude; peu d'arrosemens; orangerie. Multip. de graines sur couche tiède au printemps.

CRASSULE. *Crassula*. (Pentendrie Pentagynie, fam. des Crassulées.) Plantes grasses, presque toutes du Cap.

1. Crassule blanche. *Crassula lactea*. H. K. — Herb. de l'Amat., vol. 1. Tiges rougeâtres, les unes longues et couchées, les autres de 4 à 5 pouces, épaisses et droites; feuilles opposées, épaisses, sessiles, connées, pointues et ponctuées de blanc sur les bords; de novembre en janvier, fleurs, moyennes, nombreuses, en étoile d'un blanc de lait; panicule en cône, et d'une longue durée. Terre franche, légère et maigre: au midi et abritée, peu d'eau en été, moins encore l'hiver; serre tempérée bien sèche, aérée et éclairée. Multiplic. de graines semées en pots au printemps, sur couche chaude et sous châssis, ou de boutures faites en juin, avec de jeunes branches dont on a laissé sécher la plaie pendant 3 ou 4 jours. Comme les plantes formées, on les met dans des pots au quart remplis de gros sable, qu'on plonge dans une couche tiède, à l'air dans les temps secs, et couverte pendant la pluie. On ne dépote que tous les 2 ou 3 ans. Même culture pour les suivantes.

2. Crassule écarlate. *Crassula coccinea*. L. Herb. de l'Amat., vol. 3. Tiges de 2 à 3 pieds, brunes et rameuses; feuilles connées, ovales, planes, ciliées, pressées et quaternées; de juillet en septembre, fleurs nombreuses, grandes, tubulées en ombelles terminales et pendantes, et d'un écarlate brillant. La plus belle du genre, demande plus de chaleur.

3. Crassule enfilée. *Crassula perfossa*. Lam. Tiges de 10 pouces, dures, ayant besoin d'un tuteur; feuilles planes, épaisses, ponctuées, pressées et connées de manière à paraître n'en former qu'une seule

que la tige enfile ; d'avril en août, fleurs petites, brunes, en panicule terminal.

4. Crassule a feuilles rondes. *Crassula cotyledon.* Jacq. *Crassula arborescens.* Pers. Tige arborescente, de 2 à 3 pieds ; feuilles grandes, épaisses, concaves, pulvérulentes, bordées de pourpre et ponctuées; en mai et juin, fleurs, en cimes droites, nombreuses, grandes, à 5 divisions lancéolées et roses.

5. Crassule odorante. *Crassula odoratissima.* Herb. de l'Amat., vol. 6. Tige un peu ligneuse, haute d'un à 2 pieds et plus; rameaux glabres, charnus et redressés; feuilles lancéolées, succulentes, sessiles, connées et engaînantes à la base, vert glauque, bords à dents très-petites et nombreuses, paraissant, vues à la loupe, arrondies et brillantes comme des perles; en mai, fleurs jaune-verdâtre, sessiles au sommet des rameaux, réunies 6 à 10, en ombelle agréable, odeur très-suave. En pots, terre de bruyère ; orangerie l'hiver. Multiplic. par boutures.

CROTALAIRE. *Crotalaria*, du grec *krotalon*, castagnettes, pour exprimer le son des siliques quand on les agite. (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.)

1. Crotalaire en arbre. *Crotalaria arborescens.* Lam. De l'île de Bourbon. De 5 à 6 pieds ; rameaux nombreux, couvert d'un duvet blanc; feuilles ternées, à folioles ovales et à stipules caduques ; de juillet en octobre, fleurs grandes, en grappes serrées, jaune éclatant; étendard taché de pourpre et strié. Terre franche légère; exposition chaude ; serre tempérée. Multipl. de drageons ou de boutures, et de graines au printemps, sur couche chaude et sous châssis; arrosemens fréquens. Le jeune plant sur couche jusqu'à la rentrée.

2. Crotalaire a fleurs pourpres. *Crotalaria purpurescens.* Lam. De l'Ile-de-France. Tige plus courte et laineuse; feuilles opposées, à 3 folioles en coin, obtuses; en mai, fleurs, du plus beau rouge pourpre, petites, en grappes droites; étendard pourpre foncé. Même culture, mais seulement multiplic. de semis.

3. Crotalaire élégant. *Crotalaria elegans.* Du Cap. Tige d'environ 3 pieds, brune, et ayant besoin d'un tuteur; rameaux ouverts, articulés; feuilles à 3 folioles lancéolées; fleurs, au printemps, de longue durée, d'un rose foncé; petites grappes terminales; l'étendard droit, arrondi, à bords réfléchis, taché de jaune. Même culture.

4. Crotalaire toujours fleuri. *Crotalaria semperflorens.* De l'Inde. Tiges striées, peu rameuses, de 6 pieds; feuilles persistantes, ovales, pointues, ridées, d'un vert foncé; presque en tout temps fleurs en grappes droites et terminales, moyennes, à 3 bractées ou pédoncules, et d'un joli jaune. Même culture, mais chaleur plus soutenue.

5. Crotalaire renflé. *Crotalaria turgida.* Herb. de l'Amat., vol. 4. Arbrisseau divisé dès la base en rameaux garnis de feuilles éparses, pétiolées, composées de 3 folioles ovales, glabres; fleurs papilionacées, jaunes, parsemées de lignes rougeâtres et disposées 3 à 6 ensemble au sommet des rameaux. Cette espèce a été introduite par M. Noisette, qui, jusqu'à présent, n'a encore pu la multiplier ni de boutures ni de marcottes. Terre de bruyère et serre tempérée. Fleurit en juillet, et une seconde fois en automne.

CROTON. *Croton.* (Monœcie Monadelphie, fam. des Euphorbiacées.) Croton, arbre a suif. Gluttier *ou* Sapi porte-suif. *Croton sebiferum.* L. De la Chine. Arbre de deuxième grandeur; écorce grise; branches longues et flexibles; feuilles persistantes, nombreuses, éparses, rhomboïdales, pointues et glanduleuses; en septembre, fleurs nombreuses, en espèce de chaton; fruits couverts d'une substance blanche, dont on fait de la chandelle. Terre franche légère; exposition chaude; arrosemens fréquens en été; serre tempérée. Multiplic. de graines sur couche chaude et sous châssis; le jeune plant traité de même après le repiquage, puis placé à demi-ombre à l'air pour le fortifier. Le *Croton cascarilla* de la Jamaïque, toujours vert, remarquable par son odeur aromatique et ses propriétés cordiales, stomachiques et fébrifuges; le

Croton balsamiferum des Antilles, par l'excellent baume et la liqueur agréable qu'il produit; et le *Croton tinctorium* de la France méridionale, où on le cultive pour la couleur bleue qu'il donne.

CROWEA. Crowea. (Décandrie Monogynie, fam. des RUTACÉES.) Dédié à J. CROWE, botaniste anglais. CROWEA A FEUILLES DE SAULE. *Crowea saligna.* SMITH. HERB. DE L'AMAT., vol. 6. Arbrisseau de la Nouvelle-Hollande. Tiges rougeâtres, ensuite grises; rameaux souples; feuilles sessiles, persistantes, rapprochées comme celles du saule. D'août en novembre, fleurs solitaires, axillaires, assez grandes, d'un beau rose, à 5 pétales ovales-aiguës; anthères blanches et velues; ovaire rouge, sommet et calice rougeâtres. Terre de bruyère, serre tempérée. Multiplic. de boutures sur couche tiède et sous châssis. On connaît aussi le *Crowea neriifolia qu'on cultive* de même.

CUNINGHAMIER. *Cuninghamia.* (Monœcie Monadelphie, fam. des CONIFÈRES.) CUNINGHAMIER DE LA CHINE. *Cuninghamia sinensis. Pinus lanceolata.* WILLD. Grand arbre d'un très-beau port, en France depuis 3 à 5 ans. Nous n'avons encore vu que des individus de 3 à 4 pieds, chez MM. Cels et Noisette. Feuilles lancéolées-linéaires, très-aiguës, d'un beau vert en dessus, un peu glauques en dessous, sessiles, éparses, rapprochées, et presque déjetées de deux côtés opposés. De marcottes, de boutures et surtout de greffe par approche sur le pin sauvage ou le sapin commun. Orangerie ou serre tempérée. Ce bel arbre probablement s'acclimatera dans les parties chaudes et maritimes de la Provence.

CURTISIA. Curtisia faginea. (Tétrandrie Monogynie.) Dédié au botaniste CURTIS. Du Cap. Bel arbre à rameaux nombreux et pubescens dans la jeunesse; feuilles du hêtre, opposées, ovales, acuminées, dentées, persistantes, vert luisant en dessus, pubescentes en dessous; fleurs en panicule terminal. Terre franche; midi; orangerie. Multiplic. de marcottes.

CYPRÈS. *Cupressus*, de *Cyparisse*, jeune homme métamorphosé en cet arbre par Apollon. (Monœcie Monadelphie, fam. des CONIFÈRES.)

1. CYPRÈS COMMUN, CYPRÈS PYRAMIDAL, CYPRÈS FEMELLE. *Cupressus sempervirens.* L. *Cupressus sempervirens fastigiata.* DUH. De Crète. Arbre résineux, de 30 à 40 pieds. Rameaux redressés et serrés en pyramide très-étroite; feuilles petites, persistantes, imbriquées, en verticilles de 3, et courtes; au printemps, fleurs mâles nombreuses et terminales. Cônes arrondis, qu'on nomme *noix* de cyprès et qui mûrissent en hiver. Terre légère, graveleuse et chaude; midi; au printemps, semis en terrines remplies de terre de bruyère, plongées dans une couche tiède sous cloche; rentrer dans l'orangerie; repiquer le jeune plant en pots, dans la terre de bruyère; et rentrer pendant 4 ans pour le fortifier; le mettre ensuite en pleine terre; garantir du froid humide les premières années. On en fait aussi des boutures. On trouve dans les semis une variété *Cupressus horizontalis* ou *Cupressus sempervirens expansa*, CYPRÈS MALE des jardiniers; à branches étalées. La teinte sombre de ces arbres les fait rechercher pour les jardins paysagers. Bois dur, brun et odorant, propre pour le tour.

2. CYPRÈS FAUX-TUYA. *Cupressus thuyoïdes.* L. —Arbre de 70 à 80 pieds, des marais de l'Amérique septentrionale. Feuilles plates, persistantes comme celles du *thuya*, mais disposées d'une autre manière. Pleine terre humide et marécageuse. Semis en terrine ou en planches ombragées et en terre de bruyèrs, repiquage en même position. Beaucoup d'eau. Arbre d'un très-bel effet. Même culture. On l'appelle CÈDRE BLANC, arbre de vie, au Canada; son bois aromatique, rose et léger, est incorruptible.

3. CYPRÈS PENDANT *ou* GLAUQUE. *Cupressus pendula.* L'HER. *Cupressus glauca.* LAM. De l'Inde. Arbrisseau de 15 pieds, branches et rameaux pendans. Feuilles petites, aiguës, imbriquées sur 4 rangs, vert glauque. En février, fleurs mâles, très-nombreuses, d'un blanc roux. Orangerie. De graines, de boutures et de greffes en approche sur la première espèce.

4. M. Noisette cultive encore depuis 6 ans le CYPRÈS AUSTRAL. *Cupressus australis*, à rameaux menus, dont les plus jeunes sont garnis de feuilles nombreuses, très-petites et imbriquées.

CYTISE. *Cytisus*. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.)

1. CYTISE DES ALPES, AUBOURS, FAUX-ÉBÉNIER. *Cytisus laburnum*. L. Indigène. Arbre de troisième grandeur, branches et rameaux longs et élastiques. Feuilles à 3 folioles ovales, un peu velues et soyeuses; en mai, fleurs nombreuses, jaunes et en grappes longues et pendantes. Tout terrain sec, excepté la craie. Mi-soleil, semis au printemps en terre meuble, mettre en place l'année suivante avec son pivot. Variété à feuilles panachées; autre à larges feuilles nommée ÉBÉNIER ODORANT. On le greffe sur le premier dont le bois dur et propre à faire des cercles, des échalas, servait autrefois à faire des arcs, d'où son nom vulgaire, dans les environs de Lyon, d'AR-BOIS. Il produit beaucoup d'effet à la fleur.

2. CYTISE NOIRATRE *ou* CYTISE A ÉPIS. *Cytisus nigricans*. L. — Arbrisseau de 3 à 4 pieds, des lieux arides du midi de la France. Feuilles pétiolées, composées de 5 folioles oblongues; rameaux en buisson, terminés en grappe de fleurs jaunes, odorantes, disposées en épis, longs de 5 à 7 pouces. Fleurit en juin et juillet. Multiplic. de graines semées au printemps. Pour le mettre à haute tige, on le greffe sur le premier.

3. CYTISE A FEUILLES PLIÉES. *Cytisus complicatus*. Arbrisseau du midi de la France, s'élevant à 5 ou 6 pieds. Rameaux garnis de feuilles nombreuses, à folioles souvent pliées dans leur longueur. En mai et juin, fleurs jaunes, rapprochées au sommet des rameaux, au nombre de 30 à 50, en grappe terminale. Multiplic. de semis au printemps.

4. CYTISE A FEUILLES SESSILES, PETIT CYTISE *ou* TRIFOLIUM DES JARDINIERS. *Cytisus sessilifolius*. L. Indigène. De 6 pieds, en buisson. Feuilles ternées, obrondes, vert luisant. En juin, fleurs d'un beau jaune, en épis courts et terminaux, et couvrant l'arbuste

qu'on tond, quand elles sont passées; on le greffe sur le premier pour former une tête touffue, à rameaux pendans sur une tige élevée. Même culture, mais terre légère, et aussi boutures et marcottes.

5. Cytise velu. *Cytisus hirsutus.* L. France méridionale. Joli arbuste de 2 pieds, en buisson, à rameaux jaunâtres et velus. Feuilles persistantes, à trois folioles ovales, pointues et velues; en juin et juillet, et quelquefois en automne, fleurs à calice ventru, velu et jaunâtre, grandes, en tête terminale et d'un jaune aurore. Même culture.

6. Cytise argenté. *Cytisus argenteus.* Indigène. Petit arbuste de 6 à 8 pouces. Tiges rameuses, presque couchées, blanchâtres et soyeuses; feuilles à 3 folioles ovales-lancéolées et soyeuses; en août, fleurs petites, jaunes, géminées ou solitaires.

7. Cytise pourpré. *Cytisus purpureus.* Jacq. Arbrisseau d'Autriche; rameaux simples, couchés, feuilles composées de folioles petites et lancéolées, fleurs rouges, assez grandes, latérales, solitaires et éparses sur les tiges.

8. Cytise a trois fleurs. *Cytisus triflorus.* Même culture, excepté pour le cytise argenté qu'il faut garantir des gelées, et même rentrer dans l'orangerie.

9. Cytise tomenteux. *Cytisus tomentosus.* Andrew. Herbier de l'Amateur, vol. 6. du cap de Bonne-Espérance. Arbuste de 1 à 2 pieds, à feuilles alternes, pétiolées, composées de 3 folioles ovales, un peu aiguës. En septembre fleurs jaunes, pédicellées, en grappes de 4 à 6, à l'extrémité des rameaux. En pot et orangerie.

10. Cytise biflore. *Cytisus biflorus.* l'Herit. On ignore son pays natal. Feuilles à 3 folioles oblongues; pédoncules presque géminés et latéraux. En mai et juin fleurs jaunes. Nous avons vu ce joli arbuste chez M. Godefroy, à Ville-d'Avray.

DAIS. (fam. des Thymélées.) Daïs a feuilles de fustet. *Daïs cotinifolia.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. Arbrisseau de 10 à 12 pieds, rameux; feuilles opposées ovoïdes; en juillet et août, fleurs à collerette de

4 folioles, en faisceau ombelliforme et terminal, pubescentes en dehors, à divisions étroites, d'un pourpre clair; bouquets nombreux. Terre franche légère. Serre chaude. De boutures et racines.

DECUMARIA. (Dodécandrie Monogynie, famille des MYRTACÉES.) Ce nom vient de la division en dix parties du calice, de la corolle, du stigmate et de l'ovaire. DÉCUMAIRE SARMENTEUX. *Decumaria barbara. sarmentosa.* PERS. De la Caroline : arbrisseau sarmenteux très-ramé, et articulé, prenant racine à chaque articulation, étouffant les plantes voisines, d'où le surnom *barbara*. Feuilles épaisses, ovales, dentées au sommet, luisantes et beau vert; en août et septembre, fleurs d'une odeur suave, et en panicule corymbiforme et terminal. Tout terrain frais et ombragé. Multiplic. de branches enracinées. On les mêle avec les pervenches, pour orner des lieux ombragés.

DIERVILLE. *Diervilla.* (Pentandrie Monogynie, fam. des CAPRIFOLIACÉES.) DIERVILLE JAUNE. *Diervilla lutea. H. P.* Arbrisseau rustique et touffu du Canada. Racines traçantes; tiges nombreuses, odeur forte quand on les casse; feuilles opposées, lancéolées-ovales, dentelées, luisantes. Depuis le mois de juin jusqu'aux gelées, fleurs jaunes, petites, légèrement odorantes et en grappes; fruits en capsules. Terre fraîche, mi-soleil. Multiplic. de graines, de traces, de marcottes ou de boutures.

DIOSMA. (Pentandrie Monogynie, famille des RUTACÉES.) Nom composé de *dios*, divin, et *osme*, odeur. La plupart de ces jolis arbrisseaux sont du Cap. Leurs feuilles sont persistantes. Orangerie près des jours, ou mieux dans une bâche. Terre de bruyère. Multiplication de graines aussitôt la maturité, dans des pots placés en bâche ou serre tempérée. On tient la terre fraîche; et au mois de mars, on enfonce les pots dans une couche sous châssis. En septembre, on repique le jeune plant, les pots sous châssis couverts d'un paillasson le jour, et on ne leur donne de la lumière qu'insensiblement. On traite de même les boutures faites au printemps, et les marcottes enracinées qu'on empote.

1. Diosma imbriqué. *Diosma imbricata.* L. De 3 à 6 pieds. Tige et rameaux un peu velus, à feuilles ovales, ciliées, petites, beau vert, les supérieures imbriquées; en juillet et août, fleurs petites, purpurines, odorantes et en ombelles terminales.

2. D. a feuilles de bruyère. *D. ericoïdes.* — *Diosma rubra*, Lam. De 4 à 5 pieds; rameaux jaune-rougeâtre; feuilles assez serrées, linéaires, pointues, courtes, réfléchies au sommet, ponctuées et très-odorantes. En mai et juillet, fleurs blanches, petites, en étoile, terminales, sessiles et solitaires, ou par 3 ou 4.

3. D. a larges feuilles. *D. latifolia.* And. De 4 pieds; feuilles plus grandes, opposées, nombreuses, presque sessiles, lancéolées obtuses, beau vert, bords ponctués; fleurs estivales, assez grandes, blanc de lait. Très-aromatique; plus délicat; serre tempérée.

4. D. a feuilles dentées. *D. serratifolia.* De Botany-Bay. Belle espèce à tige brune; rameaux rougeâtres; feuilles opposées; presque sessiles; plus grandes, pointues, dentées en scie, ponctuées, glanduleuses sur les bords; en mars et en avril, fleurs solitaires ou par 2 en étoile, d'un blanc pur, bractées assez longues, filamens blancs, anthères rouges et style couvert de poils blancs.

5. D. a feuilles opposées. *D. oppositifolia. D. rubra.* Lam. De 2 à 3 pieds; rameaux rougeâtres, pubescens et droits; feuilles opposées en croix, linéaires-lancéolées, creusées en gouttière, pointes blanches; de mars en juillet, fleurs presque sessiles, lavées de rouge.

6. D. lancéolé. *D. lanceolata. D. linearis.* Willd. Tige grisâtre; rameaux menus, jaunâtres dans leur jeunesse, feuilles lancéolées, étroites, ponctuées, un peu courbées en faux.

7. D. velu. *D. hirsuta.* — *D. pubescens.* Tiges et rameaux élancés, un peu grêles, velus et feuilles nombreuses, serrées, sessiles, étroites, pointues, concaves en dessous; couvertes de poils blancs; en juillet, fleurs blanches, petites et terminales.

8. Diosma cilié. *Diosma ciliata.* De 2 pieds; rameaux très-nombreux, courts, cassans, d'un gris rougeâtre; feuilles éparses, petites, ovales, très-ouvertes, ponctuées et ciliées sur les deux surfaces; en juin et juillet, fleurs sessiles, en têtes terminales et d'un pourpre pâle.

9. D. précoce. *D. precox.* Dumont. C. Même port, presque même feuillages et fleurs que le précédent; mais plus élevé, à feuilles un peu plus étroites, moins garnies de poils; fleurs plus pâles, en mars et avril.

10. D. a fleurs en tête. *D. capitata.* De 3 à 6 pieds, à rameaux longs, faibles, pubescens, jaunâtres et droits; feuilles petites, ovales, mucronées imbriquées, ciliées et ponctuées; en juillet et août, fleurs blanches et en têtes terminales bien garnies.

11. D. a feuilles de cerfeuil. *D. cœrifolia.* Tige de 2 pieds, gris brun; rameaux rapprochés; feuilles presque sessiles, réfléchies, ciliées, ponctuées, vert foncé. Au printemps, fleurs carnées, ensuite blanches, très-petites, en têtes serrées et terminales.

12. D. hérissé. *hirta.* Lam. *Diosma purpurea.* Hort. En pyramide; rameaux fermes, pubescens, jaunâtres; feuilles sessiles, imbriquées sur trois côtés, ovales-lancéolées, concaves en dedans, pointues et garnies de poils; en juin, fleurs d'un pourpre plus foncé; pédicule capillaire velu et pourpre; ovaire bifide.

13. D. uniflore. *D. uniflora.* L. — Herbier de l'Amateur, vol. 2. Tige grisâtre, rameaux pubescens, jaune pâle, très-raides; feuilles nombreuses, sessiles, en croix, ovales, étroites, épaisses, pâles et ponctuées en dessous, garnies de poils sur les bords; en mai, fleurs ordinaires, terminales, ouvertes en étoile, blanches en dessus, roses en dessous; ligne pourpre au milieu des pétales; calice rougeâtre, ponctué et cilié.

14. D. Tétragone. *D. tetragona.* Willd. Tige grise à rameaux opposés et droits; feuilles en croix, 4 rangs, sessiles, ovales-lancéolées, trigones, épaisses, carénées et ponctuées en dessous, ciliées aux bords; en

août, fleurs sessiles, géminées, terminales et blanches.

15. Diosma ombellé. *Diosma umbellata.* Herb. de l'Amat., vol. 2. Rameaux rouges; feuilles opposées, ovales-lancéolées, pâles et ponctuées en dessous, légèrement crénelées et glanduleuses sur les bords; en avril et mai, fleurs 3 à 5 en ombelle, larges; boutons rouges; les 5 pétales arrondis, épais, luisans et blanc pur en dessus, teints de rouge en dessous, et marqués au milieu d'une ligne pourpre.

16. D. Bucku. *D. fumosa.* Hortul. Rameaux tétragones, jaunâtres; feuilles opposées, presque sessiles, distantes par paires, ovales, obtuses, dentées, pontuées, d'un vert foncé, pâle en dessous. Odeur forte et désagréable. On le conserve et multiplie difficilement. Les Hottentots en font un emplâtre qu'ils nomment *bucku.*

17—18. D. ovale. *D. ovata.* Willd. Petit arbuste en buisson, à feuilles opposées ou verticillées par 3, rapprochées, ovales-elliptiques, épaisses, fermes, pâles en dessous, marquées de points verts et d'une ligne ponctuée sur les bords; fleurs solitaires ou géminées, sessiles, terminales, d'un blanc pur et luisant en dessus, couleur de rose en dessous, avec une ligne pourpre au milieu; filamens blancs, garnis de poils visqueux; calice rougeâtre et ponctué. On cultive encore les *Diosma scoparia* ou *gliformis, alba, obtusata, pulchella, gracilis, reclinata, tenella, hispida, capensis, villosa,* Herbier de l'Amateur, vol. 7, *orbicularis, bruniades, fragrans.* Ce sont de jolis arbustes, mais qui seront mieux avec les *gnidia*, les *struthiola*, les *erica*, dans une bâche particulière.

DIRCA. (Octandrie Monogynie, fam. des Thymélées.) Dirca des marais, Bois-Cuir, à cause de la souplesse et de la ténacité de son écorce. *Dirca palustris.* L. Du Canada, dans les lieux marécageux. Arbuste de 4 à 6 pieds, à rameaux très-souples et articulés; feuilles ovales, jaunâtres et velues en dessous. En mars et avril, fleurs par 2 ou 3 sur le même pédon-

cule, pendantes, monopétales, en cornet, blanc verdâtre, et précédant les feuilles. Terre tourbeuse ou de bruyère, humidité constante; situation ombragée, multiplication de graines au printemps, en terrines toujours humides, et de marcottes longues à s'enraciner.

DRAGONIER. *Dracœna*. Hexandrie Monogynie, fam. des ASPHODÉLÉES.)

1. DRAGONIER A FEUILLES RÉFLÉCHIES. *Dracœna reflexa*. DEC. *D. cernua*. JACQ. Arbre dans son pays natal, Ile-de-France et de Madagascar; seulement arbrisseau dans nos serres. Feuilles lancéolées, très-glabres, rétrécies en leur partie inférieure, et embrassant à leur base les inférieures réfléchies sur la tige; fleurs petites, disposées en plusieurs grappes formant panicule; corolle blanche, à six divisions profondes; fleurit en juin. Serre chaude; chez M. Cels.

2. DRAGONIER TERMINAL. *Dracœna terminalis*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 6. De la Chine. Tige cylindrique, grisâtre, nue dans la plus grande partie de sa longueur, marquée de cicatrices circulaires, formées par la base des anciennes feuilles; partie supérieure terminée par un faisceau de 18 à 20 feuilles disposées de 2 côtés opposés, lancéolées, rouge brun, rétrécies en pétiole canaliculé, un peu large et amplexicaule; en mai et juin, fleurs purpurines, très-nombreuses, au sommet de la tige, et divisées en plusieurs grappes simples, géminées ou ternées, très-ouvertes, et formant dans leur ensemble un panicule très-étalé. Cet arbre cultivé au jardin des plantes depuis 40 ans, en serre chaude, croît lentement, et n'a pas encore acquis une force remarquable : on ignore quelle grosseur il peut acquérir dans notre climat, mais dans le sien il est gigantesque : ce qui le fait considérer, avec le Baobab, comme les plus anciens habitans du monde.

DURANTE. *Duranta*. (Didynamie Angiospermie, fam. des VERBÉNACÉES.) DURANTE DE PLUMIER. *Duranta Plumerii*. HERB. DE L'AMAT., vol. 4. Des Antilles. Arbrisseau de 12 à 15 pieds dans son pays, de 3 à 4

dans le nôtre; rameaux légèrement tétragones et pubescens; feuilles opposées, ovales, glabres, luisantes en dessus, entières, un peu cunéiformes du bas et rétrécies en pétioles, dentées en scie à l'extrémité supérieure; pendant presque toute la belle saison, fleurs à corolle monopétale à 5 divisions, bleu pâle, axillaires et terminales, petites, à courts pédicelles, et disposées de 12 et plus en grappes, opposées et alternes, de la longueur de 2 à 3 pouces : serre chaude; air libre de juin en septembre. Multiplication de marcottes et boutures sur couche et sous cloche. Terre légère et substantielle mêlée au terreau végétal.

DYLLWINIA. *Dillwinia.* (Décandrie Monogynie, fam. des Légumineuses.) Dyllwinia a feuilles de myrte. *Dillwinia myrtifolia.* Herb. de l'Amat., vol. 5. De la Nouvelle-Hollande. Arbrisseau de 4 à 6 pieds de hauteur. Tige divisée en rameaux nombreux, glabres, un peu grêles; feuilles nombreuses, opposées, oblongues-lancéolées, acuminées et à courts pétioles; en mai, fleurs jaune-mordoré, jaspées carmin, solitaires ou géminées et axillaires dans la partie moyenne des rameaux. Terre de bruyère. Multiplic. de marcottes. Serre tempérée l'hiver.

ÉBÉNIER. *Ebenus*, du grec *ebenos.* (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.) Ébénier de Crète. *Ebenus cretica.* L. Antyllide de Crète. Arbuste de 4 pieds. Rameaux soyeux; feuilles persistantes, ailées, à 5 folioles lancéolées, soyeuses et argentées. Juillet et août, fleurs en épi serré et terminal. Terre franche légère; exposition chaude; orangerie; multiplic. de semences sur couche tiède et sous châssis; peu d'eau l'hiver.

EDWARSIER. *Edwarsia.* (Décandrie Monogynie, fam. des Légumineuses.) Dédié à Sydenham Edwards, peintre de botanique, anglais.

1. Edwarsier a grandes fleurs. *Edwarsia grandiflora.* Salisb. — Herb. de l'Amat., vol. 3. — *Sophora tetraptera.* Willd. Arbrisseau originaire de la Nouvelle-Zélande, et s'élevant dans nos jardins à 10 ou 12 pieds. Feuilles peu nombreuses, ailées

avec impaires, et composées de 12 à 20 paires de folioles ovales-oblongues, presque opposées; fleurs d'une belle couleur jaune, grandes, sur de longs pedoncules, et disposées 4 à 8 ensemble, en grappes un peu pendantes dans la partie supérieure des rameaux. Elles paraissent en avril et mai, et donnent, mais assez rarement dans le climat de Paris, des gousses étranglées à chaque graine et munies de 4 angles saillans en ailes. Cet arbrisseau se multiplie de graines qu'on sème sur couche, ou de marcottes par incision; reprend difficilement. Il peut être placé à l'air libre, en terre médiocre, quand il a acquis une certaine grandeur; mais on risque de voir détruire ses nouvelles pousses par les gelées, quand on ne les couvre pas avec des paillassons. On est plus assuré de le conserver en orangerie. En Provence, il passe les hivers sans abri.

2. Edwarsier a petites feuilles. *Edwarsia microphylla.* Willd. Du même pays, demande les mêmes soins, la même culture, et fleurit à la même époque. Fleurs moins longues et plus grosses, donnant des gousses articulées. Cet arbrisseau est agréable, surtout par son feuillage, chaque feuille étant composée de plus de 30 folioles petites et d'un beau vert. Terre franche légère. Orangerie.

ÉLÉOCARPE. *Elæocarpus.* (Polyandrie Polygynie, fam. des Guttifères.) Éléocarpe bleu. *Elæocarpus cyaneus.* Herb. de l'Amat., vol. 4. Arbrisseau de 3 pieds de hauteur ou plus, transporté de la Nouv.-Hollande en Angleterre, en 1803, et apporté en France, par M. Noisette, en 1817. Feuilles alternes, oblongues-lancéolées, dentées, persistantes, d'un vert foncé; fleurs blanches, pendantes, pédonculées, disposées 7 à 9 ensemble par petites grappes simples, dans la partie de la tige ou des rameaux qui est dépourvue de feuilles. Calice de 5 folioles, 5 pétales frangés en leurs bords, environ 30 étamines, 1 ovaire posé sur un disque glanduleux, et surmonté d'un style à stigmate simple. Terre de bruyère, serre tempérée l'hiver; multipl. de marcottes.

EMBOTHRIUM. (Tétrandrie Monogynie, fam. des Protéacées.) Ce nom signifie *qui est dans une fosse ;* ce genre, toujours vert, de la Nouv.-Holl., a les étamines dans une cavité au bout des pétales. Culture des *banksia*.

1. Embothrium a feuilles de saule. *Embothrium salicifolium*. Vent. *Embothrium salignum*. Andr. *Hakea saligna*. Brown. Tige de 6 à 8 pieds, à rameaux souples et rouges ; feuilles rougeâtres, de la forme de celles du *saule*. En mai, fleurs nombreuses, en paquets axillaires, petites, jaune pâle ; odeur agréable ; 4 pétales presque filiformes. Le pistil, du double plus long, demeure courbé sur les étamines pendant la fécondation.

2. Embothrium soyeux. *Embothrium sericeum*. Smith. And. *Grevillea sericea*. Brown. Arbrisseau à feuilles nombreuses, oblongues-lancéolées, soyeuses en dessous, alternes, paraissant ternées à cause de 2 autres feuilles qui naissent presque toujours dans leurs aisselles. Presque toute l'année, fleurs en bouquets terminaux, petites, nombreuses, à 4 pétales linéaires, pourpre clair ou lilas, et obliques, touffe de poils au centre. Même culture.

3. Embothrium magnifique. *Embothrium speciosissimum*. Smith. — Willd. *Embothrium spatulatum*. Cav. *Telopea speciosissima*. Brown. Bel arbrisseau peu rameux ; feuilles opposées, sessiles, grandes, ovales, dentées ; en mai et juillet, fleurs à collerette rouge, nombreuses, en tête corymbiforme, grosses comme le poing, tubuleuses, monopétales, et à 4 divisions, d'un très-beau rouge, qui *s'aperçoit de loin*, d'où *telopea*, du grec *telopos*.

4. Embothrium à feuilles découpées (*V*. Lomatie.)

ÉPACRIDE. *Epacris*, du grec *épi*, sur, et *akros*, sommet, qui croît sur les montagnes. (Pentandrie Monogynie, fam. des Éricoïdes.) Les épacrides fleurissent en mars et avril, et quelquefois encore à la fin de l'été.

1. Épacride a longues fleurs. *Epacris longiflora*. Cav. — Herb. de l'Amat., vol. 3. Nouv.-Hollande,

comme les suivantes. Tiges de plus de 3 pieds ; rameaux rouge brun, un peu cotonneux ; feuilles sessiles, ovales, petites, terminées par une épine ; fleurs beau rouge, nombreuses, en épis, à tube allongé, évasé en 5 lanières. Toutes se cultivent comme les bruyères du Cap.

2. ÉPACRIDE PIQUANTE. *Epacris pungens*. CAV. Arbuste de plus de 3 pieds ; rameaux blanchâtres ; feuilles nombreuses, concaves, raides, ovales, et terminées par une épine. Fleurs blanches, épi considérable et infundibuliforme.

3. ÉPACRIDE PURPURESCENTE. *Epacris purpurescens*. — HERB. DE L'AMAT., vol. 3. Tige très-courte, à rameaux nombreux, effilés, diffus ; feuilles sessiles, demi-amplexicaules, ovales, un peu repliées en capuchon, terminées par une épine. Fleurs nombreuses, en épis allongés, d'abord purpurescentes, ensuite presque blanches, et un peu en entonnoir. Les boutures réussissent difficilement.

4-8. ÉPACRIS ÉLÉGANTE. *Epacris pulchella*. CAV. Arbuste de 4 pieds, branchu ; feuilles petites, imbriquées, presque sessiles, en cœur très-aigu. Fleurs très-odorantes, d'un blanc nuancé de pourpre, nombreuses et en long épi. On cultive encore les *E. attenuata* et ses variétés, *E. glauca*, *obtusa* et *rosea*.

ÉPHEDRA. (Diœcie Monadelphie, fam. des CONIFÈRES.) Arbustes toujours verts et sans feuilles.

1. ÉPHÉDRA A UN ÉPI. *Ephedra Monostachya*. L. De Sibérie. De 2 à 3 pieds, à tiges grêles, articulées, garnies d'un grand nombre de rameaux ; de septembre à novembre, fleurs en chaton ; baies rouges et mangeables.

2. ÉPHÉDRA A DEUX ÉPIS. *Ephedra distachya*. Indigène, n'en diffère que parce qu'il s'élève à 6 pieds, et que ses fleurs, en juin et juillet, sont en chatons géminés ; baies *idem*.

3. ÉPHÉDRA ÉLEVÉ. *Ephedra altissima*. DESF. De Barbarie. Tige de 12 pieds, en touffe considérable, divisée en rameaux filiformes et pendans. Terre franche légère et humide. Couverture l'hiver pour la

deuxième

deuxième et la troisième à laquelle il faut une exposition abritée. Multiplication de rejetons.

ÉPIGÉE. *Epigæa*, du grec *épi*, sur, *gaya*, ou plutôt *gé*, terre. (Décandrie Monogynie, fam. des Ericoïdes.) Épigée rampante. *Epigæa repens*. L. Herb. de l'Amat., vol. 4. Amérique sept. Petit arbuste; tiges rampantes, menues et traçantes; feuilles persistantes, nombreuses, en cœur, veinées et coriaces; dans l'orangerie, en juillet, ou de mars en mai, fleurs monopétales, tubulées; limbe à 5 divisions, 3 à 6 en grappes, et carnées ou blanches. Culture des andromèdes.

ÉRABLE. *Acer*. (Polygamie Monœcie, fam. des Acéridées.) Ces arbres utiles et agréables viennent partout, mais préfèrent une terre fraîche et profonde. On les multiplie de graines semées aussitôt la maturité, et qu'on fait stratifier, si on craint les souris et les mulots, pour les semer après les gelées en planches bien préparées et au levant, ou de marcottes, au printemps et à l'automne.

1. Érable commun *ou* champêtre, petit érable des bois. *Acer campestre*. L. Arbrisseau indigène, formant buisson par ses rameaux nombreux. Feuilles à 5 lobes; en mai, fleurs à peu près blanc-verdâtre, grappes courtes. Il est laiteux; il a une variété à feuilles panachées. Bois dur, d'où le nom *acer*.

2. É. sycomore. *A. pseudo-platanus*. L. De la Suisse. De plus de 60 pieds de haut; racines pivotantes; feuilles à 5 lobes aigus, inégalement dentés; pétioles ordinairement teints pourpre ou rouge; en avril ou mai, fleurs verdâtres, grappes pendantes. Variété charmante, à feuilles panachées blanc, mais roses dans leur jeunesse. Bois assez dur, et très-bon pour le chauffage. Recherché pour l'ébénisterie et les instrumens de musique.

3. É. plane *ou* a feuilles de platane, É. de Norwège. *A. platanoïde*. L. Indigène. Moins élevé que le précédent; feuilles à 5 lobes très-pointus, luisantes, vertes aux deux surfaces; fleurs *idem*, herbacées et en grappes à demi-droites. Il vaut mieux pour rece-

voir la greffe de toutes ses variétés laiteuses comme lui : l'une à feuilles très-découpées, É. GRIFFON ou PATE-D'OIE. *A. laciniosum. H. P.* qu'on peut aussi semer ; l'autre à feuilles panachées, qu'il faut greffer. Son bois sert aux mêmes usages.

4. ÉRABLE DE TARTARIE. *A. tartaricum.* L. Arbrisseau très-propre à décorer les bosquets, par ses fleurs, en mai ou juin, à calice rouge et à grappes composées, et par ses fruits à ailes rouges, d'un joli effet. Feuilles en cœur, plutôt dentées que lobées.

5. É. DE MONTPELLIER. *A. monspessulanum.* L. *Acer. trilobatum.* LAM. Plus grand que le précédent, très-rameux, à feuilles à 3 lobes, et persistantes jusqu'aux gelées. Fleurs herbacées, en mai.

6. É. DE VIRGINIE. *A. rubrum.* L. *A. dacycarpum.* MICH. Arbre très-grand, rustique et d'un bel aspect, extrémité rouge aux rameaux. Feuilles grandes, à 5 lobes aigus et dentés, d'un beau vert en dessus, argentées en dessous ; en avril, fleurs petites, rouges, et en grappes pendantes ; semences larges, ailées, rouges aussi, et qui, mûres souvent avant juin, doivent être semées aussitôt. Le plant aura, avant l'hiver, plus d'un pied. Bois plus dur que celui des précédens.

7. É. ROUGE. *A. rubrum.* MICH. *A. tomentosum.* H. P. Arbre de 70 pieds. Écorce lisse et parsemée de larges taches blanches ; en avril, fleurs d'un rouge foncé. Bois utile dans les arts. Il vient dans les terrains frais et submergés en hiver.

8. É. JASPÉ. *A. pensylvanicum.* L. *A. striatum.* LAM. Arbre moyen, écorce verte au printemps, rouge en hiver, jaunâtre le reste du temps, rayée de lignes noires en Amérique, suivant MICHAUX, mais blanches en France ; feuilles les plus grandes du genre, découpées en 3 lobes aigus, arrondis et ovales près du pétiole. Terrains secs et bonne exposition. On le greffe presque rez terre sur le *Sycomore* ou sur l'*Érable plane.*

9. É. A FEUILLES DE FRÊNE. *A. negundo.* L. Grand arbre dioïque de l'Amérique septentrionale. Feuilles

ailées, à 5 folioles assez semblables à celles du frêne, vert clair, pétiole rosé; en avril, fleurs petites et en grappes. Sol frais et argileux : il croît vite, et fleurit à sa troisième année. Bois fragile.

10—11. ÉRABLE A SUCRE. *A. saccharinum.* L. De 70 à 80 pieds; feuilles à 5 lobes aigus, dentés, d'un vert foncé en dessus, plus pâles en dessous, et portées par des pétioles rougeâtres. En Pensylvanie, à l'époque du dégel, il rend par les incisions que l'on fait à son tronc et à ses grosses branches, une liqueur avec laquelle on fait du sucre. L'érable plane en fournit également. Il se greffe sur l'érable rouge et le sycomore. Son bois dur et d'une belle couleur, est le meilleur de ceux de l'Amérique. L'*A. nigrum* n'en diffère que par le feuillage plus foncé.

12—15. On cultive encore l'É. DE PENSYLVANIE, *A. spicatum*, LAM., dont les fleurs sont en épis, et qui exige une exposition plus chaude que toutes les espèces précédentes : l'É. DE CRÈTE, *A. creticum*, dont les feuilles, constamment à 3 lobes, l'ont fait regarder comme une variété de celui de Montpellier : l'É. OPALE des Italiens, *A. opatus*, L., arbrisseau à rameaux nombreux, à feuilles arrondies, à 5 lobes, pétioles rouges comme l'extrémité des rameaux : enfin l'*A. hybridum* ou *lobatum* des Anglais, bel arbre peu multiplié en France.

ÉRYTHRINE. *Erythrina.* (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.) ÉRYTHRINE ARBRE DE CORAIL, IMMORTEL. *Erythrinum corallodendrum.* L. HERB. DE L'AMAT., vol. 3. Des Indes ; aiguillons courts et épars; feuilles à 3 folioles ovales, glauques et lisses, en cœur à la base, terminées par une pointe; en mai et juin, fleurs en épis droits, terminaux, étendard très-long, et rouge de corail, d'où ses noms du grec *erythros*, rouge. Terre franche légère; serre chaude, où cet arbre ne s'élève que de 10 à 12 pieds. Multiplic. de graines en pots sur couche chaude et sous châssis. Même traitement après le repiquage ou sous cloche pour faciliter la reprise. Enfoncer les pots des jeunes plants dans la tannée pendant le premier hiver. Son

charbon sert à faire de la poudre dans l'Inde. — On possède encore l'É. BRILLANTE. *E. fulgens.* Des Antilles. HERB. DE L'AMAT., vol. 4. Fleurs ramassées, nombreuses, longues, et d'un beau rouge, pendant une partie de l'été. Même culture.

EUCALYPTUS. (Icosandrie Monogynie, fam. des MYRTÉES.) Ce nom grec signifie *je couvre bien*, la fleur ayant une sorte de coiffe caduque qui couvre les étamines et le pistil jusqu'à leur épanouissement, et tient lieu de pétales. Les espèces ci-après sont de la Nouvelle-Hollande. En pleine terre dans le midi de la France, les *Eucalyptus* pourraient parvenir à toute leur hauteur, et par conséquent devenir utiles pour les constructions.

1. EUCALYPTUS GIGANTESQUE. *Eucalyptus robusta.* SMITH. Arbre de 150 pieds; feuilles persistantes, ovales-oblongues, pointues et fermes; fleurs axillaires, très-petites, ombelles latérales et terminales, filets blancs, anthères jaunes, pédoncules et pédicules comprimés. Culture des mimosas, comme les suivans.

2. EUCALYPTUS RÉSINEUX. *Eucalyptus resinifera.* SMITH. De haute stature; forme élégante par sa longueur et la flexibilité de ses branches tombant comme celles du saule pleureur; ses feuilles sont oblongues, et terminées par une pointe allongée, d'un vert lisse; fleurs en ombelles latérales.

3—16. On cultive aussi les EUCALYPTUS POIVRÉS, *Eucalyptus piperita*, SMITH.; — OBLIQUE, *obliqua*, L'HÉR. — A CORYMBES, *corymbosa*; — PANICULÉ, *paniculata*; — BORDÉ, *marginata*; — A FEUILLES ÉTROITES, *angustifolia*; — A FEUILLES OPPOSÉES, *oppositifolia*, H. P., *saligna*, — *populifolia*, — *parvifolia*, — *argentea*, — *undulata*, — *pulverulenta*, — *perfoliata*.

EUPHORBE. *Euphorbia.* (Décandrie Trigynie. Type de la fam. des EUPHORBIÉES.) Toutes les espèces à suc laiteux, très-âcre, caustique. Le nom est celui du médecin de Juba, roi de Libye.

1. EUPHORBE PONCEAU. *Euphorbia punicea.* SWART. Arbrisseau de 4 pieds, de la Jamaïque; tronc et ra-

meaux grisâtres; feuilles grandes, lancéolées, cunéiformes, glauques en dessous; en janvier, fleurs terminales, et peu apparentes, bractées ovales, acuminées, rouge vif. Terre franche, serre chaude; fréquens arrosemens l'été, très-modérés l'hiver. Semis ou boutures sur couche chaude et sous châssis.

2—3. EUPHORBE HÉTÉROPHYLLE ou EUPHORBE CYATHIFORME. *Euphorbia heterophylla.* L. et *cyatophora.* JACQ. De l'Amér. septent. Espèce et variété vivaces et toujours vertes. Tiges de 2 à 3 pieds; rameaux axillaires, anguleux, divisés, feuilles ovales ou penduliformes, vert léger; tout l'été, fleurs d'une couleur herbacée, mais garnies de bractées grandes et remarquables par une tache large et de couleur écarlate. Même culture, ou placés près des murs, au midi, où elles mûrissent leurs graines dans l'année, et périssent aux premiers froids.

4. EUPHORBE MELLIFÈRE. *Euphorbia mellifera.* Joli arbrisseau à feuilles longues, aiguës comme celles du laurier-rose; fleurs brunes, nombreuses, et rapprochées en thyrse à la sommité des rameaux. Terre d'orangers. Multiplic. de graines, de boutures ou de drageons. Orangerie.

5—6. EUPHORBE MÉLONIFORMÉ, et TÊTE DE MÉDUSE. *Euphorbia meloniformis*, et *Euphorbia caput Medusæ.* L. Du Cap, et sans épines. La première consiste en une masse presque ronde, verte, charnue à plusieurs angles et à sillons. L'autre est composée d'une masse de quelques pouces, d'où sortent des rameaux charnus et verts. De mai en septembre, fleurs verdâtres dans la première espèce; et en juillet, fleurs jaunâtres dans la seconde, mais peu apparentes. Culture des cactiers.

FABRICIA. (Isocandrie Monogynie, fam. des MYRTÉES.) Dédié à FABRICIUS. FABRICIA GLABRE. *Fabricia lævigata.* SMITH. Joli arbrisseau de la Nouvelle-Hollande. Feuilles persistantes, presque sessiles, ovales, à 3 ou 5 nervures, glauque terne, et soyeuses dans leur jeunesse; en mai, fleurs terminales, axillaires, presque sessiles, à 5 pétales ouverts, blancs,

un trait rouge à l'onglet, anthères jaunes. Culture des mélaleuques.

FÉVIER. *Gleditsia.* Dédié à GLEDICH, professeur de botanique. (Polygamie Diœcie, fam. des LÉGUMINEUSES.)

1. FÉVIER D'AMÉRIQUE. Acacia triacanthos, *Gleditsia triacanthos.* L. Du Canada. Bel et moyen arbre, pleine terre. Racines pivotantes; tronc et branches à épines nombreuses, longues, fortes, acérées, rameuses, ordinairement à 3 dans l'aisselle de chaque feuille, d'où son surnom qui signifie *trois épines.* Il s'en dépouille quelquefois. Feuilles 2 fois ailées, à 12 ou 15 paires de folioles, ovales-allongées, souvent aiguës, toujours très-petites, odeur agréable lorsqu'on les froisse; en mai et juin, fleurs en grappes axillaires, simples, peu apparentes, et blanc sale; jolies gousses, grandes, brunes, marquées de larges taches d'un beau rouge, contenant de petites fèves, d'où le nom français. Variétés : FÉVIER SANS ÉPINES. *Gleditsia inermis.* H. P. A Folioles petites, et à gousses très-longues; bois dur, mais cassant et inférieur à celui de l'*acacia blanc.* Terre légère, plus sèche qu'humide; mi-soleil. Multiplication de graines en pleine terre, exposition chaude, en avril.

2. FÉVIER MONOSPERME. *Gleditsia monosperma.* MICH. Caroline. Arbre aussi élevé; rameaux hérissés d'épines à trois pointes menues, fort longues sur tige et branches; feuilles 2 fois ailées, de 9 à 13 paires de folioles opposées; jeunes branches, gris verdâtre, rayées de blanc; fleurs insignifiantes; gousses ovales, mucronées, monospermes. Même culture, mais plus délicat, et perdant ses jeunes pousses presque tous les hivers. Avant de le mettre en pleine terre, on le tient pendant 3 ou 4 ans en pots pour le rentrer.

3. FÉVIER DE LA CHINE. *Gleditsia Sinensis.* LIN. *Gleditsia horrida.* WILD. Arbre aussi grand; tronc hérissé d'épines en faisceau, de 6 pouces; branches très-ramifiées et armées d'épines, 3 ou 4 dards latéraux de 2 pouces; feuilles 2 fois ailées, à 4 pinnu-

les; et 6 à 7 paires de folioles larges, ovales, obtuses et d'un beau vert. Culture du n. 1.

4. Févier a grosses épines. *Gleditsia macrocanthos.* H. P. De la Chine. Tiges et branches armées de grosses épines axillaires, fort pointues, très-dures, sur lesquelles sont deux autres plus courtes et opposées; feuilles d'abord simplement ailées, de 10 à 12 paires de folioles ovales-oblongues, et crénelées, ensuite 2 fois ailées; rameaux plus courts et plus forts. Excellent pour haies impénétrables. Culture du n°. 1.

5—7. Févier de la Caspienne. *Gleditsia caspiana.* Bosc. Le plus beau de tous. Tronc et branches garnis d'épines très-longues, recourbées, aplaties à la base, brun verdâtre; branches étalées; rameaux en zigzag, vert brunâtre; feuilles deux fois pinnées, d'un pied de long, à pinnules d'un côté, ayant 12 à 15 paires de folioles ovales, aiguës, de l'autre des folioles de 15 à 18 lignes de long. Même culture. On connaît encore le F. verdatre. *G. subvirescens.* Hort. Ang. De la Chine. Même culture. Toutes ces espèces se greffent sur la première. Bois à peu près de même qualité, c'est-à-dire dur et cassant. Ils produisent beaucoup d'effet dans les jardins paysagers. Le F. de Java. *G. javanica.* Lam. N'a point d'épines; feuilles 2 fois ailées à 4 paires de pinnules soutenant 72 paires de folioles très-rapprochées et d'un vert luisant. Terre franche légère; serre chaude. Multiplication de graines sur couche chaude et sous châssis. M. Noisette et M. Godefroy, pépiniériste à Ville-d'Avray, multiplient aussi tous les gleditsia par la greffe, en fente ou en écusson.

FIGUIER. *Ficus.* *Voyez* page 297. (Polygamie Triœcie, famille des Urticées.) Les arbrisseaux suivans se cultivent pour leur beau port et leur feuillage persistant.

1. Figuier de la Baie Botanique. *Ficus rubiginosa.* Desf. *Ficus australis.* Wild. Tige droite, brune, rameuse, rameaux verts, ponctués brun; feuilles ovales, fermes, épaisses, luisantes, beau vert en dessus, nerveuses, veinées et couvertes d'un duvet ferrugineux en dessous, longues de quatre pouces et demi,

et larges de deux et un quart; fleurs insignifiantes comme dans les autres figuiers. Terre franche légère; midi; serre tempérée ou très-bonne orangerie. Multiplication de marcottes ou de boutures dont on laisse sécher la coupe, et que l'on place dans des pots sur couche chaude et sous châssis; arrosemens modérés.

2. Figuier a grandes feuilles. *Ficus macrophylla.* Desf. De la Nouvelle-Hollande. Tige de 12 à 15 pieds; feuilles plus grandes, oblongues, en cœur à leur base, nerveuses, coriaces, d'un beau vert foncé et luisant. Même culture.

3. Figuier Benjamin. *Ficus benjamina.* L. Inde. Arbre élevé; feuilles ovales, acuminées, entières, lisses, luisantes; rameaux allongés, un peu grêles, et glabres; fruits blanchâtres, presque sessiles, grosseur d'un pois. Serre tempérée ou bonne orangerie. Terre franche; même culture.

4. Figuier a feuilles de nenuphar. *Ficus nymphϾfolia.* De 20 pieds; tronc branchu; feuilles très-grandes, ovales, en cœur à la base, mucronées, glauques en dessous, forme de celles du nénuphar. Serre chaude, où il fait un très-bel effet; même culture.

5—22. Figuier élastique. *Ficus elastica.* Des Indes. Grand arbre; feuilles enveloppées, avant leur développement, d'une spathe rose, semblables à celles du *magnolia grandiflora*, mais 2 fois plus grandes et d'un vert foncé. Culture du précédent. C'est un des plus beaux arbres de serre chaude. Il fournit une gomme élastique un peu différente de celle qu'on tire du *caout-chouc* ou *hévé*. Les figuiers dont les noms suivent se cultivent de même, et sont aussi de serre chaude; savoir : les *Ficus religiosa*, *bengalensis indica*, *virens*, *scabra*, *mauritana*, *populifolia*, *ulmifolia*, *laurifolia*, *citrifolia*, *crassinervia*, *australis* ou *ferruginea*, *racemosa*, *phytolaccæfolia*, *glaucophylla*, *pyrifolia* et *scandens*.

FONTANESIA. Genre dédié à M. Desfontaines. (Diandrie Monogynie, fam. des Jasminées.) Fontanesia a feuilles de philaria. *Fontanesia phyllaroï-*

des. La Bil. De Syrie. Arbrisseau élégant de 8 ou 10 pieds; tige droite; rameaux très-nombreux, longs, grêles, flexibles, en large buisson; feuilles opposées, ovales-oblongues, aiguës et caduques en pleine terre, mais persistantes en serre tempérée; en mai, fleurs petites, nombreuses, grappes axillaires, à 2 pétales fendus, d'abord blancs, puis rougeâtres. Terre franche légère, un peu crétacée, pierreuse et sèche; exposition du levant. Multiplication de graines et de boutures, au printemps, dans une bonne terre amendée, et au levant, ou de marcottes simples, ou même d'éclats séparés en automne. Il est propre à décorer les bosquets, et à faire de petites palissades comme le troëne.

FOTHERGILLA. (Polyandrie Digynie, fam. des Ulmacées) Fothergilla a feuilles d'aune. *Fothergilla alnifolia.* L. F. *Fothergilla Gardeni.* Jacq. De la Caroline. Arbuste de 2 pieds, en buisson; rameaux nombreux, cotonneux et blanchâtres; feuilles ovales, obtuses, dentées au sommet, blanchâtres en dessous; avril, fleurs en épis ovales et blancs par le duvet qui les recouvre, odeur agréable. Fruits lançant assez loin et avec bruit leurs semences. Multipl. de graines et marcottes. Plate-bande, de terre de bruyère, ombre et humidité.

FRÊNE. *Fraxinus*, de *frangère*, casser, pour exprimer la nature *fragile* du bois de quelques espèces. (Polygamie Diœcie, fam. des Acéridées.)

1. Frêne commun. *Fraxinus excelsior.* L. Indigène. Bel arbre de plus de 60 pieds, à racines pivotantes et à boutons noirs; feuilles opposées, ailées avec impaire, à 11 ou 13 folioles ovales, pointues, dentées, opposées; le pétiole canaliculé; fleurs en grappes paniculées, jaunâtres, en avril et mai. Cet arbre, souvent attaqué et quelquefois entièrement dépouillé par les mouches cantharides, dont l'odeur et désagréable et nuisible, doit être par cette raison éloigné des habitations et des grandes routes, où il est très-dangereux pour les voyageurs, lorsque ces insectes se décomposent et se réduisent en une poussière fine

qu'on avale en respirant. Variétés. 1°. Le F. jaspé, *F. jaspidea*, H. P., dont les branches et la tige sont marquées de raies jaunes et longitudinales; 2°. le F. doré, *F. aurea*, H. P., dont les branches et surtout les jeunes rameaux sont d'un jaune brillant, sous-va-riété à branches pendantes; 3°. le F. à feuilles pana-chées, *F. argentea*, H. P., dont les feuilles sont pres-que blanches, avec quelques raies ou taches plus vertes; 4°. le F. pendant, pleureur ou parasol, *F. pendula*, H. P., dont l'aspect est extrêmement sin-gulier par ses branches, qui, dirigées d'abord vers le ciel, se courbent vers la terre et se redressent en-suite; 5°. le F. horizontal, *F. hozontalis*, assez semblable au précédent, mais dont les branches se dirigent horizontalement: il a une sous-variété à écorce dorée; 6°. enfin le *F. atrovirens*, à cause du vert foncé et presque noir de ses feuilles. Tou-tes ces variétés se propagent par la greffe en écus-son sur le frêne commun. Pour faire un bon effet, le *F. pleureur* doit avoir au moins deux greffes placées haut et en opposition, et dirigées d'abord avec des cerceaux qu'on attache en dessous. Le bois du frêne commun est très-bon pour le charonnage.

2. Frène a une feuille. *F. monophylla*. H. P. Feui-les simples, au lieu d'être composées de plusieurs fo-lioles, comme celles des autres frênes. Variété du pré-cédent.

3. F. a la manne. *F. rotundifolia*. Lam. Calabre, où il fournit la manne purgative.

4. F. a fleurs ou a pétales. *F. ornus*. L. Italie. Arbre de 30 pieds. Les frênes n'ont point de fleurs, ou, pour mieux dire, leurs fleurs ne sont composées que d'étamines, sans calice ni corolle; celui-ci porte au sommet de ses rameaux une grande quantité de fleurs blanches, munies de pétales, et disposées en panicule, que l'on voit en mai et juin. Le mot *ornus* est abrégé du grec *oreinos*, qui veut dire *appartenant aux montagnes*. Ce frêne fournit aussi de la manne qui se forme sur les feuilles et les branches, et qu'on ob-tient encore par incision. Dumont Courset assur

qu'elle découle aussi du tronc; et que les frênes à petites feuilles et à feuilles de lentisque pourraient également en fournir.

5. FRÊNE DE LA CAROLINE. *F. caroliniana.* LAM. Feuilles à folioles pétiolées, lancéolées, dentées, glabres, vert pâle, rameaux *idem.*

6. F. BLANC. *F. alba.* BOSC. *F. americana.* MICH. Amérique septentrionale. Arbre de 80 pieds, à écorce blanche, d'où son nom. Feuilles grandes, folioles vert clair en dessus et blanchâtre en dessous. Cette espèce, dont le bois vaut celui du frêne commun, est préférable pour l'ornement des jardins paysagers; ses feuilles sont moins attaquées par les cantharides.

7. F. VERT. *F. viridis.* BOSC. Amérique septentrionale. Bourgeons vert luisant. Feuilles à 7 folioles, ovales-aiguës, dentées, un peu cotonneuses sur les nervures, longues de 3 pouces, vert luisant et foncé en dessus et en dessous, d'où le surnom *concolor*, donné par Muhlenberg.

8. F. QUADRANGULAIRE. *F. tetragona.* MICH. Amér. sept. Tige et rameaux gris et tétragones dans la jeunesse, ce qui le distingue des autres.

9. F. TOMENTEUX. *F. tomentosa.* Arbre de 50 à 60 pieds. Feuilles longues dans leur ensemble de 12 à 15 pouces, à 3 ou 4 paires de folioles avec une impaire, très-tomenteuses à leur surface inférieure. Le duvet devient roux à l'automne, d'où le nom de frêne rouge donné à cet arbre.

10—16. On cultive aussi le F. DU CANADA, *canadensis;* celui A FEUILLES DE NOYER, *juglandifolia;* et ceux à feuilles DE SUMAC, *rhoifolia;* DE SUREAU, *sambucifolia;* DE LENTISQUE, *lentiscifolia;* A PETITES FEUILLES, *parvifolia*, qui a une variété à feuilles rondes, et A FRUITS LARGES, *platycarpa.*

17 à 33. On commence à cultiver les *Fraxinus pallida, acuminata, nigra, rufa, fusca, Richardi, lancea, longifolia pubescens, cinerea, alba, elliptica, ovata, rubicunda, pulverulenta, nana* et *crispa.*

Les frênes se multiplient de semences et par la greffe. Tous, hors le frêne à fleurs, préfèrent un terrain franc et argileux, frais et humide, et viennent dans toutes les terres. Le meilleur temps pour les semer est aussitôt après leur maturité. Si on attend au printemps, plusieurs espèces ne lèveront que la deuxième année. On sème par sillons en terre douce, et on couvre d'un pouce et demi. Le frêne de la Caroline et celui à larges fruits sont plus délicats que les autres, et craignent les fortes gelées; le frêne commun est plus robuste et croît jusque dans les craies pures. On distingue pour l'agrément ses variétés, le frêne parasol, le frêne horizontal et les sous-variétés du frêne doré et de l'horizontal. M. Godefroy cultive à Ville-d'Avray plusieurs autres espèces intéressantes.

FUCHSIE. *Fuchsia.* (Octandrie Monogynie, fam. des MYRTÉES.) Dédié au botaniste L. FUCHS. FUCHSIE ÉCARLATE. *Fuchsia coccinea.* H. K. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. Du Chili. Joli arbuste de 4 pieds. Rameaux nombreux; feuilles persistantes, ovales pointues et peu dentées, teintes rouge comme les rameaux; tout l'été, fleurs solitaires ou géminées, pendantes; calice rouge écarlate; pétales roulés et bleu violet; filets rouges, et anthères blanches dépassant les pétales. Terre franche légère, orangerie, ou pleine terre à exposition chaude et abritée; couverture pendant les froids. Multiplic. de semences ou de boutures sur couche et sous cloche, ou rejetons cultivés de même. Arrosemens fréquens en été. Le *Fuchsia lycioïdes*, aussi du Chili, à feuilles ovales ondulées, presque ternées, et à fleurs rouges axillaires, mérite les soins de l'amateur, quoique moins agréable. Même culture, mais serre tempérée.

FUSAIN. *Evonymus.* (Pentandrie Monogynie, fam. des RHAMNÉES.)

1. FUSAIN COMMUN, BONNET DE PRÊTRE, bois à l'ardoise. *Evonymus europœus.* L. Arbrisseau indigène, de 10 à 12 pieds, à rameaux nombreux, à feuilles opposées, ovales, aiguës et dentées; en mai, fleurs petites et blanchâtres; capsules rouges, en forme de

bonnet de prêtre ; semences orangées. Tout terrain et exposition. Multiplic. de rejetons, ou de semis aussitôt la maturité des graines qui lèvent en partie au printemps, et l'autre l'année suivante. Propre à former des sujets pour greffer les espèces suivantes. Fruits âcres et émétiques. Le charbon très-léger qu'on fait avec son bois, sert aux dessinateurs, et entre dans la poudre à canon. Variété panachée à fruits blancs.

2. Fusain a larges feuilles. *Evonymus latifolius.* L. Indigène, et de 10 à 15 pieds. Il ressemble fort au précédent par son port. Feuilles plus larges. En juin, fleurs verdâtres, à 5 pétales, donnant des fruits à 5 loges de même forme et couleur que le premier. Il se cultive et se propage de même, ou de boutures, de marcottes et par greffes, ainsi que les espèces suivantes.

3. Fusain galeux. *Evonymus verrucocus.* L. D'Autriche. Bois couvert d'aspérités ; fleurs rassemblées en plus grand nombre, brunes, toujours à 4 pétales ; il forme un buisson épais.

4. Fusain toujours vert. *Evony mus americanus.* L. De la Virginie. Feuillage persistant ; très-propre à garnir les bosquets d'hiver ; bonne exposition. Feuilles sessiles ; fleurs sans apparence ; fruits rouges et couverts d'aspérités. Même culture.

5. Fusain noir pourpre. *Evonymus atropurpureus.* Jacq. De l'Amériq. sept. Tige de 10 à 12 pieds. Rameaux lisses, légèrement tétragones ; feuilles opposées, ovales, acuminées, finement dentées ; en juillet, fleurs d'un pourpre obscur.

GAINIER. *Cercis*, du grec *kerkein*, faire du bruit, comme font les siliques de quelques arbres de ce genre. (Décandrie Monogynie, famille des Légumineuses.)

1. Gaînier commun. Arbre de Judée. *Cercis siliquastrum.* L. France méridion. Arbre de troisième grandeur ; racines pivotantes, formant souvent un grand buisson; rameaux en zigzag; feuilles moyennes, arrondies, vert un peu glauque, et jamais atta-

quées par les insectes; en avril ou mai, fleurs en petits bouquets sur le vieux bois et même sur le tronc, très-nombreuses, presque sessiles, beau rose, paraissant avant les feuilles. Terre légère, midi. Multiplicat. au printemps, de semis en rayons. Couvrir le jeune plant pendant les gelées, et repiquer au printemps suivant. On le forme à tige, en buisson ou en palissade. Il souffre la tonte et produit beaucoup d'effet à la fleur. Bois très-dur. Variété à fleurs blanches.

2. Gaînier du Canada, Bouton-rouge. *Cercis canadensis.* L. Plus bas; fleurs plus petites, et feuilles ayant une espèce de pointe. Même culture.

GALÉ. *Myrica*, du grec *myriké*, aromatique, à cause de l'odeur des feuilles de plusieurs espèces. (Diœcie Tétrandrie, fam. des Bétulacées.)

1. Galé piment royal. *Myrica Gale.* L. Indigène. Arbrisseau aromatique, de 3 pieds. Rameaux brun rougeâtre; feuilles oblongues, dentelées, vert terne, à points jaunâtres et résineux; en mai, fleurs sessiles, mâles en petits chatons, femelles en globules rougeâtres. Terre marécageuse ou de bruyère humide, ou bord des eaux. Multiplication de semences ou de marcottes, et rejetons au printemps.

2—6. Galé cirier, arbre à la cire. Cirier de la Caroline. *M. cerifera.* L. Du double plus haut; feuilles odorantes, étroites, longues, pointues, et dentées au milieu du sommet; en juillet, fleurs insignifiantes. Terre franche légère, mêlée de terre de bruyère, bonne exposition et fraîche: couverture l'hiver ou orangerie; même mode de multiplicat., mais en terrine sur couche tiède. On cultive de même le *Myrica faya* à feuilles elliptiques-lancéolées, finement dentées. *Myrica quercifolia*, arbuste de 2 à 3 pieds, en buisson garni de rameaux velus et rougeâtres, à feuilles velues et ponctuées. *Myrica cordifolia*, arbrisseau de 7 à 8 pieds, à rameaux en faisceau, garni de nombreuses feuilles persistantes, sessiles, cordiformes, dentées, fermes et ponctuées; baies plus grosses que celles du cirier. *Myrica serrata*, à tiges de 2 pieds et velues; feuilles oblongues-lancéolées, pointues, souvent dou-

blement dentées, beau vert; fruits globuleux, noirs avec pointe au sommet.

7. Galé de Pensylvanie. *Myrica pensylvanica.* H. P.—Buisson un peu moins haut; feuilles plus larges et aromatiques; en mai, fleurs sans apparence. Plus rustique. Terre franche, humide, ou sur le bord des eaux; même multiplic. que le n°. 2, qui, suivant M. Bosc, en est une variété. Leurs semences, cueillies l'hiver, fournissent dans l'eau bouillante une cire verdâtre, qui les recouvre, et dont on peut faire des bougies, d'où le nom de Cirier.

GARDENIE. *Gardenia.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Rubiacées.) Dédié au botaniste Garden.

1. Gardenie a grandes fleurs, Jasmin du Cap. *Gardenia florida.* L. Des Indes. Arbuste de 4 à 5 pieds, charmant par son feuillage persistant, souvent terné, opposé, ovale-lancéolé, lisse, et d'un beau vert; en juin et juillet, fleurs simples ou doubles, blanches, durant long-temps, solitaires, terminales, monopétales, tubulées; limbe à 5 divisions; odeur suave de girofle. Terre franche légère ou de bruyère; mi-soleil, plein air; serre tempérée, ou même chaude, arrosemens fréquens en été; dépotement après la fleur, tous les 2 ou 3 ans. Multiplication de graines sur couche chaude et sous châssis, pour le simple, ou de marcottes, en coupant un pied à trois pouces de terre pour avoir de nouvelles branches; et pour le double de marcottes, de boutures traitées comme les graines, et de greffes par approche ou en fente sur le simple.

2. Gardenie verticillée. *Gardenia verticillata.* Lam. Du Cap. Feuilles persistantes et rangées en anneaux autour des branches; en juin et juillet, fleurs blanches, larges de 2 pouces, longues de 3, et odorantes. Mêmes soins.

3—6. Gardenie radicante. *Gardenia radicans.* Thunb. De la Chine. Arbuste plus petit, à branches grêles et couchées; à feuilles sessiles et lancéolées; en juin et juillet, fleurs presque pleines, blanches et odorantes. Même culture. On cultive aussi, et de même, le *Gardenia tubiflora*, And., de Sierra-Leo-

ne, arbrisseau à feuilles elliptiques, ondulées, persistantes, et à fleurs terminales, à tube long et filiforme, blanches et d'un parfum suave; le *Gardenia latifolia*, feuilles ovales obrondes, fleurs à corolle en forme de coupe; le *Gardenia spinosa*, et le *Gardenia thunbergia*. HERB. DE L'AMAT., vol. 6.

GASTROLOBIER. *Gastrolobium.* (Décandrie Monogynie, fam. des LÉGUMINEUSES.) GASTROLOBIER BILOBÉ. *Gastrolobium bilobum.* HERB. DE L'AMAT., vol. 6. Arbrisseau de 3 à 4 pieds, à rameaux nombreux et verticillés, comme ses feuilles oblongues, cunéiformes, glabres en dessus, soyeuses en dessous, échancrées au sommet; en juin et juillet, fleurs jaunes foncé mêlé de rouge-brun, formant, au nombre de 12 et plus, un corymbe terminal; calice monophylle, presque bilabié, à 5 dents; corolle papilionacée, à étendard arrondi, redressé, marqué vers sa base d'une tache d'un rouge foncé; carène d'un rouge brun. Orangerie. Multiplication de graines et de marcottes.

GATTILLIER. *Vitex*, de *viere*, lier, ses branches étant souples. (Didynamie Angiospermie, fam. des VERBÉNACÉES.) GATTILLIER COMMUN, ARBRE AU POIVRE. *Vitex agnus castus.* L. France mérid. Arbrisseau de 8 à 12 pieds; rameaux tétragones; feuilles opposées, à 5 ou 7 folioles lancéolées, oblongues, inégales, molles, pubescentes et grisâtres; fleurs estivales en épis longs et terminaux, petites, violettes, gris de lin ou blanches, suivant la variété. Variété à feuilles plus larges. *Agnus* vient d'*agnos*, nom grec de cet arbrisseau; *castus*, chaste, de sa propriété calmante, contradictoire avec son odeur camphrée, et son goût âcre et aromatique. Tout terrain, mieux léger, chaud et ombragé; empaillé pendant les fortes gelées. Multiplication de graines ou marcottes, en pots sur couche tiède, ou au midi abrité. Le jeune plant se repique la 3e. année.

GAULTERIE. *Gaulteria.* (Décandrie Monogynie, fam. des ÉRICOÏDES.) GAULTERIE DU CANADA. *Gaulteria procumbens.* L. De l'Amérique septentrionale.

Joli arbuste de 6 à 8 pouces ; branches d'un beau rouge dans leur jeunesse ; feuilles persistantes, ovales, lisses, luisantes, beau vert et pourpre en dessous ; en différens temps, fleurs à grelot, légèrement purpurines ; baies d'un beau rouge, et mangeables. Culture des andromèdes ; plus, multiplication de traces. Les feuilles mâchées ou infusées parfument la bouche d'une odeur de fleurs d'orange et d'amande.

GELSEMIER. *Gelsemium.* (Pentandrie Monogynie, fam. des APOCINÉES.) GELSEMIER LUISANT. Jasmin odorant de la Caroline. *Gelsemium lucidum.* HERB. DE L'AMAT., vol. 3. *Bignogna sempervirens.* L. Des États-Unis. Tige divisée, à rameaux effilés, sarmenteux, grimpant en s'entortillant ; feuilles lancéolées, vert gai, luisantes, opposées, courts pétioles ; fleurs d'un beau jaune, assez grandes, en entonnoir, axillaires, courts pédoncules, odeur agréable, analogue à celle de la giroflée jaune, en juin et juillet. Terre franche légère ; exposition chaude, en le garantissant des gelées. En pot, le rentrer pendant l'hiver. Multiplication de graines tirées de son pays natal, semées sur couche et sous cloche, et rentrer le plant dans l'orangerie, au moins la première année.

GENÊT. *Genista.* (Diadelphie Décandrie, fam. des. LÉGUMINEUSES.)

1. GENÊT D'ESPAGNE. *Genista juncea.* De 6 à 10 pieds ; rameaux nombreux, jonciformes ; feuilles petites et rares ; en juillet et août, fleurs nombreuses, moyennes, beau jaune, odeur suave et grappes droites. Terre franche légère ou seulement légère. Exposition chaude, semis en pots, repiquage avec la motte ; garantir des gelées le premier hiver. Variété à fleurs doubles et inodores, plus délicate, qu'on multiplie par la greffe. Ils peuvent servir de fourrage, et à faire des balais.

2. GENÊT BLANCHATRE. *Genista candidans.* L. Indigène. Couvert d'un duvet blanchâtre. Fleurs jaunes en été. Abri l'hiver.

3. GENÊT A FLEURS BLANCHES, *ou* MULTIFLORE. *Genista alba.* LAM. *Spartium multiflorum.* L'HÉR.

Du Portugal. Couvert d'un duvet soyeux, port du genêt d'Espagne, mais plus petit. Rameaux longs, grêles, et couverts, en juin et juillet, d'une grande quantité de petites fleurs blanches. Feuilles simples ou ternées. Même culture.

4. GENÊT A FEUILLES DE LIN. *Genista linifolia.* L. de Barbarie. Feuilles alternes, sessiles, à 3 folioles linéaires, soyeuses en dessous et argentées comme les jeunes rameaux. En avril et mai, épis de fleurs jaunes et nombreuses. Orangerie et terre franche légère.

5. GENÊT PURGATIF. *Genista purgans.* L. Indigène et agréable par le grand nombre de ses fleurs moyennes, latérales, solitaires et jaunes, en mai et juin. Tige haute de plus d'un pied, divisée en rameaux nombreux, grêles, striés, soyeux dans leur jeunesse; feuilles rares, alternes, lancéolées, petites. Orangerie: il se propage facilement de semences.

GENÉVRIER. *Juniperus.* (Diœcie Monadelphie, famille des CONIFÈRES.) Arbres toujours verts, à bois odorant.

1. GENÉVRIER COMMUN. *Juniperus communis.* L. Il est trop connu pour le décrire. On n'en parle que pour rappeler sa variété, le GENÉVRIER DE SUÈDE. *Juniperus suecica.* MIL. Arbrisseau de 12 à 15 pieds, à rameaux plus droits, verticilles plus éloignés; feuilles plus piquantes et baies plus allongées; fleurs en mai. On propage tous les genévriers, de boutures faites en automne et à l'ombre, ou de graines semées en terre légère et sans engrais, au levant, aussitôt leur maturité, si l'on veut qu'ils germent au printemps suivant. Au bout de 2 ou 3 ans il faut mettre le jeune plant en place (1). Les baies du genévrier commun

---

(1) Il est toujours dangereux pour les arbres verts qu'on mette leurs racines à nu quand on les transplante; il faut donc les enlever en motte le plus qu'il est possible. Il sera encore mieux de les semer en pots: ce qui rend plus faciles et leur séparation et leur transplantation dans des pots plus grands, ou dans des paniers, jusqu'à ce qu'on les place définitivement. On ne doit aussi les transplanter qu'au moment où ils commencent à entrer en sève.

ont une odeur agréable. On s'en sert pour aromatiser l'eau-de-vie de grains.

2. Genévrier sabine male ou a feuilles de cyprès, Sabinier. *J. Sabina cupressifolia.* L. D'Italie. Tige de 6 à 10 pieds; rameaux nombreux; feuilles opposées, petites, décurrentes, serrées, à pointes aiguës; fleurs en mai et juin; baies d'un bleu presque noir. Multiplicat. de boutures en pépinière; ou en place en août.

3. G. sabine femelle ou a feuilles de tamarisc. *J. Sabina tamariscifolia.* France méridionale. Arbrisseau plus bas, moins fort, plus étalé, à feuilles et baies plus petites. Ressemble au *Juniperus repens.* Variété à feuilles panachées. Culture du précédent.

4. G. cade. *J. oxicedrus.* Cèdre aigu ou piquant. France méridionale. Beaucoup de rapports avec le numéro 1. Fleurs en mai et juin; baies rougeâtres, grosses. On en tire, par la distillation, une huile noire, épaisse, puante, employée sous le nom d'*huile de cade* dans la médecine vétérinaire. Même culture que le numéro 1, mais il supporte bien moins le froid.

5. G. Cèdre de Virginie, Cèdre rouge. *J. virginiana.* L. Arbre de 40 à 45 pieds, à racines pivotantes; rochers sur les bords de la mer, et tous terrains, pourvu qu'ils ne soient point marécageux. Tronc à écorce rouge, couvert de branches presqu'horizontales, diffuses; feuilles ternées, petites, ovales, imbriquées et serrées, ou plus longues, aiguës et ouvertes, vert foncé, mais rougeâtre en hiver; en mai et juin, fleurs et baies bleuâtres qu'on sème aussitôt leur maturité en terre de bruyère tenue fraîche et au nord. Repiquer en même terre et à même exposition, et mettre en place à 4 ans. Cet arbre, d'une croissance lente, les 10 premières années, varie dans sa forme élevée et pyramidale ou basse et irrégulière. On le force à s'allonger en coupant les branches inférieures à 6 pouces de la tige. Bois rouge, fort léger, odorant, presqu'incorruptible, un peu cassant, est employé à beaucoup d'usages, entre autres à couvrir les crayons de mine de plomb.

6. Genévrier d'Espagne, Cèdre d'Espagne. *Thurifera. J. hispanica.* Lam. Arbre de 25 à 30 pieds; feuilles opposées, aiguës, serrées, linéaires, demi-ouvertes. Baies grosses et noires. Fleurs en mai; port pyramidal; mais plus sensible au froid; il le faut semer en terrines qu'on rentre dans l'orangerie; culture du précédent, le garantir du froid les premières années et le placer dans des lieux abrités par des murailles.

7. G. de Phénicie, Morven à Marseille. *J. phœnicea.* L. De Provence. Arbrisseau pyramidal de 5 à 6 pieds; feuilles ternées, grises, aiguës dans les rameaux inférieurs, plus petites, obtuses, couchées et vertes dans les supérieurs; fleurs en mai; quelquefois les mâles se trouvent sur le même individu; baies jaunâtres. Variété, le Cèdre lycien, J. *lycia*, à baies plus grosses et brunes. Même culture.

8—9. G. Cèdre des Bermudes. *J. bermudiana.* L. Arbre de 30 à 40 pieds, forme pyramidale; rameaux, partie penchés et partie redressés; feuilles nombreuses, ternées, très-rapprochées, linéaires, aiguës, demi-ouvertes, beau vert foncé; en mai ou juin, fleurs rouge-pourpre. Culture du n°. 6, mais plus délicat; orangerie en terre franche légère ou de bruyère. Le G. couché. *J. prostrata.* Mich. Même culture.

10. G. du Cap. *J. capensis.* Lam. Rameaux nombreux, courts et rapprochés. Aux extrémités, feuilles ternées, linéaires, aiguës, glauques, demi-ouvertes, opposées et imbriquées sur le bas. Multipl. de boutures et de greffe en approche sur le *G. de Virginie.* Culture *idem.*

GERMAINE. *Germanea.* (Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées) Dédié à M. de Saint-Germain. Germaine a feuilles d'ortie.. *Germanea urticæfolia.* Lam. — Herbier de l'Amateur, vol. 5. *Plectranthus fruticosus.* L'Hérit. H. K. *Plectranthus*, signifie *fleurs à éperon.* Joli arbuste du Cap; odeur aromatique dans toutes ses parties; tiges de 2 pieds, gris cendré; rameaux quadrangulaires, rougeâtres et pubescens; feuilles opposées, persistantes,

grandes, un peu velues, crénelées, cordiformes, vert foncé; fin de l'été, fleurs en grappes nues, terminales et droites, nombreuses, unilatérales, très-odorantes, petites, d'un bleu clair teint violâtre, base en *éperon* court et obtus. Terre franche légère; au midi; peu d'arrosement : elle craint l'humidité. Orangerie. De boutures en été, ou au printemps; de graines sur couche tiède et sous châssis.

2. Germaine nudiflore, Basilic de la Chine. *Germanea nudiflora. — Plectranthus nudiflorus.* Wild. Tige tétragone, pubescente, de 8 à 9 pouces; feuilles pointues, cordiformes, dentées, ridées, pubescentes en dessous, les supérieures petites et amplexicaules; pétioles ailés; fleurs petites, en grappes unilatérales. Même culture, mais serre tempérée.

GERMANDRÉE. *Teucrium*, de Teucer, qui mit le premier la germandrée en usage. (Didynamie Gymnospermie, f. des Labiées.) Toutes sont aromatiques.

1. Germandrée arbrisseau. *Teucrium fruticans.* L. D'Espagne. Arbuste de 4 à 6 pieds; rameaux quadrangulaires, grêles, blanchâtres comme le dessous des feuilles persistantes, petites, opposées, ovales, vert foncé en dessus; de juin en octobre, fleurs nombreuses, grandes, solitaires, latérales, dépourvues de lèvres supérieures comme toutes celles du genre; bleu violet tendre. Terre franche légère; exposition chaude; orangerie près des jours. Mult. de graines en pots sur couche au printemps, de boutures, ou par la séparation du pied. Peu d'arrosemens en hiver.

2. Germandrée jaunatre. *Teucrium flavicans.* Lam. De la France mérid. Arbuste touffu, à tiges nombreuses et blanches, à feuilles opposées, ovales, sessiles, crénelées, persistantes; de juillet en septembre, fleurs disposées en têtes terminales, jaunâtres et souvent verdâtres. Même culture.

3. Germandrée maritime ou Marum. *Teucrium Marum.* L. D'Espagne. Petit buisson régulier, à tiges nombreuses, rameuses, et blanches comme ses feuilles petites, ovales-aiguës; en juillet et août fleurs du même côté, petites, purpurines, épis terminaux et

allongés. Les chats, que son odeur attire, tuent souvent cette plante, à force de se rouler dessus. Même culture.

4. GERMANDRÉE DE MARSEILLE A ODEUR DE POMME. *Teucrium massitiense.* L. Tiges ligneuses, de 18 pouces, grêles, rameaux tétragones; feuilles persistantes, ovales, cordiformes, crénelées, ridées, blanches en dessous; dès juillet, fleurs en grappes droites, rose-pourpre. Même culture.

GESNERE. *Gesneria.* (Didynamie Angiospermie; fam. des LOBÉLIACÉES.) Genre consacré, par Plumier, au naturaliste suisse Conrard GESNER.—GESNER COTONNEUSE, *Gesneria tomentosa.* L. HERB. DE L'AMAT., vol. 6. De la Jamaïque. Arbrisseau de 4 à 6 pieds, à rameaux étalés, cotonneux. Feuilles étroites-lancéolées, longues de 8 à 12 pouces, crénelées, ridées, un peu visqueuses, à pétioles très-courts et petites stipules arrondies, exhalant une odeur fétide. Corymbe de 15 fleurs, ou plus, jaunâtres et duveteuses extérieurement, glabres et tachées de pourpre obscur à l'intérieur; corolle monopétale, tubuleuse, à limbe un peu irrégulier et à 5 lobes. En mars, avril et mai. Serre chaude.

GINKGO. (Monœcie Polyandrie.) GINKGO A DEUX LOBES, ARBRE AUX 40 ÉCUS. *Ginkgo biloba.* L. Du Japon. Arbre à racines pivotantes, grosseur et étendue d'un fort noyer; écorce grise; rameaux ouverts et jaunâtres; feuilles en faisceau, lisses, cunéiformes, larges de 3 pouces, divisées en 2 lobes crénelés, d'où le nom spécifique. Fleurs jaunâtres, unisexuelles; les mâles en chaton filiforme; les femelles solitaires, devenant des noix ovales, arrondies, charnues, grosses comme des prunes de Damas; elles contiennent un noyau dont l'amande blanche, à chair un peu ferme, est bonne à manger; on la rôtit comme des châtaignes. Terre franche, profonde, un peu humide; exposition chaude. Multiplication de rejetons, de marcottes, ou de boutures, en février et mars, avec des branches de l'année, ayant un talon du bois de deux ans, et placées sur couche tiède et garantie du soleil.

GLOBULAIRE. *Globularia.* (Voyez aux plantes d'agrément.)

1. Globulaire a feuilles longues. *Globularia longifolia.* Willd. De Madère. Arbrisseau de 7 à 8 pieds; feuilles sessiles, lancéolées linéaires, glabres, luisantes, vert gai; septembre et octobre, fleurs bleu très-clair, réunies en petites têtes, dans un calice commun; pédoncules d'un à deux pouces dans les aisselles des feuilles supérieures. En pot dans une terre substantielle mêlée d'un peu de terre de bruyère. Arrosemens modérés pendant l'été; orangerie pendant l'hiver. Multipl. de marcottes.

2. Globulaire turbith. *Globularia Alypum.* L. Arbrisseau de 2 à 3 pieds; indigène des lieux arides, pierreux et chauds du midi de la France. Feuilles lancéolées, rétrécies en pétioles à la base, très-aiguës, persistantes; fleurs bleuâtres, réunies au sommet des rameaux en une petite tête, imitant une scabieuse. Dans son pays natal, cet arbrisseau fleurit en mars et une seconde fois en septembre et octobre; il mérite d'être plus répandu dans les jardins où il produit un joli effet. Dans le climat de Paris, il faut le planter en pot dans la terre de bruyère, et le rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver. Multipl. de graines semées sur couche au printemps.

GLYCINE. (Voy. *Glycine apios*, aux plantes bulbeuses.) Ce nom, du grec *glikis*, doux, indique la saveur de quelques-unes de ces plantes.

1. Glycine pubescente. Haricot en arbre. *Glycine frutescens.* L. De la Caroline. Racines traçantes; tiges de 15 pieds, volubiles, ligneuses, persistantes; rameaux soyeux à l'extrémité; feuilles pinnées, à 9 folioles; fleurs très-belles, nombreuses, violettes, en épis serré et terminal, tout l'été. Culture de l'*Apios*. fleurit mieux adossée contre un mur, qu'isolée. Mult. de racines, drageons et marcottes faites avec les pousses de l'année précédente.

2. Glycine rouge. *Glycine rubicunda.* Curtis. *Kennedia rubicunda.* Vent. Des îles de la mer du Sud. Plante sarmenteuse ne formant qu'un petit buis-

son d'un pied; feuilles à 5 folioles, ovales-obtuses, un peu ridées, cotonneuses en dessous, à bords légèrement ciliés, ayant dans leur jeunesse une teinte claire de rouge; en juin et juillet, fleurs longues, rouge foncé, 2 à 2, assez semblables à celles des haricots. Gousses velues, longues de 3 pouces. Terre franche; orangerie; semis sur couche chaude et sous châssis, en pots et au printemps.

3. Glycine écarlate. *Glycine coccinea.* Curtis. *Kennedia coccinea.* Vent. De Botany-Bay. Jolie plante ligneuse, grimpante, haute de plusieurs pieds; feuilles à 3 folioles, arrondies et ondulées; en avril et juin, fleurs axillaires, solitaires ou par 2, joli écarlate-pourpre; le pétale supérieur a une tache verdâtre. Même culture que la précédente.

4. Glycine a deux taches. *Glycine bimaculata.* Curt. — Herb. de l'Amat., vol. 1. *Kennedia monophylla.* Vent. De Botany-Bay. Tiges de 6 à 8 pieds, grêles et rougeâtres; feuilles simples, en cœur à la base, fort longues, sagittées; tout l'été, fleurs en grappes axillaires, petites, violâtres et marquées de taches vertes sur l'étendard. Même culture.

GNIDIENNE. *Gnidia.* L. (Octandrie Monogynie, fam. des Thymélées.) Consacré à la déesse de Gnide. Du Cap.

1. Gnidienne a feuilles opposées. *Gnidia oppositifolia.* Thunb. Joli arbrisseau de 2 à 4 pieds, feuilles opposées, nombreuses, petites, ovales, lancéolées, vert glauque; en été, fleurs terminales, jaunâtres, petites, 4 à 6 ensemble. Il périt quand il pleut ou quand on l'arrose trop. Culture des diosmas.

2—3. Gnidienne a feuilles de bruyère. *Gnidia simplex.* L. — Herb. de l'Amat., vol. 2. Charmant arbrisseau plus petit; feuilles petites et linéaires, couvrant les rameaux. Pendant la belle saison, fleurs jaunes, petites, nombreuses; bouquets terminaux, odeur très-suave, surtout le soir. *G. pinifolia.* Feuilles d'un vert foncé; en mai-juin, fleurs d'un blanc pur, sessiles, velues, odorantes, 7 à 8 en têtes terminales.

GOODIA. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.) GOODIA A FEUILLES DE LOTUS. *Goodia latifolia.* HERB. DE L'AMAT., vol. 5. De la Nouvelle-Hollande. Tige grêle, cylindrique, rougeâtre, haute d'environ 2 pieds; rameaux alternes; feuilles *idem*, pétiolées, glabres, composées de 3 folioles ovales, légèrement cunéiformes à la base et acuminées au sommet, vert-gris en dessus, pâle en dessous; fleurs d'un jaune pâle, tachées de rouge à la base de l'étendard, formant à 10 ou 12, à l'extrémité des rameaux, un groupe fort joli.

GORDONIA. (Monadelphie Polyandrie, fam. des THÉACÉES.) Dédié à GORDON, cultivateur anglais.

1. GORDONIA A FEUILLES GLABRES. Alcée de la Floride. *Gordonia lasianthus*, du grec *anthos*, fleur, et *lasios*, hérissé. Parties humides de la Caroline. Arbre de 60 pieds dans son pays natal, forme pyramidale, ne s'élevant dans nos jardins qu'à 12 ou 15 pieds. Feuilles alternes, dentées, ovales-aiguës, persistantes, d'un vert luisant; en septembre et octobre, fleurs axillaires, terminales et d'un bel effet, à 5 pétales blancs, velus; étamines nombreuses; anthères jaunes. Son écorce sert à tanner les cuirs.

2. GORDONIA PUBESCENT. *Gordonia pubescens.* LAM. — HERB. DE L'AMAT., vol. 4. Du même lieu. Arbre de 30 pieds, plus délicat; tige moins droite; rameaux assez longs à l'extrémité; feuilles peu nombreuses, entassées, aiguës, étroites, dentées, entièrement velues dans leur jeunesse, et ensuite seulement à la surface inférieure; en août et septembre, fleurs grandes, presque sessiles, blanches, au haut des vieilles pousses, odeur de violette. Multiplic. de graines ou marcottes. Terre franche légère; orangerie; bonne exposition, et même sur une couche modérée pour faire épanouir les fleurs.

GRENADIER A FRUIT. (*V.* aux arbres fruitiers.)

1. GRENADIER A FLEURS BLANCHES. *Punica alba.* Comme le grenadier à fruit, mais plus petit, plus délicat; son feuillage à teinte plus pâle, indique la couleur de ses fleurs, blanc-verdâtre. On le multiplie de

boutures, rejetons et marcottes, ou par greffe en approche sur le grenadier commun. Il aime la chaleur et l'eau, et surtout la terre de bruyère mêlée de terreau de feuilles bien consommées.

2. Grenadier a fleurs doubles. Cette belle variété du grenadier à fruit se cultive de même, aime le soleil et l'eau, et doit se rentrer, pour plus de sûreté, en orangerie l'hiver. Autre variété plus belle, appelée mal à propos Prolifère; elle donne seulement des fleurs beaucoup plus grosses, qui durent chacune près de six semaines dans leur grand éclat. Le calice quelquefois énorme, et le plus souvent ni plus gros ni plus long que le grenadier ordinaire, mais toujours plus évasé dans le haut, est rempli d'une substance charnue et non colorée, sur laquelle et sur l'évasement des divisions du calice sont attachés de grands pétales, de la plus belle couleur, et en nombre si considérable, que les fleurs sont triples de celles du grenadier ordinaire. Terre franche légère, et midi.

3. Grenadier nain, Grenadier des Antilles. *Punica nana.* H. P. Amérique. Il ressemble au grenadier commun, et s'élève beaucoup moins; il se fait remarquer par le très-grand nombre de fleurs simples pendant plus d'un mois. Il lui faut la serre tempérée l'hiver; pendant l'été, beaucoup d'eau et de soleil. Multiplic. soit de graines sur couche au printemps, soit de marcottes ou de greffe en fente ou en approche. Il a une variété à fleurs d'un blanc verdâtre et simple, et une à fleurs doubles.

GRENADILLE ou Passiflore. *Passiflora.* Fleur de la passion, parce qu'on a cru, dans la première espèce, voir les instrumens de la passion de Jésus-Christ. (Gynandrie Pentandrie, fam. des Cucurbitacées.) Ces arbrisseaux sarmenteux et munis de vrilles, sont de l'Amérique méridionale.

1. Grenadille bleue, Fleur de la Passion. *P. cærulea.* L. — Herbier de l'Amateur, vol. 2. Arbrisseau charmant; tiges de 20 pieds et plus, anguleuses à leur sommet; feuilles nombreuses, persistantes, à 5 ou 7 digitations oblongues, obtuses, vert foncé; de juin

en octobre, fleurs solitaires, axillaires, enveloppées par 3 folioles, ensuite écartées par l'allongement du pédicule, glanduleuses, avec une couronne frangée, bleue vers son extrémité, purpurine à sa base, et ayant un cercle blanc dans sa partie moyenne; calice à 5 divisions oblongues et blanches en dedans, pistil en forme de pilon et très-long; fruit gros comme un œuf, d'un jaune-orangé, mou, pulpeux et qu'on mange en Amérique et en Italie. Terre légère et substantielle; exposition chaude contre un mur; arrosemens fréquens en été, garantir du froid l'hiver par une bonne couche de litière, et empailler les branches. Multipl. de graines aussitôt la maturité, sur couche chaude et sous châssis, pour repiquer à 2 ans, et mettre en place à 3 ou 4 ans, ou de rejetons et de boutures au printemps, ces dernières traitées comme les semences, ou enfin de marcottes. Dans les terrains forts et humides, les tenir en pots et les rentrer en orangerie.

2. Grenadille incarnate. *P. incarnata.* L. Tiges menues, cylindriques; feuilles à 3 lobes ovales, pointus et dentelés; pétioles à 2 glandes; en juillet et août, fleurs axillaires, solitaires, blanches, grandes; couronne purpurine au centre; violet pâle à la circonférence, et un cercle noir à la partie moyenne. Même culture, mais orangerie et mieux bâche ou serre tempérée. Terre de bruyère. En serre chaude, les fruits abondans et d'une saveur fort agréable mûrissent et se mangent.

3. G. quadrangulaire. *P. quadrangularis.* L. Tige grimpante, de 30 à 60 pieds, à 4 angles presqu'ailés. Feuilles larges, en cœur, acuminées, entières, pétiole à 6 glandes; en août et octobre, fleurs solitaires, axillaires, odorantes, plus grandes et plus grosses que celles des autres espèces. Calice à 5 divisions bordées de pourpre; corolle à 5 pétales très-ouverts et purpurins; étamines jaunes; stigmate blanc, bordé jaunâtre; ces parties entourées par des filets nombreux, très-longs, panachés de blanc et de violet. Fruits gros, jaunâtres; odeur agréable, très-

bons à manger. Même culture, mais terre franche légère et serre chaude, où elle demande appui et jour. Il ne faut pas, en transplantant, couper ou découvrir les racines.

4. Grenadille ailée. *P. alata*. H. K.—Herb. de l'Amat., vol. 1. Tige à 4 angles membraneux, d'où son surnom *ailée*. Feuilles simples, ovales, presque en cœur, stipulées, lancéolées, dentées; pétioles gros et à 4 angles. D'avril en décembre, fleurs assez grandes, pendantes, rouges dans l'intérieur, et très-odorantes. Même culture que pour la précédente, avec laquelle cette belle espèce a des rapports; mais elle peut passer l'hiver dans la serre tempérée, et même en pleine terre, si on la greffe sur la *G. bleue*: dans ce cas, il faut la mettre à exposition chaude, bien empailler les tiges et couvrir les racines pendant l'hiver.

5. G. soyeuse. *P. holosericea*. L. De la Vera-Crux. Rameaux grimpans, pubescens, longs de 10 à 12 pieds; feuilles ovales, à 3 lobes mucronés, molles au toucher; pédoncules géminés, bifides ou trifides, portant 2 à 3 fleurs larges de 18 lignes; pétales blancs; couronne jaune à la partie supérieure, purpurine à la base. Fleurs en été; les rameaux en longues guirlandes font un très-joli effet. Serre chaude. Multiplic. de marcottes.

6. G. pédalée. *P. pedata*. Willd. Herb. de l'Amat., vol. 5. Sarmens anguleux, grêles et allongés; feuilles à 7 divisions, dentées en scie; de juillet en octobre, fleurs très-grandes; couronne frangée, rouge foncé, avec 2 ou 3 cercles blancs, beau violet à l'extrémité; filets de la couronne tortueux; pédoncules axillaires et solitaires. Culture du n°. 3.

7. G. pommiforme. *P. maliformis*. Tiges grimpantes, de 15 à 20 pieds; feuilles en cœur, oblongues, pointues, beau vert; de mai en octobre, fleurs axillaires, solitaires, ample collerette de 3 folioles, rougeâtres, veinées de lignes plus foncées; fruits jaunes, grosseur d'une pomme. Même culture.

8. G. a feuilles de laurier. *P. laurifolia*. Tige

très-élevée et grimpante ; feuilles ovales, oblongues et lisses ; en juin et juillet, fleurs axillaires, solitaires, mêlées de blanc, de pourpre et de violet, et ayant une odeur agréable. Fruits jaunes, gros comme un œuf. Même culture.

9—15. Grenadille biflore. P. *biflora*. Tige de 10 pieds, grimpante et quadrangulaire ; feuilles à 2 lobes divergens, oblongs, pointus dans leur milieu, couverts en dessous de poils anguleux ; en août, fleurs axillaires, petites, blanches et à couronne jaunâtre. Culture du n°. 2. On cultive comme le n°. 3 les *P. suberosa*, dont, en juin et septembre, les fleurs, axillaires et solitaires, ont le limbe blanc, la couronne intérieure bleue, la moyenne rougeâtre, et l'extérieure à trente rayons rouges. *P. punctata*, à feuilles ponctuées en dessous, et à fleurs axillaires, solitaires, blanches et à couronne jaune, en mai et juin : *P. perfoliata ; normalis, aurantia, heterophylla*, et la Grenadille a grappes, *Passiflora racemosa*, figurée dans l'Herb. de l'Amat., vol. 6.

GREUVIER. *Grewia*. (Gynandrie Polyandrie, ou Polyandrie Monogynie, fam. des Tiliacées.) Dédié au botaniste Grew. — Greuvier occidental. *Grewia occidentalis*. L. — Herbier de l'Amateur, vol. 2. Du Cap. Joli arbrisseau à rameaux diffus et longs ; feuilles ovales, crénelées ; tout l'été, fleurs nombreuses, 2 à 5 pétales en étoile, très-ouverts, bleus comme l'intérieur du calice. Terre franche légère ; exposition chaude ; beaucoup d'eau en été, peu en hiver ; orangerie. Multiplic. de graines, de boutures au printemps, sur couche tiède et sous châssis, ou de marcottes.

GROSEILLER. (*V*. arbres fruitiers.) Le groseiller rouge et le cassis ont des variétés panachées. Groseiller doré. *Ribes aureum*. Herb. de l'Amat., vol. 4. Nouvelle et jolie espèce de l'Amér. septent., cultivée depuis 4 à 5 ans au Jardin du Roi et chez M. Noisette. Arbrisseau de 4 à 5 pieds, divisé en rameaux grêles, dont les plus jeunes sont garnis de feuilles longuement pétiolées, vert gai, partagées en 3 lobes ; en

avril, fleurs jaune doré, petites grappes axillaires. Calice tubulé; odeur suave de girofle. Pleine terre. Multiplic. par marcottes.

HALÉSIE. *Halesia.* (Décand. Monogyn., fam. des DIOSPYRÉES.) Dédié à Hales, auteur de la *Statique des Végétaux.*

1. HALÉSIE A 4 AILES. *Halesia tetraptera.* L. Joli arbrisseau rustique de la Caroline. Tiges de 12 à 15 pieds; rameaux cassans, feuilles longues, aiguës, dentées, vert gai, pétioles glanduleux; en mai, fleurs pendantes, 3 ou 4 ensemble, blanc pur, campanulées, à 4 lobes, sur les branches. Fruits moyens à 4 ailes, d'où le surnom de *tetra*, et *pteron*, aile. Terre franche légère ou terre de bruyère; mi-soleil. Multiplic. de graines en terrines et en terre de bruyère, tenue fraîche, ou de marcottes faites avec le bois de l'année précédente, et qu'on relève la troisième année. On Mange les fruits.

2. HALÉSIE A 2 AILES. *Halesia diptera.* L. Pensylvanie; ressemble au précédent; feuilles plus ovales et sans glande au pétiole; fruit à 2 ailes. Même culture. Arbrisseaux agréables.

HAMAMELIS. Hamametis. (Tétrandrie Digynie, fam. des BERBÉRIDÉES.) HAMAMÉLIS DE VIRGINIE. *Hamametis virginica.* L. Arbrisseau à feuilles fort semblables à celles de l'aune; en automne, fleurs ramassées; 4 pétales étroits, très-longs, tortillés et jaunes; fruits en paquets, mûrissant l'année suivante, d'où le nom des mots grecs *hama*, réunion, et *mélon*, fruit. Terrain frais, léger et ombragé. Multiplic. de marcottes incisées, faites en automne, dans un terrain humide, ou de graines semées au levant en terre de bruyère; elles ne lèvent que la troisième année.

HEBENSTREITIA. (Didynamie Angiospermie, fam. des VERBÉNACÉES.) Dédié à HEBENSTREIT.—HEBENSTREITIA DENTÉ. *Hebenstreitia dentata.* L.—HERB. DE L'AMAT., vol. 5. *Hebenstreitia aureæ.* AND. Du Cap. Arbuste bisannuel et au plus trisannuel, en buisson serré; tiges grisâtres, fermes; rameaux nombreux; feuilles *idem*, souvent par 3, réfléchies, linéaires,

aiguës et peu dentées ; juin-décembre, fleurs petites, tubulées, blanches, à une seule lèvre, à 3 divisions arrondies, celle du milieu bifide, et toutes marquées d'une tache longue et aurore ; épis terminaux, inodores le matin, odeur forte et désagréable dans le milieu du jour ; le soir, odeur suave. Terre franche légère ; exposition chaude ; orangerie près des jours. Multiplic. au printemps, sur couche tiède et sous châssis ou cloche, de graines ou de boutures d'une reprise facile : elles fleurissent dans l'année, supportent difficilement le transport. Arbuste très-agréable à la fleur, ainsi que l'*hebenstreitia cordata*, feuilles cordiformes, obtuses, charnues ; fleurs blanches en dehors, rougeâtres en dedans ; épis sessiles et terminaux ; juillet-décembre. Même culture.

HÉLIOTROPE. *Heliotropium*, du grec *helios*, soleil, et *trepo*, je tourne ; *fleur se tournant au soleil.* (Pentandrie Monogynie, famille des Borraginées.)

1. Héliotrope du Pérou. *Heliotropium peruvianum.* L. Arbuste de 2 à 5 pieds ; pyramidal, quand il provient de graines ; rameaux nombreux, velus ; feuilles persistantes, court pétiole, lancéolées, ovales, velues, ridées, vert foncé ; de juin-novembre, fleurs petites, bleuâtres, corymbes, ensuite épis unilatéraux ; odeur de vanille. Terre franche légère ; midi, un peu abritée ; beaucoup d'eau en été ; serre tempérée ou bâche près des jours. Multiplic. de graines ou de boutures sur couche tiède, au printemps et en été, garantir du soleil pendant quelques jours. L'hiver, l'humidité fait tomber ses feuilles, et la plus légère gelée détruit ses branches, mais il repousse du pied au printemps.

2. Héliotrope a grandes fleurs. *Heliotropium grandiflorum.* Herbier de l'Amateur, vol. 2. Origine du précédent, dont il diffère par ses tiges et ses rameaux plus élevés, ses épis de fleurs plus grands, plus lâches, plus divisés, ses corolles plus grandes, dont le tube est une fois plus long que le calice ; enfin, par ses fleurs, qui n'ont qu'une odeur douce.

Fleurs toute l'année en serre chaude. Même culture.

HEMITHOMUS. (Didynamie Angiospermie, fam. des PERSONNÉES.)

1. HEMITHOMUS ARBRISSEAU. *Hemithomus fruticosus.* L'HÉR. — HEMIMERIS A FEUILLES LINÉAIRES. *Hemimeris linearis.* WILLD. — HERB. DE L'AMAT., vol. 4. Du Pérou. Fort joli arbuste, toujours vert; tige de 2 à 3 pieds; rameaux nombreux, grêles, raides, noueux; feuilles verticillées, longues, linéaires-lancéolées, molles, inégales et persistantes; en été, fleurs écarlates, corolle monopétale, à 5 divisions rouge-capucine, brunes au centre et marquées de 5 raies vertes sur cette couleur; épis longs et terminaux; étamines formant un tuyau, d'où sort le pistil. Les fleurs paraissent coupées en deux, d'où le nom générique. Culture de l'héliotrope.

2. HEMITHOMUS A FEUILLES D'ORTIE. *Hemithomus urticæfolius. Celsia urticæfolia.* CURT. *Hemimeris urticæfolia.* WILLD. Amérique équinox. Arbuste de 2 pieds, presqu'herbacé; tige en buisson; branches tétragones et brunes; feuilles persistantes, ovales, pointues, dentées, beau vert luisant; de juillet en octobre, fleurs axillaires, grappes allongées, plus petites, et seulement écarlates. Même culture, il se contente de l'orangerie.

HÊTRE, *Fagus*, du grec, *phagein*, parce que la *fêne* se mange, et donne une huile excellente. (Monœcie Polyandrie, fam. des BALANIFÈRES.)

1. HÊTRE COMMUN, FAU, FOYARD, FOUTEAU. *Fagus sylvatica.* L. Très-bel arbre indigène, de 90 à 100 pieds, racines traçantes et pivotantes; écorce lisse et blanche; branches étendues et rameuses; feuilles ovales, pointues, denticulées, plissées, à nervures latérales, lisses, beau vert qui rougit en automne; en avril et mai, fleurs en chaton. Variétés à branches et rameaux pendans, *F. pendula;* feuilles vert cuivreux, *F. æna;* feuilles forme de crête, *F. cristata;* feuilles pourpres, *F. purpurea;* feuilles panachées, *F. variegata.* Tout terrain, mais mieux terre terre franche légère, profonde, un peu sèche, où sa croissance est

rapide; il vient aussi dans les craies; midi. Multiplic. de graines semées aussitôt leur maturité, et garanties des mulots et des loirs. On sarcle les jeunes plants, et on les repique en pépinière quand ils ont un pied; et lorsqu'ils sont assez forts, on les transplante. On greffe en approche les variétés sur le hêtre commun.

2. Hêtre ferrugineux. *Fagus ferruginea.* H. K. Amérique septent. Arbre un peu moins grand, mais aussi gros; feuilles ovales, oblongues, à dents aiguës, acuminées, cotonneuses en dessous; fleurs en avril ou mai. Même culture et emploi. Ces arbres, d'un port superbe et qui aiment les lieux ouverts, sont de très-beaux ornemens. Le bois en est dur et tantôt blanc, tantôt rougeâtre, suivant la qualité du sol. On l'emploie à un grand nombre d'usages, pour l'ébénisterie, les vis, tours, pilons, pelles, sabots, etc. Il est presqu'incorruptible sous l'eau. C'est le meilleur combustible. L'écorce légère peut remplacer le liége pour les filets des pêcheurs.

HILLE. *Hilla.* (Hexandrie Monogynie; fam. des Rubiacées.) Genre dédié à John Hill, botaniste anglais. Hille a longues fleurs. *Hilla longifolia.* Swartz. Herbier de l'Amateur, vol. 6. Tige ligneuse, cylindrique, rameuse, munie de vrilles; feuilles opposées, ovales, persistantes, glabres et luisantes. En septembre et octobre, fleurs solitaires, sessiles à l'extrémité des rameaux, monopétales, infundibuliformes, à tube cylindrique long de 3 pouces; limbe à 6 divisions oblongues-lancéolées, d'un blanc sale, plus ou moins roulées sur elles-mêmes extérieurement. Serre chaude.

HIBBERTIA. (Polyandrie Polygynie, fam. des Magnoliacées.) Dédié à *Georges* Hibbert.

1. Hibbertia grimpant. *Hibbertia volubilis.* Andr. *Dillenia volubilis.* Vent. *Dillenia scandens.* Willd. Du Port-Jackson. Arbrisseau sarmenteux. Tiges un peu volubiles, velues au sommet; rameaux velus et rosés; feuilles ovales, mucronées, velues, articulées réfléchies, courts pétioles, beau vert en dessus et pâle en dessous. Tout l'été, fleurs solitaires, terminales,

presque sessiles, grandes, à 5 pétales, jaune brillant et odeur désagréable. Cet arbrisseau veut la terre de bruyère, l'orangerie, et se multiplie au printemps de boutures sur couche et sous châssis, ou même sur couche ombragée; fin d'avril, de marcottes.

2. Hibbertia a feuilles crénelées. *Hibbertia grossulariæfolia.* Nouv.-Hollande. Joli arbuste rampant et grimpant, qu'on distingue par le rouge vif des jeunes rameaux, des pétioles et des pédicules; feuilles à peu près comme celles du groseiller, mais plus petites, beau vert en dessus et rougeâtre en dessous. Tout l'été, fleurs solitaires, petites, à 5 pétales aussi d'un très-beau jaune, mais échancrés au sommet en pointe, enfin alternes avec les divisions du calice, très-aiguës et bordées rouge. Même culture.

HOMALIER. *Homalium.* (Icosandrie Trigynie, fam. des Rhamnées.) Le nom de ce genre est formé du mot grec *omalos*, uni, égal, parce que les étamines sont distribuées devant chaque pétale en nombre égal, 4 par 4. Homalier a grappes, *Homalium racemosum.* Jacq. Herbier de l'Amateur, vol. 6. Des Antilles. Cet arbre, élevé dans son pays natal, n'a encore acquis dans nos serres que 4 ou 5 pieds de haut. Rameaux épars; feuilles ovales-oblongues, aiguës, dentées en scie, glabres, luisantes, persistantes. De juin en août, fleurs petites, d'un blanc verdâtre, disposées 12 à 15 en grappes axillaires ou terminales. Calice turbiné à sa base, monophylle, à 6 divisions ovales lancéolées; corolle à 6 pétales alternes avec les divisions du calice et un peu plus longs. Serre chaude; multiplication de marcottes.

HORTENSIA. (Décandrie Digynie, fam. des Saxifragées.) Dédié par Commerson à Hortense Lepaute, épouse d'un célèbre horloger. Hortensia a feuilles d'Obier, Rose du Japon. *Hortensia opuloïdes.* Dum. *Hydrangea hortensia.* Smith. Bel arbuste de 3 à 4 pieds, souligneux; rameaux nombreux, pointillés brun; feuilles grandes, opposées, ovales, dentées; en dessous nervures saillantes, et autant de sillons en dessus, beau vert qui prend une teinte rouge à l'au-

tomne, et persistantes jusqu'au printemps, si elles ne sont pas gelées; de juin en novembre, fleurs nombreuses, en corymbes terminaux, ayant la forme et la disposition de celles de la boule de neige. *Viburnum opulus*, mais en boules beaucoup plus grosses, d'abord verdâtres, puis d'un rose purpurin, ensuite violâtres, enfin d'un blanc sale, et quelquefois d'un rouge vif, et bleues si la terre contient de l'ocre. Terre de bruyère; mi-soleil; d'orangerie ou de pleine terre au nord, en le garantissant des gelées d'hiver et du printemps, boutures sur couche tièdes et sous cloche au printemps; ou de rejetons enracinés; renouveler la terre des pots ou des caisses une fois l'an, et fréquens arrosemens l'été. On coupe les fleurs des boutures la première année.

HOUSTONIA. (Tétrandrie Monogynie, famille des GENTIANÉES.) Dédié à HOUSTON. **HOUSTONIA ÉCARLATE.** *Houstonia coccinea.* HERB. DE L'AMAT., vol. 2. Du Mexique. Arbuste charmant. Souvent ses tiges de 2 pieds, demi-ligneuses, et herbacées, périssent; mais ses racines vivaces repoussent au printemps; feuilles ovales, pointues, souvent 3 à 3; en juin, fleurs d'un rouge éclatant et en ombelles terminales, à tube évasé en 4 divisions peu ouvertes. Variété à fleurs blanches, assez jolie. Terre franche légère; l'hiver, place sèche et aérée dans l'orangerie, où ces arbustes continueront de fleurir jusqu'en janvier. Multiplication de couchage, ou de boutures en mars, sur couche chaude et sous châssis, pour les remettre en pots et rentrer l'hiver, ou en pleine terre en juin à bonne exposition. Elles y fleuriront jusqu'à ce que le froid les tue. Elles redoutent aussi l'humidité.

HOUX. *Ilex* (Tétrandrie Tétragynie, famille des RHAMNÉES.) **HOUX COMMUN.** *Ilex aquifolium.* L. Indigène. Arbre de 20 à 25 pieds, toujours vert, à racines pivotantes, à rameaux souples et verts; feuilles ovales, fermes, lisses, luisantes, vert foncé, ondulées et épineuses, d'où le surnom *aquifolium*, corrompu d'*acutifolium*. En mai et juin, fleurs très-petites, blanches et axillaires; baies rouges, jaunes

ou blanches. On les sème aussitôt mûres, en terre franche légère; autrement plusieurs années à lever. On repique le plant au printemps suivant ; et, quand il a 3 ans, il peut recevoir les greffes des variétés à feuilles hérissonnées, ou sans épines, ou panachées, soit blanc pur ou jaune, soit rouge ou violet, ou à baies blanches ou jaunes. Ces variétés sont délicates; celle panachée de jaune, joue de loin l'arbre à feuilles d'or. Les sujets pris dans les bois valent moins que ceux de semences pour la greffe; avec l'écorce du houx commun, on fait la glu; le bois dur, et blanc jaunâtre, sert pour le tour.

2. Houx d'Amérique. *Ilex opaca.* Mich. Il ressemble à celui d'Europe, mais il atteint jusqu'à 40 pieds d'élévation. Même culture et usages.

3. Houx de Madère. *Ilex maderiensis.* H. P. Arbrisseau non épineux, très-agréable; écorce verdâtre et lisse; feuilles toujours vertes, nombreuses, grandes, persistantes, épaisses, ovales-arrondies, quelquefois un peu échancrées en cœur à leur sommet, et dentées en scie. En mai, fleurs rares, plus grandes que celles du houx commun; baies d'un beau rouge, dont on peut semer les graines. On peut aussi greffer ce houx sur le commun. Orangerie et même terre.

4. Houx de Minorque *ou* de Mahon. *Ilex balearica.* L. Remarquable par le beau vert de ses feuilles persistantes. Moins délicat, il peut rester l'hiver en pleine terre avec quelques précautions. Greffes sur le houx commun, à la manière des daphnés.

5. Houx a feuilles de laurier. *Ilex cassine.* Caroline. Arbrisseau droit de 15 à 20 pieds. Rameaux bruns, noirs dans leur jeunesse et pubescens; écorce grise; feuilles persistantes, pointues, à dents rares; en août, fleurs axillaires, petites et blanchâtres. Orangerie. Multiplic. de graines et marcottes.

6—13. Il existe encore plusieurs espèces de houx, telles que celui du Canada, *Ilex canadensis.* Mich. De pleine terre. Les *Ilex prinoïdes, vomitaria* Apalachine, *myrtifolia*, *cassinoïdes*, *crocea*, Houx safrané, *indica,* sont tous d'orangerie. Même culture; terre franche légère.

HOYER. *Hoya.* (Pentandrie Monogynie, famille des APOCYNÉES.) HOYER CHARNU. *Hoya carnosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. *Asclepias carnosa.* L. Contrées chaudes de l'Asie. Tige en rameaux sarmenteux, pubescens, munie çà et là de crampons radiciformes, qui pénètrent dans l'écorce des arbres ou dans les fentes des murs, et à l'aide desquels ils s'élèvent très-haut; feuilles opposées, pétiolées, ovales, charnues, persistantes, luisantes et vert foncé; fleurs blanches avec légère teinte de rose, au nombre de 20 et plus, en ombelles pédonculées et placées en dehors de l'aisselle des feuilles. Ces fleurs, luisantes comme de l'émail avant d'être épanouies, paraissent ensuite veloutées; elles durent long-temps et se succèdent les unes aux autres. Les rameaux se dirigent en longues guirlandes dans le haut des serres chaudes, dont il fait pendant 4 à 5 mois un des plus beaux ornemens. Multiplic. de marcottes ou de boutures sur couche et sous cloche.

HYDRANGÉE. *Hydrangea.* (Décandrie Monogynie, fam. des SAXIFRAGÉES.)

1. HYDRANGÉE DE VIRGINIE. *Hydrangea arborescens.* L. Arbrisseau à tiges moelleuses de 3 ou 4 pieds, d'abord vertes et tétragones, ensuite brunes et cylindriques; feuilles opposées, en cœur aigu, dentées, moyennes, vert jaunâtre. En juillet, fleurs blanches, en cimes ombelliformes et terminales. Multiplic. de marcottes ou de drageons. Terre légère et fraîche, mieux de bruyère, et mi-soleil.

2. HYDRANGÉE BLANCHE. *Hydrangea nivea.* MICH. comme la précédente, mais feuilles, vert très-foncé en dessus, blanc en dessous. En juillet, fleurs comme celles de la viorne-obier, celles des bords deux fois plus grandes que celles du milieu. Même culture.

3. HYDRANGÉE A FEUILLES DE CHÊNE. *Hydrangea quercifolia.* De la Floride. Arbrisseau de 4 à 5 pieds; feuilles opposées, pétiolées, très-grandes, lobées et anguleuses, pubescentes en dessous; fleurs en beau panicule terminal, couleur blanche; quelques-unes ont un calice composé de grandes folioles pétalifor-

mes; dans la plus grande partie des autres, pétales très-courts. Cette espèce fleurit pendant presque tout l'été; la beauté du feuillage et des fleurs la fait rechercher. Multiplic. de boutures et marcottes. Orangerie, et mieux pleine terre en bâche.

IF. *Taxus.* (Diœcie Monadelphie, fam. des Conifères.)

1. If commun. *Taxus baccata.* L. Indigène. Arbre rustique, de 20 à 30 pieds, toujours vert. Fleurs sans apparence; baies molles, sucrées et visqueuses, beau rouge. Feuilles linéaires, vert triste, et rangées de chaque côté des branches en forme de peigne, d'où le nom *Taxus*, du grec *taxis*, arrangement. Multiplication de marcottes, boutures et semences. Tout terrain, et mieux terre franche légère et ombragée. Variétés panachées, soit blanc, soit jaune. On le taille facilement. Bois dur, rougeâtre et veiné.

2—3. If nucifère. *Taxus nucifera.* Thunb. Du Japon. Élevé, assez semblable à celui de la Louisiane, feuillage élégant, feuilles deux fois ailées, grande quantité de folioles linéaires, alternes, presque imbriquées, vert glauque, et ressemblant à de petits rameaux. Fruits drupacés, ovales, mucronés, très-lisses; chair molle, goût balsamique, noyau oblong, amande huileuse et astringente, qu'on mange quand elle est sèche. Même terre; orangerie; du reste même culture; semis et boutures sur couche. M. Noisette pense qu'on pourra lui faire passer l'hiver en pleine terre à la température de Paris. Cet habile cultivateur a introduit en France le *Taxus serratifolia*, arbre très-rustique et fort rameux; même culture que le n°. 1.

4. If a feuilles larges. *Taxus latifolia.* Du Cap de Bonne-Espérance. Plante rapportée d'Angleterre en 1817, par M. Noisette. Feuilles éparses, lancéolées-linéaires, vert gai en dessus, avec une nervure longitudinale très-prononcée. Terre de bruyère, mélangée d'un peu de terre franche; serre tempérée; multipl. de boutures, ou de greffe par approche sur l'if commun.

5. If verticillé. *Taxus verticillata.* Port d'un cyprès pyramidal, cultivé en pleine terre en Angleterre, introduit depuis 5 ans en France. Feuilles vert plus foncé que l'if commun, éparses, rapprochées par intervalle en verticilles. Terre franche, mêlée de terreau de bruyère; orangerie. Multiplication de boutures.

INDIGO ou Indigotier. *Indigofera.* (Diadelphie Décandrie, famille des Légumineuses.) Genre contenant 2 ou 3 espèces dont on fait le beau bleu *indigo.*

1. Indigotier austral. *Indigofera australis.* Willd. De la Nouvelle-Hollande. Très-joli arbuste à tige droite et rameuse, de 15 pouces, feuilles ailées, folioles impaires, aiguës, vert foncé; juin, grappes solitaires, simples, axillaires, de fleurs roses, agréables et forte odeur. Orangerie. Multiplication de graines au printemps, sur couche tiède, terre franche légère.

2. Indigotier a longs épis. *Indigofera macrostachya.* De la Chine. Espèce fort jolie; en août, fleurs roses plus grandes et durant peu; feuilles ailées, folioles plus nombreuses et plus vertes. Même culture. Multipl. de boutures; serre tempérée.

3. Indigotier jonciforme. *Indigofera juncea.* Herbier de l'Amateur, v. 4. Jolie espèce que M. Cels a fait venir d'Angleterre, mais dont on ignore le pays natal. Elle forme un buisson de 2 à 3 pieds de haut à rameaux grêles, jonciformes, garnis de feuilles dont les inférieures ailées, composées de 3 à 4 paires de folioles ovales-oblongues, et les supérieures simples et subulées. En septembre et octobre, fleurs papilionacées, purpurines, en grappes axillaires. Terre de bruyère; serre tempérée, multiplication par boutures.

4—5. Indigotier atropourpre. *Indigofera atropurpurea.* Herb. de l'Amat., vol. 5. Tige droite, raide, divisée à l'extrémité en quelques rameaux; feuilles alternes, pétiolées et ailées avec impaire; 11 à 13 folioles acuminées, ovales obtuses, un peu pubescentes,

vert léger; septembre-octobre, fleurs pourpres, brun sur pourpre clair, rapprochées en grand nombre sur des grappes simples et axillaires. Serre chaude. Même culture. M. Noisette, depuis 1821, voit tous les ans fleurir dans ses serres chaudes une nouvelle espèce, figurée dans l'Herb. de l'Amat., vol. 6, sous le nom d'Indigotier bilabié, *Indigofera bilabiata*.

ITEA, nom du saule chez les Grecs. (Pentandrie Monogynie, fam. des Saxifragées.)

1. Itea de Virginie. *Itea virginica*. L. Arbrisseau de 3 à 4 pieds, pleine terre. Il fait un joli effet en juin, par ses épis nombreux et terminaux de fleurs blanches, qui se détachent bien sur le beau vert de ses feuilles, ovales-aiguës et dentelées. Terre légère et ombragée, mais il préfère la terre de bruyère. Multiplic. de ses rejetons nombreux, et de graines venues du pays, ou bien de marcottes en automne par strangulation, sur le bois de l'année précédente.

2—3. Itea a grappes. *Itea racemiflora*. H. P. *Cyrilla racemiflora*. Duh. De la Caroline. Arbrisseau de 15 à 18 pieds, de pleine terre. Tige droite, divisée en branches et rameaux noueux, qui lui forment une tête. Feuilles moyennes, lancéolées, sans dentures, et beau vert; en juin, fleurs en grappes simples et longues, quelquefois solitaires, souvent réunies, blanches et nombreuses; effet agréable pendant plus d'un mois. Multiplic. de graines et marcottes; terre bourbeuse, entretenue fraîche. Une jolie espèce nouvelle, l'Itea épineuse, *Itea spinosa*, de la Nouvelle-Hollande, est nommée ainsi parce qu'une épine tient la place de la quatrième feuille; elles ne sont plus alors disposées que 3 par 3, et toutes sessiles, petites et cunéiformes. Août et décembre, fleurs petites, blanches et en grappes. Mélange de terre franche et de sable de bruyère. Orangerie. Boutures sur couche en avril.

IXORA. (Tétandrie Monogynie, fam. des Rubiacées.) Belles plantes.

1. Ixore écarlate. *Ixora coccinea*. L. — Herb. de l'Amateur, vol. 3. Du Malabar. Superbe arbris-

seau de 3 à 4 pieds, très-rameux; feuilles persistantes, opposées, ovales-pointues, un peu charnues, vert luisant; juillet-août, fleurs comme celles des phlox, écarlates; étamines plus longues que les pétales; ombelles terminales; fruits noirs recherchés par les paons, d'où le nom de *cerasus pavonina*. Terre franche légère, serre au moins tempérée, un peu d'eau en été. Multiplication de rejetons, marcottes ou boutures, sur couche chaude, ou dans la tannée, et sous verre; préserver des cochenilles l'arbrisseau.

2—4. Ixore de l'Inde. *Ixora pavetta. Pavetta indica.* Herbier de l'Amateur, vol. 5. Joli buisson d'un pied; rameaux verts et rayés brun; feuilles persistantes, opposées, obtuses, ondulées, et beau vert; d'août-octobre, corymbes de fleurs à long tube, nombreuses, jaunâtres, petites, très-odorantes. Même culture; *idem* pour le *ternifolia*, à fleurs écarlate foncé; pour l'*alba*, à fleurs jaune rougeâtre.

JACQUINIER. *Jacquinia.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Sapotées.) Dédié au célèbre botaniste N. J. Jacquin. Jacquinier a fleurs orangées. *Jacquinia aurantiaca.* Ait. Herb. de l'Amat., vol. 3. Arbrisseau des parties chaudes de l'Amérique. Tige de 2 à 3 pieds; rameaux brunâtres, feuilles oblongues, cunéiformes, mucronées, glabres, persistantes, vert foncé et luisant; fleurs beau jaune orangé, petites, très-jolies, plusieurs ensemble en petits corymbes. Fleurs en juillet. Serre chaude; multiplication de marcottes.

JAMBOSIER. *Eugenia.* (Icosandrie Monogynie, famille des Myrtées.) Dédié au prince Eugène de Savoie.

1. Jambosier a feuilles longues, Jambose ou Pomme-rose. *Eugenia jambos.* L.—Herb. de l'Amat., vol. 2. De l'Inde, où on le nomme *Schambu*. Arbre de 10 à 15 pieds, branches et rameaux nombreux; feuilles opposées, étroites, longues, lancéolées, fermes, luisantes et beau vert; de mai-septembre, fleurs par 5 à 6, en grappe lâche et terminale, à 4 pétales blancs, très-petits; étamines à filets très-longs, et

blanc jaunâtre; fruits même couleur, ronds et pleins; pulpe d'une saveur douce, odeur de rose, d'où le nom de POMME-ROSE. Culture de l'ixora; mais mieux, terre à orangers, plus d'eau, et multip. plus facile par les semences. Ne rempoter que lorsque les racines remplissent le vase.

2. JAMBOSIER DE MALAGA. *Eugenia malacensis.* Arbre plus élevé; tronc fort gros; cime branchue et étalée; feuilles persistantes, opposées, aiguës, aromatiques, pétioles épais et courts; juillet, fleurs en paquets, pétales rouges, concaves, court onglet; filets rouges, et anthères jaunes; fruits de la grosseur d'une poire, rouges d'un côté, blancs de l'autre; saveur agréable et odeur de rose. Même culture; chaleur plus forte et plus constante.

3. JAMBOSIER DE MICHELI. *Eugenia uniflora.* WILLD. Arbrisseaux rameux et diffus; feuilles persistantes, elliptiques, glabres, entières, d'un beau vert, rougeâtres dans leur jeunesse; fleurs blanches, solitaires; baies écarlates, grosseur des noisettes. Orangerie, et même culture.

JASMIN. *Jasminum.* (Diandrie Monogynie, fam. des JASMINÉES.)

1. JASMIN JAUNE OU A FEUILLES DE CYTISE. *Jasminum fruticans.* L. Le plus rustique de tous. Indigène. Pleine terre où il ne craint que les hivers trop rigoureux; il forme des buissons de 3 à 4 pieds de haut, toujours verts; tiges nombreuses, droites, souples, garnies de feuilles persistantes, simples vers l'extrémité des rameaux, ou à 3 folioles petites, lisses et vert foncé; de mai en septembre, fleurs petites, jaunes, terminales, 2 ou 3 ensemble; baies noirâtres : vient partout, mais préfère terre légère et exposition chaude. Multiplic. de marcottes et rejetons.

2. J. D'ITALIE. *J. humile.* L. Assez semblable au jasmin jonquille, mais proportions plus petites; de juin à septembre, fleurs inodores et d'un jaune plus pâle, plus délicat que le précédent. Exposition chaude et abritée, couverture pendant les gelées. Même culture.

3. Jasmin blanc ordinaire. *J. officinale.* L. Des Indes. Pleine terre. Tiges sarmenteuses; rameaux verts et ployans, propres à garnir des berceaux ou des murs au midi; feuilles opposées, le plus souvent à 7 folioles ovales, pointues et petites; de juillet en octobre, fleurs blanches et d'une odeur suave, en bouquets terminaux; rarement des fruits. En le tondant et en l'arrosant beaucoup, il donne des fleurs abondamment. Quand l'hiver détruit ses tiges, il repousse du pied que, par prudence, on couvre de litière sèche. Même culture. Il a une variété à feuilles panachées blanc, une autre jaune.

4. J. a grandes fleurs, J. d'Espagne. *J. grandiflorum.* L. De l'Inde. Rameaux longs, souples, diffus; feuilles persistantes, opposées, à 7 folioles petites, ovales et pointues; en juillet jusqu'à l'hiver, fleurs en bouquets terminaux de 4 ou 6, grandes, rouges au dehors, blanches en dedans, odeur agréable. Variété à fleurs semi-doubles qui s'ouvrent difficilement. Orangerie; terre franche légère. Au printemps, on raccourcit les branches à 3 ou 4 yeux. Greffe en fente sur le jasmin blanc ordinaire.

5. J. jonquille. *J. odoratissimum.* L. Surnoms de sa couleur et de son odeur. De l'Inde. Tiges ligneuses et fermes; rameaux nombreux; feuilles persistantes, supérieures simples, les autres à 3 folioles lisses, beau vert, ovales, obtuses, presque toute l'année, fleurs en bouquets terminaux. Multip. de graines, de rejetons enracinés, et de marcottes. Les graines, semées au printemps, fleurissent l'année d'après. Orangerie; même culture.

6. J. des Açores. *J. azoricum.* L. Joli arbrisseau en buissons agréables; rameaux bien garnis de feuilles opposées, persistantes, à 3 folioles, grandes, en cœur aigu, luisantes et beau vert; en août, fleurs en bouquets terminaux, blanches et odeur suave. Même culture. Variété à feuilles panachées.

7. J. glauque ou a feuilles de troène. *J. Glaucum.* H. K. *ligustrifolium.* Lam. du Cap. Feuilles couvertes d'une poussière glauque, persistantes, simples,

opposées, très-ouvertes, d'un vert foncé et luisant; rameaux nombreux, souples, presque droits, et que terminent, en août, des fleurs odorantes, assez semblables à celles du jasmin d'Espagne. Même culture, et orangerie.

8. Jasmin sarmenteux. *J. volubile.* Du Cap. Jolie espèce; la tige, haute de 6 pieds, grêle et cylindrique; rameaux sarmenteux; feuilles simples, opposées, ovales-aiguës; de mai à juillet, fleurs blanches paniculées, tube de 6 à 10 segmens, odeur très-suave. Même culture; serre tempérée.

9. J. géniculé. *J. geniculatum.* Herbier de l'Amateur, vol. 4. Des Iles de la mer du Sud. Surnommé des articulations du pétiole et de ses feuilles persistantes, opposées, simples, vert gai et luisant; en été, bouquets terminaux de 7 à 8 fleurs, blanc sale, et très-odorantes. Multiplic. de marcottes, et de greffe en fente. Orangerie et même culture.

10. J. de l'île de France. *J. mauritanicum.* Desf. Espèce qui ressemble beaucoup au jasmin des Açores. Même culture, mais serre chaude.

11—13. On cultive aussi les *J. auriculatum simplicifolium* et le *multiflorum* qui forme de belles guirlandes de fleurs blanches et odorantes. Le 11e. et le 13e. sont de serre chaude, le 12e. d'orangerie. Du reste, même culture.

14. J. triomphant. *J. triumphans.* Tiges grimpantes, de 8 à 10 pieds; feuilles 2 ou 3 fois ailées avec impaire; folioles lancéolées acuminées; fleurs jaune vif et très-odorantes. Serre chaude, et multiplic. de marcottes, de boutures et de greffe. Terre franche légère.

JOUBARBE tortueuse. *Sempervivum tortuosum.* (Dodécandrie-dodécagynie; fam. des ficoïdes.) L. De Madère. Touffe arrondie très-large, couverte, en été, par des fleurs en grappes terminales, très-nombreuses, petites et jaunes, et dont le nombre des pétales varie de 7 à 9. Elles sortent d'une rosette de feuilles épaisses, spatulées et vert foncé. Après la défloraison, elle perd sa forme régulière; multiplic. de boutures au printemps; terre fraîche, légère et couche.

JUJUBIER. *Zizyphus.* (Pentendrie Digynie, fam. des RHAMNÉES.) JUJUBIER CULTIVÉ. *Zizyphus sativa.* H. P. *Rhamnus zizyphus.* L. De Syrie. Arbrisseau de 10 à 15 pieds, très-épineux, et de pleine terre légère (mieux d'orangerie); rameaux armés de deux aiguillons; feuilles ovales, dentelées, luissantes et vert gai; en juillet, fleurs très-petites et jaunes; fruit rouge, forme et volume d'une olive. Il ne mûrit que dans les pays chauds, où on le mange. Exposition chaude l'été; et couvrir l'hiver, s'il est en pleine terre. Multiplic. de graines sur couche et sous châssis. On a aussi le jujubier de la Chine, *Zizyphus sinensis.* LAM. On ne cultive la première espèce que pour son utilité. Les autres produisent aussi peu d'effet. Le LOTHIER des anciens peuples, *Lothophages*, est un jujubier du mont Altas. *Rhamnus lotus.* L. Arbrisseau de 6 à 7 pieds, à rameaux nombreux garnis d'aiguillons géminés, dont un recourbé; feuilles petites, ovales, obtuses, crénelées, trinervées, un peu rudes; au printemps, fleurs solitaires ou glomérulées; fruits gros comme une prune sauvage, couleur safranée, et duquel on a exagéré les propriétés. Orangerie et même culture.

JUSQUIAME. *Hyoscyamus.* Le nom français est corrompu du latin, tiré lui-même du grec, et qu'on peut traduire par *fève à cochon.* (Pentandrie Monogynie, fam. des SOLANÉES.) JUSQUIAME DORÉE. *Hyoscyamus aureus.* L Arbuste d'Italie de 15 à 20 pouces; feuilles éparses, velues, découpées, vert grisâtre; de mars en octobre, fleurs pendantes, d'un jaune doré, et tachées pourpre noir en dedans. Mult. de semences, ou de boutures faites pendant l'été, sur couche tiède et sous châssis à l'ombre : elles prennent racine en 5 ou 6 semaines. Dure 4 ans. Terre d'oranger; soleil l'été. Orangerie l'hiver.

KALMIER. *Kalmia.* (Décandrie Monogynie, fam. des RHODODENDRÉES.) Dédié au botaniste KALM. Arbrisseau toujours vert.

1. KALMIER A LARGES FEUILLES. *Kalmia latifolia.* L. — HERB. DE L'AMAT., vol. 3. Amérique septent. comme les suivans. Superbe arbrisseau de 6 à 7 pieds.

Pieds très-rameux, gros buisson; feuilles nombreuses, oblongues, aiguës, fermes, vert lisse; en juin, fleurs campanulées, rosées ou carnées, corymbes terminaux nombreux, marqués à l'extérieur par 10 proéminences qui sont à l'intérieur des cavités contenant les anthères, qui ne s'en écartent que pour féconder le pistil. Il refleurit quelquefois encore en septembre. Terre de bruyère un peu humide à mi-soleil, dans un lieu ouvert, à l'abri des grands vents. Multip. de rejetons et de marcottes incisées, faites en automne sur le jeune bois, et entretenues fraîches; racines à la deuxième année. Les plus beaux sujets viennent de semences, aussitôt leur maturité, dans des terrines, en terre de bruyère mêlée de sable et un peu foulée avec la truelle ou la main. Le semis doit à peine être recouvert d'une terre tamisée très-fin, arrosée à la gerbe la plus fine, et mis à l'ombre sous châssis ou bâche. Il y passe l'hiver; et, au printemps, on le plonge en couche tiède sous châssis. Le jeune plant, habitué insensiblement à l'air, doit encore être rentré en orangerie pendant 2 et 3 ans; après, on le met en place.

2—3. Kalmier a feuilles étroites. *Kalmia angustifolia*. L. Arbrisseau de 4 à 5 pieds, à rameaux nombreux et un peu grêles. Feuilles petites, lancéolées, vert plus tendre en dessus; blanchâtre en dessous; en juin et juillet, fleurs plus petites, rouge vif, corymbes latéraux. Même culture; plus, multiplication de rejetons. Il a une variété, *Kalmia polyfolia* ou *oleifolia*. Elle ne s'élève que d'un pied; forme des buissons très-touffus, arrondis, et qui s'étendent par les drageons. Feuilles plus petites et vert grisâtre; fleurs plus petites, corymbe verticillé. Même culture.

4. Kalmier velu. *Kalmia hirsuta*. Tige haute de 2 pieds, droite et velue, ainsi que son calice et ses feuilles; en automne, fleurs pourprées ou carnées et en grappes. Même culture.

5. Kalmier glauque. *Kàlmia glauca*. H. K. *Kalmia rosmarinifolia*. Buisson arrondi, de 18 pouces

de haut, très-rameux; feuilles opposées, linéaires, lancéolées, glauques, et à bords roulés en dessous; corymbes terminaux; en mai, fleurs d'un joli rose, plus grandes que celles des précédentes. Même culture. Tous les kalmiers sont jolis, mais le premier est le plus bel arbrisseau de pleine terre.

KETMIE. *Hybiscus. V.* aux plantes d'agrément. (Monadelphie Polyandrie, fam. des MALVACÉES.)

1. KETMIE DES JARDINS. *Althœa frutex* des jardiniers. *Hybiscus Syriacus.* L. Arbrisseau du Levant, de 5 à 7 pieds, large buisson; rameaux nombreux; écorce blanc grisâtre; feuilles ovales rétrécies vers le pétiole, à 3 lobes dentées; en août et septembre, fleurs de même forme que la rose trémière, axillaires, solitaires, couleurs, selon les variétés suivantes: *à fleurs rouges simples, à fleurs d'un pourpre violet; fleurs blanches et onglet d'un rouge vif; à fleurs panachées; à feuilles panachées de blanc ou de jaune, et à fleurs doubles.* Tout terrain et toute exposition; mieux terre franche légère un peu fraîche, et midi. Multipl. de semis en terrines sur couche tiède au printemps; repiquage en pots les 2 premières années, pour les rentrer dans l'orangerie; ou de bouture d'une reprise difficile, ou de marcotte par incision, ou enfin par la greffe.

2. KETMIE MUSQUÉE, AMBRETTE. *Hybiscus abelmoschus.* L. De l'Inde. Tige de 4 pieds, herbacée, velue, d'un vert foncé, peu branchue; feuilles velues, rudes au toucher, palmées à 5 digitations dentées. En juillet et août, fleurs assez grandes, couleur soufre, à gorge brune. Terre franche; serre chaude l'hiver; graine, bien connue des parfumeurs sous le nom d'AMBRETTE et de GRAINE MUSQUÉE. On la sème sur couche et sous châssis; le plant repris peut rester à l'air pendant les 2 ou 3 mois les plus chauds de l'été.

3. KETMIE ROSE DE LA CHINE. *Hybiscus sinensis.* L. HERB. DE L'AMAT., vol. 4. Charmant arbuste de 4 à 5 pieds; beaucoup d'effet; variétés à fleurs beau rouge, simples et doubles; à fleurs blanches, à fleurs aurores doubles, tout l'été: elles sont grandes, axillaires, soli-

taires, soutenues par un pédicule assez long; feuilles beau vert, luisantes, ovales-aiguës, dentées. Culture du no. 2; plus, propagation de boutures sur couche chaude et sous châssis. Elles fleurissent souvent dans le cours de la première année.

4. KETMIE A FLEURS CHANGEANTES. *Hybiscus mutabilis*. L. De l'Inde. Bel arbrisseau de 6 à 7 pieds. Il orne les serres chaudes en automne par ses fleurs nombreuses, très-grandes, bien doubles, d'abord d'un blanc verdâtre et qui devient ensuite aussi éclatant que la neige, puis roses et enfin pourpres. Feuilles à longs pétioles, grandes, en cœur aigu, lobées inégalement et dentées. Même culture; terre plus substantielle, et un peu plus de chaleur pour bien fleurir.

5. KETMIE A FEUILLES VARIÉES. *Hybiscus heterophyllus*. De la Nouv.-Hollande. Tige de 6 pieds, droite, garnie, ainsi que les rameaux, d'aiguillons nombreux et courts, et de feuilles tantôt à 2, 3 et même 5 digitations, lancéolées, aiguës, dentées et beau vert; en juin, fleurs très-grandes, très-belles, blanc de lait pur, teint de carmin fin sur les bords. Même culture, mais orangerie.

6—12. On cultive encore l'*Hybiscus speciosus*, à fleurs écarlates en septembre; orangerie l'hiver, et serre chaude pour le faire fleurir; l'*Hybiscus cuneifolius* de serre tempérée ou de bonne orangerie, *populneus*, *manihot*, *esculentus*, de serre chaude, et *palustris*, de pleine terre. On les multiplie de graine et de bouture; terre franche légère.

KŒLREUTERIA. (Octandrie Monogynie, fam. des SAPINDACÉES.) Dédié à KŒLREUTER. KŒLREUTERIA OU SAVONIER PANICULÉ. *Kœlreuteria paullinoïdes*. — L'HÉR. *Kœlreuteria paniculata*. LAM. — *Sapindus sinensis*. L. Chine. Arbre assez grand, agréable par ses feuilles ailées, à folioles impaires, assez semblables à celles de l'azédarach. Pleine terre franche légère et fraîche. En juin, fleurs beau jaune et en panicule terminal, nombreuses, à 4 pétales, munis chacun d'une glande, ce qui les fait paraître doubles. Multipl. de marcottes, de boutures, rejetons, et aussi de grai-

nes semées au printemps, repiquage en pots séparés, pour rentrer dans l'orangerie et les planter après les gelées dans une situation ombragée. On traite de même les boutures reprises.

LACHNÉE. *Lachnæa.* (Octandrie Monogynie, fam. des THYMÉLÉES.) LACHNÉE ÉRIOCÉPHALE. *Lachnœa eriocephala.* HERB. DE L'AMAT., vol. 4. Charmant arbuste du cap de Bonne-Espérance. Tige haute d'environ un pied, divisée en rameaux rapprochés ; feuilles linéaires, persistantes, convexes, glabres, ciliées dans leur jeunesse, opposées en croix et presque imbriquées ; en mars-avril, fleurs blanches, disposées de 20 à 30 en têtes terminales, d'un aspect très-élégant ; point de corolle ; calice pétaloïde, infundibuliforme, à 4 divisions inégales ; étamines au nombre de 8, aussi inégales ; ovaire supère, à style filiforme, terminé par un stigmate en pinceau. Multipl. de boutures et de marcottes ; terreau de bruyère ; orangerie l'hiver.

LAGERSTROEMIA. (Polyandrie Monogynie, fam. des LYTRÉES.) Dédié au Suédois LAGERSTROEM. LAGERSTROEMIA DES INDES. *Lagerstrœmia indica.* L. —HERB. DE L'AMAT., vol. 2. Joli arbrisseau de 9 pieds. Tige tortueuse, cendrée, se dépouillant de son écorce, et formant buisson par ses rameaux nombreux, rougeâtres, et par ses rejetons ; feuilles presque sessiles, ovales et à pointe arrondie, vert brun ; d'août en octobre, fleurs assez grandes, à 9 pétales pourpres et frisés ; panicule terminal. Terre franche, légère et substantielle ; arrosemens modérés ; exposition chaude ; serre tempérée. Multipl. de rejetons enracinés ou auxquels on fait prendre racine sur couche tiède, à l'ombre et sous châssis.

LAGUNÉE. *Lagunea.* (Monadelphie Polyandrie, fam. des MALVACÉES.) LAGUNÉE ÉCAILLEUSE. *Lagunea squamosa.* HERB. DE L'AMAT., vol. 3. De l'île de Norfolk, mer du Sud. Arbrisseau de 10 à 12 pieds, divisé en rameaux chargés, dans leur jeunesse, ainsi que les pétioles, le dessous des feuilles et les calices, d'une poussière écailleuse et blanchâtre ; feuilles oblon-

gues, lancéolées, pétiolées, coriaces, persistantes, vert assez foncé en dessus; fleurs larges de près de deux pouces, violet pâle, presque rose, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures, et articulées au point de leur insertion sur le pédoncule, plus long que le pétiole des feuilles; fleurit en juillet et août. Multiplic. par les graines lorsqu'elles atteignent leur parfaite maturité, autrement par marcottes. Terre franche, mêlée de terreau de bruyère; serre tempérée.

LAMBERTIA. (Tétandrie Monogynie, fam. des PROTÉACÉES.) Dédié au botaniste LAMBERT. LAMBERTIA A FEUILLES DE ROMARIN. *Lambertia formosa.* HERB. DE L'AMAT., vol. 6. De Botany-Bay. Joli arbrisseau toujours vert; rameaux à feuilles semblables à celles du romarin, mais argentées; fleurs en avril, au nombre de 7 dans le même calice à tube long, strié et divisé en 4 segmens roulés en dehors, écarlate rose, velu en dedans; pistil rouge; stigmate long et jaune; étamines bleues. Orangerie et terre de bruyère; multiplic. facile de boutures.

LANTANA. (Didynamie Angiospermie, fam. des VERBÉNACÉES.) Nom de la *Viorne* chez les anciens.

1. LANTANA *ou* CAMARA A FEUILLES DE MÉLISSE. *Lantana Camara.* L. De l'Amérique mérid. Arbrisseau de 3 ou 4 pieds, et toujours vert comme les suivans; rameaux tétragones et diffus; feuilles opposées, ovales, dentées, un peu velues; tout l'été, fleurs en têtes ombelliformes et terminales, d'abord jaunes, aurores après la fécondation, d'un charmant effet, mais odeur désagréable. Terre franche: midi; arrosemens fréquens en été; serre chaude; au printemps, multiplic. de graines ou de boutures sur couche et sous châssis. Même culture pour les suivans.

2. LANTANA *ou* CAMARA A COLLERETTE. *Lantana involucrata.* L. Amérique équinox. Feuilles opposées, rhomboïdes, obtuses et un peu cotonneuses; de mai en août, fleurs axillaires, en tête, blanches et roses.

3—4. LANTANA *ou* CAMARA ODORANT. *Lantana odorata.* L. *Lantana suaveolens.* H. P. Amérique mé-

rid. Rameaux grêles et pubescens ; feuilles opposées, petites, elliptiques, un peu velues ; de mai en novembre, fleurs ayant de petites bractées, en tête, blanches et odorantes. LE LANTANA A FLEURS BLANCHES. *Lantana nivea*, de l'Inde, est très-remarquable par les épines courtes et courbées qui défendent sa tige et ses rameaux ; feuilles ovales-lancéolées, pointues, crénelées ; presqu'en tout temps, fleurs blanc de neige et odeur suave.

5—6. Le *Lantana cinerea* à feuilles cendrées et à fleurs d'un pourpre pâle, et le *violacea*, méritent également une place dans la serre chaude.

LASIOPÉTALE, *Lasiopetalum.* (Pentandrie Monogynie, fam. des SOLANÉES.) LASIOPÉTALE A FLEURS PURPURINES. *Lasiopetalum purpurescens.* HERB. DE L'AMAT., vol. 5. Arbuste de 1 à 2 pieds ; tige divisée en rameaux nombreux, étalés, chargés, ainsi que toute la plante, de poils roussâtres, étoilés, dont les feuilles sont alternes, oblongues, munies de stipûles à leur base, et dont les fleurs purpurines, pédiculées, disposées 6 à 10 ensemble en petites grappes, sont composées d'un calice de 3 folioles linéaires, d'une corolle monopétale à 5 divisions ouvertes en roues, de 5 étamines, et d'un ovaire à 3 lobes, surmonté d'un style subulé. Fleurit en mai et juin. Terre de bruyère ; serre tempérée, multiplic. par marcottes. Chez M. Cels.

LAURÉOLE. *Daphné.* (Octandrie Monogynie, fam. des THYMÉLÉES.) LAURÉOLE, petit laurier ; *Daphné*, nom poétique du laurier d'Apollon.

1. LAURÉOLE COMMUN. *Daphne laureola.* L. Indigène. Arbuste de 3 pieds, à feuilles grandes, assez longues, lancéolées, épaisses, luisantes et persistantes, au sommet des tiges et des rameaux ; de janvier en mars, fleurs petites, verdâtres ; légèrement odorantes. Terre légère, substantielle, ombragée et fraîche. Semis aussitôt la maturité en même terre ou en terre de bruyère. Le plant sert pour greffer les autres espèces en fente, à la pontoise ou à l'anglaise. (*Voy.* ces articles.) On le repique ; et, quand il a pris de la force, on en met en pot pour greffer les espèces

d'orangerie. Si on ne sème qu'au printemps, la plupart des graines ne lèvent que la deuxième année. Il en est de même des autres espèces.

2. LAURÉOLE MÉZERÉON, BOIS-JOLI, BOIS-GENTIL. *D. mezereum*. L. Indigène. Arbrisseau de 2 ou 3 pieds, à feuilles éparses, sessiles, lancéolées, panachées dans une variété. De décembre en février, fleurs sessiles, petites, odorantes, violâtres ou blanches, à 4 divisions en petits paquets; baies succulentes, ou jaunes. Mêmes culture et emploi.

3. L. CNEORUM, Thymélée des Alpes. *D. cneorum*. L. Arbuste très-rustique; rameaux nombreux et en buisson; touffes de feuilles sessiles, éparses, petites, étroites, linéaires; en avril et mai, fleurs terminales en tête ou ombellule, petites, nombreuses, rose foncé, suave. Elles durent près d'un mois; et souvent l'arbuste en donne encore en automne. Terre de bruyère tenue fraîche, et nord. Multiplic. de graines semées à l'ombre; plus sûrement de marcottes qu'on lève au printemps, ou de greffe en fente ou à l'anglaise, surtout sur le bois-gentil : alors il forme un très-joli arbuste. On le transplante en motte. Il souffre volontiers la taille. Quand on greffe cette espèce et les suivantes, on met les pots sur une couche tiède et sous cloche où ils restent jusqu'à la reprise. Variété à fleurs blanches, une autre à feuilles panachées.

4. L. DES ALPES. *D. alpina*. De 2 pieds, rameaux nombreux; feuilles id., persistantes, rapprochées, lancéolées, raides, rosettes terminales, en mai et juin, fleurs blanches, par 3 ou 6, en grappes courtes et odorantes; baies orangées. Culture numéro 1. Multiplicat. de graines, de marcottes et de greffe.

5. L. PANICULÉ, GAROU OU SAINBOIS. *D. gnidum*. Indigène. Arbrisseau de 3 pieds. Tiges et rameaux droits; feuilles linéaires, avec pointe, sessiles, éparses, nombreuses; en juin et juillet, fleurs rougeâtres en dedans, blanches en dehors, petites, odorantes, en paquet formant un panicule terminal. Baies jaunes foncé. Même culture. L'écorce sert pour vésicatoires et sétons.

6—7. LAURÉOLE ODORANT, ou de la Chine, ou de l'Inde. *D. odora* seu *indica*. HERB. DE L'AMAT., vol. 2. Arbrisseau de 5 pieds, toujours vert, et qui ressemble beaucoup au LAURÉOLE COMMUN, sur lequel on le greffe. En février et mars, fleurs rouges ou blanches, nombreuses, odeur fort agréable. Même culture; orangerie. Variété à feuilles bordées de blanc; autre variété: *Daphne indica*. Petit arbuste à feuilles opposées, ovales, oblongues; fleurs sessiles, en tête terminale par 6 et 8 sur le même pédoncule.

8. L. A FEUILLES DE CITRON. *D. pontica*. L. Des côtes de la mer Noire. Arbuste de 2 pieds, toujours vert; feuilles longues, ovales, pointues. En mars et avril, fleurs nombreuses, grappes axillaires ou terminales, 2 ensemble sur le même pédoncule, jaune pâle et sentant très-bon. Même culture, moins délicat, il passe en pleine terre en le garantissant des fortes gelées, mi-soleil, situation abritée. Il est prudent d'en avoir en orangerie.

9. L. D'ITALIE OU DES COLLINES. *D. collina*. JACQ. Joli arbuste de 3 à 4 pieds; rameaux nombreux, rougeâtres; feuilles placées sans ordre, persistantes, sessiles, oblongues, obtuses, rétrécies à la base, d'un vert brillant, velues en dessous. D'avril en juin, fleurs en espèce d'ombelle terminale, plus grandes, blanches et velues en dehors, d'un rose tendre en dedans, et odeur suave. Même culture, mais orangerie.

10—12. On cultive encore le *D. tarton-raira* à feuilles blanches et soyeuses; orangerie comme le L. A FEUILLES D'OLIVIER, qui peut aussi passer l'hiver en pleine terre; de même que le L. D'AUTOMNE, dont les fleurs sont plus grandes que celles du bois-gentil.

LAURIER. *Laurus*. (Ennéandrie Monogynie, fam. des LAURINÉES.)

1. LAURIER SASSAFRAS. *Laurus sassafras*. L. De la Caroline. Arbre de 20 à 30 pieds; feuilles les unes ovales et entières, d'autres très-incisées, le reste à 2 lobes, toutes d'un vert foncé; en mai et juin, fleurs petites, grappes terminales et jaunes; baies bleues, à cupule et à pédicule rouges. Culture du nº. 2, plus propaga-

tion de rejetons, et situation ouverte. Bois sudorifique, et respecté des insectes.

2. Laurier Faux Benjoin. *L. Benzoin.* L. De la Virginie, où il croît dans les lieux humides, en fort buisson; feuilles ovales-pointues, molles, vert terne, odeur de benjoin comme les baies; en mai, fleurs jaunâtres; bouquets et petites ombelles; baies rouge vif, puis noirâtres. Terre légère, substantielle ou de bruyère, humide; mi-soleil. Multiplic. de graines le plus tôt possible, comme celles des espèces suivantes, sur couche tiède et ombragée, ou de marcottes par incision. Pour que ses graines soient susceptibles de germination, il faut placer le mâle et la femelle près l'un de l'autre. Nous en avons vu un individu qui fructifie facilement chez M. Godefroy, à Ville-d'Avray, grâce à cette précaution.

3. L. franc, — d'Apollon, — commun, — a sauce. *L. nobilis.* L. Du Levant. Arbre de 20 pieds, aromatique dans toutes ses parties, dont on couronne les vainqueurs et les poëtes, d'où son nom, de *laus*, louange; en mai, fleurs dioïques, ombelles axillaires et sans apparence; baies noirâtres, presqu'ovales. Terre franche légère, exposition abritée, avec couverture l'hiver, ou orangerie; arrosemens fréquens en été. Multiplic. de graines, en terrines, dans l'orangerie ou sous châssis; sur couche chaude au printemps, ou de marcottes par incision, ou de rejetons, ou enfin de boutures difficiles à la reprise. Bois dur et odorant.

4—5. L. rouge *ou* L. bourbon. *L. borbonia*, *L. caroliniensis.* L. Des Antilles. Bel arbre; feuilles ovales-allongées, fort épaisses, d'abord pubescentes, d'un très-beau vert et aromatiques; en juin, fleurs petites, jaunâtres, baies bleues dans une capsule rouge comme le pédicule. Même culture, mais toujours orangerie. Bois rose, propre à faire de beaux meubles. Le *L. axillaris.* Lam. *L. geniculata.* Mich., est considéré comme une variété qui diffère cependant par quelques caractères particuliers. Toutes ses parties froissées ont une odeur différente, serre chaude.

6. L. des Indes, L. royale. *L. indica.* L. Des îles

Canaries. Arbre de 30 à 40 pieds ; beau port, tête large et arrondie ; feuilles grandes, lancéolées, un peu ondulées sur les bords et coriaces, vert lisse et léger ; en octobre et novembre, fleurs petites, blanc jaunâtre, un peu soyeuses, en petites ombelles axillaires et terminales ; baies oblongues et bleuâtres. Même culture que les n°s. 3, 4.

7. LAURIER CAMPHRIER. *L. camphora.* Du Japon. Arbre élevé, à branches et rameaux nombreux, et rougeâtres dans leur jeunesse ; feuilles ovales, pointues, luisantes en dessus et pâles en dessous, à trois nervures qui ont chacune une glande à la bifurcation ; en été, fleurs blanchâtres, panicules axillaires, sans corolle, mais calice à 5 divisions ovales et profondes. Le fruit est un drupe monosperme, arrondi, couleur pourpre foncé. Culture du n°. 4. Toutes les parties de cet arbre exhalent l'odeur du camphre. On l'en retire en coupant ses branches et ses racines en petits morceaux qu'on fait bouillir dans l'eau. Il se sublime, s'élève dans un chapitau placé pour le recevoir, et s'y attache.

8. L. DE MADÈRE. *L. maderiensis.* LAM. Arbrisseau à rameaux jaunes et nombreux ; feuilles ovales, pointues, vert jaunâtre ; en octobre et novembre, fleurs en grappes allongées. Même culture.

9—11. L. CANNELLIER. *L. cinnamomum.* HERB. DE L'AMAT., vol. 5. De Ceylan. Arbre de 18 à 20 pieds, très-rameux, écorce brune, feuilles presque opposées, ovales, oblongues, acuminées, vert luisant en dessus, et pâles en dessous ; fleurs dioïques, petites, nombreuses, blanchâtres, en panicule terminal, et exhalant une odeur aromatique très-agréable. Serre chaude toute l'année. Terre franche ; multipl. de marcottes et de boutures. Son écorce est la cannelle du commerce. Ses feuilles et surtout ses fleurs fournissent une huile essentielle, et ses racines donnent du camphre. Le *L. cassia* a beaucoup de rapport avec le précédent, et veut la même culture, ainsi que le *L. persea.* POIRIER AVOCAT, dont le fruit semblable à une belle poire, sans ombilic et d'une couleur violette, est très-bon.

LAURIER-ROSE, LAUROSE. *Nerium.* (Pentandrie

Monogynie, fam. des APOCYNÉES.) Du midi de l'Europe, lieux humides, d'où le nom *Nerium*, du grec *néros*, humide.

1. LAURIER-ROSE COMMUN. *Nerium oleander*. L. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. De la Provence. Arbrisseau charmant et très-connu, toujours vert; de juin-octobre, fleurs nombreuses, grandes et roses. Terre franche; exposition chaude, orangerie. Mult. de rejetons ou de marcottes. Variétés à feuilles panachées, à fleurs blanches, à fleurs carnées, à fleurs panachées, et enfin à fleurs très-pleines sentant la vanille, (HERB. DE L'AMAT., vol. 2.) aussi larges qu'une rose ordinaire; elles en ont la nuance la plus agréable, et se succèdent tout l'été. Cette variété vient d'Italie. Mult. facile de marcotte. Le laurier-rose a un suc très-caustique et vénéneux.

2. LAURIER-ROSE ODORANT. *Nerium odoratum*. H. P. de l'Inde. Il ressemble au précédent, mais plus petit, et vert plus pâle; fleurs plus ou moins rouges, ou panachées de blanc, ou blanches, ou simples, ou doubles; odeur fort agréable. Même culture, mieux serre tempérée; beaucoup de chaleur et d'eau en été, pour obtenir des fleurs. Les petits plants sous châssis.

LAUROPHYLLE. *Laurophyllus*. (Polygamie Diœcie, fam. des TÉRÉBINTHACÉES.) LAUROPHYLLE DU CAP. *Laurophyllus capensis*. HERBIER DE L'AMAT., vol. 4. Arbrisseau dont les fleurs ont peu d'éclat, mais qui forment de grands panicules dont l'effet n'est pas désagréable, et dont le feuillage est toujours vert. Tige de 4 à 6 pieds; feuilles ovales-lancéolées, vert foncé, dentées; fleurs jaunâtres, très-petites; calice monophylle à 5 divisions, 5 pétales et 5 étamines dans les fleurs mâles. Nous l'avons vu chez MM. Cels et Noisette. Terre de bruyère, serre tempérée. Multipl. par marcottes; fleurs en juin et juillet.

LAVANDE. *Lavandula*. (Didynamie Gymnospermie, fam. des LABIÉES.) LAVANDE STOECHAS. *Lavandula stœchas*. L. Indigène, très-aromatique; tige de 2 à 3 pieds, rameaux nombreux tétragones, feuilles

opposées, sessiles, linéaires, blanchâtres, persistantes; de mai en juillet, fleurs pourpre foncé, épis terminaux et feuillés. Terre légère; exposition chaude; orangerie. Multipl. de graines sur couche tiède. On cultive de même la L. DÉCOUPÉE *multifida* en avril et octobre, fleurs bleuâtres; la L. PINNÉE. *L. pennata*, pendant tout l'été, fleurs violettes, et la L. ÉLÉGANTE, *L. elegans*, à fleurs bleu foncé.

LÉDIER. *Ledum.* (Décandrie Monogynie, fam. des RHODODENDRÉES.) *Lédon* était autrefois le nom d'un ciste. LÉDIER *ou* LÉDON A LARGES FEUILLES. Thé du Labrador. *Ledum latifolium.* L. — HERB. DE L'AMAT., vol. 4. Joli arbuste de 2 pieds, odorant dans toutes ses parties, rameaux nombreux, duveteux; feuilles roulées sur les bords, velues et roussâtres en dessous; fleurs petites, 10 étamines, corymbes terminaux. LÉDON A FEUILLES DE THYM. *Ledum thimyfolium.* LAM. Amérique septentrionale, et le LÉDON DES MARAIS. *Ledum palustre.* L. Alpes. Tous trois à feuilles persistantes, et fleurs blanches, en avril et mai. Terre de bruyère fraîche et ombragée : au printemps, mult. de rejetons et de marcottes.

LEPTOSPERME. *Leptospermum.* (Icosandrie Monogynie, fam. des MYRTÉES.) Des mots grecs *leptos*, menu, et *sperma*, semence, indiquant la petitesse de leurs graines. Végétaux toujours verts, de la Nouvelle-Hollande.

1. LEPTOSPERME A TROIS LOGES. *Leptospermum triloculare.* VENT. De 3 pieds. Tiges gris cendré; rameaux nombreux; feuilles petites, aromatiques, sessiles, linéaires, terminées par une épine; en juillet, fleurs à style pourpre, semblables à celles du myrte.

2. LEPTOSPERME A FEUILLES DE GENÉVRIER. *Leptospermum juniperinum.* VENT. plus grand, rameaux nombreux et grêles; feuilles étroites, linéaires, piquantes, aromatiques, un peu ciliées, en juillet, fleurs blanches, solitaires, nombreuses et petites.

3 — 10. Les *Leptospermum thea.* WILD. *Leptospermum pubescens*, *Leptospermum scoparium.* SMITH. Ces arbrisseaux très-rameux, de 6 pieds, sont

chargés de eurs blanchâtres en juillet, et de feuilles qu'on peut faire infuser comme du thé : les *Leptospermum linifoliotum, squarrosum.* Herb. de l'Amat. vol. 5, et *parvifolium;* le *Leptospermum lanigerum, rubricaule* et l'*arachnoïdum,* sont aussi des arbrisseaux assez agréables. Culture des Mélaleuques.

LIERRE. *Hedera.* (Pentandrie Monogynie. fam. des Caprifoliacées.) Lierre grimpant. *Hedera helix.* L. Indigène. Arbrisseau grimpant, à la hauteur de 30 à 40 pieds; feuilles persistantes, cordiformes ou ovales, pointues ou lobées, coriaces, et luisantes; en septembre et octobre, fleurs en petites grappes verdâtres : baies noires. Tout terrain et exposition. Multiplic. de graines, boutures, ou de branches enracinées; variétés panachées de blanc ou de jaune. Ces arbrisseaux garnissent les murs et les troncs d'arbres. Les baies en sont purgatives et émétiques. Les feuilles servent aux cautères, et les entretiennent fraîchement. On distingue le lierre de l'archipel grec par ses baies jaunâtres. *Hedera* vient du latin *adhærere,* s'attacher; et *helix,* du grec *helisso,* j'enveloppe.

LILAS. *Syringa.* L. (Diandrie Monogynie, fam. des Jasminées.) Lilas de *Lilac,* nom persan; et *Syringa,* du grec *syrinx,* flûte; indique que le bois est fistuleux.

1. Lilas commun. *Syringa vulgaris.* L. Herb. de l'Amat., vol. 7. Charmant arbrisseau qui s'élève en arbre; rameaux nombreux; feuilles opposées, cordiformes, aiguës; en mai, fleurs petites, nombreuses, tubulées, à 4 lobes, d'une odeur suave, en thyrse. Variétés à feuilles panachées, en blanc, en jaune; fleurs violet-bleuâtre, violet pourpre ou rouge, et blanc pur.

2. Lilas de marly. *Syringa media.* H. P. plus petit; thyrses plus épais, fleurs plus grandes, plus foncées; odeur aussi suave.

3. Lilas de Perse *ou* Agem. *Syringa persica.* L. de 5 à 7 pieds; rameaux grêles; feuilles pointues, plus petites; fleurs plus grêles, pourpre clair. Variété à feuilles laciniées, *Lilas à feuilles de persil;* autre à fleurs blanches, odeur plus forte.

4. Lilas varin. *Syringa rhothomagensis.* H. P. Sous-variété de celle à feuilles laciniées. Feuilles plus petites que celles du lilas ordinaire; rameaux grêles et souples; thyrses allongés et fournis de fleurs plus grosses et plus colorées que celles du lilas de Perse. Toute terre et toute exposition; mieux terre franche légère, et le levant. Tous les genres de multiplic. Ces arbrisseaux, d'un aspect très-agréable, sont d'une culture facile, et souffrent la tonte.

LIMONELLIER. *Limonia.* (Décandrie Monogynie, fam. des Hespéridées.) Des Indes orientales.

Limonellier trifolié. *Limonia trifoliata.* Herb. de l'Amat., vol. 6. Arbrisseau de 2 à 3 pieds de hauteur, se divisant en rameaux menus, glabres, verdâtres, un peu fléchis en zig-zag; feuilles alternes, pétiolées, à 3 folioles ovales, persistantes, échancrées au sommet, légèrement crénelées aux bords et parsemées de glandes transparentes à contre-jour; ces feuilles sont encore munies, à la base, d'une ou deux stipules spiniformes, persistantes et quelquefois plus longues que le pétiole : en mai-juin, fleurs blanches, odeur suave, axillaires, solitaires, rarement géminées; pédoncules courts; calice monophylle; corolle à 3 pétales ovales-oblongs, 5 à 6 fois plus grands que le calice, avec 3 lobes desquels ils alternent; fruit en baie globuleuse, blanchâtre, un peu comprimée, double grosseur de la groseille blanche, succulente, saveur douce. *Arum* analogue à celui de l'oranger. Serre chaude, où les fruits mûrissent bien et servent à les multiplier.

LINNÉE. *Linnæa.* (Didynamie Angiospermie, fam. des Caprifoliacées.) Dédié au célèbre Linné.

Linnée boréale. *Linnæa borealis.* Plante alpine; tiges d'un pied, filiformes et couchées, formant un joli tapis par ses feuilles opposées, petites, arrondies, crénelées, vert agréable; en mai, fleurs jolies et persistantes, petites, penchées, terminales, en grelot évasé en 5 lobes, teintes de rose et velues en dedans, blanchâtres en dehors, réunies par 2; baies ovales et sèches. Terre de bruyère; exposition ombragée et fraîche; couvertures de mousse pendant les gelées.

Multiplic. facile de marcottes et des rameaux qui ont pris racine. Elle mérite une place dans les jardins pour sa verdure, son odeur très-suave, et surtout à cause du nom immortel de LINNÉ.

LIPARIA. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.) LIPARIA SPHÉRIQUE. *Liparia sphœrica.* WILLD. HERB. DE L'AMAT., vol. 6. Du Cap. Arbrisseau de 4 pieds, à feuilles lancéolées, nerveuses, mucronées; piquantes, sessiles; charmantes fleurs estivales, jaune foncé, ramassées en grosses têtes terminales. Orangerie; terre franche légère. Multipl. de boutures. LIPARIA LANCÉOLÉ. *L. lanceolata.* De 2 à 3 pieds; rameaux grêles; feuilles linéaires ciliées dans leur jeunesse; en juin-juillet, fleurs jaunes. Multiplication facile par les graines, qui mûrissent bien; orangerie l'hiver. *Liparia villosa*; LIPARIA VELUE, jolie espèce remarquable par la blancheur de son feuillage; elle est très-délicate; même culture.

LIQUIDAMBAR. (Monœcie Polyandrie, famille des AMENTACÉES.)

1. LIQUIDAMBAR COPAL. *Liquidambar styraciflua* L. Amérique septent. Bel arbre de 30 à 40 pieds. Racines pivotantes, tronc nu, cime pyramidale régulière. Rameaux rougeâtres; feuilles palmées, à 5 lobes allongés, pointus, dentés, d'un beau vert, et rouges lorsqu'elles sont près de tomber; froissées, elles répandent une odeur agréable. Au printemps, fleurs dioïques, grappes terminales, chaton d'aucun effet. Toutes ses parties sont odorantes. Dans la Caroline, il fournit par incision une résine claire, liquide, ambrée, regardée comme un baume excellent. Terrain humide; exposition chaude et abritée. Multipl. de graines, rejetons ou marcottes faites par incision en automne, et en terre légère ou de bruyère entretenue fraîche. Bois propre pour la menuiserie. (Pour le *Liquidambar*, à feuilles de cétérac, voyez COMPTONIA.)

2. LIQUIDAMBAR DU LEVANT, LIQUIDAMBAR IMBERBE. *Liquidambar imberbe.* H. K. Port pyramidal; branches et rameaux plus nombreux; feuilles plus courtes et plus sinuées; cime plus resserrée, et fruits

plus petits. Même culture. Moins sensible aux gelées.

LISERON. *Convolvulus.* (*Voy.* aux plantes d'agrément.) LISERON SATINÉ. *Convolvulus Cneorum.* L. D'Espagne. Joli arbuste de 2 pieds, toujours vert; fait diversion agréable dans l'orangerie, par ses feuilles lancéolées et satinées : duvet argenté qui les couvre. Tout l'été beaucoup de fleurs axillaires ou terminales, campanulées, blanches, lavées de rose. Mult. de boutures et de graines qui mûrissent quelquefois. Terre franche légère; peu d'humidité. LISERON LINÉAIRE. *Convolvulus linearis.* Du Levant. Il ressemble assez à l'autre, mais feuilles plus étroites, plus longues, plus aiguës, moins argentées; fleurs aussi rose pâle; tout l'été. Même culture.

LODDIGÉSIE. *Loddigesia.* (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.) LODDIGÉSIE A FEUILLES D'OXALIDE. *Loddigesia oxalidifolia.* HERB. DE L'AMAT., vol. 6. Du Cap. Arbuste dédié à M. Loddiges, cultivateur distingué à Londres. Tige d'environ 2 pieds; rameaux grêles et étalés; feuilles nombreuses, alternes, pétiolées, composées de 3 petites folioles ovales, glabres, mucronées au sommet, quelquefois échancrées; pédicules courts; le pétiole commun garni à la base par 2 petites stipules subulées; en avril-mai, fleurs purpurines, pédonculées, rapprochées à 7 ou 8, et terminant les rameaux en une grappe presqu'en tête. Terre de bruyère; serre tempérée l'hiver. Multip. de graines et marcottes.

LUZERNE. *Medicago.* (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.) (*V.* plantes fourragères.) LUZERNE EN ARBRE. *Medicago arborea.* L. Du Levant. Très-joli arbrisseau toujours vert et d'orangerie; fleurs d'un très-beau jaune, grande partie de l'été. Feuilles à 3 folioles très-petites. Multiplication de semences, marcottes et boutures. Terre légère, un peu pierreuse; exposition chaude, et arrosement ordinaire. Elle s'appelait autrefois *Medica*, parce qu'Alexandre l'envoya de *Médie* en Grèce, après la défaite de Darius.

LYCIET. *Lycium.* La première espèce connue vient de Lycie. (Pentandrie Monogynie, fam. des Solanées.)

1. Lyciet de la Chine. *Lycium sinense.* Lam. Arbrisseau de 8 à 10 pieds; rameaux anguleux, épineux, violets dans leur jeunesse. Feuilles ovales-aiguës, petites et molles; tout l'été, fleurs violet purpurin; baies molles et rouges.

2. Lyciet a feuilles lancéolées, Jasminoïde. *Lycium barbarum.* L. Indigène. Il ressemble au précédent; feuilles plus larges; fleurs blanc pourpre.

3. Lyciet ou Jasmin d'Afrique. *Lycium africanum.* L. Rameaux épineux et raides; feuilles étroites et linéaires, en faisceau; fleurs violettes; fruits noirs.

4. Lyciet glauque. *Lycium boerhaaviæfolium.* L. Herb. de l'Amat., vol. 7. Du Pérou. En été, fleurs paniculées et violettes; bonne odeur; feuilles argentées et persistantes. Serre tempérée.

Les lyciets sont des arbrisseaux à rameaux flexibles, traînans ou grimpans. Leurs fleurs, tout l'été, ressemblent, pour la forme, à celles du jasmin; d'où leur nom de Jasminoïdes. Ils sont très-propres pour garnir des treillages au soleil, et les rocailles des jardins paysagers, entre lesquels leurs rameaux pendront avec grâce. Multiplication de graines et drageons. Terre franche légère.

MAGNOLIER. *Magnolia.* (Polyandrie Polygynie, fam. des Magnoliacées.) Dédié à Magnol.

1. Magnolier a grandes fleurs, Laurier tulipier. *Magnolia grandiflora.* L. De la Caroline. Arbre de 90 à 100 pieds, toujours vert, et l'un des plus beaux arbres que l'on connaisse. Racines pivotantes; tige droite; cime régulière; écorce cendrée sur le tronc, et verte sur les jeunes rameaux; feuilles persistantes, enfermées dans des stipules, avant leur développement, comme celles des autres espèces connues, ovales ou lancéolées, épaisses, coriaces, d'un beau vert luisant en dessus, ferrugineuse en dessous dans leur jeunesse, et de 6 à 8 pouces de long. De juillet en

novembre, fleurs de 7 à 8 pouces de diamètre, terminales, solitaires, odorantes, de 9 à 12 pétales épais, d'un blanc pur, et à étamines d'un jaune doré. Fruits en cône purpurin, dont les graines, d'un rouge vif de corail, se détachent, mais restent suspendues par de longs filets, comme dans les autres espèces. Terre franche, profonde, substantielle, plus sèche qu'humide; exposition du sud-ouest, abritée des vents du nord et du nord-est; multiplic. de graines semées aussitôt leur maturité dans des terrines de terre de bruyère, ou, à défaut, de terre légère bien terreautée, et placées au printemps sur couche tiède et sous châssis. Repiquage l'automne ou au printemps suivant, en pot, pour les rentrer dans l'orangerie pendant 2 ans, après lesquels on les met en pleine terre. Variétés à feuilles elliptiques, à feuilles non ferrugineuses, et fleurissant jaune. Ces variétés, plus délicates, sont d'orangerie. On les multiplie par la greffe en approche sur le premier, ou comme le premier, de marcotte par strangulation ou incision, ou en tordant un peu la branche. Son bois, odorant comme celui des espèces suivantes, est très-blanc.

2. MAGNOLIER YU-LAN. *M. précia.* H. P. *Magnolia conspicua.* SAL. HERB DE L'AMAT., vol. 4. De la Chine. Arbre de 30 à 36 pieds; tige peu branchue; rameaux cotonneux dans leur jeunesse, et ensuite glabres; feuilles ovales, en coin à leur base, de 7 à 8 pouces, beau vert, pâles en dessous, et relevées de nervures un peu velues; fleurs grandes blanches, odeur douce, 6 ou 9 pétales; en avril. C'est le symbole de la candeur en Chine. Orangerie. Mêmes cultures et multiplication que le précédent.

3. M. GLAUQUE, BLEU, DE MARAIS *ou* ARBRE DU CASTOR, parce que cet animal est très-friand de son écorce. *M. glauca.* L. De l'Amérique septent. Arbrisseau très-rustique d'environ 15 pieds, en forme de buisson, à écorce aromatique. Feuilles ovales, oblongues et glauques en dessous; en juillet, fleurs blanches, larges de 3 à 4 pouces; odeur très-suave. Terre plus légère ou de bruyère; du reste même culture. Il a trois

variétés : 1re. à fleurs pourpres, 2e. à fleurs blanches, 3e. à feuilles persistantes. *M. glauca longifolia*. Cette espèce et ses variétés veulent plus d'humidité que les autres.

4. Magnolier acuminé. *M. acuminata*. L. de Pensylvanie. Arbre de 90 à 100 pieds; très-rustique. Feuilles de 8 pouces de long sur 5 de large, acuminées; fleurs de 3 à 4 pouces de diamètre, solitaires, terminales, bleu verdâtre. Les cônes frais sont d'un rouge cerise vif et transparent. Pleine terre; même culture que le premier; exposition chaude, ses marcottes s'enracinent très-difficilement. Toutes les parties de cet arbre sont amères, et employées en Amérique pour guérir la fièvre. Bois jaune.

5. M. parasol. *M. umbrella*. Lam. — Herbier de l'Amateur, vol. 3. *M. tripetala*. L. Arbre de 20 ou 30 pieds, feuilles lancéolées, pointues, de 15 à 16 pouces, molles, courbées en parasol au bout des rameaux. Branches longues, nombreuses et rameuses; écorce lisse et brune; en juin, fleurs grandes, blanches, odeur peu agréable, à 9 pétales ou plus, posés 3 par 3, l'un sur l'autre, d'où le surnom *tripetala*. Même culture, mais terre plus fraîche. Son bois est tendre et spongieux.

6. M. a fleurs bordées. *M. fuscata*. And. *M. anonifolia*. Sal. De la Chine. Arbrisseau de 6 pieds, rameux et en buisson; feuilles à court pétiole, oblongues, beau vert; les jeunes et l'extrémité des rameaux lavés de rouille. En novembre, fleurs axillaires au sommet des rameaux; calice roussâtre, velu et caduc, ayant 5 pétales blanc soufré, bordés d'une ligne du plus joli carmin, concaves et ovales. Odeur suave du *calicanthus floridus*. Même culture que le premier, mais orangerie.

7. M. discolore. *M. discolor*. Vent. du Japon. Arbrisseau de 3 à 4 pieds; à tige rameuse; feuilles grandes, aiguës, amincies en pétioles jaunâtre, vert foncé sur les deux surfaces, persistantes en orangerie, et caduques en plein air; d'avril en juin, fleurs grandes, en cloche, à 6 pétales beau pourpre au dehors,

et blanc de lait pur en dedans. Même culture, et multiplication de boutures en pleine terre; bonne exposition chaude, abritée, point humide, et une couverture en hiver.

8. Magnolier a grandes feuilles. *M. macrophylla.* De la Caroline. Arbre de 20 à 30 pieds; feuilles de plus de 2 pieds de longueur, ovales, sinuées, vert léger, et glauques en dessous; fleurs de 5 à 6 pouces de diamètre, à 6 pétales blancs, dont les trois inférieurs sont marqués de pourpre à leur base. Culture du premier, mais terre plus fraîche.

9. M. auriculé. *M. auriculata.* Mich. *M. Fraseri.* Lam. De la Caroline. Arbre de 20 à 40 pieds, à écorce aromatique et blanchâtre; branches nombreuses; feuilles d'un pied, ovales-aiguës, profondément sinuées à leur base et auriculées, vertes sur les deux surfaces; en juin, fleurs de la forme de celles du *grandiflora*, mais blanc sur jaune, à 9 pétales et odeur agréable. Même culture. Bois tendre et spongieux.

10. M. nain. *M. pumila.* De la Chine. Tige de 12 à 15 pouces et rameuse; feuilles de 5 pouces, elliptiques, pointues, ondulées, coriaces, vert foncé et luisant; terne et pâle en dessous; toute l'année, fleurs d'un blanc pur, de 2 à 3 pouces, solitaires, terminales, odeur d'ananas, six pétales, épais et charnus. Même culture, mais serre tempérée.

11. M. a feuilles en cœur. *M. cordata.* Mich. De la Caroline. Il a beaucoup de rapport avec le magnolier acuminé, et se cultive de même. Écorce d'un brun noirâtre; feuilles souvent cordiformes, de 4 à 5 pouces, d'un vert foncé en dessus, glauques en dessous; fleurs jaunes.

12—15. On cultive les *M. conspicua*, *lobatifolia*, *meleagrioïdes* et *pyramidata*, encore très-rares.

MAHERNIA. (Pentandrie Pentagynie, famille des Tiliacées.) Les espèces suivantes sont du Cap.

1. Mahernia odorant. *Mahernia odorata.* Feuilles lancéolées, glabres, dentées à l'extrémité et persistantes; d'avril en octobre, fleurs campanulées, gémi-

nées, à 5 pétales, jaunes, odeur de jonquille. Terre franche légère ; serre tempérée et près des jours; boutures en mars, sur couche chaude et sous châssis ou cloche. Renouveler souvent, parce qu'il ne vit que quelques années.

2. Mahernia glabre. *Mahernia glabra.* L. Arbuste de 2 pieds, à feuilles persistantes lancéolées, étroites, distiques, dentées, à pétiole court et renversé ; d'avril en octobre, fleurs petites et réunies par deux, limbes jaunes et onglets verdâtres; odeur suave. Même culture.

3 — 4. Mahernia incisé. *Mahernia incisa.* L. Feuilles petites, incisées, vertes et luisantes, jaunes et ternes en dessous; en juillet-août, fleurs disposées de même, et rouge vermillon. Même culture, *idem* pour le *M. pinnata*, à feuilles 3 fois pinnées et persistantes; d'avril en octobre, fleurs géminées, penchées et rouges.

MALPIGHIER. *Malpighia.* (Décandrie Tryginie, fam. des Malpighiacées.) Dédié à Malpighi, auteur de *l'Anatomie des Plantes.*

1. Malpighier glabre, Moureilier, Cerisier des Antilles. *Malpighia glabra.* L. Arbrisseau de 12 à 15 pieds, toujours vert comme les suivans; rameaux très-divergens; feuilles opposées, à court pétiole, ovales-aiguës, lisses et luisantes; de janvier en juillet, fleurs à 5 pétales ondulés et crénelés sur les bords, rouge léger, odeur d'aubépine, petites ombelles solitaires et axillaires, calice à 5 folioles glanduleuses; baies comme des cerises rouges. Terre franche légère et substantielle ; exposition chaude en juillet et août; le reste de l'année en serre chaude. Multiplication de graines et boutures en été, sur couche chaude et sous châssis, ou dans la tannée sous entonnoir.

2—13. Malpighier a feuilles de grenadier. *Malpighia punicifolia.* De l'Amériq. méridion., comme les autres. Tiges de 10 à 12 pieds, feuilles ovales et luisantes; de mai-juillet, fleurs pourpres en ombelles axillaires; fruits bons à manger, comme ceux du Malpighier a larges feuilles. *Malpighia macrophylla.*

DESF., qui sont gros comme un œuf de poule, et précédés par de jolies fleurs blanches, réunies 4 à 6. On possède encore le MALPIGHIER PIQUANT, BOIS DE CAPITAINE. *Malpighia urens*, petit arbuste à feuilles ovales-oblongues, couvertes en dessous de soies raides, très-piquantes, et de juillet en octobre, à fleurs blanches et purpurines. Le MALPIGHIER A FEUILLES D'YEUSE. *Malpighia coccifera*. HERB. DE L'AMAT., vol. 4, en été, à fleurs rougeâtres. Le MALPIGHIER A FEUILLES DE HOUX. *Malpighia ilicifolia*. MIL., à fleurs pourpres et frangées. Les *Malpighia nitida*, *angustifolia*, HERB. DE L'AMAT., vol. 6, *verbascifolia*, *myrtifolia*, *glandulosa*, *crassifolia* et *volubilis*. Même culture.

MAUVISQUE, *Malvaviscus*, c'est-à-dire, Mauve visqueuse. (Monadelphie Polyandrie, fam. des MALVACÉES.) MAUVISQUE ÉCARLATE. *Malvaviscus arborescens*. CAV. Antilles. Tige de 10 pieds, grêle, peu rameuse et grise; feuilles persistantes, en cœur allongé, dentées et rudes; toute l'année, fleurs grandes, à double calice, axillaires, et écarlate très-vif. Terre légère et substantielle; midi; serre tempérée. En avril, multiplication de graines ou boutures sur couche et sous châssis.

MARRONIER, *Æsculus*, du latin *esca*, nourriture, comme *Hyppocastanum*, châtaigne de cheval, à cause de son goût acerbe. (Heptandrie Monogynie, fam. des HYPPOCASTANÉES.)

1. MARRONIER D'INDE, *Æsculus hyppocastanum*. L. Très-bel arbre de 50 à 60 pieds, racines pivotantes, forme pyramidale. Feuilles grandes, digitées à 5 ou 7 folioles oblongues et dentées; en mai, fleurs blanches, panachées de rouge, grandes et droites en pyramide. Très-rustique. Tout terrain, mieux frais et substantiel. Culture du châtaigner jusqu'à ce qu'il soit en place. Il souffre la taille et la tonte. Variété à feuilles panachées; autre à feuilles plus nerveuses, d'un vert foncé et à fleurs d'un beau rouge. Ces arbres ornent tous les lieux où on les place. Le bois du marronier, quoique tendre, prend un beau poli. Le fruit peut servir à la nourriture des cochons et à faire de la

colle. Si, après l'avoir dépouillé de ses pellicules et fait sécher, on le réduit en farine, et qu'on laisse celle-ci tremper pendant 5 ou 6 jours dans de l'eau qu'on renouvelle chaque jour, elle perd son amertume et devient propre aux mêmes usages que la fécule de pomme-de-terre.

2. Marronier rubicond. *Æsculus rubiconda*. Herbier de l'Amateur, vol. 6. MM. Cels et Noisette ont reçu cet arbre d'Allemagne il y a 6 ans, et déjà ses belles fleurs rouges nous ont paru contraster agréablement avec celles de l'autre, au point de rendre ces deux arbres nécessaires l'un à l'autre, pour les alterner dans les avenues ou les parcs d'agrément.

MAURANDIE. *Maurandia*. (Didynamie Angiospermie, fam. des Polémoniacées.) Maurandie toujours fleurie, ou Ustérie grimpante. *Maurandia semperflorens*. Jacq. *Usteria scandens*. Cav. — Herb. de l'Amat., vol. 4. Belle plante grimpante, du Mexique, de 4 à 5 pieds; feuilles triangulaires, presque sagittées; glauques en dessous; de mars en septembre, fleurs nombreuses, grandes, monopétales, axillaires, solitaires, joli rose pourpre. Terre légère et substantielle, mieux de bruyère. Orangerie, ou de pleine terre; exposition chaude et abritée, avec une couverture l'hiver. Multiplicat. de semences ou de boutures sur couche chaude au printemps, ou de marcottes. On cultive de même le *Maurandia antirrhiniflora*. Willd. Nouvelle et jolie espèce.

MÉDICINIER. *Jatropha*. (Monœcie Monadelphie, fam. des Euphorbiées.)

1. Médicinier a feuilles en violon. *Jatropha pandurœfolia*. And. — Herb. de l'Amat., vol. 2. Antilles. Tige rameuse de 3 à 6 pieds, d'un brun cendré; feuilles en violon, d'où le surnom, terminées par une pointe, vert foncé, stipules oblongues; en été, fleurs écarlate très-vif, corymbes ouverts et terminaux. Terre franche; serre chaude; peu d'arrosemens. Multiplic. de marcottes, graines et boutures, sur couche chaude et sous châssis.

2. Médicinier cassave, Manioc. *Jatropha mani-*

hot. L. De l'Amérique mérid. Tige de 6 à 7 pieds, noueuse, moelleuse et rameuse; racine très-grosse; feuilles au sommet des rameaux, découpées en 3 à 7 lobes, un peu fermes, glauques au-dessous; en juillet et août, fleurs rougeâtres, et en grappes axillaires. Même culture. Arbrisseaux très-précieux. Sa racine donne une farine très-bonne et très-saine après en avoir extrait par la pression une substance laiteuse et vénéneuse. On en fait aussi une liqueur fermentée.

3—6. On cultive encore le MÉDICINIER CATHARTIQUE. *Jatropha curcas.* Les fruits, employés en médecine, sont les pignons d'Inde des boutiques; MÉDICINIER PIQUANT. *Jatropha urens.* De mai en juillet, jolies fleurs blanches; il est couvert de poils droits, épineux et piquans, comme l'ortie. MÉDICINIER MULTIFIDE. *Jatropha multifida*, toujours vert; feuilles grandes, palmées, un peu rudes; fleurs écarlates, en petites cimes ombelliformes; enfin le *Jatropha napæfolia*, dont les fleurs disposées de même sont d'un beau blanc. Tous ces arbrisseaux, très-laiteux, sont de violens purgatifs, d'où les noms français et latin, du grec *iatros*, médecin, et *trophè*, pâture.

MÉLALEUQUE. *Melaleuca.* Nom composé du grec *melas*, noir, et *leukos*, blanc, parce que le *Melaleuca leucadendron* a le tronc noir et les rameaux blancs. Ces arbrisseaux, de la Nouvelle-Hollande et toujours verts, sont de la Polyadelphie Polyandrie, fam. des MYRTÉES. Ils demandent la terre de bruyère, pure ou mélangée de terre franche légère. Bonne orangerie et air souvent renouvelé. Arrosemens fréquens en été, et rempotement annuel. Au printemps, multiplic. de graines semées en terrines remplies de terre de bruyère et peu recouvertes, placées sur couche tiède et sous châssis; ou de boutures, aussi sur couches et sous châssis, ou de marcottes par strangulation. On repique les jeunes plants à l'automne. La graine n'est mûre qu'à la fin de la deuxième année, ainsi que celles des *Metrosideros.*

1. M. A FEUILLES DE MILLEPERTUIS. *M. hypericifolia.* SMITH. Charmant arbrisseau de 10 à 15 pieds; bran-

ches et rameaux d'un brun rougeâtre, et pendans à l'extrémité; feuilles opposées en croix, assez semblables à celles du millepertuis, odorantes quand on les froisse; en juillet, fleurs nombreuses, raprochées, rangées autour des rameaux qui les dépassent, presque sessiles, en forme de goupillon très-léger, et d'un beau rouge avec des points jaunes; pétales petits, mais étamines longues, très-nombreuses et rouges. C'est un des plus beaux et qui fleurit le plus jeune.

2. Mélaleuque a feuilles de bruyère. *M. ericæfolia*. Smith. Tige de 20 pieds, très-rameuse, grisâtre; rameaux blancs et grêles; feuilles éparses, linéaires, ponctuées et recourbées. En juin, fleurs rougeâtres avant leur épanouissement, d'un blanc sale après.

3. M. couronné. *M. coronata*. And. Tige de 2 pieds; rameaux diffus et grêles; feuilles petites, aiguës, et amincies en pétiole. Froissées, elles répandent une odeur aromatique. Tout l'été, fleurs très-nombreuses et violet pourpre. Cette charmante espèce est délicate et redoute l'humidité, surtout l'hiver.

4. M. armillaire. *M. armillaris*. Smith. — Herbier de l'Amateur, vol. 2. Joli arbrisseau aromatique dans toutes ses parties. Tronc grisâtre, branches et rameaux diffus, blanchâtres, et ployans; feuilles nombreuses, pointillées blanc, droites, longues de 5 à 8 lignes, et très-étroites, terminées par une pointe qui rougit comme le pétiole; de mai en juillet, fleurs petites, nombreuses, sessiles, latérales, et rose pourpre.

5. M. a feuilles contournées. *M. stiphelioïdes*. Willd. Grand arbrisseau à tiges droites; rameaux pendans, glabres et blanchâtres; feuilles alternes, sessiles, ovales-pointues et retournées au sommet; fleurs autour des jeunes rameaux.

6. M. a feuilles de gnidienne. *M. gnidiæfolia*. Feuilles lancéolées, opposées; filamens des étamines épars; fleurs pourpre clair.

7. M. Gentil. *M. pulchella*. Herb. de l'Amat., vol. 5. Feuilles opposées, glauques; fleurs axillaires, pourpre clair, filamens des étamines épars.

8. Mélaleuque noueux. *M. nodosa.* Vent. Tige grisâtre de 6 à 9 pieds; rameaux nombreux brun léger; feuilles linéaires et piquantes à leur sommet, ponctuées et glabres; en juin et juillet, fleurs petites, blanches, rassemblées en têtes au bout des rameaux.

9. M. a feuilles de diosma. *M. diosmatifolia.* Cav. Arbrisseau moins élevé; rameaux grêles et d'un blanc mêlé de brun; feuilles plus petites, cylindriques et ponctuées d'un seul rang de points transparens; fleurs pourpres en juin et juillet.

10. M. feuillu. *M. decussata.* Hort. Ang. Tige droite; rameaux nombreux, brun pâle, et striés; feuilles presque sessiles, ovales et ponctuées; fleurs verdâtres.

11. M. a feuilles de myrte. *M. myrtifolia.* Fleurs verticillées en épi; étamines d'un blanc jaunâtre; en juin.

12—14. On cultive encore les *M. angustifolia*, Hort., Ang., fleurs blanches, solitaires, sessiles, opposées, filamens des étamines très-longs, pinnés du sommet à leur base, ce qui fait paraître les fleurs frangées; le *fimbriata* et le *speciosa* ou *splendens.* Ce dernier a ses feuilles longues de 4 pouces sur 6 à 7 lignes de large, bordées d'une nervure assez distante de leurs bords, très-glabres, et la nervure principale très-foncée. Fleurs très-belles et brillantes.

MÉLASTOME. *Melastoma.* (Décandrie Monogynie, fam. des Mélastomées.)

1. Mélastome a fleurs en cime. *Melastoma cymosa.* Willd.—Herb. de l'Amat., vol. 2. Joli arbrisseau d'Amérique équinox., de 2 à 3 pieds; fauve, rougeâtre; tiges tétragones, rameuses; feuilles oppo-ées, en cœur aigu, un peu velues, dentées et à 7 nervures longitudinales, beau vert et pâle en dessous; en août, fleurs pourpre clair, cimes terminales, et à 5 pétales ouverts et ovales. Terre franche légère; serre chaude, arrosemens modérés l'été, rares l'hiver; au printemps, multiplic. de rejetons qu'on sépare avec précaution,

et qu'on plante en petits pots, sur couche chaude et sous châssis, ou dans la tannée.

2. Mélastome malabathroïde. *Melastoma malabathrica.* Willd. De Ceylan. Espèce beaucoup plus belle ; tiges quadrangulaires, hérissées de poils raides ; feuilles ovales-lancéolées, velues, mêmes couleurs et nervures. En août, fleurs plus grandes, larges de 3 pouces et purpurines, pétales cunéiformes. Fruits remplis d'une pulpe pourpre foncé qui noircit les dents, d'où le nom du grec *melas*, noir, et *stoma*, bouche. Même culture.

MÉLÈZE. *Larix.* (Monœcie Monadelphie, fam. des Conifères.)

1. Mélèze d'Europe. *Larix europæa.* H. P. — *Pinus Larix.* L. — *Abies Larix.* Lam. Des Alpes. Arbre résineux, racines pivotantes, le plus grand de nos contrées, croît sur les parties les plus hautes et les plus froides. Tige verticale et pyramidale; branches rameuses, horizontales, disposées par étages ; feuilles étroites, linéaires, aiguës, vert gai, caduques, éparses sur les jeunes pousses, et disposées en rosettes sur les rameaux d'un à 2 ans. En avril et mai, fleurs le long des rameaux, en chatons, les unes mâles, les autres femelles : les chatons de ces dernières sont rougeâtres et font un joli effet.

Cet arbre pousse rapidement, se contente du plus mauvais terrain, s'il n'est pas très-humide. Il vient dans les terres même tenaces; multip. en février, par semence en terre légère exposée au levant. Il serait très-utile dans les parties hautes de nos montagnes. Le Mélèze tortueux de Sibérie est une variété de celui d'Europe. On le cultive de même. Le bois de mélèze est très-bon pour la charpente, la menuiserie. Presqu'incorruptible, il dure un temps infini.

2. Mélèze d'Amérique. *Larix americana.* Mich. — *Pinus microcarpa.* Willd. — *Abies microcarpa.* Duh. Amérique septent. Diffère du mélèze d'Europe par ses feuilles très-menues, moitié plus courtes, et par la petitesse de ses cônes qui n'ont que 6 lignes de long

long au plus, et ne sont composées que d'un petit nombre d'écailles. Fleurs au printemps ; même culture.

3. Mélèze toujours vert, Cèdre du Liban. *Larix Cedrus.* H. P. — *Pinus Cedrus.* L. — *Abies Cedrus.* Duh. Très-grand arbre résineux du mont Liban, port pyramidal et superbe ; branches étendues horizontalement et assez longues pour que le diamètre de la tête de l'arbre en égale la hauteur. Feuilles persistantes, linéaires, vert foncé, disposées comme dans le mélèze d'Europe ; les fleurs femelles, séparées des mâles, donnent, en octobre, de gros cônes ovales, qu'on ne cueille que la seconde année. Il vit plusieurs siècles ; et son bois, excellent pour un grand nombre d'usages, passe pour incorruptible. Multiplication de graines au printemps, aussitôt qu'on les a tirées des cônes, semées dans des terrines de terre de bruyère ou dans de petits pots, sur couche tiède et sous châssis abrités du soleil à midi. On repique le plant l'année suivante, et on le tient en pots pendant 4 à 5 ans pour le rentrer ou pouvoir le placer à l'exposition de l'ouest et le couvrir de feuilles ou de fougère pendant les gelées. On le plante ensuite au nord en pleine terre franche légère. On peut tailler les branches à 6 pouces pour accélérer sa croissance en hauteur. Il serait très-utile de multiplier cet arbre dans les montagnes. Il faut l'isoler pour jouir de son effet majestueux. Il perd quelquefois ses feuilles après la plantation ; mais il en repousse l'année suivante.

MÉLIANTHE. *Melianthus.* (Didynamie Angiospermie, fam. des Rutacées.) Arbrisseaux toujours verts.

1. Mélianthe pyramidal, Pimprenelle d'Afrique. *Melianthus major.* L. Du Cap. De 7 à 8 pieds ; feuilles bien plus grandes que celles de la pimprenelle ; vert presque glauque. En juin et juillet fleurs petites, irrégulières, d'un rouge foncé, épis terminaux ; elles laissent échapper leur nectar, d'où le nom *fleurs de miel.* Terre franche légère ; orangerie ou exposition au midi au pied d'un mur, couvrir pendant les gelées.

Multiplication de rejetons et de bouture au printemps, sur couche tiède et ombragée; tailler les branches pour élever la tige, afin d'obtenir des fleurs. Marcottes par strangulation.

2. Mélianthe a feuilles étroites. *Melianthus minor.* Du Cap. Arbrisseau de 4 à 5 pieds, moins beau et plus délicat. Feuilles à 9 folioles allongées, pointues, dentées, plus vertes en dessus, blanchâtres et velues en dessous. En août, fleurs jaune rougeâtre, en épis axillaires. Même culture. Les feuilles froissées de ces deux espèces ont l'odeur de l'*Iris fœtida.*

MENTZELIA. (Polyandrie Monogynie, famille des Onagrées.) Dédié à Mentzel. Mentzelia rude. *Mentzelia aspera.* Amérique méridionale. Joli arbuste à tige ligneuse, cendrée, en buisson de 3 pieds; rameaux nombreux et grêles; feuilles persistantes, ovales-oblongues, échancrées à leur base, pointues, dentées et d'un vert terne; de septembre en décembre, fleurs au nombre de 2 à 5 ensemble, terminales, de 5 lignes de large, d'un rouge orangé, à 5 divisions ovales, terminées par une pointe. Toute la plante est tellement couverte de poils visqueux, qu'elle se colle contre les corps qui la touchent. Culture du *Malvaviscus;* serre tempérée.

MÉRATIER. *Meratia.* (Pentandrie Polygynie, fam. des Magnoliacées.) Dédié à M. le docteur Mérat. Mératier odoriférant. *Meratia fragans.* Herb. de l'Amateur, v. 3. *Calycanthus præcox.* L. Du Japon. Arbrisseau pouvant s'élever à 12 ou 15 pieds, feuilles opposées, lancéolées, luisantes en dessus; de décembre en février, fleurs naissant avant les feuilles, opposées, presque sessiles; odeur très-agréable; calice à 7 folioles oblongues, pétaliformes, blanc sale; corolle de 7 pétales pourpre foncé, plus courte que le calice; étamines au nombre de 5. Pleine terre de bruyère. Multiplication de marcottes, et de graines qui, le plus souvent, avortent dans le climat de Paris.

MERISIER a fleurs doubles. Renonculier. *Cerasus avium flore pleno.* Cet arbre, plus grand que le

cerisier, donne en mai des fleurs plus grandes, très-nombreuses, d'un blanc pur, mais s'ouvrant moins. Attachées à de plus long pédondules, le vent les agite davantage, et leur donne plus de grâce : greffe sur merisier ordinaire. Même culture.

MÉTROSIDEROS. (Icosandrie Monogynie, fam. des MYRTÉES.) Composé des mots grecs *méter*, mère, et *sideros*, fer, indique la dureté des capsules. Ces arbres verts sont de la Nouv.-Hollande. On les cultive comme les mélaleuques. Leurs feuilles froissées ont une odeur aromatique.

1. METROSIDEROS EN PANACHE. *M. lanceolata.* SMITH. — *M. lophanta.* VENT. Grand arbre dans son pays natal, mais ici, arbrisseau de 6 à 9 pieds; tige à rameaux nombreux et ouverts; feuilles rapprochées, sessiles, lancéolées, mucronées, ponctuées, coriaces, les plus nouvelles rougeâtres; en juillet, fleurs nombreuses presque sessiles, rangées autour des rameaux en forme de goupillon, et rouge foncé. Le nom *Lophanta*, en panache, convient à toutes les espèces.

2. M. A ODEUR DE CITRON. *M. citrina.* CURT. *M. angustifolia.* DUMONT C. N'est peut-être qu'une variété du précédent. Feuilles aussi lancéolées, mais linéaires, ponctuées, coriaces et mucronées, sentant le citron, et quelques-unes courbées; en juillet, fleurs semblables, mais moins vives et moins serrées.

3. M. A FEUILLES DE SAULE. *M. saligna.* SMITH. Même port; fleurs dans le même mois, mais moins nombreuses, plus petites et rougeâtres; feuilles semblables à celles du saule, bordées, ponctuées, et d'un vert gai; rameaux un peu pendant, moins nombreux, les jeunes pousses rougeâtres et peu soyeuses.

4. M. ANOMAL. *M. anomala.* VENT. — HERB. DE L'AMAT., vol. 5. En juillet, fleurs solitaires, d'où son surnom, terminales, rouges, larges de plus de 2 pouces; filamens blancs et anthères jaunâtres. Rameaux alternes, purpurins et velus; feuilles opposées, presque sessiles, ovales, obtuses, rouge jaunâtre dans leur jeunesse.

5. M. BORDÉ. *M. marginata.* CAV. *M. latifolia.*

HORT. ANG. Tige grisâtre ; rameaux nombreux, velus et rougeâtres dans leurs jeunesse ; feuilles ovales-lancéolées, larges, marginées ou bordées d'une nervure, ponctuées, mucronées, beau vert. En juillet, fleurs à pétales blanchâtres, à étamines rouges, et disposées comme les précédentes.

6. MÉTRASIDEROS A FEUILLES ÉPAISSES. *M. crassifolia.* HORT. ANG. Tige rouge et ensuite grisâtre ; rameaux rouges ; feuilles épaisses, lancéolées, oblongues, mucronées par une pointe rougeâtre, bordées, ponctuées, d'un vert un peu glauque, très-glabres. En juillet, fleurs semblables à celles du *Lophanta*, disposées de même, mais presque terminales.

7—20. On cultive encore les MÉTROSIDEROS LINEARIS. HERB. DE L'AMAT., vol. 4. *M. glauca*, charmant arbrisseau, *viminalis* ou *saligna*, *corifolia*, *glandulosa*, *falcata*, *ciliata*, *buxifolia*, *rigida*, *linifolia*, *pubescens*, *acuminata* ou *scabra*, *aspera*, *canaliculata* et *viridiflora*. Ce dernier, mêlé avec les espèces ci-dessus, produira de l'effet par ses panaches de fleurs vert pâle.

MICOCOULIER. *Celtis.* (Polygamie Monœcie, fam. des ULMACÉES.)

1. MICOCOULIER DE PROVENCE OU AUSTRAL. *Celtis australis.* L. Du midi de la France. Arbre de 40 à 50 pieds, racines pivotantes, écorce unie ; rameaux nombreux, longs et flexibles ; feuilles ovales-lancéolées, accuminées, dentées, nervées, velues dans leur jeunesse. En mars, fleurs petites, verdâtres, solitaires le long des rameaux. Fruits presque secs, noirâtres. Variété à fleurs panachées. Terre légère, profonde, humide et chaude. Multiplication de semences, aussitôt leur maturité, en terrines profondes ou en petites caisses. Une partie des graines lèvent la première année, et l'autre la seconde. On garantit du froid les jeunes plants, avec un peu de litière. On les met ensuite en plate-bande ; toujours en les garantissant dans les fortes gelées, pendant 4 ou 5 ans. On les met en pépinière quand ils sont assez forts, et on les traite comme les autres. Bois dur, compact, souple, propre

à beaucoup d'ouvrages et susceptible de prendre un beau poli, ainsi que celui des espèces suivantes.

2, Micocoulier de Virginie. *Celtis occidentalis.* Duh. Arbre encore plus grand et plus beau que le précédent. Rameaux pubescens ; feuilles ovales, acuminées, dentées, minces, rudes au toucher, luisantes en dessus ; en avril et mai, fleurs petites, verdâtres, en bouquets axillaires ; fruits ovales, charnus, d'un pourpre foncé, et de la grosseur d'une cerise. Même culture.

3. Micocoulier du Levant. *Celtis orientalis.* Miller.—*Celtis Tournefortii.* Lam. De 25 à 30 pieds, à rameaux glabres et bruns. Feuilles ovales, élargies, pointues, dentées en scie. Même culture.

4. Micocoulier à feuilles en cœur. *Celtis cordata.* H. P. *Celtis crassifolia.* Lam. Amériq. sept. Superbe arbre à rameaux velus ; feuilles trois fois plus grandes, en cœur, dentées, acuminées, d'un vert sombre en dessus, douces au toucher et nerveuses. Même culture, et greffer, ainsi que celui de Virginie, sur le micocoulier de Provence ; il est plus propre à l'ornement ; mais ces derniers méritent la préférence sous les rapports d'utilité.

MIMULUS. (*Voyez* Mimule, aux plantes d'agrément.) Mimule orange ou glutineux. *Mimulus aurantiacus.* Curt.—*Mimulus glutinosus.* Willd.—Herb. de l'Amat., vol. 1. Du Pérou. Arbuste fort joli, à tige de 3 pieds ; rameaux nombreux et brun rougeâtre ; feuilles opposées, sessiles, presque connées, ovales-aiguës, légèrement dentées, foncées en dessus et pâles en dessous, persistantes, exsudant, ainsi que les fleurs et les rameaux, une viscosité assez tenace. De juin en octobre, fleurs grandes, opposées, axillaires, solitaires, d'un jaune oranger et un peu odorantes, en tube allongé, à deux lèvres, la supérieure fendue en 2, et l'inférieure en 3. Au bas du style, une glande secrète beaucoup de miel. Terre franche, mêlée de terre de bruyère un peu humide ; bonne orangerie l'hiver. Multiplication de boutures et semences sur couche chaude et sous châssis. Il ne vit que 4 ou 5 ans.

MITCHELLA. (Tétrandrie Monogynie, fam. des Rubiacées.) Dédié à J. Mitchell. — Mitchella rampant. *Mitchella repens.* L. Plante agréable de Virginie. Tiges et rameaux grêles, ligneux, couchés à terre où ils jettent des racines; feuilles persistantes, presque sessiles, petites, ovales en cœur vers le pétiole. Au printemps, fleurs réunies 2 à 2, blanches, en entonnoir; odeur suave. Fruits rouges de corail et percés de 2 trous. Demi-ombre et terre de bruyère humide. Multiplic. de branches enracinées.

MOGORI. *Mogorium.* Juss. *Nycthantes.* L. (Diandrie Monogynie, fam. des Jasminées.)

1. Mogori Sambac (nom indien). *Nycthantes sambac.* L.—*Mogorium sambac.* H. P. Jasmin d'Arabie. Arbrisseau de 10 à 12 pieds; tiges à rameaux droits; feuilles en cœur, les unes obtuses, les autres aiguës, persistantes, d'un vert jaunâtre et terne. Tout l'été, fleurs nombreuses, solitaires, ou 2 à 4 ensemble, terminales, grandes, tubulées, le limbe divisé en 8 parties ouvertes, blanc pur, odeur forte et suave, surtout le soir, d'où le nom de *Nyctanthes.* Variétés plus odorantes, l'une à fleurs doubles souvent prolifères, l'autre à fleurs très-doubles et plus grandes. Jasmin du Grand-Duc ou de Toscane, mais s'ouvrant mal. Terre franche ou de bruyère; serre au moins tempérée l'hiver; en été, arrosemens fréquens, et le plein air en juillet et août seulement. Multiplication de marcottes qui s'enracinent au bout d'un an, ou de boutures sur couche chaude et sous châssis ombragé; rempotement lorsque la plante languit et quand les racines tapissent bien le vase. On le taille pour l'arrêter.

MORELLE, féminin de Moreau, et qui vient des baies noires d'une espèce. *Solanum.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Solanées.) Plantes suspectes.

1. Morelle-Faux-Piment, Amomum, Cerisette. *Solanum-Pseudo-Capsicum.* L. Arbrisseau de Madère, de 3 ou 4 pieds; rameaux nombreux; feuilles lancéolées, pointues, un peu sinuées, molles, persistantes; de juin en septembre, fleurs blanches, axil-

laires, solitaires ou réunies; baies semblables à de petites cerises, jaunes ou rouges, suivant la variété, et ne tombant qu'au printemps. Terre franche, légère; beaucoup d'eau en été et peu en hiver; exposition chaude; orangerie près des jours; beaucoup d'air. Multiplic. de graines sur couche tiède.

2. Morelle-Faux-Lyciet, *Solanum lycioïdes*. L. Du Pérou. De 4 ou 5 pieds, agréable par le nombre et la durée de ses jolies fleurs blanches, d'avril en juin. Rameaux diffus; feuilles assez semblables à celle du lyciet, vert foncé, quelques-unes ondulées. Même culture; plus de marcottes et de boutures.

3—5. Morelle de Buénos-Ayres. *Solanum bonariense*. L. Plus haut que le précédent. Rameaux droits, armés de piquans dans leur jeunesse; feuilles ovales-aiguës, persistantes, un peu longues, échancrées à la base, ondulées sur les bords. Tout l'été, fleurs blanches assez semblables à celles de l'oranger, et rassemblées en espèces d'ombelles terminales; fruits jaunes. Même culture et multiplic. de rejetons. Morelles couleur de feu, et d'Éthiopie. *Solanum igneun* et *æthiopicum;* l'une, de l'Amér. sept., se fait remarquer par le rouge brillant de ses épines; l'autre n'est qu'annuelle.

6. Morelle a feuilles de chêne. *Solanum quercifolium*. L. Du Pérou. Belles touffes de 4 pieds; feuilles d'un beau vert, assez grandes mais divisées en lobes profonds et aigus, et amincis en pétioles; en juillet, fleurs en grappes nombreuses et terminales, droites, bien ouvertes, d'un beau violet vineux et à anthères d'un jaune doré. Même culture.

7. Morelle grimpamte, douce-amère, Vigne de Judée. *Solanum dulcamara*. L. Indigène. Tige de 7 à 8 pieds, sarmenteuses, et propres à garnir des murs ou des berceaux; feuilles cordiformes, oblongues, légèrement velues, entières ou divisées; en juin et juillet, fleurs violettes et en grappes; baies rouges. Tout terrain; exposition de l'ouest; multiplicat. de semences, marcottes et éclats de racines. Variété moitié plus petite et traçante; autre à feuilles

panachées et d'orangerie. *Solanum* de *solari*, consoler, adoucir les douleurs.

MOURON. MOURON EN ARBRE OU DE MAROC. *Anagallis fruticosa.* — HERB. DE L'AMAT., vol. 1. Joli arbuste de 18 pouces, à tiges et rameaux tétragones, ces derniers verticillés, ainsi que les feuilles amplexicaules, lancéolées-aiguës, persistantes; toute l'année, fleurs semblables à celles du petit mouron rouge, mais plus grandes et d'un rouge vif. Variété à fleurs doubles. Terre franche, légère et substantielle; arrosemens fréquens en été; orangerie; boutures sur couche.

MYOPORE. *Myoporum.* (Didynamie Angiospermie, fam. des VERBÉNACÉES.) MYOPORE A PETITES FEUILLES. *Myoporum parvifolium.* HERB. DE L'AMAT., vol. 6. De la Nouvelle-Hollande. Introduit en France par M. Noisette, en 1814. Arbuste de 2 à 3 pieds. Tige divisée en rameaux grêles, alternes ou épars, vert clair; feuilles comme tige, rameaux et pédoncules, etc., chargés de points arrondis, glanduleux et un peu transparens vus à la loupe et à contre jour, linéaires, spatulées, éparses, rétrécies en court pétiole, vert gris; pendant tout l'été, fleurs blanches, petites, inodores, et portées sur des pédoncules grêles, axillaires et à peu près égaux aux feuilles. Terre franche légère avec terreau végétal; orangerie l'hiver. Multiplic. de boutures et marcottes.

MYRTE. *Myrtus.* (Icosandrie Monogynie, fam. des MYRTÉES.) Arbrisseaux toujours verts.

1. MYRTE COMMUN. *Myrtus communis.* L. D'Asie, et d'Afrique. Les anciens l'avaient dédié à Vénus. Il est trop commun pour le décrire. On le cultive à cause de son odeur suave et de son port. Ses variétés sont le myrte romain, à petites et à grandes feuilles, *M. communis romana*; — à fleurs doubles, *M. multiplex*; — le moyen, *M. belgica*; — le moyen panaché, *M. belgica variegata*; — de Tarente, *M. tarentina*; — d'Andalousie, ou à feuilles d'oranger, *M. bætica*; — d'Italie, *M. italica*. Ce dernier et celui de Tarente ont une sous-variété bordée de blanc. Toutes ces jolies variétés se multiplient et se cultivent

de même, c'est-à-dire, de graines ou marcottes, boutures et rejetons, en terre franche légère. Elles aiment le soleil et l'eau, dont il faut même leur donner un peu l'hiver ; autrement elles perdraient leurs feuilles et peut-être périraient. Orangerie et garantir des premières gelées blanches. On peut les tenir en boule et les tondre au ciseau. La variété à fleurs doubles est extrêmement jolie. *Myros*, nom grec de cet arbre, dérive de *myron*, parfum.

2. Myrte cotonneux. *Myrtus tomentosa.* H. K. Herb. de l'Amat., vol. 4. De la Chine. Ce joli arbuste s'élève à plusieurs pieds ; branches grisâtres ; feuilles opposées, ovales, trinervées, vertes en dessus et cotonneuses en dessous comme les boutons des fleurs. Celles-ci, assez grandes, solitaires ou géminées, rose tendre ; filets des étamines rouge-carmin ; en juin et juillet. Même culture ; mais serre tempérée et propagation de boutures sur couche chaude.

3. Myrte piment, Myrte tout-épice. *M. pimenta.* L. De la Jamaïque. Arbre élevé. Feuilles opposées, grandes, ovales et lisses ; odeur de girofle ; en juillet fleurs blanches, petites, nombreuses, en grappes paniculées, ses baies sont le piment de la Jamaïque : elles entrent dans les épices et la composition des parfums. Même terre. Serre chaude. Bouture sur couche chaude et marcottes.

NANDINA. (Hexandrie Monogynie.) Nandina domestique. *Nandina domestica.* Herb. de l'Amat., vol. 4. Arbrisseau originaire du Japon, où on le plante dans les jardins et dans le voisinage des habitations. Sa racine produit plusieurs tiges ligneuses hautes de 4 à 5 pieds, simples ou rameuses, garnies de grandes feuilles, trois fois ailées ; ces tiges sont terminées par un grand panicule formé d'une multitude de petites fleurs blanchâtres, composées d'un calice polyphylle imbriqué sur plusieurs rangs, de 6 pétales, de 6 étamines et d'un ovaire supérieur à style court et stigmate triangulaire ; fleurit en juillet et août. Serre tempérée ; terre de bruyère. Multip. difficile et seulement par drageons.

NÉFLIER. *Mespilus*, du grec *mespilos*. (Icosandrie Monogynie, fam. des POMACÉES.)

1. NÉFLIER AUBÉPIN, ÉPINE BLANCHE, AUBÉPINE, d'*Alba spina*, et NOBLE ÉPINE. *M. Oxiacantha*. H. P. *Cratægus Oxiacantha*. L. Indigène. Arbre de 30 pieds, et ordinairement réduit à l'état d'arbrisseau pour former les haies. Trop connu pour le décrire. *Oxiacantha* vient d'*oxis*, aigu, et d'*acantha*, épine. Il a entre autres variétés : — celle à fruits jaunes; — l'AUBÉPINE DE MAHON, ou à fleurs roses, simples ou doubles; — celle à fleurs blanches, pleines et inodores; — celle à feuilles panachées; — celle à feuilles et fleurs plus grandes; — l'espèce à feuilles de tanaisie du Levant, *M. tanacetifolia*; fleurs blanches et fruits jaunes; — enfin, une espèce à fleurs très-odorantes et à fruits rouges, venant de Crimée, NÉFLIER TRÈS-ODORANT. *M. odoratissima*; fleurs, en mai et juin. On sème, aussitôt la maturité des graines, ceux à fleurs simples, ou on les greffe sur l'aubépine commune, comme ceux à fleurs pleines ou à feuilles panachées: les uns et les autres sont rustiques. Ils viennent dans toutes les terres, mais mieux dans celles qui sont franches et légères. Le bois des néfliers est très-dur.

2. N. AZÉROLIER OU DE NAPLES, ÉPINE D'ESPAGNE. *M. azarolus*. H. P. *Cratægus azarolus*. L. Du Levant, naturalisé dans le midi de la France, où l'on mange son fruit qu'on y nomme ainsi que l'arbre, *pommette*. Il croît plus vîte, et s'élève plus que l'aubépine, avec lequel il a beaucoup de ressemblance: il est moins épineux, et ses feuilles sont plus simples; en mai et juin, fleurs blanches et en bouquets; fruits plus gros, en pommes rouges ou jaunes, ou en poires, etc., selon sa variété. Même terre, et exposition au midi; on les multiplie de semences, ou par la greffe sur aubépine, coignassier ou néflier.

3. N. PETIT-CORAIL, ÉPINE ROYALE. *M. coralina*. H. P. Arbrisseau remarquable; à la mi-juin, fleurs très-ouvertes, les plus grandes du genre et en bouquets; elles deviennent de petites pommes rouges comme du corail. Ce néflier est plus petit, assez épi-

neux, et fait une jolie tête. Feuilles en cœur, ovales, inégalement dentées, lisses, beau vert, ce qui les fait ressembler un peu à celles du bouleau. Fort rustique. Même culture.

4. Néflier Ergot-de-Coq. *M. crus-galli.* H. P. *Cratægus crus-galli.* L. Virginie. Son nom lui vient de ses épines ressemblant assez à des *ergots de coq.* En mai et juin, fleurs blanches et en bouquets. Ses graines mettent 2 ans à lever. Même culture.

5. N. Pyracanthe. *M. pyracantha.* L. Buisson ardent. Il doit son nom à ses fruits nombreux formant une masse rouge de feu, d'où lui vient aussi le nom spécifique latin *pyracantha*, de *pyr*, feu, *acantha*, épine. Indigène. Buisson de 5 à 6 pieds, à rameaux nombreux, diffus et très-épineux; feuilles lancéolées-ovales, d'un beau vert luisant, crénelées, très-nombreuses et presque persistantes; en mai, fleurs blanches, teintes de rose, nombreuses, en corymbes axillaires; fruits petits et ronds. Même culture, plus propagation de marcottes et boutures. Cet arbrisseau fait beaucoup d'effet à l'automne et une partie de l'hiver.

6. N. du Japon, Bibacier. *M. japonica.* Thunb. — Herb. de l'Amat., vol. 4. De la Chine. Bel arbrisseau de 6 à 8 pieds; orangerie : et pleine terre, en le garantissant contre le froid par une bonne exposition et de la litière bien sèche; rameaux nombreux, cotonneux et blanchâtres dans leur jeunesse; feuilles grandes, ovales-aiguës, dentées, fermes, ridées, beau vert foncé, cotonneuses et roussâtres en dessous; en mai, quelquefois en septembre, fleurs blanches, à panicule court et terminal; forte odeur d'amande amère; fruit jaunâtre, un peu velu, semblable à une cerise; mangeable. Même culture.

7—19. N. cotonneux, Cotoneaster. *M. cotoneaster.* L. Des Alpes. Arbrisseau à tronc tortueux; rameaux diffus et sans épines; feuilles ovales, très-entières, blanches et cotonneuses en dessous; en avril et mai, fleurs jaunâtres et de peu d'apparence; fruits d'un beau rouge, et qui font l'agrément de cet arbre

en automne. Semences ou greffe. Il est encore beaucoup d'espèces de néfliers, tels que les *Mespilus tomentosa*, H. K.; *axillaris*, L.; *lucida*, *linearis*, H. P.; *prunifolia*, H. P.; *punctata*, H. K.; *caroliniana*, Pot.; *latifolia*, H. P.; *coccinea*, H. P.; *maxima*, L.; *pyrifolia*, H. P.; *maura*, L.; *apiifolia*, etc.

20. Néflier a feuilles de sorbier. *M. sorbifolia.* Herb. de l'Amat., vol. 5. Arbrisseau de 6 à 10 pieds. Tige se divisant en rameaux alternes glabres; écorce cendrée brunâtre; feuilles ailées, quelquefois pinnatifides, glabres, lisses, vert gris en dessus, pubescentes et plus pâles en dessous des folioles oblongues, dentées, sessiles et presque décurrentes; foliole terminale un peu plus longue, et quelquefois trilobée; en mai, fleurs blanches, petites, odorantes, réunies en assez grand nombre sur des pédoncules rameux, feuillés et disposés en corymbe sur les rameaux ou à leur sommet; les 5 pétales sont ouverts en rose, cuilleronnés et blancs, sur lesquels les étamines, au nombre de 20 et à anthères rougeâtres, font un merveilleux effet. Cet arbuste, cultivé depuis 6 ans chez M. Noisette, n'a pas encore porté fruit. On le greffe sur aubépine ou coignassier. Du reste, même culture que le n°. 1.

NERPRUN, Noirprun. *Rhamnus;* dérivé du grec *rheô*, je fais couler, je fonds, et donné jadis à plusieurs plantes épineuses et purgatives. (Pentandrie Monogynie, fam. des Rhamnées.) Nerprun alterne. *Rhamnus alternus.* Arbrisseau de 10 à 12 pieds, branchu, écorce brune; feuilles alternes, d'où le surnom, persistantes, ovales, dentées, fermes, lisses et vert luisant; en avril et juin, fleurs verdâtres et d'une odeur de miel. Variété à feuilles lancéolées étroites, *angustifolius;* à feuilles plus larges, glauques en dessous, *hispanicus;* à feuilles panachées de jaune, *aureo-variegatus;* panachées de blanc, *albo-variegatus;* maculées de jaune et non persistantes, *maculatus.* Terre forte, médiocre, fraîche; nord et ombrage. Multiplication des semences, qui sont un

an à lever, et dont les jeunes plants sont d'une croissance lente ; plus de marcottes qu'on relève au printemps ; de boutures, et de greffes pour les variétés qui sont plus délicates et qu'il est bon de couvrir pendant les gelées, ou au moins les racines pour qu'elles repoussent si la tige périt. On cultive encore les *Rhamnus balearicus, frangula, hybridus, alpinus, alnifolius, latifolius, glandulosus, longifolius, volubilis* ou *Ziziphus volubilis, theesans.* Toutes ces espèces, par la beauté de leur feuillage, méritent d'être employées à l'ornement des jardins.

NOYER. *Juglans.* (*Voy.* aux arbres fruitiers.)

1. Noyer pacanier. *Juglans olivæformis.* Mich. —*Juglans pacan.* Ait. Amérique septent., pays des Illinois. Feuilles composées d'environ 13 folioles lancéolées, légèrement cotonneuses dans leur jeunesse, dentées en scie, opposées et pédiculées, la foliole terminale plus petite que les autres; fleurs mâles, axillaires, en chatons rameux, allongés, un peu grêles ; fruits oblongs, presque cylindriques, grosseur et forme d'une olive. Il craint le froid, et ne peut guère être planté en pleine terre que dans le midi de la France. Il ne fructifie qu'à 20 ans.

2. Noyer noir. *Juglans nigra.* L. Amér. sept. ; très-grand arbre qu'on trouve fréquemment dans les sols gras, humides et près des sources. Feuilles fort longues, composées de 15 à 19 folioles ovales-lancéolées, accuminées, d'un vert luisant en dessus; fleurs mâles, axillaires, en chatons cylindriques grêles et pendans; drupe globuleux, renfermant une noix très-dure dont les cloisons sont ligneuses. Ce noyer pousse avec une grande rapidité, et cependant son bois est dur, excellent pour les ouvrages de menuiserie. Il ne craint pas les gelées.

3. Noyer a feuilles de frêne. *Juglans fraxinifolia.* Poir. Arbre d'un bel aspect, originaire de l'Asie, dont le tronc parvient à la hauteur d'environ 40 pieds. Feuilles amples, composées de 15 à 19 folioles, sessiles, alternes, oblongues-lancéolées, lisses en dessus et

en dessous, finement dentées, aiguës. Nous n'avons point encore vu la fructification de cette espèce, qui, en pleine terre, ne craint pas le froid.

4. Noyer blanc, ou Noyer ikori. *Juglans alba.* L. De la Virginie. Beau port; 50 pieds de hauteur. Feuilles pubescentes dans leur jeunesse, de 7 à 5 folioles ovales, un peu rétrécies à la base, arrondies et acuminées au sommet, dentées aux bords; fleurs mâles en grappes axillaires, pendantes, composées de 2 à 3 chatons grêles; drupe ovale, petit, un peu arrondi, contenant une noix blanchâtre, très-dure, striée et anguleuse. Résiste à nos hivers.

5. Noyer cendré. *Juglans cinerea.* L. De la Louisiane. Ressemblant au noyer noir par son feuillage, mais taille moins élevée, feuilles plus rudes, plus pubescentes, dentelures plus serrées, chatons courts, épais et cylindriques; fruits ovales-oblongs, velus et visqueux. Il résiste assez bien au froid. Ces 5 espèces se cultivent comme le noyer commun, sur lequel elles peuvent être greffées.

OLIVIER. *Olea.* (*Voyez* page 312.)

1. Olivier odorant. *Olea fragrans.* Thunb. De la Chine. Arbuste de 4 à 6 pieds. Branches grêles; feuilles ovales-lancéolées, entières, opposées, grandes, dentelées, persistantes, épaisses. En juillet, fleurs très-petites, blanches, paquets axillaires et odeur suave qui sert à parfumer le thé. Orangerie; terre franche légère; multiplication de marcottes et de graines semées sur couche et sous châssis. Même culture pour les suivans. M. Noisette a reçu, depuis peu de temps, de la Chine, l'Olivier odorant a fleurs rouges, qui acquiert de bien plus grandes dimensions. Son feuillage est beaucoup plus ample et denté plus profondément. Même moyen de multiplication.

2. Olivier d'Amérique. *Olea americana.* De 30 à 35 pieds, assez droit; feuilles lancéolées, elliptiques, pointues, planes, entières, fermes, lisses en dessus, d'un vert clair. En mai, grappes étroites de fleurs jaune pâle, odorantes; fruits pourpre bleuâtre.

3—7. Olivier de Madère. *Olea excelsa.* Arbrisseau à tiges grises et rameuses; feuilles pointues, planes comme celles du n°. 2, mais vert très-foncé, bords réfléchis. Fleurs peu remarquables. Même culture. Les *Olea emarginata,* de 40 à 50 pieds, *undulata, exasperata*, et le *salicifolia* peuvent aussi servir d'ornement aux serres d'orangerie.

ORANGER, Citronnier. *Citrus.* (*Voy.* aux arbres fruitiers.) (1)

ORME. *Ulmus.* L. (Pentandrie Digynie, fam. des Ulmacées.) Indigène. Arbre de première grandeur, très-branchu et rameux; écorce gercée; feuilles pétiolées, ovales, pointues, doublement dentées en scie, plissées, rudes au toucher; en avril ou mai, fleurs petites, en faisceaux écailleux, précédant les feuilles. Il a beaucoup de variétés, 1°. a feuilles larges et rudes. *Ulmus vulgaris;* 2°. a feuilles étroites et rudes, Ormille. *U. stricta;* 3°. a feuilles glabres et d'un vert noir. *U. glabra;* 4° a feuilles glabres et panachées. *U. glabra variegata*; 5°. a feuilles larges, Orme tilleul. *U. latifolia*; 6°. a feuilles petites et à fibres de bois contournées, Orme a moyeux, Orme tortillard. *U. modiolina.* Terre franche légère et profonde; exposition dans les plaines et les vallées; multipl. de semences aussitôt leur maturité et qu'on couvre légèrement, ou de marcottes,

---

(1) Nous recommandons aux amateurs l'Histoire naturelle des Orangers, par MM. Risso et Poiteau, contenant toutes les espèces ou variétés d'orangers, bigaradiers, bergamotiers, limettiers, pompelmouses, lumies, limoniers et cedratiers ou citronniers, avec la culture qui leur est propre, les moyens curatifs de leurs maladies; la récolte et les usages des fleurs et des fruits, etc. Cent neuf planches représentent les figures des espèces intéressantes, dessinées et coloriées avec un tel soin, que l'on croit, en les voyant, respirer le doux parfum des fleurs qu'elles représentent. Une seconde souscription a été ouverte pour cet ouvrage. La première livraison est en vente; il y en aura dix-huit. Prix de chacune, grand in-4°., figures noires, 2 fr. 50 cent.; figures coloriées, 12 fr.; grand in-folio, papier vélin, 25 fr.

et mieux de greffes, seulement pour les variétés; repiquage au printemps suivant, et mêmes traitemens que pour les autres élèves de pépinière. On est dans l'usage de l'arrêter à 5 ou 6 pieds, en retranchant la partie supérieure. Cette opération a l'avantage de le faire grossir. Quand il est en place, on attend plusieurs années pour couper les branches qu'on taille rez tronc pour se procurer du meilleur bois à feu : il résulte de graves inconvéniens de cette méthode, qui fait quelquefois carier le cœur de l'arbre. En coupant les branches très-grosses et rez tronc, on fait de larges plaies qui se couvrent en 2 ou 3 ans au plus, et sont, pendant ce temps, exposées au soleil et à la pluie. Ces parties finissent par pourir, et le tronc de l'arbre est détérioré : cette méthode n'est utile qu'à ceux qui ne veulent que du bois de chauffage. Si l'on désire de belles pièces de bois pour pompes ou pour charronnage, il vaut mieux conserver la tige et couper les branches dans leur jeunesse, pour que la plaie se recouvre promptement. Cette marche est applicable à tous les arbres destinés à la charpente, à la menuiserie, etc.; et, si on les greffe, il faut le faire à six pouces de terre. On préviendrait tous inconvéniens si l'on pouvait semer en place. Si cet arbre n'est pas très-recherché pour l'ornement des jardins paysagers, il l'est beaucoup pour la plantation des grandes routes et des avenues. Son bois, et particulièrement celui du *tortillard*, est précieux pour le charronnage; mais il a un ennemi dont il faut le préserver, c'est la chenille d'un bombix, le COSSUS GATE-BOIS, *bombix cossus*. Cet insecte, de 2 à 3 pouces de long, d'une odeur désagréable et d'un rouge luisant, avec la tête noire, parvient à pénétrer entre le bois et l'écorce, depuis la base de l'arbre jusqu'à la hauteur de 2 ou 3 pieds seulement. Il ronge l'aubier et l'écorce, et, s'il y en a plusieurs, ils finissent par cerner l'écorce et par occasioner la mort de l'arbre. On reconnaît sa présence sur un arbre, à la sciure du bois qui bouche son trou, et dont une partie qui tombe à terre, a l'odeur de l'insecte. On élargit un peu le trou, on suit sa

route, et on parvient assez facilement à le prendre, s'il n'est pas en état de chrysalide. Il faut détruire aussi l'insecte en état parfait. Il est grisâtre, avec des taches brunes et des lignes noires sur les ailes, il a un pouce et demi de long. Cette espèce de papillon de nuit paraît en juin et juillet, voltige, le matin avant le lever du soleil, et le soir après son coucher, autour des tiges d'orme pour y pondre.

2°. On cultive encore l'ORME PÉDONCULÉ, ORME DE HOLLANDE. *Ulmus pedunculata.* FOUG. Il ressemble beaucoup à l'orme commun, mais en diffère par ses feuilles très-grandes, moins rudes, les longs pédoncules des fleurs en bouquets ombelliformes, et son bois moins dur; 3°. l'ORME D'AMÉRIQUE. *U. americana.* Arbre de 100 pieds et superbe, mais inférieur à celui d'Europe pour la qualité du bois; 4°. l'ORME ROUGE. *U. americana rubra.* Arbre de 60 pieds, dont le bois est supérieur au précédent, et ses variétés, *U. tomentosa.* DESF., et *U. pendula*; 5°. l'ORME NAIN, *U. pumila*, joli arbuste; 6°. *U. crispa*, grand arbre, à feuilles crépues de près de 2 pouces, rudes, souvent en entonnoir à l'extrémité des branches, principale nervure jaune citron. Les rameaux sont flexibles et font l'effet du saule pleureur. Même culture.

OSTÉOSPERME. *Osteospermum.* (Syngénésie Polygamie, fam. des RADIÉES.) OSTÉOSPERME PORTE-COLLIER. *Osteospermum moniliferum.* L. Arbrisseau d'Éthiopie, haut de 4 à 5 pieds. Feuilles ovales assez larges, arrondies, épaisses, dentées et persistantes; en juillet, fleurs petites, radiées, jaunes, terminales, 7 ou 8 ensemble. Semences colorées et osseuses, d'où le nom générique du grec *osteon*, os, et *sperma*, semence : on peut en faire des colliers. Terre franche légère, exposition au midi; arrosemens modérés; orangerie près des jours et garantir de l'humidité; multiplic. de semences et de boutures au printemps sur couche et sous châssis. L'*Osteospermum pinnatifidum.* L'HÉR. du même pays, est plus joli : feuilles pinnatifides; fleurs bleues, à disque jaune et en corymbe. Même culture.

PALIURE. *Paliurus.* (Pentandrie Trigynie, fam. des Rhamnées.) Paliure épineux, Argalou, Porte-Chapeau, Épine-de-Christ. *Paliurus aculeatus.* H. P. — *Rhamus paliurus.* L. Indigène. Arbrisseau très-piquant, de pleine terre, tige de 7 à 8 pieds en buisson diffus, à écorce brune; rameaux en zigzag, garnis, à chaque articulation, de deux aiguillons et d'une feuille petite, ovale-aiguë, lisse et à 3 nervures; de juin en août, fleurs très-petites, jaunes et en petites grappes : fruits en forme de chapeau, d'où le nom de *porte-chapeau*. Terre légère, pierreuse et un peu fraîche; midi et surtout abritée des vents d'Est. Multipl. de rejetons au printemps, de graines aussitôt la maturité, en pots et sur couche; rentrer le jeune plant dans l'orangerie la première année; couvrir les pieds de litière pendant les gelées.

PASSERINE. *Passerina.* Nom donné à ce genre de l'Octandrie Monogynie, fam. des Thymélées, parce que les fruits ont des rapports avec la tête d'un moineau (*passer.*)

1. Passerine filiforme. *Passerina filiformis.* L. Du Cap. Tige de 6 à 7 pieds, très-rameuse; branches et rameaux montans, blancs dans leur jeunesse; Feuilles linéaires, convexes, petites, imbriquées sur 4 rangs, beau vert; en juillet, fleurs petites, très-nombreuses, axillaires, à 4 pétales, elles donnent à l'arbrisseau un coup d'œil doré par le beau jaune de leurs étamines, dont les filets sont longs et filiformes, d'où le surnom.

2. Passerine a grandes fleurs. *Passerina grandiflora.* L. Du Cap. Joli arbuste, semblable au *Philica ericoïdes.* En mai et juin, rameaux terminés par une fleur d'un blanc sale, assez grande. Terre franche légère; orangerie et point d'humidité. Mult. de rejetons, marcottes ou boutures au printemps sur couche chaude et sous châssis.

PAVIER. (Hexandrie Monogynie, famille des Hipocastanées.) Dédié à P. Paw, professeur de botanique.

1. Pavier rouge ou a fleurs rouges. *Pavia rubra.*

Trew. 15. *Æsculus rubra*. L. De la Caroline. Arbrisseau de 15 à 20 pieds; port du marronier d'Inde; cime arrondie; feuilles digitées, à 4 ou 5 folioles ovales-allongées, aiguës, dentées, luisantes, et d'un vert foncé: en mai fleurs à girandoles terminales, médiocrement nombreuses et d'un assez beau rouge. Le fruit est un petit marron. Tout terrain un peu frais, mieux terre fraîche légère; toute exposition, mais de préférence, le grand soleil. Multip. par marcottes, et par semis qu'on fait en terrines sur couche tiède; rentrer le jeune plant l'hiver, ou le placer dans une situation bien abritée et le couvrir de litière dans les grandes gelées pendant 2 ans. On le greffe sur le marronier d'Inde.

2. Pavier jaune ou a fleurs jaunes. *Pavia lutea*. Duh. *Æsculus flava*. H. K. De la Caroline. Arbre de 60 à 70 pieds; feuilles composées de 5 folioles oblongues, pointues, dentées, et vert jaunâtre; en mai, fleurs à grappes, jaune pâle, dont les 2 pétales intérieurs sont munis d'un onglet long, et terminés par un appendice arrondi. Même culture, mais plus rustique; semis en pleine terre. Il a une variété à folioles plus longues, plus pendantes, à fleurs rouges. Bois tendre et sans force.

3. Pavier a grands épis, Pavier nain. *Pavia macrostachys*. Herb. de l'Amat., vol. 3. *P. dulcis*. Poit. d'Amérique. Arbrisseau à feuilles vert foncé en dessus, cotoneuses en dessous, dentées et pointues; en juillet et août, fleurs blanches, odorantes, à 4 pétales, à 6 ou 7 étamines, en longue grappe pyramidale et terminale. Les fruits sont de petits marrons qu'on peut manger crus ou rôtis. On les sème de suite. Mêmes culture et multiplication que le n°. 1. Il fournit des rejetons. Moyen soleil.

4. Pavier de l'Ohio. *P. ohiotensis*. Arbre de 25 pieds, fort gros, à fleurs blanches et à capsules épineuses. Même culture. On possède encore le *P. hybrida*, joli arbrisseau à feuilles finement dentées, acuminées et à fleurs rouges. Même culture.

PÊCHER NAIN a fleurs doubles. (*Voy. Pêcher*,

aux arbres fruitiers.) Mêmes terre et culture. On ne taille qu'après la fleur, que l'on peut hâter en le mettant en pot sous châssis.

PERIPLOCA. (Pentandrie Dygynie, famille des APOCYNÉES.)

1. PERIPLOCA DE LA GRÈCE. *Periploca græca.* L. Arbrisseau sarmenteux qui embrasse les corps environnans, d'ou son nom, du grec *peripleko*, je plie au tour. Rameaux longs de 20 à 25 pieds et volubiles; feuilles pointues, ovales, opposées, d'un vert luisant; en juin et juillet, fleurs pourpre noirâtre; mauvaise odeur, et corymbes axillaires. On en garnit des berceaux exposés à mi-soleil. Multip. de semences, drageons, marcottes et boutures. Tous terrains.

2. PERIPLOCA A FEUILLES ÉTROITES. *P. angustifolia.* LAB. Syrie. Arbrisseau de 5 à 6 pieds, rameaux grimpans; feuilles étroites, presque spatulées, opposées, persistantes; fleurs pourpres intérieurement, marquées dans leur milieu d'une tache blanche, et disposées en petits corymbes axillaires. Orangerie.

PEUPLE ou PEUPLIER. *Populus.* (Diœcie Octandrie; fam. des SALICINÉES.) Nom dérivé du grec *Paipallein*, agiter.

1. PEUPLIER BLANC, YPRÉAU, BLANC DE HOLLANDE. *P. alba.* L. Arbre indigène, de 100 à 120 pieds; écorce blanche, grise et crevassée dans la vieillesse; branches formant une belle tête; feuilles arrondies, terminées en pointe, anguleuses, un peu dentées, vert foncé en dessus, duveteuses et blanches au-dessous; en avril, fleurs peu apparentes comme dans toutes les autres espèces. Une variété. *Populus grisea*, à feuilles d'un blanc cendré en dessous; fait un bel effet lorsque le vent agite ses feuilles : on le nomme *Grisard* ou *Grisaille.* Il se plaît dans les vallons, et les terres fortes et fraîches.

2. P. TREMBLE. *P. tremula.* L. Indigène. Hauteur du premier; écorce blanchâtre. On le voit partout. Il vient bien dans un terrain sec et profond, et mieux dans une terre fraîche. Feuilles obrondes, anguleuses, glabres, à pétioles longs et grêles, agitées au moindre souffle; d'où le surnom.

3. Peuplier faux-tremble. *P. tremuloïdes.* Amérique sept. Ses ressemblances avec le précédent lui ont fait donner les surnoms; feuilles plus petites, acuminées et un peu cordiformes à leur base.

4. P. d'Athènes. *P. græca.* Du Levant. Arbre élevé; à feuilles en cœur, ondulées et terminées en pointe, lisses des deux côtés, glauques en dessous.

5. P. pyramidal *ou* Peuplier d'Italie. *P. fastigiata.* H. P. *P. dilatata.* H. K. Arbre très-haut et très-droit; forme pyramidale propre à terminer les points de vue; rameaux serrés; feuilles ou en cœur ou en losange, mais pointues, dentées, vert gai, luisantes des deux côtés, enfin panachées dans une variété. Il croît très-vite, même dans les terres sèches, mais il préfère les fraîches.

6. P. noir. *P. nigra.* L. Indigène. Très-droit, très-haut; végétation considérable et fort prompte dans les lieux qui lui conviennent. Feuilles en losange, terminées en pointe, dentées, lisses, vert brun. Au printemps ses bourgeons exsudent une liqueur visqueuse et aromatique. Terrain frais.

7. P. de la Caroline. *P. angulata*, H. K. *P. angulosa.* Mich Jeunes rameaux anguleux, d'où l'épithète latine. Bel arbre de 80 pieds; feuilles superbes, plus larges que la main, et les plus grandes du genre, ovales-allongées, terminées par une pointe, dentées, lisses, et beau vert. Ces avantages sont balancés par la facilité qu'un si large feuillage donne au vent de briser l'arbre : il faut donc le placer à l'abri des vents violens, en terrain frais. Il est délicat, et perd souvent des branches par les fortes gelées. Bois très-tendre.

8. P. de Virginie, P. Suisse. *P. monilifera*, Mich. Arbre de 60 à 70 pieds; écorce noirâtre sur les vieux troncs; rameaux verdâtres et anguleux; feuilles en cœur, glabres et à dents obtuses; moins difficile que le précédent sur le terrain; végétation rapide.

9. P. du Canada *P. canadensis*, H. K., de 70 à 80 pieds; ne diffère du *P virginiana* que par ses

branches plus ouvertes, ses rameaux parsemés de points blancs et de lignes blanches, et ses feuilles plus larges, un peu arrondies et terminées par une glande rougeâtre. Terre humide.

10. Peuplier argenté. *P. heterophylla.* L. Amérique sept. Rameaux anguleux; feuilles en cœur allongé, dentées en leur bord, couvertes des 3 côtés d'un vert soyeux. L'arbre est droit et s'élève à 70 pieds; la largeur de ses feuilles donne prise aux vents, qui souvent le mutilent.

11. P. liard, grand baumier. *P. viminea, P. candicans.* H. K. Canada. Arbre droit de 50 pieds; rameaux brun foncé, glabre; feuilles ovales-oblongues, acuminées, inégalement dentées, à trois nervures, veinées, glabres, vert terne et foncé en dessus, blanc en dessous, et deux fois plus grandes que celles du suivant; bourgeons jaunâtres, résineux, odorans; bois très-tendre.

12. P. baumier, Tacamahaca. *P. balsamifera.* L. De la Caroline. Beaucoup de rapport avec le précédent, mais ne s'élève qu'à 8 ou 10 pieds en France; bois à odeur balsamique semblable à celle du suc résineux qui transpire par ses bourgeons; il produit en Amérique la résine connue sous le nom de gomme *Tacamahaca.* Plus délicat que les autres, il a besoin d'une meilleure exposition. Terre fraîche sans être trop humide. Bois très-tendre.

13. P. a grandes dents. *P. grandidentata.* H. P. Du Canada. Arbre de plus de 50 pieds. Rameaux anguleux et rouges; feuilles grandes, ovales, très-aiguës, bordées de dents fort grandes; duvet blanc dans leur jeunesse. Bois très-tendre et léger.

Les fleurs des peupliers sont des chatons mâles ou femelles, mais sur des individus séparés. En général, ces arbres sont propres à la décoration des grands paysages. Tous se plaisent dans les terrains humides; leurs racines courent sous terre, s'y enfoncent ou en sortent pour aller chercher la terre qui leur convient. Tous se multiplient de marcottes, de boutures, ou de drageons. On greffe aussi en écusson les *P. angu-*

tata, heterophylla et *grandidentata*, sur les *Populus alba* et *fastigiata*. Le bois des peupliers, quoique tendre, sert à plusieurs usages, notamment les racines, dont on fait aujourd'hui des meubles de la plus grande beauté.

PHILARIA, Filaria. *Phillyrea.* (Diandrie Monogynie, fam. des Jasminées.) Midi de la France. Arbrisseau à feuilles persistantes et opposées, vert foncé et brillant.

1. Philaria a grandes fleurs. *Phillyrea latifolia.* L. De 12 pieds; à branches plus fortes et plus droites que les espèces suivantes; feuilles aussi plus grandes, en cœur ovale, dentées en scie, d'une étoffe épaisse; en mars, fleurs blanc-verdâtre, en bouquets, et peu apparentes; baies noires. Variété à feuilles de buis, *Phillyrea buxifolia;* autre à feuilles de Troëne, *ligustrifolia;* troisième à feuilles d'olivier, *oleæfolia;* rameaux pendans; feuilles panachées.

2. Philaria a feuilles moyennes. *Phillyrea media.* L. plus élevé et plus branchu. Feuilles ovales-aiguës; en mars, fleurs petites, en bouquets de peu d'apparence; baies noires. Variété à feuilles de romarin. *Phillyrea rosmarinifolia;* autre plus branchue.

3. Philaria a feuilles étroites. *Phillyrea angustifolia.* L. de 10 pieds, moins branchu; écorce marbrée de gris; feuilles longues, lancéolées, épaisses, entières; fleurs et baies de même. Variété à feuilles obliques; autre épineuse. Terre franche légère, médiocre; mi-soleil. Multiplic. de graines aussitôt leur maturité, en terrine qu'on rentre l'hiver, ou de marcottes qu'on lève au printemps. Abriter les jeunes plants les premières années; marcotter les variétés par incision ou en tordant un peu les branches, garantir les racines en les couvrant pendant les froids; secouer les branches chargées de neige ou de givre. Ces arbrisseaux, un peu plus rustiques que les alaternes, peuvent servir à former les palissades ou à orner les bosquets d'hiver.

PHLOMIS. (*V.* aux plantes d'agrément.)

1. Phlomis frutescent. *Phlomis fruticosa.* L. Du Levant. Arbuste de 2 ou 3 pieds, en un buisson arrondi, assez touffu; tiges cotonneuses; feuilles opposées, en cœur obtus, quelquefois dentelées, cotonneuses et blanchâtres en dessous; de juillet en septembre, fleurs grandes, en verticille, jaune éclatant. Variété à feuilles larges, et vert jaunâtre. *P. fruticosa latifolia;* autre à feuilles vert foncé et rouillé. *P. fruticosa ferruginea.* Orangerie, où il conserve ses feuilles. Si on le met en pleine terre, il faut le garantir du froid. Terre franche légère, et médiocre en pleine terre, et exposition abritée avec couverture de litière au pied, ou orangerie : et alors terre plus substantielle. Multiplication de semences sur couche tiède au printemps; boutures en mai; exposition chaude en été.

2. Phlomis queue-de-lion. *P. leonurus.* L. Herb. de l'Amat., vol 7. Du Cap. Arbrisseau charmant, de 6 pieds; tige ligneuse, divisée en rameaux droits, quadrangulaires; feuilles opposées, longues, aiguës, dentées en scie, persistantes, un peu velues, vert foncé; d'août en octobre, fleurs longues, nombreuses, étroites, d'un aurore très-vif, et en verticilles nombreux, placés par intervalles au-dessus les uns des autres, ayant l'apparence d'une queue, *oura*, de lion, *leo*, d'où le surnom. Même culture; placer près des jours dans l'orangerie; donner peu d'eau et garantir de l'humidité; tailler et rempoter à la sortie de l'orangerie.

3. Phlomis lychnite. *P. lychnitis.* L. Du midi de la France. Tiges ligneuses à leur base, divisées en rameaux simples redressés, hauts d'un pied ou un peu plus, terminés par des fleurs jaunes en verticilles; feuilles linéaires-lancéolées, verdâtres et ridées en dessus; fleurit en juin et juillet. Multip. de graines ou par éclats de vieux pieds en automne. Pleine terre; exposition chaude et abritée; couverture l'hiver.

PHYLIQUE. *Phylica.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Rhamnées.) Du Cap. Jolis arbustes toujours verts, et culture des *diosmas.*

1. Phylique bruyériforme, bruyère du Cap. *Phylica ericoïdes.* L. De 2 à 3 pieds, en buisson; rameaux nombreux; feuilles petites, nombreuses, linéaires, étroites, vert foncé, et glauques en dessous; de septembre en mars, fleurs petites, beau blanc, têtes terminales, en forme de boutons; odeur d'amande.

2. Phylique plumeuse. *P. plumosa.* L. Rameaux nombreux; grand panicule au sommet; feuilles étroites, assez longues, un peu courbées, plùmeuses, chargées de poils soyeux, blanchâtres, nombreux au sommet des rameaux, couvrant les fleurs; en juin, celles-ci en assez grosses têtes terminales, et corolle frangée.

3. Phylique a feuilles de romarin. *Phylica rosmarinifolia.* Tige droite de 5 à 6 pieds, branchue; rameaux moins nombreux; feuilles un peu semblables à celles de romarin, mais blanchâtres, et leurs bords roulés en dessous; au printemps, fleurs blanches, au sommet des tiges où elles forment des têtes allongées en forme de grappes ou d'épis feuillés.

4. Phylique axillaire. *Phylica axillaris.* Elle se rapproche beaucoup de la précédente par la forme et la disposition de ses feuilles, mais elle en diffère par ses fleurs axillaires et solitaires.

5. Phylique luisante. *Phylica nitida.* Lam. Tiges ligneuses, d'abord divisées en branches assez longues, glabres, brunâtres, sous-divisées en rameaux pubescens, courts, rapprochés, formant de petits corymbes et garnis de feuilles linéaires, glabres et luisantes en dessus, cotonneuses en dessous; fleurs disposées en petites têtes terminales.

6. Phylique orientale. *Phytica orientalis.* Herb. de l'Amat., vol. 4. De 2 à 3 pieds, divisée en rameaux alternes, garnis de feuilles ovales-lancéolées, persistantes, glabres et luisantes en dessus, cotonneuses en dessous; en octobre et novembre, fleurs petites, blanchâtres, au sommet des rameaux, en grappes courtes, dont la réunion forme un panicule terminal. Terreau

de bruyère et l'orangerie pendant l'hiver. Multip. de marcottes et de boutures.

7—12. On cultive encore : les PHYLIQUE A FEUILLES DE BUIS, *P. buxifolia;* PHYLIQUE EN ÉPI, *P. spicata*, L.; PHYLIQUE A GRAPPES, *P. racemosa*, L. Du Cap. PHYLIQUE SQUARREUSE, *P. squarrosa;* PHYLIQUE A FEUILLES DE LEDON, *P. ledifolia;* et PHYLIQUE A FEUILLES DE THYM, *P. thymifolia.*

PIMÉLÉA. (Diandrie Monogynie, fam. des THYMÉLÉES.) PIMÉLÉA A FEUILLES DE LIN. *Pimelea linifolia.* HERB. DE L'AMAT., vol. 3. Petit et joli arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, et cultivé depuis quelques années en France. Feuilles linéaires lancéolées, glabres, opposées; fleurs réunies au sommet des rameaux, 20 à 30 ensemble, dans un involucre de 4 folioles; point de corolle, mais calice pétaliforme, blanc pur, tubulé inférieurement, et limbe partagé en 4 découpures, dont 2 plus courtes; étamines au nombre de 2, et ovaire unique à style filiforme. Fleurs en avril, et une seconde fois au milieu de l'été; variété à fleur rose. Terreau de bruyère, serre tempérée. Multiplication par marcottes et par boutures.

PIMENT. *Capsicum.* (*V.* aux plantes potagères.) PIMENT-CERISE. *Capsicum cerasiforme.* L. De la Chine. De 2 à 3 pieds, rameux; feuilles petites, lancéolées, pointues, molles et vert luisant; de juin en septembre, fleurs petites, solitaires et blanches; fruits gros en forme de cerise, beau rouge ou jaunâtres. Terre franche légère, serre chaude; multiplic. de semences sur couche chaude et sous châssis. Chaleur et beaucoup d'eau; il donne fruit dans l'année.

PIN. *Pinus.* En grec *Pithys* et *Pinos*, de l'adjectif *piôn*, gras, parce qu'on en tire la poix, le goudron et la térébenthine. (Monœcie Monadelphie, fam. des CONIFÈRES.) Les pins sont des arbres résineux et toujours verts, dont le port et le feuillage singuliers peuvent produire un effet pittoresque dans les grands jardins de luxe. On en fait 3 divisions : la première, des pins à 2 feuilles; la deuxième, de ceux à 3 feuilles; et la troisième, de ceux à 5 feuilles réunies à leur base, dans une gaîne.

1. Pin sauvage. *Pinus sylvestris.* L. Arbre de première grandeur, mais dimensions variant suivant le climat et le terrain comme tous les autres végétaux. Indigène des montagnes. Tige droite, branches fortes, étalées et verticillées; rameaux un peu courts, feuilles nombreuses, courtes, légèrement torses, pointues, piquantes, de 18 lignes à 2 pouces de long, vert un peu blanchâtre. En mai, fleurs comme celles de la plupart des autres espèces, et seulement remarquables par la grande quantité de poussière fécondante que les fleurs mâles répandent. Cônes petits, coniques, pointus, au nombre de 2 à 4. On ne les cueille qu'en mars et avril, et on les met au soleil pour qu'ils laissent sortir leurs graines; ce qu'il faut faire pour les cônes des autres espèces. Cet arbre vient partout, même dans les terres calcaires et les sables. Il végète beaucoup mieux dans les terres franches, légères, ou seulement légères et humides, dans les lieux élevés, et dans une température plutôt froide que chaude. On sème ses graines aussitôt leur récolte; on sème aussi celles des autres arbres verts et résineux dont les graines rancissent promptement après leur sortie des cônes. Si l'on sème en grand et en place, il suffit de préparer la terre par planche, et de la gratter plutôt que de la labourer. Si l'on craint la chaleur de l'été pour le semis, on peut disposer les planches du levant au couchant, laisser un intervalle de 2 ou 3 pieds entre chaque planche, et y mettre des plantes annuelles qui s'élèvent comme le soleil ou tournesol, etc., et donner de l'ombre. Les semis pour replanter se font en terre légère ou de bruyère, à l'ombre et tenue fraîche. Cet arbre est de tous les pins celui qui pousse le plus vigoureusement dans sa jeunesse. Si le semis est épais, on repique le jeune plant, à 6 pouces de distance, l'année suivante, en avril ou mai, suivant la température. S'il est clair, on peut le laisser deux ans. Ensuite on le met en pépinière; on l'enlève en motte et sans toucher à ses branches et à ses racines, qu'on ne doit jamais couper sans nécessité aux arbres résineux. Il a un assez joli port, et son bois est excellent pour

la construction et le chauffage. On en tire de la poix résine, du goudron et de la térébenthine. L'arbre vit moins long-temps quand on lui fait trop tôt des incisions pour en faire couler la poix résine; mais son bois est plus léger et aussi bon; cette opération lui est utile, et aux autres espèces, dans un âge avancé, où les sucs propres très-abondans remplissent trop les vaisseaux et les pores, gênent la circulation des fluides, font périr l'arbre plus promptement, et nuisent à la qualité du bois.

2. Pin de Genève. Variété du précédent, mais de moyenne grandeur; feuilles moitié plus courtes et très-peu glauques; boutons plus petits, et à cônes plus courts; couleur brun verdâtre.

2. Pin d'Écosse. *P. rubra.* Son épithète latine vient de la couleur rouge de son bois, ce qui le distingue des deux autres; ses feuilles, un peu moins glauques et plus longues que celles du pin sauvage, boutons plus grêles, plus allongés et plus rouges; cônes moitié plus petits, plus pointus et grisâtres; hauteur du *P. sylvestris.* La séve de tous trois est sucrée et nourrissante.

4. Pin de Russie, de Riga, de Hagueneau, de mature. Arbre encore plus élevé que les autres; feuilles plus longues, plus grêles et plus vertes que celles des deux premiers; boutons grisâtres et plus petits que ceux du pin d'Écosse. Il pousse au moins aussi promptement que le pin sylvestre. Ces 3 pins demandent mêmes terre et culture que le premier. Le dernier nous paraît préférable aux autres. Ces pins seront d'une grande utilité dans les parties calcaires et sablonneuses de l'ouest et du nord de la France, maintenant stériles, et susceptibles d'un grand rapport, par la plantation de ces arbres.

5—7. Pin de Tartarie. *P. tartarica, P. Hudsonia.* Il a beaucoup d'affinité avec le sylvestre; feuilles plus courtes, plus larges, obtuses et glauques; très-petits cônes. Il en est de même des suivans: Pin de montagne, Pin Mugho. *P. sylvestris montana.* Tige moins vigoureuse, grosse et branchue; feuilles moins

nombreuses, courtes et d'un vert moins glauque; PIN A FEUILLES DIVERGENTES. *P. divaricata. P. banksiana.* Feuilles divergentes, cônes tortus et recourbés. Mêmes terre et culture.

8. PIN NAIN, MUGHO *ou* DE BRIANÇON. *P. pumilio, P. sylvestris mugho.* Arbrisseau de 6 à 8 pieds au plus : il a des rapports avec le pin de montagne, pour le feuillage; mais branches latérales plus longues que la tige, et couchées sur la terre, ce qui le rend propre à être planté sur le devant des massifs. Même culture.

9. GRAND PIN MARITIME, PIN DE BORDEAUX. *P. maritima major.* Du midi de la France. Arbre assez élevé, sensible aux fortes gelées, et rarement droit. Branches horizontales même pendantes lorsque l'arbre avance en âge, et nues jusqu'à leur sommet; feuilles d'un beau vert, quelquefois par trois dans la même gaîne, et longues de 4 à 5 pouces; cônes gros, luisans, et de 5 à 7 pouces de longueur. Même culture, mais difficile à la reprise. Il faut le mettre en pots ou en paniers, pour le forcer à recourber son pivot et pour l'enlever en motte. Il est plus propre aux climats de la France, où il rendra dans l'ouest et le nord les mêmes services que les précédens. Exposition chaude à la température de Paris.

10—12. Les pins qui suivent ne paraissent que des variétés du précédent. PETIT PIN MARITIME, PINSON. *P. maritima minor.* Petites proportions dans toutes ses parties. PIN MARITIME DE MATHIOLE. *P. pinaster.* Ce bel arbre a beaucoup de rapport avec le maritime, mais il s'élève très-droit. Feuilles et cônes beaucoup plus petits. PIN A TROCHETS. *P. racemosa.* Il diffère des précédens par la disposition de ses cônes, réunis en bouquets, souvent au nombre de 15 à 20, à l'extrémité des branches. Ces 3 variétés se cultivent comme le grand pin maritime, et sont propres aux mêmes climats.

3. PIN DE CORSE. *P. laricio.* Arbre très-droit, de 130 à 140 pieds; dans sa jeunesse il a beaucoup de rapport avec le grand pin maritime; on l'en distingue cependant par ses feuilles, aussi longues, mais un

peu plus fines et contournées. En avançant en âge, il conserve son port, pendant que le maritime se déforme : bouton toujours résineux l'hiver, et cônes dans les mêmes proportions que ceux du pin sauvage, auquel il se rapporte pour la rusticité et la température. On l'élève comme le n°. 9, parce qu'il pivote et qu'il est difficile à la reprise, s'il n'est pas forcé à pousser du chevelu et à former une motte.

14. Pin cultivé, Pin pignier *ou* pignon. *P. pinea.* Europe méridionale. Arbre élevé et formant une tête comme le pommier. Feuilles dans les dimensions de celles du grand pin maritime, mais qu'on distingue à la pousse, surtout dans l'enfance de l'arbre, leur couleur d'un glauque bleuâtre. Cônes gros comme le poing, contenant des semences ou pignons dont l'amande, de 8 à 10 lignes de long, est bonne à manger : on la recherche dans les lieux où l'arbre est commun. Il est plus délicat que les autres dans son enfance, et doit être semé en terrine à la température de Paris ; les 2 ou 3 premières années, il faut le préserver des grands froids par une couverture de litière. A mesure qu'il avance en âge, il devient plus rustique et supporte facilement les fortes gelées. Du reste, même culture que le grand pin maritime. Il mérite d'être cultivé, tant pour son fruit que pour la qualité de son bois, peu résineux, léger, et propre principalement aux constructions maritimes.

15—20. Pin de Romanie. *P. romaniæ.* Du Levant. Arbre élevé et rustique ; feuilles longuement engaînées, droites, fermes, vert foncé, et plus larges que celles des espèces connues. Même culture que le pin sauvage. Pin résineux. *Pinus resinosa; Pinus rubra.* Mich. Amérique sept. On le distingue par ses cônes ovales, coniques, arrondis à leur base, plus courts de moitié que les feuilles, qui sont d'un vert sombre, et ont 5 à 6 pouces de longueur. L'arbre s'élève de 70 à 80 pieds dans les terrains stériles et sablonneux, et donne un très-bon bois pour les constructions maritimes. Même culture. Pin doux. *P. mitis.* Arbre de 50 à 60 pieds ; feuilles de 4 à 5 pouces, fines, flexi-

bles et creusées d'une gouttière ; son bois est propre aux mêmes usages. Même culture. Pin de Virginie. *P. inops.* Arbre moyen, trop souvent tordu, croissance lente ; même culture. Bois de médiocre qualité. Pin d'Alep *ou* de Jérusalem. *P. alepensis.* Arbre de moyenne grandeur, remarquable, parce qu'il est en forme de haut buisson. Feuilles longues, étroites, et vert obscur. Même culture que le pin pignon, et aussi sensible au froid.

21—24. Pin d'encens. *P. tæda.* De la Caroline. Arbre de 80 pieds, qui croît dans les sols arides. Tronc droit à écorce lisse dans sa jeunesse ; feuilles longues, étroites, menues et vertes. Cet arbre croît vite ; mais l'aubier forme les deux tiers du tronc. Il est plus propre pour le midi que pour les autres parties de la France. Pin rude. *P. rigida.* De Virginie. Arbre de 70 à 80 pieds ; feuilles longues et menues ; cônes rassemblés autour des rameaux, aussi longs que ceux du grand pin maritime, et à écailles terminées par une épine, le seul dont il sort de nouvelles pousses sur le tronc. Même culture que le pin sauvage. Pin de marais. *P. palustris*, *P. australis.* Des marais de la Caroline. Arbre de 60 à 70 pieds ; aspect charmant. Feuilles nombreuses, longues de plus d'un pied, épaisses et d'un beau vert ; rameaux hérissés de stipules ; cônes presque cylindriques et hérissés. Il paraît délicat, et ne peut être mis en pleine terre que dans le midi de la France. Il vient dans les terrains arides. Son bois est le meilleur de ceux d'Amérique pour toutes constructions ; mais il est encore fort rare en France. Il fournit beaucoup de résine connue sous le nom de térébenthine de Boston. Orangerie l'hiver. Le Pin tardif. *P. serotina*, du même lieu, a beaucoup d'affinité avec le précédent, aussi délicat, même culture. Ces 4 espèces sont de la 2e. division.

25. Pin a longues feuilles. *P. longifolia.* Feuilles très-rapprochées, un peu glauques, très-longues, 3 dans la même gaîne ; l'extrémité des rameaux forme des espèces de panaches élégans, par le grand nombre de feuilles qui sont rapprochées les unes des autres.

Cet arbre n'a point encore fructifié en France. Orangerie. Multiplic. par la greffe en approche sur le pin sauvage.

26. Pin des Canaries. *P. canariensis.* Feuilles longues de 6 à 7 pouces, très-menues, filiformes, 3 par 3 dans une gaîne courte. Serre tempérée. Introduit en 1816 en Angleterre, de graines venues des Canaries. M. Noisette le possède depuis 5 ans.

27. Pin cembro, l'Alviez, le Couve, le Tinier. *P. cembra.* Des Alpes. Arbre moyen, droit, et d'un beau port, au moins lorsqu'il est jeune; feuilles longues, réunies par 5, comme celles du suivant, et glauques en dessous; les cônes arrondis, gros comme un œuf de poule, contiennent des semences assez grosses, et bonnes à manger. Même culture que le pin sylvestre; mais, comme il pousse très-lentement, on le sème en terrine.

28. Pin blanc du Canada, Pin du lord Weymouth. *P. strobus.* Arbre de 150 à 180 pieds, très-droit; écorce lisse et argentine au tronc, verdâtre aux jeunes branches étalées; feuilles longues de 4 pouces, menues, d'un joli vert; cônes cylindriques plus longs que les feuilles, et qu'il faut cueillir fin d'août. Il vient bien dans les sables; son bois est plus léger, plus tendre que celui des autres pins; il résiste le mieux aux alternatives de l'humidité et de la chaleur. Même culture que le précédent. Les oiseaux sont très-friands du jeune plant, lorsqu'il lève.

Tous ces arbres produisent un bel effet dans les jardins paysagers, et ils joignent l'utilité à l'agrément. Leur bois a plus ou moins de valeur, mais tous peuvent être employés.

PINKNEYA. (Pentandrie Monogynie, fam. des Rubiacées.) Dédié à Pinkney, amateur, de l'Amér. septent. Pinkneya pubescent. *Pinkneya pubescens.* De la Géorgie. Arbrisseau droit, à rameaux nombreux et opposés, en forme de buisson; feuilles opposées, ovales-aiguës, cotonneuses en dessous, finissant en pétiole à leur base; presque toute l'année, fleurs moyennes, blanches rayées pourpre, en faisceaux

paniculés, axillaires et terminaux. Terre légère ou de bruyère et fraîche. Multip. de semences et boutures sur couche un peu tiède et ombragée, ou de marcottes. Garantir de l'humidité et rentrer les jeunes plants dans l'orangerie. Cet arbrisseau, qui réussira mieux dans le midi de la France, a de grands rapports avec le *quinquina*, et paraît en avoir les propriétés ; ce qui doit déterminer à le multiplier.

PISTACHIER. *Pistacia.* (Diœcie Pentandrie, fam. des Térébinthacées.)

1. Pistachier cultivé *ou* vrai Pistachier. *Pistacia vera.* L. De Syrie. Arbre de 20 pieds, naturalisé dans le midi de la France. Rameaux bruns et diffus ; feuilles simples, ternées ou quaternées, lancéolées, vert grisâtre ; en mai, fleurs mâles et femelles en grappes, mais les sexes placés sur des individus différens ; il les faut avoir tous deux pour obtenir du fruit. Ce fruit, d'un vert cramoisi, contient une amande verdâtre, d'une saveur agréable. Elle est recherchée par les confiseurs, et pour l'office. Terre franche légère ; midi en espalier près d'un mur. Multiplication de marcottes, mieux de semis sur couche chaude et sous châssis ; repiquage en pots pour rentrer pendant 5 à 6 ans dans l'orangerie, où on les tient sèchement ; en pleine terre, on les couvre de paillassons et de litière sèche pendant les gelées.

2. Pistachier Térébinthe, Pistachier sauvage. *Pistacia terebinthus.* L. De Chio. Arbre moyen, qui fournit la vraie térébenthine ; naturalisé dans la France méridion. Feuilles alternes, ailées, folioles opposées, ovales-lancéolées, entières et impaires ; en juin et juillet, fleurs petites, purpurines, panicules axillaires. On peut le livrer aussi à la pleine terre franche et légère, en le traitant comme le précédent. On en extrait de la térébenthine.

3. Pistachier lentisque. *Pistacia lentiscus.* L. De Barbarie. Arbrisseau diffus, toujours vert ; rameaux tortueux ; feuilles ailées, à folioles paires, ovales, obtuses. Il sent la térébenthine et demande absolument

l'orangerie. En Orient, il fournit la résine appelée MASTICH dans le commerce. En mai, fleurs purpurines et en grappes. Même culture, mais terre légère. *Pistakia* et *Terebinthos* étaient chez les Grecs les noms de ces différens arbres.

PITTOSPORUM. (Pentandrie Monogynie, fam. des RHAMNÉES.) Ce nom, dérivé du grec, exprime que les semences sont enduites de térébenthine.

1. PITTOSPORUM ONDULÉ. *Pittosporum undulatum.* HERB. DE L'AMAT., vol. 2. Des Canaries. Arbrisseau de 5 à 6 pieds; rameaux bruns, souvent verticillés; feuilles persistantes, verticillées au sommet des rameaux, grandes, ovales, pointues, rétrécies en pétiole à la base, lisses en dessus, pâles en dessous, ondulées, et odeur aromatique quand on les froisse; au printemps, fleurs terminales, réunies 3 ensemble, blanches, sentant le jasmin; cinq pétales recourbés à l'extrémité. Orangerie. Terre franche légère, et en pot ou en caisse, qu'on ne change que lorsqu'ils sont tapissés par les racines. Multiplication de marcottes par incision, ou de semences sur couche et sous châssis.

2—5. PITTOSPORUM A FEUILLES ÉPAISSES. *Pittosporum coriaceum.* De Madère. Arbrisseau de 6 pieds; rameaux verticillés; feuilles persistantes, larges, ovales, obtuses, beau vert, pâles et marquées d'une nervure en dessous; en mai, fleurs en ombelles terminales, à 5 pétales blancs, longs, et odeur de jasmin. Ses graines ne mûrissant point, on le multiplie de marcottes par incision. Orangerie, et même culture. — On connaît encore le *Pittosporum revolutum* de la Nouvelle-Galles du Sud; le *Pittosporum tobira* de la Chine, et le *Pittosporum ferrugineum* de Guinée, le seul qui demande la serre chaude. Les deux autres sont d'orangerie, et se cultivent comme le premier.

PIVOINE EN ARBRE. *Pœonia suffruticosa.* — *Pœonia Moutan.* HERB. DE L'AMAT., vol. 2. MOUTAN, en Chine. Arbuste de 4 à 5 pieds, à plusieurs tiges sous-ligneuses, persistantes; branches roussâtres à la base, herbacées et velues au sommet; feuil-

les assez semblables à celles de notre pivoine ordinaire, mais plus grandes, bipinnées, à folioles longues, incisées irrégulièrement dans le haut, vertes et lisses, glauques, velues et nervées en dessous; pétiole assez long, amplexicaule, creusé en dessus en gouttière, dont le fond est rose; en avril et mai, fleurs durant un mois si l'arbuste n'est point au soleil; elles sont très-grandes, très-pleines, à pétales nombreux, d'un très-joli rose, et marquées à la base d'une couleur plus foncée. Variété à feuilles plus larges et à fleurs plus doubles, d'un rose pourpre que relève encore le jaune éclatant des étamines; pétales courts; odeur d'essence de rose. C'est le *pœonia fruticosa odorata.* Ces plantes, qui, à la rigueur pourraient se contenter d'une très-bonne orangerie, feront beaucoup mieux en pleine terre, dans la bâche ou sous châssis. Terre à orangers. On les multiplie de marcottes, qui ont besoin de 2 ans pour pousser des racines tuberculeuses; point essentiel, car les racines fibreuses n'étant qu'annuelles, on perd ordinairement la plante lorsqu'on la sépare avant qu'elle ait produit des racines charnues. Les boutures réussissent rarement.

PLAQUEMINIER. Guyacana. *Diospyros.* (Polygamie Diœcie. fam. des Diospyrées.)

1. Plaqueminier Lotus, *ou* d'Italie. *Diospyros Lotus.* L. De Barbarie; naturalisé en Italie. Arbre de 25 à 30 pieds; rameaux rougeâtres; feuilles lancéolées, pointues, entières, vert terne, et pâles en dessous; en juin et juillet, fleurs axillaires et presque sessiles. Pleine terre franche, un peu légère et fraîche; bonne exposition. Multiplic. de graines semées en terrines placées sur couche tiède.

2. Plaqueminier de Virginie. *Diospyros virginiana.* L. Grand arbre; rameaux nombreux; feuilles plus larges, ovales-lancéolées, douces au toucher, vertes, pâles, pubescentes et un peu glauques en dessous, assez semblables à celles du poirier; en juin et juillet, fleurs petites, solitaires, axillaires et verdâtres; baies assez grosses, longuettes, réunies 3 ou 4,

jaunâtres, diaphanes, et mangeables. Même culture; exposition au nord. Graines levant en 3 semaines, et d'autres dans deux ans. Ses fruits peuvent servir à faire de la bière et de l'eau-de-vie. Son bois sert pour le tour et les brancards des voitures.

3. PLAQUEMINIER KAKI. *Diospyros Kaki.* L. Des Indes. Rameaux légèrement cotonneux; feuilles ovales, pointues par les 2 bouts, pubescentes en dessous, ayant des rapports avec celles du précédent; fleurs blanches; fruits appelés *Figues-Caques*, rouge cerise, d'une saveur délicieuse, d'où le nom de *Diospyros*, grain divin; de *dios*, divin, et *pyros*, blé. Orangerie et terre franche légère ou de bruyère. Multiplicat. par greffe en approche à celui de Virginie. Exposition chaude; pleine terre dans le midi.

4. PLAQUEMINIER ÉBÉNIER, simplement ÉBÉNIER. *Diospyros Ebenus*, L. De Ceylan, où il prend un accroissement considérable; chez nous il reste très-petit. Il lui faut la serre au moins tempérée pour l'hiver. Il fournit le bois d'ébène, si recherché pour sa belle couleur noire.

PLATANE. PLANE *Platanus*, en grec *platanos*, qui indique la largeur des feuilles. (Monœcie Polyandrie, fam. des AMANTACÉES.)

1. PLATANE D'ORIENT. *Platanus orientalis.* L. Du Levant. Superbe par son port, sa hauteur de plus de 60 pieds, et sa tige nue, droite et terminée par une belle tête; racines pivotantes; écorce grisâtre; l'épiderme se détache en parties et par plaques irrégulières tous les ans; branches et rameaux étendus et nombreux; feuilles nombreuses, grandes, palmées, à 5 lobes profonds, ce qui lui a fait donner le nom de MAIN DÉCOUPÉE, en mai, fleurs mâles ou femelles: ces dernières deviennent des fruits moins gros que ceux du platane d'Occident, ramassées en têtes globuleuses, brunâtres et pendantes. Variété à feuilles assez semblables à celles des érables, d'où son nom spécifique *acerifolia*. Cet arbre est rustique, et pousse dans tous les terrains, mais il préfère les terres franches légères et profondes, et les lieux abrités. Multip.

de graines, de marcottes et de boutures faites en hiver, avec du bois de l'année et un petit talon de l'année précédente. Son bois, plus dur que celui du platane d'Occident, est bon pour charpente, menuiserie et ébénisterie Cet arbre n'est point attaqué par les insectes. Il mérite, sous tous ces rapports, la préférence sur le suivant, plus sensible au froid.

2. PLATANE D'OCCIDENT *ou* DE VIRGINIE. *Platanus occidentalis*. L. Amérique septent. D'un aussi beau port que le précédent, auquel il ressemble beaucoup; l'épiderme se dépouille de même; feuilles plus grandes, aussi vertes, et à trois lobes lobés, couvertes en dessous d'un duvet très-fin qui se détache facilement, et produit la toux, fait même cracher le sang à ceux qui le respirent; en mai, fleurs à têtes plus grosses, et jaunâtres; fruits en boules de plus d'un pouce de diamètre, et même couleur. Il exige un terrain plus frais. Du reste, même culture. Ces deux arbres donnent des variétés par les semences qu'on répand sur terre aussitôt leur maturité, et qu'il suffit de couvrir d'un lit de mousse hachée pour les entretenir fraîches. On les multiplie aussi de marcottes et de boutures.

3—6. On cultive encore de même le PLATANE A FEUILLES EN COIN, *Platanus cuneata*. WILLD., du Levant. Grandeur moyenne; feuilles de 3 à 5 lobes, dentées, en coin à leur base, et presque glabres. Enfin on commence à cultiver le PLATANE ONDULÉ, le PLATANE ÉTOILÉ et le PLATANE A FEUILLES LACINIÉES; ces espèces sont encore rares.

PLATYCHILIER. *Platychilum*, dérivé de deux mots grecs, *platus*, large, et *cheilos*, lèvres, parce que la lèvre supérieure du calice est très-large. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.)
PLATYCHILIER DE CELS. *Platychilum celsianum*. HERB. DE L'AMAT., vol. 3. De la Nouvelle-Hollande, cultivé de graines chez M. Cels, d'où son nom spécifique. Arbrisseau de 4 à 5 pieds de haut, à rameaux grêles, un peu anguleux, garnis de feuilles oblongues-lancéolées, persistantes, vert foncé; en mars et avril,

fleurs d'un beau bleu améthyste, disposées 4 à 5 ensemble, petites grappes terminales, et rapprochées en une sorte de panicule. Ces fleurs sont d'un très-joli effet pendant 5 à 6 semaines. Terre de bruyère; serre tempérée; arrosemens fréquens pendant le printemps et l'été. La plante est encore rare parce qu'elle ne reprend que difficilement de marcottes et donne rarement des graines.

PLATYLOBIUM. (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.) Genre d'arbrisseaux intéressans de la Nouvelle-Hollande : ils doivent à la largeur de leur cosse leur nom, dérivé du grec.

1. Platylobier élégant. *Platylobium formosum.* Smith. Tige de 2 ou 3 pieds, brun violet; branches opposées et noueuses; rameaux courts, vert léger, souvent rougeâtres; feuilles persistantes, opposées, presque sessiles, en cœur, fermes et un peu velues; en juin, fleurs axillaires, nombreuses, grandes, solitaires ou réunies par 3, beau jaune orangé; étendard grand, bilobé, marqué à sa base d'une tache carmin, d'où divergent circulairement des rayons courts de même couleur; le même étendard est en dessous d'un rouge roux qui devient plus foncé et presque noir sur le bord du limbe.

2. Platylobier scolopendre. *Platylobium scolopendrium.* Smith. Arbrisseau singulier par ses branches ailées, plates, vertes, molles d'abord, et prenant ensuite une consistance coriace, mais flexible; feuilles rares, sans ordre, ovales et petites; en mai, fleurs solitaires, jaunes, remarquables par la largeur de leur étendard concave, taché de rouge.

3. Platylobier a feuilles lancéolées. *Platylobium lanceolatum.* Smith. Herb. de l'Amat., vol. 4. Feuilles lancéolées, étroites, et rangées de deux côtés des rameaux; en juin, fleurs axillaires, solitaires, terminales, beau jaune, étendard très-large et bilobé. Ces 3 arbrisseaux veulent la terre de bruyère et l'orangerie près des jours et dans la partie la plus sèche : ils craignent l'humidité. On les tient dans des pots petits en raison de leur volume. Multip. de graines sur couche

et sous châssis, et l'hiver suivant, rentrer les jeunes élèves en serre tempérée.

PLECTRANTHUS, des mots grecs *plectron*, éperon ou ergot de coq, et *anthos*, fleur. *V.* le mot Germaine.

PODALYRE. *Podalyria. V.* aux plantes d'agrément.

1. Podalyre biflore. *Podalyria biflora. — Sophora biflora.* L. Tige de 4 ou 5 pieds et rameuse; rameaux blanchâtres et pubescens; feuilles ovales-obrondes, ciliées, soyeuses, argentées, arrondies au sommet, avec une pointe blanche; en novembre et janvier, fleurs solitaires ou géminées, terminales; très-grandes, pédonculées, beau blanc de lait qui fait ressortir un calice renflé et de couleur de rouille. Multip. de semences et de boutures: il se conduit comme les autres arbustes du Cap; l'hiver, une place au jour dans l'orangerie.

2. Podalyre soyeuse. *Podalyria sericea.* Herb. de l'Amat., vol. 3. Du Cap. 2 à 3 pieds, rameaux recouverts de poils nombreux, soyeux et blanchâtres; feuilles ovales, acuminées, courtement pétiolées, couvertes en dessus et en dessous de poils courts, soyeux et argentés; en juillet et août, fleurs axillaires, solitaires, assez grandes, roses. Orangerie. Multip. de marcottes ou de graines.

POINCIADE. *Poinciana.* (Déc. Monogynie, fam. des Légumineuses.) Dédié à M de Poinci. Poinciade élégant, fleur de paon *ou* de paradis. *Poinciana pulcherrima.* L. Des Indes. Charmant et toujours vert, de 8 à 10 pieds; feuilles entre deux épines courbes, 2 fois ailées, de 12 à 16 folioles opposées, ovales-lancéolées, vert presque glauque; odeur de sabine; de juin en septembre, fleurs à 5 pétales ouverts dont le limbe est crénelé, rouge orange vif, avec taches vertes; plus de 50 étamines très-longues, redressées et rouges; épis pyramidaux. Terre franche légère; serre chaude; très-peu d'eau, et garantir de l'humidité dans l'hiver; beaucoup de chaleur; rempoter rarement et sans toucher aux racines. Multip.

de graines sur couche chaude et sous châssis; la tannée au jeune plant.

POIRIER. *Pyrus*. 1—6. *Voy.* aux arbres fruitiers. Il ne s'agit ici que de poiriers d'agrément, tels que celui de CRASSANE A FEUILLES PANACHÉES; celui à fleurs doubles, et qui noue quelquefois; le POIRIER BIFLORE, qui fleurit au printemps et en automne, et qui mérite d'être cultivé par sa beauté, sa singularité, et pour son fruit; le POIRIER A FEUILLES DE SAULE. *Pyrus salicifolia*. L. De Sibérie, à feuilles duveteuses et allongées; et le POIRIER COTONNEUX. *Pyrus polweria*. BAUHIN. Indigène. Rameaux et feuilles couvertes d'un duvet blanc et soyeux qui lui donne un air argenté. Les fruits de cette espèce sont petits et ne valent rien. Multip. de semences et de greffes. Les derniers sont assez pittoresques. Enfin le *Pyrus indica* à feuilles persistantes, et à rameaux droits, couronnés par un bouquet de fleurs d'un beau rose, qu'on cultive comme le coignassier du Japon.

POLYGALA, du grec *poly*, beaucoup, et *gala*, lait, parce que le *Polygala vulgaris* donne beaucoup de lait aux femelles. (Diadelphie Octandrie, fam. des POLYGALÉES.) Ces arbustes sont toujours verts.

1. POLYGALA A FEUILLES DE BUIS. *Polygala chamæbuxus*. L. Indigène dans les montagnes. Arbuste d'un pied; feuilles semblables à celles du buis; de mai à octobre, fleurs grandes, terminales par 2 ou 3, jaunâtres avec des taches jaunes plus foncé, et sommet des pétales inférieurs jaune. Plate-bande, terre de bruyère grasse et ombragée. Multip. de rejetons et de semences.

2. POLYGALA A FEUILLES DE MYRTE. *Polygala myrtifolia*. L. Du Cap; toujours vert comme les suivans. Arbuste de 6 pieds; tige et rameaux pendans; feuilles à leur sommet, éparses, assez semblables à celles du myrte. Tout l'été, fleurs barbues, assez grandes, beau violet, très-pâles en dehors, disposées en épis terminaux, papilionacées en apparence comme toutes celles du Cap, qui toutes sont jolies et très-durables. Terre franche mêlée de terre de bruyère

et de terreau; orangerie près des jours. Multip., pour cette espèce et les suivantes, de marcottes, de boutures et de graines, qui, semées de suite et sur couche chaude et sous châssis, lèvent en un mois.

3. Polygala a feuilles opposées. *Polygala oppositifolia.* L. Tige de 3 pieds; rameaux plus droits, plus fermes, très-ouverts, feuilles opposées, sessiles, en cœur aigu, rebroussées; tout l'été, fleurs barbues, grandes, rouges et en épis terminaux.

4. Polygala a feuilles lancéolées. *Polygala lanceolata.* Rameaux droits, violâtres et ramassés; feuilles linéaires, lancéolées, sessiles; tout l'été, fleurs en épis terminaux, beau violet en dedans, pourpre clair en dehors, bordées de poils blancs.

5. Polygala a feuilles de bruyères. *Polygala heisteria.* L. Dédié au professeur Heister. Tiges très-rameuses et fermes; feuilles sessiles, triangulaires, courtes, très-piquantes, et beau vert; toute l'année, fleurs petites, sessiles; épi unilatéral et terminal; pétales supérieurs blancs, l'inférieur d'un beau pourpre et divisé en deux parties.

6. Polygala a bractées. *Polygala bracteolata.* L. Tiges, branches et rameaux en faisceau, vert foncé, et souvent violet dans leur jeunesse; feuilles sessiles, linéaires-lancéolées, pointues; de mai en juillet, fleurs très-jolies; épi terminal, vert rougeâtre en dehors, pourpre éclatant en dedans; carène violette à la base, ciliée de blanc pur au sommet. C'est celui dont les boutures réussissent le mieux.

7. Polygala de Virginie. *Polygala seneka.* Tige droite, herbacée, peu rameuse, d'un pied de haut. Feuilles oblongues, lancéolées, sessiles; en juillet, fleurs petites, blanchâtres, épis lâches et terminaux; racines purgatives et sudorifiques. On s'en sert en Virginie pour guérir les morsures du serpent à sonnettes.

8. Polygala a belles fleurs. *Polygala speciosa.* — Herb. de l'Amat., volume 3. Arbuste de 3 à 4 pieds; tiges droites et faibles; feuilles de 18 lignes sur 3 de large; en juin et juillet, fleurs les plus grandes du genre, violet pourpre, épis longs de 6 à 8 pouces;

carène surmontée d'un filament violacé et frangé qui produit un joli effet. Toutes ces espèces se cultivent comme le n°. 2.

POMMIER. *Malus.* (*Voyez* aux arbres fruitiers.) Il ne reste à faire connaître que les Pommiers de curiosité ou d'agrément, tels que celui A FLEURS DOUBLES *ou* PLEINES, qu'on multiplie par la greffe sur franc ou sur doucin, suivant les dimensions qu'on veut donner à l'arbre. — Le POMMIER APÉTALE. Ses fleurs manquent de pétales, mais assez complètes du reste pour produire des fruits mangeables. — LE POMMIER A BOUQUET *ou* DE LA CHINE. *Malus spectabilis.* H. K. HERBIER DE L'AMAT., volume 2. Charmant arbrisseau à fleurs semi-doubles, et qui produit des pommes extrêmement petites, mangeables en les faisant mûrir sur la paille. Ses boutons sont du plus beau carmin, et restent long-temps dans cet état. Les fleurs, soutenues par de longs pédicules, s'épanouissent au mois de mai, ont un air léger, et sont blanches, lavées de rose, et fort grandes. Elles durent long-temps si l'arbre est à l'ombre. LE POMMIER ODORANT, de l'Amérique septent. *Malus coronaria.* L. Le POMMIER TOUJOURS VERT, du même pays. *Malus sempervirens.* H. P.— HERB. DE L'AMAT., vol. 3. De l'Amérique septent. Joli arbrisseau à feuilles persistantes, luisantes, ovales-allongées et dentées; vers la mi-mai, fleurs en bouquet à l'extrémité des jeunes rameaux, rose carmin avant de s'épanouir, et ensuite presque blanches. Petits fruits acerbes. — Le POMMIER BACCIFÈRE *ou* DE SIBÉRIE. *Malus baccata.* L. Fleurs assez grandes et en bouquets, odeur agréable, fruits petits et ombiliqués. Même culture. — *Malus microcarpa*, qui ressemble au *Malus baccata*, mais plus délicat et velu dans toutes ses parties; fleurs en bouquets, blanc pur, et très-odorantes; fruits nombreux, grosseur et couleur d'une groseille rouge. On greffe ces espèces, ou on les multiplie de semences.

POTENTILLE. *Potentilla*, petite puissance, pour exprimer les vertus supposées de quelques espèces. (Icosandrie Polygynie, fam. des ROSACÉES.) POTEN-

TILLE FRUTESCENTE. *Potentilla fruticosa.* L. Nord de l'Europe. Environ trois pieds. Il orne les jardins tout l'été par le beau jaune de ses fleurs, disposées en bouquets au bout des rameaux nombreux, garnis de feuilles à sept folioles étroites, pointues, vert blanchâtre, rustiques; bon terrain et soleil ordinaire; rarement mûrit ses graines, mais fournit des drageons.

PRINOS. (Hexandrie Monogynie, fam. des RHAMNÉES.) Nom que portait le chêne vert chez les Grecs.

1—5. PRINOS VERTICILLÉ, APALANCHE VERT. *Prinos verticillatus.* L. De l'Amérique sept. Haut de 5 à 6 pieds; feuilles en verticilles assez serrés, aiguës, dentelées, velues en dessous; en juillet, fleurs petites et blanches; à la fin de l'été, petits fruits rouges, long-temps sur les branches. Exposition abritée du soleil. Multiplication de graines ou de marcottes; terrain frais, mieux la terre de bruyère. Les *Prinos lanceolata*, *lucida* et *prunifolia* sont aussi des arbustes intéressans par leurs jolies fleurs rouges. Le *Prinos prunifolia* a une variété à fruit blanc.

PROSTANTHERA à fleurs velues. *Prostanthera lasianthos.* HERB. DE L'AMAT., vol. 5. (Didynamie Gymnospermie, fam. des LABIÉES.) De Vandiemen-Island. Tige quadrangulaire, à rameaux et feuilles opposés; en juin et juillet, comme celle du Catalpa, fleurs monopétales blanches, panicules terminales, calice tubulé. Terre franche légère, mêlée de terre de bruyère; serre tempérée ou orangerie. Ce joli et nouvel arbuste produit un effet agréable. Multiplic. de marcottes et boutures sur couche et sous châssis.

PROTÉE. *Protea.* (Tétrandrie Monogynie, fam. des PROTÉACÉES.) Ce nom vient de la diversité des feuilles, toujours différentes dans chaque espèce. Ces arbrisseaux, tous du Cap, sont remarquables par leur joli feuillage persistant et surtout par leurs fleurs, en un calice coloré à 4 divisions linéaires, longues, étroites, sillonnées intérieurement, munies à leur sommet d'anthères dans une cavité ou dans un sillon; le pistil, souvent plus long que les divisions du ca-

lice, donne aux fleurs rassemblées en tête un air singulier et plumeux. Tous se cultivent de même.

1. Protée argenté, arbre d'argent. *P. argentea.* L. Superbe arbrisseau de 12 pieds; tige droite; branchue à une certaine hauteur; rameaux ouverts; feuilles lancéolées, soyeuses et revêtues de poils blancs et couchés; fleurs en tête, munies d'écailles aussi argentées, 4 à 5 pouces de long sur 3 de diamètre. On le place dans l'été à mi-soleil et dans un lieu abrité. Terre de bruyère, avec un pouce de gros sable au fond d'un vase plus petit que grand; on le change lorsque les racines le tapissent bien. Alors on met la plante dans un vase un peu plus grand, et sans toucher aux racines, à moins qu'il ne s'en trouve de pouries ou gâtées, qu'on enlève. Serre douce. Cet arbrisseau craint l'humidité. Multiplication de graines, une seule dans chaque pot pour éviter le repiquage, sur couche tiède et sous châssis, ou de marcottes. Éviter de mouiller ses feuilles. Les graines sont quelquefois 2 ou 3 ans sans lever. On les remet à chaque printemps sur une couche modérée.

2—4. P. élégant. *P. speciosa.* L. Herb. de l'Amat., vol. 6. Entièrement couvert d'un duvet argenté; feuilles lancéolées et sessiles; nervure rouge avec une pointe noire; rameaux terminés, en juillet, par un bouquet de fleurs sessiles, à écailles calicinales variées de jaune, brun et noir, garnies d'une touffe de poils noirs ferrugineux; cônes comme un œuf d'oie. Variété à fleurs noires. *P. lepidocarpon.* L. qui fleurit à la hauteur de 2 pieds; feuilles longues, vert pâle, et bordées par une ligne rose; au commencement de l'été, fleurs noires, bordées de poils blancs et recourbés. Autre variété à larges feuilles, plus volumineuse en général que les deux précédentes; fleurs plus larges et bordées de même; écailles calicinales, plus grandes, bordées de poils blancs et roses; le cône est rose carné. Ces arbrisseaux font le plus charmant effet. Ils se multiplient facilement de boutures à la fin de mai. On en met 3 ou 4 dans un pot plein de terre franche légère; on plonge le pot en couche tiède, sous

châssis ombragé. Lorsque les boutures ont pris racine, on les sépare, et on les met chacune dans un pot de terre de bruyère, et à l'ombre, jusqu'à ce qu'elles aient bien repris.

5—7. Protée a grandes feuilles. *P. cristata.* Lam. —*P. longifolia.* And. Arbrisseau très-beau et moyen; feuilles lancéolées linéaires, étroites et raides; en automne, fleurs à divisions calicinales très-longues, panachées pourpre, jaune et blanc, et noires au sommet; têtes terminales, droites et serrées, de sorte que leur extrémité étant déliée et plumeuse, on dirait une houppe violet noirâtre. Variété pourpre ferrugineuse, en têtes plus rondes, à divisions calicinales moins nombreuses, mais plus longues, plus étroites et seulement teintes de rouille à l'extrémité, et anthères placées encore plus haut. La variété à fleurs en sabot est remarquable par ses feuilles très-longues, ses écailles calicinales, dont les inférieures sont ovales, celles des rangs supérieurs allongées, et les intérieures presque linéaires, toutes vertes, teintes de rouille au sommet. La masse de fleurs est presque perpendiculaire, et a un appendice violet-noirâtre, semblable au bout d'un sabot.

8. P. a fleurs en peloton. *P. glomerata.* Arbrisseau très-délicat dans sa jeunesse, plus rustique quand il a un pied de haut, superbe lorsqu'il est en fleurs: rameaux pourpre rembruni; feuilles vert assez foncé, linéaires, bipinnées; fleurs en pelotons terminaux, à 4 pétales longs, étroits, tortillés, roussâtres, blancs à l'intérieur et velus à l'extérieur. Très-difficile à propager de boutures.

9. P. a feuilles cotonneuses. *P. lagopus.* Très-joli arbrisseau; feuilles filiformes bipinnées; en juin, fleurs blanches au dehors, rouges en dedans, en épi; elles terminent des rameaux feuillés et dont le sommet est garni de feuilles écailleuses. Boutures.

10. P. a fleurs en épi. *P. spicata.* Feuilles nombreuses, étroites, longues, bipinnées, creusées en gouttières, terminées par une glandule jaunâtre; en mai, fleurs blanches, en épis terminaux; écailles calicinales rose tendre au sommet. Boutures.

11 Protée a feuilles de pin. *P. pinifolia*. Arbrisseau de deux pieds; rameaux rougeâtres; feuilles longues, linéaires, terminées par une pointe, vert foncé luisant; fleurs jaune pâle, d'un effet charmant par l'air léger que leur donnent les pétales longs et filiformes. Dans l'endroit le plus chaud, le plus sec et le plus aéré de la serre chaude.

12—18. On cultive encore d'autres espèces, dont les plus belles sont : le *P. grandiflora*, très-beau; *P. triternata*, extrêmement bizarre; *P. canaliculata*, très-beau; *P. pulchella*, variété du *P. speciosa*, superbe; *P. repens*, rampant; *P. cynaroïdes*, très-beau; enfin le *P. cordata*, peut-être le plus brillant de tous par le rouge carmin des larges écailles qui entourent les fleurs; feuilles en cœur, grandes, charnues, glauques et bordées de rouge, attachées par les pétioles carmin, aux rameaux qui sont de la même couleur; tige longue d'un pied et flexueuse, rouge plus rembruni.

PRUNIER. *Voyez* aux arbres fruitiers. On ne mentionne ici que le Prunier a fleurs doubles, le prunier Perdrigon a feuilles panachées, et le prunier Myrobolan. *Prunus myrobolana*. — *Prunus cerasifera*. Arbrisseau d'agrément; port du premier; fruit rond de la grosseur et de la couleur à peu près d'une cerise, ce qui lui donne quelqu'éclat. Le nom spécifique de ce fruit, d'une saveur assez agréable, est composé des mots grecs *myron*, parfum, et *balanos*, gland ou fruit. Tous ces pruniers se greffent sur les autres espèces indiquées.

PSORALÉE. *psoralea*, du grec *psôraleos*, galeux, pour indiquer les aspérités résineuses de quelques espèces. (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.)

1. Psoralée glanduleuse, Thé du Paraguay, Thé a foulon du Japon. *Psoralea glandulosa*. L. Arbuste du Pérou. Feuilles persistantes, à trois folioles lancéolées-aiguës, beau vert; de mai en août, fleurs bleu agréable mêlé de blanc, disposées en épi. Terre franche; orangerie, ou mieux sous châssis; beaucoup

d'eau et de soleil en été, peu d'eau en hiver. Semis sur couche chaude et sous châssis.

2. Psoralée non feuillée, *psoralea aphylla*. L. Herb. de l'Amat., vol. 6. Remarquable par son port semblable à celui d'un genêt. Du cap de Bonne-Espérance. Feuilles très-petites, acuminées, ponctuées, presqu'appliquées contre les rameaux; fleurs bleuâtres, mêlées de blanc, répandant une douce odeur de fleurs d'orange.

3. Psoralée épineuse. *Psoralea aculeata*. L. Herb. de l'Amat., vol. 6. Du Cap; très-joli effet, en juillet, lorsqu'il est en fleurs, très-rameux et couvert de feuilles très-nombreuses, à petites folioles en coin, terminées par une pointe épineuse; fleurs axillaires, joli bleu violâtre, et en partie blanches.

4. Psoralée odorante. *Psoralea odoratissima*. Arbuste du Cap; à une ou deux tiges de 7 à 8 pieds, rameaux nombreux; feuilles nombreuses, composées de 13 à 17 folioles, petites, lancéolées, étroites, aiguës: en mai, fleurs axillaires, joli gris de lin, et blanches; odeur très-agréable.

5. Psoralée bitumineuse, Trèfle bitumineux. *Psoralea bituminosa*. L. France mérid. Arbuste de 3 à 4 pieds, rameux; feuilles à 3 folioles lancéolées, vert noir bitumineux; tout l'été, fleurs bleues et en tête. Même culture pour tous.

PTÉLEA. Nom de l'orme chez les Grecs. (Tétrandrie Monogynie, fam. des Térébinthacées.) Ptéléa a trois feuilles, Orme de Samarie, Orme à trois feuilles. *Ptelea trifoliata*. L. Caroline. Petit arbre branchu et étalé; feuilles à 3 folioles lancéolées, moyennes, vert pâle en dessous; en juin, fleurs verdâtres, en assez grands panicules. Semences comme celles de l'orme, mais odeur aromatique lorsqu'on les froisse. Terre franche légère; mi-soleil. Multipl. de marcottes, et de semences aussitôt la maturité.

PULTENÆA. (Décandrie Monogynie, fam. des Légumineuses.) Consacré au docteur W. Pulteney. Pultenæa Daphnoïde. *Pultenæa daphnoïdes*. Arbrisseau de la Nouvelle-Galles, de 3 pieds: rameaux

assez nombreux, rougeâtres et duveteux ; feuilles persistantes, lisses, sessiles, cunéiformes, et terminées par une pointe; en mai, fleurs beau jaune, petites, bouquets terminaux, avec enveloppe soyeuse; calice rouge. Orangerie, près des jours ; terre de bruyère; garantir de l'humidité, surtout en hiver; propagation de boutures, et mieux de graines sur couche tiède et sous châssis.

RAFNIA. (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.) Dédié à Rafn, botaniste danois.

1. Rafnia a trois fleurs. *Rafnia triflora.* Thunb. —*Crotalaria triflora.* L. Joli arbrisseau du Cap; haut de 3 pieds; rameaux anguleux; feuilles nombreuses, en cœur, vert glauque; en juillet, fleurs pédiculées axillaires, grandes, simultanées, beau jaune. Terre franche légère; orangerie, près des jours, ou mieux, serre tempérée. Multiplic. de boutures et de graines sur couche chaude et sous châssis.

2. Rafnia émoussé. *Rafnia retusa.* Très-joli arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, et de 3 pieds de haut, feuilles en coin, un peu échancrées au sommet, d'où le nom spécifique, persistantes, vert foncé, pâles en dessous; dès mars, fleurs grandes, solitaires, axillaires, et beau rouge pourpre. Même culture.

RHODODENDRON ou Rosage, du grec *rhodon*, rose, et *dendron*, arbre. (Décandrie Monogynie, fam. des Rhododendrées.) Arbrisseaux toujours verts; feuilles nombreuses au sommet des rameaux, court pétiole, et fleurs belles ou jolies ; place distinguée dans les jardins.

1. Rhododendron d'Amérique, grand Rhododendron. *Rhododendrum maximum.* L.—Herb. de l'Amat., vol. 6, Amériq. sept. Lieux humides, pente des rochers et montagnes. Arbrisseau superbe, de 5 à 6 pieds au plus en France; buisson large; rameaux courts et raides; feuilles grandes, ovales-lancéolées, longues de 6 pouces, beau vert clair et luisant, un peu roulées en dessous sur les côtés, plus nombreuses au sommet des rameaux, et pétioles jaunes; en juin et juillet, fleurs grandes, presqu'en entonnoir, à limbe

be évasé, en corymbes sessiles, terminaux et nombreux, plus ou moins roses, rouges ou blanches, suivant la variété. Le jeune plant passe le second hiver en dehors. Bois dur. On récolte sa graine et celle du suivant, en janvier ou février.

2. RHODENDRON PONTIQUE, *ou* A FLEURS VIOLETTES. *R. Ponticum.* L. Du Pont, sur les bords de la mer Noire. Arbuste de 7 à 8 pieds, large buisson. En mai, fleurs violâtres, grandes, bien ouvertes et en corymbes nombreux et terminaux; feuilles longues de 5 à 6 pouces, lancéolées-aiguës, et beau vert luisant. Mêmes moyens de multiplic.; plus rustique que le précédent dans la première année. Variétés à feuilles étroites, à petites feuilles, à feuilles panachées de jaune; à feuilles ondulées; à feuilles de saule; à fleurs roses, pourpres, écarlates, à fleurs doubles et de différentes nuances.

3. R. *ou* ROSAGE FERRUGINEUX, petit laurier rose des Alpes. *R. ferrugineum.* L. Arbuste de 2 pieds, en buisson élargi. Rameaux nombreux, cassans, bruns et gris sur le vieux bois, jaunes dans leur jeunesse; feuilles ovales, obtuses, un peu épaisses, fermes, vertes des 2 côtés dans leur jeunesse; mais ensuite couleur de rouille, velues et ponctuées de noir en dessous; d'où le surnom de *ferrugineux;* en juin, fleurs nombreuses, ouvertes, rouges vif, ou roses, tube ponctué blanc, en corymbes sessiles et terminaux. Multip. de marcottes, les semis réussissant très-rarement. Bois et feuilles aromatiques. Quelquefois les branches, couchées naturellement, prennent racine.

4. R. VELU. *R. hirsutum.* L. HERB. DE L'AMAT., vol. 6. Des Alpes. Moins haut que le précédent. Rameaux nombreux, jaunâtres, couchés à terre, où quelquefois ils jettent racines; feuilles plus petites, moins lisses et foncées, velues en dessous, bordées de petites dents que terminent des poils droits et longs; en juin et juillet et quelquefois septembre, à l'extrémité des rameaux, fleurs très-jolies, nombreuses, beau rouge, ponctuées blanc en dehors. Il exhale dans toutes ses parties une odeur un

peu balsamique : il a une variété très-belle, à feuilles bordées jaune. *Rhododendrum hirsutum variegatum.*

5. Rhododendron ponctué. *R. punctatum.*—*R. minus.* Mich. Amér. sept. Tige de 3 pieds; rameaux plians et teints de rouge, mais ponctués de jaune dans leur jeunesse; feuilles lancéolées, glabres, et vert foncé, plus pâles et ponctuées en dessous; en juin, fleurs rouges plus ou moins foncées, quelquefois couleur de chair, en ombelles terminales. Même traitement que pour les autres; mettre en orangerie le premier hiver les marcottes nouvellement séparées. Il vient mieux en masse qu'isolé; et dans les grands froids, il est utile de le couvrir ainsi que les nos. 4 et 5.

6. R. de Daourie. *R. dauricum.* Des bords de la mer Noire. Arbuste de 2 pieds; tiges droites; rameaux teints de pourpre; feuilles lancéolées obtuses, assez longs pétioles; dès la fin de mars jusqu'en mai, belles fleurs nombreuses, beau rose pourpre; style rouge sanguin. Même culture.

7. R. a fleurs jaunes. *R. chrysanthum.* De Sibérie. Il est bas et rameux; les feuilles ne garnissent que les sommités des branches, terminées par des fleurs jaunes, assez grandes et fort belles.

8. R. a petites feuilles. *R. chamæcistus.* D'Autriche. Charmant arbuste, le plus petit de son genre. Il est à moitié couché; rameaux nombreux, traînans; feuilles ovales-aiguës, fermes, petites et de la forme de celles du serpolet, luisantes des deux côtés, et bordées de poils blanchâtres; en juin, fleurs à pédoncule long et rouge comme le calice, solitaires ou réunies 3 ou 4 ensemble, couleur de chair ou rouge vif, mais ponctuées rouge plus foncé; étamines blanches et anthères pourpres. On en récolte la graine en septembre.

9. R. du Caucase. *R. caucasicum.* Cet arbuste a beaucoup de rapport avec le *R. chrysanthum.* Buisson très-ouvert; feuilles ovales, nombreuses, un peu rudes au toucher, vertes, ferrugineuses et cotonneuses en dessous; fleurs blanches ou rose pâle, corymbes terminaux.

10. Rhododendron azaléoïde. *R. azaleoïdes.* C'est un hybride provenu du *Rhododendron ponticum* et d'une azalée. Tiges et rameaux brun rougeâtre ; port des rosages ; feuilles de l'azalée pontique, mais glabres ; fleurs pourpre rose pâle ; formes du *Rhododendron* pontique, mais plus petites.

11. R. de Catesby. *R. Catesbœum.* Feuilles ovales elliptiques, glabres et fermes, vert foncé, de 16 à 18 lignes de longueur, et de 7 à 8 de large ; en mai, fleurs roses, plus grandes et plus belles que celles des autres espèces. Tous ces arbres se cultivent comme le *Kalmia latifolia.* Ils servent à orner la platebande de terre de bruyère placée au nord, et qui ne reçoit de soleil que le matin et le soir. Le *R. pontique* et celui d'Amérique craignent moins le soleil ; ils se placent à des expositions moins ombragées, pourvu que leur terre soit fraîche. On cultive depuis peu de temps les *R. arboreum* à fleurs blanches, et *arboreum* à fleurs rouges, tous deux venant des Indes. Le feuillage du premier est d'un blanc d'argent en dessous ; le second l'a plus épais, moins grand, et ferrugineux en dessous. M. Noisette pense que ces deux arbres seront de pleine terre sous le climat de la France. Même culture.

RHODORA, du grec *Rhodon*, rose, et du latin *odor*, odeur. (Décandrie Monogynie, fam. des Rhododendrées.) Rhodora du Canada. *Rhodora canadensis.* Arbuste de 2 pieds, en buisson ; rameaux terminés en avril, et avant les feuilles, par des faisceaux de fleurs moyennes, teintes de pourpre, odeur de rose. Feuilles à court pétiole, ovales, les unes aiguës, les autres obtuses, glabres et luisantes en dessus, pâles et un peu velues en dessous. Terre de bruyère, situation ombragée. Multip. de marcottes, ou de graines semées comme celles des *Kalmiers.* Si on le tient en pots, il faut en renouveler la terre annuellement, la tenir fraîche, et le placer au nord-est.

RIVINE. *Rivina.* (Tétrandrie Monogynie, famille des Atriplicées.) Arbustes toujours verts, et consacrés au botaniste saxon A. Q. Rivin.

1. Rivine cotonneuse. *Rivina humilis.* L. *Piercea canescens.* Miller. De l'Amérique équator. : serre chaude, d'où l'on peut la sortir pendant les trois mois de chaleur. Petit arbuste à branches et rameaux étalés; feuilles ovales-aiguës, entières, cotonneuses et vert cendré; une partie de l'année, fleurs petites, blanches, en grappes axillaires et courbées; petits fruits comme des groseilles, mais rouge vif. Multipl. de semence sur couche tiède et sous châssis : repiquer, puis replacer sur une couche et sous châssis, mais ombragé jusqu'à sa reprise, ou bien mis en serre chaude, fleurira dans la même année. Terre franche légère, et d'assez fréquens arrosemens.

2. Rivine glabre. *Rivina lævis.* L. Même origine et aussi mêmes soins que le précédent. Il est plus fort et forme buisson; feuilles glabres, ovales, et souvent teintes de rouge. Aux mêmes époques du n°. 1, fleurs blanches, petites, en épis axillaires ou terminaux; fruits rouge-vif.

ROBINIER. *Robinia.* Presque tous les arbres contenus dans ce genre de la Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses, et dédié à Jean Robin, botaniste français, sont intéressans par l'élégance de leur feuillage, la beauté ou la bonne odeur de leurs fleurs. Tous les suivans sont de pleine terre, et ont, par la forme de leurs feuilles, quelques ressemblances avec les vrais acacias (*Mimosa*).

1. R. faux acacia, Acacia blanc *ou* commun. *R. pseudo acacia.* L. De la Virginie. Arbre de 50 à 70 pieds ; racines pivotantes ; tronc droit ; branches et rameaux cassans, très-épineux ; feuilles ailées, 17 à 21 folioles opposées, ovales-allongées, échancrées en cœur à leur sommet ; en mai et juin, fleurs blanches, grappes simples et pendantes ; odeur de fleur d'orange. On le multiplie par rejetons, mieux et plus abondamment de graines semées à peu de profondeur, en mars et avril, suivant la température et la qualité de la terre plus ou moins forte. Le jeune plant n'aime pas beaucoup le soleil. Il peut s'élever à plus de 4 pieds et demi dans l'année. Il vient bien dans toutes

sortes de terrains, mais mieux en bonne terre, légère et fraîche. Le mérite de ce Robinier n'est pas seulement d'orner nos jardins de luxe, il est encore très-précieux pour la menuiserie, le tour et la tonnellerie, auxquels son bois dur, compacte, jaunâtre, veiné brun, peut servir : l'accroissement rapide, la bonne constitution, et la faculté de bien brûler le jour même où il a été abattu, recommandent enfin cet arbre comme excellent pour les forêts. Les racines froissées ou seulement découvertes rendent une odeur très-agréable. Variétés, le *R. spectabilis*, qui en diffère par ses feuilles beaucoup plus grandes, un peu glauques, son bois gris et sans épines, ses fleurs plus grandes, à carène jaune, et une odeur plus suave. *R. sophoræfolia; R. monstruosa, tortuosa, viscosa hybrida.* Sauf les exceptions indiquées, tous se cultivent de même.

2. Robinier rose. *R. hispida.* L. Herb. de l'Amat., vol. 6. De la Caroline. Arbrisseau de 15 à 20 pieds, très-branchu et rameux, diffus, couvert de poils, hispides et rougeâtres; feuilles ailées, à folioles de 15 à 17, plus larges, ovales-arrondies, vert gai; fleurs roses, et en grappes assez grosses, au printemps, et souvent une seconde fois en août et septembre. Le bois est très-cassant; il lui faut un tuteur. Terre franche légère; moyen soleil : multiplication par la greffe en fente, février ou mars, sur le faux-acacia.

3. R. visqueux. *R. viscosa.* Vent. Herb. de l'Amat., vol. 6. Bel arbre de 40 pieds, dans la Caroline méridion.; et en France, de 15 à 20 au plus, épineux seulement dans sa jeunesse. Rameaux bruns et enduits d'une glu très-collante; feuilles à pétiole grêle et rouge, à 19 ou 21 folioles opposées, ovales, cordiformes à la base, glauques en dessous; en mai, et souvent en juillet et août, fleurs rose pâle, en grappes pendantes et axillaires; calice rose foncé; propagation de graines et de rejetons. Le bois a les propriétés de l'acacia blanc.

4. R. sans épines. *R. inermis.* L. D'Asie. Rameaux nombreux, pendans, et tellement garnis de feuilles

qu'il fournit une ombre épaisse. Greffé en fente sur le faux-acacia, il produit un effet très-pittoresque. En juin, fleurs jaunes; il en donne rarement. On le croit une variété de l'acacia blanc.

5. Robinier frutescent, Acacia de Sibérie, Aspalathe. *R. frutescens*. L. De 3 pieds, assez diffus, rameux; écorce jaunâtre; feuilles ailées, à 8 folioles, oblongues, étroites avec une pointe au sommet. Le pétiole commun terminé par une épine; en mai, fleurs à grappes, jaunes, mais plus petites que celles du précédent; bonne terre et pas trop de soleil; multiplication de graines, ou par la greffe.

6. R. caragana. *R. caragana*. L. De Sibérie. De 6 à 10 pieds; feuilles fasciculées, à 5 ou 7 paires de folioles; mai, fleurs jaunes, en petites grappes de 3 à 6. Il sert ordinairement pour recevoir les greffes de l'espèce précédente et des suivantes.

7 R. satiné, *ou* Caragana argenté, *ou* Halodendron. *R. halodendron*. L. De Sibérie. Son surnom vient du grec *halos*, de mer, et *dendron*, arbre, parce que ses feuilles, comme celles de la plupart des arbres des bords de la mer, sont revêtus d'un duvet blanc qui les argente. Rameaux diffus et très-épineux; fleurs rosées, en avril et mai. Arbrisseau rustique de 4 à 5 pieds.

8. R. barbu. *R. jubata*. Pallas. De Sibérie. De 18 pouces à 2 pieds; rameaux courts, velus et couverts des anciens pétioles épineux, feuilles à beaucoup de folioles étroites-lancéolées, pubescentes; fleurs pourpres; légumes cylindriques, très-durs.

9. R. féroce. *R. ferox*, *R. spinosa*. De Daourie. Arbrisseau hérissé d'épines; feuilles de 3 à 6 paires de folioles oblongues, terminées par une pointe : pétiole commun, persistant, et devenant une épine raide et aiguë; en avril et mai, fleur jaune pâle.

10. R. de la Daourie. *R. altagana*. L'Hérit. 3 ou 4 pieds, en buisson; rameaux blanc jaunâtres; feuilles à 8 paires de folioles assez petites, couvertes dans leur jeunesse de poils soyeux, terminées par une pointe particulière; 2 épines axillaires; légumes comprimés.

11. Robinier de la Chine. *R. chamlagu.* L'Hér. de 3 ou 4 pieds ; très-rameux, lâche ; rameaux anguleux ; feuilles à 2 paires de folioles ovales, échancrées au sommet avec pointe ; pétiole commun terminé par une épine , et non persistant ; en mai, fleurs grandes, jaunes ; deux épines axillaires ; plus sensible que les autres aux grands froids, ce qui doit déterminer à mettre un peu de litière aux pieds.

12. R. pygmée. *R. pygmæa.* De Sibérie. Arbuste de 2 à 3 pieds, couché quand on ne le soutient pas, très-épineux ; feuilles sessiles, quaternées et quinées ; linéaires-lancéolées , presque en spatule , un peu élargies au sommet, terminées par une petite pointe vert grisâtre. Rameaux anguleux et blanchâtres, stipules géminées et ternées, très-piquantes ; fleurs jaunes.

13—15. R. écailleux. *R. squamosa.* Waal. D'Amérique méridionale. Rameaux écailleux, feuilles au sommet ; feuilles à 9 paires de folioles avec impaire, ovales, mucronées et luisantes ; stipules rudes, épineuses , persistantes ; grappes courtes et fleurs pédicellées : serre chaude, ainsi que le *R. tomentosa* et le *R. violacea.*

ROCHEA. (Pentandrie Pentagynie , fam. des Crassulées.) Dédié à M de la Roche, de Genève. Rochéa *ou* Crassule a feuilles en faux. *Rochea falcata.* Dec. *Crassula obliqua.* And. Du Cap. Arbuste de 3 pieds. Tige divisée en rameaux, garnis comme elle , de feuilles opposées , réunies à leur base, épaisses, grandes, succulentes, planes, lancéolées , obtuses , courbées en faux, enfin couvertes d'un duvet épais et cendré ; en été jusqu'au printemps, fleurs nombreuses, écarlates , larges corymbes ombelliformes et répandant une odeur très-agréable. Variété, *Rochea falcata major ;* plus grande dans toutes ses parties. Terre franche, légère, maigre ; serre tempérée près des jours. Multiplication de rejetons, de boutures qu'on peut même faire avec des feuilles qui émettent des racines , lesquelles donnent des pousses sur les côtés , ou de jeunes pousses qui se forment sur les rameaux des corymbes. On ne plante les boutures

que trois jours après les avoir détachées. On remplit le pot, au tiers, en sable pur avant d'y mettre la terre.

ROELLE CILIÉE. *Rœllia ciliata.* (Pentandrie Monogynie, famille des CAMPANULACÉES.) HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 5. L. Du Cap de Bonne-Espérance. Arbuste de 6 à 8 pouces, rameaux épars, étalés, pubescens; feuilles éparses, nombreuses, sessiles, linéaires, aiguës, glabres, d'un vert foncé et luisant, bords à cils raides, blancs et un peu pectinés. Fleurs grandes, sessiles, solitaires; corolle monopétale à 5 divisions d'un beau violet, gorge couronnée d'un blanc qui sépare la première couleur d'un bleu foncé qui colore le fond de la fleur, en juillet et août. En pots; terre de bruyère. Multiplic. de marcottes. Serre tempérée.

ROMARIN. *Rosmarinus.* (Diandrie Monogynie fam. des LABIÉES.) ROMARIN OFFICINAL. *Rosmarinus officinalis.* L. Indigène, de 4 pieds et plus, en buisson, aromatique. Rameaux droits; feuilles persistantes, opposées, linéaires, blanchâtres; de février en mai, fleurs axillaires, bleu pâle, et en bouquets. Terre légère; exposition chaude et abritée; multiplic. de boutures, de marcottes et d'éclats des pieds. Tondu et arrosé, il se garnit davantage. Variétés, l'une panachée en blanc, *Rosmarinus argenteus*, CELS, l'autre jaune, *Rosmarinus aureus;* toutes deux délicates, et d'orangerie. Cet arbuste est tonique, cordial et céphalique. On fait, avec ses tiges en fleur, l'eau de la reine de Hongrie.

RONCE. *Rubus.* (Icosandrie Polygynie, famille des ROSACÉES.)

1. RONCE COMMUNE. *Rubus fruticosus.* L. Indigène trop connu pour le décrire. On cultive ses variétés *sans épines*, — *à fruits blancs*, — *à feuilles panachées*, — *à fleurs doubles.* Cette dernière est charmante par la quantité de bouquets de fleurs blanches terminales, semblables à de petites roses, depuis juin jusqu'en novembre. Il est bon de tailler cette ronce au printemps. Il faut lui donner un tuteur ou

la palisser à un mur : bonne terre franche et mi-soleil. L'espèce réussit dans les craies ; ses fruits noirs, blancs dans une variété, sont assez agréables au goût ; on leur préfère ceux de la ronce bleuâtre, qui sont noirs et pulvérulens. On en fait des sirops fort sains.

2. Ronce a feuilles découpées. *Rubus laciniatus.* H. P. Espèce distincte ; feuillage découpé ; de juillet en septembre, multiplicité de fleurs, plus grandes, roses, et dont chaque pétale a 3 dents. Même culture, graines, marcottes, éclats des pieds.

3. Ronce ordinaire *ou* Framboisier du Canada. *Rubus odoratus.* L. Arbrisseau sans épines, de 6 à 8 pieds ; tiges et branches fermes, grandes feuilles palmées, à 5 lobes beau vert. En juin - septembre, fleurs à bouquets terminaux, semblables à des roses simples. L'extrémité des rameaux laisse aux doigts une matière un peu visqueuse, odeur agréable, comme celle des fleurs auxquelles succèdent des fruits mangeables. Terrain frais et ombragé. Au printemps, il faut couper les bois morts. Multiplic. de graines et de traces.

4. Ronce du nord. *Rubus arcticus.* L. Suède. Plante herbacée, traçante, et propre à garnir des parties fraîches et ombragées ; feuilles ternées et dentées ; en mai, fleurs solitaires au bout des rameaux, et rose vif ; petits fruits, couleur, odeur et goût des framboises. Terre de bruyère, et multiplication de traces.

5—10. On cultive encore de même les *Rubus occidentalis, cœsius, villosus, tomentosus.* Le *Rubus rosæfolius.* Herb. de l'Amat., vol. 5. Joli arbuste dont les belles fleurs sont de la grandeur des roses blanches, très-doubles, odeur agréable, et se succèdent tout l'été. On cultive aussi, depuis quelque temps, le tipe à fleurs simples, à fruit rouge et mangeable. Orangerie, terre à oranger. Multiplic. de drageons et de boutures. Enfin le *Rubus moluccanus*, bel arbuste sarmenteux, de serre chaude, à feuilles hastées, avec une roue au centre ; fleurs peu appa-

rentes. Terre franche légère. Multiplic. de marcottes et de boutures.

11. Ronce a fleur double rose. Très-jolie variété du *Rubus fruticosus*, trouvée en 1817 dans les environs de Clion, département de l'Indre, par M. de la Tremblaie. Cette plante charmante est digne des soins de l'amateur. Il faut la placer à l'ombre afin qu'elle conserve ses couleurs plus long-temps.

ROSIER. *Rosa*. Genre de l'Icosandrie Polygynie, qui a donné son nom à la fam. des Rosacées : il contient une infinité de variétés et sous-variétés.

PREMIÈRE DIVISION. — *Rosiers à fruits globuleux.*

1. Rosier a feuilles simples, rosier a feuilles d'épine vinette. *Rosa simplicifolia. Rosa berberifolia.* De la Perse. Tige pubescente, aiguillons crochus et blancs surtout dans leur jeunesse; feuilles simples, ovales, presque sessiles, vert pâle; en mai, fleurs jaunes, ovales, solitaires et terminales; pétales tachés pourpre à la base; pédoncules courts et moins aiguillonnés que les ovaires.

2. R. jaune. *R. lutea. Rosa eglanteria.* L. Indigène. Tige de 5 à 6 pieds, très-épineuse et en buisson; feuilles composées (1), glabres des deux côtés, luisantes et odorantes; fleurs moyennes, inodores, jaune un peu ponceau. Variétés : 1. Rose capucine. *Rosa bicolor.* — *Rosa eglanteria punicea.* En mai, fleur couleur capucine.— 2. En juin, fleurs jaunes et à bandes ponceau, Rose tulipe. Le rosier jaune se plaît dans les terrains les plus arides.

3. R. jaune soufré. *R. sulphurea.* Willd. Du Levant. Tiges, branches et pétioles, armés d'aiguillons nombreux et géminés; rameaux longs et faibles; folio-

---

(1) Les feuilles composées s'entendent ici de celles qui ont ordinairement 3, 5 ou 7 folioles. Souvent, sur le même individu, on en trouve de ces trois nombres. Les rosiers fleurissant en général fin de mai jusqu'en juillet, on ne précisera que les époques différentes.

les glabres, vert pâle : en mai et juin, fleurs inodores, soufre, 18 lignes de diamètre ; ovaires gros et épineux. Variétés : LE GRAND ROSIER JAUNE ; en juin et juillet, fleurs doubles, avortant presque toujours quand l'arbrisseau n'est point près d'un mur qui l'abrite des pluies ; le ROSIER NAIN *ou* POMPON JAUNE, dont la fleur plus pleine et plus belle se développe encore plus difficilement.

4—5 ROSIER DE MAI, ROSE CANNELLE, ROSE DU SAINT-SACREMENT. *R. maïalis.* — *Rosa cinnamomea.* L. Indigène. Tige rouge brun, aiguillons à la base ; folioles vert foncé ; en mai, fleurs doubles, rouges, en bouquets terminaux d'un pouce de diamètre, odeur de cannelle. Variétés : *R. virginiana*, qui s'élève de 15 pieds dans les terrains frais ; *R. striata* et *R. scandens*.

6. R. DE CRÈTE. *R. cretica*, diffère du *R. rubiginosa* par ses dimensions plus petites, ses aiguillons plus rares, et ses fruits plus ronds. Il pourra servir de sujet pour faire de petits arbustes.

7. R. DES CHAMPS. *R. arvensis.* L. Tiges de 15 à 20 pieds, glauques, rampantes, glabres, très-aiguillonnées, propres au plus à garnir des rochers ; en mai et juin, fleurs blanches, en bouquets de 12 à 15 ; odeur douce. Peu propre à être greffé.

8. R. A FEUILLES DE PIMPRENELLE. *R. pimpinellifolia.* L. De l'Europe méridion. Tige et rameaux couverts d'aiguillons droits ; petites folioles vert cendré ; en mai, fleurs petites, blanches, inodores et solitaires ; fruits bruns et luisans. Assez grand nombre des sous-variétés ; les principales sont : le R. PIMPRENELLE à fleurs blanches doubles ; le R. PIMPRENELLE, à fleurs doubles, grandes et d'un rose tendre ; le R. PIMPRENELLE NAIN, à fleurs simples panachées ; le R. PIMPRENELLE, à fleurs simples roses, et à fruits ovales ; le R. PIMPRENELLE, à tiges et rameaux inermes. Ceux à fleur pourpres, simples ; à fleurs doubles pourpres ; à fleurs variables ; à fleurs jaunes, simples ; blanches gaufrées ; doubles ; couleur de chair. ESTELLE semi-double, à fleurs nombreuses, moyennes, blanches, légèrement rosées.

9. Rosier redouté. *R. redutea.* Arbrisseau qui a beaucoup de rapports avec le n°. 6. On le distingue par son port élégant, les divisions du calice qui dépassent beaucoup la fleur avant l'épanouissement, enfin par les fleurs simples, réunies au nombre de 2 ou 3 sur le même pédoncule, et à 5 pétales blancs, tachetés de points rouges en dedans, et de bandes longitudinales roses en dehors. Cette espèce est dédiée à M. Redouté, peintre célèbre, qui s'occupe maintenant des roses.

10. R. très-épineux. *R. spinosissima.* L. D'Écosse. Tiges plus élevées que celles du précédent, et hérissées d'un grand nombre d'aiguillons longs et un peu courbés; folioles, dentées et glabres; fleurs moyennes, blanches ou d'un rose pâle, peu odorantes. Variétés, R. élevé, *R. elatior*, à fleurs rouges; R. d'Écosse, *R. scitica*, H. P., à feuilles panachées, *R. variegata.* R. d'Écosse, à grandes fleurs doubles blanches; et celui à petites feuilles, et à petites fleurs doubles et rouges.

11. R. a petites fleurs. *R. parviflora.* De la Caroline. Buisson de 12 à 18 pouces de haut; racines traçantes; tiges glabres; aiguillons stipulaires; feuilles ovales-lancéolées, dentées en scie; beau vert; fleurs d'un pouce de diamètre, rougeâtres, légèrement odorantes. Sous-variété à fleurs semi-doubles; autre à fleurs doubles : c'est le *R. virginiana* des fleuristes.

12. R. luisant. *R. lucida.* De l'Amérique septent. Tige de 2 pieds, aiguillons ronds, géminés, courbes et rouges; folioles ovales-lancéolées, dentées en scie, luisantes et beau vert; fleurs de 2 pouces de diamètre, géminées, beau rose; ovaires et folioles calicinales plus ou moins chargés de poils rouges. Sous-variété à fleurs doubles.

13. R. turneps. *R. rapa.* Bosc. De l'Amérique septentrionale. Diffère du précédent par ses feuilles non luisantes, et ses fruits plus foncés. On ne cultive que le semi-double.

14. R. hispide ou velu. *R. villosa.* Indigène. Buisson de 6 à 9 pieds, épais et large, tiges à aiguillons rougeâtres, droits et larges, pétioles glanduleux, ve-

lus et épineux; folioles ovales, un peu glauques, velues en dessous; fleurs nombreuses, rose presque rouge, de 2 pouces de diamètre, et un peu odorantes; ovaires très-gros et couverts de poils. Il peut servir de sujet, mais il faut être attentif à en détruire les pousses nombreuses qui affament en peu de temps les greffes. Sous-variétés à feuilles rondes, fleurs doubles et pommifères, dont on peut manger les fruits : à fleurs semi-doubles, et pétales crénelés. Le *R. mollissima*, qui est le même que le *R. reversa* à feuilles ovales et à fruits globuleux, paraît en être une sous-variété.

15—16. Rosier hérisson. *R. rugosa.* Thunb. Du Japon. Tiges velues, de 2 pieds; aiguillons nombreux, presque coniques, velus, blancs, folioles ovales, obtuses, rugueuses, vert cendré, velues et blanchâtres en dessous, pétioles velus, aiguillonnés; fleurs rose foncé, odorantes, et de moyenne grandeur; propre à faire des haies basses. Le *R. kamtchatica* n'en diffère que par des aiguillons plus petits et des feuilles moins velues. Le *R. aculeatissima.* Sous-variété du *rugosa.*

17—18. R. en corymbe. *R. corymbosa.* Eraht. *R. carolina.* Willd. De l'Amérique septentrion. Tiges armées de longs aiguillons axillaires, géminés et recourbés; folioles ovales, velues en dessous, comme le pétiole; fleurs de 18 lignes de diamètre, rougeâtres, en corymbes, et d'un bel effet. Plusieurs amateurs le cultivent sous le nom de rosier de Virginie. On le confond aussi avec celui de la Caroline, qui en diffère par les aiguillons nombreux de la tige, dont les stipulaires sont très-grands; les folioles coriaces, aiguës et luisantes; pétioles épineux et glabres.

19. R. glauque. *R. rubrifolia. R. glauca.* D'Europe. Gros buisson de 5 à 6 pieds, à tiges rougeâtres et garnies d'aiguillons recourbés; folioles ovales-aiguës, d'abord rougeâtres, ensuite glauques, fleurs larges de plus d'un pouce, rougeâtres et en corymbes terminaux. Sous-variété à fleurs semi-doubles.

20. R. de Pensylvanie. *R. pensylvanica.* Tiges ar-

mées d'aiguillons stipulaires, géminés et recourbés, folioles aiguës, velues, blanchâtres en dessous; fleurs rougeâtres, d'un pouce de diamètre. Sous-variété à fleurs doubles, nommée Rose de la Caroline par quelques pépiniéristes.

DEUXIÈME DIVISION. *Rosiers à fruits presque globuleux.*

21. Rosier gallique, Rosier de Provins. *Rosa gallica.* L. Herbier de l'Amateur, vol. 7. Aiguillons nombreux et petits; rameaux et pédoncules couverts de glandes noirâtres; folioles ovales, vert foncé, très-glauques en dessous; pétioles glanduleux et épineux; fleurs grandes, beau rouge et odeur douce. Variétés nombreuses, dont celle à fleurs rouge pâle, *R. officinalis*, se cultive auprès de Paris et de Provins pour la parfumerie et la médecine. Voici les principales, dans l'ordre des couleurs : 1°. les pourpres; Pourpre semi-double, à fleurs grandes, rouge purpurin clair assez vif; Pourpre ponceau, plus double que le précédent, à fleurs grandes pourpre rouge foncé très-vif; la Junon; le Roi des pourpres, très-double, pourpre rouge clair égal; il devient très-fort; Capricorne, double, à pétales serrés, petite, terminale; temple d'Apollon, superbe, très-grande, semi-double; Carmin brillant; Chérie; 2°. Les Roses : Clara, assez grande, double, d'un rose clair; Charlotte Delacharme, moyenne, double, d'un rose purpurin panaché de rose pâle; Aglaé Adanson (1), grande, semi-double, d'un rose purpurin; Anacréon; Néala; Delisle; Ornement de parade, fleurs superbes de plus de 3 pouces de diamètre; la Grandesse royale, dont les fleurs ont des rapports avec celles du précédent; mais leur rose, moins vif, est couleur d'hortensia, et les fleurs sont plus globuleuses. Elles ressemblent à celles de la variété dite Grand monar-

(1) A madame Aglaé Adanson, fille du célèbre botaniste de ce nom, et auteur de la *Maison de campagne*, ouvrage en 3 vol.

QUE ; l'AIMABLE ROUGE, beau rose *hortensia*, blanc sur le bord des pétales et centre peu bombé; la ROSE MAUVE DE PRONVILLE *ou* ROSE PIVOINE des jardiniers, fleurs assez grandes, semi-doubles; forme régulière, et pétales striés, rose vif sur fond pâle; nouvelle ROSE PIVOINE DE LILLE, belle variété à fleurs grosses, globuleuses, d'un rose très-vif au centre et tendre sur les bords; ROSE PANACHÉE, *gallica variegata*, fleurs blanches lisérées de rouge, semi-doubles, très-nombreuses, mais de peu de durée. 3°. Les VIOLETTES : POURPRE BELLE VIOLETTE, fleurs très-doubles, pourpre violet clair, moins nombreuses que la suivante; BELLE-ÉVÊQUE, fleurs grandes, doubles, de couleur violacée, piquetée de petits points blancs; le GRAND ALEXANDRE (l'ancienne rose NAPOLÉON), sous-variété du précédent, fleurs plus belles; le MANTEAU POURPRE, fleurs grandes, pétales très-larges, d'un pourpre violet éclatant, moins double que la précédente, mais d'une végétation aussi forte; la NÉGRETTE, fleurs doubles, moyennes, d'un pourpre violet très-foncé, mais qui s'éclaircit lorsque la fleur est épanouie. 4°. Les VELOUTÉES : MAHÉCA SIMPLE, à pétales d'un beau velouté, et nuancés vers le centre de la fleur. Les autres galliques veloutées n'en sont que des sous-variétés ; MAHÉCA SEMI-DOUBLE, fleurs grandes, cramoisies, éclatantes; VELOURS POURPRE, fleurs moyennes, très-doubles, cramoisi violet, nuancé d'un pourpre plus clair vers le centre ; SUPERBE EN BRUN, fleurs très-belles, ayant des rapports avec celles du VELOURS POURPRE, couleur plus foncée, et pétales tachés brun; POURPRE CHARMANT, fleurs moyennes, très-doubles, pourpre éclatant, couleur égale et veloutée; POURPRE GALLIQUE; ROSE RENONCULE; fleurs moyennes, très-doubles, pétales courts, serrés, couchés en dehors dans l'épanouissement, nuancés du violet au rouge pourpre vif; CRAMOISI BRILLANT, fleurs grandes, très-doubles, cramoisies et nuancées jusqu'au centre, carmin le plus éclatant. Il a une sous-variété plus petite. On cite encore le BIZARRE TRIOMPHANT, le GRAND POMPADOUR, la NOIRE DE HOLLANDE, l'ENTREPRISE PREMIÈRE, la PORCELAINE à bords blancs.

M. NOISETTE nous a fourni la liste suivante de nouvelles variétés, classées comme celle ci-dessus, n°. 1. *Rosa gallica multiflora, argentea; debilis; purpurea flore simplici; plena subnigra; purpurea velutina; marmorea;* n°. 2. *Rosa gallica; simplex floribus roscis; nitida;* n°. 3. *Rosa gallica papaverina; borbonia; poma gramati cerasi coloris; terminalis; pontii;* n°. 4. *Rosa gallica maheca flore multiplici; materfamiliâs; aquila nigra; versicolor; meleagris; bolina;* NEPTOLÈME; CASSANDRE; CALISTO; CHIONÉE; CYPARIS; JANUS; LATONE; LYCAON; MARSIAS; VULCAIN; SYLIO; ROMULUS; *macrocarpa;* TITAN; EMPEREUR D'AUTRICHE; SATURNE; ANDYMION; ACHILLE; ANTIGONE; MINERVE; CYBÈLE; CÉRÈS; NARCISSE; FORTUNÉE; MENTOR; TÉLÉMAQUE; ROI D'ANGLETERRE; PRINCE D'ESTERHASY; ULYSSE; LORD ESSEX; ARCHIDUC CHARLES; EUCHARIS; enfin les roses, CENT-FEUILLES NANKIN, obtenues par M. Noisette en 1820; le MONT-VÉSUVE; WARATA, aussi obtenues en 1820: cette rose est une des plus belles des galliques; MARC-ANTOINE; VÉNUS-MÈRE; ROSE IVINS; MIDAS.

22. ROSIER DE PROVENCE. *R. provincialis.* Cette espèce a, comme la suivante, de grands rapports avec la Rose gallique. Tige de 5 à 6 pieds, aiguillons assez rares et rougeâtres; rameaux couverts, ainsi que les pédoncules et ovaires, de glandes pédicellées noires et visqueuses; folioles terminées en pointes, cotonneuses en dessous et dentées profondément; fleurs larges, peu odorantes, de 2 pouces, rouge violet, en corymbes; calice à folioles dont trois au moins toujours pinnées. Sous-variétés à fleurs doubles rouges; AGATHE ROYALE, à fleurs nombreuses, doubles, grandes, d'un rose vif; AGATHE DE PROVENCE, sous-variété de la précédente, fleurs plus pâles; AGATHE PROLIFÈRE, à fleur double, moyenne, et du cœur de laquelle sortent un ou deux boutons, qui s'épanouissent rarement; la rose dite autrefois MARIE-LOUISE, probablement le *white rose Provence* des Anglais, à fleurs moyennes, doubles, blanc légèrement lavé de rose, assez nombreuses, touffe très-serrée; l'ENFANT DE

France, de Bruxelles, probablement la Rose de Provence, couleur de chair, nommé autrement à Paris, et depuis Grand-Dauphin, n'est qu'une sous-variété de la précédente, dont la couleur est plus foncée; Agathe *ou* Rose de Portugal, à fleurs très-jolies; Agathe de Francfort, à fleurs roses très-doubles, en corymbes nombreux et très-serrés. Il est rare que les fleurs prennent une belle forme. Nadiska, moyenne, excessivement pleine, rose clair; Princesse de Salm, très-grande, pleine, rose vif.

23. Rosier de Champagne, R. de Meaux. *R. remensis, meldensis.* De l'Europe mérid. Cette espèce a beaucoup de rapports avec la précédente; seulement elle est plus petite dans toutes ses proportions, rouge foncé, comme celles de Bourgogne. Variété à fleurs doubles. Les jardiniers la nomment Pompon des Alpes.

24. R. des Alpes, R. sans épines. *R. alpina.* Tiges de 5 à 6 pieds, non épineuses, branches souples, rougeâtres et glabres; à 9 folioles vertes et glabres, finement dentées, et un peu glauques en dessous; fleurs roses, moyennes, semi-doubles, bouquets terminaux, odeur douce; ovaires glabres. Sous-variété à fleurs doubles. Ce rosier, que quelques amateurs nomment Rosier de Chine, a des fruits globuleux presqu'ovales: dans une terre franche et fraîche, la végétation en est telle que, si avant la floraison il survient un temps pluvieux et doux, les boutons à fleurs s'ouvrent, on aperçoit rarement 1 ou 2 étamines; mais le pistil se développe en un bouquet de 5 ou 6 roses bien formées. En redressant la branche, avec l'attention d'arroser fortement les racines, on parvient à faire allonger le rameau qui sort de la fleur. Il se couvre de feuilles, et se termine en bouquet

25. R. a feuilles de frêne. *R fraxinifolia.* D'Écosse. Tiges et pétioles presque inermes, feuilles de 7 à 9 folioles semblables à celles du *fraxinus excelsior* dans les rameaux supérieurs. En juillet, fleurs moyennes, semi-doubles, roses et terminales; ovaires semi-globuleux; divisions calicinales, allongées et semi-pinnées; pédoncules et calices couverts de poils hispides et très-courts.

TROISIÈME DIVISION. — *Rosiers à fruits ovales.*

26. ROSIER A CENT FEUILLES. *Rosa centifolia.* HERB. DE L'AMAT., vol. 7. Tige de 6 à 8 pieds, aiguillons inégaux et recourbés; folioles ovales, légèrement velues et glauques en dessous; pétioles velus, glanduleux et épineux; fleurs de 2 pouces et plus de diamètre, rose vif et odeur suave. Variétés : R. cent feuilles à fleurs semi-doubles; R. cent-feuilles à fleurs doubles; R. cent feuilles dites ROSE DES PEINTRES à fleurs très-pleines. Elle diffère peu de la ROSE DE HOLLANDE qui a près de 4 pouces de diamètre, mais qui ne s'ouvre pas toujours aussi bien, et qui a les divisions calicinales foliacées : toutes deux sont d'un beau rose vif et ont une odeur suave; R. MOUSSEUX à fleurs doubles et à fleurs simples, presqu'aussi grandes que celles des précédens; couleur aussi belle et plus douce, et odeur aussi suave. Il en diffère par des poils hispides, glanduleux et visqueux, qui ont l'apparence de la mousse. Il a une sous-variété plus petite, plus colorée et plus double. Autre R. mousseux qui diffère du précedent par la couleur blanche des fleurs et par des feuilles plus glauques et coriaces. MOUSSEUSE BLANCHE FAVORITE, couleur d'un blanc plus pur, dimensions plus grandes que la précédente. MOUSSEUSE A FEUILLES DE SAUGE, à fleurs petites, chiffonnées, rose tendre. LE DEMI-MOUSSEUX, à folioles du calice couvertes de mousse d'un côté et très-lisses de l'autre. Autres : R. MOUSSEUX A FLEURS COULEUR DE CHAIR, *ou* VILMORIN; autre à FLEURS PANACHÉES. R. UNIQUE, qui a ses boutons teints à l'extérieur d'un rouge vif, mais dont la fleur est du blanc le plus pur. Une autre variété du même nom a les pétales extérieurs blancs et le centre de la fleur d'un joli rose. R. VILMORIN, *R. centifolia carnea*, variété de la cent-feuilles; couleur de chair très-tendre; feuilles, vert plus clair, tomenteuses en dessous, bois peu feuillu. Il a une sous-variété. R. GROS POMPON, *ou* R. DE BORDEAUX, *ou* R. DE BOURGOGNE à grandes fleurs, couleur et forme de la cent-feuilles des peintres, mais fleurs plus petites de moitié. R. A

FEUILES BIPINNÉES, A FEUILLES DE CÉLERI ou de persil; sous-variété de la précédente; elle n'en diffère même que par ses feuilles dont les découpures disparaissent quelquefois; alors ce rosier est absolument semblable à l'autre. R. KINGSTON, qu'on distingue du précédent par ses fleurs d'un rose pâle et plus petites. R. CONSTANCE, variété à fleurs grandes, doubles, d'un rose pâle et nuancé d'un rose très-vif vers le centre. R. CENT-FEUILLES GLAUQUE, à fleur blanche; R. GAILLARD, à fleurs très-petites, très-pleines, lilas pâle; R. UNIQUE ROUGE, assez grande, rouge.

On connaît encore plusieurs sous-variétés, dont les principales sont le R. CRÉNELÉ à folioles rondes; le R. A FEUILLES CRÉPUES ou à feuilles de laitue, variété qui est à la cent-feuilles des peintres, ce qu'est au gros pompon celle à feuilles bipinnées : ces variétés ne viennent point de graines, mais d'un jeu de nature dans les feuilles d'une branche, jeu qu'on a fixé par la greffe; R. PROLIFÈRE ou à roses foliées. Ces dénominations viennent de ce que les extrémités du calice deviennent des feuilles longues, profondément dentées et glanduleuses, qui s'élèvent autour de la fleur solitaire du centre de laquelle il sort une rose plus petite; R. MULTIFLORE, qu'on distingue par ses fleurs nombreuses, précoces et en bouquet, couleur rose terne; R. ŒILLET, nom qui lui vient de ce que les pétales déchiquetés lui donnent l'apparence d'un œillet avorté. C'est un jeu de la nature dans le rosier à cent feuilles, et qu'on a fixé par la greffe : il en est de même d'un autre rosier à cent feuilles qui a perdu tous ses pétales et qu'on nomme par cette raison *Rosa apetala*.

27. ROSIER DE BOURGOGNE, R. POMPON. *R. parvifolia*. WILLD. Tiges presque glabres, grêles, courbes, rameuses et droites; folioles petites, velues en dessus et sur les bords; fleurs doubles, charmantes et du plus joli rose. Variété à fleurs aussi doubles, plus grandes et rose très-vif. C'est le R. DE PORTUGAL, suivant beaucoup de jardiniers. Autre à fleurs blanches; autre à fleurs pourpres, nommée le SAINT-FRANÇOIS *ou*

POMPON DE BOURGOGNE; autre R. POMPON MOUSSEUX, d'un rose pâle, double. Le POMPON VARIN, plus grand dans toutes ses parties, à fleurs irrégulières, nuancées de rouge vif et de rose tendre. Le R. de Bourgogne franc de pied, fait un très-joli effet en pots, lorsqu'il n'y reste pas plus de deux ans. Après ce temps, il faut le mettre en pleine terre. On le taille après la fleur pour avoir de nouveaux bois. C'est par cette raison qu'il ne produit d'effet que pendant deux ans lorsqu'il est greffé sur tige, parce qu'on ne peut lui former une jolie tête.

28. ROSIER DE DAMAS, R. DES QUATRE SAISONS. *R. damascena.* Buisson de 5 à 6 pieds; branches et rameaux nombreux, forts aiguillons épars, rouges et recourbés; folioles ovales, assez grandes, fortement et également dentées, blanchâtres et cotonneuses en dessous; en juin, et une seconde fois en septembre et octobre, fleurs terminales et réunies en petit nombre sur de longs pédoncules hispides et écartés. Elles sont grandes et roses; ovaires ovales et renflés; divisions calicinales un peu pinnées. Variétés : R. de PORTLAND, à feuilles peu aiguës, comme rongées à leur extrémité et vert tendre; fleurs semi-doubles et incarnates; fruits ovales, mais plus étroits; R. D'YORCK et de LANCASTRE, à fleurs blanches et rouges, et plus fortement panachées que celles du *Rosa versicolor*. Sa sous-variété, la FÉLICITÉ, a ses jolies fleurs nuancées de rose et de couleur de chair; le R. DE DAMAS COULEUR DE CHAIR a ses fleurs doubles carnées et les plus grandes de la variété; R. A BOUQUETS, R. DE DAMAS ROUGE, dont la sous-variété, R. de DAMAS ARGENTÉ, produit beaucoup d'effet par ses corymbes composés de 5 à 20 fleurs doubles, moyennes, roses et qui couvrent l'arbuste. L'autre sous-variété, nommée QUATRE SAISONS ARGENTÉE, a ses fleurs moyennes, blanches avec du rose dans le centre. La GRACIEUSE DE ST.-CLOUD, à fleurs très-doubles, carnée plus légèrement quand elle est épanouie, formant un bouquet superbe, est très-sûrement l'une des plus belles plantes de cette division; R. dit DE TOUS LES MOIS, *R. perpetua.* Il se distingue particulière-

ment des autres variétés, parce qu'il est presque toujours en fleurs, depuis juin jusqu'aux gelées, au lieu que les autres ne fleurissent qu'au printemps et à l'automne.

29. Rosier de deux saisons. *R. bifera.* Pers. Cette espèce se distingue de la précédente par ses feuilles élargies à leur extrémité, plus finement dentées et d'un vert plus jaunâtre, enfin par ses fleurs plus nombreuses qui forment de plus gros bouquets, et ses ovaires très-allongés, sans aucun rétrécissement vers le calice, et desquels la base se confond avec le pédoncule très-court et aiguillonné. On en distingue trois variétés, à fleurs rose foncé, à fleurs blanches, à fleurs carnées ou blanches et très-doubles. Cette dernière forme un vrai thyrse, composé de 20 à 25 fleurs. Ces rosiers fleurissent deux fois l'année, en mai et septembre, d'où leur surnom *bifera.*

30. R. de Francfort, R. turbiné. *R. turbinata.* Buisson de 5 à 6 pieds, gros et larges; folioles ovales, aiguës, ridées, vertes et glabres, glauques en dessous, toutes ses autres parties velues et cotonneuses; fleurs de plus de 2 pouces de large, rose vif, et peu odorantes; ovaires en forme de toupie, d'où le surnom *turbinata.* Variété à fleurs doubles.

31. R. blanc. *R. alba.* Des montagnes de l'Europe. Arbrisseau de 6 à 10 pieds, tiges droites, vigoureuses, forts aiguillons à large base, pédoncules garnies de glandes pédicellées, folioles ovales, d'un vert foncé; fleurs d'abord un peu carnées, ensuite très-blanches, et d'une odeur peu agréable. Sous-variétés; R. à fleurs blanches et doubles; R. incarnat ou grosse cuisse de nymphe, couleur très-agréable, forme et volume à peu près les mêmes que ceux de la rose blanche; la fausse unique ou cuisse de nymphe en bouquets, à laquelle on a trouvé des rapports avec l'unique du *centifolia;* la petite cuisse de nymphe, à fleurs moyennes, carnées, forme régulière; la Rose a coeur vert, remarquable par les pétales d'un blanc verdâtre, et le cœur vert décidé; la Rose royale, très-belle variété, fleurs très-larges et pleines, couleur de chair rosée et

odeur agréable, bouquets de 5 à 15 fleurs; la Cocarde, dont les fleurs semi-doubles sont, les unes blanches, les autres lavées de rose, et à boutons roses, la belle Aurore, à fleurs moyennes, régulières, blanc rosé tirant sur le jaune; l'Élisa, qui a des rapports avec la belle Aurore, dont elle paraît une sous-variété : la couleur rose de ses pétales à l'onglet s'éclaircit jusqu'au limbe qui est blanc; l'Amélia, à fleur grande, semi-double, rose, curieuse à cause de sa couleur; la belle Thérèse double, grande, rose tendre; la duchesse d'Angoulême, peut-être la plus belle des roses; la Céleste, dont les pétales de la circonférence d'un blanc pur, prennent une teinte bleu céleste; enfin le R. a feuilles de chanvre, à tiges glabres et sans épines, à folioles blanchâtres et tomenteuses en dessous, à fleurs réunies ou axillaires, blanches et doubles, à folioles calicinales, simples et allongées.

32. Rosier évratin, Muscade rouge de Hollande. *R. evratina*. Bosc. Espèce vigoureuse. Tiges peu aiguillonnées; fleurs rouge pâle, légèrement odorantes, panicules pendans et terminaux; folioles du calice très-longues et glanduleuses. Variété à fleurs doubles.

33. R. digitaire. *R. digitaria*. Bosc. Tiges rarement épineuses; folioles, lancéolées-aiguës, vert pâle, un peu clair en dessous; fleurs larges de 2 pouces; ovaires de la forme d'un dé à coudre. Sous-variété à fleurs semi-doubles, panachées rouge et blanc.

34. R. multiflore. *R. multiflora*. Thunb. — Herb. de l'Amat., vol. 1. Du Japon. Rameaux longs, sarmenteux, garnis d'aiguillons crochus; feuilles nombreuses, folioles opposées, sessiles, velues comme le pétiole commun qui est canaliculé; fleurs petites, doubles, en bouquets de 3 à 20, jolie couleur rose, mais qui pâlit au bout de quelques jours, odeur agréable, surtout le soir, styles avortés et convertis en prolongemens étroits et foliacés. Cette espèce délicate demande une exposition chaude, et abritée du grand froid, surtout la première ou la deuxième année. La longueur des branches oblige à les palisser, etc. M. Noisette a rapporté d'Angleterre la rose Mul-

TIFLORE ÉCARLATE, *multiflora coccinea ;* celle A FLEURS SIMPLES. Il possède depuis 2 ans la MULTIFLORE BLANCHE A FLEURS DOUBLES

35. ROSIER TOUJOURS VERT. *R. sempervirens. Rosa scandens.* Italie et midi de la France. Orangerie ; tiges rampantes, de 10 à 12 pieds ; aiguillons nombreux ; folioles vert luisant ; fleurs blanches, petites, odeur musquée. A cultiver pour son feuillage persistant.

36. R. DU BENGALE. *R. bengalis, semperflorens.* CURT. HERB. DE L'AMAT., vol. 7. Arbrisseau originaire de la Chine, de 4 à 6 pieds; tiges fortes, glabres, droites; aiguillons recourbés et rouges comme les pétioles et les pédoncules; folioles oblongues, aiguës, glabres, vert clair et luisant, longues de 2 pouces, et à stipules ailés, rouges et ciliés; de mai en novembre, fleurs rose très-agréable, plus ou moins tendre, à peine odorantes, et de 2 pouces de large. Sous-variétés, à fleurs semi-doubles, à fleurs doubles, à fleurs blanches; la BICHONE, fleurs cramoisi vif, odorantes, panachées de nuances plus pâles, et pétales recoquillés ou gaufrés; feuilles de pêcher; couleur de l'espèce, feuilles très-étroites et très-longues; le LAURENTIA, le plus petit des rosiers, à fleur simple, d'un blanc rosé; les roses, SANGUINE; *Splendens ;* VELOURS POURPRE ; MONSA ; DUCHESSE DE PARME; BELLE DE PLAISANCE; BELLE CHINOISE; TENDRE JAPONAISE; BELLE VILLORESI; AMARANTHE; FEU ARDENT VELOUTÉ; HERMITE; BENGALE CAMELLIA ; MAHÉCA; *Elongata;* CENT-FEUILLES; CENT-FEUILLES POURPRE; PRINCE EUGÈNE; le PETIT POMPON de Bengale, à fleurs très-petites. R. THÉ : forme et feuillage des précédens; fleurs grandes, couleur nankin-clair, légère odeur de thé. M. Noisette a un rosier de ce genre. Les fleurs sont très-doubles, comme celles de la ROSE CENT-FEUILLES; la couleur est pourpre brun, et le limbe des pétales est cendré. C'est la plus jolie bengale que l'on puisse voir. Elle vient de Florence.

37. R. DE LA CHINE. *R. sinensis.* Orangerie; de 1 à 2 pieds au plus, peu d'aiguillons; feuilles à 3 folioles ovales, acuminées, glabres, d'un pouce de long; fleurs

rouge foncé, odorantes, solitaires et terminales; pédoncules légèrement cotonneux. Sous-variétés, à fleurs semi-doubles; à fleurs doubles, toutes d'un rouge foncé; autre à petite fleur, à limbe pourpre foncé, et à onglet blanc.

38. Rosier musqué, *ou* d'Alexandrie. *R. moschata.* De Barbarie. Tige droite; de 6 à 8 pieds; aiguillons rouges et à large base; d'août en novembre, fleurs moyennes, nombreuses, blanches, d'une odeur musquée très-agréable; panicules allongés et terminaux. Sous-variété à fleurs doubles et roses. Aussi délicat que le multiflore, il demande le même traitement. Ces deux espèces font de l'effet en pot. Il faut greffer sur le rosier pompon de mai, si l'on veut avoir des fleurs très-doubles.

39. R. noisette. *R. noisetteana.* Herb. de l'Amat., vol. 4. Ce charmant rosier, que, mal à propos, on avait placé avec ceux de la Chine, a été obtenu de graine par le frère de M. Noisette, aux États-Unis d'Amérique, par la castration de la rose musquée, et sa fécondation par le pollen de la rose de la Chine, rapporté avec un pinceau sur ses pistils. Il faut remarquer que ce rosier a beaucoup plus d'affinité avec sa mère, la rose musquée, qu'avec le rosier de la Chine. Les nombreux et jolis bouquets de fleurs dont il est couvert pendant huit mois de l'année, se développent comme ceux de la rose musquée; ses ovaires sont de même forme et ses styles réunis en colonne comme les siens. Dans la rose de la Chine, au contraire, les styles sont libres dans toute leur longueur. M. Noisette vient de recevoir de son frère trois nouvelles roses noisettes: l'une à grandes fleurs rouges, et l'arbuste plus grand dans toutes ses parties. M. Hardy, directeur des jardins du Luxembourg, a obtenu ce rosier, à fleurs simples, du semis de rosier musqué. M. Vibert l'a acquis, nain à petites fleurs doubles, par les semences du *sempervirens*, fécondé probablement par les étamines de la rose noisette.

40. R. *ou* Églantier a feuilles odorantes. *R. rubiginosa.* L. Indigène. Tiges et pétioles armés de forts aiguillons;

aiguillons; bourgeons visqueux; folioles vert cendré, souvent luisantes en dessous, exhalant, lorsqu'on les froisse, ou dans la chaleur, l'odeur de la pomme de reinette; fleurs moyennes, rougeâtres et un peu odorantes. Sous-variétés, à fleurs doubles panachées; à fleurs blanches; à feuilles persistantes; à fleurs en ombelle. Les greffes prennent difficilement sur cet églantier.

41. Rosier des haies, R. sauvage, des chiens, églantier, harponier. *R. canina.* L. Indigène. Fleurs larges de 2 pouces, rougeâtres et légèrement odorantes; fruits bons à manger lorsque la gelée a passé dessus. Un insecte, le diplopède du rosier, Geoffroy, *Cinips Rosæ*, L., produit par ses piqûres sur cette espèce des excroissances nommées *bédéguars*, pommes mousseuses, éponges d'églantier. Sous-variété à fleurs doubles. Ce rosier est d'une grande utilité pour les autres espèces, parce que c'est sur lui qu'elles reprennent plus facilement. On le multiplie de graines et de rejetons qui partent de ses racines traçantes, s'élèvent de 5 à 6 pieds dans l'année; ils sont meilleurs que les anciens pour servir de sujets. Le *Rosa sepium* en diffère par ses dimensions plus grandes, son écorce plus rouge et ses feuilles très-glanduleuses. Il a une variété à fleurs doubles. Comme il s'élève plus que le *Rosa canina*, il est préférable pour greffer les sujets à hautes tiges.

42. R. tomenteux, rose canine cotonneuse. *R. tomentosa.* Se rapproche du *Rosa canina;* mais ovaires plus arrondis et glanduleux. Sa sous-variété aurait de plus grands rapports avec le *Rosa villosa*, si l'ovaire n'était pas plus allongé et glabre. Feuilles ovales et fleurs roses.

43. R. a feuilles ternées. *R. ternata.* Poir. De la Chine. Buisson médiocre; épines courtes, recourbées et rouges comme l'écorce; feuilles persistantes, luisantes et vert foncé; fleurs blanches; fruits assez gros, un peu rétrécis vers la base et couverts, comme les pédoncules, d'un grand nombre de poils roussâtres, divisions calicinales simples.

44. Rosier de Macartney. *R. bracteata.* Vent. De la Chine. Rameaux velus et grand nombre de petites épines ; folioles glabres et luisantes ; pétioles épineux et velus ; en juillet-septembre, fleurs solitaires, blanc jaunâtre, odorantes, larges d'un à 2 pouces ; ovaires soyeux. Culture du rosier multiflore et aussi délicat.

45. R. de Bancks. *R. Banksiana.* Herb. de l'Amat., vol. 4. Quoique nous possédions depuis longtemps les plus jolies espèces de roses, nous avons cependant cherché à ajouter encore à nos jouissances en ce genre ; nous avons été chercher de nouvelles roses chez les Chinois et les Japonais, qui cultivaient chez eux plusieurs espèces qui nous étaient inconnues. De ce nombre est la rose de Banks, que les Anglais ont apportée de la Chine en Angleterre en 1807, et que MM. Cels et Noisette cultivent depuis 4 ans à Paris, où nous l'avons vue en fleur chez ce dernier. Le rosier de Banks est un arbrisseau dont la tige se divise en rameaux très-longs, grêles, dépourvus d'aiguillons, et qu'on est obligé de soutenir en les appuyant sur un treillage ; ses feuilles sont composées de 5 à 7 folioles d'un vert un peu foncé, glabres et luisantes en dessus, légèrement pubescentes en dessous ; ses fleurs sont blanches, grandes comme celles de la rose pompon, disposées plusieurs ensemble en une sorte d'ombelle ; elles ont une odeur agréable qui a beaucoup de rapports avec celle de la framboise. Pleine terre. Jusqu'à présent on ne l'a encore multipliée que de marcottes ou en la greffant sur églantier.

Les variétés et sous-variétés de rosiers, déjà portées au nombre de 7 à 800 et plus, sont de pleine terre à l'exception des 4 espèces indiquées pour être d'orangerie : toutes supportent bien le froid, excepté les rosiers muscade, multiflore, noisette, a feuilles simples, *et* macartney, qu'on fera bien de garantir pendant les fortes gelées avec des paillassons, ou d'empailler ; particulièrement ceux greffés qui n'offrent plus de ressources quand la tête est perdue ; tandis que les racines des autres peuvent tout réparer.

Tant que l'on sera convenu, comme cela est de principe en botanique, de considérer comme espèces dans les plantes, celles qui, produites de semences, ressemblent aux individus dont elles procèdent, et donneront par le même moyen, des plantes qui leur ressembleront exactement, nous ne pourrons partager l'opinion des amateurs ou cultivateurs de rosiers qui comptent tant de centaines d'espèces dans cette plante ; c'est pourquoi nous avons cru devoir n'y reconnaître que des *variétés* et *sous-variétés*. Le rosier est l'une de nos plantes qui, par le semis, était des plus susceptibles de donner des variétés tellement étonnantes qu'elles ont pu prêter à l'erreur ou aux illusions de ceux qui ont voulu y voir des *espèces*. Ces remarques ont été faites depuis long-temps par des naturalistes cultivateurs et des botanistes, dont les lumières sont d'une grande autorité.

Les rosiers aiment une terre franche légère, un peu fraîche et amendée de temps à autre, avec du terreau non passé. Cet engrais, donné à propos, les fait pousser vigoureusement ; et alors ils donnent un plus grand nombre de belles fleurs. L'exposition la plus convenable sous tous les rapports est à mi-soleil. On les multiplie par marcottes et greffe; et quelques espèces par boutures. Beaucoup de pieds francs donnent une infinité de rejetons qu'on lève à l'automne. Les rosiers greffés périssent plus tôt que les précédens, mais ils présentent l'avantage d'une belle tête à la hauteur désirée.

Pour greffer, on choisit des églantiers d'un ou 2 ans. Les sujets forts et bien pourvus de racines, pour les tiges hautes et moyennes; les faibles, pour greffer très-bas, et marcotter ensuite les greffes pour en faire des francs.

Les églantiers ne peuvent jamais être transplantés trop tôt, si l'on veut s'en servir avec avantage l'année suivante. Ceux qui auront été plantés en octobre seront toujours, toutes chances égales, bien plus vigoureux que ceux plantés plus tard. Si l'on doit retarder, ou les envoyer, il faut en plonger les racines dans un

mortier de terre argileuse qui forme autour un enduit conservateur. A la plantation, la tige se coupe à la hauteur voulue, et l'on supprime les branches. Au printemps, ces églantiers donneront des jets superbes. On ne laisse pousser que ceux que l'on destine à la greffe; déjà, fin de mai, ces jets pourront être greffés à *œil poussant;* et plus tard à *œil dormant.* On place les dernières greffes aussi sur la tige, deux opposées l'une à l'autre, ce qui fait de suite une très-belle tête l'année suivante.

Si les églantiers ont été plantés trop tard, ou trop long-temps après la déplantation, non-seulement on en perdra, mais encore beaucoup languiront et ne pourront être greffés l'année suivante. Il faudra se contenter de les cultiver par binage, arrosement, etc., pour en tirer parti la seconde année. On en supprimera également les bourgeons inutiles.

Quand les greffes poussent, il faut bien se garder de couper de suite des églantiers près de l'écusson. Il faut toujours ménager au-dessus, 1 à 3 boutons de l'églantier, suivant la force du sujet. On les pince et tourmente au profit des greffes; et seulement quand celles-ci sont fortes, on rabaisse immédiatement au-dessus les branches du sauvageon. Si cette opération était trop précoce, la plaie qu'elle laisserait ne serait point assez tôt couverte par le liber : elle noircirait jusqu'au-dessous de la greffe, qui bientôt périrait aussi. Il faut surtout avoir cette attention pour les branches greffées *à œil poussant,* et que l'on coupe de suite; les yeux qu'on laisse au-dessus, en occupant le *cambium,* l'empêchent de se retirer, jusqu'à ce que les greffes soient assez fortes pour l'occuper elles-mêmes. Quand on a greffé à *œil dormant* sur la tige, si l'on est pressé de la rabaisser de suite jusqu'aux greffes, au printemps, on fera bien de couvrir la plaie avec de la cire, pour éviter l'inconvénient dont nous venons de parler. Il sera nécessaire également de toujours surveiller les tiges des églantiers greffés, pour en supprimer les pousses ou bourgeons du sujet : ils affameraient bientôt les greffes, si l'on négligeait

cette précaution. Il en est de même des rejetons trop près des racines : ceux qui en sont éloignés d'environ 8 pouces et plus, sont très-bons à greffer rez de terre pour faire des francs.

On ne greffe pas avec le même avantage toutes les variétés de rosiers sur de forts églantiers. Ils ne conviennent qu'aux rosiers vigoureux et à fortes fleurs. Pour greffer des variétés faibles ou délicates, on fera bien de choisir de petits églantiers, et mieux des francs à fleurs doubles dont la séve plus proportionnée convient beaucoup mieux. On greffe aussi et avec bien de l'avantage les églantiers en fente au printemps, quand ils sont vigoureux. On a de suite, dans la même saison, un rosier tout fait.

Le rosier des amateurs se distingue par un beau feuillage; les fleurs, soit solitaires, soit paniculées, doivent être bien rondes, les pétales bien coupés et disposés avec élégance et symétrie les uns sur les autres, et toujours diminuer de surface jusqu'au centre près de l'ovaire, comme dans la rose cent-feuilles qui sera toujours un modèle que les peintres célèbres choisiront. Toutes les roses qui, comme celles des provins de choix, les belles carnées, les petites pompons et multiflores, etc., et notamment la *bengale de Florence*, *noisette*, sont modelées à peu près, n'importe la dimension, sur la belle ordonnance de la rose double cent-feuillles, sont les seules dignes du soin d'un amateur distingué.

Le docteur Cartier a obtenu, il y a 4 ans, une rose cent-feuilles de la plus grande beauté. Elle est rose-cramoisi clair et très-vif. Il l'a dédiée à l'un des professeurs et administrateurs du Jardin des Plantes, le célèbre *Vanspaendonck*, dont le nom seul suffira pour donner une juste idée de la fleur, quand on saura qu'elle ne pouvait être mieux dédiée. Le même amateur a également obtenu dans les mêmes formes une rose blanche carnée avec teinte très-légère d'amidon : il l'a dédiée au brave Poniatowski, l'un des héros dont la mémoire honore tout à la fois la valeur française et polonaise.

Les années précédentes on a dû au même amateur la rose *Raucour*, pourpre très-foncé à large liseré cramoisi cerise vif; la rose *Boulotte* qui en effet présente une boule très-aplatie par la forme que lui donnent ses pétales pourpres, larges, imbriqués et réfléchis en dedans; le tout d'une ordonnance très-agréable.

M. Hardi, chef du Jardin fleuriste du Luxembourg, a réuni dans ce jardin une des plus riches collections que l'on puisse admirer, et nous invitons les amateurs à aller la visiter comme une des mieux choisies et des mieux cultivées.

Pour se procurer de belles variétés dans les roses à fleurs doubles, il faut semer parmi les plus belles, celles qui, malgré le nombre des pétales, conservent encore suffisamment d'étamines pour produire des semences : à leur défaut, on sème des semi-doubles dont les graines donnent des plantes à fleurs doubles, mais en moins grand nombre que les premières; on trouvera beaucoup plus de semi-doubles et plus encore de simples. Si l'on sème des simples, on pourra, sur une quantité infinie d'individus, obtenir quelques semi-doubles, qui, semées plus tard, donneront des fleurs doubles : c'est ainsi que la nature et le hasard nous ont donné d'abord les belles roses *cent-feuilles*, avant qu'on ne s'occupât de la culture des rosiers.

Les amateurs désirent depuis long-temps la rose double capucine : ils ont fait de grands efforts pour l'obtenir : on assure même qu'elle a été obtenue, mais qu'en se pressant trop aussi de la multiplier par la séparation du pied en deux, le tout a été perdu. Il est de fait que cette rose présente de grandes difficultés dans sa recherche, parce que l'églantier-capucine étant très-précoce, il offre moins de chances que les autres, comme je l'expliquerai plus bas; ensuite, parce qu'encore, bien que comme tous les autres églantiers il soit doué de nombreux organes mâles et femelles, il n'en donne pas moins très-peu et très-rarement des graines. On prétend que, planté un an dans un vase, et mis au printemps en pleine terre, il

produit des semences avec moins de parcimonie ; c'est une expérience facile à vérifier. Un moyen qui me paraît plus efficace, serait de transplanter, un peu tard, à l'automne, des églantiers-capucines près d'autres rosiers à fleurs semi-doubles, et mieux à fleurs presque doubles portant graines. La transplantation des premiers lèverait la difficulté de leur floraison, qui, ordinairement, finit quand celle des autres commence, elle les rendrait toutes deux simultanées. On pourrait même incliner les roses capucines sur celles des rosiers voisins. Si, comme on le conjecture, il est vrai que le parcours des mouches d'une fleur à l'autre puisse croiser les espèces et variétés entre elles par le mélange du pollen ou par sa transposition des anthères des unes sur les stigmates des autres, ce moyen serait secondé de plus près par la précaution que nous indiquons. On pourrait même forcer cette opération en incisant les étamines de ces dernières. Pour favoriser complétement ces résultats, il faudrait soutenir la vigueur de tous ces rosiers par une culture bien soignée.

Ces tentatives ne sont cependant pas les seuls moyens d'obtenir la rose double capucine. D'autres rosiers que celui dont on l'espère peuvent aussi la donner, puisque les roses dites *Bengales* ont donné par le semis, en 1820, une rose jaune à peu près de cette couleur. On pourrait dire qu'elle est due aux causes que je viens d'expliquer; non-seulement il n'y avait point d'églantiers-capucines dans le voisinage des plantes mères de la nouvelle Bengale jaune, mais encore la floraison des différentes roses a eu lieu séparément. Il ne faut donc pas douter qu'à force de culture, on n'obtienne des couleurs et des variétés très-rares ; la rose double capucine, comme d'autres qui ne seraient pas moins précieuses. C'est ainsi qu'un amateur peut espérer de se monter une collection d'une beauté toute particulière, s'il ne peut se contenter des plantes charmantes que déjà les autres amateurs possèdent.

On recueille les graines des rosiers quand elles sont

bien mûres. On les sème de suite en terrine, et tout aussi heureusement en plate-bande près d'un mur au levant. On couvre le semis l'hiver. On peut semer encore avec le même succès au printemps, mais il faut tremper les graines dans de l'eau mélangée à un cinquième d'eau-de-vie, pendant les 12 à 24 heures qui précèdent le moment du semis. Il ne faut point enterrer les graines à plus de 5 à 6 lignes de profondeur. elles lèveront presque toutes au printemps, et quelques-unes l'année suivante. On cultive les jeunes plants avec les précautions recommandées pour tous les autres semis. Les graines de la rose dite *Bengale*, quoique semées au printemps, n'en fleuriront pas moins la même année en juin-juillet; et les autres l'année suivante, suivant que la culture sera plus ou moins bien soignée. On fera bien de semer clair, pour ne pas faire étioler les plantes en les laissant fleurir en place.

Les variétés intéressantes que donneront ces graines augmenteront d'autant la collection du cultivateur : les autres pourraient lui servir de sujet pour y greffer les variétés qu'il se proposerait de marcotter pour en faire des francs; un amateur doit toujours avoir franches de pieds toutes ces belles variétés de roses, s'il ne veut pas s'exposer à les perdre.

On taille les rosiers sur jeune bois en automne. On supprime alors toutes branches nouvelles ou anciennes, mortes, malades, ou qui peuvent être remplacées plus avantageusement par d'autres, soit qu'elles existent, soit qu'elles se trouvent indiquées par des boutons. On peut aussi tailler de même au printemps. Des amateurs sacrifient la floraison de juin, en taillant alors les rosiers; et ceux-ci se couvrent de fleurs en automne. Ceux des quatre saisons et les bifères se taillent seulement après les premières fleurs. On obtient également à l'automne quelques roses des autres espèces, en les taillant de même, mais un peu plus court.

On trouve chez MM. Noisette et Vilmorin toutes les roses qui sont dans le commerce tant français

qu'étranger, et beaucoup d'autres très-belles qu'ils doivent à leurs propres semis.

M. Vibert, de Chènevière-sur-Marne, près Paris, possède une très-belle collection de rosiers ; son catalogue fait foi qu'il les cultive avec une grande passion. Il offre aux amateurs des ressources précieuses pour monter à un prix très-raisonnable une collection choisie. On peut aussi compter tout à la fois sur une grande exactitude dans l'identité et l'expédition.

Les amateurs qui voudraient voir une jolie collection de roses, réunie à une magnifique collection de plantes étrangères, peuvent aller visiter le jardin de M. Boursault, un des plus beaux de l'Europe par sa distribution, par le goût qu'il a mis dans la construction de ses serres, de ses fabriques, et le beau choix des bronzes, marbres, et autres ornemens.

M. Godefroy, pépiniériste à Ville-d'Avray, cultive une collection de rosiers, qu'il tient toujours avec le plus grand soin au complet, en employant tous les moyens pour se procurer les variétés nouvelles à mesure qu'elles paraissent.

RUE. *Ruta*, en grec *rhyté*, du verbe *rhyô*, j'entraîne, à cause des vertus expulsives attribuées à ce genre de la Décandrie Monogynie, type de la famille des Rutacées.

1. Rue commune. *Ruta graveolens*. L. De la France méridionale. Arbuste de 2 à 3 pieds ; buisson arrondi très-rameux ; feuilles nombreuses, à folioles petites, ovales, en coin à la base, charnues, lisses et glauques ; en juillet et août, fleurs en panicule terminal, jaune pâle, à 4 pétales et 8 étamines, excepté la fleur de l'extrémité qui a 5 pétales et 10 étamines. Chaque étamine s'approche à son tour du pistil pour le féconder ; toutes terre et exposition. Multiplic. par l'éclat des pieds en automne, ou de semences au printemps.

2. Rue de montagne. *Ruta montana*. L. Du même lieu. Espèce, ou variété de la précédente ; seulement plus petite dans toutes ses parties ; fleurs, un mois plus tard, et jaune verdâtre. Même culture. Ces deux arbrisseaux sont quelquefois endommagés

par les gelées; mais les racines ne périssent pas : ils ont une odeur forte, le goût amer, et sont considérés en médecine, comme vermifuges, et emménagogues.

RUELLIE. *Ruellia.* (Didynamie Angiospermie, fam. des ACANTHÉES.) Consacré à RUELLE, botaniste français.

1. RUELLIE A FLEURS BLEUES *ou* RUELLIE VARIABLE. *Ruellia varians.* HERB. DE L'AMAT., vol. 3. De l'Inde. Joli arbuste toujours vert. Tige droite, tétragone, un peu rude, rameuse; feuilles opposées, longues de 6 pouces, ovales oblongues, aiguës, rudes, à nervures parallèles, et pâles en dessous; en janvier et mai, fleurs au nombre de 24, de dix lignes de large, bleu superbe se changeant en pourpre, d'où le surnom *varians;* épis carrés; bractées semblables aux feuilles, mais plus petites et blanc de lait, à l'exception des nervures; serre chaude; terre franche. Multip. facile de boutures au printemps, sur couche chaude; garantir des kermès de serre.

3—4. On cultive aussi deux espèces plus jolies de Ruellie, l'OVALE. *Ruellia ovata*, et la BLANCHE. *Ruellia lactea.* CAV. Toutes deux du mexique; mêmes soins que le n°. 1er. La dernière, dont les fleurs en août, sont d'un blanc de lait pur, est vivace; la première, à fleurs bleues en août, n'étant que bisannuelle, ne peut se multiplier que de graines. Le *Ruellia formosa.* HERB. DE L'AMAT., vol 5, est une belle et nouvelle espèce du Brésil, à tiges ligneuses et droites, à rameaux nombreux, presque toujours garnis, en été, de trois fleurs axillaires, rouge-carmin éblouissant; feuilles entières, ovales, pubescentes. Même culture.

RUSSELIE MULTIFLORE. *Russelia multiflora.* (Didynamie Angiospermie, fam. des PERSONÉES.) HERB. DE L'AM., vol. 4. De Vera-Cruz. Tige haute de 10 à 12 pouces, divisée dès sa base, en rameaux opposés, quadrangulaires, assez grêles, verdâtres et glabres; feuilles opposées, ovales-aiguës, dentées au bord; vert un peu foncé en dessus, plus pâle en des-

sous, poils très-courts et un peu rudes; de juin-juillet, fleurs monopétales, tubulées, renflées à la base; limbe court à peine bilabié, partagé en 4 lobes inégaux et peu ouverts, couleur écarlate; ces fleurs très-jolies forment des panicules presqu'en corymbes au sommet des rameaux. Terre de bruyère; multiplication de marcottes et de semence. Orangerie, et mieux serre tempérée l'hiver.

SANTOLINE. *Santolina.* (Syngénésie Polygamie égale, fam. des CORYMBIFÈRES.)

SANTOLINE COMMUNE *ou* PETIT CYPRÈS. *Santolina chamæcyparissus.* L. De la France méridionale. Arbuste de 18 pouces, en buisson; tiges et branches tomenteuses et blanches; rameaux nombreux; feuilles *idem*, persistantes, sessiles, en paquets, très-petites, linéaires, épaisses, tuberculeuses, cotonneuses et blanches en dessous; en juillet et août, fleurs d'un beau jaune, en corymbes terminaux, et odeur forte. Terre légère et un peu pierreuse; exposition chaude. Multiplicat. de marcottes et de boutures, couverture dans les fortes gelées : propre à garnir les coteaux des jardins paysagers.

SAPIN. *Abies.* Arbres toujours verts. (Monœcie Monadelphie, fam. des CONIFÈRES.)

1. SAPIN COMMUN *ou* A FEUILLES D'IF, ou blanc ou argenté, ou de Normandie, *Abies alba.—Pinus picea.* L. D'Europe, sur les montagnes. Arbre pyramidal, de première grandeur; branches verticillées et horizontales; feuilles linéaires, échancrées au sommet, vert foncé, planes et rangées de chaque côté sur les rameaux comme les dents d'un peigne, blanc argenté en dessous; cônes droits, longs de 6 pouces, fleurs en mai, cônes petits, solitaires et droits : mult. de graines extraites des cônes cueillis de janvier en mars; on les sème presqu'aussitôt en pleine terre de bruyère, ou dans des pots remplis de cette terre, et placés à l'ombre sur une couche tiède. Au printemps suivant, on lève le jeune plant en motte, s'il est possible, pour le repiquer à 6 pouces de distance dans une terre franche légère et peu ombragée. On le cou-

vre de litière dans les fortes gelées. A 3 ans, on peut le mettre en place ou en panier, pour être transporté au besoin. Le sapin produit la térébenthine dite de Strasbourg : l'écorce sert à tanner les cuirs ; la sève et l'écorce intérieure ont les mêmes qualités que celles du pin d'Écosse. Le bois est du service le plus étendu pour la marine, la charpente et la menuiserie. Il est, comme les suivans, très-propre à l'ornement des jardins paysagers.

2. Sapin baumier, Baumier de Giléad. *Abies balsamea*. Mill. *Abies balsamifera*. Mich. *Pinus balsamea*. L. De l'Amérique septentrionale. Arbre de 20 à 30 pieds en France ; mais plus au nord et dans un terrain convenable, il acquiert 40 à 45 pieds ; port du sapin commun, feuilles plus nombreuses, rangées de même, mais à doubles rangs, plus petites, exhalant l'odeur du baume de Giléad ou de Judée, quand on les froisse ; fleurs en mai ; cônes droits, plus gros et plus courts que ceux du sapin commun ; on les cueille ici en juillet ; les graines sont munies de membranes très-joli violet. Exposition du nord et terrain sablonneux ; du reste, même culture. On tire des tumeurs qui se forment sur le tronc et les branches une résine à laquelle on a donné le nom du baume du Canada ou de Giléad, quoique très-différente du vrai baume de Giléad qu'on tire de l'*Amyris gileadensis*.

3. Sapin du Canada, Hemlock-Spruce des Anglais. *Abies canadensis*. Mich. *Pinus canadensis*. L. Arbre de 70 à 80 pieds ; tige droite ; nouvelles pousses recourbées, mais se redressant ensuite ; feuilles aplaties de 6 à 8 lignes, disposées sur 2 rangs, et d'un vert gai. Forme élégante ; très-propre pour les jardins paysagers, où le vert de ses feuilles produit un effet agréable avec celui des autres sapins ; fleurs en avril, cônes longs de 8 à 10 lignes, renversés, et à l'extrémité des branches. Cet arbre souffre la taille comme l'if, et peut être employé pour des charmilles. Bois de médiocre qualité ; mais l'écorce, après celle du chêne, est la meilleure pour tanner les cuirs.

Même culture. On peut faire de la bière avec ses rameaux, mais elle est inférieure à celle faite avec le sapin noir.

4. Sapin blanc de Canada, Sapinette blanche. *Abies alba*. Mich. Arbre de 40 à 50 pieds, qu'on ne distingue des *epicea*, au premier coup d'œil, que par la couleur des feuilles vert foncé ou bleuâtre, et par leur opposition autour de la branche; les *epicea*, au contraire, les ont aplaties et rangées à droite et à gauche comme le sapin. Il croît rapidement, et s'accommode de tous les terrains; mais il vient mieux dans les sols profonds; ses cônes sont petits et renversés comme ceux de l'hemlock-spruce. On sème ses graines en pleine terre légère de bruyère, au printemps, à l'ombre. Les jeunes plantes supportent très-bien l'hiver, comme ceux de l'épicéa. Son bois est inférieur à ceux des sapins argentés, noir et épicéa. A défaut de sapin noir, on peut faire de la bière avec les rameaux de sapin blanc.

5. Sapin épicéa *ou* Épicia de Norwège, Pesse, Faux sapin. *Abies picea*. H. P.— *Pinus abies*. L. Il fournit la poix, d'où lui a été donné le surnom de *picea*. Nord de l'Europe, où il préfère les vallées d'un sol profond, et s'élève à une grande hauteur : on peut le placer dans certaines parties des grands jardins paysagers qu'on destine au recueillement. Branches presque verticillées, souvent pendantes, un peu nues; feuilles moins longues que celles du sapin, étroites, droites, piquantes, presque tétragones, rangées des deux côtés des rameaux; fleurs en avril, cônes allongés et cylindriques. Même culture que les précédens; il peut se multiplier de boutures comme la sapinette; bois plus blanc que celui du sapin commun, bon aux mêmes usages. On en tire la poix ordinaire, dite poix grasse ou de Bourgogne.

6. Sapin noir. *Abies nigra*. Mich. Arbre de 70 à 80 pieds, du nord de l'Amérique septent. Tige droite; feuilles raides, nombreuses, rapprochées, petites, placées comme celles de la sapinette, mais d'un vert sombre et triste. Il réussit dans les sols humides, pro-

fonds, froids, et vient bien, quoique placé 4 à 5 pieds des autres. Bois blanc, fort, léger et élastique, supérieur, dit-on, à celui des autres sapins. Avec les jeunes branches on fait de la bière dans le nord de l'Amérique. Il a une variété à bois rouge. Même culture, mais placé au nord, et plus d'humidité.

SAPOTILIER, *Achras.* (Hexandrie Monogynie, fam. des Sapotées.) Sapotilier commun, *Achras sapota.* Jacq. Des Antilles. Arbres à rameaux garnis vers leur sommet de feuilles éparses, ovales-lancéolées, un peu épaisses, d'un vert foncé luisant. Fleurs peu apparentes; calice à 6 divisions dont 3 extérieures plus courtes; corolle blanche, monopétale, campanulée, à 6 lobes, entre chacun desquels est une écaille échancrée à son sommet; 6 étamines à filamens très-courts. Fruit gros, mangeable et agréable, ressemblant un peu, à l'extérieur, à une orange. Serre chaude et terre légère. De marcottes.

SAUGE, *Salvia. Voyez* aux plantes d'agrément.

1. Sauge pomifère. *Salvia pomifera.* L. Tige de 4 à 5 pieds; feuilles ovales-lancéolées, crénelées, ridées et cotonneuses; fleurs courtes, grosses, en épis, bleues, base de la lèvre inférieure tachée jaunâtre. La piqûre d'un insecte produit, sur les feuilles, des galles ou pommes qu'on mange en Crète, où cet arbuste est indigène. Terre légère; midi. Au printemps, multiplic. de graines semées sur un terrain chaud et ameubli, ou par éclat des pieds. Toutes les suivantes, aux exceptions indiquées à celles qui en sont susceptibles, se cultivent de même et fleurissent presque tout l'été.

2. Sauge de Crète. *Salvia Cretica.* L. Feuilles, étroites, lancéolées, presque linéaires, rétrécies en pétiole à leur base; fleurs d'un rouge pâle, disposées en verticilles écartés et peu garnis : calice profondément divisé en 2 lèvres.

3. Sauge cardinale. *Salvia coccinea.* L. Floride. Tiges de 4 pieds, velues, carrées, droites; feuilles en cœur, pointues, velues, douces au toucher, persistantes; fleurs grandes, écarlate vif, étroites, en

épis verticillés et terminaux. Terre franche légère ; serre tempérée ou très-bonne orangerie près des jours. Au printemps, multiplic. de graines sur couche et sous châssis, ou de boutures à l'ombre. Arrosemens modérés, et midi en plein air.

4. Sauge élégante. *Salvia formosa.* Du Pérou, lieux pierreux. Charmant arbuste de 2 pieds, branchu ; feuilles persistantes, en cœur, pointues, larges, fermes, un peu velues et beau vert ; fleurs grandes, velues et axillaires ; beau rouge écarlate.

5. Sauge citronnée. *Salvia chamædryoïdes.* De la Nouvelle-Espagne. Arbuste de trois pieds. On le multiplie facilement de boutures. Fleurs grandes et d'un très-beau bleu ; feuilles ovales et rugueuses, sentant le *citron.* Orangerie.

6. Sauge d'Afrique. *Salvia africana.* L. Du cap de Bonne-Espérance. Arbrisseau de 5 à 6 pieds, dont la tige se divise en rameaux nombreux, opposés, effilés, garnis de feuilles sessiles, ovales, dentées, un peu ridées en dessus, cotonneuses en dessous ; fleurs assez grandes, violettes ou d'un bleu foncé, disposées au sommet des rameaux, sur des épis nombreux et un peu garnis. Plantation en pot, et orangerie l'hiver.

7. Sauge paniculée. *Salvia paniculata.* L. Du même pays que la précédente, dont elle a le port ; mais elle en diffère par ses feuilles ovales-cunéiformes, rétrécies en pétioles à leur base, vertes des 2 côtés ; par ses fleurs plus grandes, bleu clair, en épis plus nombreux et paniculés.

8. Sauge des Canaries. *Salvia canariensis.* L. Arbrisseau de 4 à 5 pieds, des îles Canaries comme l'indique son nom spécifique. Feuilles triangulaires, oblongues, un peu ridées, finement crénelées, vertes des deux côtés ; fleurs, sur des épis opposés, dont l'ensemble forme un panicule terminal.

9. Sauge léonuroïde. *Salvia leonuroïdes.* Lam. —*Salvia formosa.* L'Hér. Sous-arbrisseau du Pérou ; d'environ 5 pieds. Feuilles pétiolées, en cœur, glabres, vert foncé en dessus ; fleurs grandes, belle couleur écarlate, verticillées, 5 à 6 ensemble.

10. Sauge dorée. *Salvia aurea.* L. Arbrisseau de 6 pieds ; vigoureux et venant du Cap ; en mai, fleurs grandes, beau jaune doré qui se change en couleur de rouille, et laisse échapper une liqueur mielleuse ; calice fournissant de l'huile essentielle. Feuilles ovales, mais arrondies par le sommet, argentées, tronquées à la base. Toutes ces sauges se cultivent pour l'agrément. On ne tire un parti utile que de la sauge officinale qui est cordiale, stomachique, et qu'on prend en forme de thé.

SAULE, *Salix*, de *salire*, sauter, pour exprimer l'accroissement rapide de ce genre de la Diœcie Diandrie, famille des Salicinées, dont les espèces ont en général les rameaux souples. Ils conviennent aux sites aquatiques des jardins paysagers.

1. Saule commun *ou* blanc. *Salix alba.* L. Indigène, bords des eaux et prairies humides. Arbre de 40 à 50 pieds, à écorce grise ; rameaux lisses et bruns ; feuilles longues, lancéolées-linéaires, dentées, soyeuses et argentées en dessous ; en avril et mai, fleurs insignifiantes comme toutes celles du genre. On est dans l'usage de l'étêter et ensuite de lui couper ses branches tous les 2 ou 3 ans ; aussi le tronc pourit et se creuse, et il n'en reste que l'écorce, ce qui ne l'empêche pas de produire de fortes branches. Son écorce est fébrifuge.

2. Saule pourpre, Osier rouge *ou* franc. *Salix purpurea.* L. Indigène. Arbrisseau qu'on réduit en buisson en coupant toutes les années ses branches, d'un rouge pourpre très-vif ; feuilles longues, étroites, finement dentées, les inférieures opposées, vert jaunâtre. Cette espèce est plus que les autres estimée des vanniers et tonneliers, parce que ses branches, moins rameuses, se fendent plus aisément.

3. Saule Osier jaune. *Salix vitellina.* L. Indigène. Arbrisseau de 10 à 12 pieds, à rameaux grêles, longs, vert jaune ou orangé. Feuilles étroites, longues, finement dentées, soyeuses et blanchâtres en dessous. Il est sensible à la gelée dans les terres froides. Les jardiniers et les tonneliers en font un grand

usage. On le réduit en buisson en le traitant comme le précédent.

4. SAULE VIMINAL, OSIER VERT, DE RIVIÈRE OU DES ÎLES. *Salix viminalis.* L. Indigène. On le réduit également en buisson par la coupe annuelle ; rameaux longs, vert jaune, légèrement soyeux; feuilles longues, lancéolées-linéaires, ondulées, vert foncé, blanchâtres, soyeuses et argentées. Variétés à écorce noire ou blanche, d'où les noms d'*Osier noir* ou *blanc*. Ses branches, moins flexibles, mais d'une plus grande durée que celles des précédens, ont besoin d'être un peu desséchées pour être employées comme liens : terrains les plus humides.

5. SAULE ODORANT. *Salix pentendra.* L. Indigène. Arbre élevé, à rameaux rougeâtres et cassans; feuilles lancéolées, dentées, luisantes, odorantes, ayant quelque ressemblance avec celles de laurier.

6. SAULE MARCEAU. *Salix caprea.* L. Il croît dans les lieux humides de nos forêts; il vient grand, et pousse des feuilles ovales, ridées, un peu dentées, ondulées, cotonneuses en dessous. Il a une variété à feuilles d'orme, une autre à feuilles panachées. Il réussit dans les craies.

7. SAULE PLEUREUR, PARASOL, du grand-seigneur ou de Babylone. *Salix babylonica.* L. D'Orient. Arbre de 30 à 40 pieds; tout le monde connaît l'effet singulier qu'il produit par ses rameaux très-longs, très-grêles, très-souples, pendant jusqu'à terre, et garnis de feuilles longues, lancéolées-linéaires, aiguës, glabres et dentées.

8—10. Tous ces arbres aiment un terrain humide, et se propagent de marcottes, de boutures qu'on appelle *plantards* ou *plançons*, et par la greffe. Quelques espèces ne sont que des arbustes, comme le SAULE ARGENTÉ. *Salix argentea*, de l'Amérique sept., dont les feuilles sont argentées des deux côtés, le SAULE A FEUILLE DE MYRTE. *Salix myrsinites*, et le SAULE DES SABLES, qu'on trouve près de Rambouillet, *Salix arenaria.* L.

SCHINUS. (Diœcie Décandrie, famille des TÉRÉ-

BINTHACÉES.) Nom du lenstique chez les Grecs, du verbe *schizô*, fendre, à cause des fentes ou crevasses qui se font naturellement à son écorce, et par lesquelles suinte la térébenthine.

SCHINUS MOLLÉ, POIVRIER D'AMÉRIQUE. *Schinus molle*. L. Du Pérou. Arbre singulier, à feuilles persistantes, beau vert, ailées, à 20 ou 30 folioles allongées, pointues, dentées, celles du bout plus longues. Dans toutes ses parties il a une odeur de poivre. En juillet, fleurs dioïques, blanches et disposées en petites grappes. Terre franche légère; serre tempérée; multiplic. de marcottes; plus facilement de boutures faites en avril, sur couche chaude et sous cloche, à l'ombre; elles prennent racine en 2 mois. Il faut les garantir du moindre froid.

SCHOTIA. Genre dédié à R. VAN-DER-SCHOT. (Décandrie Monogynie, fam. des LÉGUMINEUSES.)

1. SCHOTIA ÉCARLATE. *Schotia speciosa*. JACQ. — HERB. DE L'AMAT., vol. 1. Du Cap et du Sénégal. Arbrisseau de 20 pieds, et ne s'élevant ici qu'à 3; tige droite, raide, à branches et rameaux nombreux; feuilles persistantes, ailées, à 12 ou 13 folioles petites, assez fermes, ovales, avec une pointe particulière. Il fleurit rarement, et semble exiger plus de chaleur que les plantes des mêmes contrées; il perd ses feuilles en orangerie, et veut la serre tempérée. On peut le multiplier par les graines venues du pays, ou par marcottes fort difficiles à faire, et, comme l'arbre lui-même, assez lentes à croître, ou par des boutures qui demandent des soins. D'octobre en décembre, fleurs toujours nombreuses, assez grandes, et rouge éclatant comme leur calice, en grappes composées et droites; leurs 5 pétales, enjambans et pressés les uns sur les autres, figurent un tube ventru que dépassent les étamines. L'arbre demande un mélange de parties égales de terre de bruyère, de terre de pré et de terre franche. On doit l'arroser avec modération, surtout aux époques où il cesse de végéter.

SEBESTIER. *Cordia*. (Pentandrie Monogynie, fam. des BORRAGINÉES.)

1. SEBESTIER A LARGES FEUILLES. *Cordia macrophylla.* L. Des Antilles. Arbre de 40 à 60 pieds ; rameaux velus, bifurqués et inclinés; feuilles longues d'un pied, finement dentées, velues, rudes au toucher; en juillet et août, fleurs tubulées, unilatérales, en grappes, à 5 divisions arrondies, placées dans les bifurcations des rameaux. Terre franche; serre chaude; placer la première année dans la tannée ; arrosemens fréquens en été. Multiplic. de graines ou de boutures au printemps, en pots sur couche chaude et sous verre. Tenir constamment dans la terre, si on veut des fleurs tout l'été.

2. SEBESTIER A FEUILLES RUDES. *Cordia sebestena.* De l'Inde. Arbrisseau de 10 à 14 pieds, toujours vert ; tiges et rameaux velus, rudes dans leur jeunesse, feuilles grandes, ovales oblongues, pointues, rudes au toucher, et d'un vert sombre; de mai en juillet, fleurs en grappes droites et terminales, rouge aurore, grandes et formées comme celles du laurier-rose. Même culture.

SELAGINE BATARDE. *Selago spuria.* (Didynamie Gymnospermie, fam. des VERBÉNACÉES.) L. — HERB. DE L'AMAT., vol. 5. Tige frutescente, et haute de 2 pieds; rameaux grêles, glabres comme toute la plante, et un peu anguleux; feuilles vert-gris, nombreuses, oblongues, éparses, sessiles, rapprochées entr'elles, entières et décurrentes à la base et dentées au sommet ; en juillet-août, fleurs nombreuses, terminales, très-petites, bleu très-clair, uni-bractéolées, réunies en un faisceau qui forme un corymbe très-agréable. Cette plante, du cap de Bonne-Espérance, se cultive en pot avec terre franche légère mêlée à la terre de bruyère, et veut l'orangerie l'hiver.

SERISSA. (Genre de la fam. des RUBIACÉES.) SERISSA A FEUILLES DE MYRTE. *Serissa fœtida.* H. P. *Licium japonicum.* L. fils. Du Japon. Charmant arbuste de 3 pieds, très-rameux; tiges et branches d'abord brunes, ensuite grises ; feuilles persistantes, opposées, petites, ovales-lancéolées, pointues, de

juillet en septembre, fleurs nombreuses, semblables à celles du myrte ; à fleurs doubles dans la variété qu'on cultive ordinairement, mais plus petites, sessiles, axillaires, solitaires et blanches. Culture du myrte, mais exposition chaude, pour qu'il fleurisse. Les jeunes individus ont toujours plus d'agrément que les vieux. La fleur froissée exhale une odeur désagréable.

SOLANDRA. (Pentandrie Monogynie, fam. des SOLANÉES.) Consacré au docteur SOLANDER. SOLANDRE A GRANDES FLEURS. *Solandra grandiflora.* SWARTZ. *Datura sarmentosa.* LAM. Arbrisseau de la Jamaïque, où il croît dans les fentes des rochers et sur les troncs d'arbres. Tige de 15 à 18 pieds, fortes, grises; branches et rameaux raides et terminés par une touffe de feuilles nombreuses, grandes, ovales-lancéolées, pâles et velues en dessous et un peu roulées sur les bords; en mars et avril, fleurs grandes, assez semblables à celles du *datura arborea*, mais à limbe réfléchi, et d'une plus longue durée, blanches et à 5 stries verdâtres en dehors, lavées de pourpre dans l'intérieur, et légèrement odorantes; capsule unie, grosse comme un œuf, et à odeur de concombre. Terre franche légère ; serre chaude, près des jours. Au printemps, à l'époque où les boutons grossissent, multiplic. de graines ou de boutures sur couche chaude et sous châssis; garantir de l'humidité et des pucerons.

SOPHORA. Genre intéressant d'arbres et d'arbrisseaux de la Décandrie Monogynie, fam. des LÉGUMINEUSES.

1. SOPHORA DU JAPON *Sophora japonica.* L. Arbre moyen de pleine terre, à tronc droit, vert et uni dans sa jeunesse ; rameaux verts, et un peu pendans ; feuilles nombreuses, ailées, à folioles impaires, petites, ovales, d'un beau vert ; en juillet, fleurs en grappes et d'un blanc sale. On le propage de jets enracinés, de racines ou de graines et de marcottes par entailles. Jeune, il a besoin d'être garanti du froid, et demande toujours une bonne exposition. Il n'est pas difficile

sur le terrain, mais il végète mieux en terre franche : il ne donne de fleurs que lorsqu'il est grand. Ce bel arbre mérite d'être considéré comme arbre utile et forestier, et principalement pour ses fleurs tardives et recherchées par les abeilles, au point qu'à l'époque de la floraison on croirait qu'il y a un ou deux essaims en mouvement sur l'arbre. Les cultivateurs d'abeilles ne peuvent donc se dispenser d'élever quelques-uns de ces arbres si utiles à ces insectes. C'est, après l'oranger, l'arbre qui leur est le plus avantageux pour faire beaucoup et de bon miel.

2. SOPHORA DU CAP. *S. capensis.* Arbrisseau à tige droite, pubescente et blanchâtre; feuilles ailées à folioles nombreuses, lancéolées, entières, blanchâtres et cotonneuses. Multipl. de graines sur couche ou de marcottes par incision ; serre chaude.

3. S. DORÉ. *S. aurea.* — *Robinia subdecandra.* L'HÉRIT. *Podatiria aurea.* WILLD. De l'Afrique. Feuilles ailées, à folioles nombreuses, ovales-oblongues, très-glabres en dessous ; en juillet, fleurs jaunes ; serre chaude, même culture.

4. S. SOYEUX. *S. sericea.* AND. Du Cap. Rameaux soyeux; feuilles simples, ovales-elliptiques, entières, soyeuses, argentées, luisantes, terminées par une pointe recourbée ; fleurs, de décembre en mars. Orangerie et culture du précédent.

5. S. A PETITES FEUILLES. *S. parvifolia.* Espèce introduite en France par M. NOISETTE ; serre chaude.

6. SOPHORA A QUATRE AILES et SOPHORA A PETITES FEUILLES. *Voyez* EDWARSIER.

SORBIER *ou* CORMIER. *Sorbus.* (Icosandrie Trigynie, fam. des POMACÉES.)

1. SORBIER DES OISELEURS, Cochêne. *Sorbus aucuparia.* L. Indigène. Arbre de 25 pieds ; feuilles composées d'au moins 13 folioles ovales, dentées et glabres; au printemps, fleurs blanches, un peu odorantes, nombreuses, en corymbes terminaux ; fruits ronds, mous, d'un effet agréable par leur rouge de corail; les grives et les merles en sont très-friands ; aussi les oiseleurs les leur présentent-ils comme ap-

pât. Il suffit que cet arbre soit au quart de sa hauteur pour donner des fleurs et des fruits, s'il est en bonne terre franche, légère et fraîche, et à moyen soleil. Il est long à se reproduire de semences, on préfère de le greffer sur le néflier et sur l'épine blanche.

2. Sorbier domestique, Cormier cochêne. *Sorbus domestica.* L. Indigène dans nos bois; s'élève à 50 pieds; propre aux jardins paysagers qu'au printemps il embellit de ses fleurs et de sa belle verdure, et qu'il ornera encore en automne par ses fruits pyriformes, jaune verdâtre, teints de rouge : quelques personnes en mangent, ou en font une boisson d'une médiocre bonté : ses feuilles sont aussi ailées avec impaire. On connaît une variété qui les a panachées de jaune. Le bois est excellent et très-beau; il est à désirer qu'on s'occupe de la multiplication de cette espèce.

3. Sorbier hybride. *Sorbus hybrida.* L. De Suède. Il est d'une hauteur moyenne; feuilles entières ou à moitié ailées, variant beaucoup dans leurs formes, mais plus cotonneuses en dessous que celles du Sorbier des oiseleurs. En mai, fleurs aussi en corymbe, mais plus serrées, blanches et produisant des fruits plus gros, un peu en poire et lavés de rouge dans leur maturité.

4. Sorbier d'Amérique. *Sorbus americana.* Mich. Tige forte et droite; branches raides et montantes; corymbes de fleurs aussi très-droits; boutons plus gros; feuilles plus étroites à leur extrémité, et fruits plus gros que ceux du sorbier des oiseleurs, et d'un rouge vermillon. Telles sont les différences qui existent entre ces deux arbres : tous demandent la même culture.

SPANDONCEA. *Spaendoncea.* (Décandrie Monogynie, fam. des Légumineuses.) Genre dédié par M. Desfontaines à Gérard Van-Spaendonc, professeur d'iconographie naturelle au Jardin du roi. Spandoncéa a feuilles de tamarin. *Spaendoncea tamarindifolia.* Herb. de l'Amat., vol. 6. De l'Arabie. Arbrisseau de 8 à 10 pieds, à rameaux étalés; feuilles alternes, persistantes, ailées, de 20 à 25 folioles. En septem-

bre, fleurs larges d'un pouce environ, d'abord blanches, ensuite d'un rose foncé, pendantes, à 3 ensemble sur de longs pédoncules axillaires; corolle campaniforme, régulière, à 5 pétales ovales, calice campanulé, pubescent, à 5 divisions profondes et aiguës. Serre chaude. Multiplic. de marcottes.

SPARRMANNIA. (Monadelphie Polyandrie, fam. des TILIACÉES.) Dédié à SPARRMANN.

SPARRMANNIA D'AFRIQUE. *Sparrmannia africana.* L. HERB. DE L'AMAT., vol. 6. — Du Cap. Arbrisseau très-agréable, de 4 à 5 pieds, toujours vert; rameaux jaunâtres, velus, droits au sommet de la tige, feuilles en cœur, aiguës, presque lobées, dentées, velues des 2 côtés, pâles en dessous, grandes et pendantes; en mars, fleurs grandes, à 4 pétales blanc pur, au nombre de 30 à 50 en ombelles terminales. Les filets pourpres portent des anthères irritables qui s'éloignent du style lorsqu'on les touche. Collerette à folioles linéaires, velues et pointues. Terre franche légère. Serre tempérée. Multiplic. de graines, et plus facile de boutures au printemps, sur couche et sous cloche, où elles reprennent en 20 jours.

SPHÉROLOBIER. *Sphærolobium.* (Décandrie Monogynie, fam. des LÉGUMINEUSES.) Le nom est tiré de la forme sphérique des fruits.

SPHÉROLOBIER PLIANT. *Sphærolobium vimineum.* SMITH. Petit arbrisseau de la Nouvelle-Hollande. Rameaux jonciformes, garnis de feuilles linéaires, alternes; fleurs jaunes, marquées de rouge, géminées et disposées en longue grappe simple, dans la partie supérieure des rameaux, en mai et juin. Multiplic. par les graines; terre de bruyère; orangerie.

SPIRÉE. (*Voyez* aux plantes d'agrément.) Les spirées frutescentes sont de jolis arbrisseaux qui, pendant toute la belle saison, peuvent décorer les jardins parce que leurs fleurs se succèdent les unes aux autres depuis le mois d'avril jusqu'en septembre. Multiplic. facile de graines, marcottes et drageons; mais très-difficilement de boutures. Elles passent fort bien les hivers en pleine terre. Elles croissent en buisson.

1. Spirée a feuilles de Millepertuis. *Spiræa hypericifolia.* L. Arbrisseau originaire du Canada ; à 4 ou 6 pieds de haut; rameaux nombreux, effilés, arqués, garnis de feuilles ovales, rétrécies à leur base, glabres et vert gai; en avril ou mai, fleurs petites, blanches, en petites ombelles, sessiles le long des rameaux. Cette espèce, tondue aux ciseaux, prend la forme qu'on veut lui donner. De même que les trois suivantes, elle n'est pas délicate sur la nature du sol; elle croît même bien dans les terres un peu sèches.

2. Spirée a feuilles crénelées. *Spiræa crenata.* L. Midi de l'Europe et de la France. Arbrisseau de 4 à 5 pieds, rameaux effilés, redressés, garnis de feuilles ovales-lancéolées, courtement pétiolées, glabres, un peu ciselées aux bords, dentelées vers le sommet ; au commencement de mai, fleurs petites, blanches, disposées au nombre de 20 au plus, en corymbe, au bout des jeunes rameaux.

3. Spirée a feuilles d'Orme. *Spiræa ulmifolia.* Willd. Carniole et Sibérie. Arbrisseau dont la tige s'élève à 4 ou 5 pieds; rameaux effilés, presque simples, garnis de feuilles pétiolées, ovales-oblongues, glabres, deux fois dentelées, forme imparfaite des feuilles d'orme ; fleurs blanches, sur pédicelles d'un pouce de long, et disposées au nombre de 30 à 50, à l'extrémité des rameaux en grappes courtes et corymbiformes ; étamines au nombre de plus de 40, insérées sur deux rangs; en mai.

4. Spirée a feuilles de Chamædrys. *Spiræa chamædryfolia.* L. Hongrie et Sibérie ; fleurit dès le mois d'avril, 15 jours ou 3 semaines avant l'espèce précédente, dont elle ne diffère que par ses feuilles simplement dentées ; corymbes plus courts ; et les dents des calices non réfléchies.

5. Spirée a feuilles d'Obier. *Spiræa opulifolia.* L. Canada et États-Unis ; à 6 ou 8 pieds au moins; feuilles pétiolées, glabres, partagées le plus souvent en trois lobes dentés en scie ; fleurs blanches, sur pédicules grêles, et au nombre de 40 à 50, en corymbes serrés, placés à l'extrémité des rameaux ; elles n'ont

que

que 3 à 4 ovaires, et paraissent à la fin de mai ou en juin.

6. Spirée a feuilles lisses. *Spiræa lævigata.* L. De la Sibérie. Environ 3 pieds, rameaux étalés, garnis de feuilles sessiles, lancéolées, glabres et vert glauque; fleurs blanches, très-petites, en plusieurs épis longs de 2 pouces, dont la réunion au sommet des rameaux forme une grappe composée : fleurit dès le mois d'avril.

7. Spirée a feuilles de Saule. *Spiræa salicifolia.* L. Des Montagnes de l'Auvergne. Dans nos jardins cet arbrisseau s'élève à 2 ou 4 pieds; rameaux redressés, élancés, effilés, garnis de feuilles ovales, ou ovales-lancéolées, presque sessiles, glabres, finement dentées en scie; en juin et juillet, fleurs blanches et couleur de chair, petites, nombreuses, disposées au sommet des rameaux en plusieurs grappes rameuses, formant un panicule long de 4 à 8 pouces. Cette espèce, de même que les deux précédentes, s'accommode mieux d'un terrain un peu humide et ombragé.

8. Spirée cotonneuse. *Spiræa tomentosa.* L. Du Canada et des États-Unis. Arbrisseau souvent divisé dès sa base en rameaux droits, effilés, revêtus d'un duvet roussâtre, et garnis de feuilles ovales-lancéolées, inégalement dentées en leurs bords, vertes en dessus, blanchâtres et cotonneuses en dessous; en août et septembre, fleurs roses, petites, au sommet des rameaux en un beau panicule pyramidal. Terre de bruyère.

9. Spirée a feuilles de Sorbier. *Spiræa sorbifolia.* L. De Sibérie. Rameaux étalés, un peu tortus; feuilles ailées, composées de 17 à 21 folioles lancéolées, beau vert gai, dentées en scie, et qui la rendent facile à distinguer de toutes les autres espèces de ce genre; en juin, fleurs très-nombreuses, blanches, disposées, au sommet des rameaux, en panicule touffu, souvent plus d'un pied de haut. Cet arbrisseau demande aussi une terre un peu fraîche et ombragée.

SPRINGELIA. (fam. des Éricinées.) Springélie

INCARNATE *ou* ÉTOILÉE. *Springetia incarnata.* HERB. DE L'AMAT., vol. 4. Nouvelle-Hollande. Charmant arbrisseau de 2 pieds, très-rameux et glabre; feuilles nombreuses, imbriquées, amplexicaules, petites, en capuchon à leur base, glauques, rudes et rapprochées; tout l'été, fleurs à 5 pétales, connivens à leur base, paraissant former une corolle monopétale à 5 divisions ouvertes en étoile et d'un rose pâle, disposées en faisceaux terminaux; calice de même couleur. Les fleurs conservent leur fraîcheur jusqu'à la maturité des graines. Culture des bruyères.

STAPHILIER. *Staphilea.* (Pentandrie Trigynie, fam. des RHAMNÉES.)

1. STAPHILIER A FEUILLES AILÉES. Nez-coupé, Patenôtrier ou Faux-Pistachier. *Staphilea pinnata.* L. Indigène, de 12 à 15 pieds; tige et rameaux formant buisson; écorce gris cendré et rayé; feuilles à 5 ou 7 folioles ovales, pointues, finement dentées, beau vert; en avril et juin, fleurs à 6 pétales blancs, grappes moyennes.

2. STAPHILIER A FEUILLES TERNÉES. *Staphilea trifoliata.* L. De la Virginie. Arbrisseau moins grand; feuilles à 3 folioles ovales-aiguës et dentées; en mai et juin, fleurs plus grandes, plus grosses et en grappes pendantes et plus longues. Tout terrain, toute exposition; Multip. de rejetons ou de graines dures dont on fait des chapelets dits *patenôtre*. *Staphyle* est un mot grec qui signifie grappe de raisin.

STENANTHERA. (Pentandrie Monogynie, fam. des ÉPACRIDÉES de BROWN.) STENANTHERA A FEUILLES DE PIN. *Stenanthera pinifolia.* De Van Diemen-Island. Tige assez semblable par son port au pin d'Alep; feuilles comme celles des pins, très-multipliées et glauques; en mai et juin, fleurs axillaires; calice à 5 divisions, corolle tubuleuse, à 5 découpures peu profondes, fermées au sommet, le tube rouge vif jusqu'aux deux tiers, le surplus blanc jaunâtre, et l'ouverture du limbe verdâtre. Ce charmant arbuste n'existe que depuis 3 ans en France; culture des bruyères du Cap. Multiplication de marcottes et de boutures.

STERCULIER. *Sterculia.* (Monœcie Monadelphie, fam. des MALVACÉES.) STERCULIER A FEUILLES DE PLATANE *ou* BUPARITI. *Sterculia platanifolia.* L. Bel arbrisseau ; rameaux divergeant obliquement du sommet d'une tige verte, nue, bien filée, de 10 à 15 pieds et plus en France, et grand arbre en Chine ; feuilles grandes, beau vert, semblables à celles du platane, pétioles longs, formes qui lui ont fait donner le nom de parasol chinois ; fleurs insignifiantes, en panicule terminal ; mais fruits bons à manger. Terre à oranger ; exposition chaude et abritée, et mieux en orangerie à la température de Paris. Culture des orangers. Multiplic. de graines.

2. STERCUBIER A FEUILLES ENTIÈRES. *Sterculia balanghas.* L. HERB. DE L AMAT., vol. 4. Du Malabar. Arbre dont le tronc acquiert deux pieds de diamètre, mais qui reste arbrisseau dans nos serres ; feuilles ovales-lancéolées, planes, glabres, et à une seule nervure ; fleurs blanchâtres à odeur de vanille, et à panicule au sommet des rameaux. Multiplic. de boutures au printemps, en pot sur couche chaude et sous verre. Constamment serre chaude.

STEWARTIA. (Monadelphie Polyandrie, fam. des MALVACÉES.) Dédié au ministre J. STEWART.

1. STEWARTIA A UN STYLE, MALACHODENDRON. *Stewartia malachodendron.* L. De Virginie. Très-bel arbrisseau de 6 pieds; tiges droites, raides, très-rameuses; feuilles grandes, ovales-aiguës, amincies à la base, dentées et vert pâle en dessous; en juin-juillet, fleurs blanches, à bords frangés, maculées et rayées pourpre, sessiles, odorantes, axillaires, grandes, et semblables à celles des Malvacées (d'où le nom spécifique des mots grecs *malaché*, mauve, et *dendron*, arbre.) Terre franche ou de bruyère. Multiplication de marcottes, qui souvent sont deux ans à prendre ; mieux de graines du pays ; près du jour dans l'orangerie, où il faut le tenir l'hiver, jusqu'à ce qu'il soit adulte. Alors on le met en situation abritée ; on le garantit surtout des gelées printanières qui détruisent ses pousses précoces et le font périr.

2. Stewartia a cinq styles. *Stewartia pentagyna.* L. — De Virginie, à l'ombre, près des eaux : il est aussi élégant, plus petit, mais plus rustique que le précédent, auquel il ressemble par son port, même par ses feuilles, dentées, souvent roulées sur leurs bords, pâles et velues en dessous ; pétiole plus long, fleurs plus hâtives, aussi grandes, odorantes, axillaires, solitaires, blanches, à 7 ou 8 pétales inégaux, teints de rouge et verdâtres en dehors ; étamines à anthères blanches ou jaunes. Il mûrit quelquefois ses graines. Même culture et exposition ombragée, le soleil étant contraire à ces deux espèces.

STRAMOINE. (*Voyez* page 681.) Stramoine en arbre, Trompette du jugement. *Datura arborea.* L. Du Chili. Arbrisseau à tige de 10 à 15 pieds, forte, épaisse, écorce grisâtre ; feuilles grandes, ovales-lancéolées, molles, et un peu velues ; de juillet en octobre, belles fleurs d'un pied de long, en entonnoir plissé et à 5 angles, pendantes, très-odorantes, beau bleu avec raies jaune pâle. Terre d'oranger ; exposition chaude ; serre tempérée l'hiver. Multiplicat. facile de boutures pendant toute la belle saison ; arrosemens fréquens en été, et rares en hiver, où il ne faut point d'humidité.

STRUTHIOLE. *Struthiola.* Nom dérivé du grec, et qui signifie un *petit moineau.* (Tétrandrie Monogynie, fam. des Thymélées.) Arbustes du Cap.

1. Struthiole imbriquée. *Struthiola imbricata.* Herbier de l'Amateur, vol. 3. Arbuste de 3 à 4 pieds, aussi singulier que joli ; feuilles imbriquées, très-petites, si serrées qu'elles cachent les rameaux ; en mars et septembre, fleurs nombreuses, sessiles, axillaires, très-odorantes, blanches, et en tuyau grêle et long, divisé en 4 segmens oblongs, pointus et glande jaune à la base de chacun. Cet arbuste est assez délicat ; il craint tellement l'humidité, qu'il faut le garantir des trop grandes pluies : l'hiver il faut le tenir sèchement et au jour dans une bonne orangerie ; terre légère et de bruyère, mêlée avec un sixième de terre franche douce. Boutures dans cette même terre, en

mai et juin, sur couche chaude et sous châssis. Même culture aux deux suivantes.

2. STRUTHIOLE CILIÉE. *Struthiola ciliata.* AND. 2 pieds et demi, feuilles moins rapprochées, et ciliées; en mai, fleurs blanches ou rouges suivant la variété, et très-odorantes le soir.

3. STRUTHIOLE A FEUILLES DE MYRTE. *Struthiola ovata.* AND. Rameaux jaunâtres; feuilles sessiles, ovales, moins près du bois; de mars en juin, fleurs grandes, blanches et odorantes, 2 glandes à chaque division de la corolle.

STYLIDIER, *STYLIDIUM*. (Gynandrie Tétrandrie, fam. des STYLIDIÉES.)

STYLIDIER GLANDULEUX. *Stylidium glandulosum.* HERBIER. DE L'AMATEUR, volume 4. Nouvelle-Hollande. Arbuste de 8 à 12 pouces de haut, que nous avons vu chez M. Cels, et qui mérite les soins d'un amateur, quoique les fleurs soient petites et sans éclat, mais à cause des phénomènes que présente l'irritabilité particulière à leur style. Cet organe, lorsqu'on le touche avant que la fécondation soit accomplie, est susceptible d'éprouver une contraction subite, par laquelle il se replie rapidement dans le sens opposé à sa direction naturelle. La plante est divisée en plusieurs rameaux abondamment garnis de feuilles très-rapprochées, linéaires, glabres et un peu charnues; fleurs petites, terminales, en grappes peu fournies, d'abord d'un jaune pâle, et à la fin rougeâtres; corolle monopétale, à cinq divisions, dont une beaucoup plus petite; étamines à quatre anthères, sessiles sur le stigmate. Fleurs en avril, mai et juin; terre de bruyère en pot; orangerie; multipl. par les graines quand on peut en obtenir.

STYPHELIA. (Pentandrie Monogynie, fam. des ÉRICINÉES.) STYPHELIA A TROIS FLEURS. *Styphelia triflora.* AND. *rep.* 72. Nouvelle-Hollande : le nom est dérivé du grec *styphelos*, rude, âpre, dur; feuilles imbriquées, ovales, glauques et si serrées sur les branches, qu'elles les cachent et ne présentent que leur pointe piquante; de juin en août, fleurs nom-

breuses, axillaires, ternées, et presque sessiles, consistant en tube d'un beau rouge, évasé en un limbe rouge, jaunâtre pâle, à 5 divisions roulées en dehors et dépassées par les étamines et le style. Cet arbrisseau est un peu rameux; terre de bruyère, et bonne orangerie. Multiplic. de boutures. On a encore apporté du même pays le *Styphetia parviflora*, qui, aux dimensions près, ressemble à l'autre, et se cultive de même.

SUMAC. *Rhus*, nom arabe. (Pentandrie Digynie, fam. des Térébinthacées.) Quelques-uns de ces arbrisseaux sont plus agréables à l'automne; alors leur feuillage, qui est déjà très-beau, devient presque rouge.

1. Sumac a feuilles d'orme, rouvre des corroyeurs. *Rhus coriaria*. L. Midi de la France. Les Grecs l'avaient nommé *rhous*, de leur verbe *rheo*, je coule, pour exprimer la nature de ses racines vagabondes, traçantes, et qui poussent des rejetons, au moyen desquels on le multiplie facilement. Arbrisseau de 8 à 10 pieds; feuilles de 15 ou 17 folioles sessiles, aiguës, dentées, velues, vert jaunâtre; fleurs très-petites, vertes et en panicules serrés, et peu d'effet : son fruit est employé dans l'orient pour donner de l'acidité aux mets.

2. Sumac de Virginie, Sumac Amarante. *Rhus typhinum*. L. Ses surnoms Amarante et *typhinum* désignent la manière d'être de ses beaux panicules de fleurs rouges, ressemblant assez à une tête d'amarante, ou du *typha* (roseau-masette.) Il trace beaucoup; feuilles ailées à 13 ou 15 folioles. Variété à feuilles panachées.

3. Sumac du Canada. *Rhus canadense*. L. Se rapproche du précédent; mais folioles vert luisant en dessus, blanc en dessous, glabres des deux côtés, et panicules herbacés.

4 — 5. Sumac glabre, vulgairement Vinaigrier. *Rhus glabrum*. L. De la Caroline. Arbrisseau plus élevé, aspect pittoresque par ses panicules jaunes, puis rouge éclatant. Feuillage aussi de cette teinte,

Du reste, à peu près semblable aux autres. On cultive encore le *Rhus copallinum*, même pays; feuilles ailées et luisantes.

6. Sumac fustet. *Rhus cotinus*. L. De la France méridionale. Arbrisseau ordinairement en buisson, et à feuilles simples, ovales-arrondies, et laissant aux doigts une odeur de citron ; longs pétioles ; panicules extrêmement légers et très-rameux, souvent en si grand nombre, que l'arbrisseau en est tout couvert ; pédoncules rougeâtres, très-divisés, longs et minces comme du fil, portant de très-petites fleurs blanchâtres, et puis rougeâtres, distinctes, et dont le plus grand nombre avorte. Ces pédoncules et leurs divisions s'allongent ensuite tellement, que de loin elles font l'effet d'une chevelure en mauvais ordre. Il est très-pittoresque pour la décoration des jardins. Le bois est employé pour les teintures jaunes.

7 — 15. On peut encore orner les jardins paysagers des *Rhus elegans*, *vernix*, *aromaticum*, *suaveolens* ; et l'orangerie, des *Rhus tomentosum*, *viminale lucidum*. Nous ne parlerons pas de l'Arbre-du-Poison, *Rhus Toxicodendrum*. L., qu'il faut éloigner de tous jardins, quoiqu'il soit d'un aspect séduisant par ses belles feuilles ternées, lisses et luisantes. En général, le suc de la plupart des sumacs peut être dangereux, mais pas autant que Hales l'a avancé. Toutes sortes de terres leur sont propres. Ils fleurissent en juillet. On les multiplie de leurs traces ; exposition du nord, abritée des grands vents. Le *copallinum*, l'*aromaticum* et le *suaveolens*, demandent une exposition plus chaude. Leur bois est tendre.

SUREAU. *Sambucus*, du mot grec *Sambouké*, nom d'un instrument de musique fait avec le bois du sureau. (Pentandrie Trigynie, fam. des Caprifoliacées.)

1—2. Sureau commun. *Sambucus nigra*. L. Indigène, de 12 à 15 pieds; écorce grise ; rameaux jaunâtres à étui médullaire très-large, et dont on retire

facilement la moelle; feuilles opposées, à 5 ou 7 folioles ovales-lancéolées et dentées; en juin, fleurs petites, nombreuses, blanches, en ombelles corymbiformes; fruits en baies noires. Variétés à fruits blancs, à fruits verts. *Sambucus viridis*, qui a une sous-variété à rameaux aplatis, — à feuilles panachées de blanc. *Sambucus variegata*, — à feuilles découpées. *Sambucus laciniata*. Tous terrains et expositions, et mieux un sol frais et mi-soleil, surtout pour les variétés qui sont plus délicates. Multiplic. de graines, de boutures et de rejetons. On en fait des haies; les fleurs sont résolutives et sudorifiques, et les feuilles et l'écorce intérieure purgatives, hydragogues. C'est aussi avec les fleurs qu'on fait le vinaigre surat.

3. Sureau du Canada. *Sambucus Canadensis*. Mich. Les feuilles ont plus de folioles, et celles-ci sont dentées plus profondément; corymbes aussi plus larges. On l'appelle encore Sureau de tous les mois, parce que ses fleurs durent et se succèdent long-temps. Il trace beaucoup. Même culture.

4. Sureau a grappes. *Sambucus racemosa*. L. Arbrisseau indigène, de 6 à 7 pieds, à écorce brune. Distingué de la première espèce par ses grappes ovales, grandes et agréables, de baies rouges qui font de l'effet. Même culture, mais plus délicat. Il lui faut une situation abritée. On peut greffer les sureaux en fente; mais, comme ils ont beaucoup de moelle, la fente doit avoir lieu de côté, et dans la circonférence sans passer par l'étui médullaire.

5. Sureau Yèble. *Sambucus ebulus*. L. Indigène. Tige droite, herbacée, cannelée, peu rameuse; feuilles opposées, de 7 à 9 folioles lancéolées, dentées en scie; fleurs blanches en cimes terminales; baies noires. Terre fertile. Ses coupes annuelles forment de bons engrais. Multiplication de graines, ou par ses racines traçantes.

SWAINSONIE a feuilles de Coronille. *Swainsonia coronillæfolia*. Brown. — Herb. de l'Amat., vol. 3. (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.)

Dédié à Swainson. De la Nouvelle-Hollande. Arbuste. Feuilles opposées, longues, 15 à 23 folioles ovales, et échancrées au sommet; joli vert; de juin à octobre, fleurs en grappes, assez grandes, et rose pourpré tendre. Multip. de graines. Orangerie; terre franche légère, ou de bruyère. On le cultive comme les arbrisseaux du Cap.

2. Swainsonie a feuilles de Galéga. *Swainsonia galegifolia.* Ait. —Herb. de l'Amat., vol. 3. Nouvelle-Hollande comme la précédente; elle en diffère seulement par le rouge éclatant des fleurs à légère odeur de vanille, et par le long pédoncule de son légume. Même culture.

SYRINGA, Seringat. *Philadelphus.* (Icosandrie Monogynie, fam. des Myrtées.) Du grec *Syrinx*, flûte, que les Grecs faisaient avec le bois de ce végétal. Genre dédié à Ptolémée Philadelphe, d'où le nom latin.

1. Syringa des jardins *ou* odorant. *Philadelphus coronarius.* L. Arbrisseau de la France mérid., rustique, touffu, s'accommodant de tout terrain et exposition, formant des buissons de 8 à 9 pieds de haut; tiges et rameaux nombreux et diffus; feuilles opposées, pétiolées, ovales-aiguës, inégalement dentées, vert foncé; en juin, fleurs en bouquets terminaux, blanches, à 4 pétales; odeur agréable, mais forte. Variétés *à feuilles panachées*, *à fleurs inodores* et *semi-doubles*, mais qui s'ouvre rarement, *naine*, plus petite dans toutes ses proportions, et qui fleurit assez rarement; elle s'élève à 3 pieds, et forme un buisson épais.

2. Syringa inodore. *Philadelphus inodorus.* L. De la Caroline. Cette espèce semblable, mais plus grande dans toutes ses dimensions, a les fleurs en proportion plus grandes encore. Elles font un très-bel effet, et n'ont point l'incommodité de la trop forte odeur du premier. Multip. par rejetons, ou éclats de pieds en automne, et aussi de marcottes et de boutures. Terre franche légère et fraîche, et toute exposition.

3. Syringa pubescent. *Philadelphus pubescens.*

HERB. DE L'AMAT., vol. 4. 5 à 8 pieds; rameaux nombreux, grisâtres, opposés comme les feuilles. Celles-ci ovales-aiguës, pubescentes; pétioles très-courts; fleurs blanches, inodores, assez grandes; les plus belles du genre. Culture *idem*.

TAMARISC. *Tamarix*. (Pentandrie Trigynie, fam. des TAMARISCINÉES.)

1. TAMARISC DE NARBONNE. *Tamarix gallica*. L. Du midi de la France. Il arrive quelquefois que le trop grand froid fait périr sa tige : alors il repousse du pied. Ce grand et joli arbuste aime les terrains frais, le bord des eaux, qu'il orne par ses branches nombreuses, souples, souvent pendantes, jamais entièrement dépouillées de leurs feuilles menues, imbriquées, beau vert, imitant celles du cyprès; en mai, ses tiges et rameaux se terminent par des épis grêles de fleurs petites, blanches, teintes de pourpre, à 5 pétales. Propagation de marcottes ou de boutures en février, en terrain frais; il faut les serrer en orangerie l'hiver, pour ne les séparer et mettre en pleine terre qu'au bout de 2 ans.

2. TAMARISC D'ALLEMAGNE. *Tamarix germanica*. L. Arbuste plus rustique et ne s'élevant qu'à 6 ou 8 pieds; rameaux plus droits, quoique souples; feuilles plus longues, presque glauques; de juin en septembre, fleurs disposées de même, plus grandes, pourpre plus foncé, légèrement odorantes, et à 10 étamines. On fait durer la floraison en le tondant : il produit aussi un joli effet. Même culture.

TAXODIER. *Taxodium*. RICHARD. *Schubertia*. MIRBEL. (Monœcie Monadelphie, fam. des CONIFÈRES.) TAXODIER DISTIQUE, CYPRÈS CHAUVE, CYPRÈS DE LA LOUISIANE, CYPRIER. *Taxodium distichium*. — *Cupressus distichia*. L. On l'appelle *chauve*, parce qu'il se dépouille chaque année de ses feuilles très-petites, linéaires, pointues, molles, vert agréable, et rangées comme celles de l'acacia, d'où son surnom *distichia*. Arbre de 100 à 120 pieds de haut sur 30 à 40 de circonférence, à une température douce : il vient dans les lieux humides, même dans l'eau. Il produit,

autour du pied, des saillies d'un à 4 pieds, creuses et qu'on emploie pour faire des ruches. Culture du cyprès commun pendant 4 ans, mais beaucoup d'eau, ensuite placé dans une terre humide et ombragée. Ce bel arbre, qui fleurit en mars, sera très-utile, et produira un bel effet sur le bord des pièces d'eau, des étangs, etc. Le bois en est très-bon; il est même plus durable que celui des pins : il donne aussi une résine d'une odeur assez agréable.

THÉ. *Thea.* (Polyandrie Monogynie, fam. des THÉACÉES.) THÉ BOU. *Thea bohea.* L. HERB. DE L'AMAT., vol. 4. *Thée* ou *theh* en Chine, et *tsjaa* au Japon. Très-joli arbrisseau d'orangerie, où il n'acquiert que 4 pieds de haut. Rameaux nombreux, à écorce grise, garnis de feuilles persistantes, ovales, assez longues, fermes, dentées, beau vert en dessous, nervures saillantes; en septembre, fleurs très-nombreuses, axillaires, blanches, et à anthères jaunâtres; fruits verts, dont les semences parviennent à maturité. Terre franche légère; mi-soleil. Multiplic. de graines, boutures, rejetons et marcottes au printemps, sur couche et sous châssis. Il serait de pleine terre dans le midi de la France, où on pourrait préparer ses feuilles, comme à la Chine, pour en faire l'infusion connue sous le nom de thé.

THUNBERGIA. (Fam. des ACANTHÉES.) Dédié M. Thunberg. TUNBERGIA ODORANT. *Thunbergia fragrans.* HERB. DE L'AMAT., vol. 4. De l'Inde. Tige grimpante; feuilles en cœur, acuminées, dentées, l'extérieur à 2 folioles; fleurs blanches, en coupe, assez grandes, pédonculées, axillaires. Ce joli arbuste est de serre chaude; terre franche légère, tenue fraîche. Multiplic. de boutures.

THUYA. (Monœcie Monadelphie, famille des CONIFÈRES.)

1. THUYA OCCIDENTAL *ou* DU CANADA, ARBRE DE VIE. *Thuya occidentalis.* L. De 40 à 50 pieds, très-rustique; forme régulière et pyramidale; tige verticale, et branches très-ouvertes, dont les inférieures, souvent inclinées, se dessèchent et tombent successive-

ment; feuilles persistantes, grasses, odorantes quand on les froisse, écailleuses, imbriquées et très-petites; elles sont aplaties, ainsi que les petits rameaux, qui prennent l'hiver une teinte rembrunie; en avril, fleurs terminales, mâles ou femelles: cônes lisses, dont les semences se récoltent à la fin de l'automne; multipl. en tout temps, soit de boutures à l'ombre, en terre légère ou de bruyère, qu'on entretient fraîche, soit de marcottes couchées en automne, et qu'il faut aussi arroser; mais les arbres venus de semences sont toujours plus beaux. En mars on met celles-ci dans des pots ou terrines pleins de terre franche légère, mieux de terre de bruyère, placés au levant sur couche tiède, et tenus humides par de la mousse et des arrosemens. Le plant se lève en motte et se met en place dans la même terre. On le garantit du froid avec un peu de fougère ou de litière, pendant les 2 ou 3 premiers hivers; à la quatrième année, on peut le mettre en pleine terre un peu humide, et l'abandonner à lui-même. Variété panachée. Bois rougeâtre fort léger, et d'une longue durée.

2. Thuya de la Chine. *Thuya orientalis*, L. Le bois presqu'incorruptible de celui-ci, serait plus beau s'il n'était quelquefois maltraité par nos hivers. Il ressemble au précédent, mais plus petit, branches plus rapprochées et plus garnies de feuilles plus vertes et plus pointues. Les cônes sont raboteux; plus larges, à écailles aiguës. Moins difficile sur le terrain, il faut cependant l'abriter des vents du nord; du reste, mêmes cultures et moyens de multiplication. *Thya* ou *Thiya* était, chez les Grecs, le nom d'un de ces arbres, et vient de leur verbe *thyô*, je parfume; parce que son bois brûlé répand une fumée aromatique.

3—4. Thuya articulé. *Thuya articulata*. Desf. Tige droite et rameuse; écorce gris brun; ses ramifications ne sont point planes. Cependant le rameau entier présente une sorte d'éventail mal formé; feuilles longues, luisantes, glabres, pointe serrée et glandes, comme celles du n°. 1, adnées d'une articulation à

l'autre, et décurrentes. Orangerie; terre franche, mi-soleil; mult. de marcottes. Le *Thuya australasia* est plus beau; il a la forme du cyprès pyramidal. Même culture; on pourra le mettre en pleine terre au midi de la France.

TILLEUL. *Tilia.* (Polyandrie Monogynie, et type de la fam. des TILIACÉES.)

TILLEUL COMMUN. *Tilia europæa.* L. Grand et bel arbre à fleurs odorantes, utiles par leurs propriétés médicinales, blanc jaunâtre, en juin. Il y a l'espèce à petites feuilles, *mycrophylla*, l'espèce à larges feuilles, *platyphylla.* Et la variété à rameaux très-rouges, *corallina.* La première espèce, très-commune, est notre tilleul des bois; la deuxième n'est pas rare, on l'appelle *Tilleul de Hollande.*

On cultive encore le tilleul du Canada à larges feuilles, *Tilia pubescens vel caroliniana*, arbre de 70 à 80 pieds; et le tilleul argenté. *Tilia alba.* Ce dernier de l'Amérique sept. port superbe; hauteur de 40 pieds; feuilles taillées en cœur à leur base, et couvertes en dessous d'un duvet épais, cotonneux et blanc, qui leur donne un air argenté lorsque le vent les agite, d'où le nom *Tilia argentea;* en août, fleurs plus odorantes. Tous ces arbres font un bel effet; ils fournissent un ombrage agréable. On les multiplie de semences, qu'il est bon de conserver l'automne et l'hiver dans du sable ou du terreau, dans lesquels on les fait stratifier pour qu'elles lèvent au printemps suivant, et de marcottes, même par la greffe; ils préfèrent un terrain frais et profond. Le bois de tilleul est léger et tendre; il sert pour le tour, la sculpture et l'ébénisterie; l'écorce est employée à faire des cordes.

TOURNEFORTIA. (Pentandrie Monogynie, fam. des BORRAGINÉES.) Genre dédié à TOURNEFORT, et dont presque toutes les espèces ont des fleurs assez agréables et odorantes, auxquelles succèdent des baies transparentes et de couleurs différentes, suivant l'espèce. TOURNEFORTIA A FLEURS CHANGEANTES. *Tournefortia mutabilis.* VENT. Arbuste de Java. Tige droite,

d'un pied ; rameaux ouverts ; feuille alternes, pétiolées, ovales-lancéolées, entières, assez grandes ; au printemps, fleurs en épi latéral, monopétales, tubulées, à 5 divisions arrondies, d'abord blanches ; puis marquées d'une ligne noire ; elles finissent par être entièrement de cette couleur, et deviennent des baies vertes, puis blanches et transparentes, agréables à l'œil. On peut mettre à l'air cette espèce et les autres du genre, telles que le *Tournefortia laurifolia, scabra, lucida, arborescens,* pendant les mois de chaleur; mais toutes demandent la serre chaude pendant le reste de l'année. Ces jolies arbustes se reproduisent de leurs graines, et quelquefois de marcottes.

TRISTANIE. *Tristania.* (Icosandrie Monogynie, fam. des MYRTÉES.) TRISTANIE A FEUILLES DE LAURIER-ROSE. *Tristania neriifolia.* HERB. DE L'AMAT., vol. 3. Cette espèce, distraite des mélaleuques dont elle différait par plusieurs caractères, est un arbrisseau de 3 à 6 pieds, de la Nouvelle-Galles du sud. Rameaux comprimés, garnis de feuilles lancéolées-linéaires, opposées, glabres, luisantes, coriaces et persistantes; fleurs jaune clair, axillaires, en corymbe, pédoncules trichotomes, étamines au nombre de 15 à 25, filamens libres dans presque toute leur longueur et égaux aux pétales. Fleurit de juillet en septembre. Plantation en pot et en terre de bruyère ; orangerie l'hiver, multip. de boutures et de marcottes.

TROÈNE. (Diandrie Monogynie, fam. des JASMINÉES.) Appelé *Ligustrum,* parce que l'espèce la plus anciennement connue se trouve abondamment dans la Ligurie.

1. TROÈNE COMMUN. *Ligustrum vulgare.* L. Arbrisseau indigène, employé dans les jardins et dans les campagnes, où l'on en forme des palissades basses et des haies ; feuilles d'un vert assez foncé, opposées, lancéolées, aiguës, assez étroites ; au printemps, fleurs petites, blanches; baies noires. Une variété donne des baies blanches ; une autre a les feuilles panachées. Toute terre et toute exposition. Se-

mences, marcottes, boutures et rejetons enracinés.

2. Troëne du Japon. *Ligustrum japonicum.* Herb. de l'Amat., vol. 4. Il a de grands rapports avec le commun, mais il en diffère en ce que c'est un plus grand arbrisseau, et que ses fleurs, qui ont 4 à 5 lignes de diamètre, forment un panicule décomposé, trichotome, très-ouvert et terminal. Il fleurit en été. L'hiver on le rentre dans l'orangerie où on le met en pleine terre franche légère, à une bonne exposition, et on l'abrite des fortes gelées.

TULIPIER. *Liriodendron.* (Polyandrie Polygynie, fam. des Magnoliacées.)

Tulipier de Virginie. *Liriodendron tulipifera.* L. Arbre de 80 à 100 pieds, de fort belle apparence; il aime les bons fonds un peu frais, le nord, l'ombre et le plein air. On l'obtient par marcottes qui prennent difficilement, demandent des précautions lorsqu'on les sépare; ou par la graine, moyen le plus sûr et le meilleur. On sème celle-ci au printemps en terrines remplies de terre de bruyère, ou dans une planche. Partie lève la première, partie la deuxième, et quelquefois la troisième année. Éclaircir le plant s'il est trop dru : abriter avec de la grande litière ou de la fougère, pendant les gelées; mettre en pépinière la troisième année, et couvrir pendant le froid. Lorsque les tulipiers ont acquis 4 ou 5 pieds de hauteur, on les met en place dans un trou profond rempli de bonne terre franche légère, douce et ameublie; on peut entourer les racines de terre de bruyère qui les aidera à faire du chevelu; et lorsqu'elles auront atteint l'autre terre, l'arbre y poussera vigoureusement, surtout si on l'arrose souvent et beaucoup. Il craint les amputations dans sa jeunesse. Sa tige, droite, est branchue dans le haut. Feuilles portées sur un long pétiole, glabres, sans dents, ressemblant un peu à celles du platane. En juin et juillet, fleurs terminales, presque sessiles, assez semblables à celles d'une tulipe, à six pétales arrondis, vert jaunâtre, et marqués d'une tache rouge brique. Elles répandent une odeur légère assez agréable; le bois est aromatique, léger et

propre à divers usages. Les racines servent pour aromatiser les liqueurs. Le nom générique est composé des deux mots grecs *leirion* et *dendron*, qui signifient Arbre-aux-Lis. Variétés 1. à lobes aigus acuminés, *Liriodendron acutiloba*; 2. à lobes arrondis et très-obtus, *Liriodendron obtusifolia*; 3. à feuilles entières, *Liriodendron integrifolia*; 4. à fleurs jaunes, *Liriodendron flava*. Ce dernier mérite la préférence, parce que sa fleur est plus large, d'un jaune éclatant, et d'une odeur plus suave.

TUPELO. *Nyssa*. (Polygamie Diœcie, fam. des Éléagnées.)

1. Tupelo aquatique. *Nyssa aquatica*. L. Amériq. septent. comme les autres espèces. Arbre de 40 à 45 pieds; tronc droit; feuilles ovales-oblongues, acuminées, de 3 pouces; au printemps, fleurs peu apparentes, comme celles des autres tupelos; fruits ovales, bleu foncé, gros comme un pois. Le bois a les fibres croisées comme ceux de l'orme tortillard, et peut être employé aux mêmes usages. Il vient dans les marais inondés l'hiver; terre tourbeuse, et à défaut, terre de bruyère entretenue humide. Multip. de semences en terrine qu'on place l'hiver en orangerie.

2. Tupelo des forêts. *Nyssa sylvatica*. Mich. Arbre de 60 à 70 pieds. Feuilles ovales, entières, velues, de 5 à 6 pouces; fruits semblables, mais moitié plus gros que ceux du *Nyssa aquatica*. Terre moins humide et franche légère; du reste même culture.

3. Tupelo cotonneux. *Nyssa tomentosa*. Mich. Fl. — *Nyssa grandidentata*. Mich. Arbre de 70 à 80 pieds; feuilles de 5 à 6 pouces, ovales, acuminées, cotonneuses en dessous, mais devenant insensiblement glabres, ayant 2 ou 3 larges dents de chaque côté. Fruits encore plus gros et bleu foncé. Même culture, mais moins d'humidité. Bois très-tendre et léger.

4. Tupelo blanchatre. *Nyssa candicans*. Mich. *Nyssa capitata*. Mich. Arbre de 30 pieds; feuilles de 5 à 6 pouces, cunéiformes, vert clair en dessus, glau-

ques en dessous. Fruits rouge clair. Même culture, mais les deux dernières espèces plus sensibles au froid, exigent l'orangerie.

VAUBIER. *Hakea.* (Tétrandrie Monogynie, fam. des Protéacées.) Vaubier en poignard, *Hakea pugioniformis*, Herb. de l'Amat., vol. 4. Arbrisseau de 6 à 8 pieds de haut, apporté du port Jackson en Angleterre en 1796, et introduit en France quelques années après; nous l'avons vu chez M. Cels. Ses feuilles sont sessiles, cylindriques, luisantes, persistantes, très-aiguës et piquantes; ses fleurs, blanches, assez petites, et 3 à 4 ensemble dans les aisselles des feuilles ont un calice pétaliforme, à 4 folioles, linéaires, inégales, creusées vers leur extrémité d'une petite fossette, où chacune d'elle porte une étamine. L'ovaire est supérieur, surmonté d'un style cylindrique, recourbé de même que les folioles calicinales; le fruit est une capsule ligneuse, ovale, prolongée à son extrémité en pointe aiguë ayant la forme d'un poignard, et contenant plusieurs graines dans une seule loge. Fleurs depuis le mois de mai jusqu'en août. Terre de bruyère; serre tempérée; multiplication de graines et de marcottes.

VÉRONIQUE. (*Voy.* page 690.) Véronique en croix. *Veronica decussata.* Wild. Ile de Falkland. Arbrisseau très-agréable et toujours vert. Branches opposées et nombreuses; feuilles serrées, disposées en croix, assez grandes, beau vert, forme de celles du buis. En juin, grappes de jolies fleurs blanches, souvent à 4 ou 5 divisions et d'une odeur suave. Culture des diosmas; reprise facile de boutures. Il végète assez bien dans la terre franche légère, mêlée d'un peu de terre de bruyère, et, à défaut, de terre légère.

VERVEINE. *Verbena.* (*Voy.* page 691.) Verveine a trois feuilles, Verveine Citronnelle ou odorante. *Verbena triphylla.* L'Her. *Aloysia citriodora* Ortega. Du Chili. Joli arbrisseau de 4 à 6 pieds; rameaux assez diffus; feuilles souvent en verticilles de trois, lancéolées, pointues, vertes en dessus, blan-

châtres en dessous, laissant aux doigts une odeur très-agréable de citron; de juillet en septembre, fleurs petites, nombreuses, blanc en dehors et bleu purpurin en dedans; odeur de citron, et en panicules légers et terminaux. Terre franche légère. Exposition chaude l'été; orangerie ou châssis l'hiver. Arrosemens fréquens en été. Multiplic. de marcottes et plus facilement de boutures sur couche et sous cloche. On peut le tailler à la sortie de l'orangerie.

VIGNE-VIERGE. *Cissus quinquefolia.* H. P. *Cissus hederacea.* Willd. *Hedera quinquefolia.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Vinifères *ou* Sarmentacées.) Arbrisseau de l'Amérique septent. Rameaux multipliés, sarmenteux et pourvus de vrilles et de la faculté de jeter des racines au moyen desquelles ils s'implantent dans les arbres, sur les murs et sur les rochers. En été, les corps embrassés par la vigne-vierge sont cachés par ses feuilles nombreuses à cinq digitations ou lobes ovales, dentées, beau vert luisant qui devient rouge à l'automne; fleurs de peu d'apparence. Multiplication de graines marcottes ou boutures. Peu difficile sur le terrain et l'exposition; mieux terre fraîche et mi-soleil.

VIORNE. *Viburnum.* (Pentandrie Trigynie, fam. des Caprifoliées.) Arbrisseaux agréables; feuilles opposées, et fleurs en corymbes ombelliformes et terminaux. *Viburnum* vient du latin *viere*, lier avec de l'osier; parce que les branches de quelques espèces sont très-souples.

1. Viorne Laurier-Tin. *V. tinus.* L. D'Espagne. Bel arbrisseau toujours vert, de 7 à 8 pieds, rameux, à écorce blanchâtre; feuilles pétiolées, opposées en croix, ovales-aiguës, vert foncé et luisant. En mars et avril, fleurs nombreuses, rouges en dehors et blanches en dedans. Terre franche légère; exposition ombragée et non humide. Si on le met en pleine terre, il est nécessaire de le garantir des fortes gelées. Placer dans l'orangerie près des jours; arrosemens modérés en été et garantir de l'humidité. Variété: 1. à feuilles velues en dessous et en leurs bords, *V. tinus hirtum*;

2. à feuilles oblongues, luisantes, très-glabres, *V. lucidum*, sous-variété panachée; 3. à tige élevée, feuilles ovales-lancéolées, larges, velues et rudes, *V. strictum*, *V. rugosum*.

2. VIORNE COMMUNE, Moinsine, Coudre, Mansiène. *V. lantana*. L. Arbrisseau indigène, de 8 à 10 pieds; feuilles en cœur, pointues, blanchâtres et cotonneuses, dentées sur les bords; en juin, fleurs blanches; baies, d'abord rouges, puis noires, et astringentes. L'écorce des racines sert à faire de la glu. Ses branches s'emploient à faire des liens, des paniers, etc. Il a une variété à feuilles panachées; il réussit dans les craies.

3. V. A FEUILLES DE PRUNIER. *V. prunifolium*. L. Elle s'élève encore plus. Feuilles ovales, obrondes, pâles et lisses en dessous, à dents assez profondes; en juin et juillet, fleurs blanches, plus petites que celles de la précédente. Amérique septentrionale.

V. A MANCHETTE. *V. lantago*. L. De l'Amérique septentrionale, 8 à 10 pieds. Rameaux diffus, feuilles ovales, pointues et dentées; fleurs blanches, en juin et juillet.

5. V. A FEUILLES DE POIRIER. *V. pyrifolium*. H. P. De l'Amérique sept. Feuilles semblables à celles du poirier, lisses et luisantes; fleurs blanches, en juin.

6—7. V. OBIER, SUREAU D'EAU. *V. opulus*. L. Arbrisseau des endroits humides et découverts de nos forêts. Feuilles assez semblables à celles de l'érable; en mai, fleurs blanches, légèrement odorantes; les extérieures stériles et plus grandes que les intérieures, qui sont hermaphrodites; baies rouges. Variété à rameaux rougeâtres et luisans, de l'Amér. sept.; autre à fleurs, en mai, très-blanches, ramassées en globe ou en boule, et stériles, nommée *Boule de neige*, *Rose de Gueldre*, *Caillebotte*, et *Obier à fleurs doubles*. *Viburnum opulus sterilis*. L'espèce et les variétés se placent en terrain frais, et la tête au soleil. On les multiplie de rejetons et de marcottes simples; et, si on veut les tondre, il faut le faire aussitôt qu'elles sont défleuries. Troisième variété à feuilles panachées.

8. VIORNE NUE. *V. nudum*. L. De l'Amérique sept. Bel arbrisseau, très-touffu, de 12 à 15 pieds, à feuilles ovales-lancéolées, longues de près de 6 pouces, larges de 3, épaisses, rugueuses, velues et luisantes en dessus, pâles et duveteuses en dessous, crénelées et roulées sur les bords. En juin, fleurs blanches, en corymbes nombreux, et privées des bractées ordinaires aux autres espèces; d'où son nom spécifique *nudum*. Mêmes culture et multiplication.

9—12. Les *Viburnum cassinoïdes*, *fragrans*, HERBIER DE L'AMATEUR, volume 7, *dentatum*, *acerifolium*, et *dauricum*, méritent aussi d'être cultivées. Cette dernière a les feuilles ovales, dentées en scie; les fleurs peu nombreuses et disposées en cimes dichotomes.

En général, toutes les viornes s'accommodent de tout terrain et de toute exposition; elles fleurissent cependant mieux au soleil qu'à l'ombre. On les multiplie de graines, marcotte, rejetons et greffe. Leur bois est dur.

VIPÉRINE. *Echium*. (Pentandrie Monogynie, fam. des BORRAGINÉES.)

1. VIPÉRINE BLANCHATRE. *Echium candicans*. JACQ. De Ténériffe. Tige de 6 pieds, brune et raide; rameaux velus et blanchâtres, terminés par des feuilles persistantes, en rosettes, couvertes de poils blancs, lancéolées, aiguës; de juillet en septembre, fleurs en grappes terminales, beau bleu.

2. VIPÉRINE GIGANTESQUE. *Echium giganteum*. De Madère. Cet arbuste diffère du premier par sa taille plus haute, sa couleur plus blanche, et ses fleurs bleu céleste et terminales en mai.

3. VIPÉRINE A GRANDES FLEURS. *Echium grandiflorum*. VENT. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. Du Cap. Bel arbrisseau de 3 à 5 pieds, rameux et à écorce brune. Feuilles persistantes, sessiles, amplexicaules lancéolées, velues et vert foncé; au printemps, fleurs grandes, rose tendre, en cime lâche et axillaire. Terre franche légère, exposition chaude et arrosemens fréquens en été; orangerie, multiplication de semences

aussitôt la maturité, ou de boutures en mai, sur couche chaude et sous châssis.

VIRGILIER. *Virgilia.* (Décandrie Monogynie, fam. des LÉGUMINEUSES.) Dédié à VIRGILE. VIRGILIER A BOIS JAUNE. *Virgilia lutea.* MICH. — HERBIER DE L'AMATEUR, v. 3. Arbre de 30 à 40 pieds dans son pays natal, l'Amér. sept., entre les montagnes du Cumberland et le Mississipi; cultivé depuis 1802, en France, où l'on en voit déjà des individus de 12 à 15 pieds de hauteur, qui, par leur brillante végétation, paraissent devoir s'élever davantage. Ces arbres, peu sensibles aux froids, réussissent parfaitement en pleine terre; jusqu'à présent ils ont encore peu fleuri; on n'a pu les multiplier que de marcottes qui reprennent difficilement; le sophora du Japon est le seul arbre sur lequel on ait réussi à les greffer. Le virgilier forme naturellement une belle tête arrondie, divisée en branches et en rameaux lisses, glabres, garnis de feuilles alternes, grandes, composées de 5 à 9 folioles ovales-oblongues, très-glabres et d'un vert fort agréable; ses fleurs sont assez grandes, blanches, disposées par 15 à 20, en belles grappes terminales, leur corolle est papilionacée et leurs dix étamines ont tous les filamens distincts. Fleurit en juin.

VOLCAMIER. *Volkameria.* (Didynamie Angiospermie, famille des VERBÉNACÉES.) Dédié à VOLKAMER.

1. VOLCAMIER DU JAPON. *Volkameria japonica.* THUNB. *Clerodendrum fragrans.* WILLD. De l'Inde. Charmant arbuste de 2 à 3 pieds; tige tétragone, velue comme ses jeunes rameaux; feuilles persistantes, opposées, cordiformes, légèrement ondulées et dentées, aussi velues, vert foncé et laissant aux doigts une odeur désagréable; de mai en septembre, fleurs très-nombreuses, 1 pouce de large, serrées, très-doubles; blanches en dedans, un peu purpurines en dehors, accompagnées de deux feuilles lancéolées et velues, en cime ombelliforme et terminale; calice rouge, odeur très-suave, et durée de six semaines. Terre franche légère; serre chaude, ou tempérée,

près des jours. Multiplic. facile par les rejetons que donnent ses racines, surtout si on le met en pot à grands trous, par lesquels ses racines pénètrent dans la terre où le pot est enterré, et y poussent beaucoup de rejetons; 2°. par des morceaux de racines qui ont du chevelu et qu'on met en pot sur couche chaude et sous châssis; 3°. de boutures qu'on traite de la même manière. On ne leur donne que des pots moyens, et on ne dépote que lorsque les racines ont bien tapissé le vase.

2. VOLCAMIER A AIGUILLONS. *Volkameria aculeata.* L. De l'Inde. Tige droite, cylindrique, un peu jaunâtre, rameuse, de 3 à 4 pieds, à chaque insertion des feuilles, garnie d'aiguillons courts; celles-ci opposées, persistantes, lancéolées, glabres, molles, vert jaunâtre, d'août en octobre, fleurs au nombre de 3 ensemble et axillaires. Serre chaude, presque toujours en végétation. On le fait sortir pendant les chaleurs. Terre substantielle, constante, et arrosemens assez fréquens. Multipl. de boutures en pot sur couche ombragée, ou dans la tannée.

3 — 5. VOLCAMIER SANS AIGUILLONS. *Volkamer inermis.* L. De l'Inde. Distingué du précédent par sa tige de 5 à 6 pieds, moins ferme et sans aiguillons, par ses feuilles moins molles, et par ses fleurs blanches, mais dont les étamines pourpres, à anthères violettes, sont très-saillantes. Même culture. On cultive aussi le *Volkameria tomentosa*, nom qui vient de ses feuilles très-velues. Ses fleurs sont d'un blanc jaunâtre. Il est toujours vert, et se cultive comme le numéro 2. M. Noisette a rapporté d'Angleterre le *Volkameria ligustrina.* JACQ. — HERB. DE L'AMAT., vol. 5. Espèce qui a de grands rapports avec la seconde, mais dont les poils couvrent les pétioles, les pédoncules et les calices; les étamines ont les filamens blancs, et les anthères brunes. Même culture.

WESTERINGIA. (Didynamie Gymnospermie, fam. des LABIÉES.) Dédié à WESTERING. WESTERINGIA A FEUILLES DE ROMARIN. *Westeringia rosmarinacea.*

Smith.—*Cunila fruticosa.* Willd. Nouv.-Hollande. Joli arbuste de 4 à 5 pieds; rameaux nombreux, en verticilles de 3, presque horizontaux; grande quantité de feuilles assez semblables à celles du romarin, mais plus pointues, d'un vert foncé en dessus, blanches et soyeuses en dessous, disposées en croix ou en verticilles de quatre; de mars en octobre, fleurs axillaires, blanches, inodores, tubuleuses, à 5 divisions longues et inégales. On le propage de graines ou de boutures faites de bonne heure sur couche tiède et en terre sableuse de bruyère, celle qui lui convient le mieux. L'hiver bonne orangerie, près des jours.

XYLOPHILLE. *Xilophilla.* (Monœcie Monadelphie, famille des Euphorbiées.) Xylophille en faux. *Xylophilla falcata.* Herbier de l'Amateur, volume 4. Des îles Bahama. Arbrisseau qui, dans nos serres, s'élève à 3 ou 6 pieds; il est remarquable par ses feuilles allongées, persistantes, arquées en faux, bordées de dents écartées, sur lesquelles les fleurs sont sessiles et groupées plusieurs ensemble. Ces fleurs sont petites, d'un rouge de sang, la plupart mâles quelques-unes seulement femelles. Dans les mâles, il y a une corolle monopétale, tubulée inférieurement et divisée supérieurement en 6 découpures; les étamines, au nombre de 6, ont leurs filamens réunis en une seule colonne. Les fleurs femelles se composent d'une corolle à 6 pétales inégaux, et d'un ovaire supérieur, presque globuleux, surmonté d'un style à 3 stigmates. Fleurs en juin. Serre chaude. Multipl. par boutures.

YUCCA. (Hexandrie Monogynie, fam. des Liliacées.) On a donné à ce genre, le nom qu'une espèce porte au Pérou. Toutes sont très-belles.

1. Yucca nain. *Yucca gloriosa.* L. De l'Amérique sept. Tige de 2 à 3 pieds, de la grosseur du poignet, simple, terminée par une touffe de feuilles persistantes, ensiformes, très-longues, raides et piquantes, du milieu desquelles sort, en juillet ou août, la tige florale, très-rameuse, et qui forme une pyramide très-agréable, de 150 à 200 fleurs pendantes, renversées,

blanches, forme des tulipes. Cet yucca, de pleine terre, aime le soleil, une terre médiocre, sableuse et sans fumier, l'exposition du midi, l'abri des vents du nord; il faut le couvrir dans les grands froids. Il n'a besoin d'arrosemens que dans les sécheresses. On les multiplie de graines, mieux par les œilletons enracinés qu'il pousse du pied, et par les rejetons que peut produire son tronc, ou qu'on voit paraître à son sommet lorsqu'il a fleuri. Il faut couper ceux-ci près de la tige, laisser sécher la plaie pendant quelques jours, puis les remettre chacun dans un pot rempli au quart de gros sable, et qu'on plonge dans une couche de chaleur modérée, pour faire reprendre les rejetons. Il est bon de couper tous les ans les feuilles desséchées. Dumont-Courset prétend que l'*Yucca glauca* n'est qu'une variété de cette espèce, dont les feuilles, un peu plus longues, et moins larges, sont d'un vert glauque.

2. Yucca a feuilles d'Aloès. *Yucca aloëfolia*. L. De l'Amérique septentrionale. Dans l'été, il a besoin d'une bonne exposition et de quelques arrosemens. Sa tige, de 8 à 9 pieds, soutient une touffe de feuilles persistantes, ensiformes, raides, piquantes, dentelées de chaque côté, pendantes dans la variété *Yucca pendula*. Il sort du cœur une tige à fleurs assez semblables à celles de la précédente, mais les fleurs de celui-ci ont une teinte un peu rosée. Orangerie. Du reste, même culture.

3 — 4. Yucca filamenteux. *Yucca filamentosa*. L. — Herbier de l'Amateur, vol. 4. Virginie. Ses feuilles, radicales et ensiformes, se font remarquer par des filamens blancs qui pendent de leurs bords, d'où son nom spécifique. Du milieu de cette touffe de feuilles s'élève une tige haute de 6 à 7 pieds, en panicule droit chargé de plus de 200 fleurs, blanc verdâtre, vert citronné au centre, et plus grandes que celles des espèces précédentes. Même culture; mais il est utile d'avoir en pots un ou deux pieds de cette espèce pour les rentrer dans l'orangerie, afin de réparer les pertes que peut occasioner un hiver dur et humide.

On

5—6. On cultive encore l'Yucca a feuilles ouvertes. *Yucca draconis*, qui ne diffère du second que parce que ses feuilles sont plus ouvertes, plus larges, et la plupart pendantes vers le bas. Orangerie et même culture. L'Yucca de Bosc. *Yucca Boscii*, Desf. *Dracœna filamentosa*. Hort. Ital. est une espèce singulière depuis peu dans le commerce.

ZANTHORRIZA. (Pentandrie Polygynie, fam. des Renonculacées. Le nom formé du grec *zantos* (pour *xantos*), jaune, et *rhiza*, racine, indique la couleur du bois et surtout des racines. Xanthorriza a feuilles de persil. *Zanthorriza apiifolia*. L'Hér. De la Caroline. Arbuste de 3 pieds, à racines grêles et rameuses ; tige courte, divisée en rameaux que garnissent, au sommet, des paquets de feuilles assez semblables à celles du persil, à 5 ou 7 folioles opposées et incisées. D'entre ces feuilles sortent, en mai, quelques grappes filiformes et pendantes de fleurs petites, nombreuses, pourpre rembruni, ouvertes en étoiles, donnant chacune une graine qui, mûrissant quelquefois, peut alors servir à reproduire cet arbuste. On le tient dans la plate-bande de terre de bruyère, ou dans une terre légère et fraîche. On le multiplie par les rejetons et par l'éclat des pieds.

ZIÉRIE, *Zieria*. (Tétrandrie Monogynie, famille des Rutacées.) Dédiée à Zier, botaniste. Ziérie trifoliée. *Zieria trifoliata*. Smith. — Herb. de l'Amat., vol. 3. Petit arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, haut de 2 à 3 pieds, divisé en rameaux nombreux, garnis de feuilles opposées, composées de 3 folioles oblongues, luisantes, vert foncé, ayant une odeur agréable lorsqu'on les froisse entre les doigts; fleurs blanches, légèrement teintes de rose, petites, plusieurs ensemble, formant de légers panicules axillaires. Terre de bruyère; orangerie; mult. facile par les graines et les marcottes. Cet arbuste, que nous ne possédons dans nos jardins que depuis quelques années, sans avoir beaucoup d'éclat, est intéressant par son odeur aromatique et par ses fleurs, qui se succèdent les unes aux autres depuis le mois de mai jusque très-avant dans l'automne. Il est cultivé chez M. Cels.

VOCABULAIRE

EXPLICATIF

De quelques termes , soit de jardinage , soit de botanique , qui peuvent avoir besoin d'interprétation.

(Les planches citées forment un volume à part.)

Acéré, *Acerosus*. Ce mot signifie mêlé de brins de paille : les botanistes l'emploient pour désigner certaines feuilles menues, cylindriques, raides et piquantes; telles sont les feuilles des pins, de certaines bruyères, etc.

Acotylédon, plante *Acotylédon*. Privé de cotylédons ou lobes.

Acuminé, *Acuminatus*. Ce qui finit en pointe prolongée. [Les feuilles de Lunaire.]

Adhérent, *Adhérens*, *Coalitus*. Attaché ou soudé.

Adné, *Adnatus*. Ce qui est attaché latéralement, dans toute sa longueur, à une autre partie.

Agrégées [fleurs], *Flores agregati*. Un réceptacle commun soutient plusieurs fleurs. Les anthères séparées distinguent principalement les agrégées des composées. [Scabieuse.]

Aigretté, *Pappus*. Touffe de poils soyeux, attachée au sommet de quelques graines, et au moyen de laquelle le vent les transporte au loin. [Pissenlit, Séneçons, Chardons.]

Aiguillons, *Aculei*. Piquans appliqués sur l'écorce, et que l'on en peut détacher sans endommager cette dernière, comme dans les rosiers.

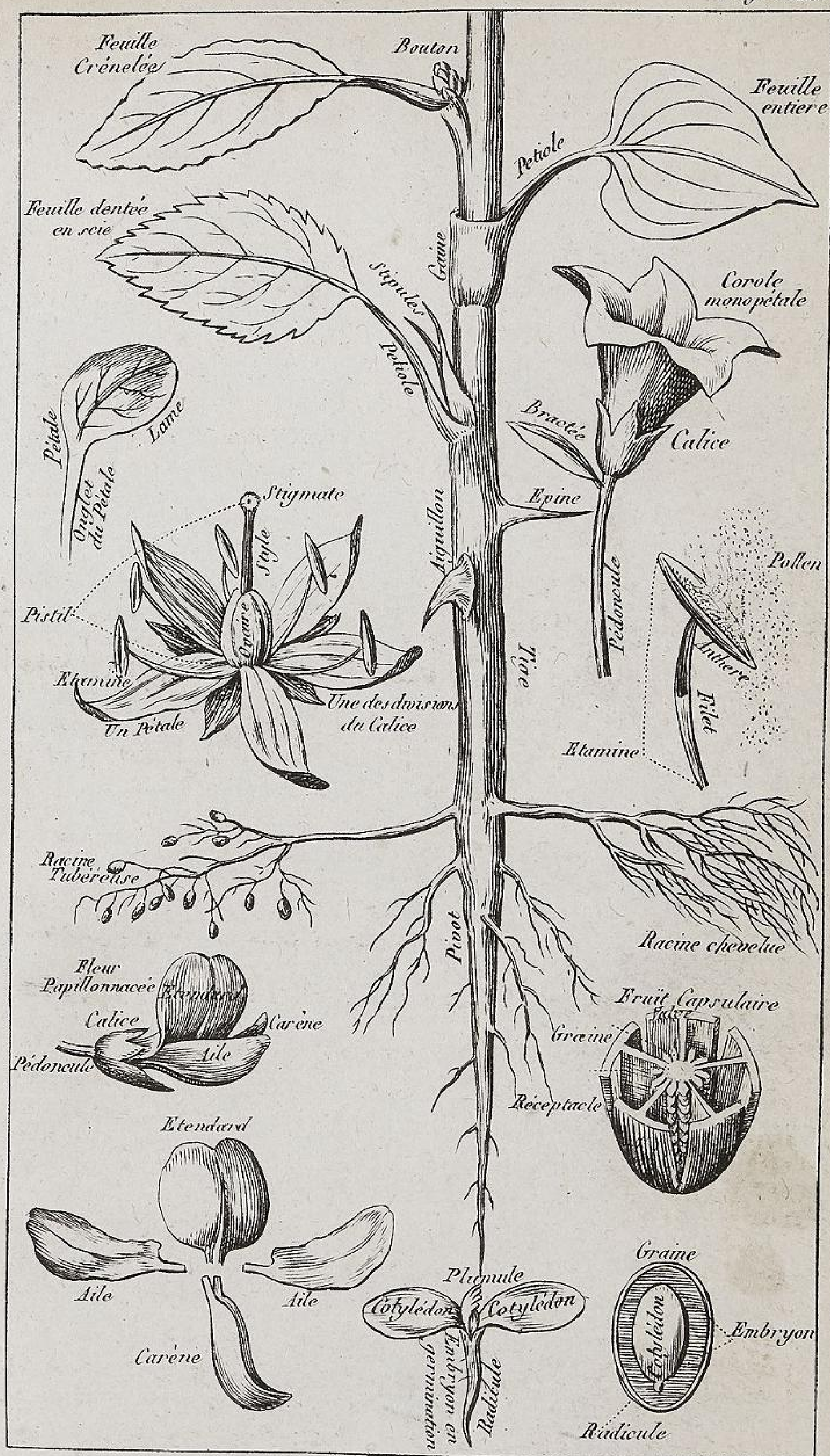
Aile, *Ala*. Partie de la corolle papilionacée. *Voyez* Légumineuses.

Ailé, *Alatus*. Tige *ailée*, celle sur laquelle se prolonge la membrane des feuilles. [Certains Chardons, la Grenadille ailée, etc.] Semences *ailées*; celles enveloppées dans une membrane légère qui donne prise au vent pour les disséminer. [Érables, Pin.] Feuille ailée, mieux Pinnée. *Voyez* ce dernier mot. [Planche V, figures 6-7.]

Aisselle, *Axilla*. Point intérieur de l'angle formé soit par une feuille ou son pétiole avec un rameau, soit par un rameau avec une branche, soit par une branche avec une tige, etc.

Alène [Feuilles en], *Folium subulatum*. *V*. Subulée.

Alpes, *Alpes*. Hautes montagnes d'Italie et de Suisse. En botanique ce mot désigne également les plus hautes montagnes de l'univers. Les Plantes alpines, *Plantæ alpinæ* ou *alpestres*, s'appliquent donc à celles de toutes ces hautes montagnes.


Feuille Crénelée
Bouton
Feuille entiere
Petiole
Feuille dentée en scie
Gaine
Stipules
Petiole
Corole monopétale
Pétale
Lame
Onglet du Pétale
Bractée
Calice
Stigmate
Style
Aiguillon
Epine
Pistil
Ovaire
Pollen
Pédoncule
Anthere
Tige
Etamine
Un Pétale
Une des divisions du Calice
Filet
Etamine
Racine Tubéreuse
Pivot
Racine chevelue
Fleur Papillonnacée
Calice
Carène
Aile
Pédoncule
Fruit Capsulaire
Graine
Réceptacle
Etendard
Graine
Plumule
Aile
Aile
Cotylédon
Cotylédon
Embryon
Carène
Embryon en germination
Radicule
Radicule

ALTERNE, *Alternus.* Rameaux ou feuilles placés alternativement des deux côtés d'une branche ou d'une tige. [L'Orme.] Pétales alternes, ceux qui sont placés sur l'espace d'entre les divisions du calice. Planche VI, fig. 2.

AMANDE, *Nucleus.* Graine des fruits nommés *Drupes.*

AMENTACÉES, *Amentaceæ.* Famille naturelle de plantes dont le principal caractère est d'avoir des fleurs en CHATON, *Amentum.* Elles sont presque toutes *monoïques* ou *dioïques*, et toujours *incomplètes. Voyez* tous ces mots.

AMPLEXICAULE, *Amplexicaulis.* Feuille ou pétiole dont la base embrasse la tige. Planche V, fig. 11.

ANDRIE, *Andria.* Du grec *andros*, mari. Terminaison française et latine de certains mots commençant par une préposition numérative, et employés, dans le système sexuel de LINNÉ, à distinguer des classes, et quelquefois des ordres.

ANGIOSPERMIE, *Angiospermia.* Du grec *angeion*, vase, et *sperma*, semence. Mot composé par LINNÉ pour désigner la seconde division ou le second ordre de sa quatorzième classe, la Didynamie, et exprimer que les fleurs labiées de ce second ordre ont leurs semences enfermées dans un péricarpe. [Mufle de veau.]

ANNUEL, *Annuus*, Se dit d'une plante qui, dans le courant d'une année, germe, fleurit, porte graine et meurt. [Le Blé, la Laitue.]

ANTHÈRE, *Anthera.* Espèce de capsule contenant le POLLEN ou poussière fécondante. *Voyez* la figure, à la planche qui suit ce Vocabulaire.

AOUTÉ, *Obduratus, Maturatus.* Se dit des jeunes branches qui ont atteint leur maturité pour résister à l'inclémence de l'hiver.

APÉTALE [fleur], *Flos apetalus.* Qui n'a point de pétales et conséquemment de corolle. Planche VI, fig. 6-7.

APPLIQUÉE [feuille], *Applicatum.* Feuille rapprochée du rameau dans toute sa longueur, au point de le cacher quelquefois.

APHYLE, *Aphillus.* Qui est dépourvu de feuilles.

ARBORESCENT, *Arborescens.* Se dit des plantes herbacées dont les tiges ou rameaux sont semblables à ceux des arbres. Par le mot *Arboreus*, on exprime seulement qu'un végétal a le port d'un arbre.

ARBRE, *Arbor.* Végétal qui s'élève à plus de vingt pieds; qui n'a qu'un tronc ligneux, et qui vit long-temps.

ARBRISSEAU, *Frutex.* Petit arbre de 4 à 20 pieds, et ne différant des grands arbres que par ses plus petites dimensions.

ARBUSTE, *Arbuscula*; *Suffrutex.* Petit végétal d'un à 3 pieds, ayant un peu le port des arbres. [Les Bruyères, le Romarin, etc.]

ARCURE. Courbure à quelques branches dans quelques arbres [grands pommiers plein vent, etc.]; elle est accidentelle,

lorsque les fruits trop pesans ou trop nombreux sont placés à l'extrémité de la branche qui se relève quand les fruits en sont détachés.

Arète, du mot *Arista*, qui exprime la barbe ou le prolongement des valves du calice dans les Graminées. [Seigle, Orge.] Ce prolongement est un filet délié, long, flexible et glumeux dans le *Stipa pennata*. Planche IX, fig. 6-7.

Articulé, *Articulatus*. Muni de nœuds comme la tige des Graminées. Ce mot s'applique aussi aux gousses et siliques qui sont alternativement rétrécies et renflées. [Les radis.] Planche II, fig. 14; et pl. XIII, fig. 4.

Avorté, *Abortivus*. Se dit des parties imparfaites de la végétation.

Axillaire, *Axillaris*, qui part de l'aisselle, *axilla*. [Un assez grand nombre de fleurs.] Pl. VII, fig. 11.

Bacciffère, *Bacciferus*. Qui porte des baies.

Bacciforme, *Bacciformis*. Qui a la forme d'une baie.

Baie, *Bacca*. Fruit mou et succulent, contenant des semences nues. [Le raisin.] Pl. XII, fig. 1 à 6.

Balles ou Glumes, *Glumæ*. Folioles écailleuses ou *valves*, qui développent les organes sexuels et les semences des graminées. Les *Balles* de l'avoine sont ce que vulgairement on appelle *paille d'avoine*.

Base, *Basis*. Opposé de sommet, *apex*. Partie inférieure par laquelle la tige tient à la racine, la feuille à son pétiole ou à la tige, le pétale au réceptacle, etc., etc.

Bassiner. Arroser très-légèrement en pluie fine.

Bifide, *Bifidus*. Fendu en deux assez profondément.

Bifurqué, *Bifurcus*. On appelle ainsi toute tige, branche, etc., qui se divise en deux; et Bifurcation, le point où commence cette division.

Bilobé, *Bilobatus*. Qui est partagé en deux lobes.

Biloculaire, *Bilocularis*. Qui a deux loges.

Bipinné ou Bipenné. *Voyez* Penné.

Bisannuel, *Biennis*, se dit des plantes et des racines qui ne durent que deux ans.

Bissexé, Bissexuel, *Bissexualis*. Synonyme d'Hermaphrodite, pour exprimer une fleur qui a les deux sexes.

Biternées, Triternées. Feuilles soutenues par un pétiole long et grêle, qui se divise en 2 ou 3 autres pétioles; lesquels se subdivisent encore en 2 ou 3 autres.

Borgner. Terme des jardiniers. Chou *borgne*, ou monté, quand au lieu de se pommer, il marque la fleur.

Borner. Terme de jardinage. C'est lorsqu'on repique un jeune plant, rapprocher la terre des racines avec le plantoir.

Botanique, *Botanica*. Le nom de la science des végétaux.

Bouquet. Presque synonyme de Thyrse. Disposition de certaines fleurs en grappes pyramidales, formant *bouquet*. [Le Lilas.] Pl. VII, fig. 5.

BOURGEONS, *Gemmæ*. BOUTONS, principalement des feuilles commençant à se développer.

BOURSES. Productions des boutons à fleurs du poirier, lorsqu'ils s'allongent sur les branches à fruits.

BOUTONS, *Gemmæ Hibernacula*. On appelle ainsi dans les arbres les yeux qui commencent à croître. Ces yeux, placés ordinairement dans l'aisselle de l'insertion des feuilles, et aussi au bout des rameaux, sont comme les appartemens d'hiver [*hibernacula*] du rudiment des feuilles, rameaux et fleurs qu'ils renferment.

BRACTÉES *ou* FEUILLES FLORALES, *Bracteæ*. Petites feuilles le plus souvent d'une autre forme et colorées, qui accompagnent les fleurs et souvent s'entremêlent avec elles. [Sauge, *Ruellia varians.*] *Voyez* la figure à la fin du Vocabulaire.

BRANCHE, *Ramus*. Première division du tronc d'un arbre, laquelle donne naissance aux rameaux.

BRINDILLE. Terme de jardinage, branche à fruit, mince et courte.

BUISSON, *Dumus*. Arbrisseaux, arbustes en buisson, c'est-à-dire, touffus.

BULBEUX, *Bulbosus*. Se dit des plantes dont les tiges et feuilles sortent d'un ognon. Planche I, fig. 11-12.

BULBIFÈRES, *Bulbiferus*. Épithète de la plante qui produit des bulbes, soit dans les articulations de ses tiges, soit dans l'aisselle de ses feuilles, soit enfin au lieu de fleurs, ou lorsque celles-ci n'ont pas eu le temps de se développer. [La Rocambole.]

BUTTER. Amonceler la terre en pyramide autour d'une plante dont on veut que les tiges ou les branches basses prennent racine, ou dont on veut faire blanchir les tiges ou les feuilles, comme on le pratique pour le Céleri, les Cardons, etc.

CADUC, *Caducus*. Se dit des parties végétales qui tombent après avoir rempli leur destination, ou dans l'année.

CALICE, *Calix*. Le plus souvent c'est l'enveloppe extérieure qui renferme la corolle et les organes sexuels de la fleur. Quelque forme et quelque direction qu'il affecte, le calice participe de l'écorce, et le plus ordinairement il est de même nuance qu'elle. Tantôt il est monophylle ou d'une pièce [OEillet]; quelquefois il est polyphylle, c'est-à-dire, divisé en plusieurs pièces ou folioles, comme dans le pavot. Il est caliculé lorsqu'il a de petites écailles à sa base extérieure, qui forment un second calice. Il est supérieur ou super-ovaire lorsqu'il paraît au-dessus de l'ovaire, le *Groseiller*; inférieur lorsqu'il supporte le fruit, le *Fraisier*; caduc, lorsqu'il tombe au développement de la fleur, le *Pavot*; et persistant, lorsqu'il reste avec le fruit, les *Labiées*. *Voyez* la figure à la fin du Vocabulaire.

CALICINAL, *Calicinus*. Qui ressemble ou tient du calice.

CALICULÉ, *Caliculatus*. Épithète du calice muni à sa base de

petites écailles qui forment autour de lui une sorte de second calice.

Campaniforme, Campanulé, *Campaniformis*, *Campanulatus.* En forme de cloche, se dit d'une corolle monopétale évasée et sans tuyau, le *Liseron*. Planche VIII, fig. 6.

Canaliculé, *Canaliculatus.* Marqué de rainures longitudinales un peu larges. Planche II, figure 8.

Capillaire, *Capillaris.* Menu comme un cheveu.

Capsule, *Capsula.* Sorte de boîte, ordinairement sèche ou coriace, contenant les graines nues, soit dans une seule loge, soit dans plusieurs, lesquelles alors sont séparées par des cloisons nombreuses. Planche XIII, fig. 10, 11 et 12.

Caractère, *Caractères.* En botanique on appelle ainsi les rapports ou ressemblances que peuvent avoir entre eux des végétaux. Ces ressemblances, suivant qu'elles sont plus ou moins marquées ou nombreuses, en font des plantes de même classe, de même ordre ou de même famille, de même genre, enfin de même espèce. Les caractères sont établis, suivant les différentes méthodes, d'après les parties de la fructification. On considère le nombre, la position, la proportion de ces parties. Il est facile de deviner que des plantes de même espèce sont nécessairement des mêmes genre, ordre et classe, et que, s'il faut plus de ressemblance pour faire des plantes de même espèce, il en faut progressivement de plus générales et en même nombre, pour constituer les genres, les ordres et les classes.

Carène, *ou* Nacelle, *Carena. Voyez* Légumineuses.

Caryophyllées, *Caryophylle.* Famille naturelle de plantes qui ont des ressemblances avec l'Œillet, qu'on appelait autrefois *Caryophyllus*. Planche IX, fig. 9.

Caulinaire, *Caulinus.* Attaché à la tige, *caulis.*

Changeant, *Mutabilis.* Qui prend successivement différentes couleurs [L'*Hortensia*, la Mahonille.]

Chaton, *Amantum, Julus.* Assemblage de fleurs incomplètes, souvent unisexuelles, attachées en anneaux à un pédicule commun, long, flexible, et ressemblant un peu à la queue d'un petit *chat*. [Noyer, Coudrier.] Planche XIV, fig. 21.

Chaume, *Culmus.* Paille ou tige particulière aux graminées. Elle est herbacée, droite, fistuleuse et munie de nœuds ou articulations. [Blé, Seigle.] Planche II, fig. 14.

Chevelu. En terme de jardinage, racines capillaires, ou menues comme les cheveux, *capilli.* Pl. I, fig. 1, 2, 6, 7, 9, 11.

Cilié, *Ciliatus.* Bordé de poils disposés comme les *cils* des *yeux*. Planche IV, fig. 4.

Classe, *Classis.* Les classes sont les grandes et premières divisions des plantes qui ont entre elles des rapports généraux : elles sont subdivisées en ordres ou familles qui contiennent les genres; les genres sont composés d'espèces; et celles-ci ont encore souvent des variétés. *Voyez* tous ces mots.

Linné a rangé tous les végétaux qu'il a connus, en 24 classes, dont les 13 premières sont distinguées par le nombre

certain et constant d'étamines non réunies, et à peu près égales entre elles dans leurs proportions; mais, pour les 12e. et 13e. classes, il faut observer si ces étamines tiennent ou non au calice. Les étamines sont encore séparées et en nombre constant pour les 14e. et 15e. classes; mais elles sont remarquablement inégales entre elles. Dans les suivantes, jusqu'à la 21e. inclusivement, les étamines sont réunies, mais de manières différentes, et ces différentes manières font la distinction d'entre ces cinq classes. Les fleurs, dans ces vingt premières classes, sont BISSEXUELLES OU HERMAPHRODITES : on les appelle encore MONOCLINES, ce qui veut dire que les maris et les femmes ne font qu'un lit, ou que les étamines et le style habitent la même fleur. Les deux classes suivantes 21e. et 22e. ne renferment que des plantes dont les fleurs sont UNISEXUELLES, c'est-à-dire, pourvues seulement d'un sexe, soit d'étamines sans styles, soit de pistil sans étamines : et ces fleurs *unisexées* habitent sur le même individu, ou séparément sur deux plantes. Dans la 23e. classe, LINNÉ n'a compris que des plantes dont la même espèce produit séparément et sur des individus différens des fleurs unisexées, soit mâles, soit femelles, et des fleurs hermaphrodites. Les plantes de ces trois dernières classes sont appelées DICLINES, pour exprimer que les maris et les femmes y font lit à part; puisque les étamines sont dans une fleur et que les pistils sont dans un autre. Les fleurs de ces 23 classes sont visibles aussi bien que leurs parties sexuelles. Les unes et les autres sont appelées à cause de cela CRYPTOGAMIE, c'est-à-dire, *mariage caché.*

CLEF DU SYSTÈME SEXUEL DE LINNÉ.

FLEURS VISIBLES, MONOCLINES, HERMAPHRODITES OU BISSEXÉES.

Ire. Classe.	Monandrie.	1 étamine.	*Nombre des étamines.*
IIe.	Décandrie.	2 étamines non réunies et égales entre elles.	
IIIe.	Triandrie.	3 étam. *idem.*	
IVe. . . .	Tétrandrie.	4 étam. *idem.*	
Ve.	Pentandrie.	5 étam. *idem.*	
VIe. . . .	Hexandrie.	6 étam. *idem.*	
VIIe. . . .	Heptandrie.	7 étam. *idem.*	
VIIIe. . .	Octandrie.	8 étam. *idem.*	
IXe. . . .	Ennéandrie.	9 étam. *idem.*	
Xe.	Décandrie.	10 étam. *idem.*	
XIe. . . .	Dodécandrie.	12 à 20 étam. *idem.*	
XIIe. . . .	Icosandrie.	20 étam. et plus, *id.* mais attachées sur le calice.	*Nombre et position des étam.*
XIIIe. . . .	Polyandrie.	De 20 à 100 étamines non réunies, attachées sur le réceptacle.	

Nombre et proportion des étamines.

XIVe.	Didynamie.	4 étamines séparées dont 2 plus grandes.
XVe.	Tétradynamie. . . .	6 étamines séparées dont 4 plus grandes.

Étamines réunies par leurs filets.

1°. *En un seul faisceau.*

VXIe. Monadelphie. . . Étamines en nombre indéterminé, réunies en un seul corps par leurs filets.

2°. *En deux faisceaux.*

XVIIe. Diadelphie. . . . Étamines en nombre déterminé, réunies par leurs filets en deux corps.

3°. *En plusieurs faisceaux.*

XVIIIe. Polyadelphie. . Étamines en nombre indéterminé, réunies par leurs filets en plusieurs corps.

Étamines réunies par leurs anthères.

XIXe. Syngénésie. . . . Étamines (ordinairement 5) réunies par leurs anthères en cercle autour du pistil.

Étamines sur le pistil.

XXe. Gynandrie. . . . . Étamines en nombre indéterminé, posées sur le pistil.

FLEURS UNISEXÉES, DICLINES.

XXIe. Monœcie. . . . . Fleurs seulement mâles ou seulement femelles, mais sur le même individu.

XXIIe. Diœcie. . . . . . Fleurs seulement mâles sur un individu, et seulement femelles sur un autre individu.

XXIIIe. Polygamie. . . Fleurs mâles, fleurs femelles et fleurs hermaphrodites sur deux et trois individus.

Fleurs invisibles, ou *à peines visibles*, ou *inconnues*.

XXIVe. Cryptogamie. *Voyez* les uns après les autres tous les noms de ces 24 classes, et *voyez* aussi la planche XIV.

Cloison. Séparation qui partage les valves des siliques et des capsules.

Collerette *ou* Involucre, *Involucrum.* Première enveloppe

de certaines fleurs, comme des renoncules et anémones; calice particulier des OMBELLIFÈRES. Cette enveloppe, lors de l'épanouissement des fleurs, s'en trouve éloignée par l'allongement de la partie intermédiaire du pédicule: elle se divise ordinairement en plusieurs parties plus ou moins fendues, quelquefois filiformes comme dans la nigelle de Damas. *V.* les filamens indiqués dans la figure 8, planche VII.

COLLET. *Collum.* Espèce de nœud qui se trouve entre la tige et la racine, lequel est le commencement de l'une et la fin de l'autre.

COMPLET. *Completus.* Se dit de toute fleur qui a calice, corolles, étamines et pistil. *V.* FLEUR.

COMPOSÉ. *Compositus.* La fleur *composée* consiste en un grand nombre de petites fleurs attachées au même réceptacle, et réunies dans un calice commun. [Le Soleil.] — La feuille *composée* est formée de plusieurs parties ou folioles qui tiennent ensemble ou séparément au pétiole commun. [Acacia, Maronnier d'Inde.] Pl. IV, fig. 11, 14, 15.

CÔNE. *Conus*, *Strobilus.* C'est de la forme *conique* qu'ils affectent, qu'on nomme CÔNES certains fruits, principalement ceux du Pin, du Sapin, etc. Ils sont composés d'écailles sous lesquelles se trouvent les semences. Pl. XXIII, fig. 2.

CONJUGUÉ. *Conjugatus.* Lié ensemble comme les feuilles de la fabagelle.

CONNÉ, *Connatus*, C'est-à-dire né ensemble ou se tenant. On donne cette épithète à des feuilles placées sur la tige vis-à-vis l'une de l'autre et réunies par leur base. [Les feuilles supérieures du Chèvre-feuille.] Pl. VI, fig. 9. A. Étamines connées. [Les Malvacées.]

COQUE. Péricarpe membraneux, en forme de gaîne, qui s'ouvre d'un seul côté, ordinairement de bas en haut. Les semences n'y sont point adhérentes comme dans la gousse.

CORDIFORME. *Cordiformis.* Forme de cœur. Pl. III, fig. 11, 12 et 13.

CORIACE. *Coriaceus.* De la nature du cuir. On emploie ce mot pour désigner la feuille, le pétale ou l'écorce, qui sont d'une étoffe épaisse et tenace.

COROLLE. *Corolla.* Enveloppe colorée des étamines et des pistils; MONOPÉTALE, quand elle est d'une seule pièce; et POLYPÉTALE si elle en a plusieurs. V. *Pétale.* Ces pièces ou divisions sont égales ordinairement pour les dimensions, et placées symétriquement; elles sont à même distance du centre: alors la corolle ressemble à une petite couronne, *corolla*, et la fleur est appelé RÉGULIÈRE. [Rose, Œillet.] On l'appelle IRRÉGULIÈRE lorsqu'elle affecte une forme bizarre, sans symétrie ni correspondance des parties entre elles. [Les Labiées.] *V.* pl. VIII, fig 9.

CORYMBE, *Corymbus.* Espèce d'OMBELLE dont les pédicules ou rayons ne partent pas du même point, quoique les fleurs

toutes à peu près de la même hauteur, forment une espèce de parasol. [Le Sureau.] Pl. VII, fig. 7.

CORYMBIFÈRES, *Corymbiferæ*. Famille de plantes dont les fleurs ont un calice commun, renfermant un assemblage symétrique de très-petites fleurs entourées quelquefois de rayons. [Le Souci, la Cinéraire.]

COTYLÉDONS, LOBES SÉMINAUX *ou* FEUILLES SÉMINALES, *Cotyledones*. Parties latérales des semences à 2 lobes, entre lesquelles la plumule et la radicule sont placées. Le haricot au moment de la germination, ou lorsqu'il sort de terre, se divise en deux parties qui sont les cotylédons. *Voyez* la figure. Quelques plantes n'en ont point, et sont nommées ACOTYLÉDONES. [Champignons.] D'autres n'en ont qu'un, et sont appelées MONOCOTYLÉDONES *ou* UNILOBÉES [Graminées]; enfin le plus grand nombre en a deux, et porte le nom de DICOTYLÉDONES *ou* BILOBÉES : ce sont les trois grandes divisions dans la méthode naturelle de M. de JUSSIEU.

COUCHAGE, COUCHIS. Synonymes de MARCOTTE.

COULANS. *Voy.* FILETS.

COURSONS. On donne quelquefois ce nom aux chicots de branches, occasionés par une mauvaise taille.

CRÉNELÉ, *Crenatus*. Feuilles dont les bords sont garnis de dents larges et arrondies. [La Bétoine.] Pl. III, fig. 19.

CRÉPU, *Crispus*. *Voyez* ONDULÉ.

CRUCIFÈRES, *Cruciferæ*. Famille de plantes, toute de la TÉTRADYNAMIE de LINNÉ. Leurs caractères principaux sont d'avoir des fleurs à corolle cruciforme, ou à quatre pétales en croix; 6 étamines, dont 4 plus longues; et des fruits, ou courts, presqu'orbiculaires, appelés SILICULES [Corbeille dorée], ou bien cylindriques ou un peu aplatis, mais longs, et qu'on appelle SILIQUES. [Chou.]

CRYPTOGAMIE, *Cryptogamia*, du grec *cryptos*, caché, et *gamos*, mariage. Nom de la 24e. et dernière classe de LINNÉ, composée de champignons, mousses, etc., dont les fleurs et les moyens de fécondation sont ignorés ou mal connus. Planche XIV, fig. 24.

CUNÉIFORME, *Cuneiformis*. En forme de coin, *cuneus*. Pl. III. fig. 16.

CYLINDRIQUE, se dit des tiges et des feuilles rondes, sans saillies ni angles. [Le Jonc.] Pl. II, fig. 8.

CYME. Fausse ombelle. Dispositions des fleurs en ombelle irrégulière, du grec *kima*, flot et aussi tête de chou.

DÉCAGYNIE, *Decagynia*, de *deka*, dix, et *gyné*, femme. Par ce mot, LINNÉ désigne le 5e. et dernier ordre de sa 10e. classe, où les fleurs ont des organes féminins, styles ou seulement stigmates.

DÉCANDRIE, *Decandria*, de *deka*, dix, et *anér*, mari. Nom de la 10e. classe de LINNÉ, et dont les fleurs pourvues de 10 *maris*, étamines, forment 5 ordres établis dans le nombre des *épouses* ou organes féminins (styles et stigmates, ou seule-

ment stigmates). On les appelle MONOGYNIE, DIGYNIE, TRIGYNIE, PENTAGYNIE, DÉCAGYNIE. *Voyez* ces mots et celui CLASSE. *Décandrie* désigne encore un ordre dans les classes XVI, XVII, XX et XXII. Planche XIV, fig. 10.

DÉCHIQUETÉ, *Lacerus.* Se dit des divisions inégales, et assez semblables à des déchirures qui se remarquent dans les calices, pétales, ou feuilles de quelques plantes.

DÉCOUPÉ, *Fidus.* Divisé en plusieurs segmens ou coupures qui ne vont pas jusqu'à la base. Planche IV, fig. 7, 8 et 9.

DÉCURRENT, *Decurrens;* se dit des feuilles dont la membrane se prolonge sur le pétiole ou sur la tige, qu'alors on dit être *ailés.* [Quelques chardons.] Planche II, fig. 16.

DELTOÏDE, feuille. *Folium deltoïdeum.* Celle qui, par sa forme triangulaire, approche de la figure d'un delta grec.

DEMI-FLEURONS, *Semi-flosculi.* Très-petites fleurs irrégulières, dont le tube se prolonge en languette du côté extérieur. Quelquefois une fleur n'est composée que de ces demi-fleurons, comme celle de la chicorée; d'autres fois ces demi-fleurons entourent le disque qui consiste en fleurons. [Soleil.] Planche IX, fig. 5.

DENDROÏDE, qui ressemble à un arbre.

DENTÉ. *Dentatus.* DENTELÉ, DENTICULÉ. *Denticulus.* Dont les bords sont garnis de dents plus ou moins larges.

DENTÉ EN SCIE. *Serratus*, qui a les dents inégales entr'elles. Pl. IV, fig. 2 et 14; et Pl. V, fig. 6.

DIADELPHIE, *Diadelphia;* c'est-à-dire, deux frères: de *di*, deux, et *adelphos*, frère. LINNÉ a nommé ainsi sa 17e. classe, pour exprimer qu'elle renferme toutes fleurs dont les étamines sont réunies par leurs filets en *deux corps.* Les 4 ordres, dont elle est composée se distinguent par le nombre de leurs étamines, et sont appelés PENTANDRIE, HEXANDRIE, OCTANDRIE et DÉCANDRIE. *Voyez* ces mots, et celui CLASSE. Pl. XIV, fig. 17.

DIANDRIE, *Diandria*, du grec, *di*, deux, et *anér*, mari. Seconde classe de LINNÉ, composée de fleurs à 2 étamines non réunies: elle est divisée en 3 ordres fondés sur le nombre des styles ou stygmates, et qui sont MONOGYNIE, DIGYNIE et TRIGYNIE. *Diandrie* est aussi un nom d'ordre dans les classes XX, XXI et XXII, Pl. XIV, fig. 2.

DICHOTOME, *Dichotomus.* Se dit des tiges et des branches divisées d'abord, et ensuite subdivisées en deux.

DICLINES, *Diclines*, du grec, *di*, deux, et *kliné*, lit. Mot composé par LINNÉ, pour désigner les plantes dont les organes mâles et femelles ne sont pas réunis dans la même fleur.

DICOTYLÉDONE. Plante dont l'embryon ou germe est placé entre 2 lobes. [La Fève, l'Amande.]

DIDYNAMIE, *Didynamia.* C'est-à-dire, puissance, force, domination de deux; du grec *di*, deux, et *dynamis*, puissance. LINNÉ a donné ce nom à la 14e. classe de son système, parce que les fleurs qu'elle contient ont, comme dans la TÉTRANDRIE, leurs étamines séparées, mais avec cette différence que dans la

didynamie 2 de ces 4 étamines, étant plus grandes que les 2 autres, semblent les dominer. Cette classe est divisée en 2 ordres absolument indépendans du nombre, soit des étamines, soit des styles. Ils sont distingués par les semences qui, dans le premier ordre (la GYMNOSPERMIE), sont nues au fond du calice, comme dans le Thym, la Lavande, etc.; ou qui sont pour le second ordre (l'ANGIOSPERMIE), enfermées dans une capsule. [Muflier, DIGITALE.] Pl. XIV, fig. 14.

DIFFUS, *Diffusus*. Se dit d'une plante dont les branches et rameaux lâches, étalés, ne gardent entr'eux aucun ordre.

DIGITÉE (feuille), lorsque les folioles rassemblées en rayon au sommet d'un pétiole, imitent une main ouverte. Pl. IV, fig. 11.

DIGYNIE, *Dyginia*. Du grec *di*, deux, *gyné*, femme. Nom du second ordre des 13 premières classes de LINNÉ (la 9e. exceptée), dans lesquelles les fleurs contiennent 2 styles, en quelque nombre que soient les étamines.

DIOECIE, *Diœcia*. Du grec *di*, deux, et *oikia*, maison. Nom de la 22e. classe de LINNÉ, pour exprimer que les fleurs n'y sont point hermaphrodites, mais seulement ou mâles ou femelles, et habitent dans 2 maisons séparées, c'est-à-dire, sur des individus différens. Elle se compose des 14 ordres, MONANDRIE, DIANDRIE, TRIANDRIE, TÉTRANDRIE, PENTANDRIE, HEXANDRIE, OCTANDRIE, ENNÉANDRIE, DÉCANDRIE, DODÉCANDRIE, POLYANDRIE, MONADELPHIES, SYNGÉNÉSIE, GYNANDRIE. *Voyez* tous ces mots. Les 11 premiers ordres sont établis, comme on voit, sur le nombre des étamines; le douzième sur leur réunion en un faisceau par les filets; le treizième sur leur réunion par les anthères; et le quatorzième, d'après leur position sur le pistil. *Diæcie* est encore le nom du second ordre de la classe XXIII. — Pl. XIV, fig. 22.

DIOÏQUE, *Dioïcus*. Formé des mêmes noms que le précédent pour désigner les plantes dont un individu porte les fleurs mâles, tandis que les fleurs femelles habitent sur un autre individu [Pistachier, — Chanvre]; les fleurs femelles restent stériles, quand l'individu qui porte les fleurs mâles en est trop éloigné.

DIPÉRIANTHÉE. Se dit de la plante dont les fleurs sont pourvues de 2 enveloppes florales bien distinctes, l'une constituant le calice et l'autre la corolle.

DIPHYLLE, *Diphyllus*. Qui a 2 feuilles. Épithète des calices à 2 feuilles ou 2 divisions. [Pavot.]

DISQUE, *Discus*. Milieu des feuilles à bords sinueux, frisés ou dentés. Centre des fleurs composées.

DIVARIQUÉ, *Divaricatus*. Écarté, étendu. Se dit des rameaux écartés et ouverts, à commencer du point de leur divergence. [*Phlox divaricata*.]

DIVISION, *Divisio*. Ce mot est synonyme de segment. On dit corolle, calice, etc., à deux, trois, etc., divisions.

DODÉCAGYNIE, *Dodecagynia*, du grec *dôdeka*, 12, et *gyné*,

femme. Nom du cinquième et dernier ordre de la onzième classe de LINNÉ, par lequel il exprime que le genre Joubarbe [le seul qui compose cet ordre] a des fleurs pourvues de 12 styles.

DODÉCANDRIE, *Dodecandria*, du grec *dôdeka*, 12, et *anêr*, mari. Nom de la onzième classe de LINNÉ, et dans laquelle il fait entrer toutes les fleurs qui ont depuis 12 jusqu'à 19 étamines non réunies. Il l'a divisée en cinq ordres établis d'après le nombre des styles ou stigmates : MONOGYNIE, DIGYNIE, TRIGYNIE, PENTAGYNIE, DODÉCAGYNIE. *Dodécandrie* est aussi un nom d'ordre dans les classes XVI, XX et XXI, Pl. XIV, fig. 11.

DOUBLE, *Duplex*. Fleur dont les pétales sont multipliés à l'infini, comme l'Œillet, la Rose à cent feuilles, la Renoncule pivoine, la Giroflée et l'Anémone que l'on nomme *doubles*; etc.

DRAGEON, *Stolo*, *surculus*. Jeune pousse produite par la racine très-près de la tige. [Artichaut.]

DROIT, *Rectus*. Qui n'est pas tortu; et aussi qui a sa direction de bas en haut.—Pl. II, fig. 2, 3, 14, 15.

ÉBOURGEONNER. Terme d'agriculture. C'est enlever à la main, ou avec un instrument, les boutons à feuilles surabondans, lorsqu'ils ont déjà pris un certain degré de développement.

ÉCAILLES, *Squamæ*. Espèces de feuilles informes, petites et membraneuses, ordinairement appliquées contre la tige de certaines plantes [Asperges], et qui ont servi d'enveloppe à cette tige encore en bouton. Ce sont encore les feuilles brunes, desséchées et caduques qui forment l'enveloppe des boutons à feuilles et à fleurs. On a remarqué que les arbres qui en sont munis sont plus propres que les autres à s'acclimater dans les régions septentrionales. Les fleurs en chatons ont aussi des *écailles* au lieu de pétales. Enfin les calices de quelques plantes sont munis d'écailles. [Cupidone.]

ÉCHANCRÉ, *Emarginatus*. Ce qui offre un sinus ou angle rentrant.

ÉCLATER, *Dividere*. Terme de jardinage. Séparer les racines d'une plante qui pousse plusieurs tiges.

ÉCORCE, *Cortex*. Enveloppe qui environne les racines, le tronc, les branches, et même les feuilles des plantes dicotylédones. Elle comprend l'épiderme, le tissu cellulaire et le *liber*.

ÉCUSSON. *Scutula*. Espèce de greffe.

EFFILÉ. *Virgatus*. Se dit des tiges et rameaux grêles, souples, et imitant une baguette ou verge, *virga*. [Osier.]

EFFRITER, corrompu d'EFFRUITER. *Emaciare*. Se dit des plantes qui épuisent tellement la terre qu'elles lui ôtent la faculté de produire.

EMBRAXANT. *Amplexans*. Se dit des feuilles ou des stipules qui embrassent la tige ou les rameaux.

EMBRYON. *Corculum*. C'est le germe de la plante qui se développe par la végétation.

Endécandrie, *Endecandria*. D'*endeka*, onze, et *anêr*, mari. C'est le nom donné par Linné au sixième ordre de la sixième classe. Cet ordre est composé du *Brownea*, la seule plante connue jusqu'à présent pour avoir onze étamines.

Engaînante, *Vaginans*. Feuille; celle dont la base ou le pétiole élargi et prolongé embrasse entièrement soit une autre feuille, soit la tige, qu'on appelle alors engaînées. Pl. VI, fig. 8.

Ennéandrie, *Enneandria*, du grec *ennea*, 9, et *anêr*, mari. Nom d'une classe de Linné (la 9e.), ne contenant que des fleurs à neuf étamines non réunies, et seulement six plantes partagées en trois ordres, Monogynie, Trigynie, Hexagynie. Le premier contient 4 plantes dont les fleurs ont un seul style. [Laurier.] La Rhubarbe forme à elle seule le second ordre, et ses fleurs ont chacune 3 styles, comme celles du Jonc fleuri, l'unique plante du troisième, a 6 styles. *Ennéandrie* est encore un nom d'ordre dans les classes XVI et XXII. Pl. XIV, fig. 9.

Ensiforme, *Ensiformis*. Feuille longue et étroite, dont la côte ou nervure longitudinale extérieure est saillante, et lui donne un peu la *forme* d'une épée (*ensis*).

En entonnoir, *Infundibuliformis*. Se dit des parties qui ont la forme de cet instrument.

Entier, *Integer*. Dont les bords unis n'ont ni fente, ni crénelure, ni dents, en parlant des feuilles et des pétales.

Enveloppe. Collerette ou involucre. Folioles qui servent d'enveloppe à des fleurs comme l'anémone, ou à des ombelles de fleurs comme celle de la carotte, et qui s'en écartent à mesure que le pédoncule de la fleur s'allonge. *Voyez* Collerette.

Épars, *Sparsus*. On appelle feuilles et fleurs *éparses*, celles qui sont placées sans ordre sur les rameaux ou sur les pédoncules. Feuilles de la tige du lis.

Éperon, *Calcar*. Espèce de pointe ou de cornet plus ou moins long et aigu, qui termine la corolle de certaines fleurs. [Capucine, Pied-d'alouette, Violette.] — Pl. IX, fig. 11.

Epi, *Spica*. Simple: c'est une disposition de fleurs qui sont attachées ou immédiatement, ou par le moyen d'un pédicule très-court, sur un axe ou pédoncule commun et allongé [le Blé.]: il est *composé*, lorsque ce sont des épillettes ou petits épis *spiculæ*, qui le forment. [Beaucoup d'autres Graminées.] — Pl. VII, fig. 3, et Pl. IX, fig. 6.

Épigynes. Les étamines sont ainsi nommées lorsqu'elles sont portées par le pistil.

Épine, *Spina*. Pointe dure et aiguë qui tient au bois: on ne peut l'ôter sans endommager toutes les parties corticales et le bois lui-même. [Aubépine.] Quelquefois elle termine une feuille, ou plusieurs l'hérissent.

Érigé, *Erectus*. Droit, perpendiculaire.

Espèce, *Species*. En botanique, on entend par ce mot une plante provenue de tout temps de plantes semblables, et qui

elle-même produira des individus aussi ressemblans. Les différences que le sol, le climat, la culture, et d'autres circonstances peuvent apporter aux espèces, font les VARIÉTÉS. En terme d'agriculture on donne souvent le nom d'*espèce* à de simples variétés.

ÉTAMINE, *Stamen*. Partie masculine des fleurs, et qui consiste le plus souvent en un FILET, et une ANTHÈRE portée par le filet. Les *Étamines* sont en nombre défini ou indéterminé, souvent séparées, d'autre fois réunies, soit par les filets [Pois], soit par les anthères [*Solanum*.] : enfin elles sont attachées au calice (Rosier), ou à la corolle [Mufle de veau], ou au réceptacle [Renoncule], ou enfin au pistil [Orchis]. Voyez dans le volume des figures pour le Bon Jardinier, les Pl. X et XI entièrement consacrées à représenter toutes ces différences.

ÉTENDARD ou PAVILLON, *Vexillum*. Voyez LÉGUMINEUSES.

ÉTIOLÉ. Se dit des plantes qui, privées de lumière, n'acquièrent ni la consistance, ni la couleur verte des autres. Les feuilles de la chicorée, qu'on lie pour les faire blanchir, sont *étiolées* par cette opération.

EXOTIQUE, *Exoticus* ; du grec *exôticos*, étranger.

FAISCEAU, *Fasciculus*. Réunion de racines, feuilles ou fleurs qui, partant d'un même point, sont dites FASCICULÉES.

FAMILLES, *Familiæ*. On appelle ainsi des groupes de plantes que des rapports ou caractères communs et un air de famille, font réunir dans un même ordre. C'est sur cette disposition, la plus naturelle de toutes, qu'est fondée la méthode du savant M. DE JUSSIEU.

FASCICULÉ, *Fasciculatus*. En faisceau. *V*. ce mot.

FEUILLE, *Folium*. Production variable dans ses formes, sa consistance, sa direction, etc. Toutes ces différences sont désignées par des dénominations particulières, dont les principales sont expliquées dans ce vocabulaire, et représentées dans le volume des figures ; Pl. III à VI. Les feuilles sont les organes de la respiration des plantes et de l'élaboration de la séve ; elles rendent beaucoup de gaz oxigène pendant le jour, et en respirent pendant la nuit.

FILAMENT, FILET, *Filamentum*. *V*. les fig. du Bon Jard., pl. X. Support de l'anthère : quand elle en manque, on dit qu'elle est sessile. *V*. ÉTAMINE. On appelle encore FILETS ou COULANS, *Flagella*, ces jets longs et minces de quelques plantes, qui, traînant à terre, y prennent racine, et forment de nouveaux individus. [Fraisier, Saxifrage stolonifère.]

FILIFORME, *Filiformis*. Menu et allongé comme un fil.

FISTULEUX, *Fistulosus*. Cylindrique et creux comme une flûte, *fistula*. [Les tiges et les feuilles de l'ognon, etc.]

FLEURS, *Flos*. Pour le botaniste : la fleur est, ou la présence d'une seule des deux espèces d'organes sexuels des plantes, soit étamine, soit pistil, ou la réunion de ces deux sortes d'organes, qu'ils soient ou non entourés de l'une des enveloppes ordinaires [calice, ou corolle], ou de toutes les deux. La fleur est

complète si, comme la rose, elle est pourvue de calice, de corolle, d'étamines et de pistil ; on l'appelle INCOMPLÈTE, s'il lui manque une seule de ses parties [Lis, Laurier]. Les fleurs sont encore, ou HERMAPHRODITES quand elles contiennent les organes des deux sexes, ou simplement MALES, lorsqu'elles n'ont que des étamines sans style ni stigmate, ou enfin seulement FEMELLES quand elles n'ont que des pistils sans étamines. Elles varient dans la forme, la direction, la position, etc. Elles sont appelées RÉGULIÈRES, lorsque toutes leurs parties sont symétriques, correspondantes, également distantes du centre: autrement elles sont IRRÉGULIÈRES. *V.* tous ces mots.

FLEURETTES *ou* FLEURONS, *Flosculi.* Fleurs régulières, ordinairement à tube découpé en cinq lobes ; elles sont très-petites, toujours réunies en assez grand nombre dans un calice commun. Elles forment ce qu'on appelle les *Fleurs composées flosculeuses.*

FLEXIBLE, pliant, *Flexibilis, Lentus.*—FLEXUEUX, *Flexuosus*, qui fait des sinuosités et va en zigzag ; en parlant des tiges, etc. — Opposé de DROIT. — Pl. II. fig. 5.

FOLLICULE, *Folliculus.* Fruit sec à une seule valve, s'ouvrant dans sa longueur.

FOLIOLES, *Foliola.* Beaucoup de personnes les prendraient pour des feuilles, quoiqu'elles n'en soient que des parties. Ce sont de petites feuilles attachées à un pétiole commun, et auquel souvent elles restent unies, même quand il tombe. [Acacias, Rosiers.] Pl. V, fig. 6, 7, 8, 9.

FRANC (arbre). Se dit des arbres venus de semis, par opposition de *sauvageons*, arbres pris dans les bois. *Greffer sur franc* indique qu'un poirier ou un pommier est greffé sur un individu de même espèce, provenant de semis. On emploie aussi l'expression de *franc de pied*, pour indiquer un arbre ou arbuste qui n'est pas greffé.

FRANGÉ. *Fimbriatus.* Bordé de découpures fines, comme les pétales du Ménianthe. — Pl. IV, fig. 3.

FRISÉ, *Crispus. Voyez* ONDULÉ.

FRUTESCENT, *Frutescens.* Ce mot, dérivé du latin *frutex* qui signifie un arbrisseau, devrait exprimer une plante de la nature et du port de l'arbrisseau ; mais LINNÉ lui a souvent donné une autre signification, et s'en est servi pour désigner une plante à tige ascendante, vivace et ligneuse, mais toujours privée de bourgeons. FRUTIQUEUX, *Fruticosus*, a une signification atténuante, et qui tient de la première. Il se dit aussi des végétaux qui poussent beaucoup de rejetons en forme d'arbrisseau.

FUSIFORME, *Fusiformis.* Se dit d'une racine droite, qui, du collet à l'extrémité, va toujours en s'amincissant comme un fuseau. [Rave, Carotte.] Pl. I, fig. 1, 2.

GAÎNE [feuille en], *Vaginans.* Feuille dont la base

forme un tuyau qui enveloppe la tige. [Les Graminées.] Pl. VI, fig. 8.

GÉNÉRIQUE, *Genericus.* Tout ce qui sert à distinguer le genre, soit nom, soit caractère.

GENRE, *Genus.* Réunion d'ESPÈCES qui ont entre elles certains rapports, moins généraux, il est vrai, que ceux qui constituent les ORDRES, mais aussi plus marqués et moins partiels que ceux qui font les ESPÈCES. *Voy.* ces mots.

GERME. C'est la partie de la semence qui devient plante, et la partie des boutons qui produit les feuilles et les fleurs, *Voy.* OVAIRE.

GERMINATION, *Germinatio.* Résultat du gonflement opéré par l'humidité et la chaleur dans une graine semée, et dont la radicule, après avoir percé l'enveloppe, s'enfonce en terre. Cette enveloppe une fois déchirée du côté de la radicule, on dit que la semence est *germée*; mais elle n'est *levée* que lorsque l'enveloppe, déchirée tout-à-fait, laisse apercevoir la PLUMULE, qui doit constituer la tige. *Voy.* ces mots. On a remarqué que les graines des plantes propagées depuis trop long-temps autrement que par semences, c'est-à-dire multipliées par marcottes, boutures ou greffes, perdaient de leur faculté germinative.

GLABRE, *Glaber.* Sans poils. — Opposé de VELU.

GLANDES, petits corps vésiculeux sur différentes parties des plantes.

GLAUQUE, *Glaucus.* Vert blanchâtre, farineux.

GLUME. *Voy.* BALLE.

GODET (en), se dit du calice ou de la corolle à base enflée, et sommet rétréci. [le Muguet des bois.] On dit aussi Godet en parlant des fleurs de la jacinthe. Pl. VIII, fig. 8.

GOUSSE ou LÉGUME. Fruit des plantes légumineuses et à fleurs papilionacées. [Haricots, Pois, etc.] Pl. XIII, fig. 7, 8 et 9.

GRAINE. *Voy.* SEMENCE.

GRAMINÉES, *Gramineæ.* Famille naturelle de plantes herbacées à tige noueuse ou articulée, et souvent fistuleuse; à fleurs en épis, sans corolle proprement dite, mais dont les enveloppes florales sont appelées *balles*, *glumes*: leurs feuilles sont longues, étroites, engaînantes, et leurs graines ordinairement nues. [Blé, Seigle, Chiendent, etc.]

GRAPPE, *Racemus.* Dispositions des fleurs et des fruits attachés par des pédoncules à un filet ou axe commun, droit ou pendant. [Groseiller, Berberis.] Elle est composée lorsque les pédoncules sont divisés. [Raisin.]

GUEULE (Fleurs en). Pl. VIII, fig. 9, 10. *Voy.* LABIÉES, PERSONNÉES.

GYMNOSPERMIE, *Gymnospermia*, du grec *gymnos*, nu, et *sperma*, semence. Nom du premier ordre de la DIDYNAMIE (14e. classe de LIN.), et qui exprime que les semences sont nues au fond du calice, comme dans les Labiées.

Gynandrie, *Gynandria*, du grec *gyné*, femme, et *anér*, mari. Mot fait par Linné pour nommer sa 20e. classe, et exprimer que les étamines (organes masculins), sont posées sur les pistils ou organes féminins. Elle est divisée en sept ordres établis sur le nombre des étamines : Diandrie, Triandrie, Tétrandrie, Pentandrie, Hexandrie, Octandrie, Dodécandrie et Polyandrie. *Gynandrie* est aussi nom d'ordre pour les classes XXI et XXII. (Pl. XIV, fig. 20.)

Gynie, *Gynia*. Terminaisons française et latine, tirées du grec *gyné*, femme, épouse. Elles sont le plus souvent précédées d'un nom de quantité. Les mots ainsi composés ont été faits par Linné pour exprimer le nombre des organes féminins (styles ou stigmates.) qui sont dans les fleurs, et par conséquent servir de nom aux ordres des treize premières classes de son système sexuel.

Hampe, *Scapus*. Tige nue de plusieurs végétaux monocotylédons, souvent droite et ferme, terminée par les fleurs auxquelles elle sert de pédoncule. [Narcisse.] Quelquefois elle est munie d'une feuille et plus, comme celles de la Tulipe. Pl. II, fig. 15, et pl. VII, fig. 1.

Hasté, *Hastatus*, qui a la figure d'un fer de pique, *hasta*. [La feuille de l'Oseille.] Pl. III, fig. 15.

Heptagynie, *Heptagynia*, sept femmes ; du grec *hepta*, sept, et *gyné*, femme. Nom du 4e. ordre de la 7e. classe de Linné, composé du seul *Septas*, qui est la seule plante connue pour avoir des fleurs à sept styles.

Heptandrie, *Heptandria*, sept maris; du grec *hepta*, sept, et *anér*, mari. Nom de la 7e. classe de Linné, composée seulement de sept genres, tous à fleurs pourvues de 7 étamines non réunies. Cette classe si peu nombreuse est cependant divisée en quatre ordres, établies d'après le nombre de styles ou stigmates. *Heptandrie* est encore le nom du septième ordre de la classe XXI. Pl. XIV, fig. 7.

Herbacé, *Herbaceus*. Opposé de Ligneux. Il se dit des plantes et des tiges, vertes, molles, succulentes.

Herbe, *Herba*. Tout végétal qui, n'étant point arbre, arbrisseau ou arbuste, est privé de boutons, soit qu'il ne vive qu'un an ou moins, soit que ses racines vivaces émettent chaque année de nouvelles tiges.

Herbier, *Herbarium*. Collection de plantes séchées avec précaution, étiquetées et disposées méthodiquement.

Herboriser, *Herborisare*. Aller à la recherche des plantes qui croissent naturellement dans un pays.

Herborisation, *Herborisatio*. Recherche des plantes.

Hérissé, *Hirtus*, *hispidus*. Se dit des parties des végétaux garnies de poils rudes et cassans.

Hermaphrodite, *Hermaphroditus*. Synonyme de Bissexé. Il se dit des fleurs où se trouvent les deux sexes (étamines et pistils): c'est le plus grand nombre. Ce mot est composé d'*Hermès*, Mercure, et d'*Aphrodite*, Vénus.

Hétérophylle, *Heterophyllus*, des mots grecs *heteros*, autre, différent, et *phyllon*, feuille. Se dit des plantes qui ont des feuilles de différentes formes. [Le Mûrier.]

Hexagynie, *Hexagynia*, du grec *hex*, six, et *gyné*, femme. Nom d'ordre dans les classes 9 et 13 de Linné, par lequel il fait entendre que les fleurs y ont six styles ou stigmates.

Hexandrie, *Hexandria*, du grec *hex*, six, et *anêr*, mari. Nom de la 6e. classe de Linné, divisée en 5 ordres, fondés sur le nombre des styles ou stigmates. Monogynie, Digynie, Trigynie, Tétragynie et Polygynie. *V.* ces mots. *Hexandrie* est encore nom d'ordre dans les classes XX, XXI et XXII. (Pl. XXIV, fig. 6.)

Huileuse, (semence) Qui produit de l'huile par expression, *les crucifères ;* ou par distillation, *les ombellifères.*

Hybride, *Hybridus*. Les Grecs donnaient ce nom à l'enfant né de père et mère de nations différentes ; et les botanistes le donnent à des plantes produites par le concours de plantes de variétés, d'espèces, ou même de genres différens.

Hypogynes, On désigne ainsi les étamines, quand elles sont insérées au-dessous de l'ovaire.

Icosandrie, *Icosandria*, du grec *eikosi*, vingt, et *anêr*, mari. Dans cette classe, la 12e. de Linné, les fleurs ont toujours 20 étamines, ou plus, non réunies, mais attachées sur le calice. Elles se partagent en 5 ordres, établis d'après le nombre des styles ou stigmates : Monogynie, Trigynie, Pentagynie et Polygynie. *Icosandrie* est encore le nom du second ordre de la classe XVIII. (Pl. XIV, fig. 12.)

Imbriqué, *Imbricatus*. Se dit des feuilles, écailles, etc., arrangées les unes sur les autres, comme des tuiles.

Impair, *Impar*. Qui n'a pas son pareil.

Incomplet, *Incompletus*. Se dit principalement des fleurs qui ne réunissent point calice, corolle, étamines et pistils.

Incisé, *Incisus*. Se dit des parties dont les bords sont découpés par des incisions plus ou moins aiguës.

Indigène, *Indigena*. Opposé d'Exotique, signifiant ce qui est naturel à un pays.

Inerme, *Inermis*. Sans épines. [*Gleditsia inermis.*]

Infère, *Inferus*. Se dit de l'ovaire placé sous le calice.

Inférovariées, Plante dont l'ovaire est infère.

Infundibuliforme, *Infundibuliformis*. En forme d'entonnoir *infundibulum*. Pl. VIII, fig. 4.

Involucre. *Voy*. Collerette.

Involucelle, *Involucellum*. Involucre partiel ou secondaire.

Irrégulier, *Irregularis*. Calice ou corolle de forme irrégulière, dont les parties manquent de symétrie, d'égalité, dans leurs parties correspondantes, ou dans lesquels les parties ne sont pas toutes également distantes du centre. [Mufle de

veau, Lis St.-Jacques, Labiées.] Pl. VIII, fig. 9, 10; et pl. XI, fig. 4.

Irritabilité, *Irritabilitas.* Espèce de sensibilité que démontrent certaines plantes ou quelques-unes de leurs parties lorsqu'on les touche. [La Sensitive.]

Labié, *Labiatus.* En forme de lèvres.

Labiées, *Labiatæ.* Famille naturelle de plantes, dont les caractères sont d'avoir une corolle monopétale *labiée*, c'est-à-dire représentant des lèvres; 4 étamines séparées, mais dont 2 sont plus courtes; 4 semences nues au fond du calice; enfin une tige quadrangulaire. On les appelle encore Fleurs en gueule, parce qu'elles représentent en quelque sorte des figures d'animaux, et Fleurs en masque ou Personnées, de *persona*, masque. [Sauge, Mélisse, etc.] Pl. VIII, fig. 9 et 10.

Lacinié, *Laciniatus.* Qui a des découpures un peu fines, comme la feuille de la vigne Ciouta, etc.

Latescent, Laiteux, *Lactescens.* Qui contient et répand par incision un suc blanc, semblable à du lait et souvent âcre ou même caustique. [Liserons, Euphorbes.]

Lagéniforme, *Lagenæformis.* Se dit des fleurs et fruits en forme de fiole ou bouteille, *Lagena.* [Fleurs de quelques bruyères, fruits de la gourde de pélerin.] Pl. XIII, fig. 1.

Laineux, *Lanatus.* Se dit de toute partie chargée de poils nombreux et mous, comme une sorte de tissu de laine.

Lame, *Lamina.* Partie supérieure du pétale comme l'Onglet en est la partie inférieure.

Lancéolé, *Lanceolatus.* En forme de fer de lance. Planche III, fig. 7.

Languette, *Ligula.* Quelquefois c'est le synonyme de demi-fleuron; d'autres fois, et plus justement, c'est le prolongement latéral du tube du demi-fleuron. [Laitue.]

Légume, *Legumen.* Pour le botaniste, c'est la cosse ou la gousse produite par les plantes *légumineuses*, c'est-à-dire, dont les fleurs faites comme celles des Pois, Haricots, etc., donnent des péricarpes longs, membraneux à 2 valves, où les graines sont attachées de file dans la longueur. Ils se cueillent ordinairement à la main, *leguntur manu* : c'est d'où vient le mot *legumen*. Pl. XIII, fig. 4 à 9.

Légumineuses, *Leguminosæ*, Pl. IX, fig. 3, et pl. XIV, fig. 17. Famille naturelle de plantes appelées aussi Papilionacées, parce qu'on a trouvé à leurs fleurs quelque ressemblance avec un *papillon*. Les fleurs du grand nombre ressemblent à celles des pois, et sont composées d'un pétale supérieur plus large que les autres : et nommé Étendard ou Pavillon; de 2 pétales latéraux appelés Ailes, à cause de leur position; enfin d'un pétale inférieur, ayant toujours 2 onglets, renfermant souvent les parties sexuelles, et formé quelquefois

de 2 pièces. On le nomme Carène ou Nacelle, à cause de sa forme.

Lèvre, *Labium*. On donne ce nom aux deux divisions opposées des fleurs labiées, à cause de l'espèce de ressemblance qu'elles ont avec le mufle d'un animal.

Liber. Nom latin et français de la partie de l'écorce qui touche immédiatement au bois : elle s'enlève ordinairement par pellicules très-minces, et se distingue très-bien de l'épiderme et de l'écorce proprement dite.

Ligneux, *Lignosus*, qui tient de la nature du bois *lignum*. Se lignifier, devenir bois,

Liliacées, *Liliaceæ*. Famille naturelle de plantes, ayant des rapports et des ressemblances avec le Lis, *Lilium*, qui en est le type. Pl. VIII, fig. 5.

Limbe, *Limbus*. Bord principalement des pétales, et surtout de ceux des fleurs en entonnoir ou en cloche.

Linéaire, *Linearis*. Se dit d'une feuille ou d'un pétale long, étroit, et dont les bords, parallèles entre eux dans leur longueur, se terminent par une pointe. [feuille du Lin.]

Lobe, *Lobus*. Grande division dans les feuilles ou les pétales. Espèce de grande crénelure, quelquefois garnie elle-même de crénelures plus petites, ou de dents.

Lobe séminal, synonyme de Cotylédon.

Loge, *Loculamentum*. On appelle ainsi un vide intérieur des fruits et surtout des capsules, dans lequel se trouvent les semences. Il y a une loge, ou bien plusieurs, et alors elles sont partagées par autant de Cloisons.

Lyre, (feuille en). Se dit d'une feuille découpée profondément dans sa longueur; les découpures supérieures plus grandes, les inférieures plus courtes et plus écartées. [Le Pissenlit.] Pl. III, fig. 22.

Maculé, *Maculatus*. Taché d'une autre couleur que celle du fond.

Mains *ou* Vrilles, *Cirrhi Capreoli*. Filets simples ou divisés, au moyen desquels certaines plantes s'accrochent aux corps environnans. [Vigne; Houblon.] Pl. VI, fig. 7 *b*.

Mamelonné, *Mamillatus*. Se dit des choses qui ont des points élevés ou de petites excroissances sur leur surface.

Marcescente, *Marcescens*. Se dit de la corolle qui se dessèche sans tomber.

Marginée, feuille, *Folium marginatum*. C'est celle dont le bord est marqué d'une bande d'une autre couleur que le reste du limbe. La graine munie d'un rebord saillant est aussi dite semence marginée.

Membraneux, *Membranaceus*. Se dit d'une partie qui est très-mince et paraît avoir la consistance d'une membrane.

Méthode botanique, *Methodus botanica*. On donne ce nom à une sorte d'arrangement dans lequel les plantes sont

distribuées, d'après certains principes, en classes, ordres, ou familles, genres et espèces. Depuis Césalpin qui publia, en 1583, la plus ancienne méthode botanique, une foule de classifications du règne végétal plus ou moins différentes, ont été imaginées, et l'on en compte aujourd'hui plus de cent. Mais, parmi toutes ces méthodes, trois seulement ont successivement été d'un usage à peu près général. Ce sont celles de TOURNEFORT, de LINNÉ, et celle de M. JUSSIEU, dite méthode naturelle. Nous avons donné au mot CLASSE l'exposition de la méthode de LINNÉ, qui a reçu plus particulièrement le nom de *système sexuel ;* celle de l'immortel TOURNEFORT n'étant plus usitée aujourd'hui, nous ne croyons pas devoir l'exposer dans un ouvrage qui n'est pas particulièrement consacré à la botanique ; autrement nous eussions aimé à donner cette méthode comme un monument de génie de ce grand homme auquel la science est redevable des hautes lumières qui ont éclairé les travaux et les progrès de ses dignes successeurs; mais comme dans tout le cours de cet ouvrage on a toujours fait connaître à quelle classe et quel ordre du système de LINNÉ, et à quelle famille de sa méthode naturelle appartenaient les végétaux dont on a fait mention, nous croyons devoir donner ici le tableau de la méthode du célèbre M. de JUSSIEU, avec la série des familles rangées d'après la même classification.

Tableau synoptique de la méthode de M. JUSSIEU.

				Classes.
ACOTYLÉDONES				1
MONOCOTYLÉDONES.		Étamines *hypogynes*.		2
		périgynes.		3
		épigynes.		4
DICOTYLÉDONES.	Apétales.	Étamines *épigynes*.		5
		périgynes		6
		hypogynes.		7
	Monopétales.	Corolle *hypogyne*		8
		périgyne		9
		Épigyne	anthères conjointes.	10
			anthères distinctes.	11
	Polypétales.	Étamines *épigynes*		12
		hypogynes		13
		périgynes.		14
	Diclines irrégulières.			15

Série des familles d'après la méthode de M. de Jussieu.

Ire. Classe. — *Plantes acotylédones.*

1 Algues.
2 Champignons.
3 Hypoxylées.
4 Lichens.
5 Hépatiques.
Mousses.
7 Lycopodiacées.
8 Fougères.
9 Cycadées.
10 Équisétacées.
11 Salviniées.

IIe Classe. — *Plantes monocotylédones hypogynes.*

12 Nymphéacées.
13 Saururées.
14 Pipéritées.
15 Aroïdes.
16 Typhinées.
17 Cypéracées.
18 Graminées.

IIIe. Classe. — *Plantes monocotylédones périgynes.*

19 Palmiers.
20 Asparaginées.
21 Restiacées.
22 Joncées.
23 Commélinées.
24 Alismacées.
25 Colchicées.
26 Liliacées.
27 Broméliacées.
28 Asphodélées.
29 Narcissées.
30 Iridées.

IVe. Classe. — *Plantes monocotylédones épigynes.*

31 Musacées.
32 Amomées.
33 Orchidées.
34 Hydrocharidées.

Ve. Classe. — *Plantes dicotylédones ; Apétales épigynes.*

35 Aristolochiées.

VIe. Classe. — *Plantes dicotylédones ; Apétales périgynes.*

36 Osyridées.
37 Mirobolanées.
38 Éléagnées.
39 Thymélées.
40 Protéacées.
41 Laurinées.
42 Polygonées.
43 Atriplicées.

VIIe. Classe. — *Plantes dicotylédones ; Apétales hypogynes.*

44 Amaranthacées.
45 Plantaginées.
46 Nictaginées.
47 Plombaginées.

VIIIe. Classe. — *Plantes dicotylédones ; Monopétales hypogynes.*

48 Primulacées.
49 Utriculinées.
50 Rhinanthées.
51 Orobanchées.
52 Acanthacées.
53 Jasminées.
54 Verbénacées.
55 Labiées.

56 Personées.
57 Solanées.
58 Borraginées.
59 Convolvulacées.
60 Polémoniacées.
61 Bignogniées.
62 Gentianées.
63 Apocynées.
64 Sapotées.
65 Ardisiacées.

IXe. Classe. — *Plantes dicotylédones; Monopétales perigynes.*

66 Ébénacées.
67 Klénacées.
68 Rhodoracées.
69 Épacridées.
70 Éricinées.
71 Campanulées.
72 Lobéliacées.
73 Stylidiées.

Xe. Classe. — *Plantes dicotylédones; Monopétales épigynes, à anthères conjointes.*

74 Chicoracées.
75 Cynarocéphales.
76 Corymbifères.

XIe. Classe. — *Plantes dicotylédones; Monopétales épigynes, à anthères distinctes.*

77 Dipsacées.
78 Valérianées.
79 Rubiacées.
80 Caprifoliées.
81 Loranthées.

XIIe. Classe. — *Plantes dicotylédones; Polypétales épigynes.*

82 Araliacées.
83 Ombellifères.

XIIIe. Classe. — *Plantes dicotylédones; Polypétales hypogynes.*

84 Renonculacées.
85 Papavéracées.
86 Crucifères.
87 Capparidées.
88 Sapindées.
89 Acérinées.
90 Hippocratées.
91 Malpighiacées.
92 Hypéricées.
93 Guttifères.
94 Olacinées.
95 Aurantiacées
96 Ternstromiées
97 Théacées.
98 Méliacées.
99 Vinifères.
100 Géraniacées.
101 Malvacées.
102 Magnoliacées.
103 Dilléniacées.
104 Ochnacées.
105 Simaroubées.
106 Anonées.
107 Ménispermées.
108 Berbéridées.
109 Hermanniées.
110 Tiliacées,
111 Cistées.
112 Violées.
113 Polygalées.
114 Diosmées.
115 Rutacées.
116 Caryophyllées.

Paronychiées.

XIVe. Classe. — *Plantes dicotylédones ; Polypétales périgynes.*

117 Paronychiées.
118 Portulacées.
119 Saxifragées.
120 Cunionacées.
121 Crassulées.
122 Opuntiacées.
123 Loasées.
124 Ficoïdées.
125 Cercodiennes.
126 Onagraires.
127 Myrtées.
128 Mélastomées.
129 Lythraires.
130 Rosacées.
131 Légumineuses.
132 Térébinthacées.
133 Rhamnées.

XVe. Classe. — *Plantes dicotylédones ; Apétales diclines.*

134 Euphorbiacées.
135 Cucurbitacées.
136 Passiflorées.
137 Myristicées
138 Urticées.
139 Monimiées.
140 Amentacées.
141 Conifères.

M. Loiseleur-Deslonchamps, l'estimable botaniste qui a rédigé l'édition précédente de cet ouvrage, et M. Marquis, ont donné une nouvelle classification botanique, dont le tableau a paru dans les éditions de 1819 et 1820.

Meuble, *Mobilis*. Se dit d'une terre qui est douce et se divise bien d'elle-même, ou d'une terre qu'on a préparée, soit par des mélanges, soit par des labours, et en cassant les plus petites mottes.

Monadelphie, *Monadelphia*. C'est-à-dire, une seule fraternité, du grec *monos*, un, *adelphos*, frère. Linné a ainsi nommé sa 16e. classe, parce que les étamines y sont réunies en un seul corps par les filets. Les 8 ordres qui la composent se distinguent par le nombre de ces étamines, et s'appellent Triandrie, Octandrie, Ennéandrie, Décandrie, Endécandrie, Dodécandrie, Polyandrie. *Monadelphie* est encore le nom d'un ordre dans les classes XXI et XXII. (Pl. XIV, fig. 16.)

Monandrie, *Monandria*, du grec *monos*, un, et *anêr*, mari. Nom de la première classe du système sexuel de Linné, dans laquelle il n'y a que des plantes dont les fleurs sont pourvues d'un seul *mari*, c'est-à-dire, d'un seul organe masculin ou Étamine. *Voyez* ce mot. Pour cette classe, comme pour les douze autres suivantes, les ordres sont établis sur le nombre des *femmes*, c'est-à-dire, des organes féminins. (Styles ou seulement Stigmates.) *Voyez* ces mots. Cette première classe n'a que 2 ordres, Monogynie et Digynie. *Monandrie* est aussi le nom d'un ordre dans les classes XXI et XXII. (Pl. XIV, fig. 1.)

Monoclines, *Monoclines*, de *monos*, un, et *kliné*, lit. Ce sont les fleurs qui réunissent les étamines et les pistils. On les appelle autrement Hermaphrodites.

MONOCOTYLÉDONES. *Voy*. COTYLÉDONS.

MONOECIE, *Monœcie*; du grec *monos*, un et *oikia*, maison. Nom de la 21e. classe de LINNÉ, par lequel il exprime que les plantes qui la composent n'ont point de fleurs hermaphrodites, mais que toutes sont mâles ou femelles, et habitent sur le même individu. Cette classe est divisée en 11 ordres, dont les premiers, MONANDRIE, DIANDRIE, TRIANDRIE, PENTANDRIE, HEXANDRIE, HEPTANDRIE, POLYANDRIE, sont fondés sur le nombre des étamines. Dans le 9e. ordre (MONADELPHIE), les étamines sont réunies en un corps par leurs filets, comme elles le sont par leurs anthères dans le 10e., SYNGÉNÉSIE; enfin elles sont posées à la place des pistils dans le 11e., GYNANDRIE. *Monœcie* est encore le nom du premier ordre de la classe XXIII. (Pl. XIV, fig. 21.)

MONOGAMIE, *Monogamia*; du grec *monos*, un, et *gamos*, mariage. Mot fait par LINNÉ, pour distinguer le 5e. ordre de la SYNGÉNÉSIE, sa 19e. classe. *Voy*. SYNGÉNÉSIE.

MONOGYNIE, *Monogynia*; du grec *monos*, un, et *gyné*, femme. Nom du premier ordre dans les 13 premières classes de LINNÉ, et par lequel il fait entendre que les fleurs n'y ont qu'un STYLE ou seulement un STIGMATE, en quelque nombre que soient les ÉTAMINES. *Voy*. ces mots.

MONOÏQUE, *Monoïcus* du grec *monos*, un, et *oikos*, maison. Plante qui porte à la fois des fleurs seulement mâles, et d'autres seulement femelles. [Melon.]

MONOPÉTALE, *Monopetalus*. Voy. COROLLE.

MONOPÉRIENTÉES. Se dit des plantes dans lesquelles il n'y a qu'une seule enveloppe florale qui, selon sa consistance, est pétaloïde ou caliciforme.

MONOPHYLLE, *Monophyllus*; du grec *monos*, un, et *phyllon*, feuille, pour exprimer un calice d'une seule pièce, encore qu'il soit un peu fendu ou denté.

MONOSPERME, *Monospermus*. Se dit du fruit qui ne contient qu'une seule graine.

MONTER. Par ce mot, les jardiniers expriment que les plantes dont on ne mange que les feuilles ou les racines commencent à montrer le bouton ou la tige qui doit donner les fleurs et les graines, et qu'elles ont cessé d'être bonnes à manger.

MUCRONÉ, terminé par une pointe aiguë.

MULTIPLE, *Multiplex*, *Multiplicatus*. Se dit d'une fleur dont les étamines et les pistils sont (pour la plupart) convertis en pétales. Elle peut n'être pas stérile [Pêcher, Rosier, Œillet, etc. à fleurs doubles], au contraire de la fleur pleine qui l'est toujours, parce qu'il ne lui reste plus ni des unes ni des autres. [Rosier Cent-feuilles.]

MURIR, *Maturescere*. Devenir mûr, acquérir la perfection; la maturité, en parlant des fruits et des graines. En ce sens, le verbe *mûrir* est neutre. — MURIR, *Maturare*. Donner ou

causer la maturité aux fruits et aux graines, en parlant soit du soleil ou de la saison : *mûrir*, dans ce sens, sera pris activement.

NATURALISÉ, *Cicuratus*. Se dit d'une plante étrangère, acclimatée par la culture et par la succession du temps, au point qu'elle pourrait venir spontanément. [Pomme-de-terre, etc.]

NECTAIRE, *Nectarium*. Partie des fleurs qui contiennent quelque liqueur sucrée ou mielleuse.

NERVURES, *Nervi*. On appelle ainsi des saillies, ou longitudinales, ou placées comme des côtes sous les feuilles. (Pl. III, fig. 17, 18)

NOEUDS, *Nodi*. Certains renflemens qu'on voit sur les tiges, et particulièrement sur celles des Graminées. (Pl. II, fig. 4.)

NOYAU, *Putamen*, *Nucleus*. Loge à parois osseuses ou ligneuses, contenant une graine nommée amande.

NU, *Nudus*. S'applique à toutes les parties qui manquent de ce dont sont ordinairement pourvues ces mêmes parties dans les autres plantes. Tige *nue* ou sans feuilles ; fleur *nue* ou sans calice ; semences *nues* ou sans enveloppe.

OCTANDRIE, *Octandria* ; d'*octô*, 8, et *anêr*, mari. LINNÉ a ainsi appelé sa 8ᵉ. classe contenant toutes fleurs à 8 étamines non réunies. Elle consiste en 4 ordres, MONOGYNIE, DIGYNIE, TRIGYNIE, TÉTRAGYNIE. [*Voy.* ces mots.] Il ne sont distingués que par le nombre des styles ou des stigmates. *Octandrie* est aussi nom d'ordre pour les classes XVI, XVII, XX et XXIII. (Pl. XIV, fig. 5.)

OEIL, *Oculus*. Petite pointe qui se montre sur les arbres et arbrisseaux au bout des rameaux, et aussi dans les angles qu'y forme l'insertion des feuilles. Cette petite pointe, au printemps suivant, devient BOUTON à bois ou à fruit.

OEILLETONS. Rejetons que poussent certaines racines, etc. [Artichaut.] Ils servent à propager la plante.

OFFICINAL, *Officinalis*. Se dit d'une plante usuelle qui se trouve dans la boutique (*officina*) de l'herboriste, etc.

OGNON. *Voy.* BULBE.

OMBELLE. Disposition de fleurs en parasol, *umbella*, lorsque les rayons, qui sont les pédicules des fleurs, se réunissent à un même point sur la tige. [Jonc fleuri.] L'*ombelle* est composée, lorsque les pédoncules, partant du même point de l'extrémité de la tige, et rangés comme les branches d'un pasol, soutiennent chacun une ombelle partielle, ou OMBELLULE, *umbellula*. [Angélique.] Pl. VII, fig. 8.

OMBELLIFÈRES, *Umbelliferæ*. Famille naturelle des plantes dont les caractères principaux sont d'avoir des fleurs disposées en ombelles ou en *parasol*, et aussi deux semences nues, adossées l'une à l'autre. [Persil, Angélique, Carotte, Ciguë.]

OMBILIC, *Umbilicus*. Vestiges du calice sur un fruit qui a grossi [Poire, Pomme, Coing]; et sur les semences, vestiges de leur adhésion au PLACENTA par une attache quelconque, laquelle leur servait de cordon ombilical. Cette marque, très-visible dans le haricot, etc., s'appelle *hilum*.

OMBILIQUÉE ou en rondache (feuille), lorsqu'elle est attachée au pétiole par son centre. [La Capucine.] Pl. V, fig. 2, et Pl. VI, fig. 9.

ONDULÉ, *Undulatus*. Se dit d'une feuille ou d'un pétale marqués de sinuosités arrondies dans les endroits où leur étoffe a pris plus d'extension. Le *Geranium capitatum* et la rhubarbe ondulée ont des feuilles ondulées en leurs bords, parce qu'il y a plus d'étoffe proportionnellement que dans le disque. Lorsque ces plissures sont petites et multipliées, on dit que la feuille est CRÉPUE OU FRISÉE. (Une Mauve.) Pl. III, fig. 20 et 25.

ONGLET, *Unguiculus*. Partie inférieure du pétale, comme la LAME en est la partie supérieure. Presque toujours l'*onglet* est rétréci ou allongé, et d'une couleur différente. [Rose, OEillet.]

OPPOSÉ, *Oppositus*. Se dit des feuilles, etc., sortant des rameaux en face l'une de l'autre et à la même hauteur. [Celles du Lilas, du Jasmin.] Opposé en croix [les feuilles du Laurier-Thym.] Pl. VI, fig. 1—14.

ORDRE, *Ordo*. Subdivision des classes formant une réunion de plantes qui se ressemblent par des caractères particuliers, moins généraux que ceux qui constituent les classes. Ainsi toutes les plantes de la PENTANDRIE sont de la même classe, parce qu'elles ont des fleurs à cinq étamines; mais, pour qu'elles soient du même ordre, il faut encore qu'elles aient un nombre égal de styles, ou seulement de stigmates.

OUVERT, *Apertus*, *patens*. En parlant d'une fleur, celle dont les pétales ou le limbe sont bien étalés horizontalement. Opposé à SERRÉ et RAPPROCHÉ, en parlant des rameaux et des feuilles qui, en s'éloignant de la tige, prennent une direction oblique, ou même horizontale.

OVAIRE *ou* GERME, *Ovarium*. C'est la partie inférieure et souvent renflée du pistil, dans laquelle sont contenus les rudimens des semences.

PAGE *ou* SURFACE, *Pagina*. *Supérieure*, c'est le dessus d'une feuille; *inférieure*, en est le dessous; *intérieure* c'est le dedans d'un pétale; *extérieure* c'en est le dehors.

PALMÉ, *Palmatus*. Feuille palmée, celle divisée en 5 ou 7 segmens, qui ressemblent un peu à des doigts, et se réunissent à un centre commun, représentant la paume de la main, *palma*. [Les feuilles du Ricin, de la Vigne.] Il y a aussi des racines qu'on appelle *palmées*, à cause de leur disposition. [Quelques Orchis.] Pl. IV, fig. 9

Panaché, *Variegatus*. On appelle ainsi les feuilles et les fleurs nuancées de plusieurs couleurs. Les végétaux à feuilles ou à fleurs panachées sont plus délicats que les autres, et cependant on ne conserve sûrement leurs *panachures* qu'en les tenant en terrain maigre, quelquefois même en mettant au soleil ceux qui naturellement préféreraient une situation ombragée [Pervenche, Lierre.] Quelques plantes sont naturellement et constamment panachées dans leurs feuillages ou dans leurs fleurs. [Aloès-perroquet. *Aucuba japonica*, Iris panaché.]

Panicule. *Panicula*. Épi lâche, flexible et ramifié. [Celui de l'Avoine.] Pl. VII, fig. 9.

Papilionacées. *Papilionaceæ*. Fleurs de la forme de celle du pois, ainsi appelé à cause de la ressemblance qu'on leur trouve avec un papillon. Elles sont toutes Légumineuses; mais les légumineuses ne sont pas toutes *papilionacées*. *Voy*. Légumineuses.

Parasite. Plante qui prend racine et vit sur d'autres.

Partagé. Se dit des calices et des feuilles dont les divisions s'étendent presque jusqu'à la base.

Pavillon *ou* Étendard. *Voy*. Légumineuses.

Pédées, Pédalées, *Pedata folia*. Se dit des feuilles dont le pétiole se divise à son extrémité en deux parties plus ou moins divergentes.

Pédicelles, *Pedicellus*, vulgairement *queue*. Tige particulière à la fleur, et par laquelle elle tient soit au pédoncule, soit à la tige. La fleur qui en manque est sessile.

Pédicule. Filet qui réunit l'aigrette à la graine.

Pédoncule, *Pedunculus*. Tige propre aux fleurs, mais qui se subdivise en pédicelles, portant chacun une fleur. *Voy*. la figure.

Pelté, *Peltatus*. Ce mot vient du latin *pelta*, qui signifie un bouclier. Il est employé en botanique pour exprimer la figure d'une feuille taillée en *rondache* ou *bouclier*; elle est attachée par son milieu au pétiole. Pl. V, fig. 2, et pl. VI, fig. 9 *c*.

Penné *ou* Pinné, *Pennatus et pinnatus*. Ces mots, dérivés du latin *penna*, plume, ou *pinna*, nageoire, expriment une feuille composée de folioles rangées de chaque côté, comme les barbes d'une *plume*, ou comme les *nageoires* d'un poisson : ces folioles, opposées ou alternes, sont attachées à un pétiole commun avec lequel elles tombent. Elles sont, par la même raison, appelées aussi ailées. Quand, au lieu d'une foliole, c'est un pétiole secondaire et ailé lui-même, qui est attaché au pétiole commun, on dit que la feuille est bipennée, *folium bipinnatum*; et enfin elle est tripennée *tripinnatum*, si, au lieu de folioles, ce sont encore des pétioles qui partent de chacun des côtés de ces pétioles secondaires. Pl. V, fig. 6, 7, 8, 9, et pl. VI, fig. 15.

PENTAGYNIE, *Pentagynia*; du grec *pente*, 5, et *gyné*, femme. Nom d'ordre dans cinq des treize premières classes de LINNÉ, par lequel il indique que les fleurs comprises dans ces ordres, ont cinq styles ou stigmates.

PENTANDRIE, *Pentandria*; des mots grecs *pente*, 5, et *anér*, mari. Nom de la cinquième classe de LINNÉ, ne comprenant que les fleurs à cinq étamines non réunies. On le partage en six ordres établis d'après le nombre des styles ou stigmates, et qui sont MONOGYNIE, DIGYNIE, TRIGYNIE, PENTAGYNIE, et POLYGYNIE. *Pentandrie* est encore nom d'ordre dans les classes XVI, XVII, XVIII, XX, XXI et XXII. (Pl. XIV, fig. 5.)

PEPIN. Sorte de graine, revêtue d'une tunique propre, épaisse et coriace, comme dans les pommes, les poires, etc.

PÉRICARPE, *Pericarpium*. Ce mot est composé du grec *peri*, autour, et *karpos*, fruit, pour exprimer l'ovaire qui sert d'enveloppe aux semences, quelles que soient sa nature et sa consistance. Il prend, suivant les circonstances, les noms de capsule, de coque, de noix, de pomme, de baie, etc.

PÉRIGYNES. Se dit des étamines ou des corolles insérées sur le calice et autour du pistil.

PERSISTANT, *Persistens*. Opposé de caduc. Les feuilles des orangers, arbres verts, etc., sont persistantes, parce qu'elles restent quand les feuilles des autres arbres tombent.

PERSONNÉES, *Personnatæ*. Voy. LABIÉES.

PÉTALE, *Petalum*. Partie de la fleur que vulgairement l'on nomme feuille, et qui le plus souvent est ornée de couleurs plus ou moins vives. Les pétales, pour les uns, constituent la fleur : pour le botaniste, ils ne sont que les rideaux du lit nuptial. La base ou extrémité inférieure du pétale s'appelle ONGLET, il est presque toujours d'une autre couleur [la Rose]; il est quelquefois long et étroit, comme dans l'œillet. Le sommet ou la partie supérieure forme la LAME, dont le bord est appelé LIMBE. La réunion des pétales forme la COROLLE. *Voy.* la figure.

PÉTALOÏDE, *Petaloïdeus*. Ressemblant à un pétale.

PÉTIOLE, *Petiolus*. Support de la feuille, et par lequel elle tient soit à la tige ou au rameau, soit à la racine. La feuille qui manque de ce support (*queue*) est *sessile*. *Voyez* la figure.

PINCER. Terme de jardinage. C'est couper avec les ongles l'extrémité des jeunes rameaux, pour les arrêter en faveur des autres branches ou des fruits.

PINNATIFIDE. *Pinnatifidus*. Feuilles dont les découpures, opposées et symétriques, ne sont pas fendues jusqu'à la côte. [Les Fougères, la Scabieuse, la Camomille romaine.]

PISTIL, *Pistilum*. Le mot latin signifie *pilon*; il désigne en botanique l'organe féminin des fleurs, composé le plus souvent

de l'Ovaire, partie arrondie qui porte le Style; ce dernier soutient le Stigmate, qu'on appelle Sessile lorsque, posé immédiatement sur *l'ovaire*, il manque de *style*. *Voy*. ces mots, et la figure.

Pivot. Racine souvent unique, toujours plus considérable que les autres, et dont l'inclination est de s'enfoncer perpendiculairement. Pl. Ire, fig. 1, 2; et pl. VI, fig. 11.

Placenta, *Receptaculum seminale*. Toute partie à laquelle sont attachées les semences par un lien quelconque, qui leur sert de cordon ombilical.

Plante, *Planta*, *Stirps*. Dans le sens général et botanique, ce mot désigne tous les végétaux, même les arbres; quelquefois cependant il est pris dans un sens particulier, pour exprimer ceux des végétaux qui ne durent qu'un an, ou dont les racines vivaces émettent chaque année de nouvelles tiges: on les appelle encore Herbes. On appelle Plantes grasses *ou* succulentes, celles qui, comme les *ficoïdes*, *joubarbes*, *crassules*, *aloès*, etc., ont des feuilles et des tiges épaisses, souvent douces au toucher, et plaines de suc.

Plein, *Plenus*. Fleur *pleine*, celle dont les étamines et les pistils sont tous convertis en pétales [Anémone double, Rose à cent feuilles], et qui se trouve nécessairement stérile, au contraire des fleurs seulement semi-doubles et doubles auxquelles il peut rester encore quelques-unes de ces parties.

Plumeux, *Plumosus*. Tout ce qui est garni de poils, disposés comme les barbes d'une plume.

Plumule, *Plumula*. C'est la partie ascendante de l'embryon, ou la tige en petit.

Pollen, *Pollen*. C'est la Poussière fécondante *ou* prolifique, souvent jaune, que portent les anthères, et qu'elles lancent ou laissent échapper lorsque le pistil est en état de la recevoir. On distingue très-bien cette poussière dans les lis, la tulipe, etc.; c'est elle qui colore le nez quand on l'approche trop près. Lorsque des plantes de même espèce sont rassemblées en grand nombre, le moment où elles lancent leur *poussière fécondante* devient sensible à l'œil par une sorte de nuage qui les enveloppe. On peut le remarquer sur un champ de seigle, etc., etc. C'est au mélange ou à l'échange du *pollen* que sont principalement dues les variétés dans les couleurs des fleurs et dans les plantes elles-mêmes. On peut se donner le plaisir d'en créer de nouvelles en coupant les étamines d'une fleur au moment où elle s'épanouit, et en secouant ou posant sur son stigmate le *pollen* de fleurs du même genre. On laisse mûrir; et l'on sème les graines qu'a produites cette fécondation adultère.

Polyadelphie, *Polyadelphia*; du grec *poly*, beaucoup, plusieurs et *adelphos*, frère. Nom de la 18e. classe de Linné, qui exprime qu'elle se compose de fleurs ayant des étamines en plus ou moins grand nombre, mais réunies par leurs filets en

plusieurs faisceaux. Elle a 3 ordres basés sur le nombre de ces étamines; PENTANDRIE, ICOSANDRIE, POLYANDRIE. (Pl. XIV, fig. 18.)

POLYANDRIE, *Polyandria*; du grec *poly*, plusieurs, beaucoup, et *anér*, mari. Cette classe, la 13e. de LINNÉ, comprend les fleurs ayant depuis 20 jusqu'à 100 étamines non réunies, mais attachées au réceptacle. Elle se divise en 7 ordres, établis d'après le nombre des styles ou stigmates, et appelés MONOGYNIE, DIGYNIE, TRIGYNIE, TÉTRAGYNIE, PENTAGYNIE, HEXAGYNIE, POLYGYNIE. Le mot *Polyandrie* sert encore à désigner un ordre dans chacune des classes XVI, XVIII, XX, XXI et XXII. (Pl. XIV, fi. 13.)

POLYGAMIE, *Polygamia*; du grec *poly*, plusieurs, et *gamos*, mariage. Nom donné par LINNÉ à sa 23e. classe, pour exprimer que les fleurs qui la composent usent de plusieurs sortes de mariages, par le mélange de fleurs uni-sexées avec des fleurs hermaphrodites, habitant tantôt sur un seul individu, et tantôt sur plusieurs. Elle a trois ordres, MONOECIE, DIOECIE, TRIOECIE. Dans le premier sont des plantes ayant à la fois des fleurs hermaphrodites et des fleurs d'un seul sexe. [Érable, Acacia.] Dans le second, les plantes dont les fleurs hermaphrodites sont sur un individu, tandis qu'un autre porte des fleurs, soit mâles, soit femelles. [Févier, Frêne.] Enfin, le troisième ordre comprend les plantes dont un individu porte seulement des fleurs hermaphrodites, ou bien des fleurs mâles et des fleurs femelles distinctes, tandis que deux autres individus portent isolément, soit des fleurs mâles, soit des fleurs femelles. [Caroubier, Figuier.] *Polygamie* est encore le nom de cinq ordres dans la 19e. classe, et qu'on distingue par l'épithète ajoutée à ce mot. *Voyez* SYNGÉNÉSIE. Pl. XIV, fig. 23.

POLYGYNIE, *Polygynia*; de *poly*, plusieurs, et *gyné*, femme. Nom d'un ordre dans chacune des classes V, VI, XII et XIII de LINNÉ, pour y indiquer la pluralité des femmes, ou des organes féminins [styles ou stigmates].

POLYPÉTALE. Qui a plusieurs pétales. *Voy.* COROLLE.

POUSSIÈRE FÉCONDANTE. *Voy.* POLLEN.

PROLIFÈRE, *Prolifer*. Par ce mot, on distingue toute fleur ordinairement multiple, du milieu de laquelle sort une autre fleur, comme il arrive quelquefois aux roses, œillets, etc.

PROVIGNER, *Propagare*. Multiplier par PROVINS ou *Marcottes*. Ce mot, propre à la vigne, s'emploie souvent en parlant d'autres plantes.

PUBESCENT, *Pubescens*, *Pubens*, du mot latin *pubes*, poil follet du menton. Cet adjectif indique qu'une plante ou une partie de la plante est couverte d'un léger duvet. En raison de la densité ou de l'épaisseur de ce duvet, elle peut être *cotonneuse*, *velue*, *laineuse*, etc.

PULPE, *Pulpa*. Chair de certains fruits, et qui est plus ou moins molle et succulente. [Abricot, Cerise, etc.]

PYRIFORME, *Pyriformis*. Qui a la forme d'une poire, *Pyrum*.

QUADRANGULAIRE, TÉTRAGONE *ou* CARRÉ, *Quadrangularis*. Qui a quatre angles et quatre faces comme la tige de presque toutes les LABIÉES. Pl. II, fig. 10.

QUADRIFIDE, *Quadrifidus*. Fendu assez profondément en 4 parties.

QUATERNÉS, *Quaternus*. Disposé quatre par quatre, en parlant des feuilles, etc.

QUINÉS, *Quinti*, *quinati*. Se dit des parties rapprochées cinq par cinq sur un même point ou alentour.

RABATTRE. C'est, en terme de jardinage, couper un arbre jusqu'à la naissance des branches : le but de cette opération est de le rajeunir en le forçant à en pousser de nouvelles.

RACHÉE, Ensemble des racines d'un arbre coupé rez terre, et de leurs pousses nouvelles, lesquelles peuvent servir à propager l'arbre, en les couchant ou buttant.

RACINE. *Radix*. Les parties du végétal qui prennent en terre, les formes, direction et consistance propres à leur nature. La racine peut être bulbuleuse, tubéreuse ou fibreuse, simple ou ramifiée; et alors elle consiste en collet, racine principale ou pivot, radicule et chevelue. Pl. I.

RADICAL, *Radicalis*. Qui part immédiatement de la racine [Feuilles de la Primevère, fleurs du Colchique.] Pl. V, fig. 4; et pl. VI. fig. 11.

RADICANT, *Radicans*. Qui a la faculté de produire des racines, On donne cette épithète à des plantes dont les branches jettent des racines sur la terre, si elles y rampent, ou s'accrochent, soit aux arbres, soit aux murs, sur lesquels elles sont appuyées, par des racines particulières ou fibres qu'elles y implantent. [Jasmin de Virginie, Lierre, etc.]

RADIÉES, *Radiatæ*. Famille naturelle de plantes dont les fleurs consistent en un amas symétrique de fleurons qui occupent le centre, et en demi-fleurons ou *rayons* qui l'entourent. [Soleil.] Pl. IX, fig. 5.

RADICULE, *Radicula*. En général, petite racine qui est une ramification de la racine principale : en sens particulier, c'est cette partie de l'embryon qui, la première, perce l'enveloppe de la graine pour s'enfoncer en terre, où elle doit devenir racine de la plante adulte.

RAMEAU, *Ramus*, *Ramulus*. Petite branche qui est une division des plus grandes.

RAMASSÉ, *Confertus*. Se dit des feuilles et des fleurs rassemblées comme un faisceau.

RAMPANTE (Tige). Lorsqu'elle est couchée sur la terre, et que ses tiges s'y attachent par de petites racines. Pl. II, fig. 7.

Rapprocher. Terme de jardinage. Couper les extrémités d'un arbre, en ne laissant à chaque branche du rameau qu'un petit nombre d'yeux. On coupe toutes les branches fort près du tronc ; ce *rapprochement* excite la sortie de nouvelles branches, et renouvelle pour ainsi dire l'arbre.

Ravaler un arbre, c'est couper ses branches jusque près du tronc.

Rayon, *Radius*. Synonyme de demi-fleuron. Rangés autour du disque, comme les rayons autour de la figure que nous faisons du soleil. Pl. IX, fig. 5

Réceptacle, *Receptaculum*. Tout ce qui reçoit une chose quelconque. En botanique, on nomme ainsi la partie sur laquelle est posée soit la fleur ou l'une de ses parties ; ainsi ce qu'on appelle trivialement le *cul d'un artichaut*, n'est que le réceptacle commun des fleurs. Celui des semences, ou la partie sur laquelle elles sont posées, s'appelle Placenta.

Réchaud. Fumier neuf introduit dans une couche, ou dont seulement on l'entoure pour la *réchauffer*.

Rechausser une plante. C'est remettre à son pied de la terre que les pluies ou les arrosemens en ont écartée : d'autres fois, c'est en amonceler autour des feuilles et des tiges pour les attendrir et les faire blanchir.

Réfléchi, *Reflexus*. Courbé en dehors, en parlant des feuilles [certaines Bruyères], ou des pétales [Lis, Martagon].

Régime, *Spadix*. Nom collectif approprié à l'ensemble des grappes de fleurs ou de fruits de certains végétaux, comme Palmiers, Bananiers, etc.

Régulier, *Regularis*. Adjectif par lequel on exprime que toutes les parties d'une fleur sont symétriques et également distantes du centre. Pl. IX, fig. 1 à 8.

Rejeton, *Viviradix Stolo*. Jeune pousse produite par une racine loin de la tige. On peut séparer le rejeton pour multiplier la plante qui l'a fourni.

Réniforme, *Reniformis*. En forme de rein. [Haricot.] Planche III, fig. 10.

Réticulé, *Reticulatus*. Se dit de ce qui est marqué de nervures nombreuses, entrelacées comme les mailles d'un filet.

Ringent, *Ringens*, du verbe latin *ringi*, rechigner, faire la grimace. Ce mot s'applique à certaines fleurs, ou plutôt à certaines corolles irrégulières, qui représentent un peu la figure, soit d'un homme, soit d'un animal, comme les Labiées, les Personnées.

Rosacé, *Rosaceus*. Disposé en rose, ayant quelque rapport ou ressemblance avec la rose. Pl. IX, fig. 8.

Rosacées, *Rosaceæ*. Famille nombreuse de plantes, ayant plus ou moins de rapport avec la rose, et dont les principaux caractères sont d'avoir un calice d'une seule pièce, à cinq divisions ; cinq pétales ; enfin, des étamines nombreuses attachées sur le calice. [Rosier, Fraisier, Ronce.]

Rosette *ou* Rosule, *Rosula*. On appelle ainsi la disposition qu'affectent certaines feuilles, qui, sortant du même point

de la racine ou du rameau, s'étalent circulairement et symétriquement dans l'ordre qu'observent les pétales des roses. [Joubarbe, plusieurs Saxifrages.]

Roue [Fleurs en], *Flos rotatus*. C'est-à-dire, fleurs monopétales à tube court, s'évasant en un limbe bien ouvert et aplati comme une *roue*. [Bourrache.] Pl. VIII, fig. 7.

Rustique. Par ce mot, les Jardiniers entendent une plante qui n'est point difficile à traiter, et résiste aux intempéries du climat.

Sagittée (feuille). Triangulaire, échancrée, imitant le fer d'une flèche. [Le Petit-Liseron.] Pl. III, fig. 14.

Sarcler, *Eruncare*. C'est ôter les mauvaises herbes, soit à la main, soit avec un *sarcloir*. Cette opération plus facile après la pluie, et qui doit toujours se faire avant que les mauvaises herbes aient fleuri, peut devenir nuisible, si on la fait en temps sec, parce qu'elle fournit au hâle les moyens de pénétrer jusqu'aux racines. Il est bon d'arroser, après avoir sarclé, pour assurer les racines que cette opération aurait pu avoir ébranlées et soulevées.

Sarmenteux, *Sarmentosus*. Dont les tiges et les rameaux sont allongés, flexibles et ligneux, comme ceux de la vigne, etc.

Sautoir [Feuilles en], *Folia decussata*. Lorsque, opposées en croix, elles sont à la même hauteur, ou que, distribuées par paires les unes au-dessus des autres, elles se croisent, et paraissent former quatre rangs.

Sauvageon. Dans le sens le plus étendu, c'est tout arbre qui n'a pas été greffé. Les pépiniéristes l'appellent franc, quand il est provenu de semis de pepin ou de noyaux de fruits adoucis par la culture et la greffe. Dans un sens plus étroit, c'est un arbre venu spontanément dans les bois, les haies, etc., de pepins ou de noyaux de fruits sauvages ; ses rameaux sont presque toujours armés d'épines, et ses fruits ont trop d'âpreté pour être mangés.

Scabre, *Scaber*. Se dit des tiges et des feuilles dont la superficie est parsemée de tubercules ou de points rudes au toucher.

Scie [Denté en], *Serratus*. Pl. IV, fig. 2 et 24. *V*. Denté.

Semence ou Graine, *Semen*. C'est le principe d'une plante. *Voy*. pag. 73.

Semi-double. Fleur qui a plus de pétales qu'une simple, et conserve la faculté de donner des semences.

Semi-flosculeuses. Fleurs composées de corolles ligulées, c'est-à-dire, tubulées à leur base, et terminées par une languette entière ou divisée au sommet. [Le Salsifis.]

Serfouette. Instrument de fer à deux dents, appelé aussi *Binette à deux dents* : l'on s'en sert pour serfouir, c'est-à-dire pour remuer la terre autour des plantes après la pluie.

SERRÉ, *Strictus*. Se dit des feuilles ou rameaux près de la tige, presque droits. Opposé d'OUVERT.

SESSILE, *Sessilis*. Qui manque de support : la feuille sans pétiole, la fleur sans pédoncule, l'anthère sans filet, le stigmate sans style, etc., sont sessiles. Pl. VI, fig. 10-12.

SÉTACÉE. Feuille déliée comme une soie de porc. On la nomme aussi CAPILLAIRE ou FILIFORME.

SEVRER, *Ablactare*. Couper et séparer de la plante-mère les marcottes, lorsqu'elles ont pris racine.

SEXE, *Sexus*. Les fleurs ont des sexes, sans le concours desquels les germes resteraient stériles. Les ÉTAMINES (parties masculines des fleurs) laissent échapper le POLLEN; celui-ci, porté sur les parties féminines (le PISTIL), s'insinue jusqu'aux semences qu'il féconde. Les fleurs qui possèdent les deux sexes, sont appelées BISSEXÉES ou HERMAPHRODITES. Lorsqu'elles n'ont qu'un sexe, c'est-à-dire, lorsqu'elles n'ont que des étamines sans pistil, ou des pistils sans étamines, on les nomme fleurs UNISEXUELLES ou UNISEXÉES. *Voyez* POLLEN, HYBRIDE, etc, etc.

SILICULE, *Silicula*. Fruit des plantes du premier ordre de la TÉTRADYNAMIE. Il est sec, arrondi, ou pas sensiblement plus long que large, s'ouvre en deux valves, et contient des graines séparées ou non par une cloison. [Thlaspi, Ibéride.] Ces plantes sont appelées SILICULEUSES, *siliculosæ*, et font partie de la famille naturelle des CRUCIFÈRES. Pl. XIIII, fig. 6.

SILIQUE, *Siliqua*. Fruit des plantes du second ordre de la TÉTRADYNAMIE, et qui consiste en une cosse allongée cylindrique ou aplatie, contenant des semences de plusieurs formes. [Giroflée, Chou.] Ces plantes, appelées SILIQUEUSES, *siliquosæ*, sont de la famille naturelle des CRUCIFÈRES. Pl. XIII, fig. 4, 5.

SIMPLE, *Simplex*. Tige sans rameaux. [Lis.] Pl. II, fig. 2, feuille non divisée. [Poirier, etc.] Fleur dont les pétales sont au nombre ordinaire à son espèce : [toutes les fleurs qui ne sont semi-doubles, ni doubles, ni multiples, ni pleines.]

SINUÉ. Feuille qui a des échancrures arrondies et très-ouvertes. [Le Chêne commun.]

SOLITAIRE, *Solitarius*. Isolé.

SOMMET, *Apex*. Opposé de BASE, et alors c'est la partie supérieure d'une tige, d'une feuille, d'un pétale, etc. Les ANTHÈRES étaient autrefois appelées SOMMETS.

SOUS-ARBRISSEAU, *Suffrutex*. *V*. ARBUSTE.

SPADICE, *Spadix*. Espèce de colonne propre à certaines plantes; elle s'élève d'une enveloppe particulière appelée SPATHE; et porte les fleurs, qui souvent sont unisexées, et dont alors les mâles occupent le sommet, et les femelles la base. [*Arum*, Serpentaire.]

SPATHE, *Spatha*. Enveloppe membraneuse, particulière à

certaines fleurs [Narcisse]: quelquefois elle est colorée et de la nature du pétale. [*Arum*, *Calla*.]

Spécifique, *Specificus*. Tout ce qui sert à distinguer les espèces entre elles, soit nom, soit caractère.

Spatulé, *Spatulatus*. Allongé, puis arrondi par le bout comme une spatule d'apothicaire. Pl. III, fig. 5.

Stigmate, *Stigma*. Partie du pistil, porté ordinairement sur le style; et qui est sessile lorsque ce support lui manque. C'est une fente ou bien une ouverture destinée à aspirer le pollen, et à le communiquer au germe qu'il doit féconder. Le *stigmate* est très-visible dans le Lis, la Tulipe, etc., etc. *V*. les figures du Bon Jardinier.

Stipe, Tige propre aux palmiers, etc., et formée par la base des pétioles.

Stipules, *Stipulæ*. Très-petites feuilles, de forme variable, souvent écailleuses, à la base des grandes, auxquelles même elles adhèrent quelquefois. [Rosier.] Pl. V, fig. 6 *a* et pl. VI, fig. 7 *a a*.

Stolonifère [Racine], *Radix stolonifera*. Qui pousse des rejetons qui ont racine.

Strié, *Striatus*. *V*. Canaliculé.

Style, *Stylus*. Support du pistil sur l'ovaire et portant le stigmate qui est *sessile* lorsque le *style* n'existe pas : il est ordinairement creux et délié.

Subulée. Feuille linéaire à sa base, et se terminant insensiblement en pointe comme une alène. Pl. III, fig. 9.

Sujet. En terme de jardinage, c'est l'arbre qu'on destine à la greffe, et que l'on soumet à cette opération.

Supère, *Superus*. Se dit de l'ovaire quand il est placé au dedans du calice.

Supérovariées. Plantes dont l'ovaire est supère.

Surcomposée, *Suprà decompositus*. Se dit des feuilles 3 fois composées, qu'elles soient pinnées ou pinnatifides.

Surgeon. nom que l'on donne aux jeunes rejetons d'un arbuste, et particulièrement aux framboisiers.

Syngénésie, *Syngénesia*. Nom de la 19e. classe de Linné; des mots grecs *syn*, ensemble, *genesis*, génération, naissance, pour exprimer que toutes les fleurs de cette classe ont leurs étamines réunies par leurs anthères qui, naturellement adhérentes entre elles, forment un cercle autour du pistil. Six ordres divisent cette classe. Les cinq premiers uniquement destinés aux fleurs appelées Composées, sont établis d'après les différentes *polygamies*. *Voyez* ce mot. Le premier, appelé Polygamie égale, comprend les fleurs à fleurons et demi-fleurons vraiment hermaphrodites, c'est-à-dire, tous pourvus d'étamines et de style parfait; et qui peuvent, par cette raison, se féconder également et réciproquement. [Salsifis, Épervière.] Le second dit Polygamie superflue, renferme toutes les fleurs dont les fleurons et demi-fleurons du centre sont hermaphrodites. Il est donc superflu que ceux du pourtour

soient femelles, c'est-à-dire, privés d'étamines, mais munis d'un pistil parfait. [Séneçon, Aster.] Dans le troisième ordre, appelé Polygamie Frustranée, on ne voit au centre que les fleurons et demi-fleurons hermaphrodites; c'est alors frustranément ou inutilement que ceux du pourtour sont neutres ou femelles stériles, c'est-à-dire, munis d'un style sans stigmate. [Soleil, *Rudbeckia*.] On nomme Polygamie nécessaire le quatrième ordre, dans les fleurs duquel on ne trouve au centre que des fleurons et demi-fleurons, ou mâles et hermaphrodites stériles, et qui doivent nécessairement être entourés de femelles, sans quoi ces plantes ne pourraient se multiplier. [Souci.] Linné a appelé son cinquième ordre Polygamie séparée, et il l'a composé de fleurs qui consistent en fleurons nombreux, réunis par groupes, lesquels sont séparés par des écailles, comme dans l'Échinoppe. Enfin, dans le sixième et dernier ordre, les anthères sont bien réunies autour du style, mais les fleurs ne sont plus *composées;* elles sont solitaires, et portées chacune sur leur pédicule particulier, comme dans la violette, la basalmine, etc.: il ne peut donc y avoir de polygamie, c'est-à-dire aucune de ces sortes de mariages qui existent dans les cinq premiers ordres: aussi Linné a-t-il appelé celui-ci Monogamie, c'est-à-dire, une seule espèce de Mariage. *Syngénésie* est encore un nom d'ordre pour les classes XXI et XXII. Pl. XIV, fig. 19.

Taller (prendre du pied). Se dit des plantes dont la nature où l'art étale les racines, et leur fait produire un plus grand nombre de drageons. Le rouleau que l'on passe sur un jeune gazon en brise les tiges et fait *taller* les racines.

Terminal, *Terminalis*. Qui termine la tige ou le rameau.

Tête, *Capitulum*. On appelle ainsi une disposition de fleurs réunies en un groupe globuleux, comme celles de l'immortelle violette. Pl. VII, fig. 6.

Tétradynamie, *Tetradynamia*. Du grec *tetra*, 4, et *dynamis*, puissance, force; ce qui veut dire que, dans cette classe (la quinzième de Linné), toutes les fleurs ont, ainsi que dans l'Hexandrie, six étamines séparées, mais que quatre plus longues dominent les deux autres plus courtes. Cette classe est divisée en deux ordres établis d'après la considération du fruit, qui est, le premier, une silicule ou petite silique, ordinairement plane et orbiculaire, comme dans la lunaire; et, pour le second, une silique le plus souvent allongée et presque cylindrique. [Le Chou.] Les plantes du premier ordre sont appelées Siliculeuses, *siliculosæ*; celles du second, Siliqueuses, *siliquosæ*. Pl. XIV, fig. 15.

Tétragone, *Tétragonus*. Synonyme de quatrangulaire: du grec *tetra*, 4, et *gônia*, angle. Pl. II, fig. 10.

Tétragynie, *Tétragynia*; de *tetra*, 4, et *gyné*, femme. Mot inventé par Linné pour désigner un ordre dans six des

treize premières classes, et par lequel il fait entendre que dans ces ordres, les fleurs y sont pourvues de quatre organes féminins (styles, ou seulement stigmates).

Tétrandrie, *Tétrandria*; du grec *tetra*, quatre, et *anér*, mari. Quatrième classe de Linné; et qu'il a composée de fleurs toutes à 4 étamines non réunies, mais d'égale proportion: elle contient 3 ordres fondés sur le nombre des organes féminins (styles ou stigmates), et appelés Monogynie, Digynie, et Tétragynie. *Tetrandrie* est encore un nom d'ordre pour les classes XX, XXI et XXII. (Pl. XIV, fig. 4.)

Tétraptère, *Tetrapterus*. Qui a quatre ailes.

Tétrasperme, *Tetraspermus*. Se dit du fruit composé de quatre graines ou les renfermant

Théâtre, *Theatrum*. Gradins ou buffets ordinairement élevés et défendus contre le vent et l'ardeur du soleil, sur lesquels les amateurs placent artistement leurs œillets, leurs auricules, etc., etc., de manière que les couleurs se fassent réciproquement valoir.

Thyrse, *Thyrsus*. Grappe droite et disposée comme le thyrse des bacchantes. (Lilas, Marronnier d'Inde.) Pl. VII, figure 9.

Tige, *Caulis*. Partie ascendante du végétal, laquelle tient aux racines, s'élève hors de terre, et se dirige plus ou moins verticalement vers le ciel—Elle est ou simple ou divisée en branches et rameaux, ou nue ou garnie de feuilles, etc. On l'appelle Tronc, *stipes*, *caudex*, dans les arbres; Chaume, *culmus*, dans les graminées; Hampe, *scapus*, dans les ognons et autres, lorsque naissant au milieu des feuilles, elle est nue, droite et terminée par les fleurs. Tige est encore un terme employé par les jardiniers pour distinguer, d'avec les arbres et arbrisseaux en buisson, ceux auxquels on ne laisse qu'un seul jet. Ils disent *rosier-tige* et *rosier-buisson; poirier-tige*, *pommier-tige*, pour les distinguer de ceux destinés à être en espalier, en demi-tige, et entonnoir, etc. Pl. II.

Tomenteux, *Tomentosus*. Se dit des tiges et des feuilles chargées de poils serrés et entrelacés, qui leur donnent un aspect blanchâtre et cotonneux.

Torosus, bosselé, charnu, qui a des nœuds, des inégalités, en parlant des fruits [certains citrons]; des légumes, [Arachide, *Sophora*] — *Torosulus*: diminutif, qui a de petits nœuds, de petites bosses.

Tracer, *Repere*. Se dit des racines qui se promènent horizontalement sous terre et poussent de tous côtés des rejetons; [celles du Prunier, du Cerisier, etc.]

Triandrie, *Triandria*. Mot composé par Linné, du grec *tri*, trois, et *anér*, mari; pour nommer sa 3e. classe, dans laquelle sont toutes plantes dont les fleurs ont trois organes masculins (c'est-à-dire, étamines) non réunies. Elle se partage en

trois ordres : Monogynie, Digynie et Trigynie, qui sont basés sur le nombre des organes féminins, soit styles, soit stigmates. *Triandrie* sert encore à désigner un ordre dans les classes XVI, XX, XXI et XXII. Pl. XIV, fig. 3.

Trifide, *Trifidus*. Fendu en 3, assez profondément.

Trigynie, *Triginia*; du grec *tri*, trois, et *gyné*, femme. Nom d'ordre dans 10 des 13 premières classes de Linné. Il signifie que les fleurs qui constituent ces ordres sont pourvues de 3 organes féminins.

Trioecie, *Triœcia*; du grec *tri*, trois, et *oikia*, maison. Nom du 3e. et dernier ordre de la 23e. classe de Linné, et par lequel il a exprimé que les fleurs mâles et les fleurs femelles sont sur des individus différens, tandis qu'un 3e. en porte d'hermaphrodites.

Trochet. Bouquet de fleurs ou de fruits sortis du même bouton, ou partant du même point. [Cerisier à trochets.]

Tronc, *Caudex*, *truncus*. Tige d'un grand arbre ou plutôt la partie inférieure jusqu'aux branches.

Tube, *Tubus*. C'est la partie inférieure, cylindrique et creuse d'un calice ou d'une corolle. [Jasmin, Chèvre-feuille.]

Tubéreux, *Tuberosus*. Qui consiste en tubérosités, ou parties charnues et arrondies comme la pomme-de-terre, le topinambour, etc. Pl. Ire., fig. 3—10.

Tubulé et Tubuleux, *Tubulosus*. Qui consiste en un tube, c'est-à-dire en une partie cylindrique et creuse, dont le sommet se termine ordinairement par un limbe plus ou moins ouvert et souvent divisé. [Fleurs du Jasmin, Lilas, Chèvre-feuille.] Pl. VIII, fig. 1—2.

Turbiné, *Turbinatus*. Fait en forme de toupie ou de sabot, *turbot*. [Certains fruits, quelques variétés de Poires.]

Turion, *Turio*. Par ce mot, Columelle entendait la jeune pousse de l'année. Quelques botanistes s'en servent pour exprimer particulièrement le bouton ou l'œil naissant immédiatement sur les racines, surtout dans les plantes dont les tiges périssent chaque année. [L'Asperge.]

Tuteur, *Fulcrum*, *Ridica*, *Pedamentum*. Bâton plus ou moins gros sur lequel on attache une plante faible, tortue ou mal dirigée, qu'on veut soutenir ou redresser. Il faut avoir soin d'interposer de la mousse, de la paille, etc., entre le lien, le tuteur et l'arbre, de peur que son écorce ne soit blessée, soit par le frottement qu'occasione le vent, soit par l'humidité qui, en gonflant le lien, resserre l'écorce, soit enfin parce que la plante ou l'arbre croissant et augmentant de volume, sans que le lien se relâche, il doit s'en suivre un étranglement.

Uniflore, *Uniflorus*. Qui ne porte qu'une seule fleur.

Unilatéral, *Unilateralis*, *Secundus*. Se dit des épis dont les fleurs sont tournées d'un seul côté. [Héliotrope, Glaïeul.] Pl. VII, fig. 4.

UNILOCULAIRE, *Unilocularis*. Fruit qui n'a qu'une loge.

UNISEXÉ, UNISEXUEL, *Unisexualis*. Fleur à un seul sexe, c'est-à-dire uniquement mâle ou femelle.

VALVES, *Valvæ*. Ce mot, qui signifie battans de portes ou fenêtres, exprime en botanique les parties d'une cosse ou d'une capsule que la maturité fait ouvrir pour laisser échapper les semences. Pl. XIII, fig. 5—10.

VARIÉTÉ, *Varietas*. On appelle ainsi une plante qui diffère des individus de son espèce, soit par son port, soit par la forme ou la *panachure* de ses feuilles, soit par le nombre ou la couleur de ses pétales. Ces différences peuvent être dues à la culture, au sol, à une exposition fortuite, ou enfin à une fécondation adultère, opérée par un *pollen* étranger, mais analogue. *Voy.* HYBRIDE, POLLEN, etc.

VELU, *Hirsutus*, *Pilosus*. Se dit des tiges et des feuilles chargées de poils assez longs, mais séparés.

VERTICILLE, *Verticillum*. Disposition des feuilles ou des fleurs arrangées circulairement en anneaux autour des tiges ou des branches. Les feuilles du martagon du Canada sont verticillés, aussi-bien que les fleurs de presque toutes les labiées. Pl. VI, fig. 5, et pl. VII, fig. 10.

VISQUEUX, *Viscosus*. Glutineux, c'est-à-dire, dont la surface suinte une humeur gluante. [Les nœuds du *Silene muscipula*, les fleurs de la Belle-de-Nuit à fleurs longues, les branches de l'Acacia visqueux.]

VIVACE, *Perennis*. Opposé d'ANNUEL et de BISANNUEL. Il se dit d'une plante qui dure plusieurs années, soit que ses feuilles et ses tiges soient persistantes, soit qu'elles périssent chaque année à l'arrière-saison, et que ses racines en poussent de nouvelles au printemps.

VIVE-RACINE, *Viviradix*. *Voy.* REJETON.

VOLUBILE, *Volubilis*. Se dit d'une tige qui s'entortille, et souvent d'un seul et même côté (soit à droite, soit à gauche) pour tous les individus de même espèce. [Haricots, Liseron.]

VRILLES. *Voy.* MAINS.

FIN DU VOCABULAIRE.



EXPLICATION des abréviations employées pour indiquer les auteurs cités et leurs ouvrages.

AND. . . . . . ANDREWS. *Botanist's repository*, in-4°.
BROWN. . . . . BROWN. *Prodromus Novæ Hollandiæ*, et *The civil and natural History of Jamaïca.*
CATESB. . . . . CATESBY Histoire naturelle de la Floride, de la Caroline, etc., 2 vol. in-fol.
CAV. . . . . . CAVANILLES. *Dissertatio botanica*, 2 vol. in-4°. — *Icones et descriptiones plantarum*, 2 vol. in-fol.
CURT. . . . . . CURTIS'S. *Botanical Magazine*, in-8°.
DESF. . . . . . DESFONTAINES. *Flora Atlantica*, 4 vol. in-4°.—
H. P. . . . . . Tableau de l'école botanique du Jardin des Plantes de Paris, par M. le professeur Desfontaines
H. K. . . . . . Tableau du jardin de Rew.
DUH. . . . . . DUHAMEL. Traité des arbres et arbustes, nouvelle édition.
FL. DAN. . . . FLORA DANICA.
JACQ. . . . . . JACQUIN *Flora Austriaca*. — *Icones plantarum rariorum*. — *Hortus Schœnbrunnensis*. — *Hortus Vindobonensis*.
LA BIL. . . . . LA BILLARDIERE. *Icones plantarum Syriæ rariorum*, in-4°.
L'HÉR. . . . . . L'HÉRITIER. *Stirpes novæ*, grand in-fol.—*Sertum anglicum*, grand in-fol.
MICH. . . . . . MICHAUX (André). Flore de l'Amérique boréale, in-8°.
MICH. . . . . . MICHAUX (André-françois). Histoire des arbres d'Amérique, in-8°.
MIL. . . . . . . MILLER. Dictionnaire des Jardiniers, 10 v. in 4°.
PAL. . . . . . . PALLAS. Flore de l'Empire de Russie.—Voyage dans la Tartarie et la Sibérie.
POIR. . . . . . POIRET. Partie botanique de l'Encyclopédie.
RED. . . . . . . REDOUTÉ. Plantes grasses, in-fol. Liliacées in fol.
RHEED . . . . . RHEEDE. Plantes de l'Inde et du Malabar, in-fol.
SWARTZ. . . . . SWARTZ. Prodome de la Flore des Antilles.— Dissertation sur les Fougères, les Orchidées
SMITH. . . . . . SMITH *Plantarum icones hactenùs ineditæ*, 3 vol. in-fol.
TREW. . . . . . TREW. *Selectæ Plantæ*, in-fol.
TUSS . . . . . . TUSSAC (DE). Flore des Antilles, in-fol.
VENT. . . . . . VENTENAT. Tableau des familles naturelles, in-8°. —Description des Plantes de Cels, in-fol.— Choix de plantes, in-fol. — Plantes de la Malmaison, in-fol.
WILD. . . . . . WILDENOW. *Species plantarum*, 10 vol. in-8°.
WALH. . . . . . WALH. Même ouvrage que Wildenow, et dont il n'a paru que 2 vol.

HERBIER DE L'AMATEUR.

Nous avons pensé que beaucoup d'amateurs nous sauraient gré de leur indiquer toutes les plantes qui se trouvent coloriées dans l'HERBIER DE L'AMATEUR. Cet ouvrage, commencé par feu Mordant-Delaunay, et continué avec non moins de mérite par M. *Loiseleur-Deslonchamps*, aidera beaucoup les personnes qui veulent se livrer à la connaissance et à la culture des plantes. Celles-ci non-seulement sont peintes avec une heureuse précision, mais elles y sont encore décrites sous le double rapport de leur organisation et de leur culture; avec une exactitude que n'offrent point les herbiers.

L'ouvrage dont il s'agit est déjà très-répandu parmi les amateurs ; ceux qui n'ont point souscrit peuvent donc se procurer, près des souscripteurs de leur connaissance, l'avantage de prendre des idées fixes sur les plantes nouvelles qu'ils ne connaîtraient point encore : c'est dans cette intention que nous avons trouvé utile de donner ici la table de toutes celles déjà mentionnées dans ce précieux recueil.

Table des plantes contenues dans les six premiers volumes de l'Herbier de l'Amateur.

Acacie à grappes. Acacie pubescente. Acacia à feuilles en faux. Achillée à fleurs pourpres. Aconit paniculé. Ail blanc. Aiton du cap. Aliboufier à grandes feuilles. Alisier de la Chine. Alamande purgative. Aloës linguiforme. Aloës nain. Aloës panaché. Aloës à verrues Alpinie pendante. Alstroemérie Ligtu. Alstroemérie pélégrine. Amandier de Perse. Amaryllis divariquée. Amaryllis dorée. Amaryllis écarlate ou équestre, à fleurs doubles. Amaryllis grénésienne. Amaryllis jaune. Amaryllis Lis-Saint-Jacques. Amaryllis ondulée. Amaryllis de Virginie. *Amaryllis speciosa*, Ancolie du Canada. Andromeda en arbre. Anémone de l'Apennin. Anémone hépatique. Anthémide à feuilles d'Armoise. Apocin gobe-mouche. Arbousier à feuilles longues Ardisia solanacé. Aristée barbue. Aristotelia Maqui. Asclépiade tubéreuse Assiminier à grandes fleurs. Astère à feuilles de Souci Astère à grandes fleurs. Atragène des Indes ou à grandes fleurs. Azalée nudiflore. Azalée des Indes.

Badiane de la Floride Badiane à petites fleurs. Balisier à feuilles étroites. Banisteria cotonneux. Bauhine d'Amérique. Beckéa effilé. Bégonia à deux couleurs. Besterie à feuilles de Mélitis. Bétoine à grandes fleurs. Bigaradier violet. *Blakea trinervia*. Borbone crénelée. Boronia à feuilles ailées *Brachysema latifolium*. Brouallle élevée. Brunsfelsier ondulé. Bruyère bacciforme. Bruyère à fleurs de Mélinet. Bruyère élégante. Bruyère en vase. Bruyère grandiflore. Bruyère mamelonnée. Bruyère porcelaine. Bruyère ubrie Bruyère en vase. Briophylle caliciné. Budlèje très-glabre. Buphthalme à feuilles en cœur. Bursaria épineux.

Cabrillet à feuilles larges. Cactier éclatant. Cactier rose. Cafeyer arabique. Callicoma à feuilles en scie. Calycant fertile. Camelli du Japon. Camelli du Japon à fleurs doubles blanches. Camelli du Japon à fleurs pleines panachées. Camelli du Japon à fleurs rouges pleines. Camelli sasanque. Campanule à grandes fleurs. Canarine campanulée. Carmentine bicolore. Carmentine à crête. Carmentine quadrifide. Céanote d'Amérique. Cédratier de Rome. Célastre à feuilles entières. Céphalanthe occidental. Cerbéra des Indes. Cestreau diurne. Cestreau à grandes feuilles. Chélone campanulée. Chèvre-feuille du Japon. Chèvre-feuille jaune. Chirone linoïde. Chorizéma à feuille de Houx. Chrysanthême frutescent. Cinéraire à feuilles de Platane. *Cineraria ameloïdes.* Ciste ladanifère. Clématite à feuilles crépues. Clethra de montagne. Coignassier de la Chine. Coignassier du Japon. Colomnée droite. Comméline tubéreuse. Corette du Japon à fleurs pleines. Coriope élégant. Cornaret à deux étamines. Cornaret à belles fleurs. Corréa apparent. Corydale à belles fleurs. Cotonnier herbacé. Cotylédon orbiculé. Cotylet à fleurs écarlates. Crassule écarlate. Crassule à fleurs blanches. Crassule odorante. Crépide rouge. Crinole à feuilles larges. Crossandre à feuilles ondulées. Crotalaire renflée. Cymbidier à feuilles d'Aloës. Cymbidier pourpre. Cynoglosse printanière. Cypripède pubescent. Cyrthante à feuilles étroites.

Dahlia pourpre. Daïs à feuilles de Fustet. Dendrier à feuilles de Buis. Dent-de-Chien à fleurs jaunes. Dentelaire auriculée. Dentelaire rose. Digitale à grandes fleurs. Digitale des Canaries. Dilwynia à feuilles de Myrthe. Dionée attrape-mouche. Diosma à fleurs en ombelle. Diosma uniflore. Diosma velue. Dragonier terminal. Durante de Plumier.

Edwarsie à grandes fleurs Éléocarpe bleu. Épacride à longues fleurs. Épacride purpurescente. Épiaire écarlate. Épidendre en coquille. Épigée rampant. Épimède des Alpes. Érodium incarnat. Érythrine arbre de Corail. Érythrine brillante. Érythrone à fleurs jaunes. Eugénie Jamrosade.

Ficoïde à grandes fleurs. Ficoïde brillante. Ficoïde denticulée. Ficoïde en doloire. Ficoïde hérissée. Ficoïde hispide. Ficoïde linguiforme. Ficoïde violette. Fritillaire damier. Fritillaire impériale. Fuchsie écarlate.

Gaillarde vivace. Galanth Perce-Neige. Galaxia fleurs d'ixia. Gandasuli à feuilles étroites. Gastrolobier bilobé. Gelsemier luisant. Gentiane printanière. Gentiane à tige courte. Gentianelle visqueuse. Géranium duchesse de Liverpool. Géranium Macranthon. Géranium de Davey. Géranium des prés. Géranium réticulé. Germaine à feuilles d'Ortie. Gesnère bulbeuse. Glayeul cardinal. Glayeul velu. Glycine à deux taches. Glycome de Madagascar. Gnidienne simple. Goodenie lisse. Goodra à feuilles de Lotus. Gordonnier pubescent. Grenadille ailée. Grenadille à grappes. Grenadille bleue. Grenadille pédalée. Grenadille violacée. Greuvier occidental. Groseiller doré.

Haricot limaçon. Hebenstrète dentée. Hélianthème à feuilles d'Halime. Helichryse fleur d'or. Héliconie des perroquets. Héliotrope à grandes fleurs. Hellébore d'hiver. Hélonias à feuilles larges. Hémanthe écarlate. Hémérocalle bleue. Hémiméride à feuilles linéaires. Hibbertie dentée. Hille à longues fleurs. Homalier à grappes. Houstone à fleurs écarlates. Hoyer charnu. Hypoxide étoilée.

Indigotier atropourpre. Indigotier jonciforme. Ipoméa remarquable. Iris bulbeux. Iris de Perse. Iris hermodacte. Iris xiphioïde. Ixia ouvert. Ixia jaune citron. Ixore écarlate.

Jacinthe orientale. — à fleurs bleues. — à fleurs roses. — à fleurs doubles bleues (Pasquin). Jacquinier à fleurs orangées. Jasmin géniculé. Joubarbe glutineuse. Joubarbe toile d'araignée.

Kalmie à feuilles larges. Ketmie acide. Ketmie Rose de Chine.

Lachenalie à fleurs jaunâtres. Lachenalie à fleurs pendantes. Lachenalie ponctuée. Lachenalie tricolore. Lachnée ériocéphale. Lagerstrœmie des Indes. Lagunée écailleuse. Laitron à grosses fleurs. Lambertia élégant. Lapeyrousie joncée. Lasiopétale purpurin. Lauréole de l'Inde. Lauréole odorante. Laurier Canuellier. Laurohpylle du Cap. Lavatère à feuilles d'Érable. Lédon à feuilles larges. Leptosperme rude. Lyciet à feuilles de Boërhavia. Lilas commun. Limodore de Tankerville. Limonellier trifolié. Limonier pérette. Lin à trois styles. Lis de Philadelphie. Lis du Japon. Lis tigré. Lit-chi de Chine. Lobélie brillante. Lobélie glabre. Loddigesie à feuilles d'Oxalide. Lomatie à feuilles de Silaüs. Lopézie à grappes. Lumie poire du commandeur. Lupin vivace. Lychnide à grandes fleurs. Lysimaque verticillée.

Magnolier parasol. Magnolier Yulan. Malpighier à feuilles d'Yeuse. Malpighier à feuilles étroites. Marronier rubicond. Mauve ombellée. Médicinier panduriforme. Mélaleuque armillaire. Mélaleuque joli. Mélanthe à feuilles de Jonc. Mélastome à fleurs en cime. Mératie odoriférante. Méthonique superbe. Métrosidéros anomal. Métrosidéros à feuilles linéaires. Mimule glutineux. Mimule ponctué. Monarde didyme. Monsonie à feuilles lobées. Morée iridiforme. Morelle recourbée. Mouron à feuilles étroites. Mouron arbuste. Muguet de mai à fleurs doubles. Muguet de mai à fleurs purpurescentes. Muscari monstrueux. Myopore à petites feuilles. Myrte cotonneux.

Nandine domestique. Narcisse bulbocode. Narcisse doré. Narcisse multiflore. Narcisse odorant. Narcisse petit. Narcisse tazette. Néflier à feuilles de Sorbier. Néflier du Japon. Néottie apparente. Nérion Laurier-rose. Nérion Laurier-rose à fleurs doubles. Nymphea bleu.

Œillet des bois (variété). Œillet de Fénélon. Œillet superbe. Œillet très-joli. Olivier noir. Ononide à feuilles rondes. Oranger de Malte. Ornithogale doré. Orchis de Robert. Orpin réfléchi. Oxalide bigarrée. Oxalide traînante.

Pachysandre couché. Pancratier d'Amboine. Pavetta des Indes. Pavier à grands épis. Pélargonium à cinq ta hes. Pélargonium à fleurs brunes. Pélargonium aiguillonné. Pélargonium élégant Pélargonium sanguin. Pélargonium tricolore. Pervenche du Cap. Phalangère liliforme. Phlomide queue de lion. Phlox accuminé. Phlox sous-ligneux. Phormion tenace. Phylique orientale. Pimelée à feuilles de lin. Pitcairne à feuilles larges. Pitcairne verte et bleue. Pittospore à feuilles ondées. Pivoine Moutan. Pivoine à feuill s menues. Platychilier de Celse. Platylobier lancéolé. Podalyre soyeux. Polygala à belles fleurs. Pommier à bouquets. Pommier toujours vert. Pontédiaire en cœur. Pourrétie aérienne. Primevère auricule. Prostanthéra à fleurs velues. Psoralier aiguillonné. Pulmonaire de Virginie.

Raisinier à feuilles de Laurier. Rhexie veloutée. Roelle ciliée. Ronce à feuilles de Rose. Rosage à grandes fleurs (*Rhododendrum maximum*). Rosier de Banks. Rosier multiflore: Rosier de Noisette. Rosier de Fran e. Rose anémone. Rose sanguine. Rudbèque à feuilles étroites. Ruellie magnifique. Ruellie variable. Russélie multiflore.

Sabot des Alpes. Safran à deux fleurs. Safran de Mésie. Safran de Naples. Sansevière à feuilles sessiles. Sansevière de Guinée. Sapotilier commun. Saxifrage à feuilles charnues. Scabieuse du Caucase. Schotie écarlate. Scille à deux feuilles. Scille d'Italie. Scille en ombelle. Sélagine bâtarde. Séneçon d'Afrique. Seringa pubescent. Solandre herbacée. Souci à feuilles de Chrysanthème. Sowerbée jonciforme. Spandoncea. Sparaxide à grandes fleurs. Sparaxide porte-bulbe. Spigèle de Maryland. Springélie incarnate Stachis écarlate. Stapélie panachée. Stapélie velue. Sterculier balangas. Strélitzie de la reine. Struthiole imbriquée. Stilidier glanduleux. Surelle bigarrée. Swainsonie à feuilles de Coronille Swainsonie à feuilles de Galéga. Symphoricarpos à grappes.

Técoma grandiflore. Thé Bou. Thumbergia odorant. Tigridie à fleurs pourpres. Trillium sessile. Tristanie à feuilles de Laurier-rose. Tritome moyen. Troëne du Japon. Trolle d'Asie. Trolle d'Europe. Tubéreuse des Indes. Tulipe bossuelle. Tulipe de Cels. Tulipe de l'Écluse. Tulipe gallique. Tulipe de Gesner. Tulipe odorante. Tulipe Œil-de-Soleil. Tulipe à pétales étroits. Tulipe sauvage. Tulipe sauvage à fleurs doubles.

Ustérie grimpante Uvulaire de la Chine.

Vaubier en poignard. Veltheimie à feuilles vertes. Véronique perfoliée. *Viburnum fragans*. Vieusseuxie à taches bleues. Villarsie élevée. Vioulte à fleurs jaunes. Vipérine grandiflore. Virgilier à bois jaune. Volkamier à feuilles de Troëne. Wachendorfie à fleurs en thyrse. Watsonie à feuilles d'Iris. Witsénie en corymbe.

Xylophylle en faucille.

Yucca filamenteuse.

Ziérie trifoliée. Zinnia roulé. Zinnia violet.

TABLE ALPHABÉTIQUE

GÉNÉRALE

Des plantes, arbustes, arbrisseaux et arbres utiles ou d'agrément, traités dans cet ouvrage, et de leurs noms différens, soit botaniques, soit vulgaires.

(*V* veut dire *Voyez.*)

B.

C.

D.

H.

I.

M.

N.

S.

T.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES.

FIN.



OUVRAGES
NOUVEAUX
QUI SE TROUVENT
CHEZ AUDOT, LIBRAIRE,

Rue des Maçons-Sorbonne, n° 11,

A PARIS.

PETITE ENCYCLOPÉDIE DES HABITANS DE LA CAMPAGNE, ou Elémens de l'Agriculture et des sciences qui s'y rapportent; deuxième édition.

Contenant des instructions élémentaires sur l'Univers, le Mouvement des Astres, les Saisons, la Physique, la Mécanique et la Chimie; l'Histoire naturelle de la Terre ou Géologie, de l'Air ou Météorologie, des Animaux ou Zoologie, des Plantes ou Botanique; l'Histoire de l'Agriculture; tous les travaux agricoles et domestiques divisés mois par mois: suivis d'une Bibliographie rurale choisie, à l'usage de ceux qui veulent acquérir de plus amples connaissances; par M. DESLANDES, correspondant du conseil établi auprès du ministre de l'Intérieur, de la société royale d'Agriculture, de la société des Arts de la Sarthe, etc. 1 gros vol. 3 fr., et 4 fr. 50 c. par la poste.

DE L'AGRICULTURE DES ANCIENS; par Adam Dickson; traduit de l'anglais. 2 vol. in-8°, 10 fr.

Cet Ouvrage renferme une description raisonnée des travaux de grande culture et de jardinage des anciens. C'est un *Cours d'Agriculture des anciens* extrêmement curieux.

HISTOIRE DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE, précédée d'une Notice sur l'Empire des Gaules, et sur l'Agriculture des anciens; par M. le baron de la Bergerie. 1815, 1 vol. in-8, 6 fr.

COURS D'AGRICULTURE, ou L'AGRONOME FRANÇAIS, par une Société de Savans, d'Agronomes, et de propriétaires fonciers; et dirigé par M. le baron Rougier de la Bergerie. 8 vol. in-8°. 60 fr.

« Qui fait aimer les champs, fait aimer la vertu. »

Ce Cours, dirigé par le collaborateur des *Rosier, Parmantier, Vilmorin*, etc., se fait remarquer par ses méthodes essentiellement pratiques.

ALMANACH DU CULTIVATEUR, ou l'Année rurale de France; par un Agronome. Année 1819, avec le portrait d'OLIVIER DE SERRES. 1 vol. in-18.

— Année 1820, avec le portrait de BERNARD DE PALISSY. 1 vol. in-18. Prix de chaque année : 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

LA MAISON DE CAMPAGNE, par Mme Aglaé ADANSON.

Heureux qui dans le sein de ses dieux domestiques
Se dérobe au fracas des tempêtes publiques,
Et, dans un doux abri, trompant tous les regards,
Cultive ses jardins, les vertus et les arts.
DELILLE, *Géorg. fr.* ch. 11.

trois gros volumes in-18 supérieurement imprimés, et accompagnés de planches. Prix : 9 fr., et 11 fr. par la poste.

Cet ouvrage expose les avantages de la vie champêtre, et enseigne tout ce qui doit se pratiquer dans une maison de campagne.

On traite de la distribution de la maison et de son ameublement; du fruitier, du pigeonnier, de la cave, de la laiterie, des animaux domestiques, et de tous les détails de la basse-cour; des domestiques et des ouvriers; de la manière de tenir ses comptes, etc., etc. Tous les soins à donner à la cuisine et au jardin d'utilité et d'agrément y sont décrits dans le plus grand détail. Fruit de l'expérience et d'immenses travaux, il ne ressemble à aucun des livres qui ont paru jusqu'à présent sous les titres de *Maisons rustiques*, *Maisons des champs*, *Ménages des champs*, etc., les uns trop anciens, et les autres faits par des compilateurs ignorans. Tout ce qui est enseigné par Mme ADANSON pourra être pratiqué avec succès, parce qu'elle n'avance rien qu'elle n'ait exécuté elle-même.

La *Maison de campagne* obtient un succès égal à celui du *Manuel de Mme Pariset* : les dames aiment à les lire et relire; elles y trouvent du plaisir d'abord, et ensuite les moyens de fixer chez elles, soit à la ville, soit aux champs, ce *bien-être* après lequel nous courons tous, et si souvent en vain.

MANUEL DE LA MAITRESSE DE MAISON, ou Lettres sur l'Economie domestique; par madame PARISET. 1 v. in-18. fig. 3 f., et 3 f. 50 c. par la poste.

« Ce livre (dit un journal), sera désormais un complément
« nécessaire à l'éducation des jeunes femmes sur le point d'entrer
« en ménage. C'est pour elles principalement que Mme Pariset a
« composé son Manuel; il renferme le fruit de ses observations,
« les conseils de son expérience. Ces conseils sont doux : ils en-
« seignent à trouver le bonheur dans le bon ordre, et la richesse
« dans l'économie. Ils seront du goût des maris, et j'en connais
« déjà qui regardent le livre de Mme Pariset comme *la charte*
« *constitutionnelle des ménages*. Ils conviendront aux femmes,
« car ils renferment les avis de la sagesse, écrits du ton naturel
« et simple qui sied à l'amitié et qui la rend persuasive. En écri-
« vant pour son sexe, Mme Pariset n'a point renoncé au don de
« plaire; elle parle aux femmes leur langage; l'utilité de ses pré-
« ceptes n'en bannit point l'agrément. On fera bien de pratiquer
« ses conseils et de relire souvent ses anecdotes. »

« Le Manuel de la maîtresse de maison (dit un autre journal),
« connu et justement apprécié par tout le monde, est à sa se-
« conde édition. Ce petit *vade mecum*, ou *nécessaire* d'une bonne
« ménagère, sera de plus en plus en vogue. Il est indispensable
« à nos jeunes Françaises, chez qui l'on trouve réunis les agrémens
« de la société et les qualités qui distinguent la mère de famille,
« ou la maîtresse de maison. Nous plaignons d'avance la jeune
« dame qui ne pourrait pas répondre affirmativement à cette
« question : Avez-vous lu le Manuel de la maîtresse de maison? »

TRAITÉ DE L'ÉDUCATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES, suivi des moyens les plus simples et les plus sûrs de les multiplier, de les entretenir en santé et d'en tirer le plus d'avantages possibles; par M. THIÉBAUT DE BERNEAUD. 2 vol. in-12, avec fig. 7 fr, et 9 f. par la poste.

Ce Traité et le suivant, sont les plus complets que l'on possède sur les animaux domestiques.

TRAITÉ DES OISEAUX DE BASSE-COUR et du Lapin domestique; contenant l'indication des soins qu'exigent ces divers animaux, pour en tirer le plus d'avantages possibles; et les procédés les plus sûrs pour l'engraissement des volailles. Ouvrage faisant suite au *Traité de l'Education des Animaux domestiques*. Par M. J. L. R. 1 vol. in-12, avec deux planches gravées. 2 fr. 50 c., et 3 f. par la poste.

« Sans une économie domestique bien entendue.
« combien de choses utiles sont perdues! »

LA LAITERIE, ou Art de traiter le laitage, de faire le beurre, et de préparer les diverses sortes de fromages. 1 vol. in-12, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c. par la poste.

ESSAI SUR L'ART DE FAIRE LE VIN, extrait du *Cours d'Agriculture* dirigé par M. le Baron ROUGIER de la BERGERIE. In-8. 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

OBSERVATIONS sur l'Appareil vinificateur de Mlle Gervais; par M. Delavau, propriétaire. In-8. 3 fr.

RAPPORT sur le Procédé vinificateur de Mademoiselle Gervais; par le même. In-8. 1 fr. 50 c.

LA CUISINIERE DE LA CAMPAGNE et de la Ville, ou la NOUVELLE CUISINE ECONOMIQUE, précédée d'un Traité sur les soins qu'exige une cave, et sur la Dissection des viandes à table. *Dédiée aux bonnes ménagères*, par M. L. E. A. Troisième édition, augmentée d'une quantité considérable de recettes utiles. 1 vol. in-12, avec 10 pl. gravées. 2 fr. 50 c., et 3 f. 25 par la poste.

La Cuisinière Bourgeoise et tous les livres qui l'ont copiée, sont trop vieux; leurs mets ne sont plus du goût des gastronomes du dix-neuvième siècle. D'un autre côté, les ouvrages nouveaux sur la cuisine supposent à leurs lecteurs 50 mille fr. de rente et des cuisiniers fort habiles; la *cuisine économique* que nous annonçons a si bien su éviter ces excès, qu'elle est parvenue en très-peu de temps à sa troisième édition. Elle doit son succès à la bonté et à la simplicité de ses recettes, qui sont à la portée de toutes les fortunes et de toutes les intelligences.

LA CHARCUTERIE, ou l'Art de saler, fumer, apprêter et cuire toutes les parties différentes du cochon et du sanglier, *pour faire suite à la Cuisinière de Campagne*. 1 vol. in-12, 1 fr., et 1 fr. 25 par la poste.

LA PATISSIÈRE DE LA CAMPAGNE ET DE LA VILLE, suivie de l'Art de faire le pain d'épices, les gaufres, oublies, etc.; *pour faire suite à la Cuisinière de Campagne*. 1 vol. in-12. 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la p.

L'ART DE CONSERVER ET D'EMPLOYER LES FRUITS, contenant tous les procédés les plus économiques pour les dessécher et les confire, et pour composer les liqueurs, vins liquoreux artificiels, sirops, glaces, boissons de ménage, etc.; *pour faire suite à la Cuisinière de Campagne*. 2e édit., entière-

ment refondue, et augmentée de beaucoup de recettes nouvelles. 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste.

L'extrême utilité de ces ouvrages les fait rechercher de toutes les personnes qui aiment à jouir sans luxe des plaisirs de la table.

MANUEL DES ETANGS, ou Traité de l'art d'en construire avec économie et solidité; dans lequel, après avoir rappelé l'origine historique et les rapports physiques et agronomiques des étangs, on indique les meilleurs moyens pour les empoissonner, les modes les plus sûrs pour en faire la pêche et transporter au loin les poissons; leur utilité publique sous le rapport des irrigations et des lois ou usages de la police rurale. Par M. le baron de la Bergerie. 1 vol. in-12, avec fig. Prix 2 fr. 50 c., et 3 f. par la poste.

LES FORETS DE LA FRANCE; leurs rapports avec les climats, la température et l'ordre des saisons, la prospérité de l'Agriculture et de l'Industrie. Par le même. 1817, in-8, 5 fr.

MANUEL des Propriétaires et Régisseurs de bois forêts; par M. Noirot, géomètre des eaux et forêts, membre de la Société académique des Sciences de Paris. 1 vol. in-12. 3 f. 50 c., et 4 f. 50 c. par la poste.

DE L'AMENAGEMENT et de l'exploitation des forêts qui appartiennent aux particuliers; par le même. 1 vol. in-12 broch., 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste.

TRAITÉ GÉNÉRAL DE TOUTES LES CHASSES à courre et à tir, contenant des principes sûrs pour la propagation du gibier et la destruction des animaux nuisibles; un précis de la législation; la meilleure méthode de dresser et soigner les chevaux et chiens de chasse; des observations importantes sur le choix et l'usage du fusil, et enfin l'histoire naturelle des animaux qui se trouvent en France et la manière de les chasser; suivi d'un Vocabulaire explicatif des termes usités par les chasseurs, et des nouvelles fanfares que l'on sonne en chasse; orné de trente-six planches; *ouvrage entièrement neuf*. Par une société de chasseurs, et dirigé *par* M. Jourdain, inspecteur des forêts et des chasses du roi; dédié à M. le lieutenant-général comte de Girardin, premier veneur de la couronne.

2 vol. in-8° Prix broch. 20 fr., et 22 fr. 50 c. par la poste.

Les amateurs de la chasse trouveront dans cet ouvrage tout ce qui peut les intéresser. Il contient les moyens à employer pour élever les jeunes chiens, les soigner dans leurs maladies et les dresser aux diverses chasses, et notamment à celle au fusil; l'indication des qualités à rechercher dans un cheval de chasse, et la méthode à suivre pour l'habituer au bruit des armes et en faire un bon cheval d'arquebuse; des observations importantes sur la composition du fusil, les culasses à chambres et les nouvelles platines pour l'usage des amorces de muriate sur-oxigéné de potasse; des détails sur la fabrication de la poudre et du plomb de chasse, sur la manière de charger, et le choix du plomb suivant le gibier et la saison; enfin des principes raisonnés sur la manière de bien tirer. Il renferme en outre les procédés consacrés par l'expérience pour peupler une terre d'une espèce quelconque de gibier, les soins qu'exige la conservation des chasses sous le rapport de la destruction des animaux nuisibles; enfin les lieux qu'habitent les diverses espèces de gibier, leurs mœurs, les époques de passage et les diverses chasses que l'on leur fait.

Tous les principes émis dans cet ouvrage ont été sanctionnés par une pratique éclairée, et les jolies gravures dont il est orné le rendent tout à la fois utile et agréable.

TRAITÉ DES CHASSES AUX PIÉGES, supplément au *Traité général de toutes les Chasses*, contenant la description de tous les piéges, et la manière de prendre les lièvres et lapins, et les diverses espèces d'oiseaux qui se trouvent en France; *ouvrage entièrement neuf, par les auteurs du Pêcheur français*, orné d'un grand nombre de planches nouvelles, représentant les piéges, les ustensiles, et les principales espèces d'oiseaux. 2 vol. in-8. Prix: 10 fr., et 12 fr. par la poste.

Les chasses aux piéges ont été long-temps le partage exclusif des braconniers, et il en était résulté pour elles une telle défaveur que l'on aurait cru déroger en s'en occupant. Cependant on est insensiblement revenu de cette injuste prévention; on a considéré que la plupart des moyens qu'elles offrent ne pouvaient être remplacés par aucun autre, que ces moyens sont innocens quand on les emploie sur son terrain ou avec permission, et qu'ils ne deviennent criminels que dans les mains des braconniers qui en abusent sans droit et sans respect pour les propriétés. C'est en effet par eux que l'on atteint une foule d'oiseaux d'une approche trop difficile, et qu'on peuple les volières des chantres des forêts. Ces chasses ont aussi des droits à la reconnaissance des amis des sciences, elles ont enseigné à prendre tous les animaux vivans, et l'histoire de la nature leur doit ses plus intéressantes observations.

Cet ouvrage qui contient la description de tous les piéges et leur usage contre les oiseaux, les liévres et les lapins, est pour les grands propriétaires le supplément indispensable au traité général des chasses, et pour les paisibles habitans de la campagne un moyen de se créer des occupations à la fois agréables et productives.

ART DE MULTIPLIER LE GIBIER et de détruire les animaux nuisibles, contenant la meilleure méthode de propager, entretenir et conserver le gibier, tant en liberté que dans les parcs; les moyens de le prendre vivant et de le transporter; les fonctions des gardes-chasse; un précis de la législation, et la description de tous les piéges employés pour détruire les bêtes carnassières et les oiseaux de proie. — Extrait du Traité général des chasses, dédié à M. le comte de GIRARDIN, premier veneur de la couronne; par une société de chasseurs. 1 vol. in-12, avec 12 planch. gravées. 3 fr., et 3 fr. 75 c. par la poste.

TRAITÉ COMPLET DE LA CHASSE AU FUSIL, dans lequel on indique les moyens de faire choix d'un fusil, les perfectionnemens adaptés à cette arme pour l'emploi des amorces de muriate sur-oxigéné de potasse; la manière d'élever et d'instruire les chiens de chasse, et de soigner leurs maladies; celle de dresser un cheval d'arquebuse; des principes généraux pour bien tirer et se conduire à la chasse; et enfin, la manière de chasser au fusil toutes les espèces d'animaux qui se trouvent en France. — Extrait du Traité général des chasses, dédié à M. le comte de GIRARDIN, premier veneur de la couronne; par une société de chasseurs. 1 gros vol. in-12, orné de 8 planches gravées. 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste.

LE PECHEUR FRANÇAIS, ou Traité de la Pêche à la Ligne et aux Filets, en eau douce; contenant l'histoire naturelle des Poissons, la manière de pêcher les différentes espèces, et l'art de fabriquer les filets; par M. KRESZ aîné, pêcheur. Suivi d'un précis des lois, et règlemens sur la pêche, et orné de figures représentant les Poissons et tout ce qui est relatif à la pêche. 1 vol. in-12. 5 fr., et 6 fr. par la poste.

Les ouvrages qui, jusqu'à ce jour, ont traité de la pêche, ne l'ont fait que d'après d'anciens livres remplis d'erreurs et de méthodes

extrêmement fautives. On ne trouvera pas dans celui-ci de recettes assurées pour faire des pêches miraculeuses qui, le plus souvent, ne produisent pas un goujon; mais bien des moyens simples dont le succès couronne toujours l'emploi, et qui sont le fruit de la longue pratique de l'auteur.

LE CABINET D'HISTOIRE NATURELLE, formé des productions du pays que l'on habite, avec la méthode de classement, l'art d'empailler les animaux et de conserver les plantes et les insectes. Dédié à M. le Baron Cuvier; par M. Boitard, Naturaliste. 2 vol. in-18, fig., 6 fr., et 7 fr. par la poste.

Cet ouvrage vient convenablement se placer à la suite de Traités de chasse et de pêche; en effet, lorsqu'un chasseur ou un pêcheur devra à son adresse la possession d'un animal digne d'être conservé, il sera bien aise d'en connaître les moyens. L'auteur du cabinet d'histoire naturelle donne à cet égard d'excellens procédés qu'il a su rendre d'une exécution facile, et sa méthode de classement met à même de reconnaître aisément le genre et l'espèce de l'animal que l'on aura sous les yeux, et de se former un petit cabinet d'histoire naturelle.

ESSAI SUR LA COMPOSITION ET L'ORNEMENT DES JARDINS; ou Recueil de plans de jardins de ville et de campagne, de fabriques propres à leur décoration, et de machines pour élever les eaux. *Ouvrage faisant suite à l'*Almanach du bon Jardinier.

Je dirai comment l'art, dans de frais paysages,
Dirige l'eau, les fleurs, les gazons, les ombrages.
(Delille.)

Deuxième édition, 1 vol. in-4, avec 83 planches. Prix : broché 12 fr., cartonné 13 fr., relié 14 fr.

La première édition contenait 17 planches doubles et 29 simples : celle-ci en renferme 83 qui sont toutes de la grandeur des doubles de la première édition. 19 sont consacrées à des plans de jardins; 49 représentent des Habitations agrestes et des Fabriques pour l'ornement des parcs et jardins, telles que Temples, Pavillons, Edifices gothiques, Kiosques, Chaumières, Chalet, Ermitages, Ponts rustiques et autres, Volières, Balançoires, jeux de bague, Bascules, Bacs, Gondoles et Nacelles; Obélisques, Tombeaux, Fontaines, Salons, Salles à manger et Salles de danse en verdure et en treillage, Orangeries, Glacières, Puits ornés, etc.; 3 planches offrent toutes sortes de Portes et Barrières pour clotures; enfin 12 planches donnent les dessins détaillés de beaucoup de Machines simples et économiques pour élever les eaux.

Cet ouvrage renferme, outre l'exposition des principes nécessaires à la composition des jardins, 1°. des tableaux offrant un choix, par ordre de grandeurs, des arbres, arbrisseaux et ar-

bustes qui peuvent résister en plein air; 2o. une liste des espèces à préférer parmi les plantes potagères; 3o. un choix des meilleures espèces de fruits par ordre de maturité; 4o. enfin un tableau des plus belles plantes d'agrément qui peuvent servir à orner les jardins. L'amateur pourra arrêter lui-même le plan de ses jardins, soit pour les établir à neuf, soit pour ajouter à leur embellissement; il lui deviendra aisé de faire un choix d'arbres et de plantes, et de diriger les plantations et la construction de toutes espèces de fabriques et de machines. Le tableau des arbres et arbrisseaux contient l'indication des prix de chacun des végétaux qui le composent.

LE BON JARDINIER, Almanach pour l'année 1824, (1)

Contenant des préceptes généraux de culture; l'indication, mois par mois, des travaux à faire dans les Jardins; la Description, l'Histoire et la culture particulière de toutes les Plantes potagères, économiques ou employées dans les arts, et de celles propres aux Fourrages; des Arbres fruitiers de toute espèce, avec la manière de les bien conduire et l'indication des meilleurs fruits; des Ognons et Plantes à fleurs et d'ornement, même les plus rares, et des Arbres, Arbrisseaux et Arbustes utiles ou d'agrément; suivis d'une Table française et latine très-complète de tous les noms de chaque plante, et d'un Vocabulaire explicatif des termes de Jardinage et de Botanique ayant besoin d'interprétation, par MM. VILMORIN, marchand grainier du Roi, membre de la société royale d'Agriculture, de la société horticulturale de Londres, etc., et NOISETTE, membre des sociétés horticulturales de Londres et de Berlin, d'Agriculture et de Botanique de Gand, etc., auteur du *Jardin fruitier*. Dédié à M. Thouin, membre de l'institut. Avec planche. 1 vol. in-12, 8 fr., et 10 fr. 50 c. par la poste.

Deuxième édition en gros caractère.

Malgré l'augmentation de plus de 100 pages, résultant des articles nouveaux, et de la différence du caractère, le BON JARDINIER reste à l'ancien prix de 8 francs.

Le grand débit de cet ouvrage, dû à son mérite réel, nécessite sa réimpression annuelle, et donne les moyens de le tenir toujours à portée des nouvelles connaissances en botanique et en jardinage. Il est le seul qui puisse offrir cet inappréciable avantage.

Beaucoup de compilateurs ignorans ont cherché à profiter de son succès : ils ont imité à peu près son titre, et l'ont mis en tête d'ouvrages qu'ils ont donnés pour neufs, et qui ne contiennent cependant que des copies de vieux livres et de vieilles erreurs. Le public a fait justice de toutes ces supercheries, et il a continué de faire accueil au *Bon Jardinier* comme à celui qu'il trouvait le plus digne de le guider dans ses travaux.

FIGURES POUR L'ALMANACH DU BON JARDINIER, représentant les ustensiles le plus généralement employés dans la culture des jardins, différentes

(1) Cette *édition* du BON JARDINIER est la *trente-cinquième*.

manières de marcotter et de greffer, de disposer et de former les arbres fruitiers; enfin tout ce qui est nécessaire pour la parfaite intelligence des termes de botanique ou de jardinage employés dans cet ouvrage, relatifs aux formes et directions des racines, tiges, feuilles, fleurs, etc., etc.; le tout accompagné en regard de notes explicatives.

Ouvrage utile à toutes les personnes qui, possédant *le Bon Jardinier*, veulent cultiver par elles-mêmes ou gouverner leur jardin, marcotter, greffer, palisser, etc., et se familiariser, sans une trop grande application, avec la science de la botanique. *Troisième édition*, augmentée de 12 planches représentant *les outils et ustensiles nouvellement inventés*, la manière de faire les paillassons, etc. 1 vol. in-12, avec 42 planches. 4 fr. et 4 fr. 50 c. par la poste.

LE JARDINIER DES FENÊTRES, des appartemens et des petits jardins. 1 vol. in-18 avec 2 planches gravées. 2 fr., et 2 fr. 50 c. franc de port.

L'AGRONOME DES QUATRE SAISONS. 1 fr., et 1 fr. 30 c. par la poste.

Douze tableaux, disposés comme les almanachs de cabinet, présentent chacun le détail des travaux à faire au jardin pendant le mois dont il porte le nom; l'indication des époques des semis ainsi que la manière de les faire; celle du temps des récoltes en fruits, légumes et fleurs; enfin, les proverbes ruraux et les pronostics, ainsi que le calendrier où sont particulièrement indiqués les fêtes et les saints que les agriculteurs ont coutume de nommer.

L'amateur et le jardinier, en jetant un coup d'œil sur ces tableaux, y trouveront un mémorial fidèle de leurs travaux journaliers.

BEAUTÉS DU JARDINAGE, ou Recueil de morceaux choisis, en prose et en vers, pour les amateurs des dons de Pomone et de Flore. 1 vol. in-12, 1 fr. 25 c., et 1 fr. 75 c. par la poste.

M. Pouplin, auteur de ces deux ouvrages, a été admis à l'honneur de les présenter au Roi et à la famille royale.

LES QUATRE SAISONS, médaillons de 3 pouces, supérieurement gravés par *Vallot* d'après les dessins de *Girodet*. 1 fr. 25 c. franc de port.

Les figures allégoriques des saisons sont les dieux pénates de l'ami de la nature: elles doivent toujours avoir leur place dans son habitation champêtre.

LE JARDIN FRUITIER, contenant l'histoire, la description, la culture et les usages des arbres fruitiers, des

fraisiers et des meilleures espèces de vignes qui se trouvent en Europe; les usages des fruits sous le rapport de l'économie domestique et de la médecine; des principes élémentaires sur la manière d'élever les arbres, sur la greffe, la plantation, la taille, et tout ce qui a rapport à la conduite d'un jardin fruitier; par M. Noisette, cultivateur, botaniste et pépiniériste, et M. A. Gautier, docteur en médecine : ouvrage orné de 220 figures de fruits coloriés d'après nature. 3 vol in-4°, sur papier grand-raisin fin.

Les noms des auteurs de ce bel ouvrage le recommandent plus que tout ce que nous pourrions dire pour faire son éloge.

Prix :	Figures noires, broché........	37 fr. 50 c.
—	Cartonné, en un volume.....	40
—	Relié en un volume.........	42
—	Figures coloriées, broché....	225
—	*idem.* cart., en 3 vol.	232

LA BOTANIQUE DES DAMES, par M. Boitard. 3 vol. in-18. 9 fr., et 10 fr. par la poste.

L'auteur s'est attaché à présenter la science sous un point de vue neuf, instructif et amusant; il a dit sur chaque plante tout ce qu'il y avait d'intéressant à en savoir; il a donné l'histoire de ses mœurs, de ses habitudes, et enseigné ses propriétés; un *genera* offre le moyen de classer et nommer les végétaux que l'on rencontre dans la campagne. Ce que les meilleurs poëtes ont dit d'aimable sur les fleurs est cité dans l'histoire des familles.

Voici le jugement qu'a porté de cet ouvrage le *Courrier Français* du 20 septembre 1821. « *La Botanique des Dames* mérite « les suffrages du public. Les leçons de M. Boitard sont pleines « tout à la fois de concision et de clarté. Il est difficile de pré- « senter une image plus nette et plus fidèle des objets; et le soin « qu'il a constamment de rapporter l'observation des végétaux à « celle des autres productions de la nature, fait, de son petit « Traité, un ouvrage tout-à-fait philosophique. »

FLORE DE LA BOTANIQUE DES DAMES. 1 v. in-18. cartonné. Fig. noires, 9 fr.; fig. coloriées, 20 fr. (Ce volume ne peut être envoyé par la poste.)

Sous le titre de *Flore*, un herbier artificiel fait partie de *la Botanique des Dames*; il renferme, outre quatre planches de principes, quatre cent plantes les plus jolies et les plus intéressantes, classées selon le système de Linné. Les plantes sont dessinées en miniature, mais cependant dans des proportions suffisantes pour présenter à l'œil d'une manière très-ressemblante l'aspect caractéristique de chaque espèce.

Cette Flore, d'une exécution très-soignée, est ce qui a paru de

mieux jusqu'à présent dans ce genre de collection portative. La modicité de son prix mettra les personnes qui ne peuvent atteindre à des ouvrages de luxe, dans le cas de les remplacer d'une manière aussi avantageuse que possible.

La Botanique et *la Flore* se vendent séparément : cette dernière peut être utile et agréable à tous les amateurs de fleurs et à tous les possesseurs de *l'Almanach du Bon Jardinier.*

HERBIER GENERAL DE L'AMATEUR, contenant la description, l'histoire, les propriétés et la culture des végétaux utiles et agréables ; dédié au Roi, par feu MORDANT DE LAUNAY ; continué par M. LOISELEUR-DESLONGCHAMPS, avec figures peintes d'après nature par M. P. BESSA, peintre d'histoire naturelle.

Il en paraît chaque mois une livraison de six planches, accompagnées de leur texte en regard, et supérieurement coloriées au pinceau, par des artistes habiles. L'ouvrage aura 8 volumes, dont chacun se compose de 12 livraisons. La 82e a paru en mai 1824.

Prix de la livraison :

Format in-8., sur nom de Jésus, papier fin..........	9 fr.
Idem, *Idem*, pap. vélin satiné....	12
Format in-4. ; sur grand raisin vélin satiné...........	21

Le port, par la poste, est de 25 cent.

Les personnes qui ne voudraient pas faire à la fois l'acquisition de toutes les livraisons, trouveront dans la nouvelle souscription dont nous allons parler, la facilité de se les procurer en ne dépensant par mois qu'une légère somme.

NOUVELLE SOUSCRIPTION.

La réimpression des premiers volumes donne à l'éditeur le moyen d'ouvrir une seconde souscription.

La première livraison de cette nouvelle souscription est en vente et les autres paraîtront régulièrement de mois en mois.

La seconde souscription ne sera, sous aucun rapport, inférieure à la première : le même papier sera employé, et les gravures seront coloriées avec la même perfection.

L'ouvrage que nous annonçons se compose de la plus riche partie du domaine de Flore. Il offre l'image fidèle des fleurs les plus belles, et des plantes les plus intéressantes parmi celles que l'on cultive en France pour l'ornement des jardins, ou que l'on entretient à grands frais dans les serres. Ces brillans végétaux, si recherchés des amateurs, sont représentés avec une vérité de formes et de couleurs tellement exacte que leurs figures peuvent servir de modèle aux artistes. L'herbier de l'amateur a copié le grand livre de la nature, mais il n'en reproduit que les plus belles pages ; c'est un parterre toujours fleuri, contre lequel les aquilons sont impuissans. Là, chaque pas procure de nouvelles jouissances en dévoilant les secrets d'une science aimable où tout est charme et agrément.

En possédant cet ouvrage, on ne connaît plus le terme de la saison

de Flore, et, loin des champs comme au sein des frimas, on retrouve ces jolies fleurs dont l'art, d'une main habile, a su conserver les vives couleurs et tous les caractères de la végétation.

Chaque plante figurée est accompagnée des détails de sa fleur; ainsi le botaniste y trouvera un mémorial de ses connaissances, et celui qui aspire à le devenir, un guide qu'il pourra suivre avec confiance. C'est surtout avec cet ouvrage que l'amateur et le jardinier s'entendront facilement; l'un aura la certitude de faire un choix qui lui convienne, en examinant les portraits des plantes précieuses qui se trouvent dans le Commerce; l'autre pourra faire connaître ce qu'elles sont dans leur floraison, lors même que la rigueur de l'hiver les aurait dépouillées de leur parure; enfin, dans tous les temps, le dessinateur, le peintre et le manufacturier y trouveront des modèles aussi vrais que s'ils imitaient ces végétaux eux-mêmes dans toute la fraîcheur de la nature.

Il était difficile de réunir plus d'utilité et d'agrément dans un ouvrage d'un format commode et d'un prix accessible même aux fortunes médiocres. Tel était cependant le but que s'est proposé l'éditeur, et le succès qu'il obtient attesterait assez que ce but a été atteint, quand les éloges multipliés des journaux et les suffrages des savans n'auraient pas confirmé et justifié l'accueil favorable du public.

Les figures sont toutes dessinées d'après nature et sur des plantes vivantes par M. Bessa, l'un de nos premiers peintres d'histoire naturelle.

Les noms des auteurs seraient une garantie suffisante pour le public, quand nous annoncerions une collection à faire; mais ici on peut se convaincre du mérite réel de l'ouvrage, puisque sur environ 600 planches qu'il doit contenir, plus de 500 sont déjà gravées et coloriées et leur texte imprimé. Les amateurs trouvent donc un double avantage dans cette souscription, c'est la certitude qu'elle ne sera pas interrompue, ni poussée au-delà des limites prescrites.

HISTOIRE NATURELLE DES ORANGERS, dédiée à S. A. R. madame la duchesse de Berry; par A. Risso, ancien professeur des sciences physiques et naturelles au lycée de Nice, membre associé des Académies d'Italie, de Genève, de Marseille, de Turin, de la société philomatique de Paris, etc.;

Et A. Poiteau, botaniste, peintre d'histoire naturelle, ancien jardinier en chef des pépinières royales à Versailles, membre de la société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.

Tel l'or pur étincelle au milieu des métaux,
Tel brille l'oranger parmi les arbrisseaux.
Seul, dans chaque saison, il offre l'assemblage
De fruits naissans et mûrs, de fleurs et de feuillages.

Castel, *Les Plantes*, IV.

Ouvrage orné de 109 fig. dessinées et coloriées d'après nature.

Prix : Grand in-4, figures noires, ... 45 fr.
Grand in-4, figures coloriées, ... 216
Grand in-fol., pap. vélin satiné, fig. coloriées. 450

Les Grecs avaient été tellement frappés des merveilleuses qualités de l'oranger, qu'ils crurent que la possession de son fruit précieux n'avait pu être pour l'homme que la récompense de grands travaux. Les pommes d'or étaient gardées dans le jardin des Hespérides par un dragon terrible; Hercule seul put le vaincre; et ces fruits divins furent le prix de sa victoire.

Mais nous n'avons pas besoin de cette fabuleuse origine pour exciter notre admiration en faveur des orangers; il suffit de les connaître pour convenir qu'il n'est pas d'arbre plus digne de nos éloges. Leur port est élégant et gracieux à la fois; leur feuillage, qu'un beau vernis rend brillant, est toujours vert ou agréablement panaché; leurs fleurs blanches ou légèrement colorées n'ont point, comme beaucoup d'autres, une durée seulement éphémère; elles répandent long-temps leur délicieux parfum, et lorsqu'elles viennent à se flétrir pour former des fruits, elles sont remplacées par de nouvelles fleurs, en sorte que bientôt les pommes dorées contrastent avec la blancheur des fleurs et la constante verdure des feuilles. Mais si, par des formes élégantes, l'oranger est le premier de nos arbres d'ornement, par son utilité il est plus intéressant encore. Il n'est point de végétaux qui aient un plus grand nombre d'usages en médecine; il n'est point de fruits dont la saveur et l'odeur soient plus variées et en même temps plus agréables; et en joignant à ces qualités l'étonnante diversité de formes et de couleurs de ces mêmes fruits, on aura une idée de l'intérêt que doit offrir un ouvrage qui les représente tous.

Cet ouvrage est incontestablement la monographie la plus complète du genre *citrus* qui ait été publiée jusqu'ici. Il contient l'histoire, la classification, la nomenclature et la description de 169 espèces ou variétés d'*orangers*, de *bigaradiers*, de *bergamotiers*, de *limettiers*, de *pompelmouses*, de *lumies*, de *limoniers* et de *cédratiers* ou *citronniers*. Il fait connaître en outre la culture qui leur est propre, tant en serre, sous les climats froids et tempérés, qu'en pleine terre dans le midi. Il indique les remèdes aux maladies qui attaquent ces arbres utiles, les moyens de détruire leurs ennemis, les propriétés économiques et autres qu'ils possèdent, la récolte et les usages des fleurs et des fruits, ainsi que les bonnes méthodes de les confire, etc.

Tels sont les principaux objets qui composent l'*histoire naturelle des orangers*; elle a été rédigée par deux hommes que leur profession et la position la plus favorable ont mis à même d'approfondir ce sujet : l'on ne peut donc en attendre que des connaissances certaines.

Indépendamment de ces avantages, les figures sont encore une partie très-remarquable de l'ouvrage. Peintes d'après nature par M. Poiteau, botaniste distingué et l'un des auteurs du texte, on peut être assuré qu'elles ne contiennent rien qui ne soit de la plus parfaite exactitude. Elles sont en outre imprimées et coloriées avec

tant de soin, et leur imitation est si grande, que l'on croit, en les voyant, respirer le parfum que la nature leur donne. Cet ouvrage est recherché des possesseurs et des cultivateurs d'orangers, et digne d'occuper une place distinguée dans toutes les bibliothèques où l'on se plaît à rassembler des livres, dont l'utilité est réelle, et où le luxe de l'art est nécessité par l'agrément du sujet.

FLORA PEDEMONTANA sive enumeratio methodica stirpium indigenarum pedemontii, auctore Carolo allionio. 3 vol. in-f°., dont un de planches 66 fr.

MANUEL DES PLANTES MÉDICINALES, ou Description, Usages et Culture des végétaux indigènes employés en médecine; contenant la manière de les recueillir, de les sécher et de les conserver; la description des parties que l'on en trouve dans le commerce; les préparations qu'on leur fait subir, et les doses auxquelles on les administre; leurs propriétés réelles ou supposées; le temps de leur floraison, de leur récolte, et les lieux où ils croissent naturellement; les substitutions qu'on peut en faire et celles qu'il faut éviter ou craindre; enfin les symptômes et le traitement des empoisonnemens par ceux qui sont vénéneux. Par A. Gautier, doct. en méd. de la Fac. de Paris. 1 vol. in-12 de 1140 pag., avec une figure du *moulin à fabriquer la farine de graine de lin et l'orge mondé.* Prix : 10 fr., et 12 fr. 50 c. franc de port.

On remarque dans ce Manuel une indication précise des effets et de la manière d'agir des plantes, ainsi que des maladies dans lesquelles ces effets sont salutaires ou dangereux. Il ne sera pas moins utile aux personnes qui pratiquent la médecine qu'à celles qui, par un motif de bienfaisance, désirent connaître, employer ou conseiller les plantes. Il convient donc aux curés, aux dames de charité, etc. Il enseigne à ne plus croire aux propriétés merveilleuses et imaginaires des plantes dont les anciens livres sont remplis, et il remplace ces erreurs dangereuses par des connaissances plus exactes, et surtout plus en rapport avec les progrès de la médecine et de la chimie.

Quant à la culture, nous ne connaissons aucun ouvrage sur les plantes médicinales où l'on puisse trouver des connaissances aussi complètes, nous ajouterons même aussi sûres et aussi exactes.

HERBIER MÉDICAL, ou Collection de Figures représentant les plantes médicinales indigènes. *Supplément au Manuel des Plantes médicinales* de M. A. Gautier, et à tous les traités de matière médicale, Diction-

naires d'histoire naturelle, et autres ouvrages qui traitent des plantes.

Cette Collection, contient 214 figures de plantes.

Prix : In-12, fig. noires	15 f.
Relié en basane	16
In-12, fig. coloriées	40
Relié en basane	41
In-8. fig. color. (il n'y en a pas de ce format en noir).	50
Port par la poste, broché	1 f. 25 c.

LA MEDECINE ET CHIRURGIE des pauvres, qui contiennent des remèdes choisis, faciles à préparer, et sans dépense, pour la plupart des maladies internes et externes qui attaquent le corps humain; par***. Nouvelle édition, 1 vol. in-12. 3 fr.

L'ART DE PROLONGER LA VIE HUMAINE; traduit sur la seconde édition de l'allemand de Chr. Guillaume Hufeland, docteur en médecine, professeur à l'Université de Jéna. 1 vol. in-8°. 5 fr.

LA TOILETTE DES DAMES, par Mme Élise Voïart. 1 v. in-18, avec une jolie gr. 3 f., et 3 f. 50 c. par la poste

Dans un cadre ingénieux, Mme Élise Voïart a su présenter toutes les ressources d'une cosmétique salutaire, qu'elle a dépouillée de ces recettes dangereuses dont l'effet accélère la ruine de la beauté. Pour répandre sur son sujet un intérêt soutenu, elle a tracé l'esquisse historique de la toilette, et raconté une foule d'anecdotes curieuses, que sa plume a rendues plus piquantes.

LES PIGEONS DE VOLIÈRE ET DE COLOMBIER, ou Histoire naturelle et Monographie des Pigeons domestiques, renfermant la nomenclature et la description de toutes les races et variétés constantes, connues jusqu'à ce jour; la manière d'établir des colombiers et volières; d'élever, soigner les pigeons, etc., etc.; dédiée à S. A. R. Madame la Duchesse de Berry; par MM. Boitard et Corbié. 1 vol. in-8°, orné de 25 figures de pigeons peints en couleur par M. Boitard. Prix, fig. noires, 6 f.; fig. color., 12 fr.; papier vélin satiné, fig. coloriées, 24 fr.

TRAITÉ DES OISEAUX DE CHANT, des pigeons de volière, du perroquet, du faisan, du cygne et du paon. 1 vol. in-12, orné de 38 fig. d'oiseaux, 3 fr., et 3 fr. 75 par la poste.

Tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour la conduite des VOLIÈRES est enseigné dans ce petit Traité.

LE VIGNOLE DE POCHE, ou Mémorial des artistes, des propriétaires et des ouvriers, contenant les règles des cinq ordres d'architecture de Jacques Barozzio de Vignole, avec 30 planches; par M. Thierry fils, architecte graveur. Prix, 4 fr., et 4 fr. 50 c. par la poste.

Cet ouvrage est refait à neuf, et contient de plus que toutes les éditions données jusqu'à présent, les profils détaillés de chaque ordre. On a ajouté un tableau de l'ordonnance intérieure des bâtimens, indiquant tous les détails des proportions à donner aux *vestibules, antichambres, salles, salons, chambres, cabinets, escaliers, épaisseur des murs, portes, croisées, cheminées, fours, cours, écuries, remises, étables, bergeries, colombiers, granges, etc.*

DU BEAU DANS LES ARTS D'IMITATION, avec un examen raisonné des productions des diverses écoles de peinture et de sculpture, et en particulier de celles de France; par M. Kératry, 2 vol. in-12, papier fin, 4 figures, 10 fr. Port par la poste 1 fr. 50 c.

L'auteur rattachant son sujet à des idées élevées de philosophie, dont il avait déposé le germe dans son ouvrage si connu des *Inductions*, est parvenu à accroître l'intérêt d'une matière qui déjà possède par elle-même le droit de fixer l'attention du public. Le précepte et l'exemple se succèdent et se fortifient tour à tour sous sa plume. Toutes les belles questions qui tiennent, soit à la pratique, soit à la théorie des arts, sont agitées par M. Kératry; et toutes, après avoir été développées dans une suite de tableaux variés, reçoivent la même et unique solution; savoir : que le beau, dans la peinture et la sculpture, l'éloquence et la poésie, n'a d'autre source que le beau dans la morale. Cet aperçu neuf donne un caractère particulier au livre de M. Kératry, qui n'a pas redouté de se montrer plus d'une fois en dissidence avec le célèbre Burke, l'abbé Dubos, Raphaël Mengs et Winckelmann.

Cet ouvrage est orné de 4 très-jolies figures, gravées par Bovinet, Beyer, Pigeot, Manceau, d'après les dessins de Droz et Duviviez.

ŒUVRE DE CANOVA, recueil de gravures au trait, d'après ses statues et ses bas-reliefs, exécutées par M. Réveil; accompagné d'un texte explicatif sur chacune de ses compositions, d'après les jugemens des meilleurs critiques, et précédé d'un essai sur sa Vie et ses Ouvrages; par M. H. De La Touche.

Cet Ouvrage sera publié en 20 livraisons, de 5 planches chacune, qui paraîtront de mois en mois. La huitième est en vente. L'édition sur papier vélin satiné est imprimée chez M. Firmin Didot. Le prix

de chaque livraison, très-grand in-8°, sur papier nom de Jésus, est de 4 fr. On paie à l'avance la dernière livraison.

On desirait un recueil complet de dessins, d'après les marbres de Canova : le vœu des artistes et des connaisseurs est rempli; ce recueil, dont les gravures sont exécutées avec une grande perfection, fait suite aux *Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts*, dont il est le supplément indispensable, quoiqu'il soit exécuté sur un plus grand format et avec une sorte de magnificence.

HISTOIRE DE LA MUSIQUE; par Mme de BAWR, 1 vol. in-12, fig. 4 fr., et 5 fr. par la poste.

ESSAI SUR LA DANSE ANTIQUE ET MODERNE; par Mme Elise VOÏART, 1 vol. in-12, fig. 4 fr. et 5 fr. par la poste.

On a beaucoup écrit sur la Musique et sur la Danse, mais jamais on n'avait su tracer l'histoire de ces arts d'agrément dans un cadre instructif et amusant. Mesdames de Bawr et Elise Voïart ont atteint ce but avec le plus grand succès.

RECREATIONS CHIMIQUES, ou Recueil d'expériences curieuses et instructives que l'on peut faire facilement, à peu de frais et sans danger : auxquelles on a joint une explication raisonnée des divers phénomènes; les applications dont ils sont susceptibles dans l'économie domestique ou dans les arts; le détail des divers amusemens que l'on peut en tirer pour étonner et surprendre agréablement; enfin un *Précis élémentaire de chimie*, à l'usage des personnes qui n'ont aucune teinture de cette science. Ouvrage traduit de l'anglais, entièrement refondu et augmenté du double; par J. C. Herpin, professeur des sciences physiques; membre de la Société royale académique des sciences de Paris, etc., etc.

Heureux ceux qui se divertissent en s'instruisant!
FÉNÉLON, *Télémaque*, liv. 1.

2 vol. in-8, avec planches. Prix, 12 fr., et 15 fr. par la poste.

Cet ouvrage jouit du même succès que les *Récréations Physiques et Mathématiques de Guyot* dont, indépendamment de son utilité particulière, il forme l'indispensable complément.

LE NECESSAIRE DU PERCEPTEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ou Tableaux progressifs, par douzièmes, des taxes de ces contributions, depuis 5 c. jusqu'à 10.000 fr.; ouvrage utile aux contribuables, et au moyen duquel on connaît, sans aucun

calcul, pour toutes les taxes et à telle époque que ce puisse être, le montant des douzièmes échus exigibles par le percepteur, 2 f., et 2 fr. 25 c. par la poste.

L'ART DU MENUISIER en bâtimens et en meubles, extrait en partie de l'ouvrage de ROUBO, et orné de nouvelles figures représentant les ordres et ornemens d'architecture, ainsi que des meubles et décorations de boiseries, avec les détails de leur construction; accompagné de notions sur la géométrie, de tables de conversion des mesures anciennes et métriques, et d'élémens d'architecture en ce qui concerne la décoration. Seconde édition; 2 vol. in-12, contenant 66 planches. 7 fr 50 c., et 8 fr. 50 c. par la poste.

On se tromperait si on croyait que cet excellent abrégé est destiné seulement aux menuisiers : il est aussi nécessaire aux personnes qui veulent utiliser leur industrie et leur adresse.

L'ART DU TOURNEUR, 2 vol. in-12, avec un volume grand in-4°, contenant 39 planches, dont 4 doubles, et deux coloriées. 24 fr., et 28 fr. franc de port par la diligence.

Un ouvrage clair et succinct sur un art dont tant de personnes font leur amusement, était à désirer. Deux ouvrages seulement ont paru sur cette matière : l'énorme *in-folio* du Père Plumier traite fort au long de l'art de construire des tours de toute espèce, tandis qu'il daigne à peine consacrer quelques pages à l'art de tourner. Les trois volumes in-4° qui ont paru sous le nom de Bergeron contiennent plutôt un immense catalogue d'outils, qu'un manuel utile à l'art; ces livres sont d'ailleurs d'un prix très-élevé. Dans celui que nous annonçons, on a eu principalement en vue d'enseigner *l'art de travailler* et de donner la connaissance des nouveaux outils et matériaux, ainsi que les secrets d'amolir les matières et de les colorer.

L'ART DE FAIRE, A PEU DE FRAIS, LES FEUX D'ARTIFICE pour les fêtes de famille, mariages, et autres circonstances; par M L. E. A. *Seconde édition.* 1 vol. in-12, avec 10 planches, 1 fr. 80 c. et 2 f. 25 c. par la poste.

Cet ouvrage contient aussi la description de l'art de fabriquer salpêtre et la poudre.

CUEIL DES PLUS JOLIS JEUX DE SOCIÉTÉ, vol. in-12, fig., 2 fr., et par la poste, 2 fr. 50 c.

NCIPES DE LOGIQUE, ou Art de penser, de

RHÉTORIQUE, de VERSIFICATION, de LECTURE A HAUTE VOIX, et de DÉCLAMATION; par M. Cœuret de St.-Georges, avocat. 1 vol. in-18. 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste.

Dans ce petit volume, écrit avec élégance et rapidité, l'auteur a trouvé le moyen, avec quelques définitions simples et claires, et quelques exemples tirés de nos meilleurs écrivains, de mettre à la portée des personnes les moins appliquées une science du nombre de celles qui coûtent des années d'ennuyeux travaux. M. de St.-Georges termine son volume par un traité de versification et de déclamation, non pour engager les dames à devenir auteurs ou actrices, mais pour leur apprendre à mieux goûter les œuvres de nos bons poëtes, et à les faire valoir par le charme de leur débit. Cet ouvrage fait partie de l'*Encyclopédie des Dames.*

COURS DE LITTÉRATURE ANCIENNE, extrait de Laharpe, et dégagé des parties les plus abstraites; par madame de Bawr. 2 vol. in-18, bro. 6 f., et 7 f. par la poste.

« L'extrait du Cours de Littérature ancienne est fait avec soin, « le goût qui a présidé à ce travail, la sagesse, la clarté du style « qui distinguent cet élégant abrégé, tout atteste que madame de « Bawr aurait pu elle-même dicter les règles de l'art, et qu'elle « en possède les secrets. Le Cours de Littérature ancienne, ré- « duit à deux volumes, sera utile aux gens du monde, et sera lu « avec plaisir par les gens de lettres. » (*Courrier des Spectacles*, 10 octobre 1821.)

GÉORGIQUES FRANÇAISES, poëme, par M. le baron Rougier de la Bergerie. 1804, 2 vol. in-8, 8 fr.

LA VIERGE D'ARDUENE, traditions gauloises, ou esquisse des mœurs et des usages de la nation avant l'ère chrétienne; par Mad. Elise Voïart, 2me édition, 1 vol. in-8 avec 2 fig., prix 6 fr. 50 c.

LE LANGAGE DES FLEURS, par madame Charlotte de Latour, 1 vol. in-18, orné de 15 gravures, exécutées dans une perfection inconnue jusqu'à ce jour.

In-18, figures noires, broché	6 f.
— Cartonné par Bradel	7
— Figures coloriées, broché	12
— Cartonné	13
— Relié en veau, doré sur tranches	15
In-12 broché	20
— Cartonné	21
— Relié en veau, doré sur tranches	23

Un exemplaire, imprimé in-12, sur peau de vélin, auquel on

a joint les jolis dessins originaux, peints en couleur par M. Bessa, relié en maroquin, avec étui, 600 fr.

L'idée ingénieuse de chercher dans les fleurs d'une prairie l'expression de nos pensées, a déjà fourni le sujet de plusieurs ouvrages; mais il était réservé à notre auteur de nous en donner les élémens, en sorte que nous pouvons désormais compter une nouvelle langue. Cet ouvrage qui, par son agrément, est plus particulièrement destiné aux dames, a encore l'avantage d'offrir une foule de traits curieux et de recherches pleines d'intérêt. Les dessins dont il est orné sont d'une si grande perfection, qu'ils peuvent servir de modèles, et ne sont jusqu'à présent comparables à rien de ce qui a été fait en ce genre.

ATLAS UNIVERSEL de Géographie ancienne et moderne, dressé par M. Perrot. 1 vol. in-18 broché 8 fr., relié ou cartonné 9 fr.

Cet *Atlas en miniature* fait partie de l'Encyclopédie des dames. Les cartes sont gravées avec une si grande finesse de burin et offrent une telle netteté, que l'on a pu y faire entrer autant de détails que si elles eussent été exécutées sur un format plus grand. Il contient 29 cartes coloriées, savoir: *Sphère; Carte physique; Tableau comparatif* de la hauteur des principales montagnes de la terre; *Monde connu des anciens; Grèce ancienne; Empire Romain*, en deux feuilles; *Empire de Charlemagne; Mappemonde; Europe; France* par provinces; *France* par départemens; *Suède, Norwège et Danemarck; Russie; Iles britanniques; Europe centrale; Pays-Bas; Suisse; Espagne et Portugal; Italie; Turquie; Asie; Inde; Afrique; Egypte; Amérique*, en deux feuilles; *Antilles; Océanique.*

LE GUIDE DU VOYAGEUR ou ITINÉRAIRE INSTRUCTIF ET AMUSANT,

Contenant, sur chaque lieu par où l'on passe, ou qui avoisine la route, 1° la description topographique; 2° les distances et celle de Paris en lieues et en postes; 3° l'histoire ancienne et moderne, et les anecdotes qui s'y rapportent; 4° des notes sur les hommes célèbres qui y sont nés, ou qui l'ont habité; 5° les productions du sol, l'industrie des habitans, le commerce; 6° l'indication des établissemens publics, monumens, promenades, spectacles et curiosités de tous genres.

Chaque route forme 1 vol. in-18. Celles qui suivent sont en vente.

Paris à Amiens par Clermont, avec une carte géographique..	1 fr.	25 c.
Paris à Amiens par Beauvais, carte..................	1	25
Beauvais et Amiens à Calais, carte.................	1	25
Amiens à Lille, carte................................	1	25
Paris à Senlis, carte................................	1	»
Senlis à Cambray par Péronne, carte...............	1	»
Senlis à Cambray par Saint-Quentin, carte..........	1	25
Cambray à Valenciennes.............................	1	25
Cambray à Lille.....................................	»	60
	»	60

Paris à Rouen par Pontoise, carte de Paris à Rouen, Hâvre et Dieppe........................ 1 25
Paris à Mantes........................ » 75
Mantes à Rouen, carte de Paris à Rouen, Hâvre et Dieppe » 75
Rouen au Hâvre........................ » 75
Rouen à Dieppe........................ » 75
Mantes à Caen, carte........................ 1 25
Paris à Saint-Denis........................ » 50

Les autres routes de France seront publiées incessamment.

MONTMORENCY, voyage, anecdotes, 1 vol. in-18, orné d'une carte de la vallée. Prix : 1 fr. 50 c. et 1 fr. 80 c. par la poste.

Cet ouvrage, plein de souvenirs littéraires et philosophiques, est aussi piquant qu'instructif. C'est un *Cicerone* que doivent choisir tous les Etrangers et tous les Parisiens qui voudront entreprendre un pèlerinage à *Montmorency*. Ce sera un souvenir pour ceux qui l'ont fait, et ceux qui ne peuvent le faire en réalité, pourront au moins suivre de loin l'anonyme spirituel qui a tracé aux amis de la campagne et aux admirateurs de l'auteur d'*Emile*, l'itinéraire de ces lieux si agréables.

HISTOIRE DE CLOVIS, de ses Successeurs et des Maires du Palais; Précédée d'un Précis sur la Gaule avant Clovis; par madame SOPHIE DE MARAISE. 1 vol. in-18, fig. 3 f., et 3 f. 50 c. par la poste. Pap. vél., 6 f.

On saura gré à Mme de Maraise d'avoir établi beaucoup d'ordre et de clarté dans l'histoire un peu confuse de ces premiers siècles et d'avoir fait sortir des réflexions salutaires du récit des crimes et des malheurs de ces temps.

HISTOIRE DE CHARLEMAGNE, commençant à l'avénement de Pépin au trône; par Mme DE BAWR. 1 v. in-18. fig. 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste. Pap. vélin, 6 fr.

Mme de Bawr, dans cet ouvrage, avait une tâche à remplir aussi brillante que difficile; elle s'en est acquittée avec le plus grand succès.

HISTOIRE DE SAINT-LOUIS, Roi de France par De Bury, nouv. édition, revue avec soin. Paris, 1817, 1 vol. in-12, orné de 2 jolies grav. et de 3 portraits, papier vélin. 6 fr.

HISTOIRE DE LOUIS XII, Roi de France, par A. L. Delaroche; Paris, 1817, 1 vol. in-12, orné de 2 jolies grav., de 2 portr. et d'un *fac simile* de l'écriture de Louis XII, 3 f.—Pap. vél., 6 fr. Port par la poste, 1 fr.

MEMOIRES PARTICULIERS, contenant l'HISTOIRE DE LA CAPTIVITÉ DE LA FAMILLE ROYALE A LA TOUR DU TEMPLE. In-8°., figures. 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

Fac simile du Testament de Louis XVI, et d'écrits de Mme Elisabeth, de la Reine et du jeune Louis XVII, avec une Notice historique; in-4°., 2 fr., et 2 fr. 25 c. par la poste.

Fac simile du Testament de la Reine. 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

Supplément a la notice historique sur le Testament de la Reine; in-4°., 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

40 PORTRAITS DES PRINCIPAUX ORATEURS DE LA CHAMBRE DES DEPUTÉS, suivis d'une courte notice sur tous les Membres qui composent la session de 1819—1820, avec deux vues coloriées de la salle des séances, et un tableau statistique, indiquant la place occupée par chaque Député. 1 vol. grand. in-8., 8 fr., et 8 fr. 50 c. par la poste.

RELATION HISTORIQUE DES MALHEURS DE LA CATALOGNE, ou Mémoires de ce qui s'est passé à Barcelone en 1821, pendant que la fièvre jaune y a exercé ses ravages; suivis de pièces officielles communiquées par MM. les préfets, les consuls, les intendans et les médecins de la Catalogne et des Pyrénées orientales; par M. Henry, archiviste de la préfecture des Pyrénées orientales, 1 vol. in-8, avec 2 grav. Prix, 6 fr. et 7 fr. 50 c. franc de port par la poste.

DE L'ÉTAT CIVIL, et des Améliorations dont il est susceptible; par M. Hutteau d'Origny, avocat, maire du cinquième arrondissement de Paris, etc. Paris, 1824. 1 vol in-8°. 7 fr., et 9 fr. par la poste.

ENCYCLOPÉDIE DES DAMES.

Loin d'épuiser une matière,
On n'en doit prendre que la fleur.
La Fontaine.

Tous les journaux se sont empressés d'annoncer avec éloge cette intéressante collection. « C'est (dit l'un d'eux), une entreprise « très-utile et très-bien conçue, que celle d'une petite encyclo-« pédie des sommités de la science; recueil agréable sans être « futile, où l'ignorance puisse apprendre, et l'instruction se sou-« venir; qui soit assez complet pour ne rien omettre d'essentiel, « et assez réduit pour n'écraser du poids d'un gros bagage, ni les « tablettes, ni les esprits; qui permette, en un mot, à toute

« personne douée de quelque intelligence, d'embrasser, avec peu
« d'efforts, la statistique générale des connaissances européennes;
« tel est l'objet important que se propose M. Audot, en publiant
« l'*Encyclopédie des Dames;* ouvrage qui peut également profiter
« aux hommes. »

Les ouvrages suivans sont en vente.

Cabinet d'Histoire naturelle, dédié à M. le baron CUVIER. 2 vol. fig. *Voyez* page 8 de ce catalogue.

Botanique, par M. BOITARD. 4 vol. *Voyez* page 11.

Flore de la Botanique des Dames. 1 vol. *Voyez* page 11.

La Toilette des Dames, par Mme ELISE VOÏART. 1 vol. *Voyez* p. 16

Manuel de la Maîtresse de Maison, ou *Lettres sur l'Economie domestique*, par madame PARISET. 1 vol. fig. *Voyez* page 5.

La Maison de Campagne, par Mme ADANSON. 3 vol. *Voyez* p. 2.

Atlas de Géographie ancienne et moderne et d'Astronomie, par M. PERROT. 1 vol. *Voyez* page 21.

Du beau dans les arts d'imitation, avec un examen raisonné des productions des diverses écoles de peinture et de sculpture, et en particulier de celles de France, par M. Kératry. 3 vol. *V.* p. 17.

Histoire de la Musique, par madame DE BAWR. 1 vol. *V.* p. 18.

Histoire de la Danse chez les Peuples anciens et modernes, par madame ELISE VOÏART. 1 vol. fig. *Voyez* page 18.

Principes de Logique, de Rhétorique, de Versification, de Lecture à haute voix et de déclamation, par M. CŒURET DE ST.-GEORGES, avocat. 1 vol. *Voyez* page 19.

Cours de Littérature ancienne, extrait de la HARPE, et dégagé des parties les plus abstraites, par mad. DE BAWR. 2 vol. *V.* p. 20.

Le prix de chaque volume in-18, broché avec une couverture imprimée, est de 3 francs (et le double sur papier vélin), pour les personnes qui souscrivent à l'Encyclopédie complète. Il y aura seulement un supplément de prix à payer pour les figures d'histoire naturelle que l'on désirerait coloriées.

PARIS.—De l'Impr. d'A. EGRON, rue des Noyers, n° 37.

[illegible] Equum [illegible]

Justice [illegible] Nobis humiliter [illegible] fecerunt. Exant [illegible]

Nos igitur [illegible] gravimus cunctorum [illegible] et scandalis quantum

necnon [illegible] libet a [illegible] et interdicti alys

[illegible] ium

